TRÉSOR

DE NUMISMATIQUE

ET DE GLYPTIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue du Colombier, 30

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES,

BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉ PAR LES PROCÉDÉS DE M. ACHILLE COLLAS,

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;

DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR;

ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR-ADJOINT DU CABINET DES MÉDAILLES ET ANTIQUES DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, PROFESSEUR-ADJOINT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

MÉDAILLES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS L'OUVERTURE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX (5 MAI 1789) JUSQU'A LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE (18 MAI 1804).

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE DU COLOMBIER, N° 30.

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1836.

MÉDAILLES

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS L'OUVERTURE DES ÉTATS-GÉNÉRAUX (5 MAI 1789) JUSQU'A LA PROCLAMATION DE L'EMPIRE (18 MAI 1804).

INTRODUCTION.

La révolution de 1789 a eu sur les destinées de l'humanité une influence désormais incontestable. Sociale autant que politique, son action ne s'est pas bornée à la France seule; tous les peuples en ont successivement ressenti les effets; et si quelques uns n'ont pas pris une part également active aux événemens qu'elle a engendrés, aucun du moins n'est resté étranger ou indifférent à cette régénération pour ainsi dire universelle.

C'est pour satisfaire à la fois et au goût des amateurs et aux besoins de cette insatiable curiosité contemporaine, que nous avons cru devoir faire entrer dans la suite de nos publications les monumens numismatiques de la période de quinze années, comprise depuis l'ouverture des États-Généraux (5 mai 1789) jusqu'à la proclamation de l'empire (18 mai 1804). Plus tard, nous publierons également ceux de l'empire français et de l'empereur Napoléon.

Nous n'avons point à examiner ici l'influence que le mouvement de 1789 a pu avoir sur les arts en général; mais, nous bornant seulement à l'art de la gravure des médailles, nous ne méconnaîtrons pas que si, sous le régime impérial, il a fait en France de remarquables progrès, il n'en a pas été de même sous le régime qui l'a précédé. Parmi les médailles de cette époque, nous en convenons, il en est beaucoup d'informes et de grossières : ce qui explique le petit nombre de collections qui les ont recueillies, l'extrême rareté de certaines pièces, et le dédain pour ces œuvres imparfaites de quelques connaisseurs d'un goût sévère et d'un rigorisme exclusif.

Toutefois, une réprobation aussi absolue ne nous semble pas fondée. Dans cette série même, il existe plusieurs médailles remarquables par la pensée, comme par l'exécution : nous trouvons encore bien des noms estimés de graveurs qui soutiennent dignement une réputation depuis long-temps acquise, ou qui déjà préludent avec succès à leur future renommée. Ainsi, à côté des Augustin Dupré, des Benjamin Duvivier, des Nicolas-Marie Gatteaux, apparaissent leurs heureux émules, MM. Andrieu, Brenet, Droz, Galle, Gatteaux (Jacques-Edouard), Gayrard, Jaley, Jouffroy, etc., etc. Grâce aux œuvres de ces artistes, cette série, même sous le rapport de l'art, n'est donc pas non plus dépourvue d'intérêt; comme au premier aspect et sans examen on serait tenté de le croire.

Mais, sous le rapport historique, l'intérêt qui s'y rattache est d'une tout autre importance. Vivant et animé comme dans les pamphlets et les journaux, comme dans les discussions parlementaires, l'esprit public de ces mémorables années renaît tout entier visible et palpable dans ces monumens. Avec quel admirable discernement surtout l'instinct populaire saisit chacune des occasions où ses intérêts sont en jeu! Des phases nombreuses de cette crise, il n'en est pas une qui le trouve insensible et froid; l'ouverture des États-Généraux, la lutte des trois ordres, la fédération de 1790, l'acceptation de la constitution de 1791, la journée du 10 août 1792; puis, après tant de douloureuses vicissitudes, les combats et les éclatantes victoires de nos armées; il a pour toutes ces grandes choses une puissante sympathie, comme une vive admiration pour toutes ces célébrités à des titres divers : Lafayette, Necker, Bailly, Mirabeau, Bonaparte.

Telles sont les considérations qui nous ont déterminés à publier la série dont nous faisons paraître aujourd'hui la première livraison.

Il nous reste à donner quelques explications sur l'exécution de cet ouvrage. Il en existe déjà deux sur le même sujet, l'un publié en 1806, *Histoire métallique de la révolution française*, par A.-L. Millin, 1 vol. in-4° avec 26 planches; l'autre, publié en 1826, *Histoire numismatique de la révolution française*, par M. Hennin, 1 vol. in-4°, avec 95 planches. Le premier, fort incomplet, ne renferme que 117 médailles assez mal gravées, inexactement décrites, imparfaitement expliquées et classées sans ordre ni méthode. Le second, qui comprend 923 pièces, se recommande à la fois par l'importance des recherches, l'exactitude des descriptions, la multitude des éclaircissemens historiques, en un mot par la conscience de l'exécution. L'abondance des détails et le luxe des commentaires y sont portés au point que le texte ne comporte pas moins de 88 feuilles d'impression. Cependant, malgré la supériorité marquée de celui-ci sur son devancier, beaucoup de pièces ont encore échappé aux laborieuses investigations de son auteur; et depuis qu'il a paru, plusieurs cabinets se sont enrichis d'une foule de médailles inédites dont le nombre s'élève à plus de cent. La

bienveillance éclairée de leurs propriétaires les a mises à notre disposition; et parmi les collections dans lesquelles nous avons obtenu l'autorisation de puiser, nous nous faisons un devoir de citer, avec l'expression de notre vive gratitude, outre celle de M. Rollin, la plus riche de toutes, celles de madame Sœhnée, de M. le colonel Maurin, de M. Lagrenée, juge au tribunal civil de Meaux, de M. le Docteur Burney, de M. Alexandre Vattemare, etc. Sous ce rapport, notre ouvrage, indépendamment de la reproduction par le procédé de M. Collas, présente donc un caractère vraiment neuf et original.

Comme nous nous proposons de consacrer une série particulière aux monnaies françaises, ainsi qu'aux médailles frappées dans les pays étrangers, à l'occasion d'événemens auxquels la France a été plus ou moins directement mêlée, nous ne comprendrons point dans cette série les monnaies ou essais de monnaies, ni les médailles étrangères, à moins qu'elles n'aient rapport à des événemens exclusivement français. A ces seules exceptions près, nous publions tous les monumens numismatiques, médailles, jetons, clichés, repoussés, décorations, essais, depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à l'établissement de l'Empire.

Notre texte donne la description fidèle des pièces, en l'accompagnant de courts éclaircissemens historiques sur les faits et de brèves notices sur les personnages. Nous reproduisons par la gravure les variétés importantes de chaque pièce : celles qui le sont moins, nous nous bornons à les faire connaître dans le texte, de même que les légendes et les ornemens qui se trouvent parfois sur la tranche. Nous n'indiquons le métal que lorsque la pièce n'existe pas en plusieurs métaux.

Nous nous sommes attachés à suivre, autant que le permettait la disposition des planches, l'ordre chronologique, en classant chaque médaille à sa date, et, à défaut de date précise, à celle de l'événement qu'elle rappelle, ou à la fin de l'année à laquelle elle paraît devoir appartenir.

Nota. *Notre gravure est la représentation fidèle des médailles. Ces monumens, dont un grand nombre est en plomb, sont dans un si mauvais état de conservation, que la plupart du temps les légendes et inscriptions sont illisibles. Beaucoup de ces pièces sont tellement défectueuses, que leur publication serait sans intérêt, si leur importance historique et la curiosité qu'elles excitent par leur imperfection même, ne nous faisaient une loi de les publier.*

Le texte supplée au mauvais état des médailles en reproduisant les légendes et inscriptions, qui ne sont pas plus lisibles sur les originaux que sur nos gravures.

PLANCHE I.

N° 1.

REGENERATION DE LA FRANCE. Un génie porté sur des nuages tient sous le bras droit un écusson; de la main gauche il étend un caducée au-dessus d'un buste de Louis XVI placé sur un autel où sont inscrits ces mots : L'AMOUR DE LA PATRIE. D'un côté de l'autel, au-dessous du génie, un laboureur qui conduit sa charrue. De l'autre, une femme assise sur un ballot auprès duquel est appuyée une ancre, élève les mains vers le buste. On aperçoit dans le fond un petit vaisseau, voiles déployées. Exergue : OUVERTURE · DES · ÉTATS GENERAUX A VERSAILLES LE 4 MAY (*mai*) 1789.

Sans revers. (Étain, 60m.)

Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

L'ouverture des États-Généraux n'eut lieu que le 5 mai 1789. Le 4 mai, les députés se réunirent à Versailles, dans l'église Notre-Dame, et, de là, se rendirent processionnellement avec le roi, à onze heures du matin, à l'église Saint-Louis, où ils assistèrent à la messe du Saint-Esprit.

N° 2.

Une église : au milieu, le roi; à sa droite, deux députés du clergé, à sa gauche, un député du tiers-état, près duquel se tiennent deux députés de la noblesse, lui pose sur la tête une couronne. Exergue : VIVE LOUIS XVI POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE.

℞. REGENERATION DE LA FRANCE. Un génie, porté sur des nuages, tient sous le bras droit un écusson fleurdelisé; de la main gauche il pose une couronne sur le buste de Louis XVI placé sur un autel, près duquel est appuyée une corne d'abondance. D'un côté de l'autel, un laboureur qui conduit sa charrue; de l'autre, un arbre, au haut duquel sont suspendues une bêche, une épée et une crosse réunies en faisceau. Sur l'autel, ces mots : AMOUR DE LA PATRIE. Exergue : OUVERTURE DES ÉTATS GENER. (*généraux*) A VERSAILLES, LE 4 MAI 1789. (Étain, 45m.)

N° 3.

Dans le champ : 27 AVRIL 1789. OUVERTURE DES ETATS GENERAUX A VERSAILLES. REGENERATION DE LA FRANCE.

℞. Dans le champ : VIVE LOUIS XVI, POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE. 1789. (Étain, 34m.)

L'ouverture des États-Généraux, remise définitivement au 5 mai, devait d'abord avoir lieu le 27 avril 1789. Cette pièce, qui, faite d'avance avec cette dernière date, n'a pas pu servir, est fort rare. Elle fut remplacée par une autre semblable avec la date du 4 mai. Nous la publions sous le n° 4, même planche.

N° 4.

Dans le champ : 4 MAI 1789. OUVERTURE DES ETATS GENERAUX A VERSAILLES. — REGENERATION DE LA FRANCE.

℞. Dans le champ : VIVE LOUIS XVI · POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE. 1789. (Étain, 34m.)

Variété de la pièce n° 3, même planche.

N° 5.

LE. ETAT. ON. COMMANCE. LE 3 MAY. (*Les États ont commencé le 3 mai*). Buste de Louis XVI à gauche; le champ semé d'étoiles et de fleurs-de-lis irrégulièrement placées.

℞. Dans le milieu du champ, un bras tenant en l'air une couronne. A gauche et à droite, quelques fleurs-de-lis irrégulièrement placées, et l'inscription suivante coupée en deux par le bras : LE TIR (*tiers*) ETAT LA SOUTIENDRA. VIVE LE ROY (*roi*) POUR LE BONNEUR (*bonheur*) DE SON PEUPLE. (Étain, 45m.)

Le 3 mai, les députés aux États-Généraux furent présentés au roi dans ses appartemens.

Afin de compléter la série numismatique de cette époque, nous publions cette pièce au trait seulement, d'après les gravures de Millin et

MÉDAILLES

DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE,

DEPUIS LA CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX JUSQU'A LA PROCLAMATION DU CONSULAT A VIE.

INTRODUCTION.

La révolution de 1789 a eu sur les destinées de l'humanité une influence désormais incontestable. Sociale, autant que politique, son action ne s'est pas bornée à la France seule; tous les peuples en ont successivement ressenti les effets; et si quelques uns n'ont pas pris une part également active aux évènemens qu'elle a engendrés, aucun du moins n'est resté étranger ou indifférent à cette régénération pour ainsi dire universelle.

C'est pour satisfaire à la fois et au goût des amateurs et aux besoins de cette insatiable curiosité contemporaine, que nous avons cru devoir faire entrer dans la suite de nos publications les monumens numismatiques de la période de dix années, comprise depuis l'ouverture des États-Généraux (5 mai 1789) jusqu'à l'établissement du gouvernement consulaire (18 brumaire an VIII, 9 novembre 1799). Plus tard, nous publierons également ceux du consulat et de l'empire.

Nous n'avons point à examiner ici l'influence que le mouvement de 1789 a pu avoir sur les arts en général; mais, nous bornant seulement à l'art de la gravure des médailles, nous ne méconnaîtrons pas que si, sous le régime impérial, il a fait en France de remarquables progrès, il n'en a pas été de même sous le régime qui l'a précédé. Parmi les médailles de cette époque, nous en convenons, il en est beaucoup d'informes et de grossières : ce qui explique le petit nombre de collections qui les ont recueillies, l'extrême rareté de certaines pièces, et le dédain pour ces œuvres imparfaites de quelques connaisseurs d'un goût sévère et d'un rigorisme exclusif.

Toutefois, une réprobation aussi absolue ne nous semble pas fondée. Dans cette série même, il existe plusieurs médailles remarquables par la pensée, comme par l'exécution : nous trouvons encore bien des noms estimés de graveurs qui soutiennent dignement une réputation depuis long-temps acquise, ou qui déjà préludent avec succès à leur future renommée. Ainsi, à côté des Augustin Dupré, des Benjamin Duvivier, des Nicolas-Marie Gatteaux, apparaissent leurs heureux émules, MM. Andrieu, Brenet, Droz, Galle, Gatteaux (Jacques-Edouard), Gayrard, Jouffroy, etc., etc. Grâce aux œuvres de ces artistes, cette série, même sous le rapport de l'art, n'est donc pas non plus dépourvue d'intérêt, comme, au premier aspect et sans examen, on serait tenté de le croire.

Mais, sous le rapport historique, l'intérêt qui s'y rattache est d'une tout autre importance. Vivant et animé comme dans les pamphlets et les journaux, comme dans les discussions parlementaires, l'esprit public de ces mémorables années renaît tout entier visible et palpable dans ces monumens. Avec quel admirable discernement surtout l'instinct populaire saisit chacune des occasions où ses intérêts sont en jeu! des phases nombreuses de cette crise, il n'en est pas une qui le trouve insensible et froid; l'ouverture des États-Généraux, la lutte des trois ordres, la fédération de 1790, l'acceptation de la constitution de 1791, la journée du 10 août 1792, puis après tant de douloureuses vicissitudes, les combats et les éclatantes victoires de nos armées; il a pour toutes ces grandes choses une puissante sympathie, comme une vive admiration pour toutes ces célébrités à des titres divers: Lafayette, Necker, Bailly, Mirabeau, Bonaparte.

Telles sont les considérations qui nous ont déterminés à publier la série dont nous faisons paraître aujourd'hui la première livraison.

Il nous reste à donner quelques explications sur l'exécution de cet ouvrage. Il en existe déjà deux sur le même sujet, l'un publié en 1806, *Histoire métallique de la révolution française*, par A.-L. Millin, 1 vol. in-4° avec 26 planches; l'autre, publié en 1826, *Histoire numismatique de la révolution française*, par M. Hennin, 1 vol. in-4°, avec 95 planches. Le premier, fort incomplet, ne renferme que 117 médailles assez mal gravées, inexactement décrites, imparfaitement expliquées et classées sans ordre ni méthode. Le second, qui comprend 923 pièces, se recommande à la fois par l'importance des recherches, l'exactitude des descriptions, la multitude des éclaircissemens historiques, en un mot par la conscience de l'exécution. L'abondance des détails et le luxe des commentaires y sont portés au point que le texte ne comporte pas moins de 88 feuilles d'impression. Cependant, malgré la supériorité marquée de celui-ci sur son devancier, beaucoup de pièces ont encore échappé aux laborieuses investigations de son auteur; et depuis qu'il a paru, plusieurs cabinets se sont enrichis d'une foule de médailles inédites dont le nombre s'élève à plus de cent. La bienveillance éclairée de leurs propriétaires les a mises à notre disposition; et parmi les collections dans lesquelles nous avons obtenu l'autorisation de puiser, nous nous faisons un devoir de citer, avec l'expression de notre vive gratitude, outre celle de M. Rollin,

la plus riche de toutes, celles de madame Sœhnée, de M. le colonel Maurin, de M. Lagrenée, juge au tribunal civil de Meaux, etc. Sous ce rapport, notre ouvrage, indépendamment de la reproduction par le procédé de M. Collas, présente donc un caractère vraiment neuf et original.

Comme nous nous proposons de consacrer une série particulière aux monnaies françaises, ainsi qu'aux médailles frappées dans les pays étrangers, à l'occasion d'évènemens auxquels la France a été plus ou moins directement mêlée, nous ne comprendrons point dans cette série les monnaies ou essais de monnaies, ni les médailles étrangères, à moins qu'elles n'aient rapport à des évènemens exclusivement français. A ces seules exceptions près, nous publions tous les monumens numismatiques, médailles, jetons, clichés, repoussés, décorations, essais, depuis l'ouverture des États-Généraux jusqu'à l'établissement du consulat.

Notre texte donne la description fidèle des pièces, en l'accompagnant de courts éclaircissemens historiques sur les faits et de brèves notices sur les personnages. Nous reproduisons par la gravure les variétés importantes de chaque pièce : celles qui le sont moins, nous nous bornons à les faire connaître dans le texte, de même que les légendes et les ornemens qui se trouvent parfois sur la tranche. Nous n'indiquons le métal que lorsque la pièce n'existe pas en plusieurs métaux.

Nous nous sommes attachés à suivre, autant que le permettait la disposition des planches, l'ordre chronologique, en classant chaque médaille à sa date, et, à défaut de date précise, à celle de l'évènement qu'elle rappelle, ou à la fin de l'année à laquelle elle paraît devoir appartenir.

Nota. *Notre gravure est la représentation fidèle des médailles. Ces monumens, dont un grand nombre est en plomb, sont dans un si mauvais état de conservation, que la plupart du temps les légendes et inscriptions sont illisibles. Beaucoup de ces pièces sont tellement défectueuses, que leur publication serait sans intérêt, si leur importance historique et la curiosité qu'elles excitent par leur imperfection même, ne nous faisait une loi de les publier.*

Le texte supplée au mauvais état des médailles en reproduisant les légendes et inscriptions, qui ne sont pas plus lisibles sur les originaux que sur nos gravures.

PLANCHE I.

N° 1.

REGENERATION DE LA FRANCE. Un génie porté sur des nuages tient sous le bras droit un écusson; de la main gauche il étend un caducée au-dessus d'un buste de Louis XVI placé sur un autel où sont inscrits ces mots : L'AMOUR DE LA PATRIE. D'un côté de l'autel, au-dessous du génie, un laboureur qui conduit sa charrue. De l'autre, une femme assise sur un ballot auprès duquel est appuyée une ancre, élève les mains vers le buste. On aperçoit dans le fond un petit vaisseau, voiles déployées. Exergue : OUVERTURE · DES · ÉTATS GENERAUX A VERSAILLES LE 4 MAY (*mai*) 1789.

Sans revers (Étain, 60m.) Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

L'ouverture des États-Généraux n'eut lieu que le 5 mai 1789. Le 4 mai, les députés se réunirent à Versailles, dans l'église Notre-Dame, et, de là, se rendirent processionnellement avec le roi, à onze heures du matin, à l'église Saint-Louis, où ils assistèrent à la messe du Saint-Esprit.

N° 2.

Une église : au milieu, le roi; à sa droite, deux députés du clergé; à sa gauche, un député du tiers-état, près duquel se tiennent deux députés de la noblesse, lui pose sur la tête une couronne. Exergue : VIVE LOUIS XVI POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE.

℞. REGENERATION DE LA FRANCE. Un génie, porté sur des nuages, tient sous le bras droit un écusson fleurdelisé; de la main gauche il pose une couronne sur le buste de Louis XVI placé sur un autel, près duquel est appuyée une corne d'abondance. D'un côté de l'autel, un laboureur qui conduit sa charrue; de l'autre, un arbre au haut duquel sont suspendues une bêche, une épée et une crosse réunies en faisceau. Sur l'autel, ces mots : AMOUR DE LA PATRIE. Exergue : OUVERTURE DES ETATS GENER. (*généraux*) A VERSAILLES, LE 4 MAI 1789.
(Étain, 45m.)

N° 3.

Dans le champ : 27 AVRIL 1789. OUVERTURE DES ETATS GENERAUX A VERSAILLES. REGENERATION DE LA FRANCE.

℞. Dans le champ : VIVE LOUIS XVI, POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE. 1789. (Étain, 34m.)

L'ouverture des États-Généraux, remise définitivement au 5 mai, devait d'abord avoir lieu le 27 avril 1789. Cette pièce, qui, faite d'avance avec cette dernière date, n'a pas pu servir, est fort rare. Elle fut remplacée par une autre semblable avec la date du 4 mai. Nous la publions sous le n° 4, même planche.

N° 4.

Dans le champ : 4 MAI 1789. OUVERTURE DES ETATS GENERAUX A VERSAILLES. — REGENERATION DE LA FRANCE.

℞. Dans le champ : VIVE LOUIS XVI · POUR LE BONHEUR DE SON PEUPLE. 1789. (Étain, 34m.)

Variété de la pièce n° 3, même planche.

N° 5.

LE . ETAT . ON . COMMANCE . LE 3 MAY (*les états ont commencé le* 3 *mai*). Buste de Louis XVI à gauche; le champ semé d'étoiles et de fleurs-de-lis irrégulièrement placées.

℞. Dans le milieu du champ, un bras tenant en l'air une couronne. A gauche et à droite, quelques fleurs-de-lis irrégulièrement placées, et l'inscription suivante coupée en deux par le bras : LE TIR (*tiers*) ETAT LA SOUTIENDRA. VIVE LE ROY (*roi*) POUR LE BONNEUR (*bonheur*) DE SON PEUPLE. (Étain, 45m.)

Le 3 mai, les députés aux États-Généraux furent présentés au roi dans ses appartemens.

Afin de compléter la série numismatique de cette époque, nous publions cette pièce au trait seulement, d'après les gravures de Millin et

Hennin, parce que nous n'avons pu nous la procurer dans aucune des collections mises à notre disposition, et qui cependant sont les plus riches que l'on connaisse en ce genre.

Louis XVI, né à Versailles le 23 août 1754, était le second fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Joséphine de Saxe. Il reçut en naissant le nom de duc de Berry, devint dauphin par la mort de son père, le 20 décembre 1765, épousa le 16 mai 1770 Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, fille de l'impératrice Marie-Thérèse, et succéda à son aïeul Louis XV, le 10 mai 1774. Les années de son règne qui précédèrent 1789 avaient été signalées par des réformes importantes : la suppression des corvées, celle des restes de la servitude dans les domaines du roi, l'abolition de la torture, l'état civil accordé aux protestans, la publication du compte-rendu, les administrations provinciales, etc., etc.

N° 6.

Avers semblable à celui du n° précédent.

℞. QUADRUBLE (*quadruple*) DE FRANCE, 96 (*pour* 96 *livres*), 1788. Les mots de la légende sont séparés par des fleurs-de-lis. Dans le champ, les écussons de France et de Navarre, surmontés de la couronne royale, sur laquelle, un peu à droite, est posé un petit oiseau : autour des écussons, une chaîne qui n'est pas fermée et dont les anneaux sont séparés dans quelques endroits. Un autre petit oiseau est posé au-dessous des écussons, sur la partie inférieure de la chaîne. (Étain, 45m.)

Comme il n'existait pas alors en France de monnaie de 96 livres, il est probable que le revers de cette pièce est un essai de monnaie projeté en 1788. Pour le publier, l'auteur aura profité de la circonstance de l'ouverture des états-généraux que rappelle la légende de l'avers.

Les motifs que nous expliquons au n° précédent nous ont obligés de donner aussi cette pièce au trait seulement.

N° 7.

Le char de l'État, à quatre roues, sans caisse et formé de ressorts dont les courbes entrelacées se terminent par une feuille d'acanthe arrondie à l'extrémité, roule sur un chemin jonché de feuilles et bordé d'arbres. Un ecclésiastique, assis sur le siége placé au-dessus de l'avant-train, sert de cocher : de la main gauche il tient un fouet, et de la droite, les rênes auxquelles est attelé un hibou. Sur le train de derrière, un paysan debout, la bêche sur l'épaule, s'appuie de la main droite sur un écusson aux armes de France, surmonté de la couronne royale. Entre l'avant et l'arrière-train, s'élève une espèce de pavois reposant sur des ressorts qui partent de l'un et l'autre train sur ce pavois d'où retombe une guirlande de lauriers, est assis un guerrier, la tête couverte d'un casque à crinière flottante, l'épée au côté et s'appuyant de la main gauche sur un bâton. Exergue : DEPART DES TROIS ORDRES POUR VERSAILLES. Au-dessous, trois fleurons. (Étain, 77m.)

Sans revers.

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8.

LUD. STAN. XAVER. DUX ANDEGAV. (*Ludovicus Stanislaus Xavierus dux Andegavensis*). — *Louis Stanislas Xavier, duc d'Anjou.* Buste habillé, à gauche. Au-dessous : DUVIV. (*Duvivier*).

R. CHARLES FELIX CLAVEAU ECUYER MAIRE, 1789. Armes d'Anjou. (30m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Louis-Stanislas-Xavier, frère puîné de Louis XVI, né à Versailles, le 12 novembre 1755, reçut en naissant le nom de *comte de Provence*, et prit le titre de *Monsieur* à l'avènement de Louis XVI au trône.

M. Duvivier (Pierre-Simon-Benjamin), né à Paris, le 5 novembre 1730, a gravé un grand nombre de médailles pendant les premières années du règne de Louis XVI, et entre autres portraits d'hommes célèbres, dont la numismatique lui est redevable, on distingue ceux de Washington, de l'abbé Barthélemy, de Necker, de Bailly, de Lafayette. Graveur-général des monnaies jusqu'en 1793, l'académie des beaux-arts de l'institut de France lui accorda, dans un âge fort avancé, une place dans sa section de gravure, où, après sa mort, arrivée le 10 juin 1819, il fut remplacé par M. Galle aîné.

PLANCHE II.

N° 1.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. Tête de Louis XVI couronnée de chêne, à droite. Sur le bord du cou, DUVIVIER 1790.

℞. Dans le champ : DONNE A JEAN Bte (*Baptiste*) MURGET, CAVer AU Rnt Ral (*cavalier au régiment royal*) ROUSILLON, QUI BRAVANT DEUX FOIS LA MORT, A SAUVÉ LA VIE A UNE CITOIENNE (*citoyenne*) DE TOURS, 1789. (42m.)

Le 17 mai 1789, Murget sauva la vie à un nommé Lesuire, à sa femme et à son fils, qui, précipités avec leur cabriolet dans la Loire, à l'issue du pont de Tours, allaient se noyer sous des bateaux. L'inscription du revers de cette médaille rappelle donc inexactement le trait de courage et d'humanité de ce soldat qui sauva, non pas une, mais trois personnes. Cette médaille fut frappée par ordre du gouvernement pour être remise à Murget. Elle a été publiée avec une autre tête qui est décrite sous le n° suivant.

N° 2.

LUD · XVI REX CHRISTIANISS. (*Ludovicus sextus decimus rex christianissimus.*) — *Louis seize, roi très chrétien.* Tête de Louis XVI, à droite. Au dessous : B. DUVIVIER. (*Benjamin.*)

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (42m.)

N° 3.

LUDOV. XVI. FRANC. ET NAVARRÆ REX. (*Ludovicus decimus sextus Franciæ, etc.*) *Louis seize, roi de France et de Navarre.* Tête de Louis XVI, à gauche; dessous : DUVIVIER F. (*fecit — a fait*).

℞. LEGI REGI QUE FIDELES. (*Fidèles à la loi et au roi.*) Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier, ces mots : CONVENTUS NOBILIUM PARISIENSIUM. (*Assemblée des nobles de Paris.*) Dessous la couronne : LUTETIÆ, MAIO MDCCLXXXIX. (*A Paris, mai* 1789.) (42m.)

(Le revers de cette médaille a été frappé avec une tête différente que nous publions sous le n° suivant.)

L'assemblée de la noblesse de la généralité de Paris, qui tint ses séances à l'église de l'Oratoire, s'ouvrit le 26 avril 1789, et dura une partie du mois de mai. L'exécution de cette médaille fut arrêtée par cette assemblée elle-même à la fin de sa session.

N° 4.

LUD. XVI, REX CHRISTIANISS. (*Ludovicus decimus sextus, rex christianissimus.*) — *Louis seize, roi très chrétien.* Buste de Louis XVI, à droite, en grand costume, avec l'ordre du Saint-Esprit autour du cou. Dessous : GATTEAUX.

Revers semblable à celui du n° précédent. (42m.)

M. Gatteaux (Nicolas Marie), né le 2 août 1751, et décédé à Paris le 24 juin 1832, obtint quelques années avant la révolution le brevet de graveur des médailles du roi, et fut après la révolution chargé d'exécuter les différens sujets réclamés par le service des administrations publiques. C'est à lui que l'art est redevable de l'invention des

procédés mis en usage pour la fabrication des assignats, des billets de loterie et des effets de commerce, ainsi que de la presse mécanique, qui appose d'un même coup le timbre sec et le timbre humide ou à l'encre. Il a composé et exécuté un grand nombre de médailles qui représentent les portraits de personnages célèbres de la fin du 18e siècle, ou qui retracent le souvenir d'évènemens remarquables de l'histoire d'Amérique et du règne de Louis XVI, entre autres l'*abandon des priviléges*, à la séance de l'assemblée du 4 août 1789.

N° 5.

L.·. (*Loge*) DES AMIS DE LA PAIX. Minerve assise, tenant une branche d'olivier d'une main, s'appuie de l'autre sur un bouclier où rayonne une étoile; à ses pieds, un niveau. Exergue : NAR .·. F · (*Nar... fecit.*)

℞. O.·. (*Orient*) DE PARIS 22e J. (*jour*) DU 4e MOIS 5789. Un écusson entouré d'un manteau d'hermine, surmonté d'une couronne à pointes. Au milieu, un compas et une équerre. (29m.)

Les lettres NAR, sont les initiales du nom du graveur qui n'est pas connu, et que M. Hennin suppose avoir pu s'appeler Narbonne.

Les francs-maçons datant de l'âge du monde, et l'année maçonnique commençant au 1er mars, le 22e jour du 4e mois 5789 correspond au 22 juin 1789, époque où cette loge a probablement été installée.

N° 6.

Variété de la pièce précédente à l'avers seulement. Près du niveau, un maillet qui ne se trouve pas dans le premier jeton. La légende est plus rapprochée du bord, et les lettres de l'exergue sont beaucoup plus petites.

Le revers est semblable à celui du n° 5. (29m.)

N° 7.

Salle des Etats-Généraux. Au milieu, le roi, en grand costume, chapeau à panache sur la tête, le sceptre dans la main droite, est assis sur un trône élevé de trois marches, à fond semé de fleurs-de-lis, et orné de son chiffre deux L entrelacées. De chaque côté du trône, au fond de la salle, deux grandes croisées. A la droite du roi, les députés du clergé assis jusque sur les marches du trône; à sa gauche, les députés de la noblesse assis de même. Un peu en avant de ces derniers, un ministre, assis près d'une table, tient à la main un papier qu'il semble lire. Au-dessous des marches du trône, des fleurons au milieu desquels est un écusson fleurdelisé. En face du roi, dans le bas de la salle, sur deux rangées, les députés du tiers-état. Exergue : ETATS GENERAUX TENUS A VERSAILLES LE 5 MAI 1789.

Sans revers. (Étain 76m.)

Cliché *inédit*. Cabinet de madame Sœhnée.

La première séance des États-Généraux eut lieu dans la salle dite *des Menus*, la plus vaste de celles qui existaient à Versailles, en dehors du château.

Après le discours du Roi, M. de *Barentin*, garde des sceaux, et M. *Necker*, directeur général des finances, firent chacun un discours, l'un sur les bienfaits politiques du règne de Louis XVI, l'autre sur la situation financière du royaume.

N° 8.

MORT DE MGR (*monseigneur*) LOUIS · JOSEPH · XAVIER · FRANÇOIS · DAUPHIN · DE FRANCE 1789. Un lit surmonté d'un rideau. Dans le lit, un jeune enfant dont la tête repose sur un oreiller. Derrière le lit, la mort élevant sa faux, que saisit et repousse de la main droite une femme drapée (*la France*) dont la tête porte une couronne. Au pied du lit, un globe terrestre. Exergue : NÉ · A · VERSAILLES · LE 22 OCTOBRE . 1781 · DECEDE LE 4 JUIN 1789.

℞. ETAT (*états*) GENERAUX · TENU · (*tenus*) EN FRANCE · SOUS LE REGNE DE LOUIS XVI EN LANNE (*l'année*) 1789. Au bas, VIVE MR (ici un fleuron) NECKER. Un paysan tourné à gauche, le genou gauche en terre, ayant derrière lui une bêche et à droite une ruche, porte à lui seul sur ses épaules la charge, sous laquelle il plie, du royaume de France, figuré par l'écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne royale. A la droite du paysan, un guerrier, l'épée au poing, étend la main gauche, qui tient une branche de laurier, derrière l'écusson, comme pour le soutenir. D'un autre côté, un évêque, en habits pontificaux, la crosse ornée d'une branche de chêne, soutient à peine le globe du bout de la main gauche. (Étain 51m.)

Cette médaille *inédite* est tirée du cabinet de M. Maurin. Il en existe une variété que nous publions sous le n° 2, planche III.

Louis-Joseph-Xavier François fut le premier fils de Louis XVI, qui eut deux autres enfans, Louis-Charles, *duc de Normandie*, né à Versailles le 27 mars 1785, devenu *dauphin* le 4 juin 1789, et Marie-Thérèse-Charlotte (Madame), née à Versailles le 19 décembre 1778. La naissance du premier dauphin avait été célébrée dans tout le royaume avec beaucoup de solennité : à Paris, la ville donna un banquet auquel le Roi assista avec sa famille.

PLANCHE III.

N° 1.

Buste à droite du général Lafayette en uniforme. Point de légende ni d'exergue.

Sans revers. (Bronze, 88m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Lafayette (Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert Mottier, marquis de), naquit à Chavaniac, en Auvergne, le 6 septembre 1757, d'une des plus anciennes familles de cette province. A seize ans, marié à la fille du duc d'Ayen, mademoiselle de Noailles, il alla, à dix-neuf ans, servir en qualité de volontaire la cause de l'indépendance américaine. Il se distingua dans cette guerre, devint l'ami de Washington, contribua au succès des armes des Américains, revint en France avec le grade de maréchal-de-camp, et fut reçu avec des transports d'admiration. Nommé député aux États-Généraux par la noblesse d'Auvergne, ce fut lui qui proposa dans l'assemblée nationale la déclaration des droits de l'homme. Le 15 juillet 1789, la commune de Paris l'appela au commandement général de la milice parisienne qui prit bientôt le nom de garde nationale. On connaît sa participation aux principaux évènemens de la révolution de 1789, sa longue captivité dans les prisons de la coalition, sa délivrance due aux premières victoires du général Bonaparte, sa retraite à Lagrange sous le gouvernement impérial, sa réapparition sur la scène politique en 1815, son opposition pendant la restauration, son voyage triomphal aux Etats-Unis en 1824, enfin sa conduite à la révolution de 1830, qui le plaça de nouveau à la tête de la garde nationale. Décédé à Paris le 20 mai 1834, il a été enterré dans un cimetière particulier, à Picpus, à côté de l'épouse dont le dévouement était allé partager sa captivité à Olmutz.

N° 2.

LA · RE · UNION · DE · (*des*) TROIS · ORDRES · FAIT · (*faite*) A VERSAILLE · (*Versailles*) EN · 1789. La couronne de France est posée sur un autel orné de trois fleurs-de-lis. Derrière l'autel, un député de la noblesse, l'épée au côté; à gauche, un député du clergé, avec le manteau et la calotte; à droite, un député du tiers-état en habit bourgeois. Ils étendent tous les trois la main vers la couronne comme pour prêter serment.

R/. Sous un petit fleuron, dans le champ : LES · TROIS · ORDRES · REUNIS · NOUS · FAITS · (*font*) ESPERER · LE · BONEUR · (*bonheur*) DE LA FRANSE (*France*). Au-dessous, un grand fleuron et deux branches d'olivier. (Étain, 47m.)

N° 3.

NORT (*mort*) DE M. LOUIS JOSEPH : XAVIER : FRANÇOIS DAUPHIN : DE FRANCE. 1789. Avers semblable à celui du n° 8, planche II. Exergue : NE · A · VLES (*né à Versailles*) LE 11 XBRE. DECEDE LE 4 JUIN.

R/. ETAT (*États*) GENERAUX TENU (*tenus*) EN FRANCE SOUS : 1789 : LE REGNE · DE LOUIS XVI EN LANE (*l'année*). REKCEN M EVIV (*Vive M. Necker*). Cette légende, placée entre deux filets, dont l'inscription irrégulière est en caractères très inégaux, et dont les trois derniers mots sont à rebours, est, sauf cette différence, la même que celle, mieux exécutée, du n° 8, planche II. (Étain, 51m.)

Le sujet est semblable à celui du n° 8, planche II.

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Il est présumable que cette médaille a précédé la première, à laquelle elle aura servi d'essai : ce qui justifie cette conjecture, c'est le mauvais état des légendes, et l'erreur de date à l'exergue de l'avers, où la naissance du premier dauphin est indiquée au 11 décembre, sans mention de l'année, tandis qu'il était né le 22 octobre 1789.

N. 4.

Une croix de Malte, avec une fleur-de-lis aux quatre angles. En sautoir, au travers de la croix, la main de justice et une épée surmontée du bonnet de la liberté. Sans inscription, ni revers. (Cuivre doré, 40m.)

Inédite. Cabinet de M. Maurin.

Cette médaille-décoration, qui a une bélière, a dû servir à quelque huissier ou appariteur d'une commanderie de Malte. Il est présumable que l'épée aura été substituée au sceptre, qui devait exister originairement.

N° 5.

Avers semblable au revers de la médaille n° 3, même planche, mais sans légende.

R/. LES · ESTAT · GX TENU : A · VL (*États-Généraux tenus à Versailles*) SOUS LOUIS : 16 LANNEE ·· 1789 : Dans le champ : LA FRANCE FIGURE (*figurée*) SOUS · UN · GLOBE · EST · SOUTENU · (*soutenue*) DU · PEUPLE · LES · DEUX · OR · AIDE (*ordres aident*) AU · PREMIE (*premier*) LA · RUCHE · FONT · LES · 3 · ORDRES · RÉUNIS. (Étain, 45m.)

Inédite. Cabinet de M. Maurin.

N° 6.

Buste à gauche de Bailly, en costume de député du tiers-état. Point de légende ni d'exergue.

Sans revers. (Bronze, 80m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Jean Sylvain Bailly, né à Paris le 15 septembre 1736, fils de Jacques Bailly, garde des tableaux du Louvre, se livra à l'étude des lettres, des sciences, et particulièrement de l'astronomie. Ses divers ouvrages, et surtout son Histoire de l'astronomie ancienne et moderne, le placèrent à un rang distingué parmi les savans de son temps. Il fut membre des trois académies, honneur qui, depuis Fontenelle, ne s'était renouvelé pour personne. Choisi le premier par les électeurs de Paris pour la députation aux Etats-Généraux, le premier appelé à présider l'assemblée, ces fonctions lui furent continuées après la constitution des communes en Assemblée nationale, qu'il présidait encore le 20 juin 1789, lorsque l'entrée de la salle des séances ayant été refusée aux députés, ils se réunirent au *Jeu de Paume* de Versailles. Nommé maire de Paris le 15 juillet 1789 par l'assemblée des électeurs, il en exerça les fonctions jusqu'au mois de novembre 1791. Vivant dans la retraite, près de Melun, il fut appelé en témoignage dans le procès de la reine, protesta contre l'accusation, et fut bientôt après traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 20 brumaire an 2 (10 novembre 1793). Son exécution eut lieu le lendemain; elle fut accompagnée des circonstances les plus douloureuses.

N° 7.

ETAT (*États*) GENERAUX · TENU · (*tenus*) EN FRANCE · SOUS LE REGNE DE LOUIS XVI EN LANE (*l'année*) 1789. En bas : VIVE M. NECKER. Avers semblable au revers du n° 3, même planche.

R/. Dans le champ, entouré d'une guirlande d'olivier : CY-DESOUS (*ci-dessous*) LA FRANCE · FIGUREE · SOUS UN GLOBE · SOUTENU · DU PEUPLE · LA NOBLESSE · ET LE CLERGÉ AIDE (*aident*) AU PREMIER · LA RUCHE REPRESENTE · LES TROIS ORDRES RÉUNIS · VIVE LE ROI ET . M. NECKER. (Étain, 51m.)

N° 8.

LE · ETAT · ON COMMANCE · LE 3 MAY (*Les Etats ont commencé le* 3 *mai.*) Buste habillé de Louis XVI à gauche : une étoile devant le cou et une autre derrière.

R/. DU · REGNE · DE · LOUIS · XVI · LE · 25 · DU · MOIS · DE · JUIN · 1789 · Un petit fleuron. Dans le champ : REUNION · DES TROIS ORDRE (*ordres*) TENUE A VERSAILLES · LE ROY (*roi*) Y ÉTANT M · C · G · E LE DUC DORLEANS · ET M. NEKER (*Necker*) VIVE LE ROY. (Étain, 45m.)

Les trois lettres M. C. G. n'ont pas été expliquées d'une manière satisfaisante par M. Hennin; il détruit lui-même la supposition qu'il fait, que ces lettres peuvent signifier, *monsieur le contrôleur général.* On doit croire plutôt qu'elles sont l'abréviation du mot *monseigneur*, la faute d'orthographe du C pour S n'ayant rien qui étonne sur une médaille aussi grossière que celle-ci. Quant à la dernière initiale E, elle compterait avec les trois autres dans le même mot, qui serait ainsi séparé en quatre : MonCeiGnEur. Ce qui rend plausible cette conjecture, tout hasardée qu'elle paraisse, c'est qu'aucun personnage n'était assez important pour être placé avant le duc d'Orléans, premier prince du sang.

C'est le 23, et non le 25 juin, que le roi tint séance royale, et c'est le 27 que, sur son invitation, la minorité du clergé et la majorité de la noblesse, se rendant dans la salle de l'Assemblée nationale, complétèrent la réunion des trois ordres.

PLANCHE IV.

N° 1.

Variété de l'avers des nos 5 et 7, planche III. Point de légende. Le paysan tourné à droite, le genou droit en terre, a la bêche devant lui, la ruche et le guerrier à sa gauche, l'évêque à sa droite.

R. LES ETATS GENERAUX · TENU · (*tenus*) EN FRANCE · SOUS LE REGNE · DE LOUIS XVI. Dans le champ : CY-DESOUS (*ci-dessous*) LA FRANCE FIGUREE PAR UN GLOBE SOUTENUE DU PEUPLE · LE CLERGE · ET LA NOBLESE AIDE (*noblesse aident*) AU PREMIER · LA RUCHE REPRESENTE · LES TROIS ORDRES RÉUNIES (*réunis*). (Étain, 51m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 2.

JE VEILLE POUR LA PATRIE. Des ruines et une tour renversée, sur laquelle un coq, les ailes déployées, tient de la patte droite une pique surmontée d'un bonnet de la liberté. Au-dessus du coq, un lion.

℞. Dans le champ entouré d'un cordon : LA COMMUNE DE PARIS AUX BRAVES DU XIV JUILL^T (*juillet*) 1789. (Fer, 36 ^m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La prise de la Bastille a été un des évènemens les plus décisifs du commencement de la révolution. Le premier anniversaire en fut célébré avec la plus grande solennité, en 1790, par la fédération générale ; et les années suivantes, jusque sous le consulat, des fêtes nationales furent consacrées à en rappeler le souvenir, indépendamment d'une foule de productions des arts dans tous les genres, et surtout de médailles.

N° 3.

Dans un cercle formé d'une guirlande de laurier, un lion placé sur un trophée de palmes, casque, cuirasse, drapeaux, tient de la patte droite une épée surmontée du bonnet de la liberté, et s'appuie de la gauche sur un cartel, où sont gravés en relief ces mots : A L. (*la*) GLOIRE D. FRANC (*des Français*) 14 JUILL. (*juillet*) 1789.

℞. Dans une couronne de chêne : VIVRE LIBRE OU MOURIR. (25 ^m.)

Il en existe une variété (Cabinet de M. Rollin), où le cartel diffère de celui-ci, et où l'inscription, au lieu d'être en relief, est en creux.

N° 4.

Couronne murale, entourée de deux branches de laurier, nouées à leur extrémité par des nœuds de rubans, et formant couronne. Au-dessus de la tour du milieu, un bonnet de la liberté. Dans l'intérieur de la couronne, cette inscription en creux : VIVRE LIBRE OU MOURIR. (Repoussé doré, 52^m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Cette décoration fut donnée aux vainqueurs de la Bastille non militaires, qui la portaient indifféremment attachée à la boutonnière par un ruban tricolore, ou fixée sur la poitrine comme la décoration des Invalides. Celle-ci a appartenu au nommé Claude Fournier, surnommé l'*Américain*, non pas pour être né à Saint-Domingue, comme le disent ses biographes, mais parce qu'il était propriétaire d'une habitation dans cette colonie. Né à Auzon, département de la Haute-Loire, en 1745, il fut un des plus fougueux agens de tous les mouvemens insurrectionnels de Paris pendant la révolution. Il avait même été accusé d'avoir fait massacrer à Versailles, le 9 septembre 1792, les prisonniers prévenus de haute trahison, qu'il avait été chargé d'aller chercher à Orléans : ce dont il se justifia pleinement. Il mourut à Paris en 1826.

N° 5.

A gauche un corps de bâtiment à trois étages, dont la grande porte ouverte forme un passage vers lequel se dirigent trois hommes emmenant un prisonnier. Sur le devant, des hommes armés chargent encore leurs fusils ou font feu. A terre gisent des cadavres et des chaînes rompues. Dans le fond plusieurs pelotons armés ; derrière eux, un parapet, des palissades et une rangée d'arbres ; à droite, sur le premier plan, une foule d'hommes en armes marchant en ordre : plus loin, deux pièces de canon dirigeant leur feu contre des soldats qui s'avancent sur un pont-levis abaissé. Les tours de la Bastille, au nombre de trois, sont couvertes de soldats et enveloppées de tourbillons de fumée. Un drapeau flotte sur celle qui est à gauche du pont, et du haut de laquelle tombe un homme. Une quatrième tour apparaît dans le lointain, surmontée d'une espèce de pavillon chinois. Exergue : PRISE · DE · LA · BASTILE · (*Bastille*) LE 14 JUILLET 1789.

Cliché *inédit*, sans revers. (Étain, 70^m.)

N° 6.

A gauche, l'extrémité d'un corps de bâtiment, et un corps entier de bâtiment avec deux rangs de quatre croisées chaque. Derrière, les tours de la Bastille couvertes de soldats, et enveloppées de tourbillons de fumée. Sur le devant, des hommes armés de faux, de fourches, de piques et de fusils, marchent vers un pont-levis abaissé dont les chaînes sont rompues. Au-dessus de la porte du pont, un écusson. Sous la porte, une foule armée. Point de légende ni d'exergue. (41^m.)

(Cette médaille est d'une très mauvaise conservation.)

Repoussé *inédit* sans revers. Cabinet de M. Rollin.

N° 7.

Décoration dont les quatre angles sont formés, celui d'en haut par un glaive et un sceptre ; celui de gauche, par une crosse et une flèche, que sépare une branche de chêne ; celui de droite, par un drapeau déployé, et un rateau ; celui d'en bas, par une lance et une bêche. Un nœud de rubans forme la bélière. Dans le champ émaillé d'azur, ces mots en lettres d'or : VIVRE LIBRE OU MOURIR. Sans revers. (Cuivre doré, 36^m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE V.

N° 1.

Un paysan debout, tourné à droite, ayant à ses pieds une bêche et une faux, porte à lui seul, sur les épaules, la charge, sous laquelle il plie, du royaume de France, figuré par l'écusson aux trois fleurs-de-lis surmonté de la couronne royale. A sa droite, un guerrier casqué et cuirassé porte la main gauche sur l'écusson sur lequel il semble s'appuyer. A sa gauche, un évêque, en habits pontificaux, tenant de la main droite une crosse, soutient à peine l'écusson du bout des doigts de la main gauche. Derrière le guerrier, près de la tranche, une branche de chêne.

Sans légende.

Le paysan, le guerrier et l'évêque représentent les trois ordres, le *tiers-état*, la *noblesse* et le *clergé*.

℞. Deux branches de lis réunies forment une couronne; au-dessus : 1789. Dans la couronne : LES TROIS ORDRES. Au dessous, un triangle, d'où sortent des rayons, est entouré de chiffres ainsi disposés : $\begin{smallmatrix} & 1 & \\ 3 & \triangle_{6} & 4 \\ 2 & 5 & 3 \end{smallmatrix}$. (Etain. 45m.)

Cette médaille fut faite à l'occasion de la réunion des trois ordres qui eut lieu le 27 juin 1789.

Le triangle et les chiffres qui l'entourent sont une allusion à la réunion des trois ordres et à l'égalité : ces chiffres combinés dans trois sens, et deux par deux en traversant le triangle, formant toujours, savoir, 1 et 5, 3 et 3, 4 et 2, le nombre 6 inscrit au centre.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Deux branches de lis réunies forment une couronne; au dessus : 1789. Dans la couronne : LES · TROIS ORDRES · REUNIS · A · LA · GLOIRE · DE · LA NATION. (Étain, 45m.)

N° 3.

Un paysan, tourné à gauche, le genou gauche en terre, ayant derrière lui une bêche et une ruche, porte à lui seul, sur les épaules, la charge, sous laquelle il plie, du royaume de France figuré par l'écusson aux trois fleurs-de-lis surmonté de la couronne royale. A sa droite, un guerrier, casqué et cuirassé, l'épée au poing, étend la main gauche derrière l'écusson comme pour le soutenir. De l'autre côté, un évêque, en habits pontificaux, la crosse ornée d'une branche de chêne, soutient à peine l'écusson du bout de la main gauche.

Sans légende.

℞. LES ETAT (*États*) GENERAUX TENU (*tenus*) EN ERANCE (*France*) SOUS LE REGNE DE LOUIS : XVI : 1789 : Dans le champ : CY-DESOUS (*ci-dessous*) LA FRANCE FIGURE SOUS : UN GLOBE : SOUTE : NUE DU PEUPLE · LE CLERGE ET LA NOBLESSE AIDE (*aident*) AU : PRENIER (*premier*) LA RUCHE REPRESENTE LES LROIS : (*trois*) ORDRES SEINUER (REUNIES - *réunis*) VIVE LE : ROY (*roi*). Étain, 45m.) Les lettres de la légende comme de l'inscription sont incorrectes et très irrégulièrement placées.

Inédite. Cabinet de M. Rollin, qui possède une variété, également *inédite*, de cette médaille. Dans le champ de celle que nous ne publions pas, l'inscription est précédée, coupée et terminée par un grand nombre de points, et les lettres du mot RÉUNIES ne sont pas à rebours comme dans celle ci-dessus décrite.

N° 4.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. LES · ETAT · (*États*) GENERAUX · TENU (*tenus*) A VERSAILLE · DU REGNE · DE · LOUIS XVI · Plusieurs fleurons, à la suite desquels : 1789. Dans le champ : CI DESOUS (*dessous*) LA FRANCE EN FORME DE GLOB (*globe*) SOUTENU (*soutenue*) DU PEUPL (*peuple*) LE CLERGE ET LA NOBLESSE AIDE (*aident*) AU PEUPLE LA RUCHE REPRESENTE · LES TROIS ORDRE REUNIES (*ordres réunis*) AU DEGIR (*desir*) DE LA FRANCE · VIVE LE ROY (*roi*). Au-dessous, plusieurs fleurons. (Etain, 43m.)

Il existe une *variété* de cette médaille. Dans la légende les mots, A VERSAILLE DU REGNE sont remplacés par ceux-ci : EN FRANCE SOUS LE REGNE. Dans l'inscription au milieu du champ, les mots EN FORME DE GLOB sont remplacés par ceux-ci : FIGURE : SOUS : L N .·. GLOBE : Les mots AU DEGIR DE LA FRANCE sont supprimés, et l'inscription tout entière est composée dans un ordre différent et plus régulier.

N° 5.

Deux branches d'olivier entrelacées; au milieu : LIBERTAS (*liberté.*)

℞. LES TROIS ORDRES REUNIS. Un temple rond à trois colonnes, au-dessus, un cœur enflammé; au-dessous, 1789. Pièce ovale. (27-22m.)

N° 6.

LABBE MAURY NE A VAUREAS LE 26 JUIN 1746. Buste à gauche en costume ecclésiastique, petit collet et rabat.

Sans revers. (Plomb, 31m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

MAURY (Jean Siffrein), naquit à Vaureas, dans l'ancien comtat Venaissin, le 26 juin 1746. Venu jeune à Paris, il entra dans les ordres, publia quelques ouvrages, devint bientôt le prédicateur à la mode, et, le 27 janvier 1785, remplaça à l'Académie française Lefranc de Pompignan. Nommé, en 1789, député du clergé par le bailliage de Péronne, il défendit la cause de la monarchie avec plus de talent que de prudence. Après la séparation de l'Assemblée constituante, il se rendit en Allemagne, puis à Rome, fut nommé en 1792 archevêque *in partibus* de Nice, assista à Francfort, en qualité d'ambassadeur de la Cour pontificale à l'élection de l'empereur François II; obtint à son retour l'évêché de Montefiascone et de Corneto, et fut fait cardinal en 1794. Rentré en France en 1806, aumônier dans la maison d'un prince de la famille impériale (Jérôme Napoléon), l'empereur lui confia, le 14 octobre 1810, l'administration du diocèse de Paris. A la chute du gouvernement impérial, en 1814, le cardinal Maury retourna à Rome. Enfermé six mois dans le château Saint-Ange, il passa de là dans une maison de Lazaristes, d'où il ne sortit au bout de six autres mois qu'après avoir donné sa démission du siége de Montefiascone et de Corneto. Il survécut à peine deux ans à sa réconciliation avec le pape. Une affection scorbutique l'emporta dans la nuit du 10 au 11 mai 1817. Ses ouvrages les plus remarquables sont un *Panégyrique de saint Augustin*, un *Panégyrique de saint Louis* et un *Essai sur l'éloquence de la chaire.*

N° 7.

Avers semblable à celui des médailles Nos 3 et 4, même planche; seulement on ne voit que deux des fleurs-de-lis de l'écusson de France.

℞. Dans une couronne : LES TROIS · ORDRES · REUNI · (*réunis*) EN 1789. (Etain, 42m.)

N° 8.

Une église : au milieu, le roi : à sa gauche, un député du tiers-état, près duquel se tiennent deux députés de la noblesse, lui

pose sur la tête une couronne. A la droite du roi, deux députés du clergé. Exergue : LOUIS · XVI PERRE (*père*) DU PEUPLE.

℟. REGENERATION DE LA FRANCE LANNE (*l'année*) 1789. Ces mots sont séparés par des fleurons. Dans le champ : A LOUIS · XVI · PERE DES · FRANÇAIS · ET · ROY · (*roi*) D'UN · PEUPLE LIBRE. (Étain, 45^{m}.)

L'avers de cette médaille est le même que celui du numéro 2, planche I.

N° 9.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. REGENERATION DE · LA · FRANCE. Un génie porté sur des nuages tient sous le bras droit un écusson fleurdelisé : de la main gauche, il pose une couronne sur un buste de Louis XVI placé sur un autel, près duquel est appuyée une corne d'abondance. D'un côté de l'autel, un laboureur qui conduit sa charrue : de l'autre, un arbre au haut duquel sont suspendues une bêche, une épée et une crosse réunies en faisceau ; sur l'autel ces mots : AMOUR DE LA PATRIE. Exergue : LAN 1789. (Étain, 45^{m}.)

Le revers de cette médaille est le même que celui du n° 2, planche I, à l'exception de la légende de l'exergue qui, au lieu des mots LAN 1789, porte ceux-ci : OUVERTURE DES ETATS-GENER. A VERSAILLES LE 4 MAI 1789.

PLANCHE VI.

N° 1

A gauche, dans le fond, les tours de la Bastille, sur lesquelles flotte un drapeau, sont couvertes de soldats. A droite, deux bâtimens d'où s'échappent des flammes. Sur le devant, une foule d'hommes armés, parmi lesquels on voit des gardes françaises et des canonniers à leurs pièces faisant feu contre la Bastille. Un groupe entraîne le gouverneur ; un cadavre gît à terre parmi des boulets. Exergue : PRISE DE LA BASTILLE ET DU GOUVERNEUR LE 14 JUILLET 1789.

Sans revers. (Étain, 75^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

LAUNEY (Bernard-René Jourdan de), né à Paris le 9 avril 1740, à la Bastille, dont son père était gouverneur, fut lui-même, depuis 1776 jusqu'au 14 juillet 1789, gouverneur de cette prison d'Etat, bâtie en 1383. A l'attaque de la Bastille, il avait résolu de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, de mettre le feu aux poudres et de s'ensevelir sous les décombres de la forteresse. La Bastille prise, on le conduisait à l'Hôtel-de-Ville ; mais, victime de l'irritation populaire, il eut à subir en route toutes sortes de mauvais traitemens et trouva la mort entre l'arcade Saint-Jean et le perron de l'Hôtel-de-Ville.

N° 2.

Dans le fond, les tours de la Bastille, sur lesquelles flotte un drapeau, sont couvertes de soldats et de nuages de fumée. Les chaînes du pont-levis ont été rompues et l'on pénètre dans la forteresse. Sur le devant, des hommes armés, parmi lesquels on voit des gardes françaises divisées en deux groupes, tirent contre la Bastille. Trois pièces de canon. Des canonniers chargent l'une, font feu de l'autre et pointent la troisième. Plusieurs tas de boulets et un cadavre. Exergue : SIÉGE DE LA BASTILLE, PRISE EN DEUX HEURES ET DEMI DE TEMS PAR LES BOURGEOIS DE P^{S} (*Paris*) ET LES BRAVES GARDE (*gardes*) FRANÇOISES.

Sans revers. (Étain, 68^{m}.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3.

M. P. J. R. I. G. (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert*) MOTIER M^{QUIS} (*marquis*) DE LAFAYETTE NÉ LE 6 7BRE (*septembre*) 1757. Dans une couronne de chêne, buste à droite du général en uniforme. Au-dessous : 1790. Exergue : COMMANDANT DE LA GARDE NAT^{LE} (*nationale*) PARISIENNE EN 1789.

℟ LE G^{AL} (*général*) LAFAYETTE PASSANT EN REVUE LA G^{DE} N^{LE} (*garde nationale*) DE PARIS. 1789. Le général et son aide-de-camp à cheval devant une ligne de soldats qui portent armes. Au-dessus, porté sur des nuages, un génie tenant une pique surmonté du bonnet de la liberté, déploie un drapeau sur lequel on lit : VAINCRE OU MOURIR. Exergue : B. MONTAGNY. FECIT. (*a fait*) (52^{m}.)

On connaît trois graveurs du nom de Montagny.

N° 4.

La prise de la Bastille au moment où les assiégeans entraînent le gouverneur, M. de Launey. Exergue : PRISE DE LA BASTILLE ET DU GOUVERNEUR LE 14 JUILLET 1789.

Sans revers. (Étain, 62^{m}.)

(Nous n'avons pu nous procurer cette pièce que M. Hennin lui-même n'a publiée que d'après l'ouvrage de Millin.)

N° 5.

SIEGE DE LA BASTILLE. Pièce, à quelques différences près, semblable à celle du n° 2, même planche. Les assiégeans sont tous pêle-mêle, et auprès des canonniers se trouvent des tonneaux de poudre et plusieurs cadavres. Exergue : PRISE PAR LES CITOYENS DE LA VILLE DE PARIS LE 14 J^{UET} (*juillet*) 1789. Au-dessus de l'exergue, entre deux lignes : ANDRIEU. F. (*fecit, a fait*). — n° 1.

Sans revers. (Étain, 80^{m}.)

Cette pièce, gravée par Bertrand Andrieu, est la première d'une suite qu'il avait eu le projet de publier pour représenter les divers évènemens de la révolution ; mais il n'en publia que deux, celle-ci et celle qui est relative à l'arrivée du roi à Paris, le 6 octobre 1790.

Il y a deux *variétés* de cette pièce. Une des principales différences de celle que nous ne publions pas se remarque au bâtiment vers la droite, où l'on voit deux étages de croisées, à l'étage supérieur cinq croisées, à l'étage inférieur deux. Ici on n'aperçoit qu'un seul étage de trois croisées ; l'étage inférieur est caché par la fumée de l'artillerie.

N° 6.

SIEGE DE LA BASTILLE. Pièce, à de légères différences près, semblable à la précédente dont elle est une copie. Exergue : EPOQUE DU 14 JUILLIET (*juillet*) 1789 DEDIE (*dédié*) AUX PATRIOTES. (Étain, 80^{m}.)

PLANCHE VII.

N° 1.

Dans le fond, des hommes armés, parmi lesquels on en voit un portant une tête au bout d'une pique, marchent vers la Bastille dont les tours s'élèvent à droite. Devant eux, un homme portant également une tête au bout d'une pique, semble remplir les fonctions de tambour-major, et les exciter à le suivre. Sur le premier plan, un homme à demi couché, représentant le tiers-état, se soulève, arrachant de la main droite des chaî-

nes qui pendent de sa poitrine, et de la gauche saisit un faisceau d'armes. Auprès de lui, un militaire et un ecclésiastique lèvent les bras en signe d'étonnement et de frayeur, et s'enfuient. Exergue : MA FINTE IL ETOIT TEMS QUE JE ME REVEILLISE (*réveillasse*) CAR L'OPRÉSION (*l'oppression*) DE MES FERS ME DONIONS LE COCHEMAR. (*donnait le cauchemar.*)

Sans revers. (Étain, 80^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 2

CE PLOMB SCELLAIT LES ANNEAUX QUI ENCHAINAIENT LES VICTIMES DU DESPOTISME. RETRACE LEPOQUE DE LA LIBERTE CONQUISE L'AN PREMIER. Dans l'intérieur de cette légende : SIEGE DE LA BASTILLE. Pièce semblable à celle du n° 5, planche 6, dont elle est une copie. Exergue : DEDIE (*dédié*) AUX ELECTEURS DE 1789 PAR PALLOY PATRIOTE LORS DE LA RENDITI^{ON} (*reddition*) DE SON CMPTE (*compte*) A LA NATION.

Sans revers. (Étain, 82^{m}.)

Un papier collé derrière cette pièce même, ou souvent derrière un cadre qui la renferme, porte l'inscription suivante, dans le champ, sous un fleuron : *Offert au nom de la reconnaissance, du patriotisme et de la fraternité, à M. électeur de* 1789, *par le patriote Palloy; enregistré par nous secrétaire perpétuel de MM. les électeurs, le* 28 *janvier* 1792, *l'an* 4e *de la liberté : Liesse et Palloy, patriotes.* (La place laissée en blanc servait à inscrire le nom de l'électeur à qui la médaille était destinée.)

M. PALLOY (Pierre-François), né à Paris le 23 janvier 1755, fut chargé de la démolition de la Bastille. Des pierres et métaux provenant de ses débris, il fit des modèles de cet édifice et d'autres petits monumens, ainsi qu'un grand nombre de médailles qui trouveront place dans cette série, à leur date. La dernière pierre des derniers fondemens de la Bastille fut présentée à l'Assemblée nationale le 6 février 1790, par les volontaires de la Bastille. Parvenu au terme de ses travaux, le *patriote Palloy* (c'est le nom qu'il avait adopté et que lui donnent les écrits du temps), rendit publiquement, le 12 mars 1792, ses comptes au club électoral et des électeurs de 1789. A cette occasion, il offrit à chacun des électeurs la médaille ci-dessus décrite, en plomb provenant des débris de la Bastille, et représentant la prise de cette forteresse. M. Palloy, à qui l'Assemblée nationale accorda, le 11 mars 1792, à titre de récompense nationale, une portion des terrains qui formaient l'emplacement de la Bastille, et dont il n'a jamais été mis en possession, est depuis long-temps retiré à Sceaux, près de Paris, et n'a guère d'autre fortune que la pension attribuée par la loi du 26 avril 1833 aux vainqueurs de la Bastille.

N° 3.

Décoration en émail azur, entourée de deux branches d'olivier et de palmier en cuivre doré. Sur la plaque, la légende suivante en lettres argentées : CEST LUI QUI LE PREMIER LA VOTEE. Dans le milieu, on voit les deux côtés de la décoration des gardes françaises (n° 11, même planche), estampillés en cuivre doré sous émail. Entre ces deux losanges, en haut et en bas, deux fleurs-de-lis et les lettres D. C.

Sans revers. (Émail, 40 — 35^{m}.)

On fit dans le district du Sépulcre, peu de temps après la prise de la Bastille, la motion de donner une médaille pour marque distinctive à chaque soldat des gardes françaises qui avait servi la révolution. On verra à l'article du n° 10, même planche, la suite qui fut donnée à cette proposition. Il est possible, comme le conjecture M. Hennin, sans avoir à cet égard aucun renseignement précis, que la décoration ci-dessus décrite ait été portée par le membre du district du Sépulcre qui le premier demanda qu'une médaille fût donnée aux gardes françaises.

N° 4.

Un trophée composé de drapeaux, d'un canon, d'un bouclier, d'armes et de chaînes brisées. Sur le bouclier, placé au milieu : VAINQUEURS DE LA BASTILLE. Dans le centre du bouclier, sur des tours en partie renversées, est planté un bonnet de la liberté rayonnant, orné d'une cocarde. Au-dessus du bouclier, une couronne murale surmontée d'un coq.

Sans revers. (Étain, 33-29^{m}.)

Les brevets délivrés aux vainqueurs de la Bastille sont scellés de l'empreinte de cette pièce qui paraît avoir servi de cachet à l'association formée entre eux. Plusieurs décorés en portèrent aussi pendant quelque temps des épreuves en plomb; mais sans que cette espèce de décoration de fantaisie eût été votée par aucun corps constitué. (Voir l'article du n° 10, même planche).

N° 5.

Les tours de la Bastille, sur lesquelles flotte un drapeau. Des troupes défilent avec du canon et entrent dans la forteresse.

Sans revers. (Étain, 45^{m}.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, a été employée pour d'autres pièces décrites aux numéros suivans.

N° 6.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. M · G · R · LE · DUC · DORLEANS · BIEN · FECTEUR · (*Monseigneur le duc d'Orléans, bienfaiteur.*) Buste habillé à gauche. (Étain, 45^{m}.)

Cette médaille a ordinairement une bélière.

Louis-Philippe-Joseph duc D'ORLÉANS, premier prince du sang, naquit à Saint-Cloud, le 13 avril 1747. Député aux États-Généraux, il fit partie des membres de la noblesse qui se réunirent les premiers aux Communes le 25 juin 1789. Sa conduite dans les premiers momens de la révolution, lui valut une grande popularité ; ce qui explique pourquoi, dans cette pièce, son buste se trouve joint à la prise de la Bastille, dans laquelle il ne figura pas personnellement. On connaît la fin malheureuse de ce prince, qui périt à Paris le 6 novembre 1793.

N° 7.

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes.

℞. LA · PRISSE (*prise*) · DE · LA · BASTILLE · LE · 14 · JULLET (*juillet*) 1789 · Un cœur placé entre deux branches de laurier. Au-dessous, dans le champ : A LA GLOIRE · DE LA NASION (*nation*). Sous cette inscription, deux massues en sautoir et une hache. Cette médaille a souvent une bélière. (Étain, 45^{m})

N° 8.

Avers semblable à celui des trois médailles précédentes.

℞. A · LA · GLOIRE · DE · LA · NATION · FRANCAISE · LIBRE · Un cœur placé entre deux branches de laurier formant couronne au milieu. Au-dessous, dans le champ : LA · PRISE · DE · LA · BASTILLE · LE · 14 · JUILLET · Sous cette inscription, deux massues en sautoir et une hache séparent en deux le millésime : 17 89. Cette médaille a souvent une bélière. (Étain, 45^{m}.)

Il y a une *variété* de cette médaille, où le mot *Bastille*, de l'inscription dans le champ, est écrit ainsi : BASTILLES

N° 9.

Avers semblable à celui des quatre médailles précédentes.

Revers semblable à celui du n° 7, avec cette différence que les caractères de la légende et de l'inscription sont plus gros. (Étain, 45^{m}.)

Il y a une autre *variété* de la même pièce, où les mots de la légende autour du champ sont séparés par des points, et le cœur est plus petit.

N° 10.

IGNORANT · NE DATOS NEU QUISQUAM SERVIAT ENSES? (*Ignorent-ils que les armes ont été données pour se défendre contre l'esclavage?*) Une épée passée dans une couronne civique.

℞. LA LIBERTE CONQUISE LE 14 JUILLET 1789. En haut, un anneau auquel pendent deux chaînes brisées. Au-dessous, un cadenas ouvert avec des bouts de chaînes et deux boulets.

Médaille-décoration, en forme de losange. (Argent, 42-30m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 1er septembre 1789, sur la proposition du comité militaire et du commandant général de la garde nationale parisienne, les représentans de la commune arrêtèrent la forme et les légendes de la médaille destinée aux vainqueurs de la Bastille, telle qu'elle vient d'être décrite. Celle-ci n'a sans doute été qu'un essai; car la décoration qui fut distribuée et généralement portée est celle que nous donnons au numéro suivant. La légende latine, tirée de Lucain, Pharsale, liv. IV, v. 579, avec un léger changement,

Ignorant que datos, ne quisquam serviat, enses,

avait été proposée par le général Lafayette, ainsi qu'il l'a rappelé lui-même dans un discours prononcé à la chambre des députés le 27 mai 1820, sur un projet de loi relatif aux élections.

N° 11.

Avers et revers semblables à ceux de la décoration précédente, avec cette différence que celle-ci est plus petite, qu'elle a une bélière et un anneau. (Or, 31-21m.)

(Il y a sans doute plusieurs coins de cette médaille, car M. Rollin en possède quatre *variétés inédites*, où l'on remarque de légères différences.)

Cette médaille-décoration fut seule officiellement frappée et distribuée aux sous-officiers et soldats du régiment des gardes françaises qui s'étaient trouvés au siége de la Bastille, et à quelques officiers de l'état-major de la garde nationale parisienne. Elle se portait en or, suspendue à la boutonnière par un ruban tricolore. L'Assemblée nationale, par un décret du 19 juin 1790, accorda à chaque vainqueur de la Bastille un armement complet, un brevet d'honneur, le droit de porter une couronne murale appliquée sur le bras gauche ou sur la poitrine, une place distinguée à la prochaine fédération du 14 juillet, avec d'autres avantages; et par un autre décret du 6 janvier 1791, des gratifications et pensions, ainsi qu'à leurs veuves. Par un décret de la Convention nationale du 20 août 1793, la couronne murale fut remplacée par une médaille de la fédération du 10 août 1793. Une résolution du Conseil des Cinq-Cents, du 26 messidor an 5 (14 juillet 1797), convertie en loi par le Conseil des Anciens, le 27 messidor an 5 (15 juillet 1797), porte que les citoyens français vainqueurs de la Bastille au 14 juillet 1789, ont bien mérité de la patrie. Enfin, par une loi du 26 avril 1833, il a été accordé à chacun des vainqueurs de la Bastille qui justifierait de ce titre, une pension annuelle et viagère de deux cent cinquante francs.

PLANCHE VIII.

N° 1.

Assise sur des nuages, la France s'appuie du bras gauche sur l'écusson aux trois fleurs-de-lis, et tend la main droite à un homme en veste (*le tiers-état*), qui lui présente un rouleau de papier, sur lequel on lit : AU NOM DES PATIOTES (*patriotes*) QUI TON TOUJOU AIME (*t'ont toujours aimée*), DANS NOS TRESOR OUVERT (*trésors ouverts*) PUISE A TA VOLONTE. Sur une petite table placée devant lui est un coffre ouvert rempli de pièces de monnaie. Un guerrier, vêtu à l'antique (*la noblesse*), placé au-dessous de la France, fait mine de tirer son épée contre l'homme en veste : derrière lui, un évêque (*le clergé*), la crosse en main, retient le guerrier par son manteau. Dans le fond à droite, un abbé en manteau long, vu par le dos; à gauche, deux personnages dont l'un présente une bourse ouverte à la France. Près d'eux, une pyramide au milieu de laquelle est sculpté un buste de Louis XVI. Sur la base, ces mots : LAMOUR DE LA PATRI (*patrie*). A l'exergue, cette phrase que l'évêque semble adresser au guerrier : ARÊTE TON COUROU NOPRIME LE VICTIME (*arrête ton courroux, n'opprime les victimes*) REND TOI A SON EXEMPLE L'ACTION EST MAGNANIME. Sur deux des côtés de la pyramide, ces mots : THEVENON F. (*fecit*). — *a fait.*

Sans revers. (Étain, 75m.)

Cette pièce est une allégorie aux dispositions où se trouvait alors le pays, de s'imposer tous les sacrifices pécuniaires utiles à sa réforme sociale.

L'auteur de cette pièce, M. Thevenon, n'est connu que par un petit nombre de pièces du même genre.

N° 2.

La ville de Paris personnifiée. Elle tient d'une main un drapeau semé de fleurs-de-lis, avec un coq au milieu, et surmonté du bonnet de la liberté. Elle s'appuie sur un bouclier, au milieu duquel est un vaisseau, armes de la ville de Paris. Derrière, à droite, les tours de la Bastille qu'on démolit; et à gauche, des tentes. La ville de Paris est assise sur un trophée d'armes. Dans l'exergue, des chaînes brisées, et ces mots : A LA GLOIRE DE LA NATION FRANCAI. (*française*) — EPOQUE DE LA LIBERTÉ.

℞. Dans le champ : LEGISLATEURS CE METAL PROVIENT DES CHAINES DE NOTRE SERVITUDE QUE VOTRE SERMENT DU 20 JUIN A FAIT BRISER LE 14 JUILLET SUIVANT. — PAR PALLOY PATRIOTE. Cette médaille est formée par deux plaques de fer minces, frappées, et réunies par un cercle de cuivre auquel tient souvent un bélière. (37m.)

Frappée avec le fer provenant des débris de la Bastille, cette médaille, qui fait allusion aux premiers travaux de l'Assemblée nationale, fut offerte par M. Palloy à chacun de ses membres. Le serment du 20 juin 1789, rappelé ici comme ayant amené la prise de la Bastille, est celui qui fut prêté à la séance du Jeu de Paume à Versailles.

N° 3.

La ville de Paris personnifiée. Mêmes emblèmes qu'à l'avers de la médaille précédente. Dans l'exergue, des chaînes brisées, et ces mots sur une banderole : A LA GLOIRE IMMORTELLE DE LA NATION FRANÇAISE. Au-dessus de l'exergue : BRANCHE F. (*fecit*) — *a fait.* — 1789.

Sans revers. (Étain, 80m.)

N° 4.

Pièce semblable à la précédente, avec cette différence que sur le drapeau, où il ne reste que le coq, les fleurs-de-lis sont effacées, et que, sur le bouclier, les armes de la ville de Paris sont remplacées par une branche de laurier.

Sans revers. (Étain, 80m.)

N° 5.

Sept gardes nationaux rangés en bataille dans une place, à l'entrée d'une rue : devant eux, un canon. En haut, le soleil rayonnant; au-dessous, dans une banderole : VIVE LA LIBERTE. Dans l'exergue : VIVE LE ROY (*roi*).

℞. LES CŒURS LIBRE (*libres*) RÉUNIS. Dans une couronne de cœurs enflammés réunis par des guirlandes : VAINCRE OU

MOURIR POUR · LA · PATRIE · EST NOTRE SEUL (*seule*) ENVIE. Trois cœurs enflammés séparent en deux le millésime : 17 89. (Étain, 45m.)

Cette médaille doit avoir été faite à l'époque de la formation de la garde nationale.

N° 6.

Buste habillé de Mirabeau, à gauche.

Sans revers. (Bronze, 88m.)

MIRABEAU (*Honoré-Gabriel-Riquetti, comte de*) naquit au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749. Sa jeunesse agitée, ses querelles avec son père, son mariage, son aventure avec la marquise Le Monnier, les détentions qu'il eut à subir, et ses nombreux ouvrages avaient déjà appelé sur lui l'attention publique, lorsqu'il fut élu député du tiers-état d'Aix aux États-Généraux. On connaît sa réponse au marquis de Brézé, maître des cérémonies, qui, après la séance royale du 23 juin 1789, vint donner à l'Assemblée l'ordre de se séparer : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes.* » Mirabeau, dans sa carrière parlementaire si courte, mais si pleine, domina l'Assemblée nationale par la profondeur de son génie et la force de son éloquence. Il mourut le 2 avril 1791, après une maladie de peu de jours; sa mort produisit l'effet d'une grande calamité publique. Sur la proposition faite à l'Assemblée, qu'une députation serait envoyée aux funérailles de l'orateur : *Nous irons tous*, s'écria-t-on, et l'Assemblée décida qu'elle y assisterait en corps. Ces funérailles furent magnifiques.

N° 7.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, à l'exception de l'exergue, où on lit : ET LES DISTRICT. (*districts*).

℞. LES CŒURS REUNIS. Dans une couronne de cœurs enflammés réunis par des guirlandes : MOURIR POUR LA PATRIE VOILA NOTRE DEVOIR. Au-dessous sont trois cœurs enflammés, et plus bas : 1789. (Étain, 45m.)

Cette médaille paraît avoir eu la même destination que celle du n° 6, même planche.

N° 8.

LA LIBERTE A DETRUIT LE DESPOTISME. La liberté debout, tenant une pique surmontée du bonnet, et ayant près d'elle une massue, montre du doigt la Bastille qui s'écroule.

℞ CE METAL PROVIENT DES VERROUX DE LA BASTILLE. Un faisceau surmonté du bonnet de la liberté. Au bas, on lit : LUNION FAIT LA FORCE. (Fer, 40m.)

Cette médaille, formée comme celle du n° 2, même planche, a été faite par les soins de M. Palloy, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom.

Le revers de cette pièce se trouve quelquefois seul, fixé à une balle de plomb aplatie, provenant également des débris de la Bastille.

PLANCHE IX.

N° 1.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NÉ A PARIS LE XV SEPT. (*septembre*) MDCCXXXVI (1736). Buste habillé de Bailly à droite. Exergue : OFFERT A LA VILLE PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER.

℞. MÉRITE RECONNU. Dans le champ, entre une branche de chêne et une de laurier : MEMBRE DES TROIS ACADÉMIES FRANÇOISE, DES B. (*belles*) LETTRES ET DES SCIENCES, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 17 · JUIN, ÉLU D'UN VOEU UNANIME MAIRE DE PARIS LE 15 JUILLET 1789. (Étain, 32m.)

Cette médaille, qui a une bélière, paraît avoir été une copie de celle que nous publions sous le numéro suivant.

BAILLY fut nommé par acclamation maire de Paris, le 15 juillet 1789, par l'Assemblée des électeurs, et il en exerça les fonctions jusqu'au mois de novembre 1791.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module. (42m.)

Cette médaille a été gravée par *Benjamin Duvivier*, qui, à l'Assemblée générale des Représentans de la Commune de Paris, le 29 octobre 1789, après avoir rappelé la médaille de Necker gravée également par lui, (nous la publions planche X, n° 3), et qu'il avait offerte à l'Assemblée nationale dans le mois d'août précédent, annonça qu'il venait de terminer celle de Bailly, (nous la publions sous le présent numéro) et qu'il faisait don à la commune des coins de cette médaille. Il demanda en même temps la permission de graver aussi une médaille de Lafayette, que nous publions sous le numéro suivant, et de remettre au greffe de la ville les coins de ces trois médailles, après qu'elles auraient été frappées et répandues; ce que l'Assemblée autorisa.

N° 3.

M. P. J. R. I. G. (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert*) MOTIER (*Mottier*) MQUIS (*marquis*) DE LA FAYETTE NÉ LE 6 SEPT. (*septembre*) 1757. Buste à gauche de Lafayette, en uniforme de général. Exergue : OFFERT PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER A LA GARDE NATIONLE. (*nationale*).

℞. VENGEUR DE LA LIBERTÉ DANS LES DEUX MONDES. Dans le champ : MAJOR GÉNÉRAL DANS LES ARMÉES DES ÉTATS UNIS D'AMERIQE. (*d'Amérique*) MARESCHAL (*maréchal*) DE CAMP, VICE-PRÉSIDT. (*président*) DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 12 JUILLET, COMMANDANT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATION. PARISE. (*nationale parisienne*) LE 15 JUILLET 1789. (42m.)

Voir l'article de la médaille n° 2, même planche.

C'est par la commune de Paris que le général Lafayette fut nommé, le 15 juillet 1789, commandant général de la milice parisienne, qui ne tarda pas à prendre le nom de garde nationale.

N° 4.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS. Buste habillé de Louis XVI à droite. Exergue : VILLE DE PARIS. Sur le bord du bras. B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit — a fait*).

℞. ETABLISSEMENT DE LA MAIRIE DE PARIS. La ville de Paris, la tête tourrelée, tenant de la main droite un gouvernail et de la main gauche une pique surmontée du bonnet de la liberté, appuie le coude sur un autel orné d'un faisceau. Derrière elle, à sa droite, un vaisseau dont la proue est décorée de fleurs-de-lis; à sa gauche, dans le fond, des ouvriers élevant un édifice, des hommes du peuple traînant un char sur lequel est placé Bailly, et, sur le devant, une gerbe près d'une corne d'abondance d'où sortent des fruits; à ses pieds, des armes de toute espèce, un rouleau, un compas, et la balance de la justice. Exergue : J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY PREMIER MAIRE ÉLU LE 15 JUILLET 1789. Près du vaisseau, dans le champ : DUPRÉ F. (*fecit — a fait*). (Étain, 30m.)

Cette médaille, qui a une bélière, paraît avoir été une copie de celle que nous publions sous le numéro suivant.

MOURIR POUR · LA · PATRIE · EST NOTRE SEUL (*seule*) ENVIE. Trois cœurs enflammés séparent en deux le millésime : 17 89. (Étain, 45m.)

Cette médaille doit avoir été faite à l'époque de la formation de la garde nationale.

N° 6.

Buste habillé de Mirabeau, à gauche.

Sans revers. (Bronze, 88m.)

Mirabeau (*Honoré-Gabriel-Riquetti, comte de*) naquit au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749. Sa jeunesse agitée, ses querelles avec son père, son mariage, son aventure avec la marquise Le Monnier, les détentions qu'il eut à subir, et ses nombreux ouvrages avaient déjà appelé sur lui l'attention publique, lorsqu'il fut élu député du tiers-état d'Aix aux États-Généraux. On connaît sa réponse au marquis de Brézé, maître des cérémonies, qui, après la séance royale du 23 juin 1789, vint donner à l'Assemblée l'ordre de se séparer : « *Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes.* » Mirabeau, dans sa carrière parlementaire si courte, mais si pleine, domina l'Assemblée nationale par la profondeur de son génie et la force de son éloquence. Il mourut le 2 avril 1791, après une maladie de peu de jours; sa mort produisit l'effet d'une grande calamité publique. Sur la proposition faite à l'Assemblée, qu'une députation serait envoyée aux funérailles de l'orateur: *Nous irons tous*, s'écria-t-on, et l'Assemblée décida qu'elle y assisterait en corps. Ces funérailles furent magnifiques.

N° 7.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, à l'exception de l'exergue, où on lit : ET LES DISTRICT. (*districts*).

℞. LES COEURS REUNIS. Dans une couronne de cœurs enflammés réunis par des guirlandes : MOURIR POUR LA PATRIE VOILA NOTRE DEVOIR. Au-dessous sont trois cœurs enflammés, et plus bas : 1789. (Étain, 45m.)

Cette médaille paraît avoir eu la même destination que celle du n° 6, même planche.

N° 8.

LA LIBERTE A DETRUIT LE DESPOTISME. La liberté debout, tenant une pique surmontée du bonnet, et ayant près d'elle une massue, montre du doigt la Bastille qui s'écroule.

℞ CE METAL PROVIENT DES VERROUX DE LA BASTILLE. Un faisceau surmonté du bonnet de la liberté. Au bas, on lit : LUNION FAIT LA FORCE. (Fer, 40m.)

Cette médaille, formée comme celle du n° 2, même planche, a été faite par les soins de M. Palloy, quoiqu'il n'y ait pas mis son nom.

Le revers de cette pièce se trouve quelquefois seul, fixé à une balle de plomb aplatie, provenant également des débris de la Bastille.

PLANCHE IX.

N° 1.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NÉ A PARIS LE XV SEPT. (*septembre*) MDCCXXXVI (1736). Buste habillé de Bailly à droite. Exergue : OFFERT A LA VILLE PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER.

℞. MÉRITE RECONNU. Dans le champ, entre une branche de chêne et une de laurier : MEMBRE DES TROIS ACADÉMIES FRANÇOISE, DES B. (*belles*) LETTRES ET DES SCIENCES, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 17 · JUIN, ÉLU D'UN VOEU UNANIME MAIRE DE PARIS LE 15 JUILLET 1789. (Etain, 32m.)

Cette médaille, qui a une bélière, paraît avoir été une copie de celle que nous publions sous le numéro suivant.

Bailly fut nommé par acclamation maire de Paris, le 15 juillet 1789, par l'Assemblée des électeurs, et il en exerça les fonctions jusqu'au mois de novembre 1791.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module. (42m.)

Cette médaille a été gravée par *Benjamin Duvivier*, qui, à l'Assemblée générale des Représentans de la Commune de Paris, le 29 octobre 1789, après avoir rappelé la médaille de Necker gravée également par lui, (nous la publions planche X, n° 3), et qu'il avait offerte à l'Assemblée nationale dans le mois d'août précédent, annonça qu'il venait de terminer celle de Bailly, (nous la publions sous le présent numéro) et qu'il faisait don à la commune des coins de cette médaille. Il demanda en même temps la permission de graver aussi une médaille de Lafayette, que nous publions sous le numéro suivant, et de remettre au greffe de la ville les coins de ces trois médailles, après qu'elles auraient été frappées et répandues; ce que l'Assemblée autorisa.

N° 3.

M. P. J. R. I. G. (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert*) MOTIER (*Mottier*) MQUIS (*marquis*) DE LA FAYETTE NÉ LE 6 SEPT. (*septembre*) 1757. Buste à gauche de Lafayette, en uniforme de général. Exergue : OFFERT PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER A LA GARDE NATIONLE. (*nationale*).

℞. VENGEUR DE LA LIBERTÉ DANS LES DEUX MONDES. Dans le champ : MAJOR GÉNÉRAL DANS LES ARMÉES DES ÉTATS UNIS D'AMERIQE. (*d'Amérique*) MARESCHAL (*maréchal*) DE CAMP, VICE-PRÉSIDT. (*président*) DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 12 JUILLET, COMMANDANT GÉNÉRAL DE LA GARDE NATIONE. PARISE. (*nationale parisienne*) LE 15 JUILLET 1789. (42m.)

Voir l'article de la médaille n° 2, même planche.

C'est par la commune de Paris que le général Lafayette fut nommé, le 15 juillet 1789, commandant général de la milice parisienne, qui ne tarda pas à prendre le nom de garde nationale.

N° 4.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS. Buste habillé de Louis XVI à droite. Exergue : VILLE DE PARIS. Sur le bord du bras. B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit — a fait*).

℞. ETABLISSEMENT DE LA MAIRIE DE PARIS. La ville de Paris, la tête tourrelée, tenant de la main droite un gouvernail et de la main gauche une pique surmontée du bonnet de la liberté, appuie le coude sur un autel orné d'un faisceau. Derrière elle, à sa droite, un vaisseau dont la proue est décorée de fleurs-de-lis; à sa gauche, dans le fond, des ouvriers élevant un édifice, des hommes du peuple traînant un char sur lequel est placé Bailly, et, sur le devant, une gerbe près d'une corne d'abondance d'où sortent des fruits; à ses pieds, des armes de toute espèce, un rouleau, un compas, et la balance de la justice. Exergue : J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY PREMIER MAIRE ÉLU LE 15 JUILLET 1789. Près du vaisseau, dans le champ : DUPRÉ F. (*fecit — a fait*). (Étain, 30m.)

Cette médaille, qui a une bélière, paraît avoir été une copie de celle que nous publions sous le numéro suivant.

N° 5.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module. (53ᵐ.)

M. Augustin Dupré, qui a gravé le revers de cette médaille, avait également gravé une tête du roi pour servir à l'avers; mais ce coin ne fut pas employé, et la médaille fut frappée avec une autre tête du roi, gravée par Benjamin Duvivier.

N° 6.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS, PÈRE D'UN PEUPLE LIBRE. Buste du roi, ceint d'une couronne civique, à gauche. Exergue : ASSEMBLᴱ. (*assemblée*) DES ELECTˢ. (*électeurs*) DE PARIS LE ROI Y SEANT LE 17 JUILLET 1789. Sous le buste : DUVIVIER.

℟. Autour de la médaille : LIBERTÉ ASSURÉE. La Liberté, tenant de la main gauche la pique surmontée du bonnet, grave, de la main droite, avec un style, sur un obélisque, ces mots : JUILLET MDCCLXXXIX. (1789). Sur la base de l'obélisque, on lit : PRÉSIDENTS DES ELECTEURS J. (*Jacques*) DE LAVIGNE ET M. L. E. (*Médéric Louis Elie*) MOREAU DE Sᵀ. (*saint*) MERY. Exergue : DUVIV. (*Duvivier*). (46ᵐ.)

Cette médaille rappelle à la fois la venue du roi, le 17 juillet 1789, à l'Hôtel-de-Ville, où il reçut la cocarde nationale des mains de Bailly, les services des deux présidens des électeurs, et la dissolution de l'Assemblée, qui fit place à celle des représentans de la commune.

Moreau de Saint Méry (*Médéric-Louis-Élie*), né à la Martinique, le 13 janvier 1750, exerça plusieurs années les fonctions de Conseiller au conseil-supérieur de Saint-Domingue. Il était venu en France pour s'occuper d'un travail sur l'administration des colonies, quand la révolution éclata. Électeur de la ville de Paris, et président de l'Assemblée connue sous la dénomination des *électeurs de* 1789, ce fut lui qui en montrant le buste de Lafayette décida ses collègues à le nommer commandant général de la milice parisienne. Ce fut également lui qui harangua Louis XVI à l'Hôtel-de-Ville, le 17 juillet 1789, ainsi qu'à son arrivée à Paris, le 6 octobre suivant. Sa conduite noble et ferme dans cette assemblée fut récompensée par l'inscription de son nom sur la médaille ci-dessus décrite, hommage que ses collègues lui votèrent à l'unanimité. Député de la Martinique, en 1790, à l'Assemblée Constituante, il n'échappa à la proscription, en 1793, qu'en se réfugiant aux États-Unis; revint à Paris, après une absence de cinq années, et fut nommé historiographe de la marine par son ami l'amiral Bruix, alors ministre de ce département. Conseiller d'État en 1800, envoyé en 1801, comme Résident de France à Parme, chargé, l'année suivante, à la mort de l'Infant duc de Parme, de l'administration générale des États de Parme, Plaisance et Guastalla, privé en 1806 de ces importantes fonctions, il n'obtint qu'en 1812 une modique pension, suffisante à peine à ses besoins. Moreau de Saint-Méry est mort à Paris le 28 janvier 1819, laissant un assez grand nombre d'ouvrages publiés et inédits sur les colonies.

De Lavigne (*Jacques*), Président des Électeurs de 1789, en même temps que Moreau de Saint-Méry, ne paraît pas avoir joué depuis un rôle politique, et toutes nos recherches n'ont pu nous procurer sur son compte aucun renseignement.

N° 7.

LOUIS XVI PERE DES FRANÇAIS ET ROY (*roi*) D'UN PEUPLE LIBRE. Buste habillé du roi à droite. Dessous : 17 JUILLET.

℟. Deux trophées, l'un, à gauche, composé des attributs des ordres de la noblesse et du clergé, l'autre, à droite, de ceux du tiers-état. Dans le premier on remarque une armure, une épée, un casque; au-dessus, une crosse et un crucifix en sautoir, surmontés d'une mitre : dans le second, une charrue, une gerbe de blé, un globe, des livres, des compas, des équerres. Exergue : ÉTATS GÉNÉREAUX. (*généraux*) 1789. Médaille octogone. (31ᵐ.)

Lors de la venue de Louis XVI à l'Assemblée des électeurs de Paris, l'inscription qui se trouve autour de son buste sur cette médaille était placée sur le cadran de l'horloge de l'Hôtel-de-Ville.

N° 8.

Le bord de cette médaille représente un cadran, sur lequel on voit les indications des heures : III - VI - IX - XII. Trois fleurs-de-lis séparent chacune de ces indications. Dans le champ : A LOUIS XVI PÈRE DES FRANÇAIS ET ROI D'UN PEUPLE LIBRE.

℟. VIVE LE ROI. Trois fleurs-de-lis. VIVE LA NATION. Une fleur-de-lis. Dans le champ : HOTEL DE VILLE DE PARIS 17 JUILLET 1789. Pièce qui a ordinairement une bélière. (Étain, 45ᵐ.)

Cette médaille fut faite à la même occasion que la précédente.

PLANCHE X.

N° 1.

M. NECKER D. V. S. (*monsieur Necker. Duvivier sculpsit — a gravé*). Buste habillé de Neckèr, vu de trois quarts et tourné à droite.

Revers lisse. (41ᵐ.)

Cette pièce n'est pas terminée; elle a été frappée comme ébauche.

Necker (*Jacques*) naquit à Genève, le 30 septembre 1732. Envoyé jeune à Paris, et placé dans la maison de banque Vernet, il devint plus tard l'associé de la maison Thélusson, et fit en vingt années une fortune aussi brillante qu'honorable. Résident de la république de Genève à la cour de France, syndic de la compagnie des Indes Françaises, il défendit avec talent et courage, mais sans succès, l'existence de cette compagnie, écrivit sur le commerce des grains, et remporta en 1773 le prix proposé par l'Académie française pour l'éloge de Colbert. Appelé en 1776 aux fonctions de Directeur du Trésor, il devint l'année suivante Contrôleur-général, emploi dont il refusa le traitement. Sous son administration, le droit de main-morte dans les domaines royaux fut aboli, le fardeau de la taille allégé, et deux provinces, le Berry et le Rouergue, obtinrent l'établissement d'Assemblées Provinciales. La publication de son célèbre *Compte-rendu* signala au pays l'état prospère où cinq années lui avaient suffi pour placer les finances de la France. Brouillé avec Maurepas par suite d'intrigues, il donna en 1781 sa démission. En 1784 il publia son ouvrage sur *l'administration des finances*, dont quatre-vingt mille exemplaires se vendirent en peu de jours. Rappelé en 1788 au ministère, après qu'un arrêt du Conseil du 8 août de cette année eut prononcé la convocation des États-Généraux, et que les deux administrations de Calonne et de l'archevêque de Brienne eurent grevé le trésor public du déficit de cent onze millions, sa présence aux affaires fut signalée, comme la première fois, par de notables réformes et améliorations. Le plan que Necker avait proposé pour la séance royale du 23 juin 1789 ayant été modifié, il protesta contre ces modifications en n'assistant pas à ce *lit de justice* tenu dans une Assemblée Nationale comme on l'appelait déjà; et immédiatement après la séance, il envoya sa démission, qu'il retira presque aussitôt sur les instances générales. Le 11 juillet suivant, un ordre du roi lui enjoignit de donner sa démission et de s'éloigner sans éclat. Il obéit, et se retira à Bâle. Rappelé par suite des évènemens du 14 juillet et des jours suivans, son voyage de Bâle à Paris fut une marche triomphale. De retour à Versailles le 29 juillet, il reprit le ministère des finances et se rendit le 30 à Paris, où l'attendaient à l'Hôtel-de-Ville l'Assemblée générale des électeurs, et, sur la place, une foule immense, enivrée de son retour. Cet enthousiasme ne fut pas de longue durée. L'indécision de son caractère au milieu des graves évènemens qui se pressaient, le *veto suspensif* qu'il

proposa, la défense de quelques principes contraires aux idées du jour, et les attaques des membres influens du parti national comme du parti de la cour ne tardèrent pas à lui ravir sa popularité. Au mois de septembre 1790 il quitta de nouveau le ministère et Paris, pour n'y plus rentrer, et retourna en Suisse. Dans sa retraite, il a publié quelques ouvrages, et est mort à Coppet, le 9 avril 1804.

N° 2.

L'IMMORTEL NECKER. Buste habillé de Necker, vu de trois quarts et tourné à gauche. Dessous : 1789.

Sans revers. (38ᵐ.)

Cette médaille, comme les suivantes, se rapporte aux circonstances décrites dans l'article précédent. Le nombre de ces pièces prouve quel était à cette époque l'enthousiasme pour ce ministre.

N° 3.

JACQUES NECKER GENEVOIS NÉ EN OCTOBRE MDCCXXXII (1732). Buste habillé de Necker à gauche. Sur le bord du bras on lit : INSCIUM S. (*sculpsit*) DUVIVIER. (*Duvivier l'a gravé à son insu*).

℟. VOEU PUBLIC SATISFAIT. Dans une couronne de chêne, ces mots : ÉLEVÉ AU MINISTÈRE DES FINANCES EN OCTOBRE 1776, RAPPELLÉ (*rappelé*) EN AOUST (*août*) 1788 ET POUR LA IIIᴹᴱ (*troisième*) FOIS EN JUILLET 1789. Au-dessous de la couronne : OFFERT A LA NATION PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER. (42ᵐ.)

Ce n'est pas en octobre, comme le porte par erreur la légende de cette médaille, mais le 30 septembre 1732, que Necker est né.

Duvivier offrit cette médaille à l'Assemblée Nationale le 9 août 1789. On a vu à l'article de la médaille n° 2, planche IX, que l'Assemblée générale des Représentans de la Commune de Paris en accepta les coins, que Duvivier lui proposa de remettre au greffe de la Ville.

N° 4.

M. (*monsieur*) NECKER. Buste habillé de Necker à gauche. Sous le buste : D.

℟. JOUIS DE TA GLOIRE LES HOMMES COMMENCENT A TE CONNOITRE 1789. (33ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La lettre D sous le buste de l'avers est l'initiale du nom du graveur, qui n'est pas connu. Cette médaille paraît avoir été frappée en Angleterre.

N° 5.

NECKER JOUIS DE TA GLOIRE LES HOMMES COMMENCENT A TE CONNOITRE. Buste habillé de Necker, vu de trois quarts et tourné à droite.

Sans revers. (Repoussé. 37ᵐ.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 6.

· NECKER · MINISTRE DETAT · Buste habillé de Necker à gauche.

℟. QUE TOUT · LE PEUPLE · SOIT RECONNAISSANT · A · NEKER · (*Necker*) B · FAISANT (*bienfaisant*). En haut, dans une couronne de laurier : NEKER (*Necker*). Au-dessous, dans le champ : LE · CIEL · TA · CHOISI · POUR · LE PROTECTEUR DES · FRANÇAIS · CE · PEUPLE RECONOISANT (*reconnaissant*) COURONANT (*couronnant*) : TON NOM · ETERNISERA TES · BIENFAITS 1789. (Étain, 45ᵐ.)

Cette médaille, avec l'avers ci-dessus, est *inédite*. (Cabinet de madame Sœhnée.) Sur la *variété*, le mot *ministre* est placé devant la tête, au lieu d'être derrière, comme dans celle-ci.

N° 7.

NECKER MINISTRE <> DE · TAT · (*d'état*) EN · 1789. Buste habillé de Necker à gauche, semblable à celui de la médaille précédente, dans la légende de laquelle ne se trouvent pas comme ici, les mots : *en* 1789.

℟. PEUPLE · FIDELLE · (*fidèle*) SOIET (*soyez*) RECONNOISANT (*reconnaissant*) A · NEKER (*Necker*) BIENFAISANS (*bienfaisant*). Ici un fleuron. En haut, dans une couronne de laurier : NEKER (*Necker*) 17 89 séparé en deux par la couronne. Au-dessous, dans le champ : LE CIELLE TAT SOIGY (*le ciel t'a choisi*) POUR LE PROTECTEUR DES FRANCOIS · CE PEUPLE · RECONNOISANT (*reconnaissant*) COURONNAN · (*couronnant*) TON NOM · E+TERNYGE (*éternise*) TES BIENFAYT (*bienfaits*) VIVE · A · JAMAY (*jamais*) NEKER (*Necker*). (Étain, 45 .)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

L'avers est le même que celui du N° 6, planche XI.

N° 8.

MONSIEUR · NEKER (*Necker*) MINISTRE · DE · TAT (*d'état*). Buste habillé à gauche, semblable à celui qui se trouve aux médailles nᵒˢ 5 et 6, planche I, et 8, planche III, et qui doit représenter Louis XVI.

Revers semblable à celui de la médaille n° 6, même planche. (Étain 45ᵐ).

N° 9.

H.ᴱ G.ᴱᴸ MIRABEAU (*Honoré-Gabriel*) DÉPUTÉ DU TIERS-ÉTAT EN 1789. Buste habillé de Mirabeau à droite. Exergue : LES PRIVILÈGES PASSERONT OU LE PEUPLE EST IMMORTEL.

Sans revers. (68ᵐ.)

Cliché *inédit*. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

PLANCHE XI.

N° 1.

LIN IMMORTEL * NECKERZ T IN (*l'immortel Necker. T in*) Buste habillé de Necker à gauche.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ, une petite couronne; et au-dessous : LE PERE (ici un fleuron) DU PEUPLE. Un fleuron, et au-dessous : 1789. (Étain, 45ᵐ.)

M. Hennin explique les lettres T IN de l'avers, reproduites sur plusieurs autres médailles de Necker, comme pouvant signifier, la première, T, l'initiale du nom du graveur, qui n'est pas connu; les autres, IN, le commencement du mot *invenit, a composé*.

N° 2.

L'IMMORTEL NECKERC (*Necker*) T. IN. (*T...invenit — a composé.*) Buste habillé de Necker à gauche.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (Etain, 45ᵐ.)

N° 3.

Avers semblable à celui de la pièce n° 1, même planche.

℟. Les mots LE PERE DU PEUPLE sont en caractères plus petits; le fleuron après le mot *père* est tout différent; et le millésime 1789, au lieu d'être au-dessous du fleuron placé au

bas de l'inscription, est ainsi séparé au milieu par ce fleuron même : 17 89. (Étain, 45^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

L'IMMORTEL NECKERS (*Necker*). Buste habillé de Necker à gauche.

℞ Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ : LE PERE DU PEUPLE 1789. (Étain, 45^{m}.)

N° 5.

LOUIS XVI ROI DE FRANCE. Buste de Louis XVI en manteau royal à droite.

℞ J. (*Jacques*) NECKER. Buste habillé de Necker à gauche. (12^{m}.)

Cette médaille, qui ne porte pas de nom de graveur, est de Nicolas Marie *Gatteaux*.

N° 6.

NECKER MINISTRE DE · TAT · (*d'état*) EN · 1789. Buste habillé de Necker à gauche.

℞ Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ : NECKERS (*Necker*) PROTECTEUR · DE · LA · NATIONS. (*nation*) 1789. (Étain, 45^{m}.)

Nous publions au trait cette médaille, que nous n'avons pu nous procurer. L'avers est semblable à celui de la médaille n° 8, planche X.

N° 7.

1789 IMMORTEL NECKERS (*Necker*) T IN. (*T.... invenit — a composé.*) Buste habillé de Necker à gauche.

℞ Un paysan tourné à gauche, le genou gauche en terre, ayant derrière lui une bêche et une ruche, porte à lui seul, sur les épaules, la charge, sous laquelle il plie, du royaume de France, figuré par l'écusson aux trois fleurs-de-lis surmonté de la couronne royale. A sa droite, un guerrier casqué et cuirassé, l'épée au poing, étend la main gauche derrière l'écusson comme pour le soutenir. De l'autre côté, un évêque en habits pontificaux, la crosse ornée d'une branche de chêne, soutient à peine l'écusson du bout de la main gauche.

Sans légende. (Étain, 45^{m}.)

Nous publions au trait cette médaille, que nous n'avons pu nous procurer. Le revers est semblable à celui des médailles n°s 2 et 3, planche V.

N° 8.

LES DESIRS ACCOMPLIS. Buste habillé de Necker à droite. Dessous : NECKER. Sur le bord du bras : SPITS.

Sans revers. (Étain, 60 à 68^{m}.)

L'artiste qui a gravé cette médaille, SPITS, n'est pas connu.

Il existe une *variété inédite* de cette pièce (cabinet de M. Tabard); les cheveux qui tombent derrière le buste ne reviennent pas, comme ici, sous le bras, sous lequel ne se trouve pas le nom de *Spits*, et les broderies de l'habit, du collet et du jabot sont plus larges que dans la pièce que nous publions.

N° 9.

MONSIEUR · NECKER · MINISTRE · DE TAT · (*d'état*). Buste habillé de Necker à gauche.

℞ REGENERATION · DE · LA · FRANCE · DU · REGNE · DE · LOUIS · 16 · Dans le champ : · EN 1789 · PAR LA · BIEN · FAIGENSE · (*bienfaisance*) DU · GRAND · NECKER · LE . PROTECTEUR · DE · (*des*) FRANCAIS. Dessous, huit anneaux séparés au milieu par deux autres transversalement placés. (Étain, 45^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 10.

LUD. XVI GALL. REX ET LIB. RESTITVTOR. (*Ludovicus decimus-sextus Gallorum rex et libertatis restitutor. — Louis seize, roi des Français et restaurateur de la liberté.*) Buste de Louis XVI de trois-quarts à gauche, en habits royaux et coiffé d'un chapeau à plumes.

℞ PATRIÆ PATRES CONSCR. (*Conscripti*) LIBERTATIS VINDICES. (*Les pères conscrits (les sénateurs) vengeurs de la liberté de la patrie.*) A gauche, sur un socle élevé de trois marches, la France assise s'appuie sur un écusson aux trois fleurs-de-lis. Sa main droite tient trois flèches réunies en faisceau et surmontées du casque, de la mitre et du chapeau. De la main gauche elle attire à elle Necker, représenté en pied, vêtu en costume bourgeois, le chapeau rond sur la tête. Derrière eux, au milieu de la médaille, une colonne d'ordre corinthien au haut de laquelle rayonne la couronne royale. Autour du fût de la colonne serpente une guirlande sur laquelle sont inscrits ces mots : SAL. PVBL VNIC. LEX (*salus publica unica lex.—(Le salut public est l'unique loi).*—Exergue: NECKERO INCOMPARABILI RESTITUTO MDCCLXXXIX. (*à l'incomparable Necker replacé* 1789.) Au-dessus à gauche : H. (45^{m}).

M. Hennin attribue cette médaille au graveur Holtzhey, artiste peu connu d'Amsterdam, où elle paraît avoir été frappée.

PLANCHE XII.

N° 1.

M^{r} (*Monsieur*) NECKER LE VRAI PERE DU PEUPLE. Buste de Necker de face : à droite et à gauche, divers volumes portant les titres de quelques uns de ses ouvrages : COMPTE — DE L'IMPORTANCE DES OPINIONS RELIGI (*religieuses*) — DE L'ADMINISTRATION DES INANCES (*finances*) — 2e PARTIE. Deux branches de chêne, posées sur les volumes, s'élèvent de chaque côté du buste. Exergue : SUIVANT LE VOEU UNANIME DE TOUS LES BONS FRANCOIS IL A BIEN VOULU SE RECHARGER DU FARDEAU DE L'ETAT, LE 29 JUILLET 1789. Deux branches de palmier et de laurier en sautoir : au-dessus de l'exergue à gauche, J. J. P. G. (....)

℞ Sur une barre qui coupe horizontalement la médaille : EPOQUE A JAMAIS MEMORABLE. En haut : LIBERTÉ. Dessous, l'écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne royale. Entre cette couronne et le mot *Liberté*, le chapeau de Guillaume-Tell orné de plumes. A droite de l'écusson, un étendard portant ces mots : PAIX ET UNION; à gauche un autre étendard avec ces mots : SOUMIS QU'AUX LOIS. Derrière les étendards, deux branches de palmier au-dessus de la barre horizontale, TRIOMPHE COMPLET DU TIERS-ÉTAT. LES NOIRS ET PERFIDES PROJETS DE LA CABALE TIRANNIQUE (*tyrannique*) ANÉANTIS ET LE JOUG DESPOTIQUE ROMPU PAR LE COURAGE ET LA VERTU DU BRAVE PEUPLE FRANÇOIS. JUILLET 1789. Sur un socle, au-dessus de la barre, à droite : J. J. P. G. (.....) (Étain. 77^{m}.)

Cette médaille, où se trouve le chapeau de Guillaume Tell, paraît avoir été gravée en Suisse. Les initiales sont probablement celles du graveur, qui n'est pas connu.

N° 2.

LOUIS XVI RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ FRANÇAISE. Buste habillé de Louis XVI à droite. Dessous : B. (*Benjamin*) DUVIVIER S. (*sculpsit— a gravé*).

℞. ABANDON DE TOUS LES PRIVILÉGES. La salle de l'Assemblée Nationale à Versailles. Au milieu est un autel avec cette inscription : A LA PATRIE. Les députés des trois ordres y font serment d'abandonner tous les priviléges, dont les titres sont jetés au pied de l'autel. Exergue : ASSEMBLÉE NATIONALE IV AOUT MDCCLXXXIX (1789). Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATTEAUX. (64ᵐ.)

Dans la mémorable séance du 4 août au soir, l'Assemblée Nationale supprima, par acclamation, tous les priviléges, droits féodaux, droits casuels, droits de chasse, vénalité des charges, justices seigneuriales, etc., décréta l'égalité des impôts, et décerna au roi le titre de *Restaurateur de la liberté française*. Elle décida aussi, sur la proposition du duc de Liancourt, qu'une médaille serait frappée pour éterniser la mémoire de l'union sincère de tous les ordres, de l'abandon de tous les priviléges, et de l'ardent dévouement de tous les individus pour la prospérité et la paix publiques. C'est la médaille ci-dessus décrite dont le revers a été gravé par M. Nicolas-Marie Gatteaux, et qui, par le mérite de son exécution, est une des plus remarquables de cette époque.

N° 3.

Deux branches de chêne formant une couronne oblongue. Dans le champ : TRESOR DE LA VILLE SAUVÉ ET CONSERVÉ LE 5 OCTOBRE 1789.

℞. MAIRIE DE PARIS. L'écusson de la ville de Paris, surmonté du bonnet de la liberté et entouré de deux branches de chêne. En bas : DUPRÉ F. (*fecit — a fait*). Pièce ovale à bélière. (36 - 29ᵐ.)

Le 5 octobre 1789, l'Hôtel-de-Ville fut envahi par une troupe de femmes, sous le prétexte de vouloir demander au maire l'autorisation d'aller à Versailles. Pendant le tumulte, les portes de la caisse et du trésor furent brisées, plusieurs armoires forcées, et deux paquets enlevés, contenant chacun cent billets de caisse de mille livres. Un nommé Jean-François *Pic*, clerc de procureur, réussit à retirer des mains de ceux qui s'en étaient emparés un des deux paquets d'une valeur de cent mille livres. L'autre paquet fut également restitué, en trois envois successifs, sans que les auteurs de ces restitutions se soient fait connaître. Pour récompenser ceux qui s'étaient opposés au pillage du trésor et de la caisse de l'Hôtel-de-Ville, l'Assemblée des Représentans de la Commune de Paris arrêta qu'il leur serait donné un ruban aux couleurs de la Ville, sur lequel seraient brodés les mots qui forment l'inscription de l'avers de la médaille ci-dessus décrite. Ceux à qui ce ruban fut décerné firent sans doute frapper cette médaille à leurs frais, car elle ne fut pas votée par la Commune.

N° 4.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇOIS. Buste de Louis XVI à droite. Exergue : VILLE DE PARIS. Sur le bord du bras : B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit — a fait*).

℞. J'Y FERAI DESORMAIS MA DEMEURE HABITUELLE. Louis XVI conduit par une femme couronnée de tours, représentant la Ville de Paris, marche vers le Palais des Tuileries, devant lequel est rassemblée un foule nombreuse. Derrière le Roi, la Reine mène par la main le Prince Royal. Exergue : ARRIVÉE DU ROI A PARIS LE 6 · OCT. (*octobre*) 1789. Au-dessus de l'exergue : DUVIV. (*Duvivier*). (53ᵐ.)

Cette médaille fut gravée par ordre de la municipalité de Paris pour rappeler l'arrivée du roi à Paris.

Les évènemens des 5 et 6 octobre sont trop connus pour être reproduits ici. Une inquiétude générale s'était emparée de tous les esprits à la suite d'un repas donné par les gardes-du-corps le 1ᵉʳ octobre. Dans la journée du 5, la garde nationale de Paris se rendit à Versailles accompagnée d'une foule de peuple. La multitude réunie devant le château, cria : *Le roi à Paris!* Louis XVI se présenta au balcon : *Vous me demandez à Paris; j'irai, mais avec ma femme et mes enfans.* Le lendemain la famille royale arriva à Paris et établit sa demeure au château des Tuileries.

N° 5.

VILLE DE L'ORIENT (*Lorient*). Les armes de cette ville.

℞. Une couronne de chêne; au-dessous, dans le champ : AU BRAVE PICARD SOLDAT CITOYEN LE JUILLET MDCCLXXXIX (1789). Pièce octogone. (36ᵐ.)

Cette médaille fut frappée en l'honneur de Picard pour avoir sauvé la vie à des naufragés.

N° 6.

La couronne de France est posée sur un autel, sur le socle duquel est une bêche; une crosse et une épée sont placées en sautoir. Derrière l'autel un député du tiers-état en habit bourgeois; à gauche, un député du clergé en manteau, tenant la main du député du tiers-état; à droite, un député de la noblesse, l'épée au côté.

Sans légende, ni revers. (30ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 7.

C'EST ICY (*ici*) OU LES CHATS SE PEIGNENT. Trois chats dont l'un en tient entre ses pattes un autre renversé sur le dos.

Sans légende, ni revers. (28ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Cette pièce paraît avoir été une allégorie aux discussions qui ont précédé la réunion des trois ordres.

PLANCHE XIII.

N° 1.

LA NATION A CONQUIS SON ROI. Une multitude de peuple entoure la voiture qui a amené Louis XVI et sa famille de Versailles à Paris. Le cortége traverse la place de Louis XV, dont on voit la statue équestre. Exergue : ARRIVÉE DU ROI A PARIS LE 6 OCTOBRE 1789. Au-dessus de l'exergue, entre deux lignes, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit — a fait*); à droite : N° 2.

Sans revers. (Etain, 80^{m}.) Il existe des exemplaires de cette pièce coulés en métal de cloche.

Cette pièce, gravée par *Bertrand* Andrieu, est la deuxième d'une suite qu'il avait eu le projet de publier pour représenter les divers évènemens de la révolution; mais il n'en publia que deux, celle-ci, et celle qui est relative à la prise de la Bastille, et que nous avons publiée sous le n° 5, planche VI.

Les mots, *la nation a conquis son roi*, rappellent une phrase du discours adressé par Bailly, maire de Paris, le 17 juillet 1789, à Louis XVI, lorsqu'il se rendit à l'Hôtel-de-Ville : « Sire, j'apporte à Votre Majesté les » clefs de sa bonne ville de Paris. Ce sont les mêmes qui ont été pré» sentées à Henri IV; il avait reconquis son peuple : ici c'est le peuple qui » a reconquis son roi. »

N° 2.

ARRIVÉE DU ROI A PARIS. Même sujet que celui de la pièce précédente. Exergue : LE 6 OCTOBRE 1789. Au-dessus de l'exergue, entre deux lignes, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit— a fait*); à droite : N° 2.

Sans revers. (Etain. 80^{m}.)

Cette pièce est une *variété* de celle qui précède, dont le coin, destiné à frapper seulement des clichés, n'avait pas été trempé, et sur laquelle, à la légende, *La nation a conquis son roi*, Andrieu substitua ces mots : *Arrivée du roi à Paris*, en ne laissant à l'exergue que la date : *le* 6 *octobre* 1789.

N° 3.

Les armes de la ville de Paris, au bas de l'écusson, à droite : DV (*Duvivier*); au-dessous : VILLE DE PARIS.

℟. DONNÉE PAR LA COMMUNE DE PARIS. Dans le champ : AUX BONNES CITOIENNES (*citoyennes*) LE 8. OCT^{BRE} (*octobre*) 1789. Pièce octogone. (34^{m}.)

Le 8 octobre 1789, une députation des dames de la halle vint déclarer aux représentans de la Commune de Paris, qu'elles désapprouvaient les excès commis la veille à la halle aux farines, et qu'elles désavouaient les femmes qui, dans cette circonstance, avaient suivi les impulsions des ennemis du repos des bons citoyens. En considération de leur conduite et de leurs bonnes intentions, la Commune arrêta, le 11 octobre, qu'une médaille d'argent serait frappée aux frais de la Ville de Paris, et distribuée par le Maire aux dames nominativement désignées.

N° 4.

VILLE DE L'ORIENT (*Lorient*). Les armes de la ville.

℟ 2.^{E} BATAIL.^{ON} DE BASSIGNY REG.^{T} D'ART.^{IE} DES COLON.^{IES} DÉTACH^{NT} DU BATAIL^{ON} AUXIL.^{E} DES COL.^{ES} (*Deuxième bataillon de Bassigny, régiment d'artillerie des colonies, détachement du bataillon auxiliaire des colonies*). Dans le champ : POUR AVOIR DONNÉ A L'INDIGENT CE QUE VOTA LA RECONNAISSANCE POUR LEURS PLAISIRS. 3. 9.bre (*novembre*) 1789. Pièce octogone. (36^{m}.)

L'avers de cette médaille, dont le sujet est suffisamment expliqué par l'inscription, est semblable à celui que nous avons publié n° 5, planche XII.

N° 5.

Une place publique bordée de bâtimens dont toutes les fenêtres sont garnies de spectateurs et que sépare au milieu une rue à l'entrée de laquelle s'élève une lanterne. Sur la place défile processionnellement un cortége triomphal. En tête marchent deux pelotons de soldats : derrière eux, deux hommes portent chacun une tête au bout d'une pique, et deux autres, une bannière déployée. A leur suite vient un groupe de femmes, et le cortége est fermé par un peloton de soldats que précède une pièce de canon traînée par un cheval. En haut, entre deux branches de lauriers, un vaisseau figurant les armes de la Ville de Paris. Exergue : LES · TRAITRES · PUNIS · OU · TRIOMPHE DU · 6 · OCTOBRE · 1789.

Sans revers, *inédite*. (68^{m}.)

Le 6 octobre, au matin, un garde-du-corps placé à une des fenêtres de l'aile droite du château de Versailles, tua, d'un coup de fusil, le fils d'un sellier de Paris, soldat dans la garde nationale. A l'instant, le peuple pénètre dans le château, s'empare d'un garde-du-corps qu'il croit reconnaître et le traîne dans la cour de marbre. On lui tranche la tête, qui est mise au bout d'une pique et portée à Paris avec celle de l'un des gardes tué la veille.

N° 6.

Les armes de la ville de Meaux, sans légende.

℟. Dans le champ : PRO ANNONA LARGITER EFFUSA IN TEMPORE DURO. *Pour distribution abondante de grains dans un temps malheureux*. Au-dessous, deux gerbes croisées. Pièce ovale. (43-33^{m}.)

Cette médaille fut décernée par la ville de Meaux, le 6 novembre 1789, à M. Nicolas Tronchon, propriétaire-cultivateur à Fossemartin, qui, dans un moment de disette, avait procuré à la ville des secours en grains. Elle était en or, de la valeur d'environ quatre cents francs, et disparut au milieu des pillages commis en 1814 par les armées étrangères.

M. Tronchon (*Nicolas*) a été membre de l'Assemblée législative en 1791, de la Chambre des représentans en 1815, de la Chambre des députés en 1817 et 1822.

N° 7.

Buste habillé de Louis XVI à gauche, sans légende.

℟. QUADRUBLE (*quadruple*) DE FRANCE, 96 (*pour* 96 *livres*) 1788. Les mots de la légende sont séparés par des fleurs-de-lis. Dans le champ, les écussons de France et de Navarre, surmontés de la couronne royale, sur laquelle, un peu à droite, est posé un petit oiseau. Autour des écussons, une chaîne qui n'est pas fermée et dont les anneaux sont séparés dans quelques endroits. Un autre petit oiseau est posé au-dessous des écussons, sur la partie inférieure de la chaîne. (Étain, 45^{m}.)

Comme il n'existait pas en France de monnaie de 96 livres, il est probable que le revers de cette pièce, qui se trouve sur une autre publiée sous le n° 6, planche I, est un essai de monnaie projeté en 1788. L'avers de cette pièce, déjà publié sous le n° 8, planche X, avec la légende Monsieur Neker (*Necker*) Ministre d'etat, se trouve également sur la pièce suivante, mais sans légende, comme ici.

N° 8.

Buste habillé de Louis XVI, à gauche, sans légende.

℟. Un trophée astronomique composé d'un globe, une équerre, un compas, une échelle graduée, un quart de cercle, et entrelacé de branches de lauriers. En haut, à gauche, un miroir; au-dessus, la lune; à droite, le soleil. Sans légende. (Étain, 45^{m}.)

L'avers de cette médaille est reproduit sur plusieurs autres de l'année 1789.

Voir l'article de la médaille précédente.

PLANCHE XIV.

N° 1.

Un abbé tenant un bonnet carré, un homme de robe, avec le rabat et le petit manteau, tenant un rouleau, et un gentilhomme portant un baudrier, symboles des trois ordres, sont assis à une table, sur le devant de laquelle on lit : APRES LES TENEBRE (*ténèbres*) LA LUMIÈRE. En haut, le soleil rayonnant. Sur le sol de la salle, en bas : 1789.

℟. Dans le champ : LA DIVINITE NOUS SOUTIEN (*soutient*) ET LA FRANCE NOUS APUIE (*appuie*). (Étain, 45m.)

Cette médaille paraît avoir été publiée à l'occasion de la réunion des trois ordres.

N° 2.

DESTRUCTION DU DESPOTISME. La Bastille : sur ses tours, des ouvriers travaillent à la démolir : au pied des tours, des pierres et des débris. Exergue lisse.

Sans revers. Pièce octogone. (33m.)

Cette pièce, et celles des nos 3 et 8, même planche, servaient aux ouvriers employés à la démolition de la Bastille, pour être reconnus et admis dans leurs ateliers. M. Hennin explique que celle-ci était pour les ouvriers, celle du n° 3 pour les manœuvres, et celle du n° 8 pour les chefs des travaux.

N° 3.

VIVRE OU MOURIR. Entre une branche d'olivier et une branche de chêne, la pique surmontée du bonnet de la liberté, avec une bêche et une pioche en sautoir.

Sans revers. Pièce octogone. (33m.)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que M. Hennin n'a publiée lui-même que d'après un dessin.

Voir l'article de la pièce précédente.

N° 4.

· 14 JUILLET · 1789. Les tours de la Bastille à demi détruites. Aux deux tiers de la tour restée debout est planté un drapeau déployé sur lequel on voit le bonnet de la liberté. Au pied de la Bastille, un lion s'échappe et fuit, après avoir brisé sa chaîne, dont une partie reste scellée au mur et l'autre pend à son cou.

Sans revers. (Cuivre, 32m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

HUISSIER D'HONNEUR A L'ASSEMBLEE NATIONALE. Le faisceau, surmonté de la hache, traverse horizontalement le champ qui est formé comme les assises d'une muraille.

℟. Dans le milieu, un bouclier carré long, sur lequel ces mots : LA NATION LA LOI LE ROI. Derrière le bouclier, en sautoir, le sceptre et la main de justice. Au-dessous, 1789. A gauche, une branche de chêne; à droite, une branche d'olivier, formant guirlande et séparées en haut par un œil rayonnant. Extérieurement au cercle de cette pièce, en haut, l'anneau d'une clef avec le bonnet de la liberté; en bas, le panneton de la clef.

Cette pièce, dont le premier côté est en fer, et le second en cuivre doré, a été faite par un graveur nommé Malgrin et frappée par un nommé Férandine, avec du fer et du cuivre provenant des débris de la Bastille. Elle fut offerte par M. P. F. Palloy à l'Assemblée Nationale, qui décréta, le 11 mars 1792, que ses huissiers la porteraient suspendue à un ruban tricolore.

N° 6.

DESTRUCTION DU DESPOTISME. Les tours de la Bastille garnies d'hommes armés. Exergue : 14 JUI (*juillet*) 1789.

℟. VIVRE LIBRE OU MOURIR. Entre deux branches de chêne, la pique surmontée du bonnet de la liberté, avec une pioche et une bêche en sautoir. (Étain, 35m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, est une *variété*, à l'avers, du n° 2, et au revers, du n° 3, même planche.

N° 7.

LA PUBLICITÉ EST LA SAUVE-GARDE DU PEUPLE. BAILLY. M. (*maire*). Dans le champ, un œil rayonnant; au-dessous, une banderole avec le n° 167 en creux.

℟. Dans une couronne de chêne : LA LOI ET LE ROI. (Cuivre, 59m.)

Cette médaille, qui a une bélière et a été gravée par M. *Nicolas Marie* GATTEAUX, était portée par les colporteurs de papiers publics. Le chiffre 167 est le numéro d'enregistrement du colporteur auquel a appartenu cette médaille. Le nombre de ces colporteurs fut fixé à trois cents par un arrêté du département de police de la municipalité de Paris du mois de décembre 1789.

N° 8.

L'écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne royale et appuyé sur une épée, une crosse et une faux. A gauche, une branche d'olivier; à droite, la lame de la faux. Une banderole, attachée des deux bouts au manche de la faux placé transversalement, porte ces mots : EX UNITATE LIBERTAS. (*De l'union* (naît) *la liberté*.)

Sans revers, pièce octogone. (33m.)

Voir l'article de la pièce n° 2, même planche.

Cette pièce se trouve quelquefois réunie à celle du n° 2 par un cercle en cuivre ayant un anneau.

PLANCHE XV.

N° 1.

MGR · (*monseigneur*) LE · DUC · DORLEANS · BIENFAICTEURS · (*bienfaiteur*). Buste habillé du duc d'Orléans à gauche.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ, au-dessous d'une petite couronne : LA · NATION · NOUBLIRA · (*n'oubliera*) JAMAIS · DORLEANS · LES · BIENFAIT · (*bienfaits*) 17 89. Ce millésime est séparé au milieu par un fleuron. (Étain, 45m.)

Cette pièce et les suivantes rappellent la popularité dont a joui le duc d'Orléans au commencement de la révolution.

Voir l'article de la médaille n° 6, planche VII.

N° 2.

L. PH. J. (*Louis-Philippe-Joseph*) D'ORLÉANS L'AMI DU PEUPLE. Buste habillé du duc d'Orléans à gauche; au-dessous : 1789.

Sans revers. (Étain, 60m.)

N° 3.

MGR (*monseigneur*) LE DUC D'ORLEANS. Buste habillé du duc d'Orléans. Au-dessous : CITOYEN.

℟. Une couronne formée de la grande fleur appelée vulgaire-

ment *soleil* (*helianthus annuus*). Dans le champ, l'écu de France, brisé du lambel d'argent, armes de la maison d'Orléans. Au-dessous : SOUTIEN DE LA FRANCE. En bas, un fleuron. (Étain, 45m.)

N° 4.

MGR (*monseigneur*) LE DUC D'ORLÉANS. Buste habillé du duc d'Orléans à gauche. Au-dessous : SITOYEN (*citoyen*).

℞. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ, au-dessous d'une petite couronne : LE PÈRE (ici un petit fleuron) DU PEUPLE. Un fleuron, et au-dessous : 1789.

N° 5.

MGR (*monseigneur*) LE DUC D'ORLÉANS. Buste habillé du duc d'Orléans à gauche. Au-dessous : SITOYEN (*citoyen*).

℞. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ, l'écu de France, brisé du lambel d'argent, armes de la maison d'Orléans. Au-dessus de l'écusson, la couronne ducale; au-dessous : 1789. (Étain, 45m.)

N° 6.

MRO (*monseigneur*) LE DUC D'ORLÉAИƧ. Buste habillé du duc d'Orléans à gauche. Au-dessous, entre deux étoiles : ƧITOYEИ (*citoyen*). Les caractères de cette légende sont plus petits que ceux de l'avers des deux médailles précédentes.

℞. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ, au-dessous d'une petite couronne : LE PÈRE (ici un fleuron) DU PEUPLE. Au-dessous : 17 89. Ce millésime est séparé au milieu par un fleuron. Les caractères de cette inscription sont plus petits que ceux du revers de la médaille n° 4, même planche. (Étain, 45m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 7.

VICTOR-PIERRE MALOUET. Buste habillé de Malouet à gauche. Dessous : DÉPUTÉ D'AUVERGNE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN 1789.

Sans revers. (Repoussé, 45m.)

Ce repoussé paraît avoir fait partie d'une suite publiée en 1801 par *P.-G. Lienard*. (Voir l'article de la médaille n° 2, planche XVI.)

Malouet (*Pierre-Victor*) naquit en 1740, à Riom, département du Puy-de-Dôme. Élevé chez les Oratoriens, il fut au moment d'entrer dans leur congrégation; mais renonçant bientôt à cette carrière, il fit ses études de droit, publia quelques poésies, remplit plus tard des fonctions diplomatiques, et entra enfin dans l'administration de la marine et des colonies. Après avoir été secrétaire de madame Adélaïde de France, il devint intendant du port de Toulon, où il resta huit ans. Elu député aux Etats-Généraux par le bailliage de Riom, il s'opposa à ce que l'Assemblée prît le titre *d'Assemblée Nationale Constituante*, se prononça pour le *veto suspensif*, et repoussa la déclaration des droits de l'homme. C'est lui qui, avec quelques uns de ses collègues de l'Assemblée, fonda, en opposition à la société des Jacobins, le *club des impartiaux*, plus généralement nommé *club monarchique*. Après les évènemens du 10 août 1792, il passa en Angleterre, d'où il fit, le 8 novembre, la demande d'être autorisé à venir défendre Louis XVI, demande qui lui valut d'être inscrit sur la liste des émigrés. Nommé par le premier Consul, le 3 octobre 1803, commissaire-général de la marine à Anvers, il devint, en 1808, maître des requêtes et, en 1810, Conseiller-d'Etat. Exilé en 1812, on ne sait pour quels motifs, à quarante lieues de Paris, les évènemens politiques de 1814 l'y ramenèrent. Le 2 avril, le gouvernement provisoire le nomma commissaire au département de la marine, et Louis XVIII le chargea définitivement le 13 mai du portefeuille de ce département. Il mourut dans l'exercice de ces fonctions le 7 septembre 1814, laissant une fortune insuffisante pour acquitter les frais de ses funérailles. Il a publié plusieurs ouvrages qui, pour la plupart, sont relatifs à la marine et aux colonies.

N° 8.

LE GAL (*général*) LAFAYETTE COMANDT GAL (*commandant général*) DE L'ARMÉE PARISIENNE EN 1789. Buste de Lafayette en uniforme à gauche. Dessous : DÉPUTÉ D'AUVERGNE A L'AS.BLE CONS.TE (*à l'assemblée constituante*).

Sans revers. (Repoussé, 45m.)

Voir l'article de la médaille n° 1, planche III.

N° 9.

LE GAL (*général*) LAFAYETTE COMENDT GAL (*commandant général*) DE L'ARMÉE PARISIENNE EN 1789. Buste du général Lafayette en uniforme à gauche. Dessous : DEPUTÉ D'AUVERGNE A L'AS.BLE CONST.TE (*assemblée constituante*) EN 1793.

Sans revers. (Cliché en étain, 45m.)

La date de 1793 est une erreur : la véritable est 1789.

N° 10.

M. P. J. R. Y. G. (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert*) MOTTIER DE LA FAYETTE. Buste de Lafayette en uniforme à gauche. Dans l'exergue, un trophée composé d'un faisceau et de six drapeaux. Au-dessus de l'exergue : SUSSE. E. (*éditeur*).

Sans revers. (Repoussé, 44m.)

PLANCHE XVI.

N° 1.

LE GENERAL LAFAYETTE NÉ EN 7BRE (*septembre*) 1757. Buste de Lafayette en uniforme, à droite. Dessous : COM.DT (*commandant*) DE LA G.DE NAT.LE (*garde nationale*) PARISIENNE EN 1789.

℞. OBJET TOUR A TOUR D'IDOLATRIE ET DE HAINE ON NE SE RAPELLE (*rappelle*) AUJOURD'HUY (*aujourd'hui*) QUE SES MALHURS (*malheurs*) ET LES SERVICES Q'UIL (*qu'il*) A RENDU (*rendus*) A LA LIBERTÉ DES DEUX MONDES (32m.)

Sur la tranche, l'inscription suivante, gravée en creux : RÉVOLUTION FRANÇAISE. PAR LIENARD. AN IX. N° 5.

P.-G. Lienard a fait frapper sous le gouvernement consulaire en 1801, deux suites, l'une de médailles, l'autre de repoussés, relatives à des personnages qui ont figuré dans la Révolution. La suite des *médailles* comprend : Bonaparte, n° 1; Desaix, n° 2; Kléber, n° 3; Bailly, n° 4; Lafayette, n° 5; Alexandre de Beauharnais, Cambacérès, Lebrun, sans numéros. L'abbé Maury, cliché sans revers, que nous avons publié sous le n° 6, planche V, paraît avoir été destiné à cette suite. Les médailles indiquées ci-dessus comme portant un numéro d'ordre à la fin de la légende sur la tranche, ont aussi été frappées avec la tranche lisse, et quelquefois avec le numéro d'ordre d'une des autres médailles. Comme il a été publié, à la même époque et depuis, un grand nombre de *repoussés* qui ont plus ou moins de conformité avec ceux de Liénard, il est difficile de désigner avec certitude les pièces qui font bien réellement partie de la suite frappée par ses soins. Ces repoussés, vendus la plupart du temps comme médaillons encadrés sans revers, ou comme dessus de tabatière, ont eu quelquefois un revers que nous ne donnerons qu'avec une seule pièce, parce que la plaque formant ce revers est toujours la même.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence que les mots suivans sont ainsi : QU'IL A RENDUS...

Tranche semblable à celle de la médaille précédente. (32m.)

N° 3.

Avers semblable à celui des deux médailles précédentes.

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes, avec cette différence que les mots suivans sont ainsi : Q'UIL (*qu'il*) A RENDU[s]...

Tranche semblable à celle des deux médailles précédentes. (32[m].)

N° 4.

M.[is] (*marquis*) DE LAFAYETTE M[al] (*maréchal*) DE CAMP COM.[dant] G.[al] (*commandant général*) DE LA G.[de] NA.[le] PAR.[ne] (*garde nationale parisienne*). Buste de Lafayette en uniforme, à gauche. Dessous : DUMAREST. F. (*fecit—a fait*).

℞. COMP.[e] (*compagnie*) DES GRENADIERS VOLONTAIRES DU III.[e] BATA.[on] VI.[e] DIV.[on] (*troisième bataillon, sixième division*). Les armes de la ville de Paris surmontées d'une grenade. De chaque côté, deux drapeaux en trophée et une branche d'olivier. Au-dessus, sur une banderole : VIVRE LIBRE OU MOURIR. En bas : 1789. Pièce octogone. (32[m].)

Cette pièce, frappée aux frais de la compagnie de grenadiers, fut donnée aux gardes nationaux qui se distinguaient par leur exactitude dans le service. Le 3[e] bataillon de la 6[e] division était celui du quartier des filles Saint-Thomas qui s'est signalé dans la Révolution par son dévouement à la cause monarchique.

Dumarest (*Rambert*) naquit en 1750, à Saint-Étienne en Forez (Haute-Loire). Quelques ouvrages de ciselure exécutés par lui avec talent, déterminèrent M. Boulton, chef de la célèbre manufacture d'armes de Soho, près Birmingham, à l'attacher à son établissement en qualité de graveur. Dumarest y resta deux années, et revint à Paris au commencement de la Révolution. Une loi appela tous les arts à un grand concours dont le but était de décerner beaucoup de travaux et d'encouragemens. Dumarest exposa deux empreintes de médailles, l'une représentant la tête de Jean-Jacques Rousseau, l'autre, le buste du premier des Brutus; elles lui valurent un premier prix et l'exécution d'une médaille de six mille francs avec le choix du sujet. Sa place fut dès lors marquée parmi les plus habiles graveurs en médailles. Au nombre de ses œuvres les plus estimées, outre les deux médailles de J.-J. Rousseau et de Brutus, on compte celles du *Poussin*, du *Conservatoire de musique*, de *l'Institut* et de la *paix d'Amiens*. Dumarest se proposait de publier une suite des grands hommes qui ont illustré la France, lorsqu'il mourut le 4 avril 1806. Il était membre de l'Institut.

N° 5.

LE PÈRE DUCHENE FOUTRE BON PATRIOTE. (Ici une petite fleur-de-lis.) Buste d'une homme coiffé d'un bonnet, à gauche, la pipe à la bouche, une hache sur l'épaule, et un pistolet à la ceinture.

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ, l'écusson de France surmonté de la couronne royale et entouré de deux branches de laurier. Au-dessus des trois fleurs-de-lis, dans l'écusson : LOI. Autour de l'écusson : VIVRE LIBRE OU MOURIR. En bas : 1789. (Étain, 44[m].)

Le premier journal qui porta le nom de *Père Duchêne*, fut publié en 1790, par un nommé Lemaire, dans le but de mettre à la portée des basses classes, par la trivialité même du langage, tous les avantages de la Révolution. Le succès de cette feuille en fit naître une autre, qui parut en 1791 sous le titre de *Grande colère*, *grande joie* etc., du *Père Duchêne*, et fut rédigée par Hebert, depuis substitut du procureur syndic de la Commune de Paris. C'est le véritable *Père Duchêne*, ou du moins le plus fameux, qui finit en l'an 2, époque où l'auteur fut condamné comme contre-révolutionnaire. Une foule d'autres écrits, dont plusieurs royalistes, parurent à la même époque sous différens titres, mais toujours avec le nom de *Père Duchêne*. Dans les estampes du temps, ce personnage imaginaire est constamment représenté une pipe à la bouche.

La médaille décrite dans cet article et dont nous ne connaissons qu'un exemplaire (cabinet de madame Sœhnée), rappelle par les emblèmes du revers un *Père Duchêne* royaliste.

N° 6.

□ (*loge*) DES AMIS DE LA PAIX. Minerve debout à gauche, casque en tête, une branche d'olivier à la main droite, et de la gauche tenant une lance.

℞. Une branche de palmier et une branche d'olivier formant couronne. Dans le champ : O.·. (*orient*) DE PARIS 5789 (1789). (28[m].)

Nous avons publié deux autres jetons de la même loge n[os] 5 et 6, planche II.

N° 7.

R.·. L.·. (*respectable loge*) DE LA FRANCHISE. Deux mains unies sortant de deux nuages. En bas : 5789 (1789).

℞. O.·. (*orient*) DE CHARTRES. Dans le champ, le soleil rayonnant. Sur les rayons, en haut, le compas; en bas, l'équerre. Au-dessous : S.·. F.·. B.·. (. . . . . . .) (25[m].)

N° 8.

L.·. DE S[t].·. (*loge de saint*) AUGUSTE DE LA PARFAITE INTELLIGENCE. ⁂ Dans le champ, une étoile dans le centre de laquelle on voit la lettre G (   ). Au-dessus : FONDÉ PAR LE V.·. F.·. (*vénérable frère*) ESPRIT. L'AN 5789 (1789). Le compas et l'équerre.

℞. FIAT LUX (*que la lumière soit*). Un pélican rayonnant entre le croissant de la lune et le soleil. En bas, un arbre, un temple, une ruche entourée d'abeilles, et deux outils maçonniques. (29[m].)

N° 9.

SECURA QUIESCIT (*elle se repose tranquille*). Un vaisseau, voiles déployées, vogue sur une mer calme. Exergue : 1789.

Sans revers. (31[m].)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, qui paraît avoir été un essai de jeton destiné à quelque compagnie d'assurances maritimes.

PLANCHE XVII.

N° 1.

ANNO (*en l'année*) VIVE · LA GAIETE · ET LUVIOИ · 1789 ·

℟. Dans le champ, entre deux tiges de lis, trois fleurs-de-lis placées en triangle; au milieu, un bonnet de liberté renversé. (Étain, 28ᵐ.)

L'emploi du mot latin *anno* s'explique difficilement sur cette médaille, assez grossièrement faite, qui était sans doute destinée à faire allusion aux évènemens de 1789.

N° 2.

OFFRANDE A LA NATION. Dans le champ : DON PATRIOTIQUE DES CITOYENNES DE LA COMMUNE DE PARIS.

℟. Une couronne de chêne. Dans le champ, un faisceau surmonté du coq et entouré de drapeaux. A gauche, un clairon, un casque, un pistolet, une grosse caisse; à droite, un bouclier, au milieu duquel est un soleil rayonnant, un canon, un mortier, des boulets. Au-dessus de l'exergue lisse, à gauche : ANDRIEU. (38ᵐ.)

Cette pièce, dont nous ne connaissons qu'un exemplaire (cabinet de madame Sœhnée), a été gravée par *Bertrand* Andrieu, et rappelle le dévouement patriotique d'un grand nombre de dames de Paris, qui, le 7 septembre 1789, offrirent à l'Assemblée Nationale leurs bijoux et autres objets précieux pour être employés aux besoins de l'État.

N° 3.

Dans le champ : VIVE LA NATION, LA LOI ET LE ROI.

℟. Un autel où l'on monte par quatre marches; de chaque côté, un soldat l'arme au pied. Derrière l'autel, un mât surmonté d'une couronne, d'où pendent deux guirlandes, soutenues par un homme aux extrémités. Pièce ovale. (Étain, 27-30ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

HIPPOCRATES (*Hippocrate*). Tête d'Hippocrate à gauche. Sur le bord du cou : CHAVANNE.

℟. STUDIO ET ARTE. (*Par l'étude et l'art*). Un arbre entouré du serpent d'Esculape. Exergue : SOC. MED. LUGD. (*Societas medica Lugdunensis. — Société de médecine de Lyon.*) 1789. (30ᵐ.)

Il existe une *variété* de ce jeton, où les feuilles de l'arbre touchent en haut, à droite, le bord de la pièce, tandis qu'ici elles en sont un peu éloignées.

M. *Jean-Marie* Chavanne, né à Lyon le 19 mai 1766, a publié dans cette ville, surtout à l'époque du consulat et de l'empire, un grand nombre de médailles et de jetons. Son fils, qui porte les mêmes prénoms que lui, s'est également occupé de la gravure en médailles.

N° 5.

STUDIO ET ARTE. (*Par l'étude et l'art.*) Tête d'Hippocrate à gauche; devant elle, le bâton d'Esculape entouré du serpent. Dessous : HIPPOCRATES (*Hippocrate*). Sur le bord du cou : CHAVANNE F. (*fecit — a fait*).

℟. Dans le champ, au milieu d'une couronne d'olivier et de chêne : SOCIETE DE MEDECINE DE LYON 1789. (28ᵐ.)

N° 6.

DU DOYENNÉ DE M. CHÉNON 1789· Armoiries.

℟. HIS OCULIS LUSTRATA REFULGET. (*Elle brille surveillée par ces yeux.*) Vue de l'île Notre-Dame de Paris du côté de l'ouest. Exergue : COMMISSAIRES DU CHATELET 1749 (30ᵐ.)

Chargés de la police de Paris, les commissaires de Châtelet formaient une compagnie à la tête de laquelle était un doyen.

N° 7.

AU CULTIVATEUR LABORIEUX. Une femme tourrelée debout, la main gauche placée sur un écusson où l'on voit un léopard (qui se trouve également dans les armes de la ville de Bordeaux), pose de la main droite une couronne sur la tête d'un cultivateur qui s'appuie sur une charrue. Dans le fond, des ouvriers sont occupés à faucher et à battre du blé. Au-dessus de l'exergue lisse, à gauche : DUPRE.

℟. Une couronne formée d'épis et de pampres; dans le champ : PRIX D'AGRICULTURE FONDÉ PAR G. T. (*Guillaume-Thomas*) RAYNAL DÉCERNÉ PAR L'ASSEMBLÉE PROV. (*provinciale*) DE LA HAUTE GUIENNE (*Guyenne*). (38ᵐ.)

En 1788, l'abbé Raynal affecta une somme annuelle de 1,200 livres de rentes à la distribution de douze prix, de cent livres chaque, entre les cultivateurs de la Haute-Guyenne qui se feraient remarquer par quelque action louable, par une assiduité extraordinaire au travail, par la beauté de leurs bestiaux, ou par la perfection de leurs cultures. Ce fut à la fin de 1789 que ces prix furent décernés pour la première fois, avec la médaille ci-dessus décrite, l'une des plus remarquables d'*Augustin* Dupré. Nous en avons vu un exemplaire en or (cabinet de madame Sœhnée), où l'inscription du revers est remplacée par celle-ci, gravée en creux : *La manne de nos champs c'est la pomme de terre.*

Raynal (*Guillaume-Thomas-François*) naquit à Saint-Geniez (Aveyron) en 1713. Élevé chez les Jésuites et ordonné prêtre, il quitta cette compagnie, vint en 1748 à Paris, et trouva dans la culture des lettres d'honorables moyens d'existence. Le premier de ses ouvrages qui attira l'attention sur lui fut l'*Histoire du stathoudérat*. Quelque temps après, il publia l'*Histoire du parlement d'Angleterre*, et fut chargé de la rédaction du *Mercure de France*. Le plus grand évènement de la vie de Raynal fut la publication, en 1770, de son *Histoire philosophique et politique des établissemens et du commerce des deux Indes*. Cet ouvrage fut brûlé par arrêt du parlement de 1781. Pour éviter d'être appréhendé au corps, Raynal entreprit de longs voyages. Il rentra en France peu de temps avant la révolution. Bienfaisant par caractère, il employa une partie de sa fortune en dotations à diverses académies et en actes d'une charité éclairée. Nommé à l'Institut national, au moment même de son organisation, Raynal mourut le 6 mars 1796. Il avait légué ses ouvrages à la ville de Saint-Geniez, lieu de sa naissance, sous la condition que le produit de la vente serait affecté à l'hôpital. On a publié de lui, en 1826, un ouvrage posthume intitulé : *Histoire des établissemens et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale.*

N° 8.

LOUIS XVI ROI DE FR. (*France*) ET DE NAVARR. (*Navarre*). Tête de Louis XVI à gauche. Dessous : DUVIV. (*Duvivier*).

℟. Une couronne formée d'épis et de pampres. Dans le champ : SOCIÉTÉ ROYALE D'AGRICULTURE 1789. (32ᵐ.)

PLANCHE XVIII.

N° 1.

AU RESTAURATEUR DE LA LIBERTÉ FRANCOISE. Buste de Louis XVI à droite.

℟. FIDÉLITÉ A LA PATRIE, A LA LOI ET AU ROI. Un trophée entouré de rayons : au milieu, un écusson aux trois fleurs-de-lis appuyé sur la garde d'une épée surmontée du bonnet de la liberté; la main de la justice et le sceptre en

sautoir. La base sur laquelle ce trophée est élevé porte ces mots : A LA LIBERTE. Exergue : PACTE FEDERATIF ORLEANS 9 MAI 1790. Au-dessus de l'exergue, à gauche : GROS. (34^{m}.)

Cette médaille a ordinairement une bélière. L'artiste qui l'a gravée, Gros, n'est pas connu.

La cérémonie du pacte fédératif, à Orléans, réunit environ 5000 hommes de gardes nationales de différentes provinces.

N° 2.

PH. FR. (*Philippe-Frédéric*) DIETRICH PREMIER MAIRE ELU LE 5 FEVR. (*février*) 1790. Buste habillé de Dietrich à gauche, avec un ordre à la boutonnière.

℞. Vue de la ville de Strasbourg. En haut, deux anges sonnant de la trompette, soutiennent une banderole sur laquelle on lit : VIVE LA NATION LA LOI ET LE ROI. Dessous, deux écussons : l'un, aux armes de France, est surmonté de la couronne royale; l'autre, aux armes de Strasbourg, est surmonté d'une grenade. Exergue : entre deux petites fleurs-de-lis : LIBERTÉ. (Étain, 45^{m}.)

Il existe deux autres *variétés* de cette médaille. Sous l'une, on a ajouté au buste de Dietrich un grand cordon de ruban tricolore; dans l'autre, outre le grand cordon, il y a de plus sur le bord du bras : KAMMF. (*fecit — a fait.*)

Kamm (*Jean-Daniel*), graveur peu connu, de Strasbourg, mourut vers 1795.

Dietrich (*Philippe-Frédéric, baron de*) naquit à Strasbourg en 1748. Membre de l'Académie des sciences, commissaire des mines et des forêts du royaume, il embrassa avec ardeur, en 1789, les principes de la révolution, et fut premier maire de Strasbourg. Ce fut lui qui rédigea l'adresse du conseil municipal de cette ville après la journée du 10 août 1792, dans laquelle on demandait la punition des auteurs de cette journée et de celle du 20 juin. Mandé par un décret à la barre de la Convention, il chercha un refuge en Suisse. Rentré en France en novembre 1792, il revint à Paris, et se constitua immédiatement prisonnier à l'Abbaye. Traduit au tribunal de Strasbourg, et ensuite à celui de Besançon, il fut acquitté, par jugement du 7 mars 1793, de toutes les charges portées contre lui. Retenu cependant en prison comme émigré, on le ramena à Paris, et le tribunal révolutionnaire le condamna à mort le 28 décembre 1793.

N° 3.

FRANCAIS SOUS CET EMBLÊME ADOREZ VOTRE ROI. Un pélican se déchirant le sein pour nourrir ses petits, qui sont au nombre de huit. Exergue : HOMMAGE DE LA GARDE NA^{LE} (*nationale*) DE VERSAILLES LE 6 FEVRIER. Au-dessus de l'exergue : ROUSSEAU INV. (*invenit—a composé*) SIMON SC. (*sculpsit — a gravé*).

℞. Dans une couronne de laurier : CE BON PEUPLE QUI M'EST SI CHER, ET DONT ON M'ASSURE QUE JE SUIS AIMÉ, QUAND ON VEUT ME CONSOLER DE MES PEINES. Un fleuron; dessous : DISCOURS DE LOUIS XVI A L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 FEVRIER 1790. (53^{m}.)

La garde nationale de Versailles, au commencement de mai 1790, fit hommage au roi et à la reine de cette médaille frappée en or, exécutée sur le projet d'un nommé Rousseau, sculpteur et capitaine d'une compagnie de la garde nationale de cette ville, et destinée à rappeler la séance du 4 février 1790, où le roi vint à l'Assemblée Nationale protester de son entière adhésion aux principes de la liberté constitutionnelle.

N° 4.

Un soleil rayonnant auquel est suspendue une balance. Dans le champ, un trophée où figurent, à gauche, un chapeau de cardinal, une couronne, un étendard fleurdelisé, une crosse, un casque ailé; à droite, une mitre, une croix épiscopale, deux drapeaux déployés, un bâton de commandement; au milieu du trophée, un écusson lisse, sur lequel on lit : 1790. Au-dessous de l'écusson, deux colliers, l'un de l'ordre du Saint-Esprit, l'autre de l'ordre de Saint-Michel.

Sans légende, ni revers. (Étain, 57^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

N° 5.

FORTS DE LA HALLE AUX BLEDS DE PARIS. Les armes de la ville de Paris. Au bas de l'écusson, un cartel destiné à recevoir, gravé en creux, le numéro d'enregistrement du *fort* auquel appartenait la médaille.

℞. Une couronne de chêne; dans le champ : FIDÉLITÉ A LA LOI ET AU ROI. (Cuivre, 56^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, porte quelquefois sur la tranche, gravé en creux, le nom de celui auquel elle appartenait. Il en existe une *variété* qui ne diffère de celle ci-dessus décrite que par la légende de l'avers, ainsi conçue : FORTS DU PORT AUX BLEDS DE PARIS, et par le module, qui est de 58^{m}. Gravées toutes deux par M. *Nicolas-Marie* Gatteaux, aux frais de la commune de Paris, elles furent distribuées, celle des *forts du port*, le 18 février 1790, et celle des *forts de la halle*, le 17 mai suivant.

N° 6.

FÉDÉRATION DU DÉPARTEMENT DE L'AUBE A TROYES LE 9 MAY (*mai*). En bas : 1790. Deux mains jointes tenant une épée surmontée du bonnet de la liberté. Deux branches de laurier entrelacées à la garde de l'épée s'élèvent de chaque côté.

℞. NOUS AVONS FAIT SERMENT DE MAINTENIR LE TOUT. Au milieu d'un trophée formé d'armes, drapeaux, canon et autres attirails de guerre, s'élève une colonne entourée de deux branches de chêne et surmontée d'une pique sur laquelle est placé le bonnet de la liberté; sur la base de la colonne : CONSTITUTION. Au fût de la colonne sont attachés d'un côté la main de justice, à laquelle sont suspendues des balances; de l'autre côté, le sceptre auquel est suspendue la couronne royale. Pièce hexagone, à bélière. (28^{m}.)

N° 7.

L'UNION FAIT NOTRE FORCE FORTS DE LA VILLE DE SOISSONS. Dans le champ : LA NATION LA LOI LE ROI. Une fleur-de-lis avant et après ces mots *la loi*, et une troisième au-dessous des mots *le roi*.

℞. Une épée surmontée du bonnet de la liberté sépare par le milieu l'inscription qui se trouve dans le champ : MUNICIPALITÉ DE SOISSONS LE 24 MARS, L'AN 2ME DE LA LIBERTÉ 1790. N° 27. C'est le numéro, gravé en creux, du *fort* auquel appartenait cette médaille. (Cuivre, 60^{m}.)

Cette médaille a été gravée par *Nicolas-Marie* Gatteaux.

PLANCHE XIX.

N° 1.

FORCE, UNION, ET PROSPERITE. Un écusson aux armes de la ville de Lyon. A gauche, une branche de laurier, un canon sur son affût, un baril de poudre, des fusils, un glaive, et dans le fond des arbres; à droite, une branche d'olivier, deux drapeaux déployés, un casque, deux tambours et une paire de

baguettes. Exergue : XXX MAI MDCCXC. (30 *mai* 1790.) Au-dessous : GALLE F (*fecit—a fait*).

℞. FEDERATION MARTIALE. Le temple de la Concorde placé au centre et à la base d'un énorme rocher, sur le sommet duquel s'élève la statue de la Liberté. A gauche et à droite, deux mâts au haut desquels flotte un pavillon; au milieu de chaque mât, un trophée d'armes. Des deux côtés du rocher, plusieurs tentes dressées. Exergue : TEMPLE DE LA CONCORDE. Au-dessus de l'exergue : GALLE F. (*fecit—a fait*) COCHET· INV. (*invenit— a composé*). (40ᵐ.)

A la fédération de Lyon, qui fut célébrée le 30 mai 1790, se trouvèrent, au nombre d'environ 60,000 hommes, des députations des gardes nationales de tout le midi de la France. Le plan du rocher et du temple, exécutés comme cette médaille les représente, fut composé par un architecte nommé Cochet jeune.

N. 2.

FORCE · UNION · ET PROSPERITE. Sujet semblable à celui de l'avers de la médaille précédente. Exergue : XXX MAI MDCCXC. (30 *mai* 1790). Au-dessous, un fleuron, au lieu du nom de *Galle*, qui se trouve sur la médaille n° 1, même planche.

℞. FEDERATION MARTIALE. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. Exergue : TEMPLE DE LA CONCORDE. Les noms de *Galle* et de *Cochet* ne se trouvent pas ici comme sur la médaille n° 1, même planche. (Étain, 40ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, est une copie grossière de la précédente : les caractères des légendes et de l'exergue sont plus petits et irrégulièrement placés.

N° 3.

FORCE UNION ET PROSPERITE. Sujet semblable à celui de l'avers des deux médailles précédentes. Exergue : LE 30 MAI 1790. Au-dessous, entre les deux filets du bord de la médaille : BOUCHER.

℞. FEDERATION MARTIALE. Sujet semblable à celui du revers des deux médailles précédentes. Exergue : TEMPLE · DE · LA CONCORDE. (Étain, 40ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, est, sauf l'emploi des chiffres arabes à la place des chiffres romains, à l'exergue de l'avers, une copie de la médaille n° 1, même planche. Le nom de Boucher est sans doute celui du copiste. Il en existe une *variété* où ce nom ne se trouve pas. (Cabinet de M. Rollin.) Entre autres différences, à l'avers, on ne voit pas sur la gauche des arbres; ils sont remplacés par deux drapeaux déployés comme à droite; et l'inscription de l'exergue, en caractères plus petits, est ainsi composée : · LE 30 MAI · 1790 : au revers, l'inscription entière de l'exergue est en caractères égaux : TEMPLE · DE · LA CONCORDE.

N° 4.

FORCE UNION ET PROSPERITE. Sujet semblable à celui de l'avers des trois médailles précédentes. Exergue : LE 30 MAI 1790.

℞. FEDERATION MARTIALE. Sujet semblable à celui du revers des trois médailles précédentes. Exergue : TAMPLE (*Temple*) DE LA CONCORDE. (Étain, 40ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le revers de cette médaille, avec la faute d'orthographe *Tample*, se trouve sur une autre médaille frappée probablement à Lyon, à l'occasion de la fédération de Paris. Nous la publierons, planche XXII, N° 1.

N° 5.

FORCE, UNION ET PROSPERITE. Sujet semblable à celui de l'avers des quatre médailles précédentes. Exergue : XXX MAI MDCCXC. (30 *mai* 1790.) Au-dessous, à gauche : DUMON.

℞. FEDERATION MARTIALE. Sujet semblable à celui du revers des quatre médailles précédentes. Exergue : TEMPLE DE LA CONCORDE. Pièce ovale, avec une bélière à trois ouvertures (41-35ᵐ.)

Cette pièce est aussi une copie du N° 1, même planche. Dumon est le nom du graveur qui l'a faite.

N° 6.

FEDERATION MARTIALE DE LYON LE 30 MAI 1790. Sujet semblable à celui de l'avers des cinq médailles précédentes. Exergue : TEMPLE DE LA CONCORDE.

℞. LE PATRIOTISME ET LA LIBERTE NOUS ONT REUNIS * Un faisceau d'où sort une hache surmontée du bonnet de la liberté, et auquel sont suspendus une épée, un bouclier, un caducée et une branche de laurier. (36ᵐ.)

Cette pièce est frappée sur une plaque octogone, dont la partie supérieure est percée en forme de bélière.

N° 7.

FEDERATION MARTIALE TENUE A LYON LE 30 MAI · 1790 · La Liberté, qui semble marcher, tient de la main gauche un sceptre, et de la droite élève en l'air le bonnet. Exergue : LIBERTE.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (36ᵐ.)

PLANCHE XX.

N° 1

FEDERATION · MARTIALE TENUE · A LYON ∴ 1790. La Liberté debout tient de la main gauche un sceptre, et de la droite élève en l'air le bonnet. Autour du champ : · LE · 30 · · MAI. Exergue : LIBERTE.

℞. LE PATRIOTISME · ET · LA · LIBERTE NOUS : ONT · REUNI · (*réunis*). Sujet semblable à celui du revers des médailles nᵒˢ 6 et 7, planche XIX. (Etain, 34ᵐ.)

N° 2.

Dans le champ : LA CONFEDÉRATION DU RHIN FAITE A STRASBOURG LE XIII JUIN MDCCLXXXX.

℞. O RHIN DE LA FÊTE ENCHANTÉ
PORTES AU LOIN LA LIBERTÉ.

Le Rhin, sous les traits d'un vieillard assis et s'appuyant sur la main gauche, tient de la droite une urne renversée d'où s'échappent ses eaux. A gauche, le soleil s'élève au-dessus de l'horizon. (Etain, 50ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 3.

LIBERTE ET CONSTITUTION. Entre une branche de laurier et une branche de chêne, les armes de la ville de Versailles. Exergue : FEDERATION DE VERSAILLES CE 11 . JUILLET . 1790.

. Dans le champ : LA NATION LA LOI ET LE ROY. (*roi*) (34ᵐ.)

N° 4.

· LOUIS · XVI · ROY · (*roi*) DES · FRANCOIS. Tête de Louis XVI à gauche.

℞. SERMANT · DE · LA · FIDELITÉ · NATIONALE · 1790. L'écusson aux armes de Lyon entouré de drapeaux et surmonté d'une tête de lion. (Étain, 43ᵐ.)

N° 5.

Une épée surmontée du bonnet de la liberté entre deux branches de laurier en sautoir. Dans le champ : CONFÉDÉRATION DES DÉPARTEMENS DU NORD, DU PAS DE CALAIS ET DE LA SOMME A LILLE, LE 6 JUIN 1790. En bas, une fleur-de-lis.

℞. LA NATION LA LOI ET LE ROI. Trois guerriers armés de pied en cap posent la main droite sur un autel, dont le fût est orné, au milieu, d'un serpent qui se mord la queue. Sur la base de cet autel : DURIG. F. (*fecit— a fait.*) Exergue : JE LE JURE. (26ᵐ.)

Il existe une *variété* de cette pièce, d'un autre coin, mais avec de légères différences : la principale est au revers, où sur l'une le fût de l'autel a, en bas, une petite frise d'ornement, tandis que sur l'autre il est terminé par un simple trait.

N° 6.

CAMP · FEDERATIF · · TENU · A · LYON · LE · 30 · MAI. La Liberté nue, debout sur un piédestal, tient de la main droite une pique surmontée du bonnet, et de la gauche une couronne. Dessous le piédestal : 1790.

℞. LES · TROIS · OR · DRES · REUNIS. Une étole, une épée et une bêche. Au-dessous : 17 89. Le millésime est séparé au milieu par une fleur-de-lis. Pièce ovale avec bélière. (28-24ᵐ.)

PLANCHE XXI.

N° 1.

L'arc-de-triomphe élevé à l'entrée du Champ-de-Mars, du côté de la rivière. Trois files de fédérés, sur quatre de front, se dirigent vers ses portes. A droite et à gauche, quelques cavaliers. A travers les deux portes latérales, on aperçoit des rangées d'arbres; et à travers celle du milieu, l'autel de la Patrie et l'École Militaire dans le fond. Exergue : ENTREE DES DEPUTES A LA FEDERATION.

Sans revers. (Étain, 75m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 14 juillet était considéré comme le jour qui avait commencé une ère nouvelle, et on résolut d'en célébrer l'anniversaire par une grande fête. Déjà les provinces avaient donné l'exemple de se fédérer, pour résister en commun aux ennemis de la Révolution. La Municipalité de Paris proposa pour le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille, une fédération générale de toute la France, qui serait célébrée au milieu de la capitale par les députés de toutes les gardes nationales et de tous les corps de l'armée. Un décret de l'Assemblée Constituante ordonna la réunion, dans chaque chef-lieu de district, de six hommes sur cent de chaque commune, et là on dut choisir un homme sur deux cents, pour être envoyé en députation à Paris. Chaque corps de l'armée dut de son côté envoyer un officier, un sous-officier et quatre soldats.

Des préparatifs immenses pour rendre la fête digne de son objet furent faits avec la plus grande activité. Elle devait avoir lieu au Champ-de-Mars, vaste terrain qui s'étend entre l'École-Militaire et le cours de la Seine. On avait projeté de transporter la terre du milieu sur les côtés, de manière à former un amphithéâtre qui pût contenir la masse des spectateurs. Douze mille ouvriers y travaillaient sans relâche, et cependant il était à craindre que les travaux ne fussent pas achevés le 14. Les habitans veulent alors se joindre eux-mêmes aux travailleurs. En un instant toute la population est transformée en ouvriers : religieux, militaires, écoliers, hommes de toutes les classes, de toutes les professions, de tous les âges, viennent chaque jour, au nombre de cent mille, armés de pioches et de pelles, remuer, transporter, tasser la terre; c'est l'atelier de Paris, de Paris tout entier : on s'y rend par sections, par familles, par corporations, au son du tambour et avec des bannières de diverses couleurs. Celle des imprimeurs porte ces mots : *Imprimerie, premier flambeau de la liberté.* Des orchestres animent la scène, égaient le travail, auquel des femmes élégantes se mêlent elles-mêmes.

La veille du jour de la fédération, une députation nombreuse des fédérés se rendit chez le Roi. Lafayette porta la parole et termina son discours par cette phrase : « Les gardes nationales jurent à Votre Majesté » une obéissance qui ne connaîtra de bornes que la loi. »

Le 14 juillet, dès l'aube du jour, le canon annonça la solennité. La Garde Nationale Parisienne formait une haie double dans l'enceinte du Champ-de-Mars. Vers les dix heures, l'Assemblée partit du lieu de ses séances, et marcha sur une file double et sur quatre de front, ayant à sa tête le Président et les Secrétaires précédés des Huissiers. La Municipalité de Paris l'attendait au sortir du jardin des Tuileries, et la précéda. Les fédérés, réunis chacun sous la bannière de son département, escortaient l'Assemblée. Elle s'avança dans cet ordre le long du quai qui borde la rive droite de la Seine. Un pont de bateaux, jeté en quelques jours sur la rivière, aboutissait en face du Champ-de-Mars, nommé depuis *Champ de la Fédération*, et conduisait par un chemin jonché de fleurs à l'arc-de-triomphe qui en décorait l'entrée. Des salves d'artillerie annoncèrent l'arrivée du cortége, qui dura plus de trois heures. Pendant ce temps, une pluie d'orage tombait, par intervalles, en grosses averses. Un des premiers bataillons arrivés dépose ses armes et a l'idée de former une danse; tous l'imitent aussitôt, et en un seul instant, le champ intermédiaire est encombré par soixante mille hommes, soldats et citoyens, qui poussent des cris de joie, et, bravant les ondées, présentent les groupes les plus animés, où l'on remarque les jeux particuliers de leurs villes et de leurs provinces.

N° 2

Au milieu du Champ-de-Mars, l'autel de la Patrie, devant lequel des soldats en ligne présentent les armes. Dans le fond, une galerie est disposée devant l'École Militaire : du milieu de cette galerie s'élève un pavillon qui couvre le trône où le Roi est assis. A la droite, sur la même estrade, le fauteuil du Président de l'Assemblée Nationale. Le fond de la galerie est divisé, de chaque côté, en trois tribunes réservées à la Reine, au Dauphin et aux personnes de la Cour. Sur toute la longueur et en avant de la galerie règne un vaste amphithéâtre qu'occupent les députés de l'Assemblée Nationale et les corps invités à la cérémonie. Dans l'enceinte, entre l'amphithéâtre et l'autel de la Patrie, plusieurs compagnies de soldats au port d'armes. Exergue : CONFEDERATION DES FRANCAIS AU CHAMP DE MARS LE 14 JUILLET 1790.

Sans revers. (Étain, 75m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Lorsque les quatre-vingt-trois fédérations furent rangées, chacune en bataillon carré, sous sa bannière départementale, le Roi arriva vers les trois heures par l'intérieur de l'École-Militaire, et prit sa place : elle était préparée au milieu de la galerie où se trouvait l'Assemblée Nationale. Sur une plate-forme au centre était placé le fauteuil du Roi, couvert de velours violet et semé de fleurs-de-lis d'or, avec un coussin pareil; sur la même ligne et à trois pieds de distance, le fauteuil du Président de l'Assemblée Nationale, couvert de velours bleu azur, semé aussi de fleurs-de-lis d'or, avec un carreau semblable. Un balcon élevé derrière le Roi et l'Assemblée, était occupé par la Reine, le Dauphin et la Cour. Les Ministres étaient à quelque distance du Roi, et les Députés rangés des deux côtés. Quatre cent mille spectateurs remplissaient les amphithéâtres latéraux; soixante mille fédérés armés se déployaient dans le champ intermédiaire; et au centre, s'élevait sur une base de vingt-cinq pieds, le magnifique autel de la Patrie. Trois cents prêtres revêtus d'aubes blanches et d'écharpes tricolores en couvraient les marches. Dès que le Roi est placé, la cérémonie commence : les bannières des départemens et celles des troupes sont portées autour de l'autel. L'évêque d'Autun, Talleyrand-Périgord, célèbre la messe : des chœurs accompagnent la voix du pontife; le canon y mêle ses salves, et, par un hasard heureux, le ciel, jusque là sombre, s'éclaircissant soudain, le soleil illumine de ses rayons éclatans cette scène solennelle.

N° 3.

Vue du Champ-de-Mars. A gauche, l'arc-de-triomphe; à droite, l'École Militaire; au milieu, l'autel de la Patrie, derrière lequel se déploient les membres de la fédération. Sur le devant, des cavaliers en ligne. A l'exergue, deux branches d'olivier en sautoir. Sans légende.

℟. Une branche de laurier et une branche d'olivier formant couronne. Dans le champ, une épée, la garde en bas et la pointe surmontée du bonnet de la Liberté, sépare par le milieu l'inscription suivante qui se trouve dans le champ : LA CONFEDERATION NATIONALE LE 14 JULLET (*juillet*) MEMORABLE AU CHANP (*champ*) DE MARS 1790. (Étain, 42m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 4.

Vue du Champ-de-Mars. Une foule immense entoure l'autel de la Patrie, placé vers la droite. De deux côtés, des membres de la fédération se tiennent sur les marches de l'autel. Tous les bras sont levés et prêtent le serment. Dans le fond, à gauche, l'École Militaire; sur le devant, des hommes et des femmes qui dansent. Exergue : ACTE (*pacte*) FEDERATIF DES FRANC (*Français*) 14 JUILLET 1790.

Sans revers. (Étain, 62m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 5

LE ROI D'UN PEUPLE LIBRE EST SEUL UN ROI PUISSANT.

Vue du Champ-de-Mars. Les membres de la fédération traversent la Seine sur un pont de bateaux, et entrent au Champ-de-Mars en passant sous les trois portes de l'arc-de-triomphe élevé du côté de la rivière. Dans l'intérieur du Champ-de-Mars, les fédérés sont rangés circulairement. Au milieu, l'autel de la Patrie; dans le fond, l'École Militaire. Exergue : CONFEDERATION GENERALE DES DÉPUTÉS DE LA FRANC[E] JURÉE AU CHAMP DE MARS LE 14 JU[T] (*juillet*) 1790.

Sans revers. (Étain, 75[m].)

La légende *Le Roi d'un peuple libre est seul un Roi puissant*, rappelle une des inscriptions placées sur l'arc-de-triomphe.

PLANCHE XXII.

N° 1.

LE PATRIOTISME · ET LA · LIBERTE NOUS ONT REUNIS. Deux mains jointes sortant de nuages tiennent une baguette surmontée du bonnet de la Liberté. Exergue : A PARIS LE 14 JUILLET 1790.

℟. FEDERATION · MARTIALE. Le temple de la Concorde placé au centre et à la base d'un énorme rocher, sur le sommet duquel s'élève la statue de la Liberté. A gauche et à droite, deux mâts au haut desquels flotte un pavillon; au milieu de chaque mât, un trophée d'armes. Des deux côtés du rocher, plusieurs tentes dressées. Exergue : TAMPLE (*temple*) DE LA CONCORDE. (Étain, 40[m].)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, paraît avoir été frappée à Lyon, à l'occasion de la fédération générale de Paris. Le temple de la Concorde avait été élevé à Lyon pour la fédération de cette ville, célébrée le 30 mai 1790. Le type du revers est le même que celui de la médaille que nous avons publiée planche XIX, n° 4.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. FEDERATION DES FRANCAIS. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. Exergue : TEMPLE DE LA CONCORDE. (Étain, 40[m].)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 3.

LE ROI . DES . FRANCOIS . FEDERAT, et sous le buste : ION. Buste habillé du roi à droite.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ, en haut, de chaque côté, une fleur-de-lis; au-dessous : LA LOI LE ROI 14 JUI LLET 17 90. Les mots *juillet* et 1790, placés sur deux lignes, sont séparés par une fleur-de-lis. (33[m].)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Cette médaille est très grossièrement faite, et les caractères des inscriptions sont effacés et presque illisibles.

N° 4.

ANNIVERSAIRE DE LA PRISE DE LA BASTILLE. Mars debout, la tête couverte du casque, un manteau jeté sur les épaules, s'appuie sur sa lance. A ses pieds un bouclier : derrière lui, à sa gauche, des drapeaux, un canon, des boulets. A sa droite, dans le fond, la Bastille seulement esquissée : Exergue : CELÉBRÉ LE 14 JUILLET 1790.

Sans revers. (Étain, 114[m].)

Cette pièce, la plus grande de toutes celles de la Révolution, paraît avoir été destinée à la suite que se proposait de publier *Bertrand* Andrieu, et a été gravée sur une cire faite par lui. Il en existe chez son gendre, M. Pontonnier, une *variété inédite* : c'est un cliché sans légende, du module de 72 millimètres, où Mars est représenté comme ici, mais sans aucun des accessoires ci-dessus décrits. Au-dessus de l'exergue qui est lisse, on lit à gauche le nom : ANDRIEU F.[T] (*fecit — a fait.*)

M. Andrieu (*Bertrand*), né à Bordeaux en 1762, se sentit de bonne heure une vocation prononcée pour la gravure en médailles, et n'eut, pour ainsi dire, dans cet art d'autre maître que lui-même. Il apprit à dessiner à l'académie de Bordeaux, et à manier le burin chez un graveur nommé *Lavaux*, qui s'était fait quelque réputation en gravant des armoiries. Venu fort jeune à Paris, il y resta plusieurs années inconnu, jusqu'au moment où il se révéla comme graveur en médailles, par la publication de sa grande médaille de *la Prise de la Bastille*, presque immédiatement suivie de celle de l'*Arrivée du roi à Paris*. (Nous avons publié l'une, Pl. VI, n° 5, et l'autre, Pl. XIII, n[os] 1 et 2.) Ces deux médailles, destinées à une suite qu'il avait eu le projet de graver sur les évènemens de la Révolution, sont ses coups d'essai, les premières du moins qui portent son nom. La grandeur de leur dimension, les détails dont elles se composent et le mérite de l'exécution, en font des ouvrages à part. Depuis lors, et plus particulièrement depuis l'époque du Consulat jusqu'à sa mort, il produisit sans interruption une quantité considérable de médailles, toutes recommandables par une extrême pureté de style, un goût sévère, une perfection constante dans le travail, et dont un grand nombre sont placées au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de la Numismatique moderne. Souvent choisi par le gouvernement pour exécuter les médailles des évènemens les plus mémorables, son talent et son nom se sont associés à toutes les gloires de la France. Sujets composés, têtes, figures nues, figures habillées, architecture, son burin aussi souple que fécond a traité avec un égal succès presque tous les genres. Dans la longue suite de ses œuvres, nous nous bornerons à citer ici *la Bataille de Marengo, le Passage du mont Saint-Bernard, le Rétablissement du culte, les Prix décennaux, le Baptême du Roi de Rome, les Têtes de l'Empereur, des deux Impératrices et des quatre Princesses Impériales, le Tibre, la Vaccine, la Cathédrale de Vienne, la Porte de Carinthie, les deux Salles du Musée*, etc. Aux brillantes qualités de l'artiste, *Bertrand* Andrieu réunissait les qualités modestes de l'homme de bien. Passionné pour son art, le dépérissement de sa santé affaiblie par de douloureuses souffrances, surtout pendant les deux dernières années de sa vie, ne suspendit pas un instant ses travaux. Il venait de terminer une grande médaille que lui avait commandée la Ville de Paris, lorsqu'il mourut le 10 décembre 1822.

N° 5.

VIVRE LIBRES OU MOURIR. Une épée et une branche d'olivier en sautoir. Au-dessus, un bonnet de la Liberté : de chaque côté et au-dessous, une fleur-de-lis. En bas : 1790.

℟. ANNIVERSAIRE DU 14 JUILLET. Même sujet que celui de l'avers. En bas : A LYON 1790. (Étain, 43[m].)

Cette médaille ne paraît pas avoir été terminée ni frappée : nous n'en connaissons que des clichés.

N° 6.

La France assise, la tête casquée, un manteau jeté sur les épaules, s'appuie, de la main gauche, sur l'écusson de la Ville de Paris, et de la droite tient le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Sous ses pieds gisent des papiers déroulés et représentant les privilèges. Derrière elle, une rangée d'arbres. Dans le fond, l'École Militaire, et le Champ-de-Mars rempli de fédérés, au milieu desquels s'élève l'autel de la Patrie. Exergue : CONFÉDÉRATION NATIONALE DE PARIS. Au-dessus de l'exergue, à droite : ANDRIEU.

℟. Dans le champ, entre deux branches de laurier, un petit bonnet de la Liberté; au-dessous, ces mots : DU REGNE DE LOUIS 16 ROI D'UN PEUPLE LIBRE AN 2[e] DE LA LIBERTÉ LE 14 JUILLET 1790. (Métal de cloche, 35[m].)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Il existe une *variété* de cette médaille, dont les principales différences

se trouvent à l'avers : au-dessus de l'inscription il n'y a pas le bonnet de la liberté ; les lignes de l'inscription sont plus resserrées et en caractères plus petits : le mot 2ᵉ est gravé ainsi : 2.ᵐᵉ et le mot *juillet* commence par un J.

N° 7.

POUR . LA . CONSTJTUTJON . ET . LA . LJBERTE A PARJS . LE 14 × Et en haut, dans le champ : JUJLLET 1790. Ces derniers mots sont séparés au milieu par une baguette surmontée du bonnet de la Liberté, que tiennent deux mains jointes, sortant de deux couronnes de laurier. Sur ces mains est placée une couronne royale. Au-dessous, trois fleurs-de-lis en triangle.

Revers semblable à celui de la médaille nᵒ 1, même planche. (Étain, 40ᵐ.)

Nous n'avons pu nous procurer cette médaille, que nous publions d'après M. Hennin, qui indique qu'elle a une bélière.

PLANCHE XXIII.

N° 1.

La Liberté tient de la main gauche un drapeau déployé, surmonté du bonnet, et sur lequel on voit deux mains jointes, en signe d'union. De la main droite, elle soutient le livre de la Constitution placé sur un autel sur lequel on lit ces mots : A LA PATRIE. A la gauche de l'autel, la France, couronnée et revêtue du manteau royal, s'appuie d'une main sur un faisceau, et, étendant l'autre vers le livre, prête serment à la Constitution. Derrière elle, les fédérés et quelques arbres. Assise à la droite et au pied de l'autel, la Déesse de l'abondance et du commerce, tenant une corne pleine de fruits et un caducée, semble se réjouir de ce serment. A gauche, dans le lointain, on aperçoit l'École Militaire. Exergue lisse.

℞. Dans une couronne de chêne : CONFÉDÉRATION DES FRANÇAIS. (34ᵐ.)

Cette médaille a été gravée par M. *Nicolas-Marie* GATTEAUX.

N° 2.

Avers presque semblable à celui de la médaille précédente, avec les différences suivantes. En haut, on voit, dans une portion du Zodiaque, le signe du Lion, dans lequel est le soleil pendant le mois de juillet. La Vérité plane dans les airs entre deux nuages et au milieu de rayons dirigés vers le livre de la Constitution. Exergue : A PARIS LE 14 JUILLET 1790.

℞. Dans une couronne de chêne large de six millimètres et touchant le bord de la médaille : CONFÉDÉRATION DES FRANÇAIS. (Étain, 41ᵐ.)

Cette médaille paraît être une copie de la suivante, avec une différence dans le coin du revers.

N° 3.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence que la couronne de chêne est large de cinq millimètres, et qu'elle est éloignée de deux millimètres du bord de la médaille. (41ᵐ.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, et dont il existe des exemplaires en métal de cloche, a été gravée, comme celle du nᵒ 1, même planche, par M. *Nicolas-Marie* GATTEAUX. Elle fut distribuée par la Municipalité de Paris aux fédérés des départemens et aux fonctionnaires de la capitale, et se portait à la boutonnière. Un décret de la Convention Nationale du 20 août 1793 défendit de porter comme décorations les médailles du 14 juillet 1790, et ordonna que les coins en seraient brisés.

N° 4.

VIVE LA CONSTITUTION DE LA FRANCE. Entre deux branches de laurier, l'écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté d'un soleil rayonnant.

℞. Dans un couronne de chêne : VIVE LA NATION LA LOI ET LE ROI 1790. (24ᵐ.)

Cette pièce a ordinairement une bélière.

N° 5.

Avers semblable à celui des médailles nᵒˢ 2 et 3, même planche, mais d'un module plus petit.

Revers semblable à celui des médailles nᵒˢ 2 et 3, même planche, mais d'un module plus petit. (31ᵐ.)

Cette médaille est une copie de celle décrite sous le nᵒ 3, même planche, et ne paraît pas avoir été gravée par M. GATTEAUX.

N° 6.

FÉDÉRATION GÉNÉRALE DE PARIS. Au milieu du champ de la fédération, sur un piédestal, s'élève la statue de la Liberté, tenant de la main gauche le bonnet, et de la droite une couronne. Sur les gradins, le Roi, la Reine et le Dauphin ; à l'entour, les membres de l'Assemblée Nationale ; à droite et à gauche, des troupes en ligne, drapeaux déployés. Dans le fond à droite, l'École Militaire.

℞. POUR · LA · CONSTITUTION · ET · LA · LIBERTE · NATIONALE · Deux mains jointes, tenant une pique surmontée du bonnet de la Liberté. Au-dessous, en sautoir, une branche d'olivier et une branche de palmier. (38ᵐ.)

Cette médaille a ordinairement une bélière.

N° 7.

Avers semblable à celui des médailles nᵒˢ 2 et 3, même planche, mais d'un module moins grand, et avec cette différence qu'au-dessus de l'exergue, à gauche, se trouve le nom : GATTEAUX.

Revers semblable à celui des médailles nᵒˢ 2 et 3, même planche, mais d'un module moins grand. (34ᵐ.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, paraît avoir été celle qui fut le plus généralement portée.

PLANCHE XXIV.

N° 1.

· CAMP · FEDERATIF · TENUE (*tenu*) · A PARIS · LE 14 JUILLET. En bas : 1790. Sur un autel orné de trois fleurs-de-lis, la Liberté debout tient de la main droite le bonnet et de la gauche le sceptre. Trois arbres s'élèvent de chaque côté de l'autel. Exergue : HOTEL (*autel*) DE LA LIBERTE.

℞. FEDERATION · · MARTIALE · Entre deux branches d'olivier, les armes de la Ville de Paris. (Étain, 40ᵐ.)

Cette pièce a ordinairement une bélière. Il en existe une *variété*, où, à l'avers, les mots qui composent la légende ne sont pas séparés par des points, et où, au revers, aux mots *fédération martiale*, sont substitués ceux-ci : FÉDÉRATION NATIONALE.

N° 2.

AU H (*Champ*) DE MARS 14 JUILL (*juillet*) 1790. La France assise, ayant près d'elle un écusson fleurdelisé, étend le bras vers un livre ouvert et placé sur un autel qui porte cette inscription : LA CONSTITUTION. Au-dessus du livre, une couronne appuyée contre un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. A la droite de l'autel, un grenadier, le bonnet à poil sur la tête, porte son fusil du bras droit. A la gauche de l'autel, des soldats sur trois rangs, drapeaux déployés. Sans exergue.

℞. L'écusson de France surmonté de la couronne royale, et l'écusson de la Ville de Paris surmonté d'une branche de chêne; de chaque côté, un drapeau. Entre les deux écussons, une épée dont la pointe est surmontée du bonnet de la Liberté. Au-dessous de chaque écusson, une pièce de canon sur son affût. En haut, sur une banderole, ces mots : LA NATION LA LOI LE ROI. (Etain, 30-35^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui est octogone, a ordinairement une bélière; il en existe une *variété* que nous publions sous le n° 5, même planche.

N° 3.

PACTE DE FEDERATION DU, et dans l'exergue : 14 JUILLET 1790. Vue du Champ de la Fédération, avec les tertres, l'Ecole Militaire dans le lointain, au milieu l'autel de la Patrie, et sur le devant l'arc-de-triomphe.

℞. BAL DE LA BASTILLE. Le salle de verdure qui avait été élevée pour le bal donné sur l'emplacement de la Bastille à l'occasion de la Fédération. Au milieu est une pique surmontée du bonnet et ayant une banderole sur laquelle on lit, en caractères rétrogrades : ƎTRƎBIL (*Liberté*). (Étain, 37^{m}.)

Cette pièce a ordinairement une bélière.

Les réjouissances publiques en l'honneur de la fédération durèrent plusieurs jours. Une revue générale des fédérés eut lieu le 18 juillet. Soixante mille hommes étaient sous les armes. Le soir, la municipalité de Paris donna une fête. Le principal lieu de réunion était aux Champs-Élysées et à la Bastille. On lisait sur le terrain de cette ancienne prison, changé en une place : *Ici l'on danse.*

N° 4.

FIDELE A LA NATION, A LA LOI, ET AU ROI. Au milieu d'un faisceau enlacé par un serpent, formé de la main de justice, d'une pique et de quatre branches de laurier, et traversé par une pique surmontée du bonnet de la Liberté, est placé le livre de la Constitution. Sur la page de gauche, on lit : CONSTITUTION 1790; sur la page de droite, ce mot en caractères effacés et presque illisibles : LIBERTÉ. Au-dessous, sur la même page, un écusson aux trois fleurs-de-lis. En bas : IE LE IURE.

Sans revers. (Étain, 34^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 5.

Assis près de l'écusson fleurdelisé, le roi étend le bras vers un livre couronné, sur lequel on lit : LA LOI. Sur l'autel de la patrie, où ce livre est placé, ces mots : LA CONSTITUTION. Derrière le livre s'élève une colonne surmontée du bonnet de la Liberté. A la droite de l'autel, un guerrier armé d'une hallebarde : à la gauche de l'autel, dans le fond, les troupes, drapeaux déployés, étendent les bras et prêtent serment. Exergue : AU · H · (*champ*) DE MARS · LE 14 JUILLET 1790.

℞. Une épée passée entre l'écusson de France et celui de la Ville de Paris, derrière lesquels s'élèvent des drapeaux et une branche d'olivier. La lame est surmontée du bonnet de la Liberté; au bas sont des canons, un baril de poudre, des boulets et un tambour. De chaque côté des écussons, deux drapeaux. En haut, sur une banderole, ces mots : LA NATION LA LOI LE ROI. (Étain, 29^{m}.)

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, est une *variété* de celle que nous publions sous le n° 2, même planche.

N° 6.

CAMP FEDERATIF TENUE (*tenu*) A PARIS LE 14 JUILLET. Le buste de Louis XVI à droite, sur un soubassement orné de trois fleurs-de-lis. A droite du soubassement, la main de justice; à gauche, le sceptre; sur la base : LA LIBERTE.

℞. CONSTITUTION NATIONALE. Entre deux branches d'olivier les armes de la Ville de Paris. (Étain, 40^{m}.)

Cette pièce a ordinairement une bélière.

N° 7.

L'autel de la Liberté devant son temple, qui est surmonté du bonnet entre des drapeaux. En bas : 1790.

℞. Dans le champ : VOUS CHERISSEZ CETTE LIBERTÉ VOUS LA POSSÉDEZ MAINTENENT (*maintenant*) MONTRZ (*montrez*) VOUS DIONES (*dignes*) DE LA CONIIRVER (*conserver*) LE 14 JUILLET. (Étain, 32-30^{m}.)

L'inscription du revers est une de celles qui avaient été placées sur l'une des faces de l'arc de triomphe élevé à l'entrée du Champ-de-Mars du côté de la rivière : c'est une phrase extraite textuellement de l'adresse de l'Assemblée Nationale au peuple Français, du 11 février 1790, présentée par l'évêque d'Autun.

Nous donnons au trait cette pièce que nous n'avons pu nous procurer et que M. Hennin n'a publiée lui-même que d'après Millin.

PLANCHE XXV.

N° 1

La Liberté debout, vêtue à l'antique, le casque en tête, tient de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche présente à la France, également debout, drapée et couronnée, une table de la loi, sur laquelle on lit : CONSTITUTION. Entre les deux figures, gisent à terre des papiers que la France brûle avec un flambeau. Derrière elles, la mer et un vaisseau. A gauche, une charrue; à droite, une montagne et le soleil levant. Exergue : LA FRANCE RÉGÉNÉRÉE.

℟. Les mots de la légende, au nombre de sept, sont effacés. Un autel rond sur une base carrée, reposant elle-même sur une autre base ronde et plus grande, aux deux angles de laquelle fument deux candélabres allumés. Sur l'autel une table, où on lit : LA LOI LE ROI. Exergue : PACTE FÉDÉRATIF LE 14 IUILLET (*juillet*) 1790. Pièce ovale. (Étain, 47-40ᵐ.)

Il n'existe que des clichés de cette pièce, qui n'a jamais été frappée autrement. On n'en connaît pas d'épreuve où la légende du revers soit conservée.

N° 2.

SERMENT DU ROI. Le Roi, debout devant le trône, et vêtu du manteau royal, pose la main droite sur une table de la loi, sur laquelle on lit : CONSTIT. (*Constitution*). Cette table, soutenue par la Liberté debout, drapée à l'antique, le casque en tête et la pique dans la main droite, est placée sur un autel, sur la base duquel on voit une couronne de chêne : au milieu de cette couronne, une pique surmontée du bonnet. Entre la Liberté et le Roi, l'Égalité tenant une balance. A gauche, les Fédérés en ligne. Exergue : 14 JUILLET · 1790. Au-dessus de l'exergue, à gauche : DUPRÉ.

Sans revers. (Étain, 34ᵐ.)

Cette pièce n'est qu'un projet destiné à servir pour une médaille qui devait rappeler le serment du Roi à la Fédération Nationale du 14 juillet 1790, et qui n'a point été frappée. Il n'existe que des clichés de ce coin isolé. Nous en avons vu une *variété inédite* (Cabinet de M. Rollin) où la table de la loi est sans inscription, la base de l'autel sans couronne, et qui ne porte pas le nom du graveur Ce même coin a servi depuis, avec des changemens, pour une médaille frappée à l'occasion du serment du Roi à la Constitution prêté le 14 septembre 1791. Nous la publierons planche XXX, n° 8.

Le serment civique fut prononcé par le général Lafayette dans la formule décrétée pour les troupes de la Fédération :

« Nous jurons d'être à jamais fidèles à la Nation, à la Loi et au Roi; » de maintenir de tout notre pouvoir la Constitution décrétée par » l'Assemblée Nationale et acceptée par le Roi; de protéger, conformé- » ment aux lois, la sûreté des personnes et des propriétés, la circulation » des grains dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions » publiques, sous quelque forme qu'elles existent; de demeurer unis à » tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. »

L'Assemblée se leva ensuite, et son Président prononça avec elle, comme en chœur, la formule décrétée le 4 février précédent :

« Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi et au Roi, et de maintenir » de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée Natio- » nale et acceptée par le Roi. »

Le Roi se leva à son tour et prononça, à très haute voix, le serment également décrété par l'Assemblée Nationale et accepté par lui en ces termes :

« Moi, Roi des Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui » m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'État, à maintenir la » Constitution décrétée par l'Assemblée Nationale et acceptée par moi, » et à faire exécuter les lois. »

Dès que le Roi eut prononcé les dernières paroles, des acclamations universelles éclatèrent. Ensuite, on chanta le *Te Deum* : puis le Roi se retira au milieu des mêmes acclamations qui avaient accueilli son entrée; et l'Assemblée, dans le même ordre et au milieu du même cortége qui l'avait accompagnée en venant, retourna au lieu de ses séances où elle se sépara.

N° 3.

CONSTITUTION LIBERTÉ. L'autel de la Liberté, orné de trois fleurs-de-lis, porte un faisceau attaché avec le ruban tricolore, et surmonté du bonnet de la Liberté. Deux mains sortant de nuages posent sur l'autel.

℟. Dans le champ : FÉDÉRATION NATIONALE DES FRANÇAIS. A PARIS LE XIV. JUILLET MDCCLXXXX. Au-dessus de cette légende, dans un triangle d'où s'échappent des rayons, le nom de *Jehovah* en hébreu. (36ᵐ.)

N° 4.

Un faisceau planté en terre, entouré de deux serpens, et au-dessus duquel s'élève une pique surmontée du bonnet de la Liberté : au milieu de la pique un étendard déployé, sur lequel est posée une couronne de chêne. A gauche, un coq; plus loin, les tours de la Bastille; en haut, le soleil rayonnant. A droite, un autel fumant, dont la face est ornée de guirlandes. Exergue : BRENET.

℟. Dans le champ : ALLÉGORIE DU PACTE FÉDÉRATIF DE LA NATION ARMÉE POUR LA LIBERTÉ ET LA CONSTITUTION A PARIS LE 14 JUILLET 1790. (36ᵐ.)

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, a été gravée par *Antoine* Brenet, né en 1736 à Paris, où il mourut en 1813. Chargé pendant vingt ans de graver les poinçons pour la marque d'or et d'argent, on ne connaît de cet artiste que des cachets, un jeton octogone représentant un chiffre couronné et la médaille ci-dessus décrite. Il a laissé un fils qui tient un rang distingué parmi nos modernes graveurs en médailles.

N° 5.

POUR LA CONSTITUTION ET LA LIBERTE. Ici un fleuron. Deux mains jointes, tenant une épée dont la garde est en bas et la pointe surmontée du bonnet de la Liberté. Sur ces mains est placé le buste de Louis XVI tourné à droite. Au-dessous, trois fleurs-de-lis en triangle.

℟. C'EST LE PRIX DE SES VERTUS. Louis XVI à gauche, debout, vêtu à l'antique, avec un manteau flottant sur les épaules, tient de la main droite un livre ouvert. Sur un feuillet on lit, en deux lignes : DROIT (*Droits*); sur l'autre, DE L'HOMME. Deux génies soutiennent au-dessus de la tête de Louis XVI la couronne royale et une guirlande dont les bouts, pendant des deux côtés, sont eux-mêmes soutenus par deux autres génies debout. Exergue : A PARIS 14 J.ᵀ (14 *juillet*) 1790. (Étain, 39ᵐ.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, rappelle en partie, à l'avers, celle que nous avons publiée planche XXII, n° 7.

PLANCHE XXVI.

N° 1.

SERMENT FEDERATIF DES Exergue : PATRIOTES FRANCAIS LE 14 JUILLIET (*juillet*) 1790 A PARIS P N F (*P. N. F.?*)

La France, vêtue à l'antique et casquée, est assise sur un piédestal, près d'un obélisque orné de l'écusson aux trois fleurs-de-lis, et présente aux Fédérés les tables de la Constitution.

Sur l'une, on lit : DROI . DE . L'HOM — EGALI. (*Droits de l'homme. — Égalité*); sur l'autre : CONSTITUTION. — LIBERTE. Derrière la France, un faisceau et deux drapeaux : à son côté, un bouclier avec ce chiffre : ℒJL. Devant elle, un autel orné d'un médaillon de Louis XVI. En face, trois rangs de Fédérés en ligne. Le premier rang, dans l'attitude des Horaces, du tableau de David, les bras étendus vers l'autel et drapeaux déployés, prête serment. Sur l'un des drapeaux, un faisceau surmonté d'une pique et du bonnet, et cette inscription : VIVRE LIBRE OU MOU (*mourir*). Le deuxième rang présente les armes. On n'aperçoit que quelques baïonnettes du troisième rang. Sur le sol, près du piédestal et de l'autel, des papiers en rouleau et déployés. Sur l'un de ceux-ci, on lit : PRIVIL (*Priviléges*). Sur le piédestal où la France est assise, ce nom : FOURRIER

℟. Une branche de chêne et une de laurier formant couronne. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROIAUME (*royaume*). (38ᵐ.)

Cette pièce, de forme ronde, est une copie avec quelques différences de la médaille ovale que nous publions, même planche, n° 3. L'artiste qui l'a gravée, *Fourrier*, est peu connu.

L'inscription du revers ne reproduit pas textuellement les paroles du serment civique, que nous avons rappelées à l'article de la médaille, n° 2, planche XXV.

N° 2.

PACTE FEDERATIF. Exergue : 14 JUILLET 1790. Sujet semblable à celui de la médaille que nous publions sous le numéro suivant.

℟. Deux branches de chêne et de laurier. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROIAUME (*royaume*). Pièce ovale à bélière. (Étain, 35-28ᵐ.)

Cette pièce est une copie grossièrement faite de la médaille que nous publions sous le numéro suivant. Entre autres différences, nous signalerons celle de l'inscription d'un des drapeaux, ainsi conçue : VINCRE OU M. (*Vaincre ou mourir.*)

N° 3.

PACTE FEDERATIF. La France, vêtue à l'antique et casquée, est assise sur un piédestal, près d'un obélisque sur la base duquel on voit le bas d'un faisceau et deux mains entrelacées au milieu d'une couronne : elle présente aux Fédérés les tables de la Constitution où on lit : DROI... (*Droits, etc.*) Le reste de l'inscription n'offre pas de caractères lisibles. Devant la France, un autel orné d'un médaillon de Louis XVI. A son côté, un bouclier oblong aux trois fleurs-de-lis. En face, trois rangs de Fédérés en ligne. Le premier rang, dans l'attitude des Horaces, du tableau de David, les bras étendus vers l'autel et drapeaux déployés, prête serment. Sur l'un des drapeaux, une pique surmontée du bonnet et cette inscription : VIVRE LIBR. (*libre*) OU MOU (*mourir*). Les deuxième et troisième rangs portent les armes. Sur le sol, près du piédestal et de l'autel, des papiers en rouleau et déployés, sur lesquels on lit : DIMES — PRIVI (*Priviléges*). Exergue : 14 JUILLET . 1790 · Sur la base du piédestal où la France est assise : DUPRÉ . F. (*fecit, — a fait*).

℟. Une branche de chêne et une de laurier formant couronne. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROIAUME (*royaume*). Pièce ovale à bélière. (35-28ᵐ.)

Cette médaille, gravée par *Augustin* DUPRÉ, est de toutes les médailles frappées à l'occasion de la Fédération du 14 juillet 1790, celle qui fut plus particulièrement adoptée par les Fédérés et portée par eux à la boutonnière, comme nous l'avons expliqué à l'article de la médaille publiée sous le n° 3, planche XXIII. Mise en vente au commencement de juillet, il s'en débita en peu de temps trois mille épreuves. Outre les deux copies décrites sous les nᵒˢ 1 et 2, même planche, il en fut fait une troisième pour les monnaies de confiance de cinq sous des frères Monneron, frappées en 1791 et 1792.

Nous connaissons de l'avers de cette médaille deux clichés *inédits* : sur l'un (Cabinet de Mᵐᵉ Sœhnée), il n'y a pas de légende, pas d'exergue, pas d'inscriptions sur les tables de la Constitution ni sur les drapeaux ; pas d'autel, pas de papiers sur le sol, ni de nom de graveur : l'autre (Cabinet de M. Rollin) est semblable au précédent, avec cette seule différence que des papiers en rouleau et déployés gisent sur le sol, près du piédestal où la France est assise.

N° 4.

CONFEDERATION . NATIONAL (*nationale*). L'autel de la Patrie placé entre deux candélabres fumans et entouré de Fédérés. De chaque côté des candélabres, un Fédéré portant un drapeau déployé. Exergue : 14 JUILLET 1790.

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION DU ROY · AUME. (Étain, 34ᵐ.)

Cette pièce a ordinairement une bélière.

N° 5.

PACTE FEDERATIF A PARIS. Deux faisceaux en sautoir appuyés sur la garde d'une épée dont la pointe est surmontée du bonnet de la Liberté, et soutenant un écusson, sur lequel se trouvent en haut deux fleurs-de-lis ; au-dessous, en deux lignes, ces mots séparés par deux mains jointes : LA LOI LE ROI; en bas, une fleur-de-lis. De chaque côté de l'écusson, une branche de laurier.

℟. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR LA CONSTITUTIᴺ (*Constitution*) DU ROIAUME (*royaume*). — 14 JUILLET 1790. Pièce ovale à bélière. (21-18ᵐ.)

Il existe une *variété* de cette pièce, dont les principales différences se trouvent au revers : après le mot *nous*, sont deux points . . ; *Constituti*ⁿ est remplacé par CONSTITUᴺ ; la barre au-dessous de *roiaume* est supprimée, et le chiffre 14 est suivi d'un point.

N° 6.

FEDERATION NATIONALE. L'autel de la Patrie placé entre deux candélabres fumans et entouré de Fédérés. De chaque côté des candélabres un Fédéré porte un drapeau déployé. Exergue : 14 JUILLET 1790.

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION FRANCAISE. (34ᵐ.)

Cette pièce qui a ordinairement une bélière et dont les caractères, à l'avers comme au revers, sont entièrement effacés et presque illisibles, est, à quelques différences près, une copie très grossièrement faite de celle que nous donnons sous le n° 4, même planche.

N° 7

HOMMAGE AUX SOUTIENS DE LA LIBERTÉ NAISSANTE. La Ville de Marseille assise, tournée à gauche, drapée à l'antique et la tête tourellée, porte dans la main droite un trident et un caducée. Sa main gauche, appuyée sur un écusson aux armes de Marseille, d'argent à la croix d'azur, tient une branche d'olivier surmontée du bonnet de la Liberté. Un chien, vu à mi-corps, semble sortir de dessous l'écusson, pour veiller à la garde d'un sac d'où s'échappent des écus. Près de l'écusson, une ancre, une branche d'olivier, un arc, des flèches dans un carquois, une coiffure indienne à trois plumes, et un tonneau marqué des lettres T EM. A gauche, un crocodile lèche les pieds

de la Ville de Marseille, qui reposent sur deux ballots ficelés, l'un carré, marqué des lettres R M; l'autre rond, marqué des lettres EM. A côté du crocodile, un roseau, la tête penchée; et plus loin, le soleil levant. Sur le devant, une grappe de raisin, une branche d'oranger avec des oranges, une botte d'épis et des pièces de monnaie. Exergue : PRESENTE A LA MUNICIPALITE DE MARSEILLE L'AN 1790 PAR L'AUTEUR. Au-dessus de l'exergue, à gauche : L. CAUVIN AINE; à droite : F.T (*fecit, — a fait.*)

Sans revers. Repoussé argenté à huit pans. (92-68m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE XXVII.

N° 1.

VIVE A JAMAIS LE MEILLEUR DES ROIS. Buste de Louis XVI à droite, couronné de chêne et entouré d'une couronne d'étoiles et de rayons lumineux. Exergue : LOUIS XVI RESTAURATEUR DE LA LIBERTE FRANÇOISE (*française*) ET LE VERITABLE AMI DE SON PEUPLE. Les mots *Louis XVI* et *françoise* se trouvent entre deux branches de laurier. Au-dessous de l'inscription il y a aussi deux branches de laurier en sautoir et une couronne de chêne.

℟ LIBERTE ET SECURITE. La Liberté, tournée à gauche, vêtue à l'antique et casquée, est assise sur une base carrée : elle tient de la main droite une pique surmontée du bonnet; et de la gauche une égide sur laquelle est la tête de Méduse : elle foule aux pieds des chaînes et un collier de fer brisé. A gauche, un coq, le soleil rayonnant et un obélisque surmonté d'une fleur-de-lis, autour duquel serpentent des branches de chêne et de laurier. A droite, l'écusson de France, placé sur un livre, est couvert par l'égide qui semble le protéger. Auprès de l'écusson, un livre et un rouleau; et derrière, des branches de laurier et d'olivier. Exergue : SALUT ET REGENERATION DE LA FRANCE PAR L'ASSEMBLEE NATIONNALE (*nationale*) EN 1789 ET 1790. Au-dessous, des branches de laurier et une trompette ailée liées en sautoir. (Étain, 75m.)

Le titre de *Restaurateur de la liberté française* fut décerné à Louis XVI par l'Assemblée Nationale dans la séance du 4 au 5 août 1789, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 2, planche XII.

Nous avons publié, planche XII, n° 1, une médaille de Necker du même diamètre que celle-ci, qui paraît avoir été destinée à former pendant avec la première. M. Hennin pense qu'elles sont toutes deux du même artiste et qu'elles ont été faites en Suisse.

N° 2.

LOUIS. XVI. RESTAURATEUR (ici un fleuron) DE. LA. LIBERTE. FRANCAISE (un autre fleuron). La France, tournée à gauche, est assise auprès d'un palmier et présente de la main droite une couronne à un génie qui porte une pique surmontée du bonnet, une bêche, une épée et une croix en partie cachée par la couronne. Du bras gauche, la France s'appuie sur l'écusson aux trois fleurs-de-lis. Près de l'écusson, une ancre; devant la France et à ses pieds, une corne d'abondance. Au-dessus du génie, sur des nuages le buste de Louis XVI tourné à gauche. Dans le fond, à gauche, un temple rond aux colonnes duquel des guirlandes pendent en festons. Au-dessus, le soleil rayonnant.

℟ POUR · LA · CONSTITUTION & · LA · LIBERTE · A · PARIS · XIV . JET (14 *juillet*). Deux mains jointes, sortant de nuages et tenant une pique surmontée du bonnet de la Liberté. En bas : M.DCC.XC. (1790). (Étain, 35m.)

Cette pièce, qui a ordinairement une bélière, a été frappée à Lyon.

N° 3.

LOUIS . XVI . RESTAURATEUR (ici un fleuron) DE . LA . LIBERTE . FRANCAISE (un autre fleuron). Sujet semblable à celui de la médaille précédente, avec ces deux différences, que dans celle-ci la France étend seulement le bras vers le génie, sans lui présenter de couronne; et qu'on distingue la croix qui est cachée dans l'autre.

Revers semblable à celui de la médaille précédente.

N° 4.

LOVIS XVI RESTAVRATEVR DE LA LIBERTÉ 1790. Buste habillé de Louis XVI à gauche. Au-dessous, à droite : G.T

℟. L'arbre de la Liberté surmonté du bonnet. A gauche, cinq soldats en armes; en haut, le soleil dont les rayons sont dirigés vers l'arbre. A droite, un corps-de-garde, sur lequel flotte un drapeau; à la porte, un factionnaire et devant lui un canon sur son affût. Exergue : MA LVMIERE TE REND IMMORTEL. (Etain, 48m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 5.

Dans une couronne de chêne : UN CITOYEN SAUVÉ 11 AOUST (*août*) 1790.

℟. DE PAR TEMENT DU VAR. Dans une couronne de chêne : LA NATION LA LOI ET LE ROI. (34m.)

M. Castelet, commandant en second de la marine de Toulon, à la suite de quelques troubles survenus dans ce port au mois de décembre 1789, s'était retiré à Nice. Le 10 août 1790, il revint, avec l'autorisation de la Municipalité de Toulon, habiter une propriété qu'il possédait à une lieue de la place, et, sur sa demande, il fut admis, le lendemain 11, à prêter solennellement le serment civique à l'Hôtel-de-Ville. Cette circonstance donna lieu à une violente émeute. M. Castelet, obligé de se réfugier dans une guinguette hors de la ville, fut bientôt découvert et traîné par les cheveux jusqu'au pied d'une potence. Déjà, pour le pendre, on avait coupé une corde sur laquelle était étendu du linge, lorsqu'il fut sauvé par des grenadiers, chasseurs et fusiliers des régimens de Barrois et de Dauphiné, par des soldats de la marine et des volontaires de la garde nationale, qui se trouvèrent sans armes sur le lieu du tumulte, et qui, à trois reprises différentes, l'arrachèrent des mains de la multitude. Le directoire du département du Var fit frapper à cette occasion, en argent, la médaille ci-dessus décrite, et il en fut distribué deux à chacun des corps qui avaient contribué à sauver la vie à M. Castelet.

N° 6.

AUTEL PATRIOTIQUE D E LEYSSARD LE 14 JUILLET. Exergue : 1790. L'arbre de la Liberté au milieu d'un autel, sur lequel on voit le crucifix et deux chandeliers. Au-dessus du crucifix, un triangle est fixé contre l'arbre. Sur la partie supérieure du triangle, on lit : EGALITE; à l'extérieur, au-dessus : CHARITE LIBERTE; à droite : 3 . NE FONT . 1 . (*trois ne font qu'un*); à gauche : LA FRANCE · Sur le devant de l'autel, les lettres : S H I.

℟. A · J . L . MATHIEU CURE' ET COM.DT (*commandant*) DE LA G.DE N.LE (*garde nationale*) DE LEYSSARD. La France, tournée à gauche, assise sur un siége orné d'un compas et d'une équerre, s'appuie de la main gauche sur l'écusson aux trois fleurs-de-lis, derrière lequel s'élève une branche de laurier, et de la droite présente une couronne. Au-dessus de sa tête, un œil dans un triangle rayonnant. Sur le sol, à gauche, une clef et une épée en sautoir; à droite, une chouette. Exergue : PAR L'AMITIE. Pièce à bélière. (Étain, 38m.)

N° 7.

BENJAMIN FRANKLIN NÉ A BOSTON LE 14 JEANVIER (*janvier*) 1706. Buste habillé de Franklin à gauche. Exergue : MORT A PHILADELPHIE AN 1790. Les ornemens qui entourent ce cliché sont semblables à ceux des repoussés publiés par P.-G. Lienard, à la suite duquel il paraît avoir été destiné.

Sans revers. (Étain, 42^{m}.)

Cliché *inédit.* Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe une *variété* de cette pièce (repoussé *inédit*, cabinet de M. Rollin); le mois de la naissance est écrit correctement : JANVIER ; les ornemens qui l'entourent sont tout différens, et il est du module de 44 millimètres.

Franklin (*Benjamin*) naquit à Boston le 17 Janvier 1706. A l'âge de douze ans, mis en apprentissage chez son frère qui était imprimeur, il consacrait tout son loisir et une partie de la nuit à la lecture et à l'étude. Dès 1721, il fournit des articles estimés au *Journal de la Nouvelle Angleterre*, la deuxième gazette qui parut en Amérique. En 1724, il vint à Londres, et, faute de ressources, vécut de son travail comme ouvrier imprimeur. De retour à Philadelphie vers la fin de 1726, il s'y établit imprimeur et papetier. En 1732, il commença la publication de l'*Almanach du bonhomme Richard* qu'il continua pendant vingt ans : il s'en vendait chaque année dix mille exemplaires. Vers 1737, il établit un corps de sapeurs-pompiers et fonda bientôt après une compagnie d'assurances contre les incendies. En 1752, il découvrit l'identité du fluide électrique avec la foudre et inventa le *paratonnerre*. Acteur dans la plupart des évènemens politiques qui précédèrent la révolution des États-Unis d'Amérique, on sait la part active qu'il prit à leur émancipation. Venu en France à la fin de 1776, pour négocier le traité d'alliance offensive et défensive, qui fut signé le 6 février 1778, il retourna à Philadelphie en septembre 1785, fut reçu aux applaudissemens universels, et bientôt après nommé Président du Suprême Conseil Exécutif. En 1787, il fut député à la Grande Convention qui fit la Constitution des États-Unis. En 1788, sentant approcher le terme de sa carrière, il renonça entièrement à la vie publique, et mourut le 17 avril 1790. Le peuple, le Congrès et toutes les autorités des États-Unis rendirent à sa mémoire des honneurs solennels, et l'Assemblée Nationale de France, sur la proposition de Mirabeau, appuyée par de La Rochefoucauld et par Lafayette, décréta un deuil public de trois jours pour la perte de l'un des plus grands hommes qui eussent jamais servi la Philosophie et la Liberté. La découverte du paratonnerre, si précieuse pour l'humanité, et la part honorable qu'il prit constamment, soit à la défense de sa Patrie, soit au triomphe de la Liberté, lui méritèrent, à juste titre, cette belle devise mise au bas de son portrait et attribuée à Turgot :

Eripuit cœlo fulmen sceptrumque tyrannis.

Franklin

Au ciel ravit la foudre et le sceptre aux tyrans.

PLANCHE XXVIII.

N° 1.

EX UNITATE LIBERTAS (*De l'union* (naît) *la liberté*). L'écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté de la couronne royale, et appuyé sur une épée, une crosse et une faux. Une banderole, attachée des deux bouts au manche de la faux placé transversalement, porte la même inscription : EX UNITATE LIBERTAS (*De l'union* (naît) *la liberté.*) Au-dessous, dans le champ : QUI NOS INCARCERABAT VIVENTES, NOS ADHUC INCARCERAT MORTUOS LAPIS. (*Cette pierre qui nous emprisonnait vivans, morts nous emprisonne encore*). Et à la suite : SOUS LES PIERRES MÊMES DES CACHOTS OU ELLES GÉMISSOIENT VIVANTES REPOSENT EN PAIX QUATRE VICTIMES DU DESPOTISME. LEURS OS DÉCOUVERTS ET RECUEILLIS PAR LEURS FRÈRES LIBRES NE SE LEVERONT PLUS QU'AU JOUR DES JUSTICES POUR CONFONDRE LEURS TYRANS. Exergue : PETRUS FRANCISCUS PALLOY AMICUS PATRIÆ FECIT ANNO LIBERTATIS SECUNDO, REPARATÆ SALUTIS 1790. (*Fait par Pierre-François Palloy, l'an second de la liberté, et l'an de grâce* 1790.)

Sans revers. (55^{m}.)

Le type de cette pièce rappelle celle que nous avons publiée planche XIV, n° 8.

Dans les mois d'avril, mai et juin 1790, en démolissant les souterrains de la Bastille, on trouva les ossemens de quatre personnes. Recueillis dans une bière, ils furent inhumés au cimetière de l'église Saint-Paul, par les soins de M. P.-F. Palloy, qui fit placer, sur le lieu où la bière fut enterrée, une pierre tumulaire et une autre pierre portant des inscriptions rappelées par la médaille ci-dessus décrite. Nous n'avons pu nous la procurer, et M. Hennin ne l'a lui-même publiée que d'après un dessin fait par une personne qui en avait eu une épreuve à sa disposition.

N° 2.

Trois ouvriers détruisent les derniers pans des murs de la Bastille, personnifiée ici comme symbole du Despotisme. Exergue : JE REND LE D.^{NIER} SOUPIRE (*Je rends le dernier soupir*)

℞. Dans le champ : DU SEIN DE MA MERE JE FUT ELEVER (*fus élevée*) DANS LES AIRS LA LIBERTÉE (*liberté*) MA REDUIT (*m'a réduite*) EN POUSSIERE 1790. Pièce à bélière. (Étain. 32^{m}.)

L'avers de cette pièce est reproduit sur une médaille que nous publions même planche, n° 4.

N° 3.

VIVE LA FEDERATION DE LA LIBERTE PARISIENNE. L'autel de la Patrie. Dans le fond, un arc de triomphe à trois portiques. Au-dessus, entre deux branches d'olivier, un petit écusson aux trois fleurs-de-lis, surmonté d'une pique avec le bonnet de la Liberté. De chaque côté de la pique, deux drapeaux flottans.

Sans revers. Repoussé ovale. (42-32^{m}.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

FEDERATION NATIONALE. Deux mains jointes, tenant une pique surmontée du bonnet de la Liberté.

℞. Trois ouvriers détruisent les derniers pans des murs de la Bastille, personnifiée ici comme symbole du Despotisme. Exergue : JE REND LE D.^{NIER} SOUPIRE (*Je rends le dernier soupir*). (Étain, 31^{m}.)

Le revers de cette pièce reproduit l'avers de celle que nous publions même planche, n° 2.

N° 5.

MEDAILLE DE LA NATION FRANCAISE (ici une petite fleur-de-lis) LUNION FAIT LA FORCE. Un triangle, d'où sortent des rayons, est entouré de chiffres ainsi disposés : [chiffres autour d'un triangle]. En bas : 1790.

℞. Une épée passée entre l'écusson de France et celui de la ville de Paris, derrière lesquels s'élèvent des branches d'olivier : la lame est surmontée du bonnet de la Liberté. Au bas, deux canons, un baril de poudre, des boulets et un tambour. De chaque côté des écussons, deux drapeaux. En haut, sur une banderole : LA NATION · LA LOY (*loi*) LE ROY (*roi*). En bas, à gauche : P. A. M. (*Pierre-Antoine Montagny.*) Pièce octogone. (Étain, 31^{m}.)

L'avers de cette médaille rappelle le revers de celle que nous avons

publiée planche V, n° 1. Le triangle et les chiffres qui l'entourent sont une allusion à l'égalité, ces chiffres, combinés dans trois sens et deux par deux, en traversant le triangle, formant toujours savoir : 1 et 5, 3 et 3, 4 et 2, le nombre 6 inscrit au centre.

Le sujet du revers est le même que celui qui se trouve sur une médaille relative à la Fédération du 14 juillet 1790, que nous avons publiée planche XXIV, n° 5.

N° 6.

FEDERATION NATIONALE. Un trophée militaire, composé, à gauche, d'un mortier, d'un tambour et de boulets; à droite, d'un bouclier, d'un baril et d'un canon. De chaque côté, trois drapeaux déployés : au milieu, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Dans le fond, des tentes. Exergue : 30 *Juillet* 1790.

℞. UNION FORCE PROSPERITE. Un écusson écartelé de sable et de gueules, armes de la ville d'Amboise; il est entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, et surmonté de trois fleurs-de lis, au-dessus desquelles est une couronne murale. (33^{m}.)

N° 7.

Des tables sur lesquelles on lit, à gauche : DROI DE L'HOME (*Droits de l'Homme*); à droite : CONSTITUTION, sont posées sur un autel et appuyées contre un palmier. Mars les soutient d'un côté et Minerve de l'autre. Le Dieu est armé d'une épée; à ses pieds est un faisceau de piques. Aux pieds de la Déesse est un rameau d'olivier : de sa main gauche elle soutient un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté et orné au milieu du médaillon du roi, entre une branche de chêne et une branche de laurier. Au bas du faisceau est appuyé l'écusson aux trois fleurs-de-lis. Exergue : FIDEL (*Fidèle*) A LA NATION AU (*à la*) LOI AU ROI. 1789.

℞. Une place environnée d'arbres, au milieu de laquelle s'élève une colonne d'ordre ionique entourée de guirlandes et surmontée de deux lions adossés, portant l'écusson aux trois fleurs-de-lis. Au-dessus de l'écusson, une statue de la Renommée, tenant d'une main sa trompette qu'elle embouche, et de l'autre une branche d'olivier et une pique surmontée du bonnet de la Liberté. Le piédestal de la colonne est orné de trois statues. La place est couverte de promeneurs. Exergue : PLACE DE LA LIBERTE SUR LE TEREIN (*terrain*) DE LA BASTILLE 1790. (Fer, 78^{m}.)

Cette pièce est relative aux projets qui furent faits alors, pour la destination nouvelle à donner à l'emplacement de la Bastille.

PLANCHE XXIX.

N° 1.

DISTRICT DES CORDELIERS. Dans un écusson entouré d'un cordon formant plusieurs lacs, par allusion au mot *Cordeliers* : LA LOI ET LE ROI. Exergue : UNION FRATERNEL (*fraternelle*). 419. On gravait en creux au bas de la médaille le numéro correspondant à l'enregistrement du nom de la personne à qui cette pièce était donnée comme membre du district, et servait d'admission dans le local des séances.

℞. SOUS LA PRESIDENCE DE GEORGE JACQUES DANTON. Une pique surmontée du bonnet de la Liberté : la bannière des Cordeliers attachée à la pique, et soutenue par un bâton horizontal, dont les bouts sont terminés par une fleur-de-lis; sur la bannière déployée, ce mot : LIBERTAS (*Liberté*). Exergue : 1790. (31^{m}.)

Nous avons vu (Cabinet de M. le colonel Maurin) une carte destinée au même usage que la médaille ci-dessus décrite. Elle est ainsi conçue : Club des Cordeliers. N° 131. *M. Bonneville.* Au centre, un œil; au-dessous, sur deux lignes : Surveillance. 1792; à gauche, trimestre; à droite, de janvier. Elle est signée : *Legendre*, président; *Vincent*, secretaire.

Danton (*Georges-Jacques*), né à Arcis-sur-Aube, le 26 octobre 1759, était, à l'époque de la Révolution, avocat aux Conseils du Roi. L'énergie de son caractère ne tarda pas à lui acquérir une grande influence dans les assemblées de district, et il devint une puissance en fondant le club des *Cordeliers*, qui développa des principes beaucoup plus révolutionnaires que le club des *Jacobins*, nommés alors *Amis de la constitution.* Élu, en 1791, membre de l'administration départementale de la Seine après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il dirigea le rassemblement du Champ-de-Mars, où la déchéance du Roi fut demandée : il combina ensuite avec les Marseillais l'attaque dirigée contre les Tuileries, le 10 août 1792. Après cette journée, l'Assemblée Législative le nomma ministre de la justice. Alors fut établi le tribunal de *salut public*, dont les membres appartenaient pour la plupart au club des Cordeliers. A la nouvelle de l'entrée des Prussiens en Champagne, Danton se présenta à la barre de l'Assemblée, pour demander un armement général qui fut décrété à l'unanimité, et termina son discours par ces paroles devenues célèbres : *Représentans du peuple, la patrie est en danger : pour sortir de crise, il faut de l'audace, toujours de l'audace et encore de l'audace.* Après les journées de septembre auxquelles il fut accusé d'avoir participé, Danton, nommé député par les électeurs de Paris, quitta le ministère pour aller siéger à la Convention Nationale, qui, dans sa première séance, décréta à l'unanimité l'abolition de la royauté. Ce fut Danton, qui, entr'autres propositions, après quelques revers de nos armées, fit décréter pour moyens de défense *la terreur* et *les levées en masse*, et accorder une indemnité de quarante sous par jour aux citoyens qui assisteraient aux assemblées des sections de Paris. Dans le procès de Louis XVI, il vota la mort et se prononça contre le sursis du jugement. Sa popularité lui suscita un rival redoutable, Robespierre, qui médita sa perte du moment qu'il eut prononcé devant lui le mot d'*ultra-révolutionnaire.* Dans la journée du 11 germinal an II (31 mars 1794), il fut compris dans le rapport de Saint-Just, sur une prétendue conspiration contre la République. Décrété d'accusation et arrêté la nuit même, il fut, quatre jours après, traduit devant le tribunal révolutionnaire. Mis *hors des débats*, sous le prétexte d'avoir manqué à ses juges, *Mon nom*, leur dit-il, *vivra dans le Panthéon de l'histoire.* Il marcha au supplice en véritable tribun. La vue de l'échafaud n'ébranla pas son courage : une expression de regret pour sa femme fut la seule plainte qu'il exhala; et s'avançant sous le couteau fatal, il dit au bourreau : *Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut bien la peine.* Il fut exécuté le 5 avril 1794.

N° 2.

La Liberté debout, drapée à l'antique et casquée, s'appuie de la main droite sur une pique surmontée du bonnet, et de la gauche verse de l'encens sur un autel enflammé. La base de l'autel est ornée d'un soleil, au-dessous duquel sont deux mains jointes. A la gauche de l'autel, une corne d'abondance. A droite de la Liberté, un trophée composé du livre de la Constitution appuyé contre un glaive dont la garde est en haut et la pointe en bas, d'une branche d'olivier et d'un bouclier octogone, portant ces mots à peine lisibles : LA LOI ET LE ROI. Exergue lisse.

℞. Dans une couronne, au milieu du champ : FEDERATION DU DEPARTEMENT DU TARN FAITE A CASTRES LE 26. 7.BRE (*septembre*) 1790. (32^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 3.

Dans le champ : COMMISSAIRES CIVILS.

℞. Dans le champ : LA NATION LA LOI ET LE ROI. (42^{m}.)

Cette pièce, gravée par *Nicolas-Marie* Gatteaux, était destinée à faire reconnaître des commissaires que la Municipalité de Paris employait, en 1790 et durant les années suivantes, pour divers services, et principalement pour les subsistances.

N° 4.

FONDERIE DE MAROMME. Dans le champ, un laminoir. En bas : PRÈS ROUEN.

℟. LES INTERESSES AUX FONDERIES DE MAROMME 1790. Dans le champ, un chiffre composé des lettres suivantes entrelacées : P. F. L. & F. (28m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

ANTIQUA VIRTUS PRIMITIVA PIETAS DIVINA LIBERTAS. (*Antique valeur, piété primitive, liberté divine.*) Un génie assis sur des livres, tenant de la main droite un flambeau allumé, et de l'autre, une crosse, une épée et une bêche. Devant lui, une corne d'abondance et des balances : derrière, un lion, un autel sur lequel fume l'encens, une ancre, un triangle, des canons, des drapeaux et des chaînes brisées. Exergue : FIRMATA GALLIÆ REGENERATIO FŒDERE HEROUM QUE MORTE M.DCC.LXXXX. (*Régénération de la France affermie par l'union et la mort des héros.* 1790). Au-dessus de l'exergue, à gauche : COURTOT. F. (*fecit,—a fait.*)

℟. Dans le champ : AUSPICATA STATUUM GALLIÆ UNIO . XVII . JUN. (*junii*) EXPUGNATUM DESPOTISMI CASTRUM. XIV . JUL. (*julii*) DECLARATA HOMINIS ET CIVIS JURA . IV . AUG. (*augusti*) FIXA REGIS ET NATIONIS LUTETIÆ SEDES . VI . OCT. (*octobris*) MDCCLXXXIX. (*Réunion des États-Généraux de la France*, 17 *juin : Prise de la forteresse du despotisme*, 14 *juillet : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*, 4 *août : Séjour du roi et* (des représentans) *de la nation fixé à Paris*, 6 *octobre* 1789. (46m.)

M. *Joseph* Courtot, né à Béfort en Alsace, vers 1760, était établi à Strasbourg : on ne connaît que quelques ouvrages de ce graveur.

N° 6.

FOURRIER DE LA GARDE NATIONALE DE LYON. Une lance passée dans une couronne de laurier et surmontée du bonnet de la Liberté. De chaque côté, une fleur-de-lis.

℟. Dans le champ : 1790. Deux fleurs-de-lis au-dessus et une au-dessous, placées régulièrement et formant triangle. Pièce ronde frappée sur une plaque octogone. (35m.)

Cette pièce servait aux fourriers de la garde nationale de Lyon pour quelques détails de leur service.

PLANCHE XXX.

N° 1

MENTE MANUQUE. (*Par l'esprit et le bras.*) Buste de Minerve casquée à gauche. Dessous : DUPRÉ.

℟. Dans le champ : SOCIÉTÉ DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES. LE 7 JANVIER 1791. (27m.)

La Société des Inventions et Découvertes avait pour but d'encourager les perfectionnemens dans les diverses branches de l'industrie, et de constater les découvertes et améliorations nouvelles. Un journal spécial était consacré a la publication de ses travaux.

N° 2.

Avers semblable à celui de la pièce précédente.

℟. Dans une couronne de chêne : SOCIÉTÉ DES INVENTS. ET DÉCOUVTES. 7 JANVIER 1791. (27m.)

N° 3.

JE COMBATRAI (*combattrai*) LES FACTIEUX DE TOUS LES PARTIS. Buste habillé de Mirabeau à gauche. Sous le bras, en caractères creux : LORTHIOR.

℟. BON POUR 10 SOLS A ÉCHANGER EN ASSIGNATS PAR DAIROLANT ET COMP. (*compagnie*) L'AN 4 DE LA LIB. (*liberté*) 1792. (28m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Bien que cette pièce, par la date du revers, appartienne à l'année suivante, et que, d'après le cadre par nous adopté, elle n'entre pas, comme monnaie particulière, dans la série de la Révolution, mais dans celle des monnaies françaises, dont nous publierons séparément la suite, nous avons cru devoir la classer ici, parce qu'elle rappelle ces paroles que Mirabeau prononça, un mois avant sa mort, à l'Assemblée Nationale, dans la séance du 28 février 1791, et où ses efforts parvinrent seulement à faire ajourner l'adoption de la loi contre l'émigration : « Si » vous faites une loi contre les émigrans, je jure de n'y obéir jamais.... » Je combattrai les factieux ; je les combattrai, de quelque parti et de » quelque côté qu'ils puissent être. » Ce fut sur ces paroles, violemment attaquées par Alexandre Lameth, dans la séance de la société des Jacobins du même jour 28 février 1791, que La Rochefoucauld-Liancourt appuya la proposition faite le 2 avril suivant, par Barrère, à l'Assemblée Nationale, de déposer dans son procès-verbal le témoignage des regrets qu'elle donnait à la perte de Mirabeau.

N° 4.

HONRÉ. GABEL. (*Honoré-Gabriel*) MIRABEAU NÉ A PARIS EN 1749. Buste habillé de Mirabeau à gauche. Dessous : MORT LE 2 AVRIL 1791.

Repoussé sans revers. (41m.)

Il existe de ce repoussé une *variété* qui semble avoir fait partie de la suite publiée par P.-G. Liénard, et où l'on remarque ces différences : que le liseré est plus petit, qu'il n'y a aucun intervalle dans les légendes au-dessus et au-dessous du buste, et que le diamètre est plus grand. (44m.)

Mirabeau ne naquit pas à Paris, comme cette pièce le porte par erreur, mais au Bignon, près de Nemours, le 9 mars 1749, ainsi qu'on l'a vu à l'article de la médaille n° 6, planche VIII.

Le samedi 2 avril 1791, le Président de l'Assemblée nationale, Tronchet, ouvre la séance par ces mots : « J'ai en ce moment une fonction bien douloureuse à remplir.... (Un murmure sourd se répand successivement dans toutes les parties de la salle ; on entend ces mots plusieurs fois répétés : *Ah! il est mort!*) Je dois vous annoncer la perte prématurée que vous venez de faire de M. Mirabeau l'aîné... Il est mort ce matin à huit heures et demie. »

Sur la proposition de Barrère, appuyée par La Rochefoucauld-Liancourt, l'Assemblée décida à l'unanimité que ses regrets seraient exprimés dans le procès-verbal de ce jour funèbre. Elle fit lire dans la même séance le travail que Mirabeau avait préparé pour la discussion sur les successions, alors à l'ordre du jour, et qui traitait de *l'égalité des partages* en ligne directe. Ce discours, lu par M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, à qui Mirabeau l'avait remis la veille, fut plusieurs fois interrompu par des applaudissemens qui se renouvelèrent à la fin de cette lecture. La motion d'envoyer une députation aux funérailles de Mirabeau avait, dès l'ouverture de la séance, été accueillie par cette exclamation : *Nous irons tous, tous!*

N° 5.

LE DEMOSTHENES FRANÇOIS. Tête laurée de Mirabeau à gauche. Au-dessous : GALLE. F. (*fecit — a fait.*)

℟. Dans le champ : HONORE RIQUETTI-MIRABEAU A MÉRITÉ LES HONNEURS DÉCERNÉS PAR LA NATION AUX GRANDS HOMMES QUI ONT BIEN SERVI LA PATRIE. ASS. NAT. (*assemblée nationale*) III AVRIL M. DCC. XCI. (36m.)

Dans la séance de l'Assemblée Nationale du 3 avril 1791, une dépu-

tation de la section Grange-Batelière vint présenter une pétition relative aux honneurs funèbres à accorder à Mirabeau. Elle demanda qu'on déterminât un temps pour le deuil de ce grand homme, et que son corps fût déposé au Champ de la Fédération. Une Députation du Département de Paris fut ensuite admise. L.-A. de Larochefoucauld, Président, porta la parole; et après lui, M. Pastoret, procureur-général syndic, lut un arrêté du Directoire du Département, portant qu'il serait fait une députation à l'Assemblée Nationale pour demander 1° que le nouvel édifice de Sainte-Geneviève fût destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de notre liberté; 2° que l'Assemblée Nationale seule pût juger à quels hommes cet honneur serait décerné; 3° qu'Honoré-Riquetti Mirabeau en fût jugé digne; 4° que les exceptions qui pourraient avoir lieu pour quelques grands hommes morts avant la Révolution, tels que Descartes, Voltaire, J.-J. Rousseau, ne pussent être faites que par l'Assemblée Nationale; 5° que le Directoire du Département de Paris fût chargé de mettre promptement l'édifice de Sainte-Geneviève en état de remplir sa nouvelle destination, et fît graver au-dessus du fronton, ces mots : *Aux Grands Hommes la Patrie reconnaissante.*

Après une discussion sur la demande du Département de Paris, l'Assemblée Nationale, sur la proposition de Barnave, décréta que Mirabeau avait mérité les honneurs qui seraient décernés par la Nation aux grands hommes qui l'auraient bien servie, et renvoya le surplus de la pétition au Comité de Constitution pour en rendre compte incessamment.

Le lendemain, 4 avril, fut rendu un Décret qui renfermait les demandes présentées par le Département de Paris. Nous le rapporterons à l'article de la pièce N° 10, planche XXXI.

Les funérailles de Mirabeau, auxquelles l'Assemblée Nationale avait décidé le matin qu'elle assisterait en corps, furent célébrées le même jour, 4 avril, avec le plus grand appareil.

A cinq heures le Cortége commença à se former rue de la Chaussée-d'Antin, dont le peuple effaça le nom pour le remplacer par celui de Rue de Mirabeau le patriote. Un détachement de la Cavalerie Nationale Parisienne ouvrait la marche. Derrière elle venaient les Députations des Invalides et des soixante bataillons de la Garde Nationale Parisienne, l'État-Major et le général Lafayette en tête. Le Clergé précédait le corps. Le cercueil devait être conduit dans un corbillard; mais le bataillon de la section Grange-Batelière, dont Mirabeau était commandant, voulut s'en charger.

Le corps, entouré de Gardes Nationaux, les armes basses, était porté alternativement par seize citoyens-soldats. Le Drapeau du même bataillon flottait sur le cercueil, où était placée une couronne civique. Après le Deuil venait l'Assemblée Nationale. Les Electeurs, les Députés des 48 sections, le Département, la Municipalité, les Juges des Tribunaux de Paris, la Société des Amis de la Constitution (Jacobins), les Ministres, la Société de 1789, toutes les Sociétés populaires et tous les Clubs patriotiques de Paris suivaient l'Assemblée Nationale. Le Cortége, qui était fermé par un détachement considérable d'infanterie et de cavalerie, remplissait un espace de plus d'une lieue. Après trois heures d'une marche religieusement silencieuse, on arriva à Saint-Eustache, où Cerutti prononça l'Oraison funèbre. De là on se rendit à Sainte-Geneviève, où l'on arriva à minuit; et le corps de Mirabeau y fut déposé auprès de celui de Descartes.

Le 5 frimaire an II (25 novembre 1793), M. J. Chénier présenta à la Convention Nationale un rapport, dans lequel il fit connaître diverses pièces qui prouvaient que Mirabeau avait traité avec la Cour quelque temps avant sa mort. A la suite de ce rapport, la Convention Nationale décréta que « Considérant qu'il n'est point de Grand Homme sans vertu, le corps de Mirabeau serait retiré du Panthéon le même jour que celui de Marat y serait placé. » Ce décret fut exécuté.

N° 6.

LE DEMOSTHENES FRANCOIS. Tête laurée de Mirabeau à gauche. Au-dessous : GIROT. F. (*fecit — a fait.*)

℟. HONORÉ RIQUETTI MIRABEAU. Dans le champ une épée la garde en bas, et la pointe surmontée du bonnet de la Liberté, traverse par le milieu l'inscription suivante : MORT LE 2 AVRIL 1791. (39m.)

L'avers de cette pièce, que nous ne connaissons qu'en étain, est une copie de celle que nous publions même planche, N° 5. Son auteur, Girot, n'est pas connu.

N° 7.

MOURONS POUR LA DÉFENDRE ET VIVONS POUR L'AIMER. Une coupe de laquelle sortent des flammes est placée sur un autel portant l'inscription suivante : A LA PATRIE. Exergue : A ALENÇON LE 14 JUILLET 1791.

℟. Dans une couronne de chêne : CONFÉDÉRATION DES GARDES NATIONAUX DU DÉPARTEMENT DE L'ORNE (34m.)

N° 8.

JE JURE D'ETRE FIDELE A LA NATION ET A LA LOI. Le roi debout et vêtu du manteau royal pose la main droite sur une table de la loi sur laquelle on lit, en caractères creux et en deux lignes : CONST TUTIO (*Constitution*). Cette table, soutenue par la Liberté debout, drapée à l'antique, le casque en tête et la pique dans la main droite, est placée sur un autel, sur la base duquel on voit au milieu d'une couronne de chêne un faisceau surmonté du bonnet. Entre la Liberté et le Roi, l'Egalité tenant une balance. Sur le socle de l'autel : DUPRE F. (*fecit — a fait.*) Exergue : 14 SEPTEMBRE 1791.

℟. MESSAGE DU ROI A L'ASS. NAT : CONSTTE. (*L'Assemblée nationale constituante.*) PRESIDT. JES. GME. (*Président Jacques Guillaume*) THOURET. Dans le champ : LE VŒU DU PEUPLE N'EST PLUS DOUTEUX POUR MOI : J'ACCEPTE LA CONSTITUTION. — 13 SEPTEMBRE L'AN III DE LA LIBERTE. Sur la tranche : SE . VEND . A . PARIS . CHEZ . MONNERON . PATENTE'. (35m.)

Il existe une *variété* de l'avers de cette médaille dont le sujet est le même, mais où l'on remarque les différences suivantes : Légende : ACCEPTATI. (*acceptation*) DE LA CONSTITUTION PAR LOUIS XVI. Exergue : MESSAGE DU ROI A L'ASSEM. (*l'Assemblée*) NATIONALE LE 13 SEPT. (*septembre*) 1791. Au-dessus de l'exergue, à gauche, en caractères creux : DUPRE. Ce cliché en étain est un essai pour la médaille précédente, et n'a pas été employé.

Trois autres *variétés* de cette médaille se distinguent entre elles par de légères différences. Sur l'une, dont la tranche est lisse, le mot septembre, à l'exergue de l'avers, est en caractères plus petits, et sur le socle de l'autel les mots dupre f sont tous deux suivis d'un point. Sur la seconde, outre quelque dissemblance dans les légendes, le socle de l'autel ne porte que les initiales : D. F. Le nom ni l'initiale du graveur ne se trouvent sur la troisième.

Nous avons publié une autre *variété* de l'avers de cette pièce, planche XXV, N° 2, essai que M. *Augustin* Dupré avait destiné à servir a une médaille relative au serment du Roi à la Fédération du 14 juillet 1790, et qui ne fut pas exécutée.

L'Assemblée Nationale Constituante, ayant terminé la Constitution le 3 septembre 1791, fit présenter cette loi fondamentale au Roi, le soir même, par une Députation de soixante membres. En la remettant, le président de cette Députation, Thouret, conformément à une décision de l'Assemblée, ne prononça pas de discours, mais quelques paroles seulement : « Sire, les Représentans de la Nation viennent présenter à » Votre Majesté l'Acte Constitutionnel qui consacre les droits impres- » criptibles du peuple français, qui rend au Trône sa vraie dignité, et » qui régénère le Gouvernement de l'Empire. » Le Roi fit par écrit la réponse suivante : « *Je reçois la Constitution que me présente l'Assem- » blée Nationale. Je lui ferai part de ma résolution dans le plus court » délai qu'exige l'examen d'un objet si important. Je me suis décidé à » rester à Paris. Je donnerai mes ordres au Commandant-Général de la » Garde Nationale Parisienne pour le service de ma garde.* »

Le 13 septembre, le Roi fit remettre au Président de l'Assemblée, Thouret, par le Ministre de la Justice, Duport, un message par lequel il déclarait qu'il acceptait la Constitution. Dans ce message se trouvent les mots gravés sur le revers de la médaille ci-dessus décrite : *Le vœu du peuple n'est plus douteux pour moi... J'accepte la Constitution.*

Le lendemain, 14 septembre, le Roi se rendit à l'Assemblée Nationale, accompagné de tous ses Ministres, et n'ayant d'autre décoration

que la croix de Saint-Louis. (L'Assemblée avait décrété la veille qu'aucun Français ne pouvait continuer de porter les marques distinctives des Ordres supprimés, à l'exception du Roi et du Prince royal qui pourraient conserver comme distinction personnelle les décorations dont ils étaient revêtus.) Le Roi se plaça à côté du Président, et dit: « Messieurs, je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai » donnée à l'Acte Constitutionnel. En conséquence, je jure d'être fi- » dèle à la Nation et à la Loi, d'employer tout le pouvoir qui m'est » délégué à maintenir la Constitution décrétée par l'Assemblée Natio- » nale Constituante, et à faire exécuter les lois. Puisse cette grande et » mémorable époque être celle du rétablissement de la paix, de l'union, » et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'Em- » pire. » Au moment où le Roi prononça les mots *Je jure*..., l'Assemblée s'assit et resta assise pendant le serment que le Roi prêta debout. Le Président Thouret parla ensuite, debout seulement pendant sa première phrase, le Roi étant resté assis. Le Roi se retira au milieu des acclamations universelles, et l'Assemblée en corps l'accompagna jusqu'au Château des Tuileries.

N° 9.

VIVRE LIBRE OU MOURIR. Deux faisceaux en sautoir appuyés contre une épée dont la pointe est surmontée du bonnet de la Liberté, et soutenant un écusson sur lequel on lit ces mots : LA NATION LA LOI (ici deux mains jointes) LE ROI. De chaque côté de l'écusson, une branche de laurier.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne et séparées en haut par un soleil rayonnant. Dans le champ : JURONS DE MAINTENIR LA CONSTITUTION. En bas : 1791. Pièce ovale à bélière. (25-20^{m}.)

Il existe trois *variétés* de cette pièce : sur l'écusson des deux premières, où l'on ne voit pas de mains jointes, il y a une légère différence dans l'inscription, l'une portant : LA NATION LA LOI LE ROI, l'autre, LA NATION LA LOI ET LE ROI; sur le revers de la troisième, le mot JURONS est gravé ainsi : JURON.

L'Assemblée Nationale Constituante tint, le 30 septembre 1791, sa dernière séance, à laquelle le Roi se rendit. Dans cette séance, un sieur Blondel présenta un projet de Médaille allégorique sur les opérations de l'Assemblée, qui agréa cet hommage et décréta qu'il serait fait au procès-verbal mention honorable de l'offre du sieur Blondel.

Le lendemain, 1er octobre, l'Assemblée Nationale Législative tint sa première séance. Cette journée et les suivantes furent employées à se constituer. Dans la séance du 4 octobre, avant de s'occuper de ce qui concernait le serment individuel de maintenir la Constitution du 17 juin 1791, tous les membres de l'Assemblée, sur une observation du député Moulin, se levèrent d'un mouvement spontané, et prêtèrent, par une acclamation unanime, le serment de *Vivre libres ou mourir*.

Ensuite l'Assemblée décida que, conformément à l'Acte Constitutionnel, le serment serait prêté individuellement et que chaque membre prononcerait en entier la formule. Douze Commissaires, désignés par le Président, M. Pastoret, parmi les plus anciens d'âge, ayant le Vice-Président Ducastel à leur tête, allèrent chercher l'Acte Constitutionnel qui fut porté à la tribune par Camus, archiviste, tous les Membres restant levés et découverts. L'Assemblée étant assise et découverte, le Président prêta le serment le premier, et successivement tous les Membres, appelés dans l'ordre alphabétique des Départemens, prononcèrent sur le Livre Constitutionnel la formule ainsi conçue : « Je jure de mainte- » nir de tout mon pouvoir la Constitution du Royaume décrétée par » l'Assemblée Nationale Constituante aux années 1789, 1790 et 1791, » de ne rien proposer ni consentir, dans le cours de la Législature, » qui puisse y porter atteinte, et d'être en tout fidèle à la Nation, à » la Loi et au Roi. »

L'appel terminé, Camus descendit de la tribune portant l'Acte Constitutionnel. La même Députation, qui l'était allé chercher, l'entoura; toute l'Assemblée se leva, et la Députation sortit au milieu des plus vifs applaudissemens. Il résulta de l'appel que 492 Députés, sur 745 dont se composait le Corps-Législatif, avaient prêté serment.

La médaille ci-dessus décrite est relative à la double prestation de serment qui eut lieu dans cette séance.

N° 10.

VIVRE LIBRE OU MOURIR. Sujet semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence que les mots *la nation la loi le roi* sont remplacés sur l'écusson par ceux-ci gravés en creux : LIBERTE EGALITE.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne et séparées en haut par un soleil rayonnant. Dans le champ : JURON (*jurons*) DE MAINTENIR LA CONSTITUTION. En bas : 1791. Pièce ovale à bélière. (25-20^{m}.)

N° 11.

DAT · PRETIVM · FIRMANTQVE · VICISSIM · (*L'une leur donne du prix, les autres lui donnent de la force à leur tour.*) Deux cornes d'abondance entrelacées, d'où s'échappent des écus, et surmontées de la couronne royale.

℟. COMPTE RENDU DES DONS PATRIOTIQUE (*patriotiques*) 19 JUIN 1791. Dans le champ : ENSON VIRIEUS T^{ER}. ET GUILLOT HUISSIER. Au-dessous, un fleuron. (30^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE XXXI.

N° 1.

HONORÉ GABRIEL MIRABEAU. Buste habillé de Mirabeau, à gauche.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ : DÉPUTÉ D'AIX A L'ASSÉMBLÉE NAT.^{LE} (*nationale*) EN 1789 ELU PRESIDENT LE 29 J.^{ER} (*janvier*) 1791 MORT LE 2 AVRIL SUIVANT. (39^{m}.)

N° 2.

M. P. J. R. G. MOTIER (*Marie-Paul-Joseph-Roch-Gilbert Mottier*) LAFAYETTE COMMAND.^{T} GEN.^{L} (*commandant-général*) DE LA GARDE NAT.^{L} PAR.^{E} (*nationale Parisienne*). Tête de Lafayette à gauche. Exergue : DEPUIS LE 15. JUILLET 1789 JUSQU'AU 8 OCTOB. (*octobre*) 1791.

Sans revers. (Étain, 55^{m}.)

Le 8 octobre 1791, Lafayette se rendit au Conseil-Général de la Commune de Paris, et déclara que la Constitution étant en activité et le moment étant arrivé où devaient cesser ses fonctions de Commandant-Général de la Garde Nationale de Paris, il se démettait de cet emploi. Le Maire de Paris lui répondit, et la démission fut acceptée. Le 13 du même mois, le Conseil-Général de la Commune, entr'autres résolutions prises au sujet de Lafayette, arrêta qu'une médaille serait frappée en son honneur : c'est celle qui fait l'objet de cet article et dont on ne connaît que des clichés, parce qu'elle ne fut pas terminée. Huit jours après le 10 août 1792, Lafayette étant sorti de France, le 25 du même mois, le graveur, Duvivier, apporta le coin à moitié fait de cette médaille à l'Assemblée de la Commune, qui arrêta qu'il serait brisé par les mains du bourreau. Cette mesure reçut en effet son exécution sur la place de Grève.

N° 3.

Un ours debout, tenant entre ses pattes de devant un écusson vide.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : LA NATION LA LOI ET LE ROI. 1791. (28^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS. Tête de Louis XVI à gauche.

℞. Dans une couronne de chêne : LA NATION LA LOI ET LE ROI. (23ᵐ.)

N° 5.

LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS. Tête de Louis XVI à gauche.

℞. Dans une couronne de chêne : LA NATION LA LOI ET LE ROI. (27ᵐ.)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que nous publions d'après M. Hennin.

N° 6.

LA NATION LA LOI ET LE ROI. Dans une couronne de chêne, la tête de Louis XVI à droite.

Revers semblable à l'avers, mais d'un autre coin. (18ᵐ.)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que nous publions d'après M. Hennin.

N° 7.

LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS. Tête de Louis XVI couronné de chêne à droite. Sur le bord du cou : DUVIVIER 1790.

℞. Une couronne de chêne. Dans le champ : A —(Ici un espace vide destiné à recevoir le nom de la personne à laquelle cette médaille était décernée) POUR AVOIR COURAGEUSEMENT DÉFENDU ET SAUVÉ LA VIE D'UN CITOYEN LE 27 NOVᴱᴿ (*novembre*) 1791 A BREST. (42ᵐ.)

L'avers de cette médaille a été aussi employé pour celle que nous avons publiée planche II, N° 1.

La médaille ci-dessus décrite, dont l'inscription fait suffisamment connaître à quelle occasion elle a été frappée, fut décernée à M. *Claude* Lauverjat, citoyen de Brest, à qui le Roi en envoya un exemplaire en or, avec un sabre sur lequel était gravée la même inscription.

N° 8.

DEFICIUNT VIRES NON ANIMUS. (*Les forces manquent et non le courage.*) Entre deux branches de laurier, deux épées en sautoir et au milieu une pique surmontée du bonnet de la Liberté. En bas : TREBUCHET . F. (*fecit — a fait.*)

℞. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : LA NATION LA LOI ET LE ROY (*roi*). Pièce ovale à bélière. (36-30ᵐ.)

Le graveur de cette médaille, Trébuchet, n'est pas connu.

N° 9.

CHIFFONNE D'ARLES Un siphon. En bas : 1791.

℞. Un serpent qui se mord la queue. Au milieu, une fleur-de-lis (36ᵐ.)

Au commencement de la Révolution, les Royalistes du midi de la France formèrent des Associations. Ceux de la ville d'Arles s'assemblèrent exactement tous les soirs, à partir du 9 juin 1791, dans une maison qui avait appartenu à un nommé Giffon. Ce mot fut changé par corruption en celui de Chiffon, qui signifie Siphon dans le patois d'Arles. De là l'origine des noms de *Chiffonne*, *Chiffonnier* ou *Chiffonniste*, qui furent donnés à cette société et à ceux qui en faisaient partie. De là aussi le choix qui fut fait d'un Siphon pour symbole de cette réunion. Cette société, qui était organisée régulièrement avec un président et des secrétaires, et où l'on délibérait ouvertement contre la Révolution, fut dissoute en vertu d'un décret rendu le 20 mars 1792, par l'Assemblée Législative, pour ramener le bon ordre à Arles où des troubles sérieux avaient éclaté. Dans cette séance, le Ministre de l'Intérieur fit passer à l'Assemblée le signe de ralliement du parti des Chiffonnistes d'Arles ; c'était un billet portant ces mots :

L'honneur, Chiffon, tu soutiendras
Et de ton sang le scelleras.

N° 10.

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. La façade du Panthéon. Exergue : PANTHEON IV AVRIL MDCCXCI.

Sans revers. (41ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

Nous avons fait connaître, à l'article de la médaille numéro 5, planche XXX, que l'Assemblée Nationale, dans sa séance du 4 avril 1791, rendit un décret sur la demande faite la veille par le Directoire du Département de Paris de consacrer un monument public aux Grands Hommes qui avaient bien mérité de la Patrie. Nous rapportons ici le texte même de ce décret.

« Art. Iᵉʳ. Le nouvel édifice de Sainte-Geneviève sera destiné à » recevoir les cendres des Grands Hommes, à dater de l'époque de la » Liberté française.

» Art. II. Le corps législatif décidera seul à quels hommes cet » honneur sera décerné.

» Art. III. Honoré-Riquetti Mirabeau est jugé digne de cet honneur.

» Art. IV. La législature ne pourra pas décerner cet honneur à un » de ses membres venant à décéder ; il ne pourra être décerné que » par la législature suivante.

» Art. V. Les exceptions qui pourront avoir lieu pour quelques » Grands Hommes morts avant la Révolution ne pourront être faites » que par le corps législatif.

» Art. VI. Le Directoire du Département de Paris sera chargé de » mettre promptement l'édifice de Sainte-Geneviève en état de remplir » sa nouvelle destination.

» Seront gravés au-dessus du Fronton ces mots : aux grands hommes » la patrie reconnaissante.

» Art. VII. En attendant que la nouvelle église de Sainte-Geneviève » soit prête, le corps de Riquetti Mirabeau sera déposé à côté des » cendres de Descartes dans le caveau de l'ancienne église de Sainte-» Geneviève. »

La Révolution de 1830, en rendant le Panthéon à la destination décrétée par l'Assemblée Nationale, a rétabli l'inscription qui avait été effacée sous la Restauration.

PLANCHE XXXII.

N° 1.

LUDOVIC. XVI . FRANC. ET NAVAR. REX. (*Ludovicus decimus sextus, Franciæ et Navarræ rex. —Louis seize, roi de France et de Navarre.*) Tête de Louis XVI à gauche. En bas : DUVIVIER.

℞. MENTEM FURATUS OLYMPO. (*Il déroba au ciel l'intelligence.*) Un génie ailé debout, tenant de la main droite un style et de l'autre un rouleau développé. A ses pieds, à gauche, les attributs de la peinture et de la sculpture ; à droite, un rouleau sur lequel ces initiales : D. V. (*Duvivier*). Exergue : PRÆM. IN . ACAD. REG. PICT ET SCULPT PAR. (*Præmium in academia regia picturæ et sculpturæ Parisiensi. — Prix de l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris.*) (Métal de cloche, 34ᵐ.)

Cette pièce, frappée quelques années avant la Révolution, servit aux premiers essais de métal de cloche, et il s'en trouve beaucoup d'épreuves de ce métal. Le cabinet des médailles de la Bibliothèque du roi en possède une, à laquelle est jointe une note portant que cette pièce a été donnée à ce cabinet par M. d'Ormesson, le 10 juin 1791, comme essai de métal de cloche.

N° 2.

Une cloche, sans inscription.

℞. BARNABITES. En bas : 1791. Pièce ovale à bélière. (Métal de cloche, 29-25ᵐ.)

Il existe plusieurs *variétés* de cette pièce : on les trouvera décrites sous les numéros 7, 8 et 11, même planche.

Dès le commencement de l'année 1790, on s'occupa des moyens de tirer parti, pour la fabrication des monnaies, de l'immense quantité de cloches, devenues inutiles par suite de la suppression des couvens et d'un grand nombre d'églises. L'emploi de ce métal et les combinaisons d'alliage qu'il fallait y joindre, présentèrent d'abord d'assez graves difficultés. Divers procédés ayant été employés avec succès, il fut frappé un grand nombre de monnaies de métal de cloche, à Paris et dans d'autres hôtels de monnaies, ou dans des ateliers monétaires formés à cet effet. Le principal établissement de fonderie, dont une mention spéciale se trouve dans un rapport à l'Assemblée Nationale du 21 septembre 1791, était à Paris dans l'ancienne église des Barnabites, en face du Palais de Justice. La pièce ci-dessus décrite servait aux ouvriers pour leur admission dans les ateliers de cet établissement.

N° 3.

HUB. VIENNO COELA. LUG. (*Hubertus* (Humbertus) *Viennonensis* (opus) *cœlatum Lugduni. — Humbert de Viennois. Gravé à Lyon.*) Buste habillé à gauche.

℞. LOUIS XVI ROI DES FRANCOIS. Dans le champ : PURE MATIÈRE DE CLOCHE FRAPÉE (*frappée*) PAR MERCIÉ MATHIEU ET MOUTERDE, A LYON. En bas : 1791. (Métal de cloche, 41ᵐ.)

Les nommés Mercié, Mathieu, Mouterde et autres artistes de Lyon, se réunirent, en 1791, pour faire divers essais relatifs à la fabrication des monnaies et médailles en matière de cloche. M. Hennin explique qu'un des associés étant, en 1791, à Vienne en Dauphiné, trouva, parmi de vieilles ferrailles, un ancien coin de médaille, représentant un buste d'homme sans aucune inscription. Un savant du pays annonça, on ne sait sur quel fondement, que ce portrait était celui de Humbert II, Dauphin de Viennois, celui qui fit donation de ses États à la couronne de France, en 1349, à condition que les fils aînés des Rois porteraient le titre de *Dauphin*. Sur cette allégation, on ajouta au coin une inscription relative, et la société de Lyon s'en servit pour frapper des médailles en matière de cloche.

L'avers de la médaille décrite dans cet article, est le coin dont il vient d'être question : il se trouve encore à la médaille suivante. Elles furent toutes deux au nombre des pièces présentées aux Comités de l'Assemblée Nationale par les artistes réunis de Lyon, comme essais de leurs travaux, ainsi que nous l'expliquerons à l'article de la médaille, n° 6, planche XXXVII.

N° 4.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Point de légende ni de date. Dans le champ : PIÈCE DE PURE MATIÈRE DE CLOCHE FRAPÉE (*frappée*) AU BALANCIER PAR MERCIÉ, GRAVEUR ET MÉCANICIEN A LYON. (Métal de cloche, 41ᵐ.)

N° 5.

ME' TA L DE CLOCHE. A gauche, l'écusson de France surmonté de la couronne royale ; à droite, un autre écusson sur lequel est un faisceau et qui est surmonté d'une couronne de chêne. Ces deux écussons sont entourés par une branche de chêne et une branche d'olivier en sautoir. Entre les deux, une épée dont la garde est en bas, et dont la pointe, surmontée du bonnet de la Liberté, sépare en haut le millésime : 17 91.

℞. Dans une couronne de chêne : LA NATION LA LOI LE ROI. (Métal de cloche, 30ᵐ.)

N° 6.

VIVRE LIBRE OU MOURIR. Entre deux branches de laurier, un bouclier ovale portant ces mots : MÉRITE RÉCOMPENSE, et appuyé contre une épée surmontée du bonnet de la Liberté. Au-dessous, un trophée composé d'un canon, d'un faisceau, d'un tambour et de boulets.

℞. Une branche de chêne et une branche d'olivier formant couronne et séparées en haut par un soleil rayonnant. Dans le champ : LA NATION LA LOI ET LE ROI. En bas, une sphère, une ancre et une règle. Exergue : 1791. Pièce ovale à bélière. (26-21ᵐ.)

N° 7.

FONDERY. (*Fonderie*) DES · MONAIS (*monnaies*) DE CLOCHE · Cette légende est gravée en creux. Une cloche.

℞. BARNABITES. En bas : 1791. Pièce ovale à bélière. (Métal de cloche, 29-25.ᵐ)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que nous publions d'après M. Hennin.

N° 8.

BARNABITES. Une cloche. En bas : 1791

℞. LA NATION LA LOI LE ROI. Entre deux branches de chêne, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. A droite du faisceau, dans le champ : 12 ; à gauche : D. (*Douze deniers*). Exergue : 1791 . 3 . DE LA LIB (*An trois de la Liberté*). Pièce ovale à bélière. (Métal de cloche, 29-25ᵐ.)

Le revers employé sur cette pièce est celui du sou que l'on fabriquait alors avec le métal provenant des cloches.

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que nous publions d'après M. Hennin.

N° 9.

BARNA BITES. Une cloche. En bas : 1791.

℞. Une église dont le clocher est surmonté d'un coq : auprès de l'église, une cloche brisée. Le cercle de cette pièce, qui est ronde et à bélière, figure un serpent se mordant la queue. (Métal de cloche, 37ᵐ.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10.

Avers semblable à celui de la pièce précédente.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence qu'auprès de la cloche est un homme tenant un marteau levé, dont il se sert pour la briser. (Métal de cloche, 37ᵐ.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11.

Une cloche. Sans inscription.

℞. BARNABITES. Dans le champ, un bonnet de la Liberté. En bas : 1791. Pièce ovale à bélière. (Métal de cloche, 29-25ᵐ.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE XXXIII.

N° 1.

LA PREMIERE A DIETRICH PREMIER MAIRE DE STRASBOURG. En haut : 1791. La légende, qui court de gauche à droite, est séparée du champ par un cercle. Minerve assise à gauche sur des rochers, drapée à l'antique, cuirassée et casquée, de la main gauche tient une lance, et de la droite une couronne : son pied gauche écrase un serpent. Près de la déesse est un chêne : dans le fond, à gauche, deux autres arbres. Sur le sol : COURTOT . F . (*fecit — a fait.*)

℞. SON EXEMPLE INSTRUIT. En haut un fleuron; à gauche deux étoiles. La légende est disposée comme à l'avers. Un aigle, portant sur chacune de ses ailes un aiglon, vole au-dessus des nuages et s'élève vers le soleil, qui rayonne en haut, à gauche. (Étain, 50m.)

Les dames de Strasbourg offrirent, en 1791, une épreuve en or de cette médaille à *Philippe-Frédéric*, *baron de* Dietrich, nommé premier maire de cette ville, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 2, planche XVIII.

N° 2.

BAILLI MAIRE DE LA VILLE DE PARIS. Buste habillé de Bailli à droite. En bas : P . A . (*Pierre-Antoine*) MONTAGNY . F . (*fecit—a fait.*)

℞. En haut sur une banderole : LA NATION LA LOI LE ROY (*roi*) 1791. L'écusson de France surmonté de la couronne royale et un autre écusson surmonté d'une couronne de chêne : au milieu de cet écusson un faisceau; et autour du bord, cette légende: NOTRE UNION FAIT NOTRE FORCE. Entre les deux écussons, deux branches d'olivier et une épée dont la pointe est surmontée du bonnet de la Liberté. De chaque côté des écussons, trois drapeaux : au bas deux canons, deux mortiers, un tambour, un tonneau d'où sortent des boulets, et un faisceau couché. Exergue : P . A . (*Pierre-Antoine*) MONTAGNY . F . (*fecit — a fait.*) (Métal de cloche, 34m.)

N° 3.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS. Buste habillé de Louis XVI à droite. En bas : P . A . (*Pierre-Antoine*) MONTAGNY . F . (*fecit — a fait.*)

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (Métal de cloche, 34m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

DISTRICT DE BAYONNE . Une couronne de chêne, dans laquelle on lit : LA LOI ET LE ROI.

℞. Un vaisseau naviguant à gauche. En haut, huit fleurs-de-lis. (28m.)

N° 5.

Mercure et la Liberté debout se donnant la main, à gauche une galère et des ballots; à droite, une corne d'abondance. Exergue lisse.

℞. Dans le champ : CAISSE PATRIOTIQUE ÉTABLIE A PARIS EN 1791. Pièce octogone. (34m.)

La caisse patriotique, autorisée par des actes de la Municipalité de Paris du 19 mai et du 6 juin 1791, fut établie pour parer aux inconvéniens de la diminution du numéraire, et échangeait contre des assignats des billets de confiance de faible valeur.

La pièce décrite dans cet article a été gravée par *Nicolas-Marie* Gatteaux.

N° 6.

Sur le bord qui est en cuivre : LOUIS XVI PAR LA LOI CONSTITUTIONELLE (*Constitutionnelle*) DE LETAT ROI DES FRANCAIS. Dans le champ, sur plaque en fer, le buste de Louis XVI à gauche.

℞. Dans le champ, sur plaque en fer : POUR LE SOUTIEN DE LA CONSTITUTION IL FAUT UN MINISTRE POPULAIRE FIDEL (*fidèle*) A LA NATION ET AUX LOIS QUE LE PREMIER ROI CONSTITUTIONEL (*Constitutionnel*) A JURE DE MAINTENIR, ET DE DEFFENDRE (*défendre*) DE TOUT SON POUVOIR LE 14 JUILL (*Juillet*) 1790. CETTE MEDAILLE PROVIENT DES CHAINES DE NOTRE ANCIENNE SERVITUDE DONNEE A MR (*messieurs*) DUPORT NARBONNE BERTRAND DELESSARD CAHIER TARBE, MINISTRES DU ROI. L'AN III (*trois*) DE LA LIBERTE PAR PALLOY PATRIOTE. (Fer, 70m.)

M. P.-F. Palloy, sur les travaux duquel nous avons donné quelques détails à l'article de la médaille n° 2, planche VII, fit frapper, au nombre d'environ dix exemplaires, cette médaille formée par deux plaques de fer provenant des débris de la Bastille, et réunies par un cercle en cuivre. Il en offrit une épreuve au roi et à chacun des ministres. Il existe de cette médaille, tirée du cabinet de madame Sœhnée, une *variété* (cabinet de M. Rollin) où l'on remarque au revers les différences suivantes : au lieu de *juill.*, elle porte JUILLET; de *Mr*, Mrs; de *l'an III* L'AN 3e. Au-dessous de la première partie de l'inscription terminée par le millésime 1790, il y a une barre; à la suite des mots *Duport*, *Bertrand*, *Delessard*, *Tarbé*, se trouve une virgule, et après le mot *roi*, un point. Ces deux *variétés* sont extrêmement rares, et nous n'en connaissons de l'une et de l'autre qu'un exemplaire.

Le ministère se trouva formé des personnes nommées sur cette médaille, à partir du 7 décembre 1791. Les départemens étaient ainsi répartis : Duport, justice; de Narbonne, guerre; Bertrand, marine; Delessard, affaires étrangères; Cahier, intérieur; Tarbé, contributions publiques.

N° 7.

Les Rochers des Alpes. Au milieu, un homme grave une inscription au haut d'un rocher. Exergue : A GAP LE 14 JUI (*Juillet*) 1791.

℞. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ, deux mains jointes; au dessous : HAUTES-ALPES. CONFÉDÉRATION DES DISTRICTS SOUS LA BANNIERE DU DÉPARTEMENT. Pièce ovale. (37-32m.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 8.

J. (*Jean*) JACQUES ROUSSEAU NE A GENEVE EN 1712. Buste habillé de J.-J. Rousseau à gauche. Dessous : DUMAREST . F. (*fecit — a fait.*)

℞. CONTRAT SOCIAL LIV . 3 . CHAP . 1 . (*Livre troisième, chapitre premier.*) Dans le champ : LA PUISSANCE LÉGISLATIVE APPARTIENT AU PEUPLE ET NE PEUT APPARTENIR QU'A LUI.

Sur la tranche : SE . VEND . A . PARIS . CHEZ . MONNERON . (PATENTE') (36m.)

Cette médaille est classée en 1791, parce que ce fut dans cette année que les frères Monneron commencèrent à frapper leurs monnaies de confiance. Il en existe deux *variétés* : sur l'une, la tranche est lisse; sur l'autre, qui paraît une copie faite en Angleterre, les lettres sont moins fortes.

N° 9.

LAFAYETTE DEPUTE A L'ASS. NAT. (*l'Assemblée Nationale*) CONSTITUANTE NÉ EN 1757. Buste de Lafayette en uniforme à gauche. Dessous : DUMAREST.

℟. COLLECTION DES FRANÇAIS PATRIOTES. Dans une couronne de chêne et de laurier : IL A COMMANDÉ LA GARDE NATIONALE PARISIENNE EN 1789, 1790. et 1791.

Sur la tranche : SE . VEND . A . PARIS . CHEZ . MONNERON PATENTE'. (36^{m}.)

La *Collection des Français patriotes*, annoncée par cette médaille, n'a pas été continuée ; cette pièce est la seule qui porte cette indication. Il en existe cinq autres *variétés*, qui attestent, par leur multiplicité, toute la popularité dont jouissait alors Lafayette. Sur la première, au-dessous de l'inscription du revers, se trouvent deux barres presque égales, et le mot *patenté* de la tranche est entre deux parenthèses : sur la seconde, la barre du dessous est plus courte ; sur la troisième, qui est une copie anglaise de la précédente, les lettres sont moins fortes et la couronne a peu de feuilles ; la quatrième n'a qu'une seule barre et un point dans le centre ; enfin la tranche de la cinquième est lisse.

N° 10.

Dans un grenetis rond, une épée surmontée du bonnet de la Liberté. Dans le champ : S V (?...)

℟. Sans légende. L'écusson aux trois fleurs-de-lis. (28^{m}.)

Nous avons adopté pour cette pièce, dont l'explication et la destination ne sont pas connues, la classification de M. Hennin, à qui elle a paru devoir se rapporter à l'année 1791. Nous n'en connaissons qu'un exemplaire (Cabinet de M. Rollin).

N° 11.

LOUIS XVI ROY (*roi*) DES FRANCOIS. (*Français*) Buste de Louis XVI à gauche. En bas : F. B. (?...)

℟. MINES DE PIEGUE CURBAN ET ARZILLIER. Quelques maisons situées au pied d'une montagne, sur le bord d'un courant d'eau sur lequel est jeté un pont. Entre les maisons, un chemin conduisant à l'entrée d'une mine. (33^{m}.)

Les mines de Piègue sont situées dans le département des Basses-Alpes, à sept lieues de Sisteron ; celles de Curban, dans le même département, à six lieues de Sisteron ; et celles d'Arzillier, dans le département des Hautes-Alpes, à sept lieues de Gap. Ce sont des mines de plomb réunies alors sous la même administration. La légende de l'avers justifie la classification de cette pièce à l'année 1791. Le graveur, dont les initiales *F. B.* indiquent sans doute le nom, n'est pas connu.

N° 12.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS, PÈRE D'UN PEUPLE LIBRE. Tête de Louis XVI à droite. Dessous : M. F. (*Maurisset fecit — a fait.*)

℟. Dans une couronne de chêne : ACTIONS DE LA LOI. En bas : MAURISSET. F. (*fecit — a fait*). Pièce ovale à bélière. (38-32^{m}.)

Cette médaille fut gravée conformément au décret de l'Assemblée Nationale du 6 mars 1791, qui portait, article 38 : « Les huissiers, gardes du commerce, et autres exécuteurs de jugemens, faisant une exécution quelconque, porteront une canne blanche, et à la boutonnière une médaille suspendue par un ruban aux trois couleurs, et portant ces mots : *Actions de la loi.* »

N° 13.

JE JURE DE MAINTENIR LA LIBERTE LÉGAL^{E} (*l'égalité*). Un guerrier, drapé à l'antique et casqué, s'appuie de la main gauche sur un javelot, et étend la main droite vers un livre ouvert, placé sur un autel, et portant ces mots : DRO (*droits*) DE L'HOM (*de l'homme*). Devant l'autel, un coq perché sur un canon sans affût. A gauche, un faisceau d'où sort une pique surmontée du bonnet. Dans le fond, deux gaînes surmontées l'une du buste de l'Égalité, l'autre de celui de la Liberté. A l'exergue, un fleuron.

Repoussé sans revers. Le cercle de cette pièce, qui est ovale, figure un serpent se mordant la queue. (42-36^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

PLANCHE XXXIV.

N° 1.

P. F. (*Pierre-François*) PALLOY DIT LE PATRIOTE. Buste habillé de Palloy, vu de trois-quarts, à droite.

℟. JE NE RESPIRE QUE POUR ELLE. La Liberté debout, drapée à l'antique, s'appuie de la main droite sur un faisceau et de la gauche tient une pique surmontée du bonnet. A sa droite, un niveau et dans le fond un arbre : à sa gauche, une colonne, sur la partie inférieure de laquelle on voit un cœur enflammé. Exergue : AN IV. (*quatre.*) Pièce ovale. (35-27^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Nous avons donné, à l'article de la médaille n° 2, planche VII, et nous donnons, aux articles des nombreuses médailles qu'il a publiées, des détails circonstanciés sur les travaux de M. Pierre-François Palloy, qui est mort au commencement de cette année (1835).

N° 2.

Sur le bord en cuivre : COMPTE RENDU PAR LE PATRIOTE PALLOY L'AN IV (*quatre*) DE LA LIBERTÉ. Dans le champ, sur plaque en fer, une banderole avec cette inscription : LIBERTE CONQUISE. Deux tours de la Bastille, dont la seconde est à moitié détruite. Aux deux tiers de la première est planté un drapeau déployé sur lequel on voit le bonnet de la Liberté. Au pied de la Bastille, un lion s'échappe et fuit, après avoir brisé sa chaîne, dont une partie reste scellée au mur et l'autre pend à son cou. Exergue : 14 . JUILLET . 1789.

℟. Sur le bord en cuivre : DECRET DU 11 MARS SANCTIONNE PAR LE ROI LE 27 JUIN 1792. Sur une plaque en fer : RECOMPENCE (*récompense*) ACCORDEE A P. F. PALOY (*Palloy*) PATRIOTE. Dans le champ : DECRET DE LASS. NAT. (*l'assemblée nationale*) DU 11 MARS 1792. (Fer et cuivre, 45^{m}.)

Le sujet de l'avers de cette médaille est le même que celui de la pièce que nous avons publiée n° 4, planche XIV. Les décrets qu'elle rappelle avaient accordé à M. Palloy une partie des terrains qui formaient l'emplacement de la Bastille : mais ils ne furent jamais exécutés.

N° 3.

SUR LES RUINES DU DESPOTISME SEST ELEVE (*élevée*) LA LIBERTE. Au milieu d'une place, une colonne surmontée de la statue de la Liberté et supportée par un double piédestal orné de quatre statues. Un factionnaire devant une porte pratiquée dans le piédestal. A gauche et à droite, des bâtimens. Exergue : A LA GLOIRE DE LA NATION FRANCAISE L'AN 3 DE LA LIBERTE.

℟. Dans le champ : LEGISLATEURS NOUBLIEZ JAMAIS LE SERMENT QUE VOUS PRONONCATES DE MAINTENIR DE TOUT VOTRE POUVOIR LA CONSTITUTION LE 1ER OCTOBRE 1791. CETTE EPOQUE VOUS EST REITEREE PAR

PALLOY PATRIOTE. Cette médaille est formée par deux plaques de fer minces, frappées et réunies par un cercle en cuivre, auquel tient ordinairement une bélière. (Fer, 37m.)

Cette médaille, relative au projet d'élever une colonne sur la place où avait été la Bastille, fut présentée par M. P.-F. Palloy, le 11 octobre 1792, aux membres de l'Assemblée Nationale Législative, à laquelle il annonça que la démolition de la Bastille, dont il avait été chargé, était entièrement terminée. La légende du revers rappelle le serment prêté par les Membres de cette Assemblée, à leur installation, les 2 et 4, et non pas le 1er octobre 1791.

N° 4.

LA LIBERTE OU LA MORT — DEVISE DES APOTRES DU PATRIOTE PALLOY. La Liberté élève de la main droite un livre ouvert, et de la gauche tient un drapeau surmonté du bonnet. Sur le drapeau, ces mots à peine lisibles : LA LIBERTÉ OU LA MORT. Dans le fond, à gauche, la Bastille que l'on démolit; à droite, des soldats en ligne; et sur le sol, des écussons armoriés.

℞. CE FER VIENT DES CHAINES DU PONT LEVI (*levis*) DE LA BASTILLE. Dans le champ : DONNE PAR LE PATRIOTE PALLOY AUX APOTRES DE LA LIBERTE RECONNU (*reconnus*) LE 11 MARS 1792 L'AN 4EME (*quatrième*) PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE. Cette médaille est formée comme la précédente. (Fer, 41m.)

M. P.-F. Palloy envoya, à ses frais, par toute la France, des commissaires chargés de remettre aux autorités et aux sociétés populaires des modeles de la Bastille et d'autres monumens faits avec des débris de cette forteresse. Ces commissaires propagèrent par tous les moyens l'esprit patriotique, et leurs discours engagèrent un grand nombre de jeunes gens à se rendre aux armées. A leur retour, M. Palloy les présenta à l'Assemblée Nationale Législative, dans sa séance du 11 mars 1792, et le nom d'*apôtres de la liberté*, qu'ils avaient reçu de lui, leur fut alors confirmé.

N° 5.

LA LIBERTE A ROMPU MES FERS L'EGALITE MA ELEVE. Un homme debout, à demi nu et coiffé du bonnet de la Liberté, tient des chaînes brisées et un cadenas ouvert : à ses pieds, d'autres chaînes et deux cadenas. Dans le fond, la Bastille en partie démolie, une tour et deux vaisseaux, par allusion sans doute au port de Brest.

℞. CE FER VIENT D'UN DES CARCANS DE LA BASTILLE. Dans le champ : DONNEE SUR LES DECOMBLES (*décombres*) DE LA BASTILLE LE 9 AVRIL 1792 L'AN 4 DE LA LIBERTE PAR PALLOY PATRIOTE AUX SOLDATS DE CHATEAUVIEUX VICTIMES DU DESPOTISME RECONNUS INNOCENS PAR UN DECRET DU 30 DECEMBRE 1791 SOLLICITE PAR COLLOT DHERBOIS. Cette médaille est formée comme les deux précédentes. (Fer, 41m.)

En août 1790, la garnison de Nancy, composée des régimens *du roi*, *Mestre-de-camp*, cavalerie, et *Châteauvieux* suisse, s'insurgea; le marquis de Bouillé fut chargé de la soumettre. Le 31 août, au moment où, après la soumission des insurgés, son avant-garde s'approchait de la ville, elle fut reçue à coups de fusil par un grand nombre de soldats réunis à la porte de Stainville. Un combat s'engagea dans les rues et dura près de cinq heures. Cette nouvelle révolte apaisée, le régiment de Châteauvieux assembla le lendemain un conseil de guerre, et, aux termes des capitulations avec la Suisse, qui laissaient leur justice particulière aux régimens de cette nation au service de France, vingt-quatre soldats furent condamnés à mort, et quarante-deux aux galères. Ce jugement fut exécuté : vingt-un de ces soldats furent pendus, trois roués, et les quarante-deux autres conduits au bagne de Brest. Une amnistie ayant été décrétée le 14 septembre 1791, à l'occasion de l'achèvement de la constitution, l'Assemblée Nationale Législative rendit, le 31 décembre 1791, et non le 30, comme l'indique par erreur l'inscription du revers de cette médaille, un décret portant que « Les quarante soldats de Châteauvieux sont compris dans le décret d'amnistie du 14 septembre 1791, et qu'en conséquence ils seront remis en liberté. » Amenés en triomphe à Paris, ces soldats se présentèrent au nombre de quarante, le 9 avril 1792, à la barre de l'Assemblée Législative. Collot d'Herbois parut avec eux, comme leur défenseur officieux, et prononça un discours en leur nom. Une fête, que l'on nomma fête de la Liberté, fut célébrée en leur honneur, le 15 avril 1792. La médaille ci-dessus décrite, et frappée, par les soins de M. P.-F. Palloy, en fer provenant des démolitions de la Bastille, leur fut distribuée le jour où ils se présentèrent à l'Assemblée Législative. L'avers de cette médaille, dont la rareté porte à croire qu'il n'en fut guère frappé au-delà du nombre nécessaire pour les quarante soldats, est le même que celui du n° 7, même planche, mais d'un autre coin.

N° 6.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un autre coin.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un autre coin et avec les différences suivantes : AVPIL, au lieu de AVRIL; LAN — L'AN; AU SOLDATS — AUX SOLDATS; CHATEUVIEUX — CHATEAUVIEUX; D'HERBOIS — DHERBOIS.

M. Hennin explique l'existence de cette *variété* d'une pièce assez rare par la supposition que les premiers coins ayant été cassés, après avoir fourni quelques épreuves, il en fut refait d'autres, pour compléter la quantité de médailles nécessaires.

N° 7.

LA LIBERTE A ROMPU MES FERS. L'EGALITE MA ELEVE. Même sujet que celui de l'avers des deux précédentes médailles, mais d'un autre coin.

℞. LES CHAINES DES SOLDATS DE CHATEAUVIEUX ONT ETE PURIFIE (*purifiées*) ET CONVERTIE (*converties*) EN MEDAILLE (*médailles*) LE 15 AVR. (*avril*) LAN 4 DE LA LIBERTE PAR PALLOY PATRIOTE. Cette médaille est formée comme les quatre précédentes. (Fer, 41m.)

Cette seconde médaille de M. P.-F. Palloy, en l'honneur des soldats de Châteauvieux, rappelle la fête qui leur fut donnée le 15 avril 1792. Elle paraît avoir été faite avec le fer des chaînes qu'ils portaient au bagne de Brest.

PLANCHE XXXV.

N° 1.

Sans avers.

℞. Dans une couronne de chêne : PRIX D'INDUSTRIE DONNÉ A J. B. (*Jean-Baptiste*) RÉVEILLON L'AN 1785; ENLEVÉ DANS LE PILLIAGE (*pillage*) DE SA MAISON, LE 28 AVRIL 1789. REMPLACÉ PAR LE ROI LE 25 MARS 1792. (Étain, 73m.)

Cliché *inédit*. Cabinet de M. Rollin.

Jean-Baptiste Réveillon, né en 1725, de parens sans fortune, conçut le premier l'idée d'établir en France la fabrication des papiers peints. Malgré les obstacles que lui opposèrent les industries rivales des étoffes de soie et des toiles peintes, ses travaux furent couronnés du plus heureux succès. L'établissement qu'il avait formé, rue de Montreuil, faubourg Saint-Antoine, reçut le nom de Manufacture Royale. En 1785, il obtint la médaille d'or du prix qui avait été institué en 1779 par J. Necker pour *l'encouragement des arts utiles*. Au mois d'avril 1789, des propos peu convenables sur la classe ouvrière et sur le taux des journées de travail furent attribués à Réveillon, et exaspérèrent contre lui la population des faubourgs de Paris. Le 28 avril, sa manufacture fut

envahie, pillée et dévastée. Dans un exposé justificatif de sa conduite, qu'il ne tarda pas à publier, Réveillon prouva que l'indignation populaire soulevée contre lui n'avait pas le moindre fondement. Pendant le pillage de sa maison, la médaille d'or qu'il avait reçue en 1785 fut volée. Necker lui adressa, le 1er juin 1789, une lettre dans laquelle il lui annonçait, entre autres faveurs, que le roi avait ordonné qu'en compensation de la perte de sa médaille, il lui en serait donné une autre. La pièce décrite dans cet article paraît avoir été préparée pour cette destination, comme porte à le croire la date du 25 *mars* 1792; mais elle ne fut pas définitivement exécutée. Ce n'est que sur une pétition présentée par Réveillon pour obtenir que la médaille volée lui fût remplacée, que l'Assemblée Nationale, dans sa séance du 14 mai 1792, rendit un décret portant que le Pouvoir Exécutif lui délivrerait une nouvelle médaille. Ce décret reçut son exécution, et la médaille décrite dans l'article suivant fut frappée à cet effet. Réveillon, qui passa en Angleterre peu de temps après son désastre, refusa les offres qui lui furent faites pour y former des établissemens. Il revint plus tard en France, et mourut en 1811.

Il existe de ce cliché une *variété* où la date précise est restée en partie non gravée : REMPLACÉ PAR LE ROI, le 179 .

N° 2.

LUDOVICUS XVI. FRANC. ET NAV. REX. (*Ludovicus decimus sextus, Franciæ et Navarræ rex.—Louis seize, roi de France et de Navarre.*) Buste de Louis XVI à droite. Dessous : DUVIVIER F. (*fecit — a fait.*)

℞. Dans le champ : L'AN 4.IEME DE LA LIBERTÉ, LE 14 MAI 1792, L'ASSEMBLÉE NATIONALE A DÉCRÉTÉ QUE CETTE MÉDAILLE SEROIT DONNÉE A J. B. (*Jean-Baptiste*) RÉVEILLON EN REMPLACEMENT DU PRIX D'INDUSTRIE QU'IL AVOIT REÇU DU ROI EN L'ANNÉE 1786, POUR SERVICES PAR LUI RENDUS A L'ART DE LA PAPETERIE ET QUI LUI FUT ENLEVÉE AU PILLAGE DE SA MAISON LE 28 AVRIL 1789. (74m.)

Cette médaille fut exécutée du même module que celle du prix donné à Réveillon, en 1785, et on se servit du même coin pour la tête du roi : c'est ce qui explique l'emploi du titre, inusité en 1792, de *roi de France et de Navarre*. L'inscription du revers de cette pièce contient une erreur qui ne se trouve pas sur le cliché décrit dans l'article précédent. C'est en 1785, et non pas en 1786, que Réveillon avait reçu la médaille volée dans le pillage de sa maison.

N° 3.

Sur le bord en cuivre : MONUMENT DEDIE A LA NATION PRESENTE A L'ASSEMBLEE NATIONALE AU ROI DES FRANCAIS ET AUX 83 DEPARTEMENS. Dans le champ, sur plaque de fer, une colonne placée sur un piédestal représentant la Bastille, et surmontée d'une statue de la Liberté. Ce monument est élevé sur des rochers, au milieu d'une place entourée de maisons. Sur le devant de la place, un cavalier.

℞. Sur le bord en cuivre : CETTE MEDAILLE REMISE AU ROI EN MAY (*mai*) LAN IIII (*quatrième*) DE LA LIBERTE PAR PALLOY PATRIOTE. Dans le champ, sur plaque en fer : CE METAL PROVIENT DES CHAINES DE L'ANCIENNE SERVITUDE DU PEUPLE FRANCAIS QUE LOUIS XVI A FAIT BRISER LE 14 JUILLET 1789. (Fer et cuivre, 73m.)

Cette médaille, formée de deux plaques de fer minces réunies par un bord en cuivre, et provenant des démolitions de la Bastille, fut présentée au roi par Palloy, non en mai 1792, comme l'indique par erreur la légende du revers, mais au commencement de juillet. Elle représente le projet de colonne à ériger sur le terrain de la Bastille, dont la première pierre fut posée le 14 juillet 1792.

N° 4.

Une étoile rayonnante en cuivre doré. Au milieu les tables de la loi en émail blanc, sur lesquelles on lit en lettres d'or, à gauche : DROITS DE L'HOMME; à droite : CONSTITUTION.

Sans revers. Pièce à bélière. (Cuivre et émail, 74m.)

L'Assemblée Nationale Législative rendit, le 12 juillet 1792, le décret suivant : « Les Membres du Corps Législatif porteront dans le lieu de » leurs séances, et quand ils feront partie d'une députation, ou rempli- » ront une commission, un ruban aux trois couleurs en trois bandes on- » dées. Ce ruban sera placé en sautoir; les tables de la loi seront atta- » chées à son extrémité inférieure; le livre sera de métal doré et ouvert. » On lira sur le folio verso les mots : *Droits de l'homme*, et sur le folio » recto, le mot : *Constitution*. »

La pièce ci-dessus décrite est celle que dûrent porter les Membres de l'Assemblée, dans l'exercice de leurs fonctions législatives.

PLANCHE XXXVI.

N° 1.

Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : RESPECT A LA LOI. En bas : M. (*Maurisset.*)

℞. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : RESPECT A LA LOI. Pièce ovale à bélière. (Cuivre doré ou argenté, 53-43m.)

Cette médaille est celle qui fut exécutée conformément au décret suivant, rendu le 12 juillet 1792 par l'Assemblée Nationale Législative : « Les administrateurs de département et de district, les procureurs-gé- » néraux et procureurs-syndics porteront, dans l'exercice de leurs » fonctions, un ruban tricolore en sautoir, et une médaille sur laquelle » on lira ces mots : *Respect à la loi*. La médaille des administrateurs de » département, procureurs-généraux-syndics, sera de métal jaune; celle » des administrateurs de district et procureurs-syndics sera de métal » blanc; les médailles de procureurs-généraux et procureurs syndics » seront attachées au ruban, à la distance de deux pouces, par une tresse » et deux glands de la couleur de leurs médailles respectives. »

N° 2.

Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : RESPECT A LA LOI. En bas : M. F. (*Maurisset fecit — a fait.*)

℞. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : RESPECT A LA LOI. Pièce ovale à bélière. (Cuivre doré ou argenté, 53-43m.)

Cette pièce, qui est une *variété* de la précédente, avait la même destination.

N° 3.

Sur le bord en cuivre : PUBLICITE RESPONSABILITE. SAUVEGARDE DU PEUPLE. Dans le champ, sur plaque en fer, la Liberté debout, tient de la main droite un foudre, et de la gauche une pique surmontée du bonnet. Près d'elle, à sa droite, un lion; à sa gauche, un autel sur lequel sont une branche de laurier et le livre de la loi ouvert. Au pied de l'autel, une épée. Dans le fond, à gauche, la Bastille à moitié détruite.

℞. Sur le bord en cuivre : HUISSIER DE LA MAISON COMMUNE. Dans le champ, sur plaque en fer : CETTE MÉDAILLE PROVIENT DES CHAINES DE LA BASTILLE PRESENTEE A LA MUNICIPALITE DE PARIS LE 14 JUILLET LAN IV DE LA LIBERTE PAR PALLOY PATRIOTE. Cette médaille est formée de deux plaques de fer minces réunies par un bord en cuivre, auquel tient une bélière. (Fer et cuivre, 50m.)

Le 14 juillet 1792, jour où fut posée la première pierre de la colonne à ériger sur l'emplacement de la Bastille, M. P.-F. Palloy offrit à la Municipalité de Paris cette médaille destinée à être portée par ses huissiers.

M. P.-F. *Palloy*, qui était né à Paris le 23 janvier 1755, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 2, planche VII, est décédé le 19 janvier 1835, à Sceaux-Penthièvre, près Paris.

N° 4.

EXEMPLE AUX PEUPLES. La Liberté, ailée, tenant de la main droite un foudre et de la gauche une pique surmontée du bonnet, foule aux pieds et brise le sceptre, la main de justice et la couronne. Exergue : X . AOUST MDCCXCII. (10 *août* 1792.)

℟. Deux Victoires, tenant des palmes, posent le bonnet de la Liberté sur une pique qui sort d'un faisceau. Au-dessous, dans le champ : A LA MÉMOIRE DU GLORIEUX COMBAT DU PEUPLE FRANÇAIS CONTRE LA TYRANNIE AUX TUILLERIES (*Tuileries*). Exergue : LA COMMUNE DE PARIS. (56ᵐ.)

Le 10 août 1792, le château des Tuileries fut attaqué et pris par de nombreuses colonnes d'habitans des faubourgs de Paris et par les Marseillais. La garde nationale et les gardes-suisses qui le défendaient, furent dispersés ou massacrés. La famille royale se réfugia dans la salle de l'Assemblée Législative.

La distribution de la médaille décrite dans cet article, qui a été gravée par *Benjamin* Duvivier, fut faite aux membres de la Commune du 10 août 1792, dans la séance du conseil-général de la Commune du 9 août 1793. Il en existe une *variété*, d'une plus petite dimension : nous la publions sous le numéro suivant.

N° 5.

EXEMPLE AUX PEUPLES. Même sujet que celui de l'avers de la médaille précédente. Exergue : LE · X · AOUST MDCCXCII. (10 *août* 1792.) Au-dessus de l'exergue, à gauche : DUV. (*Duvivier*).

℟. Une couronne ornée de deux bandelettes. Au-dessous, dans le champ : A LA MÉMOIRE DU GLORIEUX COMBAT DU PEUPLE FRANÇAIS CONTRE LA TYRANNIE AUX TUILERIES. Exergue : LA COMMUNE DE PARIS. (42ᵐ.)

N° 6.

HONORE RIQUETTI MIRABEAU. Tête laurée de Mirabeau à gauche.

℟. Dans le champ : PURE MATIÈRE DE CLOCHE FRAPPÉE PAR MERCIÉR, MATHIEU, MOUTERDE, ET AUTRES ARTISTES RÉUNIS, A LYON. M.DCC.XCII. (1792.) (Métal de cloche. 34ᵐ.)

Sur un rapport du député Reboul, l'Assemblée Législative adopta, le 25 août 1792, un décret qui autorisait les sieurs Mercier, Mathieu, Mouterde et autres artistes réunis de la ville de Lyon, à fabriquer, pour le compte de la nation, des espèces de bronze aux prix et conditions qui seraient déterminés par le Pouvoir Exécutif. Ces monnaies ne furent jamais définitivement adoptées ni frappées. La médaille du présent article faisait partie de celles qui, remises aux comités de l'Assemblée Législative, furent mentionnées dans le rapport du 25 août 1792.

N° 7.

LA PRINCESSE LAMBALLE. Buste habillé de la princesse de Lamballe, à droite. Au-dessous : MASSACRÉE LE 3 7ᴮᴿᴱ (*septembre*) 1792.

Repoussé sans revers. (40ᵐ.)

Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, princesse de Lamballe, née à Turin, le 8 septembre 1749, fut mariée au duc de Bourbon-Penthièvre, dont elle devint veuve jeune encore. Nommée surintendante de la maison de la reine, elle fut admise dans l'intimite de Marie-Antoinette. De la prison du Temple, où elle avait été enfermée après le 10 août 1792, avec la famille royale, elle fut transférée à la Force, où elle fut massacrée le 3 septembre 1792. Sa tête fut promenée dans Paris au bout d'une pique. La pièce suivante, relative à ce douloureux événement, est un des documens les plus curieux de cette époque :

« Section des 15-20 (*sic*). — Comité permanent. — Le 3 septembre, l'an IV de la Liberté et le Iᵉʳ de l'Égalité, le citoyen Jacques Pointel, de la Halle au blé, rue des Petits-Champs, n° 69, est venu au comité nous requérir pour faire inhumer la tête de la ci-devant princesse de Lamballe, dont il était venu à bout de s'emparer. Ne pouvant qu'applaudir au patriotisme et à l'humanité dudit citoyen, nous nous sommes transporté sur-le-champ, et avons fait inhumer dans le Cimetière des Enfans-Trouvés, voisin de notre comité et sur notre section, ladite tête, et avons donné le présent pour lui servir de décharge et valoir ce que de raison. — Fait au comité, les jour et an que dessus. *Signé :* Desesquelle, commissaire des 15-20. — Pour extrait conforme, *signé :* Revel, sous-greffier. »

N° 8.

Dans le champ : LIBERTE ET ÉGALITÉ — 1792.

℟. REPUB LIQUE. Deux branches de laurier. Au milieu, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. (24ᵐ.)

PLANCHE XXXVII.

N° 1.

L. A. (*Louis-Alexandre*) DUC DE LA ROCHEFOUCAULD DÉPUTÉ DE PARIS 1789. Buste habillé à gauche. En bas : ASSASSINÉ EN 7.ᴮᴿᴱ (*septembre*) 1789 (1792) SUR LA ROUTE DE ROUEN.

Cliché sans revers. (45ᵐ.)

Cette pièce porte par erreur : *septembre* 1789, au lieu de : *septembre* 1792.

Louis-Alexandre duc de La Rochefoucauld d'Anville, homme d'un esprit supérieur aux préjugés de son rang, et dont l'instruction égalait la bienfaisance et la modestie, fut membre des États-Généraux, où il se montra partisan éclairé des principes de la révolution. Président du département de Paris en 1791, il fut en butte à de vives attaques, donna sa démission et se rendait aux eaux de Forges, quand il fut massacré à Gisors, le 14 septembre 1792, entre les bras de sa femme et de sa mère, âgée de quatre-vingt-treize ans.

N° 2.

L. A. (*Louis-Alexandre*) DUC DE LA ROCHEFOUCAULD DÉPUTÉ DE PARIS EN 1789. Buste habillé à gauche. En bas : ASSASSINÉ EN 7.ᴮᴿᴱ (*septembre*) 1392 (1792) SUR LA ROUTE DE ROUEN.

Cliché sans revers. (45ᵐ.)

Cette pièce porte par erreur : *septembre* 1392, au lieu de : *septembre* 1792.

N° 3.

L. A. (*Louis-Alexandre*) DUC DE LA ROCHEFOUCAULD DÉPUTÉ DE PARIS 1789. Buste habillé à gauche. En bas : ASSASSINÉ EN 7.ᴮᴿᴱ (*septembre*) 1792 SUR LA ROUTE DE ROUEN.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : MÉDAILLIER (*médailler*) GÉNÉRAL DES HOMMES ILLUS-

TRES CÉLÈBRES OU FAMEUX ANCIENS ET MODERNES COMMENCÉ EN 1801 PAR P. G. LIÉNARD A PARIS. Cette pièce est formée de deux clichés réunis par un cercle de cuivre, ayant une bélière. (Repoussé. 48ᵐ.)

Nous avons donné à l'article de la pièce nº 1, planche XVI, tous les détails relatifs aux publications numismatiques de P.-G. Liénard.

Nº 4.

L'arbre de la Liberté surmonté du bonnet : au milieu de l'arbre, un drapeau déployé. A gauche, un lion couché; à droite, un tambour et un canon sur son affût : sur le canon, un coq. En haut, à droite, le soleil rayonnant. Exergue : TRIOMPHE DE LA LIBERTÉ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 1792.

Sans revers. (71ᵐ.)

Cliché *Inédit*. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

La Convention Nationale ouvrit ses séances le 21 septembre 1792. Le même jour, elle décréta l'abolition de la royauté en France. Le lendemain 22 septembre, il fut décrété que tous les actes publics porteraient dorénavant la date de l'an premier de la République française.

Nº 5.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : LIBERTÉ ÉGALITÉ.

℟. CONVENTION NATIONALE. Une pique surmontée du bonnet de la liberté : en bas de la pique le niveau. Dans le milieu : HUISSIER. Les légendes sont gravées en creux au burin. (Cuivre. 55ᵐ.)

Le 21 vendémiaire an 2 (12 octobre 1793) la Convention Nationale décréta que, sous huit jours, les médailles de ses huissiers seraient changées. Celle que nous venons de décrire étant gravée au burin, elle paraît avoir été exécutée en vertu de ce décret, qui fixait le terme de huit jours seulement pour l'échange des médailles. Jusqu'à cette époque, il est vraisemblable que les huissiers de la Convention Nationale continuèrent à porter la médaille que nous avons publiée sous le nº 5, planche XIV.

Nº 6.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. En bas : EGALITE. Au milieu d'une couronne : SERVICE DE LA SALLE.

℟. CONVENTION NATIONALE. En bas : LIBERTE. Au milieu d'une couronne : SERVICE DE LA SALLE. Les légendes de cette médaille, qui n'est pas frappée et qui a ordinairement une bélière, sont gravées en creux au burin. (Cuivre. 50ᵐ.)

Nº 7.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. En bas : EGALITE. Au milieu d'une couronne : SERVICE DES COMITÉS.

℟. CONVENTION NATIONALE. En bas : LIBERTE. Au milieu d'une couronne : SERVICE DES COMITÉS. Les légendes de cette médaille, qui n'est pas frappée et qui a ordinairement une bélière, sont gravées en creux au burin. (Cuivre. 50ᵐ.)

Nº 8.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. En bas : EGALITE. Au milieu d'une couronne : PORTEUR D'EAU.

℟. CONVENTION NATIONALE. En bas : LIBERTE. Au milieu d'une couronne : PORTEUR D'EAU. Les légendes de cette médaille, qui n'est pas frappée et qui a ordinairement une bélière, sont gravées en creux au burin. (Cuivre. 50ᵐ.)

PLANCHE XXXVIII.

Nº 1.

REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE. La liberté assise à gauche sur un siége circulaire, dont le bras est orné d'une tête de coq et la partie inférieure du niveau de l'égalité, s'appuie de la main droite sur un faisceau d'où sort une pique, et de la gauche tient une pique surmontée du bonnet. Exergue : NATION FRANÇAISE. Et au-dessus, à droite : DUVIVIER.

℟. Une partie du Zodiaque dans laquelle on voit les signes des balances, du scorpion et du sagittaire, représentant les mois de septembre, octobre et novembre. Au-dessous, dans le champ : ÈRE FRANÇAISE COMMENCÉE A L'ÉQUINOXE D'AUTOMN. (*d'automne*) 22 SEPT. (*septembre*) 1792 9 HEURES 18 MIN. (*minutes*) 30 Sᴰ (*secondes*) DU MATIN. A PARIS (42ᵐ.)

Après avoir décrété, le 2 janvier 1793, que la seconde année de la République daterait du 1ᵉʳ janvier 1793, la Convention Nationale rapporta ce décret, le 4 frimaire an 2 (24 novembre 1793), et en rendit un autre plus complet et définitif, sur l'ère républicaine et le calendrier républicain. Le commencement de cette ère fut fixé au 22 septembre 1792, jour où le soleil était arrivé à l'équinoxe vrai d'automne, en entrant dans le signe de la balance, à 9 heures 18 minutes 30 secondes du matin, pour l'Observatoire de Paris. L'ère vulgaire fut abolie pour les usages civils. Chaque année commençait à minuit avec le jour où tombait l'équinoxe vrai d'automne pour l'Observatoire de Paris. La première année commençait à minuit, le 22 septembre 1792, et finissait à minuit séparant le 21 du 22 septembre 1793. Tous les actes datés de l'an 2 de la république, passés dans le courant du 1ᵉʳ janvier au 21 septembre 1793 inclusivement, devaient être regardés comme appartenant à la première année de la république. Nous ferons connaître à l'article de la médaille nº 8, planche LIII, les divisions de l'année adoptées par le même décret du 24 novembre 1793.

Nº 2.

HONORE RIQUETTI MIRABEAU. Tête laurée de Mirabeau à gauche.

℟. Dans le champ : PUR MÉTAL DE CLOCHE FRAPPÉ PAR LES ARTISTES RÉUNIS DE LYON. LE XXIV. 7.ᴮᴿᴱ (24 *septembre*) L'AN IV (*quatre*) DE LA LIBERTE 1.ᴱᴿ (*premier*) DE L'EGALITE. (Métal de cloche. 34ᵐ.)

Nous avons donné aux articles des médailles nº 3, planche XXXII, et nº 2, planche XXXVI, les détails relatifs aux travaux des artistes réunis de Lyon. Le millésime, *l'an Iᵉʳ de l'Égalité*, fut quelquefois employé dans l'intervalle qui s'écoula entre le 10 août 1792 et l'établissement de la république.

Nº 3.

HONORE RIQUETTI MIRABEAU. Tête laurée de Mirabeau à gauche.

℟. Dans le champ : MÉTAL DE CLOCHE FRAPPÉ L'AN 1.ᴱᴿ (*premier*) DE LA RÉPUB.ᵠᵁᴱ (*République*) FRANÇAISE, PAR LES ARTISTES RÉUNIS DE LYON. (Métal de cloche. 34ᵐ.)

Nº 4.

LIBERTE FRANÇOISE. Tête de la Liberté à gauche, les cheveux en désordre, ayant sur l'épaule la pique surmontée du bonnet. Au-dessous : L'AN 1. (*premier*) DE LA R. F. (*République Française*). Sur le bord du cou : GALLE.

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : A LA CONVENTION NATIONALE PAR LES ARTISTES REUNIS DE LYON — PUR METAL DE CLOCHE FRAPPE EN MDCCXCII. (1792) (Métal de cloche. 39ᵐ.)

N° 5.

Un lion debout tient de la patte gauche un écusson portant ces mots : LA LOI.

℟. Dans le champ : PURE MATIÈRE DE CLOCHE, FRAPÉE (*frappée*) PAR MERCIÉ, MATHIEU ET MOUTERDE, A LYON. (Métal de cloche. 32m.)

Cette médaille paraît avoir fait partie des essais de monnaie que les artistes réunis de Lyon firent frapper, vers la fin de 1792, aux termes du décret du 25 août 1792, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 6, planche XXXVI.

N° 6.

G. F. DUMOURIER. (*Charles-François Dumouriez*) Buste du général Dumouriez en uniforme, le chapeau sur la tête, vu de trois quarts et tourné à gauche. Pièce ovale surmontée d'une couronne de laurier qui forme bélière.

Repoussé sans revers. (38-29m.)

Dumouriez (*Charles-François Duperrier*), né à Cambrai, le 25 janvier 1739, suivit en 1757 son père à l'armée du comte d'Estrées. Capitaine en 1761, il quitta le service à la paix, en 1763, après avoir reçu vingt-deux blessures, et obtint la croix de Saint-Louis. Employé en Corse pendant les campagnes de 1768 et de 1769, il devint colonel, et fut chargé, en 1771, par le duc de Choiseul, d'aller servir la cause des confédérés de la Pologne. Après son retour en France, il remplit successivement plusieurs missions diplomatiques. Fait brigadier des armées du roi, en 1788, il commandait à Cherbourg, à l'époque de la révolution, dont il embrassa la cause, obtint le gouvernement de la Basse-Normandie, se fit recevoir au club des Jacobins, et publia plusieurs pamphlets politiques. Maréchal-de-camp en 1790, et lieutenant-général en 1791, l'influence du parti girondin le porta, le 15 mars 1792, au ministère des affaires étrangères, qu'après la déclaration de guerre à l'Autriche, du 20 avril 1792, il échangea contre le ministère de la guerre, où il entra le 13 juin 1792. En butte aux attaques de tous les partis, il ne tarda pas à donner sa démission, se rendit à l'armée de Luckner, et, après le 10 août 1792, passa au commandement de l'armée du Nord. Par ses habiles manœuvres, il arrêta la marche des Prussiens en Champagne, et le 20 septembre 1792, de concert avec Kellermann, gagna la célèbre bataille de Valmy. Il fit ensuite la campagne qui le mit en possession de la Belgique, et le 6 novembre 1792, remporta à Jemmapes, sur les Autrichiens, une victoire éclatante. Au commencement de 1793, il conçut le projet de rétablir en France la royauté et la constitution de 1791, et le 22 mars 1793, il fit à ce sujet des ouvertures au prince de Cobourg. La Convention, instruite de ses menées, le manda à sa barre pour y rendre compte de sa conduite. Mais le général fit arrêter, le 2 avril, les commissaires de la Convention, Camus, Lamarque et Bancal, avec le ministre de la guerre Beurnonville. Abandonné sur-le-champ par son armée, Dumouriez se réfugia au quartier-général autrichien. Mis hors la loi en France, il parcourut, sous un nom supposé, l'Allemagne, la Suisse, l'Angleterre. Partout repoussé aussitôt que reconnu, il se fixa plus tard aux environs de Hambourg, et y publia ses Mémoires. En 1804, le gouvernement anglais lui ayant accordé un asile et une pension, Dumouriez s'établit en Angleterre, où, dans ses écrits, il se montra ennemi déclaré de Napoléon. A la restauration, cependant, il ne revint pas en France. Il est mort à Turville, en Angleterre, le 14 mars 1823, et a été enterré dans l'église de Sainte-Marie d'Henley.

N° 7.

Une ruche d'abeilles placée sur un banc, sur la face duquel on lit : PAIX AUX CHAUMIERES. A gauche, un arbre; à droite, un champ de blé, et auprès deux oiseaux. En haut, à droite, le soleil rayonnant. Exergue : REPUBLIQUE FRANÇAISE 1792.

Sans revers. (Étain, 80m.)

On sait que les devises : *Guerre aux châteaux, paix aux chaumières*, furent généralement répandues à cette époque.

N° 8.

Ecusson aux armes de la famille de Rohan-Chabot.

℟. ET ADHUC SPES DURAT AVORUM. (*L'espoir de nos aïeux dure encore.*) Quatre troncs d'arbre, trois sans branches : du quatrième seul renaît un rejeton. Exergue : 1792. Pièce octogone. (33 .)

Ce jeton fut frappé en 1792, à la naissance du duc de Rohan-Chabot. Les armoiries ayant cessé d'être en usage, en 1792, il est à croire qu'il aura été frappé en pays étranger.

N° 9.

Avers semblable à celui du jeton précédent.

℟. CONCUSSUS SURGO. (*Battu, je m'élève.*) Un ballon dans les airs. En bas, à gauche, quelques arbres; à droite, plusieurs édifices. Exergue : 1792. Pièce octogone. (33m.)

M. Hennin n'avait pas acquis la certitude que ce revers eût été réuni à l'avers du jeton précédent. Nous en avons vu un exemplaire frappé en argent (cabinet de M. Rollin).

N° 10.

VIVRE . LIBRE . OU . MOURIR . LIBERTE . SOUS . LA . LOI . 1792. La Liberté assise, tournée à gauche, tient de la main droite une pique surmontée du bonnet, et s'appuie du bras gauche sur une table de la loi où se trouvent gravés des caractères illisibles. Une couronne de laurier entoure cette figure. Au dessous, une inscription également illisible.

℟. 4.ME (*quatrième*) ANNEE . .DE . LA LIBERTE . LUNION . FAIT . LA FORCE . . Dans une couronne d'olivier, trois fleur-de-lis, et ces mots : LA NATION LA LOI ET LE ROI. (Étain, 44 .)

Nous ne connaissons qu'un exemplaire de cette pièce (cabinet de madame Sœhnée). Les légendes et inscriptions en sont à peine lisibles.

N° 11.

F. (*François*) DUC DE LIANCOURT DÉPUTÉ DE LA NOBLESSE EN 1789. Buste habillé du duc de Liancourt à gauche. Dessous : COMMAND.T (*commandant*) DE LA VILLE DE ROUEN EN 1792.

Repoussé sans revers. (45m.)

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite des repoussés publiés par P.-G. Lienard.

François-Alexandre-Frédéric, d'abord duc de Liancourt, et ensuite duc de La Rochefoucauld, depuis la mort de son cousin, le duc de La Rochefoucauld d'Anville, assassiné, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 1, planche XXXVII, naquit le 11 janvier 1747. En 1789, il était grand-maître de la garde-robe du roi. Député de la noblesse de Clermont en Beauvoisis, aux États-Généraux, il défendit au sein de l'Assemblée Nationale les principes d'une liberté rationnelle et modérée. Deux jours avant la prise de la Bastille, le roi, informé de la fermentation qui régnait dans Paris, s'écria : « Mais c'est donc une révolte! —Non, Sire, répondit le duc de Liancourt; c'est une révolution. » Ce fut lui qui proposa d'éterniser par une médaille le souvenir de la séance dans laquelle tous les priviléges avaient été abolis. Après le 10 août 1792, un mandat d'arrêt fut lancé contre lui : il se réfugia en Angleterre, et passa ensuite en Amérique, où il resta jusqu'en 1799. Les nombreuses observations qu'il recueillit sur la législation, la politique, les mœurs, l'agriculture et le commerce de ce pays, sont consignées dans son *Voyage aux États-Unis*. Il signala son retour en France, sous le Consulat, par le service le plus utile peut-être qu'on ait jamais rendu à une nation, l'introduction de la vaccine. Nommé un des premiers Membre du Sénat-Conservateur, il reprit à Liancourt ses travaux d'agriculture et d'industrie, et tout le village lui dut bientôt ses moyens d'existence. L'École des Arts-et-Métiers, fondée par ses soins à Liancourt, fut transportée à Compiègne, puis à Châlons-sur-Marne, et il en

devint l'inspecteur-général. Membre du Conseil-Général des prisons et de celui des hospices, il contribua puissamment à en améliorer le régime et la direction. Nommé pair le 4 juin 1814, il fut Membre de la Chambre des Représentans dans les Cent-Jours, et de nouveau pair de France après la deuxième restauration. En 1815, il traduisit de l'anglais la méthode de Lancastre, et fit le premier connaître en France l'enseignement mutuel. Plus tard, il fonda également une des plus belles institutions que la bienfaisance ait produites, celle de la Caisse d'épargnes. Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt est mort à Paris le 27 mars 1827.

PLANCHE XXXIX.

N° 1.

LYON 1792. Dans le champ, deux fleurs-de-lis renversées et placées irrégulièrement; le pied de l'une est brisé; l'autre est séparée en deux parties éloignées l'une de l'autre.

Sans revers. Pièce ronde, frappée sur un flaon ovale. (30-25m.)

Cette médaille paraît avoir été frappée avec le métal de la statue équestre de Louis XIV, qui était sur la place Bellecour, à Lyon, et qui fut abattue après la journée du 10 août 1792. On se servit aussi à cette époque du coin de cette pièce comme d'un poinçon, pour marquer les monumens de l'ancien régime, destinés à une prochaine destruction. La statue de Louis XIV sur la place Bellecour fut, entre autres, marquée de cette empreinte.

N° 2.

Une couronne de laurier entoure le champ. Au milieu, la Liberté debout et de face, drapée à l'antique, tient de la main droite une pique surmontée du bonnet, et de la gauche, le niveau. Près d'elle, un autel sur la base duquel on lit : GATTEAUX.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : A L'IMMORTALITÉ. (60m.)

Cette médaille, gravée par M. *Nicolas-Marie* GATTEAUX, fut distribuée, en 1792, aux colporteurs de papiers publics. L'avers fut employé en 1797, pour une médaille des colporteurs de la Loterie nationale, et le revers avait antérieurement servi pour une médaille frappée en 1785, en l'honneur de d'Alembert.

N° 3.

Dans le champ : ECOLES GRATUITES DE DESSEIN (*dessin*). Au-dessous, une fleur-de-lis.

℟. Dans le champ : ASSIDUITE DU SAMEDI. Au-dessous, une fleur-de-lis (32m.)

Fondée en 1766 par Jean-Jacques Bachelier, et approuvée en 1767 par lettres-patentes du roi, l'Ecole gratuite de dessin était divisée en trois classes : *figure*, *ornement*, *architecture*. On fit frapper des jetons qui servaient à l'admission des élèves dans les classes, et à reconnaître leur exactitude à les fréquenter. Il y en avait pour chaque jour de la semaine. Nous n'en publions qu'un, parce qu'ils ne présentent d'autre différence que celle de l'indication du jour. Frappées à l'époque de la création de l'école, ces jetons continuèrent à être employés jusque vers la fin de l'année 1792, où ils furent supprimés, sans doute, à cause des fleurs-de-lis qu'ils portaient, et remplacés par ceux qui sont décrits sous les trois numéros suivans.

N° 4.

Dans le champ : ECOLE NATIONALE DE DESSIN.

℟. Dans le champ : ASSIDUITÉ FIGURE (32m.)

Vers la fin de l'année 1792, l'Ecole gratuite de dessin prit le nom d'*École nationale de dessin*, et les jetons d'assiduité des jours de la semaine furent remplacés par les jetons d'assiduité des classes. Cet établissement existe encore aujourd'hui à Paris, sous le nom d'Ecole Royale gratuite de Mathématiques et de Dessin.

N° 5.

Dans le champ : ECOLE NATIONALE DE DESSIN.

℟. Dans le champ : ASSIDUITÉ ORNEMENT. (32m.)

N° 6.

Dans le champ : ECOLE NATIONALE DE DESSIN.

℟. Dans le champ : ASSIDUITÉ FIGURE. (32m.)

N° 7.

Dans le champ : BON POUR 100 CHASSIS.

℟. Au milieu du champ, un faisceau duquel sort une pique. (32m.)

Cette pièce et la suivante servaient, en 1792, à contrôler l'ouvrage fait par les ouvriers fondeurs de flaons, à la monnaie de Lyon, lorsque la fabrication des espèces nouvelles prit une grande activité.

N° 8.

Dans le champ : BON POUR 10 CHASSIS. Dessous, un ornement triangulaire.

℟. Au milieu du champ, un faisceau duquel sort une pique. (28m.)

N° 9.

Un édifice avec cinq tourelles, dont quatre sont surmontées de croix et dont les toits se terminent en pointe. Sous la porte, au milieu, une figure debout tenant un enfant et un sceptre. Le fond du champ est parsemé de fleurs-de-lis.

℟. Une couronne étroite placée près du bord. Dans le champ, en haut : 1792. Le dessous est lisse. (28m.)

Le travail de cette pièce annonce qu'elle a dû être faite dans le dix-septième siècle. Le millésime 1792, au revers, a été surfrappé, peut-être pour rappeler la détention de la famille royale dans la Tour du Temple, avec laquelle l'édifice de l'avers présente quelque ressemblance.

N° 10.

LYCEE DES ARTS. Apollon Lycéen debout, tenant le bras droit sur la tête en signe de repos, et son arc dans la main gauche, s'appuie sur un tronc de laurier, autour duquel s'entortille un serpent. Exergue : 1792.

℟. Une branche d'olivier et une branche de chêne formant couronne. Dans le champ : AUX ARTS. (30m.)

Le *Lycée des arts* remplaça, en 1792, l'établissement connu sous le nom de *Lycée*, qui, vers la fin de l'année 1785, avait lui-même remplacé le *Musée*, fondé à Paris, en 1781, pour l'étude des sciences physiques, par François Pilâtre de Rozier, dont les expériences aérostatiques et la fin malheureuse sont connues. Le *Lycée des arts* avait un théâtre, des écoles, des assemblées, un journal, etc. : on y distribuait des prix et des récompenses. Les souscriptions des abonnés fournissaient aux besoins de l'établissement, dont la pièce décrite dans cet article fut le jeton, et qui fut placé d'abord dans l'édifice, en partie souterrain, situé au milieu du jardin du Palais-Royal, et brûlé peu de temps après. Le *Lycée des arts* prit le nom d'*Athénée des arts*, lorsque les établissemens d'instruction publique reçurent celui de *Lycée*. Il existe aujourd'hui sous la dénomination d'*Athénée royal de Paris*.

N° 11.

PRIX DECERNE AUX ARTS UTILES. Dans un cercle formé de fleurons, on lit : LYCÉE DES ARTS. En bas : · FONDÉ EN 1792·

℟. LES ARTS NOURISSENT (*nourrissent*) L'HOMME ET LE CONSOLENT. Une branche d'olivier et une branche de chêne formant couronne; au milieu : UTILITÉ PUBLIQUE. En bas : P. MONTAGNY F. (*fecit — a fait*). (38^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin

La médaille décrite dans le présent article servait, ainsi que l'indiquent les légendes, pour les prix que le *Lycée des arts* distribua depuis 1792 et pendant les années suivantes. En 1793, les coins furent changés, comme on le verra aux articles des médailles décrites sous les numéros 7 et 8, planche L.

PLANCHE XL.

N° 1.

L. M. (*Louis-Michel*) DE S.^{T} FARJEAU (*Saint-Fargeau*) NÉ A PARIS EN 1760. Buste habillé à gauche. Dessous : ASSASSINÉ A PARIS LE 20 JANVIER 1793.

Cliché sans revers. (Étain. 45^{m}.)

Lepelletier de Saint-Fargeau (*Louis-Michel*), né à Paris, le 29 mai 1760, était, en 1789, président à mortier au Parlement de Paris, et fut nommé député de la noblesse de cette ville aux États-Généraux. Réuni l'un des derniers de son ordre au Tiers-État, il adopta bientôt sans réserve les principes de la majorité de l'Assemblée Nationale, où il se fit remarquer par plusieurs discours et par des rapports sur la législation. Membre de la Convention Nationale, il vota la mort du roi, bien qu'il eût précédemment proposé l'abolition de cette peine, et son discours entraîna le vote d'un grand nombre de membres de l'Assemblée. Le 20 janvier, il dînait chez Février, restaurateur au Palais-Royal, quand un ancien garde-du-corps, nommé Pâris, s'approcha de lui, lui demanda s'il n'était pas Lepelletier, et après lui avoir reproché son vote dans le jugement du roi, lui plongea son sabre dans le ventre. On le transporta chez lui, et il expira peu de temps après. Pâris prit la fuite; mais arrêté le 1er février à Forges-les-Eaux, il se brûla la cervelle. Le 21 janvier, la Convention Nationale, outre un décret relatif à la mise en accusation de l'assassin, en rendit un autre portant qu'elle assisterait en corps aux funérailles de Lepelletier, et qu'il aurait les honneurs du Panthéon. La cérémonie funèbre fut célébrée avec la plus grande pompe le 24 janvier. Le 25, sa fille, Suzanne, fut présentée à la Convention Nationale, qui décréta que la patrie adoptait cette enfant. Un décret du 24 brumaire an 2 (14 novembre 1793) ordonna que son portrait fût placé dans la salle des séances de la Convention Nationale. Il fut peint par David, et multiplié à l'infini par la sculpture et la gravure, comme *premier martyr de la liberté*.

N° 2.

L. M. (*Louis-Michel*) LEPELLETIER DE S.^{T} FARJEAU (*Saint-Fargeau*) NÉ A PARIS LE 19 (29) MAI 1760. Un large liséré composé de fleurons entoure cette légende. Buste habillé à gauche. Dessous : ASSASSINÉ A PARIS LE 20 JANVIER 1793.

Repoussé sans revers. (45^{m}.)

Cette médaille porte par erreur la date du 19, au lieu du 29 mai.

N° 3.

LEPELLETIER DE S.^{T} (*Saint*) FARGEAU NÉ EN 1760. Buste habillé à gauche. Dessous : ASSASSINÉ A PARIS LE 20 JANVIER 1793.

Repoussé sans revers. (45^{m}.)

Le liséré qui entoure la légende est le même que celui des repoussés de la suite publiée par P.-G. Liénard, dont celui-ci paraît avoir fait partie.

N° 4.

LUD · XVI D : G · FR · ET NAV · REX · MAR · ANT · AUSTR · REG . (*Ludovicus decimu-sextus Dei gratiâ Franciæ et Navarræ rex. Maria Antonia Austriaca regina.—Louis seize, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre. Marie-Antoinette d'Autriche reine*). Bustes accolés de Louis XVI et de Marie-Antoinette à droite. Dessous : FATI INIQUI. (*Par un sort injuste*). Sur le bord du buste du roi : C. H. K. (*Kuchler*).

℟ En haut, sur une étroite banderole : AN EST DOLOR PAR DOLORI NOSTRO! (*Est-il une douleur égale à notre douleur!*) Louis XVI debout : la reine s'appuie sur son sein ; ses deux enfans sont à ses genoux. Dans le fond à droite madame Elisabeth se couvre la figure. Exergue : NATUS XXIII AUG. MDCCLIV. SUCC. X MAY MDCCLXXIV. DECOLL. XXI JAN. MDCCXCIII. (*Natus* 23 *augusti* 1754. *Successit* 10 *maii* 1774. *Decollatus* 21 *januarii* 1793. — *Né le* 23 *août* 1754. *Roi le* 10 *mai* 1774. *Décapité le* 21 *janvier* 1793.) Au-dessus de l'exergue, à droite : C. H. KUCHLER FEC. (*fecit — a fait*). (48^{m}.)

La dernière entrevue de Louis XVI et de sa famille eut lieu le 20 janvier au soir. Les détails de cette scène douloureuse se trouvent consignés dans un grand nombre d'ouvrages du temps, notamment dans les Mémoires de l'abbé Edgeworth et de Cléry.

Cette médaille a été frappée en Angleterre. *C.-H.* Kuchler, né en Flandres, était graveur chez Mathieu Bolton, propriétaire de la célèbre manufacture d'armes de Sobo, près de Birmingham.

N° 5.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un module un peu plus grand.

℟. En haut, sur une banderole : CRINEMQUE ROTANTES SANGUINEUM POPULIS ULULARUNT TRISTIA GALLI. (*Et en secouant leur chevelure ensanglantée, les Français effrayèrent les peuples par leurs hurlemens lugubres*). Au milieu de la place de la révolution, l'échafaud dressé, sur lequel on voit trois personnages debout dont l'un tient à la main la tête du roi : la place est couverte de soldats et de peuple. Deux drapeaux flottent déployés; sur l'un à gauche ces mots : DROIT (*droits*) DE L'HOMME; sur l'autre, à droite, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté, des balances, et ces mots : VIVRE LIBR (*libres*). Exergue : XXI JANUARIUS ANNO MDCCXCIII. (21 *janvier, année* 1793). En haut de l'exergue, à gauche, la lettre P. (..?). (51^{m}.)

Les détails relatifs à la mort de Louis XVI sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Cette sanglante catastrophe produisit en Europe une impression profonde, et de nombreuses médailles, destinées à en consacrer le souvenir, furent frappées, à cette époque, dans presque tous les pays. Aucune ne fut alors publiée en France, et ce n'est que sous le gouvernement directorial que parurent quelques clichés ou repoussés à l'effigie de Louis XVI.

La légende du revers est tirée de la Pharsale de Lucain, chant Ier vers 566 - 567.

N° 6.

L'INFORTUNE LOUIS XVI. Buste de Louis XVI à gauche. Dessous : JE MEURS INNOCENT & VOUS PARDONNE.

℟. Dans un grenetis, au milieu du champ : DIGNE FILS DE S^{T}. (*saint*) LOUIS MONTÉS (*montez*) AU CIEL. Cette médaille, qui a une bélière, n'est pas frappée, et les légendes sont gravées en creux au burin. (42^{m}.)

Inédite. Cabinet de Madame Sœhnée.

L'inscription de l'avers rappelle les dernières paroles que prononça Louis XVI sur l'échafaud : *Français, je meurs innocent; je pardonne à mes ennemis; je désire que ma mort soit.....* Ici un roulement de tambours étouffa sa voix. La mémorable exhortation : *Fils de saint Louis, montez au ciel*, a été attribuée à l'abbé Edgeworth de Firmont (*Henri-Esson*), dernier confesseur de Louis XVI, né en Irlande, en 1745, et mort à Mittau, en 1807.

N° 7.

JE PLAINS SA FIN CRUELLE ET MON SORT MALHEUREUX. Une femme debout appuyée sur une urne, au milieu de laquelle on lit : LOUIS XVI. Le piédestal est orné d'un écusson aux trois fleurs-de-lis; à sa base : 1793. A gauche, un cygne les ailes déployées; à droite, un coq.

Cliché sans revers. (Plomb. 64^{m}.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 8.

IL FUT DE SES SUJETS L'IDOLE ET LA VICTIME. Buste habillé de Louis XVI à droite. Sur le bord du bras : DUROUCHAIL. Exergue : LOUIS XVI.

℞. J'ARROSE DE MES PLEURS LES CENDRES DE MON ROI. Une femme, vue à mi-corps, la tête couronnée de cyprès, entoure de ses bras une urne dont le col est brisé et au haut de laquelle on lit : LOUIS XVI. Sur le piédestal qui supporte l'urne, la date : 1793. Exergue : MARIS D. R. C. L. (Plomb. 72^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille ne paraît pas avoir été définitivement exécutée : l'avers et le revers de l'épreuve que nous publions, ont été frappés séparément en clichés. Les initiales, D. R. C. L., indiquent sans doute le nom du graveur, Du R ou C hai L, sur lequel nous n'avons pu nous procurer de renseignemens.

PLANCHE XLI.

N° 1.

LUD · XVI · (*Ludovicus decimus sextus*) NATUS 23 AUGUST · (*Augusti*) 1754 · (*Louis seize, roi de France, né le 23 août 1754.*) Buste de Louis XVI à gauche.

℟. VINDICTA NEFANDI CRIMINIS (*Vengeance d'un crime abominable*). Un guerrier debout, chaussé et cuirassé à l'antique, le casque en tête, tient de la main droite une lance, dont il tourne le fer contre une chimère ayant une double tête de panthère et debout, et la queue terminée par une tête de serpent. Cette chimère est placée sur une carte de France portant le mot : GALLIA (*France*). Sous sa griffe gauche, la tête de Louis XVI, et sous la droite, le bâton du commandement. A côté du guerrier, un glaive, des drapeaux et un trophée orné d'un écusson, portant l'aigle à deux têtes. Exergue : DENATUS 21 · IAN. (*januarii*) 1793 (*Mort le 21 janvier 1793*). (48m.)

Cette médaille paraît avoir été frappée à Dresde. Le graveur n'en est pas connu.

N° 2.

LOUIS XVI ROI DE FR (*France*) IMMOLE PAR LES FACTIEUX. Tête de Louis XVI, couronnée de cyprès à droite. Dessous : W. M. (*William Mainwaring*).

℟. PLEURÉS ET VENGÉS LE ! (*Pleurez et vengez-le !*) La France, caractérisée par son vêtement semé de fleurs-de-lis, répand des pleurs sur une urne voilée de crêpes funèbres et sur laquelle on lit : LOUIS XVI. Au pied de l'urne, une couronne renversée et un rouleau de papier déchiré en deux, sur lequel sont les lettres L-L (*la loi*). A droite la hache et le faisceau délié. En haut, un nuage d'où s'échappe la foudre qui brise le dessus de l'urne, dans laquelle on voit une épée et une torche allumée. Exergue : LE XXI (21) JANVIER MDCCXCIII (1793). (32m.)

Cette médaille a été frappée en Angleterre.

N° 3.

LOUIS XVI ROI DE FR. (*France*) IMMOLÉ PAR LES FACTIEUX. Tête de Louis XVI couronnée de cyprès, à droite. Dessous : F. L. (*Frédéric Loos*).

℟. PLEURÉS ET VENGÉS LE ! (*Pleurez et vengez-le !*) Même sujet que celui du revers de la médaille précédente : seulement au lieu des lettres L-L, qui se trouvent sur le rouleau de papier déchiré en deux, on lit celles-ci : LA-L (*loi*), et il y a une fleur-de-lis sur chacune des deux parties du papier. Exergue : LE 21 IANVIER MDCCXCIII (1793). (31m.)

Cette médaille fut publiée, en février 1794, à Berlin, où elle se vend encore à la Monnaie, par *Daniel Loos* et *Frédéric Loos*, son fils, qui l'a gravée. C'est la première de six médailles du même module, qui forment une suite désignée sous le nom *des six victimes*. Nous les ferons successivement connaître.

Il existe deux *variétés* du revers de cette médaille ; sur l'une, le vêtement de la France a une petite bordure, et le nuage qui sépare les mots de la légende est plus grand ; sur l'autre, le nuage ne sépare pas la légende.

N° 4.

Dans un large liséré : LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS NÉ A VERSAILLES le 23 août 1754. Buste habillé de Louis XVI, à gauche. Dessous : DÉCAPITÉ A PARIS LE 21 JANVIER 1793.

Cliché sans revers. (42m.)

N° 5.

LOUIS XVI ROI DES FRANÇAIS NÉ A VERSAILLES LE 23 AOUT 1754. Buste habillé de Louis XVI, à gauche. Dessous : DÉCAPITÉ A PARIS LE 21 JANVIER 1793.

Repoussé sans revers. (40m.)

N° 6.

AETERNAE · MEMORIAE · LVDOVICI · XVI · FRANC · REG · PII · OPT · PRINC · (*Æternæ memoriæ Ludovici decimi-sexti Franciæ regis, pii, optimi principis. — A l'éternelle mémoire de Louis seize, roi de France, pieux, excellent prince*). Tête de Louis XVI, à droite. Dessous : B. (*Baldenbach*).

℟. FVRORE · CIVIVM · INFANDO · SVPPLICIO · ADFECTI · (*Condamné par la fureur populaire à un affreux supplice.*) La France, assise, s'appuie de la main gauche sur l'écusson aux trois fleurs-de-lis, et de la droite sur une urne élevée sur un piédestal. A terre sont le sceptre et la couronne brisés. Devant la France un autel sur lequel on lit : PARRICIDIVM. XXI · IAN · MDCCXCIII · (21 *januarii* 1793. — *Parricide. 21 janvier* 1793). Exergue : ATTONITVS · ORBIS · MEMORIAE · POSTERORVM. (*A la postérité, l'univers frappé d'effroi*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : B D B. (BALDENBACH). (47m.)

Pierre BALDENBACH, né le 17 septembre 1762, à Lintz, sur le Rhin, vint, en 1784, à Vienne, où, tout en exerçant l'état de garçon serrurier, il fréquenta l'École de dessin et celle des graveurs. Il remporta, dans cette dernière, un second et un premier prix, fonda plus tard une École de dessin pour les serruriers et autres métiers, et fut nommé graveur adjoint à l'Académie des graveurs en médailles de Vienne. Il a publié plusieurs médailles relatives aux affaires de France. En donnant la description de celle qui est ci-dessus décrite, il a fait connaître qu'il a adopté le mot de *parricide* dans sa composition, parce que les Romains indiquaient avec ce mot le 15 mars, jour où fut assassiné Jules-César. Baldenbach mourut le 31 janvier 1802.

N° 7.

LOUIS · XVI · ROI · DE · FRANCE · Tête de Louis XVI, à gauche. Dessous : W · M · (*William Mainwaring*).

℟. Dans le champ : CUNCTIS ILLE BONIS FLEBILIS OCCIDIT. (*Il est mort pleuré de tous les gens de bien.*) Une branche de cyprès et une branche de palmier en sautoir. Ex. : JAN · 21 · 1793 · Æt. 38. (*Januarii* 21 1793 ; *ætatis* 38. — 21 *janvier* 1793, 38e *année de son âge*). (30m.)

Cette pièce a été frappée en Angleterre. La légende du revers est empruntée à Horace, livre Ier, ode 24e, à Virgile, vers 9.

N° 8.

LUDOVICUS XVI GALLIAE REX SECURI CIVIUM PERCUSSUS. (*Louis XVI, roi de France, frappé par la hache des citoyens.*) Tête de Louis XVI, à droite. Dessous : STIERLE.

℟. HEU NIMIS SERO MANANT. (*Hélas ! elles coulent trop tard !*) La ville de Paris, représentée par une femme tourrelée, assise dans l'attitude de la douleur, semble répandre des larmes. Près d'elle, à gauche, l'écusson aux trois fleurs-de-lis. Une hache est appuyée contre le bloc sur lequel la figure est assise. Exergue : D. XXI IAN. MDCCXCIII. (*Denatus* 21 *januarii* 1793. — *Mort le* 21 *janvier* 1793). (34m.)

Cette pièce a été frappée à Berlin.

Jean-Jacques-Godefroy STIERLE, né à Berlin, en 1764, après avoir étudié la gravure des médailles et monnaies, aux frais du roi de Prusse, fut employé à l'Hôtel des Monnaies de Berlin. Il a gravé des cachets et quelques médailles.

N° 9

LOUIS XVI DERNR (*dernier*) ROI D'UN PEUPLE LIBRE DECA-

PITE LE 21 JANVIER 1793. Buste de Louis XVI à droite. Dessous : AN IIE DE LA REP · FRANC · (*An deuxième de la république française*).

℞ Une couronne de chêne, formant liséré. NOTRE UNION FAIT NOTRE FORCE. La Liberté, debout, s'appuie de la main droite sur un faisceau, et de la gauche tient une pique, surmontée du bonnet. A gauche, un lion; à droite, une table de la loi portant les mots : DROI DR IHOMM R (*Droits de l'homme*). Sur le haut de cette table est perché le coq. Exergue : REGNE DE LA LOI. Cette pièce est formée de deux plaques de fer réunies par un cercle de cuivre. (Fer. 48m.)

Cette médaille est la seule qui ait été faite en France, en 1793, relativement à la mort de Louis XVI. Elle rappelle celles de M. Palloy, qui n'a eu aucune part à la publication de celle-ci.

N° 10.

DER DOOD VON LUDWIG XVI KONIG VON FRANKREICH. (*La mort de Louis XVI, roi de France.*) Tête de Louis XVI, à gauche. Sur le bord du cou : C J. M.

℞. L'échafaud dressé. Derrière la guillotine, un cadavre près duquel un homme debout, les mains jointes. Devant la guillotine, un panier, et un homme debout présente la tête du roi. (45m.)

Cette pièce a été frappée en Hollande.

PLANCHE XLII.

N° 1.

LOUIS XVI ROI DES FRANCAIS NÉ A VERSALES (*Versailles*) LE 23 AOUT 1754. Buste habillé de Louis XVI à gauche. Dessous : MORT A PARIS LE 21 JANVIER 1793.

Repoussé sans revers. (43m.)

N° 2.

LOUIS XVI ROI DES FRANCAIS NE A VERSALES (*Versailles*) LE 23 AOUT 1754. Buste habillé de Louis XVI à gauche. Dessous : DÉCAPITÉ A PARIS LE 21 JANVIER 1793.

Repoussé sans revers. (45m.)

Cette pièce paraît avoir fait partie de la suite de repoussés publiés sous le Consulat par Liénard.

N° 3.

END OF PAIN (*Fin de la douleur*, ou *de Payne*). Une potence à laquelle est attaché un pendu. A droite, une église, sur laquelle flotte un pavillon.

℞. Un livre ouvert sur lequel on lit à gauche : THE WRONGS OF MAN. (*Les torts de l'homme.*) A droite : JANY (*january*) 21 1793 (21 *janvier* 1793). (30m.)

Cette pièce, qui a été frappée en Angleterre, semble être une allégorie satirique à l'ouvrage de Payne intitulé : *Les droits de l'homme*, et une allusion à la mort de Louis XVI.

Payne (*Thomas*), député à la Convention Nationale, naquit le 29 janvier 1737, à Thetford, dans le comté de Norfolk, en Angleterre. Ses talens comme publiciste, à Londres, le firent rechercher par plusieurs hommes distingués, entre autres Goldsmith, l'auteur du *Vicaire de Wakefield*, et Franklin, sur les instances duquel il se rendit en Amérique. Payne se dévoua à la défense des colons opprimés par la mère-patrie, et publia, en 1776, son fameux pamphlet : *Le sens commun*. Chargé par le Congrès des États-Unis, vers la fin de 1781, d'une mission à Paris, il la remplit avec succès. Après la reconnaissance de l'indépendance américaine par toutes les puissances, Payne rentra dans la vie privée, vint en France, puis en Angleterre, où il fit paraître, en 1787, un écrit dans lequel il annonça qu'une révolution était imminente en France. Deux ans plus tard, sa prédiction s'accomplit. Quand Burke lança contre la France ses véhémentes philippiques, Payne y répondit par ses *Droits de l'homme*, imprimés à Londres, en 1791. Traduit pour cet écrit devant le tribunal du banc du roi, il fut défendu par Thomas Erskine, et condamné, malgré l'éloquent plaidoyer de son défenseur. Avant même que son procès ne fût instruit en Angleterre, l'Assemblée Nationale lui avait conféré le titre et les droits de citoyen français. Les électeurs du département du Pas-de-Calais le nommèrent à l'unanimité leur représentant à la Convention Nationale, mission qu'il accepta. Dans le procès de Louis XVI, Payne, qui ne pouvait parler que par interprète, vota pour le bannissement après la paix. Ce vote lui enleva sa popularité, et Robespierre le fit bientôt exclure de la Convention comme étranger. Incarcéré au Luxembourg, ce n'est qu'à la suite du 9 thermidor, et apres onze mois de captivité, qu'il fut rendu à la liberté. Il reprit sa place à la Convention, le 8 décembre 1794. Il publia encore plusieurs ouvrages. Celui qui fit le plus de sensation fut celui auquel il avait travaillé sans livres pendant sa détention, et qu'il intitula : *L'âge de la raison*. Après la révolution du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), Payne n'aspira plus qu'à retourner aux États-Unis, où le rappelait son ami, le président Jefferson. Ce ne fut qu'après la paix d'Amiens, en 1802, qu'il put satisfaire à ce désir. Il mourut le 8 juin 1809, et fut enterré dans sa ferme de New-Rochelle, État de New-York.

N° 4.

END OF PAIN. (*Fin de la douleur* ou *de Payne*). Une potence à laquelle est attaché un pendu. A droite, une tour sur laquelle est arboré un drapeau.

℞. Dans le champ, en haut, un fleuron. Dessous, MAY THE KNAVE OF JACOBIN CLUBS NEVER GET A TRICK. (*Que le scélérat des clubs jacobins ne commette plus de forfaits.*) Dessous, une étoile entre deux fleurons. (30m.)

Inédite. — Cabinet de M. Rollin.

Allégorie semblable à celle de la médaille précédente.

N° 5.

M. (*Michel*) LEPELLETIER ASSASSINE LE 20 JANVIER 1793. Buste habillé de Lepelletier à droite. Dessous, deux branches de chêne en sautoir.

Cliché *inédit*. Sans revers. (50m.)

N° 6.

LE GRAND MARTYR DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE. Le tombeau de Lepelletier, figuré par une grande pierre carrée, sur laquelle est étendu son corps. Chacun des quatre angles de la pierre est surmonté du bonnet de la Liberté. Sur le côté droit, un autre bonnet entouré de rayons. Sur la face, cette inscription : MICHEL LEPELLETIER DE ST (*Saint*) FARGEAU. Au-dessus du tombeau, une couronne. Exergue : LE 5 PLUVIOSE AN 1ER.

℞. Dans le champ : LA CONVENTION NATIONALE A LEPELLETIER FARGEAU. Exergue : 24 JANVIER 1793. (39m.)

Cette médaille n'a été publiée que quelques mois après la cérémonie funèbre de Louis-Michel Lepelletier de Saint-Fargeau, qu'elle rappelle : c'est ce qu'indique l'emploi des mots *le 5 pluviose an Ier*, qui correspond au 24 janvier 1793, puisque le calendrier républicain ne fut décrété que le 5 octobre et le 24 novembre 1793. La suppression au revers du mot *Saint* devant le nom Fargeau l'indique également.

Nous n'avons pu nous procurer cette médaille, que nous publions au trait seulement, d'après M. Hennin, qui lui-même ne l'a jamais vue, et ne l'a reproduite que sur un dessin fait d'après une épreuve originale de cette pièce en étain.

N° 7.

LA CONVENTION NATIONALE A MICHEL LEPELLETIER.

Buste habillé de Lepelletier à droite. Exergue : HONNEURS FUNEBRES RENDUS A MICHEL LEPELLETIER PAR LA CONVENTION NATION^ALE LE 24 JANVIER AN 2 DE LA REP. FRAN. (*République française.*)

Sans revers. (Étain, 60^m.)

Cliché *inédit*. Cabinets de madame Shœnée et de M. Rollin.

N° 8.

Buste habillé de Lepelletier à droite, élevé sur un piédouche. Derrière le buste, à gauche : LEPELLETIE (*Lepelletier*).

Cliché *inédit*, sans revers. (Étain. 57^m).

N° 9.

A LA GLOIRE IMMORTELLE DES PATRIOTES MARAT ET LASOU SKI. Ce mot est séparé en bas par le millésime 1793, placé en sens contraire de la légende. Une pyramide surmontée du bonnet de la Liberté, et sur la face de laquelle sont gravées les deux lettres : R F (*République française*), s'élève au-dessus d'un amas de rochers. Au-dessous de la pyramide, une espèce de souterrain, où l'on voit un homme assis près d'une table. En bas : CI-GIT LASOUSKI. Sur le côté, à droite, un soldat en faction.

Sans revers. (40^m.)

Nous n'avons pu nous procurer cette pièce, que nous publions au trait seulement, d'après M. Hennin, qui lui-même ne l'a jamais vue et ne l'a reproduite que sur un dessin fait d'après une épreuve originale de cette pièce en étain.

Lazouski, Polonais d'origine, vint en France avant la révolution. Nommé inspecteur des manufactures par la protection du duc de Liancourt, il perdit sa place quand l'Assemblée Constituante supprima les inspecteurs du commerce. L'un des plus chauds amis du parti jacobin, il devint capitaine de la garde nationale, et marcha, le 10 août, à l'attaque des Tuileries. Décrété d'arrestation par la Convention Nationale, le 13 mars 1793, il se présenta à la barre le lendemain, et fut défendu par les députés de la Montagne. Il mourut à Vaugirard près Paris, le 23 avril 1793. Le Conseil-Général de la Commune de Paris rendit un arrêté portant invitation au Conseil-Général de la Commune *du* 10 *août* d'assister au convoi, avec sa bannière et le tableau des morts et blessés à cette mémorable journée : il arrêta en même temps que le drapeau martial serait brûlé sur la tombe de ce citoyen. Le 28 avril, le Conseil-Général reçut en cérémonie son corps, qui lui fut présenté par les citoyens de la section du Finistère. Une oraison funèbre fut prononcée, et l'on se rendit ensuite à la place du Carrousel, où les restes de Lazouski furent enterrés à côté de l'arbre de la liberté. Robespierre, en prononçant l'éloge funèbre de Lazouski, lui donna l'épithète de *grand homme ignoré*. Sa fille fut adoptée par la Commune de Paris. Plus tard, près du tombeau de Lazouski, fut placé celui de Marat, après la mort duquel seulement paraît avoir été faite la pièce décrite dans cet article.

N° 10.

AUG · CH · H · PICOT DAMPI^ERRE (*Auguste Charles Henri Picot Dampierre*) NÉ A PARIS LE 20 AOUT 1756. Buste à droite du général Dampierre en uniforme. Dessous : TUE PAR UN BOULET DE CANON LE 9 MAI DE L'AN 2 DE LA REPUBLIQ (*République*). La légende et l'inscription sont entourées de deux branches de laurier, formant couronne, et d'un large liséré.

Cliché octogone, sans revers. (Étain. 41^m.)

Dampierre (*Auguste-Henri-Marie Picot de*) était né à Paris, *le* 19 *août* 1756, et non le 20, comme le porte par erreur cette pièce, qui lui donne aussi à tort le prénom de *Charles*, et omet celui de *Marie*. Officier aux gardes-françaises, il n'obtint pas la permission qu'il avait sollicitée d'aller faire la guerre en Amérique et au siége de Gibraltar. Il avait quitté le service, lorsqu'en 1790, il fut nommé président du département de l'Aube ; mais il ne tarda pas à reprendre la carrière militaire, fut aide-de-camp du maréchal Rochambeau, colonel du 5e de dragons, général, et se distingua à Valmy, à Jemmapes et à Nerwinde. Après le départ de Dumouriez, il fut nommé général en chef de l'armée, dans les premiers jours d'avril 1793. Il forma un camp à Famars, devant Valenciennes. Le 9 mai, une affaire très chaude s'étant engagée dans cette position, Dampierre se mit à la tête d'une colonne, et fut bientôt frappé d'un boulet qui lui emporta une cuisse. Il mourut le lendemain. La Convention Nationale lui décerna les honneurs du Panthéon.

N° 11.

AUG · CH · H · PICOT DAM^PIERRE (*Auguste Charles Henri Picot Dampierre*) NÉ A PARIS LE 20 AOUT 1756. Buste à droite du général Dampierre en uniforme. Dessous : TUE PAR UN BOULET DE CANON LE 9 MAI DE L'AN 2^E (*deuxième*) DE LA REPUBLIQ (*République*). La légende et l'inscription sont entourées de deux branches de laurier formant couronne, et d'un large liséré.

Repoussé, sans revers. (45^m.)

On a vu, à l'article de la pièce précédente, dont celle-ci reproduit les erreurs, que Dampierre, frappé d'un boulet de canon, le 9 mai 1793, ne mourut que le lendemain 10.

N° 12.

AUG. CH. H. (*Auguste Charles Henri*) PICOT DAMPIERRE NÉ A PARIS LE 20 AOUT 1756. Buste à droite du général Dampierre en uniforme. Dessous : TUE PAR UN BOULET DE CANON LE 9 MAY (*mai*) DE L'AN 2 DE LA RÉPUBLIQUE.

Repoussé, sans revers. (45^m.)

Le liséré de cette pièce est le même que celui des repoussés publiés par Liénard, à la suite numismatique duquel elle semble appartenir. Nous n'avons pu nous la procurer.

N° 13.

Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : LES HABITANS DE REIMS RECONNAISSANTS A J. (*Jean*) BAPTISTE BLAVIER LEUR CONCITOYEN. JUIN 1793. — CAISSE PATRIOTIQUE DE REIMS 2. JUILLET 1791.

℟. La Renommée, planant au-dessus du globe terrestre, tient sa trompette et un écusson sur lequel on lit : A L'UTILITÉ. Dessous l'écusson : un génie, la flamme sur la tête, tient une plume et vole devant la renommée. Sur le globe terrestre, à gauche : B. (*Benjamin*) DUVIVIER. (55^m.)

Blavier (*Jean-Baptiste*), né à Reims, en 1756, entra de bonne heure dans l'état ecclésiastique, et devint chanoine de l'église métropolitaine de Reims. En 1791, les officiers municipaux de Reims ayant établi dans cette ville une caisse patriotique pour l'échange des assignats de fortes sommes, contre des billets de 10, 15, 25 et 50 sous, 5 et 10 livres, Blavier fut nommé caissier, et principal administrateur de cet établissement. Les opérations de la caisse patriotique, qui rendit d'importans services à l'industrie, cessèrent après l'émission des assignats de petites coupures. Blavier en rendit compte, le 13 brumaire an 2 (3 novembre 1793), en présence des administrateurs du district et des députés de la municipalité. Les recettes, qui s'étaient élevées à 4,274,736 liv. 16 s., présentèrent un bénéfice de 83,552 fr. 17 c., qui fut versé dans la caisse des secours de la ville de Reims, et distribué aussitôt aux pauvres. Blavier avait rempli gratuitement les fonctions d'administrateur de la caisse patriotique. Ses concitoyens firent frapper cette médaille en son honneur, comme témoignage de leur reconnaissance. Il est mort à Reims, le 1er juin 1819.

N° 14.

LA NATION LA LOI ET LE ROI : Tête de Louis XVI à gauche.

℟. Dans le champ : une couronne de laurier, un faisceau surmonté d'une pique et une branche de palmier. Dessous, un socle sur lequel on lit gravé en creux : L'ORATOIRE. Cette pièce, terminée par un fleuron, qui la prolonge, est surmontée d'une fleur-de-lis formant bélière. (27^m.)

Inédite. Cabinet de France.

Nous n'avons pu nous procurer de renseignemens positifs sur cette pièce, qui nous a été communiquée trop tard pour être placée à l'année 1791, à laquelle elle paraît appartenir.

N° 15.

Un livre ouvert. Sur la page à gauche : DROITS DE L'HOMME ET DU CITOY (*citoyen*); sur la page à droite : CONSTITUTION.

℟. Le dos du livre; à gauche : LIBERTE; dessous, un fleuron; à droite : EGALITE; dessous, un fleuron. (45-40ᵐ.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce paraît avoir été destinée à remplacer, en 1793, celle que nous avons publiée sous le n° 4, planche XXXV.

N° 16.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. En dedans de cette légende : FORCE UNION. Le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Au bas, deux branches de chêne en sautoir.

℟. Une couronne de chêne. Dans le champ : GARDE NATIONALE DE LYON. Pièce octogone. (35ᵐ.)

Au mois de février 1793, les habitans de Lyon firent fermer le club des Jacobins établi dans cette ville, et, le 29 mai suivant, un combat sanglant leur donna l'avantage sur ce parti. Ils se mirent alors en opposition ouverte contre les décrets de la Convention Nationale, sans cependant cesser de témoigner leur attachement aux institutions républicaines. Bientôt assiégée par les troupes de la Convention, la ville fut prise le 18 vendémiaire an 2 (9 octobre 1793) : elle reçut le nom de *Ville-Affranchie*, et fut soumise aux mesures les plus rigoureuses. Cette pièce paraît avoir servi, après la journée du 29 mai 1793, aux chefs de la garde nationale, comme moyen de reconnaissance.

PLANCHE XLIII.

N° 1.

MARAT MARTIR (*martyr*) DE LA LIBERTE. Buste de Marat, à droite, la tête entourée d'un mouchoir.

℟. LA LIBERTE OU LA MORT. La Liberté debout s'appuie de la main droite sur un faisceau, et de la gauche tient une pique surmontée du bonnet. (Étain. 35ᵐ.)

Marat est représenté, sur cette médaille et sur les suivantes, la tête couverte d'un mouchoir, comme il se trouvait au moment où il fut assassiné.

Marat (*Jean Paul*) naquit, en 1744, à Boudry, dans la principauté de Neufchâtel, en Suisse. Il s'établit à Paris, et, après avoir publié quelques ouvrages sur les sciences, obtint le titre de médecin des écuries du comte d'Artois. Dès le commencement de la révolution, il se fit remarquer par des pamphlets frénétiques et sanguinaires, et par son journal intitulé *l'Ami du peuple*, où tous les matins il donnait un libre cours à ses sentimens haineux contre tout ce qui avait une position élevée. Ses provocations au pillage, à la révolte et au meurtre le firent plusieurs fois décréter d'accusation; mais il échappa toujours aux poursuites, grâce à la protection de Danton, des Jacobins et des Cordeliers. Ses discours et ses écrits coopérèrent puissamment aux évènemens de 1792 et de 1793. Après le 10 août, s'instituant lui-même membre de la Commune de Paris, il devint bientôt président du comité de surveillance, qui organisa et dirigea les massacres de septembre. Bien que sous le poids de plusieurs décrets d'accusation, et bien qu'étranger à la France, il n'en fut pas moins nommé député de la ville de Paris à la Convention. Sa carrière législative ne fut qu'une longue suite de dénonciations, de votes sanguinaires et de menaces de mort. Le massacre de 270,000 partisans de l'ancien régime était chez lui une idée fixe. Le 21 mars 1793, il dénonça en masse tous les généraux de la république comme traîtres, et toutes les armées comme incapables de résister à l'ennemi : ce qui détermina le député Lecointre-Puiravaux à proposer à la Convention de déclarer Marat *en état de démence*. Les attaques dirigées contre lui par les députés de la Gironde, qu'il nommait *la faction des hommes d'État*, parvinrent à le faire traduire au tribunal criminel extraordinaire (depuis tribunal révolutionnaire). Il se cacha d'abord; mais assuré de l'appui des Jacobins et des Cordeliers, il reparut, se présenta devant le tribunal, et, solennellement acquitté, fut promené en triomphe dans les rues de Paris. Poursuivant à son tour avec une fureur redoublée les députés de la Gironde, il réussit à les faire mettre en accusation. Il était malade depuis quelque temps, et méditait de nouvelles proscriptions, lorsque, le 13 juillet 1793, il fut assassiné dans son bain par Charlotte Corday. On lui décerna des honneurs extraordinaires comme martyr de la liberté. Des arcs-de-triomphe et des mausolées provisoires lui furent érigés sur les principales places de Paris. Sur celle du Carrousel, on éleva une espèce de pyramide dans l'intérieur de laquelle furent placés son buste, sa baignoire, son écritoire et sa lampe. Des sentinelles y veillaient jour et nuit. Près de ce monument se trouvait le tombeau élevé, comme on l'a vu à l'article de la pièce n° 9, planche XLII, au Polonais Lazouski. Les bustes et les images de Marat furent alors l'ornement obligé de tous les lieux publics. Un décret de la Convention du 24 brumaire an 2 (14 novembre 1793) lui décerna les honneurs du Panthéon, où ses restes furent transférés en grande pompe, le dernier jour des sans-culotides an 2 (21 septembre 1794). Peu de temps après, l'opinion publique se déchaîna ouvertement contre Marat. Partout, et notamment dans les théâtres, son buste fut détruit : une troupe d'enfans et de jeunes gens promenèrent ce buste en l'accablant d'injures, et le jetèrent dans l'égoût de la rue Montmartre. Le 9 février 1795, on commença la démolition du monument élevé à sa mémoire sur la place du Carrousel. La section du Théâtre-Français, qui avait adopté son nom, reprit sa dénomination première, et ses restes, déposés au Panthéon, en furent ôtés sans éclat, conformément au décret de la Convention Nationale, du 20 pluviose an 3 (8 février 1795).

N° 2.

LE DIVIN MARAT. Buste à gauche de Marat, la tête enveloppée d'un mouchoir.

Sans revers. (42ᵐ.)

Inédit. Cabinet de M. Tabard.

N° 3.

Une bordure composée d'étoiles entoure le champ, au milieu duquel est le buste de Marat à gauche, la tête couverte d'un mouchoir.

℟. Une bordure composée d'étoiles, comme à l'avers, entoure le champ, au milieu duquel on lit : A MARAT L'AMI DU PEUPLE. Pièce octogone en hauteur (Étain. 33-24ᵐ.)

Marat avait pris, du titre de son journal, le nom d'*Ami du peuple*.

N° 4.

Buste de Marat à gauche, la tête entourée d'un mouchoir. Le buste est placé sur un socle qui porte : MARAT.

Sans revers. Pièce octogone avec bélière. (51ᵐ.)

Complètement disgracié de la nature, Marat était mal fait et d'une laideur repoussante. Sa taille ne s'élevait pas à cinq pieds; sa tête, d'une grosseur disproportionnée, paraissait écraser son corps; son regard était farouche, sa physionomie sinistre. Il affectait dans toute sa personne, même aux séances de la Convention, un extérieur plus que négligé : un chapeau rond en lambeaux couvrait sa tête; ses cheveux noirs, gras, et en désordre, étaient liés par une ficelle; une houppelande sale, à collet de velours décoloré, des culottes de peau, des bas de laine tombant sur ses talons, et des chaussures rapiécées composaient ses vêtemens.

N° 5.

JOSEPH CHALIER. Buste habillé de Châlier à gauche.

R/. Inscription gravée en creux au burin : JE DONNE MON AME A L'ETERNEL MON COEUR AUX PATRIOTES ET MON CORPS AUX BRIGANDS. (41m.)

L'inscription du revers se trouve sur une épreuve qui appartient au cabinet de madame Sœhnée. Elle rappelle le passage d'un écrit que Châlier traça après sa condamnation.

Chalier (*Marie-Joseph*), né en 1747, à Beaulard, près de Suze, en Piémont, après plusieurs voyages, s'associa à une maison de commerce de Lyon, et acquit en peu d'années une fortune considérable. En 1789, il adopta avec fanatisme les principes de la révolution. Il se fit d'abord connaître par la violence de ses discours et de ses écrits; il ne parlait que d'égorger 20,000 citoyens : c'était le Marat de Lyon. Président des Jacobins de Lyon, il voulut, le 6 février 1793, organiser le massacre de neuf cents citoyens. Cette terrible conjuration fut déjouée. Châlier continua d'ourdir de nouvelles trames, et, le 29 mai, à la suite d'un combat sanglant engagé au milieu de la ville, il fut arrêté dans sa maison de campagne, à la Croix-Rousse. Traduit devant le tribunal criminel de Lyon, il fut condamné à mort, et exécuté le 16 juillet 1793. Après la prise de Lyon, Châlier reçut les honneurs de martyr de la liberté. Son corps fut déterré et brûlé : on lui fit à Lyon une pompe funèbre, le 20 brumaire an 2 (10 novembre 1793). L'urne qui renfermait ses cendres fut promenée en triomphe, et ensuite apportée à Paris, avec son buste, par une députation de Commune-Affranchie, nom qui venait d'être donné à la ville de Lyon. Le 1er nivose an 2 (21 décembre 1793), cette députation fut admise à la Convention Nationale, qui décréta par acclamation que les cendres de Châlier seraient déposées au Panthéon. Son buste fut placé dans la salle de la Convention et dans les lieux publics. Le 20 nivose an 2 (9 janvier 1794), la Convention, à qui la veuve de Châlier fut présentée, décréta qu'elle jouirait de la même pension que la veuve de Jean-Jacques Rousseau. Les bustes de Châlier furent détruits, comme ceux de Marat, dans les premiers jours de février 1795, et ses cendres, déposées au Panthéon, en furent aussi enlevées sans éclat, conformément au décret de la Convention Nationale du 20 pluviose an 3 (8 février 1795).

N° 6.

Buste de Châlier à droite. Le buste est placé sur un socle qui porte : CHALIER.

Sans revers. Pièce octogone avec bélière. (46m.)

Cette médaille fait pendant à celle de Marat, que nous publions sous le n° 4, même planche.

N° 7.

Dans le champ : FORCE ET UNION.

R/. Dans le champ : SANS CULOTTE. En haut, le bonnet de la Liberté; en bas, deux palmettes en sautoir. Pièce ovale à bélière. (38-31m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous croyons devoir rappeler ici l'origine que l'on a attribuée au mot *sans-culottes*. A une séance de l'Assemblée Constituante, deux dames témoignaient assez hautement leur improbation, pendant que l'abbé Maury prononçait un discours. L'orateur impatienté s'écria, en les désignant de la main : « M. le président, faites taire ces deux sans-culottes. » Quelque peu convenable qu'il fût, le mot fit fortune, et fut depuis appliqué aux révolutionnaires les plus outrés, qui l'acceptèrent. Une section de Paris prit le nom de section des *sans-culottes*. Le camp formé, vers la fin de 1793, à l'armée des Pyrénées Occidentales, s'appela aussi *camp des sans-culottes*, nom qu'il illustra par sa vigoureuse résistance à l'attaque des troupes espagnoles, le 17 pluviose an 2 (5 février 1794). Enfin Fabre d'Églantine, dans son rapport sur le calendrier républicain, s'exprimait ainsi, au sujet de la dénomination à donner aux cinq derniers jours de l'année : « Une recherche aussi intéressante que curieuse nous » apprend que les aristocrates, en prétendant nous avilir par l'ex» pression de *sans-culottes*, n'ont pas eu même le mérite de l'invention. » Dès la plus haute antiquité, les Gaulois, nos aïeux, s'étaient fait hon» neur de cette dénomination. L'histoire nous apprend qu'une partie de » la Gaule, dite ensuite Lyonnaise, était appelée la *Gaule culottée*, *Gallia* » *Braccata*; par conséquent, le reste des Gaulois, jusqu'aux bords du » Rhin, était la *Gaule non culottée*. Nos pères dès lors étaient donc des » *sans-culottes*. Quoi qu'il en soit de l'origine de cette dénomination, an» tique ou moderne, illustrée par la liberté, elle doit nous être chère; » c'en est assez pour la consacrer solennellement. Nous appellerons » donc les cinq jours collectivement pris, les *sans-culottides*.»

N° 8.

Buste habillé de Condorcet à gauche.

Repoussé sans revers. (85m.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Condorcet (*Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, marquis de*) naquit, en 1743, à Ribemont, près de Saint-Quentin, en Picardie. Son *Essai sur le calcul intégral* et son *Problème des trois corps* le firent recevoir en 1769 à l'Académie des Sciences, dont il devint secrétaire perpétuel, après avoir publié, en 1773, les *Éloges des académiciens morts avant* 1699. Admis, en 1782, à l'Académie Française, il lut à cette assemblée un grand nombre d'*éloges*, comme ceux de Bergmann, Buffon, Franklin, Linnée, d'Alembert, qui l'avait nommé son exécuteur testamentaire. En 1788, Condorcet publia un ouvrage sur les *Assemblées provinciales*, travailla ensuite avec Cérutti à la rédaction de la *Feuille Villageoise*, et fut élu, en 1791, député de Paris à l'Assemblée Législative. Il présida l'Assemblée, en février 1792, proposa de déclarer que Louis XVI était censé avoir abdiqué par son voyage à Varennes, et rédigea l'*Adresse aux Français*, dans laquelle étaient rappelées les causes qui avaient motivé la suspension du roi. Député de l'Aisne à la Convention Nationale, il y vota le plus souvent avec les Girondins, et, dans le procès du roi, il se prononça pour la peine la plus grave qui ne fût pas la mort. Condorcet jouissait d'une assez grande popularité : il avait été nommé successivement membre du premier Comité de salut public et de celui de Constitution. Il n'avait pas été compris dans la proscription des Girondins du 31 mai 1793; mais le 8 juillet suivant, Chabot le dénonça au nom du Comité de sûreté générale. Mandé à la barre, il ne comparut pas, et le 3 octobre, il fut décrété d'accusation avec un grand nombre de ses collègues. Mis ensuite hors la loi, il se cacha pendant huit mois chez une amie, et dans cet asile il composa son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*. Un nouveau décret frappant de mort ceux qui donneraient un asile aux proscrits, Condorcet, malgré les efforts faits pour le retenir, sortit de Paris, le 29 ventôse an 2 (19 mars 1794), à huit heures du soir, sans passeport, vêtu d'une simple veste, et la tête couverte d'un bonnet. Il se dirigea vers une maison de campagne, où il croyait trouver un ancien ami : ne l'ayant pas rencontré, il chercha une retraite dans les carrières de la plaine de Montrouge. Pressé par la faim, il en sortit, et entra dans un cabaret à Clamart-sous-Meudon. Son air inquiet le rendit suspect : l'élégance de son portefeuille le trahit. Le comité révolutionnaire de Clamart, devant lequel il fut amené, le fit conduire aussitôt dans la prison de Bourg-la-Reine. Quand on vint le lendemain pour l'interroger, le 28 mars 1794, on le trouva mort. Il avait fait usage du poison qu'il portait depuis long-temps sur lui pour se dérober au supplice.

N° 9.

MARIE ANNE CHARLOTTE CORDAY. Buste habillé de Charlotte Corday à droite, coiffée d'un bonnet, les cheveux relevés en chignon. Exergue : ASSASINAT (*assassinat*) DE J P (*Jean-Paul*) MARAT DEPUTE A LA CONVENTION NATIONALE LE 25 MESSIDOR AN 1 (13 *juillet* 1793) DE LA R. F. (*République française.*)

Cliché sans revers. (Étain. 75m.)
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Corday (d'Armans) (*Marie-Anne-Charlotte*) naquit en 1768, à Saint Saturnin, près de Séez (Normandie). Une certaine exaltation d'idées l'avait élevée de bonne heure au-dessus des goûts et des occupations de son sexe. Après la journée du 31 mai 1793, plusieurs des Girondins proscrits s'étaient réfugiés à Caen. Charlotte les vit et conçut le projet qu'elle exécuta avec le plus grand sang-froid. Arrivée à Paris le 11 juillet 1793, elle assiste à une séance de la Convention Nationale,

apprend que Marat, un des principaux promoteurs des proscriptions des Girondins, est retenu chez lui par une indisposition; elle lui écrit pour lui demander un moment d'entretien. Cette première lettre et une seconde étant restées sans réponse, elle fut enfin, après une nouvelle tentative, admise auprès de lui, le 13 juillet 1793. Elle le trouve au bain. Marat commence par lui demander les noms des députés réfugiés à Caen, et, sur ses indications, il ajoute qu'il les fera tous guillotiner sous peu de jours. A ces mots, Charlotte tire un couteau qu'elle tenait caché sous sa robe, et le lui plonge tout entier dans le sein. Marat expire peu après. Arrêtée à l'instant même, Charlotte Corday fut traduite, le 17 juillet, au tribunal criminel extraordinaire (depuis tribunal révolutionnaire). Son interrogatoire révéla une grande force de caractère. « Tous ces détails sont inutiles, répond-elle à quelques questions de forme; c'est moi qui ai tué Marat. — Qui vous a engagée à commettre cet assassinat? — Ses crimes. — Qu'entendez-vous par ses crimes? — Les malheurs dont il a été la cause, depuis la révolution, et ceux qu'il préparait encore à la France. — Quels sont ceux qui vous ont portée à commettre cet assassinat? — Personne; c'est moi seule qui en ai conçu l'idée. — Quelles étaient vos intentions en tuant Marat? — De faire cesser les troubles de la France.... Je savais qu'il la pervertissait. Au reste, j'ai tué un homme pour en sauver cent mille; un scélérat pour sauver des innocens; une bête féroce pour donner le repos à mon pays. J'étais républicaine avant la révolution, et je n'ai jamais manqué d'énergie. — Qu'entendez-vous par énergie? — J'entends le sentiment qui anime ceux qui, mettant l'intérêt particulier de côté, savent se sacrifier pour leur patrie. » Lorsque, dans le résumé des débats, l'accusateur public, Fouquier-Tinville, voulut faire l'éloge de Marat, Charlotte l'interrompit avec indignation : « C'était un monstre, votre Marat. » Chauveau-Lagarde, qui lui avait été donné par le tribunal pour défenseur d'office, ne prononça que ce peu de paroles : « L'accusée avoue avec sang-froid l'horrible attentat qu'elle a commis; elle en avoue les circonstances les plus affreuses; en un mot, elle avoue tout, et ne cherche pas même à se justifier : voilà, citoyens jurés, sa défense tout entière. Ce calme imperturbable et cette complète abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords, en présence de la mort même, ce calme et cette abnégation sublimes, sous un rapport, ne sont pas dans la nature. Ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique, qui lui a mis le poignard à la main, et c'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice. Je m'en rapporte à votre sagesse. » Après avoir entendu sa condamnation, Charlotte adressa ces mémorables paroles à Chauveau-Lagarde : « Vous m'avez défendu comme je devais l'être; je veux vous témoigner ma reconnaissance. Ces messieurs viennent de m'apprendre que mes biens sont confisqués; je dois quelque chose à la prison, je vous charge d'acquitter cette dette. » Le même jour, 17 juillet, elle fut conduite au supplice, revêtue d'une draperie rouge, costume alors nouvellement destiné aux assassins, et subit son arrêt vers sept heures du soir, sur la place de la Révolution. Elle était âgée de vingt-cinq ans.

N° 10.

CHARLOTTE CORDAY. Cette légende est entourée d'une bordure en petits ovales. Buste de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet à la mode de Caen, les cheveux tombant sur les épaules. Dessous, un fleuron.

Sans revers. (50^{m}.)

PLANCHE XLIV.

N° 1.

Buste habillé de Marat, à gauche, la tête couverte d'un mouchoir. Sur le bord du bras : J. P. M. (*Jean-Paul Marat?...*)

Cliché *inédit*, sans revers. (75^{m}.)

N° 2.

Buste habillé de Marat, à gauche, la tête couverte d'un mouchoir. Le buste est placé sur un piédouche, derrière lequel, à droite, le mot : MARAT, est gravé en creux au burin.

Cliché *inédit*, sans revers. (55^{m}.)

N° 3.

MAR (*Marie*) ANNE CHARLOTTE CORDET, D'ARMAND (*Corday d'Armans.*) Buste de Charlotte Corday à droite.

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : BIEN MÉRITÉE. (29^{m}.)

Cette pièce, d'un assez bon travail, présente deux altérations de nom qui portent à croire qu'elle a été frappée hors de France. Le nom d'*Armans*, écrit fautivement d'ARMAND, comme celui de CORDET au lieu de *Corday*, est un surnom que portait le père de Charlotte, et que quelques biographes lui donnent à elle-même. Il est énoncé sur presque toutes les pièces qui vont être décrites ci-après, bien qu'il ne se trouve pas dans les actes de son procès, peut-être parce qu'il fut considéré comme signe de noblesse.

N° 4.

Buste habillé de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet, les cheveux relevés en chignon. Sur le bord du bras : M. C. (*Marie Corday?...*)

Cliché *inédit*, sans revers (75^{m}.)

N° 5.

CH.^{TTE} (*Charlotte*) CORDAY D'ARMANS NÉE A S.^{T} (*Saint*) SATURNIN DES LIGUE^{RETS} EN 1768. Buste habillé de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet à la mode de Caen, les cheveux tombant sur les épaules. Dessous : DÉCAPITÉE A PARIS LE 17 JUILLET 1793.

Cliché sans revers. Pièce octogone. (Étain. 40^{m}.)

N° 6.

CHARL.^{TTE} (*Charlotte*) CORDAY DARMANS NÉE A S.^{T} (*Saint*) SATURNIN DES LIG^{UERETS} EN 1768. Buste habillé de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet à la mode de Caen, les cheveux tombant sur les épaules. Dessous : DÉCAPITÉE A PARIS LE 17 JUILLET 1793.

Cliché sans revers. (Étain. 45^{m}.)

N° 7.

CHARLOTTE CORDAY DARMANS NÉE EN 1768. Buste habillé de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet à la mode de Caen, les cheveux tombant sur les épaules. Dessous : DECAPITÉE A PARIS LE 17 JUILLET 1793.

Repoussé sans revers. (45^{m}.)

Cette pièce paraît avoir fait partie de la suite publiée par Liénard. Il en existe une *variété*, où les mots *née* et *décapitée* sont écrits ainsi : NÉ, DÉCAPITÉ.

N° 8.

CHARL.^{TTE} (*Charlotte*) CORDAY DARMANS NÉE A S.^{T} (*Saint*) SATURNIN DES LIGUERETS EN 1768. Buste habillé de Charlotte Corday, à droite, coiffée d'un bonnet à la mode de Caen, les cheveux tombant sur les épaules. Dessous : DECAPITÉE A PARIS LE 17 JUILLET 1793.

Repoussé sans revers. (38^{m}.)

N° 9.

Le bonnet de la Liberté sur une pique, avec un drapeau et une épée en sautoir. Dessous : ASSEMBLÉE ELECTORALE DU DEPARTEMENT DE PARIS.

℞. Le bonnet de la Liberté sur une pique, avec un drapeau et une épée en sautoir. Dessous : UNITE ÉGALITÉ L'AN 2.ME (*deuxième*) DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, est gravée en creux au burin. (Cuivre. 61^m.)

Les élections pour la Municipalité de Paris furent terminées au commencement du mois d'août 1793 : cette médaille était probablement portée par les personnes employées à l'assemblée électorale du département de Paris.

N° 10.

REPUBLIQ^UE UNE ET INDIVISIBLE. Un guerrier debout en uniforme, coiffé d'un chapeau à trois cornes, pose la main sur la table de la Constitution de 1793. Cette table soutenue par la Liberté debout, drapée à l'antique, le casque en tête et la pique dans la main droite, est placée sur un autel, sur la base duquel on lit : LIBERT^E ÉGALITÉ. Entre la Liberté et le guerrier, l'Égalité tenant une balance. A droite, quatre militaires. Dans le fond, le peuple. Exergue : REUNION DES FRANCOI^S (*Français*) LE 10 AOUT 1793.

℞. Une couronne de chêne, dans les feuilles de laquelle il n'y a aucun gland. Dans le champ, le bonnet de la Liberté; au-dessous : NOUS JURONS DE DÉFENDRE LA CONSTITUTION JUSQU'A LA MORT. Cette médaille a souvent une bélière. (38^m.)

Cette médaille a été gravée par M. *Augustin* Dupré. Il en existe une *variété*, dont la principale différence est, qu'au bas de la couronne du revers il se trouve, de chaque côté de la bandelette, deux glands dans les feuilles. Le sujet de l'avers rappelle celui des médailles que nous avons publiées, sous le n° 2, planche XXV, et sous le n° 8, planche XXX.

A l'occasion de la fête du 10 août 1793, dans laquelle fut proclamée l'acceptation de la constitution de 1793, la Commune de Paris distribua des médailles : celle-ci fut de ce nombre. Portées d'abord à la boutonnière, cet usage ne tarda pas à être défendu, et la Convention Nationale décréta, le 20 août 1793 : « Qu'aucun citoyen ne pourrait porter ces mé» dailles comme décoration, sous peine d'être regardé comme traître à » la république. »

PLANCHE XLV.

N° 1.

Dans le champ : FÉDÉRÉ — DU 10 AOUST (*août*) 1792.

℞. Dans le champ : TRIOMPHE DE L'EGALITÉ. Pièce gravée au burin, ovale en hauteur, avec une bélière. (44-36^m.)

Cette médaille paraît avoir été portée à la fête du 10 août 1793, dans laquelle fut proclamée l'acceptation de la Constitution de 1793, par des individus qui avaient pris part au combat du 10 août 1792. Une résolution du Conseil des Cinq-Cents du 23 thermidor an 5 (10 août 1797), convertie en loi le lendemain par le Conseil des Anciens, porte que les citoyens armés qui, au 10 août 1792, avaient attaqué les Tuileries, ont bien mérité de la patrie.

N° 2.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE UNE ET INDIVISIBLE. La Liberté debout, tenant de la main gauche la pique surmontée du bonnet, s'appuie de la droite sur le faisceau. Exergue : L'AN II.

℞. Dans une couronne de chêne : NOUS JURONS DE MAINTENIR DE TOUT NOTRE POUVOIR LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. A PARIS LE 10 AOUST (*août*) 1793. — Dessous la couronne : MAURISSET. Pièce ovale ayant ordinairement une bélière. (29-23^m.)

Maurisset (*Jean-Théodore*), qui, indépendamment de cette médaille, en a gravé un grand nombre du même genre, dont la plupart seront publiées dans cet ouvrage, était né en 1768 et est décédé à Paris le 2 septembre 1825.

N° 3.

REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE. La Liberté assise à gauche sur un siége circulaire, dont le bras est orné d'une tête de coq, et la partie inférieure du niveau de l'Égalité, s'appuie de la main droite sur un faisceau d'où sort une pique, et de la gauche tient une pique surmontée du bonnet. Exergue : NATION FRANÇAISE; et au-dessus, à droite : DUVIVIER.

℞. Le Livre de la Constitution entouré de rayons; sur la page de gauche : DROITS DE L'HOMME; sur celle de droite : CONSTITUTION FRANÇAISE. Au-dessous, dans le champ : CONSTITUTION RÉPUBLICAINE ADOPTÉE ET JURÉE EN PRÉSENCE DE L'ÊTRE SUPRÊME PAR LE PEUPLE FRANÇAIS INDIVIDUELLEMENT CONSULTÉ — LE 10 AOUST (*août*) 1793. (42^m.)

L'avers de cette médaille a été employé, comme on l'a vu planche XXXVIII, n° 1, pour la pièce frappée à l'occasion du commencement de l'ère républicaine et de l'établissement du nouveau calendrier.

N° 4.

Sans légende. Une épée sur la pointe de laquelle est placé le bonnet de la Liberté. Autour du champ, des fleurons.

℞. TROIS SOLS. Ces deux mots sont séparés par des fleurons. Dans le champ, un petit lion. (27^m.)

Pendant le siége de Lyon, l'ingénieur en chef de l'artillérie lyonnaise, nommé Schmidt, fit faire les pièces de monnaie obsidionale que nous publions ici et sous le numéro suivant. Mais ces projets ne furent pas adoptés et il fut émis de préférence des papiers-monnaie de diverses valeurs. Ces pièces prouvent que les Lyonnais continuèrent à se servir des signes républicains pendant leur résistance à l'autorité de la Convention Nationale.

N° 4 *bis*.

Sans légende. Une épée sur la pointe de laquelle est placé le bonnet de la Liberté. Autour du champ, des fleurons.

℞. VINGT SOLS. Ces deux mots sont séparés par des fleurons. Dans le champ, un petit lion. (27^m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

On a vu, à l'article précédent, à quel usage cette pièce fut destinée. Celle-ci est en plomb; nous connaissons de l'autre des exemplaires en plomb et en cuivre.

N° 5.

Dans le champ, les deux lettres J. T. Au-dessous, une rosace. Autour du champ, des fleurons.

℞. ·SIX · SOLS · Un croissant. En bas, trois rosaces (28^m.)

La ressemblance que la fabrication et le liseré de cette pièce présentent avec les deux qui précèdent, avait fait penser à M. Hennin qu'elle devait également avoir été frappée à Lyon pendant le siége : mais il n'a été acquis aucune certitude à cet égard.

N° 6.

MARIA ANTON · AUSTR · FR · ET NAV · REGINA · (*Maria Antonia Austriaca Franciæ et Navarræ regina. — Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France et de Navarre.*) Buste de Marie-Antoinette, à gauche, coiffée et richement vêtue. En bas : NAT · 2 NOV· 1755 · NUP · 16 MAY 1770 — CORONATA 2

JUNII 1775. — (*Nata* 2 *novembris* 1755. *Nupta* 16 *maii* 1770. *Coronata* 2 *junii* 1775. — *Née le* 2 *novembre* 1755. — *Mariée le* 16 *mai* 1770. — *Couronnée le* 2 *juin* 1775.)

℞. ALTERA VENIT VICTIMA. (*Voici une seconde victime.*) La place de la Révolution couverte de troupes et de peuple. Dans le fond, les bâtimens du Garde-Meuble. Au milieu de la place, l'échafaud dressé. Sur le devant, une charrette traînée par un seul cheval, dans laquelle sont assis la Reine en arrière, et deux hommes placés en face d'elle. Exergue : XVI. OCT. (*octobris*) MDCCXCIII. (16 *octobre* 1793). (48ᵐ.)

Marie-Antoinette (*Joseph-Jeanne-de-Lorraine*) archiduchesse d'Autriche, fille de Marie-Thérèse, naquit à Vienne en 1755 ; elle épousa, le 16 mai 1770, Louis-Auguste, Dauphin de France, depuis Louis XVI. Les détails relatifs à sa captivité et à ses longues souffrances ont été publiés dans un grand nombre d'écrits et sont trop connus pour que nous croyions devoir les reproduire ici. Traduite le 14 octobre 1793 devant le tribunal criminel extraordinaire, depuis tribunal révolutionnaire, en vertu du décret de la Convention Nationale du 8 brumaire an 2 (29 octobre 1793), elle fut condamnée à la peine capitale et exécutée le 16 octobre 1793, à midi un quart. Sa fermeté ne se démentit pas jusqu'à son dernier moment. Des médailles destinées à consacrer le souvenir de cette fin déplorable furent frappées à cette époque dans presque tous les pays. Aucune ne fut alors publiée en France[1], et ce n'est que sous le gouvernement Directorial que parurent quelques clichés ou repoussés à l'effigie de Marie-Antoinette.

Cette médaille paraît avoir été gravée par *C. H.* Kuchler et frappée en Angleterre. La légende du revers est tirée de la Pharsale de Lucain, chant X, vers 385-386.

N° 7.

LOUIS · XVI ET M. (*Marie*) ANTOINETTE. ROI ET REINE DE FRANCE. Têtes accolées du Roi et de la Reine, à droite, séparant en deux le millésime 17 93.

℞. HALF-PENNY · (*demi-pence*). L'échafaud dressé. Dans le fond, à gauche, un bâtiment. (29ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui a été frappée en Angleterre, paraît avoir servi dans quelque manufacture, où elle aura été employée comme monnaie de convention. L'avers est, au millésime près, le même que celui d'une médaille que nous publions planche XLVI, n° 1.

N° 8.

MARIA · ANTONIA · AUSTRIACA · (*Marie-Antoinette d'Autriche*). Buste de Marie-Antoinette, à gauche, coiffée et richement vêtue. Dessous : BALDENBACH.

℞. Sans légende. Dans le champ, un rocher ombragé d'un saule, porte cette inscription : PERDVELLIVM FVRORIS VICTIMA · XVI · OCTOBRIS MDCCXCIII. (*Victime de la fureur des factieux*, 16 *octobre* 1793.) (48ᵐ.)

Cette médaille, qui sert de pendant à celle que nous avons publiée planche XLI, n° 6, a été gravée par *Pierre* Baldenbach et frappée à Vienne.

N° 9.

MARIA ANTONIA FRANKREICHS UNGLÜCKLICHSTE KOENIGINN. (*Marie-Antoinette, la plus malheureuse reine de France.*) Tête de Marie-Antoinette, à gauche, coiffée du diadème. Dessous : STIERLE.

℞. WEH! JEDE THRÆNE WIRD EIN FLUCH DEN ENKELN! (*Malheur! chaque larme sera une malédiction pour les descendans!*) Une femme s'appuie sur une urne posée sur une base, au pied de laquelle sont une épée et l'écusson de France brisé. DER VOLKSWUTH GEOPFERT D : (*den*) 16 OCT : (*october*) 1793. (*Immolée à la fureur populaire le* 16 *octobre* 1793.) (35ᵐ.)

Cette pièce a été gravée par *Jean-Jacques-Godefroi* Stierle, et frappée à Berlin.

PLANCHE XLVI.

N° 1.

LOUIS · XVI ET M. (*Marie*) ANTOINETTE. ROI ET REINE DE FRANCE. Têtes accolées du Roi et de la Reine, à droite.

℞. Dans le champ : MURᴰ (*murdered*) BEY THE FACTIOUS. LOUIS XVI. JAN. (*january*) 21. M : (*Marie*) ANTOINETTE OCT. (*october*) 16. 1793. (*Assassinés par les factieux, Louis XVI 21 janvier; Marie-Antoinette*, 16 *octobre* 1793.) (28ᵐ.)

Cette médaille, dont l'avers est, au millésime près, semblable à celui de la pièce que nous avons publiée planche XLV, n° 7, a comme celle-ci été frappée en Angleterre.

N° 2.

MARIE ANTOINETTE REINE DE FRANCE. Buste de Marie-Antoinette à gauche, richement vêtue, coiffée du diadème, et portant à son côté un médaillon à l'effigie de Louis XVI. Dessous : LOOS.

℞. I ACCUSE IE IUGE I'EXTERMINE. Une Furie, coiffée de serpens, tient de la main gauche une torche, et de la droite une balance : dans un des bassins sont les attributs de la royauté; dans l'autre, un poignard qui fait pencher la balance. Exergue : LE XVI OCTOBRE MDCCXCIII. (31ᵐ.)

Cette médaille fut publiée, en 1794, à Berlin, où elle se vend encore à la Monnaie, par *Daniel Loos* et *Fréderic Loos,* son fils. C'est la seconde de la suite dite *des six victimes,* publiée par ces graveurs, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 3, planche XLI. On raconte qu'au moment de la mort de Marie-Antoinette un portrait du roi tomba de son sein; voilà sans doute ce qu'était destiné à rappeler le médaillon placé sur cette pièce.

N° 3.

MARIA (*Marie*) ANTOINETTE REINE DE FRANCE. Buste de Marie-Antoinette à gauche, avec le diadème et le voile. Dessous : $\frac{A}{S}$ (*Abramson sculpsit — a gravé.*)

℞. SECONDE VICTIME D'UN PEUPLE REGICIDE. Une Furie, tenant de la main gauche une torche, et de la droite une hache, court en foulant aux pieds des lis et la balance de la justice. Exergue : LE 16 OCTOB. (*octobre*) 1793. (31ᵐ.)

Cette médaille a été frappée à Berlin.

Abramson, qui, outre cette médaille, en a gravé quelques autres relatives aux évènemens arrivés en France, naquit à Potsdam en 1754. Il alla étudier en Italie, où il resta depuis 1788 jusqu'en 1792, et à son retour il commença à graver sur ses propres dessins, ce que jusqu'alors il n'avait point encore fait : il composa aussi lui-même les légendes de ses médailles. Membre de l'Académie des arts de Berlin et de plusieurs autres sociétés des beaux-arts, Abramson mourut le 23 juillet 1811.

N° 4.

MARIE ANTOINETTE REINE DE FRANCE. Buste de Marie-Antoinette, à droite, coiffée et richement vêtue. Dessous : W. M. (*William Mainwaring.*)

℞. Dans le champ : IMMOLÉE PAR LES FACTIEUX LE 16 · OCT · (*octobre*) 1793 · — PLEURÉS ET VENGÉS LA ! (*Pleurez et vengez-la!*) (33ᵐ.)

Cette médaille a été frappée en Angleterre.

N° 5.

LUDWIG D. (*den*) 16 (*sechszehnte*) KOENIG V. (*von*) FRANK-

REICH, M. (*Maria*) ANTONIA KOENIGINN. (*Louis seize, roi de France, Marie-Antoinette, reine.*) Têtes de Louis XVI et de Marie-Antoinette, accolées, à gauche, et couronnées de palmes. Dessous : MÆRTYRER DURCH UNGEHEUER IHRES VOLKS. (*Martyrs par des monstres de leur peuple.*)

℟. SCHAUDERN UND ABSCHEU ERREGENDE THAT. (*Action qui excite l'effroi et l'horreur.*) La place de la Révolution couverte de peuple et de soldats. Sur l'échafaud dressé deux personnages, dont l'un présente une tête. Exergue : D. 21 IANUAR. D. 16 OCTOB. 1793. (*Den* 21 *januar; den* 16 *october* 1793.— *Le* 21 *janvier; le* 16 *octobre* 1793.) (34ᵐ.)

Cette médaille a été frappée en Allemagne.

N° 6.

MARIE ANTOINETTE REINE DE FRANCE. Buste de Marie-Antoinette, à droite. Dessous : DÉCAPITÉE LE 16 OCTOBRE 1793.

Repoussé, sans revers. (40ᵐ.)

Cette pièce et les suivantes jusqu'au n° 10 ont été faites en France sous le gouvernement Directorial et sous le Consulat.

N° 7.

M. A. (*Marie - Antoinette*) D'AUTRICHE REINE DE FRANCE NÉE A VIENNE LE 2 9ᴮᴿᴱ (*novembre*) 1755. Buste de Marie-Antoinette, à droite. Dessous : DÉCAPITÉE A PARIS LE 25 (16) 8ᴮᴿᴱ (*octobre*) 1793. Autour du champ, un liseré.

Repoussé, sans revers. (44ᵐ.)

C'est le 16, et non le 25 octobre 1793, que périt Marie-Antoinette. Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

N° 8.

Mᴵᴱ ANTᴺᴱᵀᵀᴱ ARCˢᴱ DAUTᶜᴴᴱ REIᴺᴱ DE FRANᶜᴱ NÉE A VIEᴺᴺᴱ (*Vienne*) LE 2 9ᴮᴿᴱ 1755 · (*Marie - Antoinette, archiduchesse d'Autriche, Reine de France, née à Vienne le* 2 *novembre* 1755.) Buste de Marie-Antoinette, à droite. Dessous : DÉCAPITÉE A PARIS LE 25 (16) 8ᴮᴿᴱ (*octobre*) 1793. Autour du champ, un large liseré.

Repoussé, sans revers. (43ᵐ.)

Cette pièce porte la même erreur de date que la précédente : la reine périt le 16 et non le 25 octobre.

N° 9.

M. A. (*Marie - Antoinette*) D'AUTRICHE REINE DE FRANCE NÉE A VIENNE LE 2 9ᴮᴿᴱ (*novembre*) 1755. Buste de Marie-Antoinette à droite. Dessous : DÉCAPITÉ (*décapitée*) A PARIS LE 25 (16) 8ᴮᴿᴱ (*octobre*) 1793. Autour du champ, un liseré.

Repoussé, sans revers. (44ᵐ.)

La même erreur de date qui se trouve sur les deux pièces précédentes se remarque également sur celle-ci.

N° 10.

MARIE ANTOINETTE REINE DE FRANCE. Buste de Marie-Antoinette, à droite. En bas : DECAPITEE LE 16 OCTOBRE 1793.

Repoussé, sans revers. (43ᵐ.)

N° 11.

ROBESPIERRE JEUNE REPRÉSENTANT DU PEUPLE. Buste à gauche de Robespierre jeune, jusqu'à la ceinture, avec une écharpe au bras.

℟. HONNEUR AUX DÉFENSEURS DE LA PATRIE. Le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Dans le champ, les lettres R F (*République française*) séparées par le faisceau. En bas : ROBESPIERRE JEUNE AU CAMP DEVANT TOULON. Pièce ovale en hauteur. (55-46ᵐ.)

Robespierre (*Augustin-Bon-Joseph de*), connu sous le nom de *Robespierre jeune*, fut élevé, comme son frère Maximilien, au collége de Louis-le-Grand à Paris. Quand la révolution éclata, il professa les principes de son frère. Il avait à peine atteint sa vingt-cinquième année, quand il fut nommé Procureur de la commune d'Arras. Élu député à la Convention Nationale par le collége électoral de Paris; il y siégea à côté de son frère, avec lequel il vota constamment. Envoyé en mission à l'armée d'Italie, il montra du courage dans plusieurs affaires. Il était un des représentans en mission auprès du corps d'armée chargé d'assiéger Toulon, quand cette place, livrée aux Anglais le 27 août 1793, fut reprise le 29 décembre suivant, grâce aux habiles dispositions du commandant Napoléon Bonaparte, qui commandait l'artillerie. Arrivé à Paris peu de temps avant le 9 thermidor, Robespierre jeune aurait pu échapper aux exécutions qui suivirent cette journée; mais, lorsque son frère fut décrété d'accusation, il demanda à partager son sort. La Convention accepta ce dévouement fraternel. Au moment où Maximilien tomba frappé d'un coup de pistolet, Robespierre jeune se précipita d'une croisée, se cassa la cuisse, et fut ensuite porté dans cet état à l'échafaud le lendemain, 10 thermidor an 2 (28 juillet 1794).

N° 12.

PHILIPPE IOSEPH EGALITE CIDEVANT DUC D'ORLEANS. Buste habillé du duc d'Orléans, à gauche. En bas : LOOS.

℟. Dans le champ : DE SA MONTAGNE ENFIN LE MONSTRE SUR LA CIME REÇOIT PAR SES ÉGAUX LE PRIX DU DERNIER CRIME. Dessous cette inscription, un sceptre et un glaive; sur le bout de la lame est placée une couronne. Autour du sceptre et du glaive se tortille un serpent qui, en se glissant sous la couronne, se coupe lui-même la tête avec le tranchant du glaive. Exergue : LE VI NOVEMBRE MDCCXCIII. (*le* 6 *novembre* 1793). (31ᵐ.)

On a vu, à l'article de la médaille n° 6, planche VII, que le duc d'Orléans périt le 6 novembre 1793. Après sa mort, cette médaille fut publiée à Berlin, où elle se vend encore à la Monnaie, par *Daniel Loos* et *Frédéric Loos*, son fils; c'est la troisième de la suite dite *des six victimes* publiée par ces graveurs, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 3, planche XLI.

PLANCHE XLVII.

N° 1.

VIVᴱ (*vivre*) LIBRE OU MOURIR. Une colonne surmontée de la statue de la Liberté. De chaque côté, trois rangées d'arbres. Exergue : A MONTPᴿ (*Montpellier.*) LE 14 JUILLET 1791.

℟. PATRIOTIQUE. Autour du champ, une couronne de laurier; dans le champ : N° , et une place lisse pour graver en creux le numéro correspondant à l'enregistrement du nom de la personne à qui cette médaille était donnée. Pièce ovale en hauteur, avec bélière. (21-19ᵐ.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce ne nous ayant pas été communiquée assez tôt pour être classée à sa date, nous avons cru devoir la publier ici, afin de compléter, autant qu'il est en nous, la suite des médailles de cette époque. Celle-ci paraît avoir été portée à la fédération de Montpellier, par les membres de la société patriotique de cette ville.

N° 2.

VILLE-AFFRANCHIE. Dans le champ : LE 5.ME JOUR DE LA I.RE DÉCADE DU 2.ME MOIS DE L'AN II. En bas, de chaque côté, une branche de laurier.

℟. Un trophée composé d'une pioche, d'une bêche et d'un maillet, surmonté du bonnet de la Liberté. Dans le champ : DE LA BASTILLE LIONNOISE (*lyonnaise*) — G-C · M · S-D · C-R. (*Georges-Couthon. Maignet. Sébastien Delaporte. Chateauneuf-Randon.*) Des chaînes brisées entourent le champ. Pièce ronde en étain, entourée d'un cercle octogone en fer. (48m.)

Le 21 vendémiaire an 2 (12 octobre 1793), la Convention Nationale rendit un décret contre la ville de Lyon, qui devait porter dorénavant le nom de *Ville Affranchie*. En exécution de ce décret, les quatre représentans du peuple dont les noms viennent d'être indiqués, alors en mission à Lyon, ordonnèrent, le 4 brumaire an 2 (25 octobre 1793), la démolition du château de Pierre-Scise, situé sur un roc escarpé, au bord de la Saône, dans l'enceinte de Lyon, et surnommé la *Bastille Lyonnaise* à l'époque où le peuple s'en empara en août 1789. La démolition commença le lendemain. L'inscription de l'avers rappelle la date des premiers travaux; et celle du revers porte les initiales des quatre représentans signataires de l'arrête.

N° 3.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NE A PARIS LE XV. SEPT. (*septembre*) MDCCXXXVI. (1736). Buste habillé de Bailly, à droite. Exergue : OFFERT A LA VILLE PAR B (*Benjamin*) DUVIVIER.

℟. Dans le champ : ASTRONOME, AUTHEUR (*auteur*) DE L'HISTOIRE DE L'ASTRONOMIE, MEMBRE DES TROIS ACADÉMIES FRANÇAISE DES BELLES LETTRES ET DES SCIENCES, PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 17 JUIN, ÉLU IER MAIRE DE PARIS LE 15 JUILLET 1789 ET HELAS..... (ici il y a une hâche) II NOV. (*novembre*) 1793 (42m.)

L'avers de cette médaille est le même que celui de la médaille que nous avons publiée planche IX, n° 2. *Benjamin* Duvivier remplaça l'ancien revers par celui-ci, après le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794), pour rappeler la fin déplorable de Bailly.

Nous avons donné des détails sur la vie de Bailly (*Jean-Sylvain*), à l'article de la médaille n° 6, planche III. Une loi du 9 floréal an 4 (28 avril 1796), ayant accordé des secours annuels aux veuves des représentans du peuple Valazé, Carra, Gorsas, Brissot et autres, le Conseil des Cinq-Cents, sur le rapport de M. Pastoret, adopta, le 18 brumaire an 5 (8 décembre 1796), une résolution portant que cette loi était applicable à la veuve de Bailly. Cette résolution fut, deux jours après, convertie en loi par le Conseil des Anciens.

N° 4.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NÉ A PARIS EN 7.BRE (*septembre*) 1736. Buste habillé de Bailly, à droite. Dessous : IER. MAIRE DE PARIS EN 1789 DÉCAPITÉ LE 12 9.BRE (*novembre*) 1793. Autour du champ, un large liseré.

Repoussé, sans revers. (45m.)

C'est le 11 novembre que périt Bailly, et non le 12, comme le portent par erreur cette pièce et les trois suivantes, ainsi que quelques ouvrages biographiques.

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

N° 5.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NÉ A PARIS EN 7.BRE 1736. Buste habillé de Bailly, à gauche. Dessous : DÉCAPITÉ LE 12 9.BRE 1793.

℟. Dans le champ : PREMIER PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE I.ER MAIRE DE PARIS IL PÉRIT DOULOUREUSEMENT SUR UN ÉCHAFFAUD (*échafaud*) VICTIME DE L'INGRATITUDE POPULAIRE.

Sur la tranche, l'inscription suivante, gravée en creux : RÉVOLUTION FRANÇAISE PAR LIENARD. AN 9. N° 4. (32m.)

C'est le 11 novembre et non le 12, que périt Bailly. Cette pièce, dont nous donnons une *Variété* sous le numéro suivant, fait partie de la suite de médailles publiées par P.-G. Liénard, et sur laquelle on a vu quelques détails à l'article de la médaille n° 1, planche XVI.

N° 6.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. Dans le champ : PREMIER PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NAT.LE (*nationale*) I.ER MAIRE DE PARIS IL PÉRIT DOULOUREUSEMENT SUR UN ÉCHAFFAUD (*échafaud*) VICTIME DE L'INGRATITUDE POPULAIRE.

Sur la tranche, l'inscription suivante, gravée en creux : RÉVOLUTION FRANÇAISE PAR LIENARD. AN 9. n° 5. (32m.)

Le n° 5 se trouve par erreur sur la tranche de cette pièce, qui aura été frappée avec la virole destinée à la médaille du général Lafayette, la cinquième de la suite publiée par Liénard.

N° 7.

J. (*Jean*) SILVAIN BAILLY NÉ A PARIS EN 7.BRE (*septembre*) 1736. Buste habillé de Bailly, à droite. Dessous : I.ER MAIRE DE PARIS AN 1789 DECAPITÉ LE 12 9.BRE (*novembre*) 1793. Autour du champ, un liseré.

Cliché octogone, sans revers. (40m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

C'est le 11 novembre, et non le 12, que périt Bailly.

N° 8.

A. P. J. M. (*Antoine-Pierre-Joseph-Marie*) BARNAVE DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATION.LE (*nationale*) EN 1789. Buste habillé de Barnave, à gauche. Dessous : DÉCAPITÉ LE 8 FRIM.RE (*frimaire*) AN 2 DE LA REPUB.QUE (*République*). Autour du champ, un liseré.

Repoussé, sans revers. (45m.)

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

Barnave (*Antoine-Pierre-Joseph-Marie*), né à Grenoble en 1761, suivait la carrière du barreau au Parlement de cette ville, quand il fut élu député aux Etats-Généraux. Quoique jeune, il parut avec distinction parmi la foule des orateurs de l'Assemblée Nationale; et, dans la discussion solennelle du droit de guerre et de paix, il se signala par une lutte mémorable contre Mirabeau. A une élocution facile, il joignait une imagination ardente, un esprit étendu et cultivé, et un grand amour des institutions nouvelles. Lorsqu'on vint apprendre à l'Assemblée Constituante la mort tragique de Berthier et de Foulon : « Le sang qui coule est-il donc si pur ? » s'écria-t-il; paroles qui lui furent vivement reprochées et qui contrastaient tellement avec la douceur bien connue de ses mœurs et de son caractère, qu'on les a attribuées, moins à ses opinions personnelles, qu'à l'exaltation du moment et au désir de justifier le peuple de semblables excès. Dans la discussion sur la liberté des nègres, Barnave combattit avec chaleur les partisans de l'esclavage, et en réponse à ses adversaires qui montraient la ruine des colonies dans le décret proposé, il s'écria : « Eh bien! périssent les colonies plutôt que les principes! » Commissaire de l'Assemblée Nationale pour aller au-devant du roi au retour de Varennes, l'état dans lequel il vit la famille royale fit sur lui une vive impression. Dès lors il se rapprocha de la cour, et il perdit sa popularité en parlant avec énergie pour l'inviolabilité du monarque. La session de l'Assemblée Constituante étant terminée, il se retira à Grenoble, où il épousa la fille d'un conseiller à la Cour des Aides. Après la journée du 10 août 1792, on trouva aux Tuileries des lettres qui le compromettaient. Mis en prison et transféré à Paris, il fut traduit au tribunal révolutionnaire, condamné et exécuté le 8 frimaire an 2 (28 novembre 1793).

N° 9.

Triangle entouré de rayons, dans lequel on lit, entre le compas et l'équerre, le mot : AMIS.

℞. LIBERTÉ PAIX ÉGALITÉ. La Liberté, assise sur un cube orné du niveau, tient de la main droite une branche d'olivier, et de la gauche une pique surmontée du bonnet : elle s'appuie du bras gauche sur un autel orné du faisceau et près duquel est une corne d'abondance, d'où sortent des fruits. Exergue : 5793 (1793). (38m.)

Cette pièce a été frappée pour une Loge maçonnique.

PLANCHE XLVIII.

N° 1.

J. JAQUES (*Jean-Jacques*) ROUSSEAU. Tête de Rousseau, à gauche. Au-dessus, une étoile. En bas : T. B. (*Théodore Bonneton.*)

℞. A J. J. (*Jean-Jacques*) ROUSSEAU PAR LE PEUPLE DE GENEVE. Au milieu d'une enceinte garnie d'arbustes et de peupliers, une colonne supportant le buste de Rousseau. Exergue : LE 28. DECEMBRE L'AN 2. DE L'EGA (*l'égalité*) 1793. (37m.)

La république de Genève ayant modifié la forme de son gouvernement, d'après les principes de la Révolution française, on voulut dans cette ville honorer par des témoignages publics la mémoire de J.-J. Rousseau. On plaça d'abord une inscription sur la maison où il était né, et le 28 décembre 1793, le Conseil-Général, composé de tous les citoyens, adopta un édit portant qu'il serait élevé un monument à ce grand écrivain. Le 28 juin 1794, on inaugura le buste de J.-J. Rousseau dans un des bastions. Toutes les nourrices et toutes les femmes de la ville y assistèrent avec leurs enfans. Cette fête continua à être célébrée chaque année, le 28 juin, jusqu'en 1797.

Théodore Bonneton, graveur de Genève, qui a publié cette médaille, avait le projet d'en exécuter une plus grande sur le même sujet : il n'en fit que le côté de la tête qui n'a jamais été frappé. Cet artiste mourut en 1810.

N° 2.

Une femme debout caresse de la main droite un chien, et de la gauche tient une couronne au-dessus d'une urne que supporte un fût de colonne. Sur l'urne ces mots : CENDR DE MES PAREN (*Cendre de mes parens*). Une lampe et un trépied fumant, placés entre la femme et le fût de colonne, sur la base duquel est ce millésime : 17ç3. (1793). Un palmier ombrage l'urne. Dans le fond, un jardin, et à gauche un château à cinq tourelles figurant les tours du Temple. Exergue : SEULE CONSOLATION D'IRMA.

Cliché, sans revers (60m.)

Madame Guenard, depuis baronne de Méré, fit paraître, vers la fin de 1798, un livre intitulé : *Irma*, qui avait pour but de peindre les malheurs de la fille de Louis XVI. Le succès qu'obtint alors cet ouvrage allégorique, paraît avoir donné l'idée de graver cette pièce dont il n'existe que des clichés.

N° 3.

LOUIS XVII. ROI DE FRANCE. Tête de Louis XVII, à droite. Dessous : W. M. (*William Mainwaring*).

℞. Dans le champ : SITOT QU'IL HAIT UN ROI DOIT-ON CESSER DE L'ÊTRE? Un fleuron, et au-dessous : 1793. (32m).

Cette médaille a été frappée en Angleterre.

Ce fut au château de Ham que les princes, frères de Louis XVI, reçurent la nouvelle de sa mort, et proclamèrent Louis XVII. Monsieur prit alors le titre de Régent et nomma le comte d'Artois Lieutenant-Général du royaume.

N° 4.

La Liberté, assise à gauche, drapée à l'antique et coiffée du bonnet, tient, de la main droite, une pique et s'appuie du bras gauche sur une ancre ; à ses pieds, un faisceau, une hache et un casque. Dans le lointain, un fort et deux vaisseaux. Exergue : L'ESPERANCE DE TOUS LES PEUPLES. Un niveau sépare cette inscription par le milieu.

℞. Un homme debout, coiffé d'un chapeau rond, les manches de la chemise retroussées, tient, de la main droite, un sabre, et de la main gauche une pique surmontée du bonnet. A sa droite, un faisceau, un laurier, un canon ; à sa gauche, un laurier, deux drapeaux, des boulets et un tambour. Exergue : LA-LIBERTE'-OU LA MORT. Cette inscription est placée sur un soubassement terminé en fleuron. D'un côté de ce fleuron, le bout d'une massue ; de l'autre, la garde d'une épée. Cette pièce est formée de deux plaques minces, réunies par un cercle en cuivre. (53m.)

Il existe une *variété* de l'avers de cette pièce : l'inscription de l'exergue est remplacée par celle-ci : ELLE ME CONSOLE.

N° 5.

Sur une banderole : LA LIBERTE OU LA MORT. La Liberté debout, drapée à l'antique, tenant de la main droite une massue, et de la gauche une pique surmontée du bonnet, s'appuie sur une colonne carrée, dont la face est ornée d'un faisceau et du niveau. A gauche, une branche de chêne, à droite, une branche d'olivier, réunies en sautoir.

Cliché, sans revers. Pièce ovale en hauteur. (28-35m.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 6.

· LA. REPUBLIQUE. OU. LA. MORT. Au milieu du champ, un bonnet de la Liberté.

℞. VILLE AFFRANCHIE. Au milieu du champ, un lion tenant entre ses pattes une pique. Dessous : AN II. Pièce ovale en hauteur. (Étain. 24-21m.)

Revers *inédit.* Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

N° 7.

VIVRE LIBRE OU MOURIR. La Liberté assise, drapée à l'antique et coiffée du bonnet, tient de la main droite un livre, et s'appuie du bras gauche sur un autel rond. Au pied de l'autel, une tête couronnée. Exergue : R. F. (*République française*) AN II.E (*deuxième*). Autour du champ, une couronne de chêne et de laurier.

℞. LA ROYAUTE EST ABOLIE EN FRANCE ELLE NE SE RELEVERA JAMAIS. Dans le champ : VILLE AFFRANCHIE LION (*Lyon*). Exergue : 1793. (Étain. 31m.)

Inédite. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

Le décret de la Convention Nationale du 12 octobre 1793 porta que la ville de Lyon serait détruite, son nom effacé du tableau des villes de la république, et que sur les ruines des maisons réservées qui recevraient le nom de *Ville-Affranchie*, il serait élevé une colonne avec cette inscription : *Lyon fit la guerre à la liberté, Lyon n'est plus; le* 18e *jour du* 1er *mois l'an* IIe *de la République française une et indivisible.*

N° 8.

Dans le champ : REPUBLI.E FRANÇOISE. (*République française.* — 1793.

℞. Dans le champ : L'UNION FAIT SA FORCE. — (23m.)

N° 9.

La Liberté, tenant une couronne et la pique surmontée du bonnet, marche à droite. Devant elle est un coq; derrière, un génie sonnant de la trompette et tenant un drapeau.

Cliché, sans revers. (Étain. 27^{m}.)

Cette pièce, dont nous ne connaissons qu'un exemplaire (cabinet de madame Sœhnée), paraît avoir été un essai préparé pour une médaille qui n'a pas été frappée.

N° 10.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Une pique surmontée du bonnet avec deux drapeaux en sautoir; sur celui qui est à gauche on lit : LA; sur celui de droite : LOI. En bas : 1793.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ : LIBERTE OU LA MORT. En bas, une pile de boulets. Pièce ayant ordinairement une bélière. (Étain. 37^{m}.)

PLANCHE XLIX.

N° 1.

Dans le champ, rempli de feuilles de chêne, se trouvent trois médaillons placés en triangle, deux en haut et un en bas. Médaillon en haut, à gauche : M. PELETIER IER. M^{RE}. LIB^{TE}. (*Michel Lepelletier, premier martyr de la liberté.*) Buste de Lepelletier, de trois quarts, à droite. Médaillon en haut, à droite : J. (*Joseph*) CHALIER 3ME. M.^{RE} (*troisième martyr*) DE LA LIBERTE. Buste de Chalier, de trois quarts, à gauche. Médaillon en bas : J. P. (*Jean-Paul*) MARAT 2ME. M^{RE}. (*deuxième martyr*) DE LA LIBERTE. Buste de Marat, de trois quarts, à droite.

Repoussé, sans revers. (57^{m}.)

Nous avons donné les détails qui concernent ces trois personnages aux articles des médailles n° 1, planche XL, et n°s 1 et 5, planche XLIII.

N° 2.

MORTS VICTIMES DE LA LIBERTE EN 1793. Dans le champ, cinq bustes, deux en haut, un au milieu entre deux couronnes, deux en bas, et au-dessous trois petits croissans. En commençant par le haut, à gauche, le premier buste est celui de Marat, tourné à droite, avec l'inscription : MARAT. En regard, le buste de Lepelletier, tourné à gauche, avec l'inscription : LEPELTIE (*Lepelletier*). Seul au milieu, le buste de Châlier, tourné à gauche, avec l'inscription : CHALIER. En bas, à gauche, le buste de Barra, tourné à droite, avec l'inscription : BARA (*Barra*). En regard, le buste de Viala, tourné à gauche, avec l'inscription : VIALA.

Repoussé ovale en hauteur, sans revers. (41-33^{m}.)

Nous avons donné les détails qui concernent Lepelletier, Marat et Châlier aux articles des médailles n° 1, planche XL, et n°s 1 et 5, planche XLIII.

Barra (*Joseph*), de Palaiseau, avait suivi dans la Vendée un officier-général, nommé Desmarres. Un jour qu'il conduisait le cheval de cet officier, il se trouva entouré de Vendéens qui le sommèrent de se rendre et de crier *vive le roi!* Il refusa de se rendre, cria *vive la république!* et fut tué sur-le-champ. Barra était âgé de treize ans.

Viala (*Joseph-Agricole*) était d'Avignon. Les patriotes de cette ville s'étaient réunis, au mois d'août 1793, sur les bords de la Durance, pour s'opposer au passage des insurgés de la Provence qui s'avançaient sur Lyon. Ceux-ci s'étaient emparés des bacs, et il ne restait plus aux républicains d'autre ressource que de couper le câble auquel ils étaient attachés. Les plus hardis n'osaient tenter cette entreprise périlleuse sous le feu des Provençaux, lorsque Viala, âgé de treize ans, se présente, saisit la hache d'un sapeur, et, après avoir fait feu du fusil dont il est armé, s'efforce de couper ce câble énorme. Il tombe bientôt frappé d'une balle à la poitrine et expire en prononçant ces mots : « Ils ne m'ont pas » manqué; mais je meurs pour la liberté. » Le câble n'était pas coupé. Les Provençaux traversèrent la rivière, mutilèrent le corps de Viala et le jetèrent dans la Durance.

Sur la proposition de Robespierre et de Barrère, la Convention Nationale décerna les honneurs du Panthéon à Barra, dans sa séance du 8 nivose an 2 (28 décembre 1793), et à Viala dans celle du 18 floréal an 2 (7 mai 1794).

N° 3.

La Liberté assise, de face, s'appuie du bras gauche sur un autel rond; sa main droite est placée sur un faisceau, et de la gauche elle tient un niveau. Sous ses pieds, un soubassement, où on lit ces mots : ILS ONT SU LA DÉFENDRE ET MOURIR POUR ELLE. De chaque côté un peuplier portant un écusson : celui de gauche représente Lepelletier; celui de droite, Marat. Au-dessus de la Liberté, un œil rayonnant. A la base de l'autel, ce nom, en caractères creux : ANDRIEU.

Cliché ovale en hauteur, sans revers. (40-35^{m}.)

N° 4.

MARTIRS (*Martyrs*) DE LA LIBERTE. Bustes en regard de Marat, à gauche, et de Lepelletier, à droite. Sous le premier, on lit : J P (*Jean-Paul*) MARAT 13 JUI (*juillet*); sous le second : LE PELLETIE 20 JAN (*Lepelletier, 20 janvier*). Ces deux inscriptions sont séparées par une barre. Au-dessous et au milieu : 1793.

℞. JETON REPUBLICAIN. Dans le champ, entre deux branches de chêne, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Exergue : S. (*Section*) DE L'HOMME ARMÉ. (25^{m}.)

La Section de l'Homme Armé de Paris porta d'abord le nom de Section du Marais. Ce jeton servait d'entrée à ses assemblées.

N° 5.

Dans le champ, les cinq bustes de Marat, Lepelletier, Châlier, Barra et Viala, placés les deux premiers au-dessus, et chacun dans un entourage en grenetis octogone en hauteur; les trois autres au-dessous et dans un seul entourage en grenetis octogone en largeur. Au-dessus de chacun des bustes, une étoile.

Sans revers. (32^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 6.

JOSEPH CHALIER MOURUT POUR LA PATRIE A LYON 1793. Buste de Châlier, à gauche.

℞. MARAT DES NATIONS DEFENSEUR INTREPIDE. Buste de Marat, couronné de laurier, à gauche. (40^{m}.)

N° 7.

Dans le champ : METAL DE LA CLOCHE GEORGES D'AMBOISE FAITE EN 1501 DÉTRUITE EN 1793 A ROUEN.

℞. Dans le champ : MONUMENT DE VANITÉ
DETRUIT POUR L'UTILITÉ
L'AN DEUX DE L'EGALITÉ.

(Métal de cloche. 47^{m}.)

En février 1793, la Municipalité de Rouen fit fondre la fameuse cloche de cette ville appelée *Georges d'Amboise*, du nom de l'archevêque qui en avait fait don sous Louis XII. C'est avec du métal de cette cloche, qui pesait trente-six milliers, que fut moulée la médaille décrite dans cet article. Il n'en fut fait d'abord que trois épreuves, destinées à la Convention Nationale, à la Commune de Rouen et à la Commune de Paris. Celle-ci paraît avoir été déposée au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi, où elle se conserve aujourd'hui. Il en existe des copies qu'il est difficile de distinguer des pièces originales.

N° 8.

TALEM DABIT ULTIO MESSEM. (*Telle est la moisson que donnera la vengeance.*) Un bras sortant des nues moissonne des lis avec une épée. Exergue : A LA CONVENTION N.^{ALE} (*nationale*).

℞. FLAMMA METUENDA TIRANNIS (*tyrannis*).—(*Flamme redoutable aux tyrans.*) Un bras sortant des nues lance la foudre sur un sceptre et sur deux couronnes dont l'une est brisée. Exergue : 1793. (48^{m}.)

Cette pièce a été copiée d'après une médaille faite pendant les trou-

bles de la Ligue, et existant au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque du Roi. Il en fut présenté une estampe à la Convention Nationale le 12 germinal an 2 (1er avril 1794), par l'adjoint à la garde du Cabinet des Médailles.

N° 9.

Dans le champ : FEMME DE TROUPE AUTORISEE PAR LA LOI DU 30 AVRIL 1793.

℞. Dans le champ : REPUBLIQUE FRANÇOISE (*française*). (Étain. 45m.)

Inédite. Cabinet de M. Gentil Descamps (de Lille).

La Convention Nationale rendit, le 30 avril 1793, un décret pour congédier des cantonnemens et des camps toutes les femmes inutiles au service des armées, c'est-à-dire, toutes celles qui ne seraient point employées au blanchissage et à la vente des vivres et boissons. Aux termes de l'article 3, il devait y avoir, pour chaque bataillon, quatre blanchisseuses, autorisées à faire ce service par une lettre du chef du corps visée par le Commissaire des guerres, et portant une marque distinctive. L'article 7 disposait que les généraux divisionnaires délivreraient aux vivandières qu'ils croiraient absolument nécessaires aux besoins de leurs divisions une marque distinctive, et que celles qui ne seraient point munies de cette marque seraient congédiées. La médaille ci-dessus décrite paraît avoir servi de marque distinctive, conformément à ce décret.

PLANCHE L.

N° 1.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES SEQUESTRES. La Liberté, debout, s'appuie de la main droite sur un bouclier, au centre duquel est un faisceau entre deux branches de chêne, et tient de la gauche une pique surmontée du bonnet.

℞. A COMMUNE AFFRANCHIE. Entre deux branches de chêne, le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. En bas : LIBERTÉ EGALITÉ. Pièce ovale à bélière. (52-40m.)

On a vu, à l'article de la médaille n° 2, planche XLVII, quelles mesures la Convention Nationale décréta le 21 vendémiaire an 2 (12 octobre 1793), contre la ville de Lyon. Pour l'exécution de ses décrets et des arrêts des Représentans du peuple envoyés en mission, il fut établi des comités de séquestre, de démolitions et de dénonciations. La médaille décrite dans cet article était portée par les agens de surveillance des séquestres.

N° 2.

SURVEILLANT AUX DÉMOLITIONS. Un triangle au centre duquel est un œil rayonnant, et soutenu par une pique surmontée du bonnet de la Liberté. De chaque côté du triangle, une branche de chêne. Au-dessous : N° et une place lisse pour graver en creux le numéro correspondant à l'enregistrement du nom de la personne à qui cette pièce était donnée. Celle que nous publions porte, gravé en creux, le numéro 39.

Repoussé, sans revers. (59m.)

Nous avons fait connaître les mesures prescrites par la Convention Nationale contre la ville de Lyon. Le 5 brumaire an 2 (26 octobre 1793), les Représentans du peuple se rendirent en cortége sur la place Bellecour, et s'étant approchés d'une des façades de la place, l'un d'eux, Couthon, frappa sur l'une des pierres de l'édifice avec un marteau et prononça en même temps ces paroles : « Au nom de la Loi, je te condamne à être démoli. » Les démolitions commencèrent immédiatement : on y employa jusqu'à vingt mille ouvriers, divisés en brigades, dont les surveillans portaient la plaque décrite dans cet article.

N° 3.

LOIX (*lois*), JUSTICE, UNION, FORCE D'UN PEUPLE LIBRE. Le livre de la loi, placé sur deux faisceaux en sautoir et soutenu par une épée surmontée du bonnet de la Liberté. A gauche, sur le coin du livre, un miroir dans lequel se regarde un serpent; à droite, la main de Justice. Le livre, sur lequel on lit : DECRETS-LOI, est placé entre deux branches d'olivier. En bas : M. F. (*Maurisset fecit—a fait*).

℞. Dans une couronne de chêne : ACTIONS DE LA LOI. Dessous : MAURISSET. F. (*Fecit—a fait*). Pièce ovale à bélière. (38-32m.)

Après l'établissement du Gouvernement Républicain, la médaille décrite dans cet article remplaça celle que nous avons publiée, pl. XXXIII, n° 12, et qui avait été affectée aux huissiers, gardes du commerce et autres exécuteurs de jugemens, conformément au décret de l'Assemblée Nationale du 6 mars 1791.

N° 4.

Autour du champ, une couronne de chêne formant liseré. Sur une banderole, en haut : NOTRE UNION FAIT NOTRE FORCE. La Liberté, debout, s'appuie de la main droite sur un faisceau, et de la gauche tient une pique, surmontée du bonnet. A droite, derrière elle, un lion et une table de la loi portant les mots : DROIT (*droits*) DE L'HOMME. Sur le haut de cette table est perché le coq. A gauche, une demi-colonne et un œil rayonnant. Exergue : SANS RESPECT AUX LOIS POINT DE LIBERTE.

℞. Autour du champ, une couronne de chêne formant liseré. REPUBLIQUE FRANCAISE UNE ET INDIVISIBLE. Dans le champ, en haut, un niveau surmonté du bonnet de la Liberté. Dessous : LIBERTE EGALITE FRATERNITE OU LA MORT. Cette pièce est formée de deux plaques de fer, réunies par un cercle de cuivre. (Fer. 52m.)

Revers inédit. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce présente, à l'avers, à peu près les mêmes types et légendes que le revers de la médaille relative à la mort de Louis XVI, que nous avons publiée planche XLI, n° 9.

N° 5.

EIN STECKEN HOLTZ. (*Une mesure de bois.*) Dans le champ, les initiales S. M. (*Stadt Mainz. — Ville de Mayence.*) Dessous : 1793.

Sans revers. Pièce octogone. (Cuivre. 28-22m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce paraît avoir été employée à Mayence, pendant le siége de cette ville, pour les besoins du service de la garnison.

Mayence, qui avait été prise en deux jours, par le général Custine, en octobre 1792, fut investie en avril 1793 par l'armée des alliés, commandée par le roi de Prusse en personne. C'est pendant ce siége que la République fut pour la première fois reconnue, et le premier cartel d'échange de prisonniers portait ce titre : *Le Roi de Prusse à la République Française.* La disette devint extrême, et la ville se rendit le 22 juillet 1793. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, et alla aussitôt combattre dans la Vendée. La Convention Nationale décréta qu'elle avait bien mérité de la patrie.

N° 6.

C'EST A VOS JEUNES MAINS A LE FAIRE FLEURIR. Deux jeunes enfans nus arrosent l'arbre de la Liberté, surmonté du bonnet; deux autres se disputent une couronne; un cinquième joue de la flûte, et un sixième prépare une palette. A gauche, Minerve, assise, semble leur adresser les mots qui forment la légende. Elle s'appuie sur un livre, sur lequel on lit : DROIT

(*droits*) DE L'HOMME, AR. V (*article* 5). Exergue : SPES PATRIÆ. (*Espoir de la patrie*). MERCADIER FECIT. (*a fait.*)

℟. Dans une couronne de laurier : PRIX DONNÉ PAR L'ECOLE DE SOREZE. (50m.)

Sorèze, petite ville du département du Tarn, a une école célèbre qui appartenait, avant la révolution, aux Bénédictins. Elle fut plus tard dirigée par MM. Ferlus aîné et Reboul. Dans les premiers temps de la République, la médaille ci-dessus décrite était donnée en prix aux élèves. L'article 5 de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, de 1793, qu'elle rappelle, était ainsi conçu : « Tous les citoyens sont également admissibles aux emplois publics. Les peuples libres ne connaissent d'autres motifs de préférence dans leurs élections que les vertus et les talens. »

N° 7.

PRIX DÉCERNÉ PAR LA FRATERNITÉ. Dans un cercle formé de fleurons : L'YCÉE (*Lycée*) DES ARTS. En bas : FONDÉ EN 1793.

℟. LES ARTS NOURISSENT (*nourrissent*) L'HOMME ET LE CONSOLENT. Dans une couronne formée d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne : UTILITE PUBLIQUE. (42m.)

Nous avons donné, à l'article de la médaille n° 10, planche XXXIX, quelques détails relatifs au Lycée des Arts. La pièce que nous décrivons ici servait pour les prix distribués par cet établissement, depuis 1793, et pendant les années suivantes. La légende du revers était la devise du Lycée des Arts. L'apostrophe mise au mot *L'ycée* est une faute d'orthographe grossière ; la faute dans la légende du revers ne l'est pas moins. Il est également singulier que ce coin ait servi plusieurs années. On trouve quelques épreuves de cette pièce où l'apostrophe fautive a été effacée au burin.

Il en existe une *variété* avec de légères différences à l'avers seulement ; la principale est que l'on a gravé correctement et sans apostrophe le mot : LYCÉE. Ce coin rectifié ne servit que peu de temps, le Lycée ayant discontinué de distribuer des prix vers la fin du Gouvernement directorial.

N° 8.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. HIC PIETATIS HONOS. (*Honneur rendu à la piété.*) Une femme debout, le tête rayonnante, couronne une jeune fille et lui offre des guirlandes de roses. A gauche et à droite des arbustes. Exergue : LA BONNE FILLE. A gauche, au-dessus de l'exergue : DUV. (*Duvivier.*) (42m.)

Cette pièce est également un prix décerné par le Lycée des Arts à des filles vertueuses et indigentes, choisies au concours par les Municipalités de Paris. Les premières distributions n'en furent faites que vers 1796 ; mais comme elle porte la date de 1793, nous avons cru devoir la classer ici. La légende du revers est tirée de l'Énéide, liv. 1, v. 253. Il avait précédemment servi pour une des quatre médailles de prix fondés en 1776, par Élie de Beaumont, avocat, et par sa femme, que l'on distribuait le 9 octobre de chaque année, dans leur seigneurie de Canon (Calvados), à une fête dite *des Bonnes Gens*. Ces médailles, dont les légendes indiquent la destination, portaient : *Le bon Vieillard*, *le bon Chef de famille*, *la bonne Mère*, *la bonne Fille*. Les deux premières avaient été gravées par Nicolas-Marie Gatteaux, et les deux autres par Benjamin Duvivier.

N° 9.

PRIX DE VERTU. Buste de Minerve casquée à gauche. En bas, des deux côtés : BOMPART. FECIT. (*a fait*). Sur le bord du bras : 1791.

℟. MATERNUM PERTENTANT GAUDIA PECTUS. (*La joie fait tressaillir le cœur d'une mère.*) Une femme assise, à gauche, allaite un enfant ; deux autres enfans sont devant elle. Derrière, un pélican nourrissant ses petits. Au-dessous, une quenouille et un fuseau. Exergue : LA BONNE MÈRE. Au-dessus de l'exergue, à droite : DUVIV. (*Duvivier*) (42m.)

Cette médaille est de la même nature que la précédente : son revers est celui de la pièce du prix de *la Bonne Mère*, sur lequel nous venons de donner quelques détails. L'avers porte l'indication de 1791 ; mais M. Hennin explique que la place qu'occupe cette année indique plutôt l'époque à laquelle le coin a été gravé que celle où il en fut fait usage. Cet avis est aussi le nôtre.

PLANCHE LI.

N° 1.

COMMISSION MILITAIRE. Dans le champ, au milieu d'un cercle : ARRÊTÉ DES REPRÉSENTAN (*représentans*) DU PEUPLE 25 BRUMRE (*brumaire*) LAN · IIME (*deuxième*). R · F. (*République française*). En bas : A FEURS.

℟. LE PEUPLE SOUVERAIN. Dans le champ, au milieu d'un cercle, une pique surmontée du bonnet de la Liberté : autour, une espèce d'auréole en grenetis, d'où s'échappe la foudre. En bas : VENGEANCE NATIONALE. Pièce ovale en hauteur. (53-42m.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Après la prise de Lyon, les Représentans du peuple, Couthon, Maignet, Laporte et Châteauneuf-Randon instituèrent, par un arrêté du 11 octobre 1793, sous le nom de *Commission de justice populaire*, un tribunal particulier pour juger ceux qui avaient pris part à la résistance de Lyon, sans être militaires. Cette Commission fut divisée en deux sections, l'une siégeant à Lyon, l'autre dans la ville de Feurs, alors chef-lieu du département de la Loire. Ce département, récemment créé par arrêté des Représentans du peuple Dubois-Crancé et Gauthier, en date du 12 août 1793, était un démembrement du département de Rhône-et-Loire, qui depuis en a formé deux, celui de la Loire et celui du Rhône. L'arrêté du 25 brumaire an 2 (15 novembre 1793), rappelé par la pièce décrite dans cet article, fut rendu par les représentans du peuple Collot-d'Herbois, Albitte et Fouché : il institua une *Commission de justice militaire*, chargée d'aller remplacer la *Commission de justice populaire*, et qui, composée d'un président, de quatre juges, de cinq adjoints et d'un greffier, entra en fonctions le 6 décembre 1793.

Cette médaille, dont les inscriptions sont gravées en creux au burin, paraît avoir été portée par les membres de la Commission de justice militaire.

N° 2.

TRIBUNAL MILITAIRE ÉTABLY (*établi*) A FUERS (*Feurs*) DÉPARTEMENT DE LA LOIRE. Dans le champ, deux branches de chêne nouées par le bas et formant couronne. Au milieu, deux épées en sautoir, la garde relevée, traversée par une massue à laquelle est suspendue une balance.

℟. FORCE ET RESPEC (*respect*) A LA LOY (*loi*). Dans le champ, deux branches de chêne nouées par le bas et formant couronne. Au milieu, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. Pièce ovale en hauteur avec bélière. (48-42m.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Les inscriptions de cette pièce, qui paraît avoir eu la même destination que la précédente, sont gravées en creux au burin.

N° 3.

EGALITÉ LIBERTÉ OU LA MORT. Une montagne au sommet de laquelle est le coq. Dans le champ, à gauche, le bonnet de la Liberté ; à droite, le niveau de l'Égalité. Au pied de la mon-

tagne, une corne d'abondance, une tente, des souliers, des ballots et des armes.

℟. HABILLEMENT — EQUIPEMENT — CAMPEMENT. Des fleurons séparent ces trois mots. Dans le champ : ATELIER DE CONFECTION. (34ᵐ.)

Cette pièce doit avoir été employée dans un des ateliers établis en 1793 pour la fabrication des objets nécessaires aux armées.

N° 4.

Dans une couronne de chêne : ACTIONS DE LA LOI.

Sans revers. Pièce avec bélière. (29ᵐ.)

Cette pièce a probablement servi au même usage que celle que nous publions planche L, n° 3, dont elle porte la légende.

N° 5.

HUISSIER A CHEVAL AU CIDEᵛᵗ CHATˡᵉᵗ (*ci-devant Châtelet*) DE PARIS. Dans le champ : ACTION DE LA LOI.

Sans revers. Pièce ovale en hauteur. (58-48ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Le Prevôt de Paris avait, pour la sûreté de sa juridiction, des huissiers à pied et à cheval. Les premiers étaient affectés à la garde de la ville et des faubourgs de Paris; les autres gardaient les dehors dans toute l'étendue de la Prevôté, et étaient obligés par les règlemens de se présenter tous les jours devant le Prevôt de Paris pour recevoir ses ordres.

N° 6.

Dans le champ, une couronne oblongue; au milieu : FORCE A LA LOI. Dessous, le bonnet de la Liberté.

℟. Dans le champ, une couronne oblongue; au milieu : DISTRICT DE BELFORT. Dessous, le bonnet de la Liberté. Les inscriptions de l'avers et du revers sont, ainsi que le bonnet, gravées en relief au burin. Pièce ovale en hauteur. (43-33ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous avons fait connaître, à l'article de la pièce n° 1, pl. XXXVI, le décret de l'Assemblée Nationale Législative du 12 juillet 1792, relatif à la décoration que devaient porter les administrateurs de département et de district, les procureurs-généraux et procureurs-syndics, dans l'exercice de leurs fonctions. Après l'établissement du Gouvernement Républicain, la médaille de 1792 dût être remplacée, et celle que nous publions ici paraît avoir été une des nouvelles qui furent substituées à l'ancienne. Elle est donc convenablement classée à la fin de l'année 1793, quoiqu'elle ne porte pas de date certaine.

N° 7.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La Liberté, debout, s'appuie de la main droite sur un faisceau, et de la gauche, tient une pique surmontée du bonnet. La base sur laquelle elle est placée porte ce mot : UNION. En bas : LIBERTÉ ÉGALITÉ.—MAURISSET . F. (*fecit, — a fait.*)

℟. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : RESPECT A LA LOI. Pièce ovale avec bélière. (52-43ᵐ.)

Cette médaille-décoration, après l'établissement de la République, fut généralement substituée à celle qui avait été décrétée le 12 juillet 1792. Il en existe une *variété* décrite au numéro suivant.

N° 8.

Deux branches de chêne formant couronne. RESPECT A LA LOI. La Liberté, debout sur un piédestal, et de face, tient de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche s'appuie sur des tables portant ces mots : DROIT (*Droits*) DE L'HOMME. ART. I. (*article premier.*)

℟. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : RESPECT A LA LOI. Pièce ovale, avec bélière, formée de deux plaques de métal frappées séparément et réunies. (54-43ᵐ.)

N° 9.

En haut, sur une banderole : HOSPITALIERE. Dans le champ, deux branches de chêne formant couronne; au milieu, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté.

℟. En haut, sur une banderole : HOPITAL. Dans le champ, deux branches de chêne formant couronne; au milieu, ces mots : LE ZÈLE M'Y APPELLE LA VERTU M'Y RETIENT. Pièce ovale avec bélière. (50-42ᵐ.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur cette pièce, qui paraît avoir été portée par des femmes employées, à l'époque de la Révolution, dans les hôpitaux. Les attributs que l'avers représente nous font penser qu'elle est convenablement classée à la fin de l'année 1793.

PLANCHE LII.

N° 1.

VIVRE · LIBRE · OU · MOURIR · Dans le champ, un cercle en grenetis; au milieu : A L'ETRE SUPRÊME A L'IMMORTALITÉ DE L'AME. Exergue : AN II. (*an deuxième.*)

℟. En haut, le bonnet de la Liberté orné d'une cocarde tricolore et entouré de rayons. Dessous : REPUBLIQUE FRANÇAISE. ═══ CONVENTION NATIONALE. —— Exergue : MAI 1794. (Étain. 46ᵐ.)

Le 18 floréal an 2 (7 mai 1794), Robespierre, à la suite d'un long rapport, proposa un décret dont voici l'analyse : « Le peuple français reconnaît l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme : il reconnaît que le culte de l'Être Suprême est la pratique des devoirs de l'homme . . . qui consistent à secourir les malheureux, respecter les faibles, défendre les opprimés, faire aux autres tout le bien qu'on peut, et à n'être injuste envers personne. » La Convention Nationale adopta ce décret, dont le dernier article portait : « Il sera célébré le 20 prairial prochain (8 juin) une fête nationale en l'honneur de l'Être Suprême. »

N° 2.

A. LAUR. (*Antoine-Laurent*) LAVOISIER NÉ A PARIS LE 16 AOUT 1743. Buste habillé de Lavoisier, à droite. Dessous : DUPRÉ.

℟. Dans le champ : LES SCIENCES ET LA PATRIE PLEURENT CET ILLUSTRE SAVANT MORT VICTIME DES FUREURS RÉVOLUTIONNAIRES. — DUPRÉ LUI A ÉRIGÉ CE MONUMENT DE RECONNAISSANCE L'AN 10. (41ᵐ.)

M. *Augustin* Dupré grava, comme on le voit, cette médaille en l'an 10 pour honorer la mémoire de Lavoisier, de la bienveillance duquel il avait reçu de nombreux témoignages.

Lavoisier (*Antoine-Laurent*) naquit à Paris le 16 août 1743. Il préluda par de fortes études à la haute réputation que lui valurent plus tard ses découvertes dans les sciences physiques et économiques. A vingt-cinq ans, membre de l'Académie des Sciences, il fut en quelque sorte le créateur de la nouvelle Chimie, et pour la mettre, par un enseignement méthodique, à la portée des étudians, il publia, en 1787, de concert avec Guyton-de-Morveau et d'autres chimistes renommés, la

Méthode de nomenclature chimique; il ne contribua pas moins puissamment à la propagation de la doctrine nouvelle par son *Traité élémentaire de Chimie*, qui parut en 1789. Il fut successivement fermier-général, régisseur des poudres et salpêtres, administrateur de la caisse d'escompte, et, en 1791, commissaire de la Trésorerie Nationale. A cette époque, il venait d'exposer ses vues sur les améliorations qui occupaient alors tous les esprits, dans son *Traité de la richesse territoriale de la France*, dont l'Assemblée Constituante ordonna l'impression. Tant de services rendus à l'Etat et aux sciences furent bientôt méconnus. Les fermiers-généraux, au nombre de vingt-huit, traduits au tribunal révolutionnaire, comme accusés d'avoir trop humecté le tabac dont ils avaient le monopole, furent condamnés à mort. De ce nombre fut Lavoisier. Une seule voix, celle de M. Hallé, osa s'élever en sa faveur; ce généreux citoyen se hâta de faire, au Lycée des Arts, un rapport sur ce que les découvertes de ce grand homme avaient d'utile, et ce rapport fut produit au tribunal. Lavoisier lui-même demanda un sursis de quinze jours, afin, disait-il, de pouvoir terminer des expériences salutaires pour l'humanité. On croit qu'il s'agissait de ses recherches sur la transpiration. Le président Coffinal lui répondit que *la République n'avait plus besoin de savans ni de chimistes*. Il monta sur l'échafaud le 19 floréal an 2 (8 mai 1794).

N° 3.

ELISABETH DE FRANCE SOEUR DE LOUIS XVI. Buste de madame Élisabeth, coiffée d'un voile, à gauche. Dessous : LOOS.

℟. CES LOUPS SANS S'ÉMOUVOIR REGARDENT LES FAULCONS (*faucons*)
DU SANG DE LA COLOMBE ARROSER LES VALLONS. Un faucon s'abattant sur une colombe enchaînée à un rocher qui est placé à gauche; sur ce rocher, les mots : LE 10 MAI 1794. (31m.)

Cette médaille fut publiée à Berlin quelque temps après la mort de Madame Elisabeth, par *Daniel Loos* et *Frédéric Loos* son fils : c'est la quatrième de la suite dite *des six victimes*, publiée par ces graveurs, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 3, planche XLI. L'inscription du revers est tirée d'une épître de Frédéric II. (*Epître 13e à ma sœur de Bareuth*)

Elisabeth (*Philippine-Marie-Hélène de France, Madame*), sœur de Louis XVI, née à Versailles le 3 mai 1764, fut le dernier enfant du Dauphin, fils de Louis XV. Cette princesse, qui offrit un modèle de toutes les vertus, ne fut pas mariée. Liée au sort du Roi et de la Reine, dévouée à leurs enfans, elle s'attacha à leurs malheurs et partagea toutes leurs disgrâces. Depuis le commencement de la révolution, elle ne les quitta pas, partagea les fatigues et les dangers du voyage de Varennes, et, après la journée du 10 août 1792, fut enfermée au Temple. Séparée du Roi pendant son procès, elle ne le revit que pour recevoir ses adieux. Lorsque la Reine fut enlevée du Temple le 2 août 1793, pour être conduite à la Conciergerie et de là sur l'échafaud, Madame Elisabeth resta seule avec sa nièce, fille du Roi. Sa captivité durait depuis vingt-un mois lorsqu'elle fut traduite au tribunal révolutionnaire, condamnée à mort, et exécutée le 21 floréal an 2 (10 mai 1794). En marchant au supplice, elle exhortait à la résignation les autres victimes réservées au même sort qu'elle, et elle périt avec le calme de la vertu et de la piété.

N° 4.

MARIE PHILIPPINE ELISABETH HÉLENE SOEUR DE LOUIS XVI. Buste de Madame Élisabeth, coiffée d'un voile, à droite. Dessous : DECAPITÉE LE 10 MAI 1794.

Repoussé, sans revers. (39m.)

N° 5.

Le vaisseau *le Vengeur*, déchargeant tous ses canons, coule bas entre six vaisseaux anglais qui lui lâchent aussi leurs bordées. Exergue : LE TRIOMPHE DU VENGEUR.

Sans revers. (80m.)

Il existe une *variété* de cette pièce : la différence la plus remarquable est dans le liseré.

Le 13 prairial an 2 (1er juin 1794) eut lieu un combat naval dans l'Océan, à cent lieues environ des côtes de France, entre la flotte française de vingt-cinq vaisseaux, dont trois à trois ponts, commandée par le vice-amiral Villaret-Joyeuse, et la flotte anglaise de vingt-sept vaisseaux, dont neuf à trois ponts, aux ordres du vice-amiral Howe. L'action dura depuis neuf heures du matin jusqu'à trois. Le commissaire de la Convention, Jean Bon Saint-André, ordonna précipitamment la retraite, ce qui fut la principale cause du désastre de la flotte française. Six de nos vaisseaux furent pris; deux, *le Vengeur* et *le Jacobin*, furent engloutis. Tous les vaisseaux anglais éprouvèrent des avaries considérables. A la suite de ce combat un convoi très nombreux de bâtimens marchands, chargés de grains et venant des États-Unis, entra en France et y prévint la famine que l'on craignait à cette époque. Ce combat naval est un des plus terribles et des plus disputés qui se soient donnés dans les guerres de la Révolution. Le vaisseau *le Vengeur*, cerné par plusieurs bâtimens ennemis qui le foudroyaient, est démâté, criblé de boulets et s'entr'ouvre. L'équipage, près d'être englouti sous les flots, est sollicité de se rendre : il refuse d'amener, et, après avoir cloué son pavillon et déchargé la batterie basse déjà à fleur d'eau, il se laisse couler aux cris de : *vive la République! vive la liberté!* Le rapport de ce combat fut fait à la Convention Nationale le 21 messidor an 2 (9 juillet 1794). Elle rendit aussitôt un décret portant qu'un modèle du vaisseau *le Vengeur* serait suspendu à la voûte du Panthéon, et que les noms de ceux qui montaient ce bâtiment seraient inscrits sur la colonne du Panthéon. Un nouveau vaisseau devait porter le même nom; les artistes et les poètes devaient concourir pour célébrer le dévoûment de l'équipage du *Vengeur*; des récompenses devaient être décernées dans une fête nationale aux peintres et aux poètes qui auraient le plus dignement célébré la gloire de ces guerriers Chénier et Lebrun lui ont consacré quelques chants.

N° 6.

LE PEUPLE FRS (*français*) RECONNAIT L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME. Vue de la montagne qui avait été élevée au Champ-de-Mars pour la fête en l'honneur de l'Être Suprême. Sur son sommet, l'arbre de la Liberté; à gauche, une colonne surmontée d'une statue d'Hercule; de chaque côté un trépied, sur lequel fume l'encens. La procession arrive au pied de la montagne. Exergue : MONTAGNE ÉLEVÉE AU CHAMP DE DE LA REUNION POUR LA FETE DE L'ÊTE. SUPE. (*l'Être Suprême*) LE 20 PRAIRIAL AN II. (*An deuxième.*)

Cliché, sans revers. (Étain. 75m.)

La *Fête à l'Être Suprême* fut célébrée le 20 prairial an 2 (8 juin 1794). Des colonnes d'hommes, de femmes et d'enfans, parties de leurs sections respectives, se rendent au Jardin des Tuileries, nommé alors *Jardin National*. Bientôt les membres de la Convention, précédés d'un corps nombreux de musique, sortent du palais des séances par le pavillon du centre, et prennent place sur un vaste amphithéâtre adossé à ce pavillon. Alors, Robespierre, récemment nommé président de la Convention, monte sur une tribune élevée, prononce un discours sur les motifs qui avaient déterminé la fête, et exhorte son auditoire à rendre hommage à l'auteur de la nature. Après cette exhortation, une symphonie se fait entendre. Aussitôt Robespierre, armé d'une torche ardente, descend de l'amphithéâtre, s'avance jusqu'au bassin circulaire situé dans le parterre. Au centre de ce bassin était un groupe de figures allégoriques de l'athéisme, de l'ambition, de l'égoïsme, de la discorde et de la fausse simplicité, qui, à travers les haillons de la misère, laissaient voir les ornemens et les décorations des esclaves de la royauté. Arrivé vers ce groupe, le président, avec son flambeau, y mit le feu : tous ces emblèmes disparurent, et du centre d'une épaisse fumée on vit sortir la statue de la Sagesse. Ce spectacle terminé, le président remonte à la tribune, harangue de nouveau le peuple; puis, tout le cortège se rend au Champ-de-Mars, alors nommé *Champ de la Réunion*. Du centre s'élevait une montagne : sur sa cime vinrent se placer les membres de la Convention Nationale; plus bas s'établirent les musiciens, ensuite deux mille quatre cents individus de tout sexe, de tout âge, choisis par les quarante-huit sections de Paris, y prirent place. Là furent chantés des

hymnes analogues à la fête. Après ces chants entremêlés de symphonies, de roulemens de tambours et de décharges d'artillerie, le cortége retourna aux Tuileries, et la fête fut terminée.

N° 7.

Vue de la montagne qui avait été élevée au Champ-de-Mars pour la fête en l'honneur de l'Être Suprême. Sa disposition n'est pas la même que celle de la pièce précédente : l'arbre de la Liberté, placé sur son sommet, est surmonté d'un pavillon flottant et d'une couronne. Au pied de l'arbre flotte également un drapeau. A gauche, la colonne surmontée de la statue d'Hercule, est plus large et plus rapprochée de l'arbre, et le soleil rayonne au-dessus. A gauche, deux trépieds ; à droite un seul, sur lesquels fume l'encens. On ne voit point encore la procession arriver. Exergue : LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNAIT L'ÊTRE SUPRÊME ET L'IMMORTALITÉ DE L'AME.

Cliché, sans revers. (Étain. 81m.)

N° 8.

JEROME PETION DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONLE (*nationale*) EN 1789. Buste habillé de Pétion, à droite. Dessous : 2E MAIRE DE PARIS MIS HORS LA LOI EN 1793.

Repoussé, sans revers. (45m.)

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

Pétion de Villeneuve (*Jérôme*), avocat, né à Chartres en 1753, était fils d'un procureur au présidial de cette ville. Nommé député en 1789, aux États-Généraux, il fut un des hommes les plus remarqués dans les premières années de la Révolution, vota constamment pour les mesures les plus révolutionnaires, et devint président de l'Assemblée vers la fin de 1790. Il fut choisi, avec Barnave et Latour-Maubourg, pour ramener le Roi de Varennes, et s'associa aux six députés qui demandèrent que Louis XVI fût mis en jugement. Le 14 novembre 1791, Pétion fut nommé maire de Paris. Ce fut pendant sa magistrature que les individus qui, jusqu'à ce moment, n'avaient point fait partie de la garde nationale, furent introduits dans ses rangs avec des piques, au lieu de fusils. Après la journée du 20 juin 1792, le Directoire du département suspendit Pétion de ses fonctions de maire; mais ses amis du parti Girondin demandèrent qu'il les reprît, et, sur le rapport de Muraire, l'Assemblée leva la suspension le 13 juillet 1792. Le peuple accueillit ce décret aux cris de *vive Pétion! Pétion ou la mort!* Nommé député à la Convention Nationale par le département d'Eure-et-Loir, il fut le premier président de cette Assemblée. Il fit décréter la mise en jugement de Louis XVI, et vota pour la mort. Enveloppé dans la proscription du 31 mai 1793 avec tout le parti de la Gironde, il se réfugia avec ses collègues d'abord dans le département du Calvados, ensuite dans celui de la Gironde, où il ne trouva point d'asile. On découvrit son cadavre, à moitié dévoré par les loups, dans un champ de blé, où l'on supposa qu'il s'était donné la mort.

N° 9.

Une étoile rayonnante en cuivre. Au milieu, sur un champ rond, ces mots gravés en creux : RESPECT AUX CENDRES DES MORTS.

Revers semblable à l'avers. Pièce à bélière. (70m.)
Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Cette médaille-décoration paraît avoir été portée par les commissaires institués pour accompagner les convois aux cimetières, et connus sous le nom de *Commissaires des morts.*

PLANCHE LIII.

N° 1.

Une montagne, au sommet de laquelle est élevée une statue d'Hercule entourée de rayons. De chaque côté de la montagne, sur un piédestal, une statue, représentant, celle de gauche, Minerve, la lance à la main; celle de droite, Mercure, qui tient aussi une lance. Exergue : COMMUNE AFFR^ANCHIE^ 20. PRAIRIAL AN 2.

℟. Au milieu du champ, un grand triangle rayonnant. Dans le triangle, une équerre, au centre de laquelle un œil qui rayonne. Aux trois côtés, entre l'équerre et le triangle, à gauche : EGALITE; à droite : LIBERTE; en bas : RAISON. (48^m^.) *Inédite.*

Cette médaille paraît avoir été frappée à Lyon (*Commune Affranchie*), à l'occasion de la fête à l'Etre-Suprême, qui, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 6, planche LII, fut célébrée le 20 prairial an 2 (8 juin 1794)

N° 2.

A LA GLOIRE DE L'ARMÉE RÉPUBLICAINE. La Victoire, ailée et assise, s'appuie de la main gauche sur un faisceau, et de la droite, place une couronne sur la tête d'un guerrier casqué. Celui-ci, qui est nu et n'a qu'un manteau jeté sur les épaules, lui présente de la main gauche une branche de laurier, et tient de la droite un glaive dans son fourreau. Derrière lui, un homme, également nu, porte un trophée d'armes. Sur la face du soubassement qui supporte la Victoire, on voit le niveau et deux faisceaux, surmontés du bonnet de la Liberté. Dans le fond, à gauche, un temple. Exergue : VICTOIRE DE FLEURUS LE 8 MESSIDOR L'AN 2 DE LA R. F. (*République française.*)

Cliché, sans revers. (Étain. 80^m^.)

La bataille de Fleurus fut gagnée le 8 messidor an 2 (26 juin 1794) par l'armée française, commandée par le général Jourdan, contre l'armée Austro-Hollandaise. L'action dura quinze heures. Un aérostat élevé à une assez grande hauteur, mais retenu, facilita la connaissance des positions de l'ennemi. Cette victoire ouvrit pour la seconde fois la Belgique aux armées françaises.

N° 3.

ALEX^E^ (*Alexandre*) BEAUHARNOIS (*Beauharnais*) G^AL^ (*général*) EN CHEF DE L'ARMÉ^E^ DU RHIN EN 1793. Buste du général Beauharnais en uniforme, à gauche. Dessous : NÉ LE 12 MAI 1761 DÉCAPITÉ LE 5 TH^OR^ (*thermidor*) AN 2.

℟. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : LE ROI PART LE 21 JUIN 1791 IL ABANDONE (*abandonne*) LES RÊNES DU GOUVERNEMENT BEAUHARNOIS (*Beauharnais*) PRÉSIDANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE MAINTIENT LE CALME ET LA TRANQUILITÉ (*tranquillité*) PUBLIQUE. Sur la tranche, l'inscription suivante, gravée en creux : REVOLUTION FRANCAISE PAR LIENARD. AN 9. n° 1. (32^m^.)

Cette médaille fait partie de la suite publiée par P.-G. Liénard, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 1, planche XVI. Le n° 1 se trouve probablement par erreur sur la tranche de cette pièce, qui aura été frappée avec la virole destinée à la médaille du Premier Consul, la première de la suite Liénard. Il en existe une *variété* dont toute la différence consiste en ce que la tranche est lisse : celle-ci est même la plus commune.

Beauharnais (*Alexandre, vicomte de*), né à la Martinique, en 1761, servit sous le général Rochambeau, en Amérique, dans la guerre de l'indépendance des États-Unis. Il épousa, à son retour en France, Joséphine-Rose Tascher de La Pagerie, née comme lui à la Martinique, qui, mariée en seconde noces à Napoléon, devint plus tard impératrice des Français. Nommé député de la noblesse du bailliage de Blois aux États-Généraux, il se distingua dans l'Assemblée Constituante par ses sentimens patriotiques. Il présidait l'Assemblée Nationale, le 21 juin 1791, lorsque le roi partit pour Varennes, et il se conduisit dans cette circonstance importante avec calme et dignité. Devenu, après la session de l'Assemblée Constituante, adjudant-général de l'armée de Luckner, il fut nommé par la Convention Nationale, le 30 mai 1793, général en chef de l'armée du Rhin. Appelé le 13 juin au ministère de la guerre, il refusa ce poste et donna même sa démission de général en chef. Il vivait retiré dans ses terres, quand il fut arrêté. Traduit au tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté le 5 thermidor an 2 (23 juillet 1794), quatre jours avant la chute du gouvernement révolutionnaire.

N° 4.

Dans un liseré et une couronne de chêne : ALEXANDRE BEAUHARNOIS (*Beauharnais*). Buste habillé d'Alexandre de Beauharnais, à gauche.

Repoussé, sans revers. (44^m^.)

N° 5.

A BEAUHARNOIS (*Alexandre Beauharnais*) G^AL^ (*général*) EN CHEF DE L'AR^MEE^ DE LA MOSELLE EN 1793. Buste habillé d'Alexandre de Beauharnais, à gauche. Dessous : PRÉSIDANT L'ASSEMBLÉE N^LE^ (*nationale*) LE 21 JUIN 1791.

Cliché, sans revers. (46^m^.)

Il existe une *variété* de cette pièce; la principale différence consiste en ce que le mot *nationale* est gravé ainsi *nation^le^*.

N° 6.

ELLE FERA LE TOUR DU MONDE. La Liberté, ailée, tient de la main droite la pique, surmontée du bonnet, et de la main gauche le niveau de l'Égalité; elle plane au-dessus d'une portion du globe terrestre, sur lequel on lit : UNITE. Exergue : L'AN 2. Au-dessus du globe, à droite, TIOLIER. F. (*fecit — a fait*).

℟. LIBERTÉ TON SOLEIL, C'EST L'OEIL DE LA MONTAGNE. Un œil rayonnant au-dessus d'une montagne. Exergue : REPUBLIQUE UNE INDIVISIBLE. (31^m^.)

Cette médaille, qui se rapporte aux temps où le pouvoir était entre les mains des chefs de la Montagne, paraît avoir été frappée avant le 9 thermidor an 2 (27 juillet 1794). On appelait *la Montagne* le lieu le plus élevé de la salle de la Convention, où siégeaient les Républicains les plus ardens, et leur réunion prit aussi le même nom.

Cette médaille a été gravée par *Pierre-Joseph* Tiolier, qui fut nommé en 1803 graveur-général des monnaies. Né à Londres, le 17 mars 1763, de parens français, il est mort à Bourbonne-les-Bains, le 27 juin 1819.

N° 7.

MAXIM. (*Maximilien*) ROBESPIERRE LE X THERMID. (*thermidor*) AN II. — J'AI VOULU VOIR COMMENT ÉTAIT FAIT UN TIRAN (*tyran*). Bustes de Robespierre et de Cécile Renault, dans deux médaillons ovales en regard : celui de Robespierre est à gauche, l'autre est à droite; autour de celui-ci, on lit : CEC RENAUD · (*Cécile Renault*). Les deux médaillons sont séparés par une pique, placée sur le niveau et surmontée d'un œil rayonnant et du bonnet de la Liberté.

Cliché, sans revers. (39^m^.)

Il existe de cette pièce une *variété* qui, dans le médaillon où se trouve le buste de Robespierre, porte l'inscription suivante : SA FIN EST

CELLE DU CRIME. Les têtes des deux médaillons ont aussi été clichées séparément et réunies au revers l'une de l'autre, de manière à former une petite médaille ovale. Ces pièces n'ont été frappées qu'après la chute de Robespierre, puisqu'elles portent la date du 10 thermidor an 2 (28 juillet 1794).

ROBESPIERRE (*François-Maximilien-Joseph-Isidore de*) naquit à Arras, en 1759, d'une famille honorable. Il fut élevé au collége de Louis-le-Grand, à Paris, où l'on obtint pour lui une bourse à la nomination du cardinal de Rohan. Il se distingua dans toutes ses classes, embrassa la profession d'avocat, et y avait obtenu des succès, quand il fut nommé, en 1789, député du bailliage d'Arras aux États-Généraux. On assure que, peu de temps auparavant, nommé par l'évêque d'Arras juge pour une juridiction qui dépendait de son évêché, la nécessité où il se trouva de condamner un individu coupable d'un crime capital le détermina à envoyer sa démission, pour ne plus être dans le cas de prononcer contre un homme la peine de mort. Il prit une part assez active aux travaux de l'Assemblée Constituante, sans y acquérir de l'influence. Dans la séance du 30 mai 1791, il prononça un discours remarquable pour établir : 1° Que la peine de mort est essentiellement injuste; 2° qu'elle n'est pas la plus réprimante des peines, et qu'elle multiplie les crimes beaucoup plus qu'elle ne les prévient. Pendant tout le temps que dura la session de l'Assemblée Législative, il ne se montra qu'à la Société des Jacobins, qu'il présida à plusieurs reprises. Il ne figura ni dans la journée du 10 août 1792, ni dans celles des 2 et 3 septembre. Nommé premier député de Paris à la Convention Nationale par le collége électoral du département de la Seine, son histoire est intimement liée à celle de cette Assemblée, qu'il finit par dominer entièrement. Il siégea à la tête de la *Montagne*, qui, au 31 mai 1793, écrasa la *Gironde*. Robespierre fit décréter que cette journée avait sauvé la République. Bientôt après, appelé au Comité de salut public, il en devint un des principaux membres, et fut, avec Hérault de Séchelles, le rédacteur de la Constitution de 1793. La perte de Toulon, livrée à l'Angleterre par les chefs de l'armée Marseillaise, formée d'abord pour venir au secours des Girondins, donna à Robespierre un grand ascendant. C'est alors que la Convention, sous son influence, organisa un gouvernement révolutionnaire qui mit la terreur à l'ordre du jour. Il avait réussi à envoyer successivement à la mort les plus hardis de ses antagonistes, lorsque, le 18 floréal an 2 (7 mai 1794), il fit son fameux rapport sur les fêtes nationales, sur la morale et contre l'athéisme. La fête à l'Etre-Suprême, célébrée le 20 prairial an 2 (8 juin 1794), fut l'apogée de sa puissance. Cette journée fit à Robespierre beaucoup de jaloux parmi ses collègues. Il ne parut plus au Comité de salut public, ne sortait de chez lui que pour assister quelquefois à la séance des Jacobins, et méditait sans doute de nouvelles proscriptions. Enfin, ses antagonistes, enhardis par le sentiment du danger qui les menaçait, l'attaquèrent ouvertement à la tribune de la Convention Nationale le 8 thermidor an 2 (26 juillet 1794). Le lendemain, 9 thermidor, il fut décrété d'accusation, ainsi que son frère, Couthon, Saint-Just, Lebas, Henriot, commandant la garde nationale de Paris, et Dumas, président du tribunal révolutionnaire. Robespierre, conduit d'abord à la maison d'arrêt du Luxembourg, fut mis aussitôt en liberté, et se réunit à la Maison Commune avec ses partisans; mais leur irrésolution les perdit. Pendant qu'ils délibéraient sur le parti à prendre dans cette crise décisive, les députés qui avaient entraîné la Convention mirent beaucoup d'activité dans leurs dispositions, firent prononcer la mise hors la loi de tous les fonctionnaires qui prendraient les armes contre elle, réunirent les sections, et, après avoir entouré la Maison Commune, s'en emparèrent sans coup-férir. Au moment de l'invasion de la salle où siégeaient les membres de la Commune, Robespierre eut la mâchoire inférieure fracassée d'un coup de pistolet que, suivant une version assez généralement accréditée, il se tira lui-même, mais qui paraît plutôt lui avoir été tiré par le gendarme, devenu plus tard général de brigade, *Charles-André* MÉDA, comme l'explique son *Précis historique des évènemens de la soirée du 9 thermidor an 2*. Le lendemain, le tribunal révolutionnaire se borna à constater l'identité de Robespierre et de ses adhérens, tous mis hors la loi, et le 10 thermidor an 2 (28 juillet 1794), à six heures du soir, ils furent exécutés, au nombre de vingt-deux, sur la place de la Révolution.

Vers la fin du gouvernement révolutionnaire, une jeune fille de vingt ans, nommée *Aimée-Cécile* RENAULT, dont le père était marchand papetier, rue de la Lanterne, à Paris, se présenta chez Robespierre le 4 prairial an 2 (23 mai 1794) et demanda à lui parler. Sur la réponse qu'il n'y était pas, « Comme fonctionnaire public, dit-elle, il » est fait pour répondre à tous ceux qui se présentent chez lui. » Ces paroles, éveillant les soupçons, la firent arrêter et conduire au Comité de sûreté générale. « Connaissez-vous Robespierre? lui demanda-» t-on. — Non. — Que lui vouliez-vous donc? — Cela ne vous regarde » pas. — Avez-vous dit que vous verseriez tout votre sang pour avoir » un roi? — Oui; car vous êtes cinquante mille tyrans, et je suis » allée chez Robespierre pour voir comment est fait un tyran. — Que » portez-vous dans ce paquet? — Du linge pour changer dans le lieu où » vous allez me conduire. — Où? — En prison, et de là à la guillotine. » Elle fut traduite au tribunal révolutionnaire. On avait trouvé dans ses poches deux couteaux, et bien qu'elle répétât qu'elle n'avait eu l'intention de faire de mal à personne, elle fut condamnée à mort, comme ayant voulu assassiner Robespierre, et conduite à l'échafaud, avec un nommé Ladmiral, qui avait voulu tuer Collot-d'Herbois le même jour qu'elle avait paru chez Robespierre. Son père, plusieurs de ses parens, de ses amis, de ses simples connaissances, périrent avec elle comme étant ses complices. Plus de soixante personnes qui ne la connaissaient pas furent enveloppées dans la même affaire. L'exécution eut lieu le 29 prairial an 2 (17 juin 1794).

N° 8.

En haut : CALENDRIER, POUR LA 3E ANNÉE RÉPUBLICAINE. Au-dessous, dans un carré, le Calendrier des six premiers mois de l'an trois. A droite et à gauche, les phases de la lune, et de plus, à gauche, le mot : · LIBERTE ·; à droite, le mot : · EGALITE · (*égalité*) · En bas : ADORE L'ÉTERNEL. AIME TES FRERES . CHÉRIS TA . PATRIE . ET . TA . RÉPUBLIQUE-FRANÇAISE . UNE ET . INDIVISIBLE . — MAURISSET . F. (*fecit — a fait.*)

℞. En haut : CALENDRIER, POUR LA 3E ANNÉE RÉPUBLICAINE · Au-dessous, dans un carré, les six derniers mois de l'an trois. A droite et à gauche, les phases de la lune, et de plus, à gauche le mot : . FRATERNITE .; à droite les mots : . OU LA MORT . En bas, le détail des cinq jours sans-culottides ou complémentaires. (51m.)

Cette médaille, qui est un almanach métallique, a été gravée par *Jean-Théodore* MAURISSET.

Le 4 frimaire an 2 (24 novembre 1793), fut adoptée la loi sur l'ère des Français, le commencement et l'organisation de l'année et sur les noms des jours et des mois, qui modifia et compléta la loi précédemment votée sur le même sujet, le 5 octobre 1793. Aux termes de cette loi, la première année de la République française avait commencé à minuit, le 22 septembre 1792, et la seconde le 22 septembre 1793. L'année était divisée en douze mois égaux, de trente jours chacun; après les douze mois suivaient cinq jours pour compléter l'année ordinaire; ces cinq jours, qui n'appartenaient à aucun mois, furent appelés *complémentaires*, et aussi *sans-culottides*. Chaque mois était divisé en trois parties égales, de dix jours chacune, nommées *décades*. Les noms des jours de la décade étaient *primidi, duodi, tridi, quartidi, quintidi, sextidi, septidi, octidi, nonidi, decadi;* les noms des mois, pour l'automne, *vendemiaire, brumaire, frimaire;* pour l'hiver, *nivose, pluviose, ventose;* pour le printemps, *germinal, floréal, prairial;* pour l'été, *messidor, thermidor, fructidor*. L'année ordinaire recevait un jour de plus, selon que la position de l'équinoxe le comportait, afin de maintenir la coïncidence de l'année civile avec les mouvemens célestes. Ce jour, appelé *jour de la Révolution*, était placé à la fin de l'année, et formait le sixième des *sans-culottides*. La période de quatre ans, au bout de laquelle cette addition d'un jour était ordinairement nécessaire, était appelée *la Franciade*, en mémoire de la Révolution, qui, au bout de quatre ans d'efforts, avait conduit la France au Gouvernement républicain. La quatrième année de la Franciade était appelée sextile.

N° 9.

J. (*Jean*) JACQUES ROUSSEAU. Tête nue de J.-J. Rousseau, à gauche. Au-dessus, une étoile. Dessous : R. (*Ramberg*) DUMAREST.

℞. Dans le champ : PANTHÉON OUVERT A J.-J. (*Jean-Jacques*) ROUSSEAU. ——— CONV. (*Convention*) NATIONALE

19 VEND. 3. AN. R. F. U. I. (*Dix-neuf vendémiaire, troisième année. République française, une, indivisible.*) (37ᵐ.)

Le 27 août 1791, l'Assemblée Nationale, sur la proposition d'Eymar et la rédaction du duc Mathieu de Montmorenci, décréta que les honneurs décernés aux grands hommes seraient rendus à J.-J. Rousseau. Le 25 germinal an 2 (14 avril 1794), la Convention Nationale décréta que ses cendres seraient portées au Panthéon Français, et le 29 fructidor an 2 (15 septembre 1794), que son apothéose aurait lieu le 20 vendémiaire an 3. Le 18 vendémiaire an 3 (9 octobre 1794), on enleva les restes de Jean-Jacques, de l'île des Peupliers, à Ermenonville, où était son tombeau. Les citoyens d'Ermenonville les accompagnèrent jusque dans la commune d'Emile (Montmorenci); ils y restèrent jusqu'au lendemain. Le 19 vendémiaire, à midi, le cortége se mit en marche, arriva vers six heures et demie du soir à la place de la Révolution, et s'arrêta au Pont-Tournant. Là, une députation de la Convention vint le recevoir, et l'Institut national de musique exécuta les airs du *Devin du village*. Sur un des bassins des Tuileries, on avait formé une espèce d'île entourée de saules pleureurs. C'est au milieu de cette île factice, sous un petit monument de forme antique, que furent déposés les restes de Jean-Jacques. Le 20, à midi, la Convention Nationale quitta le lieu de ses séances, et, du haut de la vaste tribune qui couvrait le péristyle du palais, le président (Cambacérès) lut les décrets rendus pour honorer la mémoire de Rousseau. Le cortége se mit ensuite en marche pour le Panthéon. En tête étaient des musiciens qui exécutaient des airs de la composition de Jean-Jacques, et des botanistes en grand nombre portant des fleurs, des plantes et des fruits. Un groupe d'artistes et d'artisans précédaient la statue de Rousseau, derrière laquelle on voyait des mères, dont les unes tenaient par la main des enfans en âge de suivre le cortége, et d'autres qui en portaient de plus jeunes dans leurs bras. Les habitans de Franciade (Saint-Denis), d'Émile (Montmorenci) et de Groslay marchaient autour du char qui portait la statue. L'urne cinéraire suivait sur le même char qui l'avait apportée d'Ermenonville. Des citoyens de Genève et l'envoyé de cette république accompagnaient les restes de leur compatriote. La marche était fermée par la Convention Nationale, entourée d'un ruban tricolore et devant laquelle on portait le Contrat social. Le cortége arriva dans cet ordre au Panthéon, où un discours fut prononcé par Cambacérès, président de la Convention.

N° 10.

JEAN FERNEL. AMBROISE PARÉ. Bustes accolés, à droite. Exergue : LA MÉDECINE RENDUE A SON UNITÉ PRIMITIVE. DÉCRET DU 14 FRIMAIRE AN III DE LA R. F. (*République française*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATTEAUX.

℞. ÆDES ACADEMI · ET SCHO · CHIRURGO. (*Ædes academiæ et scholæ chirurgorum. — Palais de l'Académie et de l'École de Chirurgie.*) Vue de la cour du palais de l'École de Médecine de Paris. Exergue : REGIA MUNIFICENTIA INCHOAT MDCCLXX ABSOL : MDCCLXXIV (*Inchoatæ* 1770. *Absolutæ* 1774. — *Commencé par la munificence royale en* 1770, *terminé en* 1774.) Au-dessus de l'exergue, à gauche : N. (*Nicolas*) GATTEAUX. F. (*fecit—a fait.*) (60ᵐ.)

Il existe une *variété* du revers de cette pièce. La plus remarquable différence est que, dans ce coin-ci, la première et la dernière lettre de la légende sont éloignées des bords du toit de l'édifice, tandis que dans l'autre elles touchent les bords du toit. L'avers a été employé pour une médaille de prix de l'École de médecine de Paris, en 1798, que nous publierons à sa date. Le revers avait précédemment servi pour la médaille relative à la construction de l'École-de-Médecine de Paris, en 1774.

La Convention Nationale rendit le 14 frimaire an 3 (4 décembre 1794), sur le rapport de Fourcroy, un décret portant organisation de trois écoles de santé, à Paris, Montpellier et Strasbourg. La médaille ci-dessus décrite fut frappée pour rappeler cette organisation sanitaire et ensuite pour servir de prix.

Fernel (*Jean-François*), aussi savant médecin que mathématicien célèbre, naquit, en 1497, à Clermont en Beauvoisis. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, et sa *Pathologie* était lue, de son vivant, dans les écoles publiques. Il fut un des premiers médecins qui, abandonnant les vieilles erreurs de l'astrologie judiciaire, commencèrent à considérer l'observation clinique comme la base de l'art de guérir. Premier médecin de Henri II, et comblé des faveurs de Catherine de Médicis, il mourut le 26 avril 1558.

Paré (*Ambroise*) naquit à Laval, au commencement du seizième siècle. Il fut chirurgien des rois Henri II, François II et Charles IX. Par ses écrits, que son manque d'éducation ne lui permit pas de rédiger lui-même, et par sa pratique il acquit une grande réputation. Paré était protestant, et aurait péri le jour de la Saint-Barthélemi, si Charles IX, pour le sauver, ne l'avait retenu au Louvre et enfermé dans sa propre chambre, en disant : « qu'il n'était pas raisonnable qu'un qui pouvait » servir à tout un petit monde fût ainsi massacré. » (Brantôme, *Discours* 88. Charles IX.) A la vérité on prétend que Charles IX ne pouvait se passer de lui depuis son voyage de Vitry, dont il lui restait un vieux mal qui se réveillait tous les printemps. Ambroise Paré mourut à Paris, le 22 décembre 1590.

PLANCHE LIV.

N° 1.

LOUIS CHARLES ET MARIE THERESE CHARLOTTE ENFANS DE LOUIS SEIZE. Bustes accolés, à droite. Dessous : LOOS·

℞. Une draperie suspendue à une tringle, et qui occupe tout le champ de la médaille. Exergue : QUAND SERA-T-ELLE LEVÉE ? (31ᵐ.)

Cette médaille a été gravée et frappée à Berlin par *Daniel Loos, et Frédéric Loos*, son fils. C'est la cinquième de la suite dite *des six victimes*, publiée par ces graveurs, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille, n° 3, planche XLI. La draperie représentée sur le revers fait allusion à l'obscurité qui couvrait le sort futur des enfans de Louis XVI, en 1794, époque à laquelle il est vraisemblable qu'elle parut.

N° 2.

P. AUG. (*Pierre-Auguste*) ADET. RESIDENT DE LA REP. FRAN. (*République française*) PRES DE LA R. (*République*) DE, et en bas : GENEVE. Buste habillé, à droite. Dessous : 1794.

℞. ELLE EN PRESAGE D'AUTRES. Au milieu du champ, une couronne de chêne. En bas : P. F. (*Pierre Ferrier*). (41ᵐ.)

Il existe une *variété* de cette médaille, dont le graveur, *Pierre* Ferrier, trouva le revers trop simple, et qu'il remplaça par un autre dans lequel la couronne est tenue par une main. Nous publions cette *variété* au numéro suivant.

Adet (*Pierre-Auguste*), né à Nevers, le 18 mai 1763, servit d'abord dans l'artillerie, et passa ensuite dans la carrière administrative. Il fut chef de l'administration des colonies, membre du conseil des mines et adjoint au ministre de la marine en 1793. Nommé Résident de la République française près la République de Genève, il arriva dans cette ville le 15 septembre 1794, et il y resta dix-huit mois. La loyauté dont il fit preuve dans le cours de cette mission lui attira l'estime des Génevois. Ils lui en donnèrent un gage en faisant frapper, vers l'époque où il fut rappelé en France, cette médaille, qui porte cependant la date de 1794, sans doute pour rappeler l'époque de l'arrivée d'Adet à Genève. Depuis cette mission, Adet a été ministre de France aux Etats-Unis, tribun, préfet du département de la Nièvre, membre du Corps-Législatif, et conseiller-maître en la cour des comptes. Adet est décédé le 19 mars 1834.

N° 3.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. ELLE EN PRESAGE D'AUTRES. Une main, tenant une couronne de chêne, sort de nuages derrière lesquels sont des rayons. En bas : P. F. (*Pierre Ferrier*). (41^{m}.)

N° 4.

LA PATRIE ENCOURAGE ET RECOMP^{SE} (*récompense*) LES TALENS. Un Génie debout, appuyé sur un autel, tient un livre dans lequel il lit. Au pied de l'autel, à gauche, un globe terrestre; à droite, un livre ouvert. Le tout est placé sur une plinthe, sur laquelle on lit à gauche : CHAVANNE F. (*fecit — a fait.*)

℟. Une branche d'olivier et une branche de chêne formant couronne. Au milieu du champ : PRIX D'EMULATION. Pièce ovale, à bélière. (44-34^{m}.)

Cette médaille, qui a été gravée par *Jean-Marie* CHAVANNE *père*, paraît avoir servi, vers 1794, à des distributions de prix dans les maisons d'éducation de la ville de Lyon.

N° 5.

Sur une banderole flottant autour du champ : LIBERTE EGALITE. Un aigle planant dans les airs; un lien rompu est encore attaché à ses serres. En bas, des balances dont le fléau est placé sur les deux bassins. Exergue : BORDEAUX. A droite : T. F. (. . . . ?)

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Au milieu du champ : PRIX LITTERAIRE DU MUSÉE. (40^{m}.)

Revers inédit. Cabinet de M. Rollin.

M. Hennin, qui n'a publié et ne connaissait que l'avers de cette pièce, a pensé qu'il avait été destiné à former un des côtés d'une médaille de quelque corps constitué ou de quelque société. Nous avons trouvé dans la collection de M. Rollin cet avers, frappé en médaille, avec le revers, que nous publions, et cette découverte est venue confirmer la dernière conjecture de M. Hennin. La Monnaie des médailles possède le coin de l'avers, qu'elle a fait frapper avec un revers lisse. Son catalogue indique que cette médaille a été faite à l'occasion de la Fédération de Bordeaux, et la classe à l'année 1794.

N° 6.

A MAP OF FRANCE. (*Carte de la France.*) 1794. Un liseré carré formé par de petits poignards l'un à la suite de l'autre. A chacun des quatre angles intérieurs est le mot : FIRE (*feu*), et dessous, un petit poignard. Dans le milieu du carré est un pied humain; au-dessus, sur deux lignes, les mots : FRAN | CE ǝuoɹʇ (*France-Trône*), ce dernier ainsi renversé; à gauche, RE LI GI ON (*religion*); à droite : GLORY (*gloire*), ce mot est couvert de tailles transversales; dessous le pied : HONOR (*honneur*).

℟. Le soleil, dont les rayons couvrent tout le champ et forment six pointes. Sur ces rayons, au milieu du champ : MAY GREAT BRITAIN EVER REMAIN THE REVERSE. (*Puisse la Grande-Bretagne toujours demeurer le contraire.*)

Tranche : PAYABLE IN LONDON BRISTOL LANCASTER. (*Payable à Londres, Bristol, Lancastre*). (28^{m}.)

Cette pièce, ou monnaie de convention, qui fut frappée en Angleterre, en 1794, représente l'idée qu'on s'y faisait de l'état de la France à cette époque. Les allégories semblent signifier : le feu aux quatre coins, la France divisée, le trône renversé, la gloire effacée, l'honneur foulé aux pieds, la religion détruite. Il en existe une *variété* dont la tranche est sans légende, avec un cordon.

N° 7.

9 T^{OR} (*thermidor*) 1794. Au milieu du champ : VIVE LOUIS 17 ROY (*roi*) DE FRA NCE. Ces inscriptions sont gravées en creux au burin.

℟. LOUIS 17 ROY (*roi*) DES FRANÇOIS. (*Français.*) Au milieu du champ, une grande fleur-de-lis. L'inscription et la fleur-de-lis sont gravées en creux au burin. Médaille-décoration avec un bélière. (30^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Cette espèce de décoration paraît avoir été portée par quelque Vendéen, pendant les guerres de 1793 et de 1794. La date du 9 T^{OR} (*thermidor*) gravée au burin, comme les autres inscriptions, a probablement été ajoutée après la chute de Robespierre et du gouvernement révolutionnaire, qui releva les espérances des royalistes.

PLANCHE LV.

N° 1.

FRID. (*Fridericus*) WILHELMVS BORVSSORVM REX (*Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*). Buste drapé de Frédéric-Guillaume, à droite. En bas : ABRAMSON.

℟. HARMONIA RESTITVTA. (*Harmonie rétablie.*) Une lyre dans les côtés de laquelle sont placées deux branches d'olivier. INTER BOR · ET GALL · BASIL · D · V APRIL · MDCCXCV. (*Inter Borussos et Gallos, Basileæ, die quintâ aprilis* 1795. — *Entre les Prussiens et les Français, à Bâle, le cinq avril* 1795.) (41^{m}.)

Le traité de Bâle, entre la République française et le roi de Prusse, fut signé le 5 avril 1795, par M. Barthélemy, au nom de la France, et par le baron de Hardenberg, au nom de la Prusse. Ce traité assurait à la France la pleine possession des pays conquis sur la rive gauche du Rhin, à l'époque prochaine de la pacification avec l'Empire Germanique. Le principal avantage de ce traité pour le gouvernement français, fut de le laisser maître de concentrer ses forces contre la puissance autrichienne.

N° 2.

FRIDERICO WILH. R. BOR. P. P. (*Wilhelmo regi Borussorum patri patriæ*) FORTI PRUDENTI. (*A Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, Père de la patrie, courageux, prudent.*) Buste de Frédéric-Guillaume, tourné de trois quarts à droite, en uniforme et grand cordon. Dessous, à gauche : LOOS.

℟. TRANQUILLITAS PACIS ATQUE OTII. (*Tranquillité de la paix et du repos.*) Guerrier assis près d'un palmier orné de trophées. Une figure ailée lui offre le caducée et une branche d'olivier. Exergue : PARATA BASILEAE DIE V APRILIS MDCCXCV. (*Acquise à Bâle le* 5 *avril* 1795.) (43^{m}.)

N° 3.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence que le buste est tourné de profil, à droite, et qu'il est drapé.

Revers semblable à celui de la médaille précédente.

N° 4.

J. JAC · (*Johannes - Jacobus*) BARTHELEMY NAT · (*natus*) CASSICI IN PROVINC. (*provincia*) 1716, OBIIT PARIS · (*Parisiis*) 1795. (*Jean-Jacques Barthélemy, né à Cassis, en Provence, en* 1716, *mort à Paris en* 1795). Buste de Barthé-

lemy, à gauche. Dessous : B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit — a fait*).

℟. Au milieu du champ : VIRO REI ANTIQUARLÆ PERITISSIMO, PHÆN · ET PALMYR · LINGG · ELEMENTOR · (*Phæniceæ et Palmyrenæ linguarum elementorum*) RESTITUTORI, INSCRIPT · ET GALL · ACADEM · (*Inscriptionum et gallicæ academiarum*) SOCIO, NUMISMO · GAZOPHYL · (*Numismatici Gazophylacii*) PRÆSIDI, ANACHARSEOS PER GRÆC · ITINER · (*Græciam itineris*) ENARRATORI. P · S · B · (*Petrus-Simon-Benjaminus*) DUVIVIER OFF · MEM · CELAT ET DIC · (*Offertam memoriæ cœlat et dicat*). — (*A la mémoire de l'homme très versé dans la connaissance de l'antiquité, restituteur des élémens des langues phénicienne et palmyrienne, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie Française, garde du Cabinet des médailles, auteur du* Voyage du jeune Anacharsis en Grèce. *Gravée et offerte par Pierre-Simon-Benjamin Duvivier.*) (42m.)

Barthélemy (*Jean-Jacques*), né à Cassis, près Aubagne, le 20 janvier 1716, eut dès sa jeunesse un goût très prononcé pour les langues et les monumens de l'antiquité. Envoyé à Marseille sous le père Reynaud, de l'Oratoire, il y apprit le grec, l'hébreu, le syriaque, et embrassa l'état ecclésiastique. Il vint à Paris, où Gros de Boze, de l'Académie française et ancien secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lui fit partager avec lui la garde des médailles du Cabinet du Roi. En 1747, après la mort de Burette, membre de l'Académie des Inscriptions, Barthélemy lui succéda ; et à la mort de Boze, en 1753, il fut appelé à le remplacer. Barthélemy n'était connu que par une vaste érudition et par un grand nombre de mémoires sur des sujets de numismatique et d'antiquité, lorsque, en 1788, il publia son célèbre *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, qui lui avait coûté trente années de travail. En 1789, l'Académie française lui ouvrit ses portes avec acclamation. Au 2 septembre 1792, il fut enfermé dans la prison des Madelonettes et rendu à la liberté seize heures après. Il reprit la garde du Cabinet des médailles et mourut le 30 avril 1795, en lisant la quatrième épître du premier livre d'Horace.

N° 5.

LOUIS SECOND FILS DE LOUIS XVI NÉ LE 27 MARS 1785. Buste habillé, à gauche. Dessous : LOOS.

℟. L'Ange de la mort gravant avec un style ces mots sur un tombeau : REDEVENU LIBRE LE 8 JUIN 1795. Une draperie relevée, à gauche. En bas, un livre, sur lequel on lit : LOUIS . LOUIS XVI . ANTOINETTE . ELISABETH . (31m.)

Cette médaille fut publiée à Berlin, en 1795, par *Daniel Loos*, et *Frédéric Loos*, son fils : c'est la sixième et dernière de la suite dite des *six victimes*, publiée par ces graveurs, comme nous l'avons indiqué à l'article de la médaille n° 3, pl. XLI.

Louis Charles de France, second fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, naquit à Versailles le 27 mars 1785, reçut d'abord le titre de Duc de Normandie, devint Dauphin à la mort de son frère aîné, le 4 juin 1789, et porta, après l'établissement de la Constitution de 1791, le nom de Prince Royal. Il avait déjà fait preuve d'heureuses dispositions, quand il fut enfermé au Temple, avec ses parens, après le 10 août 1792. A la mort de Louis XVI, le jeune Prince fut reconnu Roi, sous le nom de Louis XVII, par la famille royale, les émigrés, l'Angleterre et la Russie. Séparé bientôt après de sa mère et de sa tante, il fut confié, dans sa prison, à un cordonnier, nommé Simon, qui prit à tâche de l'abrutir. Ses qualités morales s'affaiblirent, son tempérament s'altéra, et il termina misérablement son existence dans le marasme, le 20 prairial an 3 (8 juin 1795), à deux heures et un quart après midi. L'opinion qui se répandit qu'il avait été empoisonné ne fut confirmée par aucune circonstance positive. Le Comité de Sûreté générale annonça la mort du jeune Prince à la Convention Nationale le lendemain 21 prairial an 3, et les procès-verbaux relatifs à cet évènement furent déposés aux Archives.

N° 6.

LOUIS CHARLE DAUPHIN DE FRANCE NÉ A VER^SAILLE (*Versailles*) LE 25 MARS 1785. Buste habillé, à gauche. Dessous : MORT AU TEMPLE LE 8 JANVIER 1795. Le tout dans un large liseré, avec grenetis intérieur.

Repoussé, sans revers. (44m.)

La date du 8 *janvier* 1795 se trouve ici portée par erreur, au lieu de celle du 8 *juin* 1795, jour de la mort du jeune Prince.

N° 7.

LOUIS CHAR^LE DAUPHIN DE FRANCE NÉ A VERS^AILLE (*Versailles*) LE 25 MARS 1785. Buste habillé, à gauche. Dessous : MORT AU TEMPLE LE 8 JANVIER 1795. Le tout dans un liseré étroit.

Repoussé, sans revers. (45m.)

Cette pièce porte, comme la précédente, la même erreur de date du 8 *janvier*, au lieu du 8 *juin* 1795 ; elle est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

N° 8.

LOUIS CHARLES DAUPHIN DE FRANCE NÉ A VERSAILLLES LE 25 MARS 1785. Buste habillé, à gauche. Dessous : MORT AU TEMPLE LE 8 JANVIER 1795.

Repoussé, sans revers. (40m.)

La date du 8 *janvier*, au lieu du 8 *juin* 1795, est encore inscrite par erreur sur cette pièce, comme sur les deux précédentes.

N° 9.

Sans légende. Buste habillé de Louis XVIII, à gauche, avec la plaque de l'Ordre du Saint-Esprit sur l'habit, et deux décorations à la boutonnière.

℟. Dans le champ : QUI OSERAIT SE VENGER QUAND LE ROI PARDONNE. —— DECL^ON (*Déclaration*) DE JUILLET 1795. (52m.)

Louis-Stanislas-Xavier de France naquit à Versailles le 17 novembre 1755, porta d'abord le titre de Comte de Provence, et, à l'avènement de son frère Louis XVI au trône, prit celui de Monsieur. De bonnes études et des connaissances variées lui valurent quelques succès littéraires. Il épousa, le 14 mai 1771, Marie-Joséphine-Louise de Savoie. Lors de la première Assemblée des Notables, en 1787, il présida le premier bureau, se montra partisan de toutes les réformes invoquées par l'opinion publique ; et, à la seconde Assemblée, vota pour que le Tiers-État envoyât aux États-Généraux autant de membres que les deux autres Ordres réunis. Son bureau fut le seul qui se prononça pour cette mesure. Pendant les premiers troubles de la révolution, il se conduisit avec une extrême réserve. Louis XVI étant parti de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791, Monsieur quitta le Luxembourg, qu'il habitait depuis que la famille royale avait quitté Versailles, et, sous le nom de Comte de Lille, se rendit d'abord à Bruxelles, ensuite à Coblentz, d'où il provoqua la déclaration du Congrès de Pilnitz. Le 11 septembre 1792, accompagné du Comte d'Artois (Charles X), il se réunit, avec les troupes émigrées, à l'armée prussienne qui marchait sur la France ; mais bientôt la retraite de cette armée l'obligea à quitter le territoire français. Ce fut au Château de Ham, en Westphalie, que les Princes reçurent la nouvelle de la mort de Louis XVI et proclamèrent Louis XVII. Monsieur prit alors le titre de Régent, et nomma le Comte d'Artois Lieutenant-Général du Royaume. Monsieur se rendit ensuite à Vérone, où il apprit la mort de Louis XVII, et d'où il adressa alors, en prenant le titre de Roi de France et le nom de Louis XVIII, une proclamation aux Français, datée du mois de juillet 1795, dans laquelle il exposait la situation de la France, ainsi que la nécessité de revenir au Gouvernement monarchique, et accordait un pardon général à tous les Français qui reconnaîtraient son autorité.

La médaille ci-dessus décrite, qui rappelle cette proclamation, paraît avoir été gravée en Italie. La légende du revers est la reproduction textuelle de ces paroles : *Qui oserait se venger quand* votre *roi pardonne?*

N° 10.

IL SE DONNA LA MORT POUR ÉPARGNER UN CRIME. Buste habillé de Tellier, à gauche. Dessous : A. C. LETELLIER. (*Adrien C. . . ? Tellier.*)

℟. Sept balles sont figurées en haut. Dessous, dans le champ : QUE CETTE · ME'DAILLE FORMÉE · DES BALLES DIRIGÉES * CONTRE LE SÉNAT FRANCAIS ÉTERNIS (*éternise*) A LA FOIS SA VICTOIR^E SUR LES ROYALISTES ET CONSACRER (*consacre*) LA MÉMOIRE DU DÉPUTÉ DONT LA MORT FUT LE PRÉLUDE DES JOURNÉES 12 * 13 * 14 * VANDEMIAIRE (*vendémiaire*) L'AN 4ME. DE LA * REPUBLIQUE * FRANCAISE. Sous cette inscription, deux branches de chêne en sautoir, et au-dessous : PAR PALLOY PATRIOTE. (Plomb et Étain. 42^m).

Cette médaille fut frappée par Palloy, en l'honneur d'Adrien Tellier, avec le plomb des balles tirées, le 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), par la garde nationale de Paris, contre les troupes qui défendirent la Convention dans cette journée célèbre. Il en existe une *variété* que nous publions sous le numéro suivant.

Tellier (*Adrien*), avocat du Roi à Melun, fut député aux États Généraux, et y travailla beaucoup dans le Comité de Judicature. Membre de la Convention, il avait été envoyé, comme Représentant du peuple, à la fin d'août 1795, à Chartres, pour y favoriser la libre circulation des grains, quand, le 1er jour complémentaire an 3 (17 septembre 1795), éclata dans cette ville une révolte des plus violentes. Entouré d'une troupe de peuple qui lui demandait la diminution du prix du pain, il résista pendant plusieurs heures aux menaces les plus horribles. Enfin, craignant par une plus longue résistance de causer des massacres, il cède au vœu de cette foule révoltée, et prend un arrêté qui réduit le prix du pain à trois sous la livre. On l'oblige à le proclamer dans les carrefours de la ville. Tellier, de retour à son auberge, écrit deux lettres, dont l'une à la Convention était ainsi conçue : « J'étais venu pour vous servir de » tout mon pouvoir ; j'espérais quelque succès d'une mission où je met» tais du dévouement et de la franchise ; ma récompense a été l'ignomi» nie. Je ne veux pas y survivre ; mais j'ai mieux aimé mourir de ma » propre main que de laisser commettre un crime par l'ignorance et » l'aveuglement. Je n'aurais jamais consenti un arrêté illégal, si je n'avais » senti d'un côté l'impossibilité de l'exécution, et de l'autre le danger » de faire répandre beaucoup d'autre sang que le mien ; ce soir, je le ré» tracte formellement. Je sors de la vie avec un héritage de probité que » je transmets à mes enfans aussi pur que je l'avais reçu de mon respec» table père. » La seconde lettre, adressée aux Comités du gouvernement, était conçue à peu près dans les mêmes termes. Tellier eut dans la soirée une longue et tranquille conférence avec quelques administrateurs et officiers-généraux, et le lendemain, 18 septembre, à six heures du matin, il se brûla la cervelle.

N° 11.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. Dans le champ : QUE CETTE MÉDAILLE FORMEE DES BALLES DIRIGEES CONTRE LE SENAT FRANCAIS ETERNIS (*éternise*) A LA FOIS SA VICTOIRE SUR LES ROYALISTES ET CONSACRE LA MEMOIRE DU DEPUTE DONT LA MORT FUT LE PRÉLUDE DES JOURNEES 12 13 14 VENDEMIAIR^E LAN 4ME DE LA REPUBLIQU^E FRANCAISE. Sous cette inscription, deux branches de chêne en sautoir, et au-dessous : PAR PALLOY PATRIOTE . . (Plomb et Étain. 42^m.)

Le revers de cette médaille est une *variété* de celui de la précédente : les sept balles ne s'y trouvent plus, et l'inscription contient quelques différences dans l'orthographe et la disposition des mots.

PLANCHE LVI.

N° 1.

HOMMAGE FAIT PAR P. F. P. (*Pierre-François Palloy*) A CHAQUE REPRESENTANT DU PEUPLE. Une femme, assise à terre et ayant près d'elle le livre des lois, verse des larmes sur une urne qui porte cette inscription : AUX MANE (*mânes*) DE FER (*Ferraud*). Devant elle, une pyramide entourée de cyprès, sur laquelle on lit : AUX VICTIM^S (*victimes*) DE LANARCHIE. Sa base porte : LAN II DE LA REP (*République*). A droite, dans le fond, un édifice, sur le péristyle duquel on lit : CONVEN (*Convention*). Exergue : EN THERM^R (*thermidor*) L'AN 3ME. DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE.

℟. En haut du champ, dans une couronne de laurier, au-dessous d'un bonnet de la Liberté, placé entre deux branches de laurier, on lit : LE 9 ET 10 THERMIDOR LE SENAT FRANCAIS A ÉTÉ RECONU (*reconnu*) BIEN MÉRITER D'UN PEUPLE LIBRE. Sous cette couronne, on lit : CE FER VIENT DES BARREAUX DE LA MAISON DE FORCE OU L'ARBITRAIRE M'AVOIT PRÉCIPITÉ AVEC LES 73 DÉPUTÉS QUI SEMBLENT AINSI QUE LEURS COLLEGUES ECHAPPÉS AUX FUREURS DE L'ANARCHIE AVOIR ÉTÉ RÉSERVÉ (*réservés*) POUR SAUVER LA RÉPUBL^E (*République*) ET ASSURER DANS NOTRE PATRIE LE REGNE DE LA PAIX ET DES LOIX. (*lois*) — PALLOY PATRIOTE. Ce revers est frappé sur une plaque de fer : l'avers est ordinairement frappé sur une plaque de cuivre qui se réunit au revers et qui forme le bord : nous en connaissons une épreuve frappée sur plaque en fer. (53^m.)

Il existe de cette pièce une *variété* dont le revers seul offre des différences dans l'orthographe, et surtout dans l'emploi de la lettre B au lieu de la lettre E, ainsi qu'on va le voir : LES 9 ET 10 THERMIDOR LE SENAT FRANCAIS A ÉTÉ RBCONU (*reconnu*) BIEN MERITER DUN PEUPLE LIBRE · — CE FER VIENT DES BARREAUE (*barreaux*) DE LA MAISON DE FORCE OU LARBITRAIRE MAVAIT PRECIPITE AVEC LES 73 DEPUTES QUI SEMBLBNT (*semblent*) AINSI QUE LBURS (*leurs*) COLLEGUS (*collègues*) ECHAPPES AUX FURBURS (*fureurs*) DE LANARCHIE AVOIR BTB (*été*) RBSBRVB (*réservés*) POUR SAUVER LA RBPUB^E (*République*) ET ASSURBR (*assurer*) DANS NOTRB PATRIB LB RBGNB (*notre patrie le règne*) DE LA PAIX ET DES LOIX (*lois*). — PALLOY. PATRIOTE.

Ces deux médailles se rapportent à la journée du 31 mai 1793, à la chute du parti de Robespierre, les 9 et 10 thermidor an 2 (27-28 juillet 1794), aux évènemens des 12 germinal, 1er et 4 prairial an 3 (1er avril 20 et 23 mai 1795), et aux persécutions que les soixante-treize députés proscrits le 31 mai 1793 avaient souffertes. Le représentant du peuple Ferraud, dont le nom est inscrit sur l'urne, fut tué dans la Convention Nationale le 1er prairial an 3 (20 mai 1795). La date de thermidor an 3 (19 juillet—17 août 1795), qui est placée dans l'exergue, indique l'époque à laquelle Palloy, qui avait été aussi incarcéré, fit hommage de cette médaille à chaque représentant du peuple. Cette médaille fut frappée au nombre de douze cents épreuves, et gravée par M. *Jean-Louis* Thevenon. Le côté en fer a été fait avec les barreaux, et le côté en cuivre avec les ustensiles de cuisine de la prison où les membres de la Convention et le patriote Palloy avaient été enfermés.

N° 2.

SERVICE DU CONSEIL DES ANCIEN^S. Au milieu du champ, le bonnet de la Liberté, rayonnant ; dessous, un cartel carré long, dans lequel on gravait en creux, au burin, le nom ou le numéro de l'homme de service auquel la médaille était remise.

℟. TOUT HOMME UTILE EST RESPECTABL^E · Un caducée

ailé. Cette pièce, qui est coulée, a ordinairement une bélière. (57m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le Corps Législatif, établi par la Constitution de l'an 3, et divisé en Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents, fut constitué le 6 brumaire an 4 (28 octobre 1795). La pièce ci-dessus décrite était portée par les hommes de service de la salle des séances du Conseil des Anciens.

N° 3.

SERVICE DU CONSEIL DES 500. Dans le milieu, le bonnet de la Liberté, rayonnant; dessous, un cartel carré long, avec ces deux lettres en relief : R · F. (*République française*). Ce cartel est ordinairement lisse, pour recevoir, gravé en creux au burin, le nom ou le numéro de l'homme de service auquel la médaille était remise.

R/. TOUT HOMME UTILE EST RESPECTABLE · Un caducée ailé. Cette pièce, qui est coulée, a ordinairement une bélière. (57m.)

Cette pièce était portée par les hommes de service de la salle des séances du Conseil des Cinq-Cents.

N° 4.

DEUTSCHLANDS SCHUTZWEHR. (*Rempart de l'Allemagne*). Vue de la ville de Mayence; sur le devant est le Rhin avec un pont de bateaux. Exergue : DURCH CLAIRFAIT ENTSETZT 29TEN OKT (*neun und zwanzigsten october*) 1795. (*Débloqué par Clairfait le* 29 *octobre* 1795.) En haut, l'aigle à deux têtes. Au-dessus de l'exergue, à gauche : F. S. (*Fecit Stieler — Stieler a fait*).

R/. DEN ERRETTERN DES VATERLANDS. (*Aux sauveurs de la patrie.*) Une pyramide décorée de trophées sur ses faces et surmontée d'un écusson entouré de deux branches de laurier. (Exergue : I. A. (*Joseph Aatz*). (41m.)

Cette médaille, frappée à Mayence en mémoire du déblocus de la place, par l'armée autrichienne, le 29 octobre 1795, fut gravée par *Jacques* STIELER, né en cette ville, en 1772, et mort le 18 janvier 1799. C'est lui qui fut chargé, en 1793, de la gravure des monnaies du siége de Mayence, pendant l'occupation de la place par les Français.

Joseph AATZ, dont les initiales se trouvent à l'exergue du revers de cette médaille, était inspecteur de la monnaie électorale de Mayence.

N° 5.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Une femme assise, coiffée du bonnet de la Liberté, tenant de la main droite un gouvernail, et le bras gauche appuyé sur un autel, sur lequel on lit ces mots : CONSTITUT (*Constitution*) DE L'AN III. LIB. EGA. (*liberté, égalité*). Dessous, le niveau; devant la femme, à ses pieds, une corne d'abondance, un compas, un caducée. Dans le fond, un faisceau, contre lequel est appuyé un bouclier, et surmonté d'une statue de la Victoire. A gauche de l'autel, un coq ayant la foudre entre ses pattes; derrière le coq, deux branches de laurier.

Cliché octogone, sans revers. (45m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le Gouvernement établi par la Constitution de l'an 3 fut constitué dans les premiers jours de brumaire an 4, et le 14 de ce mois (5 novembre 1795), le Directoire Exécutif entra en fonctions. Il était composé de La Reveillère-Lepeaux, Letourneur de la Manche, Rewbel, Barras et Carnot.

N° 6.

Une couronne de chêne. Au milieu du champ : SERVICE DE L'ADM.ON INTERIEUR. (*l'administration intérieure*).

R/. Une couronne de chêne. Au milieu du champ : DIRECTOIRE EXECUTIF. (39m.)

Cette médaille paraît avoir été destinée aux gens de service attachés aux bureaux du Directoire Exécutif.

N° 7.

MARIE TH. CH. (*Thérèse-Charlotte*) FILLE DU ROI NÉE A VERSAILLES LE 19 X.BRE (*décembre*) 1778. Buste habillé de Madame Royale, depuis duchesse d'Angoulême, à droite. En bas, sur deux lignes : MISE EN LIBERTÉE (*liberté*) DES TOURS DU TEMPLE. Le tout est dans un large liseré, avec grenetis intérieur.

Repoussé, sans revers. (45m.)

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés, publiée par P.-G. Liénard; nous en donnons une *variété* sous le numéro suivant.

Marie-Thérèse-Charlotte, duchesse D'ANGOULÊME, née à Versailles, le 19 décembre 1778, fut le premier fruit de l'union de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Enfermée au Temple avec ses parens, après la journée du 10 août 1792, elle y resta jusqu'à ce que la Convention Nationale, par un décret du 12 messidor an 3 (30 juin 1795), eut ratifié le traité d'échange de la fille de Louis XVI avec les députés, ministres et ambassadeurs français livrés à l'ennemi par Dumouriez, arrêtés ou faits prisonniers, et qui étaient détenus par l'Autriche. Un arrêté du Comité de salut public, du 27 thermidor an 3 (14 août 1795), rendu pour l'exécution de ce décret, détermina les mesures nécessaires à cet égard, et nomma le premier secrétaire de l'ambassade de France en Suisse, Bacher, commissaire pour l'échange qui devait avoir lieu à Bâle. Le *Moniteur* du 2 nivose an 4 (26 décembre 1795) rend compte, dans les termes suivans, du départ de la princesse : « Paris, 2 nivose. — Marie-» Thérèse-Charlotte est partie, le 28 frimaire, à quatre heures du matin, » accompagnée de la citoyenne Soucy, fille de la citoyenne Makau, mère-» nourrice de Louis XVI, sa gouvernante; du citoyen Hue, son ancien » valet de chambre; d'un capitaine de cavalerie, d'un des gardiens de » la Tour du Temple, et du nommé Caron, garçon de service. Les » préparatifs du départ ont été faits dans le secret que la prudence exi-» geait. Le Ministre de l'Intérieur fut prendre Marie-Thérèse-Charlotte » au Temple, la conduisit à son hôtel, où une voiture de voyage l'atten-» dait. On a fourni, de la manière la plus convenable, à tous ses besoins » et même à ses goûts. Bientôt son échange contre les députés et autres » prisonniers français sera consommé. » L'échange eut lieu le 5 nivose an 4 (26 décembre 1795), à Richen, bourg à une lieue de Bâle, où arrivèrent, vers les trois heures de l'après-midi, les cinq représentans du peuple, *Camus, Bancal, Quinette, Lamarque* et *Drouet*, le ministre *Beurnonville*, et *Menouard*, son aide-de-camp, les ambassadeurs *Maret* et *Sémonville*, et les autres prisonniers de leur suite. Après que le citoyen Bacher eut ramené la princesse de Huningue, le bailli de Richen annonça aux Français qu'ils étaient libres. Ils lui répondirent par le cri de *vive la République!* Les représentans *Camus, Lamarque, Bancal* et *Quinette* arrivèrent à la Convention le 12 nivose suivant (2 janvier 1796). Le récit de la captivité des prisonniers fut fait à la Convention Nationale, le 22 nivose (12 janvier), par Camus; le 24 nivose (14 janvier), par Drouet; le 26 nivose (16 janvier), par Lamarque et Bancal; et le 26 ventose (13 mars), par Quinette.

N° 8.

MARIE TH. CH. (*Thérèse-Charlotte*) FILLE DU ROI NÉE A VERSAILLES LE 19 X.BRE (*décembre*) 1778. Buste habillé de Madame Royale, depuis duchesse d'Angoulême, à droite. En bas : MISE EN LIBERTÉE (*liberté*) DES TOURS DU TEMPLE LE 17 DECEMBRE 1795.

Repoussé, sans revers. (45m.)

Cette pièce porte, par erreur, que la princesse sortit du Temple le 17 décembre 1795, au lieu du 19. Il en existe une *variété*, où l'on re-

marque les différences suivantes : Dans la légende, le mot *Versailles* est écrit VERS[AILLE], au lieu de VERSAI[LLES], et dans l'inscription placée sous le buste, on a gravé correctement LIBERTE, au lieu de LIBERTÉE.

N° 9.

SURETE PUBLIQUE. GARDE DE NUIT. Au milieu du champ, un coq tourné à gauche, tenant dans sa patte droite un sceptre, surmonté d'un œil rayonnant. Exergue : VILLE DE LYON.

Sans revers. (42m.)
Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Cette pièce, sur la date de laquelle nous n'avons pu nous procurer des renseignemens précis, paraît avoir été employée, comme signe de reconnaissance, par les agens chargés pendant la nuit de la police de la ville de Lyon.

PLANCHE LVII.

N° 1.

Dans le champ : CONSEIL DES ANCIENS. Au-dessus, en contremarque : Rep. Fr. (*République française*). Au-dessous, en contremarque, un bonnet de la Liberté.

℞ REPRESENTANT DU PEUPLE · Au-dessus, une place lisse destinée à recevoir le nom du représentant qu'on y gravait en creux. (41ᵐ.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, fut remise à chaque membre du conseil des Anciens, pour la première session du Corps-Législatif, établi par la constitution de l'an 3, et constitué le 6 brumaire an 4 (28 octobre 1795).

N° 2.

Dans le champ : CONSEIL DES CINQ-CENTS. Au-dessus, en contremarque : REP · FR · (*République française*). Au-dessous, en contremarque ; le niveau de l'Égalité.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (41ᵐ.)

Cette médaille, qui a ordinairement une bélière, fut remise à chaque membre du conseil des Cinq-Cents, pour la première session du Corps-Législatif.

N° 3.

BONNES MOEURS TRAVAIL ASSIDU · Dans le champ, une lyre entrelacée de branches de laurier, un buste, un compas, un globe terrestre et autres attributs des beaux-arts. En bas : LYON.

℞. Dans une couronne de chêne : PRIX D'ÉMULATION. (36ᵐ.)

Cette médaille, qui a été frappée à Lyon, était, vers 1795, donnée en prix dans plusieurs maisons d'éducation de cette ville, et portait quelquefois, gravés en creux sur la tranche, le nom de l'élève et la désignation du prix remporté. Il en existe une *variété*, que nous publions sous le numéro suivant.

N° 4.

BONNES MŒURS TRAVAIL PIÉTÉ. Dans le champ, les mêmes attributs des sciences et des beaux-arts que sur la médaille précédente. En bas : LYON.

℞. Dans une couronne de chêne : PRIX D'ÉMULATION · (36ᵐ.)

N° 5.

PIUS · SEXTUS PONT · MAX · A · XXI (*Pius Sextus, Pontifex maximus; anno vigesimo primo.* — *Pie Six, souverain pontife ; vingt-unième année.*) Buste, à droite, du pape Pie VI, coiffé d'une calotte et vêtu de l'amict. En bas : G. H. (*Gioacchino Hamerani.*)

℞. Le pape, sur son trône, reçoit des ecclésiastiques français et une religieuse, qui lui sont présentés par un camérier ; près de lui est un cardinal. Un des ecclésiastiques se prosterne devant le pape. A droite, en haut : CLERO · GALLIA · PULSO HOSPIT · ET ALIM · (*hospitia et alimenta*) PRAEBITA · (*Hospitalité et subsistance accordées au clergé chassé de la France*). (40ᵐ.)

Gioacchino (*Joachim*) Hamerani, qui a gravé cette médaille, est le dernier artiste d'une famille de graveurs attachés pendant plus d'un siècle et demi à la monnaie de Rome.

A la suite des décrets rendus en 1792, par l'Assemblée Nationale, un grand nombre de prêtres sortirent de France, et ceux qui se rendirent dans les États du pape y reçurent l'accueil et les secours dont ils avaient besoin. La 21ᵉ année du pontificat de Pie VI, que porte cette médaille, frappée en mémoire de cette généreuse hospitalité, correspond à l'année 1795.

N° 6.

Un coq perché sur la pointe d'un rocher. En bas, sur une banderole : SURVEILLANCE.

Sans revers. Pièce ovale. (60-45ᵐ.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce, sur laquelle nous n'avons pu nous procurer de renseignemens précis, paraît avoir servi, en 1795, comme celles que nous publions sous les numéros 1, 2, 3 et 4, de la planche LVIII, à quelque gardien d'un établissement public.

N° 7.

LUD · XVI · REX · LUD · XVII · REX · MARIA ANTo · Reg · Gall * (*Ludovicus decimus sextus rex. Ludovicus decimus septimus rex. Maria Antonia regina Galliæ.* — *Louis seize, roi. Louis dix-sept, roi. Marie-Antoinette, reine de France.*) Bustes accolés, à droite, de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de Louis XVII au milieu d'eux. Dessous, un sceptre et un lis brisés.

℞. CLARIOR SUPERNE (*Plus brillant en s'élevant*). Iris, ailée, placée sur l'arc-en-ciel, tenant dans chaque main une étoile, plane auprès d'un tombeau. Au pied de ce tombeau, sur lequel sont placés la couronne et le sceptre, une cassolette où brûle l'encens. Exergue : F · H · (*Fridericus-Henricus*) KRUGER SENIOR FEC · (*fecit*). — *Fréderic-Henri Krüger l'aîné a gravé*). (47ᵐ.)

Frédéric-Henri Krüger, né à Dresde, en 1749, eut pour maître Wermuth, graveur en médailles de la cour de Saxe. Après avoir étudié pendant huit ans à l'académie de Copenhague, il revint en 1777 dans sa patrie, publia quelques médailles, et fut nommé, en 1787, graveur de la monnaie de Dresde. Depuis lors, il ne s'occupa plus guère que de travaux de monnayage.

N° 8.

A BAS L'ANARCHIE VIVE LOUIS XVII. Un aigle, les ailes déployées. Exergue : 1795.

Sans revers. Pièce avec bélière. (31ᵐ.)

Cette pièce, que nous donnons au trait seulement, d'après M. Hennin, qui ne l'a jamais vue, mais qui l'a publiée sur un dessin fait d'après l'original, paraît avoir été portée, en 1795, dans la partie du midi de la France où les royalistes étaient organisés.

N° 9.

LOGE DE LA PARFAITE ÉGALITÉ O ∴ (*Orient*) DE ROUEN. Un compas et une équerre entremêlés de branches d'olivier. Dans le centre, l'étoile à cinq pointes, entre lesquelles sont des flammes ; au centre de cette étoile, la lettre G. En bas, une étoile.

℞. Deux squelettes : celui de gauche tient la houlette et le niveau ; celui de droite est couronné et porte le sceptre. Au milieu, un autel surmonté d'un livre ouvert : de chaque côté, une colonne. Sur le fût de celle de gauche, est la lettre J. (. . . . . .), et sur son soubassement, un compas ; sur le fût de la colonne de droite est la lettre B (. . . . .), et sur son soubassement, une équerre. En bas, quelques marches ; en haut, le triangle rayonnant. (33ᵐ.)

N° 10.

CHAP.·. DE LA P.·. (*chapitre de la parfaite*) ÉGALITÉ A LA VALLÉE DE ROUEN. Une croix sur laquelle est figurée une rose ; au pied de la croix, un pélican se déchirant le sein pour

nourrir ses petits. De chaque côté de la croix, une épée la garde en l'air; au-dessus de la croix, le triangle rayonnant. Dans le champ, à gauche, une tour, et au-dessus une table surmontée d'une pile; à droite, le chandelier à sept branches, et au-dessus les tables de la Loi. En bas, une étoile.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (33^{m}.)

PLANCHE LVIII.

N° 1.

SURVEILLANCE. Un œil ouvert.

℞. Dans le champ : GARDIEN DU MUSEUM NATIONAL DES ARTS. Pièce avec bélière. (Étain. 52^{m}.)

La Convention Nationale, par décret du 27 nivose an 2 (16 janvier 1794), établit un conservatoire du Muséum. Cette médaille servait, en 1795, aux gardiens des salles de cet établissement. Le nom de Muséum National des Arts fut changé, l'année suivante, en celui de Musée Central des Arts.

N° 2.

Un faisceau avec des fleurons de chaque côté, en haut et en bas. Au milieu du faisceau, une couronne, au centre de laquelle est un œil ouvert.

Sans revers. Pièce hexagone en hauteur, avec bélière. (70^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le colonel Maurin.

Cette plaque-décoration était portée par les gardiens du Muséum d'histoire naturelle. Ils étaient obligés de l'acheter à leurs frais. Elle fut d'abord en argent, et coûtait vingt-un francs : ce qui donna probablement lieu à la faire par la suite en cuivre argenté, comme nous en connaissons. Elle fut conservée sans aucun changement de type ni de forme jusqu'à l'époque de la Restauration, où elle fut supprimée. Celle du cabinet de madame Sœhnée, porte au revers, gravés en creux au burin, le n° 65, et au-dessous cette inscription : MUSÉUM D'HIST.^{RE} (*d'histoire*) NATURELLE. Il paraît que les gardiens du Musée du Louvre en avaient une pareille qui était dorée, au lieu d'être en argent.

N° 3.

Dans le champ, un œil ouvert.

Revers semblable à l'avers. (50^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce paraît avoir servi aux gardiens de quelque établissement public.

N° 4.

Dans le champ, un faisceau entouré de rayons.

℞. Dans le champ, un œil ouvert. (52^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La destination de cette pièce paraît avoir été la même que celle de la précédente.

N° 5.

TECUM REGNABO. (*Je règnerai avec toi*). Mars, présentant à Minerve une branche d'olivier. Exergue : PACE CUM GALLIA FACTA BASILEAE D. V. APR. MDCCXCV *die quintâ aprilis* 1795). (*Paix faite avec la France à Bâle, le* 5 *avril* 1795).

℞. REGNAVI. (*J'ai régné*). Mars, tenant de la main droite un glaive et de la gauche une torche enflammée. Exergue : STIERLE. (34^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 6.

REPUBLIQUE FRANÇAISE · La table des Lois, soutenue par un sceptre terminé par l'œil de Justice rayonnant. On lit sur cette table, en haut : CONSTITUTION DE L'AN TROIS · Au-dessous, à gauche, LOIS CIVILES 1—11—, et à droite : LOIS CRIMINE. (*criminelles*) 1—11—

℞. DEPARTEMENT DE LA SEINE. Dans le champ : TRIBUNAUX CIVIL ET CRIMINEL ———. Au-dessous, une place vide destinée à recevoir le nom du juge ou du greffier porteur de la médaille, qu'on y gravait au burin. En bas, une branche de chêne et une branche d'olivier en sautoir. (46^{m}.)

Depuis 1792 jusqu'à l'établissement du Gouvernement Consulaire, il y eut dans chaque département un tribunal criminel et un tribunal civil : les membres de ce dernier tribunal se divisaient en juges de première instance et en juges d'appel. Le gouvernement établi par la Constitution de l'an 3, que rappelle cette médaille, fut mis en activité dans les premiers jours de novembre 1795 : ce fut le 5 de ce mois qu'eut lieu l'installation du Directoire Exécutif. Cette médaille, que M. Hennin n'a publiée que d'après Millin, et qui se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. Rollin, fut distribuée, vers la même époque, aux juges et greffiers des tribunaux criminel et civil du département de la Seine.

N° 7.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La table des lois, soutenue par un sceptre terminé par l'œil de la Justice rayonnant. On lit sur cette table, en haut : CONSTITUTION DE L'AN TROIS · Au dessous, à gauche : LOIS CIVILES 1—11, et à droite : LOIS CRIMINE. (*criminelles*) 1—11 ·

℞. Dans une couronne de chêne : TRIBUNAL DE CASSATION ———. Au-dessous, une place vide destinée à recevoir le nom du juge porteur de la médaille, qu'on y gravait au burin. (42^{m}.)

Cette médaille, qui fut distribuée, vers l'époque de l'installation du Directoire Exécutif, aux juges du tribunal de cassation siégeant à Paris, est de M. *Nicolas-Marie* Gatteaux. Lors de l'organisation des tribunaux établis dans le commencement du Gouvernement Consulaire, par la loi du 24 ventose an 8 (15 mars 1800), il fut frappé une nouvelle médaille, de forme octogone, pour les membres du tribunal de cassation. Nous la publierons à sa date.

N° 8.

ALEXANDRE LENOIR · Buste habillé, à droite. En bas : ADMINIST.^{UR} (*administrateur*) DU MUSÉE DES MONUMENS FRANÇAIS ·

Repoussé, sans revers. (45^{m}.)

Cette pièce, qui rappelle la fondation du Musée des monumens français, est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

Lenoir (*Alexandre*), né à Paris, le 26 décembre 1762, fit ses études au collége Mazarin, et suivit ensuite comme élève les Académies de peinture, de sculpture et d'architecture. Disciple de Doyen, peintre du roi, il cultiva la peinture jusqu'en 1790. A cette époque, la suppression des maisons religieuses exposant à une destruction totale les monumens des arts qu'elles contenaient, M. Lenoir conçut l'idée de réunir dans un seul dépôt ceux qui existaient encore. Le projet, soumis à Bailly, premier maire de Paris, fut approuvé par l'Assemblée Nationale, et son Comité de l'aliénation des biens nationaux nomma M. Lenoir conservateur de ces monumens. Il en réunit environ cinq cents, avec beaucoup de soins et de peines et même au péril de sa vie; car il fut blessé d'un coup de baïonnette à la main droite, en s'opposant à la destruction du mausolée du cardinal de Richelieu. Ces monumens, classés par siècles, furent placés au couvent des Petits-Augustins de Paris, érigé en Musée des monumens français le 29 vendémiaire an 4 (21 octobre 1795). Ce Musée a été supprimé par une ordonnance du 18 décembre 1816 : les monumens religieux qui en faisaient partie ont été rendus à leur première destination. M. Lenoir fut alors nommé administrateur des monumens

de l'église royale de Saint-Denis. On doit à ce savant antiquaire de nombreux ouvrages sur les beaux-arts.

N° 9.

CONSOCIARE AMAT. (*Elle aime à réunir*). Minerve, debout et casquée, tient de la main droite le niveau, et de la gauche la pique; à ses pieds sont des instrumens d'architecture. A gauche, des assises de pierre.

℞. Dans le champ : LYCÉE REPUBLICAIN DE PARIS. (30m.)

Le Lycée républicain, dont le but principal était d'offrir au public des cours sur les diverses branches des sciences et des belles-lettres, eut à lutter, dans son origine, vers la fin de 1793, contre le malheur des circonstances, qui s'opposèrent long-temps à sa prospérité. Il se soutint pourtant, à l'aide de faibles secours qu'il obtint du gouvernement, et reprit quelque faveur, à mesure que les affaires publiques s'améliorèrent. Il changea son nom en celui d'Athénée, lorsque les établissemens d'instruction publique reçurent le nom de Lycée. Dans l'année 1795, la dépréciation des assignats rendant presque nuls les honoraires des professeurs du Lycée républicain, l'administration de cet établissement fit frapper des épreuves de ce jeton en or, qui furent données à ces professeurs, au lieu des sommes en assignats qui leur étaient allouées.

L'inscription *Consociare amat* est imitée d'Horace, livre 2, ode 3, vers 10. L'avers de ce jeton avait servi, avant la révolution, pour une société, avec un autre coin représentant la tête de Louis XVI : il fut aussi employé depuis pour deux autres pièces que nous publierons à l'année 1797.

N° 10.

Dans le champ, en haut, un œil rayonnant. Dessous : RESPECT AUX PERSONNES ET AUX PROPRIÉTES. En bas, deux branches de chêne en sautoir.

Repoussé, sans revers. Pièce octogone, en hauteur. (62-52m.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE LIX.

N° 1.

ARS LONGA VITA BREVIS (*L'étude est longue, la vie est courte*). Buste drapé d'Hippocrate, à droite.

℞. Dans une couronne de laurier : SOCIETAS MED. PARIS. INSTIT 22 MART 1796. (*Societas medica parisiensis instituta vigesimâ secundâ* (*die*) *martii* 1796. — *Société de médecine de Paris, instituée le* 22 *mars* 1796). Pièce octogone. (33m.)

Après l'établissement du Gouvernement Directorial, plusieurs sociétés scientifiques se formèrent pour remplacer celles qui avaient été détruites les années précédentes. De ce nombre fut la *Société de santé*, composée d'officiers de santé, comme on les appelait alors. Elle tint sa première séance particulière le 2 germinal an 4 (22 mars 1796). Elle publia des mémoires, donna des consultations gratuites et distribua des prix. Quelque temps après sa formation, dans la séance du 27 pluviose an 5 (17 février 1797), elle prit le titre de *Société de médecine de Paris*, sous lequel elle subsiste encore. Cette Société tint sa première séance le 27 prairial an 5 (15 juin 1797).

Ce jeton, dont la légende, à l'avers, est tirée des Aphorismes d'Hippocrate, et qui porte la date de la première séance particulière de cette Société, était distribué à ses membres pour droits de présence aux séances.

N° 2.

Dans le champ : SOCIÉTÉ DE MEDECINE DE PARIS · Exergue : 4• GERMINAL AN 4.

℞. CONSULTATIONS GRATUITES. Le bâton d'Esculape entre deux branches de plantes médicinales. Exergue : 22 MARS 1796. (29m.)

Ce jeton servait aux consultations gratuites que donnait la Société de médecine de Paris, comme nous l'avons expliqué à l'article précédent. L'avers porte par erreur la date du 4 germinal an 4 ; la première séance de cette Société, désignée alors sous le nom de *Société de santé*, eut lieu le 2, qui correspond bien avec le 22 mars 1796. Cette erreur de date ne se trouve pas sur la *variété* de ce jeton décrite au numéro suivant.

N° 3.

Dans le champ : SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS. Exergue : 2. GERMINAL AN 4.

℞. Dans le champ, le bâton d'Esculape placé horizontalement. Dessous : CONSULTATIONS GRATUITES. Exergue : 22 MARS 1796. (29m.)

N° 4.

Une couronne de chêne enlacée par deux serpens buvant dans une même coupe. Dans le champ : A L'HUMANITÉ · En bas, à gauche : DUV. (*Duvivier*).

℞. Une couronne de laurier. Dans le champ : PRIX DE LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS · (53m.)

Dans sa première séance publique, le 27 prairial an 5 (15 juin 1797) la Société de médecine de Paris annonça les prix qu'elle devait adjuger, et qui consistaient en une médaille d'or de la valeur de trois cents livres. C'est celle que nous publions ici.

N° 5.

Dans le champ, le bâton d'Esculape, placé horizontalement. Dessous : SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ——— 1RE SÉANCE LE 2 GERMINAL AN 4 DE LA RÉPUBL · FR · (*République française*) 22 MARS 1796.

℞. Au milieu d'une couronne de laurier : PRIX D'ÉMULATION. (38m.)

Le 27 prairial an 5 (15 juin 1797), la Société de médecine de Paris distribua, à titre de prix d'émulation, deux médailles d'or de la valeur de cent livres, à chacun des auteurs des deux meilleurs mémoires qui lui étaient parvenus pendant le semestre. Ces prix d'émulation devaient être distribués tous les six mois. La médaille ci-dessus décrite servit à ces distributions.

N° 6.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS. Buste de Minerve casquée, à droite. En bas : CONSTITUTION ART CCLXXXXVIII (*article* 298). Au-dessous du buste : R. (*Ramberg*) DUMAREST.

℞. Une couronne d'olivier. Le champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom du membre de l'Institut auquel la médaille était remise. (39m.)

Cette médaille fut distribuée aux membres de l'Institut, organisé après l'établissement de la Constitution de l'an 3, dont l'art. 298 portait : « Il y a, pour toute la République, un Institut national chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. » La première séance solennelle de l'Institut national eut lieu le 15 germinal an 4 (4 avril 1796).

N° 7.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS. Au milieu du champ, dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, le buste de Minerve casquée, à droite. Dessous : ÉTABLI PAR LA CONSTIT (*constitution*) FRANCAISE ART

CCLXXXXVIII (*article* 298). En bas : DUMAREST. F. (*fecit* —*a fait*).

Cliché, sans revers. (Étain. 44ᵐ.)

Cette pièce est un essai pour l'avers de la médaille précédente, qui ne fut pas adopté. Il en existe des épreuves, sans le nom de *Dumarest*

N° 8.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS. Au milieu du champ, dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, le buste de Minerve casquée, à droite. Dessous : CONST. FRANC. ART. 288. (*Constitution française, article* 288 [*pour* 298]).

Cliché, sans revers. (Étain. 23ᵐ.)

Cette pièce est, comme la précédente, un essai pour une médaille de l'Institut, qui ne fut pas adopté. Le nombre 288 est une erreur; c'est l'article 298 de la Constitution de l'an 3, qui était relatif à l'Institut national.

N° 9.

INSTITUT NATIONAL. En bas, circulairement : CL · (*classe*) DE LA LANGUE ET DE LA LITT · FR · (*littérature française*). Buste de Minerve casquée, à droite. Dessous : D. (*Dumarest*).

Cliché, sans revers. (27ᵐ.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est, comme les précédentes, un essai qui ne fut pas adopté. Nous avons cru devoir la publier ici, pour la réunir aux trois qui viennent d'être décrites, bien que la classe de la langue et de la littérature française n'ait été créée que plus tard.

PLANCHE LX.

N° 1.

PRIX DU MODELE. G : D : J : (*Guillaume-Désiré-Joseph*) DESCAMPS. Un trophée composé des attributs des arts, des sciences et de la guerre. Au milieu, près d'une statue de la Liberté qui indique un tableau représentant le siége de Lille, en octobre 1792, s'élève une pyramide destinée à rappeler ce souvenir. Exergue : L'AN 4ᴹᴱ.

℟. MUNICIPALITÉ DE LILLE. Dans une couronne de chêne : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. En bas : FÊTE A LA JEUNESSE. (53ᵐ.)

Cette pièce, que nous publions d'après M. Hennin, n'a pas été frappée, mais faite au burin.

Un décret de la Convention Nationale du 3 brumaire an 4 (25 octobre 1795), relatif à l'organisation de l'instruction publique, institua sept fêtes nationales. De ce nombre fut celle de la Jeunesse, qui devait avoir lieu le 10 germinal de chaque année. Un arrêté du Directoire Exécutif du 19 ventose an 4 (9 mars 1796) fixa le mode d'après lequel cette fête serait célébrée, et prescrivit d'y comprendre l'exécution de la loi sur l'inscription civique, l'armement des jeunes gens parvenus à l'âge de 16 ans, les récompenses à accorder aux élèves qui s'étaient distingués dans les écoles nationales. Cette médaille est une de celles qui furent distribuées à Lille, le 10 germinal an 4 (30 mars 1796). Elles ne différaient entre elles que par la légende de l'avers, qui mentionnait le nom de chaque prix et de celui qui l'avait remporté.

N° 2.

Buste, à droite, du général Bonaparte, en uniforme; sans légende. Dessous : GAYRARD F. (*fecit— a fait*).

℟. La Victoire, tenant de la main droite une épée, et de la gauche une palme et une couronne, plane au-dessus d'une section du globe où sont tracées l'Italie et la Grèce. A gauche, sur une montagne, une redoute. Exergue : BATAILLE DE MONTENOTTE . MDCCXCVI .(1796). Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : JEUFFROY F. (*fecit — a fait*); à droite : DENON DIR. (*direxit — a dirigé*). (41ᵐ.)

Cette médaille, la première qui, dans l'ordre chronologique, représente les traits de Napoléon Bonaparte, ne fut frappée que sous le Gouvernement Consulaire, quelques années après l'évènement qu'elle rappelle. L'avers a été gravé par M. Gayrard, et le revers par Jeuffroy (*Romain-Vincent*), sous la direction de *Dominique-Vivant* Denon, directeur-général des Musées et de la Monnaie des médailles.

Napoléon Buonaparte ou Bonaparte, naquit le 15 août 1769, à Ajaccio en Corse, de Charles de Buonaparte et de Letizia Ramolino, issus l'un et l'autre de race patricienne. Il fut reçu le 23 avril 1779 à l'École royale militaire de Brienne-le-Château, d'où il passa plus tard à celle de Paris. Avant son admission, il eut à administrer les preuves de noblesse de sa famille. Entre autres observations auxquelles donna lieu l'examen des actes produits à cet effet, M. d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, par une lettre datée de Paris le 8 mars 1779, fit remarquer au père de Napoléon que son nom était écrit dans tous les actes sans être précédé de l'article *de;* qu'un arrêt de noblesse donnait à la famille le nom *Bonaparte*, et que cependant il signait *de Buonaparte.* Il lui demanda en même temps comment il fallait traduire en français le nom de baptême de son fils *Napoleone.* A ces observations, Charles de Buonaparte, député alors à la cour par la noblesse des Etats de Corse pour les affaires de l'île, répondit de Versailles, le même jour 8 mars 1779, que la république de Gênes, depuis deux cents ans environ, avait donné à l'un de ses ancêtres, Jérôme, le titre de : *Egregium Hieronimum de Buonaparte*; que l'article *de* avait été omis, comme n'étant presque pas d'usage en Italie; que le nom *Napoleone* était italien, et que l'orthographe de son nom de famille était celle de *Buonaparte.*

L'enfance et la jeunesse de Napoléon Bonaparte ne furent point celles des hommes ordinaires. Une maturité précoce, fruit de son goût pour la méditation et de son ardeur pour l'étude, annonce de bonne heure l'homme de génie dont l'activité doit s'exercer sur les questions les plus graves, embrasser les intérêts les plus vastes, et remuer le monde. A mesure que l'instruction développe sa puissante intelligence, son caractère devient plus grave et plus réfléchi. Il dédaigne et néglige les arts d'agrément et les connaissances purement littéraires, pour se livrer tout entier à l'étude des sciences exactes, de la géographie et de l'histoire. Dès cette époque, il prend sur ses condisciples l'irrésistible ascendant que doit subir désormais tout ce qui entourera cette haute capacité naissante. Alors, un de ses professeurs, nommé L'Eguille, dans un compte-rendu sur les élèves de l'école, trace à l'article de son nom ces lignes prophétiques : « Corse de nation et de caractère, il ira loin, si les » circonstances le favorisent. »

En 1785, le jeune Bonaparte sortit de l'École militaire de Paris, pour entrer dans le régiment d'artillerie de La Fère, comme lieutenant en second. Dès 1789, il obtint une compagnie, et en 1792 il passa dans l'infanterie, en qualité de commandant temporaire d'un bataillon de volontaires nationaux, appelé à faire partie d'une expédition en Sardaigne. Impliqué bientôt après dans quelques troubles qui eurent lieu en Corse, il vint à Paris pour se justifier, et fut témoin des journées du 10 août et du 2 septembre 1792, qui laissèrent dans son esprit des impressions profondes. De retour en Corse, les menées et la trahison de Paoli, qui s'était lié avec le cabinet anglais, et contre lequel il se prononça, le forcèrent à se réfugier en France avec sa famille. Celle-ci se fixa dans les environs de Toulon, et Napoléon rejoignit à Nice le 4ᵐᵉ régiment d'artillerie à pied où il était lieutenant en premier. Il fut nommé capitaine en juillet 1793.

La trahison avait livré Toulon aux Anglais le 27 août 1793. Le siége de cette ville fut résolu par le comité de Salut public, et des représentans du peuple connus pour leur énergie, Salicetti, Albitte, Fréron, Ricord, Robespierre jeune, furent désignés pour hâter les opérations du siége.

Le capitaine Bonaparte fut chargé de faire conduire des munitions vers la place, puis envoyé à l'armée du général Carteaux qui assiégeait Toulon. Il ne tarda pas à être nommé par Albitte, Salicetti et Barras, chef de bataillon, commandant en second de l'artillerie de siége, qu'il dirigea cependant en chef, en remplacement du général Dutheil, retenu au lit par une maladie grave. L'habileté qu'il développa dans ce commandement le fit remarquer. La ville fut reprise le 29 frimaire an 2 (19 décembre 1793), et les représentans du peuple récompensèrent, ce jour-là même, la coopération décisive de Bonaparte dans cette importante victoire, en le nommant général de brigade, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie. Telle fut la première révélation que fit de sa capacité guerrière le plus grand capitaine du siècle!

Arrêté à Nice, après le 9 thermidor, il fut bientôt remis en liberté; et la prise d'Oneille, celle du Col de Tende, et le combat de Cairo, signalèrent immédiatement son retour au milieu de ses compagnons d'armes. Le député Aubry ayant été porté à la direction des affaires militaires, en remplacement de Carnot, si justement proclamé l'organisateur de la victoire, Bonaparte, dont les rares talens et les éclatans succès excitaient déjà la jalousie de la médiocrité, fut rappelé de l'armée d'Italie, et destiné à aller combattre en Vendée. Il refusa de faire cette guerre, rejeta l'offre du commandement d'une brigade dans la ligne, vécut obscurément à Paris, et fut quelque temps attaché au bureau des opérations militaires.

La Constitution de l'an 3 et les décrets des 5 et 13 fructidor an 3 (22 et 30 août 1795) sur la réélection des deux tiers des membres de la Convention Nationale, venaient d'être acceptés par les Assemblées primaires: une violente opposition se manifesta dans les sections de Paris, et quelques unes d'entre elles se déclarèrent en révolte ouverte contre la Convention. La journée du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795) assura l'exécution de ces décrets. Barras, nommé général en chef par la Convention, s'adjoignit le général Bonaparte dans le commandement des troupes, et se conduisit surtout par ses conseils dans les dispositions militaires qui décidèrent la victoire. Cinq jours après, il fut nommé général de l'armée de l'intérieur. Ce fut à cette époque qu'il fit la connaissance de madame de Beauharnais. On avait exécuté le désarmement général des sections. Un jeune homme de quatorze ans vint supplier le général de lui faire rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Ce jeune homme était Eugène de Beauharnais, depuis vice-roi d'Italie. Son âge et la noblesse de sa démarche inspirèrent de l'intérêt au général, qui lui accorda sa demande. Madame de Beauharnais se crut obligée de venir le lendemain lui en faire ses remercîmens. Bonaparte s'empressa de lui rendre sa visite. Ainsi commença sa liaison avec celle qui peu de temps après devint sa compagne.

La Constitution de l'an 3 fut mise en activité, et Barras nommé directeur. La conduite de Scherer à l'armée d'Italie ne répondait pas aux espérances du Gouvernement. Carnot, digne appréciateur des talens de Bonaparte, appela sur lui l'attention de ses collègues, et le proposa pour remplacer Scherer, proposition qu'appuya Barras. Bonaparte fut en effet nommé général en chef de l'armée d'Italie le 4 ventose an 4 (23 février 1796).

Dès le 29 nivose an 4 (19 janvier 1796), il avait adressé au général Clarke, alors chef du bureau topographique, une *note sur l'armée d'Italie*, où il proposait un plan pour la conquête de ce pays. Chargé lui-même bientôt après de l'exécution de ce plan, l'issue de la mémorable campagne de 1796 justifia de point en point toutes ses prévisions, et donna de ce moment la mesure de son coup d'œil et de son génie militaire. En passant à Marseille, il avait dit, avec une sorte d'inspiration, à l'un des membres de la Commission du Midi: « Avant un mois, vous » apprendrez que je suis mort, ou que l'armée autrichienne est en » déroute. » A son arrivée à Nice, il prit le commandement le 7 germinal (27 mars), et fit sur-le-champ ses premières dispositions. Placé à vingt-six ans à la tête d'une armée composée de vieilles troupes commandées par des généraux expérimentés, il s'appliqua et réussit à gagner le cœur des soldats, l'estime et la confiance des chefs.

L'armée ennemie, composée d'Autrichiens, de Sardes, de Napolitains, était commandée par le général Beaulieu, officier distingué, âgé de soixante-seize ans. Elle se divisait en deux grands corps, l'armée active autrichienne, forte de 45,000 hommes et de 140 pièces de canon; l'armée active de Sardaigne, forte de 25,000 hommes et de 60 pièces de canon. L'armée française était composée de quatre divisions d'infanterie et deux de cavalerie, sous les généraux Masséna, Augereau, Laharpe, Serrurier, Stengel et Kilmaine, en tout 25,000 hommes d'infanterie, 2,500 de cavalerie, 2,500 d'artillerie, de sapeurs, etc., et 30 pièces de canon.

Les hostilités commencèrent le 21 germinal an 4 (10 avril 1796). Le lendemain, 22 germinal (11 avril), eut lieu la belle défense de la redoute de Monte-Legino. Le chef de brigade Rampon qui y commandait quinze cents hommes, leur fit, au milieu du feu, prêter le serment de mourir tous dans la redoute, et repoussa dans trois attaques consécutives le général d'Argenteau, commandant le centre de l'armée ennemie, fort de 18,000 hommes. La défense de la redoute de Monte-Legino a fourni le sujet d'un tableau peint par Berthon, exposé au salon de 1812, et qui appartient à la collection du Palais du Luxembourg.

Dans la nuit, Bonaparte, avec les divisions Augereau et Masséna, déboucha par derrière Montenotte. A la pointe du jour, le 23 germinal (12 avril), d'Argenteau, enveloppé de tous côtés, fut attaqué en tête par Rampon et Laharpe, en queue et en flanc par la division Masséna. La déroute fut complète: quatre drapeaux, cinq pièces de canon, deux mille prisonniers, furent les trophées de cette journée, qui ouvrit à l'armée française le chemin de l'Italie, et fit dès lors prévoir quels succès plus importans allaient immortaliser le nom du général Bonaparte.

N 3

BATAILLE DE MILLESIMO · COMBAT DE DEGO. Hercule, debout, combattant l'hydre de Lerne, dont il tient une des têtes de la main gauche, tandis que de l'autre il lève sa massue pour l'écraser. Son pied droit est placé sur la queue du monstre, son pied gauche sur une torche enflammée.

℞. LOI DU 6 · FLOREAL AN 4ME DE LA REP. (*République*). Au milieu d'un cercle, dans le champ: LE PEUPLE FRANCAIS A L'ARMÉE D'ITALIE. (43m.)

Après la victoire de Montenotte, le général Bonaparte ne perdit pas un instant pour en recueillir le fruit. « Soldats, avait-il dit dans sa première proclamation, vous êtes nus, mal nourris; le gouvernement » vous doit beaucoup; il ne peut rien vous donner..... Je veux vous conduire dans les plaines les plus fertiles du monde. De riches provinces, » de grandes villes seront en votre pouvoir; vous y trouverez honneur, » gloire et richesses..... » L'ouverture de la campagne justifia cette éloquente assurance. Les Piémontais s'étaient retirés sur Millésimo, et les Autrichiens sur Dégo, et couvraient ainsi les deux grands débouchés du Piémont et du Milanais. Mais les 25 et 26 germinal (14 et 15 avril), la bataille de Millésimo et le combat de Dégo ouvrirent à l'armée française les deux routes de Turin et de Milan. L'ennemi perdit trente pièces de canon attelées, soixante caissons, quinze drapeaux et dix mille hommes, dont huit mille prisonniers, parmi lesquels deux généraux et vingt-quatre officiers supérieurs. Un résultat plus important fut la séparation des deux armées autrichienne et sarde. Un des principaux épisodes de la bataille de Millésimo fut la prise du château de Cossaria, où le général autrichien Provera s'était retranché avec quinze cents hommes. Un tableau de Taunay, exposé au salon de 1812, et qui fait partie de la collection du Luxembourg, a reproduit avec fidélité l'attaque du château.

Pour rappeler le souvenir des victoires de l'armée française en Italie, on frappa, en 1796 et 1797, à la monnaie de Milan, cinq médailles, qui forment une suite dite des *cinq batailles*. En voici l'indication: 15 avril 1796, *bataille de Millésimo*, *combat de Dégo;* 30 mai 1796, *passage du Pô, de l'Adda et du Mincio;* 6 août 1796, *bataille de Castiglione*, *combat de Peschierra;* 2 février 1797, *reddition de Mantoue;* 23 mars 1797, *passage du Tagliamento*, *prise de Trieste.* Ces médailles, excepté la deuxième, furent gravées, avec l'autorisation du général en chef Bonaparte, par *Charles* Lavy, graveur de la monnaie de Turin, né en 1765, et mort en 1813, d'après les dessins du peintre milanais *André* Appiani. Il existe des épreuves de ces pièces avec la tranche lisse, et d'autres avec cette inscription sur la tranche: BONAPARTE GENERAL EN CHEF. Les coins et poinçons de ces quatre médailles furent, plus tard, recueillis par *Dominique-Vivant* Denon, directeur-général des Musées et de la Monnaie des médailles, qui les fit frapper à Paris; celles-ci ne portent pas l'inscription sur la tranche; elles sont plus épaisses que celles d'Italie, et les exemplaires en cuivre, au lieu d'être, comme ceux de Milan, en cuivre rouge, sont du même métal et avec la même patine que toutes les autres médailles de la suite de la Monnaie des médailles de Paris.

Quant à la pièce relative au passage du Pô, de l'Adda et du Mincio, la deuxième de la suite des *cinq batailles*, elle fut aussi frappée à Milan; mais elle fut faite par *Joseph* SALWIRCK, graveur de la Monnaie de cette ville; et bien que les coins en eussent été recueillis, comme ceux des quatre autres, par Denon, ils ne furent point employés en France, et cette pièce ne forma conséquemment point partie de la collection des médailles de la Monnaie de Paris, soit que l'exécution n'en parût pas assez belle, soit qu'elle représentât une autre général que le général en chef.

N° 4.

BUONAPARTE · GENERALE · IN · CAPO · DELL' ARMATA D'ITALIA. (*Buonaparte général en chef de l'armée d'Italie*) Buste, à droite, du général Bonaparte.

℞. Dans le champ : INGRESSO DE' FRANCESI IN · MILANO DA · PORTA · ROMANA LI · XIV · MAGGIO MDCCXCVI. (*Entrée des Français à Milan, par la porte Romaine, le* 14 *mai* 1796). (42^{m}.)

Les victoires remportées par l'armée d'Italie lui avaient assuré la conquête de toute la Lombardie. La division Masséna occupa Milan le 25 floréal an 4 (14 mai 1796). Les administrations autrichiennes s'étaient depuis quelque temps réfugiées dans Mantoue. La ville était gardée par les gardes nationales. La municipalité et les États de Lombardie envoyèrent à Lodi une députation pour protester de leur soumission et implorer la clémence du vainqueur. Le 15 mai, le jour même où le Directoire signait à Paris le traité qui enlevait au Piémont la Savoie, le comté de Nice et le territoire de Tende, livrait toutes ses places fortes à l'armée française, le général en chef Bonaparte fit son entrée solennelle dans Milan, sous un arc de triomphe, par la porte Romaine, à onze heures du matin, au milieu d'un peuple immense. La garde nationale habillée aux trois couleurs, verte, rouge et blanche, qui devinrent les couleurs nationales de l'Italie, et commandée par le duc de Serbelloni, reçut le général, formée en haie jusqu'à son logement. Cette entrée fut un véritable triomphe. Le château de Milan, où s'était renfermée une garnison autrichienne, se rendit peu après, le 11 messidor an 4 (29 juin 1796).

N° 5.

PASSAGE DU PO · DE L'ADDA ET DU MINCIO. Une colonne d'infanterie, précédée d'un général à cheval, passe le pont de Lodi. A droite, on voit la fumée des batteries autrichiennes. Exergue : AN 4 · REP. (*An quatrième républicain*).

℞. Dans le champ : À L'ARMÉE D'ITALIE LA PATRIE RECONNAISSANTE.——LOI DU 24 · PRAIRIAL AN 4ME REP. (*An quatrième républicain*).

Il existe une *variété* de cette médaille; elle porte sur la tranche : BONAPARTE GENERAL EN CHEF. L'une et l'autre font partie de la suite dite des *cinq batailles*, sur laquelle nous avons donné les explications nécessaires à l'article de la médaille n° 3, même planche.

Après la bataille de Millésimo, l'armée d'Italie avait rapidement suivi le cours de ses succès. Ils se trouvent résumés dans cette belle proclamation du général Bonaparte : « Soldats, vous avez remporté, en quinze » jours, six victoires, pris vingt-un drapeaux, cinquante-cinq pièces » de canon, plusieurs places fortes et conquis la partie la plus riche du » Piémont. Vous avez fait quinze mille prisonniers, tué ou blessé plus » de dix mille hommes... Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. » Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans » ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de- » vie et souvent sans pain. Les phalanges républicaines, les soldats de la » liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. » Grâces vous en soient rendues, soldats! ..... » Le combat de Vico et la bataille de Mondovi avaient réduit le gouvernement piémontais à demander d'abord un armistice, ensuite la paix. L'armée française s'attacha alors à la poursuite du général Beaulieu, qui avait fait sa retraite pour couvrir la Lombardie et Mantoue. Le 18 floréal an 4 (7 mai 1796), le Pô fut passé à Plaisance. Le 21 floréal (10 mai), eut lieu le célèbre passage du Pont de Lodi, sur l'Adda, par les divisions Augereau et Masséna. Le passage du Mincio fut effectué à Borghetto le 11 prairial (30 mai). Par la loi du 24 prairial an 4 (12 juin 1796), le Corps-Législatif déclara « que l'armée d'Italie continuait de bien mériter de la patrie. »

N° 6.

LA SAGESSE FIXE LA FORTUNE. Minerve, s'appuyant de la main droite sur l'égide, pose la main gauche sur l'épaule de la Fortune, qui verse dans une caisse ouverte entre les deux déesses les pièces de monnaie contenues dans une corne d'abondance. Près de Minerve, à terre, un serpent dont la tête est coupée; derrière la Fortune, une roue, un globe et un gouvernail. A droite : .MUD (pour DUM.) (*Dumarest*). Exergue lisse.

℞. CAISSE DE COMPTES COURANTS. Dans le champ, deux mains jointes. Dessous, une corne d'abondance et un caducée en sautoir. Pièce octogone. (36^{m}.)

Ce jeton, dont nous publions une *variété* sous le numéro suivant, était distribué pour droit de présence aux assemblées de la Caisse des comptes courans.

Cet établissement, institué le 11 messidor an 4 (29 juin 1796), avait pour but l'escompte des lettres de change et autres opérations commerciales. Il fut liquidé en l'an 8, par suite de sa réunion à la Banque de France, fondée à cette époque.

N° 7.

LA SAGESSE FIXE LA FORTUNE. Même sujet que celui de l'avers de la pièce précédente, mais sans nom de graveur. Exergue : PARIS LE 11 MESSIDOR AN 4.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (36^{m}.)

PLANCHE LXI.

N° 1.

LA CONFIANCE RELEVE LE COMMERCE. Une femme, représentant la Confiance, relève un homme, représentant le Commerce, qui est couché sur une gerbe de blé et une corne d'abondance vide. De la main droite, elle lui montre une caisse ouverte et remplie de pièces de monnaie. Aux pieds du Commerce est un soc de charrue. Exergue : CAISSE DE COMPTES COURANTS PARIS LE 11. MESSIDOR AN IV.

℞. En haut, deux mains jointes sortant des nuages. Au-dessous, un caducée et une corne d'abondance en sautoir. (57m.)

Cette pièce devait servir à une médaille pour la caisse des comptes courans : elle a été gravée par *Augustin* Dupré; mais elle n'a pas été frappée, et il n'en existe que des clichés ou repoussés.

N° 2.

SIR HENRY TROLLOPE KNIGHT. (*Sir Henri Trollope, chevalier*). Buste en uniforme, à gauche. Sur le bord du bras : HANCOCK.

℞. IN THE GLATTON OR 54 GUNS ENGAGED AND BEAT OFF 6 FRENCH FRIGATES CARRYING TWO HUNDRED & SIX GUNS. (*Montant* le Glatton *de* 54 *canons, il combattit et repoussa six frégates françaises, portant* 206 *canons*)

Cette légende est disposée sur deux lignes concentriques. La mer occupe tout le champ. A gauche, un bâtiment démâté, sur lequel est le lion britannique. A droite, dans le fond, six bâtimens. Exergue : HELVOETSLUYS · JULY 16 1796 (16 *juillet* 1796). ——Au-dessous : P · K . (*Peter Kempson.*) (48m.)

Hancock est le nom du graveur peu connu de cette médaille; *Peter* Kempson, le nom de l'éditeur, qui était un des principaux fabricans de Birmingham.

N° 3.

BATAILLE DE CASTIGLIONE. Ici une couronne. COMBAT DE PESCHIERA. Un guerrier au combat seul contre deux ennemis : il a déjà terrassé un de ses adversaires que l'on voit étendu à ses pieds; l'autre, dont il arrête le bras et qu'il menace de son épée, implore sa clémence. Au-dessus de l'exergue, à gauche : LAVY.

℞. Dans le champ, deux trompettes en sautoir passées dans une couronne de laurier. Au-dessus : A L'ARMÉE D'ITALIE. Au-dessous : LOI DU 27 · THERMIDOR AN 4ME REP. (*An quatrième républicain*). (43m.)

La bataille de Castiglione fut livrée et gagnée par Bonaparte le 18 thermidor an 4 (5 août 1796), et termina une suite de combats appelée la campagne des cinq jours. Le général Wurmser, qui commandait l'armée autrichienne, perdit 70 pièces de canon, tous ses caissons, 12 à 15,000 prisonniers et 600 tués. Le combat de Peschiera, qui fut livré le lendemain, lorsque l'armée ennemie était en retraite, eut aussi d'importans résultats. Par la loi du 27 thermidor an 4 (14 août 1796), le Corps-Législatif déclara « que l'armée d'Italie ne cessait de bien mériter de la patrie. »

Cette médaille est la troisième de la suite dite des *cinq batailles*, sur laquelle nous avons donné des explications à l'article de la médaille n° 3, planche LX. Il en existe deux *variétés*, l'une frappée comme celle-ci, à la monnaie de Milan, et portant cette inscription sur la tranche : BONAPARTE GÉNÉRAL EN CHEF; l'autre, avec tranche lisse et frappée à la monnaie des médailles de Paris.

N° 4.

PATRIÆ ET MUSIS (*A la Patrie et aux Muses*). Un autel sur lequel brûle le feu sacré, élevé sur un monticule entre un palmier et un laurier. A droite, au pied du monticule, l'urne de l'Isère versant ses eaux. Exergue : AD ISARAM (*sur l'Isère*).

℞. Dans une couronne de laurier : LYCÉE DE GRENOBLE AN IV. (29m.)

N° 5.

LOUIS HUGUENIN. AN IV. Une gerbe, soutenue de chaque côté par une corne d'abondance, et deux branches d'olivier formant couronne. Exergue : MEDAILLE.

℞. LE SORT EN DÉCIDE. Une main sortant d'un nuage laisse tomber une boule sur une table, sur laquelle on en voit plusieurs. Exergue : XVI PR. 1. (*Seize pour un*). (24m.)

Louis Huguenin était mécanicien à Héricourt, petite ville du district de Lure, département de la Haute-Saône. Nous avons trouvé quelques renseignemens sur ses travaux dans une pétition qu'il adressa à la Convention Nationale le 30 messidor an 3 (18 juillet 1795). Il annonce avoir fait des découvertes métalliques précieuses pour la France, et fabriqué avec son métal, qu'il nomme *métal français*, divers objets renvoyés au Comité des assignats et monnaies, notamment une sonnette fort belle, pour le bureau de la Convention, parce que, dit-il, il a vu dans son Cicéron « que pour n'être pas oublié d'un peuple souverain, il fallait toujours être sous ses yeux et le forcer de nous entendre. » Il rappelle ses précédentes pétitions tendantes à faire mettre en circulation une monnaie, que son éclat, sa beauté, ainsi que les propriétés du métal, mettraient au rang de l'intermédiaire du cuivre, du billon et de l'argent fin, et feraient généralement adopter. Il suffit, ajoute-t-il, de voir ces métaux, pour se convaincre de leur beauté, de leur ductilité, de leur malléabilité et de leurs propriétés inaltérables, et s'assurer de la préférence qu'ils méritent, non seulement dans la partie monétaire, mais pour l'orfèvrerie, la bijouterie, l'horlogerie, l'ameublement et les instrumens de mathématiques.

La pièce ci-dessus décrite, et qui, destinée sans doute à quelque établissement particulier, paraît avoir été faite avec ce métal, se trouve, en effet, dans la plupart des collections, parfaitement bien conservée.

N° 6.

LE GENERAL BUONAPARTE. Buste du général, en uniforme, à gauche.

℞. A SON NOM ROME TREMBLE. ENCORE UNE VICTOIRE, D'ANNIBAL DE BRENNVS LI (*il*) EFFACE LA GLOIRE.

Cette légende est disposée en deux lignes concentriques. Dans le champ, deux branches de laurier formant couronne; au milieu : CAMPAGNE D'ITALIE ANN · REP · IV (*Année républicaine quatrième*). En bas : ÆR. VULG. 1796. (*Æra vulgaris* 1796. — *Ère vulgaire* 1796). (32m.)

Il n'existe que des clichés de cette pièce, qui rappelle les premières victoires du général Bonaparte et qui ne fut point frappée. Le coin avait été gravé, pour P.-G. Liénard, qui depuis fit frapper trois médailles avec la même tête, mais des dates différentes, et une *variété* dans la légende de l'une d'elles. Nous les publions planche LXII, n° 4, et planche LXIV, nos 4 et 5.

Jusqu'à son départ pour l'armée d'Italie, Napoléon signa son nom *Buonaparte*, comme son père. Ce n'est qu'à son arrivée à l'armée qu'il adopta l'orthographe de *Bonaparte*. Cette signature se trouve au pied de sa première lettre au Directoire-Exécutif, datée de son quartier-général à Nice, le 8 germinal an 4 (28 mars 1796).

N° 7.

Dans le champ : SOCIÉTÉ DU COMMERCE DE ROUEN 8 FRIMAIRE AN V.

℞. CVNCTA · SERENA · FACIT · (*Il rend tout tranquille.*) Une femme dans un char, traîné par deux chevaux, sur une mer tranquille. Dans l'exergue, deux palmes. (29m.)

La Société du Commerce de Rouen tenait lieu de Chambre de Commerce, avant que cette dernière institution eût été organisée.

N° 8.

FRANCO-AMERICANA COLONIA (*Colonie Franco-Américaine*). Tête de femme tourellée, voilée et couronnée de laurier, à gauche. Exergue : CASTORLAND 1796. Au-dessus de l'exergue, à droite : DUV. (*Duvivier*).

℞. SALVE MAGNA PARENS FRUGUM · (*Salut, terre féconde en fruits*). Femme debout, tenant d'une main une corne d'abondance, et de l'autre un vilbrequin, avec lequel elle vient de percer un érable à sucre, dont le suc coule dans un vase placé au pied de l'arbre. A gauche, une gerbe et une serpe. Dans l'exergue, un castor. (33^{m}.)

Cette pièce paraît avoir été faite pour quelque projet de colonisation nouvelle dans les colonies françaises en Amérique. La légende du revers est empruntée à Virgile, *Géorgiques*, liv. 2, v. 173.

PLANCHE LXII.

N° 1.

BUONOPARTE (*Buonaparte*) GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEE DITALLIE (*d'Italie*). Buste en uniforme de général, à droite; les deux revers de l'habit sont ouverts.

℞. VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Minerve, assise sur un trophée d'armes, s'appuie du bras gauche sur un bouclier orné du faisceau, et tient de la main droite une branche de laurier et une branche de chêne. Au-dessous : 1796. (33^{m}.)

Cette pièce et les suivantes jusqu'au n° 6, sont les premières qui furent frappées par des particuliers pour célébrer les victoires du général Bonaparte, et sa première campagne en Italie.

N° 2.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, avec la seule différence que l'habit est boutonné jusqu'au cou.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, et du même coin. (33^{m}.)

N° 3.

HEROS BUONAPARTE. Buste en uniforme de général, à droite.

℞. Une branche de laurier et de chêne, formant couronne. Au milieu : LES FRUITS DE SES ACTIONS. ——— 1796. (24^{m}.)

Il existe deux autres *variétés* de cette pièce : sur l'une, la barre qui au revers précède le millésime 1796 est supprimée; sur l'autre, le buste de l'avers est à gauche. Elles furent très multipliées, et paraissent avoir été frappées à Nuremberg.

N° 4.

LE GENERAL BUONAPARTE. Buste en uniforme de général, à gauche.

℞. A SON NOM ROME TREMBLE ENCORE, UNE VICTOIRE. D'ANNIBAL DE BRENNUS IL EFFACE LA GLOIRE

Cette légende est disposée en deux lignes concentriques. Deux branches de laurier formant couronne. Au milieu : CAMPAGNE DITALIE ANN · REP · 4 & 5 · (*Années républicaines* 4 *et* 5). En bas : ÆR VULG. 1796 · (*Æra vulgaris* 1796. — *Ere vulgaire* 1796). (32^{m}.)

Cette pièce a été publiée par P.-G. Liénard; on en a vu un essai à la planche LXI, n° 6. Nous en publions deux autres *variétés*, planche LXIV, n°s 4 et 5.

N° 5.

BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEÉ D'ITALLIE (*d'Italie*). Buste en uniforme de général, à gauche. Sur le bord du bras : P. F. (*Pierre Ferrier.*)

℞. VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Même sujet que celui de la médaille n° 1, même planche. En bas : 1796. (42^{m}.)

Cette médaille a été frappée à Genève : il en existe une *variété*, avec l'indication de 1797. Nous la publierons à cette année.

N° 6.

BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEE D'JTALIE. Buste en uniforme de général, à droite. Sur le bord du bras : P. F. FECIC. (*Pierre Ferrier fecit—a fait.*)

℞. VOILA' SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Une main sortant des nuages, et tenant une branche d'olivier et une branche de chêne. (42^{m}.)

N° 7.

PREMIERE LEÇON QUE DONNE LA LIBERTÉ. La Liberté, assise, tient de la main droite la pique surmontée du bonnet; de la gauche, elle indique à un enfant nu, debout devant elle, une table placée sur un autel et adossée à un palmier, sur laquelle on lit : DROITS DE L'HOMME. —— CONSTITUTION. L'AN 3. Exergue : ESPOIR DE LA PATRIE. Au-dessous de l'exergue, à gauche, sur la base du siége où la Liberté est assise : DUV. (*Duvivier*).

℞. Une branche de chêne et une branche de laurier, formant couronne. Au milieu du champ : PRIX DE L'ECOLE DE SOREZE. (34^{m}.)

Nous avons donné, à l'article de la médaille n° 6, planche L, quelques détails sur l'école de Sorèze. Après l'établissement du Gouvernement Directorial, la médaille ici décrite remplaça la première et servit au même usage. Sous le Consulat, l'avers subit quelques changemens, et les mots *Constitution de l'an* 3 furent remplacés par ceux-ci : *Acte constitutionne*.

N° 8.

JUNIUS BRUTUS. Tête de Brutus à gauche. Au-dessous : DUMAREST. F. (*Fecit.—a fait.*)

℞. Une couronne de chêne; sans légende. (36^{m}.)

Cette pièce était distribuée en prix par l'Institut national des sciences et des arts, dans les premières années de son existence.

N° 9.

Dans le champ : ECOLE CENTRALE DU DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

℞. ECOLE DE DESSIN PEINTURE ET SCULPTURE. Dans le champ, les attributs du dessin, de la peinture et de la sculpture réunis. (39^{m}.)

Un décret de la Convention Nationale du 3 brumaire an 4 (25 octobre 1795), établit des écoles centrales dans les chefs-lieux des départemens. Celle de Dijon, chef-lieu du département de la Côte-d'Or, fut organisée dans le courant de l'an 4 (1795-1796). Les prix distribués aux élèves consistaient en livres; mais le professeur de dessin, M. François Devosge, fit graver, pour ses élèves particuliers, la médaille décrite dans cet article, qui servit à ces distributions, pendant la durée des écoles centrales, jusqu'en l'an 13 (1804-1805).

N° 10.

APOLLO PALATINUS. (*Apollon Palatin.*) Apollon, debout, s'appuyant sur sa lyre placée sur un trépied. Dans le fond, la colonnade du Louvre. La légende de l'exergue est effacée à l'outil.

℞. MUSÉE CENTRAL DES ARTS. Le champ était réservé pour recevoir le nom du gardien du Musée à qui la médaille était destinée. (41ᵐ.)

Nous avons publié, sous le n° 1, planche LVIII, une médaille que portaient les gardiens du Muséum national des arts. En 1796, cet établissement prit le nom de Musée central des arts, qu'il conserva pendant la durée du Gouvernement Directorial. La médaille décrite dans cet article fut distribuée aux chefs et employés du Musée. L'avers est celui d'une médaille de la suite de Louis XIV, relative à l'établissement de l'Académie Française au Louvre, et sur laquelle on s'est borné à effacer à l'outil la légende de l'exergue.

Nous publions au trait, d'après M. Hennin, cette médaille, que nous n'avons pu nous procurer.

N° 11.

THUILLIE FONDEUR A NANCY. Une couronne de chêne, au milieu de laquelle ce millésime : 1796.

℞. Sans légende. Au milieu d'une couronne de chêne, un faisceau surmonté d'une pique. (31ᵐ.)

Cette pièce est un essai fait pour servir d'échantillon de monnaies en métal de cloche. Ce projet ne fut pas accueilli.

N° 12.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. La Liberté, assise de face, tient de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche le faisceau. A gauche, un livre ouvert, sur lequel on lit : LOIX (*Lois.*) Exergue : COLLEGE NATIONAL DE BORDEAUX. Au-dessus de l'exergue, à gauche : A. ROZE. F (*fecit—a fait*).

℞. ESPOIR DE LA PATRIE. Dans une couronne de chêne : MOEURS VERTUS TALENTS. (37ᵐ.)

Nous publions au trait cette médaille d'après M. Hennin, qui n'en a jamais vu l'original, et ne l'a gravée que sur un dessin.

PLANCHE LXIII.

N° 1.

VIRGILIUS MARO. Tête de Virgile à droite. Au-dessous : DENON · Dᵀ (*direxit—a dirigé*). Sur le bord du cou : E. (*Edouard*) GATTEAUX F. (*fecit—a fait*).

℞. CAPITULATION DE MANTOUE XXX JANVIER MDCCXCVII. Une couronne murale. Au-dessous, un cygne, emblème de Virgile et allusif à la ville de Mantoue entourée d'eau. (35ᵐ.)

La ville de Mantoue capitula le 11 pluviose an 5 (30 janvier 1797), et fut remise à l'armée française le 14 pluviose (2 février). La garnison, forte de 12,000 hommes et commandée par le général Wurmser, fut faite prisonnière de guerre. Cette médaille, qui ne fut frappée qu'en 1808, est le premier ouvrage de M. *Jacques Édouard* Gatteaux *fils*. Il en existe une *variété* dont les principales différences consistent dans la disposition des cheveux de la tête, et dans le mot *fecit*, gravé en entier sur le bord du cou.

M. *Jacques-Édouard* Gatteaux, né à Paris, le 4 septembre 1788, cultiva avec succès, sous la direction de son père, l'art de la gravure en médailles, et obtint, en 1809, le premier grand prix. Il a gravé un grand nombre de médailles, et a exécuté des travaux de sculpture qui lui ont valu une médaille d'or au salon de 1824.

N° 2.

Une femme tourellée, debout, figurant la ville de Mantoue, présente des clefs à un guerrier, aussi debout. Dans le fond, un pont conduisant à la ville. Exergue : REDDITION DE MANTOUE. Au-dessus de l'exergue, à droite : LAVY.

℞. Une couronne de laurier. Dessous, dans le champ : A L'ARMEE D'ITALIE VICTORIEUSE. Un foudre, et au-dessous : LOI DU 24 · PLUVIOSE AN 5ᴹᴱ R. (*an cinquième républicain*). (43ᵐ.)

Cette médaille est la quatrième de la suite dite des *cinq batailles*, sur laquelle nous avons donné des explications à l'article de la médaille n° 3, planche LX. Il en existe deux *variétés*, l'une frappée comme celle-ci à la monnaie de Milan, et portant cette inscription sur la tranche : BONAPARTE GENERAL EN CHEF ; l'autre, avec tranche lisse, et frappée à la monnaie des médailles de Paris.

Par la loi du 24 pluviose an 5 (12 février 1797), le Corps-Législatif déclara « que l'armée d'Italie n'avait jamais cessé de bien mériter de la patrie. »

N° 3.

Le dieu du Tagliamento, couché entre des roseaux et appuyé sur son urne, témoigne son effroi à la vue des Français traversant le fleuve et poursuivant les Autrichiens qui, sur la rive opposée, prennent la fuite. Exergue : PASSAGE DU TAGLIAMENTO. PRISE DE TRIESTE. Au-dessus de l'exergue, à droite : LAVY.

℞. LOI DU 15 · GERMINAL · AN 5ᴹᴱ DE LA REP · Une couronne de laurier. Au milieu : A L'ARMEE D'ITALIE. (43ᵐ.)

Cette médaille est la cinquième de la suite dite des *cinq batailles*, sur laquelle nous avons donné des explications à l'article de la médaille n° 3, planche LX. Il en existe deux *variétés*, l'une, frappée comme celle-ci à la monnaie de Milan, et portant cette inscription sur la tranche : BONAPARTE GENERAL EN CHEF; l'autre, avec tranche lisse, et frappée à la monnaie des médailles de Paris.

Le passage du Tagliamento eut lieu le 26 ventose an 5 (16 mars 1797), et la ville de Trieste fut prise le 3 germinal an 5 (23 mars 1797). Par la loi du 15 germinal an 5 (4 avril 1797), le Corps-Législatif déclara « que l'armée d'Italie ne cessait de bien mériter de la patrie. »

N° 4.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. De chaque côté du faisceau, une corne d'abondance, une branche d'olivier à gauche, et, à droite, une branche de chêne. Exergue : REPRÉS. DU PEUP (*Représentant du peuple*) L'AN V. Au-dessous, à gauche : GATTEAUX.

℞. CONSEIL DES ANCIENS. Dans un cercle formé par le serpent se mordant la queue, sont le niveau et des tables, sur lesquelles on lit : CONSTITUTION DE L'AN TROIS. L'exergue est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom du Représentant porteur de la médaille. Pièce octogone. (41ᵐ.)

Cette pièce est de *Nicolas-Marie* Gatteaux.

Le Corps-Législatif, établi par la constitution de l'an 3, et divisé en Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents, avait été constitué le 6 brumaire an 4 (28 octobre 1795). La deuxième session commença le 1ᵉʳ prairial an 5 (20 mai 1797).

N° 5.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. CONSEIL DES CINQ-CENTS. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. Pièce octogone. (41ᵐ.)

N° 6.

NAPOLEONE BONAPARTE. Buste en uniforme de général, à gauche. Exergue: LA LIGURIA RICONOSCENTE. (*La Ligurie reconnaissante.*) Sur le bord du buste: H. (*Hieronymus*) VASSALLO FECIT. (*Jerôme Vassallo a fait*).

R/. C. (*Carlo*) GUGLIELMO FAIPOULT. (*Charles-Guillaume Faipoult.*) Buste habillé de Faipoult, à gauche. Exergue : LA LIGURIA RICONOSCENTE. (*La Ligurie reconnaissante.*) Au-dessus de l'exergue, à droite : H. (*Hieronymus*) VASSALLO. F. (*fecit*) [*Jérôme Vassallo a fait*] (50m.)

Le 3 prairial an 5 (22 mai 1797), Gênes se souleva contre son sénat, et après une lutte de quelques jours, proclama, le 22 prairial suivant (10 juin 1797), un gouvernement démocratique, qui prit le nom de *République Ligurienne*. Son existence fut garantie par une convention passée entre le général Bonaparte et G.-C. Faipoult, ministre de France près la république, d'une part, et les députés Génois, de l'autre.

Jérôme Vassalot, qui fit la médaille ci-dessus décrite, en mémoire de ces évènemens, né à Gênes, en 1775, y était graveur en médailles et monnaies. Appelé à la monnaie de Milan le 29 janvier 1808, il fut nommé graveur-chef de cet établissement le 4 juin de la même année. Il mourut dans cette ville le 20 mars 1819.

Faipoult (*Guillaume-Charles*), né en 1752, d'une famille noble de Champagne, entra de bonne heure au service, et était parvenu au grade de capitaine de génie à l'époque où Louis XVI envoya les premiers secours aux colonies anglaises insurgées. N'ayant pu obtenir du gouvernement la permission de se joindre aux braves qui devaient seconder l'affranchissement de l'Amérique, il donna sa démission. La culture des sciences occupait ses loisirs, lorsque la révolution survint : il en adopta les principes, devint secrétaire-général du ministère de l'Intérieur sous Rolland; ministre des finances sous le Directoire, et bientôt après ministre plénipotentiaire de la république à Gênes. Il remplit diverses missions importantes en Italie sous le Gouvernement Consulaire. Proscrit après le 18 fructidor, par suite d'une querelle qu'il avait eue avec Championnet, Faipoult obtint de Bonaparte la préfecture de l'Escaut, et administra ce département pendant dix années. Ministre des finances d'Espagne, sous le roi Joseph, il revint en France en 1813. A son retour de l'île d'Elbe, Napoléon le nomma, en 1815, préfet de Saône-et-Loire; il justifia ce choix en secondant avec vigueur la résistance des citoyens et de la garnison de Mâcon contre les Autrichiens. Faipoult est mort à Augy, près d'Auxerre, au mois d'octobre 1817.

N° 7.

NAPOLEONE BONAPARTE. Buste en uniforme de général, à droite. Au-dessous : LUI (*Luigi—Louis*) MANFREDINI F. (*fecit —a fait*).

R/. REPVBLICA CISALPINA. (*République Cisalpine.*) La République Cisalpine, représentée par une femme casquée, est assise à gauche sur une base carrée, ornée du niveau de l'Égalité. Elle tient de la main gauche la pique surmontée du bonnet, et de la droite, s'appuie sur le faisceau. Devant cette figure est une charrue, à côté d'elle, un casque; derrière, un bouclier et une cuirasse. (62m.)

Cette médaille fut frappée à Milan pour conserver le souvenir de la fondation de la République Cisalpine, constituée comme État indépendant, à Milan, le 29 juin 1797, par le général en chef de l'armée française Bonaparte.

M. *Louis* Manfredini, né à Bologne, en 1774, fut nommé graveur à la monnaie de Milan, le 24 novembre 1798, et graveur-chef le 4 juin 1808. Il a fait beaucoup de monnaies, entre autres celles du royaume d'Italie, ainsi qu'un grand nombre de médailles fort estimées.

N° 8.

BUONAPARTE. Buste habillé, à droite.

R/ Sans légende. Une couronne de laurier dans le milieu du champ. (32m.)

Inédite. Cabinet du Musée Britannique.

Nous n'avons pu nous procurer de renseignemens précis sur l'époque à laquelle a été frappée cette médaille, qui a été donnée, en 1830, au Musée Britannique, par M. J. Haviland Burke, et dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Hawkins, conservateur des médailles de cet établissement. Elle nous paraît convenablement classée à l'année 1797.

PLANCHE LXIV.

N° 1.

ALL' ITALICO. (*A l'italique.*) Buste en uniforme de général, à gauche. Sur le bord du buste : H. (*Hieronymus*) VASSALLO. Fr (*fecit*) [*Jérôme Vassallo a fait*].

R/. L'INSUBRIA LIBERA. (*La Lombardie libre*). La République Française, représentée par une femme casquée, vue de face et ayant à sa droite la Paix qui tient une branche d'olivier, pose le bonnet de la Liberté sur la tête de la Lombardie qui est conduite par un Génie. Aux pieds de cette figure est une corne d'abondance. Exergue : IX LUGLIO MDCCLXXXXVII. (*9 juillet* 1797). Au-dessus de l'exergue, à droite : L. S. F. (*Joseph Salwirck fecit —a fait.*) (48m.)

Cette médaille fut frappée à Milan, en mémoire de la fête de la Confédération de la République Cisalpine, qui eut lieu à Milan le 9 juillet 1797, sous les auspices du général en chef de l'armée française Bonaparte. Elle fut faite par ordre du Directoire de la République Cisalpine, par Salwirck, sur un dessin d'André Appiani, célèbre peintre milanais.

Joseph Salwirck, né à Laugen-Argen, en Suède, en 1759, fut admis à la monnaie de Milan, le 29 avril 1782, comme élève; nommé troisième graveur le 14 mars 1789, premier graveur le 30 mars 1801, et enfin graveur-chef le 10 juin 1808. Il est mort à Milan le 11 décembre 1820.

N° 2.

LA REVEILLIERE (*Reveillière*) LEPEAUX PAPE DES THÉOPHILANTROPES 31 JUILLET 1797. 13 THERMIDOR AN 5. Buste de face, en costume de Directeur de la République, avec un chapeau relevé sur le devant et orné de plumes.

Cliché, sans revers. (47m.)

Nous publions au trait cette médaille d'après M. Hennin, qui ne l'a gravée que sur un dessin.

Réveillère-Lepeaux (*Louis-Marie* La), né le 25 août 1753, à Montaigu (Vendée), fut d'abord avocat au Parlement de Paris, alla ensuite à Angers et y fit un cours public de botanique. En 1789, il fut nommé à l'unanimité, par l'Assemblée bailliagière d'Angers, troisième député du Tiers aux États-Généraux, où il se montra partisan zélé de la Révolution. Il fut ensuite administrateur du département de Maine-et-Loire et Membre de la Convention Nationale. A la journée du 31 mai 1793, il défendit les Girondins, fut mis hors la loi le 3 octobre suivant, échappa à la mort, et rentra dans la Convention le 21 ventose an 3 (11 mars 1795). Il fut nommé, le 9 brumaire an 4 (31 octobre 1795), Membre du Directoire Exécutif, et en était président à l'époque du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797). Après la Révolution du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), il rentra dans la vie privée et ne fut plus désormais mêlé aux affaires publiques. A l'établissement de l'Empire, il refusa, en qualité de membre de l'Institut, de prêter serment à l'Empereur, et donna sa démission. En 1811, le Gouvernement impérial lui fit offrir une pension dont on le laissait libre de fixer le taux : il ne l'accepta pas. Réveillière-Lepeaux est mort à Paris le 28 mars 1824.

La secte des Théophilantropes s'était formée dans les derniers temps de la Convention Nationale. On en attribua l'établissement à Réveillière-Lepeaux, comme l'indique l'inscription de la pièce ci-dessus décrite. Il

ne paraît pas toutefois prouvé qu'il ait été le principal chef de la secte nouvelle, et les Théophilanthropes, lors de sa sortie du Directoire, déclarèrent, par des avis publics, qu'ils ne le reconnaissaient pas pour le fondateur de leur culte. Organisée au mois de nivose an 5, l'association des Théophilanthropes fut dissoute en 1801.

N° 3.

La Liberté, assise, tient élevé le miroir de la vérité. Devant elle, le Génie de la France, armé de la foudre, arrache le masque au Fanatisme qui fuit, portant d'une main une croix, et de l'autre un poignard. Avec le Fanatisme on voit s'enfuir également le Royalisme, qui tient une torche. Derrière eux, la Discorde, étendue à terre, saisit de ses deux bras les pieds de la Liberté, pour l'entraîner et la faire tomber. Mais le Génie de la France lui met le pied sur la tête et l'écrase.

Cliché, sans revers. (54m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui a été gravée par *Augustin* Dupré, était l'un des côtés d'une médaille destinée à rappeler le souvenir de la journée du 18 fructidor an 5 (4 septembre 1797); elle ne fut pas exécutée.

N° 4.

LE GENERAL BUONAPARTE. Buste en uniforme de général, à gauche.

℟. A SON NOM ROME TREMBLE ENCORE UNE VICTOIRE. D'ANNIBAL DE BRENNUS IL EFFACE LA GLOIRE.

Cette légende est disposée en deux lignes concentriques. Dans une couronne de laurier, on lit: CAMPAGNE DITALIE ANN · REP · 4 & 5. (*Années républicaines* 4 *et* 5). En bas: ÆR · VULG · 1797 (*Æra vulgaris* 1797—*Ère vulgaire* 1797). (32m.)

Cette pièce a été publiée par P.-G. Lienard. Nous avons donné, sous le n° 4, planche LXII, une médaille semblable à celle-ci, avec la seule différence qu'elle porte l'indication de 1796 au lieu de 1797. On en a vu aussi un essai à la planche LXI, n° 6.

N° 5.

Avers semblable à celui de la pièce précédente.

℟. DIGNE AMI DE BARRAS, IL MARCHE A LA VICTOIRE. D'ANNIBAL, DE BRENNUS, IL EFFACE LA GLOIRE.

Cette légende est disposée en deux lignes concentriques. Dans une couronne de laurier, on lit: CAMPAGNE DITALIE ANN · REP · 4 & 5 (*Années républicaines* 4 *et* 5). En bas: ÆR VUG · (*vulg.*) 1797 · (*Æra vulgaris* 1797 — *Ère vulgaire* 1797). (32m.)

Il paraît que cette médaille, faite avant la précédente, fut supprimée presque aussitôt, sans doute à cause de la singularité de la légende.

N° 6.

NICOLAS POUSSIN PEINTRE FRANÇAIS. Tête à droite. Au-dessus, une étoile. En bas: R. (*Ramberg*) DUMAREST . F. (*fecit—a fait*).

℟. ECOLE FRANÇAISE — PREMIER PRIX DE PEINTURE. Une couronne de laurier. Au milieu, une palette, un compas, une règle, un pinceau et un porte-crayon. Sous ce trophée, on lit: AN · V · (56m.)

Cette médaille fut frappée, dans le courant de l'an 5, pour les grands prix de peinture, et servit depuis cette époque à cet usage.

N° 7.

La République Française debout, casquée et cuirassée, tient de la main gauche une lance, et de la droite une couronne de laurier. Sur la plinthe qui la supporte, on lit, à gauche: N. (*Nicolas*) GATTEAUX F. (*fecit—a fait*).

℟. Dans une large couronne de laurier: LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A SES DÉFENSEURS · (73m.)

A la célébration de la Fête de la République, le 1er vendémiaire an 6 (22 septembre 1797), le Président du Directoire Exécutif donna l'accolade fraternelle à trois invalides désignés par leurs camarades comme ayant mérité de recevoir, pour le corps entier, les témoignages de la reconnaissance nationale, et leur offrit, au nom du peuple français, une couronne de laurier et la médaille ci-dessus décrite, en argent.

N° 8.

Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Au milieu du champ, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté; deux épées en sautoir réunies par une banderole, sur laquelle on lit: REPUBLI FRANC (*République française*). En bas: VETERANS.

Sans revers. Pièce ovale en hauteur. (44-50m.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

PLANCHE LXV.

N° 1.

Autour du champ, une couronne de laurier: au milieu, la Liberté, debout et de face, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche le niveau. Près d'elle est un autel à la base duquel on lit: GATTEAUX.

℟. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. En haut, un bonnet de la Liberté vu de face; au-dessous, dans le champ: LOTERIE NATIONALE. Dessous, le niveau de l'Égalité. De chaque côté du niveau, une place vide destinée à recevoir, gravé en creux au burin, le numéro du Bureau de loterie auquel cette médaille appartenait. Celle-ci porte: B * (*bureau*) 68. Cette pièce a une bélière. (58m.)

Cette médaille, gravée par *Nicolas-Marie* Gatteaux, était portée par les colporteurs qui, attachés aux bureaux de loteries, vendaient des billets dans les rues.

Supprimée, comme immorale, par un décret de la Convention Nationale du 16 novembre 1793, la loterie fut rétablie en France par la loi de finances du 9 vendémiaire an 6 (30 septembre 1797). Elle a été de nouveau abolie par la loi du 21 avril 1832, et a cessé d'exister à partir du 1er janvier 1836.

N° 2.

BUONAPARTE OBER GENERAL DER FRANKEN ARMEE IN ITALIEN. (*Buonaparte, général en chef des armées françaises en Italie*). Buste en uniforme, à droite, les revers de l'habit ouverts. Dessous: IETTON (*Jeton*).

℟. IN UDINE ANGEFANGEN, IN CAMPO FORMIDO GESCHLOSSEN. (*Entamée à Udine, conclue à Campo-Formio*). Sur une pyramide à laquelle est suspendu un trophée d'armes et de drapeaux, on lit: DEN 16 OCTOB (*october*) 1797. (*Le* 16 *octobre* 1797). De chaque côté, un trompette à cheval; sur les deux banderoles des trompettes: FRIDE (*Friede — Paix*). Exergue: LAUER. (34m.)

Lauer est le nom d'un fabricant de jetons de Nuremberg, qui fit frapper cette pièce.

Le traité de Campo-Formio (hameau du Frioul, près d'Udine), fut signé, non le 16, mais le 17 octobre 1797 (26 vendémiaire an 6), par le général Bonaparte et le comte Cobentzel. L'Autriche cédait les Pays-Bas à la France; Milan, Mantoue, Modène, à la République Cisalpine. L'état de Venise était abandonné à l'Autriche, à la réserve des îles Ioniennes que la France retenait. Ce traité contenait, en outre, di-

verses dispositions relatives à l'Italie et à l'Allemagne, et fixait la tenue d'un congrès à Rastadt, pour la pacification entre la France et l'empire Germanique. Ainsi, la guerre commencée en 1792, à quarante lieues de Paris, fut terminée en 1797, à trente lieues de Vienne.

N° 3.

CARL LUD. ERZHERZ. V. OESTERR. BUONAPARTE OB. GENER. D. FRANKEN (*Carl Ludwig Erzherzog von Oesterreich. Buonaparte ober general der Franken.—Charles Louis, archiduc d'Autriche. Buonaparte, général en chef des Français*). Bustes de l'archiduc Charles et du général Buonaparte, en regard. Dessous : IETTON (*Jeton*).

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (34m.)

Il existe une *variété* de l'avers de cette pièce, sur laquelle on lit au-dessous des bustes : CAMPO FORMIDO D : (*den*) 17 OCTO : (*october*) 1797 (*Campo-Formio, le* 17 *octobre* 1797). Le revers de cette *variété* est le même que celui des pièces décrites sous les numéros 1 et 2, planche LXII, avec cette différence que l'exergue porte : IETTON (*jeton*) 1797. Une singularité remarquable, c'est l'emploi des langues allemande et française sur la même médaille.

N° 4.

BUONAPARTE GÈNÈRAL (*général*) EN CHEF DE L'ARMÉE D'ITALIE. Buste en uniforme, à gauche. Dessous : CIV. ET ART. LUG. OFF. (*Cives et artifices Lugdunenses offerebant. — Offert par les citoyens et les fabricans de Lyon*).

R/. A BUONAPARTE L'ITALIQUE LE 26 VENRE (*vendémiaire*) L'AN VI. La Paix, assise à droite, tient de la main gauche une branche d'olivier, et de la droite s'appuie sur une corne d'abondance. Devant la Déesse est un autel orné de deux mains jointes et sur lequel on voit une flamme. Exergue : IL NE COMBATTIT QUE POUR LA PAIX ET LES DROITS DE L'HOMME. Au-dessus de l'exergue, au milieu : CHAVANNE F. (*fecit*). (43m.)

Il existe deux *variétés* de cette médaille. Nous donnons la première sous le numéro suivant. Voici les principales différences que présente la deuxième : à l'avers, les mots *général* et *armée* sont ainsi accentués GENÉRAL, ARMEÉ; et à la suite de la légende est un fleuron. Au revers, dans la légende, l'abréviation de *vendémiaire* est gravée VAN.e, et, dans l'exergue, le mot *combattit* n'est pas terminé par la lettre *t*, COMBATTI.

N° 5.

BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE L'ARMEE D'ITALIE. Cette légende laisse un espace vide en haut, au-dessus de la tête. Buste en uniforme, à gauche. Dessous : CIV. ET ART. LUG. OFF. (*Cives et artifices Lugdunenses offerebant.—Offert par les citoyens et les fabricans de Lyon*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec ces deux différences : Dans la légende, l'abréviation de *vendémiaire* est gravée VRE ; et sur l'autel placé devant la Paix, et orné de deux mains jointes et d'un caducée, on ne voit point de flamme. (43m.)

N° 5 *bis*.

DURCH DEN FRIEDEN WIEDER HERGESTELT. (*Rétablie par la paix*). Une femme debout, tenant à la main une branche de palmier : au-dessus de sa tête, le soleil rayonnant. Dans le fond, une ville. Exergue : DEN 17 OCT (*october*) 1797. (*Le* 17 *octobre* 1797).

R/. DURCH ZU STARKE ADERLASS ENKRÄFTET. (*Affaiblie par une saignée trop abondante*). Une femme étendue sur un lit, les bras pendans. Au-dessus d'elle, une nuée d'oiseaux de proie. Exergue : IETTON (*Jeton*). (29m.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 6.

ITALICUS (*L'Italique*). Buste en uniforme, à gauche; le collet de l'habit est rabattu, et le bras ne descend pas jusqu'au bord de la médaille.

R/. Dans le champ : ALEXAND. (*Alexander*) BVONAPARTE · POST . HERCVLEOS . LABORES . REPORTATAS . VNO . ANNO . CXI . VICTORIAS . ITALIAE . LIBERATORI . EVROPAE . PACIFICATORI. (*A Alexandre Buonaparte, après des travaux herculéens, CXI victoires remportées en une année, au Libérateur de l'Italie, au Pacificateur de l'Europe*). Sous cette inscription, un trophée composé d'un casque, d'un bouclier, d'étendards et de diverses armes. Exergue : D . XVIII . OCT . MDCCXCVII (*Die octavâ decimâ octobris* 1797. — *Dix-huit octobre* 1797). (40m.)

Cette médaille fut gravée et frappée à Strasbourg, à l'occasion du traité de paix de Campo-Formio, signé non le 18, mais le 17 octobre. Le revers, remarquable par la substitution du nom d'*Alexandre* à celui de Napoléon, a été frappé avec trois avers différens; nous publions les deux autres *variétés* sous les numéros 7 et 8, même planche. Ces trois médailles furent faites aux frais d'*Étienne-Bernard* Mainoni, né à Lugano, le 1er mars 1756, qui, en 1797, était entrepreneur des tabacs à Strasbourg. Nommé, en 1802, directeur-général des fabriques de tabac de la République Italienne à Milan, il conserva ces fonctions sous divers titres jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 3 mars 1826.

N° 7.

ITALICUS (*L'Italique*). Buste en uniforme, à gauche; le collet de l'habit est droit, et le bras descend jusqu'au bord de la médaille.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (40m.)

N° 8.

ITALICUS. (*L'Italique*). Buste, à gauche, vêtu d'une cuirasse et d'une peau de lion.

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes. (40m.)

N° 9.

BUONAPARTE GENAL (*général*) EN CHEF DE L'ARMÉE FRANC. (*française*) EN ITALIE. Buste en uniforme, à droite. Exergue : OFFERT A L'INSTITUT NATION. (*national*) PAR B. (*Benjamin*) DUVIVIER A PARIS. Sur le bord du bras : B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit*).

R/. LES SCIENCES ET LES ARTS RECONNAISSANTS. Le général Bonaparte, à cheval, une branche d'olivier à la main, précédé de Bellone qui tient les rênes du cheval, et de la Prudence qui porte un miroir dans lequel se regarde un serpent. La Victoire plane derrière : elle place de la main droite une couronne au-dessus de la tête du général, et tient, de la gauche, l'Apollon du Belvédère et un rouleau de papiers. Exergue: PAIX SIGNÉE L'AN 6. REP · FR. (*République Française*). Au-dessus de l'exergue, à droite : B. DUV. (*Benjamin Duvivier*). (56m.)

N° 10.

LA VILLE DE PARIS. Vue de Paris, sur les bords de la Seine. Exergue : REICH.

R/. FRUITS DE LA VALEUR. Minerve, assise sur un trophée d'armes, s'appuie du bras gauche sur un bouclier, et tient de la main droite une branche de laurier. Exergue : IETTON (*jeton*.) (26m.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

La statue de l'Apollon du Belvédère, portée par la Victoire, rappelle la paix conclue, avant le traité de Campo-Formio, avec le pape, à Tolentino (bourg de la Marche d'Ancône), le 1er ventose an 5 (19 février 1797), et qui valut à la République les objets d'art et les manuscrits transportés à Paris.

PLANCHE LXVI.

N° 1.

BVONAPARTE ITALICVS. (*Buonaparte l'Italique*). Buste en uniforme, à droite. Dessous : H. (. . . . ?).

℞. Dans le champ : BELLO GLORIOSO ÆQVVS IDEM PACE PARTA LIBERTATIS ADSERTOR. (*Par une guerre glorieuse il assure la paix, et par la paix, la liberté*). Dessous cette légende, une branche d'olivier et une branche de laurier en sautoir. (40^{m}.)

N° 2.

CAISSE D'ESCOMPTE DU COMMERCE. Debout, à gauche, et tenant de la main droite une lampe allumée, la Vigilance est placée entre un bureau couvert de papiers et un siége antique orné de la figure d'une oie. Un coq au-dessus du bureau, dont le côté est orné du caducée; et à sa base : ANDRIEU F. (*fecit*). En haut, une étoile. Exergue : VIGILANCE. Au-dessous, des épis.

℞. Dans le champ : ASSOCIATION DU IV FRIMAIRE AN VI POUR LA PROSPÉRITÉ DU COMMERCE. Pièce octogone. (35^{m}.)

Fondée le 4 frimaire an 6 (24 novembre 1797), la Caisse d'escompte du commerce fut réunie à la Banque de France au commencement de l'an 12.

N° 3.

La Paix, tenant de la main droite une couronne, et de la gauche une corne d'abondance. Elle est entourée des attributs des sciences, des arts et du commerce; près d'elle est une demi-colonne. A droite, au fond, la mer et des vaisseaux; en haut, le soleil rayonnant. Exergue : FRUIT DE LA PAIX.

Repoussé, sans revers. (48^{m}.)

Cette pièce et les suivantes, jusqu'au n° 6, furent frappées à l'occasion de la paix de Campo-Formio.

N° 4.

Minerve assise, tenant de la main droite un flambeau, et de la gauche appuyée sur un bouclier, au centre duquel est un œil rayonnant. Devant la déesse, un monceau d'armes; derrière elle, les attributs du commerce, un palmier, et le coq perché sur une colonne. Exergue : ELLE DOIT PLAIRE.

Repoussé, sans revers. (48^{m}.)

N° 5.

Minerve debout, tenant de la main gauche une branche d'olivier, et de la droite un flambeau, dont elle se sert pour mettre le feu à un amas d'armes placé à gauche. A droite, un palmier et une petite branche d'olivier plantée en terre. Exergue : ELLE DOIT PLAIRE.

Repoussé, sans revers. (48^{m}.)

N° 6.

Sujet semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus grand, et avec cette inscription à l'exergue : LA PAIX BRULE LA GUERRE.

Repoussé, sans revers. (65^{m}.)
Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 7.

CARL OESTREICHS STOLZ DEUTSCHLANDS RETTUNG. (*Charles, orgueil de l'Autriche, salut de l'Allemagne*). Buste en uniforme, à droite, avec un grand cordon.

℞. SEINEN (*seinem*) HERRMANN DAS DANKBARE VATERLAND. (*A son grand général, la patrie reconnaissante*). Une femme debout, tournée à gauche, et relevant d'une main le pan de sa robe, dépose de l'autre des couronnes sur un autel placé devant elle. Exergue : IETTON (*Jeton*) REICH (32^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Il existe (cabinet de M. Rollin) une *variété inédite* de cette pièce, dont le revers a été frappé avec l'avers de celle que nous donnons sous le numéro suivant.

N° 8.

CARL OESTREICHS STOLZ DEUTSCHLANDS RETTUNG. (*Charles, orgueil de l'Autriche, salut de l'Allemagne*). Buste en uniforme, à droite, avec un grand cordon. Dessous : 1797.

℞. SEINEM HERRMANN DAS DANKBAARE (*dankbare*) VATERLAND. (*A son grand général, la patrie reconnaissante*). Une femme debout, tournée à droite, tient une coupe allumée au-dessus d'un autel placé devant elle. Exergue : IETTON (*Jeton*) 1797. Au-dessus de l'exergue, à droite : M. R. (......?). (32^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Il existe (cabinet de M. Rollin) une *variété inédite* de cette pièce, dont l'avers a été frappé avec le revers de celle que nous avons décrite sous le numéro précédent.

N° 9.

BUONAPARTE G · E · C. (*général en chef*) DE L'ARMEE D'ITALIE. Buste, à droite, en uniforme de général; les deux revers de l'habit sont ouverts.

℞. C'EST LE FRUIT DE SES ACTIONS HÉROIQUES. Dans le champ, un autel couvert d'une draperie, sur lequel sont placés un sabre et deux branches d'olivier formant couronne. (32^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 10.

BUONAPARTE GENERAL EN GEF (*chef*) D. ITAL. (*der italienische*) ARMEE. (*Buonaparte général en chef de l'armée d'Italie*). Buste, à gauche, en uniforme boutonné jusqu'au cou.

℞. DIES IST SEINER HELDENTHATEN FRUCHT. (*C'est le fruit de ses actions héroïques*). Dans le champ, un autel couvert d'une draperie, sur lequel sont placées une épée et deux branches d'olivier formant couronne. (32^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 11.

BUONOPARTE (*Buonaparte*) GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEE DITALLIE (*d'Italie*). Buste, à droite, en uniforme de général, boutonné jusqu'au cou.

℞. VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Minerve, assise sur un trophée d'armes, s'appuie du bras gauche sur un bouclier orné du faisceau, et tient de la main droite une branche de laurier et une branche de chêne. Au-dessous : JETTON (*Jeton*) 1797. (30^{m}.)

Deux pièces à peu près semblables portent le millésime 1796 : elles ont été décrites sous les numéros 1 et 2, planche LXII.

N° 12.

BUONAPARTE G · E · C. (*général en chef*) DE L'ARMÉE D'ITALIE. Buste, à droite, en uniforme de général; les deux revers de l'habit sont ouverts.

℞. VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Sujet semblable à celui de la pièce précédente. En bas, JETTON (*Jeton*) 1797. (30ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

L'avers de cette pièce est le même que celui de la pièce décrite sous le n° 9, même planche.

PLANCHE LXVII.

N° 1.

Deux branches de chêne formant couronne. Au milieu : RESPECT A LA LOI.

℞. La République Française, debout, appuyée de la main droite sur le faisceau, et de la main gauche tenant la pique surmontée du bonnet de la Liberté. Exergue : REPUBLIQUE FRANÇAISE. (41ᵐ.)

Cette médaille, qui a été gravée par *Joseph* Salwirck, et frappée à la Monnaie de Milan, servit, en 1797, aux commissaires de police de cette ville, comme marque distinctive de leurs fonctions.

N° 2.

CONSOCIARE AMAT. (*Elle aime à réunir.*) Minerve, debout, tient de la main droite le niveau, et de la gauche la lance. Elle a sur la tête un casque orné d'un panache; à ses pieds, sont des instrumens d'architecture. A gauche, des assises de pierres.

℞. Dans le champ : SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE. Au-dessous, un fleuron. (30ᵐ.)

La Société philotechnique fut fondée vers le milieu de l'an 3 (1795), dans le but d'encourager les sciences et les arts. Dans la séance du 2 thermidor an 5 (20 juillet 1797), elle décida qu'un jeton serait distribué à ses membres pour leur droit de présence aux séances; le jeton décrit dans cet article est celui qui fut adopté par la Société. L'avers avait été précédemment employé pour un jeton du Lycée républicain que nous avons publié planche LVIII, n° 9, et a également servi sur un jeton que nous donnons sous le n° 5 de cette planche.

N° 3.

Tête d'Apollon, à gauche. Devant, une branche de laurier, et derrière une lyre. Dessous : ANDRIEU, F. (*fecit*).

℞. SOCIÉTÉ PHILOTECHNIQUE. Dans le champ : FONDÉE EN L'AN 3. 1795. Dessous, une abeille. (30ᵐ.)

Ce jeton, destiné au même usage que le précédent, ne l'a remplacé que plus tard (en 1805). Il en existe deux *variétés*; l'une frappée avec une virole, l'autre avec un cordon.

N° 4.

Tête laurée d'Apollon, à gauche. A côté du cou, une lyre.

Cliché, sans revers. (80ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Pontonnier.

Cette pièce est le modèle, gravé par *Bertrand* Andrieu, de l'avers du jeton décrit dans l'article précédent.

N° 5.

CONSOCIARE AMAT. (*Elle aime à réunir.*) Sujet semblable à celui du jeton décrit sous le n° 2, même planche, avec cette différence que le casque de Minerve n'est pas orné d'un panache.

℞. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : LIBERTÉ ÉGALITÉ. (30ᵐ.)

Il existe une *variété* de ce jeton, sur laquelle le casque de Minerve est orné d'un panache. Le revers a été employé pour un jeton décrit sous le numéro suivant.

N° 6.

JUSTUM · RECTUMQUE · TUETUR · (*Elle défend ce qui est juste et droit.*) La Justice, debout, tenant de la main droite le glaive, et de la gauche la balance.

℞. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : LIBERTÉ ÉGALITÉ. (30ᵐ.)

L'avers de cette pièce a été employé, sous le Consulat, pour un jeton de la Préfecture de police de Paris.

N° 7.

BUONAPARTE GENERAL EN CHEF DE LA BRAVE ARMEÉ(*sic*) D'ITALLIE (*d'Italie*). Buste en uniforme, à gauche; sur le bord du bras : P. F. (*Pierre Ferrier*).

℞. VOILA SOLDATS VALEUREUX LE FRUIT DE VOS TRAVAUX. Minerve, assise sur un trophée d'armes, s'appuie du bras gauche sur un bouclier orné du faisceau, et tient de la main droite une branche de laurier et une branche de chêne. Au-dessous : 1797. (42ᵐ.)

Cette médaille, que nous n'avons pu nous procurer et que nous donnons au trait seulement, d'après M. Hennin, a été gravée à Genève. Il en existe une *variété* qui porte le millésime 1796, et que nous avons publiée planche LXII, n° 5.

N° 8.

BUONAPARTE NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. Buste, à gauche, en uniforme brodé, sans revers et sans épaulettes.

℞. Deux branches d'olivier formant couronne; au milieu : LA FRANCE LUI DEVRA LA VICTOIRE ET LA PAIX. Dessous la couronne : AN 6 DE LA RÉPUBLIQUE. (30ᵐ.)

Il existe deux autres *variétés* de cette pièce : l'une est décrite à l'article suivant; sur l'autre, l'uniforme est brodé, sans revers, mais avec épaulettes.

N° 9.

BUONAPARTE NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. Buste, à gauche, en uniforme boutonné, avec revers et épaulettes.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, d'un autre coin, avec des différences dans la disposition des branches d'olivier formant couronne. (32ᵐ.)

PLANCHE LXVIII.

N° 1.

L'AN PREMIER DE LA REPUBLIQUE HELVETIQUE UNE ET INDIVISIBLE. Dans le champ, entre une branche d'olivier et une branche de chêne en sautoir, le faisceau surmonté du chapeau de Guillaume Tell orné de plumes. Exergue : AN VI DE LA REPᵉ. (*République*) FRANÇAISE REGENERATRICE.

℞. DERNIERE SEANCE DE LA REPRESENTATION PROVISOIRE DU PAYS DE VAUD. Dans le champ, en haut, une couronne de chêne, et au-dessous : A FRED^{IC} (*Frédéric*) CESAR LAHARPE LE PEUPLE VAUDOIS RECONNAISSANT 30. MARS. 1798. C. W. F. (*Charles Wielandy fecit*). (63^{m}.)

Laharpe (*Frédéric-César*) exerça durant quelques années la profession d'avocat dans le pays de Vaud, lieu de sa naissance. Étant allé en Russie, il y fut chargé de l'éducation des deux petits-fils de Catherine, les grands-ducs Alexandre et Constantin, et reçut à cette occasion le grade de colonel. Comblé des faveurs de la cour, où il s'était fait distinguer autant par la franchise de ses opinions, que par son savoir et sa conduite estimable, il revint dans sa patrie, avec une pension que lui fit l'impératrice. La révolution venait d'éclater en France ; au milieu de ce mouvement des esprits, il fit paraître plusieurs écrits dans un sens libéral, qui, ayant aigri contre lui l'autorité bernoise, le forcèrent de s'expatrier. Il désirait, comme tous ses compatriotes, que le pays de Vaud fût soustrait au joug du canton de Berne et devînt un canton séparé. Il coopéra par son influence auprès du gouvernement français à l'affranchissement de sa patrie, qui eut lieu au commencement de 1798. L'Assemblée provisoire de ce pays lui décerna, en conséquence, le 30 mars 1798, une médaille d'or du prix de 500 francs. C'est celle qui est ci-dessus décrite. La Suisse était agitée par de sourdes intrigues; une lutte violente s'établit entre l'autorité législative et le pouvoir exécutif. Laharpe essaya en 1799 un coup d'État semblable à la journée du 18 fructidor : il voulait suspendre le retour de l'influence aristocratique par la dissolution du Corps-Législatif. Cette tentative échoua, et le Directoire fut dissous lui-même le 7 janvier 1800. De ce moment Laharpe resta étranger aux affaires et se retira en France. La confiance de ses compatriotes vint de nouveau l'y chercher, et trois cantons l'avaient désigné pour les représenter à la *consulta* que Bonaparte voulait réunir à Paris, dans le but de pacifier la Suisse; mais il n'accepta pas cette mission. Il se trouvait dans la capitale au moment de l'invasion des alliés en 1814. L'empereur Alexandre lui fit un accueil distingué, le nomma général, et le décora du grand-cordon de Saint-André. Chargé de la défense des intérêts du peuple Vaudois au congrès de Vienne, Laharpe, grâces à la protection d'Alexandre, rendit vaines les prétentions de Berne, qui ne cessaient de menacer le canton de Vaud. Rentré dans son pays, Laharpe a joui complètement de la reconnaissance et de l'estime de ses concitoyens.

N° 2.

Dans une couronne de chêne : REPUBLIQUE FRANÇAISE; au milieu du champ, le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. De chaque côté du faisceau, une corne d'abondance; une branche d'olivier à gauche, et à droite une branche de de chêne. Exergue : REPRÉS. DU PEUP. L'AN VI. (*Représentant du peuple, l'an sixième*).

℞. CONSEIL DES ANCIENS. Dans un cercle formé par le serpent se mordant la queue, sont le niveau et des tables sur lesquelles on lit : CONSTITUTION DE L'AN TROIS. L'exergue est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom du représentant porteur de la médaille. (50^{m}.)

Cette pièce est, comme la suivante, de *Nicolas-Marie* Gatteaux.

La troisième session des deux conseils commença le 1er prairial an 6 (20 mai 1798).

N° 3.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. CONSEIL DES CINQ-CENTS. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. (50^{m}.)

N° 4.

SONGÉ (*songez*) QUE DU HAUT DE CES MONUMENT (*monumens*) QUARANTE SIÈCLES VOUS CONTEMPLENT. Le général en chef Bonaparte, debout, harangue l'armée française, représentée par un sapeur, un mamelouck et trois grenadiers. Au fond, trois pyramides; en haut, trois étoiles. Exergue : LES FRANÇAIS EN ÉGYPTE.

Repoussé, sans revers. (60^{m}.)

La bataille des Pyramides fut livrée le 3 thermidor an 6 (21 juillet 1798), entre les villages d'Embabeh et de Ghiseh, près du Nil, en vue des Pyramides, à une lieue du Kaire. Les beys qui gouvernaient l'Égypte, ayant Mourad Bed et Ibrahim Bey à leur tête, furent mis en déroute et laissèrent sur le champ de bataille deux mille hommes, trente canons et quatre cents chameaux chargés. La perte de l'armée française fut presque nulle. Le lendemain elle occupait le Kaire.

Cette pièce, comme la *variété* suivante, était à cette époque destinée à être montée en médaillon ou placée sur des tabatières.

N° 5.

SONGEZ QUE DU HAUT DE CES MONUMENTS QUARANTE SIÈCLES VOUS CONTEMPLENT. Sujet semblable à celui de la pièce précédente, avec ces différences que les trois étoiles ont été supprimées sur celle-ci et que l'inscription de l'exergue est ainsi conçue : 3 THERMIDOR AN 6. 23 (*pour* 21) JUILLET 1798.

Repoussé, sans revers. (60^{m}.)

N° 6.

Le Nil, couché, appuyé sur un sphinx, tenant des épis et une corne d'abondance : sept enfans sont groupés alentour. Exergue : CONQUÊTE DE LA BASSE ÉGYPTE AN VII. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET.

℞. Vue des trois pyramides de Ghizeh, près de la ville du Kaire. Exergue : DENON DIR. G. (*directeur général*) DU MUSÉE C. D (*central des*) ARTS —— BRENET. (33^{m}.)

Cette médaille, frappée sous le Gouvernement Consulaire, a été gravée par M. *Nicolas-Guy-Antoine* Brenet, fils d'Antoine Brenet, dont nous avons publié une médaille, planche XXV, n° 4. La figure du Nil, à l'avers de cette médaille, est une imitation de la statue antique du Musée du Vatican, à Rome. On voit sur celle-ci seize enfans, qui représentent les seize coudées de la crue du Nil, signe d'une année fertile.

Le 14 messidor an 6 (2 juillet 1798), la ville d'Alexandrie fut prise d'assaut : Rosette se rendit ensuite, et le lendemain de la bataille des Pyramides, le 4 thermidor (22 juillet), l'armée française fit son entrée dans la ville du Kaire. Mourad Bey s'échappa vers la Haute-Égypte; Ibrahim Bey se jeta dans l'isthme de Suez. Dès ce moment, le gouvernement des Mameloucks fut détruit et la conquête de la Basse-Égypte assurée.

N° 7.

Avers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un modèle plus petit.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un modèle plus petit, et avec cette différence que l'exergue ne porte que ces mots : DENON · DIR. (*direxit*). (26^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8.

Tête de Denon, à droite, sans légende.

℞. VOYAGE EN EGYPTE. A gauche et à droite, un obélisque. Dans le fond, les ruines de Thèbes. Exergue : ANS 6 ET 7 DE LA REP. F^{SE} (*République française*). (54^{m}.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Denon (*Dominique-Vivant*), ancien directeur-général des Musées, membre de l'Institut, associé de l'Académie de Dijon, membre de celle des Beaux-Arts, etc, né en 1747, à Châlons-sur-Saône, avait commencé sa carrière par entrer dans les pages de la chambre du roi (Louis XV), qui le nomma ensuite gentilhomme ordinaire, puis secrétaire d'ambassade. C'est en cette qualité qu'il séjourna plusieurs années en Italie, où

il étendit le cercle de ses connaissances, et se perfectionna dans l'art du dessin, objet de son goût le plus vif. Lorsque la révolution éclata, Denon en embrassa les principes avec modération, et eut le bonheur, non seulement de traverser cette époque sans périls, mais encore de soustraire plusieurs victimes à une perte inévitable. Appelé par le rang qu'il occupait déjà parmi les savans, à prendre part à l'expédition d'Égypte, il en affronta les dangers et les fatigues, pour explorer cette terre antique, dont ses crayons ont retracé les plus curieuses images. De retour à Paris, il fut chargé, par le premier Consul, de l'administration des Musées et de celle de la Monnaie des Médailles, emplois qu'il conserva jusqu'en 1815. C'est sous sa direction que fut élevée la colonne de la place Vendôme. On lui doit plusieurs ouvrages distingués. Denon est mort à Paris, le 25 avril 1825.

N° 9.

ADMIRAL LORD NELSON OF THE NILE (*Amiral lord Nelson du Nil*). Buste en uniforme, de face, la tête tournée à gauche. Dessous : BRITAINS GLORY ET DEFENCE. (*Gloire et défense de la Grande-Bretagne.*)

℞. ALMIGHTY GOD HAS BLESSED HIS MAJESTY'S ARMS" (*Le Dieu tout-puissant a béni les armes de Sa Majesté*). Vue de la bataille navale d'Aboukir. Un vaisseau français entre deux vaisseaux anglais. Exergue : FRENCH FLEET DEFEATED AUGUST. 1. 1798. (*La flotte française défaite. 1er août* 1798). (39m.)

La bataille navale d'Aboukir eut lieu le 14 thermidor an 6 (1er août 1798), dans la baie de ce nom, à neuf lieues d'Alexandrie. Après le débarquement de l'armée, la flotte française était restée en rade de cette ville. L'amiral Brueys s'était embossé trop loin du rivage. Nelson forma et exécuta le hardi projet de passer entre la tête de la flotte française et la terre. La ligne de l'amiral fut prise entre deux feux et coupée. L'*Orient*, vaisseau amiral, sauta; neuf vaisseaux furent pris et trois brûlés par leurs équipages; une frégate fut coulée bas par l'ennemi; quatre bâtimens seulement parvinrent à s'échapper. A l'occasion de ce combat, le plus malheureux de ceux que la France perdit en mer pendant les guerres de la Révolution, plusieurs médailles furent frappées en Angleterre et distribuées aux officiers de la flotte.

NELSON (*Horace*) naquit dans le comté de Norfolk, en 1758. Embarqué dès l'âge de 12 ans, il fut souvent employé dans des expéditions importantes où il se distingua d'une manière brillante, et qui lui valurent d'être élevé au grade de contre-amiral et créé chevalier du Bain. La victoire qu'il remporta sur la flotte française dans la baie d'Aboukir, est une des plus décisives qui aient été obtenues en mer. Ce succès plaça l'amiral anglais au faîte de la gloire. Le roi d'Angleterre le créa baron du Nil et de Burnham-Thorpe, son lieu de naissance, et lui assigna une pension de 2,000 livres sterling, réversible à ses héritiers jusqu'à la troisième génération. La compagnie des Indes lui vota un don de 10,000 livres sterling. Nelson se trouvant à Naples, lors de l'invasion des Français en Italie, transporta le roi, la reine et la cour à Palerme. Après l'évacuation de Naples par les Français il y revint. Un grand nombre de partisans de la nouvelle révolution avait obtenu du cardinal Ruffo, commandant en chef de l'armée royale, une capitulation qui leur assurait l'inviolabilité de leurs biens et de leurs personnes; mais Nelson annula cet acte, traita les capitulés comme des rebelles, et en fit périr les plus marquans par la main du bourreau. Le roi de Naples approuva la conduite sanguinaire de l'amiral anglais, le créa duc de Bronte, et le combla de richesses. Il remporta encore plusieurs victoires mémorables; à la dernière, celle de Trafalgar, il perdit la vie, le 21 octobre 1805. Tous les honneurs qu'une nation reconnaissante peut dispenser, furent décernés à sa mémoire. Son corps, apporté à Londres, fut exposé à Greenwich, pendant plusieurs jours, avec l'appareil le plus magnifique. De là, il fut transporté à Westminster, puis inhumé dans la cathédrale de Saint-Paul. Les sept fils du roi Georges III, un grand nombre de pairs, de membres de la chambre des Communes, d'officiers de mer et de terre, furent présens à ses obsèques.

N° 10.

ADMIRAL LORD NELSON OF THE NILE (*Amiral lord Nelson du Nil*). Buste en uniforme, de face, la tête tournée à droite, Dessous : BRITAINS GLORY ET DEFENCE (*Gloire et défense de la Grande-Bretagne*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (39m.)

N° 11.

Tête du général Bonaparte, de face, couronnée de fleurs de lotus. Sur le bord du cou : J. JOUANNIN. F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*).

℞. Le général Bonaparte, en costume antique, et tenant une épée, dans un char traîné par deux chameaux richement caparaçonnés, passe entre la colonne de Pompée et l'obélisque appelé aiguille de Cléopâtre. La victoire plane au-dessus, tenant une palme de la main gauche, et de la droite présente au vainqueur une couronne de laurier. Exergue : L'EGYPTE CONQUISE MDCCXCVIII. Dessous : BRENET F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*). (41m.)

Cette médaille, frappée sous le gouvernement Consulaire, a été gravée par MM. JOUANNIN et *Nicolas-Guy-Antoine* BRENET.

PLANCHE LXIX.

N° 1.

GENERAL BUONAPARTE. Buste en uniforme, de face, la tête tournée à gauche.

Repoussé, sans revers. (46m.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2.

NAPILONE (*Napoleone*) BUONAPARTE. Buste en uniforme, de face, la tête tournée à gauche. Dessous : GENERAL OF THE FRENCH ARMY IN EGYPT. (*Général de l'armée française en Égypte*).

℞. A gauche, des boulets, une pièce de canon et des drapeaux en faisceau; à droite, des boulets, deux tentes, et dans le fond, une pyramide. Exergue : LANDED AT ALEXANDRIA JULY 2 . 1798. (*Débarqué à Alexandrie, 2 juillet* 1798). Dessous : MDCCXCIX. (39m.)

Parti de Toulon le 30 floréal an 6 (19 mai 1798), l'armée d'expédition d'Égypte s'empara de Malte le 24 prairial (12 juin), et arriva devant Alexandrie le 13 messidor (1er juillet). Le lendemain, le général Bonaparte débarqua, et la ville fut prise de vive force.

N° 3.

La République Française, debout, casquée et cuirassée, tient de la main gauche une lance et de la droite une couronne de laurier. Sur la plinthe qui la supporte, on lit, à gauche : N · (*Nicolas*) GATTEAUX F. (*fecit*).

℞. Dans une couronne de chêne : LES SCIENCES ET LES ARTS RECONNAISSANS. Cette légende est gravée en creux au burin. (73m.)

Les 9 et 10 thermidor an 6 (27-28 juillet 1798), fut célébrée à Paris la fête de la Liberté, conformément au décret du 3 brumaire an 4 (25 octobre 1795). Le premier jour, 9 thermidor, fut destiné à la réception solennelle au Champ-de-Mars, par le ministre de l'Intérieur, des monumens des sciences et arts conquis en Italie par les victoires de

l'armée française ou cédés par le traité de Tolentino. Le lendemain, 10 thermidor, ils furent présentés au Directoire-Exécutif, dont le président distribua la médaille décrite dans cet article à chacun des quatre commissaires qui avaient été chargés de recueillir ces monumens en Italie. Ces commissaires étaient, les citoyens Thouin, naturaliste; Moitte, sculpteur; Tinet, homme de lettres, et Berthélemy, peintre.

L'avers de cette pièce avait déjà été employé, en 1782, pour la médaille du *prix de vertu*, ainsi que pour celle qui fut donnée à trois invalides à la célébration de la fête de la République, le 1er vendémiaire an 6 (22 septembre 1797), et que nous avons publiée, planche LXIV, n° 7. La couronne du revers est la même que celle de la médaille du prix de vertu; l'inscription reproduit la légende de celle que Duvivier grava en son privé nom, à l'honneur du général Bonaparte, comme on l'a vu planche LXV, n° 9.

N° 4.

ADMIRAL · SR (*sir*) HORATIO NELSON. K · B. ——(*Amiral Horace Nelson. K... B...?*). Buste en uniforme, à gauche.

℞. IN · MEMORY · OF · THE · ACTION · OFF · THE · NILE · AUGT (*august*) 1 · 1798. (*A la mémoire du combat du Nil. 1er août* 1798). Dans le champ : TAKEN. 9 SAIL OF THE LINE 3 DISTROYED. (*Neuf vaisseaux de ligne pris, trois détruits*).

Sur la tranche : I PROMISE TO PAY ON DEMAND THE BEARER ONE PENNY. (*Je promets de payer au porteur, à présentation, un penny*). (33m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous avons donné à l'article de la médaille n° 9, planche LXVIII, les détails relatifs à la bataille d'Aboukir.

N° 5.

REAR-ADMIRAL LORD NELSON OF THE NILE. (*Contre-amiral lord Nelson du Nil*). Femme debout, placée sur un rocher au bord de la mer, ayant près d'elle une ancre. Elle tient de la main droite une branche de laurier, et de la gauche un bouclier, sur lequel est le buste de Nelson avec cette légende : EUROPE'S HOPE AND BRITAIN'S GLORY. (*Espoir de l'Europe et gloire de l'Angleterre*). En bas, sur le rocher : C. H. K. (*C... H... Kuchler*).

℞. ALMIGHTY GOD HAS BLESSED HIS MAJESTY'S ARMS. (*Le Dieu Tout-Puissant a béni les armes de Sa Majesté*). Vue de la bataille navale d'Aboukir. Sur la droite, la côte d'Égypte et un petit fort. Dans le fond, le soleil couchant. Exergue : VICTORY OF THE NILE AUGUST 1. 1798. (*Victoire du Nil. 1er août* 1798). Au-dessus de l'exergue, à gauche : M. B. (*Mathieu Boulton*) SOHO; et à droite : C. H. KUCHLER FEC. (*fecit*).

Sur la tranche : FROM ALEXR (*Alexander*) DAVISON ESQR (*esquire*) S.T JAMES'S SQUARRE = A TRIBUTE OF REGARD. (*D'Alexandre Davison, écuyer, place Saint-James = Tribut de respect*). (48m.)

Cette médaille a été frappée dans le célèbre établissement appartenant à M. Mathieu Boulton, et situé à Soho, près de Birmingham.

N° 6.

ENGLAND EXPECTS EVERY MAN WILL DO HIS DUTY. (*L'Angleterre attend que chacun fera son devoir*). Buste de l'amiral Nelson, à gauche. En bas, un fleuron.

℞. Dans le champ : ABOUKIR 14 ENG. (*english*) DEFEATED 15 FRENCH 10 TAKEN 2 BURNT AUG. (*august*) 1. 1798. (*Aboukir. Quatorze* (vaisseaux) *anglais ont défait quinze* (vaisseaux) *français; dix pris, deux brûlés. 1er août* 1798). (20m.)

La légende de l'avers rappelle les paroles que Nelson mit à l'ordre de la flotte anglaise, au moment où s'engagea la bataille navale d'Aboukir.

N° 7.

VIRTUTE NIHIL OBSTAT ET ARMIS. (*Rien ne résiste à son courage et à ses armes*). Femme ailée, assise, tenant de la main droite une croix, et de la gauche un écusson représentant le buste de face de l'amiral Nelson; on lit autour : A. LD. (*admiral lord*) NELSON. (*Amiral lord Nelson*). Dans le fond, un lion, une harpe, un palmier et une pyramide. Exergue : VICTORY OF THE NILE AUGT (*august*) 1. 1798. (*Victoire du Nil. 1er août* 1798). Au-dessus de l'exergue, à droite : WYON.

℞. SUB HOC SIGNO VINCES. (*Tu vaincras sous ce signe*). Un trophée formé de l'écusson des armes d'Angleterre, d'une ancre et d'une banderole sur laquelle on lit : LAUS DEO NOV. (*november*) 29 1798. (*Louange à Dieu. 29 novembre* 1798). En haut, un œil rayonnant; en bas, sur le terrain qui soutient le trophée : WYON. (39m.)

Wyon est le nom du graveur de cette médaille qui a été frappée en mémoire des réjouissances faites à Londres, le 29 novembre 1798, à l'occasion de la bataille navale d'Aboukir du 1er août précédent. La légende du revers est l'inscription du *Labarum* de Constantin.

N° 8.

JEAN FERNEL. AMBROISE PARÉ. Bustes accolés, à droite. Exergue : LA MÉDECINE RENDUE A SON UNITÉ PRIMITIVE DECRET DU 14 FRIMAIRE AN III DE LA R. F. (*République française*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATTEAUX.

℞. ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS. Dans le champ : PRIX DE L'ÉCOLE PRATIQUE AN VI. Au-dessous, le bâton et le serpent d'Esculape. (60m.)

L'avers de cette médaille a déjà été employé pour une autre, que nous avons décrite planche LIII, n° 10.

N° 9.

Dans le champ : MIOLLIS GENERAL COMAN, (*commandant*) LE MANTOVAN.

℞. Dans le champ : AN. VI. DE LA REPVB. (*République*) FRANCAISE VN. INDIV (*une, indivisible*). Cette pièce est moulée. (42m.)

Miollis (*Alexandre-Sextius, comte*), lieutenant-général, fils d'un conseiller au parlement d'Aix, naquit en cette ville, le 18 septembre 1759. A dix-neuf ans il entra au service en qualité de sous-lieutenant, fit les guerres d'Amérique, et obtint, à son retour en France, le grade de capitaine. En 1792, il accepta le commandement du 3e bataillon des Bouches-du-Rhône. Il se fit remarquer tant par son intrépidité que par d'habiles manœuvres dans la guerre au sommet des Alpes, qui précéda l'invasion de l'Italie. Nommé général de brigade en 1795, il seconda puissamment les opérations de Brune dans la Hollande, revint en Italie, et se distingua à la bataille de Final. Chargé, en janvier 1797, de la défense du fort et du faubourg Saint-George à Mantoue, il défit les Autrichiens, dix fois plus considérables que lui, et les réduisit à capituler. Ce beau fait d'armes lui valut une lettre très flatteuse de Bonaparte. Il fut nommé gouverneur du Mantouan. Promu au grade de général de division, il servit en Ligurie, sous les ordres de Masséna. Ayant refusé de donner son adhésion au Consulat à vie, il fut mis en disponibilité. Napoléon lui rendit en 1805 le commandement de Mantoue. Il se distingua de nouveau en Italie, prit possession des Etats du pape, et fut nommé gouverneur de Rome. Mis à la retraite en octobre 1815, le comte Miollis est décédé près d'Aix le 18 juin 1828.

N° 10.

COCHE DE LA HAUTE SEINE. Deux ancres en sautoir, et au milieu une corne d'abondance verticale, contenant des épis et des fruits.

℟. Vue de la Seine sur laquelle est un coche d'eau amarré. Des marchandises sont sur le rivage. Exergue : AN SIX. Pièce octogone. (32m.)

Après la promulgation de la loi du 9 vendémiaire an 6 (30 septembre 1797), en vertu de laquelle les voitures publiques devinrent une branche d'industrie privée, il se forma une société particulière, sous le nom de *Direction générale des coches de la Haute-Seine*, qui se chargea de toutes sortes de transports par eau. Le jeton décrit dans cet article, et dont nous donnons une *variété* sous le numéro suivant, servit aux distributions pour droit de présence aux assemblées de ses administrateurs.

N° 11.

COCHES DE LA HAUTE SEINE. Même sujet que celui de la pièce précédente, avec cette différence que la lettre S se trouve de plus au premier mot de la légende.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (32m.)

PLANCHE LXX.

N° 1.

Dans le champ : SOCIETAS SCIENTIARUM ET ARTIUM BURDIGALENSIS AN (*anno*) VI. (*Société des sciences et des arts de Bordeaux, an six.*) Dessous, deux branches d'olivier en sautoir.

℟. UTILE DULCI. (*L'utile à l'agréable*). Une ruche d'abeilles, entourée de divers arbustes. Exergue lisse. (31m.)

N° 2.

Dans le champ : SOCIETAS SCIENTIARUM ET ARTIUM BURDIGALENSIS AN (*anno*) VI. (*Société des sciences et des arts de Bordeaux, an six*). Dessous, une barre.

℟. UTILE DULCI. (*L'utile à l'agréable*). Même sujet que celui du revers de la pièce précédente, avec ces différences que la ruche est autrement disposée, que l'exergue n'est pas lisse, et qu'à droite on aperçoit un bout de clôture champêtre. (31m.)

N° 3.

Dans le champ : SOCIETE D'AGRICULTURE COMMERCE SCIENCES ET ARTS DU DEPARTEMENT DE LA MARNE ETABLIE AN VI.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne ; au milieu : UTILITE PUBLIQUE. Entre ces deux mots, placés sur deux lignes, une abeille. (28m.)

N° 4.

En haut, dans une couronne de chêne placée horizontalement : 19 JULET (*juillet*) 1796. Au-dessous, dans le champ : NOUS TE LA DEVIONS — A FELIX DESPORTES RESIDENT DE LA REPUQUE FRANÇOISE (*République française*) A GENEVE. — OFFERTE PAR SES NOUVEAUX CONCITOYENS — C. W. (*Charles Wielandy*).

℟. PAR SES VERTUS IL NOUS A REUNIS. La Liberté debout, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche s'appuyant sur un bouclier orné de deux faisceaux. Exergue : GENÈVE LE 1ER VENDÉMIARE (*vendémiaire*) AN VII. (39m.)

M. Desportes (*Félix*), qui avait été successivement ministre plénipotentiaire, en 1790, près le gouvernement des Pays-Bas, en 1791, à Deux-Ponts, et après l'établissement du gouvernement républicain, auprès du duc de Wurtemberg, fut nommé, en 1794, Résident à Genève. Trois partis divisaient cette République, les *englués* (*modérés*), les hommes de la *grille* (*exaltés*), et les *émigrés*. Ils en vinrent plusieurs fois aux mains; et un jeune homme des *englués* ayant tué un des partisans de la *grille*, ce meurtre souleva, le 6 juillet 1796, une violente insurrection. Les magistrats, assaillis dans l'Hôtel-de-Ville, ne dûrent leur salut qu'à l'intervention de M. Félix Desportes, qui réussit à apaiser cette émeute. Le Directoire-Exécutif mit à profit ces dissensions intestines, et après d'assez longues négociations, le traité de réunion de la République de Genève à la République Française fut signé à Genève le 7 floréal an 6 (26 avril 1798), par les commissaires génevois et M. Félix Desportes, et fut approuvé par une loi du 28 floréal an 6 (17 mai 1798). La médaille décrite dans cet article rappelle à la fois la conduite de M. Félix Desportes dans l'émeute du 6 juillet 1796, et sa participation au traité de réunion. Les magistrats et les notables de Genève lui en remirent une épreuve en or, enchâssée dans un cercle d'or émaillé, avant son départ de cette ville, qu'il quitta après avoir installé les principales autorités du département du Léman.

N° 5.

ENCOURAGEMENS ET RÉCOMPENSES A L'INDUSTRIE. La République française, debout, coiffée du bonnet de la Liberté et tenant de la main gauche des couronnes, place la main droite sur l'épaule d'un jeune homme portant un caducée. Derrière lui, divers instrumens de l'agriculture et des arts; derrière la République, un coq et un autel sur lequel on lit : AN VII. Exergue : AUX ARTS UTILES REP. FR. (*République française*). Au-dessus, à gauche : B. (*Benjamin*) DUVIVIER.

℟. Sans légende, une couronne de laurier : le champ, resté lisse, était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom de l'exposant auquel la médaille était décernée.

La première exposition publique des produits de l'industrie en France fut faite au mois de juillet 1798, sous le ministère de François de Neufchâteau. Sous le Consulat, il y eut deux expositions en 1801 et 1802 ; sous l'Empire, une seule, en 1806. Ces diverses expositions eurent lieu sur l'Esplanade des Invalides, dans les bâtimens de l'administration des Ponts-et-Chaussées, au petit hôtel de Bourbon et dans la cour du Louvre. Sous la Restauration, une ordonnance royale du 13 janvier 1819 fixa à quatre ans le retour périodique des expositions d'industrie. La première fut ouverte au mois d'août 1819, et les suivantes en 1823 et 1827. Depuis 1819, elles furent faites dans les salles et galeries du premier étage du Louvre; en 1827, ces salles étant envahies par les collections des chefs-d'œuvre de l'antiquité, la plus grande partie des produits de l'industrie fut entassée dans une galerie construite à cet effet dans la cour. Après la révolution de juillet, une ordonnance royale du 4 octobre 1833 a fixé à cinq ans, à partir du 1er mai 1834, le retour périodique de ces expositions. Celle de 1834 a eu lieu dans quatre corps de bâtimens construits exprès sur la place de la Concorde.

N° 6.

SR J. B. (*sir John Borlase*) WARREN BARONET, K. B. (*Knight of the bath*). (*Sir Jean Borlase Warren, baronnet, chevalier du Bain*). Buste de face, en bas : THE LORD OF HOSTS IS WITH US. (*Le Dieu des armées est avec nous*).

℟. THE SISTER COUNTRY AGAIN RESCUED FROM INVASION. (*La sœur-patrie de nouveau sauvée de l'invasion*). Deux vaisseaux en pleine mer se livrant un combat. Exergue : BREST SQUADRON DEFEATD. (*defeated*) OF TORY ISLAND OCTOBER. 12. 1798. (*L'escadre de Brest défaite à la hauteur de l'île Tory, le 12 octobre 1798*). (39m.)

Une escadre française, composée d'un vaisseau de 80 canons et de huit frégates ou corvettes, sortit de Brest le 30 fructidor an 6 (16 septembre 1798), pour porter des munitions et des troupes au général Humbert, qui, par ordre du Directoire-Exécutif, avait opéré un débarquement en Irlande, le 5 fructidor an 6 (22 août 1798). Elle fut attaquée le 21 vendémiaire an 7 (12 octobre 1798), par une escadre

anglaise, sous le commandement de sir Warren, composée d'un vaisseau de ligne et de huit autres bâtimens. Le vaisseau français et trois autres bâtimens ayant été pris, le reste de l'expédition fut dispersé.

N° 7.

L'UTILE ET L'AGRÉABLE. Divers instrumens des sciences et des arts, entre autres un globe, des livres, un buste, un métier à broder. Dans le fond, une lampe antique sur un cippe orné de guirlandes de fleurs. Exergue : INSTITUTION DE MAD^E. PINON. 1798.

℞. Une couronne de fleurs. Dans le champ : PRIX D'HONNEUR DECERNÉ A . Le reste du champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom de l'élève qui obtenait le prix. Pièce octogone. (35^m.).

N° 8.

AU CULTIVATEUR LABORIEUX. Une femme tourellée, debout, la main gauche placée sur un écusson où l'on voit un léopard, pose de la main droite une couronne sur la tête d'un cultivateur qui s'appuie sur une charrue. Dans le fond, des ouvriers sont occupés à faucher et à battre du blé. Au-dessus de l'exergue lisse, à gauche : DUPRE.

℞. Sans légende. Une couronne de chêne, et dans le champ la Liberté debout et de face, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche le niveau. Près d'elle est un autel sur la base duquel on lit : GATT. (*Gatteaux*). (38^m.)

L'avers de cette pièce, gravé par *Augustin* Dupré, avait précédemment servi pour la médaille du prix d'agriculture, fondé par l'abbé Raynal, dans la province de la Haute-Guienne, qui a été décrite planche XVII, n° 7. Le revers, gravé par *Nicolas-Marie* Gatteaux, a été employé plus tard pour une médaille de prix de la Société libre d'agriculture du département de la Seine, qui sera décrite planche LXXIII, n° 4.

N° 9.

L .·. FRANC .·. ET ECOS .·. (*Loge française et écossaise*) DES SINCERES AMIS OR .·. (*Orient*) DE PARIS. Dans le champ, un compas et une équerre, dans le milieu desquels est un triangle, sur lequel est la lettre G. En bas : 5798 (1798).

℞. POST TENEBRAS LUX. (*Après les ténèbres la lumière*). Le soleil lumineux au milieu d'un cercle formé d'un serpent se mordant la queue. En bas, un long fleuron. (29^m.)

N° 10.

Une Victoire, planant dans les airs, à gauche, sonne de la trompette et tient une couronne de laurier et une palme. Au-dessous, une portion du globe terrestre, sur lequel on lit, à gauche : DUVIVIER.

℞. Sans légende. Une couronne de laurier. (61^m.)

PLANCHE LXXI.

N° 1.

GIORNO CHE VALE DI TANTI ANNI IL PIANTO (*Jour que nous valent les pleurs de tant d'années*). Dans le champ, en haut, le bonnet de la Liberté, et au-dessous : LIBERTA ROMANA XXVII PIOVOSO AN. (*anno*) VII. (*Liberté Romaine, 27 pluviose an 7.*) En bas, entre deux étoiles : T.M. (*Tommaso Mercandetti*).

℞. Dans le champ, un aigle, les ailes déployées, au milieu d'une couronne de chêne, sur un faisceau qui est placé horizontalement sur un autel. Derrière l'autel, deux drapeaux, sur l'un, on lit : R.· F. (*Republica francese — République française*), et sur l'autre : REPUBBLIC (*Republica*) ROMANA (*République romaine*). La face de l'autel est ornée du bonnet de la Liberté entre deux poignards, type des médailles antiques de Brutus. En bas, à gauche : T. M. (*Tommaso Mercandetti*). (43^m.)

Cette médaille fut frappée à Rome, en 1799, par ordre des Consuls et du Sénat, à l'occasion du premier anniversaire de la fondation de la République romaine, proclamée le 27 pluviose an 6 (15 février 1798). Il en existe une *variété inédite* (cabinet de M. Rollin), où l'on remarque les différences suivantes : à l'avers, l'inscription du champ n'est pas précédée du bonnet de la Liberté, la date XXVII est remplacée par celle-ci 27, et l'année manque. Au revers, l'aigle est plus petit et l'autel plus élevé ; au lieu des drapeaux, une banderole, sur laquelle on lit : REP. (*Republica*) ROMANA (*République romaine*).

Tommaso Mercandetti, né en 1760, à Rome, où il est mort le 11 mai 1821, a gravé un grand nombre de médailles estimées, dont une partie sera publiée dans la série de l'*Empire français*.

N° 2.

CAROLVS ARCHID · AVST · (*Carolus, archidux Austriæ.— Charles, archiduc d'Autriche*). Buste casqué, à gauche.

℞. VIRTVTE · CONSILIO · (*Par sa valeur et sa prudence*). Debout sur un cippe, une Victoire ailée tient de la main droite une couronne et de la gauche une palme. Sur le devant du cippe un trophée composé d'un glaive, d'une massue, de dards et d'un bouclier, au-dessus duquel est une chouette. Au-dessous du trophée, sur le cippe : IX · KAL · APRIL · MDCCXCIX · (*Nono kalendarum aprilis* 1799. — *Neuf des calendes d'avril* (21 mars) 1799.) (48^m.)

Cette médaille, gravée par Pierre Balddenbach, fut frappée à Vienne en mémoire du combat de Pfullendorf, gagné sur l'armée française par l'archiduc Charles, le 21 mars 1799.

Charles-Louis de Lorraine, archiduc d'Autriche, né à Vienne, le 5 mars 1771, fit ses premières armes sous le prince de Cobourg, dont il commanda l'avant-garde pendant la campagne de 1793. Il se distingua dans plusieurs batailles, fut fait gouverneur-général des Pays-Bas et feld-maréchal lieutenant. Chargé du commandement de l'armée du Rhin, il donna en toute rencontre des preuves d'une grande habileté. L'armée impériale avait succombé dans les champs d'Arcole, quand il arriva en Italie. Battu sur la Piave, forcé sur le Tagliamento, il eut recours aux négociations pour sauver Vienne. Après la rupture du traité de Campo-Formio, il reprit le commandement des armées du Rhin, que les intrigues russes ne tardèrent pas à lui faire retirer. Lorsque, par la défaite de Hohenlinden, l'empire sans défense se trouva à la merci du vainqueur, l'archiduc Charles fut chargé de rassembler les débris qui avaient échappé au fer des Français. Il négocia de nouveau, et dès que la paix fut conclue, il se chargea de la direction du ministère de la guerre. Dans les campagnes de 1805 et de 1809, qui furent entreprises contre son avis, il commanda en chef l'armée autrichienne, et déploya, mais en vain, toutes les ressources d'un talent supérieur. Sa valeur ne se démentit jamais ; mais lassé de voir ses ordres méconnus, et ses plus belles combinaisons sans cesse compromises par l'impéritie de généraux indociles, il résigna enfin son commandement, que depuis lors il ne voulut plus reprendre. Opposé aux dernières guerres contre la France, l'archiduc Charles n'y a pris aucune part, et après la chute de Napoléon, il a veillé, avec une sollicitude toute paternelle, sur l'éducation de son fils.

N° 3.

ARCHDUKE CHARLES (*L'Archiduc Charles*). Buste de face, la tête tournée à gauche. En bas : DEFEATED THE FRENCH IN

SWABIA MAR (*march*) 25-26. (*Il défit les Français en Souabe les* 25-26 *mars*).

℟. ANIMO NON ASTUTIA. (*Par le courage et non par la ruse*). La Justice, debout, tient de la main droite la balance, et de la gauche s'appuie sur un bouclier, orné de l'aiglé germanique et couronné de lauriers. Sous ses pieds, un démon qui tient dans ses griffes le drapeau tricolore. Exergue : 1799. (38^{m}.)

Cette médaille a été frappée en Angleterre pour rappeler le souvenir de la bataille de Stockach, gagnée par l'archiduc Charles sur l'armée française les 25 et 26 mars 1799. Stockach est un bourg situé, comme celui de Pfullendorf, à dix lieues de Constance.

N° 4.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Le faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. De chaque côté du faisceau, une corne d'abondance, une branche d'olivier à gauche, et à droite, une branche de chêne; en haut, une couronne de laurier. Exergue : REPRÉSENTANT DU PEUPLE L'AN VII.

℟. CONSEIL DES ANCIENS. Dans un cercle formé par le serpent se mordant la queue, sont le niveau et des tables, sur lesquelles on lit : CONSTITUTION DE L'AN TROIS. L'exergue est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom du Représentant porteur de la médaille. Pièce ovale. (56-47^{m}.)

La quatrième session du Corps-Législatif, établi par la Constitution de l'an 3, et divisé en Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents, commença le 1er prairial an 7 (20 mai 1799).

N° 5.

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℟. CONSEIL DES CINQ-CENTS. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. Pièce ovale. (56-47^{m}.)

Il existe une *variété* de cette pièce, avec de légères différences.

N° 6.

LE GENIE LES REUNIT POUR L'UTILITE DU COMM^{CE} (*Commerce*). A gauche, un fleuve, tenant une corne d'abondance, s'appuie sur une urne, portant : LOIRE. A droite, une nymphe, assise sur des rochers, s'appuie également sur une urne, portant : SAONE. Au milieu est un Génie, tenant un plan du canal et divers instrumens de géométrie. Sur ce plan, on lit : DIGOIN — CHAL (*Châlons*). Exergue : RÉGIE 1 PRAIRIAL AN 7. Sur le bord de l'exergue, à droite : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. Dans une couronne de roseaux : CANAL DU CENTRE OUVERT EN SEPTEMBRE 1792. Pièce octogone. (36^{m}.)

Le canal du Centre, unissant la Loire à la Saône, fut mis, au commencement de l'an 7, en régie intéressée, qui s'établit le 1er prairial de la même année (20 mai 1799). Ce jeton, qui servait de droit de présence aux assemblées, a été gravé par *Pierre-Joseph* Tiolier.

N° 7.

S^{R} W (*sir William*) SYDNEY SMITH. Buste de face, la tête tournée à droite. Dessous : CAPTAIN OF THE TIGRE OF 74 GUNS. (*Capitaine du Tigre de* 74 *canons.*)

℟. Vue de Saint-Jean-d'Acre et de son port, avec deux vaisseaux et d'autres embarcations. Exergue : REPULSED BUONAPARTE IN 11 ATTACKS MADE BY HIM, ON ACRE 1799. (*Il repoussa Buonaparte dans onze attaques faites par lui contre Acre.* 1799). (39^{m}.)

Cette médaille, frappée en Angleterre, rappelle la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre par l'armée française, le 21 mai 1799, après soixante jours de tranchée ouverte.

Smith (*sir Willam Sidney*), né à Westminster, en 1764, entra dans la marine militaire à l'âge de treize ans. En 1783, il était commandant de frégate en second, lorsque la paix étant survenue, il alla servir comme volontaire en Suède, où il se distingua et obtint le grand cordon de l'ordre de l'Épée. Il passa ensuite au service de la Turquie. De retour en Angleterre, il se rendit à l'escadre de l'amiral Hood qui s'empara de Toulon. Quand ce port fut repris aux alliés, Sidney Smith fut chargé d'incendier l'arsenal et de détruire tous les vaisseaux français. Après plusieurs expéditions audacieuses contre divers ports de la côte de France, il fut pris au moment où il venait de s'emparer d'un corsaire dans la radé du Havre, et fut conduit prisonnier à Paris, où on le renferma d'abord à l'Abbaye, ensuite au Temple. Le gouvernement anglais tenta tous les moyens de le faire évader, et y réussit. En 1799, Sidney Smith essaya de bombarder Alexandrie; mais il échoua dans cette entreprise. Il fut plus heureux contre la flottille française, mouillée à Caïffa, qui fut prise chargée de munitions et d'artillerie pour le siége d'Acre. Illustré par de nombreux faits d'armes, l'Angleterre le combla d'honneurs. La cité de Londres lui accorda le droit de cité et lui fit don d'une riche épée. Le roi lui donna de nouvelles armoiries, avec la devise : *Cœur de lion;* et le peuple le saluait du nom de *Dieu marin*. En 1803, il obtint le grade de colonel des troupes de la marine; en 1805, celui de contre-amiral; et depuis cette époque, il a été encore chargé de plusieurs missions importantes.

N° 8.

MUNICIPALITE DE ROUEN. Au milieu du champ : POMPIER. Au-dessous de ce mot, on gravait en creux, au burin, le numéro du pompier, auquel la médaille était remise. Celle-ci porte le numéro 19.

℟. Au milieu du champ : LIBERTÉ E'GALITÉ. Cette pièce a ordinairement une bélière. (42^{m}.)

Le 22 fructidor an 7 (8 septembre 1799), le corps des pompiers de Rouen, qui existe depuis plus d'un siècle, fut organisé en une compagnie tenue militairement.

N° 9.

THÉATRE DE LA RÉPUBLIQUE ET DES ARTS. La Liberté debout, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche, le niveau. Près d'elle, un autel. Exergue : PARIS AN VII.

℟. TEL EST SON POUVOIR. Amphion, assis, jouant de la lyre : devant lui, une muraille qui s'élève. Exergue : JURY DES ARTS. Sur une pierre placée sous le pied d'Amphion : N. GA. (*Nicolas Gatteaux.*) (31^{m}.)

Le théâtre de l'Opéra, aujourd'hui Académie Royale de Musique, portait à cette époque le nom de Théâtre de la République et des Arts. Le jury des arts, formé pour juger les productions soumises au concours, avait été établi par le décret de la Convention Nationale du 8 brumaire an 2 (29 octobre 1793). Le jeton décrit dans cet article, et qui a été gravé par *Nicolas-Marie* Gatteaux, servait, en l'an 7, aux droits de présence des employés du théâtre et des membres du jury des arts.

PLANCHE LXXII.

N° 1.

SIR WILLIAM SIDNEY SMITH K · S · (*Knigth of the Sward*) OF SWEDEN. (*sir Guillaume Sidney Smith, chevalier de l'Épée de Suède.*). Buste en uniforme, à gauche.

℞. Un enfant debout, tenant de la main gauche une branche de laurier, et de la droite s'appuyant sur un écusson adossé à un palmier et orné de deux couronnes murales superposées et entrelacées de deux branches de laurier. Dans le fond, à gauche, on aperçoit une ville. Exergue : BONAPARTE REPULSED AND SIEGE OF ACRE RAISED 20 MAY 1799 ——— (*Bonaparte repoussé et siége d'Acre levé, 20 mai* 1799). (48m.)

N° 2.

ADMIRAL SIR S. (*Sidney*) SMITH (*Amiral sir Sidney Smith*). Buste en uniforme, à gauche. Dessous, à gauche : MUDIE D. (*direxit*) MILLS F. (*fecit*).

℞. A gauche et à droite, des rochers à pic ; au milieu, un chameau, un lion et un tigre. Exergue : ACRE DEFENDED · BUONAPARTE REPULSED SYRIA SAVED. XX TH (*twentieth*) MAY MDCCLXXXXIX. (*Acre défendu; Buonaparte repoussé; la Syrie sauvée; 20 mai* 1799). Dessous, à gauche : BRENET. F. (*fecit*). A droite : MUDIE D. (*direxit*). (40m.)

N° 3.

FRANCISCO · II · ROMAN · (*secundo Romanorum*) PAVLO · I · RVTHEN · (*primo Ruthenorum*) IMPERATORIBVS · (*A François deux, empereur des Romains, à Paul premier, empereur des Russes*). Bustes des deux empereurs, accolés et laurés, à droite. En bas : BALDENBACH.

℞. Dans le champ : CIƆ · IƆCC · XCIX · EVROPA IN · SPEM · ERECTA GALLIS · ITALIAE · DOMINATV FORTITER · FELICITER · DEPULSIS CONSTANTIAM · CONCORDIAMQVE PRINCIPVM · ARIS · SCEPTRIS LEGIBVS · CVLTVM · AVCTORITATEM OBSEQVIVM · REDDITVRAS HVMANVM · TANDEM GENUS · PACE BEATVRAS. (1799, *les Français ayant été courageusement et heureusement dépossédés de l'empire de l'Italie, l'Europe conçoit l'espoir que la persévérance et l'union des princes rendront par la paix le respect, l'autorité et l'obéissance aux autels, aux sceptres, aux lois, ainsi que le bonheur au genre humain.*) (49m.)

Cette médaille, gravée par *Pierre* Baldenbach, a été frappée à Vienne, en mémoire des succès remportés en 1799, par les armées austro-russes en Italie.

N° 4.

ALEX · SUWOROW PRINC · ITAL · COM · RIMNIKS · (*Alexander Suwarow, princeps italicus, comes Rimnisk — Alexandre Suwarow, prince italique, comte Rimniski*). Buste à droite. Dessous : C. H. K. (*C... H... Küchler*).

℞. ITALIÆ LIBERATOR (*Libérateur de l'Italie*). Un guerrier casqué, debout, en costume romain, tient de la main droite une lance, en haut de laquelle sont quatre couronnes murales. Il donne la main gauche à une femme tourellée, assise sur le globe terrestre. A gauche, des armes, et un soldat, en uniforme français, tombant à la renverse. Le guerrier foule du pied droit un écusson orné du bonnet de la Liberté. Exergue : MDCCXCIX. Sur le bord de l'exergue, à droite : C. H. KUCHLER. F. (*fecit*). (48m).

Cette pièce a été frappée en Angleterre.

Suwarow-Rimniski (*Alexandre*), né en 1730, entra au service à l'âge de treize ans, et se signala dans les guerres contre la Prusse, la Pologne, les Cosaques, les Tartares, et enfin contre les Turcs. Il gagna tous ses grades sur le champ de bataille. L'impératrice Catherine II lui décerna le nom de *Rimniski*, en souvenir d'une victoire qu'il remporta sur les Turcs. L'inhumanité avec laquelle il fit égorger les habitans d'Ismaïlow, après la prise de cette ville, le fit nommer le *Boucher*, et sa conduite dans la campagne de Pologne, en 1792, justifia ce surnom. Appelé en 1799, par Paul Ier, au commandement en chef des armées combinées des austro-russes en Italie, il fit reculer le général Moreau, repoussa l'armée française d'Alexandrie et de Turin, revint ensuite contre le général Macdonald, et lui livra, les 18 et 19 juin, la sanglante bataille de la Trébia. La mésintelligence s'étant manifestée entre les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg, Paul Ier ordonna à Souwarow d'abandonner les Autrichiens, d'aller en Suisse se réunir au général Korsakow et d'y prendre le commandement de toutes les forces russes. Mais l'armée qu'il venait rejoindre venait d'être complètement défaite par Masséna à Zurich. Souwarow, trompé dans ses calculs et attaqué de tous côtés par les troupes françaises, fit sa retraite au milieu des plus affreux défilés des montagnes de la Suisse. Rappelé en Russie par l'ordre de Paul Ier, mécontent de l'issue de la campagne, Souwarow fut disgracié et se retira dans sa terre de Pollendorff, en Esthonie, où il mourut le 18 mai 1800.

N° 5.

ALEX (*Alexandre*) WASSILILWITSCH COMTE DE SOUWOROFF. Buste, à gauche, de Souwarow, en uniforme de général. Dessous : IETTON (*Jeton*).

℞. ZUM DENKMAL SEINER SIEGE IN ITALIEN. (*A la mémoire de ses victoires en Italie*). A gauche, un trophée d'armes; à droite, la victoire debout, tenant de chaque main une couronne. Exergue : 1799. (30m.)

N° 6.

G. SUWAROW AMOR ITALIAE (*G... Suwarow, amour de l'Italie*). Buste casqué et cuirassé, à droite.

℞. GALLORUM TERROR (*la terreur des Français*). Un guerrier à cheval, poursuivant l'épée à la main un lion qui s'éloigne. Exergue : IETTON (*Jeton*) 1799. (33m.)

N° 7.

Avers semblable à celui de la pièce précédente.

℞. GALLORUM TERROR (*La terreur des Français*). Un guerrier debout, poursuivant l'épée à la main un lion qui s'éloigne. Exergue : IETTON (*Jeton*). (33m.)

N° 8.

FD. (*feld*) MARSHAL COUNT SUWARROW (*Feld-maréchal, comte Souwarow*). Buste en uniforme, de face. Dessous : COMMANDER IN CHIEF OF THE RUSSIANS. (*Général en chef des Russes.*)

℞. CONSEQUITUR QUODCUMQUE PETIT (*Il obtient tout ce qu'il désire*). Dans le champ, la Renommée ailée, assise sur un globe placé sur un autel, tient de la main droite un écusson orné de l'aigle à deux têtes, et de la gauche une trompette entrelacée d'une banderole, sur laquelle on lit : INVICTUS (*invincible*). Sur la face de l'autel, une couronne entre une branche de laurier et une branche de palmier en sautoir : de chaque côté de l'autel, un trophée composé de deux drapeaux et de deux canons. Exergue : FRENCH DEFEATD (*defeated*) & THE PASSAGE OF THE ADDA FORCED

AP^L. (*april*) 27 1799. (*Les Français défaits et le passage de l'Adda forcé le* 27 *avril* 1799. (37^m.)

N° 9

DIE ZE GAF BESCHERMT ZE. (*Celui qui le donna le protège*). Au milieu du champ, un trophée formé d'une lance à laquelle sont suspendus quatre drapeaux et un bouclier, et qui est surmonté du chapeau de la Liberté. Sur le bouclier on lit : DE BRITTEN EN RUSSEN TE KALANS-OOG GELAND 27 AUG. (*August*) 18 SEPT. (*september*) 1799. (*Les Anglais et les Russes débarquèrent à Kalans-Oog les* 27 *août*— 18 *septembre* 1799). En haut, un œil rayonnant; en bas, la mer avec quelques vaisseaux; sur le bord de l'exergue, un canon, un baril, un drapeau, un masque et une torche. Exergue : TE KASTRIKUM 6 OCT. (*october*) 1799. (*A Kastrikum*, 6 *octobre* 1799). Au-dessus de l'exergue, à droite : I. G. H. F (*J... G... Holtzhey fecit*).

℟. Dans le champ, en haut, un foudre passé au travers de deux couronnes de laurier. Au-dessous, cette inscription :

GODS WONDERBAARE HAND!
VERLOSTE NEDERLAND;
DOOR BRUNE'S KORT BERAADEN
EN DER BATAVEN MOED!
WAR DOOR DER ROOV'REN STOET,
NU SMEEKT OM LYFSGENAADEN.

(*La main toute-puissante de Dieu délivra les Pays-Bas par une prompte résolution de Brune et par le courage des Bataves, et maintenant les hordes ennemies demandent grâce*). Au-dessous, une branche de chêne et une branche de palmier en sautoir, entrelacées, avec deux mains jointes, au milieu d'un serpent qui se mord la queue. En bas : 'T 5 JAAR DER BAT. VRYH, (*Batavsche Vryheid*). (*L'an cinquième de la Liberté Batave*). (45^m.)

Le 27 août 1799, 20,000 Anglais, et le 18 septembre, 26,000 Anglo-Russes, sous les ordres du duc d'York, débarquèrent sur la presqu'île du Helder, dans la Nord-Hollande. Le général Brune, qui commandait l'armée française, attaqua l'ennemi et gagna d'abord la bataille de Bergen le 19 septembre. Le 6 octobre suivant, à la tête des forces gallo-bataves, il défit, à Kastrikum, les Anglo-Russes. A la suite de cette affaire décisive fut signée le 18 octobre la capitulation d'Alkmaar, d'après laquelle l'armée du duc d'York était obligée de se rembarquer, et huit mille prisonniers, Français et Bataves, devaient être renvoyés libres sans conditions ni échange.

PLANCHE LXXIII.

N° 1.

CONQUÊTE DE LA HAUTE EGYPTE. Tête d'Isis, à gauche. Dessous : AN VII. Entre cette date et la tête de la déesse, on lit : GALLE F. (*fecit*).

℟. Un crocodile enchaîné à un palmier. Exergue : DENON DIREXIT. Au-dessous de l'exergue, à droite : GALLE. (35^m.)

Le revers de cette médaille, qui a été gravée par M. *André* Galle, et frappée sous le gouvernement Consulaire, en souvenir de la conquête de la Haute-Egypte par la division Desaix, est copié des anciennes monnaies de la ville de Nismes, frappées du temps d'Auguste.

N° 2.

CONQUÊTE D'EGYPTE. Un guerrier, vêtu à la grecque, debout, tenant la lance. En bas, à gauche, un bouclier, des boulets, des étendards turcs, et un bloc sur lequel sont tracés des hiéroglyphes; à droite, deux autres blocs. Dans le fond, à droite, deux pyramides. Exergue : AN VII.

Cliché, sans revers. (43^m.)

N° 3.

FEDELTA RELIGIONE. (*Fidélité*, *religion*.) Buste de la Sainte-Vierge, à gauche.

℟. L'INCENDIO DI RONCIGLIONE ANNO 1799* (*L'incendie de Ronciglione*, *an* 1799). Un incendie très grossièrement exécuté. En bas : C. A. G. (33^m.)

L'armée française ayant été obligée d'évacuer en, 1799, les Etats Romains, plusieurs villes se soulevèrent et attirèrent ainsi sur elles de funestes représailles. De ce nombre fut la petite ville de Ronciglione, située à six lieues de Viterbe : elle fut livrée aux flammes, comme le rappelle la médaille décrite dans cet article, qui a été frappée après le rétablissement du gouvernement pontifical.

N° 4.

Dans le champ : SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

℟. Sans légende. Une couronne de chêne, et dans le champ la Liberté debout et de face; tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche le niveau. Près d'elle est un autel sur la base duquel on lit : GATT. (*Gatteaux*). (38^m.)

Le revers de cette médaille est le même que celui de la pièce décrite planche LXX, n° 8.

Dans le courant de l'an 6 (1797-1798), une Société d'agriculture fut réorganisée à Paris, celle qui existait avant la révolution ayant été détruite en 1793. Dans la séance de la Société du 16 pluviose an 7 (4 février 1799), il fut fait un règlement définitif dont le premier article est ainsi conçu : « La Société portera le titre de *Société libre d'agriculture du* » *département de la Seine*. Elle s'occupera exclusivement d'économie » rurale et de tous les objets qui y sont relatifs. » Dans sa séance publique du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), elle distribua, pour la première fois, des médailles de prix à divers cultivateurs. La pièce décrite dans cet article servit à ces distributions. Cette Société existe encore sous le titre de *Société royale d'agriculture*.

N° 5.

ADMINIST^EURS (*administrateurs*) DES COMP. RÉUN. (*compagnies réunies*) DE LA GUERR^E. La Liberté, debout et de face, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et de la gauche le niveau. Près d'elle, à droite, un autel. Exergue : FONDS DE L'AN 7.

℟. NOTRE RÉUNION FAIT NOTRE FORCE. Dans le champ, un faisceau surmonté du bonnet de la Liberté. De chaque côté, des drapeaux et des branches de chêne et de laurier; à gauche, une corne d'abondance; à droite, un canon, des barils et des boulets. Exergue : AN 7 DE LA REP. (*république*) FRANÇAISE. Pièce octogone. (36^m.)

L'administration des compagnies réunies de la guerre était une Société formée vers l'an 7, par les fournisseurs des divers services du ministère de la guerre. Le but de cette Société était de s'entendre sur les opérations dont chaque compagnie était chargée, et de tirer le meilleur parti des valeurs qui leur étaient remises en paiement par le gouvernement.

N° 6.

Une couronne de chêne. Dans le champ : COLLÈGE DES SCIENCES ET ARTS DE PARIS.

℟. Une couronne de laurier. Dans le champ : PRIX DE ; et au-dessous un espace lisse, destiné à recevoir, gravés en creux, le nom de la classe et celui de l'élève qui avait remporté le prix. (42^m.)

Le Collége des sciences et arts de Paris fut institué vers la fin de l'an 7, dans le local de Sainte-Barbe, dont il prit plus tard le nom. La

médaille décrite dans cet article était destinée aux distributions de prix aux élèves : elle servait encore à cet usage en l'an 13, comme on le voit au revers de celle que nous publions (cabinet de M. Rollin), et qui porte : PRIX DE DESSIN — PIERRE AUGUSTE ALEXIS VAN-ROOLMALEN. AN. 13.

N° 7.

LE GÉNERAL LE COURBE. Buste du général Lecourbe, à droite. Il est placé au milieu de deux branches d'olivier formant couronne. Un large liseré entoure le champ.

Cliché, sans revers. Pièce octogone. (40^{m}.)

Lecourbe (*Claude-Joseph*), né à Lons-le-Saulnier en 1759, fils d'un ancien officier en retraite, abandonna ses études pour s'engager dans le régiment d'Aquitaine, où il servit pendant huit ans. A l'époque de la Révolution, il fut appelé au commandement de la garde nationale du canton de Ruffey, devint ensuite chef du 7e bataillon des volontaires du Jura, se distingua aux armées du Haut-Rhin et du Nord, obtint le grade de chef de brigade, et, à la bataille de Fleurus, soutint avec trois bataillons, pendant sept heures, l'attaque d'une colonne autrichienne forte de 10,000 hommes. Nommé général de brigade, puis général de division, il continua de se signaler aux armées du Rhin-et-Moselle, du Rhin, du Danube, et surtout dans la campagne de Suisse en 1799. Son intimité avec le général Moreau le fit éloigner du service. Remis en activité, à l'époque de la Restauration, il reçut de Napoléon, en 1815, le commandement d'un corps d'armée réuni dans le département du Haut-Rhin, vers les frontières de la Suisse, et se maintint contre les troupes autrichiennes, bien supérieures en nombre, dans le camp retranché qu'il avait établi sous les remparts de Belfort. Il mourut de maladie dans cette ville, le 23 octobre 1815.

N° 8.

CONCERT DES AMATEURS DE PARIS. Dans le champ : ASSIDUITÉ. En bas, une étoile.

℟. LE MÊME FEU LES ANIME. Un flambeau entre deux lyres entrelacées de branches de myrte. Exergue : PROFESSEURS ET AMATEURS. Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATT. (*Gatteaux*). (32^{m}).

Des professeurs et amateurs de musique formèrent, en 1799, une société particulière qui donna, avec succès, des concerts dans une salle de la rue de Cléry. Les frais étaient couverts au moyen de cotisations individuelles. Le huitième et dernier concert de la première souscription fut donné le 5 brumaire an 8 (27 octobre 1799). Ce jeton, gravé par *Nicolas-Marie* Gatteaux, servit plus tard aux distributions de présence de cette société.

N° 9.

BUONAPARTE LIBERATEUR DE L'EGIPTE (*l'Égypte*). Buste en uniforme, à gauche.

℟. LE HEROS RENDU A SA PATRIE. Mercure, tenant de la main droite un rouleau, et de la gauche son caducée, s'envole laissant derrière lui les pyramides d'Égypte. Exergue : IETTON (*jeton*) 1799. (32^{m}.)

Le général Bonaparte partit d'Alexandrie le 5 fructidor an 7 (22 août 1799) pour revenir en France. Une proclamation instruisit le lendemain l'armée de la nomination de Kléber au commandement général. Les instructions que lui laissa Bonaparte sont un des monumens historiques les plus remarquables. Une corvette anglaise observa son départ; on la remarquait avec inquiétude : « Ne craignez rien, dit Bonaparte; la for- » tune ne nous a jamais abandonnés : nous arriverons en dépit des » Anglais. » Retenue sept jours par les vents contraires, dans le port d'Ajaccio, la flottille appareilla pour la France le 15 vendémiaire an 8 (7 octobre 1799). A la vue des côtes, parurent dix voiles anglaises. Le contre-amiral Gantheaume proposa de virer de bord sur la Corse : « Non, » lui dit Bonaparte, cette manœuvre nous conduirait en Angleterre; je » veux arriver en France. » Le 17 vendémiaire (9 octobre), il débarqua à Fréjus, après quarante-un jours de route sur une mer sillonnée de vaisseaux ennemis.

N° 10.

Deux frégates voguant à toutes voiles. Dans le lointain, deux autres bâtimens. Exergue : ARRIVÉE A FREJUS, XVII. VEND^{RE}. (*vendémiaire*) AN VIII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); et à droite : GALLE F. (*fecit*).

℟. BONUS EVENTUS (*heureux événement*). Le dieu *Bonus Eventus*, représenté comme sur les monnaies romaines, nu et debout : il tient de la main droite des épis, et de la gauche une patère. Exergue : GALLE F. (*fecit*). (34^{m}.)

Cette pièce, comme la précédente, relative au retour du général Bonaparte d'Egypte, fut frappée sous le Gouvernement Consulaire. Le dieu *Bonus Eventus* était, dans l'antiquité, celui qui présidait aux événemens heureux et que l'on invoquait pour les obtenir.

N° 11.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La Liberté debout, de face, casquée, tenant de la main droite la pique surmontée du bonnet, et une couronne de la main gauche qu'elle appuie sur un faisceau. Derrière elle, de chaque côté, des branches de laurier. Exergue : REPRÉS. DU PEUP. (*Représentant du peuple*). Au-dessus de l'exergue, à droite : GATTEAUX.

℟. CONSEIL DES ANCIENS. Dans le champ : LIBERTÉ ÉGALITE. En bas : AN VIII. Pièce en forme de carré long, les angles coupés, ce qui forme huit pans en hauteur. (48—39^{m}.)

La cinquième session du Corps-Législatif établi par la Constitution de l'an 3, et divisé en Conseil des Anciens et Conseil des Cinq-Cents, devait commencer, comme les sessions précédentes, le 1er prairial an 8 (21 mai 1800). Les formes du Gouvernement furent changées par la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), et les deux Conseils se trouvèrent supprimés. Les médailles, destinées aux Représentans pour cette session, avaient été gravées à l'avance : elles ne servirent point alors, et furent employées plus tard pour les membres du Corps-Législatif et du Tribunat; nous publions ces dernières pièces planche LXXVI, n°s 1 et 2.

N° 12.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Sujet semblable à celui du droit de la médaille précédente.

℟. CONSEIL DES CINQ-CENTS. Dans le champ : LIBERTÉ EGALITÉ. En bas : AN VIII. Pièce de la même forme que la précédente. (48—39^{m}.)

PLANCHE LXXIV.

N° 1.

La mer et le soleil levant dissipant des nuages. En bas, sur le devant, des rochers et des plantes marines. Exergue : XVIII BRUMAIRE AN VIII.

℟. Dans une couronne formée de feuilles de laurier et de chêne : AUX CITOYENS DU GARD MORTS POUR LA PATRIE. ——— XXV. MESSIDOR AN VIII · REP^{N}. (*Républicain*). (XIV. JUILLET MDCCC.) PREMIER CONSUL BONAPARTE SECOND ET TROISIEME CONS^{LS} (*consuls*) CAMBACÉRÈS ET LEBRUN MIN · DE L'INT^{R}. L · (*ministre de l'intérieur Lucien*) BONAPARTE PRÉFET DU GARD J · B · (*Jean-Baptiste*) DUBOIS. (61^{m}.)

La médaille décrite dans cet article fut frappée sous le Gouvernement Consulaire, à l'occasion de la fête de l'anniversaire de la prise de la

Bastille, célébrée le 14 juillet 1800, à Nîmes, et dans le double but de consacrer les heureux présages que faisait naître la journée du 18 brumaire an 8, et aussi d'honorer la mémoire des citoyens du département du Gard morts pour la Patrie.

Le 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), le Conseil des Anciens, après avoir entendu un rapport sur la situation de Paris présenté par sa Commission des Inspecteurs chargée de veiller à la sûreté de la représentation nationale, rendit un décret qui transférait le Corps-Législatif à Saint-Cloud, en confiait l'exécution au général Bonaparte et lui donnait l'autorité sur les troupes. Le lendemain, 19 brumaire (10 novembre), eut lieu, à Saint-Cloud, la séance du Conseil des Cinq-Cents dans laquelle le général Bonaparte parut et fut menacé. Encouragé par son frère, Lucien Bonaparte, président du Conseil, il fit entrer dans la salle de l'Assemblée un bataillon de grenadiers qui dispersa les Députés. Les détails de ces deux journées sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler ici. Ainsi finit le Gouvernement Directorial établi par la Constitution de l'an 3. Les séances des deux Conseils furent reprises dans la nuit par les membres qui approuvaient cette révolution. Ils décrétèrent l'abolition du Directoire, l'exclusion de soixante-deux membres des deux Conseils, et l'institution d'un gouvernement provisoire composé de trois Consuls, Sièyes, Roger-Ducos et Bonaparte. Les Conseils furent ajournés au 1er ventose an 8 (20 février 1800). Deux Commissions législatives de vingt-cinq membres, nommées dans chacun des deux Conseils, devaient les remplacer jusqu'à l'établissement du nouveau gouvernement. Le 3 nivose an 8 (24 décembre 1799) fut proclamée la Constitution de l'an 8, qui conféra à Napoléon Bonaparte le titre de Premier Consul.

N° 2.

Dans le champ : LOI DU 19 BRUMAIRE AN VIII. Au-dessus, dans l'angle de cette pièce pentagone, des balances.

℟. Dans le champ : COMMISSION DU CONSEIL DES ANCIENS. Dans l'angle au-dessus, le bonnet de la Liberté, de face. (33m.)

Cette médaille fut distribuée aux vingt-cinq membres de la commission du Conseil des Anciens créée comme on l'a vu dans l'article qui précède.

N° 3.

Dans le champ : LOI DU 19 BRUMAIRE AN VIII. Au-dessus, dans l'angle de cette pièce pentagone, des balances.

℟. Dans le champ : COMMISSION DU CONSEIL DES CINQ-CENTS. Dans l'angle au-dessus, le bonnet de la Liberté, de face. (33m.)

Cette médaille fut distribuée aux vingt-cinq membres de la Commission du Conseil des Cinq-Cents.

N° 4.

NAPOLEO IMP. (*imperator*) GALLIÆ. (*Napoléon, empereur de la France*). Buste en uniforme, à gauche.

℟. AUT CÆSAR AUT NULLUS (*ou César ou rien*). Trois étoiles, et au-dessous : PRINCIPIARIT (*principiavit*) REGNARE 15 DECEMB (*decembris*) 1799. (*Il a commencé à régner le 15 décembre* 1799.) (20m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 22 frimaire an 8 (13 décembre 1799), fut décrétée par les Commissions législatives des deux Conseils, et envoyée à l'acceptation dans les départemens, la Constitution proclamée le 3 nivose suivant (24 décembre), sous le titre de *Constitution de l'an VIII*. Aux termes de cette constitution, le gouvernement était confié à trois Consuls, élus pour dix ans, et indéfiniment rééligibles. Napoléon Bonaparte fut nommé premier Consul, Cambacérès et Lebrun, deuxième et troisième Consuls. Les lois étaient proposées par le Gouvernement : un Tribunat les discutait; un Corps-Législatif, composé d'une seule chambre, les admettait ou les rejetait; un Sénat veillait à leur conservation. Les Consuls entrèrent en fonctions le 4 nivose an 8 (25 décembre 1799).

N° 5.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Minerve assise, tenant de la main droite une épée, dont la pointe touche la terre, et s'appuyant du bras gauche sur un bouclier qui porte cette inscription, CONSTITUTION FRANÇAISE AN VIII. Derrière le bouclier, un coq. A gauche, au-dessus de l'exergue qui est lisse : R. (*Ramberg*) DUMAREST.

℟. SÉNAT CONSERVATEUR. Au milieu du champ, un miroir dans lequel se mire un serpent, symbole de la Prudence. (48m.)

Le Sénat-Conservateur, créé par la Constitution de l'an 8, était composé de quatre-vingts membres, inamovibles et à vie, âgés de quarante ans au moins, et inéligibles à toute autre fonction publique. Pour la formation du Sénat, il fut d'abord nommé soixante membres. Ce nombre devait être porté à soixante-deux dans le cours de l'an 8, à soixante-quatre en l'an 9, et s'élever ainsi graduellement à quatre-vingts par l'addition de deux membres en chacune des dix premières années. Les Consuls provisoires sortans, *Sièyes* et *Roger-Ducos*, furent nommés membres du Sénat-Conservateur : réunis aux deuxième et troisième Consuls, Cambacérès et Lebrun, ils nommèrent, le 3 nivose (24 décembre), les vingt-neuf sénateurs formant, avec les deux consuls sortans, la majorité du Sénat, qui se compléta ensuite lui-même, aux termes de l'article 24 de la Constitution, et nomma vingt-neuf autres Sénateurs. La nomination à une place de sénateur se faisait par le Sénat, qui choisissait entre trois candidats présentés, le premier par le Corps-Législatif, le second par le Tribunat, et le troisième par le Premier Consul. Ses séances n'étaient pas publiques. Le Sénat-Conservateur se constitua et tint sa première séance le 4 nivose an 8 (25 décembre 1799).

N° 6.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Tête de Minerve, casquée et laurée. Dessous : DUVIVIER AN 8.

℟. Dans le champ : CONSEIL D'ÉTAT. Un espace vide destiné à recevoir le nom du conseiller. En bas, deux branches de laurier en sautoir. Pièce ovale en hauteur. (45-42m.)

Aux termes de l'article 52 de la Constitution de l'an 8, le Conseil d'État était chargé, sous la direction des Consuls, de rédiger les projets de loi et les règlemens d'administration publique, et de résoudre les difficultés qui s'élevaient en matière administrative. C'était parmi les membres du Conseil-d'Etat que devaient toujours être pris les orateurs chargés de porter la parole, au nom du Gouvernement, devant le Corps-Législatif, et désignés au nombre de trois au plus pour la défense d'un même projet de loi. Le Conseil-d'Etat, nommé et organisé le 5 nivose an 8 (26 décembre 1799), tint ce jour même sa première séance. Il était composé de trente à quarante membres, se formait en assemblée générale sous la Présidence du Premier Consul, ou, en son absence, de l'un des deux autres Consuls, et se divisait en cinq sections : des finances, de législation civile et criminelle, de la guerre, de la marine, de l'intérieur.

N° 7.

CONSTITUTION. Dans le champ, une muraille élevée sur des rochers et séparant en deux le millésime 17 99. Deux fusils en sautoir appuyés contre les rochers.

℟. Au milieu du champ : D, et au-dessus, I. (22m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la destination de cette pièce.

N° 8.

Buste en uniforme, à gauche, du premier consul Napoléon Bonaparte. Pièce ovale en hauteur.

Cliché, sans revers. (124-95m.)

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Cette tête du Premier Consul a été modelée par M. Jaley, graveur, pendant une revue passée dans la cour du Carrousel.

La Constitution de l'an 8, article 39, nomma Premier Consul le citoyen Bonaparte, ex-Consul provisoire. Ses fonctions et ses attributions furent déterminées, et son traitement fixé, pour l'an 8, à cinq cent mille francs.

N° 9.

BONAPARTE NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. Buste à gauche, en uniforme. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

R/. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LE IV. NIVOSE AN. VIII. (32m.)

N° 10.

J : J : (*Jean-Jacques*) REGIS CAMBACÉRÈS 2E. (*deuxième*) CONSUL DE LA RÉP.QUE FRANSE (*République française*). Buste, à gauche, en costume de consul. En bas : NÉ A MONTPELLIER.

R/. Dans le champ : JURISCONSULTE HABILE L'EGISLATEUR PRUDENT IL VÉCUT LOIN DES FACTIONS ET QUAND IL FUT REVÊTU D'UN GRAND POUVOIR IL NE L'EMPLOYA QU'A FAIRE LE BIEN. (32m.)

Cette pièce fait partie de la suite de médailles publiées par P. G. Liénard, sous le Gouvernement Consulaire, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 1, planche XVI.

Cambacérès (*Jean-Jacques Regis*), né à Montpellier, le 15 octobre 1753, d'une famille de robe, exerça diverses fonctions publiques jusqu'en septembre 1792, époque de sa nomination à la Convention Nationale par le département de l'Hérault. Sa conduite y fut très réservée. Dans le procès de Louis XVI, l'ambiguité de ses paroles laissa du doute sur son vote; et, s'étudiant en quelque sorte à rendre insaisissable sa pensée politique, il s'occupa presque exclusivement de matières législatives et de questions d'organisation judiciaire. Entré au Conseil des Cinq-Cents avec les deux tiers des Conventionnels, il fut porté à la présidence le 22 octobre 1796, et sortit de l'Assemblée le 20 mai suivant. Réélu, en 1798, par le corps électoral parisien, séant à l'Oratoire, sa nomination fut de celles que le Directoire annula par le coup d'État du 22 floréal. La journée du 30 prairial porta Cambacérès au ministère de la justice, et, après le 18 brumaire, la Constitution de l'an 8 le nomma Second Consul, dignité qu'il occupa jusqu'à l'établissement du Gouvernement Impérial. Il reçut alors le titre d'Archi-Chancelier de l'Empire.

N° 11.

CHAR.LES FRAN.OIS (*Charles-François*) LEBRUN 3.E (*troisième*) CONSUL DE LA REP.QUE FRAN.SE *République française*). Buste à droite, en uniforme de consul. Dessous : NÉ LE 20 MARS 1740.

R/. Dans le champ : AMI DE L'ORDRE ET DE LA PAIX IL N'A PAS CHERCHÉ LE POUVOIR LE POUVOIR L'EST VENU CHERCHER. (32m.)

Cette pièce fait partie de la suite de médailles publiée par P.-G. Liénard, sous le Gouvernement Consulaire, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 1, planche XVI. La date qu'elle porte est inexacte.

Le Brun (*Charles-François*), né à Saint-Sauveur-Landelin, le 19 mars 1739, d'une famille originaire de Bretagne, après de fortes études et de nombreux voyages, avait embrassé la carrière du barreau, quand le chancelier Maupeou l'appela successivement à diverses fonctions publiques. A la chute de ce ministre, il rentra dans la retraite, où il vécut quinze ans, et publia une traduction de la *Jérusalem délivrée* et de l'*Iliade*. La révolution arracha Le Brun à la vie privée : le bailliage de Dourdan l'élut député aux Etats-Généraux, où il prit plus souvent part aux discussions intérieures des comités qu'à celles de la tribune. L'Assemblée s'étant dissoute, il fut nommé président du Directoire du département de Seine-et-Oise, et à la suite du 10 août 1792, renonça à toute fonction. Arrêté le 1er septembre 1793, relâché, puis incarcéré de nouveau le 16 juillet 1794, il ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Au commencement de l'an 3, il reprit la présidence du Directoire du département de Seine-et-Oise. En l'an 4, il fut élu député au Conseil des Anciens. Il ne prit pas une part active à la révolution du 18 brumaire. Pendant que les Consuls provisoires, Bonaparte, Sieyes et Roger Ducos préparaient la nouvelle Constitution, Le Brun se trouvait président de la Commission du Conseil des Anciens. Un message du général Bonaparte lui fit connaître qu'il l'avait choisi pour troisième Consul de la République. La Constitution de l'an 8 lui conféra cette haute magistrature, en la limitant, sur sa demande, à cinq ans seulement. Lorsque le Sénatus-Consulte du 28 floréal an 12 (18 mai 1804) eut proclamé Napoléon Bonaparte Empereur des Français, celui-ci écrivit à Le Brun : «Vous continuerez à servir l'Etat dans la haute dignité d'Archi-Trésorier de l'Empire.»

PLANCHE LXXV.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste à gauche, en costume de consul.

Cliché, sans revers. (64m.)

Inédit. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 2.

J. J. (*Jean-Jacques*) REGIS CAMBACÉRES 2.E (*deuxième*) CONSUL DE LA REP.QUE FRAN.SE (*République française*). Buste à gauche, en costume de consul. En bas : NÉ A MONTPELLIER.

R/. La Liberté debout tient de la main gauche une pique surmontée du bonnet, et de la droite s'appuie sur un faisceau. Pièce ovale, avec bélière. (41-36m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Le droit de cette pièce est semblable à celui de la médaille que nous avons publiée, planche LXXIV, n° 10.

N° 3.

Dans le champ : SERVICE INTÉRIEUR DU PREMIER CONSUL. Cette inscription est gravée en creux au burin.

Revers lisse. (36m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 4.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

R/. NICOT PAYEUR DES ÉQUIPAGES DU PR. (*premier*) CONSUL. Cette inscription est gravée en creux au burin. (36m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 5.

Dans le champ : MAISON DU TROISIEME CONSUL. Cette inscription est gravée en creux au burin.

Sans revers. Pièce octogone. (40m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6.

BONAPARTE NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. Buste semblable à celui de la médaille n° 9, planche LXXIV. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

R/. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. (32m.)

N° 7.

Buste, à droite, de Napoléon Bonaparte, en uniforme. Sur le bord du bras : BONAPARTE.

Repoussé, sans revers. (50m.)
Inédit. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 8.

* A * BUONAPARTE * * Buste à gauche, en uniforme.

℟. RESTEAURATEUR (*restaurateur*). Dans le champ : * DE * * LA LIBERTE. Au-dessous, deux branches de chêne en sautoir. Cette pièce a ordinairement une bélière. (41m.)

Cette médaille, de l'exécution la plus grossière, qui a été attribuée à l'époque des premières victoires du général Bonaparte, paraît plutôt avoir été publiée après le 18 brumaire an 8.

N° 9.

Deux branches de laurier formant couronne. BONAPARTE IER CONSUL DE LA RQUE FRANSE (*République française*). Buste en uniforme, à gauche. Dessous : NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769.

Cliché, sans revers. (42m.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10.

Deux branches de laurier formant couronne. BONAPARTE IER CONSUL CAMBACÉRÈS 2.E CONSUL LEBRUN 3.E CSUL (*consul*), et en bas : DE LA RQUE FRANC. (*République française*). Bustes accolés, à gauche, des trois consuls en uniforme.

Cliché, sans revers. (42m.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11.

Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : CONSULS DE LA REP. FR. (*République française*).

℟. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : SERVICE DES BUREAUX. (39m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 12.

Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : CONSULS DE LA REP. FR. (*République française*).

℟. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : SERVICE DE L'INTÉRIEUR DU PALAIS. (39m.)
Inédite. Cabinets de M. Rollin et de madame Sœhnée.

N° 13.

▭ (*Loge*) DE LA PHILANTROPIE (*philanthropie*) A L'O (*l'orient*) DE ST. (*saint*) QUENTIN 5799. Un homme debout devant un autel surmonté d'une branche de palmier.

℟. ETERNITE CONSTANCE. Dans le champ, une ruche avec un essaim d'abeilles; en haut, le soleil rayonnant. A l'exergue, un maillet et une truelle en sautoir. Le tout est entouré d'un serpent qui se mord la queue. (28m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La Loge de *la Philanthropie* de Saint-Quentin, pour laquelle ce jeton a été frappé, fut installée le 24 mai 1799.

PLANCHE LXXVI.

N° 1.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Sujet semblable à celui du droit des médailles décrites sous les nos 11 et 12, planche LXXIII, avec cette différence que l'exergue, au lieu de porter REPRÉS. DU PEUP., comme on l'a gravé ici, par erreur, porte le millésime : an VIII. Au-dessus de l'exergue, à droite : GATTEAUX.

℟. LIBERTÉ, ÉGALITÉ. Dans le champ : CORPS LÉGISLATIF. Au-dessous une place vide où l'on gravait au burin le nom du membre du Corps-Législatif auquel cette médaille était distribuée. Pièce de la même forme que celles des nos 11 et 12, planche LXXIII. (48-39m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille était aussi portée par les huissiers, en argent, et par les gens de service, en bronze.

Le Corps-Législatif, dont les séances étaient publiques, était, aux termes de la Constitution de l'an 8, composé de trois cents membres, âgés de trente ans au moins, et renouvelés par cinquième tous les ans. Il devait toujours s'y trouver un citoyen au moins de chaque département de la République. Le Corps-Législatif faisait la loi, en statuant par scrutin secret, et sans aucune discussion de la part de ses membres, sur les projets de loi débattus devant lui par les orateurs du Tribunat et du Gouvernement. La session du Corps-Législatif commençait chaque année le 1er frimaire (22 novembre), et ne durait que quatre mois. Le traitement annuel des Législateurs était de dix mille francs. Le Corps Législatif se constitua et tint sa première séance le 11 nivose an 8 (1er janvier 1800).

N° 2.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Sujet semblable à celui du droit de la médaille précédente.

℟. LIBERTÉ, EGALITE. Dans le champ : TRIBUNAT. Au-dessous une place vide destinée au même usage que celle de la médaille précédente, dont elle a aussi la forme. (48-39m.)

Le Tribunat, dont les séances étaient publiques, était, aux termes de la Constitution de l'an 8, composé de cent membres, âgés de vingt-cinq ans au moins, renouvelés par cinquième tous les ans. Il discutait les projets de loi, et en votait l'adoption ou le rejet. Il envoyait trois orateurs pris dans son sein exposer et défendre devant le Corps-Législatif les motifs de ses votes sur chacun de ces projets. Quand le Tribunat s'ajournait, il pouvait nommer une commission de dix à quinze de ses membres, chargée de le convoquer, si elle le jugeait convenable. Le traitement annuel des Tribuns était de quinze mille francs. Le Tribunat se constitua et tint sa première séance le 11 nivose an 8 (1er janvier 1800). Son organisation fut successivement modifiée par le Sénatus-Consulte organique du 16 thermidor an 10 (4 août 1802), qui réduisit ses membres à cinquante, à dater de l'an 13, et par celui du 28 floréal an 12 (18 mai 1804). Enfin le Tribunat fut supprimé par un Sénatus-Consulte organique du 19 août 1807. La discussion préalable des lois, faite précédemment par le Tribunat, fut confiée à trois Commissions de législation, d'administration, de finances, prises dans le Corps-Législatif.

N° 3.

LA SAGESSE FIXE LA FORTUNE. Minerve, appuyée de la main droite sur son bouclier, pose la main gauche sur l'épaule de la Fortune, qui verse dans un coffre-fort les espèces contenues dans une corne d'abondance. Derrière la Fortune, une roue et un gouvernail. Exergue : D. (*Dumarest*).

℟. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Dans le champ : BANQUE DE FRANCE AN VIII. Pièce octogone. (35m.)

Il existe une *variété* du droit de cette pièce, où le nom du graveur est écrit en toutes lettres à l'exergue : DUMAREST. Le sujet est le même que celui du jeton de la *Caisse des Comptes courans*, que nous avons publié, n° 6, planche LX.

La Banque de France est entrée en exercice le 22 pluviose an 8 (11 février 1800). Un arrêté du 28 nivose précédent (18 janvier) avait mis à sa disposition la maison nationale dite de l'Oratoire.

N° 4.

Dans une couronne de chêne : CONSEIL DES PRISES MARITIMES. Au milieu du champ : LIBERTÉ DES MERS. Dessous une étoile.

Revers lisse. Sur l'épreuve qui nous a été communiquée, sont gravées au burin la légende et l'inscription suivantes : REPUBLIQUE FRANÇAISE AN XI. Dans le champ : P. A. (*Pierre Antoine*) LALOY MEMBRE DU CONSEIL. (40^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le Conseil des prises maritimes fut institué par décret du 6 germinal an 8 (27 mars 1800). Il était appelé à connaître des contestations relatives à la validité et à l'invalidité des prises et à la qualité des bâtimens ennemis ou neutres, échoués ou naufragés. Il était présidé par un Conseiller-d'Etat, et composé en outre de huit membres nommés par le Premier Consul. Il avait en outre un Commissaire du Gouvernement, un secrétaire et deux huissiers.

N° 5.

BONAPARTE I^{R}. (*premier*) CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste, à droite, en uniforme, avec un manteau drapé sur l'épaule. Dessous : MONTANGNY. F. (*Montagny fecit*).

℞. Armé d'un foudre, Bonaparte, en uniforme et à cheval, se frayant un chemin à travers les rochers du Saint Bernard. Exergue : PASSAGE DU G^{D}. S^{T}. (*grand saint*) BERNARD LE XXV FLOREAL AN VIII. Sur la barre de l'exergue : MONTAGNY F. (*fecit*) D'APRÈS ANDRIEU. (58^{m}.)
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille est, comme elle en porte l'indication, une copie du cliché d'Andrieu, que nous publions n° 7, même planche.

Le passage des Grandes-Alpes par l'armée française, le 17 mai 1800, est, de toutes les expéditions de ce genre, la plus extraordinaire, comme la plus rapide. Les Français pénétrèrent en Italie par trois débouchés, où l'ennemi n'avait pas cru qu'il fût possible d'aboutir. Les canons et les obusiers, placés sur des affûts-traîneaux ou des arbres creusés en forme d'auges, furent hissés jusqu'au sommet des montagnes par les sentiers les plus étroits et les plus escarpés, et le passage effectué sans autre perte qu'une pièce de 8, quelques soldats et quelques transports.

N° 6.

SUIVEZ-MOI MES AMIS CE CHEMIN CONDUIT A LA GL$_{RE}$ (*gloire*). Bonaparte, à cheval, au milieu de rochers et montrant de la main droite les tours d'une forteresse qu'on aperçoit dans le fond, à gauche. Exergue : LE G^{AL}. (*général*) BUONAPARTE.
Cliché *inédit*, sans revers. (66^{m}.)

N° 7.

Armé d'un foudre, Bonaparte, en uniforme et à cheval, se frayant un chemin à travers les rochers du Saint-Bernard. Exergue : PASSAGE DU G^{D} S^{T} (*grand saint*) BERNARD LE XXV FLOREAL AN VIII. A gauche : ANDRIEU F. (*fecit*).
Cliché *inédit*, sans revers. (58^{m}.)

Cette pièce n'a été frappée qu'en cliché. *Bertrand* ANDRIEU, qui l'a gravée, a publié un autre cliché du même module que celui-ci, auquel il est destiné à servir de pendant, et représentant la bataille de Marengo. Nous le donnons sous le n° 3, planche LXXVII.

N° 8.

Bonaparte, en uniforme et à cheval, gravissant le Saint-Bernard. Au milieu des rochers, défilent les soldats traînant après eux des canons et des chevaux. Exergue : NAPOLÉON AU MONT S.^{T} (*saint*) BERNARD. Sur la barre d'exergue, à gauche : MOREL F. (*fecit*).
Repoussé, sans revers. (67^{m}.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9.

La Victoire debout sur un canon placé sur un traîneau auquel sont attelés deux chevaux qu'elle dirige sur le sommet d'une montagne escarpée. Exergue : L'ARMÉE FRANÇAISE PASSE LE S.^{T} (*saint*) BERNARD XXVIII FLOREAL AN VIII. MDCCC. Dessous : DUBOIS F. (*fecit*) DENON. D. (*direxit*).

℞. BATAILLE DE MARENGO. Onze clefs suspendues à un anneau : de chaque côté, une palme. Exergue : XXV PRAIRIAL AN VIII. MDCCC. (40^{m}.)

Les onze clefs font allusion au nombre de forteresses livrées à l'armée française par la convention signée à Alexandrie, le 15 juin 1800, deux jours après la bataille de Marengo, entre le général français Alexandre Berthier et le général autrichien Mélas. Les places remises aux troupes françaises, en vertu de cette convention, furent les suivantes, au nombre de douze : les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Turin, de Milan, de Pizzighitone, d'Arona, de Plaisance, de Coni, de Ceva, de Savone, la ville de Gênes et le fort Urbin. La bataille de Marengo, gagnée par le général Bonaparte, le 14 juin 1800, coûta aux Autrichiens quatre mille cinq cents morts, huit mille blessés, et sept mille prisonniers : ils perdirent douze drapeaux et 30 pièces d'artillerie. Cette victoire décida du sort de l'Italie, en terminant la campagne appelée des *trente jours*.

PLANCHE LXXVII.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REP. FRANÇ^{E}. (*République française*). Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : BRENET. Dessous : BATAILLE DE MARENGO 25 ET 26 PRAIRIAL AN 8. Plus bas, à droite : H. AUGUSTE. Deux branches de laurier, formant couronne, entourent la légende, le buste et l'exergue.

℞. Dans le champ : LE PREMIER CONSUL COMMANDANT L'ARMÉE DE RÉSERVE EN PERSONNE : ENFANS RAPPELLEZ-VOUS (*rappelez-vous*) QUE MON HABITUDE EST DE COUCHER SUR LE CHAMP DE BATAILLE. (50^{m}.)

Les paroles que rappelle le revers de cette médaille sont celles que le Premier Consul adressa à ses troupes, au moment où, après avoir arrêté, à six heures du soir, un mouvement de retraite habilement exécuté, il parcourait leurs rangs et donnait l'ordre de marcher en avant.

N° 2.

Dans le champ : J'ESPERE QUE LE PEUPLE FRANÇAIS SERA CONTENT DE SON ARMEE. Ici, une branche de laurier et une branche d'olivier en sautoir. Dessous : BATAILLE DE MARINGO. (*Marengo*) LE. XXV. PRAIRIAL. AN. VIII.
Cliché, sans revers. (32^{m}.)
Inédit. Cabinet de M. le docteur Burney.

Cette pièce est l'essai d'une médaille qui n'a pas été exécutée. L'inscription rappelle la fin de la lettre que le Premier Consul écrivit aux deuxième et troisième Consuls, le 27 prairial an 8 (16 juin 1800), en leur envoyant copie de la convention signée dans la nuit, à Alexandrie, entre les généraux Berthier et Mélas.

N° 3.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE

FRAN^SE (*française*). Tête du premier consul, à droite, placée sur un tableau carré long, en travers, sur lequel est représentée une vue de la bataille de Marengo. Le buste et le tableau sont entourés de drapeaux et d'armes. Au bas du buste, une branche de chêne et une branche de laurier. Exergue : BATAILLE DE MARINGO (*Marengo*) LE XXV PRAIRIAL AN VIII. Sur la barre de l'exergue, à gauche : ANDRIEU. F. (*fecit*), à droite : AN X.

Cliché, sans revers. (60^m.)

N° 4.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REP. FRANÇ^E. (*République française*). Buste à gauche, en uniforme. Dessous : BATAILLE DE MARENGO. 25 ET 26 PRAIRIAL AN 8. Plus bas, à droite : H. AUGUSTE. Deux branches de laurier, formant couronne, entourent la légende, le buste et l'exergue.

Sans revers. (34^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le droit est semblable à celui de la médaille que nous publions, même planche, n° 1; mais d'un module beaucoup plus petit.

N° 5.

BONAPARTE PRIMVS CONSVL. (*Bonaparte, premier consul*). Tête à gauche. Dessous : LAVY. En bas : ANNO VIII. (*an* 8).

℟. XII · (*duodecim*) MVNITISSIMIS OPPIDIS VNA DIE AD DEDITIONEM COACTIS. (*Douze places fortes contraintes de se rendre en un jour*). Hercule nu et debout, ayant à ses pieds sa peau de lion et sa massue, relève l'Italie couchée près d'un laurier desséché. Derrière eux, la Victoire grave l'inscription suivante sur un bouclier suspendu à un trophée : HOSTIBVS PROPE MARENGVM FVSIS. (*Les ennemis vaincus à Marengo*). A droite, dans le lointain, les Alpes; au-dessus, on voit s'élever le soleil, et dans son disque l'étoile de Bonaparte. Exergue : RESPVBLICA CISALPINA RESTITVTA. (*République Cisalpine rétablie*). Sur la barre d'exergue, à gauche : A · APP · INV · (*André Appiani invenit*); à droite : L · F · (*Lavy fecit*).

Cette médaille, gravée d'après un dessin du peintre milanais Appiani, a été frappée à la monnaie de Milan. On a vu, à l'article de la médaille n° 9, planche LXXVI, quelles places furent remises à l'armée française, aux termes de la convention conclue à Alexandrie, le 27 prairial an 8 (16 juin 1800).

N° 6.

L^S. CH. ANT^E. (*Louis-Charles-Antoine*) DESAIX NÉ A AYAT EN AOUT 1768. Buste à droite, en uniforme. Dessous : BATAILLE DE MARENGO 25 PRAIRIAL AN 8. Plus bas, à droite : H. AUGUSTE. Deux branches de laurier, formant couronne, entourent la légende, le buste et l'exergue.

℟. Dans le champ : LE GÉNÉRAL DESAIX EST BLESSÉ A MORT : ALLEZ DIRE AU PREMIER CONSUL QUE J'EMPORTE LE REGRET DE N'AVOIR PAS FAIT ASSEZ POUR VIVRE DANS LA POSTERITÉ. (50^m.)

Cette médaille, du même module que celle que nous publions, même planche, n° 1, paraît avoir été destinée à lui servir de pendant.

Desaix de Voygoux (*Louis-Charles-Antoine*), né à Saint-Hilaire d'Ayat, près Riom, département du Puy-de-Dôme, le 17 août 1768, d'une ancienne famille noble, originaire de cette province, fut élevé à l'école militaire d'Effiat. En 1783, il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne-infanterie. Lorsque la révolution éclata en 1789, Desaix en adopta les principes avec enthousiasme. Commissaire des guerres en 1791, puis aide-de-camp du général Victor de Broglie, il marcha, en 1792, aux frontières. Sa valeur et ses talens militaires lui firent parcourir rapidement tous les grades; et le 2 septembre 1794 il fut nommé général de division. Signalé par d'éclatans exploits aux armées de Sambre-et-Meuse et de Rhin-et-Moselle, il fut désigné par Bonaparte pour être l'un des généraux de division de l'armée d'Orient, et justifia ce choix par ses nouveaux services pendant cette mémorable expédition. Maître de la Haute-Égypte, dont la conquête fut son ouvrage, il régularisa l'administration des contrées qu'il venait de soumettre, et réussit à détacher du parti des Mameloucks les tribus Arabes éparses dans le désert entre le Nil et la mer Rouge. Son amour de la justice, sa loyauté et la générosité de son caractère lui gagnèrent l'estime et l'affection de tous ces peuples, qui, dans leur gratitude, lui donnèrent le titre de *Sultan juste*. Après la convention d'El-Arisch qui termina la campagne d'Égypte, Desaix s'embarqua à Alexandrie, le 3 mars 1800, pour la France, où il n'arriva que dans les premiers jours de mai, ayant été arrêté par une frégate anglaise, malgré un sauf-conduit, et détenu pendant près d'un mois dans les prisons du lazaret de Livourne. De Toulon, où il débarqua, il écrivit sur-le-champ au Premier Consul : « Ordonnez-moi de vous rejoindre : général ou soldat, peu » m'importe, pourvu que je combatte à côté de vous. Un jour sans servir » la patrie est un jour retranché de ma vie. » Et presque immédiatement, sans même avoir revu sa famille, il partit pour l'armée d'Italie. Il arriva le 21 prairial an 8 (10 juin 1800), à Stradella, où était le quartier-général. Bonaparte lui confia le commandement d'une division. La veille de la bataille de Marengo, Desaix dit plusieurs fois à ses aides-de-camp : « Voilà long-temps que je ne me bats plus en Europe : les boulets ne » nous connaissent plus; il nous arrivera quelque chose. » Le 25 prairial (14 juin) fut livrée la bataille de Marengo, au gain de laquelle Desaix contribua puissamment. L'ennemi avait tourné nos ailes et enfoncé notre cavalerie, lorsque la division de Desaix arriva à la course d'une distance de deux lieues, et se précipita sur une colonne de 5,000 grenadiers hongrois, avec une telle impétuosité qu'elle l'eut bientôt renversée. Il était cinq heures après-midi. Déjà l'aile gauche de l'armée ennemie était coupée, lorsqu'une balle frappa mortellement Desaix au milieu de la poitrine. Il tombe entre les bras du colonel Lebrun, et expira en prononçant ces paroles : *Allez dire au Premier Consul que je meurs avec le regret de n'avoir point assez fait pour la postérité.* Bonaparte, apprenant cette nouvelle au milieu de la mêlée, s'écria : « Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer? » Les restes de Desaix furent transportés au couvent du Mont-Saint-Bernard, où on lui éleva un tombeau.

Le 5 messidor an 8 (24 juin 1800), les Consuls rendirent l'arrêté suivant : « Le nom du général Desaix, tué à Marengo, sera inscrit sur la colonne nationale : il sera frappé une médaille en l'honneur du général Desaix; elle sera placée sous la première pierre de la colonne nationale, à la fête du 25 messidor (14 juillet). Un trophée sera élevé dans le temple de Mars (les Invalides), à la mémoire du général Desaix. »

Les Consuls rendirent, le 19 fructidor an 8 (6 septembre 1800), un autre arrêté ainsi conçu : « Il sera élevé un monument à la mémoire des généraux Desaix et Kléber, morts le même jour, dans le même quart d'heure, l'un après la bataille de Marengo qui reconquit l'Italie aux armes de la république, l'autre en Afrique, après la bataille d'Héliopolis, qui reconquit l'Égypte aux Français. Ce monument sera élevé au milieu de la place des Victoires; la première pierre en sera posée par le Premier Consul, le 1er vendémiaire prochain (23 septembre), et un orateur sera chargé de prononcer l'oraison funèbre de ces deux illustres citoyens. » Cette cérémonie eut effectivement lieu le jour de la fête de la République, le 1er vendémiaire an 9 (23 septembre 1800). On avait élevé sur la place des Victoires un temple égyptien, sous lequel étaient placés les bustes de Desaix et de Kléber. Le Premier Consul posa la première pierre, et le sénateur Garat prononça l'oraison funèbre. Outre les médailles, on plaça sous la première pierre une table de cristal sur laquelle le citoyen Orelly avait fait graver, au moyen de l'acide fluorique, l'arrêté du 19 fructidor an 8, et une courte notice des circonstances qui accompagnèrent cette solennité. Indépendamment de la statue colossale de Desaix qui décora la place des Victoires jusqu'en 1814, où elle en fut retirée, la reconnaissance nationale lui éleva sur la place Dauphine, près le Pont-Neuf, un monument qui subsiste encore aujourd'hui.

N° 7.

LE GÉNÉRAL DESAIX NÉ A AYAT EN 1768. Buste à droite, en uniforme. Dessous : TUÉ A LA BATAILLE DE MARINGO (*Marengo*) LE 25 PRAIRÉAL (*prairial*) AN 8.

Repoussé, sans revers. (44^m.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite de repoussés publiés par P.-G. Liénard.

N° 8.

LE GÉN^{RAL} (*général*) DESAIX NÉ A AYAT 1768. Buste à droite, en uniforme. Dessous : TUÉ A LA BAT^{L}. (*bataille*) DE MARENGO LE 25 PRAI^{AL} (*prairial*) AN 8. En dedans d'un liseré, deux branches de laurier formant couronne, entourent la légende, le buste et l'exergue.

Repoussé, sans revers. (41^{m}.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 9.

LE GÉN^{AL}. (*général*) DESAIX NÉ A AYAT EN 1768. Buste à droite, en uniforme. Dessous : TUÉ A LA BAT.^{L} (*bataille*) DE MARINGO (*Marengo*) LE 25. PRAIRIAL AN 8.

℟. Dans le champ : BRAVE JUSTE IL DEFFENDIT KELL (*défendit Kehl*) CONQUIT LA H^{TE} (*haute*) ÉGYPTE SCELLA A MARINGO (*Marengo*) LA VICTOIRE DE SON SANG ET CRAIGNIT EN MOURANT D'AVOIR TROP PEU FAIT POUR LA POSTÉRITÉ.

Sur la tranche : REVOLUTION FRANÇAISE. PAR LIENARD. AN 9. N° 2. (32^{m}.)

Cette pièce et la suivante, qui est une *variété*, font partie de la suite de médailles publiées par P.-G. Liénard, sur laquelle on a vu quelques détails à l'article de la médaille n° 1, planche XVI.

Il existe une troisième *variété inédite* (cabinet de M. Rollin); la tête est la même que celle de la médaille décrite dans cet article; mais l'inscription placée au-dessous est gravée ainsi : TUÉ A LA BAT$^{I.LE}$ (*bataille*) DE MARENGO LE 25 PRAIRIAL EN (*an*) 8.

N° 10.

LE GÉN^{RAL} (*général*) DESAIX NÉ A AYAT EN 1768. Buste à droite, en uniforme. Dessous : TUÉ A LA BAT.^{L} (*bataille*) DE MARENGO LE 25 PRAI^{AL}. (*prarial*) AN 8.

Revers semblable à celui de la pièce précédente.

Tranche lisse. (32^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11.

LE GÉN^{RAL} (*général*) KLEBER NÉ EN 1753. Buste à gauche, en uniforme. Dessous : ASSASSINÉ AU CAIRE LE 25 PRAIRIAL AN 8. En dedans d'un liseré, deux branches de laurier, formant couronne, entourent la légende, le buste et l'exergue.

Repoussé, sans revers. (41^{m}.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

KLÉBER (*Jean-Baptiste*), né à Strasbourg, en 1754, de parens peu fortunés, se destinait à l'architecture, quand deux gentilshommes allemands, dont il avait pris la défense dans un café, le firent admettre à l'école militaire de Munich. Ses progrès rapides déterminèrent le général autrichien Kaunitz à lui donner une sous-lieutenance dans son regiment. Mais Kléber ne tarda pas à revenir en Alsace, où il obtint la place d'inspecteur des bâtimens publics de la ville de Belfort. Enrôlé, en 1792, dans le quatrième bataillon du département du Haut-Rhin, il devint bientôt adjudant-major. Pendant le siége de Mayence, il reçut le grade d'adjudant-commandant, et celui de général de brigade, quand l'armée mayençaise se rendit dans la Vendée. Il se signala pendant cette guerre autant par son humanité que par son courage. En 1794, il fut envoyé avec le grade de général de division à l'armée du Nord, depuis armée de Sambre-et-Meuse, sous les ordres du général Jourdan, et se couvrit de gloire à la bataille de Fleurus. Il dirigea pendant le rude hiver de 1794 à 1795 le blocus de Mayence, en qualité de commandant en chef de l'armée du Rhin. Les combats de Dusseldorf et d'Altenkirchen, la défaite du prince de Wurtemberg, celle de l'archiduc Charles, mirent le comble à la réputation militaire de Kléber. Il était en retraite à l'époque où l'expédition d'Égypte fut arrêtée, et fut un de ceux qui montrèrent le plus de zèle à concourir à cette entreprise. Arrivé sur les plages égyptiennes, Kléber, à la tête de la colonne du centre, marcha sur Alexandrie, et fut blessé, en escaladant des premiers les murs de cette ville. Il accompagna Bonaparte dans l'expédition de Syrie, marcha à l'avant-garde, prit le fort d'El-Arisch, s'empara de Gaza et enleva Jaffa par escalade. Après avoir gagné la bataille du Mont-Thabor, il se distingua à celle d'Aboukir. Bonaparte ayant résolu alors de repasser en France, lui remit le commandement de l'armée d'Orient. Plus jaloux du salut de ses troupes que de sa propre gloire, Kléber avait conclu avec le commodore Sidney-Smith, à El-Arisch, le 24 février 1800, une convention qui stipulait que l'armée française serait transportée en France avec armes et bagages, et l'avait déjà en partie exécutée, lorsque l'amiral anglais Keith lui signifia que l'armée française devait mettre bas les armes et se rendre prisonnière de guerre. Kléber fit publier la lettre de l'amiral dans son armée, en n'y ajoutant que cette phrase : « Soldats! on ne répond à une telle lettre que par des victoires; préparez-vous à combattre! » Les hostilités recommencèrent : le 19 mars 1800, il battit, à Héliopolis, l'armée turque dix fois plus nombreuse que la sienne; et le Caire s'étant soulevé, il reprit cette capitale de vive force. Occupé du soin de bien administrer l'armée, Kléber méditait un traité séparé avec les Turcs, dans le but de les détacher de l'Angleterre. Après avoir passé, le 14 juin, dans l'île de Raonda, la revue d'une légion grecque qu'il avait organisée, il revint au Caire, pour voir les embellissemens qu'on faisait à son hôtel. En se promenant sur la terrasse de son jardin, il y fut assassiné de quatre coups de poignard, par un turc d'Alep, nommé Soleyman, âgé de vingt-quatre ans, et poussé à ce crime par le fanatisme. Kléber avait près de six pieds. On a vu, à l'article de la médaille n° 6, même planche, quels honneurs communs furent rendus à sa mémoire et à celle du général Desaix, tué le même jour à Marengo. Ses restes, rapportés à Marseille, après l'évacuation de l'Égypte, étaient oubliés dans le château d'If, lorsque, en 1818, ils furent recueillis dans un monument élevé à sa gloire dans la ville de Strasbourg.

N° 12.

LE GÉNÉRAL KLEBER NÉ EN 1753. Buste à gauche, en uniforme. Dessous : ASSASSINÉ AU CAIRE LE 25 PRAIRÉAL (*prairial*) AN 8.

Repoussé, sans revers. (44^{m}.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est du nombre de celles qui peuvent être considérées comme faisant partie de la suite des repoussés publiés par P.-G. Liénard.

N° 13.

LE GÉN^{RAL}. (*général*) KLEBER NÉ EN 1753. Buste à gauche, en uniforme. Dessous : ASSASSINÉ AU CAIRE LE 25 PRAIRIAL AN 8.

℟. SURNOME (*surnommé*) L'HERCULE FRANÇAIS POUR SA STATURE ET SON INTRÉPIDITÉ IL BRAVA MILLE FOIS LA MORT DANS LES CAMPS ET TOMBA AU CAIRE SOUS LE FER D'UN ASSASSIN. Tranche lisse. (32^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe une *variété* de cette pièce, que nous publions sous le numéro suivant : les deux bustes diffèrent entièrement l'un de l'autre, et sur la seconde, la tranche porte une inscription. Ces médailles font partie de la suite publiée par P.-G. Liénard.

N° 14.

LE GÉN^{RAL} (*général*) KLEBER NÉ EN 1753. Buste à gauche, en uniforme. Dessous : ASSASSINÉ AU CAIRE LE 25. PRAIRIAL AN. 8.

Revers semblable à celui de la pièce précédente.

Sur la tranche : REVOLUTION FRANÇAISE. PAR LIENARD. AN 9. N° 3. (32^{m}.)

PLANCHE LXXVIII.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANSE. (*française*). Buste à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PASSAGE DU RHIN ET DU DANUBE. Mars, tenant de la main gauche un foudre, et de la droite un glaive, après avoir passé le Rhin, dont on voit derrière lui le Dieu couché sur son urne, se dispose à franchir le Danube : le Dieu de ce fleuve, assis sur un rocher, tient d'une main un gouvernail et de l'autre une corne d'abondance. Exergue : ARMÉE DU RHIN MOREAU GEN.L (*général*) EN CHEF. Du côté gauche, circulairement : GATTEAUX. (58m.)

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

L'armée du Rhin, sous les ordres du général Moreau, passa le Rhin le 11 floréal an 8 (1er mai 1800) et le Danube les 29 et 30 prairial suivant (18-19 juin). Cette médaille, faite en 1800, n'a été frappée que depuis la révolution de juillet 1830, à la Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℟. ENTRÉE DES FRANÇAIS A MUNICH. La Victoire, une palme à la main, debout devant un monceau d'armes et de drapeaux, reçoit les clefs que la ville de Munich lui présente d'une main, en lui montrant de l'autre les portes de la ville. Entre les deux figures, l'écusson de Bavière. Exergue : CONQUÊTE DE TOUTE LA BAVIERE L'AN VIII. PREMIER DU CONSULAT DE BONAPARTE. Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATTEAUX. INV. ET F. (*invenit et fecit*). (58m.)

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Après la victoire d'Hochstedt, remportée le 1er messidor an 8 (20 juin 1800) et l'occupation de Munich, qui eut lieu le 9 messidor (28 juin), il fut annoncé (*Journal de Paris*, n° 303, 1er thermidor — 20 juillet), qu'une médaille serait frappée pour éterniser la mémoire de ces succès militaires. Ils furent couronnés par le gain de la bataille de Hohenlinden, le 12 frimaire an 9 (3 décembre 1800). La médaille fut faite; mais elle ne fut pas frappée, comme l'indiquent, par erreur, les Mémoires de Bourrienne (tome 4, page 231). Ce n'est que depuis la révolution de juillet 1830 qu'elle fut frappée, ainsi que la précédente, à la Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3.

A BONAPARTE VAINQUEUR ET PACIFICATEUR. Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : CHAVANNE F. (*fecit*). Exergue : LES LYONNAIS RECONN.S (*reconnaissans*).

℟. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : LE X MESSR. (*messidor*) AN VIII BONAPARTE A POSÉ LA 1RE (*première*) PIERRE DE LA GRANDE PLACE DE LYON DETRUITE EN L'AN III. (43m.)

La légende du droit de cette médaille rappelle le vœu émis par le Tribunat, au moment du départ de Bonaparte pour l'armée d'Italie : « Que le Premier Consul revienne vainqueur et pacificateur. »

Nous avons fait connaître, aux articles des médailles n° 2, planche XLVII, n° 7, planche XLVIII, nos 1 et 2, planche L, les mesures prescrites le 12 octobre 1793, par la Convention Nationale, et exécutées contre la ville de Lyon. Bonaparte revenant de l'armée d'Italie, se trouvait à Lyon, le 10 messidor (20 juin) et surprit par sa prompte arrivée les autorités et les habitans de cette grande cité; mais en moins d'une heure, tout se trouva préparé pour donner une fête à celui qui venait de sauver la France à Marengo. Arrivé sur la place Bellecour, il fut vivement ému de la vue de ses superbes monumens abattus par le vandalisme révolutionnaire. Touché des témoignages d'affection que lui prodiguaient cinquante mille Lyonnais réunis sur cette place, il promit solennellement de faire reconstruire la place Bellecour et de rendre à cette ville intéressante sa splendeur première. Le préfet Verninac lui apprit alors que les habitans, comptant d'avance sur cette promesse, avaient déjà tout disposé pour cette cérémonie, et lui présenta à cette occasion une médaille qui avait été dessinée, gravée et frappée dans la journée : c'est celle que nous publions sous le numéro suivant.

N° 4.

A BONAPARTE REEDIFICATEUR DE LYON. Buste à gauche; sur le bord du cou : MERCIE F. LUG. (*Mercié fecit Lugduni — à Lyon*). Dessous : R · (*Raimond*) VERNINAC PREFET AU NOM DES LYONNOIS RECONNOISSANS (*Lyonnais reconnaissans*).

℟. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : VAINQUEUR A MARINGO (*Marengo*) DEUX FOIS CONQUERANT DE L'ITALIE IL RÉTABLISSOIT LA PLACE BELLECOUR DESORMAIS BONAPARTE ET EN POSOIT LA 1RE (*première*) PIERRE LE 10 MESS · (*messidor*) AN 8 DE LA REPUBLIQUE PREMIER DE SON CONSULAT. 1800 V · S · (*vieux style*). (44m.)

Le Premier Consul adressa de Lyon à ses deux collègues la lettre suivante, le 10 messidor (29 juin) : « J'arrive à Lyon, citoyens Consuls : » je m'y arrête pour poser la première pierre des façades de la place » Bellecour que l'on va rétablir. Cette seule circonstance pouvait re» tarder mon arrivée à Paris; mais je n'ai pas tenu à l'ambition d'accé» lérer le rétablissement de cette place que j'ai vue si belle, et qui est » aujourd'hui si hideuse. On me fait espérer que dans deux ans elle sera » entièrement achevée. J'espère qu'avant cette époque le commerce de » cette ville, dont s'enorgueillissait l'Europe entière, aura repris sa pre» mière prospérité. »

N° 5.

BONAPARTE REEDIFICATEUR DE LYON. Buste à gauche, en uniforme.

℟. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : VAINQUEUR A MARINGO (*Marengo*) DEUX FOIS CONQUÉRAN (*conquérant*) DE L'ITALIE IL POSOIT CETTE PIERRE LE 10 MESS · (*messidor*) AN 8 DE LA REP (*république*) — VERNINAC PREF (*préfet*) AU NOM DES LYONN RECONOISSANS (*Lyonnais reconnaissans*). Métal de cloche. (42m.)

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

VERNINAC DE SAINT-MAUR (*Raimond*), né en 1762, à Gourdou, département du Lot, fut l'un des commissaires envoyés en juin 1791 pour rétablir la tranquillité dans le Comtat Venaissin. En 1792, on le nomma chargé d'affaires de France en Suède, où il fit reconnaître le nouveau pavillon français. Il eut, en 1795, le titre d'envoyé extraordinaire à Constantinople. Plusieurs innovations caractérisèrent cette ambassade : à son audience d'apparat, l'envoyé français fut précédé d'une musique militaire et suivi d'un détachement de troupes françaises portant la baïonnette au bout du fusil. On imprima par ses ordres et on fit circuler dans Constantinople une gazette française, et le grand visir lui donna le titre de *citoyen*, qu'il prononça en français, ne lui trouvant pas d'équivalent dans la langue turque. Après son retour en France, en 1797, il administra durant dix-huit mois environ la préfecture du Rhône. Ensuite le Premier Consul l'envoya en Suisse avec le titre de ministre plénipotentiaire. Quatorze mois plus tard, en octobre 1802, Verninac, rappelé à Paris, assista aux conférences dans lesquelles Bonaparte régla, en consultant les députés des anciens cantons, le sort de leur pays. Depuis cette époque, Verninac ne remplit plus aucune fonction publique. En 1805, les Valaisans lui conférèrent, ainsi qu'à sa famille, les droits de cité parmi eux. Il mourut le 1er juin 1822, à Mausle, près d'Angoulême. Il avait publié quelques écrits, entre autres une *Description physique et politique du département du Rhône.*

N° 6.

BONAPARTE PREMIER CONSUL. Buste à droite, en uniforme. Sur le bord du bras : DUVIVIER. Dessous : CAMBACÉRÈS SECOND CONSUL LEBRUN TROIS.ME (*troisième*) CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

℟. LE PEUPLE FRANÇAIS A SES DEFENSEURS. Dans le champ : PREMIERE PIERRE DE LA COLONNE NATION.L (*nationale*) POSÉE PAR LUCIEN BONAPARTE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR 25 MESSIDOR AN 8 14 JUILLET 1800. (42m.)

Il existe deux *variétés* de cette pièce, l'une, d'un plus grand module, que nous publions sous le numéro suivant; l'autre *inédite* (cabinet de M. Rollin), du même module que celle qui est décrite dans cet article, mais avec les différences suivantes : la légende du revers commence et finit plus bas, et le mot COLONNE est gravé ainsi : COLONE.

Un arrêté des Consuls du 29 ventose an 8 (20 mars 1800) statua qu'il serait élevé, dans chaque chef-lieu de département, sur la plus grande place, une colonne à la mémoire des braves du département morts pour la défense de la patrie et de la liberté. Sur cette colonne seraient inscrits les noms de tous les militaires domiciliés dans le département, qui, après s'être distingués par des actions d'éclat, seraient morts sur le champ de bataille. Le nom d'aucun homme vivant ne pourrait être inscrit sur la colonne, à l'exception de celui des militaires qui, en conséquence d'un arrêté du 4 nivose an 8 (25 décembre 1799) auraient obtenu des sabres, fusils, grenades ou baguettes d'honneur. Les conseils des départemens étaient chargés d'arrêter, dans leur prochaine session, sur la présentation du préfet, les noms des militaires qui devaient être inscrits sur la colonne départementale.

A Paris, outre la colonne du département de la Seine, qui serait élevée sur la place Vendôme, il devait être érigé une grande colonne nationale au milieu de la place de la Concorde. Les noms des militaires morts après avoir rendu des services d'une importance majeure seraient inscrits sur la colonne nationale.

La première pierre de cette colonne fut posée par le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, en présence des trois Consuls, sur la place de la Concorde, à la fête de l'anniversaire du 14 juillet 1789, le 25 messidor an 8 (14 juillet 1800). Le ministre présenta aux Consuls les médailles qui devaient être placées sous la première pierre, et qui, outre la pièce décrite dans cet article, étaient celles que nous avons publiées sous les numéros 1 et 6, planche LXXVII. Cette colonne ne fut point exécutée. Le même jour, les préfets posèrent dans tous les chefs-lieux les premières pierres des colonnes départementales.

N° 7.

Droit semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module, et avec cette différence que le mot *troisième* est gravé ainsi : TROISIE.ME

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus grand module, et avec ces différences : la légende est encadrée par un filet, et le mot *nationale* est gravé ainsi : NATION.LE (55m.)

LUCIEN BONAPARTE, frère de Napoléon, né à Ajaccio en 1775, vint avec sa famille se réfugier à Marseille, lorsque la Corse fut livrée par Paoli aux Anglais. En 1793, après la reprise de Toulon par les Français, il fut attaché à l'administration des subsistances de l'armée des Alpes-Maritimes. Il était garde-magasin à Saint-Maximin, département du Var, lorsqu'il s'y maria avec mademoiselle Célestine Boyer, d'une famille honorable, dont le chef tenait une hôtellerie. Commissaire des guerres à la fin de 1795, il fut nommé en 1797 député du département de Liamone au Conseil des Cinq-Cents. Dès son admission, Lucien parut à la tribune, et prit une part active aux travaux de l'Assemblée. Il en était Président à la journée du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1800), dont le résultat fut dû en grande partie à sa coopération énergique. Le général Bonaparte proclamé Consul, Lucien devint membre du Tribunat créé par la nouvelle constitution, et peu après ministre de l'Intérieur, en remplacement de Laplace. Ministre à vingt-six ans, il contribua à l'organisation des Préfectures et protégea les arts, les sciences et les lettres. Au mois de brumaire an 9 nommé ambassadeur en Espagne, il s'acquitta de cette mission avec succès, détruisit l'influence anglaise, fit conclure à Badajoz, le 29 novembre 1801, un traité tout à l'avantage de la France, obtint que l'armée française d'Égypte fût ravitaillée, et contribua à la création du royaume d'Étrurie, ainsi qu'à la cession à la France des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Après son retour à Paris, il entra pour la seconde fois au Tribunat le 9 mars 1802. Le 18 mai suivant, il fit adopter le projet qui établissait l'ordre de la Légion-d'Honneur. Grand-officier de l'ordre et Sénateur de droit, il reçut, comme titulaire de la sénatorerie de Trèves, la terre de Soppelsdorf. A la réorganisation de l'Institut, le 3 février 1803, il devint membre de la classe de la langue et de la littérature françaises. Lucien avait perdu sa femme en 1800. En 1803, il épousa en secondes noces, à l'insu de son frère, madame Jouberthon, veuve d'un agent de change parti avec le général Leclerc, lors de l'expédition de Saint-Domingue. Ce mariage occasionna une rupture entre Lucien et Napoléon. Il se rendit au mois d'avril 1804 en Italie, et se fixa à Rome, où il fut très bien accueilli par le Souverain Pontife. Au mois de novembre 1807, il eut à Mantoue une entrevue avec Napoléon. Les deux frères se séparèrent sans s'être réconciliés. Quelque temps après, il se retira dans sa terre de Canino, près de Viterbe, érigée en sa faveur en principauté par le Saint-Père. Le 5 août 1810, il s'embarqua à Civita-Vecchia, pour passer aux États-Unis. Mais son vaisseau ayant été jeté par une tempête sur les côtes de Cagliari, où le roi de Sardaigne lui refusa de débarquer, il remit en mer et fut, presqu'à la sortie du port, enlevé par deux frégates anglaises qui étaient en croisière. Conduit à Malte, où il séjourna quatre mois, on le débarqua à Plymouth, le 18 décembre suivant. Retenu prisonnier en Angleterre, il fit l'acquisition de la terre de Tomgrave, près de Ludlow, où il resta trois années avec sa famille. Il s'y livra à la culture des lettres et acheva dans cette retraite le poème de *Charlemagne*. Les événemens de 1814 lui rendirent la liberté et il retourna à Rome. Les malheurs de Napoléon le réconcilièrent avec lui et il lui écrivit plusieurs fois à l'île d'Elbe. En 1815, nommé à la Chambre des Représentans, par le collége électoral de l'Isère, il ne put remplir cette mission, ayant été appelé par Napoléon à siéger à la Chambre des Pairs. Après la seconde abdication de Napoléon, il repartit pour Rome : on l'arrêta à Turin, où il fut détenu pendant quelque temps. Mais le pape Pie VII obtint sa mise en liberté. Il alla s'établir dans sa terre de la Villa-Ruffinella, peu éloignée de Frascati. Plus tard, en 1827, il résida dans la ville de Sinigaglia, près d'Ancône, et maintenant il habite Londres. Lucien a publié plusieurs ouvrages : un roman intitulé, *Stellina*; *Charlemagne*, poème épique en vingt-quatre chants; la *Cyrnéïde* ou la *Corse sauvée*, autre poème épique en douze chants : enfin, il a fait paraître à Londres, l'année dernière (1835), une *Réponse aux Mémoires du général Lamarque*.

N° 8.

25 MESSIDOR AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · Dans le champ : PARIS — FONDATION DU QUAI DESAIX — A LA MÉMOIRE DU GÉNÉRAL TUÉ A MARINGO (*Marengo*).

℟. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Dans le champ : PREMIER CONSUL BONAPARTE DEUX.EME CONS.L (*deuxième consul*) CAMBACÉRÈS TROIS.ME CONS.L (*troisième consul*) LEBRUN. (42m.)

Il existe une *variété* de cette pièce, dont le revers est semblable à celui de la médaille que nous publions sous le n° 1, planche LXXIX.

Ce fut le 24 messidor (13 juillet), et non le 25, que le ministre de l'intérieur, Lucien Bonaparte, posa la première pierre du *quai Desaix*, nom qui fut substitué à celui du quai de la Pelleterie. Ce quai, qui ne fut complètement construit qu'en 1802, est situé à Paris, entre le Pont Notre-Dame et le Pont-au-Change, sur la rive gauche de la Seine, et bordé du côté de la Cité, par le marché aux Fleurs.

N° 9.

En haut : BONAPARTE PREMIER CONSUL; en bas, circulairement, de gauche à droite : CAMBACERES SEC.D CONS.L (*second consul*) LEBRUN TROIS.E CONS.L (*troisième consul*). Bustes accolés à droite, en profil, des trois Consuls. Sur le

bord du bras : GATTEAUX F. (*fecit*). Exergue : CONSTITUTION DE LA REPUB. FRAN^E. (*république française*) AN VIII.

℞. En haut : — GUERRE DE LA LIBERTÉ — ; en bas, circulairement, de gauche à droite : LE DEPARTEMENT DE LA SEINE A SES BRAVES. Dans le champ : COLONNE DÉPARTEMENTALE — LUCIEN BONAPARTE ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR N. TH. B. (*Nicolas-Thérèse-Benoît*) FROCHOT PRÉFET DU DÉP^T. (*département*) DE LA SEINE A POSÉ LA P^RE (*première*) PIERRE LE 25 MESSIDOR AN VIII XI ANS APRÈS LE XIV JUILLET MDCCLXXXIX. (60^m.)

Frochot (*Nicolas-Thérèse-Benoît*) exerçait les fonctions de notaire et de prévôt royal à Arnay-le-Duc, lorsqu'il fut nommé député aux États-Généraux par la sénéchaussée de Châtillon-sur-Seine. Partisan de la révolution, il se lia étroitement avec Mirabeau, qui le choisit pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Frochot annonça à l'assemblée et à la nation que Mirabeau était mort comme quelques uns des grands hommes de la Grèce, et demanda que le trésor public se chargeât des frais de ses funérailles. Il prit part depuis à plusieurs discussions importantes et proposa un projet de révision périodique de l'acte constitutionnel, projet qui obtint l'approbation de l'assemblée. Nommé juge de paix à Paris, en 1792, il s'occupa uniquement de ces fonctions jusqu'au mois de novembre 1799, époque à laquelle il fut porté au Corps-Législatif. Devenu Conseiller d'État et Préfet de la Seine, il donna sa démission de Représentant, pour se livrer aux devoirs de cette place importante qu'il occupa douze ans. C'est à lui que la ville de Paris est redevable de l'ordre établi dans toutes les parties de son administration municipale, de plusieurs monumens, tels que le canal de l'Ourcq et un grand nombre de fontaines publiques, du nouveau mode d'inhumation, de la réorganisation de l'instruction primaire, etc. Napoléon le nomma successivement Grand-Officier de la Légion-d'Honneur et Comte de l'Empire. Destitué le 23 décembre 1812, à la suite du complot du général Mallet, il reçut, en 1814, de Louis XVIII, le titre de Conseiller d'État honoraire, qu'il perdit en juillet 1815, pour avoir accepté pendant les Cent-Jours les fonctions de Préfet des Bouches-du-Rhône. Retiré dès-lors à la campagne, il est décédé, le 30 juillet 1828, à Etuf (Haute-Marne).

N° 10.

Dans le champ : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'HISTOIRE NAT. (*naturelle*) & DES ARTS UTILes DE LYON.

℞. Dans le champ, le soleil rayonnant au milieu d'une couronne formée de feuilles de vigne et d'épis. Jeton octogone. (33^m.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Ce jeton a été frappé en 1800, époque de la création de la Société d'agriculture de Lyon. Plus tard, vers 1818, il fut remplacé par un autre de forme ronde, portant au droit l'effigie de l'abbé Rozier et au revers une charrue.

PLANCHE LXXIX.

N° 1.

℞. Dans le champ : COLONNE DÉPARTEMENTALE. A^DRE (*Alexandre*) LAROCHEFOUCAULT PRÉFET DU DÉP.^T (*département*) DE SEINE ET MARNE A POSÉ LA 1RE (*première*) PIERRE LE 25 MESSIDOR AN 8 14 JUILLET 1800.

℞. Dans le champ : 1ER (*premier*) CONSUL BONAPARTE 2^E. C^L. (*deuxième consul*) CAMBACERES 3^E. C^L. (*troisième consul*) LEBRUN — L. (*Lucien*) BONAPARTE MINISTRE DE L'INT^EUR (*de l'intérieur*) (42^m.)

On a vu à l'article de la pièce n° 8, planche LXXVIII, que le revers est le même que celui de la médaille décrite dans cet article.

N° 2.

La Victoire, planant au-dessus d'une partie du globe, sur laquelle s'élève à gauche une colonne, embouche une trompette, sur le tablier de laquelle on lit cette inscription : AUX BRAVES DU DEP. (*département*) DU RHONE. Exergue : PREFET VERNINAC 25 MESS · (*messidor*) AN 8. Au-dessus du globe, à droite : MERCIÉ.

℞. Dans le champ : IL SERA ELEVE DANS CHAQUE DEPAR · (*département*) UNE COLOÑE (*colonne*) A LA MEM · (*mémoire*) DES BRAVES DU DEP (*département*) MORTS POUR LA DEF · (*défense*) DE LA PATRIE ET DE LA LIB · (*liberté*) — ARR · (*arrêté*) DU 29 V.^SE (*ventose*) AN 8 DE LA REPUB^E. (*république*) — CONSULS BONAPARTE CAMBACERES LEBRUN MINISTRE DE L'INTE^R (*l'intérieur*) LU · (*Lucien*) BONAPARTE. (33^m.)

N° 3.

COMPTABILITÉ NATIONALE. Une balance et un compas ouvert dont les pointes reposent sur chacun des plateaux de la balance. Dessous, une tête de chouette. Exergue : AN VIII.

℞. REPUBLIQUE FRANÇAISE. Au milieu du champ, entre une branche de laurier et une branche de chêne en sautoir, le faisceau surmonté d'un coq. Pièce octogone. (37^m.)

Une Commission de Comptabilité Nationale fut instituée par la Constitution de l'an 8, pour régler et vérifier les comptes des recettes et des dépenses de la République. Un arrêté du 29 frimaire an 9 (20 décembre 1800) détermina l'organisation de cette Commission qui était composée de sept membres.

N° 4.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRAN^SE (*française*). Buste en costume de consul, à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Dans une couronne de laurier : DONNE PAR LE PREM^IER CONSUL LE 25 MESSIDOR AN 8 14 JUILLET 1800. (41^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La tête du droit fut employée plus tard pour d'autres pièces, notamment pour une médaille relative à la paix de Lunéville, que nous publierons sous le n° 4, planche LXXXII.

N° 5.

Dans le champ, au-dessous de trois petits fleurons : DÉPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE—AN 8ME —Dessous, deux branches de chêne en sautoir, entourant cette inscription.

℞. Deux branches de laurier formant couronne; au milieu : PRIX DE L'ÉCOLE CENTRALE.— Cette pièce a une bélière. (34^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, qui servait de prix à l'École centrale établie à Limoges, a été également employée en l'an 9 et en l'an 10. Nous publierons ces *variétés*, sous le n° 9, planche LXXXVI, et sous le n° 2, planche XCII.

N° 6.

HONNEURS RENDUS A TURENNE PAR LE GOUVERNEMENT. Buste, à gauche, de Turenne, revêtu d'une cuirasse. Sur le bord du bras : H. AUGUSTE. Dessous : SA GLOIRE APPARTIENT AU PEUPLE FRANÇAIS.

℞. TRANSLATION DU CORPS DE TURENNE AU TEMPLE DE MARS PAR LES ORDRES DU PREMIER CONSUL BO-

NAPARTE LE 5.E JOUR COMPLÉMENTAIRE AN 8. 1ERE ANNÉE DU CONSULAT. —— LUCIEN BONAPARTE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

Les restes de Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, né à Sédan, le 16 septembre 1611, tué d'un coup de canon le 27 juillet 1675, près le village de Salzbach, furent exhumés en 1793 de l'abbaye de Saint-Denis où ils avaient été enterrés. Pour les conserver, un des professeurs du Muséum d'histoire naturelle de Paris, M. Desfontaines, demanda à la Commission des Arts, dont il était membre, et obtint que le corps, qui était parfaitement embaumé, fût déposé au Muséum d'histoire naturelle, comme *momie moderne*, pour le comparer aux momies anciennes. Le Conseil des Cinq-Cents, dans sa séance du 15 thermidor an 4 (2 août 1796), prit un arrêté portant qu'il serait demandé au Directoire Exécutif des éclaircissemens sur les mesures qu'il aurait prescrites pour faire déposer en lieu convenable les restes du grand Turenne, conservés au Muséum d'histoire naturelle. Un arrêté du Directoire Exécutif du 27 germinal an 7 (16 avril 1799), en ordonna la translation au Musée des monumens français, qui eut lieu le 24 prairial (12 juin), par les soins d'Alexandre Lenoir, administrateur de ce Musée, et le 22 messidor (10 juillet) le cercueil fut déposé dans un sarcophage construit exprès pour le recevoir. Le 18 fructidor an 8 (5 septembre 1800), sur la proposition du Ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, les Consuls arrêtèrent que le corps de Turenne serait solennellement transféré au temple de Mars (aux Invalides), le cinquième jour complémentaire an 8 (22 septembre 1800), veille de la fête de la Fondation de la République. Les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre vinrent chercher le corps, qui fut placé sur un char traîné par quatre chevaux blancs. Un cheval pie, semblable à celui que montait Turenne, et couvert de harnais semblables, précédait le char, conduit par un nègre vêtu de la même manière que celui de Turenne. Quatre généraux, Berruyer, Aboville, Vital et Estourmel, marchaient aux quatre coins; les Ministres suivaient; Lenoir et Desfontaines faisaient partie du cortége. Lorsqu'il fut arrivé aux Invalides, le Ministre de la Guerre, Carnot, prononça un discours analogue à la circonstance, qu'il termina ainsi : « Qu'aurais-je à » dire de Turenne? Le voilà lui-même; de ses triomphes? voilà l'épée » qui armait son bras victorieux; de sa mort? voilà le fatal boulet qui le » ravit à la France, à l'humanité entière! » Ces précieuses reliques avaient été prêtées pour cette cérémonie par l'un des petits-neveux de Turenne, M. de Bouillon. Le Ministre de la Guerre posa sur le cercueil une couronne de laurier, et le Ministre de l'Intérieur une boîte d'acajou renfermant des médailles et des inscriptions. Le corps fut ensuite placé dans le monument érigé par l'architecte Peyre, dans une des chapelles latérales, d'où il a été retiré en 1815, pour être reporté dans l'église de Saint-Denis.

N° 7.

Dans le champ : RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Dessous, deux petites branches de laurier en sautoir. En bas : AN 8. Autour de la médaille, près du bord, une couronne de fleurons.

℟. Dans le champ : SANTÉ PUBLIQUE. Dessous, le bâton d'Esculape entouré du serpent. Autour de la médaille, près du bord, une couronne de fleurons. (49m.)

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste, à gauche, de la République cuirassée et casquée, avec un coq pour cimier.

℟. Dans le champ, un soleil rayonnant, entouré de trois triangles entrelacés. (24m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La tête de cette pièce, gravée par Lorthior, a été employée en l'an 8 pour des essais de monnaie en argent de *cinq* et de *deux décimes*.

N° 9.

REPUBLIQUE FRANCAISSE (*française*). Dans le champ, un œil rayonnant.

℟. Dans le champ : MAGISTRA (*magistrat*) DE SURETE TRIBUNAL DE PREMIER (*première*) INSTANCE DT. (*département*) DE LA SEINE EN (*an*) VIII.

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La grossière exécution de cette pièce ne permet pas de penser qu'elle ait jamais servi.

Une loi du 7 pluviose an 9 (27 janvier 1801) institua près des tribunaux civils dans chaque département des Substituts chargés de la recherche et de la poursuite de tous les délits et de tous les crimes. La même loi détermina les attributions de ces Substituts, dont le nombre fut fixé à huit, près le tribunal de première instance du département de la Seine, par arrêté du 29 ventose an 9 (20 mars 1801). On donna à ces Substituts le nom de *Magistrats de sûreté*. Aux termes de la loi du 20 avril 1810, sur l'organisation de l'ordre judiciaire et de l'administration de la justice, les Substituts attachés aux Cours d'assises et aux Cours spéciales prirent le titre de *Procureurs impériaux criminels*.

N° 10.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REP. FRANÇ.E (*république française*). Buste, à gauche, en costume de consul. Sur le bord du bras : N. MONTAG. (*Montagny*). Dessous : EXPEDITION DE DECOUVERTES AN. 9.

℟. Dans le champ : LES CORVETTES LE GÉOGRAPHE ET LE NATURALISTE, COMMANDÉES PAR LE CAPITAINE BAUDIN. Dessous, un fleuron. (37m.)

Il existe une *variété inédite* de cette pièce (cabinet de M. Rollin). Le revers, qui est d'un autre coin, offre quelques différences; la principale est que les mots GÉOGRAPHE et NATURALISTE sont plus forts que le reste de la légende.

Le 27 vendémiaire an 9 (19 octobre 1800), le capitaine de vaisseau *Nicolas* Baudin, né dans l'île de Ré, vers 1750, mort à l'Ile-de-France, le 16 septembre 1803, appareilla du Havre pour un voyage de découvertes fait par ordre du gouvernement aux terres Australes, la côte sud-ouest de la Nouvelle-Hollande étant à cette époque encore inconnue. L'expédition fut composée de la corvette *Le Géographe*, rentrée à Lorient, le 4 germinal an 12 (25 mars 1804); de la corvette *Le Naturaliste*, commandée par le capitaine de frégate *Emmanuel* Hamelin, aujourd'hui Contre-Amiral, Directeur du Dépôt de la Marine à Paris, et rentrée au Havre, le 18 prairial an 11 (7 juin 1803); et de la goëlette *Le Casuarina*, armée au Port-Jackson, le 1er vendémiaire an 11 (23 septembre 1802), désarmée à l'Ile-de-France, le 11 fructidor an 11 (29 août 1803), et commandée par le lieutenant de vaisseau *Louis* Desaulses de Freycinet. La relation de ce voyage a été rédigée en partie et publiée par *François* Péron, zoologiste, embarqué à bord du *Géographe*, né le 22 août 1775, à Cérilly, département de l'Allier, où il est décédé, le 14 décembre 1810. Elle a été continuée, après sa mort, par M. *Louis* de Freycinet, commandant du *Casuarina*, qui en a publié, en 1824, une seconde édition. La somme des routes parcourues par l'expédition a été évaluée à dix-sept mille lieues marines, de deux mille huit cent cinquante et une toises.

N° 11.

Tête de Minerve casquée, à droite; dessous : JEUFFROY.

℟. ETABLIE LE VI NOVEMBRE MDCCC. Dans le champ : SOCIÉTÉ LIBRE D'ÉMULATION A ROUEN. (29m.)

N° 12.

Dans le champ : SOCIETÉ LIBRE D'EMULATION.

℟. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu du champ : UTILITÉ. (38m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE LXXX.

N° 1.

AVOUES DE LYON. Dans le champ, au milieu d'une couronne de chêne : ARRETÉ DU 13 FRIM.RE (*frimaire*) AN IX. (4 *décembre* 1800).

℟. LEGE DUCE COMITE JUSTITIA (*La loi est notre guide, la justice notre compagne*). La Loi debout, tenant de la main droite un livre ouvert sur lequel on lit : LA LOI, s'appuie de la gauche sur la Justice, qui porte d'une main un glaive et de l'autre une balance. Exergue : AN VIII. (30m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

L'arrêté du 13 frimaire an 9 (4 décembre 1800), rappelé au droit de ce jeton, avait établi, auprès du tribunal de Cassation et de chaque tribunal d'appel et de première instance, une Chambre des avoués pour leur discipline intérieure.

N° 2.

AMOUR DU PEUPLE FRANÇAIS POUR LE PREMIER CONSUL. Buste du Premier Consul, à gauche, en costume. Sur le bord du bras : H. AUGUSTE. Dessous : ATTENTAT A LA VIE DE BONAPARTE 3 NIVOSE AN 9. DE LA REP. (*république*).

℟. Dans le champ : LES CITOYENS VOLENT EN FOULE VERS LUI. AMIS CE N'EST PAS A MOI QU'IL FAUT VENIR : QU'ON AILLE QU'ON AILLE AU SECOURS DES MALHEUREUX QUE LA MACHINE INFERNALE A PU FRAPPER. (50m.)

Un tonneau rempli de poudre et de mitraille, et dans lequel avait été introduite une mèche disposée de manière à produire l'explosion à l'instant déterminé, éclata dans la rue Saint-Nicaise, à Paris, le 3 nivose an 9 (24 décembre 1800), à huit heures du soir, au moment où Bonaparte venait de passer, en se rendant à l'Opéra. Quarante-six maisons furent fortement ébranlées ou endommagées, huit personnes furent tuées et vingt-huit autres blessées grièvement. La voiture du Premier Consul ne fut point atteinte. Le feu avait été mis à la machine par Saint-Régent, ancien officier de marine, chef de chouans, qui fut condamné à mort et exécuté avec un de ses complices François Carbon, le 1er floréal an 9 (21 avril 1801).

N° 3.

BONAPARTE · REIP · ITAL · (*reipublicæ italicæ*) PRÆSES. (*Bonaparte, président de la république italienne*). Tête à droite; derrière, une étoile. Sur le bord du cou : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*). Dessous : ANNO. III. (*an troisième*).

℟. DVX. TVTVS. AB. INSIDIIS. (*Le chef est en sûreté contre les embûches*). Les trois Parques ailées, assises sur des nuages. Clotho tient la quenouille, Lachésis file, et Atropos tient le fuseau sur lequel elle place le fil. Le Destin, sous les traits d'un vieillard, est assis près d'elles, enveloppé dans une large draperie qui lui couvre une partie de la tête. Les yeux fixés sur le fil préparé par les Parques, il tient dans sa main droite des ciseaux très peu ouverts et tournés du côté opposé aux Parques. Son pied gauche est appuyé sur un globe; sur ses genoux est placée une urne dont il couvre l'ouverture de la main gauche. Dans l'exergue, à droite : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*.) (60m.).

Cette médaille, gravée sur le dessin du peintre milanais André Appiani, a été frappée à Milan, à la même occasion que la précédente.

N° 4.

JOSEPH HAYDN. Buste habillé, à gauche. Dessous : N. (*Nicolas*) GATTEAUX.

℟. HOMMAGE A HAYDN, PAR LES MUSICIENS QUI ONT EXÉCUTÉ L'ORATORIO DE LA CRÉATION DU MONDE AU THÉATRE DES ARTS L'AN IX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE OU MDCCC. Au milieu du champ, une lyre surmontée d'une flamme et couronnée d'étoiles. (55m.)

HAYDN (*Joseph*) naquit, le 31 mars 1732, dans le village de Rohrau, sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie. Fils d'un pauvre charron, son génie musical se développa à l'âge de cinq ans. Frappé de ses dispositions précoces, un de ses parens, maître d'école dans la petite ville de Haimbourg, le prit chez lui à l'âge de six ans, et ce fut là que Joseph apprit à lire, à écrire, à solfier et à jouer de divers instrumens. Il vécut long-temps dans un état voisin de la misère, d'où le fit sortir, en 1762, le prince Nicolas Esterhazy, qui se l'attacha et le garda chez lui pendant trente ans comme maître de chapelle. Ce fut chez ce prince qu'il composa les belles symphonies auxquelles il dut sa réputation. Il fit deux voyages en Angleterre, en 1790 et 1794, et y reçut l'accueil le plus distingué. De retour à Vienne, il y composa, en 1797, son Oratorio de la *Création du monde*. Nommé premier musicien de la chambre de l'Empereur François II, il fut associé, en 1802, à l'Institut de France; en 1807, à la Société des Enfans d'Apollon, de Paris. Cette Société avait fait frapper en son honneur la médaille décrite dans cet article, qui lui fut remise par M. Chérubini, avec un diplôme de correspondant étranger du Conservatoire de Musique de Paris. Haydn mourut à Vienne le 31 mai 1809. Le prince Esterhazy, en septembre 1810, a fait transporter ses restes à Eisenstadt, en Hongrie, où ils ont été déposés dans le caveau des Franciscains.

N° 5.

LE PLUS GRAND DES GUERRIERS. Buste de Napoléon Bonaparte, en costume de Consul, à gauche. Sur le bord du bras : M · V · Dessous : BONAPARTE.

Cliché, sans revers. (57m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le colonel Maurin.

N° 6.

BONAPARTE GROS CONSUL (*Bonaparte grand consul*). Le Premier Consul à cheval, à droite. Exergue : IETTON (*Jeton*).

℟. VIVE LA VILLE DE PARIS. Vue de la ville de Paris. Exergue : L'AN 7 DE LA LIBERTÉ. (27m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le revers de ce jeton avait servi précédemment pour une pièce qui représente de l'autre côté une urne avec la légende : AMOR PATRIÆ (*amour de la patrie*). Exergue : IETTON (*jeton*).

N° 7.

BONAPARTE 1ER (*premier*) CONSUL DE LA RÉPQUE FRANSE (*république française*). Buste, à gauche, en costume de Consul. Dessous : NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769. Cette inscription est gravée en une ligne.

℟. Deux branches de laurier formant couronne; dans le champ : IL AFFERMIT PAR SES VICTOIRES HONORE PAR SES VERTUS FAIT AIMER PAR SA MODÉRATION LA RÉPUBLIQUE ET LA LIBERTÉ.

Sur la tranche : REVOLUTION FRANÇAISE. PAR LIENARD. AN 9. N° 1. (32m.)

Il existe deux *variétés* de cette pièce : l'une semblable à celle-ci, sans inscription sur la tranche (*inédite*, cabinet de M. Rollin); l'autre que nous publions sous le n° suivant. Ces trois pièces font partie de la suite de médailles publiées par P.-G. Liénard, sur laquelle on a vu quelques détails à l'article de la médaille n° 1, planche XVI.

N° 8.

BONAPARTE 1ER (*premier*) CONSUL DE LA RÉPQUE FRANSE

(*république française*). Buste à gauche, différent du précédent, et en costume de consul. Dessous : NÉ A AJACCIO LE 15 AOUT 1769 · Cette inscription est gravée en deux lignes.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. Tranche lisse. (32m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 9.

TRIBUNAL DE CASSATION. La Justice debout, tenant de la main droite les tables de la loi placées sur un autel, et de la gauche une balance. On lit sur ces tables : LOIS CONS (*constitution*); et au-dessous, à gauche : I · II · III · IV ·; à droite : V · VI · VII · VIII. Ces numéros sont placés perpendiculairement. Sur la base de l'autel, dont la face est ornée du niveau de l'égalité, on lit : GATTEAUX.

℞. Dans le champ, au milieu d'une couronne de chêne, un triangle entouré de rayons lumineux; dans le triangle, ces mots : LA LOI. Pièce octogone. (46m.)

Cette médaille, qui a été gravée, en 1800, par *Nicolas-Marie* Gatteaux père, et frappée au commencement de 1801, servait de carte d'entrée aux membres du Tribunal de Cassation.

Les tribunaux furent organisés par la loi du 27 ventose an 8 (18 mars 1800), qui institua un tribunal de première instance par arrondissement communal, vingt-neuf tribunaux d'appel pour toute la République, un tribunal criminel dans chaque département, et un Tribunal de Cassation siégeant à Paris.

N° 10.

Dans le champ : TRIBUNAL DE CASSATION. Cette inscription est gravée au burin.

℞. Dans le champ : ACTION DE LA LOI. Cette inscription est également gravée au burin. Pièce à huit pans en hauteur, avec ornemens découpés autour, et bélière. (44-39m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille était portée par les huissiers attachés au Tribunal de Cassation.

Aux termes de la loi du 27 ventose an 8 (18 mars 1800), le nombre d'huissiers attachés près de chaque tribunal était réglé par le gouvernement, sur la présentation du tribunal près duquel ils devaient servir.

PLANCHE LXXXI.

N° 1.

TRIBUNAL DE CASSATION. Dans une couronne de chêne : DÉFENSEURS AVOUÉS.

℞. VIR PROBUS LEGUM PERITUS. (*Homme honnête, habile dans la science des lois*). Dans une couronne de chêne, un livre ouvert, sur lequel on lit, à droite : LOIX (*lois*). En bas, une étoile. Pièce octogone. (34m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce a été gravée par M. *Antoine-Guy* Brenet.

Nous avons fait connaître, à l'article de la médaille n° 9, planche LXXX, l'organisation que donna aux tribunaux la loi du 27 ventose an 8 (18 mars 1800).

N° 2.

TRIBUNAL D'APPEL SÉANT A PARIS. La Justice debout, de face, tenant de la main droite la balance, et de la gauche appuyée sur le glaive; à ses pieds, un volume et le miroir de la Vérité, entouré du serpent. En bas, à gauche, au-dessus de la barre d'exergue : GATTEAUX. Exergue lisse où l'on gravait au burin le nom du juge auquel cette médaille était remise.

℞. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Les tables de la loi posées sur un faisceau et surmontées d'un œil rayonnant. On lit sur les tables : CONSTITUTION; et au-dessous, à gauche : LOIS CIVILES I = II = III =; à droite : LOIS CRIMINE. (*criminelles*) I = II = III. (48m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille, gravée en 1800 par *Nicolas-Marie* Gatteaux, a été frappée au commencement de 1801.

N° 3.

Dans le champ : TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. ═══ Dessous, un espace vide, où l'on gravait au burin le nom du juge auquel cette médaille était remise.

℞. RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La Justice debout, de profil, appuyée de la main droite sur les tables de la loi placées sur un autel, et de la gauche tenant la balance. On lit sur les tables : LOIX (*lois*); et au-dessous, à gauche : I = II = III = IV = à droite : V = VI = VII = VIII = . A l'angle gauche de l'autel, un faisceau; sur la face, le niveau de l'égalité dans une couronne; sur la base : GATTEAUX. Exergue lisse. (48m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille, gravée en 1800 par *Nicolas-Marie* Gatteaux, a été frappée au commencement de 1801.

N° 4.

RÉPUBLIQUE FRANCAISE. La Liberté debout, de profil, s'appuyant de la main droite sur le faisceau, et de la gauche tenant la pique surmontée du bonnet. Elle est sur une base ornée du miroir de la vérité, de la main de justice et des balances. Exergue : MAURISSET.

℞. Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : ACTION DE LA LOI ~ TRIBUNAL D'APPEL. En bas : MAURISSET. Pièce ovale ayant ordinairement une bélière. (40-33m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le droit de cette médaille a été également employé pour une médaille des huissiers du Tribunal de première instance, *variété* du n° 7, même planche.

Une autre médaille du même module, pour les huissiers du *Tribunal d'appel*, présente les différences suivantes : le nom du graveur Maurisset est remplacé, au droit, par celui du graveur Ameleing, et au revers par l'initiale A (*Ameleing*).

N° 5.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. La Liberté debout, de face, s'appuyant de la main droite sur le faisceau, et de la gauche tenant la pique surmontée du bonnet. Elle est sur une base ornée du miroir de la vérité, de la main de justice et des balances. Exergue : AMELIN.

℞. Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : ACTION DE LA LOI ~ TRIBUNAL CRIMINEL. En bas : A (*Amelin*) Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. (40-33m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6.

Droit semblable à celui de la médaille n° 4, même planche, avec

cette différence que l'exergue, au lieu du nom MAURISSET, porte seulement l'initiale : M.

℟. Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : ACTION DE LA LOI ⁓ TRIBUNAL CRIMINEL.— En bas : MAURISSET · F · (*fecit*). Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. (40-33m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7.

Droit semblable à celui de la médaille n° 6, même planche.

℟. Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier : ACTION DE LA LOI — TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE. En bas : MAURISSET. Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. (40-33m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Il existe une *variété inédite* de cette pièce (cabinet de madame Sœhnée), dont le droit est semblable à celui de la médaille n° 4, même planche. Au revers, les caractères des mots TRIBUNAL et INSTANCE sont plus forts que ceux-ci : DE PREMIÈRE ; sous cette inscription est le signe : ⁓, et en bas, au lieu du nom : MAURISSET, se trouve l'initiale M.

N° 8.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS. Buste de Minerve, à droite. Dessous : R. (*Ramberg*) DUMAREST. En bas : CONSTITUTION ART · LXXXVIII (*article* 88).

℟. Deux branches d'olivier formant couronne et séparées en haut par une étoile. Le champ est lisse, et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom du membre de l'institut auquel la médaille était remise. (40m.)

Cette médaille est la même que celle que nous avons publiée n° 6, planche LIX. Seulement sur celle-ci on a effacé avec le burin une partie des chiffres formant CCLXXXXVIII (*article* 298 *de la Constitution de l'an* 3), pour en faire LXXXVIII (88). Ce nombre indiquait l'art. 88 de la Constitution de l'an 8, ainsi conçu : « Un Institut national est » chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les sciences et » les arts. » Une autre médaille de l'Institut, de plus grand module et du même auteur, a été faite sous le Gouvernement consulaire. Nous la publierons sous le n° 5, planche XCV.

N° 9.

LOUIS XVI ROI DE FRANC. (*France*). Tête de Louis XVI, à droite.

℟. LIBERTAS. Cheval au galop, à droite. Exergue : 1800. (21m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce jeton est fort extraordinaire, et il est difficile de connaître le but dans lequel il a été frappé, et le lieu précis où il a paru. Il est probable que c'est en Allemagne.

N° 10.

Dans le champ : HUISSIER DU GOUVERNEMENT. ⁓ Cette inscription est gravée en creux au burin. En haut, une draperie ; en bas, deux branches de laurier en sautoir.

℟. Dans le champ, une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. (56m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Cette médaille et la suivante paraissent avoir été portées par les huissiers du Gouvernement consulaire.

N° 11.

Dans le champ : HUISSIER DU GOUVERNEMENT. Cette inscription est gravée en creux au burin. En haut, une draperie.

℟. Dans le champ, une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. (57m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 12.

ES IST NOCH NICHT ENTSCHIEDEN. (*La question n'est pas encore décidée*). Une femme à genoux devant un autel, indique de la main droite le zodiaque visible entre deux nuages au signe des balances. Sur la face de l'autel, le millésime : 1800.

℟. DAS IAHR 1800 EUROPA DEN FRIEDEN. (*L'année* 1800 (APPORTERA) *la paix à l'Europe*). Dans le champ : ANDENKEN DES LEZTEN DEC : DES XVIII SECULS (*Mémorial de la dernière décade du* 18e *siècle*) 1791 REVOLUT : (*revolution*) IN FRANKREICH 1792 TOD LEOP : (*Leopold*) II U : (*und*) KRÖNUNG FRANZ II 1793 LUDWIG XVI UNTER D : (*die*) GUILLOTINE 1794 POLN (*Polen*) GIBT SICH EINE CONSTITUTION 1795 UND WIRD VERNICHTET 1796 FRANZOSEN IN FRANKEN 1797 ITALIEN REPUBLICANISIRT 1798 BUONAPARTE IN AEGIPTEN 1799 ITALIEN WIEDER EROBERT. (1791 : *Révolution en France.* 1792 : *Mort de Léopold II et couronnement de François II.* 1793 : *Louis XVI sous la guillotine.* 1794 : *La Pologne se donne une constitution,* 1795 : *et est écrasée.* 1796 : *Les Français en Franconie.* 1797 : *L'Italie républicanisée.* 1798 : *Buonaparte en Égypte.* 1799 : *L'Italie reconquise.*) (43m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

PLANCHE LXXXII.

N° 1.

Dans une couronne d'olivier : PAIX ENTRE LA R. P. (*république*) DE FRANCE, ET L'ENPIRE (*l'empire*) LE 28 NIVOSE AN 9 DE LA RE. P (*République*).

℟. Dans une couronne d'olivier : MEDAL (*médaille*) DE LA PAIX AN 9. Étain. (42m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce est de l'exécution la plus grossière ; les caractères des inscriptions sont à peine lisibles.

Ce n'est pas le 28 nivose an 9 (18 janvier 1801), comme cette pièce l'indique par erreur, mais le 20 pluviose (9 février), que fut conclue à Lunéville la paix entre la République Française et l'Empire d'Allemagne.

N° 2.

BONAPARTE PREMIER CONSUL, GENERAL A MARENGO. Buste, à gauche Dessous : B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit*).

℟. LA FRANCE VICTORIEUSE. La France casquée et drapée à l'antique, debout à l'ombre d'un palmier : à sa gauche, les dieux du Pô et du TIBRE, dont les noms sont inscrits, le premier sur une urne, le second, sur une rame, et auxquels elle a remis des branches d'olivier ; à sa droite, les dieux du DANUBE et du RHIN, dont les noms sont inscrits sur leurs urnes, et qui se lèvent pour recevoir des branches d'olivier qu'elle leur présente. Exergue : PAIX CONTINENTALE A LUNEVILLE AN 9. Au-dessus de l'exergue, à droite : D V (*Duvivier*). (55m.)

Cette médaille, gravée sous le Consulat, n'a été frappée que depuis la Révolution de Juillet, à la Monnaie des Médailles de Paris.

Le traité de paix de Lunéville, entre la République Française d'une part, l'Empereur et le Corps Germanique d'autre part, fut signé le 20

pluviose an 9 (9 février 1801) par les plénipotentiaires Joseph Bonaparte et le comte de Cobenzel. Cette convention, en rappelant toutes les clauses du traité de Campo-Formio (26 vendémiaire an 6 — 17 octobre 1797), renouvelait à la France la cession de la Belgique; lui conférait toutes les souverainetés de la rive gauche du Rhin; enlevait à l'Empereur d'Autriche le protectorat du Corps Germanique; fixait à l'Adige les limites des possessions autrichiennes en Italie, et stipulait, en même temps que la cession de la Toscane à l'Infant duc de Parme, la reconnaissance des Républiques Batave, Helvétique, Cisalpine et Ligurienne. La conclusion de ce traité fut accueillie en France avec enthousiasme, et obtint également en Allemagne l'assentiment général, à en juger par le grand nombre de médailles qui furent frappées en souvenir de ce mémorable événement.

N° 3.

BONAPARTE PR. (*premier*) CONSUL DE LA REP. FRAN. (*République française*). Buste habillé, à gauche. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ F. (*fecit*) AN IX. 1801.

℟. BONHEUR AU CONTINENT. Le soleil éclairant la partie du globe, couverte de lauriers, sur laquelle est gravé le mot : FRANCE, chasse les nuages sur celle qui porte le nom : ANGLETE (*Angleterre*) et sur laquelle la foudre éclate. Exergue : PAIX DE LUNÉVILLE AN IX. 1801. (54m.)

N° 4.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FRANSE (*française*). Buste, en uniforme, à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU F. (*fecit*). La légende commence en bas, sous le buste.

℟. PAIX DE LUNEVILLE. La Paix debout, tenant de la main droite une branche de laurier et de la gauche une corne d'abondance. Exergue : LE XX PLUVIOSE AN IX. Au-dessus de la barre d'exergue, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*). (42m.)

Il existe deux *variétés* du droit de cette médaille : sur l'une, la légende, semblable à celle-ci, au lieu de commencer en bas sous le buste, commence derrière la tête; nous donnons l'autre sous le n° suivant.

N° 5.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE FRSE (*française*). Buste, en uniforme, à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU F. (*fecit*). La légende commence en haut, au-dessus de la tête, à gauche.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (42m.)

N° 6.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℟. Un homme et une femme joignant leurs mains au-dessus d'un autel enflammé. Derrière eux, un génie ailé, représentant l'Hymen, tient en l'air, à mains jointes, une couronne de roses. A droite et à gauche, un amour accroupi. Sur la base de l'autel : ANDRIEU F. (*fecit*). (42m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille était employée à cette époque comme pièce de mariage. Il existe de la pièce précédente et de celle-ci une troisième *variété*, dont le droit représente une couronne de fleurs : le champ est lisse.

N° 7.

HEIL DEM FRIEDEN ER SCHENKET SEGEN DER ERDE. (*Salut à la paix! Elle donne la bénédiction à la terre*). La Paix, tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche une corne d'abondance, est debout sur une partie du globe, sur laquelle on lit, à gauche : PARIS, à droite : WIEN (*Vienne*). Derrière la Paix, des nuages qui se dissipent.

℟. UND MILDE WEISHEIT VERSCHEUCHT DEN ZERSTORENDEN KRIEG (*Et la bienfaisante sagesse chasse la guerre destructive*). Minerve présente son bouclier orné de la tête de Méduse, à Bellone, Déesse de la guerre, qui, à cette vue, laisse échapper le glaive de sa main droite, et dont la torche qu'elle tient de la main gauche s'éteint. Exergue : LUNEVILLE D · 9 (*den neunten*) FEBRUAR 1801 (*achtzehn hundert eins. — Lunéville, le neuf février mil huit cent un*). Au-dessus de la barre d'exergue, à gauche : LOOS. (31m.)

Cette médaille a été frappée à Berlin.

N° 8.

BONAPARTE. Buste à droite, en uniforme boutonné, avec cheveux longs et la queue. Sur le bord du bras : Z.

℟. Dans le champ, entre une branche de chêne et une palme en sautoir : SAGESSE DANS LES CONSEILS ET COURAGE DANS LES COMBATS. — MDCCCI — (38m.)

Cette médaille a été frappée à Birmingham, en Angleterre, par MM. Kempson et Kindon, à l'occasion de la paix de Lunéville. Il en existe une *variété* que nous publions sous le n° suivant.

N° 9.

BONAPARTE. Buste à droite, en costume brodé, avec cheveux à la Titus. Sur le bord du bras : I · G · H. Sous le buste : K-&-K (*Kempson et Kindon*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (38m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10.

BONAPARTE IR. C. D. L. R. F. (*premier consul de la république française*). PACIFICATEUR UNIVERSEL. Buste à droite, en uniforme.

℟. HEROI BELLI PACISQUE (*Au héros de la guerre et de la paix*). Buste de Bonaparte, placé sur un autel entouré d'un trophée d'armes. Le Dieu des arts et du commerce, debout, à droite, couronne le buste. Un génie, debout, à gauche, indique l'inscription suivante gravée sur la face de l'autel : GALLIÆ VINDEX (*vengeur de la France*). Exergue : MDCCCI. (43m.)

Le revers de cette médaille a été employé sous l'Empire avec un autre droit : l'inscription HEROI BELLI PACISQUE a été remplacée par celle-ci : *Vainceur* (vainqueur) *et pacificateur*, et le millésime MDCCCI par celui-ci : MDCCCIV. Nous publierons cette *variété* planche IV, n° 11, *Médailles de l'Empire Français*.

N° 11.

NAP. AL. (*Napoleo Alexander*) BONAPARTE P. P. (*Pater Patriæ*) CONSVL PRIMVS. (*Napoléon-Alexandre Bonaparte, Père de la Patrie, Premier Consul*). Buste à droite, en uniforme. Sur le bord du bras : M. BÜCKLE. F. (*fecit*).

℟. MARENGO. HOHENLINDEN ABOVKIRA. (*Aboukir*). La Victoire planant dans les airs tient un étendard et une branche d'olivier. Sur l'étendard on lit : PAX (*Paix*). Dans le lointain, des édifices, une colonne et des pyramides. Exergue : MENTE. ET. ARMIS. PAX. ALMA. LVNAEVILLAE. 21 PLUV. A. 9 · REIP · 9 FEBR · 1801. (*Die vigesimâ unâ pluviosi anno nono reipublicæ, die nonâ februarii* 1801. — *La douce Paix, fruit du génie et des armes, (conclue) à Lunéville, le vingt-et-un pluviose an neuf de la République, neuf février mil huit cent un*). Au-dessus de l'exergue, à droite : B · F. (*Bückle fecit*). (40m.)

Cette médaille a été faite à Strasbourg aux frais de M. Mainoni. Le nom d'Alexandre, ajouté à celui de Napoléon, est une singularité dont il y a un autre exemple sur une médaille que nous publions planche LXXXIX, n° 7. Il y a une erreur dans la légende du revers de cette

pièce. C'est bien le 9 février 1801 que fut signée la paix de Lunéville; mais ce jour répondait au 20 pluviose an 9, et non pas au 21.

N° 12.

BUONAPARTE PRIM. CONS. REIP. GALL. (*Buonaparte primus consul reipublicæ gallicæ. — Buonaparte Premier Consul de la République française*). Buste à droite, en uniforme, le front ceint d'une couronne de chêne. Sur le bord du bras : I. G. H. F. En bas : MAGNVS ANIMO, MAJOR IMPERIO SVO. (*Grand par son courage, plus grand par son empire*).

℞. VIRTVS GALLORVM TRIVMPHAT. (*La valeur des Français triomphe*). Dans le champ, entre une branche de laurier et une branche de chêne en sautoir, une massue entourée d'une branche d'olivier. En bas : PAX LUNAVILL. (*Lunavillæ*) INTER GALL. ET GERMAN. IX FEB. (*Gallos et Germanos die nonâ februarii*) 1801. (44m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE LXXXIII.

N° 1.

BUONAPARTE CONSUL. Buste à gauche, en uniforme.

℞. ZUM ANDENKEN DES FRIEDENS. (*En mémoire de la paix*). Un génie ailé, tenant de la main gauche deux couronnes, et de la droite une torche renversée. A gauche, des drapeaux, des lances, un canon, des boulets, un obusier; à droite, dans le fond, le soleil levant. Exergue : UNTERZ. Z. (*unterzeichnet zu*) LUNEVILLE D. 9. FEB. (*den neunten februar*) 1801. (*Signée à Luneville, le neuf février* 1801). (41m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 2.

BUONAPARTE PR. (*premier*) CONSUL. Buste à droite, en uniforme.

℞. ZUM ANDENKEN DES FRIEDENS. (*En mémoire de la paix*). La Victoire ailée, tenant de la main gauche une branche d'olivier et de la droite une couronne. Exergue : IETTON (*jeton*) 1801. (26m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3.

IM FRIEDEN KEIMT DES GUTEN SAAT. (*Dans la paix germe la bonne semence*). La Paix debout, sur un champ de fleurs, semant des graines, et tenant une branche d'olivier. Exergue : *NEUSS F.* (*fecit*).

℞. DEM ZWISCHEN S. K. K. MAI. (*seiner kaiserliche majestät*) FRANZ II UND DER FRANZÖS. (*franzoesiche*) REPUBLIK D. IX FEBR. (*den neuten februar*). MDCCCI ZU LUNEVILLE GESCHLOSSNEN FRIEDEN. (*A la paix conclue à Lunéville, le 9 février 1801, entre Sa Majesté Impériale François II, et la République française*). Au-dessous, une petite pomme de pin entre deux étoiles. (32m.)

Nous donnons, sous le n° suivant, une *variété inédite* de cette pièce.

N° 4.

ALLEN VÖLKERN ÖFFNET SIE DIE MEERE. (*Elle ouvre la mer à tous les peuples*). La Paix planant dans les airs, tient de la main gauche le caducée et de la droite le trident entouré d'une palme. En bas, la mer, avec deux navires. Sur le bord inférieur : NEUS F. (*fecit*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (32m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe une troisième *variété* de cette pièce frappée à l'occasion de la paix signée à Amiens le 27 mars 1802. Nous la publierons planche XC, n° 5.

N° 5.

INDUSTRIA AD NOVAS SPES ERECTA. (*L'industrie renaît à l'espérance*). La Paix tenant une palme, et Minerve, debout, près l'une de l'autre. La Paix couronne un homme agenouillé, près duquel on voit une ruche et un soc. A droite, derrière Minerve, sont des drapeaux, des boulets, un canon, un tronc d'arbre, et deux boucliers, sur l'un desquels est l'aigle autrichien. Exergue : LUN : VILL : D : 9 : FEBR : 1801. (*Lunéville, den neunten februar achtzehn hundert eins. — Lunéville, le neuf février mil huit cent un*).

℞. NOVAS MEDITATUR ARISTAS. (*Il songe à de nouvelles moissons*). Un guerrier, assis à droite, le pied gauche appuyé sur un casque : il tient une épée; près de lui est une charrue, et derrière s'élève un palmier. A gauche, une poule; à droite, dans le fond, le soleil levant. Exergue : C · I · KRÜGER IUN · F · (*junior fecit*). (42m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 6.

STETS LEITE SIE FRIEDE. (*Que la Paix la guide toujours!*). Une femme, la tête tourellée, représentant la Terre, assise sur un char traîné par deux lions; elle tient un sceptre et un bouclier. La Paix précède le char, tenant une branche d'olivier et une corne d'abondance. Exergue : LUNEVILLE D. 9. (*den neunten*) FEBRUAR 1801. (*Lunéville, le 9 février 1801*).

℞. WANN TAGTS AUCH HIER (*Quand le jour luira-t-il également ici?*). Un homme à longue barbe, assis sur les flots de la mer, et tenant un roseau. Exergue : ABRAMSON. (42m.)

N° 7.

BONAPARTE 1ER (*premier*) CONSUL. Buste habillé, à gauche.

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : PAIX DE LUNEVILLE ENTRE LA FRANCE ET L'EMPIRE ACCEPTEE A PARIS LE 28 NIVOSE AN 9 DE LA REP. (*république*). Pièce avec bélière. Étain. (41m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 8.

En haut, sur une banderole : OPTIMVS CVM OMNIBVS VOTISQVE (*Ses bienfaits répondent à tous les vœux*). Au-dessous, le Zodiaque entre deux nuages, éclairé par les rayons du Soleil et apparaissant au signe des Balances; plus loin, Mercure planant dans les airs. En bas, dans le fond, la mer couverte de vaisseaux et dans laquelle un triton semble se jouer. Sur le devant, un autel couvert d'un coussin, sur lequel sont les carreaux de la foudre. Exergue : PRÆLIMIN. LUNAVILL. DECRETIS ANN. LIB. FRANC. X. (*Præliminariis Lunavillæ decretis, anno libertatis Francorum decimo. — Préliminaires (de la paix) arrêtés l'an dix de la liberté française*).

℞. FINIATVR ÆRVMNARVM PERIODVS. (*Que le terme de nos maux soit enfin arrivé!*) A gauche, dans les airs, un génie porté sur des nuages, sonne de la trompette et tient de la main droite une couronne et une branche d'olivier. Au-dessous, le soleil levant. En bas, à gauche, un filet tendu, un gou-

vernail, une ancre, une lyre, un globe, un livre ouvert, un caducée, un glaive, des cordages, une palette, une gerbe de blé, un baril debout : à droite, la mer agitée, et au-dessus, des nuages d'où jaillit la foudre. Exergue : INITIVM SECVLI XIX. MDCCCI. (*Commencement du dix-neuvième siècle.* 1801). A. L. B. VII. (*Anno libertatis septimo. — An sept de la liberté*). (44m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 9.

NUN ISTS ENTSCHIEDEN (*Maintenant la question est résolue*). Un génie ailé tenant un cercle sur lequel on lit les millésimes: 1800 1801. Exergue : WO SIND WIR? (*Où sommes-nous?*)

℞. IUBEL IAHR UND FRIEDEN (*Paix et année de réjouissance*). La Victoire debout, placée sur le globe terrestre, tenant de la main gauche une branche d'olivier et de la droite une trompette, sur le tablier de laquelle est le mot : PAX (*Paix*). Sur le globe terrestre, on lit : EUROPA (*Europe*). (32m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10.

FRIEDE AUF ERDEN (*Paix sur la terre*). Une femme debout, tenant dans la main gauche une branche d'olivier, verse de la main droite de l'encens dans une cassolette placée sur un trépied. Derrière elle, à droite, une urne. Exergue : D. (*den*) 9. (*neunten*) FEBRUAR 1801. (*Le 9 février* 1801).

℞. ERLOESE UNS VOM ÜBEL (*Délivre-nous du mal*). Le Temps, couché sur des nuages, tient de la main droite un cercle formé d'un serpent se mordant la queue, au milieu duquel se trouve le millésime 1801. Exergue : ZUM NEUEN IAHRHUNDERT (*au nouveau siècle*). (37m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 11.

Une femme ailée planant au-dessus du globe : elle tient de la main droite une corne d'abondance, et de la gauche un voile qui flotte dans les airs.

℞. Les signes du zodiaque; dans le champ : FRIEDEN SOLLEN SIE HABEN UND FREUDEN DIE FULLE. (*Ils auront la paix et toute sorte de prospérités*). 1801. (36m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 12.

Femme tourellée à genoux devant un autel sur lequel brûle l'encens. En haut, au-dessus de l'autel, un œil dans un triangle rayonnant, un bouclier sur lequel est un chien est appuyé contre l'autel. A l'exergue, à gauche : NEUSS F. (*fecit*).

℞. Dans le champ, au-dessous de petits ornemens : DANKT BIBERACH DER VORSEHUNG FÜR DEN ZU LUNEVILLE GESCHLOSSNEN FRIEDEN D. IX FEB. (*den neunten februar*) MDCCCI. (*Biberach remercie la Providence de la paix conclue à Lunéville le neuf février* 1801). En bas, trois petits ornemens. (23m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

BIBERACH, ville autrefois impériale, à huit lieues d'Ulm, fut donnée en 1802 à l'électeur de Bade, qui la céda en 1806 au roi de Wurtemberg.

N. B. Nous nous empressons de rectifier une erreur de transposition dans le numérotage de cette planche. Les pièces que nous avons décrites sous les nos 2, 3 et 4 portent sur la planche gravée, la première le n° 4, et les deux autres, les nos 2 et 3.

PLANCHE LXXXIV.

N° 1.

PACE GERMANORVM CVM GALLIS FACTA. (*Paix conclue par les Allemands avec les Français*). Le temple de Janus, surmonté de son buste. Exergue : LVNAEVILLAE D · IX · FEBR. (*Den neunten februar*) MDCCCI · (*A Lunéville, le 9 février* 1801).

℞. SPEI PERPETUAE. (*A l'espérance perpétuelle.*) La figure de l'Espérance assise à gauche, tenant un épi et des balances. Exergue : HOECKNER. F. (*fecit*). (44m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 2.

VON GALLIENS U : (*und*) DEUTSCHLANDS FRIDENS (*friedens*) SCHLUSZ. (*Conclusion de la paix entre la France et l'Allemagne*). La Paix debout, unissant les mains droites de deux femmes représentant la République française et l'Empire d'Allemagne. La première tient le faisceau surmonté du bonnet et est suivie du coq; la seconde tient l'écusson autrichien. La Paix porte une corne d'abondance. Exergue : LUNEVILLE D : 9 : FEBR : (*Den neunten februar*) 1801. (*Lunéville, le 9 février* 1801).

℞. HOFT KUNST U:(*und*)HANDLUNG GLUCK U:UBERFLS: (*und ueberflusz*). — (*Les arts et le commerce espèrent le bonheur et l'abondance*). Mars debout, entouré de divers attributs guerriers, auquel Mercure apporte une branche d'olivier. Aux pieds de Mercure, divers attributs des sciences. En haut, le soleil rayonnant. Exergue : REICH F. (*fecit*). (43m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 3.

FRIEDEN DEM IAHRHUNDERTE. (*Paix au siècle*). Un génie ailé, debout et nu, tient de la main droite une branche d'olivier. Exergue : 1801.

℞. DEM VATERLANDE HEIL. (*Le salut de la patrie*). Une femme tourellée, debout, en costume antique, s'appuie de la main gauche sur un faisceau et de la droite tient une coupe qu'elle renverse sur un autel enflammé. Sur la face de l'autel, un édifice, et à sa base, à droite : A. Exergue : HAMBURG. (*Hambourg*). (38m.)
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

CAR · LVD · AVSTR · BOHEM · SERVATOR · (*Carolus Ludovicus Austriæ Bohemiæ servator.— Charles Louis, sauveur de l'Autriche et de la Bohême*). Tête casquée, à droite. Sur le bord du bras : GUILLEMARD.

℞. A gauche, un trophée d'armes; à droite, la campagne; en haut, une colombe planant dans les airs et portant dans son bec une branche d'olivier. Exergue : VIRTUTE · BELLICA · SAPIENTIA · CIVICA · PAX · REDUCTA · MDCCCI · (*Par sa valeur guerrière, par sa sagesse civique, la paix ramenée.* 1801). (42m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

BONAPARTE PR. (*premier*) CONSUL DE LA REP. FRAN. (*République française*). Buste, à gauche, en uniforme. En bas : P · F · (*Pierre Ferrier*).

℞. Dans le champ : VAINQUEUR PACIFICATEUR. Au-dessus, deux palmes en sautoir; au-dessous, une couronne de laurier; et en bas : GENEVE. (41m.)

Cette médaille a été frappée à Genève, à l'occasion de la paix de Lunéville.

N° 6.

IER (*premier*) CONSUL DE LA RÉPUBL^E (*République*) FRANÇAISE. Buste de Bonaparte, en uniforme, à gauche. Dessous : R.

Repoussé, sans revers. Pièce ovale. (27-23^m.)

Inédit. Cabinet de M. Tabard.

La même tête a été employée pour une *variété* de cette pièce frappée à l'époque du Consulat à vie, et que nous publierons planche XCI, n° 2.

N° 7.

SIR RALPH ABERCROMBIE. (*Abercromby*) K · B. (*knight of the bath*). (*Sir Ralph Abercromby, chevalier du Bain*). Buste à gauche, en uniforme. Dessous : LIEUTENANT-GENERAL.

℟. Femme représentant la Grande-Bretagne. Elle est couchée tenant son bouclier et la lance, et appuyée sur un canon. Près d'elle, un cippe surmonté d'une urne de laquelle sort une flamme. On lit sur le cippe : WOUNDED MAR 21 (*march twenty first*) DIED MAR 28 (*march twenty eighth*) 1801. (*Blessé le* 21 *mars*, *mort le* 28 *mars* 1801). A gauche, un palmier, et dans le fond, une plaine d'Égypte et un combat. Exergue : FRENCH DEFEATED MAR · 21 1801. (*March twenty first one thousand eight hundred and one. — Il défit les Français le vingt-un mars mil huit cent un*). (39^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Abercromby (*sir Ralph*), né en Ecosse en 1733, s'éleva rapidement aux premiers grades militaires. Il se trouva, le 23 mai 1793, à l'attaque du camp de Famars, dirigea une des principales attaques du siége de Valenciennes, et obtint l'année suivante le commandement de l'avant-garde de l'armée anglaise. En 1796, il fut nommé chevalier de l'ordre du Bain, gouverneur de l'île de Wight et Lieutenant-Général. Peu de temps après, on lui donna le commandement de l'armée anglaise en Irlande, commandement que, malgré son habileté et sa modération, l'insubordination des troupes et les agitations des divers partis ne lui permirent pas de conserver long-temps. Il repassa en Angleterre, et commanda, en 1799, sous le duc d'York, l'expédition dirigée contre la Hollande. Ce prince, dirigeant seul ses opérations, perdit deux batailles auxquelles Abercromby n'eut d'autre part que celle des dangers qu'il y courut : il eut, dans la dernière, deux chevaux tués sous lui. Les fâcheux résultats de cette campagne ne firent point de tort à sa réputation personnelle, et il fut choisi, en 1800, pour commander en chef l'expédition contre l'Egypte, que l'armée française occupait alors. Il parut dans la rade d'Aboukir le 1er mars 1801, opéra son débarquement le 8 à la tête de dix-huit mille hommes, et marchacontre Alexandrie. L'armée française l'attaqua dans ses retranchemens le 21 mars. Abercromby, blessé mortellement dans cette affaire, mourut, le 28, à bord du vaisseau qui le transportait à Malte, où il fut inhumé, avec les honneurs dus à son rang, dans le château Saint-Elme à la Valette, le 29 avril. Un monument a été élevé à sa mémoire dans la cathédrale de Saint-Paul, à Londres.

N° 8.

SIR RALPH ABERCROMBIE. (*Abercromby*) K · B (*knigth of the bath.*) (*Sir Ralph Albercromby, chevalier du Bain*). Buste de sir Abercromby, la tête coiffée d'un chapeau à trois cornes. Le général tient de la main droite un lorgnon au travers duquel il regarde.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (39^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 9.

ABERCROMBIUS DUX IN EGYPTO CECIDIT VICTOR 28 MAR (*octavâ et vigesimâ die martis*) 1801. (*Le général Abercromby périt victorieux en Égypte le* 28 *mars* 1801). Buste à droite.

℟. NA FIR A CHOISIN BUAIDH SAN EPHAIT. Deux guerriers, l'un Écossais, l'autre Français, se disputant un drapeau, sur lequel on lit : PASSAGE DE LA PAR ? A leurs pieds, un crocodile, un sabre et un chapeau. Exergue : B. (*Benjamin*) WEST. P. R. A. (*President of the royal academy. — Président de l'Académie royale*). PIDGEON. F. (*fecit*). En bas : 21 MAR (*march*) 1801. (48^m.)

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 10.

Vue de la Seine avec le Pont-des-Arts et le Louvre. Exergue : LES RIVES DE LA SEINE UNIES PAR DE NOUVEAUX LIENS. Sur la barre d'exergue, à droite : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. Dans le champ, entre des roseaux : ASSOCIATION POUR LA CONSTRUCTION DES TROIS PONTS EN FER SUR LA SEINE A PARIS. — LOI DU 24 VENTOSE AN 9. Pièce octogone. (35^m.)

Une loi du 24 ventose an 9 (15 mars 1801) autorisa l'établissement de trois ponts à Paris, sur la Seine, le premier, entre le Jardin des Plantes et l'Arsenal (ce pont reçut, en 1806, le nom *d'Austerlitz*); le second, entre les îles de la Cité et de la Fraternité (Saint-Louis); le troisième, pour un passage à pied entre le Louvre et le quai des Quatre-Nations (*pont des Arts*). Une taxe au passage sur ces ponts fut établie au profit des concessionnaires, sous les conditions portées dans la loi.

N° 11.

Dans une ceinture liée en rond on lit : COMM^{R.RS} (*commissaires*) PRISEURS VENDEURS A PARIS.

℟. Dans une couronne de chêne : LOI DU 27 VENTOSE AN IX. Pièce octogone. (31^m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Une loi du 27 ventose an 9 (18 mars 1801), portant établissement de Commissaires-priseurs-vendeurs de meubles à Paris, en fixa le nombre à quatre-vingts. Ils étaient nommés par le Premier Consul sur une liste de candidats présentés par le tribunal de première instance de la Seine.

PLANCHE LXXXV.

N° 1.

Dans le champ : SOCIÉTÉ DES SCIENCES ET ARTS DE BORDEAUX.

℟. COMMERCE DE BORDEAUX AVEC L'INDE. Dans le champ, une couronne de laurier; au-dessous : M. A. MAZOIS. En bas, une branche d'olivier et le caducée en sautoir. (41^m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

La Société des Sciences et Arts de Bordeaux décerna cette médaille à Mazois, le 30 germinal an 9 (20 avril 1801), pour un Mémoire qu'il avait fait sur le commerce de l'Inde.

N° 2.

REPUBLIQUE FRANCAISE. Dans un cercle formé du serpent qui se mord la queue, le coq tenant une branche d'olivier et placé sur un fond rayonnant. En bas : FLOREAL. AN 9.

℞. ALEXANDRE I. EMPEREUR DE RUSSIE. Dans le champ : PAIX ET AMITIÉ ENTRE LA FRANCE ET LA RUSSIE ——— MAY (*mai*) 1801. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*). (28m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Au commencement de 1801, l'empereur de Russie, Paul Ier, envoya au Premier Consul un des principaux officiers de sa couronne, pour offrir sa médiation entre la République Française et la cour de Naples. L'ambassadeur extraordinaire de Russie obtint à Paris une réception magnifique. Il alla ensuite à Naples. L'armée d'Italie lui rendit de grands honneurs sur son passage. A Florence, au théâtre où il parut avec le général Murat, on lui présenta un drapeau russe, qu'il joignit à un drapeau tricolore, en disant : « Deux grandes nations doivent être amies » pour la paix du monde et le bien général. » Ce fut le 16 vendémiaire an 10 (8 octobre 1801) que fut signé à Paris, par le comte de Marcoff et M. de Talleyrand, un traité de paix entre la République Française et l'Empereur de Russie, Alexandre. Jusque là il n'avait existé entre les deux puissances qu'une simple cessation d'hostilités, sans aucune convention écrite.

N° 3.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Le coq, debout sur une horloge de sable entourée de deux branches d'olivier en sautoir; le tout placé sur un fond rayonnant. En bas : FLOREAL AN 9.
Revers semblable à celui de la pièce précédente. (28m.)

N° 4.

REPUBLIQUE FRANÇAISE. Le coq debout sur une horloge de sable entourée de deux branches d'olivier en sautoir, le tout placé sur un fond rayonnant.
℞. Dans le champ : LA FRANCE ET LA RUSSIE TROUVENT LE BONHEUR DANS LA PAIX ET L'UNION.——AN 9. 1801. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*). (28m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

PULCHERRIMA PROLES (*Auguste dynastie*). Un faisceau, au-dessus duquel est un cartouche sur lequel on lit : HETRURIA (*Étrurie*), et qui est surmonté d'une couronne rayonnante. A gauche et à droite du faisceau sont deux écussons. L'un offre les armes du Roi d'Étrurie; l'autre, un coq audessus duquel est le bonnet de la Liberté et au-dessous les lettres : R. F. (*République française*). Le tout est entouré d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne en sautoir.
℞. Dans le champ : LUDOVICO ET MARIAE ALOISAE DE BORBON · HISP · INF · PARM · PRINC · HETRUR · REG · (*De Borbonidibus, Hispaniarum infantibus, Parmæ principibus, Hetruriæ regibus*). AUGUSTIS · EX VOTO HISPANORUM GRATULATIONIS MONUMENTUM · PARISIIS · VII KAL · JUN · (*septimâ die kalendarum junii*) M · DCCCI. ——(*A Louis et Marie-Louise de Bourbon, infant et infante d'Espagne, prince et princesse de Parme, roi et reine d'Étrurie, hommage respectueux des Espagnols, à Paris, le sept des kalendes de juin* 1801.) Sur la tranche, des lions en relief. (40m.)

Cette médaille, gravée par *Jean-Pierre* Droz, à qui elle fut commandée par le chevalier d'Azarra, a été frappée en l'honneur du roi et de la reine d'Étrurie, à l'époque de leur séjour à Paris, en juin 1801. La légende : *Pulcherrima proles* est tirée de l'*Énéide de Virgile*, chant VI, vers 648.

Par l'article 5 du traité de paix signé à Lunéville le 20 pluviose an 9 (9 février 1801), il fut convenu que le Grand-Duché de Toscane, et la partie de l'île d'Elbe qui en dépendait seraient possédés en toute souveraineté par l'Infant duc de Parme, et que le Grand-Duc de Toscane obtiendrait en Allemagne une indemnité de ses États d'Italie. Le 21 mars suivant, en vertu d'un traité signé à Madrid, entre la France et l'Espagne, les États de Parme furent cédés à la France, qui se dessaisit de la Toscane en faveur de l'Infant, prince de Parme, qui fut proclamé Roi d'Étrurie le 26 juillet.

N° 6.

AU ROI D'ÉTRURIE. Sur un faisceau orné de guirlandes est un livre ouvert sur lequel on lit : CODE TOSCAN. Un glaive, entouré de guirlandes, est appuyé sur le livre et sépare en deux cette inscription. Derrière le livre, un caducée; au-dessous, des balances. En bas : 10 JUIN 1801.
℞. ∗ A MARIE LOUISE JOSEPHINE. ∗ Un génie à droite, offrant une rose; à ses pieds, un coq. Exergue : 21 PRAIRIAL AN. 9. (33m.)

Cette médaille, gravée par *Augustin* Dupré, et dont nous publions une *variété* sous le numéro suivant, a été frappée à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine d'Étrurie à la Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7.

AU ROI D'ETRURIE. Sujet semblable à celui du droit de la pièce précédente, avec ces différences que le glaive sépare ainsi l'inscription : *CODE TOS CAN;* que le livre et le caducée sont autrement disposés, et que la date 10 JUIN 1801 est en caractères plus forts.
Revers semblable à celui de la pièce précédente. (33m.)
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8.

Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : BONAPARTE. CAMBACÉRES. LEBRUN. CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE.
℞. Dans une couronne de fleurons, au milieu du champ : CONSTRUCTION DU PONT DE DOURDAN. PRAIRIAL AN 9 DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. En bas : TIOLIER F. (*fecit*). (41m.)

N° 9.

BONAPARTE 1ER (*premier*) CONSUL. Buste à gauche, en uniforme.
℞. L'AN 9 DE LANNIVERSAIRE DU 14 JUILLET. Dans le champ : GLOIRE ∗ AUX ARMEES FRANCAISES L'AN 9. Pièce ayant ordinairement une bélière. (Étain. 40m.)

Il existe une *variété* de cette pièce, que nous publions sous le numéro suivant.

N° 10.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.
℞. L'AN 9 DE LANNIVERSAIRE DU 14 JUILLET. Dans le champ : GLOIRE O ∗ S ARMEE ∗ FRANCAISE (*aux armées françaises*) EN 1801. (Étain. 40m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11.

BONAPARTE. PREMIER CONSUL. Buste, à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : H. AUGUSTE. En bas : AN 9.
℞. AGENS DE CHANGE DE PARIS. Vue du Louvre, du Pont-Neuf et de la Seine, couverte de bateaux. Pièce octogone. (37m.)

Un arrêté du 3 messidor an 9 (22 juin 1801), portant établissement d'une bourse de commerce à Paris, statua que le nombre des agens de change ne pourrait excéder quatre-vingts, ni le nombre des courtiers de commerce, celui de soixante. Le cautionnement des agens de change

fut fixé à soixante mille francs, et celui des courtiers à douze mille francs.

N° 12.

Dans le champ : N° 26 INSPECTEUR GENERAL DE L'ILLUMINATION PUBLIQUE DE LA VILLE DANVERS. Cette inscription est gravée en creux au burin.

℞. Dans le champ : ETABLIE EN LAN 9 SOUS LA PREFECTURE DU C^N (*citoyen*) DHERBOUVILLE. En bas, circulairement, de gauche à droite : LUX IN TENEBRIS LUCET. (*La lumière brille dans les ténèbres*). Ces inscriptions sont gravées en creux, au burin. (60^m.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

PLANCHE LXXXVI.

N° 1.

BRVNIVS. REIP. GALL. (*reipublicæ gallicæ*) A. CONSILIIS. SVPR. ITAL. COPIAR. (*supremus italicarum copiarum*) DVX. (*Brune, Conseiller d'État de la République française, Général en chef de l'armée d'Italie*). Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : SALVIRCH. F. (*fecit*). Dessous : ANNO. IX. (*An IX*).

℞. Dans le champ : HELVETICO. BATAVO. CENOMANO SEMPER. INVICTO HOSTIBVS. FVGATIS. CAESIS CVMVLATIS AD. MINCIVM. ET. AD. ATHESIM. TRIVMPHIS LIBERTATIS. ADSERTORI VERONENSES. (*Au vainqueur toujours invincible des Helvétiens, des Bataves, des Lombards; au défenseur de la liberté, après la défaite et la destruction des troupes ennemies et de nombreux triomphes sur le Mincio et sur l'Adige, les habitans de Vérone*). (59^m.)

Brune (*Guillaume-Marie-Anne*), né à Brives, département de la Corrèze, le 13 mai 1763, après avoir achevé ses études sous les yeux de son père, qui était avocat, vint à Paris, et y fut tour à tour étudiant en droit, homme de lettres et imprimeur. Lorsque la révolution éclata, il entra des premiers dans les rangs de la Garde Nationale. Membre du club des Cordeliers, il prit une part active aux événemens du Champ-de-Mars en juillet 1791, et fut envoyé comme commissaire civil du Gouvernement français dans la Belgique. Au retour de sa mission, il prit le parti des armes, fut fait adjudant-général et envoyé à l'armée du Nord, où ses services lui valurent le grade de général de brigade. Employé dans l'armée de l'Intérieur, il dissipa, à la journée du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), les sectionnaires établis dans la salle du Théâtre Français. Il passa ensuite à l'armée d'Italie, fut chargé du commandement d'une brigade sous les ordres du général Masséna, et se distingua à Rivoli, à la Favorite, à Feltre, à Bellune, dans les gorges de la Carinthie, sur les sommités des Alpes Noriques. Nommé général de division le 17 août 1797, il remplaça, quelque temps après, Augereau dans le commandement de la deuxième division active, à Brescia et à Vérone, où sa justice et sa modération adoucirent les maux de la guerre. Le Directoire, après le traité de Campo-Formio, l'avait choisi pour ambassadeur à Naples; mais Brune préféra le commandement en chef de l'expédition qui se préparait alors contre la Suisse, et qu'il dirigea avec succès. Chargé, en 1798, du commandement en chef de l'armée d'Italie, il se rendit à Milan, réorganisa le directoire cisalpin, fit recevoir la constitution, et partit pour la Hollande, où il prit le commandement de l'armée gallo-batave, que menaçait une escadre anglaise. La lutte qu'il soutint contre les troupes anglo-russes sous les ordres du duc d'York, fut terminée par une capitulation, aux termes de laquelle le prince anglais fut obligé d'évacuer la Hollande. Devenu membre du Conseil d'Etat, Brune passa, en 1800, dans la Vendée, qu'il pacifia. Il alla, au printemps, remplacer le général Masséna à l'armée d'Italie. Brune eut à combattre le centre de l'armée autrichienne commandée par le général Bellegarde. Il débusqua l'ennemi des positions qu'il occupait sur le Mincio, franchit l'Adige, occupa Vérone, s'empara de Vicence, de Montebello, et fut reçu dans Trévise, où il signa un armistice qui prépara le traité de Lunéville. Nommé, en 1803, ambassadeur à Constantinople, Napoléon le fit, en 1804, Maréchal de France, Grand Officier et Grand Cordon de la Légion-d'Honneur. En 1805, il fut envoyé au camp de Boulogne, et appelé, en 1807, à commander un des corps d'armée dirigés contre la Prusse. Il compléta, par la soumission de la Poméranie Suédoise, les conquêtes de la Grande-Armée pendant cette campagne. Il perdit bientôt après le gouvernement des Villes-Anséatiques, et vécut éloigné des affaires publiques jusqu'en 1815. A son retour, Napoléon lui donna le commandement du deuxième corps d'observation stationné dans la Provence. Après la seconde abdication de l'Empereur, il se retira à Toulon, et cherchant à regagner l'intérieur de la France, il périt assassiné à son passage à Avignon, le 2 août 1815.

N° 2.

Dans le champ, au-dessous de trois petits fleurons : DÉPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE — AN · 9ME — Dessous, deux branches de chêne entourant cette légende.

℞. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : PRIX DE L'ÉCOLE CENTRALE. — Cette pièce est formée de deux plaques minces frappées et réunies par un cercle. Elle a une bélière. (37^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Il existe trois *variétés* de cette pièce, qui a servi aux distributions de prix de l'École centrale de Limoges, en l'an 8, en l'an 9 et en l'an 10. Nous avons publié la première, planche LXXIX, n° 5; nous publierons la troisième, planche XCII, n° 2.

N° 3.

Dans le champ, la Liberté debout, tournée à gauche, s'appuyant de la main droite sur le faisceau, et de la gauche tenant la pique surmontée du bonnet.

℞. Dans le champ, le dieu Mars debout, tourné à gauche, tenant de la main droite un drapeau et de la gauche une palme. Pièce ovale. (35-29^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4.

Minerve casquée, à droite; dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. RECOMPENSES A L'INDUSTRIE NATIONALE. Dans le champ, en haut : EXPOSITION DE L'AN Dessous, à gauche : R.; à droite : F. (*République française*). Le reste du champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom de l'exposant auquel cette médaille était donnée. (40^m.)

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille est un projet qui n'a pas servi pour l'usage auquel il était destiné.

La seconde exposition des produits de l'industrie française eut lieu le 2 vendémiaire an 10 (24 septembre 1801), sous la direction de Chaptal, alors Ministre de l'Intérieur, dans la cour du Louvre, où l'on avait élevé cent quatre portiques. L'exposition dura cinq jours. Sur deux cent vingt-neuf exposans, soixante-dix-sept reçurent des médailles, et trente-quatre obtinrent des mentions honorables.

La troisième exposition eut lieu l'année suivante, le 5 brumaire an 11 (27 septembre 1802), également dans la cour du Louvre. Elle dura six jours. Il y eut cinq cents quarante exposans. Quatre-vingt-treize reçurent des médailles, qui furent distribuées le 16 vendémiaire an 11 (8 octobre 1802), et quatre-vingt-quinze obtinrent des mentions honorables.

N° 5.

BUONAPARTE PR : (*primus*) CONSUL (*Buonaparte, premier consul*). Buste à droite, en uniforme.

R/. OMNIBUS NON SIBI (*Pour tous et non pour lui*). Un bassin du milieu duquel s'élève un jet d'eau. Dessous : IETTON. (*Jeton*). (24m.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6.

Dans le champ, en haut : A LA GLOIRE IMORTELLE (*immortelle*) DU 14 JUILLIET (*juillet*). La République Française, sous la figure d'une femme casquée, est assise sur des trophées d'armes dans le temple de l'Honneur, entre un coq et un lion, symboles de la Force et de la Vigilance. Elle foule aux pieds l'Hydre du Despotisme, les Préjugés vaincus et les drapeaux ennemis et contre-révolutionnaires. D'une main, elle tient l'épée de la Victoire, et de l'autre, les insignes de la Liberté (la pique surmontée du bonnet), en s'appuyant sur un bouclier orné de son chiffre : R. F. (*République Française*). On voit, à sa droite, le Génie de la Liberté, resplendissant de lumière; il tient l'Égide de l'Immortalité, sur laquelle sont gravées les dates de la RÉVOLUTION : 1789; de la FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE : 1792; et de la PAIX CONTINENTALE : AN 9. A la gauche de la République s'élève une pyramide chargée de médaillons représentant les plus illustres Guerriers de la Révolution, et les Philosophes qui l'ont fondée et maintenue. Au-dessous de la figure de la République est un bureau sur lequel se trouve placée une urne, d'où s'élève une flamme inextinguible, symbole du feu patriotique dont sont embrasés les Ministres et les Conseillers d'État, assis autour de ce bureau, et promettant dévouement à la Patrie : l'étincelle du Génie plane sur leur tête. A la droite de la République, sous les traits de la Justice embrassant l'Innocence, on remarque le Sénat-Conservateur, protecteur de la Vertu comme Gardien de la Constitution. A côté, est le Tribunat, appuyé sur le faisceau national, tenant les attributs de la Liberté et de l'Égalité, et accueillant deux enfans qui lui offrent un Cœur et des Colombes, signes de la confiance et de l'amour du Peuple. A la gauche, la Prudence, dans les bras de Minerve, représente le Corps-Législatif : il protége les Lois, les Armes, les Sciences et les Arts. Sur le devant se distingue le Premier Consul, sous l'emblème de la Victoire. Il tient, d'une main, un gouvernail, et de l'autre une corne d'abondance : il est couvert de l'égide de Pallas et il accepte une couronne de lauriers que lui offre la Reconnaissance publique. L'exergue présente une chaumière, sur le toit de laquelle s'élève et fleurit une plante de joubarbe, avec cette sentence : SCANDIT FASTIGIA VIRTVS (*La vertu en surmonte le faîte*).

R/. Dans le champ se développe la peau du Lion de Némée, soutenue par deux Centaures représentant la Force militaire. Le centre du bouclier renferme, en style lapidaire, les inscriptions suivantes : CÉLÉBRATION DE LA PAIX CONTINENTALE LE 25 MESSIDOR AN 9 ~~ ANNIVERSAIRE DU 14 JUILLIET (*juillet*) 1789 — AN 2EME DU CONSULAT DE BONAPARTE CAMBACERES ET LE BRUN — PAR PALLOY PATRIOTE POUR LA VIE. Les inscriptions du revers sont, comme celles du droit, gravées en creux au burin. Pièce formée de deux clichés. (Étain. 95m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

L'auteur de cette pièce allégorique, Pierre-François Palloy, sur les travaux duquel nous avons donné quelques détails aux articles des médailles n° 2, planche VII, et n° 3, planche XXXVI, en a publié dans le temps une gravure, avec une description que nous avons cru devoir reproduire fidèlement ici, comme expression de la pensée de l'auteur, et comme échantillon du style de l'époque.

PLANCHE LXXXVII.

N° 1.

A droite, la France debout, ayant derrière elle Minerve qui tient la lance, et la Liberté qui tient d'une main la pique surmontée du bonnet, et de l'autre, les balances. A ses pieds, un Génie, des canons et des drapeaux. Dans le fond, un temple rond. Un dieu marin est couché, s'appuyant sur son urne, d'où sort un courant qui se jette dans une partie couverte d'eau et représentant le Pas-de-Calais. A gauche, l'Angleterre, debout également, est séparée de la France par le détroit du Pas-de-Calais. Elle tient un sceptre et a près d'elle un aigle. Un Génie, planant dans les airs, donne les mains à la France et à l'Angleterre et les unit. Exergue : PRELIMRE (*préliminaires*) DE LA PAIX L'AN · X.

R/. Dans une couronne de laurier formant une bordure, on voit en haut une petite couronne dans laquelle sont passées deux branches en sautoir. Au-dessous, dans le champ : JE RETIEN (*retiens*) LA FOUDRE. ACCEPTE LA PAIX. SAGESSE JUSTICE. HUMANITE LA COMMANDE. (*commandent*) DES PEUPLES DESOLES FIXONTS (*fixons*) POUR JAMAIS. LE BONHEUR QU'ILS ONT DROIT D'ATTENDRE. En bas, un cœur dans une couronne et deux branches en sautoir. (Étain. 45m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille, d'une exécution grossière, a été faite, ainsi que les suivantes, jusqu'au n° 11, à l'occasion des préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, signés à Londres le 9 vendémiaire an 10 (1er octobre 1801).

N° 2.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

R/. Dans une couronne de chêne formant une bordure, on voit en haut un buste de Bonaparte, à droite, avec deux branches en sautoir. Au-dessous, dans le champ : JE RETIENS LA FOUDRE ET ACCEPTE LA PAIX. En bas, un fleuron. (Étain. 45m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3.

PRELIMINARIES OF PEACE BETWEEN GREAT BRITAIN AND FRANCE. (*Préliminaires de paix entre la Grande-Bretagne et la France*). Dans le champ, un bouclier avec l'écusson d'Angleterre; derrière, deux épées en sautoir, la garde renversée. En bas : SIGNED OCTOBER 1ST (*first*) 1801. (*Signée le premier octobre* 1801).

R/. THEY SHALL PROSPER THAT LOVE THEE. (*Ils prospéreront ceux qui t'aiment*). La Paix tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la gauche, une corne d'abondance dont elle verse des fruits. Derrière, un ballot de marchandises et un baril portant l'inscription : TO FRANCE (*Pour France*). Dans le fond, à droite, plusieurs navires sous voiles. A l'exergue, cinq épis de blé. (37m.)

Cette médaille a été frappée à Birmingham, en Angleterre, par MM. Kempson et Kindon.

N° 4.

DER FRIED (*friede*) KOMMT BALT (*bald*). (*La paix viendra bientôt*). Un trophée composé de drapeaux et de canons en sautoir. Au milieu s'élève un olivier. Exergue : 1800.

R/. FRISCH MIT GEWALT. (*Frais et vigoureux*). Un cheval, à droite, au galop. Exergue : 1801. (24m.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Il existe une *variété* de ce jeton, qui a été faite à l'occasion de la paix d'Amiens, et que nous publions planche XCIII, n° 13.

N° 5.

Droit semblable à celui de la médaille n° 3, même planche, mais d'un module plus petit.

℞. PEACE COMMERCE & PLENTY (*Paix, commerce et abondance*). Une corne d'abondance, une gerbe et un tonneau avec cette inscription : TO FRANCE (*Pour France*). Dans le fond, trois vaisseaux. En haut, une colombe avec une branche d'olivier dans son bec. (24ᵐ.)

N° 6.

PEACE & PLENTY (*Paix et abondance*). Une corne d'abondance d'où s'échappent des branches d'olivier, et entourée d'épis. En haut, une colombe tenant une branche d'olivier dans son bec.

℞. Dans le champ : THE DESIRE OF ALL NATIONS. (*Le désir de toutes les nations*). Dessous, deux branches d'olivier en sautoir. (19ᵐ.)

N° 7.

A BONAPARTE. PAIX GENERALE. AN III.ᵉ DE SON CONSULAT. Tête du Premier Consul, à gauche. En bas, en cinq lignes : XVIII. BRUM. (*dix-huit brumaire*) AN X · CAMBACERES II.ᵉ CONSUL LEBRUN III.ᵉ CONSUL. CHAPTAL MINISTRE DE L'INTE.ᴿ (*l'intérieur*). Sur le bord du cou : MERCIE F. LUG. (*fecit Lugduni. — Fait par Mercié à Lyon*).

℞. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : LA VILLE DE LYON AUX CIT. (*citoyens*) VINCENT, MAÇON, ET BELEY, CHARPENTIER POUR AVOIR SIGNALÉ LEUR COURAGE LE XIX. VEN. (*vendémiaire*) AN X, LORS DE L'ÉCROULEMENT, RUE GOURGUILLON—NAJAC, CONS.ᴿ (*conseiller*) D'ETAT, PRÉFET. — BERNARD CHARPIEUˣ SAINT, PARENT, MAIRES. (49ᵐ.)

Cette médaille a été gravée et frappée à Lyon. Le droit, qui a également servi pour celle que nous publions sous le numéro suivant, rappelle à la fois, par la date du 18 brumaire an 10 (9 novembre 1801), l'anniversaire de l'avènement de Bonaparte au Consulat, et par les mots : *Paix générale*, inscrits dans la légende, les préliminaires de la paix signés avec l'Angleterre. Le revers rappelle la conduite des citoyens Vincent et Beley, en l'honneur desquels cette médaille a été frappée, dans un écroulement qui eut lieu rue Gourguillon, à Lyon, le 19 vendémiaire an 10 (11 octobre 1801).

Chaptal (*Jean-Antoine-Claude, comte de Chanteloup*), né à Nozaret (Lozère), le 5 juin 1756, après avoir fait ses études au Collége de Mende et à celui de Rhodez, alla à Montpellier chez un de ses oncles, médecin en grande réputation. Ce fut sous ses auspices qu'il se livra à l'étude de la médecine, et surtout des sciences naturelles. Sa thèse de bachelier, sur les *Causes des différences parmi les hommes*, eut trois éditions. Chaptal vint passer quatre années à Paris, où il se lia intimement avec Cabanis, Roucher, Lemierre, Delille, Fontanes. Son goût pour la littérature et la philosophie ne lui fit pas négliger les sciences; il s'adonna particulièrement à l'étude de la chimie, et son mérite commençant à se faire connaître, les États de Languedoc créèrent pour lui une chaire de chimie à Montpellier. Ses cours furent suivis par de nombreux auditeurs, pour lesquels il publia trois volumes d'*Élémens de Chimie*, qui furent traduits dans toutes les langues. Les États de Languedoc demandèrent et obtinrent pour lui (en 1787) des lettres de noblesse. Lorsque la révolution éclata, Chaptal en adopta les principes. En 1793, au moment où la République Française vit déployer contre elle toutes les forces de l'Europe, sa réputation de chimiste le fit appeler à Paris par le Comité de Salut Public, qui le consulta sur la prompte fabrication du salpêtre et de la poudre à canon. Nommé directeur de la Poudrerie de Grenelle, il parvint à y faire fabriquer trente-cinq milliers de poudre par jour. A la formation de l'École Polytechnique, Chaptal devint l'un des professeurs de cet établissement et le collaborateur de Monge, de Fourcroy, de Guyton de Morveau. En 1798, l'Institut l'admit au nombre de ses membres. A la révolution du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799), il devint Conseiller d'État, et, huit mois après, il fut appelé au ministère de l'Intérieur, que venait de quitter Lucien Bonaparte, parti pour l'Espagne comme ambassadeur. Il en conserva le portefeuille jusqu'au mois d'août 1804, époque où il fut remplacé par M. de Champagny. L'année suivante, Napoléon le nomma Grand-Officier de la Légion-d'Honneur, Trésorier du Sénat, et, quelques années après, Comte de l'Empire, en érigeant en majorat sa terre de Chanteloup. Le 26 décembre 1813, l'Empereur l'envoya à Lyon en qualité de commissaire extraordinaire. Il ne fut point employé sous la Restauration. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le nomma Directeur Général du Commerce et des Manufactures, Ministre d'État et Pair de France. Il fut compris, au mois de mars 1816, dans la réorganisation de l'Institut, comme membre de l'Académie des Sciences, et appelé à siéger dans la Chambre des Pairs par ordonnance du 5 mars 1819. Le comte Chaptal est décédé à sa terre de Chanteloup, le 29 juillet 1832.

N° 8.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Au milieu du champ, dans une large bordure formée par une couronne d'olivier. IL A CONQUIS LA PAIX : RESTAURÉ LE COMMERCE, L'AGRIC. (*l'agriculture*) ET LES ARTS — AU NOM DES LYONNOIS RECONNOISSANS (*Lyonnais reconnaissans*). NAJAC, CONSEILER (*conseiller*) D'ETAT PRÉFET. (49ᵐ.)

Cette médaille a été gravée et frappée à Lyon, en l'honneur de Bonaparte, à l'occasion des préliminaires de paix signés avec l'Angleterre.

N° 9.

Dans une couronne de laurier : BONAPARTE PACIFICATEUR, Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : BRENET.

℞. Une partie du zodiaque appuyé, à gauche, sur des nuages, et, à droite, sur une urne, sur laquelle on lit : SEINE. Les signes du zodiaque que l'on voit sont l'écrevisse, le lion, la vierge, la balance et le scorpion. Dans le milieu du champ, un olivier. En bas : PAIX GÉNÉRALE LE 18. BRUMAI. (*brumaire*) AN 10. (27ᵐ.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille et les deux suivantes ont été faites, comme la précédente, à l'occasion de l'anniversaire de l'avénement de Bonaparte au Consulat, et des préliminaires de paix signés avec l'Angleterre.

N° 10.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FRAN. (*française*). Buste à droite, en uniforme. Sur le bord du bras : ANDRIEU.

℞. — LA PAIX — — GE NERALLE (*générale*) · LE 18. BR. (*brumaire*). Exergue : L'AN — X —. La Paix debout, tenant une branche d'olivier de la main droite, et de la gauche, une corne d'abondance. Pièce ayant ordinairement une bélière. (Étain. 38ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 11.

Buste du Premier Consul Bonaparte, à gauche, en uniforme, entouré de deux branches de laurier.

℞. PAIX GENERALE 1801. La Renommée ailée planant dans les airs au-dessus du globe terrestre : elle tient une trompette et une branche d'olivier. En bas : AN 10. (15ᵐ.)

N° 12.

TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE * La Justice de face et

debout, tenant de la main droite une épée flamboyante, et de la gauche des balances. Exergue : DU DÉPT. (*département*) DE LA SEINE.

R/. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Dans le champ, en haut, un œil rayonnant; dessous : CHAMBRE DES HUISSIERS CRÉÉE LE 1ER FRIMAIRE AN 10. Pièce octogone. (32m.)

Le 1er frimaire an 10 correspond au 22 novembre 1801.

PLANCHE LXXXVIII.

N° 1.

Dans une couronne de laurier, au milieu du champ, les trois lettres entrelacées : P D P (*Préfecture de Police*).

R/. JUSTUM · RECTUMQUE · TUETUR. (*Elle protège le droit et la morale*). La Justice assise, à gauche, tenant les balances et le glaive. Dans l'exergue, un fleuron. (28m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le revers de ce jeton est un ancien coin qui, après avoir servi, avant la révolution, avec une tête de Louis XVI, a été aussi employé pour un autre jeton, qui porte de l'autre côté l'inscription : Liberté egalité, et que nous avons publié planche LXVII, n° 6.

N° 2.

Un lion tenant dans la patte droite une massue et dans la gauche un bouclier, s'appuie sur une base sur laquelle on lit : LOIX (*lois*). Exergue : AN III. DU CONS. (*consulat*). 1801.

R/. SOCIETATIS PRÆSIDIVM. (*Sauve-garde de la société*). La Justice debout, tenant d'une main un glaive et de l'autre des balances. (32m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3.

CHBRE (*chambre*) DES AVOUÉS DU TRIBAL. (*tribunal*) DE 1RE INSTCE (*première instance*) ——— ARRÊTÉ DES CONSULS DU 13 FRIM. (*frimaire*) AN 9.

R/. MONET NE ARGUAT. (*Elle avertit pour ne pas accuser*). Femme assise à gauche, appuyée sur un livre placé sur un cube et sur lequel on lit : LOIS. Exergue : 1801. Jeton octogone. (30m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 4.

CHAMBRE DES AVOUÉS DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE. ——— ARRÊTE DES CONSULS DU 13. FRIMAIRE AN 9.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (32m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 5.

Dans le champ, en haut, une étoile. Dessous : CHAMBRE DES AVOUES DU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE——— ARRÊTÉ DES CONSULS DU 13. FRIMAIRE AN 9.—

Revers semblable à celui des deux pièces précédentes. (32m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 6.

AU TALENT D'OBSERVER. La déesse Hygiea donnant à boire au serpent d'Esculape, qui lui entoure le corps de ses replis. Dans l'exergue : C. F. (*Chavanne fecit*).

R/. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : PRIX DE L'INSTITUT DE SANTÉ ET DE SALUBRITÉ DE NISMES. (37m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Au commencement de l'an 9 de la République, il fut créé à Nîmes, par les soins de M. Dubois, premier Préfet du département du Gard, et de M. Beaume, professeur et praticien, une Société de Médecine sous le nom d'*Institut de santé et de salubrité*. Cette Société distribua des médailles, les unes en or, à titre de prix, et les autres en argent pour accessits, ou prix d'encouragement. La médaille frappée en or était la plus grande; nous la publions sous le numéro suivant, même planche. Celle qui est décrite dans cet article était distribuée en argent pour accessit. Toutes deux furent gravées, en 1801, par *Jean-Marie* Chavanne *père*, de Lyon. Cette Société, qui prit plus tard le nom de *Société de médecine du Gard*, n'a plus tenu de séance depuis 1828.

N° 7.

A L'OBSERVATEUR DANS L'ART DE GUERIR. La déesse Hygiea assise à droite, tenant un bâton et donnant à boire au serpent d'Esculape qui lui entoure le corps de ses replis. Cette figure est placée sur une plinthe, sur laquelle on lit, à gauche : CHAVANNE. F. (*fecit*).

R/. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : PRIX DE L'INSTITUT DE SANTÉ ET DE SALUBRITÉ DE NISMES. (44m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8.

Sans légende. Buste de Bonaparte à gauche, en costume.

Cliché, sans revers. (48m.)

Inédit. Cabinet de M. Tabard.

N° 9.

CH. (*Charles*) MICHEL DE L'ÉPÉE NÉ A VERSAILLES 1712, MORT A PARIS 1789. Buste à gauche, en costume d'abbé. Sur le bord du bras : B (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit*).

R/. Dans le champ : AU GÉNIE INVENTEUR DE L'ART D'INSTRUIRE LES SOURDS-ET-MUETS DANS LES SCIENCES ET LES ARTS. B. (*Benjamin*) DUVIVIER 1801. (40m.)

Cette médaille, gravée en 1801 en l'honneur de l'abbé de l'Épée, fut adoptée par le Ministre de l'Intérieur pour être distribuée en prix dans les maisons d'institution des Sourds-Muets.

De l'Épée (*Charles-Michel*), né à Versailles le 25 novembre 1712, entra de bonne heure dans la carrière ecclésiastique, qu'il quitta quelque temps pour se faire recevoir avocat, et qu'il embrassa de nouveau. Possesseur d'une fortune de sept mille francs de rente, il l'employa à l'éducation des souds-muets. Seul, sans appui, sans secours, il forma et soutint de ses deniers le premier établissement consacré à cette destination, se refusant jusqu'au nécessaire, pour que ses élèves n'éprouvassent aucune privation. Il publia de 1772 à 1784, trois ouvrages sur les moyens d'instruire les sourds-muets, et préparait un *Dictionnaire général des signes*, qui a été terminé par l'abbé Sicard, son successeur, quand il mourut à Paris, le 23 décembre 1789.

N° 10.

▭ (*Loge*) DES ELEVES DE MINERVE. Dans un rond formé par un grenetis, on voit un bouclier sur lequel est la tête de Méduse. Au-dessus, est un coq, et le bouclier est entouré d'une branche de laurier et d'une branche d'olivier en sautoir.

R/. ILLOS AD VERAM LUCEM SAPIENTIA DUCIT. (*La Sa-*

gesse les conduit à la vraie lumière). Dans un rond formé d'étoiles, on voit un compas ouvert et une équerre, dans le milieu desquels sont les lettres E D M entrelacées. (*Élèves de Minerve*). A gauche, la lune dans son croissant; à droite, le soleil rayonnant. En bas : 5801. (1801) (30ᵐ.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La Loge des *Élèves de Minerve* fut installée le 1ᵉʳ février 1801.

N° 11.

UNION AUGUSTA. (*Union auguste*). Têtes à droite, du roi d'Espagne Charles IV et de la reine sa femme. Dessous : M. G. S. (*Mariano G. Sepulveda*).

℞. J. P. (*Juan Pedro*) DROZ INVENTOR DEL METODO DE MULTIPLICAR LOS TROQUELES (*Jean-Pierre Droz, inventeur du moyen de multiplier les carrés*). 1801. Dans le champ : EVITANDO EL FRAUDE DILACION Y GASTOS IDENTIFICA LOS SEGNOS— (*En rendant les signes identiques, il prévient la fraude et économise le temps et les frais*).

Sur la tranche : ACUNA SUPERFICIE Y CANTO A UN SOLO GOLPE. — (*La tranche et le plat* (frappés) *d'un seul coup*). (40ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce servit d'essai à un procédé inventé par *Jean-Pierre* Droz, dont les travaux contribuèrent à perfectionner le monnayage, et qui fut à cette époque chargé de fournir à l'Espagne toutes ses machines monétaires. Une loi du 10 fructidor an 4 (27 août 1796) lui accorda une maison faisant partie du domaine de l'État, et située à Paris, à titre de récompense nationale pour ses découvertes, avances et travaux relatifs à la fabrication des monnaies.

Sepulveda, élève de Droz, grava, pendant son séjour à Paris, cette médaille, qui le fit nommer directeur des monnaies en Espagne.

N° 12.

BONAPATE (*Bonaparte*) CONSUL · D · (*de*) LA · R · PUB · F · A · (*République française*). Buste à droite, en uniforme. La légende est très grossièrement faite, en caractères inégaux et presque illisibles.

℞. REPUBLUQUE (*République*) · A LA GLOIRE DES ARMEE FR · (*Armées françaises*). Dans une couronne de chêne : MEDAL (*médaille*) DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE PA,X (*Paix*) AN IX. (Étain. 41ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Hennin.

N° 13.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Dans une couronne de laurier : NOU. V · MONES · (*nouvelle monnaie*) AN · II R · P · F · (*République française*). (Étain. 41ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

PLANCHE LXXXIX.

N° 1.

A LYON LE XXI NIVOSE AN X. R. F. (*République française*). Buste de Bonaparte, à gauche, en uniforme. A gauche, une branche de laurier; à droite, une branche de chêne; sous le buste, de chaque côté, deux drapeaux en sautoir. En bas, sur une banderole : BONAPARTE NE A AJACCIO LE 15 AOUT 1769.

Sans revers. (58ᵐ.)

Cliché. *Inédit.*

La même pièce a été employée avec quelques différences, après l'avénement de Napoléon à l'Empire. Nous la publierons planche I, n° 2 (*Médailles de l'Empire Français*).

Le Premier Consul Bonaparte arriva à Lyon, le 21 nivose an 10 (11 janvier 1802), pour assister aux délibérations de la *Consulte* Italienne qui s'y trouvait réunie, comme on le verra à l'article de la médaille suivante.

N° 2.

SPEM BONAM CERTAMQVE DOMVM REPORTO. HOR. (*Horatius*). (*J'emporte dans mes foyers l'espoir d'un bonheur certain*). Le Génie des arts et du commerce présente à la République Cisalpine une tablette sur laquelle on lit : COS. ITALIC. (*Costituzione Italica. — Constitution Italienne*). A côté de la République est le Génie de la Justice, tenant une balance. Dans le fond, une vue de la ville de Milan et des Alpes. Exergue : COMIZI. CISALPINI IN. LIONE." A. X. (*Anno decimo*). (*Comices Cisalpins, à Lyon, an dix*). Sur la barre d'exergue, à gauche : L. M. F. (*Luigi* (Louis) *Manfredini fecit*).

℞. Dans le champ : VOTI. PVBBLICI PER. LA. PROSPERITA ETERNA. DELLA. REPVBBLICA ITALICA. ASSICVRATA COLLA. COSTITVZIONE AVSPICE BONAPARTE. (*Vœux publics pour la prospérité éternelle de la République Italienne assurée par la Constitution sous les auspices de Bonaparte.* (54ᵐ.)

Il existe deux autres *variétés* de cette médaille : sur l'une, la tablette du droit, au lieu des mots : Cos. Italic, porte ceux-ci : COS. CIS. (*Costituzione Cisalpina.* — Constitution Cisalpine). Au revers le mot Italica est remplacé par celui-ci : CISALPINA (*Cisalpine*). Sur l'autre, au revers seul, le mot Italica est remplacé par celui-ci : CISALPINA (*Cisalpine*). La légende du droit est tirée d'Horace, *Carmen sæculare* (*chant seculaire*), vers 74.

Le 12 novembre 1801 (21 brumaire an 10), la *Consulta* de la République Cisalpine arrêta qu'il serait formé une *Consulta* extraordinaire qui s'assemblerait à Lyon, pour fixer les bases des lois organiques de la République. Le Premier Consul fut invité à suspendre les immenses travaux de sa magistrature, pour partager avec les députés de la *Consulta* extraordinaire le poids de leurs délibérations. Quatre cent cinquante-deux notables Italiens se réunirent à Lyon, le 31 décembre 1801 (10 nivose an 10). La *Consulta* commença ses séances le 14 nivose an 10 (4 janvier 1802), sous la présidence du comte Marescalchi, et nomma dans son sein une commission composée de trente membres, qui devaient proposer au Premier Consul les choix pour les principales magistratures de l'État et notamment pour la première. Le Premier Consul fit, le 21 nivose an 10 (11 janvier 1802), une entrée triomphale à Lyon, comme Législateur et Pacificateur. Le 5 pluviose (25 janvier) eut lieu la dernière séance de cette haute commission, dont le rapport concluait à ce que « le général Bonaparte voulût honorer la République Cisalpine, » en continuant de la gouverner. » Le lendemain, le Premier Consul vint en grande pompe à la salle des délibérations de la *Consulta*, et y prononça un discours en langue italienne. Il accepta le titre de *Président de la République Italienne*, nom qui, sur la demande des Députés, fut substitué à celui de *République Cisalpine*. Le Premier Consul nomma Vice-président M. de Melzi, depuis duc de Lodi, et l'embrassa. Ainsi se termina cette séance politique, où fut proclamée la nouvelle Constitution Italienne, analogue à celle qui était alors en vigueur en France.

N° 3.

LEGES MUNERA PACIS. (*Les lois sont un don de la paix*). Buste de Bonaparte, à gauche. Sur le bord du cou : MERCIE. F. LUG. (*Fecit Lugduni*) (*Fait par Mercié à Lyon*).

℞. Dans le champ : AUSPICE BONAPARTE INTER GALLOS GALLORUM NEPOTES CISALPINI ANTIQUUM FOEDUS RENOVANTES GENTEM SUAM LEGIBUS CONDIDERUNT

LUGDUNI ANNO X · REIP · GALL. (*decimo reipublicæ Gallicæ*). (*Sous les auspices de Bonaparte, les Cisalpins, petits-fils des Gaulois, renouvelant l'antique alliance qui existait entre les Gaulois, constituèrent leur nation par des lois, à Lyon, l'an dix de la République Française*). (47m.)

Cette médaille, frappée à Lyon par ordre de la ville, à la même occasion que la précédente, fut distribuée à tous les membres de la *consulta*.

N° 4.

ANTIQUA JTALORUM RESPUBLICA RESUSCITATA. A. VI. (*anno sexto*). (*Ancienne république italienne rétablie, an six*). Buste du Premier Consul, à droite, en costume. Sur le bord du bras : GEORGE F.T (*fecit*). En bas : A. NAPOLEONE BONAPARTE. (*Par Napoléon Bonaparte*).

℞. PUBLICA RES ALIO PRODUCIT SIDERE VITAM. (*La République perpétue son existence sous l'influence d'un autre astre*). Un paysage éclairé par le soleil rayonnant. Exergue : SUMMA POPULI IN TRIBUS COLLEGIIS POTESTAS. 1802. (*La puissance souveraine du peuple partagée entre trois colléges*. 1802). (44m.)

Cette médaille a été frappée à la même occasion que les deux précédentes.

Aux termes de la Constitution donnée à la République Italienne, un Président, un Vice-président, une Consulte d'État, des Ministres et un Conseil-Législatif composaient le gouvernement. Trois colléges électoraux, l'un des Propriétaires, l'autre des Doctes, et le troisième des Commerçans, servaient d'organe à la souveraineté nationale. Ils s'assemblaient au moins une fois tous les deux ans, sur l'invitation du gouvernement, pour compléter leurs corps, nommer la Consulte d'État, le Corps-Législatif, les Tribunaux de cassation et de révision et les Commissaires de la comptabilité. Le *collége des propriétaires* était composé de trois cents citoyens, choisis parmi tous les citoyens de la République, qui avaient, en bien-fond un revenu de six mille livres au moins. Le *collége des doctes* était formé de deux cents citoyens, choisis parmi tous les hommes les plus célèbres dans tous les genres de sciences, dans les arts libéraux ou mécaniques, ou les plus distingués, soit par leur doctrine dans les matières ecclésiastiques, soit par leurs connaissances morales, légales, politiques ou administratives. Le *collége des commerçans* se composait de deux cents citoyens, choisis parmi les négocians les plus accrédités et les fabricans les plus distingués par l'importance de leur industrie.

N° 5.

PAIX D'AMIENS. Le Génie de la Paix, présentant une palme et une couronne au Dieu Mars, qui de sa main droite tient une branche d'olivier, appuyée sur un globe terrestre placé sur un autel. Le glaive du Dieu est à terre au pied de l'autel. A droite, dans le fond, la proue d'une galère avec le gouvernail. Exergue : LE VI. GERMINAL AN X.

Cliché, sans revers. (115m.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Depaulis.

Le traité de paix d'Amiens entre les Républiques Française et Batave, et l'Espagne, d'une part, l'Angleterre de l'autre, fut signé le 6 germinal an X (27 mars 1802). Une singularité remarquable est que, dès le 26 mars, la conclusion de la paix fut officiellement annoncée à Paris comme ayant eu lieu le 25. Cette paix ne fut réellement signée que le 27; mais le ministre de la Grande-Bretagne ayant reçu dès le 25 un courrier qui l'autorisait à la signer, le jour même fut dressé un protocole par lequel les parties contractantes s'engagèrent à signer le traité convenu, dès que les expéditions en seraient achevées. Les plénipotentiaires furent, pour la France, *Joseph Bonaparte*; pour la Grande-Bretagne, le marquis de *Cornwallis*; pour l'Espagne, le chevalier *Azara*, et pour la République Batave, M. *Schimmelpenninck*.

N° 6.

NAPOLEON BONAPARTE PREMIER CONSUL. Tête laurée, à gauche. Dessous : DUMAREST F. (*fecit*).

℞. PAIX D'AMIENS. Bonaparte, sous les traits de Mars, tient d'une main une statue de la Victoire, et de l'autre une branche d'olivier qu'il présente à l'Angleterre assise à terre, le bras droit appuyé sur un lion. Exergue : LE VI GERMINAL AN X. XXVII. MARS MDCCCII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DUMAREST F. (*fecit*). (48m.)

N° 7.

NAP. AL. (*Napoleo Alexander*) BONAPARTE. P. P. (*Pater Patriæ*) CONSVL. PRIMVS. (*Napoléon Alexandre Bonaparte, Père de la Patrie, Premier Consul*). Buste du Premier Consul, à droite, en uniforme. Sur le bord du bras : M. BUCKLE. F. (*fecit*).

℞. HOHENLINDEN MARENGO. La Victoire planant dans les airs, tenant de la main droite une branche d'olivier et de la gauche une couronne. Exergue : LVNÆVILLÆ. AN. IX. (*anno nono*) 1801. AMBIANI. AN. X. (*anno decimo*) 1802. PACE. TERRA. MARIQVE DATA. (*Lunéville, an neuf*, 1801. *Amiens, an dix*, 1802. *Paix conclue sur terre et sur mer*). (40m.)

Cette médaille, dont il existe deux autres *variétés* que nous publions sous les numéros suivans, a été faite aux frais de M. Mainoni, à Strasbourg. Nous avons déjà fait remarquer, à l'article de la médaille n° 11, planche LXXXII, que celle-ci rappelle la singularité de l'emploi du nom d'Alexandre ajouté à celui de Napoléon.

N° 8.

NAPOL. (*Napoleo*) BONAPARTE P. P. (*Pater Patriæ*) CONSVL PERPETVVS (*Napoléon Bonaparte, Père de la Patrie, Consul perpétuel*). Buste, à gauche, vêtu d'une peau de lion.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. (40m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille, relative à la paix d'Amiens, paraît n'avoir été faite qu'après la proclamation du consulat à vie, le 2 août 1802.

N° 9.

ITALICUS (*l'Italique*). Buste de Bonaparte, à gauche, en uniforme.

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes. (40m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 10.

BONAPARTE PR. (*premier*) CONSUL DE LA REP. FRAN. (*République française*). Tête à gauche. Sur le bord du cou : DROZ F. (*fecit*).

℞. LE RETOUR D'ASTREE. La Justice tenant de la main droite un caducée et de la gauche une balance, descend sur la terre. En bas, sur le globe : DROZ F. (*fecit*).

Sur la tranche : PAIX GENERALE A AMIENS AN X 1802. (38m.)

Il existe de cette pièce une *variété* dont la tranche est lisse.

PLANCHE XC.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FRAN^SE^ (*française*). Tête, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. La Victoire debout, le pied gauche sur un canon, tient appuyée sur son genou une tablette, sur laquelle elle grave l'inscription suivante : A LA GLOIRE DES ARMÉES FRANÇAISES. Derrière elle, un trophée d'armes et de drapeaux. Exergue : PAIX GENERALE 1801-1802. (50^m^.)

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

La tête de cette médaille a été aussi employée pour une autre que nous publierons planche XCV, n° 11.

N° 2.

Sans légende. Buste du Premier Consul en uniforme, à droite. Derrière, une corne d'abondance; devant, une massue; dessous, un coq. Sur le bord du bras : GEORGE, en caractères très fins et imparfaits.

℞. Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier : PACIFICO (*au Pacificateur*). (25^m^.)

Cette pièce a été frappée à l'occasion de la paix d'Amiens. Le droit a aussi été employé pour une pièce relative au consulat à vie, que nous publions planche XCI, n° 4.

N° 3.

MARQUIS CORNWALLIS (*marquis Cornwallis*). Buste, à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : I. G. H. (*J. G. Hancock*). Sous le buste : K · & · K · (*Kempson et Kindon*). En bas : BRITISH PLENIPOTENTIARY AT AMIENS. (*Plénipotentiaire anglais, à Amiens*).

℞. POST NUBILA PHŒBUS. (*Après les nuages le soleil*). L'Angleterre, assise auprès d'un arbre, auquel sont suspendus un bouclier et deux épées, tient sur ses genoux la couronne royale et un médaillon du roi Georges III. Sa main droite est appuyée sur une lance et un bouclier avec l'écusson britannique. Un Génie, tenant une corne d'abondance, présente à l'Angleterre une table, sur laquelle on lit : DINGTON WKSBURY NWALLIS ——— APARTE OTTO (*Addington, Hawksbury, Cornwallis ——— Bonaparte Otto*). Ce sont les noms des signataires du traité d'Amiens, dont les premières lettres sont cachées par le médaillon de Georges III, placé sur les genoux de l'Angleterre. Au bas, une gerbe de blé; dans le lointain, un paysan qui laboure; au fond, le soleil levant. Exergue : DEFINITIVE TREATY CONCLUDED 1802. (*Traité définitif conclu en* 1802). (37^m^.)

Cette médaille a été frappée à Birmingham, dans l'établissement de MM. Kempson et Kindon.

CORNWALLIS (*Charles, marquis de*), né le 31 décembre 1738, fit ses premières armes en Allemagne, dans la guerre de Sept Ans. Membre de la chambre des communes, à la mort de son père il entra à la chambre haute, en 1761. Il fit la guerre d'Amérique sous les ordres du général Clinton, depuis 1776 jusqu'en 1781. Le 19 octobre de cette année, son corps d'armée, fort de huit mille hommes, fut obligé de mettre bas les armes devant les troupes franco-américaines, commandées par Washington en personne. Ce revers lui fit retirer le gouvernement de la Tour de Londres, qui ne lui fut rendu qu'en 1784. Deux ans après, il fut appelé au gouvernement du Bengale. Il soutint avec succès la lutte engagée contre Tippoo-Saïb, sultan de Mysore, sous le prétexte qu'il avait attaqué le rajah de Travancor, allié des Anglais, et força le sultan à acheter la paix par le traité du 16 mars 1792, qui lui enleva la plus grande partie de ses États. A son retour en Angleterre, la compagnie des Indes lui accorda une pension de 5,000 livres sterling; le Roi, le titre de marquis avec le grade de Grand-Maître de l'Artillerie, et la Cité de Londres le reçut au nombre de ses membres. En 1798, il fut envoyé en Irlande pour apaiser la rébellion qui s'y était manifestée. Chargé, en 1801, de négocier la paix avec la France, il en signa les préliminaires le 7 mars 1802. Nommé au commandement général des possessions anglaises aux Indes, il se rendait, en 1805, à l'armée, lorsque, saisi par la fièvre à Ghazepour, province de Bénarès, il y mourut le 15 octobre. Ses dépouilles mortelles, transportées en Angleterre, reposent dans un monument qui lui a été élevé dans l'église de Saint-Paul de Londres.

N° 4.

SIC POTENTI JVSTITIÆ PLACITVMQVE PARCIS (*Ainsi l'ont décidé la Justice toute-puissante et les Parques*). La Paix sur des nuages et ayant à ses pieds une corne d'abondance, tient de la main droite des balances, et de la gauche une branche de laurier. En bas, dans le fond, la mer, sur laquelle on voit, à gauche, une conque traînée par deux chevaux marins, et à droite, un vaisseau. Sur le devant, un petit Génie, tenant de la main gauche une massue renversée et surmontée d'un bonnet, tient de la main droite une coupe qu'il renverse sur un autel enflammé. Exergue : PAX TERRA MARIQVE AMBIAN (*Ambiani*) FACTA XXV-XXVII · MART. (*martii*) MDCCCII. (*Paix sur terre et sur mer faite à Amiens les* 25-27 *mars* 1802).

℞. En haut, le soleil rayonnant. Dessous, dans le champ : AVSPICE DEO O. M. (*optimo maximo*) VNIVS HEROIS VIRTVTE ET CONSIL. (*consilio*) VICTORIBVS GALLIS, POST INNVMERA, AD RHENVM, DANVBIVM, PADVM, TIBERIM, PRAELIA, EVROPAE OPTATAM NIMIS DIV PACEM REDDIDIT, EFFRENEM LICENTIAM DOMVIT, JVSTAM LIBERT. (*libertatem*) STABILIVIT, RELIGIONI DECVS RESTITVIT. (*Sous les auspices de Dieu, très bon, très grand, un seul héros, assurant par sa valeur et sa prudence la victoire aux Français, après de nombreux combats sur le Rhin, le Danube, le Pô, le Tibre, a rendu à l'Europe la paix si long-temps désirée, dompté la licence effrénée, consolidé une liberté sage, et rendu à la religion son éclat*). (45^m^.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

ALLEN VOLKERN ÖFFNET SIE DIE MEERE (*Elle ouvre les mers à tous les peuples*). Sujet semblable à celui du droit de la médaille que nous avons publiée planche LXXXIII, n° 4.

℞. Dans le champ : SEEFRIEDE ZWISCHEN DER FRANZÖS : REP : (*franzosiche Republick*) UND IHRER ALLIIRTEN MIT GROSSBRITTANNIEN GESCHLOSSEN ZU AMIENS DEN XXV (*fünf und zwansichten*) MERZ MDCCCII (*achtzehn hundert zwey*). (*Paix maritime de la République française et de ses alliés avec la Grande-Bretagne, conclue à Amiens le vingt-cinq mars mil huit cent deux*). Dessous, une petite pomme de pin entre deux étoiles. (32^m^.)

N° 6.

NAPOLEON BONAPARTE PREMIER CONSUL. Buste, à droite; sur le bord du cou : ANDRIEU FECIT.

℞. RETABLISSEMENT DU CULTE. La France, sous les traits d'une femme, tenant d'une main un miroir dans lequel un serpent se contemple, symbole de la Prudence, relève de l'autre la Religion assise sur les ruines d'une église. Près de la Religion, un livre ouvert et un crucifix. Dans le fond, à gauche, l'église de Notre-Dame à Paris. Au milieu, un faisceau consulaire auquel sont suspendus un glaive et un bou-

clier orné d'un foudre; sur le sommet du bouclier est perché un coq, emblème de la vigilance. Exergue : LE XVIII GERMINAL AN X. Dessous : ANDRIEU FECIT. (50m.)

Le 18 germinal an 10 (8 avril 1802), le Concordat entre la France et la Cour de Rome, signé à Paris le 15 juillet 1801, ratifié par le Pape le 15 août, fut sanctionné par le Corps-Législatif. Aux termes du Concordat, les Légats ne pouvaient exercer, sans autorisation, aucune fonction relative aux affaires de l'Église Gallicane; ils prêtaient serment de ne rien entreprendre contre les droits et les libertés de cette Église, et de se conformer en tout aux lois de l'État. Le Corps-Législatif adopta en même temps diverses lois relatives à l'organisation du culte, et trente-quatre articles organiques du culte protestant furent convertis en lois.

N° 7.

Sans légende. Tête de Bonaparte, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Un jeune homme, à droite, portant encore la *bulla*, ornement en forme de cœur que les Patriciens romains suspendaient au cou de leurs enfans jusqu'à l'âge de quatorze ans : assis sur une plinthe, il lit dans un volume déroulé. Devant lui, une palme; à ses pieds, un *scrinium* (cassette), rempli de manuscrits; au-dessus de sa tête, une étoile. Sur la base, qui lui sert de siége, on lit : DENON DIREXIT ANDRIEU FECIT. Exergue : L'AN IV DE BONAPARTE L'INSTRUCTION PUB.E (*publique*) EST ORGANISÉE. (40m.)

Une loi du 11 floréal an 10 (1er mai 1802) organisa l'instruction publique en France. Elle créa des Écoles primaires établies par les Communes; des Écoles secondaires, à la charge aussi des Communes, ou tenues par des instituteurs particuliers; des Lycées et des Écoles spéciales dont le Trésor public faisait les frais. La direction de l'instruction publique fut d'abord confiée à Fourcroy, qui ne tarda pas à être remplacé par Fontanes.

N° 8.

▭ (*Loge*) DE LA PARFAITE REUNION A L'O ∴ (*l'orient*) DE PARIS. Une couronne de laurier et d'olivier, dans laquelle on voit une étoile flamboyante à cinq pointes; dans le centre de cette étoile la lettre G.

℞. CONSTITUEE PAR LE G ∴ O ∴ DE FR ∴ LE 7ME JR DU 3ME M ∴ D ∴ L ∴ V ∴ L ∴ 5802. (*Constituée par le grand Orient de France, le septième jour du troisième mois de la vraie lumière* 1802). Dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, un triangle au centre duquel est un soleil. Au-dessus du triangle, neuf étoiles; à gauche, l'aplomb; à droite, le niveau; en bas, le compas et l'équerre. (29m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La loge de la *Parfaite Réunion*, de Paris, fut installée le 7 mai 1802.

N° 9.

En haut : BONAPARTE PREMIER CONSUL; à gauche : CAMBACERES SECOND CONSUL; à droite : LEBRUN TROISIEME CONSUL. Bustes des trois Consuls en costume, à droite; celui de Bonaparte en haut, ceux de Cambacérès et de Lebrun au-dessous. En bas : JEUFFROY.

℞. LE CORPS LEGISLATIF AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Dans le champ : PAIX INTÉRIEURE, PAIX EXTÉRIEURE. Exergue : ARRÊTÉ DU 30 FLORÉAL AN X. 20 MAI MDCCCII. (65m.)

Un arrêté du Premier Consul, du 30 floréal an 10 (20 mai 1802), proclama loi de la République le décret rendu le même jour par le Corps-Législatif, qui ordonnait la promulgation du Traité définitif de paix conclu à Amiens le 6 germinal an 10 (27 mars 1802), et dont les ratifications avaient été échangées à Paris le 28 germinal (18 avril).

N° 10.

DEO GLORIAM REFERT. (*Il en rapporte la gloire à Dieu*). Vue de l'église Saint-Paul de Londres. Exergue : PAX CELEBRATA DIE I (*primâ*) JUNII MDCCCII. (*Paix célébrée le 1er juin* 1802). Au-dessus de l'exergue, à gauche : K & K — H (*Kempson et Kindon. — Hancock*).

℞. REGNO PACEM OBTULIT. (*Il a procuré la paix au royaume*). Le roi Georges III, debout, tenant un trident et s'appuyant sur un bouclier. La Victoire, debout devant lui, lui présente une couronne; elle tient de la main droite une palme. Exergue : SUPER PACE RATA DIE 27 (*vigesimâ septimâ*) MARTII. (*Au sujet de la paix conclue le vingt-sept mars*). Sur la barre d'exergue, à gauche : HANCOCK. (49m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11.

MY SOUL DOTH MAGNIFY THE LORD (*Mon âme exalte le Seigneur*). Femme tourellée à genoux devant un ange qui lui prend la main et lui présente une branche d'olivier, avec un rouleau ouvert sur lequel on lit : OCIO I 1801 (*sic*). Entre les deux figures, un autel. Exergue : MARC. 27 1802 (*twenty seventh eighteen hundred and two*) K. & K. (27 *mars* 1802. *Kempson et Kindon*).

℞. WE PRAISE THEE O GOD. (*Nous te louons, Seigneur!*) La Religion debout : en haut, des rayons. Dans le fond, à gauche, l'église de Saint-Paul de Londres; à droite, en bas, un médaillon sur lequel est le portrait de Georges III. Exergue : THANKS GIVING JUNE · 1 (*first*) (*Actions de grâces, premier juin*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : I. G. H (*J. G. Hancock*). (39m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

PLANCHE XCI.

N° 1.

Dans une couronne de chêne et d'olivier : SOCIÉTÉ GALVANIQUE ET DE RECH. PHYSIQ. (*Recherches physiques*). —•— PARIS 26 MESS. (*messidor*) AN X. 1802.

℞. EXPERIENTIA DUCE. (*Avec l'expérience pour guide*). Femme debout, touchant avec deux baguettes les deux extrémités d'une pile galvanique placée sur une table. A droite, une machine électrique. Exergue : MERLEN F. (*fecit*). (28m.)

Le 26 messidor an 10 correspond au 15 juillet 1802.

Cette pièce servait de jeton de présence aux membres de la *Société galvanique* et de *Recherches physiques*, auxquelles elle était attribuée.

N° 2.

CONSUL A VIE DE LA REPUBLIQUE FR. (*française*). Buste de Bonaparte, à gauche, en uniforme.

Repoussé ovale, sans revers. (27-23m.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est une *variété* de celle que nous avons publiée planche LXXXIV, n° 6.

Un Sénatus-Consulte organique, du 16 floréal an 10 (6 mai 1802), avait réélu Napoléon Bonaparte Premier Consul de la République pour dix ans, au-delà des dix années fixées par l'Acte Constitutionnel du 22 frimaire an 8 (13 décembre 1799). Un autre Sénatus-Consulte organique, du 14 thermidor an 10 (2 août 1802), conféra à Napoléon Bonaparte le titre de Premier Consul à vie.

N° 3.

Sans légende. Buste du Premier Consul, à droite. Derrière le buste, une corne d'abondance et un caducée croisés; devant, une massue surmontée d'un coq. Sur le bord du bras : GEORGE.

℟. Au milieu du champ, dans une couronne de chêne et de laurier : PERPETUI CONSULIS NOMINI PERPETUO. (*Au nom perpétuel du Consul perpétuel* (à vie). — AN. 10. (31m.)

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce d'un plus petit module.

N° 4.

Sans légende. Buste du Premier Consul, en uniforme, à droite. Derrière le buste, une corne d'abondance; devant, une massue; dessous, un coq. Sur le bord du bras : GEORGE F. (*fecit*), en caractères très fins et imparfaits.

℟. Au milieu du champ, dans une couronne de chêne et de laurier : PERPETUI CONSULIS NOMINI PERPETUO (*Au nom perpétuel du Consul perpétuel* (à vie). AN · 10 · (25m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le droit de cette médaille a aussi été employé pour celle que nous avons publiée planche XC, n° 2.

N° 5

ORBIS VIRO. (*A l'homme de l'univers*). Buste de Bonaparte, à gauche. Sur le bord du cou, on lit, en tenant la médaille à rebours, cette inscription renversée : MERCIÉ A LYON.

℟. Dans le champ : GALLIÆ PERPETUO CONSULI BONAPARTE OB PACTAM LUNÆPOLI PACEM HELVETIA CONSTITUTA LIBERA GRATA ANNO MDCCCII. ——— CAR · MAURIT. (*Carolo Mauritio*) TALLEYRAND OPTIM· (*optimo*) IN GALL. (*Galliâ*) PRO REBUS EXTERIS MINISTRO RAYM. (*Raymondo*) VERNINAC GALLIÆ APUD HELVETIOS LEGATO (*Au Consul à vie de la France, Bonaparte, en mémoire de la paix conclue à Lunéville, la Suisse libre reconnaissante, an* 1802. ——— *Charles-Maurice Talleyrand, ministre des affaires extérieures en France; Raymond Verninac, ambassadeur de France en Suisse*). (48m.)

Cette médaille fort rare (cabinet de madame Sœhnée), gravée à Lyon, fut frappée pour rappeler à la fois la paix de Lunéville, la participation de Bonaparte au rétablissement de l'ordre dans la République Helvétique, et son avénement au Consulat à vie. Il existe une *variété* du droit (cliché, — cabinet de M. Rollin), dont la légende, au lieu de ORBIS VIRO porte ORBIS VIR (*l'homme de l'univers*).

N° 6.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste du Premier Consul, à droite. Exergue : CONSUL A VIE 15 AOUT 1802. Sous le buste : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. CAISSE D'ESCOMPTE DU COMMERCE. La Vigilance debout, tenant une lampe allumée, est placée entre un bureau couvert de papiers, et un siége antique, orné de la figure d'une oie. Sur la partie élevée du bureau est un coq. Ce meuble est orné du caducée, et sa base porte : ANDRIEU F. (*fecit*). En haut, une étoile. Exergue : ASSOCIATION DU IV FRIMAIRE AN VI. Pièce octogone. (36m.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Ce jeton offre, au revers, le même type que celui qui avait été précédemment frappé pour la même Société, et que nous avons publié planche LXVI, n° 2.

N° 7.

NAPOLEON BONAPARTE PRIMVS CONS · REIP · GALL. (*Napoléon Bonaparte, Premier Consul de la République française*). Tête laurée, à gauche; au-dessous : LAVY.

℟. SVBALPINIS IMPERIO GALLORVM SOCIATIS. (*Les Piémontais réunis à l'Empire français*). Dans le champ, au milieu d'une couronne de chêne : VOTA PVBLICA (*vœux publics*). Exergue : ATHENAEVM ET ACADEMIA TAVR (*Taurinensis*) AN · XI · (*Anno undecimo*) A REP. (*republicâ*) CONSTITVTA. (*L'Athénée et l'Académie de Turin. L'an onze de la fondation de la République*). (50m.)

Cette médaille a été frappée aux frais de l'Académie de Turin, à l'occasion de la réunion du Piémont à la France.

N° 8.

EN S'ÉLOIGNANT ELLES LE SERRENT. Deux mains serrant un lien. Exergue : VOTE EN FRUCTIDOR AN X · APRES LE DEPART DE P. J. (*Pierre-Joseph*) BRIOT.

℟. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : LES FONCTIONNAIRES ET LES HABITANS DE L'ISLE D'ELBE RECONNOISSANS A P. J. (*Pierre-Joseph*) BRIOT EX COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT. (55m.)

Cette médaille fort rare (cabinet de madame Sœhnée) a été frappée à Florence, à un petit nombre d'exemplaires.

Briot (*Pierre-Joseph*), né le 17 avril 1771, à Orchamp, en Franche-Comté, quitta le barreau pour la carrière des armes en 1792. Choisi par les Représentans du Peuple pour négocier l'introduction en France de la première manufacture d'horlogerie, le succès de cette mission lui valut d'être nommé par le Gouvernement son agent principal près de cet établissement. Persécuté avant et après le 9 thermidor, il fut nommé, par le Directoire, Accusateur Public près le Tribunal criminel du Doubs, et devint, en l'an 6, membre du Conseil des Cinq-Cents. Au 18 brumaire, Briot se fit remarquer parmi les membres les plus énergiques de l'opposition républicaine. Déporté à l'île de Rhé, il recouvra bientôt sa liberté, et fut successivement appelé, par l'entremise de Lucien Bonaparte, aux fonctions de Secrétaire-général de la Préfecture du Doubs, et de commissaire du Gouvernement à l'île d'Elbe. La manière honorable dont il remplit cette mission lui valut un témoignage public de l'estime des habitans de l'île, qui firent frapper en son honneur la médaille ci-dessus décrite, et en accompagnèrent l'envoi d'une lettre revêtue de la signature des plus notables d'entre eux. Après l'avénement de Napoléon à l'Empire, il se rendit à Naples, et le roi Joseph le choisit pour Intendant des Abruzzes. Nommé ensuite au même poste dans la Calabre, il s'y distingua par une vigoureuse résistance lors du débarquement des Anglais en 1809. Entré au Conseil d'État napolitain, dès les premiers jours du règne de Joachim Murat, il se sépara de ce prince lorsque celui-ci se déclara contre la France. Rentré en France, il y vécut dans la retraite, exclusivement occupé d'agriculture et d'opérations industrielles. Briot est décédé le 16 mai 1827, à Auteuil près Paris.

N° 9.

BONAPARTE, 1er CONS. (*Premier Consul*) A VIE. AN X. DE LA RÉP.e (*République*). Buste de Bonaparte, à gauche, en costume. Sur le bord du bras : POIZE F. (*fecit*). Exergue : CAMBACERÈS ET LEBRUN. 2e ET 3e CONSULS A VIE CHAPTAL MINISTRE DE L'INTÉRI.ur (*l'intérieur*).

℟. Dans le champ : EN OUVRANT LE CANAL D'ARLES, BONAPARTE EPARGNE AUX NAVIGATEURS LES PERILS DES BOUCHES-DU-RHONE, IL RÉPARE L'ERREUR DE LA NATURE. ——— CRÉTET CONSEILLER D'ÉTAT, DIR.r (*directeur*) DES TRAVAUX PUBLICS. CHARLES DELACROIX, PRÉF.t DU DÉP.t (*Préfet du département*). (43m.)

Le canal d'Arles, formé par une dérivation d'une partie des eaux du Rhône, conduit une branche de ce fleuve depuis cette ville jusqu'au port de Bouc, et, au moyen de ce canal, les navires évitent les dangers de l'embouchure du fleuve.

Crétet (*Emmanuel*) comte de Champmol, né au Pont-de-Beauvoisin

(Isère), le 10 février 1747, après plusieurs voyages en Amérique, vint à Paris, où il remplit les fonctions de directeur de la Caisse d'assurance contre l'incendie. Pendant la Révolution, nommé au Conseil des Anciens par le département de la Côte-d'Or, il s'y occupa particulièrement de l'économie publique. Au 18 brumaire, il fut nommé Conseiller d'État et chargé du département des Ponts et Chaussées. Au mois d'avril 1806, il devint Gouverneur de la Banque, et le 11 août 1807, Ministre de l'Intérieur. Au bout de deux ans, la faiblesse de sa santé l'obligea à donner sa démission, et il se retira à Auteuil, où il mourut le 28 novembre 1809.

N° 10.

BONAPARTE IER (*premier*) CONSUL. Buste à gauche, en costume.

R/. Dans le champ, au milieu d'une large bordure : PAIX GENERALE L'AN * 10. Au-dessous, un petit fleuron. Pièce ayant ordinairement un anneau. (Étain. 41^m.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11.

Dans une large bordure : CAMBACÉRÈS 2e CONSUL. Buste à gauche, en costume de consul. Dessous : L'AN X DE LA R. F. (*République française*).

Repoussé, sans revers. (43^m.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 12.

Dans une large bordure : LE BRUN 3e CONSUL. Buste à droite, en costume de consul. Dessous : L'AN X DE LA R. F. (*République française*).

Repoussé, sans revers. (43^m).

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 13.

CANAL DE BRIARE. Dans le champ, une corne d'abondance remplie d'épis de blé, de fleurs et de fruits. Exergue : 1642. Au-dessus de l'exergue, à droite : BRENET.

R/. CONCORDIA CRESCENT. (*Leur union les fera croître*). Trois fleuves personnifiés, la Seine, la Loire et le Loing : de leurs urnes renversées découlent des eaux qui vont se réunir. Exergue : AN 10. Pièce octogone. (34^m.)

Il existe une *variété* de cette pièce (cabinet de M. le docteur Burney), au droit de laquelle ne se trouve pas le nom de BRENET.

PLANCHE XCII.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REP. FRANÇ^E (*République française*). Buste du Premier Consul, à gauche. Dessous : ETABLISSEMENS FRANC. (*français*) A L'EST DU CAP DE BONNE ESPERANCE.

R/. SERVICE DE LA REPUB. FRAN. (*République française*) A L'ISLE DE FRANCE · AN 10. Dans le champ, une couronne de chêne, au milieu : RECOMPENSE DE LA BONNE CONDUITE. (37^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille paraît avoir été faite au burin, excepté le buste du Premier Consul ; elle se compose de deux plaques réunies par un cercle.

N° 2.

Dans le champ, au-dessous de trois petits fleurons : DEPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE — AN 10ME — Dessous, deux branches de chêne, entourant cette inscription.

R/. Dans une couronne de laurier : PRIX DE L'ÉCOLE CENTRALE. — Cette pièce est formée de deux plaques minces frappées, réunies par un bord : elle a une bélière. (37^m.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous avons publié deux autres *variétés* de cette pièce, planche LXXIX n° 5, et planche LXXXVI, n° 12.

N° 3.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT. Une femme, debout et de face, tenant de chaque main une couronne. Près d'elle, un autel sur lequel sont placées d'autres couronnes. De chaque côté, divers instrumens des arts. Exergue : FONDEE LE IX BRUM. (*brumaire*) AN X. 1802.

R/. Dans une couronne de laurier : DECERNÉE A

Le reste du champ est lisse, et était destiné à recevoir le nom de celui auquel la médaille était décernée. (53^m.)

La *Société d'encouragement* pour l'industrie nationale, fondée en 1802, et qui existe encore aujourd'hui, a pour but l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Ses principaux moyens d'encouragement sont des distributions de prix et médailles pour des inventions et des perfectionnemens dans les arts utiles ; des expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes ou pour résoudre des problèmes d'art ; la publication d'un Bulletin mensuel, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes utiles à l'industrie, faites en France ou à l'étranger ; enfin, l'entretien d'élèves dans les Écoles vétérinaires, d'agriculture et d'arts et métiers. La Société distribue en outre, tous les quatre ans, des médailles aux ouvriers contre-maîtres qui se distinguent par leur bonne conduite et par leurs talens. Au moyen des prix qu'elle propose chaque année, elle a attaché son nom à la plupart des conquêtes industrielles dont la France s'est enrichie depuis trente années. Elle tient ses assemblées générales deux fois par an.

N° 4

AU IER CONSUL BONAPARTE VAINQ. PACIFIC.^R (*vainqueur, pacificateur*) MARSEILLE RECONNAISSANTE. Buste de Bonaparte, à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : POIZE F. (*fecit*). Sous le buste : CAMBACERES ET LEBRUN 2.^E ET 3.^E CONSULS CHAPTAL MIN.^E DE L'INT.^R (*Ministre de l'intérieur*).

R/. AN DIX DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. Une colonne d'ordre ionique, surmontée du buste du Premier Consul, s'élève sur un soubassement qui sert de fontaine et d'où l'eau sort par deux muffles de lion. Exergue : ERIGÉ PAR LES SOINS DE CHARLES DELACROIX PRÉF.^T DU DÉP.^T (*Préfet du département*). (43^m.)

Le droit de cette médaille a été également employé pour une autre que nous publierons planche XCIV, n° 8.

N° 5.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. Apollon debout, à droite, tient de la main gauche une lyre appuyée sur une colonne, et de la droite, élève en l'air une couronne. Dans le champ, à gauche : R. F. (*République française*) ; à droite : A. X. (*an dix*). Exergue : EPOQUE DE LA PAIX GENERALE. Au-dessus de l'exergue, à gauche, circulairement : R. (*Ramberg*) DUMAREST.

R/. Dans une couronne de chêne et de laurier, au milieu du champ : FONDÉ EN 1789 ORGANISÉ PAR LA LOI DU 16

TH (*thermidor*) AN 3. Un fleuron allongé. Dessous, le champ est lisse et était destiné à recevoir le nom du professeur auquel la médaille était remise. (48^{m}.

Indépendamment du projet de médaille que nous publions sous le numéro suivant, il existe une *variété* du revers de cette médaille (cliché *inédit*, — cabinet de M. Rollin) avec cette différence : EN 3, au lieu de AN 3.

Aux termes de la loi du 16 thermidor an 3 (3 août 1795), le *Conservatoire de musique*, créé, sous le nom d'*Institut national*, par le décret du 18 brumaire an 2 (8 novembre 1793), fut composé de cent quinze artistes. Il était employé à célébrer les fêtes nationales et chargé de former des élèves dans toutes les parties de l'art musical. Six cents élèves des deux sexes, choisis proportionnellement dans tous les départemens, recevaient gratuitement l'instruction dans le Conservatoire.

N° 6.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE FONDÉ EN 1789 ORGANISÉ PAR LA LOI DU 16 TH · (*thermidor*) AN 3. Apollon debout, à droite, tient de la main gauche une lyre appuyée sur une colonne, et de la droite élève en l'air une couronne. Dans le champ, à gauche : R. F. (*République française*); à droite : AN. 9. Exergue : BONAPARTE I.^{R} (*premier*) CONSUL.

℞. Deux branches de laurier formant couronne, et séparées en haut par une étoile. Le champ est lisse. (54^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce, formée de deux clichés, est un essai fait en l'an 9 de la médaille du Conservatoire de Musique. Au lieu d'une couronne, le cliché de madame Sœhnée a pour revers une tête de Bonaparte sans légende. Cette pièce n'a pas servi et a été remplacée, avec divers changemens, en l'an 10, par la médaille que nous avons publiée sous le numéro précédent.

N° 7

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE. Dans le champ, une lyre de forme antique, à cinq cordes.

℞. Dans une couronne de fleurs, au milieu du champ : EXERCICES. (31^{m}.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce jeton a été frappé en l'an 10, en même temps que la médaille des Professeurs du Conservatoire, décrite n° 5, même planche. Il servait à des distributions aux élèves pour les exercices. Ces jetons leur étaient ensuite repris et payés sur leur demande.

N° 8.

En haut : COMPTOIR; en bas : COMMERCIAL. Dans le champ, un aigle volant.

℞. Sans légende. Une galère antique voguant à gauche. (32^{m}.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La rareté du numéraire s'était fait sentir en France à toutes les classes du commerce; mais toutes n'avaient pas trouvé les moyens d'y suppléer. Les Caisses d'escompte créées jusqu'à ce jour se réduisaient à deux : *la Banque de France et la Caisse du Commerce.* L'une et l'autre, circonscrites dans la classe des négocians et fabricans du premier ordre, étaient inaccessibles à ceux d'un ordre inférieur. Pour venir au secours de cette classe de commerçans, une troisième caisse fut établie sous le nom de *Comptoir Commercial.* Son but était de mettre en circulation un papier représenté dans la caisse par une somme en numéraire, équivalente à la moitié de l'émission, et, dans le portefeuille, par une somme de bons papiers de commerce, équivalente à la totalité de l'émission.

N° 9.

COMPTOIR COMMERCIAL. Un coffret entouré d'un serpent. Exergue : FROCHOT PRÉFET DU D. (*département*) DE LA SEINE.

℞. PACTE DES NÉGOCIANS. Un caducée ailé entre un épi et une grappe de raisin. Exergue : BONAPARTE I. CONSUL AN X. Pièce octogone. (30^{m}.)

N° 10.

ABONDANCE ET REPOS BESOIN DU DERNIER AGE. Au pied d'un arbre, un vieillard couché à gauche, le bras gauche appuyé sur une corne d'abondance. Exergue : CAISSE VIAGERE.

℞. LA PREVOYANCE EST LA VERTU DU SAGE. Dans le champ, en haut, un triangle rayonnant, entouré de trois yeux. A gauche, la foudre sortant d'un nuage. En bas, deux enfans, dont l'un, assis, tient une coupe, et l'autre, debout, plante un arbre. Près de lui, une bêche, une houe et une ruche entourée d'abeilles. Exergue : CONSULAT DE BONAPARTE CAMBACERES ET LEBRUN. AN X. Jeton octogone. (32^{m}.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Une Société, sous le titre de *Caisse de placemens en viager*, fut établie en l'an 10, à Paris, par M. le chevalier de Fonvielle. Elle n'exista qu'une année.

N° 11.

INSCRIBED TO NAPOLEON BONAPARTE BY D : (*doctor*) ECCLESTON. (*Dédié à Napoléon Bonaparte, par le docteur Eccleston*). Buste à gauche, drapé à l'antique. En bas : ⁂ LANCASTER ⁂

℞. HE GAVE TO FRANCE LIBERTY TO THE WORLD PEACE. (*Il a donné à la France la liberté, à l'univers la paix*). Dans le champ, le globe terrestre, sur lequel on lit les noms : EUROPA ASIA AFRICA EASTERN OCEAN (*Europe, Asie, Afrique, Océan oriental*). En bas : MDCCCII. (56^{m}.)

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 12.

BUONAPARTE PR : (*primus*) CONSUL (*Bonaparte Premier Consul*). Buste à droite, en uniforme.

℞. FRIEDE UND GLÜK (*glück*). (*Paix et bonheur*). Un arbre au milieu de deux cornes d'abondance, remplies de fleurs, en sautoir. Exergue : IETTON (*Jeton*). (24^{m}.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13.

VIGILAT UT QUIESCANT. (*Il veille afin que tous reposent*). Buste du Premier Consul, à droite. Exergue : BONAPARTE PREM. (*premier*) CONSUL. Au-dessus de l'exergue, à gauche : GATTEAUX.

℞. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ, les trois lettres majuscules entrelacées : P D P (*Préfecture de Police*) (30^{m}.)

Cette pièce a été frappée en 1802. Il en existe une *variété* que nous avons publiée planche LXXXVIII, n° 1.

PLANCHE XCIII.

N° 1.

AUGMENTO SCIENTIÆ (*Au progrès de la science*). Tête d'Hippocrate, à gauche. Devant la tête, le bâton d'Esculape, entouré du serpent. Sur le bord du bras : Br. (*Brenet*).

℟. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : SOCIETATIS MEDICO PRACTICÆ MONSPELIENSIS PRÆMIUM (*Prix de la Société médico-pratique de Montpellier*). (49^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La *Société de médecine-pratique de Montpellier*, créée le 27 pluviose an 10 (16 février 1802), tint sa première séance le 15 floréal suivant (6 mai). Elle institua des grands prix consistant en une médaille d'or de la valeur de 400 francs, et des prix d'encouragement de 100, de 50 et de 25 francs. Dans sa séance publique du 15 floréal an 11 (6 mai 1803), elle distribua six médailles d'encouragement, et dans celle de l'année suivante, deux médailles de grands prix, l'une à M. Favart, médecin à Uzès, l'autre à M. Jacobs, médecin à Bruxelles.

N° 2.

Dans le champ : CH.^{BRE} (*chambre*) DES AVOUÉS DU TRIB.^{AL} DE 1.RE INST.^{CE} (*tribunal de première instance*). — ARRÊTÉ DES CONSULS DU 13 FRIM. (*frimaire*) AN 9.

℟. MONET NE ARGUAT. (*Elle avertit pour ne pas accuser*). Femme assise, à gauche, tenant de la main droite un volume déroulé, et, du bras gauche, appuyée sur un livre placé sur un cube, et sur lequel on lit : LOIS. Exergue : 1802. Jeton octogone. (32^{m}.)

Nous avons publié, planche LXXXVIII, n° 3, une *variété* de ce jeton, avec le millésime 1801 au revers.

N° 3.

Dans le champ, en haut, une étoile; dessous : CHAMBRE DES AVOUÉS DU TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE. — ARRÊTÉ DES CONSULS DU 13 FRIMAIRE AN 9.

Revers semblable à celui du jeton précédent. (32^{m}.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons publié, planche LXXXVIII, n° 4, une *variété* de ce jeton, avec le millésime 1801 au revers.

N° 4.

EX PRUDENTIA SECURITAS. (*De la prudence* (naît) *la sûreté*). Un vaisseau voguant sur une mer tranquille. Exergue : CHAMBRE D'ASSURANCE DU HAVRE DE GRACE AN ONZE DE LA RE (*République*).

℟. NAUTÆ SPES ET SALUS (*Espoir et salut du navigateur*). Un vaisseau ballotté sur une mer agitée. A droite, une tour avec un drapeau. Exergue : COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HAVRE DE GRACE 1802. Jeton octogone. (33^{m}.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 5.

AGENT DE COMMERCE. Un vaisseau naviguant à pleines voiles, à gauche. Exergue : BOURSE DE PARIS. Au-dessus de l'exergue, à gauche : GALLE F. (*fecit*).

℟. Le caducée de Mercure, surmonté du pétase, entre deux cornes d'abondance et deux branches d'olivier, le tout formant un trophée qui repose sur un soubassement terminé par un fleuron en cul-de-lampe. En bas, à gauche : GALLE. Jeton octogone. (34^{m}.)

Par message du 7 ventose an 6 (25 février 1798), le Directoire exécutif avait proposé l'établissement d'*Agens du commerce*. Un arrête du 29 germinal an 9 (19 avril 1801) détermina les conditions relatives à la nomination et à la réception de ces agens désignés sous le nom de *Courtiers de Commerce*.

N° 6.

Sans légende. Femme assise, à gauche, indiquant de la main droite une caisse ouverte, pleine de sacs d'argent, qui est à gauche. A droite, une ancre et deux sacs d'argent. Exergue lisse.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. (34^{m}.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce jeton, frappé en 1802, paraît avoir été destiné à une société financière.

N° 7.

Dans le champ, une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne; au milieu : CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUEN.

℟. Vue de la Seine et de la ville de Rouen. En haut, Mercure, planant dans les airs, tient de la main droite le caducée, et de la gauche une corne d'abondance. Exergue : TIOLIER F. (*fecit*). Jeton octogone. (34^{m}.)
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8.

Dans le champ : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, D'HISTOIRE NAT. (*naturelle*) & DES ARTS UTILes DE LYON.

℟. Dans le champ, le soleil rayonnant, au milieu d'une couronne formée d'épis et de feuilles de vigne. Jeton octogone. (34^{m}.)
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 9.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, HIST.^{RE} NAT.^{LE} (*histoire naturelle*) ET ARTS UTILES DE LYON. Buste, à gauche, de Rozier, en costume d'abbé. Dessous, sur un petit cartel : ROZIER. Sur le bord du bras : CHAVANNE F. (*fecit*).

℟. Une couronne d'épis et de feuilles de vigne. Champ lisse. (49^{m}.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Rozier (*Jean*), membre de l'Académie de Lyon, naquit dans cette ville, en 1734. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se livra plus spécialement à l'étude des différentes branches de l'agriculture. Il publia, en 1766, avec Latourette, les *Démonstrations élémentaires de la botanique*, ouvrage qui fonda sa réputation. Ce fut à Nanteuil-le-Haudouin, dont il avait obtenu le riche prieuré, qu'il entreprit la composition de son *Cours complet d'agriculture*, publié en 10 volumes in-4°. Revenu à Lyon en 1788, il fut nommé Directeur de la pépinière de la province; devint, à la révolution, curé constitutionnel de la paroisse des Feuillans, et périt, pendant le siége de Lyon, d'une bombe qui l'écrasa dans son lit, le 29 septembre 1793.

N° 10.

·IOANNES. BAPTISTA. BODONIVS. MDCCCII. (*Jean-Baptiste Bodoni*. 1802). Buste, à gauche. Dessous : L. (*Luigi-Louis*) MANFREDINI F. (*fecit*).

℟. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : CIVI OPTIMO. DECVRIONI. SOLERTISS. (*solertissimo*) ARTIS. TYPOGRAPHICAE. CORYPHAEO. ERVDITISS. (*eruditissimo*) EX. XII. (*duodecim*) VIRVM. PARM. (*Parmensium*) DE-

CRETO. (*Au bon citoyen, à l'habile magistrat, au savant maître dans l'art typographique, hommage voté par le conseil des douze de la ville de Parme*). (50ᵐ.)

Les motifs pour lesquels cette médaille fut décernée à Jean-Baptiste Bodoni, ainsi que tout ce qui a rapport à cette pièce et à la remise qui en a été faite, se trouvent détaillés dans l'ouvrage suivant : *Medaglia d'onore decretata dal pubblico di Parma al celebre tipografo Gio : Battista Bodoni, Cittadino Parmegiano Crisopoli* (*G. B. Bodoni*), 1806, un vol. in-folio. La médaille fut remise à Bodoni, avec beaucoup de solennité, par les anciens de la commune de Parme, le 24 février 1806.

Bodoni (*Jean-Baptiste*), né à Saluces, le 16 février 1740, dirigea l'imprimerie de Parme à laquelle ses travaux acquirent une célébrité européenne. Il a enrichi pendant cinquante années la typographie de nombreux chefs-d'œuvre, et il s'est placé à côté des plus habiles maîtres dans cet art. Bodoni mourut à Parme en 1813.

N° 11.

TURRIS SIDERUM SPECULATORIA (*Observatoire*). Vue des bâtimens de l'Observatoire de Paris. Exergue : M·DC·LXVII.

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : PRIX D'ASTRONOMIE FONDÉ PAR Jᴿᴹᴱ (*Jérôme*) DELALANDE L'AN 1802. (40ᵐ.)

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Lalande (*Joseph-Jérôme Lefrançais de*), né le 11 juillet 1732, à Bourg (Ain), avait été reçu avocat, et travaillait chez un procureur, lorsqu'il se mit à étudier l'astronomie. Il acquit bientôt dans cette science une réputation méritée, et publia un grand nombre d'ouvrages. En 1802, il fonda à perpétuité un prix annuel que l'Institut devait décerner à l'auteur de l'observation la plus intéressante, ou du mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie. La médaille ci-dessus décrite fut frappée pour servir à cette destination. De Lalande est décédé le 4 avril 1807.

N° 12.

▭ ECOS. (*Loge écossaise*) DE LA PARFAITE UNION. O (*orient*) DE DOUAI. Trois triangles formant une étoile. Dans le centre le soleil rayonnant. Dessous : 5802, et une étoile en bas.

℟. CONSOCIARE AMAT (*Elle aime à réunir*). Femme assise, à droite, appuyée sur le faisceau et tenant le caducée avec une couronne. En bas, des instrumens maçonniques. (29ᵐ.)

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 13.

DER FRIED (*friede*) KOMMT BALT (*bald*). (*La paix viendra bientôt*). Un trophée composé de drapeaux et de canons en sautoir. Au milieu s'élève un olivier. Exergue : 1802.

℟. FRISCH MIT GEWALT (*Frais et vigoureux*). Un cheval, à droite, au galop. Exergue : 1802. (24ᵐ.)

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Ce jeton est une *variété* de celui que nous avons publiée pl. LXXXVII, n° 4.

N° 14.

L ∴ (*Loge*) DE LA TRINITÉ. O ∴ (*orient*) DE PARIS. Un cercle d'étoiles. Dans le centre, une étoile à cinq pointes, entre lesquelles sont des rayons. Au milieu de cette étoile, la lettre G. En bas : ANNO 5802 (*année* 1802).

℟. CONSTITUEE LE 25 7.ᴮᴿᴱ (*septembre*) 5783. Un autel sur lequel est placé un marteau, et sur la face duquel sont figurés un compas et une équerre. Sur les marches par lesquelles on monte à l'autel on voit un rameau. A gauche et à droite, une colonne. Sur le fût de celle de gauche, la lettre J, et sur sa base le niveau. Sur le fût de la colonne de droite, la lettre B et sur sa base un triangle et des marteaux. En haut, le triangle rayonnant. Au-dessous, la lune et le soleil, avec cette inscription : TRINUS UNUS (*trinité*). Exergue : REPR. DES TRAV.ˣ LE 25 JL. 5799. (*Reprise des travaux le* 25 *juillet* 1799). (28ᵐ.)

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 15.

L' ▭ ∴ (*Loge*) DE L'OCEAN FRANÇAIS. Une ancre et le triangle.

℟. ARDENS QUÆRIT, SOLA CONSPICIT, BENIGNA REFERT. (*Elle cherche avec ardeur, examine dans la solitude et juge avec bienveillance*). Un aigle placé sur plusieurs cubes qui sont liés à son cœur par autant de fils. En haut, le triangle rayonnant. En bas, l'équerre et le compas; à gauche, au-dessous : TIOLIER F. (*fecit*). Jeton à sept pans. (32ᵐ d'un pan à un angle).

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

La Loge de l'*Océan français* fut installée le 25 septembre 1798.

N° 16.

JUNCTI ROBORANTUR (*Réunis ils sont plus forts*). Entre deux branches d'olivier, un faisceau. En bas : G ∴ O ∴ F ∴ (*grand Orient français*).

℟. OMNIBUS UNUS (*Un seul pour tous*). Dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue est un triangle au centre duquel on voit le soleil rayonnant. (30ᵐ.)

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

PLANCHE XCIV.

N° 1.

Dans une couronne formée d'épis et de fruits : CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS. Ici un large fleuron. Dessous : 6 VENTOSE AN 11. 25 FÉVRIER 1803.

℟. Un vaisseau, les voiles déployées, voguant sur une mer tranquille. Jeton octogone. (36ᵐ.)

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le droit a été employé, en 1804, sur un autre jeton de la Chambre de commerce, de Paris, avec l'effigie de Napoléon. (*Médailles de l'Empire français*, planche I, n° 4.)

N° 2.

BONAPARTE PREMIER CONSUL. Tête à droite. Dessous : TIOLIER. F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : LE Iᴱᴿ CONSUL VISITE L'HOTEL DES MONNAIES LE 21 VENTOSE AN XI. (36ᵐ.)

La tête de cette médaille est la même que celle qui était employée pour les pièces de cinq francs du même temps. Le 21 ventose an 11 correspond au 12 mars 1803.

N° 3.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste, à gauche, en costume. Sur le bord du bras : H. AUGUSTE.

℟. LA VILLE DE LILLE AU PREMIER CONSUL. Dans le champ : AMOUR, FIDÉLITÉ, RECONNOISSANCE. Exergue : ARRÊTÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU XIX GERMINAL AN XI 9 AVRIL 1803. (50ᵐ.)

N° 4.

AU SOULAGEMENT DE L'HUMANITE. Le serpent d'Esculape roulé autour d'une cornue de chimiste. De chaque côté, des minéraux et des plantes servant à la médecine. Exergue : DENON DIREXIT. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET.

℟. Une couronne de diverses plantes médicinales. Champ lisse. (38m.)

L'Ecole de pharmacie fut établie à Paris par décret du 21 germinal an 11 (11 avril 1803).

N° 5.

LA SUISSE PACIFIEE ET REORGANISEE. Un aigle volant et entouré de rayons; il tient dans ses serres un livre, sur lequel on lit : ACTE DE MEDIATION. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PREMIERE ASSEMBLEE DU GRAND CONSEIL DU CANTON DE VAUD. Un péristyle à quatre colonnes, avec deux parties latérales. Dans le milieu de la frise on lit : LIBERTE ET PATRIE. Dans le fond, des montagnes. Exergue : XIV AVRIL. M.DCCCIII. (46m.)

Le 30 pluviose an 11 (19 février 1803), le Premier Consul Bonaparte termina les différends survenus entre les Cantons Suisses, par un acte de médiation, qui, en donnant à la Suisse un nouveau pacte fédératif, établit la constitution particulière de chaque Canton.

N° 6.

EO FAVENTE RESTITUTI · 1 · FLOR. (*primâ die florealis*) ANNO XI. R. G. (*undecimo Reipublicæ Gallicæ. — Rétablis par sa protection, le premier floréal an onze de la République Française*). Buste de Bonaparte, à droite. Sur le bord du buste, on lit : MERCIÉ LUG. (*Lugduni — Mercié à Lyon*).

℟. QUI DICTA FERANT ET FOEDERA FIRMENT (*Ils portent les propositions et signent les engagemens*). Trois volumes sur lesquels on voit le caducée, le miroir avec un serpent qui s'y regarde, et une plume. Exergue : AGENTS DE CHANGE DE LYON. 1803. (31m.)

Le nombre des agens de change institués à Lyon, par arrêté du 1er floréal an 11 (21 avril 1803), ne pouvait être au-dessus de trente : leur cautionnement était de 12,000 francs.

N° 7.

LE TRAITÉ D'AMIENS ROMPU PAR L'ANGLETERRE EN MAI DE L'AN 1803. Le léopard anglais déchirant un papier déroulé. Exergue : DENON DIREXIT JEUFFROY FECIT.

℟. L'HANOVRE OCCUPÉ PAR L'ARMÉE FRANÇAISE EN JUIN DE L'AN 1803. La Victoire, montée sur un cheval en pleine course, tenant une couronne à la main. Exergue : FRAPPÉE AVEC L'ARGENT DES MINES D'HANOVRE L'AN 4 DE BONAPARTE (40m.)

Il existe une *variété* de cette pièce, dont le revers a été employé avec l'effigie de Napoléon. (*Médailles de l'Empire français*, planche II, n° 8).

Lord Witworth, ambassadeur d'Angleterre, quitta Paris en mai 1803, et le traité d'Amiens fut immédiatement rompu. Les hostilités recommencèrent aussitôt, et le général Mortier prit, le 3 juin suivant, possession de l'Électorat de Hanovre, en vertu d'une convention avec les autorités du pays.

N° 8.

AU 1ER CONSUL BONAPARTE, VAINQ.R PACIFIC.R (*vainqueur, pacificateur*) MARSEILLE RECONNAISSANTE. Buste de Bonaparte, à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : POIZE F. (*fecit*). Sous le buste : CAMBACERES ET LEBRUN 2.E ET 3.E CONSULS CHAPTAL MIN.E DE L'INT.R (*ministre de l'intérieur*).

℟. Dans le champ : PRIX DES JEUX MARITIMES DÉCERNES LE 14 JUILLET, 25 MESSIDOR AN XI, PAR LE CONSEILLER D'ÉTAT THIBAUDEAU, PRÉFET DU DÉPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE. (43m.)

Le droit de cette médaille a été employé pour une autre que nous avons publiée, planche XCII, n° 4.

N° 9.

NAPOLEON BONAPARTE. Tête du Premier Consul, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Un œil rayonnant; au-dessous, dans le champ : IV.EME ANNÉE DU CONSULAT DE BONAPARTE. Dessous, les lettres R J entrelacées. (24m.)

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur la destination de cette pièce qui paraît avoir été faite, pour un usage particulier, par un orfèvre nommé Knapp.

N° 10.

BONAPARTE 1.ER CONSUL DE LA RÉPUBLIQUE F.SE (*française*). Tête, à droite. Exergue : DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE. Au-dessous de la tête : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℟. Dans une couronne, au milieu du champ : CHAMBRE DE COMMERCE D'AVIGNON. — CHAPTAL MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. — M. A. (*Marc-Antoine*) BOURDON PREFET. — AN XI. (31m.)

La Chambre de Commerce d'Avignon fut instituée par arrêté du 3 nivose an XI (24 décembre 1802).

PLANCHE XCV.

N° 1.

NAPOLEON BONAPARTE ✱ PREMR (*premier*) CONSUL DE LA RÉP. F. (*République Française*). Buste à droite, en costume. Dessous : DUPRE. En bas, une bombe.

℟. A JEANNE D'ARC. ✱ La statue de Jeanne d'Arc, tenant d'une main un drapeau et de l'autre une épée nue, est placée sur un piédestal orné de bas-reliefs. Sur la face du piédestal, entre deux palmes, cette inscription : A JEANNE D'ARC. Dans le champ, des deux côtés du piédestal : J. M. (*Jean M.. Antoine-Claude*) CHAPTAL MTRE DE L'INTR. (*ministre de l'intérieur*). J. P. (*Jean-Philibert*) MARET PRÉFET. A. F. CRIGNON DESORMEAUX MAIRE. E. (*Edme*) GOIS FILS INV. (*invenit*) DUPRE SCULP. (*sculpsit*). En bas, circulairement : MONUMENT RETABLI A ORLEANS L'AN XI DE LA REPQUE (*république*). (55m.)

Le monument élevé à Orléans, en l'honneur de Jeanne d'Arc, avait été détruit pendant la révolution, et la fête annuelle, célébrée dans cette ville le jour anniversaire de la levée du siége, fut abolie. La médaille ci-dessus décrite rappelle le rétablissement du monument et de la fête annuelle, en 1803, par ordre du Premier Consul. La statue, sculptée par E. Gois, et fidèlement reproduite ici par Augustin Dupré, est élevée à Orléans sur la place.

N° 2.

MARS ET MINERVE COURONNENT SES VERTUS. Mars et

Minerve placent une couronne sur le buste de Jourdan élevé sur un piédestal, auprès duquel un génie ailé se tient debout. Sur un des côtés de la base du piédestal : LAVY. Exergue : L'AN XI · DE LA REP. (*république*) FRANÇAISE.

℞. Dans le champ : AU GÉNÉR · (*général*) JOURDAN CONSEILL · (*conseiller*) D'ETAT ADMINISTRAT · GEN · (*administrateur général*) DE LA XXVII · DIVISION MILITAIRE LES SUBALPINS RECONNOISS · (*reconnaissans*). (50m.)

Lorsque le général Jourdan, gouverneur général du Piémont, quitta le commandement de Turin, en 1802, les autorités formèrent le projet de faire frapper en son honneur la médaille décrite dans cet article; mais ce projet ne paraît pas avoir reçu alors d'exécution. Les coins, préparés à cette époque, se trouvent aujourd'hui à la *Monnaie des Médailles de Paris*, où la médaille n'a été frappée que depuis la révolution de juillet 1830.

N° 3.

NAPOLEONI BONAPARTE. PRIMARIO. R. P. G. (*Reipublicæ gallicæ*) CONSVLI PERPETVO. (*A Napoléon Bonaparte, Premier Consul à vie de la République française*). Buste drapé, à droite. Dessous : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. LOCVPLETATORI GALLIÆ. (*Au bienfaiteur de la France*). Minerve debout, au milieu de divers instrumens et outils, tenant une branche d'olivier, montre à la Nymphe de la Durance le lieu où la première pierre du nouveau pont a été posée. La Nymphe, assise au pied des montagnes d'où sort la Durance, s'appuie d'une main sur son urne et de l'autre sur une roue. Exergue : PONTE DRVENTIÆ DECRETO ET INCÆPTO A. XI. (*Anno undecimo*) J. A. (*Joanne Antonio*) CHAPTAL REGIM. INTER. ADM. (*regiminis interioris administro*) M. A. (*Marco Antonio*) BOVRDON VALCL. PRÆF. (*Valclusii præfecto*). (*Pont sur la Durance décrété et commencé en l'an XI. Jacques-Antoine Chaptal, ministre de l'intérieur. Marc-Antoine Bourdon, préfet de Vaucluse*). Au-dessus de l'exergue, à droite : ANDRIEU. F. (*fecit*). (42m.)

N° 4.

J. (*Julien*) DAVID LEROY MEMBRE DE L'INSTITUT NATION. (*national*) DE FRANCE NÉ EN 1724 M (*mort*) EN 1803. Buste habillé, à droite. Dessous : DUVIVIER.

℞. VOTÉ PAR LES ARCHITECTES SES ÉLÈVES. Dans le champ, une colonne d'ordre dorique sur laquelle est une chouette. A gauche, une galère antique; à droite, un compas. Exergue : PARIS AN XI. (40m.)

Leroy (*Julien David*), né le 6 mai 1724, eut pour maîtres en architecture Blondel, La Guêpière et Le Geay. Les progrès qu'il fit sous leur direction lui méritèrent, en 1751, le premier grand prix de l'académie d'architecture. En 1758, il publia un grand ouvrage sous le titre de *Ruines des plus beaux monumens de la Grèce... considérées du côté de l'histoire et du côté de l'architecture*. Il ne tarda pas à être nommé membre et historiographe de l'académie d'architecture, et, en 1782, il fut adjoint à la place de professeur créée pour M. Blondel, son premier maître. L'académie des belles-lettres l'admit, en 1770, au nombre de ses associés. A l'époque de la suppression des académies, l'école d'architecture fut détruite. David Leroy la soutint seul. Quoique privé de tout traitement, il réunit chez lui quelques élèves studieux, auxquels il continua gratuitement ses leçons pendant plusieurs années. Avec le produit de la vente successive de ses effets les plus précieux, il maintint l'ancien usage, observé dans son école, de distribuer chaque mois des médailles à ceux des élèves qui s'étaient le plus distingués, ainsi que des médailles d'une plus grande valeur, avec des livres de sa bibliothèque, à ceux qui méritaient les grands prix dans les concours ouverts chaque année à leur émulation. David Leroy s'éteignit sans douleur, presque sans maladie, le 8 pluviose, an 11 (29 janvier 1803). Ses élèves creusèrent de leurs mains le tombeau de celui qu'ils appelaient leur père, et firent frapper en sa mémoire la médaille décrite dans cet article.

N° 5.

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET DES ARTS. Buste de Minerve casquée, à droite. En bas : CONSTIT. ART. LXXXVIII. (*Constitution, article* 88). Sous le buste : DUMAREST AN XI.

℞. Une couronne d'olivier. Le champ est lisse, et était destiné à recevoir, gravé en creux au burin, le nom du membre de l'institut auquel la médaille était remise. (40m.)

Cette médaille est une *variété*, gravée en l'an 11, de celles que nous avons publiées, planche LIX, n° 6, et planche LXXXI, n° 8.

N° 6.

Tête de Bonaparte, à gauche. Dessous : BRENET; en bas : DENON DIREXIT.

℞. A LA FORTUNE CONSERVATRICE. La Fortune assise sur un vaisseau, tenant d'une main la barre du gouvernail et de l'autre la voile, semble diriger le vaisseau, en prenant pour guide l'étoile de Bonaparte que l'on voit au-dessus. Exergue : L'AN 4 DE BONAPARTE. Sur la barre de l'exergue, à gauche : BRENET. (34m.)

Cette médaille a été frappée à la Monnaie des Médailles de Paris, pendant les préparatifs de l'expédition contre l'Angleterre.

N° 7.

ARMÉ POUR LA PAIX. Tête casquée de Bonaparte, à droite.

℞. A BONAPARTE. Un ibis se tenant sur une patte, entre une branche d'olivier et un foudre. Dessous : 1803. En bas, circulairement : DENON DIR. G. D. (*directeur général du*) MUSEE C. D. (*central des*) ARTS. (14m.)

Cette médaille et la suivante, qui en est une *variété*, ont été frappées à la Monnaie de Paris, en 1803, pendant les négociations qui précédèrent la rupture du traité d'Amiens.

N° 8.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. A BONAPARTE. Un ibis se tenant sur une patte. Dessous : 1803. En bas, circulairement : DENON DIRECTEUR. (14m.)

N° 9.

Tête de Bonaparte, à droite. Dessous : JEUFFROY FECIT 1803. En bas : DENON DIR. G. D. MUSEE C. D. ARTS). (*Directeur général du Musée central des arts*).

℞. AUX ARTS LA VICTOIRE. La statue de la Vénus de Médicis. Au-dessous : L'AN IV DU CONSULAT DE BONAPARTE. (40m.)

Cette médaille fut présentée, par Denon, au Premier Consul Bonaparte, lors de sa visite au Muséum.

N° 10.

BONAPARTE PREMIER CONSUL DE LA REPUBLIQUE FRANSE. (*française*). Tête, à droite. Dessous : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : A LA FIDELITÉ. (40m.)

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la destination de cette pièce et de la suivante.

N° 11.

Droit semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un module plus grand.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un module plus grand. (53m.)

PLANCHE XCVI.

N° 1.

BONAPARTE PREMIER CONSUL. Buste à droite, en uniforme. Dessous : RESTAURATEUR ET BIENFAITEUR DE LA FRANCE.

℞. A gauche, une draperie d'où sort un bras qui tient une épée et une branche d'olivier. En bas : CHOISISSEZ. (59m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille paraît avoir été faite pendant les négociations, à la suite desquelles le traité d'Amiens fut rompu.

N° 2.

NICOLAS POUSSIN PEINTRE FRANCAIS. Buste, à droite. Dessous : DUMAREST AN XII 1803.

℞. Champ lisse. A l'exergue, un aigle, les ailes déployées, tenant le foudre. (36m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille paraît avoir été distribuée en 1803 pour prix de peinture.

N° 3.

Dans une couronne de fruits et d'épis, on voit une chouette placée sur un porte-crayon, sur lequel sont un compas et une corde de niveau. Au-dessous : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE ET DES ARTS.

℞. Dans une couronne d'olivier et de chêne, au milieu du champ : DÉPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE. (34m.)
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille, gravée par *Nicolas-Marie* GATTEAUX, a été frappée en 1803.

N° 4.

BONAPARTE PREMIER CONSUL * Tête à droite. Dessous : MERCHÉ MARCHAND.

℞. OPERA COMIQUE NATIONAL. Dans le champ, une lyre au milieu d'une couronne de laurier. (30m.)
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 5.

L.·. (*Loge*) DE LA REUNION DES AMIS D'HANOVRE. Un temple rond entouré de colonnes. De chaque côté, des arbres. Exergue : AMAT CONSOCIARE. (*Elle aime à réunir*).

℞. ELEVÉE A L'O.·. D'HANOVRE LE 23 J.·. (*jour*) DU 7 M.·. (*mois*) DE L'AN 5803. Dans le champ, entre deux branches d'olivier en sautoir, un triangle rayonnant, au centre duquel sont deux mains jointes. (28m.)
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La Loge de la *Réunion des Amis d'Hanovre* fut installée le 23 septembre 1803.

N° 6.

AB ILLO LUX ET ROBUR .·. (*De lui* (viennent) *la lumière et la force*). Un temple à six colonnes, devant lequel on voit des instrumens maçonniques. De chaque côté, une colonne corinthienne; sur celle de gauche, la lettre J, et sur celle de droite, la lettre B. Au-dessus du temple, neuf étoiles, le triangle rayonnant, le disque du soleil et celui de la lune. Exergue : G.·. O.·. F.·. (*Grand Orient français*).

℞. OMNIBUS UNUS. (*Un pour tous*). Le soleil rayonnant placé sur un triangle et dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue. (29m.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7.

PARFAITE UNION O.·. (*Orient*) DE DOUAY. Une femme assise sur un cube, dont la face est ornée de deux compas renversés, tient de la main gauche un caducée et une couronne. Dans le fond, on aperçoit à droite, un temple circulaire.

℞. Dans le champ, au milieu d'une couronne d'olivier : G.·. G.·. O.·. (*Grand Orient*) 5777 ECOSS · PHIL · (*Écossaise philosophique*) 5784 H · D · M. 5803. (26m.)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8.

CURIA ET COMITIA COMMERC. BURDIGAL. (*commercii Burdigalensis.*) (*Chambre de commerce de Bordeaux*). La ville de Bordeaux, assise sur une base, tenant une boule. La base est décorée d'une ancre. Dans le fond, un quai, la mer et des bâtiments. Exergue : COMMERCIUM RENASCENS. (*Le commerce renaissant*). Au-dessus de l'exergue, à droite : TIOLIER. F. (*fecit*).

℞. LIBERTATIS ET CONS. (*consulum*) AUSPICIIS. (*Sous les auspices de la Liberté et des Consuls*). Dans une couronne d'olivier, on lit : RESPUBLICA GALLICA (*République française*). En bas, sur la couronne, le coq placé sur un faisceau et un caducée en sautoir. Pièce octogone. (34m.)
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9.

NAP. (*Napoléon*) BONAPARTE PREMIER CONSUL. Buste, à gauche, en costume. Dessous : DUVIVIER. F. (*fecit*).

℞. DEF. (*défenseurs*) AVOUÉS PRES LE TRIBUNAL D'APPEL A PARIS. En bas : AN XII. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ, une étoile. Jeton octogone. (32m.)
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10.

Tête de Minerve casquée, à gauche. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LEGISLATIF. Le champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom du député auquel cette médaille était remise. En bas : SESSION DE L'AN XII. (38m.)

Cette médaille servit à l'usage auquel elle était destinée, jusqu'en 1815; seulement, à chaque nouvelle session, on changeait le millésime du revers.

La session du Corps-Législatif de l'an 12 fut ouverte le 15 nivose (6 janvier 1804).

N° 11.

A NAPOLEON BONAPARTE L'EMPEREUR ET LE HEROS DES FRANÇAIS. Buste de Bonaparte, à gauche. Dessous : H. AUGUSTE.

℞. J. C. F. (*Jean-Charles-François*) LADOUCETTE PREFET AU NOM DU DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES. * Dans le champ, un obélisque. Dessous : LE MONT GENEVRE OUVERT 22 GERMINAL AN XII 12 AVRIL MDCCCIV. — (40m.)

Cette médaille rappelle l'ouverture de la nouvelle route depuis Gap jusqu'à Fenestrelles, traversant le mont Genèvre, et l'érection d'un obélisque au sommet de la montagne.

Cette médaille fut frappée aux frais de M. Ladoucette, Préfet des Hautes-Alpes, pour perpétuer la mémoire de l'inauguration de l'obélisque élevé sur le mont Genèvre à la gloire de Napoléon, qui fut proclamé empereur des Français le 18 mai 1804, avant que la gravure de cette médaille fût terminée : ce qui explique la légende du droit. Présentée par M. Ladoucette à la famille impériale, cette médaille, qui est la dernière de la *Série de la Révolution*, fut déposée au Cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale et dans le médailler de l'Empereur. L'obélisque que le revers représente est dressé sur une place circulaire de cent mètres de circonférence, et à deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer. Sa hauteur est de vingt mètres. A ses pieds sont amenées la Durance et la Doire, qui prennent leur source à peu de distance, et qui, confondant leurs eaux dans le même bassin, étaient destinées à figurer la puissance de l'Empire et l'union de l'ancienne France avec les contrées que la victoire y avait ajoutées.

FIN DES MÉDAILLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

TABLE

DES

MÉDAILLES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

Les chiffres romains indiquent les planches; les chiffres arabes indiquent les numéros et les pages.

ERRATA.

Page 3, 1re colonne, planche I, n° 8; lisez : n° 7.
— 2e — — n° 7; lisez: n° 8.

Page 4, 1re colonne, médaille n° 3, ligne 18; au lieu de 22 *octobre* 1789, lirez : 22 *octobre* 1781.

Page 18, 1re colonne, planche XIV, n° 1; lisez : n° 2.
— — — n° 2; lisez : n° 1.

Page 19, 1re colonne, médaille n° 7, ligne 6; au lieu de *la médaille* N° 2, lisez : *la médaille* N° 1.

Page 31, 2e colonne, planche XXVI, médaille n° 7, ligne 5, *Cabinet de madame Sœhnée;* ajoutez : *et de M. le docteur Burney.*

Page 37, 1re colonne, planche XXXI, n° 7; lisez : n° 8.
— — — n° 8; lisez : n° 7.

Page 46, 2e colonne, planche XXXIX, médaille n° 6, ligne 2; au lieu de : *Assiduité*, FIGURE, lisez : *Assiduité*, ARCHITECTURE.

Page 47, 2e colonne, planche XL, médaille n° 6, ligne 7, *Cabinet de madame Sœhnée;* ajoutez : *et de M. le docteur Burney.*

Page 84, 1re colonne, planche LXIII, médaille n° 6, ligne 16; au lieu de : *Jérôme* VASSALOT, lisez : Jérôme VASSALLO.

Page 84, 2e colonne, planche LXIII, médaille n° 8, ligne 7; au lieu de *Britarnique*, lisez : *Britannique.*

Page 86, 2e colonne, planche LXV, médaille n° 10. La notice commençant par les mots : *La statue de l'Apollon du Belvédère*, etc, doit être placée à la suite de la description de la médaille n° 9, même planche.

Page 91, 1re colonne, planche LXIX, médaille, n° 6, ligne 9; au lieu de : *bataille navale d'Aboukir*, lisez : *bataille navale de* TRAFALGAR.

Page 101, 2e colonne, planche LXXVI, médaille n° 9; au lieu de : *le* 15 *juin* 1800, lisez : *dans la nuit du* 26 *au* 27 *prairial an* 8 (15-16 *juin* 1800).
— Ligne 13, après *au nombre*, ajoutez : , *non pas de onze, mais de douze.*

Page 106, 2e colonne, planche LXXIX, n° 4; lisez : n° 3.
— 1re — — n° 3; lisez : n° 4.

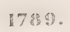
Page 106, 2e colonne, planche LXXIX, médaille n° 5, ligne 10; au lieu de : *sous le n°* 9, lisez : *sous le n°* 2.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

III 1




III 1



1789.

2 1 2

3 4

5 6

7 7

8





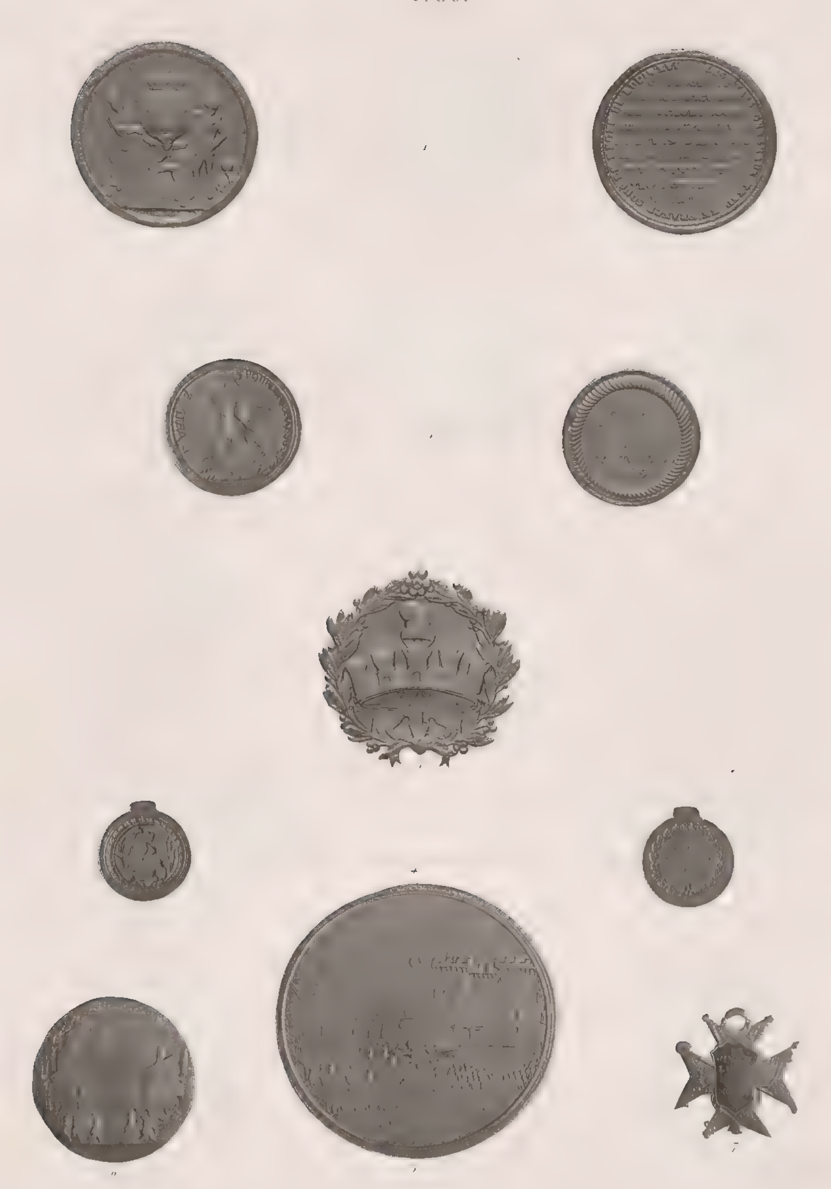






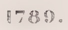






PL.V.





1789.

1 2

3 4

5 6 5

7

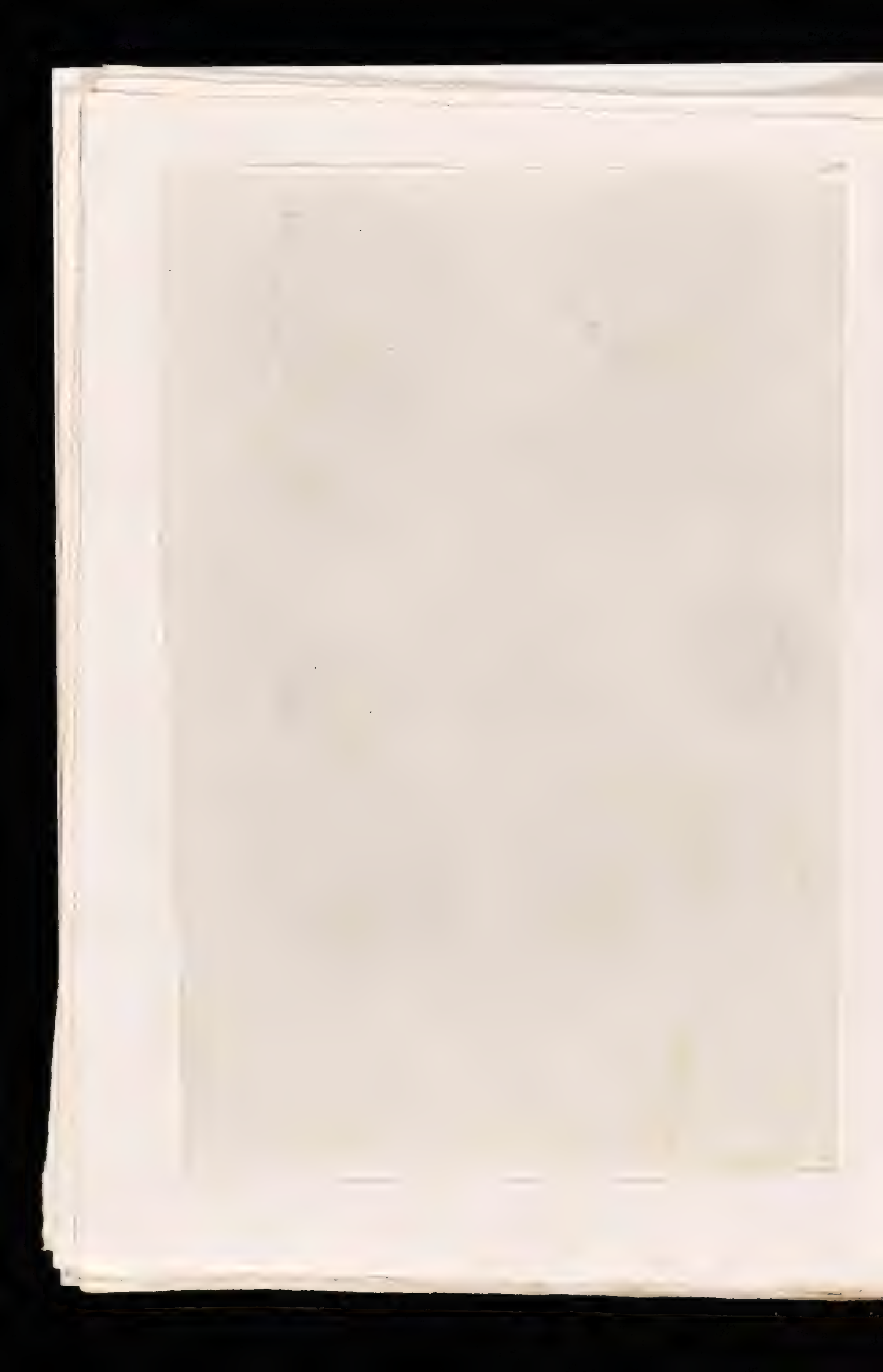
8 9



1789. PL.VI.


PRISE DE LA BASTILLE ET DU
GOUVERNEUR LE 14
JUILLET 1789





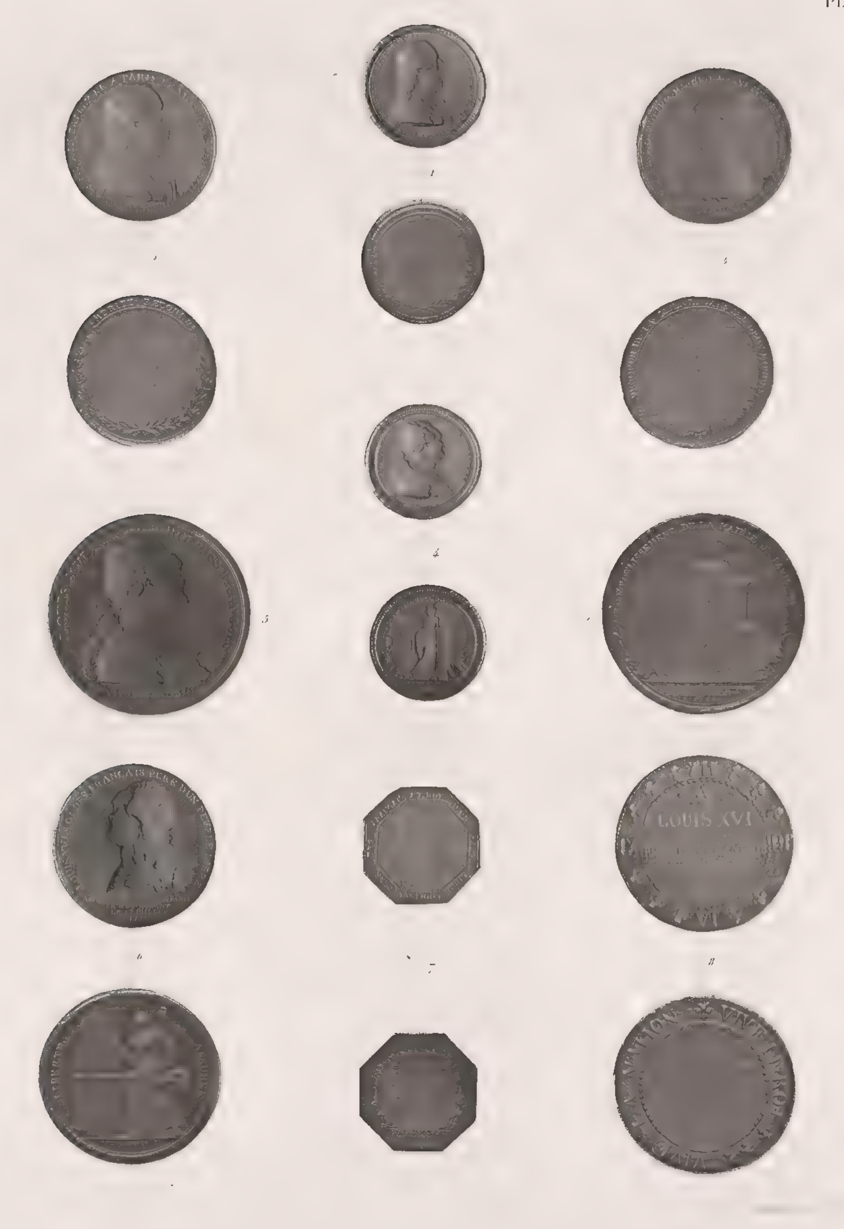


1789.

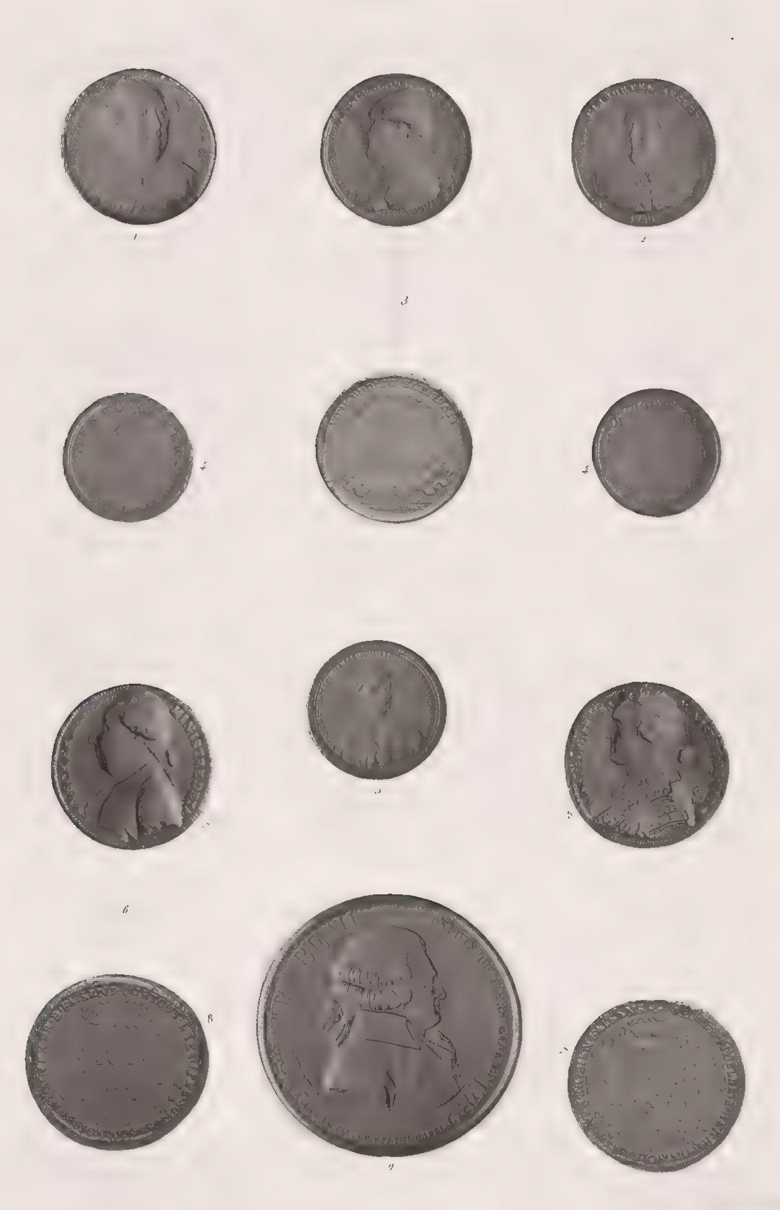


1 2 2 3 4 5 6 7 8




LOUIS XVI





PL. XI



4 1 2

3

5

6 8 7

NECKERS PROTECTEUR DE LA NATIONS 1789

9

10






II.





1789.

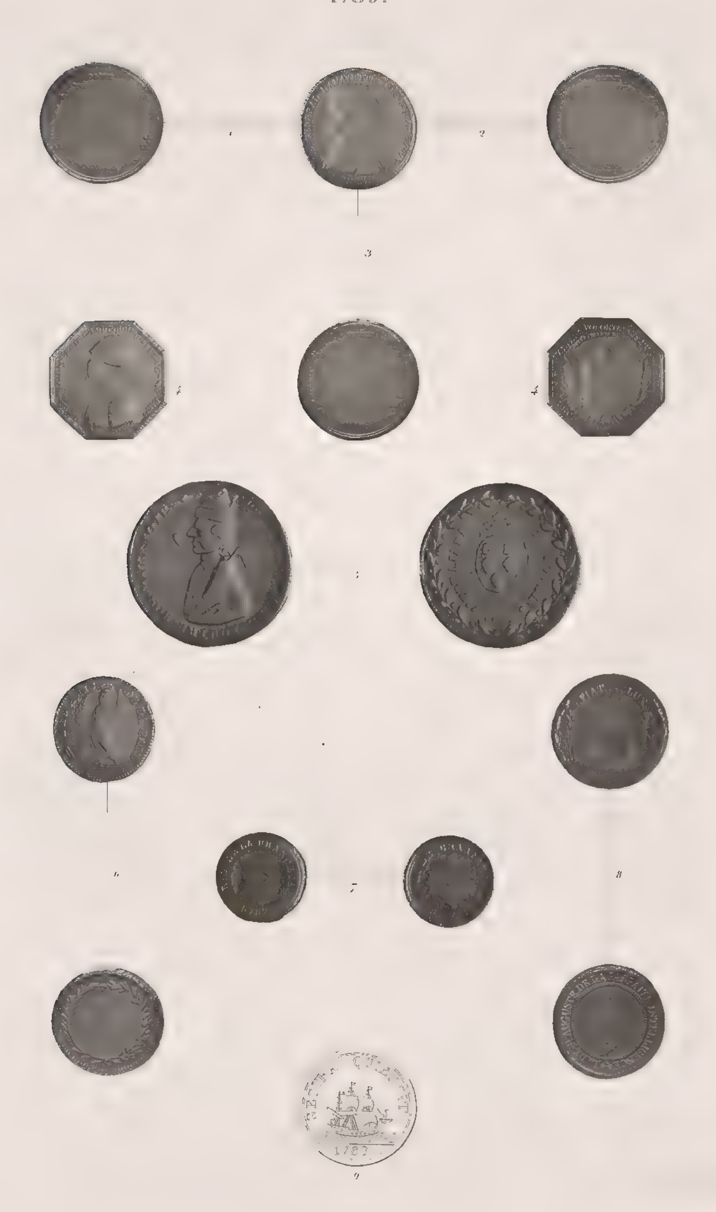
PL. XIV


LIVRE DU MOLIER
LE ROI
LA SAINTE GARDE DU PEUPLE

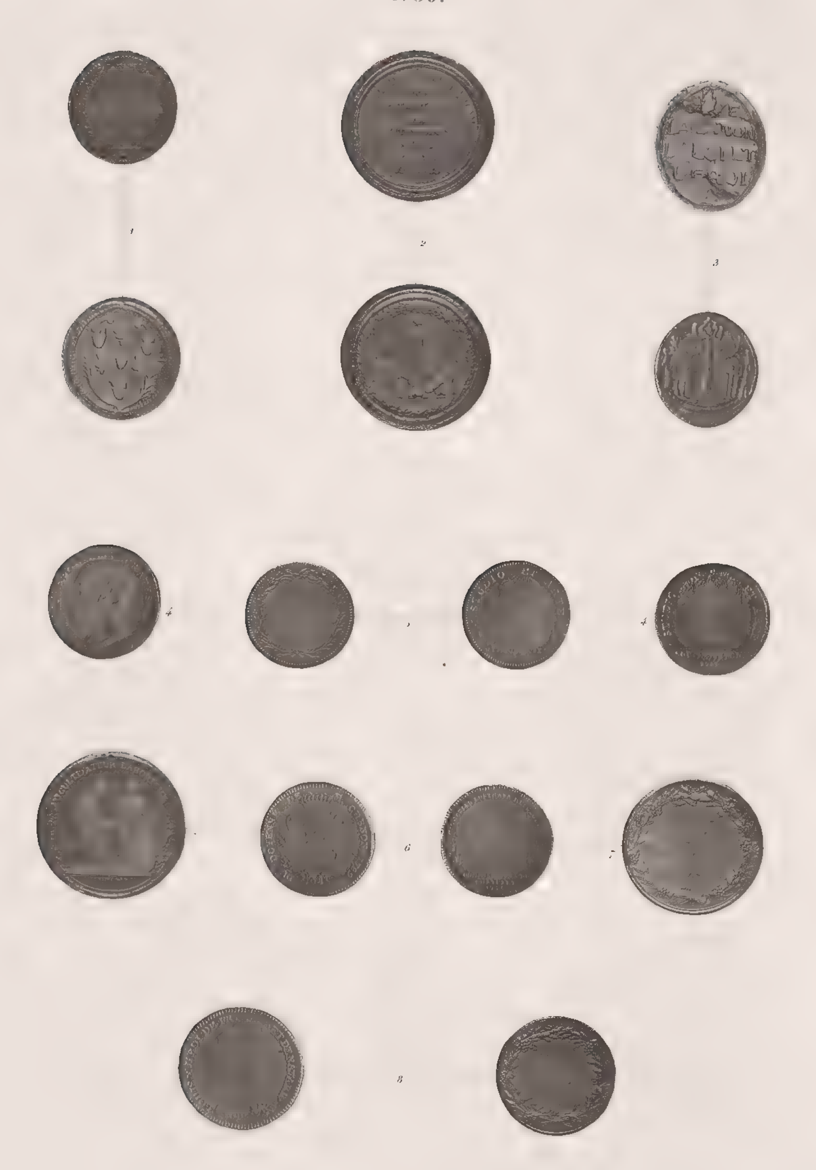








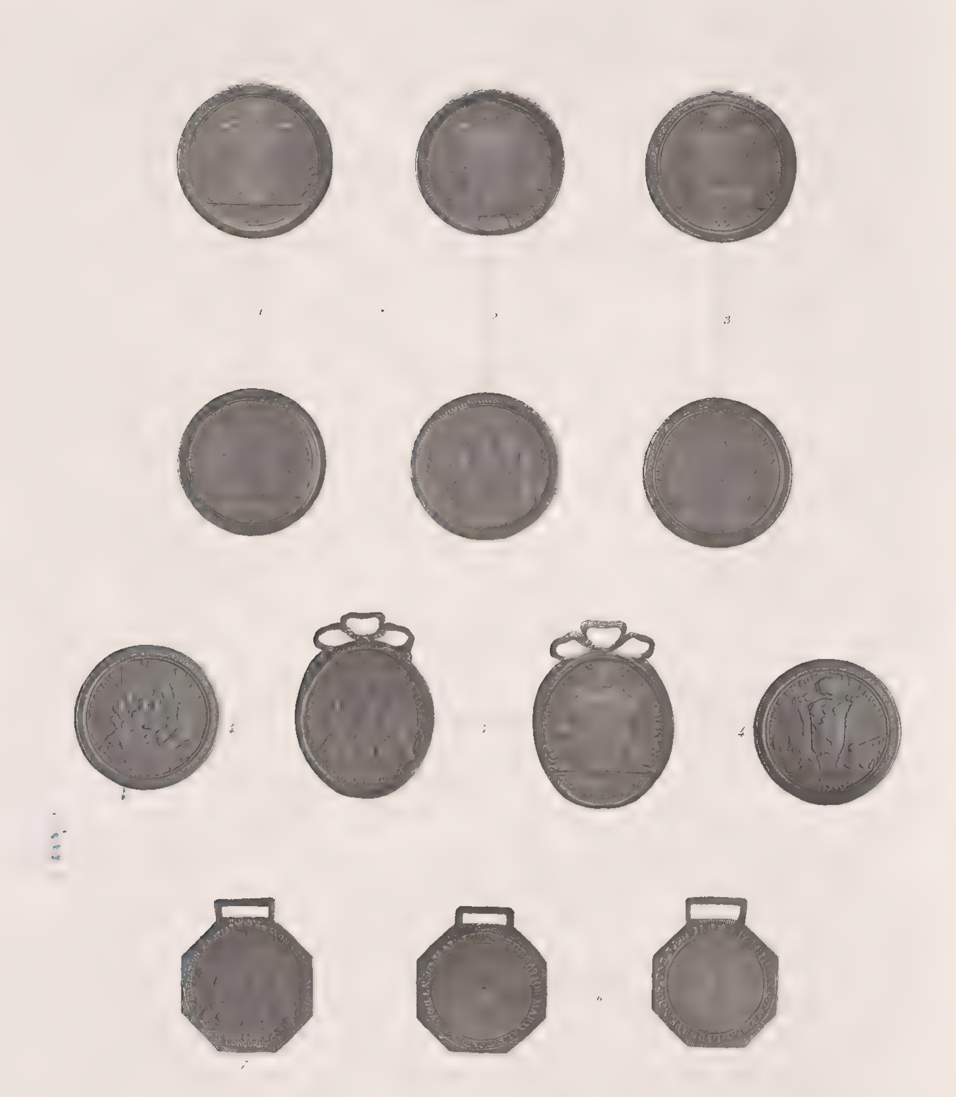




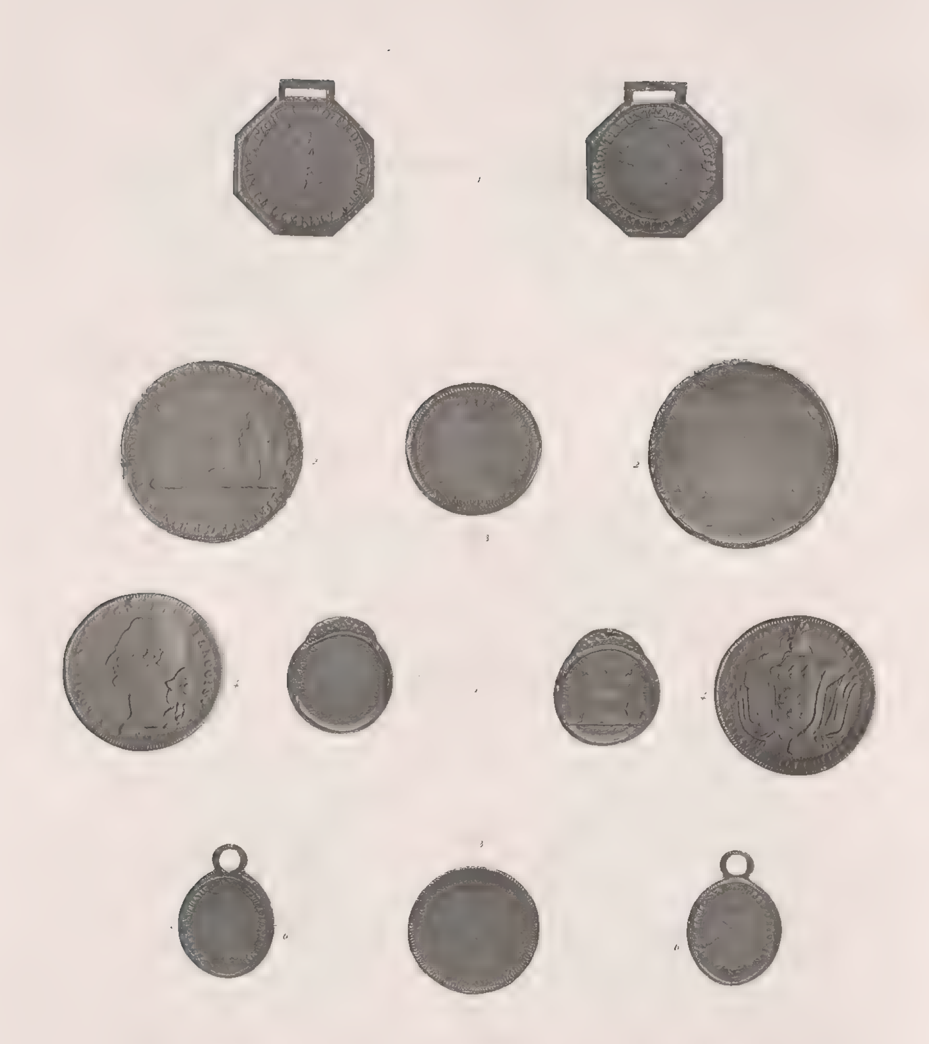






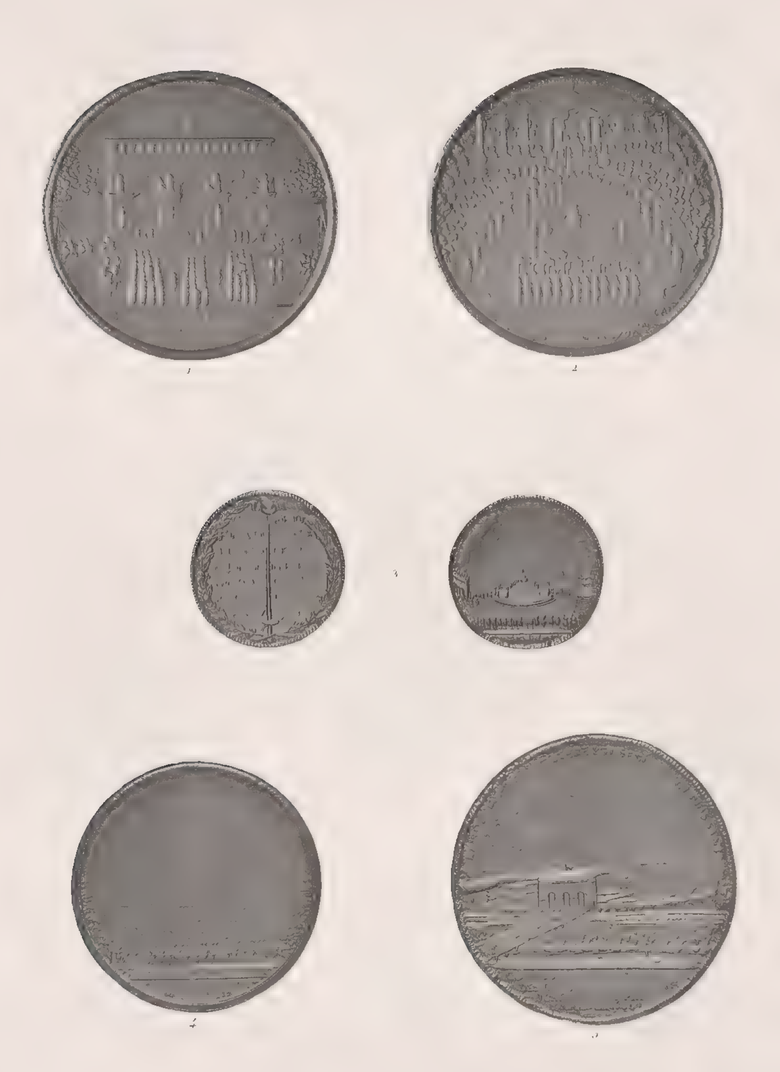








1790.



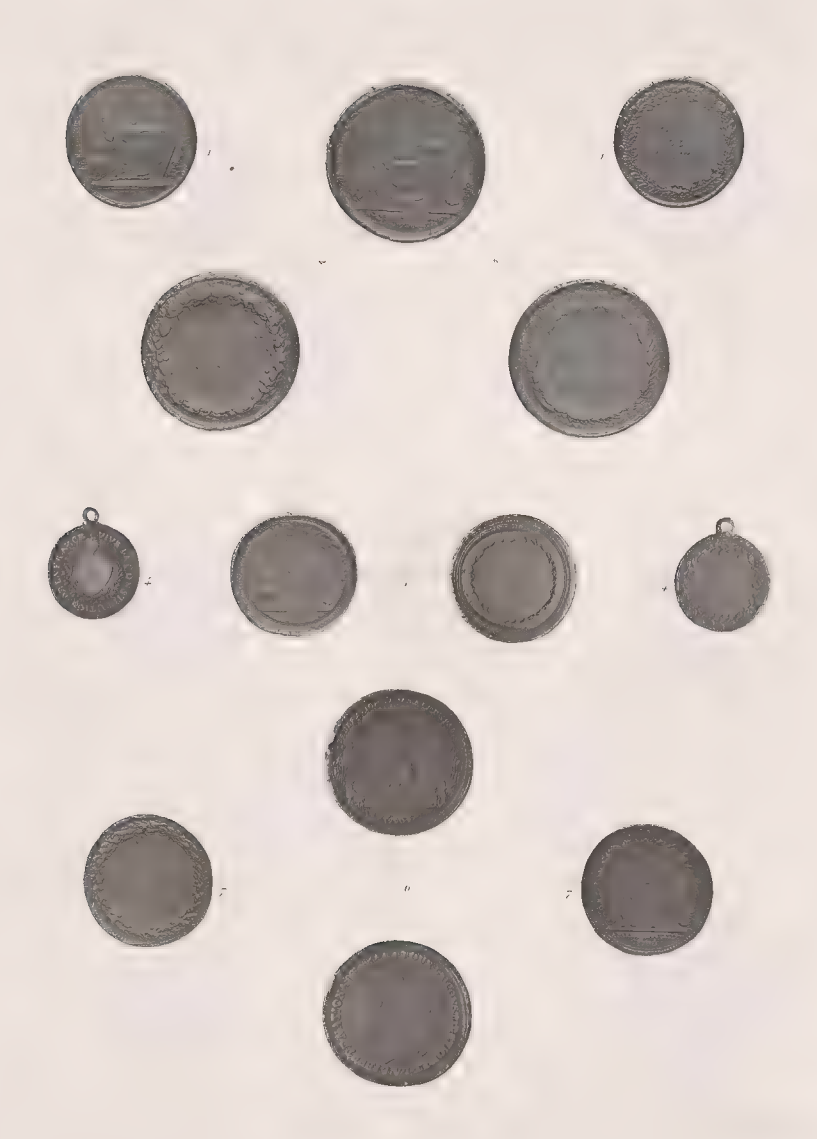


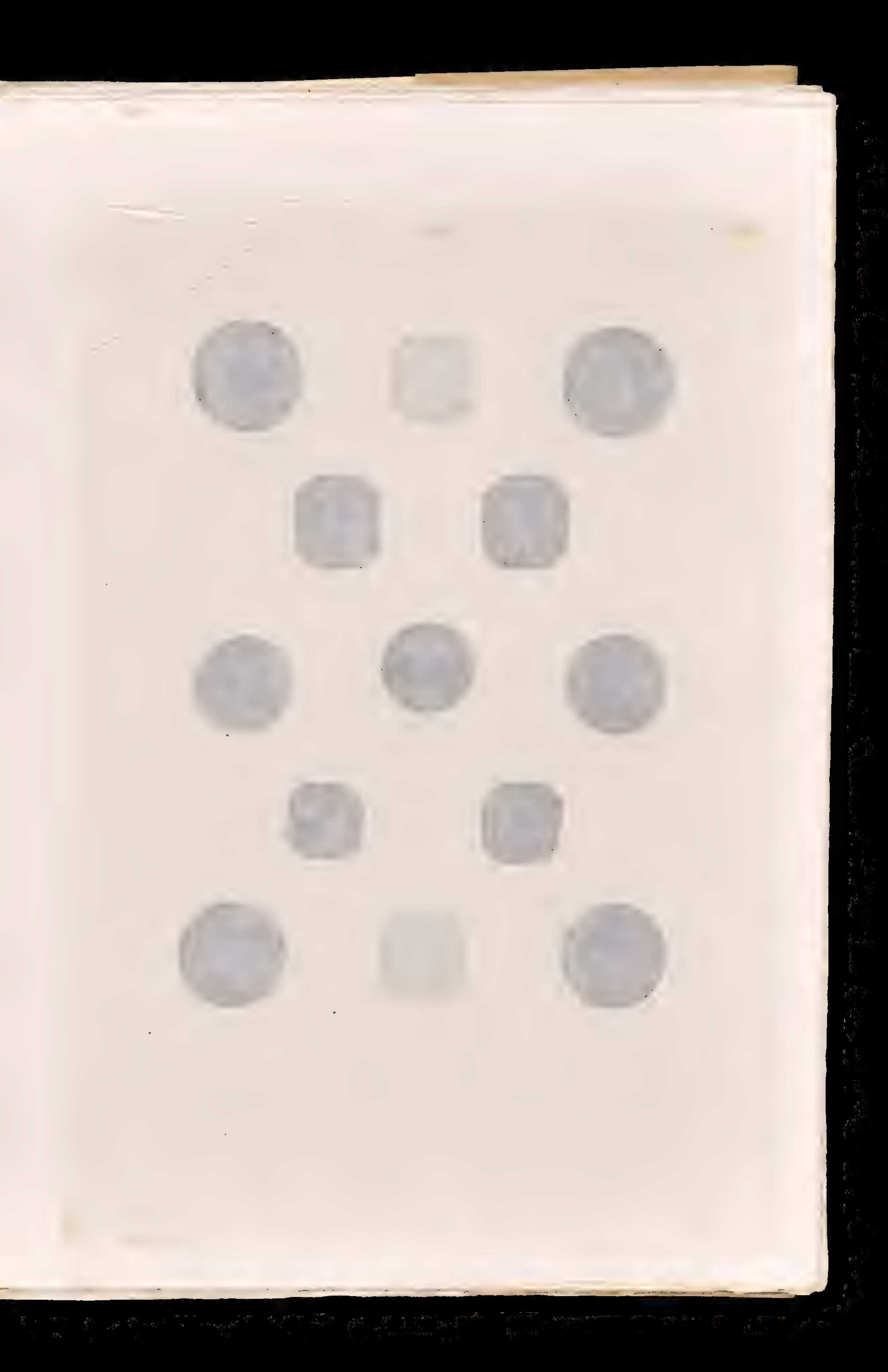


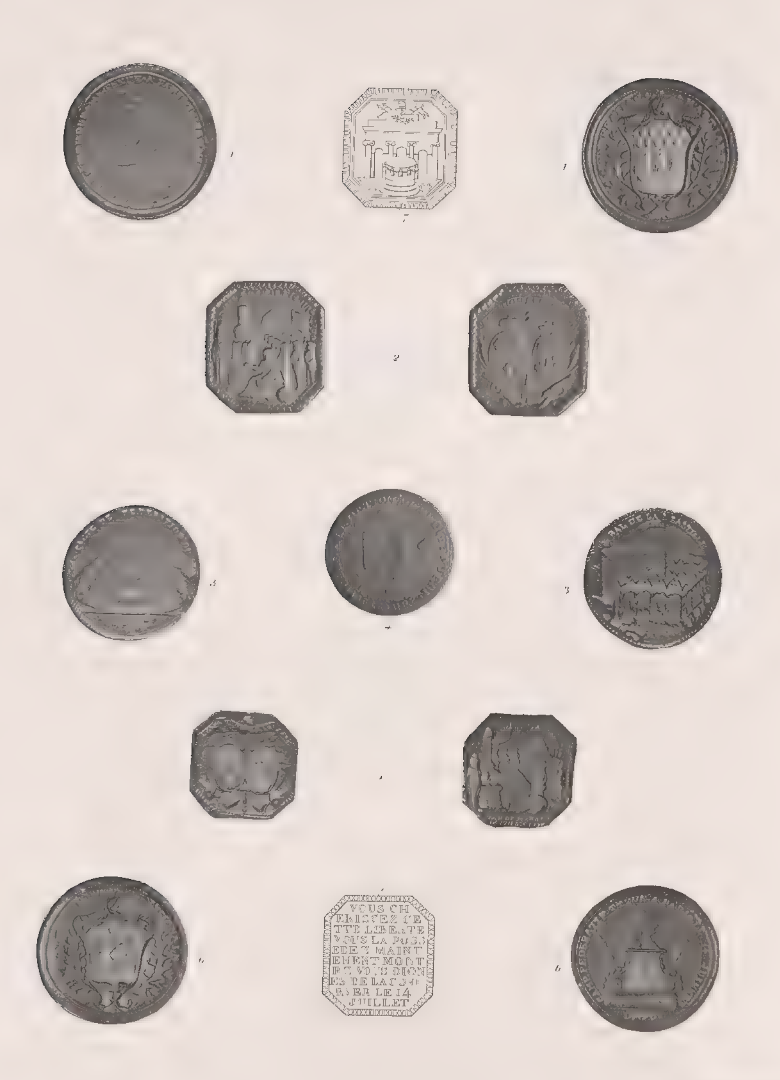


1790.

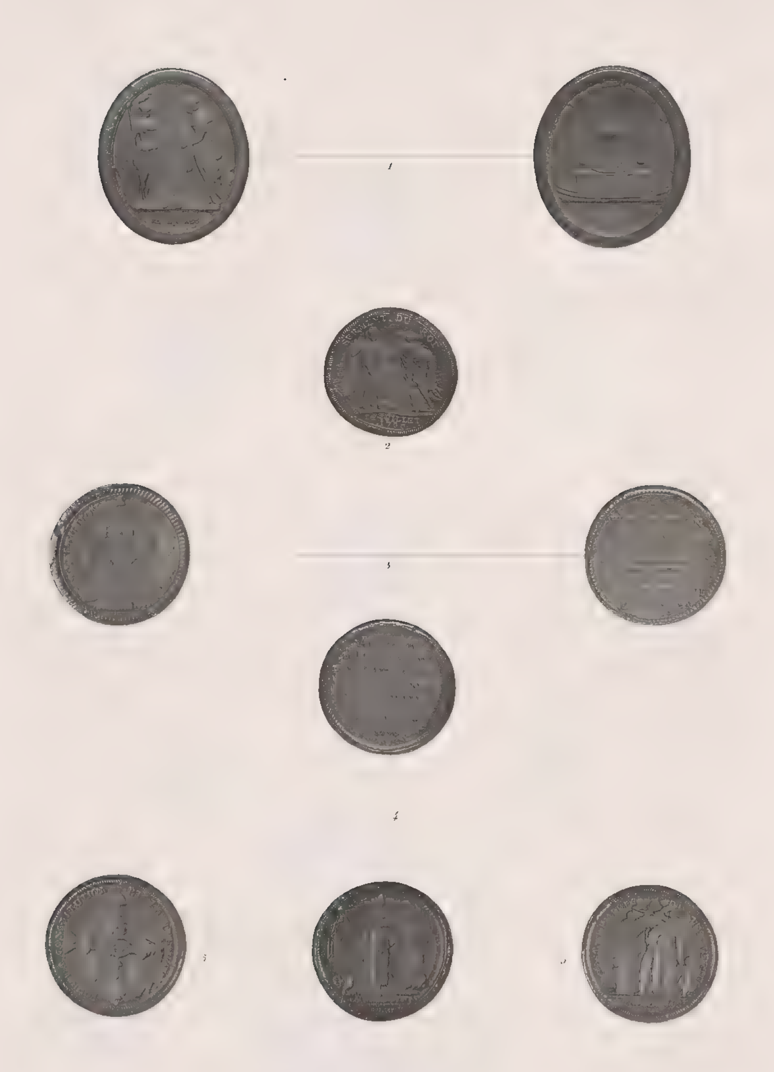
Pl. XIII.



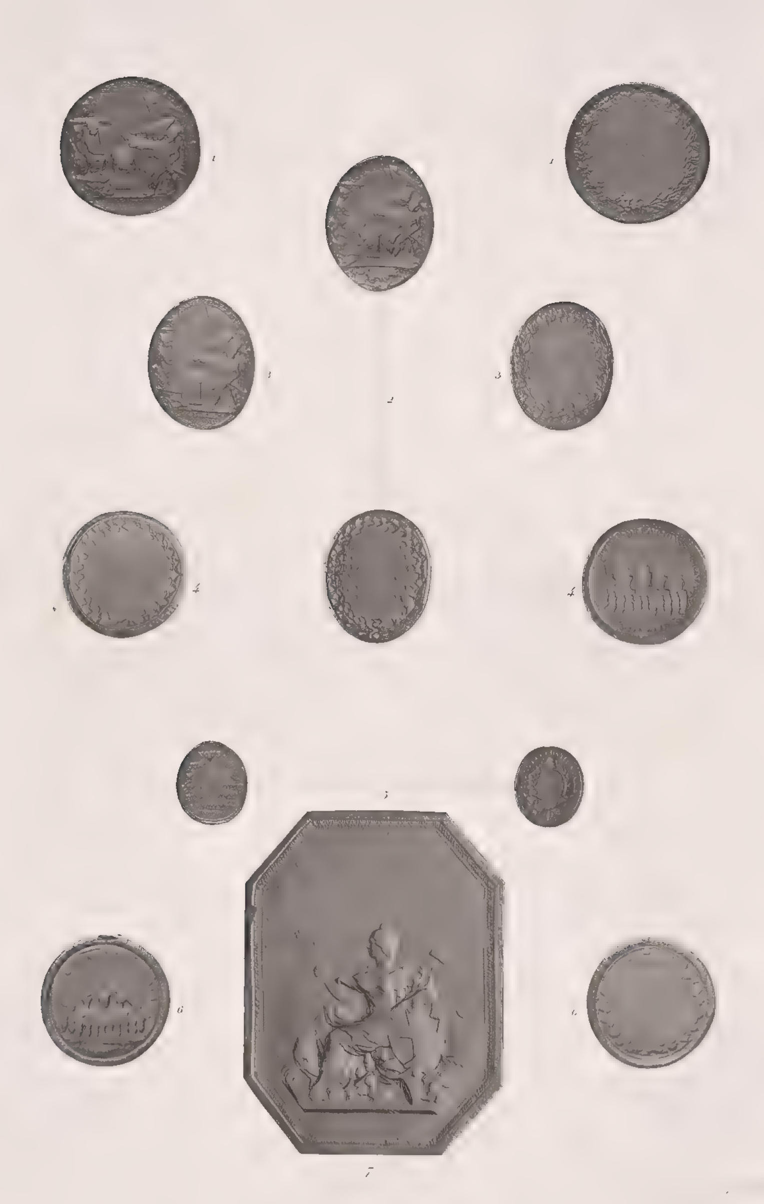



VOUS CH
MAINT
LE 14
JUILLET











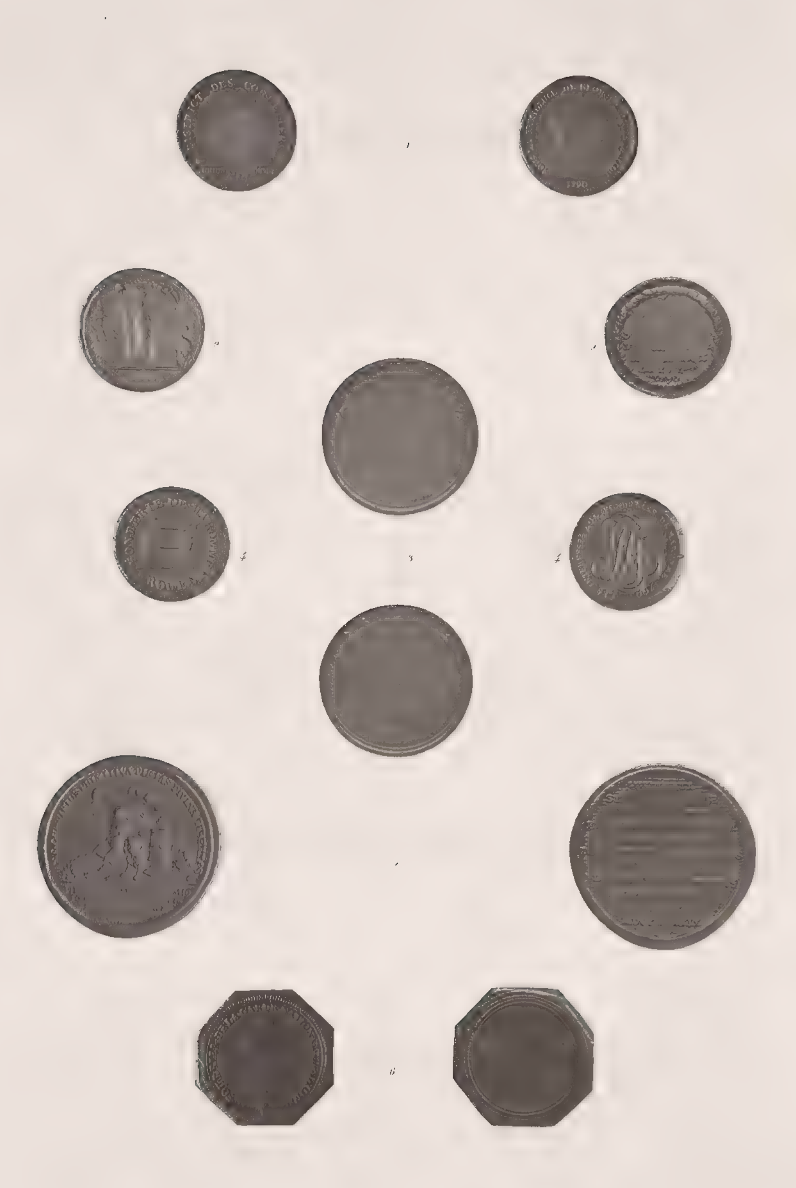


















1791.

LA NATION LA LOI ET LE ROI











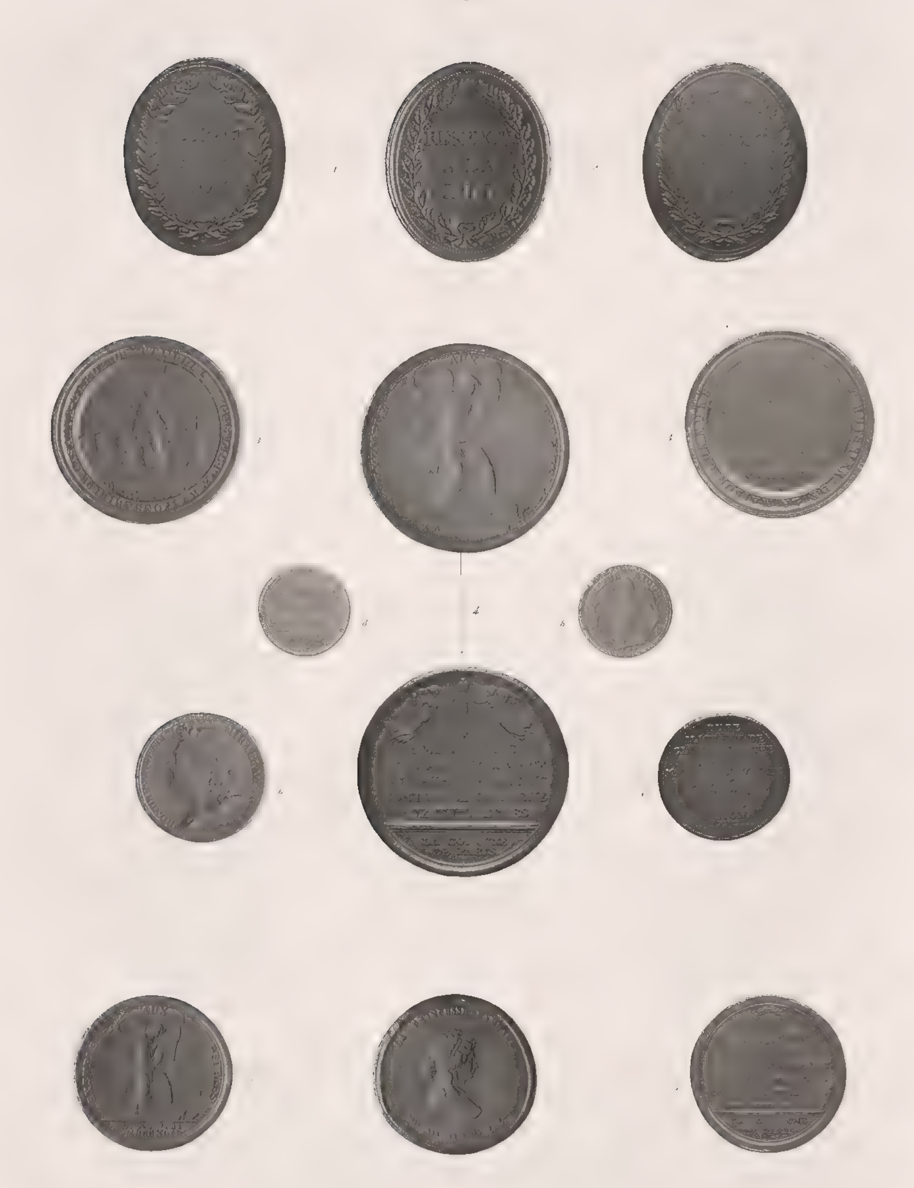





DROITS
CONSTI
TION



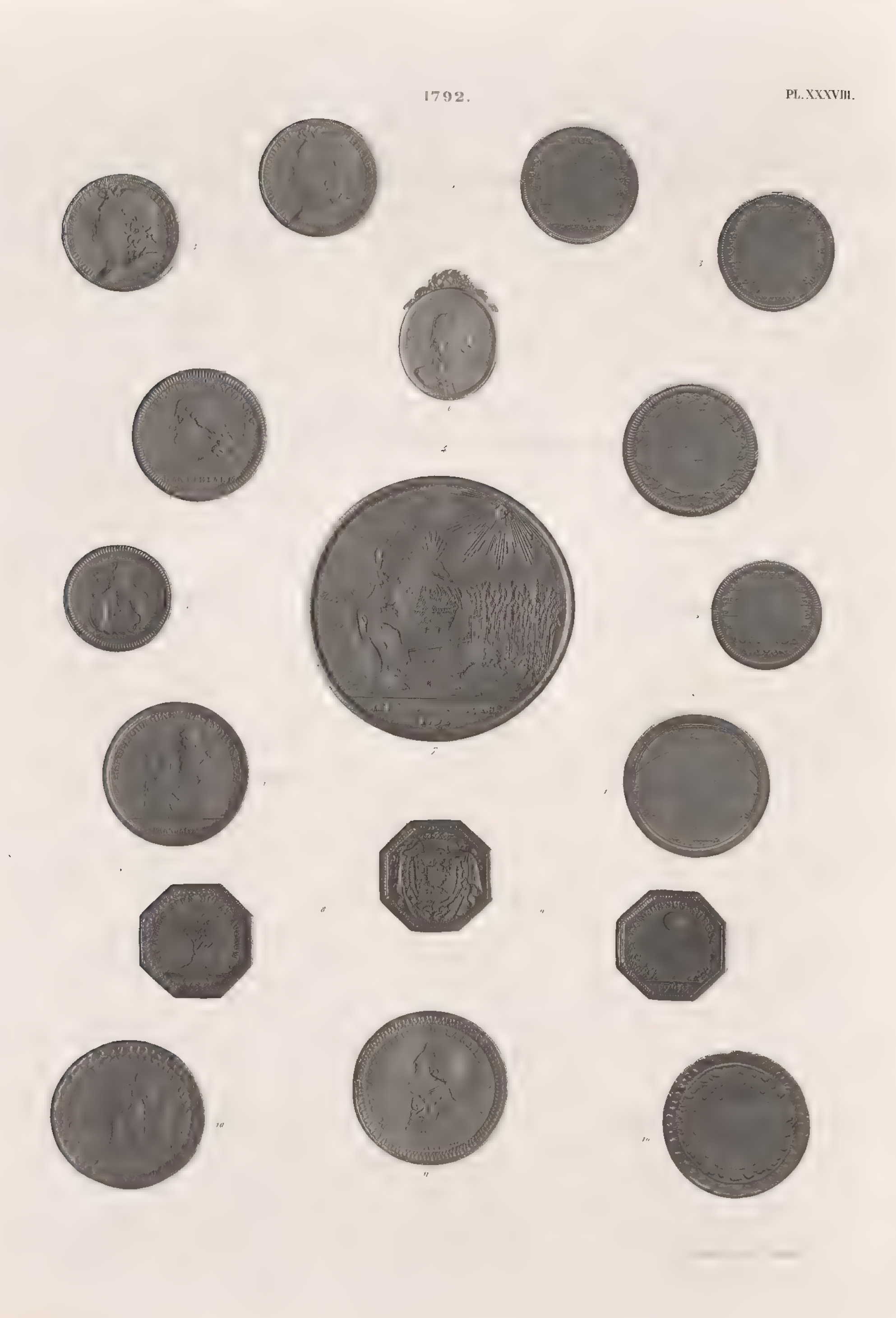
1792.


























LE GRAND MARTYR DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE
MICHEL LEPELLETIER DE Sᵀ FARGEAU
LE 8 PLUVIOSE AN Iᴱᴿ
LA CONVENTION NATIONALE A LE PELLETIER FARGEAU
24 JANVIER 1793

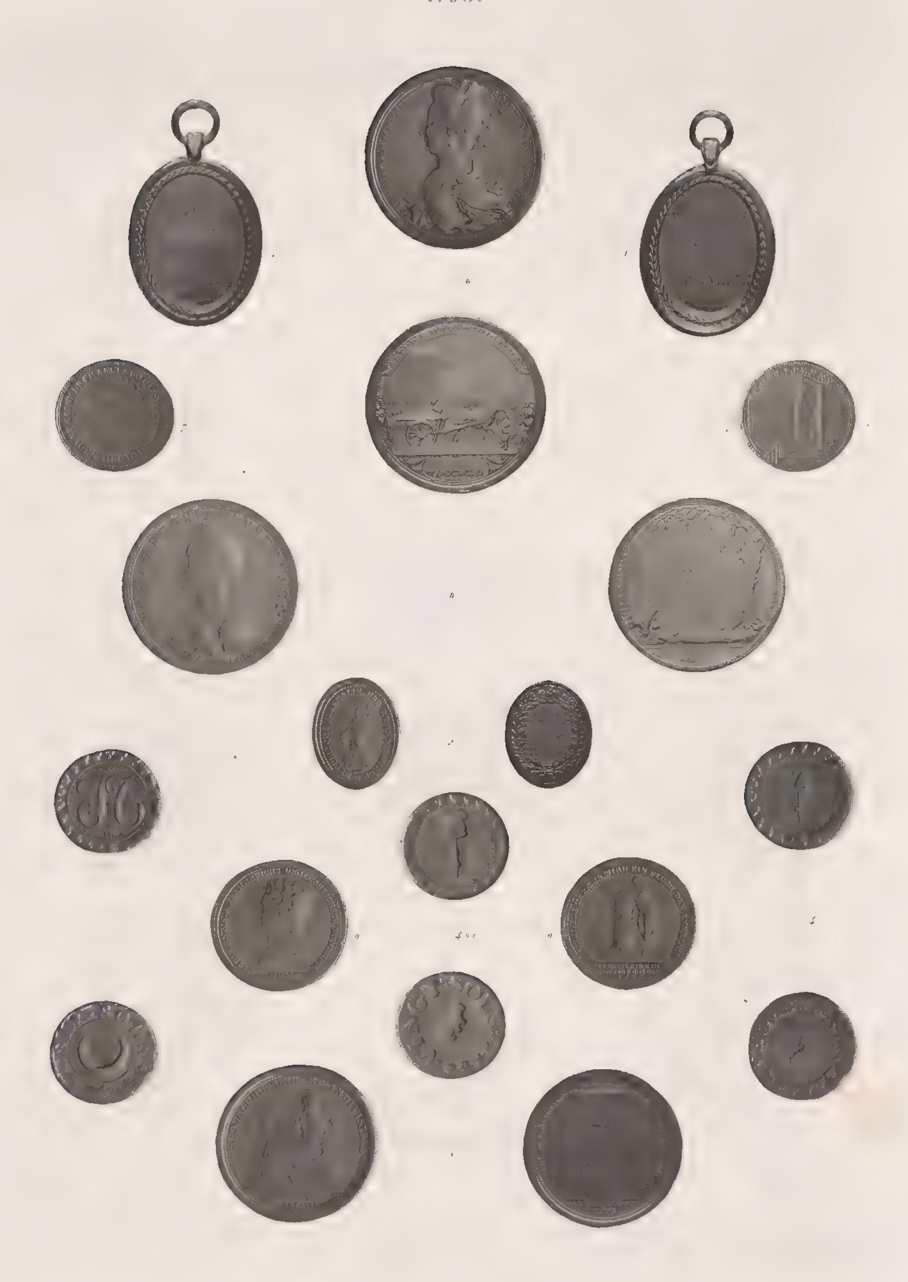



FORCE
ET
UNION
SANS
CULOTTE

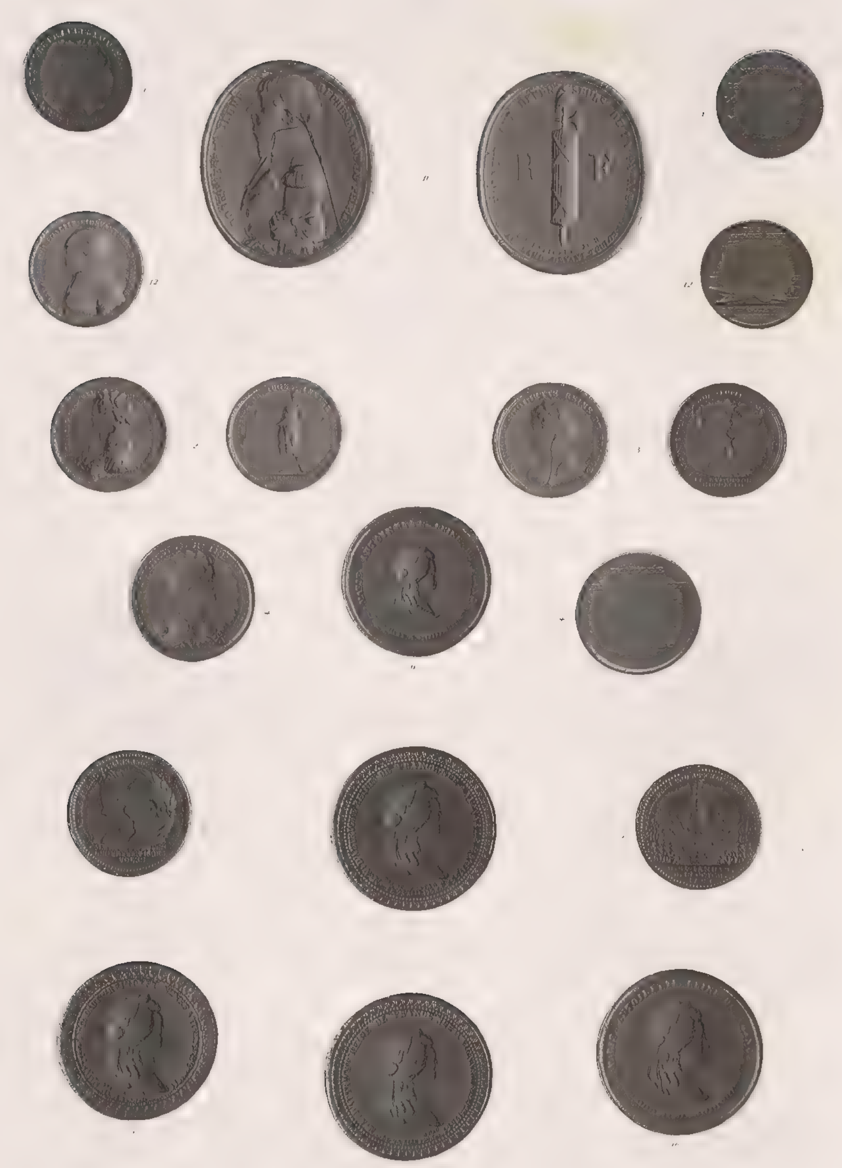




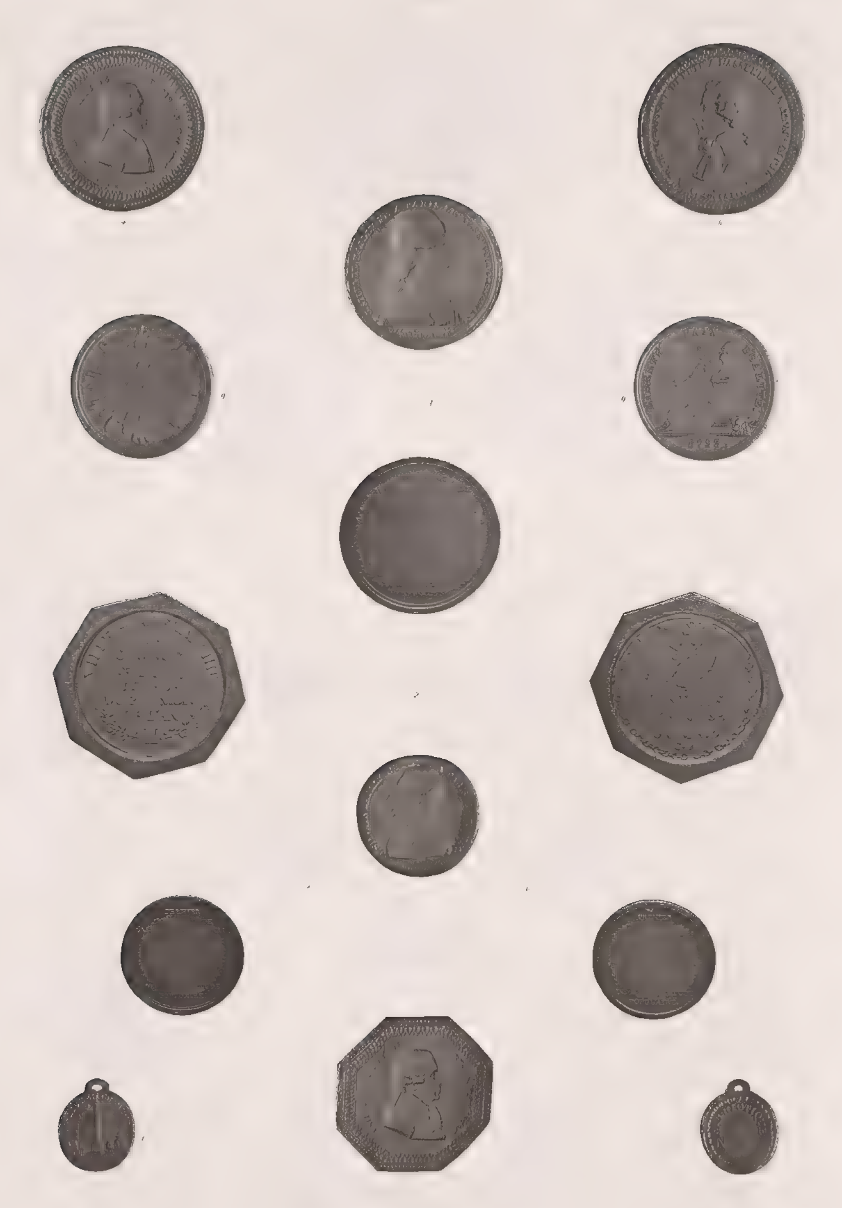




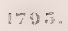












1795.











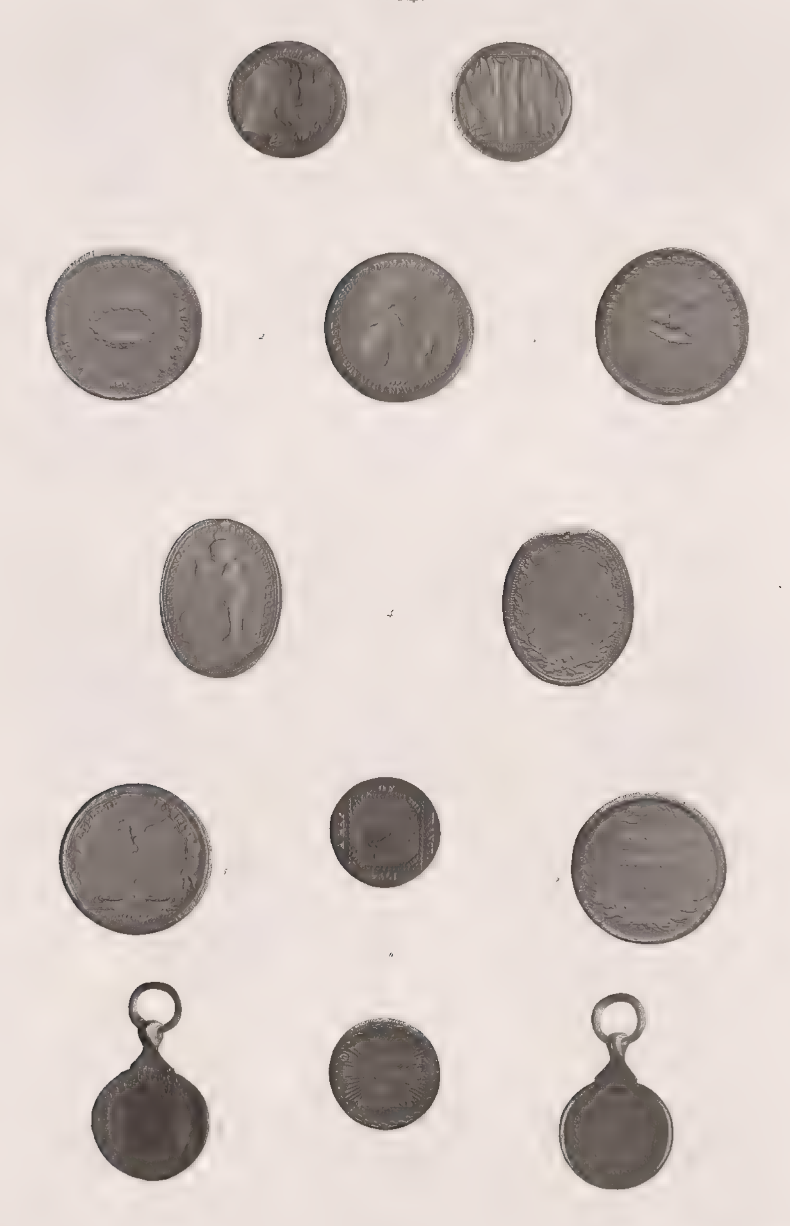




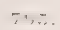












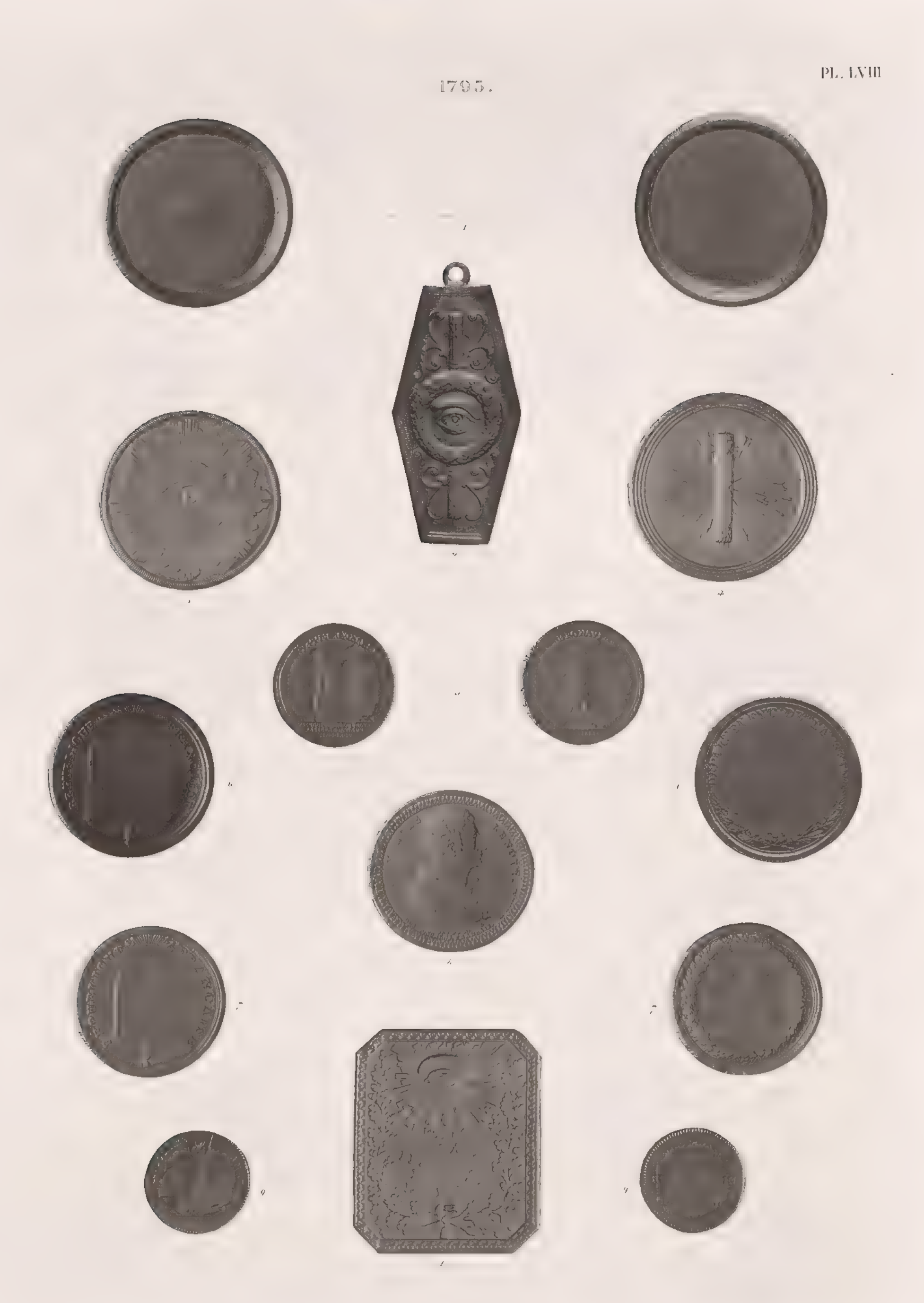












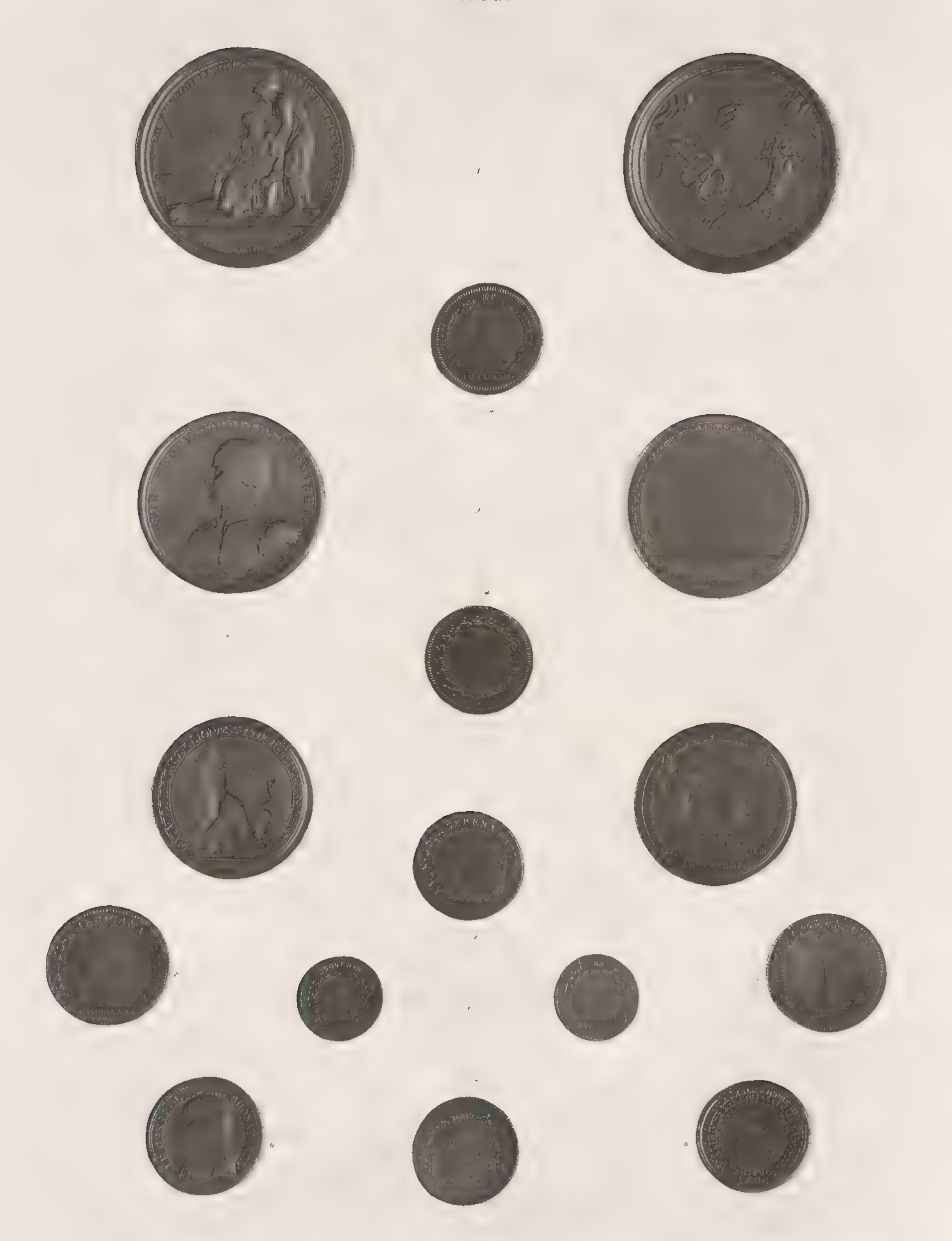




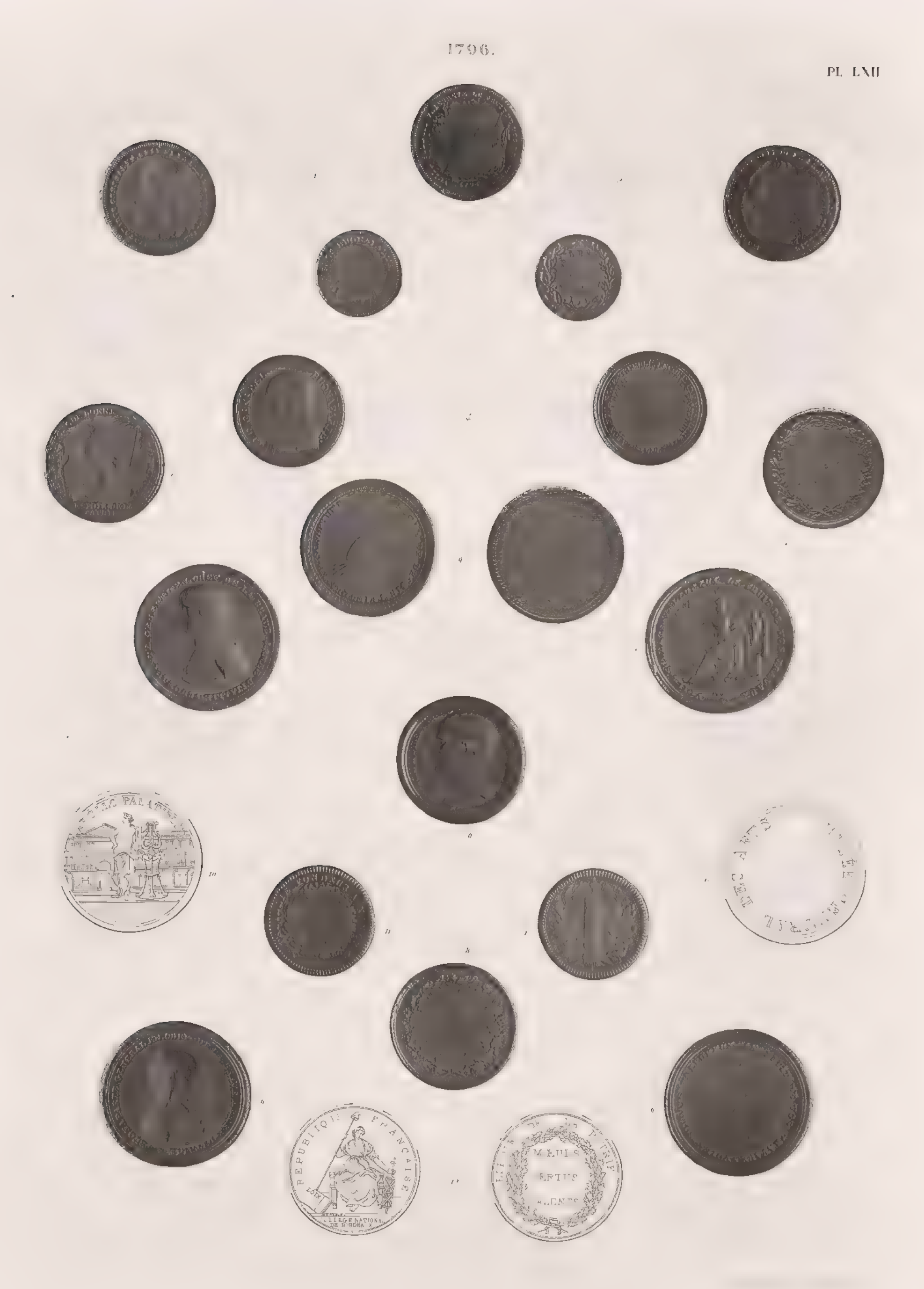
1796.



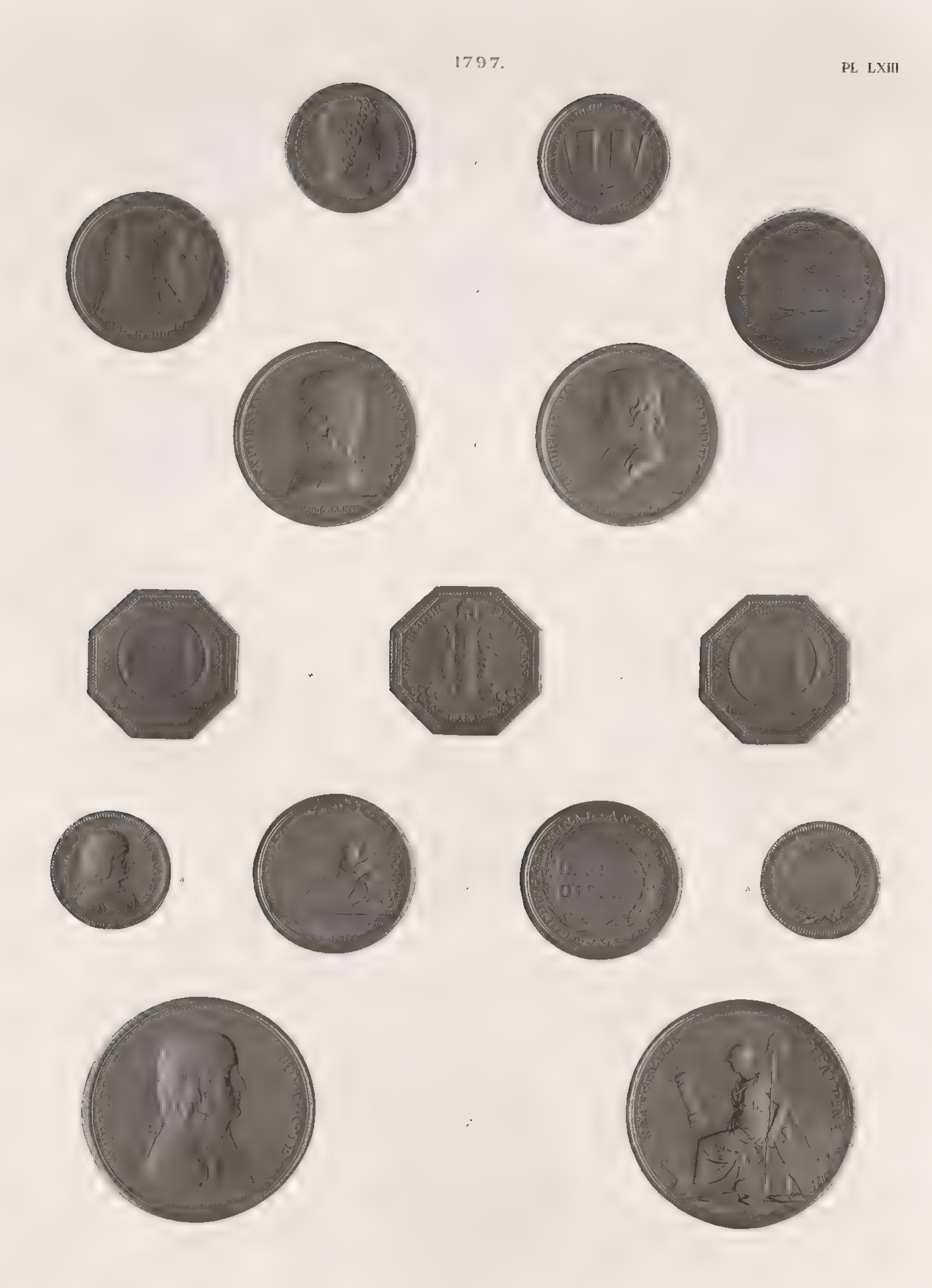
















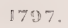








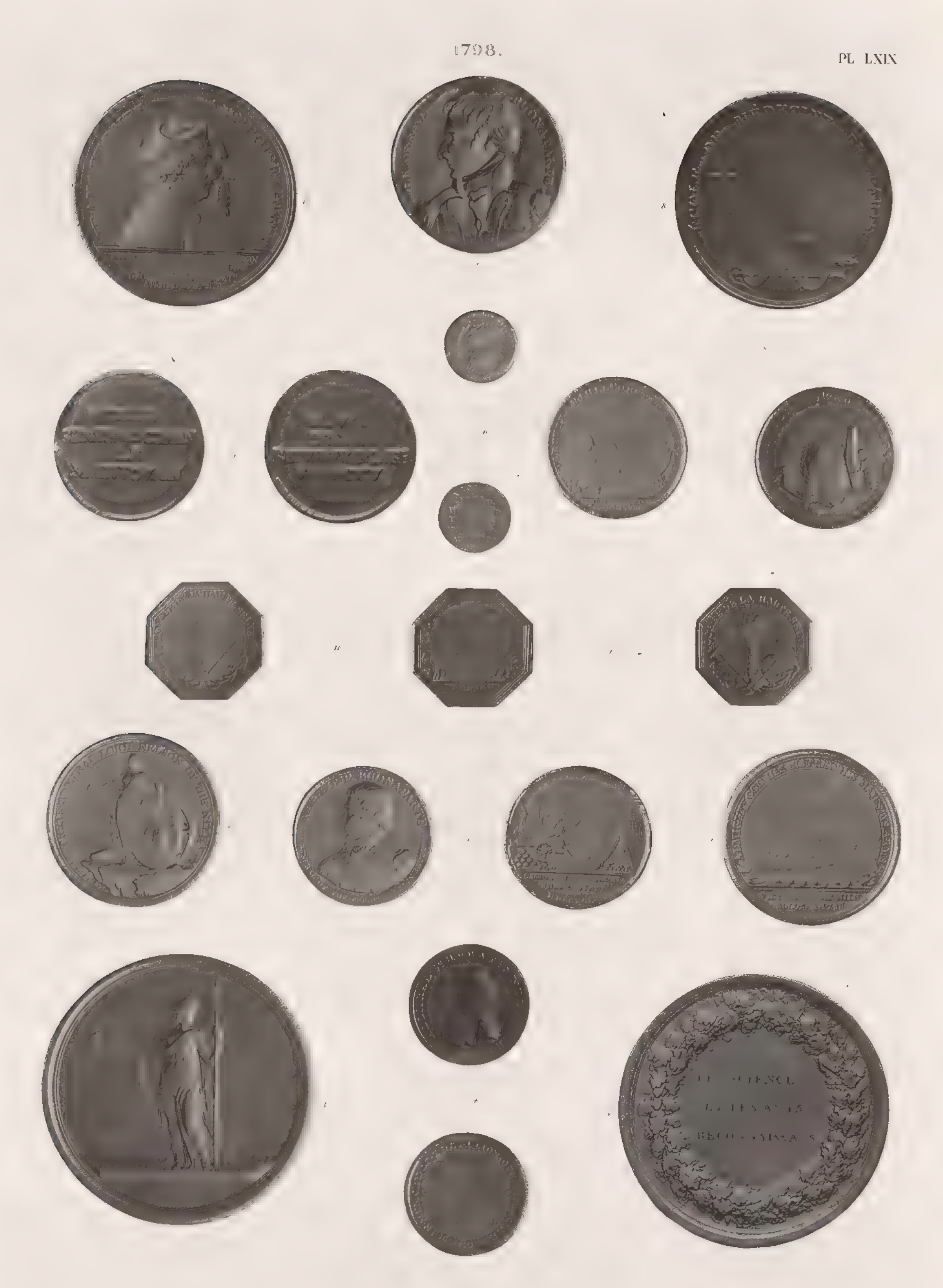








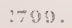




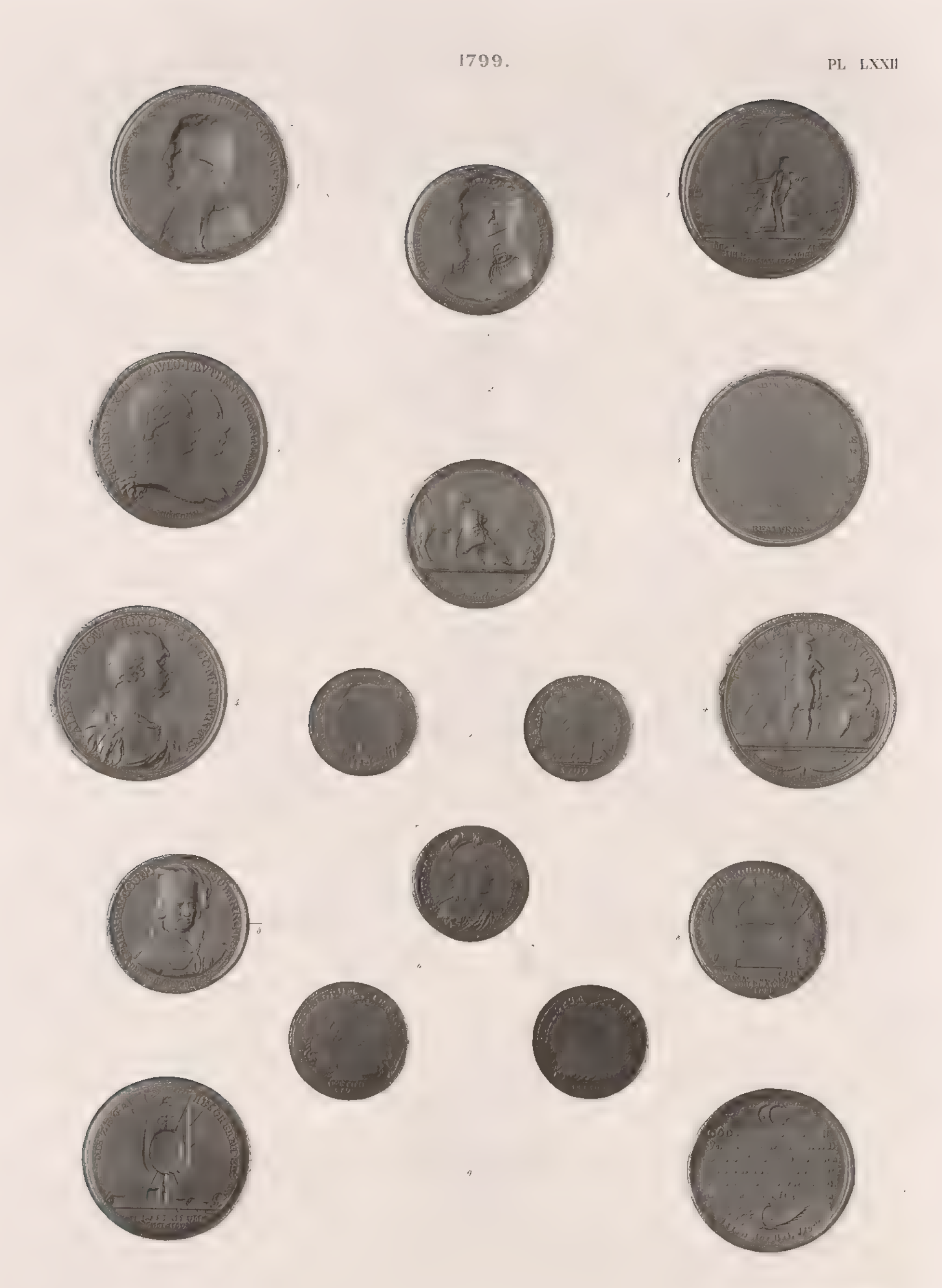



1799.











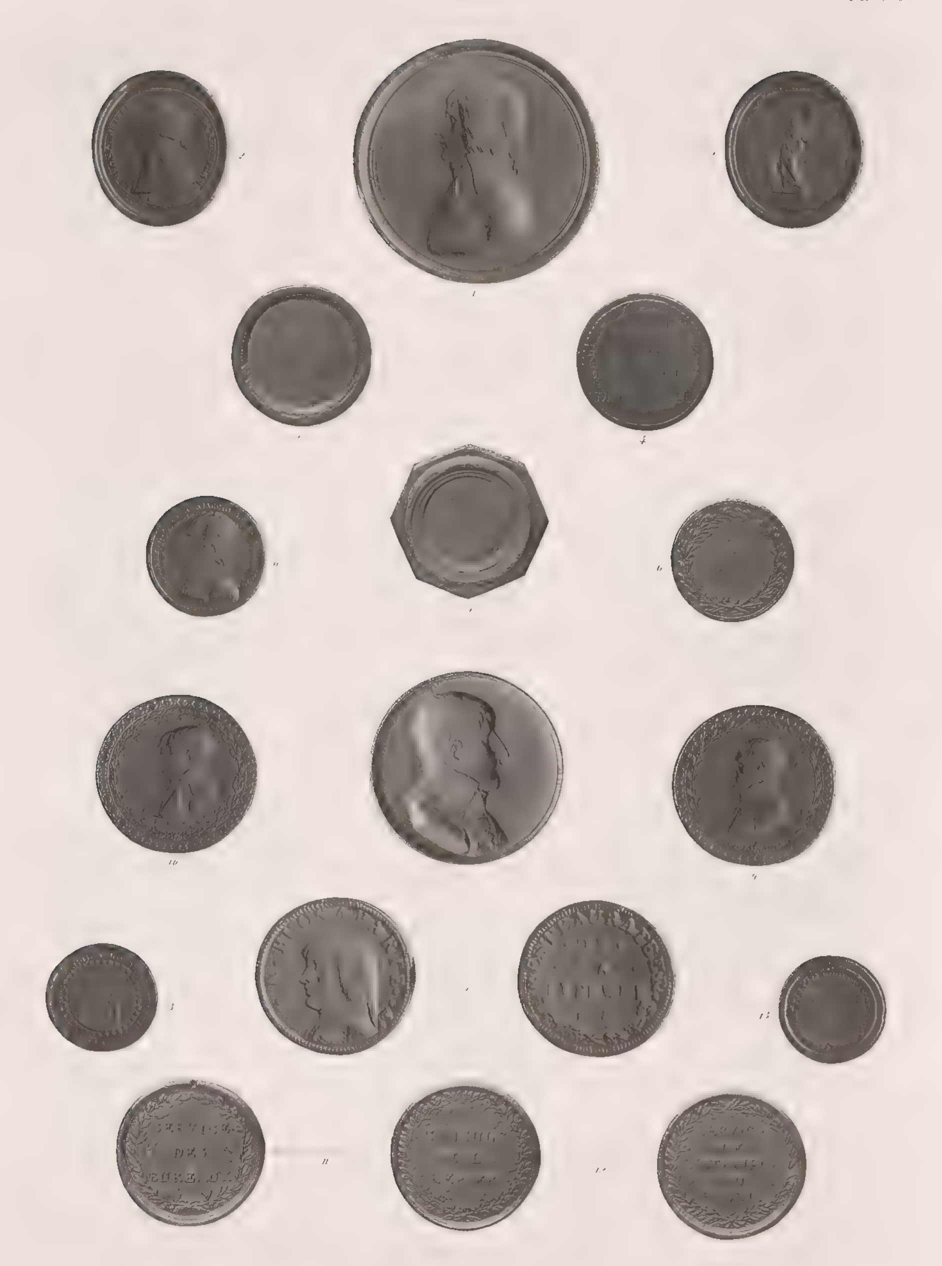


1799.

















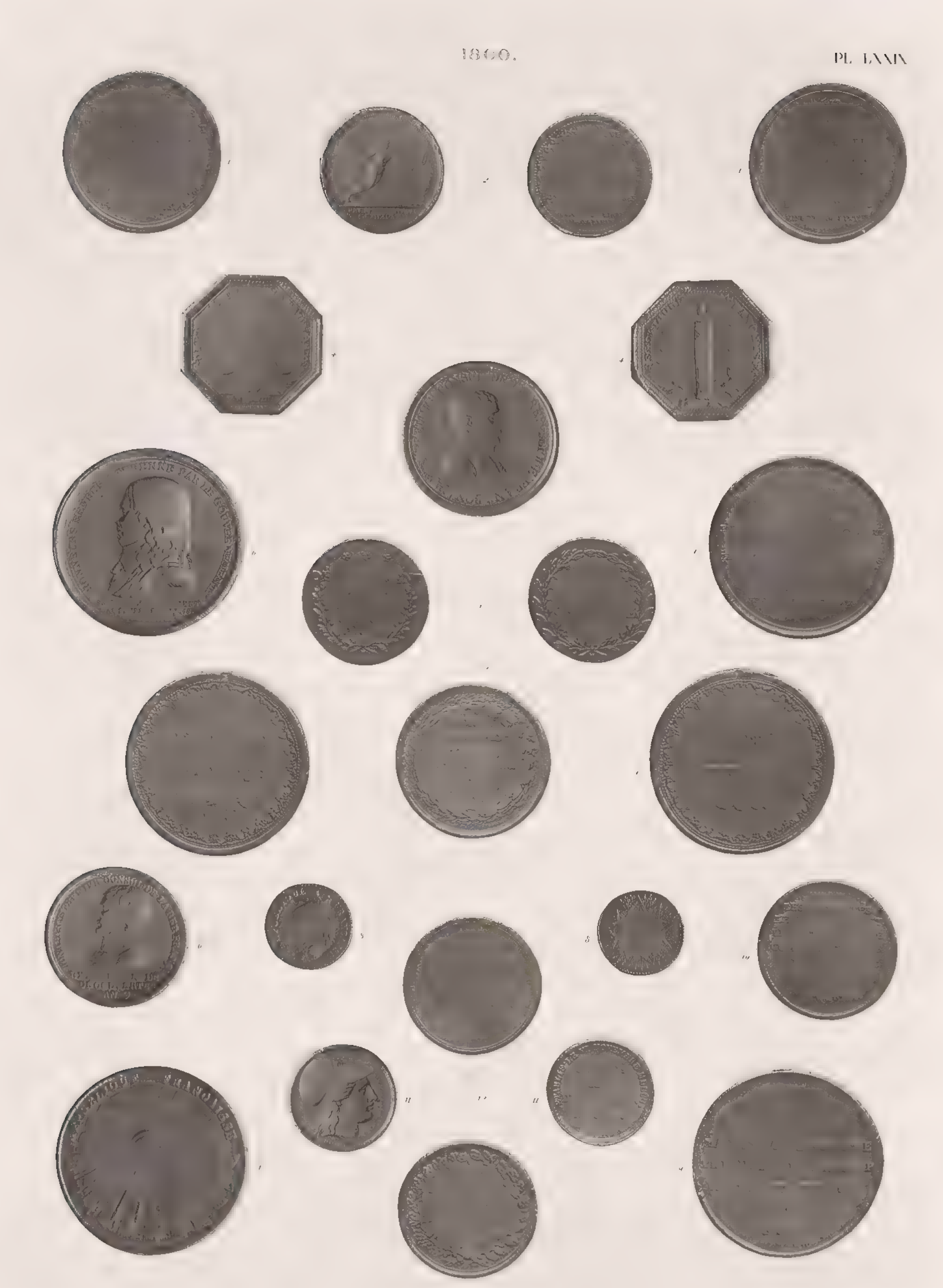
PL. LXXVII



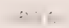














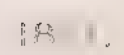












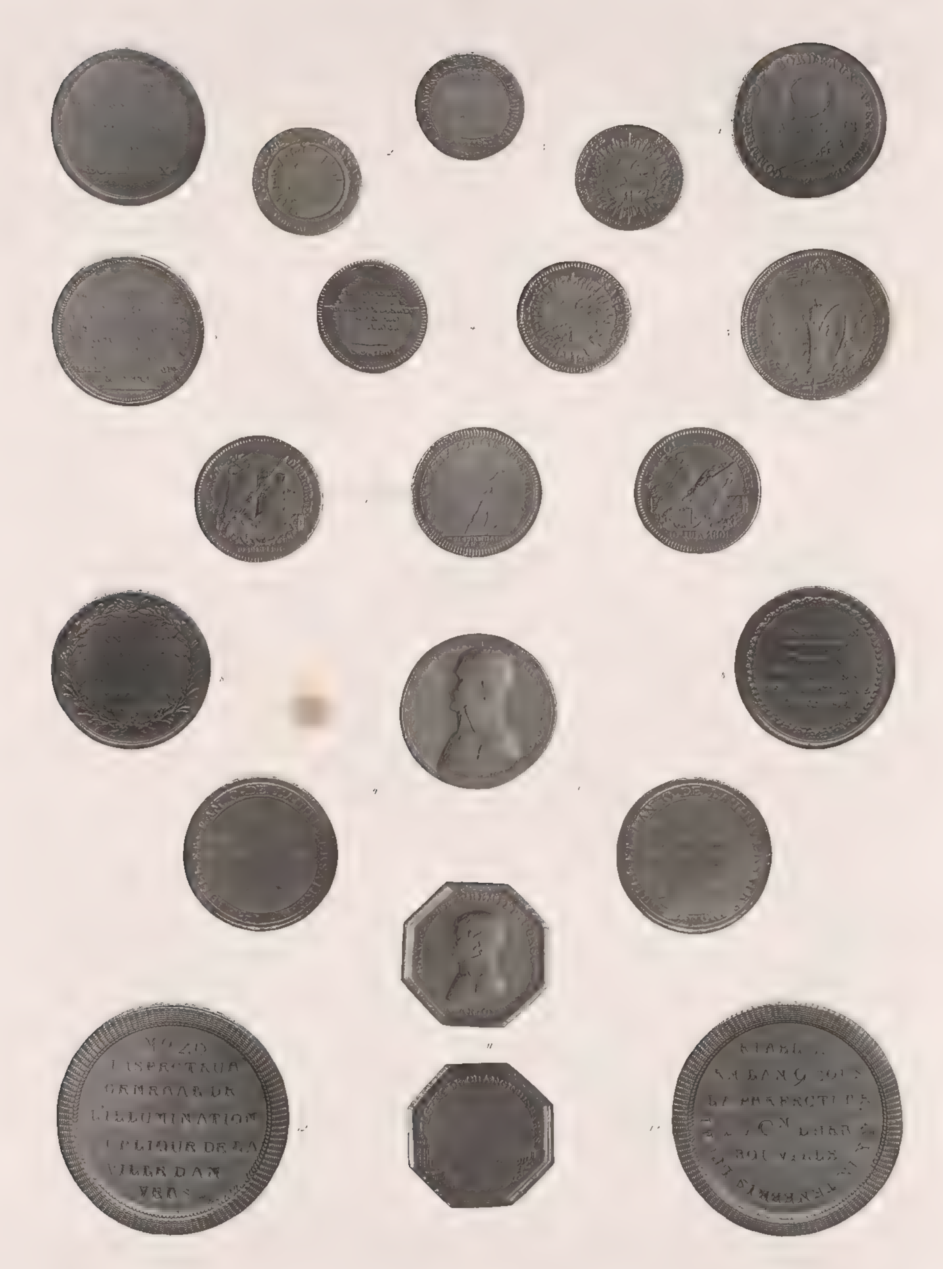




1801.

PL. LXXXIV.

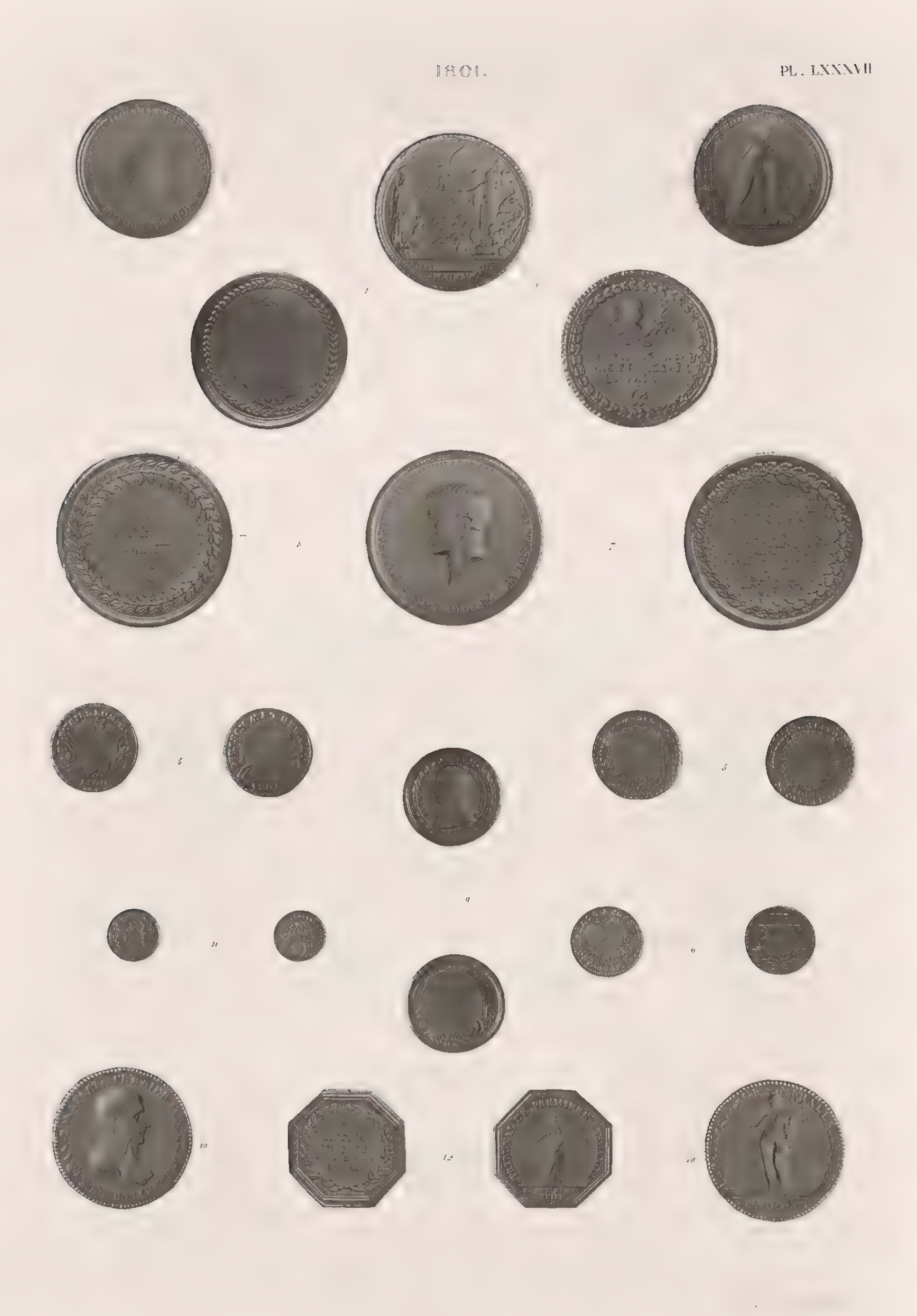




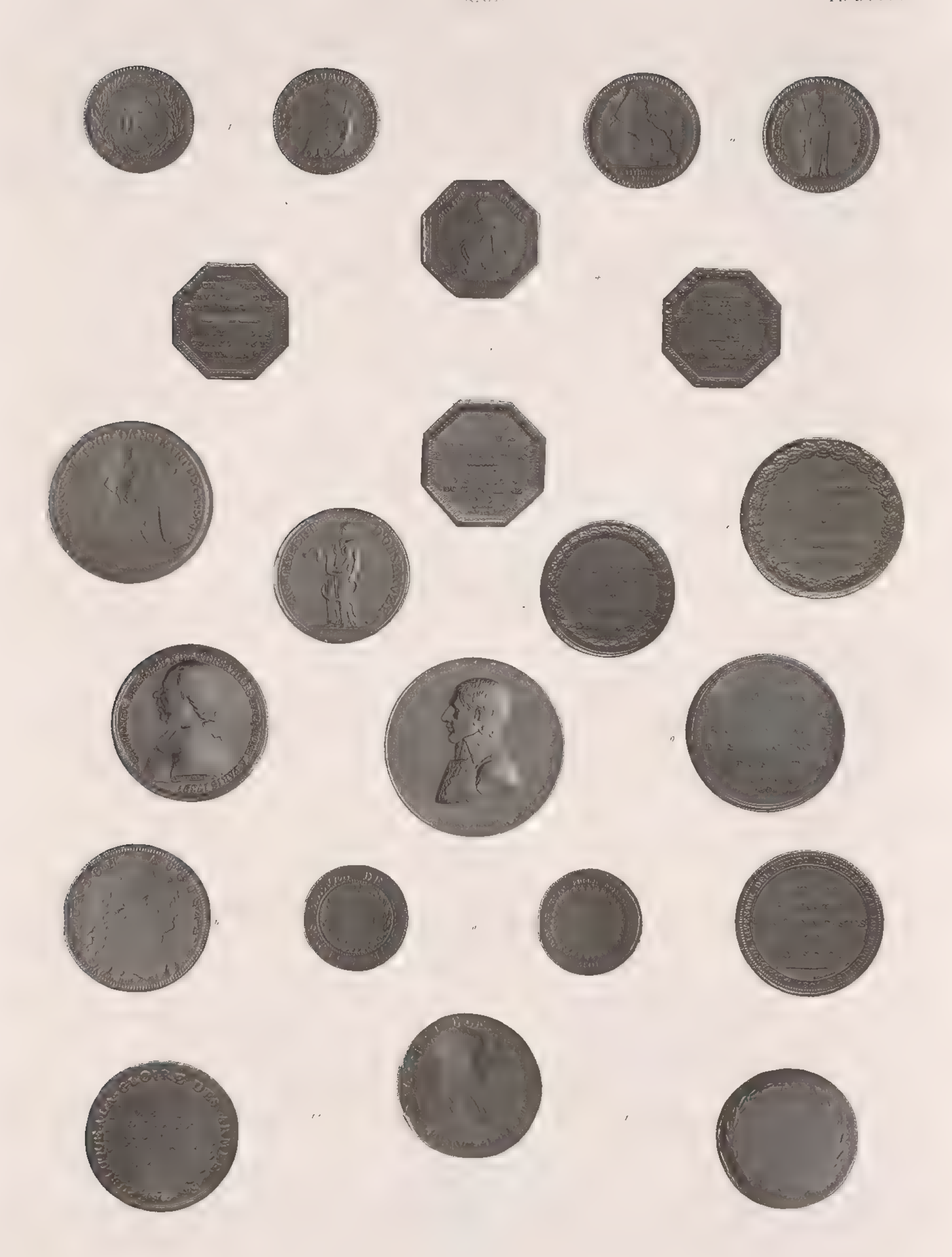



RECOMPENSES A L'INDUSTRIE NATIONALE







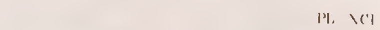








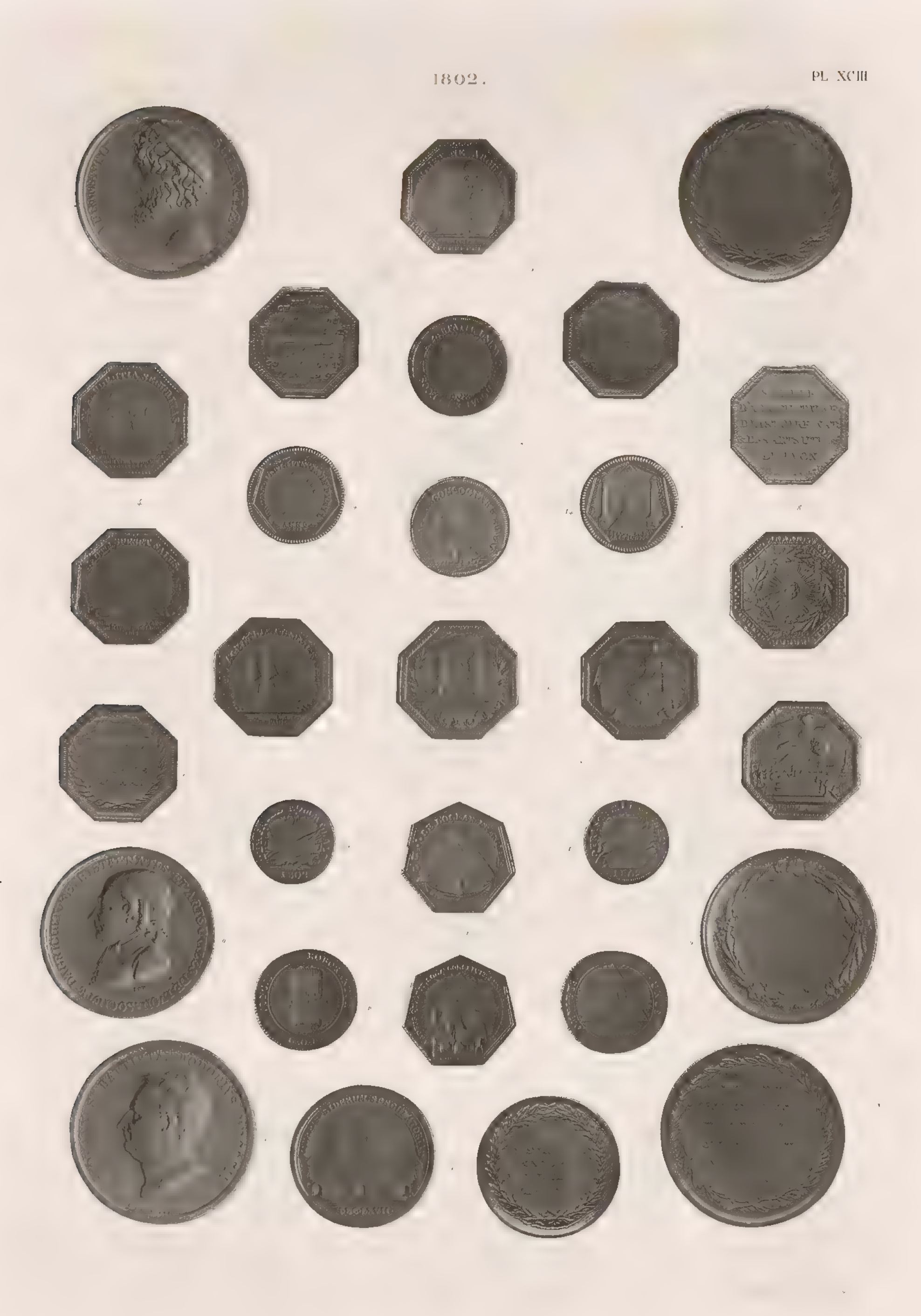




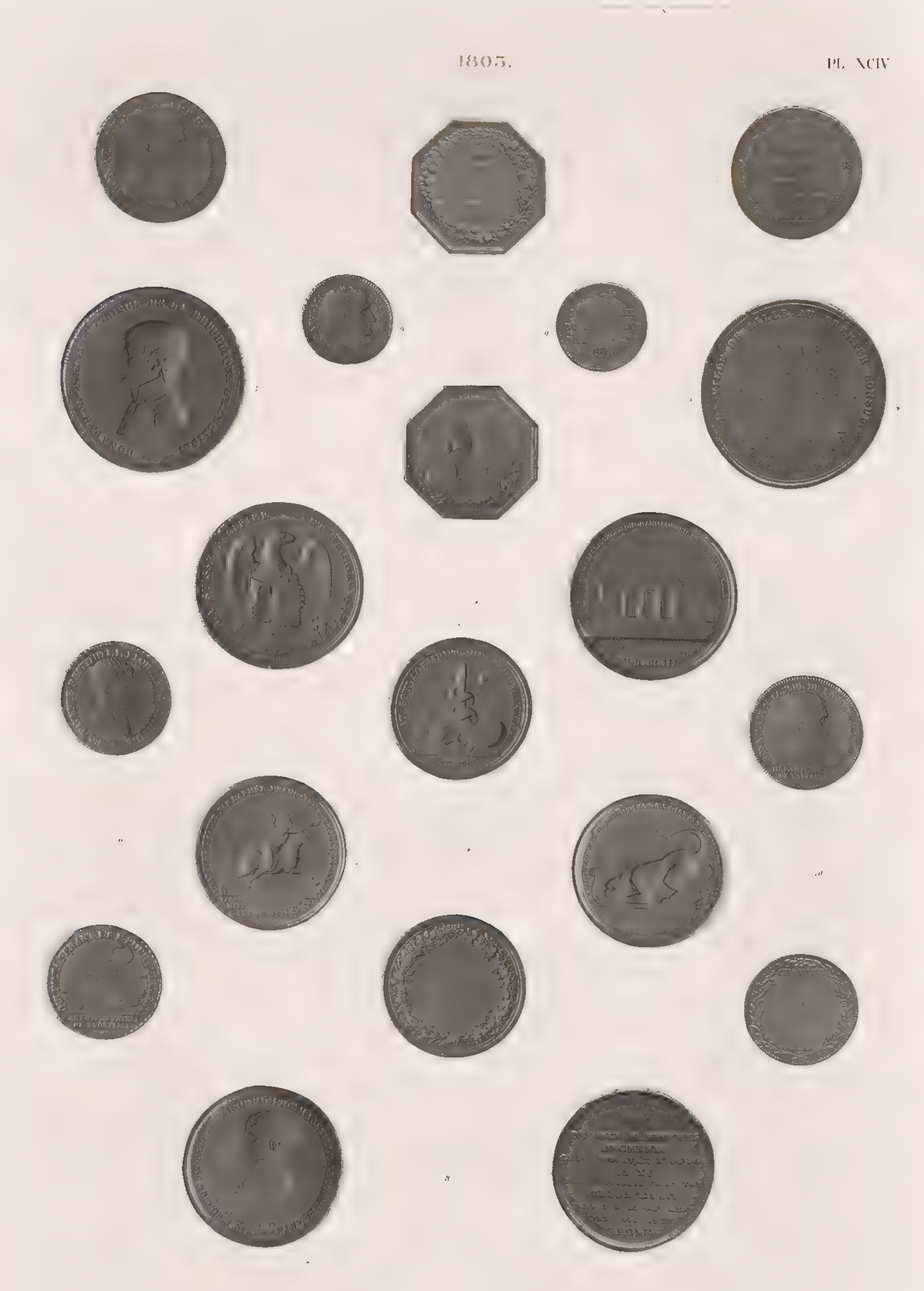




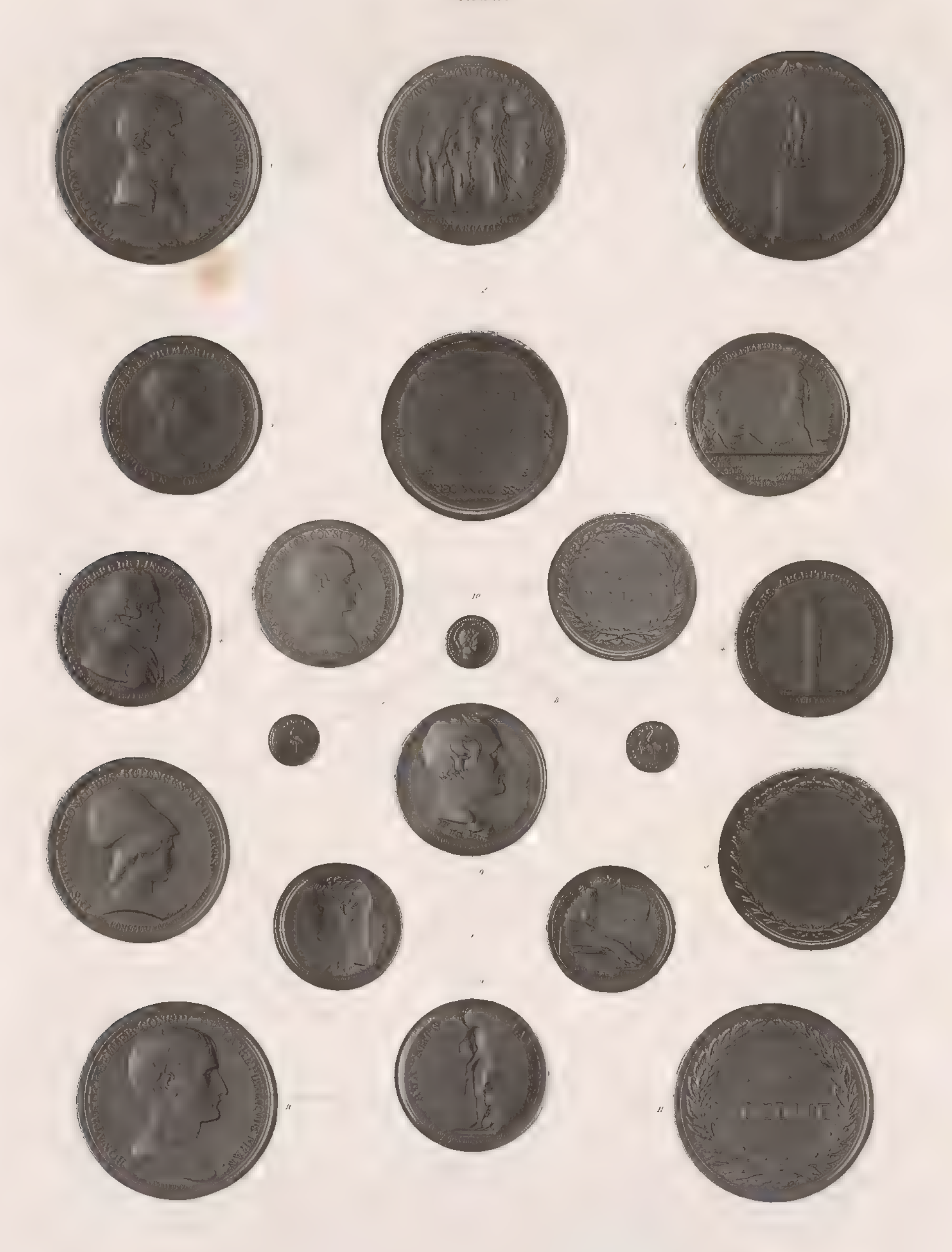




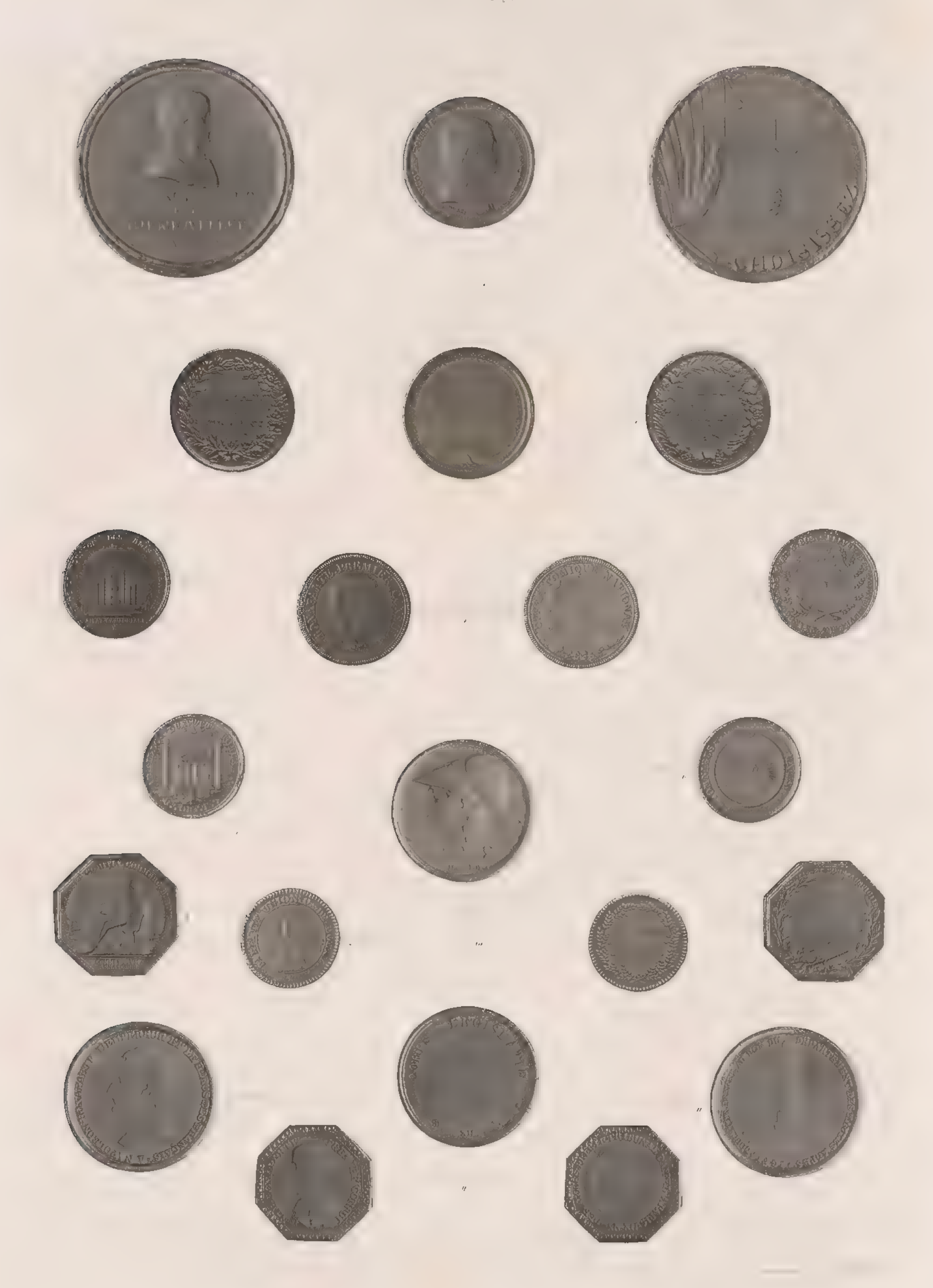












TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

OU

RECUEIL GÉNÉRAL

DE

MÉDAILLES, MONNAIES, PIERRES GRAVÉES, BAS-RELIEFS, ETC.,

TANT ANCIENS QUE MODERNES,

LES PLUS INTÉRESSANTS SOUS LE RAPPORT DE L'ART ET DE L'HISTOIRE,

GRAVÉS PAR LES PROCÉDÉS DE M ACHILLE COLLAS.

SOUS LA DIRECTION

DE M. PAUL DELAROCHE, PEINTRE, MEMBRE DE L'INSTITUT;
DE M. HENRIQUEL DUPONT, GRAVEUR,
ET DE M. CHARLES LENORMANT, CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.
PROFESSEUR-SUPPLÉANT A LA FACULTÉ DES LETTRES.

COLLECTION

DES

MÉDAILLES DE L'EMPIRE FRANÇAIS

ET DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

A PARIS,

AU BUREAU DU TRÉSOR DE NUMISMATIQUE ET DE GLYPTIQUE,

RUE JACOB, N° 30;

CHEZ RITTNER ET GOUPIL, ÉDITEURS MARCHANDS D'ESTAMPES,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 15.

—

1840.

COLLECTION DES MÉDAILLES

DE

L'EMPIRE FRANÇAIS

ET DE

L'EMPEREUR NAPOLÉON.

1804.

DU 1er JANVIER AU 22 SEPTEMBRE = AN 12 DE LA RÉPUBLIQUE;
DU 23 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE = AN 13 DE LA RÉPUBLIQUE.

PLANCHE I.

N° 1. 18 mai 1804. Cliché.

Napoleon Empereur. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR. Buste de Napoléon, à droite, le front ceint d'une couronne de laurier, et en grand costume impérial. Sur le bord du bras : ANDRIEU F. (*fecit*).

Sans revers. [60m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Les évènemens de la vie de Napoléon, antérieurs à son élévation à l'Empire, se trouvent consignés dans la première partie de la série de nos publications, spécialement consacrée à l'histoire contemporaine, et qui comprend les *Médailles de la Révolution française* jusqu'au Consulat inclusivement. Nous nous bornons à rappeler ici les faits principaux qui ont immédiatement précédé et suivi la proclamation de Napoléon comme Empereur des Français.

La Monarchie Napoléonienne, commencée le 20 brumaire an 8 (11 novembre 1799), eut des phases rapides : élective et temporaire le 15 décembre 1799, déclarée à vie le 2 août 1802, elle devint héréditaire, sous le nom d'Empire, le 18 mai 1804.

Le 10 floréal an 12 (30 avril 1804), le citoyen Curée fit au Tribunat la proposition de nommer Empereur le Premier Consul Napoléon Bonaparte. Cette motion, combattue par Carnot et quelques uns de ses collègues, fut adoptée par le Tribunat. Le 12 floréal (2 mai), le Corps-Législatif s'unit à ce vœu. Enfin, le 28 floréal (18 mai), le Sénat-Conservateur décréta le Sénatus-Consulte organique, qui déférait le Gouvernement de la République à un Empereur, proclamait Napoléon Bonaparte, Empereur des Français, déclarait la dignité impériale héréditaire dans sa famille et établissait les Colléges électoraux, la haute Cour Impériale et les grandes dignités de l'Empire.

Immédiatement après cette séance, le Sénat, en corps, se rendit à Saint-Cloud, ayant à sa tête le Consul Cambacérès, son Président, chargé de présenter à l'Empereur le Sénatus-Consulte. Napoléon répondit au discours de l'orateur : « Tout ce qui peut contribuer au bien de la patrie » est essentiellement lié à mon bonheur. J'accepte le titre que vous » croyez utile à la gloire de la nation. Je soumets à la sanction du peu» ple la loi de l'hérédité. J'espère que la France ne se repentira jamais » des honneurs dont elle environnera ma famille. Dans tous les cas, » mon esprit ne sera plus avec ma postérité, le jour où elle cesserait de » mériter l'estime et la confiance de la grande nation. »

Le lendemain, 29 floréal (19 mai), un décret impérial régla le mode de la présentation à l'acceptation du peuple de la proposition ainsi conçue : « Le peuple veut l'hérédité de la dignité impériale dans la des» cendance directe, naturelle, légitime et adoptive de Napoléon Bona» parte, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de Joseph » Bonaparte et de Louis Bonaparte, ainsi qu'il est réglé par le Sénatus» Consulte organique, du 28 floréal an 12. »

Le 10 frimaire an 13 (1er décembre 1804), le Sénat, sous la présidence de François de Neufchâteau, présenta à Napoléon le résultat du recensement des votes émis par le peuple Français, sur l'hérédité du pouvoir impérial. Il constata que le nombre des votans, inscrits sur 61,968 registres, avait été de 3,574,898; le nombre des votes affirmatifs de 3,572,329, et celui des votes négatifs de 2,569.

Le 30 floréal (20 mai), le Sénatus-Consulte organique avait été proclamé solennellement, dès huit heures du matin, 1° devant le palais du Sénat; 2° à la place du Corps-Législatif; 3° à la place Vendôme; 4° devant le palais du Tribunat (*Palais-Royal*); 5° à la place du Carrousel; 6° à la place de l'Hôtel-de-Ville; 7° devant le Palais-de-Justice. La proclamation se renfermait dans les seules expressions du décret du Sénat, portant : « Le Gouvernement de la République est confié à un » Empereur, qui prend le titre d'Empereur des Français. — Napoléon » Bonaparte, Premier Consul actuel de la République, est Empereur des » Français. »

Le 28 floréal (18 mai), Napoléon avait nommé Joseph Bonaparte, Grand-Électeur; Louis Bonaparte, Connétable; le deuxième Consul Cambacérès, Archi-Chancelier de l'Empire; le troisième Consul Lebrun, Archi-Trésorier. Un autre décret, du 29 floréal (19 mai), nomma Maréchaux de l'Empire, les généraux Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier.

N° 2. 18 mai 1804. Cliché.

Napoleon I Empereur des Français. *Sans revers.*

Buste de Napoléon, à gauche, le front ceint d'une couronne de laurier, et en costume de Consul. A gauche, une branche de laurier; à droite, une branche de chêne, formant couronne. De chaque côté, deux drapeaux en sautoir. En bas : NAPOLEON I EMPEREUR DES FRANCAIS.

Sans revers. [64m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 18 mai 1804. Cliché.

Buste de l'Impératrice Joséphine. Sans revers.

Buste de l'Impératrice Joséphine, à gauche, le front ceint du diadème et en costume impérial.

Sans revers. [115m.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Joséphine (*Marie-Joseph-Rose Tascher de la Pagerie*), née à Saint-Pierre de la Martinique, le 24 juin 1763, était fort jeune encore, quand son père la conduisit en France, pour la marier au vicomte de Beauharnais. Cette union fut heureuse : deux enfans, Eugène et Hortense, vinrent en cimenter les liens. Sa tendresse pour une mère déjà âgée et souffrante la rappela à la Martinique en 1787. Elle y mena sa fille, et y passa trois ans. Les troubles qui agitèrent alors cette colonie la forcèrent de fuir si précipitamment, qu'elle partit sans avoir pu faire ses adieux à sa mère et à sa famille. Après avoir échappé à une foule de dangers, elle revint en France. Arrivée à Paris, au milieu de la tourmente révolutionnaire, elle donna un libre essor à la bonté de son cœur, et sauva la vie à plusieurs proscrits. Mais elle ne tarda pas elle-même à être frappée dans ses affections personnelles. Son époux, qui avait quitté récemment le commandement en chef de l'armée du Rhin, fut mis en prison. Compris tous deux sur une liste de proscription, leur mort était certaine. Le général fut condamné. Elle eut la douleur de le voir traîner au supplice le 5 thermidor an 2 (23 juillet 1794). Quelques jours après, le 9 thermidor (27 juillet), Robespierre périt à son tour sur l'échafaud. Tallien obtint presque aussitôt la mise en liberté de la veuve du général Beauharnais. Joséphine, par suite de la condamnation de son mari, avait perdu une partie de ses biens : elle dut à Barras d'en obtenir la restitution. La journée du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), eut sur sa destinée une haute influence, par la connaissance qu'elle lui procura du général Bonaparte. Voici dans quelles circonstances : On avait exécuté le désarmement général des sections. Un jeune homme de quatorze ans se présenta à l'État-Major et vint supplier le Général en chef de lui rendre l'épée de son père, qui avait été général de la République. Ce jeune homme était Eugène de Beauharnais, depuis Vice-Roi d'Italie. Bonaparte touché de la nature de sa demande et des grâces de son âge, lui accorda ce qu'il demandait. Eugène se mit à pleurer en voyant l'épée de son père. Le Général lui avait témoigné tant de bienveillance, que madame de Beauharnais se crut obligée de venir le lendemain lui en faire des remerciemens. Bonaparte s'empressa de lui rendre sa visite. La connaissance devint bientôt intime et tendre, et ils ne tardèrent pas à se marier. Il nous a paru intéressant d'insérer ici leur acte de mariage, tel qu'il existe sur les registres de l'état civil de la ville de Paris, et qui contient de remarquables erreurs sur la date de la naissance des époux.

« Département de Seine (*sic*). — Deuxième arrondissement municipal du canton de Paris. — Du 19e jour du mois de ventose de l'an quatrième de la République. — Acte de mariage de Napoléone Bonaparte, général en chef de l'armée de l'intérieur, âgé de 28 ans, né à Ajaccio, département de la Corse, domicilié à Paris, rue d'Antin, n° ; fils de Charles Bonaparte, rentier, et de Letizia Ramolini; et de Marie-Joseph-Rose de Tascher, âgée de 28 ans, née à l'île Martinique, dans les îles du Vent, domiciliée à Paris, rue Chantereine, fille de Joseph-Gaspard de Tascher, capitaine de dragons, et de Rose-Claire Desvergers de Sanois, son épouse. — Moi, Charles-Théodore-François Leclercq, officier public de l'état civil du deuxième arrondissement du canton de Paris, après avoir fait lecture, présence des parties et témoins, 1° de l'acte de naissance de Napoléone Bonaparte, qui constate qu'il est né le cinq février mil sept cent soixante-huit, de légitime mariage de Charles Bonaparte et de Letizia Ramolini; 2° l'acte de naissance de Marie-Joseph-Rose de Tascher, qui constate qu'elle est née le 23 juin 1767, de légitime mariage de Joseph-Gaspard de Tascher et de Rose-Claire Desvergers de Sanois; — Vu l'extrait de décès de Alexandre-François-Marie Beauharnais, qui constate qu'il est décédé le 5 thermidor an II, marié à Marie-Joseph-Rose de Tascher; — Vu l'extrait des publications dudit mariage, duement affiché le temps prescrit par la loi, sans opposition, et après aussi que Napoléone Bonaparte et Marie-Joseph-Rose de Tascher ont déclaré à haute voix se prendre mutuellement pour époux; — J'ai prononcé à haute voix que Napoléone Bonaparte et Marie-Joseph-Rose de Tascher sont unis en mariage, et ce, présence des témoins majeurs ci-après nommés, savoir : — Paul Barras, membre du Directoire-Exécutif, domicilié au palais du Luxembourg; — Jean Lemarois, aide-de-camp, capitaine, domicilié rue des Capucines; — Jean-Lambert Tallien, membre du Corps-Législatif, domicilié à Chaillot; — Étienne-Jacques-Jérôme Calmelet, homme de loi, domicilié rue de la place Vendôme, n° 207; qui tous ont signé avec les parties, et moi après lecture. — *Napoléone* Buonaparte; M.-J.-R. Tascher; P. Barras; J. Lemarois, *le jeune;* Tallien; Calmelet; Leclercq.

Associée dès-lors à la fortune de Napoléon, Joséphine n'employa son crédit et sa puissance qu'à secourir le malheur, empêcher ou réparer une injustice, et récompenser le mérite. Aussi son époux avait-il raison de lui dire : « Si je gagne des batailles, c'est vous qui gagnez les cœurs. » A l'époque de son élévation à l'Empire, Napoléon proclama Joséphine Impératrice des Français et bientôt après Reine d'Italie. Son fils, Eugène, épousa une princesse de Bavière, et sa fille, Hortense, Louis Bonaparte, depuis roi de Hollande. La perte du fils aîné de la reine Hortense, que Napoléon se proposait de nommer son successeur, fut pour Joséphine le prélude de plus grands malheurs; elle détermina Napoléon à un divorce, dont les suites lui furent si fatales. Quelque violent que fut son chagrin de se voir séparée d'un homme dont la personne et la gloire lui étaient également chères, Joséphine appela à son aide tout son courage, pour supporter le coup qui la privait à la fois de la plus belle couronne du monde et d'un époux qu'elle adorait. Elle s'y soumit cependant avec une généreuse résignation. Pendant la guerre de Russie, elle alla en Italie assister aux couches de la Vice-Reine, sa belle-fille; de là, elle se rendit en Suisse, et revint à la Malmaison, son séjour favori, qu'elle avait enrichi des plus précieuses productions de la nature et de l'art. Quand Napoléon fut, en 1814, contraint d'abdiquer, la douleur de Joséphine ne connut pas de bornes. « Pourquoi, disait-elle, » ai-je consenti à cette séparation? Napoléon est malheureux, et je ne » peux l'être avec lui! » Celle qui avait traversé si courageusement tous les périls de la Révolution, parce qu'ils lui étaient personnels, ne put supporter l'idée du malheur dans ce qu'elle avait de plus cher au monde, Elle ne put survivre à une telle infortune. Atteinte d'une inflammation à la gorge, ses jours furent bientôt en danger, le mal fit des progrès rapides, et elle mourut le troisième jour, le 29 mai 1814, dans les bras de ses enfans. Quelques momens avant sa mort, on l'entendit prononcer, par intervalles, ces paroles : *L'île d'Elbe!.. Napoléon!..* Son corps fut déposé dans l'église de Rueil, près Paris, où ses enfans lui ont élevé un monument.

N° 4. 18 mai 1804. Jeton.

Napoleon Bonaparte. ℟. Chambre de Commerce de Paris.

NAPOLÉON BONAPARTE EMPEREUR. Tête laurée de Napoléon, à droite. Au-dessous : ANDRIEU. F. (*fecit.*) Exergue : 28 FLORÉAL AN XII. 18 MAI 1804.

℟. Dans une couronne formée d'épis et de fruits : CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS. Ici un large fleuron. Dessous : 6 VENTOSE AN II. 25 FÉVRIER 1803. Pièce octogone. [36m.]

La chambre de commerce de Paris, instituée par décret du 25 février 1803, avait fait frapper, à l'époque de sa création, un premier jeton, dont le revers était le même que celui qui est décrit dans cet article et dont le droit représentait un vaisseau, remplacé ici par la tête de Napoléon.

Andrieu (*Bertrand*), né à Bordeaux, en 1762, et mort à Paris le 10 décembre 1822, a gravé un grand nombre de médailles, dont la plupart seront publiées dans cet ouvrage. Nous avons donné quelques détails sur ses travaux à l'article de la pièce n° 4, planche XXII, page 26, *Médailles de la Révolution française.*

N° 5. 15 juillet 1804. Médaille.

Tête de Napoléon. ℟. Auspice. Napoleone, etc. *Légion-d'Honneur.*

Sans légende. Tête laurée de Napoléon, à droite. Au-dessous ANDRIEU. F. (*fecit.*)

℟. AUSPICE · NEAPOLEONE · GALLIA · RENOVATA (*Sous les auspices de Napoléon, la France régénérée.*) La décoration de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Une étoile à cinq rayons doubles, entourée d'une branche de chêne et d'une branche de laurier, formant couronne. Au milieu, un cercle dans lequel

est un aigle tenant la foudre entre ses serres. Autour du cercle, cette inscription : HONNEUR · ET · PATRIE · En bas: DENON · DIR[T] (*direxit*). JALEY · F[T] (*fecit*). [40[m].]
Monnaie des Médailles de Paris.

La Légion-d'Honneur fut instituée par la loi du 29 floréal an 10 (19 mai 1802), pour récompenser les services militaires et civils. L'inauguration de cette institution et la première distribution solennelle des décorations eut lieu au temple de Mars, dans l'église des Invalides, le 15 juillet 1804.

M. JALEY (*Louis*), né à Saint-Étienne-en-Forez (Loire), a gravé, sous l'Empire, un grand nombre de médailles, qui seront publiées dans la suite de cet ouvrage.

N° 6. 15 juillet 1804. Repoussé.

L'Etoile du courage. *Sans revers.*

La décoration de la Légion-d'Honneur. Une étoile à cinq rayons doubles, entourée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne, formant couronne. Au centre : L'ETOILE DU COURAGE.
Sans revers. [50[m].)
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 15 juillet 1804. Médaille.

La Décoration de la Légion-d'Honneur. Tête de Napoléon.
℞. *La Décoration de la Légion-d'Honneur. Un aigle.* [10[m].]

La décoration de la Légion-d'Honneur, surmontée de la couronne impériale. Au centre de l'étoile, la tête laurée de Napoléon, à droite.
℞. La décoration de la Légion-d'Honneur, surmontée de la couronne impériale. Au centre de l'étoile, un aigle. [10[m].]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. A. (*non gravée*). 15 juillet 1804. Médaille.

La décoration de la Légion-d'Honneur. Tête de Napoléon.
℞. *La Décoration de la Légion-d'Honneur. Un aigle.* [12[m].]

Droit semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus grand.
Revers semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus grand. [12[m].]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 15 juillet 1804. Médaille.

La Décoration de la Légion-d'Honneur. ℞. *Un aigle à deux têtes.*

La décoration de la Légion-d'Honneur, surmontée de la couronne impériale. Au milieu de l'étoile, la tête laurée de Napoléon, à droite.
℞. Un aigle à deux têtes. [10[m].]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 9. 15 juillet 1804. Jeton.

Napoleon Empereur. ℞. *La croix de la Légion-d'Honneur.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.
℞. La croix de la Légion-d'Honneur. Au centre : N. (*Napoléon*). [20[m].]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10. 15 juillet 1804. Jeton.

La Croix de la Légion-d'Honneur. ℞. Libertas.

La croix de la Légion-d'Honneur. Au centre : N. (*Napoléon*).
℞. LIBERTAS. (*Liberté.*) Un aigle, à gauche, les ailes déployées, tenant dans une de ses serres une branche de laurier, et dans l'autre, une branche de palmier. Dessous : IETON. [20[m].]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 15 juillet 1804. Jeton.

Napoleon Empereur. ℞. Omnibus non sibi.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.
℞. OMNIBUS NON SIBI. (*Pour tous et non pour lui.*) Un bassin du milieu duquel s'élève un jet d'eau. Exergue : IETTON (*Jeton*). [20[m].]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 19 juillet 1804. Jeton.

Andreas Vesalius. *Tête de profil.* ℞. Societé de Médecine de Bruxelles.

ANDREAS VESALIUS ANATOMICUS. (*André Vesale, anatomiste.*) Buste habillé de Vesale, de profil, à gauche. Dessous : MERLEN F (*fecit*).
℞. Dans une couronne de chêne : SOCIETÉ DE MÉDECINE DE BRUXELLES — MESSIDOR AN XII. [29[m].]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

VESALE (*André*), né à Bruxelles en 1514, est regardé comme le créateur de la science de l'anatomie humaine. Chargé d'enseigner publiquement l'anatomie, de 1540 à 1544, d'abord à Pavie, puis à Bologne, et enfin à Pise, il fit paraître, en 1543, à Bâle, la première édition de sa grande anatomie, avec des planches attribuées dans le temps au Titien. Charles-Quint nomma Vesale son premier médecin, poste qu'il continua d'occuper auprès de Philippe II, lorsqu'une accusation capitale la lui fit perdre. On prétendit qu'ouvrant le cadavre d'un gentilhomme dans le but de découvrir les causes de sa mort, le cœur avait palpité sous le tranchant du scalpel, crime invraisemblable que le dernier châtiment devait expier. L'inquisition demanda la mort du coupable ; mais cette peine fut commuée en un pèlerinage à la Terre-Sainte. Il entreprit ce voyage, et à son retour, jeté par la tempête sur les côtes de l'île de Zante, il y mourut de faim, le 15 octobre 1564.

N° 13. 19 juillet 1804. Jeton.

Andreas Vesalius. *Tête de trois quarts.* ℞. Societé de Médecine de Bruxelles.

Droit semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence que la tête, au lieu d'être de profil, est ici de trois quarts.
Revers semblable à celui de la pièce précédente, avec de légères différences dans la couronne. [29[m].]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 14 16 août 1804. Médaille.

Honneur légionaire. Boulogne. ℞. Serment de l'Armée d'Angleterre.

HONNEUR LÉGIONAIRE (*légionnaire*) AUX BRAVES DE L'ARMÉE · Napoléon, la tête ceinte d'une couronne de laurier, et assis dans une chaise curule, sur une estrade élevée, distribue des croix de la Légion-d'Honneur à quatre militaires de différentes armes, debout devant l'estrade. Derrière l'Empereur, deux adjudans debout tiennent les décorations qu'il va distribuer. Exergue : A BOULOGNE LE XXVIII THERM ·

AN XII · XVI AOUT MDCCCIV · Dessous : DENON. D. (*direxit*) JEUFFROY. F. (*fecit.*)

℟. Dans la partie supérieure du champ, le plan figuré de la position de chacun des corps de l'armée le jour où eut lieu la cérémonie de la distribution des croix au camp de Boulogne. Des numéros, correspondant à ceux des articles du deuxième exergue ci-après, indiquent le nom de chaque arme. 1er Exergue, sur une large barre transversale : SERMENT · DE L'ARMEE · D'ANGLETERRE A L'EMPEREUR · NAPOLEON · 2ème Exergue au-dessous : N° 1 · CAVALERIE · 2 · INFANTERIE · 3 · GÉNÉREAUX · (*généraux*) 4 · DRAPEAUX · 5 · LÉGIONNAIRES · 6 · GARDE DE L'EMPEREUR · 7 · MUSICIENS · ET · TBOURS (*tambours*) 8 · ET MOR DS CS (*état-major des corps*) · 9 · ET MOR GÉAL (*état major général*) · 10 · LE TRONE · En bas : JALEY. F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La cérémonie de la distribution des croix de la Légion-d'Honneur au camp de Boulogne eut lieu le 28 thermidor an 12 (16 août 1804). Quatre-vingt mille hommes, réunis sous les ordres du maréchal Soult, qui commandait le camp, assistèrent à cette solennité. Napoléon, entouré de ses frères, de ses maréchaux, de ses grands-officiers, prononça le serment de l'ordre : il fut répété par tous les récipiendaires, disposés en peloton à la tête de chaque colonne. Après le serment, les décorations, portées dans des casques et sur des boucliers de l'armure de Duguesclin et de Bayard, furent distribuées aux légionnaires. Le 1er vendémiaire an 13 (23 septembre 1804), l'armée vota, en souvenir de la journée du 28 thermidor (16 août), l'érection à ses frais d'une colonne monumentale, surmontée d'une statue colossale de l'Empereur, en bronze. Le 18 brumaire an 13 (9 novembre 1804), le maréchal Soult posa la première pierre de ce monument. Le bronze manquant, le maréchal Soult dit à l'Empereur : « Sire, prêtez-moi du bronze; je vous le » rendrai à la première bataille. » Le 2 décembre 1805, le maréchal Soult acquitta sa dette à Austerlitz.

Jeuffroy (*Romain-Vincent*), habile graveur en pierres fines et en médailles, né à Rouen, le 16 juillet 1749, est mort au Bas-Prunay, près de Saint-Germain-en-Laye, le 2 août 1826. Il était membre de l'Institut et chevalier de la Légion-d'Honneur.

PLANCHE II.

N° 1. 21 septembre 1804. Cliché.

Napoléon, etc. Chef de la Légion-d'Honneur. *Sans revers.*

Une branche de laurier et une branche de chêne, formant couronne. Au milieu : NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Tête à droite. En bas : CHEF DE LA LEGION D'HONNEUR. Sur une banderole, au-dessous : HONNEUR ET PATRIE. Sous la tête : JEUFFROY FECIT. Tout à l'entour, des rayons figurant un soleil, et sur lesquels sont écrits les noms des cent huit départemens de l'Empire Français, dans l'ordre suivant, de gauche à droite, à partir du sommet de la tête : *Ardeche — Liamone — Golo — Alpes Maritimes — Vaucluse — Drome — Var — Bouches du Rhone — Hautes-Alpes — Basse-* (Basses) *Alpes — Allier — Puy-de-Dome — Ain — Montblanc — Isère — Haute-Loire — Loire — Rhone — Yonne — Leman — Saone et Loire — Cote-D'or — Nievre — Haute-Saone — Jura — Doubs — Haute-Marne — Meuse — Moselle — Vosges — Meurthe — Haut-Rhin — Bas-Rhin — Mont-Tonnerre — Rhin et Moselle — Sarre — Roer — Forets — Meuse-Inférieure — Sambre et Meuse — Ourte — Deux-Nethes — Dyle — Escaut — Lys — Somme — Pas-de-Calais — Nord — Jemmapes — Ardenne* (Ardennes) *— Aisne — Seine et Marne — Seine et Oise — Seine — Oise — Marne — Aube — Tanaro — Stura — Sesia — Maringo* (Marengo) *— Eridan — Doire — Haute-Vienne — Creuse — Sarthe — Loiret — Indre — Cher — Loir et Cher — Indre et Loire — Eure et Loir — Seine-Inférieure — Eure — Orne — Calvados — La Manche — Maine et Loire — Mayenne — Ille et Vilaine — Cotes du Nord — Finistere — Morbihan — Loire Inférieure — Charente Inférieure — Charente — Vienne — Vendée — Deux Sevres — Correze — Dordonne* (Dordogne) *— Lot — Lot et Garonne — Gironde — Landes — Gers — Arriege — Pyrenees Orient* (Orientales) *— Basses Pyrenees — Hautes Pyrenees — Haute-Garonne — Aude — Aveyron — Tarn — Herault — Lozere — Gard — Cantal.*

Sans revers. [108m.]

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Destinée à servir de sceau de l'ordre de la Légion-d'Honneur, cette pièce est un essai qui n'a jamais été employé.

N° 2. 21 septembre 1804. Cliché.

Napoleon Empereur. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche, dans un médaillon entouré d'un cadre octogone. A chacun des coins du cadre, deux étoiles.

Sans revers. Pièce octogone. [18m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 21 septembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℟. Ecole de Droit de Paris.

NAPOLEON IER EMPEREUR DES FRANÇAIS. Tête laurée, à droite. Dessous : BRENET F (*fecit*).

℟. ECOLE DE DROIT DE PARIS. Aigle tenant dans sa serre droite un livre ouvert, sur lequel on lit : LOI. Exergue : DECRET IMPERIAL DU IIII (4) COMPLEMENT (*complémentaire*) AN XII. Pièce octogone. [32m.]

Un décret impérial rendu à Mayence le 4e jour complémentaire an 12 (21 septembre 1804), compléta l'organisation des Écoles de Droit, établies par la loi du 22 ventose an 12 (13 mars 1804), et en détermina le placement dans les villes suivantes : Paris, Dijon, Turin, Grenoble, Aix, Toulouse, Poitiers, Rennes, Caen, Bruxelles, Coblentz et Strasbourg.

M. Brenet (*Nicolas-Guy-Antoine*), né à Paris, le 25 mars 1773, a gravé, sous l'Empire, un grand nombre de médailles, qui seront publiées dans la suite de cet ouvrage. En l'an 12, il a remporté le prix pour la pièce de 5 francs. On lui doit la copie au vingt-quatrième de la colonne de la place Vendôme. Cette colonne, en bronze de 5 pieds 6 pouces de haut, la figure comprise, a exigé dix années de travail pour la confection des modèles en cire, et cinq années pour le moulage et la ciselure. Elle a été exposée au salon de 1834.

N° 4. 22 septembre 1804. Jeton.

Commerce de Bois neuf. ℟. Ile Louviers.

COMMERCE DE BOIS NEUF. Dans le champ, un chêne, et au fond, un bois. Exergue : PARIS.

℟. Vue de l'île Louviérs et de ses chantiers de bois. En avant, la Seine, sur laquelle on voit un grand bateau chargé de bois et plusieurs batelets. Exergue : ILE LOUVIERS AN 12. Pièce octogone. [32m.]

N° 5. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℟. Moyen de multiplier les carrés par Dupeyrat.

NAPOLEON LE GRAND. Tête laurée, à gauche. En bas : BRENET.

℟. Dans le champ : MOYEN DE MULTIPLIER LES CARRES PAR DUPEYRAT PRÉSENTÉ A L'AD. (*l'administration*) DES MONNAIES. En bas : L'AN XII. [36m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Dupeyrat (*Jean-Baptiste-Barthélemy*), né à Paris, le 8 juillet 1759, fit, en 1804, des essais sur la fabrication des monnaies. Ces essais, qui furent constatés par cette pièce, avaient pour objet d'obtenir, dans la fabrication des monnaies et des médailles, les quatre avantages suivans : 1° l'identité parfaite entre tous les carrés produits avec une matrice originale; 2° l'économie dans la façon des carrés; 3° l'amélioration des carrés; 4° le moyen de rendre le foulage presque insensible. Dupeyrat présenta à l'Institut national le détail de ses procédés, avec des épreuves de la pièce décrite dans cet article. Un rapport fait à la classe des beaux-arts par une Commission spéciale, le 9 nivose an 12 (31 décembre 1803), rendit compte de l'examen qui en avait été fait, et la Classe, sur la proposition de la Commission, accorda son approbation aux travaux de Dupeyrat. C'est à lui qu'on doit l'invention du timbre identique humide qui fut long-temps appliqué sur les billets de la Banque de France; du timbre sec identique et du timbre identique coincident, sec ou humide. Dupeyrat est mort à Paris le 18 octobre 1834.

N° 6. 22 septembre 1804. Médaille.

Tête de Napoléon. ℟. Camp de Boulogne.

Sans légende. Tête laurée de Napoléon, à droite.

℟. CAMP DE BOULOGNE AN XII DE LA R. F. (*République Française*). Hercule, tenant entre ses jambes le Léopard anglais qu'il se dispose à enchaîner. Exergue : MDCCCIV. [40m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Les préparatifs de l'expédition d'Angleterre, commencés dès 1801, sous le Consulat, furent repris avec une nouvelle activité en 1804. Boulogne fut choisi comme point central de tous les armemens, et en devint à la fois le chantier principal, l'arsenal, le port et la citadelle. Les falaises de Boulogne, de Dunkerque et d'Ostende se couvrirent de camps : des escadres considérables se préparèrent à Brest, à Rochefort, à Toulon. La flottille, à son complet, se composa, dans quelques mois, d'au-delà de 2,000 petits batimens de toute espèce, montés par 16,000 marins, portant une armée de 160,000 hommes, avec 9,000 chevaux et tout son matériel. La tenue, la discipline et l'instruction des troupes ne laissaient rien à désirer. « Que feriez-vous avec une semblable armée ? » dit un jour Napoléon au maréchal Soult. — La conquête du monde, » Sire, » répondit le maréchal. Quelques mois après, la courte et mémorable campagne de 1805 justifia pleinement cette prévision.

N° 7. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℟. 2000 Barques sont construites.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ F (*fecit*).

℟. EN L'AN XII 2000 BARQUES SONT CONSTRUITES. Hercule, tenant entre ses jambes le Léopard anglais, qu'il se dispose à enchainer. Exergue : DENON DIREXIT 1804. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Droz (*Jean-Pierre*), né à la Chaux-de-Fonds, en 1746, et mort à Paris, le 2 mars 1823, a gravé un grand nombre de médailles, dont la plupart seront publiées dans la suite de cet ouvrage. Depuis le gouvernement Directorial jusqu'en 1814, il a été directeur de la monnaie des médailles de Paris. En 1802, il obtint une médaille d'or à l'exposition des produits de l'industrie, et remporta, en 1810, le prix du concours ouvert pour la gravure en monnaies. M. Molard, de l'Institut, a publié, en 1823, une notice sur ses diverses inventions.

N° 8. 22 septembre 1804. Médaille.

L'Hanovre occupe par l'Armee française. ℟. 2000 Barques sont construites.

L'HANOVRE (*Le Hanovre*) OCCUPE PAR L'ARMEE FRANÇAISE EN JUIN DE L'AN 1803. La Victoire, montée sur un cheval en pleine course, tenant une couronne à la main. Exergue : FRAPPEE AVEC L'ARGENT DES MINES D'HANOVRE (*Le Hanovre*) L'AN 4 DE BONAPARTE.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [40m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le droit de cette pièce a été employé comme revers d'une médaille frappée à l'occasion de la rupture du Traité d'Amiens en mai 1803, et qui fait partie de la suite des *Médailles de la Révolution française.*

N° 9. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. *Statue avec la tête de profil.* ℟. Le Code Civil.

NAPOLEON EMPEREUR. Statue de Napoléon, couronné de laurier et vêtu de la toge, tenant de la main droite un rouleau. La tête de la statue est représentée de profil, à gauche. En bas, à gauche : BRENET F. (*fecit*). A droite : DENON D · (*direxit*).

℟. EN L'AN XII. LE CODE CIVIL EST DECRETÉ. * Minerve, debout, casquée, drapée, s'appuyant de la main droite sur la lance, et tenant de la gauche un rouleau. (Copie de la Minerve de Velletri.) En bas, à droite de la statue, sur deux lignes : BRENET F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

La loi qui réunit les lois civiles nouvellement adoptées en un seul corps de lois, sous le titre de *Code civil des Français*, est du 30 ventose an 12 (21 mars 1804), et fut promulguée le 10 germinal an 12 (31 mars 1804). Le Corps-Législatif, dans sa séance du 24 mars 1804, décréta qu'il serait élevé, au milieu de la salle où elle siégeait, une statue de Napoléon, en témoignage de la reconnaissance publique pour le nouveau Code. Cette statue, exécutée par Chaudet, est celle qui se trouve gravée au droit de la médaille décrite dans cet article.

N° 10. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoléon Empereur. *Statue avec la tête de face.* ℟. Le Code Civil.

NAPOLÉON EMPEREUR. Statue de Napoléon, couronné de laurier et vêtu de la toge, tenant de la main droite un rouleau. La tête de la statue est représentée de face. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET FECIT; à droite : DENON DIR. (*direxit*).

℟. EN L'AN XII. LE CODE CIVIL EST DECRETE. * Minerve semblable à celle de la médaille précédente. Exergue : BRENET FECIT. Au-dessus de l'exergue, à droite : DENON DIR. (*direxit*). [40m.]

Cette médaille, qui est fort rare et que nous avons tirée du cabinet de madame Sœhnée, paraît avoir été frappée la première, supprimée immédiatement, et remplacée par la précédente.

N° 11. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℟. Procede de Ph. Gengembre.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : T (*Tiolier*).

℟. PROCEDE DE PH. (*Philippe*) GENGEMBRE. Une lampe de forme antique; dessous : XII. (*an* 12). [15m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 12. 22 septembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℟. P. G.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : T (*Tiolier*).

℞. Dans le champ, en haut, une étoile; au-dessous : P. G. (*Philippe Gengembre*). En bas, un fleuron. [15m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 22 septembre 1804. Médaille.

Tête de Napoléon sans légende. ℞. P. G.

Sans légende. Tête de Napoléon laurée, à droite.

℞. Dans le champ, en haut, une étoile; au-dessous : P. G (*Philippe Gengembre*). En bas, un fleuron. [15m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 14. 23 novembre 1804. Jeton.

Napoleon. Ietton. ℞. Gekrœnt, etc. Lauer.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : IETTON (*Jeton*).

℞. GEKRÖNT D. XXIII NOV. MDCCCIV. (*Gekrœnt den* 23 *november* 1804. — *Couronné le* 23 *novembre* 1804.) Minerve, debout, plaçant la couronne impériale sur un autel, sur lequel sont le sceptre et la main de justice. Exergue : LAUER. [26m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

C'est par erreur que cette pièce et les deux suivantes portent la date du 23 novembre 1804. La cérémonie du couronnement eut lieu le 2 décembre 1804.

N° 15. 23 novembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Gekrœnt, etc. Ietton.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. GEKRÖNT D. 23 NOV. 1804. (*Gekrœnt den* 23 *november* 1804. — *Couronné le* 23 *novembre* 1804). La Victoire, courant, tient la couronne impériale et une couronne de laurier. Exergue : IETTON. (*Jeton*). [24m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 16. 23 novembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Gekrœnt, etc. Lauer. Ietton.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. GEKRÖNT D. 23 NOV. 1804. (*Gekrœnt den* 23 *november* 1804. — *Couronné le* 23 *novembre* 1804). La Victoire, courant, tient la couronne impériale et une couronne de laurier. Exergue : LAUER. IETTON. (*Jeton*). [25m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE III.

N° 1. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℞. Le Senat et le Peuple. [40m.]

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. LE SENAT ET LE PEUPLE. Le Sénat, représenté par un magistrat vêtu en sénateur romain, et le Peuple, désigné par un soldat, portent sur un pavois l'Empereur Napoléon, vêtu du manteau impérial, armé de l'épée de Charlemagne et tenant le sceptre surmonté de l'aigle. Derrière le sénateur, un livre ouvert, sur lequel on lit : LOIX (*Lois*). Derrière le soldat, un soc de charrue. Exergue : AN XIII. Dessous, à gauche : DENON DIR. (*direxit*); à droite : JEUFFROY F. (*fecit* [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 11 frimaire an 13 (2 décembre 1804), la cérémonie du couronnement eut lieu dans l'église Notre-Dame, à Paris. Le Pape sacra Napoléon et Joséphine, en présence des Princes de la maison impériale, des membres du Sacré-Collége, des prélats Français, de tous les ordres de l'État, du corps diplomatique et d'une députation de la République Italienne. Mais à peine le pontife eut-il béni la couronne que Napoléon la saisit, la plaça sur sa tête, et couronna lui-même l'Impératrice.

Des médailles de quatre modules différens furent frappées à cette occasion. Les plus grandes furent données, en or ou en argent, aux personnes qui assistèrent à la cérémonie. Les plus petites furent jetées au peuple par les hérauts d'armes, en très grand nombre : ce qui nécessita l'emploi de plusieurs coins.

N° 2. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℞. Le Senat et le Peuple. [32m.]

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, différente de la précédente. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence qu'au lieu de JEUFFROY F., l'exergue porte : ANDRIEU F. (*fecit*). [32m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℞. Le Senat et le Peuple. [26m.]

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche, différente des deux précédentes. Dessous : DENON D. (*direxit*). DROZ F. (*fecit*).

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes, avec ces différences que l'exergue porte seulement : AN XIII; et qu'au-dessus de l'exergue, on lit, à gauche : DENON D. (*direxit*); et à droite : GALLE F. (*fecit*). [26m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℞. Le Senat et le Peuple. [14m.]

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, différente des deux précédentes.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. Exergue : AN XIII. [14m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. A. (*non gravée.*) 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. Den. Jeuff. ℞. Le Senat et le Peuple. [14m.]

Droit semblable à celui de la médaille précédente. Sous la tête : DEN. JEUFF. (*Denon. Jeuffroy.*)

Revers semblable à celui de la médaille précédente. Exergue : L'AN XIII. [14m.]

N° 5. 2 décembre 1804. Médaille.

Armé pour la paix. ℞. Le Senat et le Peuple.

ARMÉ POUR LA PAIX. Tête casquée, à droite.

℟. LE SÉNAT ET LE PEUPLE. Sujet semblable à celui des cinq médailles précédentes. Exergue : AN XIII. [14m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℟. Armé pour la Paix.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℟. ARMÉ POUR LA PAIX. Tête casquée, à droite. [14m.]
Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 7. 2 décembre 1804. Médaille.

Bonte de Titus, etc. Merlen. ℟. Napoleon Bonaparte.

BONTE DE TITUS SAGESSE DE M. (*Marc*) AURELE GENIE DE CHARLES M (*Charlemagne*). Napoléon, en grand costume impérial, la couronne sur la tête, est porté sur un pavois par quatre guerriers casqués et armés de toutes pièces. A gauche, un canon ; à droite, une hydre vomissant des poignards. Exergue : AU NOM DU PLUS GRAND DES HEROS FREMIT L'HYDRE BRITANNIQUE ——— MERLEN F. (*fecit*).

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Au milieu du champ : NAPOLEON BONAPARTE LE TRÈS GLORIEVX ET TRÈS AVGVSTE EMPEREVR SE FAIT SACRER ET OINDRE A PARIS PAR PIE VII SOVVERAIN PONTIFE. En bas, sous la couronne : II ∴ DECEMB. (2 *décembre*) MDCLLLXVVVVVVVIIIIIIII. (1804). [43m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Les lettres majuscules de l'inscription du revers forment, en étant réunies, le millésime 1804.

N° 8. 2 décembre 1804. Médaille.

Napoleon Empereur. ℟. Napoleon . sacre . a . Paris.

NAPOLEON * EMPEREUR * DES * FRANCAIS. Napoléon, debout, en grand costume impérial, la couronne sur la tête, tenant le sceptre et la main de justice.

℟. NAPOLEON · SACRE · A · PARIS. Napoléon, en grand costume impérial, à genoux devant le Pape, qui place sa main sur la tête de l'Empereur. On voit à gauche un prélat mitré, et à droite, deux prêtres : au fond, l'autel. Exergue : LE . II . F. AN. XIII. (*Le onze frimaire an* 13). [Étain. 42m.]

N° 9. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon venit, vidit, vincit. ℟. Honneur et Patrie. Couronné, etc.

NAPOLEON VENIT VIDIT VINCIT (*vicit*) — (*Napoléon est venu, a vu, a vaincu*). Buste couronné, à droite.

℟. HONNEUR ET PATRIE. Autel sur lequel sont la couronne, le sceptre, la main de justice et le manteau impérial. xergue : COUR. L. 11. FRIM AN XIII. JETON. (*Couronné le onze frimaire an* 13). [33m.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Le droit de ce jeton a été employé plus tard pour une piece frappée à l'occasion de la bataille d'Austerlitz et de la paix de Presbourg : nous publierons celle-ci à la date du 2 décembre 1805.

N° 10. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon Empereur. ℟. Couronné le 11 frim an XIII.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : IETTON. (*Jeton.*)

℟. Dans une couronne de chêne : COURONNÉ L. 11. FRIM. AN XIII. (*le onze frimaire an* 13). Au-dessus, la couronne impériale, sur le sceptre et la main de justice en sautoir. [26m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Il y a divers coins semblables pour les légendes et types.

N° 11. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon Empereur. ℟. Honneur et Patrie. Cour., etc.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℟. HONNEUR ET PATRIE. Autel sur lequel sont la couronne, le sceptre, la main de justice et le manteau impérial. Exergue : COUR. 11. FRIMAIRE AN XIII. (*Couronné onze frimaire an* 13). [23m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon Empereur des Francais. ℟. Honneur et Patrie. Cour, etc.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS. Tête à droite.
Revers semblable à celui de la pièce précédente. [25m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 2 décembre 1804. Médaille.

Pius VII. ℟. Imperator sacratus. *Petit* M ; *sans nom de graveur.*

PIUS VII P. M. (*pontifex maximus*) HOSPES NEAPOLIONIS IMP. (*imperatoris*.) (*Pie VII, souverain Pontife, hôte de l'Empereur Napoléon*). Buste à droite du Pape, avec la triple tiare et le costume pontifical. Dessous : DENON DIREX. (*direxit*); DROZ F. (*fecit*).

℟. IMPERATOR SACRATUS. (*L'Empereur sacré*). Vue de l'Église métropolitaine de Notre-Dame, à Paris. Dans le champ, à gauche, près des tours : M (*A M*) monogramme formé des initiales du nom de la Vierge, et qui signifie aussi *Ave Maria*. Exergue : PARISIIS · II · DEC · MDCCCIV. XI · FRIM · AN · XIII · (*Paris*, 2 *décembre* 1804. 11 *frimaire an* 13). [40m.]

Nous donnons, sous le numéro suivant, une *variété* de cette médaille, sur laquelle le monogramme est plus grand, et qui porte le nom du graveur. Celle-ci, frappée la première, a été remplacée par la suivante.

N° 14. 2 décembre 1804. Médaille.

Pius VII. ℟. Imperator sacratus. *Grand* M Jaley f.

Droit semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence, sous le buste : DROZ F. (*fecit*). AN XIII.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec ces deux différences : le monogramme M (*A M*) est plus grand et d'une autre forme, et au-dessous de l'inscription de l'exergue, on lit : DEN · DIR · (*Denon direxit*). JALEY · FEC · (*fecit.*) [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 15. 2 décembre 1804. Médaille.

. Pie VII . Paris MDCCCIV. Loque. ℟. *Crucifix, sans le mot* LOQUE.

. PIE VII . PARIS MDCCCIV. Buste du Pape, à gauche, avec une étole brodée, et la calotte sur la tête. Dessous : LOQUE.

℟. Un crucifix, au bas, un serpent. Dans le fond, une ville. Pièce ovale ayant ordinairement une bélière. [26-22m.]

Cette médaille et les suivantes, jusqu'au n° 17, même planche, furent

frappées pendant la résidence du pape Pie VII, à Paris, et destinées à être suspendues à des chapelets.

N° 15. A. (*non gravée*) 2 décembre 1804. Médaille.

. Pie VII . Paris . MDCCCIV. Loque. ℞. *Crucifix*. Loque.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence qu'au pied de la croix, à droite, se trouve le nom : LOQUE. [26-22m.]

N° 16. 2 décembre 1804. Médaille.

Pie VII souverain Pontife. ℞. *Crucifix*.

PIE VII SOUVERAIN PONTIFE. Buste du Pape, à gauche, avec une étole ornée d'un médaillon et d'un crucifix, et la calotte sur la tête.

Revers semblable à celui de la pièce n° 15, même planche. [26-22m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 17. 2 décembre 1804. Médaille.

Pie VII . Paris MDCCCIV. ℞. *La Religion*.

PIE VII · PARIS MDCCCIV. Buste du pape, à gauche, avec une étole brodée, et la calotte sur la tête.

℞. La Religion, tenant une croix et un calice. LOQUE IN (*invenit*). Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. [26-22m.]

N° 18. 2 décembre 1804. Médaille.

Pius VII benedixit. ℞. Pro omnibus mortuus est.

PIUS VII (*septimus*) BENEDIXIT. (*Pie VII a béni*). Dans le champ : PARISIIS ANNO 1804 (*A Paris, an* 1804).

℞. PRO OMNIBUS MORTUUS EST. (*Il est mort pour tous*). Le Christ sur la croix ; au pied de la croix, de chaque côté, une femme. Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. [23-18m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE IV.

N° 1. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Friede und Glük.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée à droite.

℞. FRIEDE UND GLÜK (*glück*) (*Paix et bonheur*). Deux cornes d'abondance en sautoir, et au milieu une branche d'olivier. Exergue : IETTON (*Jeton*). [25m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce jeton et les suivans, jusqu'au n° 5, ont été frappés en Allemagne, à l'époque du couronnement de Napoléon.

N° 2. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Amat aurea condere sæcla.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : IETTON (*Jeton*).

℞. AMAT AUREA CONDERE SÆCLA (*Il se plaît à fonder l'âge d'or*.) La Justice, debout, entourée de nuages, tenant de la main droite les balances, et de la gauche une corne d'abondance. Exergue : LAUER. [26m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Auf das Glück der Welt.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. AUF DAS GLÜCK DER WELT. (*Au bonheur du monde*). Une ancre ailée. [21m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. A. (*non gravée*). 2 décembre 1804. Jeton

Napoleon. ℞. Ich wache auf das Glück.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. ICH WACHE AUF DAS GLÜCK. (*Je veille à son bonheur*.) Une ancre ailée. [20m.]

Inédit. Cabinet de M. Pétré.

N° 4. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. Voll muth.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. VOLL MUTH. (*Plein d'ardeur*.) Cheval, placé sur un piédestal, au milieu duquel on voit la lettre : L (*Lauer*). Exergue : IETTON (*Jeton*). [20m.].

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon. ℞. *Un coq*.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. Sans légende. Un coq, les ailes déployées. [10m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 6. 2 décembre 1804. Jeton.

Napoleon Empereur. ℞. Libertas. 1800.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. LIBERTAS. Cheval au galop, à droite. Exergue : 1800. [21m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce jeton est assez extraordinaire, et il est difficile de connaître le but dans lequel il a été frappé et le lieu où il a paru : il est toutefois probable que c'est en Allemagne. Quoique cette pièce porte la date de 1800, elle n'a nullement rapport à cette année. La légende du droit nous détermine à la classer à l'époque du couronnement de Napoléon. Le revers a été aussi employé avec une tête de Louis XVI.

N° 7. 5 décembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℞. Drapeaux donnes a l'armee.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche. Dessous : DENON D. (*direxit*). DROZ F. (*fecit*).

℞. DRAPEAUX DONNES A L'ARMEE PAR NAPOLEON IER. Napoléon, debout sur une estrade devant une chaise curule, distribue des drapeaux aux représentans de l'armée, qui prêtent serment. Derrière l'estrade, un aide-de-camp, te-

nant plusieurs drapeaux. Exergue : AU CHAMP DE MARS LE 14 FRIM : (*frimaire*) AN XIII. Dessous : DEN. DIR. JE. F. (*Denon direxit, Jeuffroy fecit.*) [26m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

A son avènement à la dignité impériale, Napoléon adopta l'aigle pour emblème de l'Empire, et donna à l'armée de nouveaux étendards surmontés d'une aigle. La cérémonie de la distribution des aigles eut lieu au Champ-de-Mars, le 5 décembre 1804. « Soldats, dit Napoléon, voici » vos drapeaux. Ces aigles vous serviront toujours de ralliement : elles » seront partout où votre Empereur les jugera nécessaires pour la dé- » fense de son trône et de son peuple. »

N° 8. 16 décembre 1804. Médaille.

Neapolio imperator. Tutela præsens. Epvlvm solemne.

NEAPOLIO IMPERATOR. (*Napoléon Empereur*). Tête laurée, à gauche. Dessous : GALLE FECIT.

℞. TUTELA PRÆSENS (*Protection personnelle*). L'Empereur, en costume romain, assis sur une chaise curule et appuyé de la main gauche sur une aigle française. Devant lui une femme tourellée, représentant la ville de Paris. Auprès d'elle est l'avant d'un vaisseau, emblème de la ville de Paris, dirigé par un Génie guidé par l'étoile de Napoléon. Exergue : EPVLVM SOLEMNE IMPERATORIS IN CVRIA VRBANA · FRIM · AN · XIII (*Repas solennel, donné à l'Empereur, à l'Hôtel-de-Ville, frimaire an* 13). Sur la barre d'exergue : PRUDHON DEL. (*delineavit*). JEUFFROY FEC. (*fecit*). [67m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La fête donnée à l'Hôtel-de-Ville de Paris, à l'occasion du couronnement de l'Empereur et de l'Impératrice, eut lieu le 16 décembre 1804 (25 frimaire an 13).

M. Galle (*André*), né à Saint-Étienne (Loire), en 1763, a gravé un grand nombre de médailles, dont la plupart seront publiées dans cet ouvrage. Il a obtenu le prix décennal en 1809, a été nommé membre de l'Institut en 1819, et décoré de la croix de la Légion d'Honneur en 1825. M. Galle a gravé la planche du billet de 500 francs pour la Banque de France.

N° 9. 16 décembre 1804. Médaille.

Napoleon. Josephine. · ℞. Fetes du couronnement donnees a l'Hotel de Ville.

NAPOLEON JOSEPHINE. Deux têtes accolées, de profil, à droite. Dessous : BRENET.

℞. FIXA PERENNIS IN ALTO SEDES. (*Sa demeure est fixée pour toujours au sommet*). Un aigle couronné de laurier, tenant dans ses serres des branches de laurier, est placé sur le sommet d'une montagne. Exergue : FETES DU COURONNEMENT DONNEES A L'HOTEL DE VILLE AN XIII. Sur une pierre, à droite, au-dessus de l'exergue : BRENET. [34m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon. Joséphine. ℞. *Champ lisse. Tête de Chouette dans l'exergue.*

Avers semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Champ lisse. Une tête de chouette dans l'exergue. [34m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette *variété* de la médaille précédente était employée comme pièce de mariage.

N° 11. 31 décembre 1804. Médaille,

Napoleon. ℞. *Vainceur* et pacificateur. Galliæ vindex.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS. Buste de Napoléon, à droite ; il est lauré et a le grand cordon de la Légion-d'Honneur en sautoir.

℞. VAINCEUR (*vainqueur*) ET PACIFICATEUR. Le buste de Napoléon, placé sur une base entourée d'un grand nombre d'armes diverses. La Justice, debout, à droite, couronne le buste ; un Génie, debout, à gauche, indique l'inscription suivante, gravée sur le devant de la base : GALLIÆ VINDEX. (*Vengeur de la France*). Exergue : MDCCCIV. [43m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le revers de cette médaille a été employé sous le Consulat avec un autre avers. On y remarque les différences suivantes, à la légende : HEROI BELLI PACISQUE, et à l'exergue : MDCCCI.

N° 12. 31 décembre 1804. Médaille.

L'armée d'Hanovre à Napoleon. ℞. Glück auf. — Des mines et usines du Harz.

En haut : L'ARMÉE D'HANOVRE. Et dans le champ, entre deux branches de chêne : A NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS 1804. En haut de cette légende et en bas, une couronne d'étoiles.

℞. En haut : GLÜCK AUF (*courage*). Ces mots sont séparés par deux marteaux de mineurs en sautoir. Dans le champ, entre deux branches de laurier : DES MINES ET USINES DU HARZ PROTÉGÉES PENDANT LA GUERRE. [44m.]

L'exclamation *Glück auf* est celle des mineurs, quand ils découvrent une nouvelle veine de métal. Il existe de cette pièce une *variété*, que nous publions sous le numéro suivant.

N° 13. 31 décembre 1804. Médaille.

L'armée d'Hanovre à Napoleon. ℞. Des mines et usines du Harz, Argent fin.

En haut : L'ARMÉE D'HANOVRE ; et dans le champ, entre deux branches de chêne : A NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS · 1804 ·

℞. En haut, deux marteaux de mineurs en sautoir. Dans le champ, entre deux branches de laurier : DES MINES ET USINES DU HARZ PROTÉGÉES PENDANT LA GUERRE. Au-dessous : ARGENT FIN. [44m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

PLANCHE V.

N° 1. 31 décembre 1804. Médaille.

Tête de Napoléon. ℞. Descente en Angleterre. *Frappée* à Londres.

Tête laurée de Napoléon, à droite. Dessous : JEUFFROY FECIT. DENON DIREXIT.

℞. DESCENTE EN ANGLETERRE. Hercule enlevant de terre et étouffant dans ses bras une figure dont l'extrémité est terminée en poisson. Exergue : FRAPPÉE A LONDRES EN 1804. [40m.]

Les coins de cette médaille avaient été gravés à Paris, à l'époque des préparatifs de l'expédition contre l'Angleterre, et étaient destinés à être employés à Londres, après la prise de cette ville. L'expédition n'ayant point eu lieu, cette médaille ne fut point frappée. Nous n'en connaissons qu'une épreuve en plomb (cabinet de M. le docteur Burney). Il en existe dans plusieurs collections des exemplaires en soufre. Plus tard, il en fut fait en Angleterre une copie, sur laquelle, à la tête de Jeuffroy, on substitua une tête de Droz, qui a également servi à plusieurs médailles de la suite impériale, contrefaites en Angleterre. Au revers, les figures sont moins délicatement gravées ; à l'exergue, le mot FRAPPÉE est écrit FRAPPÉ, et la tranche porte une inscription. Nous publions cette copie sous le

numéro suivant. Le poinçon du revers fut employé, en 1806, pour une médaille relative à l'établissement du système continental, classée au 21 novembre 1806, qui ne servit pas plus alors que celle de la *descente en Angleterre*.

N° 2. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon emp. et roi. ℟. Descente en Angleterre. *Frappé* à Londres. *Tranche*: Copied etc.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. Sous la tête : DENON DIREXI (*direxit*). Au-dessous, une barre.

℟. DESCENTE EN ANGLETERRE. Hercule enlevant de terre et étouffant dans ses bras une figure dont l'extrémité est terminée en poisson. Exergue : FRAPPE A LONDRES en 1804.

Tranche : COPIED FROM THE FRENCH MEDAL. (*Copié d'après la médaille française.*) [40m.]

N° 3. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon premier. ℟. Museum central érigé à Gap.

NAPOLEON PREMIER, EMPEREUR DES FRANÇAIS. * Buste en uniforme, à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU F. (*fecit*). Le tout est entouré d'une couronne de laurier.

℟. MUSÉUM CENTRAL ÉRIGÉ A GAP, PAR LES SOINS DE Mr. LADOUCETTE, PRÉFET. * Dans le champ : DÉPT. DES Hes. - ALPES. (*Département des Hautes-Alpes*). — CET ÉDIFICE A ÉTÉ ÉLEVÉ EN L'AN XII AVEC LES FONDS OFFERTS ET FAITS PAR LES COMMUNES. 1804. L'AN PREMIER DE L'EMPIRE. De chaque côté du millésime 1804 l'empreinte d'un poinçon. La couronne du droit, les légendes et les inscriptions du droit et du revers sont gravées en creux. [54m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille, exécutée sur le dessin de M. Janson, ingénieur des ponts-et-chaussées, par M. Tellemon, ancien officier supérieur et artiste, à Gap, ne fut pas frappée, mais seulement coulée, pour éviter la dépense de la confection des coins. Reproduite à un petit nombre d'exemplaires, il en fut placé une, lors de la pose de la première pierre du Musée, dans la fondation de l'angle sud-sud-est, avec le procès-verbal et des pièces de monnaie de différens métaux alors en circulation.

N° 4. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon. ℟. La Vaccine.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Sous le cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Esculape prenant sous sa protection la Vénus de Médicis, dont le bras gauche est entouré d'un bandage. Dans le champ, à gauche, une vache; à droite, une lancette, et au-dessous le tube destiné à conserver le vaccin. Exergue : LA VACCINE MDCCCIV. Au-dessus de l'exergue, sur les côtés de la médaille, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON DIR. (*direxit.*) [40m.]

Monnaie des médailles de Paris.

La tête du droit de cette médaille a été employée sur la plupart de celles qui appartiennent à la suite de la *Monnaie de Paris*. Les revers de cette suite ont souvent aussi été frappés avec des têtes gravées par différens artistes, notamment par Andrieu et Droz; ce sont entre autres les têtes que nous avons publiées planche III, n° 1, et planche V, n° 2, et que, par cela même, nous nous dispenserons de reproduire avec leurs revers, ainsi que celle ci-dessus décrite.

En 1800, le duc de Larochefoucauld-Liancourt introduisit en France la vaccine, et les premiers essais en furent faits, le 1er juin, à Paris, sur trente enfans, avec du fluide envoyé de Londres. Le 4 avril 1804, une société se forma pour la propagation de la vaccine. Elle comptait parmi ses membres, Corvisart, Cuvier, Delambre, Fourcroy, Lacépède, Laplace, etc.

N° 5. 31 décembre 1804. Médaille.

Tête de Napoléon. ℟. Musée Napoléon. *Salle du Laocoon*.

Tête de Napoléon laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, le groupe du Laocoon. Sur un des cintres : R. F. (*République française*); au-dessus, les trois grâces. Exergue : MUSÉE NAPOLÉON. Sur la barre d'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*). [34m.]

Monnaie des médailles de Paris.

Le *Musée*, ou *Galerie des Antiques au Louvre*, fut composé, en grande partie, de statues et autres monumens, fruits des conquêtes de l'armée d'Italie, en 1797, et recueillis, conformément au traité de Tolentino, par Berthollet, Moitte, Monge, Thouin et Tinet, commissaires nommés par le gouvernement pour la recherche des objets de sciences et d'arts. Ce Musée fut, pour la première fois, ouvert au public le 18 brumaire an 9 (9 novembre 1800). Au-dessus et à l'extérieur de la porte du Musée, on plaça le buste colossal de Napoléon, dont il prit le nom plus tard. Les monumens exposés, au nombre de cent quatre-vingt-quatre, étaient distribués dans les salles suivantes : salle des *Empereurs*; salle des *Saisons*; salle des *Hommes illustres*; salle des *Romains*, où étaient la Vestale du Capitole, le Gladiateur mourant, et le Torse du Belvédère; la salle du *Laocoon*, où, près de ce groupe célèbre, se trouvait la Vénus de Médicis; la salle d'*Apollon*, où l'on voyait également l'Antinoüs du Belvédère; et la salle de *Diane*. Ce Musée se composait, au commencement de 1814, de deux cent cinquante-quatre pièces. En 1815, les objets les plus précieux de cette collection en furent enlevés par les puissances alliées contre la France.

N° 6. 31 décembre 1804. Médaille.

Tête de Napoléon. ℟. Musée Napoléon. Salle de l'Apollon.

Tête laurée de Napoléon, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, la statue de l'Apollon du Belvédère. Sur le cintre de la porte d'entrée : SALLE DE L'APOLLON. Au-dessus, dans une niche, le buste de Napoléon, à droite. Exergue : MUSÉE NAPOLÉON. Sur la barre d'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D (*direxit*). [34m.]

Monnaie des médailles de Paris.

Sur une table de bronze placée entre la plinthe et le piédestal de la statue d'Apollon, était gravée l'inscription suivante : « La statue d'Apollon, qui s'élève sur ce piédestal, trouvée à Antium sur la fin du quinzième siècle, placée au Vatican par Jules II, au commencement du seizième siècle, conquise l'an 5 de la République par l'armée d'Italie, sous les ordres du général Bonaparte, a été fixée ici, le 21 germinal an 8 (11 avril 1800), première année de son Consulat ». Cette statue était placée au fond de la salle, dans une niche flanquée de deux colonnes venues d'Aix-la-Chapelle.

N° 7 31 décembre 1804. Médaille.

Musée Napoléon. *Salle du Laocoon*. ℟. Salle de l'Apollon. [34m.]

Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, le groupe du Laocoon. Sur un des cintres : R. F. (*République française*); au-dessus, les trois grâces. Exergue : MUSÉE NAPOLÉON. Sur la barre d'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*).

℟. Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, la

statue de l'Apollon du Belvédère. Sur le cintre de la porte d'entrée : SALLE DE L'APOLLON. Au-dessus, dans une niche, le buste de Napoléon, à droite. Exergue : MUSÉE NAPOLÉON. Sur la barre d'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*). [34m]
Monnaie des médailles de Paris.

N° 7. A (*non gravée*). 31 décembre 1804. Médaille.

Musée Napoléon. *Salle du Laocoon.* ℞. Salle de l'Apollon. [31m.]

Droit semblable à celui de la médaille précédente, d'un module plus petit, et avec l'inscription suivante sur la barre d'exergue : DENON DIREX · (*direxit*). ANDRIEU F · (*fecit*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente, d'un module plus petit, et avec l'inscription suivante sur la barre d'exergue : DENON DIREX · (*direxit*). ANDRIEU F · (*fecit*). [31m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 31 décembre 1804. Cliché.

Musée Napoléon. *Salle du Laocoon. Sans revers.*

Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, le Laocoon. Sujet semblable à celui du revers de la médaille n° 5, même planche. Exergue : MUSÉE NAPOLÉON. Au-dessus de l'exergue, à gauche : C. M. RENAUD.
Sans revers. [70m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Depaulis.

N° 9. 31 décembre 1804. Cliché.

Musée Napoléon. Salle de l'Apollon. *Sans revers.*

Vue d'une des salles du Musée du Louvre. Dans le fond, la statue de l'Apollon du Belvédère. Sujet semblable à celui du revers de la médaille n° 6, même planche. Sur la barre d'exergue, à gauche : C. M. RENAUD.
Sans revers [70m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Depaulis.

N° 10. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. *Aigle couronnée.*

NAPOLEON EMPEREUR. Buste en uniforme, à gauche.
℞. Dans le champ, une aigle couronnée, à droite. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 11. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon le grand. ℞. *Armes impériales.*

NAPOLEON LE GRAND. Tête surmontée d'une couronne, à gauche.
℞. Dans le champ, les armes impériales. [16m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval en manteau. ℞. *Aigle couronnée.*

Dans le champ, Napoléon à cheval, en manteau, le chapeau à plumes sur la tête.
℞. Dans le champ, une aigle couronnée, à droite. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 13. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon le grand. ℞. *La Victoire sur un char.*

NAPOLEON LE GRAND. Tête surmontée d'une couronne, à gauche.
℞. Dans le champ, la Victoire sur un char traînée par deux coursiers. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 14. 31 décembre 1804. Médaille.

Aigle couronnée. ℞. *La Victoire sur un char.*

Dans le champ, une aigle couronnée, à droite.
℞. Dans le champ, la Victoire sur un char traîné par deux coursiers. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 15. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. *La Victoire sur un char.*

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. Dans le champ, la Victoire sur un char traîné par deux coursiers. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 16. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. *Une abeille.*

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. Dans le champ, une abeille. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 17. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. Napoléon le grand.

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. NAPOLEON LE GRAND. Tête nue, à gauche. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 18. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. *Buste habillé de Joséphine.*

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. Dans le champ, buste habillé de Joséphine, à droite. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 19. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. *Tête laurée de Napoléon.*

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. Dans le champ, tête laurée de Napoléon, à droite. [16m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 20. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℞. Mater Salvatoris.

Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche.
℞. MATER SALVATORIS O. P. N. (*ora pro nobis*). (*Mère du Sauveur, priez pour nous*). Buste de la Vierge, à gauche. [16m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 21. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon le grand. *Tête laurée à droite.* ℞. *Ecusson.*

NAPOLEON LE GRAND. Tête laurée, à droite.

℞. Dans le champ, un écusson avec la main de justice, le sceptre et le collier de la grande décoration de la Légion-d'Honneur. [17m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 22. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon le grand. *Tête couronnée à gauche.* ℞. *Ecusson.*

NAPOLEON LE GRAND. Tête surmontée d'une couronne, à gauche.

℞. Dans le champ, un écusson semblable à celui du revers de la médaille précédente. [15m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

PLANCHE VI.

N° 1. 31 décembre 1804. Jeton.

Exteris providet Napoleo suos regens. ℞. Hiberni Angli scoti ..... hospites.

EXTERIS PROVIDET NAPOLEO SUOS REGENS. (*Napoléon s'occupe des étrangers, en gouvernant ses peuples*). Tête laurée, à droite; au-dessus, une étoile. En bas : GATTEAUX.

℞. HIBERNI ANGLI SCOTI PRO FIDE ET LITTERIS IN GALLIA HOSPITES. (*Les Irlandais, les Anglais, les Écossais doivent à la religion et aux lettres l'hospitalité de la France*). Dessous, un trèfle. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Ce jeton, fait à l'occasion du rétablissement du Collége Britannique pour les catholiques romains, a été gravé en 1804 par *Nicolas-Marie* Gatteaux.

N° 2. 31 décembre 1804. Jeton.

Exteris providet Napoleo suos regens. ℞. Hiberni Angli etc.

EXTERIS PROVIDET NAPOLEO SUOS REGENS. (*Napoléon s'occupe des étrangers, en gouvernant ses peuples*). Tête laurée, à droite; au-dessus, une étoile. En bas : GATTEAUX.

Revers semblable à celui du jeton précédent. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon emp. et roi. ℞. Hiberni Angli etc.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Sous le cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable à celui des deux pièces précédentes. [40m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Cette médaille, destinée, comme les deux pièces qui précèdent, à rappeler le rétablissement du Collége Britannique, a été frappée en Angleterre.

N° 4. 31 décembre 1804. Jeton.

Napoleon etc. ℞. Academie impériale de Musique. *Pièce octogone.*

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Tête laurée, à droite; dessous : GATTEAUX.

℞. ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE. Apollon, debout auprès d'une colonne et jouant de la lyre. Au pied de la colonne, à droite : GATTE (*Gatteaux.*) Pièce octogone. [30m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1804. Essai de jeton.

Napoleon etc. ℞. Académie impériale de Musique.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Apollon debout auprès d'une colonne et jouant de la lyre. Au pied de la colonne, à droite : GATTEAUX.

℞. Dans le champ : ACADÉMIE IMPERIALE DE MUSIQUE. [32m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce, dont nous ne connaissons qu'un exemplaire formé de deux clichés réunis, est un essai du jeton destiné à l'Académie Impériale de musique; il ne paraît pas avoir servi, et a été remplacé par celui que nous avons décrit dans l'article précédent.

N° 6. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoléon. ℞. Chambre de Comce d'Amiens.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Exergue : SACRÉ ET COURONNÉ LE 2. DECEMBRE 1804 · Sous la tête : ANDRIEU F · (*fecit*).

℞. CHAMBRE DE COMCE (*commerce*) D'AMIENS. Minerve, assise, tenant de la main gauche le caducée et de la droite une couronne, entourée de divers attributs de l'agriculture et du commerce. A gauche, la mer et un vaisseau à la voile. Exergue : 3. NIVOSE AN. 11. 24. DÉCEMBRE 1802 · Au-dessus de l'exergue, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*). Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1804. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. Factis prorogat aevvm.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 1, planche III. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. La Monnaie personnifiée, adossée contre la barre d'un balancier, présente une médaille à Clio, qui l'inscrit sur ses tablettes. Sur la base du balancier, cette inscription : FACTIS PROROGAT AEVVM. (*Par ses travaux elle transmet à la postérité.*) Au pied du balancier, un marteau et divers outils monétaires. Exergue : MDCCCIV. Au-dessus de l'exergue, sur les côtés de la médaille, à gauche : ANDRIEU. F. (*fecit*); à droite : DENON. D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Un édit de Henri III, de septembre 1585, a le premier mentionné deux Monnaies séparées, l'une des Médailles, l'autre des Espèces. Etablie aux galeries du Louvre, la Monnaie des Médailles y resta jusqu'en juillet 1804, époque où elle fut transportée, par l'ordre de Bonaparte, Premier Consul, dans les bâtimens qu'elle occupe aujourd'hui, attenant à la Monnaie des Espèces. Un arrêté du 30 fructidor an 11 (17 septembre 1803), l'avait placée sous la direction immédiate du Directeur-Général du Musée des Arts, et sous la surveillance du Ministre de l'intérieur. Le Directeur-Général était chargé de soumettre au Ministre le sujet et les légendes des médailles, et il ne devait être frappé, ni vendu, à la Monnaie, que les seules médailles ordonnées par le gouvernement. Par ordonnance royale du 24 mars 1832, la Monnaie des Médailles a été réunie à la Commission des monnaies, dans les attributions du Ministre des finances, et il ne peut être frappé de médailles, ni de jetons, que sur la remise à cette Commission d'une autorisation du Ministre du commerce et des travaux publics. Un *Musée monétaire* a été formé, ces dernières années, dans la grande salle et les galeries adjacentes de l'Hôtel des Monnaies.

N° 7. A. (*non gravée*). 31 décembre 1804. Médaille.

Factis prorogat aevum. ℟. *Couronne.*

Droit semblable au revers de la médaille précédente.

℟. Deux branches de laurier formant couronne; champ lisse. [40m.]

N° 8. 31 décembre 1804. Cliché.

La Monnaie personnifiée présentant une médaille à Clio. Sans revers.

La Monnaie personnifiée, adossée contre la barre d'un balancier, présente une médaille à Clio, qui l'inscrit sur ses tablettes. La base du balancier ne porte point d'inscription et l'exergue est lisse.

Sans revers. [115m.]

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Cette pièce est le modèle qui a servi pour la médaille décrite sous le n° 7, même planche.

N° 9. 31 décembre 1804. Jeton.

L.·. Ch.·. et areopa.·. du Phœnix. ℟. Il renait de ses cendres.

Dans une couronne de laurier : L.·. CH.·. ET AREOPA.·. (*Loge, chapitre et aréopage*) DU PHOENIX RIT D'HERO.·. (*d'Hérodome*).

℟. IL RENAIT DE SES CENDRES. Autel sur lequel est un phénix; à droite, en haut, le soleil. L'autel est orné d'un compas et d'une équerre. A droite et à gauche, au pied de l'autel, sont quatre instrumens maçoniques. Exergue : O.·. (*Orient*) DE PARIS 5804. (1804). COQUARDON F. (*fecit*). [30m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

La loge du *Phœnix* a été installée à Paris, le 14 juin 1804.

N° 10. 31 décembre 1804. Jeton.

Ars æqui et boni. ℟. In legibus salus.

ARS ÆQUI ET BONI. (*Art de ce qui est juste et bon*). La Justice debout, tenant de la main droite les balances, et appuyée de la gauche sur une épée. Devant elle est un olivier. Exergue : O. (*Orient*) DE PARIS.

℟. IN LEGIBUS SALUS. (*Le salut est dans les lois*). Tables des lois appuyées contre un lion qui tient une boule sous sa patte, et séparées au milieu par une épée renversée. On lit sur la table de gauche : LOIX (*Lois*). Au-dessus, un triangle rayonnant dans lequel est la lettre G. Exergue : 1804. [29m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 31 décembre 1804. Jeton.

Triple unité ecossaise. ℟. Elle unit les hommes.

TRIPLE UNITÉ ECOSSAISE. Dans le champ, un soleil rayonnant; au milieu, une croix grecque et trois triangles entrelacés. En bas : O.·. (*Orient*) DE PARIS 5804.

℟. ELLE UNIT LES HOMMES. Au milieu du champ, dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, un soleil rayonnant au centre duquel est la lettre G. Au-dessus, un compas; au-dessous, une équerre. En bas, une branche d'olivier et une branche de laurier en sautoir. [23m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

La loge de la *Triple Unité* a été installée à Paris, le 25 septembre 1801.

N° 12. 31 décembre 1804. Jeton.

G.·. Sphinx. ⟩—⊢○. ℟. Silence amitié bienfaisance.

G.·. (*Grand*) SPHINX. Sphinx, à gauche, sur une base ornée de palmettes, tenant deux boules. Devant lui, ce signe : ⟩—⊢○. Exergue : 5804. (1804).

℟. SILENCE AMITIE. En bas : BIENFAISANCE. Triangle dans lequel est un œil rayonnant. [26m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

La loge du *Grand Sphinx* a été installée à Paris, le 3 novembre 1804. Il existe une *variété* de ce jeton, que nous publions sous le numéro suivant.

N° 13. 31 décembre 1804. Jeton.

G.·. Sphinx. ℟. Silence amitié bienfaisance.

G.·. (*Grand*) SPHINX. Sphinx, à gauche, sur une base à barres droites, sans palmettes. Il ne tient qu'une boule : les ornemens de la tête diffèrent de ceux du n° 12, et il n'y a pas devant lui le signe figuré dans l'article précédent. Exergue : 5804. (1804).

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [26m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

1805.

DU 1er JANVIER AU 22 SEPTEMBRE = AN 13 DE LA RÉPUBLIQUE;
DU 23 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE = AN 14 DE LA RÉPUBLIQUE.

PLANCHE VII.

N°. 1. 8 janvier 1805. Médaille.

Pius VII. ℟. Pie VII visite la Monnaie des Médailles.

PIVS VII P. M. (*Pontifex maximus*) HOSPES NEAPOLIONIS IMP. (*imperatoris*). (*Pie VII, Souverain Pontife, hôte de l'Empereur Napoléon.*) Buste à droite du Pape, coiffé de la tiare et revêtu du costume pontifical. Dessous : DROZ F. (*fecit*). AN XIII.

℟. Dans le champ : EN JANVIER MDCCCV. S. S. (*Sa Sainteté*) PIE VII A VISITÉ LA MONNAIE DES MÉDAILLES. Au-dessus de cette inscription, un baldaquin, emblème de la puissance pontificale. Au-dessous, les clefs de saint Pierre en sautoir. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le pape Pie VII visita la Monnaie des Médailles de Paris, le 8 janvier 1805 (18 nivose an 13). La médaille décrite dans cet article, celle qui porte également l'effigie du Pape (planche III, n° 14), et celle qui représente Napoléon sur le pavois (planche III, n° 1), furent frappées en présence de Pie VII. Un exemplaire de chacune, en or, lui fut remis par M. Denon, Directeur de la Monnaie des Médailles. Le monnayage des deux premières fut continué, et Sa Sainteté les distribua à toutes les personnes de sa suite.

N° 2. 23 février 1805. Médaille.

L'Abbé de l'Epée. ℟. Offert au souv. Pont. Pie VII par les administrateurs de l'institution des Sourds-Muets.

CH · (*Charles*) MICHEL DE L'ÉPÉE NÉ A VERSAILLES 1712, MORT A PARIS 1789. Buste à gauche, avec la calotte et le costume d'abbé. Sur le bord du bras : B. (*Benjamin*) DUVIVIER F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : OFFERT AU SOUV PONT (*Souverain Pontife*) PIE VII PAR LES ADMINISTRATEURS DE L'INSTITUTION DES SOURDS-MUETS LORS DE LA VISITE DE SA SAINTETE PARIS 23 FÉVRIER 1805. (40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La tête du droit avait été employée, en 1801, pour une médaille qui fait partie de la suite de la *Révolution française* (planche LXXXVIII).

N° 3. 10 avril 1805. Médaille.

Napoléon Pr. empr. ℟. *Arive* à Lyon.

NAPOLÉON PR. EMPR. (*premier empereur*) DES FRANCS. (*français*). Buste en uniforme, à droite.

℟. ARIVE (*arrive*) A LYON LE 20 GERMINAL. Au milieu du champ, une aigle couronnée, à droite, les ailes déployées et tenant la foudre entre ses serres. Au-dessous : AN 13. Étain. [37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le 30 mars 1805 (9 germinal an 13), l'Empereur et l'Impératrice partirent de Saint-Cloud pour Fontainebleau, et se mirent en route pour Milan. Ils passèrent par Troyes, Sémur, Châlons-sur-Saône, Mâcon, Bourg, arrivèrent à Lyon le 10 avril (20 germinal), et en repartirent le 16 avril (26 germinal). Leur séjour dans cette ville fut marqué par des fêtes brillantes et une exposition des produits de l'industrie lyonnaise. On en trouve les détails dans les numéros du *Moniteur* du 26 germinal et du 3 floréal an 13 (16 et 23 avril 1805). De Lyon, l'Empereur continua sa route par Bourgoin, Chambéry, Turin, Alexandrie, Pavie, et fit son entrée à Milan le 8 mai (18 floréal).

N° 4. 14 mai 1805. Jeton.

Loge de St. Eugène. ℟. Constituée par le G.·. O.·.

LOGE DE ST.·. (*saint*) EUGENE · Dans une couronne de laurier et de chêne, une étoile flamboyante, à cinq pointes, au centre de laquelle est la lettre G. En bas, circulairement : OR .·. (*orient*) DE PARIS, entre deux petites croix grecques.

℟. CONSTITUÉE PAR LE G .·. O .·. DE FR .·. LE 14ME .·. J .·. DU 3ME .·. M .·. D .·. (Ici une croix grecque, et en dedans, au-dessus :) L'AN 5805. (*Constituée par le Grand Orient de France le quatorzième jour du troisième mois de l'an* 1805). La face du soleil rayonnant. [28m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

L'année maçonnique commence le 1er mars.

N° 5. 23 (26) mai 1805. Médaille.

Napoléon emp. et roi. ℟. *Exergue :* Couronné. a. Milan.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. NAPOLEON · ROI · D'ITALIE · Dans le champ, la couronne de fer des rois Lombards, qui fut présentée par le roi Agilulfus à l'église de Saint-Jean, à Monza. Sur le cercle inférieur de la couronne on lit : AGILVLFVS · GRATIA · DEI · GLORIOSVS · REX · (*Agilulfus, par la grâce de Dieu, roi glorieux*). Exergue : COURONNÉ · A · MILAN · LE XXIII · MAI · M · DCCCV · Dessous : DENON · D.T · (*direxit*) * JALEY · FT. · (*fecit.*) 40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Une députation de Milan apporta, le 17 mars 1805, à Napoléon, le vœu du peuple italien, qui le priait d'accepter la couronne d'Italie. Le 22 du même mois, parut un décret qui fixa au 23 mai le couronnement. Le 31 mars, fut proclamé à Milan le statut constitutionnel qui déclarait Napoléon Roi d'Italie. Le 8 mai, l'Empereur et l'Impératrice firent leur entrée solennelle dans cette capitale. Le 22 mai, la couronne de fer des Rois Lombards, déposée à Monza, fut apportée à Milan. Le 26, et non le 23, comme cette médaille et les suivantes le portent par erreur, le couronnement eut lieu dans la cathédrale. Après avoir reçu, au pied de l'autel, des mains de l'archevêque-cardinal Caprara, l'anneau, le manteau et l'épée, Napoléon remit celle-ci au prince Eugène Beauharnais, indiquant ainsi qu'il le constituait à la fois son délégué et son défenseur. Puis, étant monté à l'autel, il y prit la couronne de fer, et, la posant lui-même sur sa tête, il prononça à haute voix ces mots : *Dieu me la donne, gare à qui la touche.*

N° 6. 23 (26) mai 1805. Médaille.

Napoleon empereur. ℟. *Dessus la couronne :* Couronné · a · Milan

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, semblable à

celle du nº 1, planche III. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. NAPOLEON · ROI · D'ITALIE. Dans le champ, la couronne de fer des rois Lombards, d'une dimension plus petite que celle de la médaille précédente. Sur le cercle inférieur de la couronne on lit : AGILVLFVS · GRATIA · DEI · VIR · GLORIS. (*gloriosus*) REX. (*Agilulfus, par la grâce de Dieu, héros, roi glorieux*). Dessus la couronne : COURONNÉ · A · MILAN. Dessous : LE · XXIII · MAI · M·DCCCV. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Les coins de cette médaille, comme ceux de la précédente et de la suivante, préparés avant la célébration du couronnement, portaient la date du 23 mai, jour auquel le décret du 22 mars avait fixé la cérémonie du couronnement, qui n'eut lieu, en effet, que le 26 mai.

Nº 7. 23 (26) mai 1805. Médaille.

Napoleo. ℞. Ultro. *Couronnement à Milan.*

NAPOLEO GALLORUM IMPERATOR ITALIAE REX. (*Napoléon Empereur des français, Roi d'Italie*). Tête laurée à gauche. Sur le bord du cou : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*).

℞. ULTRO (*spontanément*). Une femme tourellée, représentant l'Italie, tient de la main droite une corne d'abondance, et de la gauche pose la couronne sur la tête de Napoléon, vêtu en sénateur romain. L'Empereur porte dans la main gauche un glaive, et étend la main droite au-dessus d'un autel sur lequel se trouve placée la Constitution. Derrière l'Italie est un casque; derrière l'Empereur, un caducée, emblèmes de la guerre et de la paix. Exergue : D. (*die*) XXIII. MAII A. (*anno*) MDCCCV. (23 *mai* 1805). Sur la barre de l'exergue, à droite : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*). [42m.]

Cette médaille a été frappée à la monnaie de Milan, à l'occasion du couronnement de Napoléon comme Roi d'Italie.

Nº 8. 26 mai 1805. Médaille.

Napoleone. ℞. Divenute compagne etc. *Les cinq écussons d'Italie.*

NAPOLEONE RE D'ITALIA. (*Napoléon roi d'Italie*). Tête à gauche, avec la couronne de fer. Sur le bord du cou : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*). Dessous : LA ZECCA DI MILANO MAGGIO MDCCCV. (*La monnaie de Milan, mai* 1805).

℞. DIVENUTE COMPAGNE NELL' ORDINE NELLA FEDE NELLA PROSPERITA. (*Devenus compagnons dans l'ordre, dans la foi, dans la prospérité*). Au milieu du champ, les écussons des cinq États dont le royaume d'Italie était formé : le Milanais, Venise, les Légations, le Modenais et le Novarrais avec la Valteline. [42m.]

Cette médaille a été frappée à la monnaie de Milan, à la même occasion que la précédente.

Nº 9. 4 juin 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. La Ligurie réunie à la France.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du nº 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞ Napoléon, en costume romain, reçoit la soumission de la Ligurie, représentée par une femme portant la couronne ducale. Derrière Napoléon, l'aigle impériale; derrière la Ligurie, la proue d'un vaisseau. Exergue : LA LIGURIE RÉUNIE A LA FRANCE MDCCCV. Au-dessus de l'exergue, sur les côtés de la médaille, à gauche : BRENET · F. (*fecit*); à droite : DENON · D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 4 juin 1805, le doge Durazzo, l'archevêque de Gênes, et une députation du sénat de cette République, vinrent à Milan demander la réunion de l'Etat de Gênes à l'Empire français. Un décret impérial, rendu à Milan le 17 prairial an 13 (6 juin 1805), organisa la ci-devant République Ligurienne, et divisa son territoire en trois départemens : Gênes, Montenotte et les Apennins. Le 20 prairial (9 juin), cette incorporation fut proclamée à Gênes, et un autre décret de Gênes, le 15 messidor (4 juillet), rendit le code Napoléon exécutoire dans ces trois départemens, à compter du 1er vendémiaire suivant (23 septembre).

Nº 10. 5 juin 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Ordine della corona di ferro.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée à gauche. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

℞. ORDINE DELLA CORONA DI FERRO. (*Ordre de la Couronne de Fer*). Dans le champ, la décoration de l'ordre. Sur le bandeau de la couronne on lit : DIO ME LA DIEDE (*Dieu me l'a donnée*). Exergue : FONDATO LI 5 GIUGNO 1805. (*Fondé le* 5 *juin* 1805). Pièce octogone. [33m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

L'ordre de la Couronne-de-Fer fut créé et organisé, à l'instar de la Légion-d'Honneur, par le statut constitutionnel du 5 juin 1805, qui déterminait les biens de la couronne, créait un vice-roi, établissait le mode de convocation des colléges électoraux, la formation et la division du Conseil d'État ainsi que du Corps-Législatif, et organisait l'ordre judiciaire.

Nº 11. 7 juin 1805. Médaille.

Eugenio Napoleone nominato vice ré d'Italia. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

En haut, dans le champ, entre deux étoiles, un génie ailé, embouchant la trompette qu'il tient de la main droite, et de la gauche portant une couronne. Dessous, cette inscription : EUGENIO NAPOLEONE NOMINATO VICE RE' D'ITALIA LI VII GIUGNO MDCCCV. (*Eugène Napoléon nommé vice-roi d'Italie, le* 7 *juin* 1805).

℞. Au milieu du champ, les armes du royaume d'Italie. [70m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Un décret du 7 juin 1805 nomma le prince Eugène Vice-Roi d'Italie, et détermina ses attributions. Le même jour, le Corps-Législatif italien ouvrit sa session, présidé par Napoléon, qui fit lire en sa présence le statut constitutionnel du 5. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, et où il développa les motifs des changemens qu'il avait apportés dans quelques parties de l'administration, l'Empereur s'exprima ainsi sur la nomination du prince Eugène : « Je laisserai dépositaire de mon autorité ce jeune prince que j'ai élevé dès son enfance, et qui sera animé de mon esprit. » C'est dans cette séance qu'Eugène fut admis à prêter serment de fidélité au roi, à la constitution, et d'obéissance aux lois, promettant de cesser ses fonctions à l'instant même où il en recevrait l'ordre du monarque.

Eugène Beauharnais était alors âgé de 25 ans. Fils de l'impératrice Joséphine, Napoléon lui portait une affection toute particulière. Eugène l'avait accompagné en Egypte, et avait été nommé, après le 18 brumaire, chef d'escadron des chasseurs de la garde des consuls. Il s'était trouvé à la bataille de Marengo, où il avait couru des dangers et montré de la valeur. Nommé colonel-général en 1804, il avait suivi le Premier Consul dans tous ses voyages; enfin Napoléon l'avait nommé Prince français au moment où il devint Empereur. Comme il avait passé ses premières années dans les camps, il était demeuré jusqu'alors étranger à l'administration et à la politique. En le nommant Vice-Roi d'Italie, Napoléon voulut lui donner un guide, et choisit à cet effet M. Méjan, qui était alors secrétaire-général de la préfecture de la Seine.

N° 12. 7 juin 1805. Cliché.

Napoleon Empereur Andrieu. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée à gauche. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

Sans revers. [60m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 7 juin 1805. Cliché.

Josephine imp. et reine. Andrieu. *Sans revers.*

JOSEPHINE IMP. (*impératrice*) ET REINE. Buste habillé et coiffé d'un diadème. Sur le bord du bras : ANDRIEU F.(*fecit*).

Sans revers. [60m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE VIII.

N° 1. 7 juin 1805. Médaille.

Napoleon I. Empereur des Français roi d'Italie. Dumarest. ℟. *Couronne. Champ lisse.*

NAPOLEON I. EMPEREUR DES FRANÇAIS ROI D'ITALIE. Tête laurée, à gauche. Dessous : DUMAREST F. (*fecit*).

℟. Une couronne de laurier séparée en haut par une étoile. Le champ est lisse. [49m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 13 juin 1805. Jeton.

S.·. C.·. des amis indivisibles. Vallée de Paris. ℟. Installé..... 13e j. du 4e mois 5805.

S .·. C.·. (*souverain chapitre*) DES AMIS INDIVISIBLES. Dans le champ, un écusson avec des emblèmes maçonniques. En bas : VALLÉE DE PARIS.

℟. INSTALLÉ PAR LE G .·. O .·. (*Grand Orient*) DE FRANCE LE 13E. J. (*jour*) DU 4E. MOIS (13 *juin*). Dans le champ, le soleil rayonnant. Dessous : 5805. (1805). [28m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 14 juin 1805. Médaille.

Napoleon. ℟. Napoleon aux mânes de Desaix.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). DROZ FECIT.

℟. NAPOLEON AUX MANES DE DESAIX. Un monument funèbre, orné d'un bas-relief représentant la mort du général. Exergue : 1RE PIERRE POSÉE PAR L'EMPEREUR LE XXIV PRAIRI · (*prairial*) AN XIII · Sur la base du monument, au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET · F (*fecit*); à droite : DENON · D (*direxit*). [26m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Après la bataille de Marengo, où Desaix fut tué en contribuant au gain de cette journée, le Premier Consul avait fait transporter sa dépouille au couvent du mont Saint-Bernard. Un monument devait éterniser sa mémoire, et des tables de marbre, sur lesquelles seraient inscrits les noms de tous les corps qui avaient combattu à Marengo, étaient destinées à perpétuer ce souvenir. Napoléon, comme on le voit par cette médaille, posa la première pierre de ce monument. Deux autres furent aussi élevés à Paris à la mémoire de Desaix : l'un, en 1806, une statue colossale en bronze, sur la place des Victoires, d'où elle fut retirée en 1814; l'autre, en 1802, un cippe surmonté de son buste, sur la place Dauphine, près le Pont-Neuf. Ce dernier subsiste encore.

N° 4. 14 juin 1805. Médaille

Napoleon. ℟. Napoleon pose la 1re pierre du tombeau de Desaix.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℟. Une couronne de laurier et d'olivier. Dans le champ : LE XXV. PRAIRIAL AN XIII. XIV. JUIN MDCCCV. NAPOLEON POSE LA 1RE PIERRE DU TOMBEAU DE DESAIX AU MONT ST. (*saint*) BERNARD. [26m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 14 juin 1805. Médaille.

Napoleon aux manes de Desaix. ℟. Napoleon pose la 1re pierre du tombeau de Desaix.

Droit semblable au revers de la médaille n° 3, même planche.

Revers semblable à celui de la médaille n° 4, même planche. [26m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 29 juin 1805. Médaille.

Imp· Napoleon· ℟. Felici. faustoq· adventui· *Gênes.*

IMP · (*imperator*) NAPOLEON · P · F · A · (*Pius, Felix, Augustus*) REX · ITAL · (*Italiæ*). (*Napoléon Empereur, pieux, heureux, auguste, roi d'Italie*). Buste lauré à droite, avec le manteau impérial et le collier de la grande décoration de l'ordre de la Légion-d'Honneur. Dessous : H. (*Hieronymus—Jérôme*) VASSALLO · F · (*fecit*).

℟. FELICI · FAUSTO · Q · (*faustoque*) ADVENTUI · (*A l'arrivée heureuse et favorable*). Dans le champ, buste de Janus, emblème de la ville de Gênes, placé sur une colonne ornée de l'écusson de la République Ligurienne. A gauche, un caducée, une trompette, un gouvernail, une ancre, un tonneau, des ballots, sur l'un desquels on lit : M 2 (.......?), et sur l'autre : H V (*Hieronymus* (Jérôme) *Vassallo*). A droite deux drapeaux, un globe terrestre et des lingots en barres. Exergue : III · KAL · JUL · MDCCCV · S · P · Q · LIGUR · (*Tertiâ die kalendarum julii* 1805 *senatus populusque Liguriensis. — Le troisième jour des kalendes de juillet, le sénat et le peuple Ligurien*). [49m.]

Cette médaille fut frappée à l'occasion de l'arrivée de Napoléon à Gênes, le 29 juin 1805, après la réunion de la Ligurie à la France. L'Empereur fit son entrée, suivi des ambassadeurs de Naples et de Portugal. Le plus imposant éclat accompagna la cérémonie de la prise de possession de l'ancienne rivale de Venise. La cathédrale vit l'Empereur, dans toute la pompe d'un troisième couronnement, recevoir les sermens et distribuer les décorations.

N° 7. 22 septembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℟. *Ampire de* Français a Paris, l'an 13.

NAPOLEON · EMPEREUR · DES · FRANÇAIS. Buste à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU F · (*fecit*).

℟. AMPIRE · (*empire*) DE (*des*) FRANÇAIS · A · PARIS L'AN · 13 · L'aigle impériale de face, les ailes déployées, placée au milieu du manteau surmonté de la couronne impériale. Étain. [43m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 22 septembre 1805. Jeton.

Pref^re. (*préfecture*) de · la Seine. *Jetton* · de · presence. ℞. Svbit ad vidvi moderamina clavi.

LABOR OMNIBVS VNVS. (*Un seul travail pour toutes.*) Sur le devant, un fleuve sortant des eaux. Dans le fond, sur un rocher, une ruche avec un essaim d'abeilles. A droite, des roseaux. Exergue : PREF^RE (*préfecture*) DE · LA SEINE JETTON · (*jeton*) DE · PRESENCE BRENET AN XIII.

℞. SVBIT · AD · VIDVI MODERAMINA · CLAVI. (*Il saisit le gouvernail abandonné.*) Une aigle saisissant le gouvernail d'une barque vide et abandonnée à la fureur des flots. [32^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 22 septembre 1805. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. Ecole des mines du Mont Blanc.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 1, planche III. Dessous : DENON DIR. (*direxit*) ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Le Mont-Blanc sous les traits d'un géant accroupi sur des rochers : le sommet de sa tête chauve est caché dans les nuages. Sa main droite s'appuie sur un rocher sous lequel travaillent des mineurs. Devant lui est un autre rocher, et à ses pieds coule un fleuve. Exergue : ECOLE DES MINES DU MONT BLANC. Sous la barre de l'exergue : BRENET · F (*fecit*) DENON · D · (*direxit*). [40^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille rappelle l'établissement de la première école pratique des mines dans le département du Mont-Blanc. La figure du Mont-Blanc est imitée d'une statue de l'Apennin communément attribuée à Michel-Ange.

N° 9. A. (*non gravée*). 22 septembre 1805. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. Ecole des mines du Mont Blanc. *Tranche* : argent des mines de Pesey an XIII.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.
Revers semblable à celui de la médaille précédente.
Tranche : ARGENT DES MINES DE PESEY AN XIII. [40^m.]

Le Conseil des Mines présenta à l'Empereur, le 16 février 1806, un exemplaire de cette médaille frappée avec le premier argent extrait des mines de Pesey.

N° 10. 22 septembre 1805. Jeton.

A (*an*) XIII. *Tête d'Esculape*. ℞. École de médecine de Paris.

Tête d'Esculape à gauche. Devant, le bàton entouré du serpent. Dessous : A (*an*) XIII. Sur le côté, à droite : DUMAREST F. (*fecit*).

℞. Au milieu du champ, dans un cercle formé par le serpent d'Esculape : ECOLE DE MÉDECINE DE PARIS. [29^m.]

N° 11. 22 septembre 1805. Jeton.

Commerce de charbons de bois. ℞. *Vue d'une forêt.*

Dans une couronne de chêne : COMMERCE DE CHARBONS DE BOIS PARIS AN 13.

℞. Sans légende. Vue d'une forêt dans laquelle plusieurs ouvriers travaillent à la fabrication du charbon. Une rivière est sur le devant et l'on y voit un bateau à charbon. Pièce octogone. [33^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 12. 22 septembre 1805. Jeton.

Académie Celtique. ℞. Sermonem patrium moresque requirit.

GLORIÆ MAJORUM. (*A la gloire des ancêtres*). Dans le champ, une branche d'olivier et une branche de chêne formant couronne. Au milieu : ACADÉMIE CELTIQUE FONDÉE AN XIII —.

℞. SERMONEM PATRIUM MORESQUE REQUIRIT. (*Elle recherche la langue et les mœurs de nos pères.*) Un génie ailé soulève de la main gauche le voile d'une femme assise sur un rocher, et de la main droite tient une torche allumée qu'il approche d'un rouleau soutenu par la femme et sur lequel est l'inscription celtique suivante : IEZ A KIZIOU GALL Près de la femme, un coq. Exergue : DUPRÉ.

L'Académie Celtique tint sa première séance générale au Louvre, le 9 germinal an 13 (30 mars 1805). En 1807, elle publia le premier numéro de ses mémoires, et successivement quinze autres, qui forment cinq volumes. Désunie en 1812, elle se réorganisa en 1814, sous le nom de *Société des Antiquaires de France.*

N° 13. 25 septembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. L'empereur commande la grande armée.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'EMPEREUR COMMANDE LA GRANDE ARMÉE. Le trône impérial recouvert du manteau. Sur un des bras du trône est appuyée la main de justice. Devant, est l'aigle. Au-dessus, un foudre. Exergue : LEVÉE DU CAMP DE BOULOGNE LE XXIV. AOUT MDCCCV. PASSAGE DU RHIN LE XXV SEP^BRE (*septembre*) MDCCCV. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET. F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [49^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Les troupes réunies au camp de Boulogne étaient prêtes à effectuer la descente en Angleterre, lorsque l'Autriche accéda, le 9 août 1805, à la coalition formée, le 11 avril, contre la France, entre la Grande-Bretagne et la Russie. Elle entra sur-le-champ en campagne, fit avancer en Italie, sous les ordres de l'archiduc Charles, une armée de près de cent mille hommes, tandis que l'archiduc Jean occupait le Tyrol avec un corps de trente mille hommes, et que l'archiduc Ferdinand, ayant sous lui le général Mack, pénétrait, à la tête de quatre-vingt mille hommes, dans les États de l'Électeur de Bavière. Cette agression nécessita la levée du camp de Boulogne, et Napoléon prépara aussitôt tous les moyens pour la repousser. Ses armemens furent dirigés avec une si rare habileté, que la *Grande Armée*, nom qu'il substitua à celui d'*Armée d'Angleterre*, arriva, dès le 25 septembre, sur le Rhin. C'est à Boulogne même que l'Empereur avait improvisé et dicté en entier le vaste ensemble des mémorables opérations militaires de la campagne d'Austerlitz.

N° 14. 22 septembre 1805. Cliché.

Napoleon le grand Empereur et Roi. *Sans revers.*

NAPOLEON LE GRAND EMPEREUR ET ROI. Buste lauré à gauche, avec habit brodé et manteau. Ovale dans un rond.
Sans revers. [40^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 15. 12 octobre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Allocution à l'armée

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'Empereur à cheval, en costume romain, harangue ses soldats, également en costume romain, casqués, cuirassés, armés de boucliers et de piques. Placés sur le pont du Lech, ils prêtent serment en levant la main. Au-dessus plane la Victoire, tenant une palme et une couronne qu'elle pose sur la tête de l'Empereur. Sous le pont, le dieu du fleuve tenant une urne sur laquelle on lit : LECH. Exergue : ALLOCUTION A L'ARMEE L'ARMÉE FAIT SERMENT DE VAINCRE XII OCTOBRE MDCCCV — DENON DIRE. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

L'Empereur était sur le pont du Lech, lorsque défila un des corps de l'armée. Il fit former en cercle chaque régiment, leur parla de la situation de l'ennemi, de l'imminence d'une grande bataille, et de la confiance qu'il avait en eux. Cette harangue avait lieu pendant un temps affreux : il tombait une neige abondante, et la troupe avait de la boue jusqu'aux genoux et éprouvait un froid assez vif; mais les paroles de l'Empereur étaient de flamme, porte le cinquième bulletin de la Grande-Armée; en l'écoutant, le soldat oubliait ses fatigues et ses privations, et était impatient de voir arriver l'heure du combat.

N° 16. 17 octobre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Capitulation d'Ulm etc.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'Empereur, en costume romain, sur un char attelé de deux chevaux lancés à toute course. Au-dessus plane la Victoire, tenant une palme et une couronne qu'elle pose sur la tête de l'Empereur. Sous les chevaux, dans une attitude suppliante, deux figures représentant les villes d'Ulm et de Memmingen. Exergue : XVII · OCTOBRE · MDCCCV CAPITULATION D'ULM · DE MEMMINGEN LX MILLE · PRISONNIERS. — Dessous : JALEY · FT. · (*fecit*). DENON · DIR · (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Memmingen, place considérable sur l'Iller, se rendit, le 14 octobre, au maréchal Soult, qui y fit quatre mille prisonniers. *Ulm* capitula le 17 octobre. Le général Mack remit la place avec tous les magasins et toute l'artillerie. Des trente mille combattans qui s'y trouvaient, les officiers, dont seize généraux, furent renvoyés sur parole; les sous-officiers et les soldats furent conduits en France. L'Empereur avait passé le Rhin le 1er octobre, le Danube le 7 à cinq heures du matin, le Lech le même jour, à trois heures après midi; ses troupes étaient entrées à Munich le 12, et ses avant-postes arrivés sur l'Inn, le 15. Le même jour, il était maître de Memmingen, et le 17, d'Ulm. L'ennemi, en moins de quinze jours, avait perdu au-delà de cinquante mille prisonniers.

PLANCHE IX.

N° 1. 16 avril 1805. Médaille.

Pie VII pape. ℞. *Arive* a Lyon.

PIE VII PAPE. Buste à droite, coiffé de la calotte et revêtu du costume pontifical.
℞. ARIVE (*arrive*) A LYON LE 16 AVRIL. En bas : 1805. Dans le champ, la tiare, et au-dessous, deux clefs en sautoir. Pièce avec bélière. Étain. [37m.]
Inédite. Cabinet de M. Tabard.

Cette pièce et la suivante, faites à Lyon, nous ont été communiquées trop tard pour être publiées à leur date, et classées, comme elles auraient dû l'être, après le n° 3, planche VII. Nous nous empressons de les rétablir ici, avant la fin de l'année 1805, à laquelle elles appartienent.

Parti de Paris, le 4 avril 1805, pour retourner dans ses États, le Pape Pie VII arriva le 16 à Lyon, où il reçut tous les honneurs dus à son caractère; pendant son séjour il bénit les drapeaux de la garde lyonnaise.

N° 1. A. (*non gravée*). 16 avril 1805. Médaille.

Pie VII pape. ℞. La tiare et deux clefs en sautoir.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.
Revers semblable à celui de la pièce précédente, mais sans légende et sans millésime. Pièce avec bélière. Étain. [37m.]
Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 2. 21 octobre 1805. Médaille.

Gallant Nelson, etc. Trafalgar. ℞. In life victorious in death triumphant.

Dans le champ, un tombeau surmonté d'une pyramide. Sur la face du tombeau, on lit : GALLANT NELSON DIED IN THE IOUR (*journey*) OF VICTORY 21 OCTR (*twenty-first of october*) A D. (*anno domini*) 1805. (*Le brave Nelson mourut dans un jour de victoire, le 21 octobre, l'an du Seigneur 1805.*) Sur le tombeau, des canons, des mortiers, des boulets et une ancre. Au milieu de la pyramide, dans un médaillon, le buste de Nelson en uniforme, à gauche. Au-dessus, une couronne navale. Derrière la pyramide, de chaque côté, des drapeaux et des piques en trophée. Au pied du tombeau, un faisceau couché. Exergue : TRAFALGAR. Au-dessus de l'exergue, à gauche : P W F.

℞. IN LIFE VICTORIOUS IN DEATH TRIUMPHANT. (*Victorieux dans sa vie, triomphant dans sa mort.*) Un autel surmonté d'une urne à demi-voilée et portant ces initiales : H N (*Horace Nelson*). Sur la base de l'autel, on lit : BASTIA ABOVKIR COPENHAG (*Copenhagen*). A gauche, une femme casquée, s'appuyant du bras gauche sur l'autel et de la main droite tenant une pique; à droite, Neptune armé de son trident. A côté de la femme, l'écusson d'Angleterre et un lion la gueule béante. Derrière Neptune, la mer, et dans le fond un vaisseau les voiles déployées. Exergue : MDCCCV. Un peu au-dessus, à gauche, P. W. F. [52m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Le 21 octobre 1805, les flottes combinées, française et espagnole, fortes, la première de dix-huit vaisseaux, sous les ordres de l'amiral Villeneuve, la seconde de quinze, sous ceux de l'amiral Gravina, rencontrèrent, à la hauteur du cap Trafalgar, la flotte anglaise forte de vingt-huit vaisseaux et commandée par l'amiral Nelson. En moins de six heures, la flotte franco-espagnole perdit quatre vaisseaux pris, trois brûlés, trois coulés bas, dix autres échoués et naufragés. Neuf seulement rentrèrent à Cadix, et quatre parvinrent à s'échapper sous les ordres du contre-amiral Dumanoir. L'amiral en chef Villeneuve fut fait prisonnier, le contre-amiral Magon tué, l'amiral espagnol Gravina atteint mortellement, le contre-amiral Alava grièvement blessé, et le contre-amiral Cisnéros tomba au pouvoir de l'ennemi. Du côté des Anglais, seize bâtimens furent mis hors d'état de tenir la mer. Nelson fut frappé d'un coup de feu parti d'un vaisseau français au moment où celui-ci essayait l'abordage de l'amiral anglais. Villeneuve, revenu en France des prisons d'Angleterre, s'arrêta le 17 avril 1806 à Rennes, et le 22 il fut trouvé mort dans sa chambre : il s'était frappé lui-même de six coups de couteau du côté du cœur, pour se soustraire au jugement qui l'attendait. Nelson mourut de sa blessure à quatre heures quarante minutes, après avoir remis le commandement à l'amiral Collingwood. Son corps, d'abord envoyé à Gibraltar, exposé ensuite pendant quelques jours à l'Hôtel des Invalides de la marine de Greenwich, fut déposé en grande pompe, le 9 janvier 1806, dans la cathédrale de Saint-Paul, où un superbe monument en marbre lui a été érigé. Nous avons donné quelques détails sur

la vie de Nelson dans notre série des *Médailles de la Révolution française*, n° 9, planche LXVIII.

N° 3. 21 octobre 1805. Médaille.

Hor · Vicecom · Nelson. ℟. Ipse belli fvlmen.

HOR · VICE COM · (*Horatius vice-comes*) NELSON OB PATRIAM PVGNANDO MORT · OCT XXI · MDCCCV · (*Die vigesimâ unâ octobris* 1805. — *Horace, vicomte Nelson, mort en combattant pour la patrie, le* 21 *octobre* 1805.) Buste à gauche; sur le bord du cou : W.

℟. IPSE BELLI FVLMEN · (*Il fut lui-même un foudre de guerre.*) Une femme ailée, la tête ceinte d'une couronne de laurier, lance la foudre sur des vaisseaux. [53ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4. 21 octobre 1805. Médaille.

Il pardonna souvent et regna sur les cœurs. ℟. Nile, .. Copenhagen... Trafalgar.

Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : IL PARDONNA SOUVENT ET RÉGNA SUR LES COEURS. Au-dessus de cette inscription, une couronne ducale de France; au-dessous, un porc-épic.

℟. NILE 1 AUG (*first of august*) 1798 COPENHAGEN 28 APR (*twenty eighth of april*) 1801 TRAFALGAR 21 OCT (*twenty-first of october* 1805. — *Nil*, 1ᵉʳ *août* 1798; *Copenhague*, 28 *avril* 1801; *Trafalgar*, 21 *octobre* 1805). Minerve, cuirassée, drapée et casquée, debout sur une galère antique, dont la proue figure un lion, tient de la main gauche le trident, et de la droite lance la foudre. Au-dessus de la galère, à gauche : DROZ DEL FEC (*delineavit, fecit*); à droite : MUDIE D (*direxit*). Plomb. [40ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Cette pièce porte par erreur la date du 28 avril : c'est le 2 que Copenhague fut attaqué par Nelson.

Le droit a été gravé par Droz, et a servi de revers à une médaille de Louis XII, frappée à la Monnaie des Médailles de Paris. Il est vraisemblable que ce coin n'a été employé que comme essai avec le revers de la médaille de Nelson, que nous publions, et sur laquelle nous donnons quelques détails au numéro suivant. L'inscription est tirée de *la Henriade*, chant VII, vers 255.

N° 4. A. (*non gravée*). 21 octobre 1805. Médaille.

Nelson. *Tête de face.* ℟. Nile... Copenhagen... Trafalgar.

ADM. (*admiral*) LORD NELSON. (*Amiral, lord Nelson*). Buste de face, en grand uniforme. En bas : MUDIE D. (*direxit*).

℟. NILE 1 AUG. (*first of august*) 1798 COPENHAGEN 2 APR (*second of april*) 1801 TRAFALGAR 21 OCT (*twenty-first of october* 1805. — *Nil*, 1ᵉʳ *août* 1798; *Copenhague*, 28 *avril* 1801; *Trafalgar*, 21 *octobre* 1805). Minerve, cuirassée, drapée et casquée, debout sur une galère antique, dont la proue figure un lion, tient de la main gauche le trident, et de la droite lance la foudre. Au-dessus de la galère, à gauche : DROZ DEL FEC (*delineavit, fecit*); à droite : MUDIE D (*direxit*). [40ᵐ.]

Cette médaille, destinée à rappeler les époques les plus remarquables de la vie de Nelson, fut gravée et frappée en Angleterre, par les soins de James Mudie, et fait partie d'une suite de quarante médailles relatives aux événemens militaires du règne de Georges III. Ces médailles ont été publiées et décrites dans un ouvrage intitulé : AN HISTORICAL AND CRITICAL ACCOUNT OF A GRAND SERIES OF NATIONAL MEDALS. PUBLISHED UNDER THE DIRECTION OF JAMES MUDIE, ESQ. LONDON. HENRY COLBURN, 1820. (*Description historique et critique d'une grande suite de médailles nationales publiées sous la direction de James Mudie, écuyer. Londres, chez Henri Colburn*, 1820.) La tête du droit est de Webbe; mais le revers n'a point été gravé par DROZ, comme la médaille le porte inexactement; et si le dessin en a été fait par ce graveur, ce qui est douteux, il n'était point destiné à l'usage auquel James Mudie l'a fait servir.

Après la bataille navale d'Aboukir, livrée le 1ᵉʳ août 1798, Nelson avait été nommé baron du Nil. Le 2 avril 1801, Nelson, sur l'ordre de son gouvernement, qui craignait la réunion de la marine du Danemarck à celles de la France et de la Russie, bombarda Copenhague avec trente vaisseaux. Cette attaque intrépide détermina le Prince Régent de Danemarck à se détacher de l'alliance de la Russie, et à signer une convention dictée par l'amiral anglais. A la suite de ce brillant coup de main, Nelson reçut le titre de vicomte.

N° 4. B. (*non gravée*). 21 octobre 1805. Médaille.

Nelson. *Tête à gauche.* ℟. Nile... Copenhagen... Trafalgar.

ADM. (*admiral*) LORD NELSON. Tête à gauche.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [40ᵐ.]

Inédite.

N° 4. C. (*non gravée*). 21 octobre 1805. Médaille.

Horatius Nelson. ℟. Famam qui terminat astris.

HORATIUS NELSON. (*Horace Nelson*). Buste à droite. En bas : ABRAMSON.

℟. FAMAM QUI TERMINAT ASTRIS. (*Il a porté son nom jusqu'aux cieux*). Une colonne rostrale. Exergue : VINC · HISP · ET GALL · CLASSES · CECIDIT D · XXI OCT · MDCCCV (*Vincit Hispanorum et Gallorum classes; cecidit die vigesimâ unâ octobris* 1805. — *Vainqueur des flottes espagnole et française, il mourut le* 21 *octobre* 1805. [40ᵐ.]

Inédite.

N° 5. 21 octobre 1805. Médaille.

Collingwood. ℟. Trafalgar.

ADMIRAL LORD COLLINGWOOD. (*Amiral lord Collingwood*). Buste en uniforme, à gauche.

℟. HIS COUNTRY'S FUTURE HOPE. (*Espoir futur de son pays*). Plusieurs vaisseaux rangés en bataille. Exergue, sur la barre : TRAFALGAR, et au-dessous : VICTORY OCTOBER 21 1805. (*Victoire*, 21 *octobre* 1805). [38ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

COLLINGWOOD (*Cuthbert, lord*), né à Newcastle-sur-Tyne, le 26 septembre 1748, entra dans la marine en 1761, parvint successivement, et de grade en grade, jusqu'à celui d'amiral, contribua par ses manœuvres habiles au gain de la bataille de Trafalgar, et, après la mort de Nelson, obtint le commandement des forces maritimes de l'Angleterre dans la Méditerranée. En récompense de sa conduite à cette bataille, il fut élevé à la dignité de Pair d'Angleterre, nommé baron de Caldburne et de Hethpode, dans le comté de Northumberland, et le Parlement lui vota une pension de 2,000 livres sterling reversible sur ses enfans. Il mourut, le 7 mars 1810, à bord du vaisseau *la Ville de Paris*, stationné devant Minorque. Son corps fut déposé dans la cathédrale de Saint-Paul.

N° 6. 7 novembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℟. Les drapeaux français repris à Inspruck.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. L'Empereur, la tête laurée, revêtu d'une cuirasse de forme antique, tient dans la main droite une statue de la Victoire,

dans la gauche un drapeau surmonté d'une figure de Jupiter. Sur le drapeau, ces initiales : R. F. (*république française*). Dans le champ, à gauche : LES AUTRICHIENS VAINCUS; à droite : LES DRAPEAUX FRANÇAIS REPRIS. Exergue : INSPRUCK LE XVI BRUM^{RE} (*brumaire*) AN XIV. MDCCCV. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40^{m}.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 16 brumaire an 14 (7 novembre 1805), à cinq heures après midi, le maréchal Ney fit son entrée à Inspruck, capitale du Tyrol allemand; il y trouva un arsenal rempli d'une artillerie considérable, seize mille fusils et une immense quantité de poudre. Voici dans quels termes le vingt-cinquième Bulletin de la Grande-Armée, daté de Schœnbrunn, le 25 brumaire (16 novembre), rend compte de l'événement que rappelle la médaille ci-dessus décrite : « Pendant la guerre dernière, le 76e régiment de ligne avait perdu deux drapeaux dans les Grisons : cette perte était depuis long-temps, pour ce corps, le motif d'une affliction profonde. Ces braves savaient que l'Europe n'avait point oublié leur malheur, quoiqu'on ne pût en accuser leur courage. Ces drapeaux, sujets d'un si noble regret, se sont trouvés dans l'arsenal d'Inspruck. Un officier les a reconnus : tous les soldats sont accourus aussitôt. Lorsque le maréchal Ney les leur a fait rendre avec pompe, des larmes coulaient des yeux de tous les vieux soldats. Les jeunes conscrits étaient fiers d'avoir servi à reprendre ces enseignes enlevées à leurs aînés par les vicissitudes de la guerre. L'Empereur a ordonné que cette scène touchante soit consacrée par un tableau. Le soldat français a pour ses drapeaux un sentiment qui tient de la tendresse. Ils sont l'objet de son culte, comme un présent reçu des mains d'une maîtresse. »

N° 7. 13 novembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℟. Prise de Vienne et de Presbourg

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. L'Empereur debout, représenté en Hercule. A ses pieds, deux femmes tourellées, figurant les villes de Vienne et de Presbourg, lui présentent chacune une clef. Exergue : PRISE DE VIENNE ET DE PRESBOURG MDCCCV. Dessous, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : GALLE F. (*fecit*). [40^{m}.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 22 brumaire an 14 (13 novembre 1805), Vienne capitula, et on y trouva un matériel et des magasins immenses. L'empereur d'Autriche et sa cour se retirèrent en Moravie, et les troupes françaises continuèrent leur marche pour suivre leur direction. Napoléon alla s'établir au palais de Schœnbrunn.

N° 8. 13 novembre 1805. Médaille.

Napoleo. ℟. Vindobona capta.

NAPOLEO. I. GALL. IMP. ITAL. REX. (*primus Gallorum imperator, Italiæ rex*). GERMANICVS RHVTENICVS. (*Napoléon premier, empereur des Français, roi d'Italie, vainqueur des Germains et des Slaves*). Tête casquée, à gauche. Sur le casque, qui est ceint de laurier, on voit un foudre ailé, une aigle et une étoile. Sur le bord du cou : L. M. (*Luigi* (*Louis*) *Manfredini*).

℟. VINDOBONA. CAPTA. ANNO. MCCMV. (*Vienne prise, année* 1805). Une femme voilée, assise par terre, dans l'attitude de la douleur. Près d'elle, un trophée militaire composé d'une armure, d'un glaive surmonté d'un casque et d'un bouclier sur lequel est l'aigle à deux têtes, avec cette inscription : F. II. (*Franciscus secundus. — François deux*). Exergue : MEDIOLANI (*Milan*). Sur le bord de l'exergue : L. M. (*Luigi* (*Louis*) *Manfredini*). [42^{m}.]

N° 9. 2 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℟. Bataille d'Austerlitz. *Foudre.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. BATAILLE ✱ D'AUSTERLITZ · Un foudre ailé, surmonté d'une statue assise de Napoléon, tenant un sceptre et un globe. En bas : 11 · DEC · (*décembre*) M · DCCCV (JALEY · F.) (*fecit*) XI · FRIM · (*frimaire*) AN · XIV · [40^{m}.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 11 frimaire an 14 (2 décembre 1805) fut livrée la mémorable bataille, que les soldats appelèrent la journée des Trois Empereurs, ou la journée de l'Anniversaire, et que Napoléon nomma la bataille d'Austerlitz. Napoléon, dont les savantes manœuvres avaient attiré l'ennemi sur le champ de bataille qu'il avait choisi lui-même, avait dit à ses généraux, en arrivant sous Brunn, dans la plaine d'Austerlitz : « Etudiez ce terrain, avant huit jours nous y verrons l'ennemi. » Le 1er décembre, voyant les Russes exécuter le mouvement de flanc qu'il avait prévu pour tourner sa droite, il s'écria à plusieurs reprises : « Avant demain au soir, cette armée » est à moi »; et dans ce moment même il dicta une proclamation à ses troupes. Le soir, il voulut visiter à pied et incognito tous les bivouacs; mais à peine eut-il fait quelques pas qu'il fut reconnu, et sa vue excita au plus haut degré l'enthousiasme des soldats. Des fanaux de paille furent mis en un instant au haut de milliers de perches, et quatre-vingt mille hommes se présentèrent au-devant de l'Empereur, en le saluant par des acclamations, comme pour fêter l'anniversaire de son couronnement. De retour à son bivouac, Napoléon fit à l'instant toutes ses dispositions. Enfin le 2 décembre, au lever du soleil, il donne ses derniers ordres : « Soldats, dit-il, en passant sur le front de bandière de plusieurs régi- » mens, il faut finir cette campagne par un coup de tonnerre qui con- » fonde l'orgueil de nos ennemis »; et le combat commence aux cris de *Vive l'Empereur!* Les détails de la bataille se trouvent consignés dans le trentième Bulletin de la Grande-Armée, daté d'Austerlitz le 12 frimaire (3 décembre). Un mouvement hardi, très rapidement exécuté et très courageusement soutenu, pendant neuf heures, par le corps du maréchal Soult, décida la victoire. Environ vingt mille ennemis tués, vingt mille prisonniers, un nombre énorme de blessés, quarante-cinq drapeaux, près de deux cents pièces de canon, quatre cents voitures d'artillerie, tous les gros équipages, une quantité de chevaux, tels furent pour le vainqueur les fruits de cette immortelle journée.

N° 10. 2 décembre 1805. Médaille.

Bataille d'Austerlitz. ℟. Alexandre I. François II.

BATAILLE D'AUSTERLITZ. Tête laurée de Napoléon, à droite. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*). Dessous : 11 · DECEMBRE MDCCCV.

℟. ALEXANDRE I · FRANÇOIS II · Têtes laurées en regard, des deux empereurs. En bas : ANDRIEU F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*). [40^{m}.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La composition de cette médaille avait été indiquée à Denon par Napoléon lui-même, qui, lorsqu'on lui en présenta une épreuve, n'en fut pas satisfait, et fit faire, à la place, celle que nous publions, n° 9, même planche.

N° 11. 2 décembre 1805. Repoussé.

A Austerlitz Napoleon-le-Grand et ses braves ont conquis la paix. *Sans revers.*

A AUSTERLITZ NAPOLEON-LE-GRAND ET SES BRAVES ONT CONQUIS LA PAIX. Dans le champ, une aigle entourée de rayons, tenant entre ses serres une branche de laurier, et lançant les carreaux de la foudre sur les écussons renversés à terre de l'Autriche et de la Russie. Sous l'aigle, un

saule pleureur et une corne d'abondance. Exergue : VOILA CE QU'A PRODUIT L'OR DE PITT.

Repoussé, sans revers. [55m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 12. 2 décembre 1805. Cliché.

Austerlitz. La Germanie conquise en LX jours. *Sans revers.*

AUSTERLITZ. La Renommée, tenant de la main droite une couronne, et embouchant la trompette, plane au-dessus d'une partie du globe, sur laquelle on lit : MORAVIE. Sur le tablier de la trompette, cette inscription : LA GERMANIE CONQUISE EN LX JOURS. Exergue : XI FRIMAIRE AN 14 1805.

Sans revers. [31m.]
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce paraît être l'essai d'une médaille qui n'a pas été exécutée.

N° 13. 2 décembre 1805. Jeton.

Napoleon empereur. ℞. Amor patriæ.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. AMOR PATRIAE. (*Amour de la patrie*). Une urne. Exergue : IETON. [20m.]
Inédit. Cabinet de M. Tabard.

PLANCHE X.

N° 1. 4 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Entrevue à Urchitz.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'empereur d'Autriche, en costume antique, une main appuyée sur son cœur, et tendant l'autre vers l'Empereur des Français. Napoléon, également en costume antique, une main appuyée sur la garde de son épée, présente l'autre à l'Empereur François. Entre les souverains, une enseigne militaire surmontée de l'aigle française, au-dessous de laquelle est un fanon avec la lettre N au milieu. A leurs pieds, deux drapeaux croisés. Exergue : ENTREVUE DE L'EMP. (*l'empereur*) NAPOLEON ET DE L'EMP. (*l'empereur*) FRANÇOIS II. A URCHITZ LE IV. DÉCEMBRE MDCCCV. A gauche de l'exergue : ANDRIEU. F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 13 frimaire an 14 (4 décembre 1805), au matin, il y eut une suspension d'armes. On laissa entre les deux armées un espace libre d'une demi-lieue environ. Celle des Français s'était portée en avant, et prit position sur plusieurs lignes, entre Damborschütz et Saruschütz, en avant d'Urschütz. L'empereur d'Autriche, François II, vint visiter Napoléon à son bivouac. L'entrevue eut lieu, à deux heures de l'après-midi, à peu de distance du village de Nasedlowitz, près d'un moulin à côté de la grande route et en plein air. La médaille ci-dessus décrite indique que cette scène se passa à *Urchitz*, et le trente-et-unième Bulletin de la Grande-Armée, à *Saruschitz*. « Je vous reçois dans le seul palais que j'habite » depuis deux mois, dit Napoléon à François II. — Vous tirez si bon » parti de cette habitation, répondit François, qu'elle doit vous plaire »; et il lui demanda la paix. L'entrevue dura deux heures. Les deux Empereurs convinrent d'un armistice qui fut signé le 15 frimaire (6 décembre) à Austerlitz. Les Russes furent tenus d'évacuer, par journées d'étapes, la Moravie et la Hongrie dans l'espace de quinze jours, et la Gallicie dans l'espace d'un mois.

N° 2. 13 décembre 1805. Médaille.

Pannonia svbacta. Aediles · Paris · etc., *sans l'Autriche à genoux.*
℞. De · Germanis.

PANNONIA SVBACTA. (*L'Autriche soumise*). L'empereur Napoléon, la tête ceinte d'une couronne de laurier, un manteau jeté sur les épaules, revêtu d'une cuirasse, de brassards et de cuissards, tient dans la main droite une branche de laurier, et de la gauche s'appuie sur la garde de son épée. Debout sur une estrade, ayant à ses côtés le prince Murat revêtu d'une armure semblable, il reçoit une adresse de félicitation des maires de Paris qui lui est présentée par deux d'entre eux. Au pied de l'estrade, une nymphe reposant sur son urne, sur laquelle on lit : SCHOENBRUNN. Exergue : AEDILES · PARIS · IMP · (*parisienses imperatori*) NEAPOLIONI · A · VICTORIA REDVCI · IN · SVBVRBANO · CÆSARVM GRATES · AGVNT · PR · ID · DECEMBR · MDCCCV · (*Pridiè idus decembris* 1805.) — *Les maires de Paris présentent leurs actions de grâces à Napoléon, revenu vainqueur dans la maison de plaisance des Empereurs, la veille des ides de décembre* 1805). Sur la barre d'exergue, à gauche : GALLE F. (*fecit*).

℞. DE GERMANIS. (*Sur les Allemands*). La Renommée, sonnant de la trompette qu'elle porte de la main gauche, tient de la droite une tablette déroulée sur laquelle on lit : IMP (*imperator*) VRBI SVÆ. (*L'Empereur à sa Bonne Ville*). A ses pieds, des étendards, des canons, des trompettes, un casque, un tambour, une hache, un glaive et des boulets. Exergue : PRIMITIAE · BELLI · ARMA · ET · SIGNA · MILITARIAE · MANVBIIS · VERTINGENS CIVITATI · DONATA VI · ID · OCT · MDCCCV · (*Sextâ die* (*antè*) *idus octobris* 1805. — *Les prémices de la guerre, canons et drapeaux, provenant des dépouilles des ennemis à Vertingen, offertes à la ville* (*de Paris*) *six jours avant les ides d'octobre* 1805). Au-dessus de l'exergue, sur le côté gauche de la médaille : BRENET · F (*fecit*). [67m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, gravée aux frais de la ville de Paris, a été composée par la troisième classe de l'Institut, et dessinée par M. Lemot, sculpteur.

Le 22 frimaire an 14 (13 décembre 1805), l'Empereur reçut dans le palais de Schœnbrunn, résidence de la cour d'Autriche pendant l'été, à quatre lieues de Vienne, une députation envoyée par le Préfet et les Maires de Paris pour le remercier du don, qu'il avait fait à la ville, des premiers drapeaux et des premiers canons enlevés à l'ennemi au combat de Wertingen. L'adresse fut présentée par M. Dupont, maire du septième arrondissement. Dans sa réponse, l'Empereur annonça qu'il leur remettrait, pour être déposés dans l'église de Notre-Dame, les drapeaux conquis sur les Russes, à Austerlitz, le jour anniversaire de son couronnement.

L'affaire de Wertingen, petite ville de Bavière entre Ulm et Augsbourg, eut lieu le 16 vendémiaire (8 octobre). Le prince Murat enveloppa une division de douze bataillons de grenadiers autrichiens, soutenus par quatre escadrons de cuirassiers, et, après un engagement de deux heures, fit presque tout le corps prisonnier et lui prit drapeaux, canons et bagages. Le 18 vendémiaire (10 octobre), l'Empereur écrivit au Préfet et aux Maires de Paris pour leur donner la nouvelle de cette victoire, et leur envoyer huit drapeaux et deux canons pris dans cette affaire, ajoutant qu'il espérait que ce don serait d'autant plus agréable aux Parisiens, qu'il était le trophée d'une victoire remportée par le Gouverneur de Paris.

N° 3. 13 décembre 1805. Médaille.

Roxolanicus · Maximus · Aediles · Paris · etc., *avec l'Autriche à genoux.*
℞. De · Germanis.

ROXOLANICVS · MAXIMVS · (*Napoléon-le-Grand, vainqueur des Sarmates*). Sujet semblable à celui du droit de la médaille précédente, avec cette différence que l'Autriche, représentée sous la figure d'une femme tourellée, et placée devant la députation, est à genoux aux pieds de l'Empereur. L'exergue est le même; au-dessous, ces mots séparés par une barre : GALLE FECIT.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [67m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 5 janvier 1806, la remise des drapeaux pris à Wertingen fut faite par une députation du Tribunat dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville de Paris, en présence des principales autorités départementale et municipale. Plusieurs discours furent prononcés à l'occasion de cette cérémonie. On proposa d'élever, sur la place de la commune, un monument qui attestât les hauts faits et les bienfaits de Napoléon, et la reconnaissance des magistrats et du peuple de Paris; d'ériger un arc-de-triomphe à la porte par laquelle le conquérant de l'Allemagne rentrerait dans la capitale; de frapper une médaille qui rappelât ces grands événemens, de donner des aigles d'or à chaque corps de l'armée française. Ces diverses propositions furent adoptées.

N° 4. 26 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Paix de Presbourg.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Le temple de Janus Quadrifons, surmonté d'un buste de Janus. Les portes du temple sont fermées; sur la frise on lit : TEMPLVM. JANI. (*Temple de Janus*). Exergue : PAIX DE PRESBOURG XXVI. DECEMBRE MDCCCV. Dessous : ANDRIEU F.T (*fecit*); DENON D.T (*dirc xit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le Traité de paix conclu, arrêté et signé à Presbourg, le 26 décembre 1805 (5 nivose an 14), par M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, avec le prince de Lichtenstein et le comte de Giulay, ministres plénipotentiaires de l'empereur d'Autriche, fut ratifié par Napoléon le lendemain, 27 décembre, au palais de Schœnbrunn. Par ce Traité, Napoléon, reconnu roi d'Italie, fit céder à sa nouvelle couronne les Etats de Venise, la Dalmatie, ainsi que l'Albanie, et reconnaître les dispositions par lui prises relativement aux principautés de Lucques et de Piombino. La principauté d'Eichstadt, une partie de l'ex-évêché de Passau, la ville d'Augsbourg, le Tyrol, toutes les possessions de l'Autriche en Souabe, dans le Brisgau et l'Ortenau, furent partagées entre l'Électeur de Bavière, le duc de Wurtemberg et le Margrave de Bade. Les deux premiers souverains prirent le titre de rois, « récompense qu'ils ont méritée, porte » le trente-septième Bulletin de la Grande-Armée, par l'attachement et » l'amitié qu'ils ont montrés à l'Empereur. » Le Margrave de Bade reçut le titre de Grand-Duc. La principauté de Wurtzbourg fut donnée à l'archiduc Ferdinand, qui renonça à l'électorat de Saltzbourg cédé à l'Autriche. L'indépendance des Républiques Helvétique et Batave fut reconnue.

N° 5. 26 décembre 1805. Jeton.

Napoleon empereur. ℞. Presburg d. 11. dec. 1805.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Tête laurée, à droite.

℞. DURCH KRIEG DEN SIEG UND FRIEDEN. (*La victoire et la paix* (*obtenues*) *par la guerre*). Guerrier à cheval, à droite, tenant le bâton de commandement. Exergue : PRESBOURG D. 11. DEC (*den eilfte december*) 1805. (*Presbourg le* 11 *décembre* 1805.) [28m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce porte par erreur la date du 11 décembre; c'est le 26 que fut signé, à Presbourg, le traité de paix entre la France et l'Autriche. Les négociations s'étaient ouvertes à Brünn, le 9 décembre, entre M. de Talleyrand et le prince Jean de Lichtenstein.

N° 6. 26 décembre 1805. Jeton.

Napoleon Kaiser. ℞. Unterzeichnet zu Preszburg.

NAPOLEON KAISER V. FRANKR. U. (*von Frankreich und*) KŒNIG V. (*von*) ITALIEN. (*Napoléon empereur de France et roi d'Italie*). Tête laurée, à gauche. Dessous : IETTON (*jeton*).

℞. UNTERZEICHNET ZU PRESZBURG D. (*den*) 26 DECEMB. (*december*) (*Signée à Presbourg, le* 26 *décembre*). La Paix, debout, près d'une pyramide décorée d'un trophée de drapeaux et sur laquelle on lit : FRIEDE (*Paix*). Exergue : 1805. Au-dessus de l'exergue : L. (*Lauer.*) [31m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 26 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Venise rendue a l'Italie.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Vue du pont du Rialto, sur le grand canal, à Venise. Au-dessus, une gondole vénitienne entre un dauphin antique, symbole de l'Adriatique, et une anguille, emblème des lagunes qui dépendent de cet État. Exergue : VENISE RENDUE A L'ITALIE XXVI. DÉCEMBRE MDCCCV. En haut de l'exergue, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

L'article 4 du Traité de Presbourg portait : « Sa majesté l'Empereur » d'Allemagne et d'Autriche renonce, tant pour lui que ses héritiers et » successeurs, à la partie des États de la République de Venise à lui cédée » par les traités de Campo-Formio et de Lunéville, laquelle sera réunie » à perpétuité au royaume d'Italie. » Par décret du 30 mars 1806, les États Vénitiens, tels qu'ils avaient été cédés par le traité de Presbourg, furent définitivement réunis au royaume d'Italie, pour en faire partie intégrante, à commencer du 1er mai 1806. L'héritier présomptif du royaume d'Italie devait porter le titre de Prince de Venise.

N° 8. 28 décembre 1805. Médaille.

Napoléon. ℞. Actions de graces pour la paix.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 1, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. ACTIONS DE GRACES POUR LA PAIX. Vue de la cathédrale de Saint-Étienne, à Vienne, où fut chanté un *Te Deum* après la signature de la paix de Presbourg. Exergue : ORDONNÉES A VIENNE PAR L'EMPEREUR NAPOLEON LE XXVIII · DÉCEMBRE MDCCCV · Au-dessus de l'exergue, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : ANDRIEU F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. *Aigle au milieu du manteau impérial.*

NAPOLEON EMPEREUR. Buste en uniforme, à gauche.

℞. Sans légende. L'aigle impériale de face, les ailes déployées, placée au milieu du manteau surmonté de la couronne impériale. Pièce ayant ordinairement une bélière. Étain. [38ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le revers de cette pièce rappelle celui de la médaille que nous avons publiée planche VIII, nº 7.

Nº 10. 31 décembre 1805. Médaille.

Pie VII. Paris. MDCCCV. ℞. *Crucifix.*

PIE VII. PARIS MDCCCV. Buste du pape, à gauche, avec une étole brodée et la calotte sur la tête. Dessous : LOQUE.
℞. Sans légende. Un crucifix; au bas, un serpent; dans le fond, une ville. Pièce ovale, avec bélière. [26-22ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le droit, à la date près, et le revers de cette pièce sont les mêmes que ceux de la médaille que nous avons publiée sous le nº 15, planche III.

Nº 11. 31 décembre 1805. Médaille.

Pio VII. Parisiis 1804 et 1805. ℞. Pro omnibus mortuus est.

SUMMUS PONTIFEX BENEDIXIT. (*Le Souverain Pontife a béni*). Dans le champ : PIO VII PARISIIS 1804 ET 1805. (*A Pie VII. Paris* 1804 *et* 1805).
℞. PRO OMNIBUS MORTUUS EST. (*Il est mort pour tous*). Le Christ sur la croix; au pied de la croix, de chaque côté, une femme. Pièce ovale ayant ordinairement une bélière. [23-18ᵐ.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le revers est le même que celui de la médaille que nous avons publiée sous le nº 18, planche III.

Nº 11. A. (*non gravée*). 31 décembre 1805. Médaille.

Pius · VII · pont. max. ℞. *Deux clefs en sautoir.*

PIUS · VII · PONT · MAX. (*Pius septimus, pontifex maximus. — Pie VII, Souverain Pontife*). Buste à droite du pape, coiffé de la tiare et revêtu du costume pontifical.
℞. Dans le champ, deux clefs en sautoir. [7ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Nº 12. 31 décembre 1805. Médaille.

Neapolio. ℞. Gloria principis securitas imperii.

NEAPOLIO IMP · REX (*Neapolio imperator rex. — Napoléon empereur et roi*). Tête laurée, à gauche. Dessous : COCCHI.
℞. GLORIA PRINCIPIS SECVRITAS IMPERII. (*Gloire du prince, sûreté de l'empire.*) La Victoire debout sur un globe, tenant deux couronnes. [41ᵐ.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Nº 13. 31 décembre 1805. Cliché.

Josephine imperatrice frˢᵉ et reine d'Italie. *Sans revers.*

JOSEPHINE IMPERATRICE FRˢᴱ (*française*) ET REINE D'ITALIE. Buste à droite, sur le bord du cou : R. F.
Sans revers. [48ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

PLANCHE XI.

Nº 1. 31 décembre 1805. Cliché.

S. A. Imp. Madame Mère de l'Empereur et Roi. *Sans revers.*

S. A. JMP. (*Son Altesse Impériale*) MADAME MERE DE L'EMPEREUR ET ROI. Buste habillé, à droite. Dessous : NÉE LE 24 AOUT 1750.
Sans revers. [45ᵐ.]
Inédit. Cabinets de M. Rollin et de M. Lagrénée.

Madame-Mère (*Marie Lætitia Ramolino*), née à Ajaccio, en Corse, le 24 août 1750, épousa à dix-sept ans Charles Bonaparte, qui mourut à Montpellier le 24 février 1785. Les événemens de 1793, par suite desquels les Anglais s'emparèrent de l'île de Corse, ayant forcé Mᵐᵉ Bonaparte à se réfugier en France, elle vint s'établir à Lavalette, près de Toulon, et ensuite à Marseille, où elle vécut quelque temps avec Lucien, le troisième de ses fils, et ses trois filles, Elisa, Pauline et Caroline. Après l'établissement du gouvernement consulaire (9 novembre 1799), toute la famille se réunit à Paris. En 1804, lorsque Napoléon eut été proclamé Empereur, Mᵐᵉ Bonaparte reçut le titre de *Madame-Mère.* L'Empereur la nomma aussi alors *protectrice générale des établissemens de charité*, mission qu'elle accomplit avec autant de zèle que de discernement. Toujours égale dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, elle supporta avec fermeté les coups qui la frappèrent en 1814, et se retira à Rome. Elle y est morte le 2 février 1836.

Nº 1. A (*non gravée*). 31 décembre 1805. Cliché.

S. A. Imp. Madame Mère de l'Empereur et Roi. *Sans revers. (Pièce ovale).*

S. A. JMP. (*Son Altesse Impériale*) MADAME MERE DE L'EMPEREUR ET ROI. Buste habillé, à droite, semblable à celui de la pièce précédente.
Sans revers. Pièce ovale. *Inédite.* [35-41ᵐ.]

Nº 2. 31 décembre 1805. Cliché.

Elisa .... Felix. *Têtes en regard.* ℞. Dignioribus munerandis.

ELISA · NAPOL · AUG · (*Napoleonis augusti*) SOROR · ET · FELIX · I · PRINCC · (*principes*) LUCAE · ET · PLUMBINI · (*Elisa, sœur de Napoléon, et Félix, Princesse et Prince de Lucques et de Piombino*). Têtes en regard. Dessous : SANTARELLI · F · (*fecit*).
℞. ACAD · (*Academia*) LUCENSIUM · NAPOLEONEA · INSTITUTA · A · (*anno*) M·DCCC·V· FELICITER · (*Académie Napoléone, de Lucques, heureusement fondée en* 1805). Dans le champ, une couronne de laurier; au milieu : DIGNIORIBUS MUNERANDIS. (*Récompense aux plus dignes*). [46ᵐ.]

Cette médaille était distribuée en prix par l'Académie des Beaux-Arts de Lucques. Cette académie était composée des professeurs d'architecture, peinture et sculpture, choisis parmi les premiers artistes d'Italie. Six grands prix étaient distribués chaque année, et les élèves lauréats envoyés à Rome aux frais du gouvernement.

Elisa (*Marie-Anne Bonaparte*), sœur de Napoléon, née à Ajaccio le 3 janvier 1777, fut élevée à la maison royale de Saint-Cyr, d'où elle sortit en 1792. Lorsque sa famille fut obligée de quitter la Corse, au moment où cette île passa sous la domination anglaise, Elisa vint avec elle habiter Marseille, et y demeura pendant l'époque la plus orageuse de la révolution. C'est à Marseille qu'elle épousa, le 5 mai 1797 (16 floréal an 5), Félix Bacciochi, officier d'infanterie, issu comme elle d'une famille noble de la Corse. Ce mariage se fit sans l'agrément de Napoléon, alors général en chef de l'armée d'Italie, qui lui en conserva d'abord quelque ressentiment. Après s'être réconciliée avec Napoléon, elle se rendit à Paris vers 1799, et demeura d'abord chez son frère Lucien. Elle prit de lui le goût des lettres et des beaux-arts. Sa maison devint le rendez-vous de tout ce que Paris renfermait d'hommes distingués par l'esprit et les talens : de ce nombre étaient le chevalier de Boufflers, La Harpe, Fontanes et M. de

Chateaubriand. L'Empereur, qui avait cédé en toute propriété la principauté de Piombino à la princesse Elisa, par décret du 18 mars 1805 (27 ventose an 13), approuva à Bologne, le 24 juin 1805 (5 messidor an 13), le statut constitutionnel de la République Lucquoise, en date du 23, qui conférait la Principauté de Lucques au Prince et à la Princesse de Piombino et à leur descendance. La prise de possession des nouveaux souverains eut lieu en grande cérémonie à Lucques le 14 juillet suivant (26 messidor). Elisa reçut, le 2 mars 1809, le titre de Grande-Duchesse de Toscane. Dans cette haute dignité, elle fit preuve de qualités éminentes, gouverna par elle-même sans admettre son époux au partage de son autorité, continua à se montrer zélée protectrice des beaux-arts et des lettres, et laissa dans ses Etats, surtout à Florence, des souvenirs honorables de son administration. « Elisa, disait Napoléon à Sainte-» Hélène, a une tête mâle, une âme forte; elle aura montré beaucoup de » courage dans l'adversité. » Sa conduite, après les événemens de 1814 et de 1815, n'a pas en effet démenti le jugement de son frère. Trompée, en 1814, dans l'espoir de trouver un protecteur dans Murat, son beau-frère, alors roi de Naples, elle s'établit d'abord à Bologne, qu'elle fut obligée de quitter après le retour de Napoléon en 1815, pour aller s'établir dans les États autrichiens. Elle résida successivement à Trieste, au château de Haimbourg, à peu de distance de Vienne, avec sa sœur Caroline, ci-devant reine de Naples, puis à Brunn, et en dernier lieu, sous le nom de *comtesse de Compignano*, à la villa Vicentina, à une demi-lieue environ d'Aquileïa, où elle mourut des suites d'une fièvre nerveuse, le 7 août 1820.

Bacciochi (*Félix*), né en Corse le 18 mai 1762, d'une famille noble, entra fort jeune au service, et n'était encore que capitaine d'infanterie, quand il épousa, comme on vient de le voir, Elisa Bonaparte. Napoléon, qui s'était inutilement opposé à ce mariage fait sans son aveu, ne tarda pas à s'occuper de la fortune de son beau-frère, et le fit bientôt nommer colonel du trente-sixième régiment d'infanterie légère. Il lui donna, en messidor an 12 (juin 1804), la présidence du collége électoral des Ardennes, qui l'élut candidat au Sénat-Conservateur. Bacciochi devint membre de ce corps le 29 novembre 1804, et fut nommé peu de temps après général, officier de la Légion-d'Honneur, grand-cordon de cet ordre, et enfin Prince de Lucques et de Piombino. A la suite des événemens de 1814 et de 1815, il accompagna son épouse en Allemagne, puis à Trieste; après sa mort, il se retira à Bologne, où il fait sa résidence habituelle.

N° 3. 31 décembre 1805. Médaille.

Empire français. ℞. Tribunal de première instance. Action de la loi.

EMPIRE FRANÇAIS. Dans le champ, les armes impériales. Dessous : MAURISSET.

℞. TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE. Dans le champ, une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Au milieu : ACTION DE LA LOI. Pièce à bélière. [37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. A. (*non gravée*). 31 décembre 1805. Médaille.

Empire français. ℞. Tribunal de première instance. Action de la loi. (*Variété.*)

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec cette différence que les feuilles de chêne et de laurier de la couronne sont plus fortes. [37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. B. (*non gravée.*) 31 décembre 1805. Médaille.

Empire français. ℞. Cour des Comptes. Huissier.

Droit semblable à celui de la médaille n° 3, même planche.

℞. HUISSIER. Dans le champ, une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Au milieu : COUR DES COMPTES. La légende et l'inscription sont gravées en creux. Pièce à bélière. [37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. C. (*non gravée.*) 31 décembre 1805. Médaille.

Empire français. ℞. Tribunal de commerce. Action de la loi.

Droit semblable à celui de la médaille n° 3, même planche.

Revers semblable à celui de la médaille n° 3, même planche, avec cette différence que la légende : TRIBUNAL DE PREMIÈME INSTANCE, est remplacée par celle-ci, gravée en creux : TRIBUNAL DE COMMERCE. [37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. D. (*non gravée.*) 31 décembre 1805. Médaille.

Empire français. ℞. Cour de justice criminelle. Action de la loi.

Droit semblable à celui de la médaille n° 3, même planche.

Revers semblable à celui de la médaille n° 3, même planche, avec cette différence que la légende : TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE, est remplacée par celle-ci, gravée en creux : COUR DE JUSTICE CRIMINELLE. [37m.]

Inédite. Cabinet de M. Tabard.

N° 4. 31 décembre 1805. Médaille.

Tribunal de 1re instance. Dépt de la Seine ℞. Police judiciaire.

TRIBUNAL DE IRE (*première*) INSTANCE. Dans le champ, les armes impériales. En bas : DÉP.T (*département*) DE LA SEINE. TIOLIER F. (*fecit*).

℞. En haut : POLICE JUDICIAIRE. Dessous, un œil rayonnant. Le reste du champ est lisse et était destiné à recevoir, gravés en creux, le nom et la qualité du magistrat porteur de cette médaille. Pièce avec bélière. [48m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce paraît avoir été portée par les juges d'instruction, les membres du parquet et les greffiers.

N° 5. 31 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Ecoles de Medecine.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. ECOLES DE MEDECINE. Esculape debout, la main droite appuyée sur un bâton entouré d'un serpent. Auprès de lui, son fils Télesphore. Exergue : DENON DIREX (*direxit*); JOUANNIN. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 31 décembre 1805. Jeton.

Avoués — de Rouen. ℞. Lois.

Dans le champ : LES AVOUÉS DU TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE ROUEN — 1805.

℞. Sans légende. La justice assise, à gauche, tenant les balances et le glaive; son bras gauche est appuyé sur un livre sur lequel on lit le mot : LOIS. Exergue lisse. [30m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1805. Jeton.

Nores (*notaires*) de l'arrondissement de Lyon. ℞. Lex est quodcumque notamus.

MRS LES NORES (*messieurs les notaires*) DE L'ARRONDISSEMENT DE LYON. Les armes de l'Empire. En bas, un lion couché. A gauche : GALLE.

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Un cadran solaire, sur le cercle duquel on lit : 23/45. Exergue : M·DCCC·V· [32m.]

N° 8. 31 décembre 1805. Jeton.

Lege duce comite justitia. ℞. Quietam nemo impune lacesset.

LEGE DUCE COMITE JUSTITIA. (*La loi* (est notre) *guide, la justice* (notre) *compagne*). La Justice tenant les balances et le glaive, et la Loi tenant un livre. Elles sont debout et s'entrelacent d'un bras. A droite, le globe et une rame. Exergue : MERCIÉ A LYON.

℞. QUIETAM NEMO IMPUNE LACESSET. (*Personne ne troublerait impunément son repos*). Un palmier au haut duquel est un oiseau et auquel est attaché un bouclier portant la tête de Méduse. [33m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1805. Jeton.

Cour de Cassation. Avocats. ℞. Vir probus legum peritus.

COUR DE CASSATION. CONSEIL DES PRISES. Dans une couronne, on lit : AVOCATS.

℞. VIR PROBUS LEGUM PERITUS. (*Homme honnête, connaissant les lois*). Livre ouvert sur lequel on lit : LOIX. (*Lois*). Il est entouré d'une couronne d'olivier. Pièce octogone. [35m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le conseil des Prises fut établi par décret du 27 mars 1800 (6 germinal an 8), comme nous l'avons indiqué à l'article de la pièce n° 4, planche LXXVI (*Médailles de la Révolution française*).

N° 10. 31 décembre 1805. Jeton.

Courtier de Commerce. ℞. *Le caducée de Mercure.*

Sur une banderole : COURTIER DE COMMERCE. Un vaisseau naviguant à pleines voiles. Exergue : BOURSE DE PARIS. Audessus de l'exergue, à gauche : GALLE F. (*fecit*).

℞. Le caducée de Mercure, surmonté du pétase, entre deux cornes d'abondance et deux branches d'olivier, le tout formant un trophée qui repose sur un soubassement terminé par un fleuron en cul-de-lampe. En bas, à gauche : GALLE. Pièce octogone. [34m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Le vaisseau représenté au droit de ce jeton est le même que celui que M. Galle avait précédemment gravé pour la médaille relative au retour d'Égypte du général Bonaparte (*Médailles de la Révolution française*, planche LXXIII, n° 10), et pour le jeton des *agens du Commerce* (*ibidem*, planche XCIII, n° 6).

N° 11. 31 décembre 1805. Jeton.

Instructions sur l'enregent et les domaines. ℞. Le zèle et l'amitié les ont rassemblés.

INSTRUCTIONS SUR L'ENREGENT (*l'enregistrement*) ET LES DOMAINES. Un génie ailé et assis, tenant de la main gauche un livre et de la droite un style. A ses pieds, des volumes; devant lui, une colonne surmontée d'une lampe antique allumée. Exergue : MERLEN . F. (*fecit*).

℞. LE ZÈLE ET L'AMITIÉ LES ONT RASSEMBLÉS. Dans le champ, les majuscules suivantes, entrelacées : D B F R V R S Pièce octogone. [31m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

L'administration de l'Enregistrement et des Domaines avait reçu une organisation nouvelle par un arrêté du 20 septembre 1801 (3me jour complémentaire, an 9).

N° 12. 31 décembre 1805. Médaille.

Tête laurée de Napoléon. Hic vir. ℞. Lycée de Marseille.

Tête laurée de Napoléon, à gauche. Sur le bord du cou : POIZE. F. (*fecit*). En bas : HIC VIR (*Voilà un homme!*)... VIRG. (*Virgile*). Autour du champ, des étoiles formant couronne.

℞. Dans une couronne de laurier : LYCÉE DE MARSEILLE [39m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Tabard.

Cette pièce n'est qu'un projet et ne paraît pas avoir servi. La légende est tirée de l'Énéide de Virgile, chant VI, vers 792.

N° 13. 31 décembre 1805. Médaille.

Napoleon. ℞. Colonne de la Grande Armée.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE. Vue de la colonne élevée sur la place Vendôme et de plusieurs édifices de cette place : au-dessus de la colonne, la statue en pied de Napoléon, en costume antique, tenant la main de justice et le sceptre. Exergue : CAMPAGNE DE MDCCCV. En bas, à gauche BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La *Colonne de la Grande-Armée*, plus généralement nommée *Colonne de la place Vendôme*, a été érigée sur la place de ce nom à Paris, à la gloire de l'armée française et au souvenir de ses victoires pendant la mémorable campagne de 1805. A l'imitation de la colonne Trajane à Rome, le fût de celle-ci est couvert d'une suite de tableaux en bas-reliefs et en bronze, disposés en spirale, et dont les sujets, esquissés par M. Bergeret, représentent, par ordre chronologique, les principaux exploits qui signalèrent cette campagne, depuis le départ des troupes du camp de Boulogne, jusqu'à la conclusion de la paix après la bataille d'Austerlitz. Le bronze employé à revêtir cette colonne provient des douze cents pièces de canon prises sur les armées russe et autrichienne pendant la campagne. Au-dessus du chapiteau de la colonne s'élève une espèce de lanterne terminée en dôme. Sur la partie de cette lanterne qui fait face aux Tuileries, on lit l'inscription suivante : *Monument élevé à la gloire de la Grande-Armée, commencé le 25 août 1806, terminé le 15 août 1810, sous la direction de M. Denon, directeur-général, de M. G. B. Lepère et de M. Gondouin, architectes.* C'est sur le sommet de ce dôme qu'était placée une statue de Napoléon faite par Chaudet, sculpteur; Napoléon était représenté en empereur romain, avec le manteau et la couronne de laurier. Au mois de mai 1814, les événemens politiques l'en firent descendre : depuis elle a été fondue. Le 28 juillet 1833, une nouvelle statue de Napoléon, faite par M. Seurre, a été placée sur la colonne. Elle a douze pieds de hauteur et a été fondue avec seize pièces de canon qui se trouvaient dans l'arsenal de Metz et provenaient également des victoires remportées en 1805. L'Empereur est représenté la lorgnette à la main, avec le chapeau, le frac militaire, l'épée, la redingote à revers et les

bottes à l'écuyère qu'il portait le jour même de la bataille d'Austerlitz.

Nous avons déjà fait connaître, à l'article de la pièce n° 3, planche II, que M. Brenet, graveur, a reproduit en bronze la colonne réduite au vingt-quatrième. Tous les détails relatifs à ce monument se trouvent dans l'ouvrage intitulé : COLONNE DE LA GRANDE-ARMÉE D'AUSTERLITZ OU DE LA VICTOIRE, MONUMENT TRIOMPHAL ÉRIGÉ EN BRONZE SUR LA PLACE VENDÔME DE PARIS, PAR AMBROISE TARDIEU. PARIS, 1822.

Des épreuves, en argent, de la suite de médailles relatives aux événemens de la campagne de 1805, ont été incrustées dans une boîte de plomb et placées dans une des assises de la colonne.

PLANCHE XII.

N° 1. 31 décembre 1805. Médaille.

Chr. Saliceti. ℟. Tanto viro auspici suo Hieronymus Vassallo, etc.

CHR. (*Christophus*) SALICETI · SCIENTISSIMUS · BON. · (*bonarum*) ARTIUM · PATRONUS. (*Christophe Salicetti, protecteur éclairé des beaux-arts.*) Buste de trois quarts. Dessous, VAS. F. (*Vassallo fecit*).

℟. Dans le champ : TANTO · VIRO · AUSPICI · SUO HIERONYMUS · VASSALLO HANC GRATI · ANIMI TESSERAM EXCVDEBAT · DICABAT · GENUÆ · A · (*anno*) MDCCCV. (*En l'honneur de ce grand homme, son protecteur, Jérôme Vassallo gravait ce témoignage de sa reconnaissance an* 1805). [46m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

SALICETTI (*Christophe*), né à Bastia, en 1757, d'une famille originaire de Plaisance, après avoir étudié le droit à l'université de Pise, devint avocat au conseil supérieur de la Corse. Nommé, en 1789, député du Tiers-Etat de la Corse aux Etats-Généraux, il obtint le décret de réunion de la Corse à la France, et l'admission de ses compatriotes au titre de citoyens français. Envoyé en septembre 1792 à la Convention Nationale, il vota la mort de Louis XVI. Il fut l'un des Commissaires auprès de l'armée du Midi chargée de reprendre Toulon aux Anglais. En février 1795, le Directoire l'envoya comme commissaire à l'armée d'Italie. Membre du Conseil des Cinq-Cents, il prit part à la journée du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Après avoir rempli les fonctions de ministre extraordinaire à Lucques et à Gênes, il fut nommé, en 1806, à l'avénement de Joseph Bonaparte au trône de Naples, ministre de la police générale, et ensuite ministre de la guerre, emploi qu'il conserva quelque temps encore, après que Joachim Murat eut succédé à Joseph Bonaparte. Napoléon nomma alors Salicetti membre de la *Consulta* chargée de prendre possession de Rome. En 1809, quand l'armée anglo-sicilienne, débarquée en Calabre, menaçait Naples, Salicetti arriva en toute hâte dans cette ville, et y organisa une garde nationale qui tint ferme à son poste, jusqu'à ce que la bataille de Wagram vînt mettre fin à cette crise. Salicetti, contre lequel une tentative d'assassinat avait eu lieu peu auparavant, au moyen d'une explosion qui fit sauter une partie de son palais, mourut subitement à Naples au mois de décembre 1809. Napoléon, à la nouvelle de sa mort, se serait, dit-on, écrié : « L'Europe vient de perdre une de ses têtes les plus fortes. »

N° 2 31 décembre 1805. Jeton.

Suavissimis vinculis semper felices. ℟. Coluerunt litteras artes et agros

SUAVISSIMIS VINCULIS SEMPER FELICES. (*Toujours heureux par les liens les plus doux*). Les lettres majuscules C et M entrelacées.

℟. COLUERUNT LITTERAS ARTES ET AGROS. (*Ils cultivèrent les lettres, les arts et les champs*). Un autel entouré des attributs des lettres, des beaux-arts et de l'agriculture. Exergue : AN 1805. Au-dessus, à gauche : HEURTHAUX. F. (*fecit*). Pièce octogone. [33m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1805. Médaille

Napoleo. ℟. Pontem Rhodani feliciore sitv restitvit.

NAPOLEO IMPERATOR ET REX. AN. (*anno*) II. MDCCCV. (*Napoléon empereur et roi. An* 2 (*de son règne*), 1805). Buste lauré et drapé, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PONTEM RHODANI FELICIORE SITV RESTITVIT. (*Il a fait reconstruire le pont du Rhône dans un site plus convenable*). Vue du pont sur le Rhône : d'un côté, la ville de Villeneuve; de l'autre, celle d'Avignon. Sur le bord du fleuve, à droite, un trophée d'armes suspendu à une enseigne militaire surmontée de l'aigle impériale. Une Victoire, planant dans les airs, tient de la main gauche une palme, et de la droite montre du doigt le nouveau pont. Exergue : J. B. (*Johannes Baptista*) CHAMPAGNI PRIMARIO REGIM. INTE. (*regiminis interioris*) ADMINISTRO. M. A. (*Marcus Antonius*) BOVRDON VALCL. (*Valclusii*) PRAEFECTO. (*Jean-Baptiste Champagny étant ministre de l'intérieur, Marc-Antoine Bourdon, préfet de Vaucluse*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*). [42m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le pont du Rhône, qui réunit les villes d'Avignon et de Villeneuve et les départemens de Vaucluse et du Gard, ayant été emporté par la crue des eaux, fut rétabli dans un site plus convenable en 1805. La médaille décrite dans cet article fut frappée à cette occasion par ordre de la ville d'Avignon.

CHAMPAGNY (*Jean-Baptiste Nompère de*), né à Roanne, en 1756, servait en qualité de major de vaisseau, lorsqu'il fut nommé, en 1789, député aux Etats-Généraux par la noblesse du Forez. Il ne se fit remarquer dans sa carrière législative qu'en participant à quelques réformes du Code maritime. Arrêté en 1793, il parvint à se soustraire au glaive de la Terreur, et entra en 1799 au Conseil-d'Etat, où il fut attaché à la section de la marine. Nommé, en juillet 1801, à l'ambassade de Vienne, Napoléon le rappela en 1804, pour le charger du portefeuille de l'intérieur. En 1807, il succéda à M. de Talleyrand dans le ministère des relations extérieures, qu'il conserva jusqu'en 1811. Un décret du 22 août 1808 lui avait conféré le titre de duc de Cadore. Il fut nommé intendant de la couronne et admis dans le Sénat le 3 avril 1813. Appelé le 4 juin 1814, par une ordonnance de Louis XVIII, à faire partie de la Chambre des Pairs, au retour de Napoléon, en 1815, il reprit l'intendance des domaines de la Couronne et accepta la pairie impériale. La seconde Restauration lui enleva d'abord ces diverses fonctions; mais il rentra de nouveau, en 1819, à la Chambre des Pairs, où il continua de siéger après la révolution de 1830. Il est décédé à Paris, le 3 juillet 1834.

BOURDON DE VATRY (*Marc-Antoine*), né le 21 novembre 1761, partit à dix-neuf ans pour l'Amérique, en qualité de secrétaire-général de l'armée de mer destinée à soutenir la guerre de l'indépendance des États-Unis. De retour en France au commencement de la Révolution, il devint successivement chef du bureau des Colonies, agent maritime à Brest, ministre de la marine, ordonnateur-général des mers du Nord, à Anvers, chef maritime du port de Lorient, préfet maritime du Havre, préfet des départemens de Vaucluse en 1803, de Maine-et-Loire en 1806, et de Gênes en 1809. On lui doit les ponts de la Durance et du Rhône, la réparation de la levée de la Loire, le Lycée d'Avignon, et un grand nombre d'établissemens publics et de routes nouvelles à Gênes, dont les habitans lui élevèrent un buste en marbre, en reconnaissance de ses services. Ayant perdu la préfecture de Gênes en 1814, par la réunion de cette Province aux Etats de Sardaigne, il rentra au ministère de la marine, sous M. Malouet, comme directeur du personnel. Il devint ensuite intendant des armées navales; enfin, en 1815, commissaire extraordinaire près de la dix-septième division militaire, et préfet de l'Isère. Après la seconde Restauration, il rentra dans la vie privée. Il est décédé à Paris, le 22 avril 1828.

N° 4. 31 décembre 1805. Médaille.

Napoléon emp. et roi. ℟. *Une aigle avec la couronne de fer.*

NAPOLEON EMP (*empereur*) ET ROI. Tête à gauche, coiffée de la couronne de fer.

℟. Une aigle couronnée, à gauche. Sur le ventre de l'aigle, une étoile surmontée de la couronne de fer. [15m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 4. A.(*non gravée*). 31 décembre 1805. Médaille.

Napoléon à cheval, en uniforme. ℟. *Une aigle avec la couronne de fer.*

Dans le champ, Napoléon à cheval en uniforme, à gauche. Sujet semblable à celui de la médaille n° 15, planche V.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 31 décembre 1805. Jeton.

Napoleon empereur. ℟. Der anker wachet das glück lachet.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℟. DER ANKER WACHET. DAS GLIK (*glück*) LACHET. (*L'ancre veille; le bonheur sourit*). Une ancre ailée. [19m.]

Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Cette pièce est une *variété* de celle que nous avons publiée, planche IV, n° 3.

N° 6. 31 décembre 1805. Jeton.

O.·. de Louviers. ℟. Ex lumine artes amicitia.

Une lyre sur laquelle est une couronne de fleurs; à gauche, le croissant de la lune entouré de neuf étoiles; à droite, le soleil rayonnant. Sous la lyre, deux mains jointes sortant des nuages. En bas : O .·. (*orient*) DE LOUVIERS 5805. (1805).

℟. Dans une couronne d'olivier : EX LUMINE ARTES AMICITIA. (*De la lumière* (viennent) *les arts et l'amitié*). [27m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

La Loge *des Arts et l'Amitié*, à Louviers (Eure), fut installée le 20 décembre 1805.

N° 7. 31 décembre 1805. Jeton.

Loge des arts et l'amitié. Or .·. de Louviers. ℟. Femme debout.

LOGE DES ARTS ET L'AMITIÉ. Un autel sur le devant duquel sont ces initiales : A A (*arts amitié*). Autour de l'autel, un globe, un compas, une équerre, une palette, une basse, un buste et un chevalet. Exergue : OR .·. (*orient*) DE LOUVIERS · 5805. (1805).

℟. Une femme debout, une couronne de fleurs sur la tête, près d'un autel enflammé, dont la face est ornée d'une guirlande, d'un compas et d'une équerre. En haut, un triangle rayonnant. [28m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 31 décembre 1805. Jeton.

Loge d'Anacréon. ℟. L'amitié, les arts, les dames.

LOGE D'ANACRÉON O .·. (*orient*) DE PARIS 5805 (1805). Buste d'Anacréon, couronné de roses, à gauche. Sur le bord du buste : GEORGE F. (*fecit*).

℟. L'AMITIÉ LES ARTS LES DAMES 5787 (1787). Une lyre placée sur un autel décoré du niveau, de la règle, du compas et de l'équerre. Pièce octogone. [32m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1805. Jeton.

Constance éprouvée. O.·. d'Evreux. ℟. Elle unit les hommes.

CONSTANCE EPROUVÉE. Dans le champ, une étoile entre deux colonnes; sur celle de gauche, la lettre : J; sur celle de droite, la lettre : B. En bas : O .·. (*orient*) D'ÉVREUX.

℟. ELLE UNIT LES HOMMES. Dans le champ, au milieu d'un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, un compas, une équerre renversée, et la lettre G entourée de rayons. En bas, une branche d'olivier et une branche de laurier en sautoir. [28m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

La Loge de *la Constance éprouvée d'Evreux* avait été installée le 18 novembre 1800. Le jeton ci-dessus décrit paraît n'avoir été frappé qu'en 1805.

N° 10. 31 décembre 1805. Jeton.

L .·. des cœurs unis à l'or .·. de Dieppe. ℟. Vis unita furtior.

L .·. (*loge*) DES COEURS UNIS A L'OR .·. (*l'orient*) DE DIEPPE. Dans une couronne, trois cœurs unis et enflammés; au-dessous, le compas et le niveau.

℟. Un faisceau surmonté d'une banderole sur laquelle on lit : VIS UNITA FURTIOR (*fortior*). (*Une force unie est plus forte*). Au-dessus, le triangle rayonnant, dans lequel ce signe : S En bas, deux branches de chêne. [28m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Il existe un autre jeton, frappé en 1784, de cette loge, qui portait précédemment le nom de *Loge des Cœurs réunis.*

N° 11. 31 décembre 1805. Jeton.

Minerva Lvgvdvn. ℟. Commercii et artium amici.

MINERVA LVGVDVN. (*Lugudunensis*). (*Minerve Lyonnaise*). Tête de Minerve casquée, à gauche. Sur le bord du cou : MERCIE FECIT. Cette légende est placée à rebours.

℟. COMMERCII ET ARTIUM AMICI. (*Amis du commerce et des arts*). Un caducée ailé avec deux cornes d'abondance en sautoir et deux branches d'olivier. Au-dessous : MDCCCV. [31m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 12. 31 décembre 1805. Médaille.

Minerve Lyonnaise. ℟. Societe des amis dv commerce et des arts.

MINERVE LYONNAISE. Tête de Minerve casquée; le cimier du casque est surmonté d'un lion. En bas : CHAVANNE F. (*fecit*).

℟. SOCIETE DES AMIS DV COMMERCE ET DES ARTS. Deux branches de laurier, réunies en haut par une rosace et formant couronne. Le milieu du champ est lisse. [52m.]

1806.

DU 1[er] JANVIER AU 22 SEPTEMBRE — AN 14 DE LA RÉPUBLIQUE;

PLANCHE XIII.

N° 1. 1[er] janvier 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. L'Istrie conquise.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. TEMPLE D'AUGUSTE A POLA. Vue de la façade du temple élevé à Pola, en l'honneur de Rome et d'Auguste. Sur la frise : ROMAE ET CAESARI AUGUSTO (*A Rome et à César Auguste*). Exergue : L'ISTRIE CONQUISE AN MDCCCVI. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'Istrie fut cédée à la France par le traité de Presbourg du 26 décembre 1805. Cette médaille, portant la date de 1806, nous a paru devoir être classée au commencement de cette année.

N° 2. 1[er] janvier 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. La Dalmatie conquise.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. TEMPLE DE JUPITER A SPALATRO. Vue du temple élevé à Spalatro, en l'honneur de Jupiter. Exergue : LA DALMATIE CONQUISE EN MDCCCVI. PAR LA PAIX DE PRESBOURG. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des médailles de Paris.

La Dalmatie fut cédée à la France par le Traité de Presbourg du 26 décembre 1805. Cette médaille, portant la date de 1806, nous a paru devoir être classée, comme la précédente, au commencement de cette année.

N° 3. 1[er] janvier 1806. Médaille.

Fridericus Württembergiæ rex. ℞. Durch Beharrlichkeit.

FRIDERICUS WÜRTTEMBERGIÆ REX. (*Frédéric roi de Wurtemberg*). Buste à droite.

℞. DURCH BEHARRLICHKEIT (*Par sa persévérance*). Au milieu du champ, une couronne royale. Exergue : DEN I. IAN. 1806. (*Den ersten ianuar achtzehn hundert sechs. — Le premier janvier mil huit cent six*). [45ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

On a vu, à l'article de la médaille n° 4, planche X, que le duc de Wurtemberg dut l'érection de son duché en royaume à l'attachement et à l'amitié qu'il avait montrés à l'Empereur. La proclamation du nouveau roi eut lieu le 1[er] janvier 1806, et fut notifiée aux envoyés des puissances étrangères par une communication diplomatique du 10 du même mois.

N° 4. 11 février 1806. Jeton.

Mère loge écossaise de France. ℞. Le Contrat soc.·. et St. Alex.·. d'Ec.·. réunis.

MERE LOGE ECOSSAISE DE FRANCE. Le globe céleste sur une demi-colonne. En bas, des instrumens maçonniques. Exergue : FONDÉE A LO (*l'orient*) DE PARIS EN 5776 (1776). Au-dessus de l'exergue, à gauche : LE. F.·. (*frère*) JALEY. F. (*fecit*).

℞. SI FODIERIS INVENIES. (*Si vous fouillez, vous trouverez*). Trois triangles entrelacés formant une étoile à neuf pointes; dans le centre, un soleil rayonnant. En bas : LE CONTRAT SOC.·. (*social*) ET S.ᵀ ALEX.·. D'EC.·. (*Saint Alexandre d'Écosse*) RÉUNIS LE 11ᵉ J.·. (*onzième jour*) DU 12ᵉ M.·. 5805 (*douzième mois* 1805). Pièce à sept pans. [32ᵐ d'un pan à un angle.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

L'année maçonnique commençant le 1[er] mars, le onzième jour du douzième mois 5805 correspond au 11 février 1805.

N° 5. 15 février 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. Conquête de Naples.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. Un taureau à face humaine, couronné par la Victoire : entre les jambes du taureau, une tête de Vulcain. Exergue : CONQUETE DE NAPLES MDCCCVI. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le type du revers de cette médaille est imité des anciennes monnaies de la ville de Naples. Le taureau à face humaine est un emblème des fleuves et de la fertilité.

L'armée française entra dans Naples le 15 février 1806, sous le commandement du prince Joseph Napoléon, qui fut proclamé roi des Deux-Siciles le 30 mars suivant.

N° 6. 2 mars 1806. Médaille.

Tête de Minerve. ℞. Corps-Législatif, session de 1806.

Tête de Minerve, casquée, à gauche. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LÉGISLATIF. Le champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom du député auquel cette médaille était remise. En bas : SESSION DE L'AN 1806. [38ᵐ.]

Le droit et le revers, au millésime près, sont les mêmes que ceux de la médaille que nous avons publiée planche XCVI, n° 10 (*Médailles de la Révolution française*). Cette médaille, distribuée pour la première fois aux députés en l'an 12, servit jusqu'en 1815 : seulement, à chaque nouvelle session, on changeait le millésime du revers.

La session du Corps-Législatif de 1806 fut ouverte le 2 mars.

N° 7. 3 mars 1806. Médaille.

Maximil. Jos. (*Maximilien-Joseph*) roi de Bavière. ℞. S·A·R. Louis Ch· Auguste prince de Bavière visite la monnaie de Paris.

MAXIMIL · JOS. (*Maximilien Joseph*) ROI DE BAVIERE.

Buste à droite, en uniforme, avec grand cordon. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : S · A · R · (*Son Altesse Royale*) LOUIS CH · (*Charles*) AUGUSTE PRINCE DE BAVIERE VISITE LA MONNAIE DE PARIS, 3 MARS 1806. [27m.]

Maximilien-Joseph, né le 27 mai 1756, était, avant la Révolution, au service de France en qualité de colonel du régiment d'Alsace. En 1790, il quitta la France, et fit les premières guerres de la Révolution dans les rangs de l'armée autrichienne. Le 1er avril 1795, il succéda à son frère Charles II, duc de Deux-Ponts, et le 16 avril 1799, à Charles-Théodore, son oncle, électeur de Bavière. De notables réformes signalèrent les commencemens de son administration. Il supprima successivement les priviléges et les immunités de la noblesse et du clergé; fonda plusieurs établissemens destinés au soulagement des classes pauvres; abolit les ordres mendians, ainsi que plusieurs des fêtes dont le nombre lui paraissait funeste à la prospérité publique. Ces innovations rencontrèrent d'abord des obstacles, dont sa persévérance réussit à triompher. Ses affections politiques l'attachèrent à la France. En 1802, il interdit l'entrée de ses États aux émigrés français et suisses, et, deux ans après, il en fit sortir l'ambassadeur anglais Drake, qui avait pris part à des manœuvres contre le Gouvernement Français. En 1805, il refusa de joindre ses troupes à l'armée autrichienne, et de lui livrer passage sur son territoire pour marcher contre la France. Obligé alors de se retirer à Wurtzbourg, les victoires des armées françaises ne tardèrent pas à le rappeler à Munich, sa capitale. Il conclut, à cette époque, un traité d'alliance offensive et défensive avec Napoléon, et lui fournit, en conséquence de ce traité, un contingent de vingt-cinq mille hommes. Cette conduite lui valut, à la paix de Presbourg, outre le titre de Roi de Bavière, l'acquisition de plusieurs provinces, et notamment celle du Tyrol. Au commencement de 1806, il resserra plus étroitement encore son alliance avec Napoléon, en donnant en mariage, au prince Eugène Beauharnais, sa fille aînée, la princesse Amélie. Dans la guerre de 1809, il s'associa de nouveau, et de la même manière, à la fortune de l'Empereur. Enfin, en 1812, il joignit également ses troupes à celles de Napoléon, dans l'expédition contre la Russie; mais en 1813, il abandonna, comme la plupart des princes de la Confédération, son ancien allié. Les arrangemens diplomatiques de 1814 lui enlevèrent le Tyrol, qui fut rendu à l'Autriche. En 1815, il reçut, en dédommagement, d'autres provinces, dont l'une, située sur la rive gauche du Rhin, a pour chef-lieu l'importante forteresse de Landau, annexée par Louis XIV à la France, et fortifiée par Vauban. Il se rapprocha depuis lors de l'Autriche, et, le 29 octobre 1816, donna en mariage à l'Empereur François l'une de ses filles, la princesse Charlotte. Maximilien-Joseph est mort à Munich, le 13 octobre 1825, laissant pour successeur son fils aîné, le prince Louis (*Charles-Auguste*), né le 25 août 1786.

N° 8. Mars 1806. Médaille.

Napoleon. Droz. MDCCCVI. ℟. En mars MDCCCVI le Prince Electoral de Bade visite la Monnaie des Médailles.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, Sur le bord du cou : DROZ FECIT. Au-dessous : DENON DIREXI (*direxit*) M·DCCC·VI·

℟. Une branche de grenadier et une branche de myrte formant couronne. Dans le champ : EN MARS MDCCCVI. LE PRINCE ELECTORAL DE BADE · A VISITÉ LA MONNAIE DES MÉDAILLES. Au-dessus de cette légende, une flèche; au-dessous, un flambeau. En bas : BRENET F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

La visite du Prince Électoral de Bade à la Monnaie de Paris, en souvenir de laquelle cette médaille avait été préparée au mois de mars 1806, n'eut lieu que le 5 avril 1806, comme on le voit par l'inscription gravée sur la médaille n° 11, même planche.

Ce prince était venu à Paris pour la célébration de son mariage avec la princesse Stéphanie de Beauharnais. Cette cérémonie eut lieu le 7 avril suivant.

N° 8 *bis*. Mars 1806. Médaille.

Napoleon. Droz. MDCCCVI. ℟. *Couronne.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle de la médaille précédente.

℟. Une couronne de laurier. Champ lisse. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. Mars 1806. Médaille.

En mars MDCCCVI le prince électoral de Bade a visité la Monnaie des médailles de Paris. ℟. *Couronne.*

Droit semblable au revers de la médaille n° 8, même planche.

℟. Une couronne de laurier. Champ lisse. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 1er avril 1806. Jeton.

Napoleon. Tiolier. ℟. Compagnie des salines de l'Est. S. E. Mgr Gaudin ministre des finances.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. S. E. MGR (*Son Excellence Monseigneur*) GAUDIN MINISTRE DES FINANCES. Une couronne de laurier; au milieu : COMPAGNIE DES SALINES DE L'EST. Au-dessous : 1ER AVRIL 1806 BAIL DE 99 ANS. Pièce octogone. [30m.]

Gaudin (*Martin-Michel-Charles*), né à Saint-Denis en 1756, se destina, dès sa plus tendre jeunesse, aux travaux financiers. D'abord chef de bureau de la direction générale des contributions établie par Necker, il fut, en 1791, créé commissaire de la Trésorerie Nationale, place qu'il conserva jusqu'en 1794. Après le 18 brumaire, il fut appelé au Ministère des Finances. Il mit le plus grand ordre dans tout le service de l'administration confiée à ses soins; rétablit, en moins de deux ans, le crédit totalement éteint à son arrivée au pouvoir, et parvint à payer en numéraire la dette publique, depuis long-temps acquittée en valeurs négociables fort dépréciées. En 1809, Napoléon le nomma duc de Gaëte et grand Aigle de la Légion-d'Honneur. En 1814, il faisait encore partie du Ministère, et suivit en cette qualité l'Impératrice Marie-Louise à Blois. Rappelé au Ministère par l'Empereur, en 1815, il siégea pendant les Cent Jours dans la Chambre des Pairs. Il a fait depuis partie de la Chambre des Députés, et a rempli les fonctions importantes de Gouverneur de la Banque.

N° 11. 5 avril 1806. Médaille.

Charles Fr · Louis. Stephanie Nap· ℟. Charles prince de Bade visite la Monnaie de Paris.

CHARLES FR · (*Frédéric*) LOUIS STEPHANIE NAP · (*Napoléon*) UNIS SOUS LES LAURIERS · Entre deux branches de laurier en sautoir, deux écussons, l'un aux armes de France, l'autre aux armes de Bade; au milieu, le flambeau de l'Hymen.

℟. S · A · E · (*Son Altesse Électorale*) CHARLES PRINCE DE BADE VISITE LA MONNAIE DE PARIS. 5 AVRIL 1806.

Tranche : BALANCIER A VIROLE ADOPTE EN 1803. [28m.]

Charles (*Frédéric-Louis*), né le 8 juin 1786, devenu Grand-Duc de Bade le 10 juin 1811, et décédé le 8 décembre 1818, épousa, le 7 avril 1806, la Princesse Stéphanie de Beauharnais (*Louise-Adrienne-Napoléon*), née le 28 août 1789, nièce de l'Impératrice Joséphine, et fille adoptive de Napoléon.

N° 12. 7 avril 1806. Médaille.

Napoleon. ℟. C. F. Louis de Bade. Stéphanie Napoléon.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle de la médaille n° 8, même planche.

℞. C. F. (*Charles-Frédéric*) LOUIS DE BADE. STÉPHANIE NAPOLÉON. Le Prince de Bade et la Princesse Stéphanie, debout, se donnant la main en signe d'alliance. Au-dessus de leurs têtes, la lettre N entourée de rayons. Exergue : ALLIANCE MDCCCVI. En bas, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON D.T (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, comme la plupart de celles de la Monnaie de Paris, a été également frappée avec la tête d'Andrieu, que nous avons publiée planche V, n° 4.

N° 13 7 avril 1806. Médaille.

C. F. Louis de Bade. Stéphanie Napoléon. ℞. En mars MDCCCVI le prince électoral de Bade a visite la Monnaie des Médailles de Paris.

Droit semblable au revers de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille n° 8, même planche. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 13. A. (*non gravée*). 7 avril 1806. Médaille.

C. F. Louis de Bade. Stéphanie Napoléon. ℞. *Couronne.*

Droit semblable au revers de la médaille n° 12, même planche.

℞. Une couronne de laurier. Champ lisse. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 14. 15 avril 1806. Jeton.

Napoleon. Droz. ℞. Compagnie des salines de l'Est. S. E Mgr le duc de Gaete ministre des finances.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

℞. S. E MGR ((*Son Excellence Monseigneur*) LE DUC DE GAETE MINISTRE DES FINANCES. Une couronne de laurier. Au milieu : COMPAGNIE DES SALINES DE L'EST. Au-dessous : 15 AVRIL 1806 BAIL DE 99 ANS. Pièce octogone. [30m.]

N° 15. 30 mai 1806. Médaille.

Napoleon. Emp. et Roi. Depaulis. ℞. Grand Sanhedrin.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, de l'Empereur, en uniforme de la garde nationale. Au-dessus de sa tête, une couronne de laurier. En bas : DENON. D. (*direxit*). DEPAULIS F. (*fecit.*)

℞. L'Empereur, en grand costume, reçoit les tables de la loi qui lui sont présentées par un Rabbin à genoux. Exergue : GRAND SANHEDRIN XXX. MAI MDCCCVI. A gauche, derrière l'Empereur : DUPRES. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Exécutée sur les dessins de M. Denon, cette médaille n'avait point encore été frappée à la chute du Gouvernement Impérial. Ce n'est qu'après 1815 qu'elle fut frappée en Angleterre. La tête est une copie de celle qui, gravée par M. Depaulis en 1813, avait précédemment servi pour la médaille relative à la bataille de Lutzen. Le revers a été gravé par M. *Nicolas-Guy-Antoine* Brenet *fils*. Le nom de Dupres est apocryphe. La figure du Rabbin, qui a des cornes au front et une longue barbe, est imitée de la statue de Moïse, par Michel-Ange.

Une Assemblée Générale des Juifs fut convoquée à Paris par un décret de Napoléon, en date du 30 mai 1806, à l'effet d'indiquer au Gouvernement les moyens de rendre leurs co-religionnaires susceptibles de participation aux droits civils et politiques, en modifiant celles de leurs habitudes et de leurs doctrines qui les isolaient de leurs concitoyens. Réunie à Paris, le 26 juillet, cette Assemblée, dans la vue de donner aux opinions qu'elle adopterait à cet égard la plus grande autorité possible, émit, le 13 septembre, l'avis qu'elles fussent présentées dans un *Grand Sanhédrin*, qui, les convertissant en décisions doctrinales, rendrait à l'universalité des Juifs l'important service de fixer leur croyance sur des matières dans lesquelles ils n'avaient pu s'accorder avec les lois d'aucun État de la Chrétienté. En conséquence, une proclamation, adressée à toutes les Synagogues de l'Empire Français, du Royaume d'Italie et de l'Europe, annonça l'ouverture à Paris du *Grand Sanhédrin*. Réuni le 9 février 1807, il termina ses séances et en publia le résultat le 9 mars suivant.

N° 16. 5 juin 1806. Médaille.

Nap. Louis I. Roi de Hollande. Conn. de France. ℞. *Ecusson aux armes de Hollande.*

NAP. (*Napoléon*) LOUIS I. ROI DE HOLLANDE CONN. (*connétable*) DE FRANCE. Tête, à droite, du Roi Louis. Sur le bord du cou : GEORGE F. (*fecit*).

℞. Au milieu du champ, un écusson aux armes de Hollande avec la couronne et les insignes de la royauté; au centre, l'épée de Grand-Connétable de France. [48m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Louis Bonaparte, frère de Napoléon, naquit à Ajaccio, le 2 septembre 1778. Entré fort jeune au service de la République, il suivit son frère en Italie et en Egypte. Lorsque Napoléon devint Premier Consul, il envoya Louis comme Ambassadeur auprès de l'Empereur de Russie, Paul Ier; mais la mort subite de ce Prince força le nouvel ambassadeur de s'arrêter à Berlin. De retour en France, Louis fut successivement nommé Colonel et Général de brigade. Le 3 janvier 1802, il épousa Hortense-Eugénie de Beauharnais, fille de Joséphine. En 1803, Louis présida le Collége Électoral du Pô. En 1804, il fut nommé Grand Connétable et Colonel-Général des Carabiniers; en 1805, Gouverneur-Général du Piémont; puis, Général en chef de l'armée du Nord. Enfin, le 5 juin 1806, Louis fut proclamé Roi de Hollande. Il se montra digne de porter le sceptre qu'il avait accepté avec répugnance, et sa courte royauté n'a laissé dans la mémoire des Hollandais que d'honorables souvenirs. Convaincu que le commerce maritime était la principale richesse de la Hollande, il s'appliqua à le faire fleurir; et les obstacles qu'éprouva de sa part l'établissement du système continental ayant déterminé Napoléon à faire entrer des troupes françaises en Hollande, Louis abdiqua, le 1er juillet 1810, en faveur de son fils aîné. Il se retira alors à Gratz, en Styrie, sous le nom de *Comte de Saint-Leu*, terre qu'il possédait près de Paris, et où il avait déposé, en 1804, les cendres de son père. Après les événemens de 1814, il alla à Rome que, depuis cette époque, il habite alternativement avec Florence. Livré tout entier à des travaux littéraires, il a publié les ouvrages suivans : *Marie*, ou *les Peines de l'amour*, en 1808, roman réimprimé en 1814, sous le titre de *Marie*, ou *les Hollandaises*, 3 vol. in-12; un *Mémoire sur la Versification*, contenant un recueil d'odes et d'essais de vers sans rime, réimprimé pour la troisième fois à Rome, sous le titre d'*Essai sur la Versification*, 2 vol. in-8°, 1825-1826; *Documens historiques sur le Gouvernement de Hollande*, 3 vol. in-8°, 1820; un *Recueil de Poésies*, 1828; une *Réponse a Sir Walter-Scott sur son Histoire de Napoléon.*

PLANCHE XIV.

N° 1. 5 juin 1806. Repoussé.

Louis Napoleon roi de Hollande. *Sans revers.*

LOUIS NAPOLEON ROI DE HOLLANDE. Buste à gauche, en costume royal.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce fait partie de la suite de repoussés publiée par P. G. Liénard.

N° 2. 5 juin 1806. Repoussé.

Hortense Eugenie reine de Hollande. *Sans revers.*

HORTENSE EUGENIE REINE DE HOLLANDE. Buste à droite, le front ceint du diadème.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Hortense Eugénie de Beauharnais, fille d'Alexandre, vicomte de Beauharnais, Général des armées françaises et l'un des Présidens de l'Assemblée Constituante, et de Joséphine Tascher de La Pagerie, depuis épouse de Napoléon, naquit à Paris, le 10 avril 1783. Son éducation fut confiée aux soins de madame Campan, qui développa ses heureuses dispositions et orna son esprit de toutes les connaissances propres à son sexe. Les brillantes destinées auxquelles l'appela le mariage de sa mère avec le Général Bonaparte la trouvèrent digne d'une aussi haute fortune. Le 3 janvier 1802, elle épousa le frère de son beau-père, Louis Bonaparte, et son premier fils fut adopté par Napoléon. A l'époque du couronnement, elle accoucha d'un second fils, qui fut baptisé par le Pape Pie VII. Elle suivit son mari en Hollande, quand il en fut proclamé Roi, et eut, peu de temps après, la douleur de perdre son fils aîné. Après le divorce de sa mère, elle alla habiter avec elle et lui prodigua toutes les consolations d'une tendresse filiale. En 1814, la Reine Hortense était à Navarre, quand elle reçut, ainsi que l'Impératrice Joséphine, l'invitation de l'Empereur Alexandre de revenir à la Malmaison. Elle ne s'y rendit qu'après le départ du Roi de Rome pour Vienne; et sur les instances de l'Empereur Alexandre et des Souverains alliés, elle accepta le duché de Saint-Leu, formé pour elle et ses enfans, dans la seule vue de leur conserver, ainsi qu'à elle-même, une patrie. Le 29 mai 1814, l'Impératrice Joséphine expira dans ses bras et ceux de son frère Eugène. En 1815, après le retour de Napoléon, elle n'usa de son crédit que pour rendre des services. Après le désastre de Mont-Saint-Jean, elle accueillit à la Malmaison l'Empereur, qui y séjourna jusqu'à son départ pour Rochefort. Revenue à Paris, elle reçut l'ordre d'en sortir sur-le-champ, et se retira à Aix, en Savoie, où elle avait fondé un hôpital, et où elle trouva tous les égards dus à son caractère. De là, elle alla s'établir, d'abord à Constance, ensuite à Augsbourg, et plus tard, elle passa successivement l'hiver à Rome et l'été en Suisse, à sa campagne d'Arenenberg, près de Constance. Après la révolution de juillet, son courage fut soumis à de nouvelles et rudes épreuves. Les États-Romains s'étant soulevés, au commencement de 1831, ses deux fils prirent parti pour la cause de l'Indépendance Italienne. A la suite d'une courte mais pénible campagne, l'aîné, marié à la seconde fille de son oncle Joseph Napoléon, fut atteint d'une inflammation de poitrine, et succomba à Forli, le 20 mars 1831. Elle n'arracha le second aux périls qui le menaçaient, qu'en prenant une résolution inspirée par l'amour maternel, celle de le conduire en Angleterre, en traversant la France et Paris, sans tenir compte de la loi encore en vigueur du 12 janvier 1816, qui a frappé de proscription toute la famille de l'Empereur. Le récit du passage de la Reine Hortense en France et des causes qui l'ont amené, a été publié par elle-même, en 1834, dans le recueil intitulé : *Mémoires de tous*, et a paru séparément sous le titre : *La Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre, pendant l'année* 1831. Elle a composé et achevé en 1820, ses *Mémoires* encore inédits. Elle habite aujourd'hui presque constamment sa campagne d'Arenenberg.

Charles-Louis-Napoléon Bonaparte, maintenant unique fils du Roi Louis Napoléon et de la Reine Hortense, né le 20 avril 1808, a fait ses études à l'École d'artillerie et du génie de Thun, dans le canton de Berne, sous la direction du Général Dufour. Il prit, en 1831, une part active au soulèvement de la Romagne. Après l'entrée des troupes autrichiennes dans les États-Romains, sa mère l'emmena en Angleterre, d'où il est revenu habiter la Suisse avec elle. En mai 1832, il a fait paraître un petit écrit, sous le titre de *Réveries politiques*. Capitaine au régiment d'artillerie du Canton de Berne, il a publié cette année (1836) un *Manuel d'artillerie à l'usage des Officiers d'artillerie de la République Helvétique.*

N° 3. 1er juillet 1806. Jeton.

Sup. .·. conseil du 33.e en France. ℟. Le prince Cambacérès, etc.

SUP .·. (*suprême*) CONSEIL DU 33.E EN FRANCE. Aigle à deux têtes couronnées, tenant une épée. Dessous : 22 XBRE 5804 (*décembre* 1804) JALEY. F. (*fecit*) 1812. En bas : DEUS MEUMQUE JUS (*Dieu et mon droit*).

℟. Dans le champ : S.A. S. (*Son Altesse Sérénissime*) LE PRINCE CAMBACÉRÈS ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE PREMIER SOUVERAIN GRAND COMMANDEUR — 1ER JUILLET 5806. (1806). [34ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 12 juillet 1806. Médaille.

Napoleon. ℟. Confédération du Rhin.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Quatorze princes allemands couronnés, revêtus de l'ancienne armure nationale, la main posée sur un faisceau surmonté de l'aigle impériale, prêtent serment de fidélité à la Confédération. Au milieu est l'Archichancelier, créé Prince Primat, avec les emblèmes de sa dignité ecclésiastique. Exergue : CONFEDERATION DU RHIN MDCCCVI. En bas, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le Traité de la *Confédération du Rhin* fut conclu, le 12 juillet 1806, entre l'Empereur Napoléon et plusieurs Princes du midi et de l'ouest de l'Allemagne. Aux termes du traité, ces Princes se séparaient à perpétuité du territoire de l'Empire Germanique et s'unissaient entre eux et avec la France par un lien particulier; et l'Empereur des Français était *Protecteur* de la Confédération.

N° 5. 20 septembre 1806. Cliché.

Levee du camp de Meudon. *Sans revers.*

LEVEE DU CAMP DE MEUDON. Le trône impérial recouvert du manteau. Sur un des bras du trône est appuyée la main de Justice. Devant, est l'aigle. Au-dessus, un foudre. Exergue lisse.

Sans revers. [40ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce est un essai qui n'a point servi. L'événement qu'elle était destinée à rappeler n'aura pas paru assez important pour qu'une médaille fût consacrée à son souvenir; et l'on aura jugé préférable d'employer ce type pour le revers de la médaille relative à la *Levée du camp de Boulogne*, que nous avons publiée, planche VIII, n° 13.

L'Empereur, par une lettre datée de Saint-Cloud, le 10 août 1806,

annonça au Ministre-Directeur de l'administration de la Guerre, Dejean, l'intention de faire camper autour de Paris, jusqu'au 1er octobre, les 2e, 4e, 12e et 58e régimens, formant à peu près douze bataillons, afin de les bien reformer à la discipline. Par une autre dépêche, du 14 août, il donna ordre que, le 18, les 2e et 12e régimens d'infanterie légère, et le 20e, le 4e léger et le 58e de ligne, campassent avec les colonels et tous les officiers, sur les hauteurs de Meudon, sous les ordres du Gouverneur de Paris et sous le commandement immédiat du Général Macon. Il ordonna, en même temps, de mettre à ce camp une compagnie d'artillerie à pied, avec quatre ou six pièces, afin qu'on pût manœuvrer, et de prendre les mesures nécessaires pour que ce camp durât jusqu'au 20 septembre. Au mois d'octobre suivant, les trois régimens d'infanterie légère firent partie du huitième corps de l'armée d'Allemagne, dont le quartier-général était alors à Mayence.

N° 6. 1er octobre 1806. Médaille.

Napoleon. ℟. L'empereur passe le Rhin à Mayence.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 8, planche XIII. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. Au-dessous : DENON DIREXI (*direxit*) M·DCCC·VI·

℟. L'EMPEREUR PASSE LE RHIN A MAYENCE. Napoléon, à cheval, l'épée à la main, précédé de sapeurs et suivi de ses aigles, passe le Rhin sur un pont de bateaux. Exergue : 1 OCTOBRE MDCCCVI. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La Prusse, dont la victoire d'Austerlitz avait momentanément fait taire les sentimens hostiles à la France, rassembla des troupes et forma des magasins, dans le courant de l'année 1806, sous le prétexte d'opposer à la confédération du Rhin un contre-poids dans une confédération du Nord, mais, en réalité, pour attaquer la France, aussitôt qu'elle serait en mesure de le faire. L'Empereur devina les desseins de la Prusse et en prévint l'effet avec son activité habituelle. Quelques jours lui suffirent pour réunir ses troupes sur le Rhin et préparer les élémens de la glorieuse campagne de 1806.

Parti de Paris le 25 septembre, l'Empereur arriva le 28 à Mayence; il en repartit le 1er octobre, à neuf heures du soir; s'arrêta deux jours à Wurtzbourg, et établit, le 6, son quartier-général à Bamberg. C'est de cette ville qu'il adressa, le même jour, une proclamation à l'armée, et qu'il publia, le 8, le premier bulletin, où se trouvent énumérées les causes de cette guerre de la quatrième coalition.

L'armée française se composait de sept corps, aux ordres des maréchaux Bernadotte, Lannes, Davoust, Ney, Soult, Augereau, Lefebvre, et d'une grande réserve de cavalerie commandée par le maréchal Murat. Un huitième corps, commandé par le maréchal Mortier, se formait sur la lisière de la Westphalie. L'armée prussienne comptait 230,000 hommes de belles troupes bien disciplinées et équipées, une cavalerie réputée la meilleure de l'Europe, et une artillerie nombreuse et bien servie.

Le premier combat de la campagne fut livré, le 9 octobre, à Schleitz : le général Maison s'y distingua à la tête de deux régimens d'infanterie légère, et fit lui même un officier supérieur prisonnier.

N° 7. 14 octobre 1806. Médaille.

Napoleon. ℟. Bataille d'Jena. *Napoléon foudroyant les géans.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Napoléon, représenté comme Jupiter, assis sur un Aigle au milieu des nuages, lançant la foudre contre les géans qui voulaient envahir le ciel. Exergue : BATAILLE D'JENA MDCCCVI. En bas, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : GALLE F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 14 octobre 1806, fut livrée la célèbre bataille d'Iéna, dont les détails sont consignés dans le cinquième bulletin de la Grande-Armée. Les résultats de cette bataille, qui décida du sort de la campagne commencée cinq jours auparavant, furent trente à quarante mille prisonniers, dont plus de vingt généraux; vingt mille tués ou blessés; cinquante à soixante drapeaux; trois cents pièces de canon; des magasins immenses. Les maréchaux Soult, Davoust, Ney, Murat, Lannes, Lefèvre, Augereau, contribuèrent, par leurs habiles manœuvres, à cette mémorable victoire. L'armée française poursuivit l'ennemi pendant six lieues, et arriva en même temps que lui à Weimar.

N° 8. 14 octobre 1806. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℟. Borvssi didicere nvper. Exercitv ad Ienam deleto. *Napoléon à cheval.*

NEAPOLIO IMPERATOR REX (*Napoléon empereur et roi*). Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. BORVSSI DIDICERE NVPER. (*Les Prussiens apprirent naguères à le connaître*). Napoléon à cheval, vêtu à l'antique, armé d'un foudre et précédé par un aigle, passe au galop sur le corps de deux ennemis renversés. Exergue : EXERCITV AD IENAM DELETO · XIV OCTOB · (*octobris*) MDCCCVI. (*Armée taillée en pièces à Iéna, le* 14 *octobre* 1806). Au-dessus de l'exergue, à droite, circulairement : ANDRIEU F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 14 octobre 1806. Médaille.

Napoleo Gall. imp. Mediolani. ℟. Ienae.

NAPOLEO GALL. IMP. ITAL. (*Galliæ imperator Italiæ*) REX GERM. RVTH. (*Germanicus Ruthenicus*) BORVSSICVS (*Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, vainqueur des Allemands, des Russes et des Prussiens*). Tête à droite, coiffée de la couronne de fer entourée de laurier. Sur le bord du cou : L. M. (*Luigi* (Louis) *Manfredini*). Dessous : MEDIOLANI MDCCCVI. (*A Milan*, 1806).

℟. SAXONIA LIBERATA BORVSSIS DELETIS (*La Saxe délivrée par la défaite des Prussiens*). Jupiter assis sur un aigle portant un foudre entre ses serres, tient d'une main le sceptre et de l'autre le foudre. Dessous : IENAE (*à Iéna*). [40m.]

Cette médaille a été frappée à la Monnaie de Milan, à l'occasion de la bataille d'Iéna.

N° 10. 14 octobre 1806. Repoussé.

Il est venu il a vu il a vain (*vaincu*). Allegorie sur la bataille d'Jena. *Sans revers.*

IL EST VENU IL A VU IL A VAIN (*vaincu*). A droite, en haut un aigle emportant une couronne, une épée et une colonne sur laquelle on lit : ROSBACH; au-dessous : BERLIN. Et plus bas, un aigle déchirant les flancs d'un léopard, sous lequel est une couronne renversée, avec ces mots à côté : ROI DE PRUSSE. A gauche, en haut, la figure du roi de Prusse, à mi-corps, entourée de nuages; au-dessus de sa tête : FREDERIC; dessous : RUSSES, et plus bas des soldats sur une tortue. Au milieu, quatre hommes sur une écrevisse. Dans le fond, les monumens d'une ville. Sur le devant, un canon démonté. Exergue : ALLEGORIE SUR LA BATAILLE D'JENA.

Sans revers. [75m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 16 octobre 1806. Médaille.

Luisen grosherzogin zu Sachsen. ℞. Das gerettete Weimar MDCCCVI.

LUISEN GROSHERZOGIN ZU SACHSEN. (*Louise*, *Grande-Duchesse de Saxe*). Buste drapé, à gauche. Dessous : A. BOVY. F. (*fecit*).

℞. Une couronne de chêne entourée d'étoiles. Au milieu du champ : DAS GERETTETE WEIMAR MDCCCVI. (*Weimar sauvé.* 1806). [41ᵐ.]

Inédite. Cabinets de MM. Weyland et Alexandre Vattemare.

Le surlendemain de la bataille d'Iéna, 16 octobre 1806, Napoléon établit son quartier-général à Weimar, dans le palais que la reine de Prusse occupait quelques jours auparavant. Le duc de Weimar servait dans l'armée prussienne, et les membres de la famille régnante s'étaient enfuis à Brunswick. Seule, la Duchesse n'abandonna pas sa capitale. A son arrivée au palais, l'Empereur ne voulut pas d'abord la recevoir; il se ravisa bientôt; mais l'accueil fut assez sévère. « Comment votre mari » a-t-il pu être assez fou pour me faire la guerre? — Votre Majesté » l'aurait méprisé s'il en eût agi autrement. — Pourquoi cela? — Mon époux » a passé trente ans au service de la Prusse; ce n'est pas au moment où » le Roi avait à lutter contre un ennemi aussi puissant que Votre Ma- » jesté que le Duc pouvait l'abandonner avec honneur. Que penserait- » Elle si un de ses maréchaux voulait donner sa démission au moment » d'entrer en campagne? » — L'Empereur, frappé de cette réponse, hésita un instant; puis repartit d'un ton calme : « Eh bien! il a bien » fait; mais maintenant que la querelle est décidée, qu'il revienne! » L'entretien qui avait commencé sous des dehors menaçans se termina de la manière la plus amicale. L'Empereur reconduisit la Grande-Duchesse jusqu'à la porte extérieure de son appartement, qui était ordinairement réservé aux Princes étrangers en visite à la cour de Weimar. A peine fut-elle rentrée dans celui qu'elle n'avait pas cessé d'habiter, que l'Empereur, accompagné de plusieurs généraux, vint lui rendre visite en grand cérémonial. En même temps il donna des instructions sévères pour que le plus grand ordre régnât dans le duché et qu'aucune exaction ne fût tolérée : ce qui eut lieu immédiatement. Quelque temps après il signa un traité qui assurait l'existence du duché de Weimar, et il donna ordre au courrier qui en était porteur de le présenter à la Duchesse. Depuis lors Napoléon a toujours professé pour cette princesse l'estime et le respect dus à un beau et noble caractère. Elle en a gardé un souvenir reconnaissant, et après la chute de Napoléon, elle n'a jamais souffert qu'on parlât mal de lui en sa présence.

La médaille décrite dans cet article et destinée à rappeler le souvenir du dévouement de la Grande-Duchesse auquel la ville de Weimar dut son salut, a été votée et frappée en son honneur à l'anniversaire de la cinquantième année de son mariage avec le Grand-Duc.

N° 12. 19 octobre 1806. Médaille.

Gustave Hippolite Emilien Isle de France, baptisé au nom de la Colonie. ℞. Les habitants de l'Isle de France au Capitaine-Général Decaen.

THOMAS DAYOT HABᵀ (*habitant*) ET Mᴵᴱ Fˢᴱ (*Marie-Françoise*) BAROIS AYᴸᴱ MAᴸᴱ (*aïeule maternelle*) PARRAIN ET MARRAINE. Au milieu du champ, dans une couronne de roses : GUSTAVE HIPPOLITE EMILIEN ISLE DE FRANCE BAPTISÉ AU NOM DE LA COLONIE LE 19 OCTOBRE 1806.

℞. RECONNOISSANCE ET ATTACHEMENT. Au milieu du champ, dans une couronne de roses : LES HABITANTS DE L'ISLE DE FRANCE AU CAPITAINE GÉNÉRAL DECAEN. Au-dessous, à droite, en dehors de la couronne : AVELINE FECIT. [60ᵐ.]

Inédite. Cette pièce appartient à madame la comtesse veuve du lieutenant-général Decaen.

Le général de division comte Decaen (*Charles-Mathieu-Isidore*), né à Caen, le 13 avril 1769, nommé, par le Premier Consul, Capitaine-Général de tous les établissemens français à l'est du Cap de Bonne-Espérance, s'embarqua à Brest, le 5 mars 1803, pour aller en prendre possession. Son premier soin fut de s'occuper de la réorganisation de l'administration militaire, civile et judiciaire, et il s'acquitta de cette tâche difficile de manière à concilier les droits des citoyens et ceux du Gouvernement. La rupture du traité d'Amiens et la reprise des hostilités entre la France et l'Angleterre mirent le Capitaine-Général Decaen dans la nécessité de se créer par lui-même des ressources que lui refusait la difficulté des communications avec la France, et malgré le dénuement où il se trouva de troupes, de vaisseaux, de munitions et d'argent, il défendit contre les Anglais et conserva pendant huit ans les îles de France et Bonaparte (Bourbon). Les prises faites sur le commerce anglais, et dont il abandonna toujours sa part avec un noble et rare désintéressement, furent longtemps les seules ressources de son administration. Il ne lui restait plus que 400 hommes de troupes de ligne de toutes armes, un bataillon d'environ 400 marins, pris sur les équipages incomplets des frégates embossées dans le port de l'Ile-de-France, et quelques détachemens de la milice coloniale, quand, au mois de décembre 1810, il eut à lutter contre une armée anglaise de vingt mille hommes et des forces maritimes proportionnées à ce débarquement. Cette lutte ne pouvait être longue. Mais le courage de ses braves et l'estime personnelle que lui accordait l'ennemi, lui firent obtenir l'honorable capitulation par laquelle l'Ile-de-France fut sauvée d'une ruine totale, et conserva, sous l'administration anglaise, le régime des lois françaises réunies dans un Code qui porte encore aujourd'hui le nom de *Code Decaen*. Le Capitaine Général rentra en France au mois d'avril 1811. En s'embarquant, il reçut, dans une adresse que lui votèrent les colons, l'expression de leur estime et de leur reconnaissance. Précédemment déjà ils lui en avaient offert un éclatant témoignage, en lui demandant, à la naissance de son fils aîné, qu'il fût baptisé au nom de la colonie, et qu'il s'appelât *Ile-de-France*.

La cérémonie du baptême eut lieu un an après la naissance du jeune Decaen, le dimanche 19 octobre 1806, en présence de toutes les autorités militaires et civiles, des commandans et députés de chaque quartier et des plus notables habitans. Pour en perpétuer le souvenir, on frappa, aux frais de la colonie, la médaille ci-dessus décrite, dont quelques exemplaires en or furent remis au Capitaine-Général, et d'autres, en argent et en bronze, distribuées aux assistans qui apposèrent tous leurs signatures sur l'acte de baptême.

Decaen (*Gustave-Hippolyte-Emilien-Ile-de-France*), né le 19 octobre 1805, dut à la glorieuse conduite de son père dans son gouvernement des possessions françaises de l'Inde et à l'affection qu'avaient inspirée à leurs habitans son caractère et son administration, l'insigne et rare honneur d'avoir pour parrain un représentant de la colonie, et de recevoir le nom d'*Ile-de-France*. Le 9 septembre 1832, il perdit son père, décédé à Labarre, dans la vallée de Montmorency, des suites d'une attaque de choléra. L'élévation de ses sentimens et les qualités de son cœur promettaient qu'il ne démentirait pas l'illustration de sa naissance et qu'il soutiendrait dignement le beau nom qu'il portait. Attaché au Département de la Guerre, il remplit en 1834 les fonctions de Secrétaire de la Commission d'Afrique, et la manière dont il s'en acquitta lui valut les éloges de cette Commission consignés dans le soixantième procès-verbal de ses séances. Il avait lieu d'espérer qu'il ne tarderait pas à recueillir le fruit de ses travaux, lorsqu'il fut subitement enlevé à sa famille et à ses amis, par une chute de cheval, le 18 avril 1835. Il a laissé un frère, seul héritier aujourd'hui d'un nom glorieux dans les fastes militaires de la France, M. *Camille-Maximilien-Eugène-Léonidas*, *Comte* Decaen, officier de cavalerie, né à l'Ile-de-France, le 5 février 1807.

N° 13. 20 octobre 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. Exposition des produits de l'industrie française. MDCCCVI.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Au milieu du champ : ENCOURAGEMENT AUX ARTS UTILES —•— EXPOSITION DES PRODUITS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE MDCCCVI. Cette inscription est gravée en creux au burin. [40ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

La Quatrième Exposition des produits de l'Industrie française eut lieu, en septembre 1806, sous la direction de M. de Champagny, Mi-

nistre de l'Intérieur, et dura vingt-quatre jours. Elle se tint sur la place des Invalides, dans cent vingt-quatre portiques, et onze salles de l'Administration des Ponts et Chaussées, voisine de la place. Il y eut trois mille quatre cent vingt-deux exposans. On distribua vingt-sept médailles d'or, soixante-trois d'argent de première classe, et cinquante-trois de deuxième : il y eut trois cent vingt-six mentions honorables et quarante-quatre simples citations. Le *Moniteur* du 15 novembre 1806 donne le procès-verbal des opérations du jury en date du 20 octobre, et annonce l'envoi des médailles aux Préfets, pour être distribuées par eux aux exposans.

N° 14. 27 octobre 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. L'Empereur entre a Berlin.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. PORTE DE BRANDEBOURG. La Porte de Brandebourg, à Berlin, avec les propylées; au-dessus, un quadrige. Exergue : L'EMPEREUR ENTRE A BERLIN LE XXVII · OCTOBRE MDCCCVI. En bas : DENON. D^r. (*direxit*) * JALEY. F^t. (*fecit*). [40^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

A la suite de la bataille d'Iéna, la terreur était si profonde dans tous les États Prussiens, que le Maréchal Davoust, encore à trois jours de marche, avait envoyé aux magistrats de Berlin, qui fut occupé le 25 octobre 1806, l'ordre de préparer sa réception.

N° 15. 8 novembre 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. Capitulation de Spandau Stettin Magdebourg et Custrin.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Quatre femmes tourellées, saisies de frayeur à la vue de Napoléon porté sur un aigle qui plane au-dessus d'elles, en tenant le foudre entre ses serres, laissent tomber les clefs des villes qu'elles représentent. Exergue : CAPITULATION DE SPANDAU STETTIN MAGDEBOURG ET CUSTRIN MDCCCVI. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : JEUFFROY F. (*fecit*); à droite : DENON DIR. (*direxit*). [40^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Ces quatre forteresses capitulèrent : Spandau, le 25 octobre; Stettin, le 29; Custrin, le 1er novembre, et Magdebourg, le 8. Cette dernière place renfermait une garnison de vingt-deux mille hommes avec vingt généraux.

N° 16. 19 novembre 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. Occupation d'Hambourg.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. OCCUPATION D'HAMBOURG. La ville de Hambourg, assise sur une galère antique, tient d'une main une corne d'abondance et de l'autre s'appuie sur un gouvernail. Exergue : MDCCCVI. En bas : DENON DIREC^T. (*direxit*); GEORGE. F. (*fecit*). [40^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La ville de Hambourg fut occupée par l'armée française le 19 novembre 1806. Réunie à l'Empire Français, en 1810, elle devint le chef-lieu du Département de l'Elbe.

N° 17. 21 novembre 1806. Médaille.

Napoléon. Droz. MDCCCVI. ℞. Toto divisos orbe Britannos.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 8, planche XIII. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. Au-dessous : DENON DIREXI (*direxit*) M·DCCC·VI.

℞. TOTO DIVISOS ORBE BRITANNOS. (*Les Anglais séparés de l'univers entier*). Hercule enlevant de terre et étouffant dans ses bras une figure dont l'extrémité est terminée en poisson. Exergue : DENON DI. (*direxit*); JEUFFR. FE. (*Jeuffroy fecit*) 1806. [40^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La médaille qui avait été préparée en 1804 pour la *Descente en Angleterre* n'ayant pas pu servir, comme on l'a vu à l'article de la pièce n° 1, planche V, le poinçon du revers fut employé pour la présente médaille. A l'inscription française on substitua une inscription latine, et la médaille elle-même porte en deux endroits la trace de cette substitution. Sous le V du mot DIVISOS on distingue l'E qui termine le mot DESCENTE, et le mot EN, sous la syllabe OR du mot ORBE. Cette seconde médaille ne servit pas plus alors que la première, et c'est seulement après 1815 qu'il en fut tiré des épreuves en Angleterre, où le coin avait passé. La légende du revers est tirée de Virgile, églogue 1re, vers 67.

Un décret impérial, daté de Berlin le 21 novembre 1806, établit les premières bases des dispositions connues sous le nom de *Système Continental.* Les Iles-Britanniques étaient déclarées en état de blocus. Tout sujet de l'Angleterre trouvé dans les pays occupés par les Français ou par leurs alliés, serait fait prisonnier de guerre. Toute marchandise provenant de l'Angleterre était déclarée de bonne prise. Ces mesures furent confirmées et étendues par un autre décret daté de Milan le 17 décembre 1807.

PLANCHE XV.

N° 1. 31 décembre 1806. Médaille.

Napoleon. Charlemagne. ℞. Vitikind. Frederic Aug.

NAPOLEON. EMP. (*empereur*) CHARLEMAGNE EMP. (*empereur*). Bustes accolés, à droite, de Napoléon couronné de laurier et de Charlemagne le front ceint d'une couronne. Sur le bord du buste de Napoléon : ANDRIEU F. (*fecit*). Dessous : DENON DIR. (*direxit*) En bas : AN · M·DCCC·VI·

℞. VITIKIND. R. S. (*Rex Saxoniæ. — Roi de Saxe*). FREDERIC. AUG. (*Auguste*) R. S. (*Rex Saxoniæ. — Roi de Saxe*). Bustes accolés de Vitikind, le front ceint d'une couronne, et de Frédéric-Auguste. Sur le bord du cou du buste de Vitikind : ANDRIEU. F. (*fecit*) Dessous : DENON DIR. (*direxit*). En bas : AN · M·DCCC·VI. [40^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Frédéric Auguste, né le 23 décembre 1750, perdit son père, l'Électeur Frédéric Christian, à l'âge de treize ans, et ne prit les rênes du gouvernement qu'à sa majorité en 1768. En 1770, il abolit dans ses États la torture, favorisa les développemens du commerce et de l'industrie, protégea l'instruction publique et la liberté des cultes. En 1791, il refusa la couronne héréditaire de Pologne, et résista aux sollicitations de la Prusse et de l'Autriche, pour se joindre à la coalition contre la France. En 1806, il se vit contraint de fournir à la Prusse un corps auxiliaire de vingt-deux mille hommes. Mais Napoléon qui, après la bataille d'Iéna, renvoya sur parole six mille prisonniers saxons, pardonna à Frédéric-Auguste cette alliance. Par le traité de Posen, du

11 décembre 1806, l'Électorat de Saxe fut érigé en Royaume, et le nouveau Monarque accéda en cette qualité à la Confédération du Rhin. Après le traité de Tilsitt, en 1807, Napoléon incorpora au Royaume de Saxe, sous le titre de Duché de Varsovie, les provinces méridionales enlevées à la Prusse, et par le traité de Vienne du 14 octobre 1809, l'agrandit de plusieurs districts de l'ancienne et de la nouvelle Gallicie. Les désastres de la campagne de Russie, en 1812, n'ébranlèrent pas la fidélité de Frédéric-Auguste, qui resta l'allié de Napoléon jusqu'à sa chute. Au congrès de Vienne, en 1814, il fut dépouillé d'une partie de ses Etats, et en 1815 il fournit un contingent de troupes aux armées alliées. Depuis cette époque, Frédéric-Auguste a profité de la paix générale pour travailler sans relâche à réparer les maux que la guerre avait faits à son peuple. Il est mort à Dresde, le 5 mai 1827.

N° 2. 31 décembre 1806. Médaille.

Napoleon. Droz. MDCCCVI. ℞. Souverainetés données.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 8, planche XIII. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. Au-dessous : DENON DIREXI (*direxit*) M·DCCC·VI·

℞. Devant le trône impérial, soutenu par des aigles et sur lequel sont placés le sceptre et le manteau, une table couverte de sceptres et de couronnes. En haut, un aigle tenant dans ses serres un faisceau; à terre, trois couronnes brisées. Exergue : SOUVERAINETÉS DONNÉES MDCCCVI. En bas, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille a été frappée pour perpétuer le souvenir des Souverainetés données par Napoléon en 1806. Les trois couronnes gisant à terre rappellent l'expulsion des Rois de Naples et de Sardaigne, et la destruction de la puissance du Doge à Venise.

On a vu, à l'article de la médaille n° 4, planche X, que l'érection en Royaume de l'Électorat de Bavière et du Duché de Wurtemberg, et celle du Margraviat de Bade en Duché, furent stipulées par le traité de Presbourg du 26 décembre 1805. La proclamation de ces nouvelles Souverainetés eut lieu le 1ᵉʳ janvier 1806. Le 16 février, Napoléon adopta pour fils le Prince Eugène Beauharnais, et le déclara héritier du Royaume d'Italie, à défaut d'enfants mâles, légitimes et naturels. Le 4 mars, il adopta la nièce de l'Impératrice Joséphine, Stéphanie de Beauharnais, et la donna en mariage au Prince Electoral de Bade. Le 15 mars, il nomma le prince Murat, Duc de Clèves et de Berg; le 30 mars, son frère, Joseph Napoléon, Roi de Naples; sa sœur, Pauline Borghèse, Princesse et Duchesse de Guastalla, le Maréchal Berthier, Prince de Neufchatel; le 6 juin, son frère, Louis Napoléon, Roi de Hollande; M. de Talleyrand, Prince de Bénévent, et le Maréchal Bernadotte, Prince de Ponte-Corvo.

N° 3. 31 décembre 1806. Médaille.

Napoleon le Grand. ℞. Istrie · Dalmatie · Naples · Jena · Berlin &.

NAPOLEON LE GRAND EMPEREUR DES FRANÇAIS. Entre un foudre et une massue, buste, à gauche, de Napoléon, coiffé d'une peau de lion. Sur le bord du bras : B. M. F. (*B. Montagny fecit*). Dessous : 1806.

℞. Une couronne de laurier; au milieu du champ : ISTRIE. DALMATIE. NAPLES. JENA. BERLIN &. [50ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille rappelle le principales conquêtes de la campagne de 1806.

N° 4. 31 décembre 1806. Médaille.

Kaiser Napoleon. ℞. Giebt d. pr. Inval. (*den preussichen invaliden*) ihren sold.

KAISER NAPOLEON (*Napoléon, empereur*). Tête, à droite. Dessous : IN BERLIN 1806. (*A Berlin.* 1806).

℞. L'Empereur assis étend le bras vers un soldat placé devant lui et appuyé sur une béquille. Derrière l'Empereur deux figures debout, dont l'une tient l'aigle. Exergue : GIEBT D · PR · INVAL · (*den preussichen invaliden*) IHREN SOLD. (*Il distribue leur solde aux invalides prussiens*). [18ᵐ.]

Cette médaille a été frappée à Berlin.

N° 5. 31 décembre 1806. Repoussé.

Josephine impératrice et reine. *Sans revers.*

JOSEPHINE IMPERATRICE ET REINE. Buste habillé, à droite, de l'Impératrice, le front ceint d'un diadème.

Sans revers. [45ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 31 décembre 1806. Repoussé.

Napoleon empereur et roi. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Buste habillé, à gauche, de l'Empereur, le front ceint d'une couronne de laurier.

Sans revers. [45ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 31 décembre 1806. Médaille.

Pie VII. Paris. MDCCCVI. ℞. *Crucifix.*

PIE VII. PARIS. MDCCCVI. Buste du Pape, à gauche, avec une étole brodée et la calotte sur la tête. Dessous : LOQUE.

℞. Sans légende. Un crucifix; en bas, un serpent; dans le fond, une ville. Pièce ovale, avec une bélière. [26-22ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le droit, à la date près, et le revers sont les mêmes que ceux des médailles que nous avons publiées, planche III, n° 15, et planche X, n° 10.

N° 8. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon — MDCCCVI. ℞. Hotel de ville de Rouen.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. En bas : DENON DIREXIT MDCCCVI.

℞. Mercure, assis sur un ballot de marchandises, tient de la main gauche le caducée et de la droite une corne d'abondance renversée, d'où s'échappent des fruits. Exergue : HOTEL DE VILLE DE ROUEN 1806. [32ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1806. Jeton.

Notʳᵉˢ de l'arrond. de Chateau-Thierry. ℞. Lex est quodcumque notamus.

M.ᴿˢ (*messieurs*) LES NOTᴿᴱˢ (*notaires*) DE LARROND. (*l'arrondissement*) DE CHATEAU-THIERRY. Les armes de l'Empire. Dessous, deux branches en sautoir.

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Un méridien, sur l'un des cercles duquel on lit : 23/45. Exergue : 1806. [34ᵐ.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon 1er. ℟. Notaires du départent de la Seine.

NAPOLEON 1ER EMPEREUR DES FRANC. (*français*). Buste laûré, à droite. Dessous : TIOLIER. F. (*fecit*).

℟. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Un méridien, sur l'un des cercles duquel on lit : 23/45. Exergue : NOTAIRES DU DEPARTENT (*département*) DE LA SEINE. Pièce octogone. [33m.]

N° 11. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon. ℟. Notaires, arrond. de Bordeaux.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMVS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Femme assise, à gauche, devant une table, et tenant d'une main des papiers, de l'autre, le miroir dans lequel se regarde le serpent. Sur le siége, des balances. Exergue : NOTAIRES, ARROND · (*arrondissement*) DE BORDEAUX GIRONDE. Au-dessus de l'exergue, à droite : TIOLIER. Pièce octogone. [33m.]

N° 12. 31 décembre 1806. Jeton.

Avoués près la Cour d'appel a Paris. ℟. Vitam impendere legum studio.

CONSILIO JUDICIA PARANT (*Leurs lumières préparent les jugemens*). Une femme assise, tenant la main de Justice, dans l'attitude de la méditation. Exergue : AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL A PARIS. Au-dessus de l'exergue, à droite : TIOLIER F. (*fecit*).

℟. VITAM IMPENDERE LEGUM STUDIO. (*Consacrer sa vie à l'étude des lois*). Sur une table supportée par deux aigles, une lampe antique et un livre ouvert, sur la page droite duquel on lit : LOIS. Pièce octogone. [33m.]

N° 13. 31 décembre 1806. Médaille.

Genuense · Ptochotrophium. ℟. Labor · omnia · vincit.

GENUENSE · PTOCHOTROPHIUM (*Hôpital des pauvres à Gênes*). Vue des bâtimens de l'hôpital. Exergue : MERENTIBUS (*aux plus dignes*). En bas : H · V · F · (*Hieronymo* (Jérôme) *Vassallo fecit*).

℟. LABOR · OMNIA · VINCIT · (*Le travail vient à bout de tout*). Minerve, debout, cuirassée, casquée et drapée à l'antique, tient de la main gauche son bouclier et de la droite une couronne. Près d'elle, des machines de travail. Exergue : AB · A · (*anno*) MDCCCVI · (*année* 1806). En bas : · H · (*Hieronymo—Jérôme*) VASSALLO · F · (*fecit*). Cette pièce a ordinairement une bélière. [40m.]

L'Hôpital des Pauvres à Gênes, un des plus vastes de l'Italie, est une fondation de Génois bienfaisans qui remonte à la moitié du dix-septième siècle. Le nombre des individus qu'il peut recevoir s'élève à deux mille deux cents.

PLANCHE XVI.

N° 1. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon. ℟. Société medicale du departem. de l'Eure.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche, semblable à celle du n° 3, planche III. Dessous : DENON D. (*direxit*); DROZ F. (*fecit*).

℟. SOCIÉTÉ MEDICALE DU DEPARTEM. (*département*) DE L'EURE. Dans le champ : COMITÉ CENTRAL ——— EVREUX ——— 1806. [26m.]

N° 2. 31 décembre 1806. Jeton.

Societé medico philantropique. ℟. Vita brevis ars longa.

Dans le champ : SOCIÉTÉ MEDICO PHILANTROPIQUE (*philanthropique*) 1806.

℟. Dans le champ, un autel surmonté d'un vase; sur la face de l'autel, le miroir dans lequel se regarde le serpent. A gauche, un squelette de cheval et une lampe antique suspendue à un trépied; à droite, un coq perché sur des livres. Exergue : VITA BREVIS ARS LONGA. (*La vie est courte, mais l'art durable*). [28m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon le Grand. ℟. Societé de pharmacie de Lyon.

NAPOLEON LE GRAND. Tête laurée, à droite. Sur le bord du cou : MERCIE A LYON.

℟. SOCIETÉ DE PHARMACIE DE LYON. Statue de Minerve, terminée en Terme, offrant une coupe au serpent d'Esculape entrelacé autour d'un arbuste. De chaque côté de la statue, une plante médicinale. Exergue : MDCCCVI. [31m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Il existe une *variété* de ce jeton, que nous publions sous le numéro suivant.

N° 4. 31 décembre 1806. Jeton.

Claude Galien. ℟. Societé de pharmacie de Lyon.

CLAUDE GALIEN. Tête à gauche. Dessous : CHAVANNE F. (*fecit*).

Revers semblable à celui du jeton précédent. [31m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1806. Repoussé.

Napoleon le grand. Protecteur de la Confederation du Rhin. *Sans revers.*

Deux branches de laurier formant couronne. NAPOLEON LE GRAND EMPEREUR ET ROI. Buste lauré, à gauche, en uniforme et en manteau. Dessous : PROTECTEUR DE LA CONFEDERATION DU RHIN.

Sans revers. [46m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 31 décembre 1806. Médaille.

Pergolese. ℟. Mirificis animos docta movere modis.

IOANN. BAPT. (*Joannes Baptista.—Jean-Baptiste*) PERGOLESE. Buste habillé, à droite. Dessous : T. (*Tommaso—Thomas*) MERCANDETTI. F. (*fecit*).

℞. MIRIFICIS ANIMOS DOCTA MOVERE MODIS. (*Habile à émouvoir les cœurs par des accords merveilleux*). Sur un autel, une lyre et un rouleau de musique, sur lequel on lit, en deux parties : STABAT MATER DOLORO (*dolorosa*). Exergue : MDCCCVI. [65m.]
Inédite. Cabinet de M. Lagrenée.

Pergolèse (*Jean-Baptiste*), célèbre compositeur, né en 1704, à Césaria, petite ville du royaume de Naples, mort en 1737, est surtout connu par son *Stabat*. Il a laissé quelques opéras, entre autres la *Serva Padrona* (*Servante maîtresse*).

N° 7. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon. ℞. Curia et comitia Commerc. Burdigal.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*).

℞. CURIA ET COMITIA COMMERC. BURDIGAL. (*commercii Burdigalensis.*) (*Chambre de commerce de Bordeaux*). Une femme assise, à gauche, ayant près d'elle une ancre, et tenant un globe dans la main droite. Dans le fond, la mer et des vaisseaux sous voiles. Exergue : COMMERCIUM RENASCENS. (*Le commerce renaissant*). Au-dessus de l'exergue, à gauche, de côté : TIOLIER. F. (*fecit*). Jeton octogone. [32m.]

Le revers de cette pièce avait précédemment déjà servi, à l'époque du Consulat, pour un jeton de la Chambre de Commerce de Bordeaux. Nous avons publié cette *variété* planche XCVI, n° 8. (*Médailles de la Révolution Française*).

N° 8. 31 décembre 1806. Jeton.

Napoleon. ℞. Rothom. scien. litt. et art. acad.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. TRIA LIMINA PANDIT. (*Elle ouvre les trois portes*). Minerve assise, entourée des divers attributs des sciences, des lettres et des arts, montre de la main droite le temple de l'Immortalité placé sur une montagne. Exergue : ROTHOM · SCIEN · LITT · ET · ART · ACAD · (*Rothomagensis scientiarum, litterarum et artium academia. — Académie des sciences, des lettres et des arts de Rouen*). Au-dessus de l'exergue, à gauche : ALLAIS. [31m.]

Sur la planche où cette pièce est gravée, le revers a été classé par erreur sous le numéro 9 ; c'est le numéro 8 qu'il doit porter, comme le droit.

N° 9. 31 décembre 1806. Jeton.

Soc^té d'ag^re sc^es a^ts et b-let^es (Tours). ℞. Utile dulci.

* SOC^TE D'AG^RE SC^ES A^TS ET B-LET^ES * (*Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres*). Dans le champ, entre une branche de laurier et une branche de chêne, une lyre, avec une faux et une hache en sautoir. Au-dessus de la lyre, le soleil rayonnant. En bas : (TOURS).

℞. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Dans le champ : UTILE DULCI. (*L'utile à l'agréable*). 1806. [30m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Sur la planche où cette pièce est gravée, le droit a été classé par erreur sous le numéro 8 ; c'est le numéro 9 qu'il doit porter, comme le revers.

N° 10. 31 décembre 1806. Médaille.

Napoleon. ℞. Aux armées. *Arc de triomphe du Carrousel.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'arc de triomphe élevé sur la place du Carrousel, devant le château des Tuileries, à Paris. Sur le sommet, l'Empereur dans un char attelé de quatre chevaux. Sur l'attique on lit : NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI ; et sur la frise : NAPOLEON I EMPEREUR DES FRANÇAIS ROI D'ITALIE. Exergue : AUX ARMÉES MDCCCVI. BRENET F. (*fecit*) FONTAINE ARC. (*architecte*). DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

L'arc de Triomphe de la place du Carrousel, érigé en 1806 à la gloire des armées françaises, a été construit sur les dessins de M. Fontaine, et est imité de l'arc de Septime-Sévère, à Rome. Au quadrige, en plomb doré et de forme antique, ouvrage de Lemot, étaient attelés les quatre chevaux de bronze, jadis dorés, conquis à Venise, nommés *Chevaux de Corinthe*, qui, en 1815, furent rendus à Venise, où ils ont été replacés sur la façade de l'église Saint-Marc. Six bas-reliefs en marbre ornent les faces de *l'arc de triomphe* et représentent les sujets suivans, relatifs à la campagne de 1805 : *la capitulation d'Ulm*, par Cartelier ; *la victoire d'Austerlitz*, par Espercieux ; *l'entrée à Vienne*, par Deseine ; *l'entrée à Munich*, par Claudion ; *l'entrevue des deux Empereurs*, par Ramey, et *la paix de Presbourg*, par Lesueur.

N° 11. 31 décembre 1806. Repoussé.

La Prudence et la Victoire guident Napoleon vers l'arc de triomphe du a sa gloire.
Sans revers.

Napoléon, à cheval, en costume antique et tenant une branche de laurier à la main, s'avance précédé par la Prudence et la Victoire. La route qu'il parcourt est jonchée de fleurs ; au-dessus de la tête de l'Empereur, plane un aigle tenant une couronne entre ses serres. A droite, des hommes et des femmes, dont l'une porte un enfant, lèvent les bras en l'air, en signe d'acclamations. Dans le fond, l'arc de triomphe, surmonté, à gauche, d'un aigle, et à droite, d'un N couronné, au-dessus duquel est représenté un cavalier à cheval. En haut, dans le champ, une étoile rayonnante. Exergue : LA PRUDENCE ET LA VICTOIRE GUIDENT NAPOLEON VERS L'ARC DE TRIOMPHE DU A SA GLOIRE.
Repoussé, sans revers. [77m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 31 décembre 1806. Repoussé.

Napoleon le Grand empereur et roi d'Ita^lie. *Sans revers.*

Dans une couronne formée de deux branches de laurier : NAPOLEON LE GRAND EMPEREUR ET ROI D'ITA^LIE Buste lauré, à gauche, en uniforme et en manteau.
Sans revers. [44m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 31 décembre 1806. Repoussé.

Josephine imp. et reine. *Sans revers.*

JOSEPHINE IMP. (*impératrice*) ET REINE. Buste habillé, à droite.
Sans revers. [44m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 14. 31 décembre 1806. Repoussé.

L. G. Suchet g^al de division, etc. né a Lion. *Sans revers.*

L. G. (*Louis-Gabriel*) SUCHET G.^AL (*général*) DE DIVISION GOUV.^R (*gouverneur*) DU PALAIS IMP.^AL (*impérial*) DE LACKEN. Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : NÉ A LION (*Lyon*) LE 2 MARS 1772.

Sans revers. [44^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce, qui n'a pas d'inscription à l'exergue.

Suchet (*Louis Gabriel, Duc d'Albuféra*), né à Lyon, le 22 mai 1772, entra, en 1792, comme volontaire dans la cavalerie nationale de Lyon. Il déploya, dans les premières campagnes d'Italie, un courage et une habileté qui le firent remarquer des généraux en chef. Major-général de l'armée d'Italie sous les ordres du Général Brune, il améliora l'organisation de l'armée et y ramena la discipline. Envoyé à l'armée du Danube, il seconda utilement Masséna, qui en fit son chef d'état-major, poste qu'il continua d'occuper à l'armée d'Italie auprès de Joubert et de Championnet, jusqu'à ce que le Premier Consul Bonaparte l'adjoignit comme Lieutenant à Masséna. Pendant la paix qui suivit le traité de Lunéville, Suchet reçut un commandement au rassemblement de Boulogne, et bientôt après il fut nommé Gouverneur du château de Lacken près Bruxelles. En 1805, il se distingua par une manœuvre hardie à Austerlitz; et en 1806, il eut une grande part au gain de la bataille d'Iéna. Ses brillans succès en Espagne, à la tête du cinquième corps d'armée, lui valurent, en 1809, le bâton de maréchal de France; et la soumission de la province de Valence, en 1812, le titre de Duc d'Albuféra. Sous la première restauration, Suchet eut le commandement de la dixième division militaire. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, lui confia le corps d'armée réuni sur les frontières de la Savoie. Obligé par des forces supérieures de se replier sur Lyon, il conserva à la ville, par une convention conclue avec le général ennemi, son matériel de guerre en artillerie, armes et munitions, d'une valeur de dix millions. Nommé grand' croix de la Légion-d'Honneur en 1816, il fut réintégré dans la dignité de Pair de France par ordonnance du 5 mars 1819. Suchet est mort à Marseille le 7 janvier 1826.

N° 15. 31 décembre 1806. Repoussé.

L. G. Suchet g^al de division, etc. *Sans revers.*

L. G. (*Louis-Gabriel*) SUCHET G.^AL (*général*) DE DIVISION GOUV.^R (*gouverneur*) DU PALAIS IMP.^AL (*impérial*) DE LACKEN. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [44^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE XVII.

N° 1. 31 décembre 1806. Jeton.

Juncti roborantur. G.·. O.·. F.·. (*Grand Orient français*).
℞. Omnibus unus.

JUNCTI ROBORANTUR (*Leur union fait leur force*). Dans le champ, un faisceau surmonté d'un aigle tourné à droite les ailes déployées, entre deux branches de myrte en sautoir. En bas : G.·. O.·. F.·. (*Grand Orient français*).

℞. OMNIBUS UNUS (*Un seul pour tous*). Dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, le soleil rayonnant appuyé sur une équerre. [29^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de ce jeton.

N° 2. 31 décembre 1806. Jeton.

Juncti roborantur. G.·. O.·. F.·. (*Grand Orient français*).
℞. *Sur une banderole* : Omnibus unus.

JUNCTI ROBORANTUR (*Leur union fait leur force*). Dans le champ, entre deux branches de myrte en sautoir, un faisceau surmonté d'un aigle tourné à gauche les ailes déployées. En bas : G.·. O.·. F.·. (*Grand Orient français*).

℞. Sur une banderole : OMNIBUS UNUS (*Un seul pour tous*). Dans un cercle formé par un serpent qui se mord la queue, le soleil rayonnant. [29^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 31 décembre 1806. Jeton.

L.·. des frères unis. ℞. Amitié sagesse. *Une gerbe.*

L.·. (*Loge*) DES FRÈRES UNIS. Le compas et l'équerre; au milieu, la lettre G : le tout forme un trophée rayonnant. Exergue : O.·. (*Orient*) DE PARIS.

℞. AMITIÉ SAGESSE. Un triangle dans lequel on voit une gerbe : il est placé sur une tête de chouette avec deux ailes. En bas : 5806 (1806). [27^m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La loge des *Frères unis*, à Paris, a été installée le 1er août 1775.

Il existe une *variété* de ce jeton : nous la publions sous le numéro suivant.

N° 4. 31 décembre 1806. Jeton.

L.·. des frères unis. ℞. Amitié sagesse. *Une lyre.*

Droit semblable à celui du jeton précédent.

℞. AMITIÉ SAGESSE. Entre deux branches de myrte un triangle, dans lequel on voit une lyre. En bas : 5806 (1806). [27^m.]
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 5. 31 décembre 1806. Jeton.

L.. d.·. l.·. clémente amitié. ℞. C. A.

Un homme, les bras croisés sur la poitrine, traverse des flammes qui remplissent le champ. Exergue : L.·. D.·. L.·. (*Loge de la*) CLÉMENTE AMITIÉ.

℞. Un compas ouvert et une équerre, dans le centre desquels sont entrelacées les lettres C A (*Clémente Amitié*). Le tout est entouré de deux branches d'olivier. [28^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

La loge de la *Clémente Amitié*, à Paris, a été installée le 8 mars 1805.

N° 6. 31 décembre 1806. Jeton.

▭.·. de l'aigle française. ℞. Elle unit les hommes.

▭.·. (*Loge*) DE L'AIGLE FRANÇAISE. Entre une branche d'olivier et une branche de laurier, un écusson sur lequel est l'aigle couronné, avec l'équerre et le compas au-dessus. Exergue : OR.·. (*orient*) DE PARIS 5806 (1806). A droite, on lit : LAURENCE.

℞. ELLE UNIT LES HOMMES. Dans un cercle formé par le serpent qui se mord la queue, on voit la lettre G rayonnante,

le compas et l'équerre. En bas, une branche de myrte et une branche de laurier en sautoir. [32m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La loge de l'*Aigle française*, à Paris, a été installée le 2 décembre 1806.

N° 7. 31 décembre 1806. Jeton.

L .·. de la Constance couronnée. ℟. Fiat lux.

L .·. (*Loge*) DE LA CONSTANCE COURONNÉE. Femme debout tenant une épée sur un autel et embrassant une colonne. A droite, dans le champ, le compas et l'équerre. Exergue : O .·. (*orient*) DE PARIS.

℟. FIAT LUX (*Que la lumière se fasse!*) Temple à six colonnes. A gauche, un arbre et le croissant de la lune ; à droite, une ruche et le soleil. Exergue : 5806 (1806). [28m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La loge de la *Constance couronnée*, à Paris, a été installée le 25 janvier 1806.

N° 8. 31 décembre 1806. Jeton.

Mars et les arts. ℟. Récompense au zèle.

MARS ET LES ARTS. Dans le champ, un faisceau d'armes entouré de branches de laurier. Exergue : L'AN 5806 (1806). F .·. (*frère*) DONADIO F. (*fecit*).

℟. Au milieu du champ : RÉCOMPENSE AU ZÈLE. [26m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La loge de *Mars et les Arts*, à Paris, a été installée le 1er août 1806.

N° 9 31 décembre 1806. Jeton.

Loge de S.t J .·. (*Saint Jean*) de la Palestine. ℟. *Un autel et des attributs maçonniques.*

·. LOGE DE S.T J .·. (*Saint Jean*) DE LA PALESTINE .·. O .·. (*orient*) DE PARIS. Un triangle rayonnant, dans lequel sont des caractères hébreux. En bas : ANNO 5806 (*an* 1806).

℟. Un autel élevé sur des gradins et décoré d'un double triangle avec la lettre G au centre. Derrière est un manteau relevé de chaque côté, sur lequel on voit le compas et l'équerre. En haut, le triangle rayonnant dans lequel sont des caractères hébreux. De chaque côté, la lune et le soleil. A droite et à gauche, deux colonnes, surmontées de pommes de pin. Celle de gauche a sur son piédestal les tables de la loi, et sur son fût la lettre J; celle de droite a sur son piédestal le triangle, et sur son fût la lettre B. Dans l'exergue, un aigle sur deux branches de laurier en sautoir. [30m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

La loge de *Saint Jean de la Palestine*, à Paris, a été installée le 15 juin 1780.

N° 10. 31 décembre 1806. Jeton.

L .·. S.t .·. Victor des amis de la Victoire. ℟. O .·. de Paris.

L .·. S.T (*Loge Saint*) VICTOR DES AMIS DE LA VICTOIRE. Un compas ouvert et une équerre, et au-dessus, un triangle rayonnant dans lequel est la lettre G : le tout est placé entre deux colonnes. Sur le milieu de la colonne de gauche, la lettre B, et sur la base, un triangle. Sur le milieu de celle de droite, la lettre J, et sur sa base, une équerre. En bas : MERLEN .·. F .·. (*fecit*).

℟. Un aigle planant dans les airs : il tient une palme et une couronne; au-dessus, le soleil rayonnant. En bas, une partie du globe terrestre, sur lequel on lit : O .·. (*Orient*) DE PARIS. [28m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

La loge de *Saint Victor des amis de la victoire*, à Paris, a été installée le 16 août 1806.

N° 11. 31 décembre 1806. Médaille.

▭ la Pigneta O .·. di Ravenna. ℟. Sic virtus resurgit.

▭ LA PIGNETA O .·. DI RAVENNA (*Loge de la Pigneta, Orient de Ravenne*). Au milieu du champ, trois pins, dont l'un est chargé de fruits. Au-dessus, la lettre G au centre d'un triangle rayonnant. Exergue : 5806 (1806).

℟. SIC VIRTUS RESURGIT (*Ainsi renaît la vertu*). Au-dessus d'un bûcher allumé, un phénix, les ailes déployées. En haut, à gauche, le soleil rayonnant. [54m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 31 décembre 1806. Médaille.

Accademia reale delle belle arti. ℟. Premio di Bologna.

ACCADEMIA REALE DELLE BELLE ARTI (*Académie royale des beaux-arts*). Minerve assise sur un siége richement orné : elle tient dans la main droite un groupe des trois Grâces portant chacune un emblème des arts. Sous le siége est une chouette debout sur une amphore. Exergue : PER DECRETO 1 SETTEMBRE MDCCCIII. (*Par décret du* 1er *septembre* 1803). Sur la barre d'exergue, à droite : L. (*Luigi*-Louis) MANFREDINI F. (*fecit*).

℟. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : PREMIO DI MILANO. (*Prix de Milan*). [60m.]

N° 13. 31 décembre 1806. Médaille.

Accademia reale delle belle arti. ℟. Premio di Milano.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℟. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : PREMIO DI BOLOGNA. (*Prix de Bologne*). [60m.]

N° 14. 31 décembre 1806. Médaille.

Accademia reale delle belle arti. ℟. Premio di Venezia.

Droit semblable à celui des deux médailles précédentes.

℟. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : PREMIO DI VENEZIA. (*Prix de Venise*). [60m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 15. 31 décembre 1806. Médaille.

Accademia reale delle belle arti. ℟. Commissioni straordinarie.

Droit semblable à celui des trois médailles précédentes.

℟. Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : COMMISSIONI STRAORDINARIE (*Commissions extraordinaires*). [60m.]

Les quatre médailles précédentes, dont les inscriptions indiquent elles-mêmes la destination, furent, dans les années qui suivirent la création du royaume d'Italie, distribuées en prix par l'Académie royale des beaux-arts à Milan, à Bologne, à Venise.

N° 16. 31 décembre 1806. Médaille.

Catullus Mapheius Fracastorius. ℞. Sertum colenti.

CATULLUS MAPHEIUS FRACASTORIUS (*Catulle Maffei Fracastor*). A gauche, le buste de Catulle; à droite, ceux de Maffei et de Fracastor. En bas : 1806. Sur le bord du buste de Catulle : FP. IN.

℞. SERTUM COLENTI (*Ce laurier est sa récompense*). Minerve, casquée et drapée à l'antique, tient de la main gauche son bouclier et sa lance, et de la droite présente une branche de laurier à un enfant debout devant elle et portant un livre sous son bras. Près de Minerve, un vieillard assis semble lire dans un livre placé sur ses genoux. Derrière elle, un trépied surmonté d'une lampe allumée. [43m.]

Cette médaille était distribuée en prix par l'académie de Vérone; elle représente trois littérateurs célèbres natifs de cette ville: Catulle (*Caius-Valerius*) poète, né l'an de Rome 667, 86 ans avant Jésus-Christ, mort l'an de Rome 697; Fracastor (*Jérôme*), médecin et poète, né en 1483, mort en 1553; Maffei (*François Scipion*), auteur de la tragédie de *Mérope* et d'une *Histoire de Vérone*, né en 1675, mort en 1755.

PLANCHE XVIII.

N° 1. 31 décembre 1806. Médaille.

Accademia di belle arti in Venezia. ℞. Amat victoria cvram.

Dans le champ : R. (*Reale*) ACCADEMIA DI BELLE ARTI IN VENEZIA (*Académie royale des beaux-arts à Venise*).

℞. AMAT VICTORIA CVRAM (*La victoire est le prix du travail*). Dans le champ, une couronne de laurier. [53m.]
Inédite. Cabinets de France et de M. le docteur Burney.

N° 2. 31 décembre 1806. Médaille.

Istituto reale. ℞. Usciere.

Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : INSTITUTO REALE (*Institut royal*).

℞. Dans le champ : USCIERE (*huissier*). [40m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. A. (*non gravée*). 31 décembre 1806. Médaille.

Istituto reale Italiano. ℞. *Couronne.*

ISTITUTO REALE ITALIANO DI SCIENZE LETTERE ED ARTI. (*Institut royal italien des sciences, des lettres et des arts*). Buste de Minerve casquée, à gauche. Dessous : L. (*Luigi*-Louis) *Manfredini.*

℞. Dans le champ, une couronne de laurier. [43m.]

N° 3. 31 décembre 1806. Médaille.

Genua. ℞. Præsidi decus.

GENUA (*Gênes*). Femme tourellée, à droite, représentant la ville de Gênes. En bas : H. (*Hieronymus-Jérôme*) VASSALLO · F. (*fecit*).

℞. GENUENSIS · ACADEM. IMPER. SCIENT. BONAR. QUE · ARTIUM. (*Genuensis academia imperialis scientiarum bonarumque artium. — Académie impériale des sciences et des beaux-arts de Gênes*). Dans le champ, deux branches de laurier formant couronne; au milieu : PRAESIDI · DECUS. (*Gloire à son protecteur*). En bas : MDCCCVI. [50m.]

N° 4. 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere del Senato. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE DEL SENATO (*Huissier du Sénat*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce et les suivantes, jusqu'au n° 13, ont ordinairement une bélière.

N° 5. 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere del ministero degli affari esteri. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE DEL MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI (*Huissier du ministère des affaires étrangères*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 6. 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere del ministro della guerra. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE DEL MINISTRO DELLA GUERRA. (*Huissier du ministre de la guerre*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 7. 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere del ministro delle finanze. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE DEL MINISTRO DELLE FINANZE. (*Huissier du ministre des finances*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8. 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere del ministro del tesoro. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE DEL MINISTRO DEL TESORO. (*Huissier du ministre du trésor*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8. A. (*non gravée*). 31 décembre 1806. Médaille.

Usciere. ℞. *Armes du royaume d'Italie.*

Dans le champ : USCIERE (*Huissier*).

℞. Dans le champ, les armes du royaume d'Italie. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 9. 31 décembre 1806. Médaille.

Ministro segretario di stato. ℞. *Champ lisse.*

MINISTRO SEGRETARIO DI STATO. (*Ministre secrétaire d'État*). Dans le champ, armes du royaume d'Italie.

℞. Champ lisse. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 10. 31 décembre 1806. Médaille.

Porta-lettere del circondario. ℞. *Champ lisse.*

PORTA-LETTERE DEL CIRCONDARIO * (*Facteur de l'arrondissement*). La place restée vide à la suite de cette légende était destinée à recevoir, gravé en creux, le numéro de l'arrondissement. Nous avons vu (Cabinet de M. Rollin) quatre *variétés* de cette pièce, avec les numéros I, II, III, IV. Dans le champ, au milieu d'un cercle en grenetis, la couronne de fer.

℞. Champ lisse. [41^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

L'établissement des bureaux dits de *Petite poste* n'existait pas à Milan, avant la domination française qui l'y importa.

N° 11. 31 décembre 1806. Médaille.

Macchina idraulica. Ministero della guerra. ℞. *Champ lisse.*

* MACHINA IDRAULICA * (*Machine hydraulique*). Dans un cercle, au milieu du champ : MINISTERO DELLA GUERRA (*Ministère de la guerre*).

℞. Champ lisse. [52^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 12. 31 décembre 1806. Médaille.

Polizia. ℞. *Champ lisse.*

Au milieu du champ, des balances, avec un glaive et une palme en sautoir. Dessous : POLIZIA (*Police*).

℞. Champ lisse. [49^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 13. 31 décembre 1806. Médaille.

Corriere del regno d'Italia. ℞. *Champ lisse.*

Armes du royaume d'Italie. En bas : CORRIERE DEL REGNO D'ITALIA. (*Courrier du royaume d'Italie*).

℞. Champ lisse. [52^{m}.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

1807.

PLANCHE XIX.

N° 1. 1er janvier 1807. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℞. Signis vltra Vistvlam constitvtis.

NEAPOLIO IMPERATOR REX. (*Napoléon empereur et roi*). Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 8, planche XIV. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. La Nymphe de la Vistule appuyée sur un gouvernail, couchée dans une attitude qui indique la profonde douleur qu'elle éprouve à la vue de l'aigle française plantée sur ses bords. Exergue : SIGNIS VLTRA VISTVLAM CONSTITVTIS (*Enseignes plantées au-delà de la Vistule*). MDCCCVII. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET F. (*fecit*); et du même côté, circulairement : DENON · D (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Après deux combats livrés le 26 décembre 1806, l'un à Pultusk, l'autre à Golymin, l'Empereur Napoléon termina la campagne active et alla s'établir à Varsovie. La rigueur de la saison décida, sans aucune convention, les armées belligérantes à prendre quelque repos. Le 1er janvier 1807, l'armée française était sur la Vistule. C'est à cette date que la médaille ci-dessus décrite, et portant le millésime de 1807, nous a paru convenablement classée.

N° 2. 2 janvier 1807. Médaille.

Carl. V. ℞. Gehuldiget in Franckfurt.

CARL V. G. G. F. P. D. R. B. E. Z. R. S. F. Z. A. R. F. W. & (*Carl der fünfte gottes gnade, etc. — Charles V, par la grâce de Dieu, etc.*) Nous n'avons pu découvrir la signification exacte de ces initiales, qui doivent sans doute rappeler les divers titres du Prince-Primat.

℞. KAM ZUM GLUCK UND FLOR DER BURGER. (*Il est venu pour le bonheur et la prospérité des citoyens*). Vue de la ville de Francfort et du cours du Rhin. En haut, un œil dans un triangle rayonnant. Exergue : GEHULDIGET IN FRANCKFURT D. 2 IAN. (*den zweyte januar*) 1807. (*Proclamé à Francfort, le 2 janvier* 1807). [40m.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Aux termes de l'article 22 de l'acte de la Confédération du Rhin, du 12 juillet 1806, le Prince Primat réunit à ses États la ville et le territoire de Francfort, et les posséda en toute propriété et souveraineté. Le 9 septembre 1806, les commissaires du Prince-Primat prirent possession de la ville de Francfort. Le 2 janvier 1807, la prestation de foi et hommage, annoncée la veille par une proclamation, eut lieu avec la plus grande solennité. A huit heures du matin, les habitans de Francfort se rassemblèrent sur la place du Rœmer. A neuf heures, le Prince-Primat parut sur une galerie qui avait été élevée devant l'Hôtel-de-Ville. Après les préliminaires accoutumés, la formule fut lue à haute voix, et tous les assistans prêtèrent le serment de fidélité.

Dalberg (*Charles-Théodore-Antoine-Marie*), baron de l'Empire, naquit le 8 février 1744, à Hernsheim près Worms. L'ancienneté et l'illustration de sa maison le plaçaient au premier rang de la noblesse allemande. Destiné par sa famille à la carrière ecclésiastique, il fut successivement nommé Chanoine aux chapitres de Mayence, de Wurtzbourg et de Worms, Gouverneur de la principauté d'Erfurt, en 1772, coadjuteur, en 1787, de l'Électeur de Mayence, et, en 1788, du Prince de Constance, puis archevêque de Tarse. En 1799, il prit possession de la principauté de Constance, et, en 1802, de l'Électorat de Mayence, qui ne comprenait plus que la principauté d'Aschaffenbourg, Erfurt et le pays d'Eichstadt. Pour l'indemniser, la Députation Germanique lui accorda la principauté de Ratisbonne et le comté de Wetzlar, en lui conférant la qualité d'Électeur-archichancelier de l'Empire. En 1806, il nomma pour son successeur le Cardinal Fesch, oncle de Napoléon. Il fut l'un des Princes signataires de l'acte de la Confédération du 12 juillet 1806, dont l'article 4 lui conféra les titres de Prince-Primat et d'Altesse Éminentissime. L'article 10 lui donna la présidence de l'assemblée générale de la Diète, composée du collége des Rois et du collége des Princes, et la présidence du collége des Rois, lorsqu'un des deux colléges seulement aurait à délibérer sur quelque affaire. Par un traité du 16 février 1810, les possessions du Prince-Primat, à l'exception de la principauté de Ratisbonne cédée à Napoléon, furent augmentées de la principauté de Fulde et du comté de Hanau, et réunies en un seul État sous le titre de Grand-Duché de Francfort. A la mort du Prince-Primat, le Grand-Duché devait être possédé par le prince Eugène Beauharnais. Après les événemens désastreux de la campagne de 1813, le Prince-Primat alla en Suisse au mois de septembre, et dans le mois de novembre suivant, les trois Monarques alliés, arrivés à Francfort, y établirent un Gouvernement provisoire. Le Prince-Primat renonça alors à la dignité de Grand-Duc, en confirmant le titre de son successeur au prince Eugène Napoléon, acte que les souverains alliés annulèrent par la suppression du Grand-Duché de Francfort. En 1814, redevenu simplement archevêque de Ratisbonne, Charles de Dalberg se retira dans cette ville, avec une pension de cent mille florins, stipulée en 1803 en faveur des électeurs dépossédés, et maintenue par l'acte du Congrès de Vienne. Il est décédé à Ratisbonne, le 10 février 1817.

N° 3. 2 janvier 1807. Repoussé.

Carl erzbischof prinz-primas. *Charle* archevêque prince-primat. *Sans revers.*

CARL ERZBISCHOF PRINZ-PRIMAS (*Charles, Archevêque, Prince-Primat*). Buste, à droite, en costume ecclésiastique, avec la croix épiscopale. En bas : CHARLE (*Charles*) ARCHEVÊQUE PRINCE-PRIMAT.

Sans revers. [48m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Il existe de cette pièce deux *variétés* dont nous donnons ci-après la description.

N° 3. A. (*non gravé*) 2 janvier 1807. Repoussé.

Carl erzbischof prinz-primas. *Charles* archevêque prince primat. *Sans revers.*

CARL ERZBISCHOF PRINZ-PRIMAS (*Charles, Archevêque, Prince-Primat*). Cette inscription est gravée en caractères plus petits que ceux de la pièce précédente. Buste semblable. En bas : CHARLES ARCHEVÊQUE PRINCE PRIMAT.

Sans revers. [46m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. B. (*non gravé*) 2 janvier 1807. Repoussé.

Carl erzbischof prinz-primas. *Charl* archevêque prince primat. *Sans revers.*

CARL ERZBISCHOF PRINZ-PRIMAS (*Charles, Archevêque, Prince-Primat*) Inscription et buste semblables à ceux de la pièce précédente. En bas : CHARL (*Charles*) ARCHEVÊQUE PRINCE-PRIMAT.

Sans revers. [46m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 2 janvier 1807. Médaille.

Buste du Prince-Primat. ℟. Carolus d. g. primas Germaniæ, etc.

Sans légende. Buste du Prince-Primat, à droite, en costume ecclésiastique, avec la croix épiscopale. Dessous : 1805. BUCKLE. F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : CAROLUS D. G. (*Dei gratiâ*) PRIMAS GERMANIAE S. SED. RATISBON (*sacrâ sede Ratisbonæ*) ARCHIEPISCOPVS S. R. I. (*sancti romani imperii*) ARCHICANCELLARIVS ET. PRINCEPS. ELECTOR (*electoralis*) PRINCEPS. ASCHAFFENB (*Aschaffenburgi*) ET RATISBON (*Ratisbonæ*) COMES. WETZLAR (*Charles, par la grâce de Dieu, Primat d'Allemagne, Archevêque de Ratisbonne, Archi-chancelier et Prince électoral du Saint-Empire Romain, Prince d'Aschaffenbourg et de Ratisbonne, Comte de Wetzlar*). [45ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Par l'article 5 du traité du 16 février 1810, le Prince-Primat céda à Napoléon la principauté de Ratisbonne.

N° 5. 31 janvier 1807. Médaille.

Institut imperial de France. ℟. *Couronne.*

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE. Tête de Minerve casquée, à droite. Dessous : DUMAREST. AN II. En bas : CONSTIT · ART · LXXXVIII (*Constitution, article* 88).

℟. Deux branches de laurier formant couronne et séparées en haut par une étoile. Champ lisse. [50ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille paraît n'avoir été employée qu'au commencement de l'année 1807. La tête est la même que celle qui avait servi précédemment pour la médaille de l'Institut, sous le Consulat, et que nous avons publiée, planche XCV, n° 5, *Médailles de la Révolution française.*

N° 6. 8 février 1807. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℟. Bataille de Preuss-Eylau.

NEAPOLIO IMPERATOR REX. (*Napoléon empereur et roi*). Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 8, planche XIV. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. VICTORIÆ MANENTI. (*A la victoire constante*). L'Empereur, représenté comme Diomède sur une pierre gravée antique, est assis sur un monceau d'armes et de drapeaux. Il tient de la main droite une épée et de la gauche une petite statue de la Victoire. Exergue : BATAILLE DE PREUSS-EYLAU VIII FEVRIER MDCCCVII. Au-dessous de l'exergue : BRENET; et du côté gauche, circulairement : DENON D (*direxit*). [40ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

La bataille de *Preuss* ou *Preussich-Eylau*, une des plus meurtrières de la campagne, fut gagnée par l'armée française, le 8 février 1807. L'armée russe qui avait pris l'offensive, dans le but de se porter sur Thorn, en débordant la gauche de la Grande-Armée, perdit dans cette sanglante journée, vingt généraux, neuf cents officiers tués ou blessés, plus de trente mille hommes hors de combat, seize drapeaux et vingt-quatre pièces de canon. L'Empereur ordonna que ces canons servissent à élever sur la place des Victoires, à Paris, une statue en l'honneur du Lieutenant-Général d'Hautpoul, blessé à mort en exécutant, à la tête de la deuxième division de cuirassiers, cette charge fameuse de cavalerie qui traversa toute l'armée russe.

N° 7. 30 mars 1806. Médaille.

Cambacerès. ℟. La . . R .·. M .·. Ec .·. — a son grand maitre.

J. J. (*Jean-Jacques*) REGIS CAMBACERES PRINCE ARCHICHANCELIER DE L'EMPIRE. Buste, à droite, en grand costume, avec le cordon maçonique. Sur le bord du buste : LE F .·. (*frère*) JALEY F.ᵀ (*fecit*). Dessous, une épée flamboyante, une équerre et un compas.

℟. Deux branches de myrte formant couronne. Au milieu du champ : LA R .·. M .·. EC .·. (*La respectable maçonnerie écossaise*) DE FRANCE SOUS LE TITRE DISTINCTIF DE S.ᵀ .·. ALEX.ᴰᴿᴱ .·. D'EC .·. (*Saint Alexandre d'Écosse*) ET LE CONTRAT SOCᴸ .·. (*social*) RÉUNIS, O .·. (*orient*) DE PARIS, A SON GRAND MAITRE. —— LE 30.ᴱ JOUR DU I.ᴱᴿ MOIS 5807 (30 *mars* 1807). [42ᵐ.]

Cette médaille a été frappée en mémoire de la fête donnée le 30 mars 1807 par la Mère Loge Écossaise de France et son souverain Chapitre métropolitain écossais, à Paris, au Prince Cambacérès, à l'occasion de son installation à la dignité de Grand-Maître dans le rit particulier professé par cet atelier. Elle fut publiée dans le mois de juillet suivant.

N° 8. 1ᵉʳ avril 1807. Médaille.

Napoleon a Osterode. ℟. Fabius cunctator.

NAPOLEON A OSTERODE. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*) DENON DIR.ᵀ (*direxit*).

℟. FABIUS CUNCTATOR (*Fabius temporiseur*). Tête, à gauche. Dessous : DENON DIR.ᵀ (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Après la bataille de Preuss-Eylau, Napoléon resta jusqu'au 1ᵉʳ avril 1807 dans l'inaction, à Ostérode, où il avait établi son quartier-général. Le 2, il se rendit à Finckenstein. Sa conduite, dans cette circonstance, fut comparée à celle de Fabius, surnommé Cunctator, lorsque ce dernier harcelait les troupes d'Annibal, sans vouloir en venir aux mains. Les deux mois pendant lesquels la Grande-Armée resta stationnaire dans ses positions, furent employés à renouveler et remonter la cavalerie, à réparer l'armement, à former de grands magasins de biscuit et d'eau-de-vie, à approvisionner le soldat de souliers.

N° 9. 14 juin 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Bataille de Friedland. *Napoléon debout.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Napoléon, en costume héroïque grec, debout sur un champ de bataille jonché de cadavres, remet son épée dans le fourreau. D'un côté, une branche d'olivier; de l'autre, la torche de la Discorde renversée et prête à s'éteindre. Exergue : BATAILLE DE FRIEDLAND XIV JUIN MDCCCVII. A droite, circulairement : GALLE F. (*fecit*) [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La bataille de *Friedland* s'engagea le 14 juin 1807. A trois heures du matin, des coups de canon se firent entendre : « C'est un jour de bonheur, dit Napoléon, c'est l'anniversaire de Marengo. » L'action se passa long-temps en manœuvres et en combats partiels; vers les cinq heures du soir, elle s'étendit et devint des plus terribles. Forcés sur tous les points, les Russes et les débris de l'armée prussienne précipitèrent leur retraite sur la rive droite de l'Alle, et furent poursuivis jusqu'à onze heures du soir. Leur perte s'éleva à dix-sept mille morts ou blessés, autant de prisonniers, vingt-cinq généraux tués, pris ou blessés, plusieurs drapeaux, quatre-vingts pièces de canon et une grande quantité de caissons. La bataille de Friedland est digne d'être mise à côté de celles de Marengo, d'Austerlitz et de Iéna. A Friedland se termina une suite

d'opérations commencées à Spanden, le 5, et qu'on a appelée la campagne de dix jours.

N° 10. 14 juin 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Maringo. Friedland. *Victoire écrivant sur un bouclier.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. La Victoire debout, un pied posé sur la première marche d'un autel, au-dessus duquel elle tient un bouclier portant cette inscription : XIV. JUIN MARINGO (*Marengo*) FRIEDLAND. Près de l'autel, dans le champ, à droite, une branche d'olivier. Exergue : BRENET F. (*fecit*) DENON D (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'inscription gravée au revers de cette médaille rappelle que la bataille de Friedland fut livrée le même jour que celle de Marengo, gagnée six ans auparavant.

N° 11. 16 juin 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Berlin Varsovie Kœnigsberg.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. BERLIN VARSOVIE KOENIGSBERG. Trois femmes tourellées, debout, ayant chacune des clefs à la main. Exergue : CAMPAGNES DE MDCCCVI ET MDCCCVII. Sur la barre d'exergue : DENON DIR. (*direxit*) GEORGE F. (*fecit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Berlin fut occupé le 25 octobre 1806 par le maréchal Davoust; Varsovie, le 8 novembre 1806, par le Grand-Duc de Berg, prince Murat, et Kœnigsberg, le 16 juin 1807, par le maréchal Soult.

N° 12. 20 juin 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Conquête de la Silésie.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. La Victoire assise sur une plinthe ornée d'un serpent qui se mord la queue, gravant avec la pointe d'une épée sur un bouclier qu'elle tient sur ses genoux. La Paix couronnée de lauriers, debout derrière elle et tenant une branche d'olivier, arrête sa main. Devant les deux Déesses, une colonne sur laquelle sont placées sept couronnes murales portant les noms des villes de la Silésie dont l'armée française s'était emparée : GLATZ, KOSEL, NEISSE, SCHWEIDNITZ, BRIEG, BRESLAW, GLOGAW. A terre, aux pieds de la Victoire, une autre couronne murale, sur laquelle on lit : SILBELBERG. Exergue : CONQUÊTE DE LA SILESIE · MDCCCVII. Du côté gauche, circulairement : ANDRIEU F. (*fecit*); du côté droit : DENON DIR. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La conquête de la Silésie, commencée après la bataille d'Iéna, ne s'effectua que successivement, à cause du nombre de places fortes qu'il fallut prendre. Ce ne fut que le 20 juin 1807, que cette province fut entièrement occupée.

N° 13. 25 juin 1807. Médaille.

Napoleon I Alexander I. ℟. Congressvs Avgg. prope Tilsam.

NAPOLEON I ALEXANDER I. Bustes drapés des deux Empereurs, en regard. En bas : ABRAMSON.

℟. NITEANT CELSI LVCIDA SIGNA POLI (*Que ces astres éclatants brillent au haut des cieux!*) Au milieu du champ, deux étoiles. En bas : CONGRESSVS AVGG · (*augustus*) PROPE TILSAM MEDIO IN FLUM · (*flumine*) NEME · D · XXV IVN · MDCCCVII (*Die vigesimâ quintâ junii anne* 1807. — *Congrès auguste, près de Tilsitt, au milieu du fleuve le Niémen, le 25 juin* 1807.) [42ᵐ.]

Le 25 juin, à une heure après midi, eut lieu la première entrevue des Empereurs Napoléon et Alexandre, dans un pavillon élevé sur un radeau au milieu du Niémen, à Tilsitt, où un armistice avait été conclu le 21. Les deux Empereurs partirent au même moment dans un bateau. Napoléon de la rive gauche, Alexandre de la rive droite. Les deux bateaux arrivèrent en même temps. Les deux Empereurs s'embrassèrent et mettant le pied sur le radeau. Ils entrèrent ensemble dans la salle qui avait été préparée, et y restèrent deux heures. La conférence finie, les personnes de la suite des deux Empereurs furent introduites. Cette scène se passa en présence des armées Française et Russe qui bordaient l'une et l'autre rive.

N° 14. 26 juin 1807. Médaille.

Napoleon primvs · Alexander primvs · Fr. Wilhelm tertivs ✱ ℟. Congr. avgg. pro. Tilsam.

NAPOLEON PRIMVS · ALEXANDER PRIMVS · FR. (*Fridericus*) WILHELM TERTIVS ✱ (*Napoléon Ier, Alexandre Ier, Frédéric Guillaume III*). Têtes accolées et tournées à droite, d'Alexandre et de Guillaume, en regard de celle de Napoléon, tournée à gauche. Sur le cercle extérieur : ABRAMSON.

℟. NVBES FVGAT SOLEMQVE PACIS REDVCIT. (*Il dissipe les nuages et ramène le soleil de la paix*). Le soleil se levant sur l'Océan dissipe les nuages. Exergue : CONGR · AVGG · PRO · TILSAM MEDIO IN FLVM · NEME · D · XXVI · IVN · MDCCCVII. (*Congressus augustus propè Tilsam medio in flumine Neme die vigesimâ sextâ junii anno* 1807. — *Congrès auguste près de Tilsitt, au milieu du fleuve le Niémen, le* 26 *juin* 1807). [42ᵐ.]

Le 26 juin, à midi et demi, Napoléon se rendit au pavillon du Niémen. L'Empereur Alexandre et le Roi de Prusse y arrivèrent au même moment : la conférence entre les trois souverains dura une demi-heure.

PLANCHE XX.

N° 1. 7 juillet 1807. Médaille.

Napoleon Alexandre I · F. Guillaume III. ℟. Paix de Tilsit.

NAPOLEON ALEXANDRE I · F (*Frédéric*) GUILLAUME III. Têtes accolées de l'Empereur Napoléon, de l'Empereur Alexandre et du Roi Frédéric Guillaume, les deux premières couronnées de laurier. En bas : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON DIR. (*direxit*).

℟. NIÉMEN. Le dieu du Niémen repose sur son urne, tenant dans la main droite un modèle du pavillon construit sur le radeau placé au milieu du fleuve et dans lequel eut lieu la

première entrevue des deux Empereurs. Au pied du Niémen, un olivier dont les branches ombragent le pavillon. Exergue : PAIX DE TILSIT MDCCCVII DENON D. (*direxit*) DROZ F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le traité de paix de Tilsit, entre la France et la Russie, fut signé le 7 et ratifié le 9 juillet 1807. Napoléon restitua au Roi de Prusse la moitié de ses États; mais une très grande partie des anciens territoires polonais passa sous le souveraineté du Roi de Saxe, nommé Duc de Varsovie. Alexandre reconnut la Confédération du Rhin et les trois frères de l'Empereur, Joseph, Louis, Jérôme, rois de Naples, de Hollande, et de Westphalie. Deux jours après, le 9, un second traité de paix fut conclu entre la France et la Prusse, aux mêmes conditions.

N° 2. 7 juillet 1807. Médaille.

Napoleon le grand ℞. Traité de paix signé à Tylsit.

NAPOLEON LE GRAND I.ER EMPEREUR DES FRANCAIS Buste lauré, en costume impérial, à gauche.

℞. TRAITÉ DE PAIX SIGNÉ À TYLSIT (*Tilsit*) LE 7 JUILL.ET 1807. Le pavillon placé au milieu du Niémen, dans lequel sont à droite et tête nue les Empereurs Napoléon et Alexandre s'embrassant, et à gauche le Roi de Prusse le chapeau à la main. Dans l'éloignement, de chaque côté, on voit quelques soldats. Étain. [39m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce, d'une exécution grossière, a ordinairement une bélière.

N° 3. 7 juillet 1807. Médaille.

Napoleon · 1r. regulateur de la pay (*paix*). ℞. Il ce sont enbrace (*Ils se sont embrassés*).

NAPOLEON · 1R · REGULATEUR DE LA PAY (*paix*). Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier, un petit buste de Napoléon, à droite.

℞. IL CE SONT ENBRACE (*Ils se sont embrassés*). Le pavillon placé au milieu du Niémen, dans lequel sont, à gauche et coiffés du chapeau à cornes, les Empereurs Napoléon et Alexandre s'embrassant, et, à droite, le Roi de Prusse, le chapeau à la main. Dans l'éloignement, de chaque côté, on voit quelques soldats. Étain. [39m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce, d'une exécution plus grossière encore que la précédente, a ordinairement une bélière.

N° 4. 7 juillet 1807. Médaille.

Zusam̃enkunft d : Kays Napoleon etc. ℞. Heil dem seigreichen.

ZUSAM̃ENKUNFT D : KAYS. (*des Kaisers*) NAPOLEON U : KAYS. (*und Kaisers*) ALEXANDER AUF : D : (*dem*) FLUSSE NIEMEN. (*Entrevue de l'Empereur Napoléon et de l'Empereur Alexandre, sur le fleuve le Niémen*). Un pavillon rond soutenu par quatre colonnes et placé sur un radeau au milieu du Niémen. Dans ce pavillon on voit les deux Empereurs qui s'embrassent. De chaque côté, un bateau.

℞. HEIL DEM SIEGREICHEN FRIEDENGEBER UND SEINEN VERBUNDETEN. (*Honneur au Pacificateur victorieux et à ses alliés!*) Mercure, planant dans les airs, tient de la main gauche son caducée; et de la droite, une lettre. Dans le fond, à gauche, deux courriers, et plus haut, le soleil. Étain. [54m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 5. 7 juillet 1807. Médaille.

Napoleon Kays, etc. ℞. Sie giebt der leidenden etc.

NAPOLEON KAŸS : V : FRANKR : KÖNIG V : ITAL : U : ALEXANDER KAŸS : V : RUSSL : (*Napoleon Kaiser von Frankreich, kœnig von italien, und Alexander Kaiser von russland. — Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, et Alexandre, empereur de Russie*). Bustes de Napoléon et d'Alexandre, en regard.

℞. SIE GIEBT DER LEIDENDEN MENSCHHEIT NEUES LEBEN (*Elle donne une nouvelle vie à l'humanité souffrante*). L'Espérance appuyée sur son ancre. Dessous : TILSIT D. 8 JUL. 1807. (*Tilsit den achten july achtzehn hundert sieben. — Tilsit le 8 juillet 1807*). Étain. [54m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Cette pièce et les suivantes jusqu'au n° 8, portent par erreur la date du 8 juillet : c'est le 7 juillet que la paix fut conclue entre la France et la Russie, et le 9 entre la France et la Prusse.

N° 6. 7 juillet 1807. Médaille.

Frid. Avgvst. III. ℞. Pax ades et toto mitis in orbe mane. Tilsit.

FRID. AVGVST. III. D. G. REX SAX. DVX VARSOV. (*Fridericus Augustus tertius, Dei gratiâ rex Saxoniæ, dux Varsoviæ. — Frédéric Auguste III, par la grâce de Dieu, roi de Saxe, duc de Varsovie*). Buste, à droite. Dessous : KRÜGER SEN. F. (*Krüger senior fecit. — Fait par Krüger père*).

℞. PAX ADES ET TOTO MITIS IN ORBE MANE. (*Descends, ô douce paix, et règne sur la terre*). Femme debout tenant un rameau d'olivier et allumant un autel avec un flambeau. A ses pieds, une corne d'abondance. Exergue : TILSIT D. VIII. IUL. MDCCCVIII. (*Tilsit den achten july achtzehn hundert sieben. — Tilsit le huit juillet 1807*). KRUGER SEN. F. (*Senior fecit. — Fait par Krüger le père*). Étain. [47m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Aux termes de l'article 5 du traité de paix conclu à Tilsit, non le 8, mais le 7 juillet, entre la France et la Russie, la plus grande partie des anciennes provinces polonaises, réunies à plusieurs époques, depuis le 1er janvier 1772, sous la domination prussienne, furent données en toute propriété et souveraineté au Roi de Saxe, sous le titre de *Duché de Varsovie.*

N° 7. 7 juillet 1807. Médaille.

Frid · Avgvst · ℞. Regna mutuo amore iuncta.

FRID · AVGVST · D · G · REX SAX · DVX VARSOV (*Fridericus Augustus Dei gratiâ rex Saxoniæ dux Varsoviæ. — Frédéric Auguste, par la grâce de Dieu, roi de Saxe, duc de Varsovie*). Buste habillé, à droite. Dessous : KRUGER SEN (*Senior — Krüger père*).

℞. REGNA MUTUO AMORE IUNCTA (*Une estime mutuelle unit les deux nations*). Dans le champ, un double écusson couronné, aux armes de Saxe et de Pologne; dessous, un aigle les ailes déployées, et tenant le foudre entre ses serres. En bas : TILSIT D. VIII (*den achten*) IULY MDCCCVII. (*Tilsit, le 8 juillet 1807*). [30m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8. 7 juillet 1807. Médaille.

Tilsit. ℞. Im genus wohlthätiger ruhe.

NUR IM GLUCKE DES FRIEDENS GEDEIHET DAS VATERLAND (*Ce n'est que dans le bonheur de la paix que la patrie*

prospère). Dans le champ, un autel surmonté de nuages, d'où s'échappent des rayons. Exergue : TILSIT D · 8 · IUL · (*den achten july*) 1807. (*Tilsit, le 8 juillet* 1807).

℟. IM GENUS WOHLTHÄTIGER RUHE (*Fruits de la bienfaisante paix*). Dans le champ, un palmier auquel est appuyé un écusson. Dans le fond, à gauche, le soleil levant; sur le devant, à droite, une charrue. Exergue : C · I · KRUGER F · (*fecit*) [34ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 9. 9 juillet 1807. Médaille.

Napoleon. Kaiser ℟. Friede allen völkern durch Napoleon und Alexander. Tilsit.

NAPOLEON KAISER DER FRANKEN U : (*und*) KOENIG V : (*von*) ITALIEN. *Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie*). Buste lauré, à gauche.

℟. FRIEDE ALLEN VÖLKERN DURCH NAPOLEON UND ALEXANDER. (*Paix* (assurée) *à tous les peuples, par Napoléon et Alexandre*). Dans le champ, en haut, la Renommée embouchant la trompette. Au-dessous, Mars tenant un glaive entouré d'une branche d'olivier, et la Justice tenant la balance, soutiennent le globe, sous lequel est un lion avec un écusson entre ses pattes. Exergue : TILSIT D. 9 (*den neunten*) IULI 1807. (*Tilsit, le 9 juillet* 1807). [41ᵐ.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 9 juillet, comme on l'a vu à l'article de la médaille n° 1, même planche, fut conclu à Tilsit le second traité de paix entre la France et la Prusse.

N° 10. 9 juillet 1807. Médaille.

Napoleon Kayser. ℟. Napoleon der grosse held hat uns, etc.

NAPOLEON KAYSER D : (*der*) FRANZOSEN UND KÖNIG VON ITALIEN. (*Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie*). Buste, à gauche, de Napoléon, coiffé d'un chapeau.

℟. Dans le champ : NAPOLEON DER GROSSE HELD HAT UNS DEN FRIEDEN HERGESTELT. DENKMAHL ANNO 1807. (*Napoléon, le grand héros, nous a donné la paix : Monument de reconnaissance, année* 1807). Dessous, deux palmes en sautoir. Étain. [54ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

PLANCHE XXI.

N° 1. 9 juillet 1807. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℟. Libertas Dantisco restitvta.

NEAPOLIO IMPERATOR REX (*Napoléon, empereur et roi*). Tête laurée, semblable à celle du n° 4, planche V. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Napoléon, debout, en grand costume, relève la ville de Dantzick, agenouillée devant lui, et lui place sur la tête une couronne murale. A gauche, un caducée, emblème du commerce; à droite, un acrostolium, emblème de la navigation. Exergue : LIBERTAS DANTISCO RESTITVTA. ——— MDCCCVII. (*Liberté rendue à Dantzick.* 1807). A gauche, circulairement : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON. DIR. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'article 6 du traité de paix signé à Tilsit, le 7 juillet 1807, et ratifié le 9, portait : « La ville de Dantzick, avec un territoire de deux » lieues autour de son enceinte, sera rétablie dans son indépendance, » sous la protection de S. M. le Roi de Prusse et de S. M. le Roi de Saxe, » et gouvernée par les lois qui la régissaient à l'époque où elle cessa de » se gouverner elle-même.

N° 2. 17 juillet 1807. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℟. Prisca decora restituta.

NEAPOLIO IMPERATOR REX. (*Napoléon, empereur et roi*). Tête laurée, semblable à celle du n° 4, planche V. Dessous · ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PRISCA DECORA RESTITUTA. (*Ancienne splendeur restituée*). Un trône sur lequel est placée une couronne; à gauche, une épée; à droite, un sceptre. Exergue : OTHO III · BOLESLAO · A MI · (*Anno millesimo primo*) NEAPOLIO · FRIDERICO AUG · (*Augusto*) A · (*anno*) MDCCCVII · (*Othon III à Boleslas, l'an* 1001; *Napoléon à Frédéric-Auguste, l'an* 1807). A gauche, circulairement : BRENET F. (*fecit*). A droite : DENON D. (*direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

En 1001, le royaume de Pologne fut déclaré indépendant de l'empire par l'Empereur Otho III, et Boleslas nommé premier Roi de Pologne. Cette médaille, frappée en mémoire de l'érection du Duché de Varsovie, rappelle en même temps les anciennes obligations des Polonais aux Empereurs d'Occident.

L'article 5 du traité de paix signé à Tilsit, le 7 juillet 1807, et ratifié le 9, portait : « Les provinces qui, au 1ᵉʳ janvier 1772, faisaient partie » de l'ancien Royaume de Pologne, et qui ont passé depuis à diverses » époques sous la domination prussienne, seront, à l'exception des pays » qui sont nommés ou désignés au précédent article, et de ceux qui sont » spécifiés en l'article 9, possédés en toute propriété et souveraineté par » S. M. le Roi de Saxe, sous le titre de Duché de Varsovie, et régis par » des constitutions qui, en assurant les libertés et les priviléges des peu» ples de ce Duché, se concilient avec la tranquillité des États voisins. »

N° 3. 17 juillet 1807. Médaille.

Napoleo.. hospes Dresdae. ℟. Frid. Avgvst. rex Saxoniae.

NAPOLEO IMP · GALL · IT · (*Imperator Galliæ, Italiæ*) REX HOSPES DRESDAE (*Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie, hôte* (du roi de Saxe) *à Dresde*). Buste à droite, en uniforme. Sur le bord du bras : HOE. F. (*Hæckner fecit*). En bas : D · XVII · IVL · MDCCCVII. (*Den siebenzehnten iuli achtzehn hundert sieben. — Le* 17 *juillet* 1807).

℟. FRID · AVGVST · (*Fridericus-Augustus*) REX SAXONIAE VARSOVIAE DVX. (*Frédéric-Auguste, roi de Saxe, duc de Varsovie*). Buste, à droite, en uniforme, avec la plaque de la Légion-d'Honneur. Dessous : HOECKNER. [40ᵐ.]

Napoleon arriva le 17 juillet 1807 à Dresde, où il habita plusieurs jours le palais du Roi de Saxe, récemment créé Duc de Varsovie. Son séjour en Saxe excita le plus vif enthousiasme, et donna lieu à des réjouissances publiques. Nous donnons sous les nᵒˢ 4 et 5, même planche, deux autres médailles qui furent frappées à cette occasion.

N° 4. 17 juillet 1807. Médaille.

Napoleon Kayser. ℟. Einzug in Dresden.

NAPOLEON KAYSER V · (*von*) FRANKREICH U · (*und*) KÖNIG V · *von*) ITALIEN · (*Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie*). Buste, à droite, en uniforme.

℟. EINZUG IN DRESDEN DEN 17 JULII 1807. (*Entrée à*

Dresde, le 17 juillet 1807). Arc de triomphe, surmonté des armes de l'empire français rayonnantes. Étain. [50m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 5. 22 juillet 1807. Médaille.

Napoleon I. ℞. Ankunft in Dresd.

NAPOLEON I. UEBERWINDER UND FRIEDENSTIFTER. (*Napoléon Ier, vainqueur et pacificateur*). Buste, à gauche, en uniforme.

℞. ANKUNFT IN DRESD : D : (*Dresden den*) 17 JUL : (*juli*) DURCHREISE D : MEISS : D : 22 : JUL : (*Durch Meissen den zwey und zwanzigsten juli.— Arrivée à Dresde, le 17 juillet; passage à Meissen le 23 juillet*). Les armes de l'empire Français et du royaume de Saxe. Dessous, en exergue : LANGE REGIERE N : D : (*Napoleon der*) GROSSE U : F : A : D : (*und Friderich August der*) GERECHTE. (*Puissent long-temps régner Napoléon-le-Grand et Frédéric-Auguste le Juste*). En bas : 1807. Étain. [54m.].
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

La ville de Meissen en Saxe est située à environ cinq lieues de Dresde, sur la rive gauche de l'Elbe qui y reçoit la Meissa.

N° 6. 16 août 1807. Médaille.

Tête de Minerve. ℞. Corps-Législatif, session de l'an 1807.

Tête de Minerve, casquée, à gauche. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LEGISLATIF. Le champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom du député auquel cette médaille était remise. En bas : SESSION DE L'AN 1807. [38m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Nous avons fait connaître à l'article de la médaille n° 6, planche XIII, que cette médaille servit depuis l'an XII jusqu'en 1815, et qu'à chaque nouvelle session, on changea seulement le millésime du revers.

La session du Corps-Législatif de 1807 fut ouverte le 16 août par Napoléon en personne.

N° 7. 18 août 1807. Médaille.

Neapolio imperator rex. ℞. Injecit tandem frena vaganti.

NEAPOLIO IMPERATOR REX. (*Napoléon, empereur et roi*). Tête laurée, semblable à celle du n° 4, planche V. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. INJECIT TANDEM FRENA VAGANTI. (*Il l'arrête enfin dans sa course vagabonde*). Un jeune homme couronné de laurier arrêtant un cheval lancé au galop. Exergue : ERECTION DU ROYAUME DE WESTPHALIE MDCCCVII. Dessous : BRENET F. (*fecit*) DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille, emblème du Hanovre et de Brunswick, qui formèrent partie du royaume de Westphalie, représente le groupe antique, généralement connu sous le nom d'Alexandre et de Bucéphale, placé au Monte-Cavallo à Rome.

Un décret impérial du 18 août 1807 ordonna la réunion en un seul gouvernement des États de Hesse-Cassel, de Brunswick, de Fulde, de Paderborn, de la plus grande partie du Hanovre et de plusieurs enclaves, pour former le royaume de Westphalie, et chargea de l'organisation ainsi que de l'administration temporaire de ce nouvel Etat, une régence composée des Conseillers d'État Beugnot, Siméon, Jollivet et du général Joseph Lagrange.

N° 7. A. (*non gravée*). 21 août 1807. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. Don gle des prix donnés au nom de S. M. I. et R.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 1, planche III. Dessous : DENON DIR. (*direxit*). ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. Une couronne de laurier. Au milieu du champ : DON GLE (*distribution générale*) DES PRIX DONNÉS AU NOM DE S. M. I. & R. (*Sa Majesté impériale et royale*) PAR S. E. M. (*Son Excellence monseigneur*) CRETET MINTRE DE L'INTR. (*ministre de l'intérieur*) —— A. M. (*Antoine* (M pour V) *Vincent*) ARNAULT, DE L'INSTITUT DE FRANCE ORATEUR DE LA SALEMNITÉ (*solennité*) —— 21 AOUT 1807. Cette inscription est gravée en creux, au burin. [40m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous n'avons pas cru devoir graver cette médaille, parce que la tête a déjà été publiée par nous, et que l'inscription du revers n'a été faite qu'au burin, ce qui rend plus étranges la faute *salemnité* et l'erreur du deuxième prénom indiqué par l'initiale M, tandis que M. *Arnault* s'appelait *Antoine Vincent.*

Le 21 août 1807 eut lieu, dans la grande salle des séances de l'Institut la distribution générale des prix aux élèves des Écoles de Médecine et de Pharmacie, des Lycées et des Prytanées, de l'École de peinture, sculpture et architecture, et du Conservatoire de Musique. La distribution fut faite par le Ministre de l'intérieur, et le discours qui la précéda prononcé par M. Arnault, membre de l'Institut et de la Légion d'Honneur, chef de la division d'instruction publique au ministère de l'intérieur.

N° 8. 22 août 1807. Médaille.

Napoleon. ℞. Jerome Napoleon F. C. S. D. de Wurtemberg. Alliance.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. Deux figures se donnant la main en signe d'alliance. Derrière l'une : IEROME NAPOLEON; derrière l'autre : F. C. S. D. (*Frédérique, Catherine, Sophie, Dorothée*) DE WURTEMBERG. Au-dessus de leurs têtes, la lettre N (*Napoléon*) entourée de rayons. Exergue : ALLIANCE MDCCCVII. Dessous : ANDRIEU. F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille est le même, à l'inscription près, que celui qui avait été précédemment employé pour une médaille frappée à l'occasion du mariage de la Princesse Stéphanie avec le Prince de Bade, et que nous avons publiée pl. XIII, n° 12.

Jérôme Napoléon, le plus jeune des frères de Napoléon, est né à Ajaccio, le 15 décembre 1784. Il vint en France avec sa famille en 1793. Placé au collége de Juilly pour y faire ses études, il en sortit après les événemens du 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), et entra dans la marine où, l'année suivante, il obtint le grade de lieutenant. Il fit partie en 1801 de l'expédition de Saint-Domingue, sous les ordres de son beau-frère le général Leclerc. Lorsqu'à la fin de 1802 les hostilités recommencèrent entre la France et l'Angleterre, il alla établir une croisière devant la rade de Saint-Pierre et l'île de Tabago. Mais obligé par les forces ennemies de cesser sa surveillance, il se retira à New-York, et y épousa, en 1803, mademoiselle Paterson, fille d'un riche négociant de Baltimore. Ce mariage déplut à Napoléon, qui, devenu Empereur, le fit casser pour cause de minorité. Une mission qu'il remplit avec succès à Alger, où il réclama et obtint du dey la délivrance de deux cent cinquante Génois retenus en esclavage, lui valut le grade de capitaine de vaisseau. Chargé bientôt après du commandement d'une escadre de huit vaisseaux de ligne qu'il conduisit en 1806 à la Martinique, il fut nommé, à son retour, Contre-Amiral. La guerre de 1807 le déplaça du service de mer. Il eut sous ses ordres un corps de Bavarois et de Wurtembergeois, avec lequel il s'empara de la Silésie. Depuis trois mois, il était général de division, lorsque la paix de Tilsit fut signée le

7 juillet 1807. Le 18 août suivant, il devint Roi de Westphalie, et le 22, il épousa la Princesse Frédérique-Catherine, fille du Roi de Wurtemberg. Les diverses puissances reconnurent le nouveau Monarque, qui établit sa résidence à Cassel. En 1812, il fit la campagne de Russie, dont la malheureuse issue força, en 1813, les Français à évacuer l'Allemagne, et Jérôme à abandonner ses États. Après l'abdication de Napoléon en 1814, Jérôme se retira avec sa femme en Italie. Il était à Trieste quand Napoléon quitta l'île d'Elbe. Il réussit à s'embarquer secrètement sur une frégate que lui avait envoyée son beau-frère Joachim Murat, roi de Naples, et revint à Paris, où il assista, le 1er juin, à la cérémonie du Champ-de-Mai. Parti avec Napoléon pour l'armée, il y eut un commandement, et se distingua dans plusieurs combats, surtout à celui du bois de Hongoumont, où il culbuta deux fois l'élite des troupes anglaises, et dont il resta maître, après avoir été blessé au bras. Après la bataille de Waterloo, où il se conduisit avec la plus grande bravoure, il suivit son frère à Paris, qu'il quitta le 27 juin. Au mois de décembre 1815, le Roi de Wurtemberg lui donna le château d'Elvangen, pour y faire sa résidence, et lui conféra, au mois de juillet 1816, le titre de *Prince de Montfort* qu'il porte aujourd'hui. Depuis cette époque, il réside alternativement en Italie et en Allemagne.

Frédérique-Catherine-Sophie-Dorothée, fille du feu Roi de Wurtemberg et sœur du Roi actuel, est née le 2 février 1783. Elle n'abandonna pas son époux dans les jours de l'adversité, et résista aux instances qui paraissent lui avoir été faites pour l'engager à se séparer de lui. Elle écrivit, dans cette circonstance, à son père une lettre qui a été publiée dans les mémoires de M. de Beausset, et qui atteste à la fois la supériorité de son esprit et la noble fermeté de son caractère.

N° 9. 22 août 1807. Médaille.

Napoleon. ℞. I. Napoleon. C. de Wurtemberg. *L'hymen et l'Amour.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. L'Hymen, assis sur un tertre, formant une guirlande avec des roses que lui présente l'Amour. Exergue : J. (*Jérôme*) NAPOLEON. C. (*Catherine*) DE WURTEMBERG. Dessous, la lettre N (*Napoléon*) entourée de rayons, et en bas : MDCCCVII. Sur la barre de l'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*) [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille a été employé pour celle qui fut frappée à l'occasion de la visite du Roi et de la Reine de Westphalie à la Monnaie de Paris, et que nous publions planche XXII, n° 3.

N° 10. 22 août 1807. Médaille.

Friderich, kœnig von Wurtemberg. ℞. Ierome Nap. roi Wesph. Catharine (*sic*) P. de Wurt.

FRIDERICH V · G · G · (*von gottes gnade*) KOENIG VON WURTEMBERG (*Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Wurtemberg*). Buste à droite. Dessous : I. L. WAGNER F. (*fecit*).

℞. IEROME NAP. (*Napoléon*) ROI WESTPH. (*de Westphalie*) CATHARINE P. DE WURT. (*Catherine, princesse de Wurtemberg*). Deux figures debout, se donnant la main en signe d'alliance. Dans le fond, à droite, la proue d'un navire. Exergue : ALLIANCE MDCCCVII. [45m.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Cette médaille a été gravée à Stuttgardt. Lorsqu'elle fut présentée au Roi Frédéric, il n'en approuva pas la publication, en sorte qu'elle ne fut frappée qu'à un très petit nombre d'exemplaires. Nous n'en connaissons que cinq : deux en or, au Cabinet des médailles du Roi de Wurtemberg, à Stuttgardt; deux en argent, Cabinets de MM. Christian Bender, de Stuttgardt, et Reichel, de Saint-Pétersbourg, et une en étain, Cabinet de M. Alexandre Vattemare. La *Monnaie des médailles de Paris* possède aujourd'hui (1836) le coin du revers, qu'elle a fait frapper, en remplaçant par une tête de Napoléon la tête du Roi de Wurtemberg dont elle n'a pas le coin.

N° 10. A. (*non gravée*). 22 août 1807. Médaille.

Napoleon emp. et roi. ℞. Ierome Nap. roi Westph. Catharine (*sic*) P. de Wurt.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Sous le cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Sujet semblable à celui du revers de la médaille précédente. [45m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 22 août 1807. Repoussé.

Jerome Napoleon roi de Westphalie. *Sans revers.* [48m.]

JEROME NAPOLEON ROI DE WESTPHALIE Buste, à gauche, en grand costume.

Sans revers. [48m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrenée.

N° 11. A. (*non gravée*). 22 août 1807. Repoussé.

Jérome Napoléon roi de Westphalie *Sans revers.* [45m.]

JÉROME NAPOLÉON ROI DE WESTPHALIE. Buste semblable à celui de la pièce précédente; mais les caractères de la légende sont d'une moins grande dimension, et la pièce elle-même est d'un module plus petit.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 25 août 1807. Repoussé.

Portalis mitre des cultes né en 1746. *Sans revers.*

J. ENE MRIE (*Jean-Étienne-Marie*) PORTALIS MITRE (*ministre*) DES CULTES NE EN 1746. Buste, à gauche, en costume de ministre. Dessous : MORT A PARIS LE 25 AOUT 1807. Un large liseré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrenée.

Il existe de cette pièce une *variété* que nous publions sous le numéro suivant.

Portalis (*Jean-Étienne-Marie*, comte) naquit au Beausset, département du Var, le 1er avril 1746. Il débuta fort jeune au barreau d'Aix, et s'y plaça presque aussitôt au premier rang, comme jurisconsulte et comme orateur. Une consultation en faveur des protestans et de la validité de leurs mariages en France, attira sur lui l'attention publique. Dans le procès mémorable de Mirabeau contre sa femme, devant le parlement d'Aix, il lutta avec succès contre l'éloquence de son adversaire, et son habileté fit prononcer la séparation. Au commencement de la révolution, il refusa toutes fonctions publiques. Pendant la terreur, il quitta la Provence pour se réfugier dans les environs de Lyon. Il se rendit ensuite à Paris, peu avant le 9 thermidor, y fut arrêté, et ne recouvra la liberté qu'après cette mémorable journée. Nommé au Conseil des Anciens par les Électeurs du département de la Seine, les connaissances profondes qu'il déploya dans les discussions auxquelles il prit part, en matière d'administration et de droit public, lui donnèrent une notable influence dans le Conseil, et au mois de juin 1796, il fut élu Président de l'Assemblée. Proscrit au 18 fructidor, il sut éviter la déportation, et se retira dans le Holstein. Après le 18 brumaire, le Premier Consul le nomma Conseiller d'État. Portalis fit partie, en cette qualité, de la Commission chargée de la rédaction du Code civil, travail auquel il eut une part considérable. Le discours préliminaire, contenant l'exposé

général des motifs, est son ouvrage. Chargé de la direction de toutes les affaires ecclésiastiques, il exposa le 5 avril 1802, dans le sein du Corps-Législatif, les principes qui avaient servi de base au Concordat. En 1804, il fut nommé Ministre des Cultes et grand-cordon de la Légion-d'Honneur. Ce fut sur son rapport que la fête de saint Napoléon et celle du couronnement furent décrétées. Portalis, qui était membre de l'Institut et l'un des directeurs honoraires de l'Académie de législation, mourut le 25 août 1807 : il avait perdu la vue quelques années auparavant. Ses restes furent déposés en grande pompe, le 28 août, au Panthéon, où le Grand-Juge Ministre de la Justice prononça un discours. Portalis a laissé un ouvrage posthume sur *l'usage et l'abus de l'esprit philosophique pendant le* 18e *siècle*, que son fils a publié en 1820.

N° 13. 25 août 1807. Repoussé.

Portalis mtre des cultes né au Beausset dép. du Var. le 1r avril 1746. *Sans revers.*

J. ENE MRIE (*Jean-Étienne-Marie*) PORTALIS MTRE (*ministre*) DES CULTES NÉ AU BEAUSSET · DEP. (*département*) DU VAR · LE 1.R AVRIL 1746. Buste, à gauche, en costume de ministre. Dessous : MORT A PARIS LE 25 AOUT 1807.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrenée.

N° 14. 19 octobre 1807. Médaille.

Deus nos omnes servavit. ℟. Vivat Ludovicus Napoleon.

VIRTUTIS SOCIIS FRATERNO MORE LIGATIS PROSPERA CONTINGIT CLAUDERE LUSTRA DECEM DIE 19 OCT. (*octobris*) 5807. (*Les Frères de la Vertu, unis par un lien indissoluble, ont heureusement atteint le dixième lustre de leur fondation le* 19 *octobre* 1807). Une femme, à genoux devant un autel, derrière lequel la Mort est debout, armée de sa faux que retient un bras sortant d'un nuage. Dans le fond, les maisons d'une ville en partie détruites. En haut, à gauche, le soleil rayonnant. Sur la face de l'autel, un cercle formé d'un serpent qui se mord la queue, avec ces chiffres au milieu : 1/2. Exergue : DIE XII IAN · (*januarii*) DEUS NOS OMNES SERVAVIT (*Le douze janvier Dieu nous a tous sauvés*). Au-dessus de l'exergue : WILNO.

℟. VIVAT LUDOVICUS NAPOLEON BENEFICUS HOLLANDIAE REX ! (*Vive Louis Napoléon, roi et bienfaiteur de la Hollande!*) Dans le champ, en haut, un écusson avec deux clefs en sautoir. Dessous, les vers suivans :

DUM REPETET SUBITAM TIBI, REX, TUA LEIDA RUINAM,
REDDETUR GRATAE DEBITUS URBIS AMOR.
VIRTUTIS NOMEN FRATRUM LAUDESQUE MANEBUNT
DUM PIETAS MISERIS DULCE LEVAMEN ERIT.
S · S · V · D · F ·

(*Tant que la Ville de Leyde, ô roi bien-aimé, gardera le souvenir de sa ruine soudaine, elle te rendra de justes actions de grâces. Tant que la charité sera la consolation et l'appui de l'infortune, on redira le nom et les louanges des Frères de la Vertu*). Pièce ovale, avec bélière. [38-46m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille qui paraît avoir été frappée en commémoration de la cinquantième année de la fondation de la loge des *Frères de la Vertu* à Leyde, rappelle le désastre dont cette ville fut la victime le 12 janvier 1807. Un bateau qui transportait la poudre des manufactures d'Amsterdam aux magasins de Delft, fit explosion au milieu du canal de Rappesburg. Huit cents maisons furent ou renversées, ou endommagées. La secousse qu'on en ressentit à La Haye parut celle d'un tremblement de terre. Une lueur à l'horizon annonçant un terrible incendie, le Roi Louis Napoléon se rendit en toute hâte à Leyde. Accompagné des magistrats et de quelques officiers, il parcourut ce théâtre de désolation, et présida lui-même à la distribution des secours entre les différens quartiers de la ville. Il ordonna aux travailleurs de ne s'occuper d'abord qu'à secourir les individus ensevelis sous les décombres; il donna un prix de dix ducats à chacun de ceux qui auraient concouru à sauver une des victimes, et il eut la satisfaction d'en sauver un grand nombre. Il mit sa maison du Bois, entre Leyde et La Haye, à la disposition des familles qui avaient perdu leurs habitations, et pourvut aux premiers besoins de cette grande ville. Il proposa ensuite au Corps-Législatif les mesures propres à la rétablir et fit ouvrir une souscription qui fut tellement productive, que les habitans furent dédommagés de leurs pertes. L'Etat se chargea des dettes de la ville qui fut exemptée du paiement des impôts pendant dix années, et qui devint le siége de l'Université royale.

PLANCHE XXII.

N° 1. 5 octobre 1807. Médaille.

Pont Sarrasin. ℟. La 1re pierre, etc.

Dans le champ : PONT SARRASIN FONDÉ LE 5 8.BRE (*octobre*) 1807 3.ME ANNÉE DU RÈGNE DE NAPOLEON LE GRAND. Cette inscription est gravée en creux au burin.

℟. LA 1RE (*première*) PIERRE A ÉTÉ POSÉE PAR MADAME LADOUCETTE NÉE BIDAULT MÈRE DU PRÉFET DU DÉP.T (*département*) DES HAUTES-ALPES. Cette inscription est gravée en creux, au burin. Argent. [58m.]

Inédite. Cette pièce appartient à M. le baron Ladoucette.

N° 2. 1er novembre 1807. Jeton.

Napoleon. ℟. Manufacture de métaux et laque français vernis.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous: TIOLIER F. (*fecit*).

℟. MANUFACTURE DE METAUX ET LAQUE FRANÇAIS VERNIS. Un caducée ailé entre une branche d'olivier et une branche de chêne. En haut, le soleil rayonnant. En bas : ETABLIE LE 1ER NOV.BRE (*novembre*) 1807. RUE MARTEL N°. 10. A PARIS. Pièce octogone. [34m.]

N° 3. Novembre 1807. Médaille.

J. Napoleon. C. de Wurtemberg ℟. Le roi et la reine de Westphalie visitent la Monnaie des Médailles.

L'Hymen assis sur un tertre, formant une guirlande avec des roses que lui présente l'Amour. Exergue : J. (*Jérôme*) NAPOLEON. C. (*Catherine*) DE WURTEMBERG. Dessous, la lettre N (*Napoléon*) entourée de rayons, et en bas : MDCCCVII. Sur la barre de l'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*). DENON D. (*direxit*).

℟. Une couronne de pervenche. Dans le champ : LL. MM. (*Leurs Majestés*) LE ROI ET LA REINE DE WESTPHALIE VISITENT LA MONNAIE DES MÉDAILLES EN NOV. (*novembre*) MDCCCVII. Au-dessus de cette inscription, une flèche; au-dessous, un flambeau. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le droit de cette médaille avait été précédemment employé comme revers, pour celle qui fut frappée à l'occasion du mariage du roi et de la reine de Westphalie, et que nous avons publiée planche XXI, n° 9. Le revers, à l'inscription près, rappelle celui de la médaille frappée à l'occasion de la visite du Prince Electoral de Bade à la Monnaie des médailles de Paris, et que nous avons publiée planche XIII, n° 8.

N° 4. 25 et 28 novembre 1807. Médaille.

Napoleon le Grand. ℞. Fêtes données à la garde impériale.

NAPOLEON LE GRAND A L'ARMÉE FRANÇAISE. Tête laurée, à droite. En bas : MDCCCVII.

℞. FETES DONNEES A LA GARDE IMPERIALE. Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier, la lettre N (*Napoléon*). En bas : 25 ET 28 NOVEMBRE 1807. [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille n'a pas été frappée à l'époque qu'elle rappelle, mais seulement depuis quelques années.

Le 25 novembre 1807, la Garde impériale, au nombre de dix mille hommes, fit son entrée solennelle à Paris, de retour des glorieuses campagnes de 1806 et 1807. Près de la barrière de la Villette, était élevé un arc de triomphe de la plus grande proportion, sous lequel vingt hommes pouvaient passer de front. A quelques pas en avant de ce monument, le Préfet du département de la Seine Frochot, à la tête du corps municipal, adressa un discours au commandant de la garde, le maréchal Bessières, et attacha à chaque aigle des divers corps l'une des couronnes d'or dont la ville de Paris fit don à toutes les aigles de la Grande Armée. Pendant tout le temps du défilé, un orchestre nombreux exécuta le *Chant du retour*, dont les paroles étaient de M. Arnault et la musique de Méhul. La Garde se rendit d'abord aux Tuileries, en passant sous le grand arc de la porte triomphale du Carrousel, et de là aux Champs-Élysées, où tous les corps qui la composaient prirent place au banquet qui lui était préparé. Les tables étaient dressées sous des tentes, de droite et de gauche, dans les contre-allées des Champs-Élysées, sur toute la longueur de la Grande-Avenue, depuis la place de la Concorde jusqu'à la barrière de l'Étoile. Dix mille couverts étaient servis. Le corps municipal fit les honneurs du banquet.

Le 28 novembre, le Sénat, à la même occasion, donna, dans son palais, au Luxembourg, une fête triomphale. En face du palais s'élevait un temple à la Victoire, au centre duquel était la statue de l'Empereur. Dans toutes les parties du palais, des trophées militaires, liés par des guirlandes de laurier, offraient des inscriptions commémoratives des batailles, siéges et actions qui avaient illustré les campagnes que la fête avait pour objet de célébrer. — Un banquet magnifique, auquel assistèrent les principales autorités militaires et civiles, eut lieu à trois heures dans la belle galerie des tableaux et fut suivi de danses dans différentes parties du jardin.

N° 5. 31 décembre 1807. Médaille.

Napoleon. ℞. *Aigle couronné.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Un aigle, battant des ailes, tenant un foudre dans ses serres, est couronné par la Victoire. Exergue : la lettre N (*Napoleon*) entourée de rayons; à gauche : DENON Dr. (*direxit*); à droite : JALEY. Ft. (*fecit*) · 1807. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille a été consacrée aux diverses victoires des armées françaises pendant l'année 1807.

N° 6. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoleon. ℞. Paix et commerce.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à gauche.

℞. PAIX ET COMMERCE. Mercure, assis sur un ballot de marchandises, tient de la main gauche le caducée et de la droite une corne d'abondance renversée, d'où s'échappent des fruits. Exergue : 1807. [31m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette pièce et les suivantes, jusqu'au n° 10, font également allusion aux victoires de la campagne de 1807 et à ses résultats.

N° 7. 31 décembre 1807. Médaille à estampes.

Napoleon Ier. ℞. La valeur et la victoire.

NAPOLEON 1ER EMPER. (*empereur*) D.E FRANCE ET ROI D'ITALIE. Napoléon à cheval, à gauche, tenant le sceptre et la main de justice. Dans le fond, à gauche, un arc de triomphe. Exergue, à gauche : ST.

℞. LA VALEUR ET LA VICTOIRE. Minerve debout, tenant une couronne au-dessus d'un autel où sont déjà deux autres couronnes. A droite, une chouette. Étain. [53m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille s'ouvre et forme une boîte qui contient dix-huit ronds de papier réunis par un ruban. Ces ronds représentent d'un côté des sujets coloriés de victoires de Napoléon, depuis 1796 jusqu'à 1807, et de l'autre en donnent la description.

N° 8. 31 décembre 1807. Jeton

Napoleon. ℞. Le plus grand héros.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Tête laurée, à gauche.

℞. Deux branches de chêne formant couronne; au milieu : LE PLUS GRAND HEROS. [24m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 9. 31 décembre 1807. Cliché.

Je l'ai trouvé. *Diogène éteignant sa lanterne. Sans revers.*

Diogène assis, éteignant sa lanterne et montrant un portrait ovale de Napoléon, placé à gauche. Le fût de la colonne, sur la base de laquelle Diogène est assis, porte : UL = AUS = JEN = EYLA = FRIED = (*Ulm, Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland*). Exergue : JE L'AI TROUVE.

Sans revers. [73m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrenée.

N° 10. 31 décembre 1807. Médaille à estampes.

Napoleon Kai : Maximilian Joseph. ℞. Fried : Aug :... Friedrich.

NAPOLEON KAI : D : FR : U : KO : V : (*Kaiser der Franzosen und kœnig von*) ITALIEN ✱ MAXIMILIAN IOSEPH KÖ : V : (*kœnig von*) BAIERN ✱ (*Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie. Maximilien Joseph, roi de Bavière*). Bustes, en regard, de l'empereur et du roi de Bavière.

℞. FRIED : AUG : (*Friederich August*) KOENIG : V : (*von*) SACHSEN ✱ FRIEDRICH KOE : V : (*kœnig von*) WURTEMBERG ✱ (*Frédéric-Auguste, roi de Saxe. Frédéric, roi de Wurtemberg*). Bustes, en regard, des rois de Saxe et de Wurtemberg. Étain. [50m.]

Inédite. Cabinet de M. Hennin.

Cette médaille s'ouvre et forme une boîte qui contient dix-huit ronds de papier réunis par un ruban. Ces ronds représentent d'un côté des sujets coloriés des victoires de Napoléon en 1806 et 1807, et de l'autre en donnent la description : la première est celle de : GROS GLOGAU, LE 3 DÉCEMBRE 1806; la dernière celle de : RUGEN, 8 SEPTEMBRE 1807.

N° 11. 31 décembre 1807. Jeton.

Notaires de l'arrond.t de Soissons. ℞. Lex est quodcumque notamus.

NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE SOISSONS. Dans le champ, les armes impériales.

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Un cadran solaire, sur le cercle duquel on lit : 23/45. Exergue, au milieu d'un fleuron : 1807. [29m.]

On a fait le jeu de mots suivant sur la devise des notaires, inscrite sur la plupart des jetons de ces officiers ministériels : LIS EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient* PROCÈS.)

N° 12. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoléon. ℞. Commissaires priseurs à Paris.

NAPOLEON IER EMPEREUR DES FRANC. (*Français*). Tête laurée, à droite. Dessous : TIOLIER F. (*fecit*).

℞. ELECTIS FIDITE (*Confiez-vous aux élus*). La Justice assise, tenant de la main droite une balance et de la gauche un rouleau déployé, sur lequel on lit le mot LOIS. Exergue : COMMISSAIRES PRISEURS A PARIS. Au-dessus de l'exergue, à droite : TIOLIER F. (*fecit*). Pièce octogone. [33m.]

PLANCHE XXIII.

N° 1. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoleon ℞. Courtiers de commerce.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. En bas, à gauche : DROZ F. (*fecit*).

℞. COURTIERS DE COMMERCE. Un vaisseau voguant à pleines voiles. Exergue : BOURSE DE PARIS. Pièce octogone. [34m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons publié, planche XI, n° 10, un autre jeton de la compagnie des *Courtiers de commerce* de Paris.

N° 2. 31 décembre 1807. Jeton.

Xavier Bichat. ℞. Société médicale d'émulation de Paris.

XAVIER BICHAT. Tête, à droite. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

℞. SOCIETE MEDICALE D'EMULATION DE PARIS. Dans le champ, le bâton d'Esculape entouré du serpent. En bas : M.DCCC.VII. [28m.]

BICHAT (*Marie-François-Xavier*), né à Thoirette, département du Jura, le 11 novembre 1771, commença, à Lyon, ses études d'anatomie et de médecine opératoire, et vint les continuer à Paris. Il fit, dans l'hiver de 1797, son premier cours d'anatomie. Après de nombreux travaux, il publia successivement un *Traité des membranes*, un *Traité sur la vie et la mort*, et son *Anatomie générale* qui mit le sceau à sa réputation. Nommé à vingt-neuf ans médecin de l'Hôtel-Dieu, il avait fait paraître deux volumes de son *Anatomie descriptive*, et travaillait au troisième, lorsqu'il mourut, le 22 juillet 1802, des suites d'une chute.

N° 3. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoleon. *Tête de trois quarts*. ℞. Empire français 1807.

NAPOLEON EMPEREUR. Buste de Napoléon, la tête nue, vu de trois quarts, à droite. Sur le bord du buste, on lit en creux : VASSALLO.

℞. EMPIRE FRANÇAIS. L'aigle sur le foudre, les ailes éployées ; sa tête est surmontée de la couronne impériale. En bas : 1807: [33m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe une *variété* de cette pièce, qui porte au revers 100 FRANCS, et qui a servi d'essai de monnaie.

N° 4. 31 décembre 1807. Jeton.

Olivier de Serres. ℞. Société d'agriculture du département de la Seine.

OLIVIER DE SERRES . N · (*né*) EN 1539, M · (*mort*) 2 J.T (*juillet*) 1619 · Buste à droite. Dessous : DROZ F. (*fecit*). M·DCCCVII.

℞. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. Au dessus de cette inscription, une abeille ; dessous, le millésime 18 07 séparé en deux par une gerbe de blé. [30m.]

SERRES (*Olivier de*), Seigneur du Pradel, né à Villeneuve-de-Berg, dans le Vivarais, en 1539, mort le 2 juillet 1619, publia, en 1600, son *Théâtre d'agriculture*, monument digne de l'homme qu'on a proclamé le Patriarche de l'agriculture française.

N° 5. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoleon. ℞. Société d'agriculture, sciences et arts. Evreux.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche. Dessous : DENON D. (*direxit*) ; DROZ F. (*fecit*).

℞. SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS. Dans le champ, au milieu d'un cercle en grènetis : DÉPARTEM. (*département*) DE L'EURE —— EVREUX —— 1807. [26m.]

N° 6. 31 décembre 1807. Jeton.

Société académique des enfans d'Apollon. ℞. Emollit mores nec sinit esse duros.

SOCIETE ACADEMIQUE DES ENFANS D'APOLLON. Entre deux branches de laurier en sautoir, une lyre surmontée d'un rossignol. En bas : MDCCXXXI.

℞. Dans une bordure formée d'une couronne, en haut, le soleil rayonnant, et au-dessous :

EMOLLIT MORES NEC SINIT ESSE DUROS.
OVID. (*Ovidius*).

(*Elle adoucit les mœurs et en tempère l'âpreté*. (*Ovide*).
—— 1807. [29m.]

Nous publions, sur le numéro suivant, une *variété* de cette pièce, où le mot *feros* remplace le mot *duros*, dont la première syllabe est longue et fait ici une faute de quantité.

N° 7. 31 décembre 1807. Jeton.

Société académique des enfans d'Apollon. ℞. Emollit mores nec sinit esse feros.

Droit semblable à celui du jeton précédent.

Revers semblable à celui du jeton précédent, avec cette différence que le mot FEROS est substitué à celui de DUROS. [29m.]

Le vers emprunté à Ovide est tiré des *Épîtres du Pont*, livre II, épître IX, vers 48.

N° 8. 31 décembre 1807. Jeton.

Napoleon ℞. Société d'agriculture, des sciences et arts. Haute-Vienne.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : DENON DIR. (*direxit*) ; ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne; au milieu : DÉPARTEMENT DE LA HAUTE VIENNE —— SOCIETÉ D'AGRICULTURE DES SCIENCES ET DES ARTS. En bas, une etoile. [33m.]

N° 9. 31 septembre 1807. Jeton.

Cuchet Ducommun et comp.ie ℟. Eau clarifiée. Une voie.

ETABLISSEMENT AU TERRAIN. Dans le champ : * CUCHET DUCOMMUN ET COMPIE (*compagnie*). Dessous, une petite branche de chêne, tournée à droite.

℟. EAU CLARIFIEE ET DÉPUREE. Dans le champ : UNE VOIE —— 1807. [22m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, frappée pour l'établissement de distribution d'eau clarifiée dans Paris, formé en 1807, quai des Célestins, représentait la valeur d'une voie d'eau, ou de dix centimes, et était remise en paiement par les abonnés aux porteurs d'eau. Nous en publions, sous le numéro suivant, une *variété*, qui ne porte pas le nom de Ducommun.

N° 10. 31 décembre 1807. Jeton.

Cuchet et compie ℟. Eau clarifiée. Une voie.

ETABLISSEMENT AU TERRAIN. Dans le champ : * CUCHET ET COMPIE (*compagnie*). Dessous, une branche de chêne plus grande que celle du droit du jeton précédent et tournée à gauche.

Revers semblable à celui du jeton précédent. [22m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 11. 31 décembre 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Munificence du commerce de Bordeaux.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE Tête laurée, à droite. Dessous : GATTEAUX.

℟. QUO NON HAC DUCE (*Où* (n'ira-t-il pas) *sous sa conduite?*). Femme avec les attributs de Mercure, assise sur la proue d'un vaisseau et tenant une pièce de monnaie. Auprès d'elle, divers ballots de marchandises. Exergue : MUNIFICENCE DU COMMERCE DE BORDEAUX 1807. Pièce octogone. [31m.]

N° 12. 31 décembre 1807. Médaille.

Napoleon ℟. Simplon.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Le Simplon, représenté sous les traits d'un vieillard, assis au milieu d'énormes montagnes, à travers lesquelles sont tracées les sinuosités d'une route que suivent des troupes et des équipages militaires. Sur un des rochers, à gauche, on lit : 1807. Exergue : SIMPLON. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Il existe de cette pièce une *variéte*, qui a été frappée en Angleterre.

La route du Simplon, l'une des montagnes des Alpes voisine du Grand Saint-Bernard, a environ quatorze lieues de longueur sur huit mètres de largeur. Les travaux commencés en 1800 n'ont été terminés qu'en 1807. Par décret du 12 novembre 1807, Napoléon réunit à l'Empire français le territoire du Valais sous le nom de département du Simplon.

N° 13. 31 décembre 1807. Jeton.

J. B. R. ℟. MDCCCVII.

Les trois lettres J. B. R. entrelacées. Dessous, deux branches d'olivier en sautoir attachées par la décoration de la Légion-d'Honneur.

℟. Deux sirènes nageant sur les eaux. Au fond, à droite, une figure nageant, et à gauche un rocher. Exergue : MDCCC·VII · Pièce octogone. [33m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce paraît avoir été gravée pour Regnault (Jean-Baptiste), peintre d'histoire, né à Paris le 17 octobre 1754, et mort dans cette ville le 12 octobre 1829. Cet artiste, qui a laissé un grand nombre d'ouvrages estimés, était chevalier de la Légion-d'Honneur et membre de l'Académie royale des Beaux-Arts de l'Institut.

N° 14. 31 décembre 1807. Jeton.

Loge de l'aigle impériale de France. ℟. Or.·. de Paris.

LOGE DE L'AIGLE IMPERIALE DE FRANCE. Un aigle, les ailes éployées, entouré de rayons et tenant le foudre; au-dessus de sa tête, la couronne impériale. Des instrumens maçonniques sont groupés autour du foudre. En bas, une étoile.

℟. OR.·. (*Orient*) DE PARIS. Dans une couronne formée d'une branche d'olivier et d'une branche de laurier, les lettres majuscules entrelacées : A I D F (*aigle impériale de France*). En bas : 5807 (1807). [28m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 15. 31 décembre 1807. Jeton.

▭ Ecossaise Napoleon. ℟. O.·. de Livourne.

NOVA LUX OCULIS EFFULSIT ET INGENS. (*Une lumière nouvelle et plus éclatante brille à nos yeux*). Divers attributs de la maçonnerie. En haut, une étoile à cinq pointes rayonnante. Exergue : ▭ (*loge*) ECOSSAISE NAPOLEON.

℟. SILENCE AMITIE BIENFAISANCE. Un compas, une équerre et une couronne de chêne groupés. Dans le milieu : N (*Napoléon*). Exergue : O.·. (*orient*) DE LIVOURNE 5807 (1807). [26m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 16. 31 décembre 1807. Médaille.

Napoleon. ℟. Route de Nice à Rome.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. La déesse Vibilia assise sur une route pratiquée à travers des montagnes escarpées, pose un pied sur le roc et l'autre sur la surface de la mer. Exergue : ROUTE DE NICE A ROME MDCCCVII. Sur la barre d'exergue, à gauche : GAYRARD F. (*fecit*); à droite, DENON DIR. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La figure du revers est imitée des monnaies de l'Empereur Trajan qui représentent la *route Trajane*.

La route de Nice à Rome, commencée en 1807, devait s'étendre sur le bord de la mer jusqu'à Gênes, et de là à Lerici, où elle aurait joint la route de Florence à Rome. Cette route devait faciliter en tout temps les communications entre la France et l'Italie, les neiges rendant souvent impraticable en hiver le passage du Simplon et du Mont-Cenis.

PLANCHE XXIV.

N° 1. 31 décembre 1807. Jeton.

▭ de l'abeille impériale. ℟. Zele ferveur union.

▭ (*loge*) DE L'ABEILLE IMPERIALE.·. Le compas ouvert et l'équerre : au milieu, une étoile à cinq pointes, rayonnante, dans le centre de laquelle est la lettre G. En bas, deux branches d'olivier en sautoir et une décoration maçonnique.

℟. ZELE FERVEUR UNION.·. Une ruche et des abeilles. Exergue : UTILE DULCE (*l'utile et l'agréable*). [24m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La *Loge de l'Abeille impériale*, dont le jeton paraît n'avoir été frappé qu'en 1807, avait été installée à Paris le 18 novembre 1803.

N° 2. 31 décembre 1807. Jeton.

Sit fortunæ signum. ℟. MDCCCVII.

SIT FORTUNÆ SIGNUM (*Qu'il soit le signe de la fortune!*) Un cygne.

℟. Une corne d'abondance pleine d'épis, de fruits et de fleurs, dont quelques unes s'échappent et tombent. Exergue : MDCCCVII. [27m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce est un jeton des maisons de jeu de Paris, qui y circulait pour un franc cinquante centimes.

N° 3. 31 décembre 1807. Jeton.

▭ de St Michel Or.·. de Paris. ℟. Dispersit superbos.

▭ (*loge*) DE S.T (*saint*) MICHEL OR.·. (*orient*) DE PARIS. Deux colonnes; sur le fût de la première, la lettre J; sur celui de la seconde, la lettre B. Un attribut maçonnique, un arbre et une pyramide. Dans l'exergue, une truelle, sur laquelle on lit : 5807 (1807).

℟. DISPERSIT SUPERBOS (*Il a dispersé les orgueilleux*). Un serpent à trois têtes. En haut, le triangle lumineux, duquel sort la foudre qui frappe le serpent. Dans l'exergue, le compas ouvert et l'équerre. Au-dessus, à gauche : ADAM · F · (*fecit*). [30m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La *Loge de Saint-Michel* a été installée à Paris le 24 octobre 1807.

N° 4. 31 décembre 1807. Jeton.

Commandeurs du Mont-Thabor. ℟. Bonum est nos hic esse.

COMMANDEURS DU MONT THABOR. Le niveau au milieu de deux branches d'olivier.

℟. BONUM EST NOS HIC ESSE. (*Notre réunion est un bienfait*). Le soleil rayonnant placé derrière une masse de rochers. Exergue : 5807 (1807) [31m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La *Loge des Commandeurs du Mont-Thabor*, qui paraît avoir fait frapper ce jeton en 1807, pendant qu'elle était en instance de constitution, n'a été définitivement constituée que le 11 mars 1808.

N° 5. 31 décembre 1807 Repoussé.

Frederic Guillaume III. roi de Prusse. *Sans revers.* [45m.]

FREDERIC GUILLAUME III. ROI DE PRUSSE. Buste, à gauche, en uniforme. Un large liseré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Nous donnons à l'article suivant une *variété* de cette pièce, d'un plus grand module.

FRÉDÉRIC GUILLAUME III, Roi de Prusse, né le 3 août 1770, fit la campagne de 1792 contre la France. Le 24 décembre, il épousa Louise-Auguste Wilhelmine-Amélie de Mecklenbourg-Strélitz. Il succéda à son père, Frédéric Guillaume II, le 16 novembre 1797. Le 3 novembre 1805, par une convention signée avec l'Empereur de Russie, à la suite d'une conférence qu'ils eurent ensemble à Potsdam, il accorda à l'armée russe le passage à travers ses États. Cédant au parti de la guerre le 6 octobre 1806, il publia un manifeste contre la France, et le 8, commença les hostilités. Dès le 13, la mémorable bataille de Iéna porta un coup décisif à la monarchie Prussienne. Le traité de Tilsitt lui enleva la moitié de ses provinces. Au milieu de ses revers, Frédéric-Guillaume montra beaucoup de fermeté. Rentré dans sa capitale vers la fin de décembre 1809, il s'occupa d'améliorer l'organisation de son royaume. Le 19 juillet 1810, il perdit la Reine, qui emporta les regrets de tous les Prussiens. Vers cette époque se forma la fameuse *Société de la Vertu* (*Tugendbund*), dont le double but était l'expulsion des Français et l'établissement de la liberté, et qui, en 1813, exerça une si haute influence sur les destinées de l'Allemagne. A la fin de mai 1812, le Roi de Prusse se trouva à Dresde avec l'Empereur d'Autriche et plusieurs autres Souverains, à l'époque où Napoléon se rendit dans cette ville, avant de partir pour la campagne de Russie. Après les désastres de cette campagne, les Prussiens furent les premiers à abandonner Napoléon, et entraînèrent bientôt dans leur défection l'Allemagne tout entière. Par le traité de paix qui suivit la campagne de 1814, le Roi de Prusse a obtenu la province du Bas-Rhin, presque la moitié du royaume de Saxe et une grande partie du duché de Varsovie, et en 1815 il a reçu une bonne part des contributions imposées à la France par les Alliés.

N° 5. A. (*non gravée*). 31 décembre 1807. Repoussé.

Frederic Guillaume III roi de Prusse. *Sans revers.* [50m.]

FREDERIC GUILLAUME III ROI DE PRUSSE. Buste et liseré semblables à ceux de la pièce précédente.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 6. 31 décembre 1807. Repoussé.

A. de Mecklenbourg reine de Prusse. *Diadème au front. Sans revers.*

A. (*Amélie*) DE MECKLENBOURG REINE DE PRUSSE. Buste habillé, à droite, le front ceint du diadème.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publierons une *variété* de cette pièce, planche XXVII, n° 13.

Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie de MECKLENBOURG-STRELITZ, née le 10 mars 1776, épousa, le 24 décembre 1793, Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, et mourut le 19 juillet 1810.

N° 7. 31 décembre 1807. Repoussé.

J. S. Maury... Grand aumonier de S. M. le Roi de Westphalie. *Sans revers.*

J. S. (*Jean Siffrein*) MAURY DÉPUTÉ DU CLERGÉ EN 1789. Buste, à gauche, en costume d'abbé. En bas : CARDINAL EN 1794 GRAND AUMONIER DE S. M. (*Sa Majesté*) LE ROI DE WESTPHALIE.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Nous avons donné quelques détails sur le Cardinal Maury, dans notre collection des *Médailles de la révolution française*, planche, V, n° 6, p. 7.

N° 8. 31 décembre 1807. Repoussé.

Josephine Imperatrice et Reine. *Sans revers.*

JOSEPHINE IMPERATRICE ET REINE. Buste drapé, à droite, le front ceint du diadème.

Sans revers. [48m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 9. 31 décembre 1807. Médaille.

Instavrato · prisco · Rheni : Ostio · ℟. Opvs · IIII · Secvl · desider ·

INSTAVRATO · PRISCO · RHENI · OSTIO · (*L'ancienne embouchure du Rhin rétablie*). Neptune, le trident en main, assis sur une conque marine, traînée par deux chevaux, s'avance vers le Rhin couronné de roseaux et assis, qui s'appuie du bras droit sur son urne et de la main gauche tient une corne d'abondance. Auprès du char de Neptune est un Triton sonnant de la trompe. Exergue : FELICITER (*Sous d'heureux auspices*). DROZ F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : OPVS · · IIII · SECVL · DESIDER · · III · (*quatuor seculis desideratum, tribus*) ANNIS · PERFECTVM · · FAV · SVMM · HOLL · IMPER · (*favente summo Hollandiæ imperio*) · IMPENS · AGR · RHENOL · POS · (*impensis agros rhenolenses possidentium. — Un ouvrage désiré pendant quatre siècles, terminé en trois ans, sous les auspices du gouvernement suprême de la Hollande, aux frais des propriétaires du Rhinland*). Dessous, une écluse avec cinq arches. En bas, un écusson avec des armes et le millésime M·DCCCVII · [46m.]

Cette médaille rappelle le nettoiement de l'ancienne embouchure du Rhin et la construction d'une écluse, afin d'empêcher la marée montante de faire refluer les eaux de la mer et du fleuve, et de causer ainsi des inondations.

N° 10. 31 décembre 1807. Médaille.

Spalati votum. ℟. Alexandro Marmont.

VIA · PUB. (*publicâ*) ERECTA · LITTORE · AUCTO · URBE · EXORN · (*exornatâ*) IMPERANTE · NAPOLEONE · M. (*magno*). (*Un chemin public tracé, le rivage augmenté, la ville embellie, sous le règne de Napoléon-le-Grand*). Plan de la ville de Spalatro, baignée par la mer, sur laquelle on voit deux bâtimens. Exergue : SPALATI · VOTUM (*Vœu de Spalatro*).

℟. ALEXANDRO MARMONT SVPREMO GALLORVM DVCI IN DALMATIA. (*A Alexandre Marmont, général en chef des Français en Dalmatie*). La Dalmatie, assise sur un rocher, appuyée de la main droite sur une roue, et de la gauche sur une corne d'abondance : ANNO MDCCCVII (*An* 1807). Au-dessus de l'exergue, à droite : L · M · F. [42m.]

Cette médaille a été frappée en l'honneur du général Marmont par les habitans de Spalatro, en Dalmatie.

Marmont (*Auguste-Frédéric Louis Viesse de*), né à Chatillon-sur-Seine, le 20 juillet 1774, entra en 1789, comme sous-lieutenant, dans un régiment d'infanterie, d'où il passa avec le même grade dans le corps de l'artillerie en 1792. Attaché, en 1796, à l'armée d'Italie, comme chef de bataillon et en qualité de premier aide-de-camp du général en chef Bonaparte, il fit avec distinction les campagnes d'Italie et d'Egypte. Sa participation à la journée du 18 brumaire lui valut les fonctions de Conseiller d'État et le commandement en chef de l'artillerie de l'armée de réserve. Général de division après la campagne de Marengo, il devint en 1801 premier Inspecteur-Général de l'artillerie. En 1807, le commandement de l'armée de Dalmatie lui ayant été confié, il resta dans cette province jusqu'à la campagne de 1809, et s'occupa activement de l'administration intérieure du pays. Le titre de Duc de Raguse fut le prix de ses services. Après la bataille de Wagram, chargé de poursuivre l'ennemi, il l'atteignit à Znaïm, et fut nommé sur le champ de bataille Maréchal de l'Empire. Il resta jusqu'en 1811 dans les Provinces Illyriennes en qualité de Gouverneur-Général. Au mois de mai de cette année, il remplaça Masséna dans le commandement de l'armée de Portugal. Il fit en 1813 et 1814 les campagnes d'Allemagne et de France. Il fut l'un des deux maréchaux signataires de la capitulation de Paris, et, immédiatement après, il conclut avec les souverains alliés un traité, en vertu duquel son corps d'armée devait quitter la position d'Essone que les ordres de l'Empereur avaient prescrit d'occuper, et se retirer par Versailles sur un point endeçà des hostilités. Cette convention amena la chute du gouvernement impérial. A la première restauration, le duc de Raguse fut nommé Capitaine des gardes-du-corps. Au mois de mars 1815, il accompagna Louis XVIII à Gand. Rentré après les cent-jours à la Chambre des pairs, il fut depuis cette époque un des quatre maréchaux commandant la garde royale. Il était de service en cette qualité au moment où parurent les ordonnances du 25 juillet 1830, et sa présence à la tête des troupes, en réveillant les souvenirs de 1814, ne contribua pas à calmer l'irritation populaire. Sorti alors de France, il n'y est pas revenu, et a habité alternativement l'Allemagne et l'Italie.

N° 11. 31 décembre 1807. Jeton.

Notaires de l'arrondissement de Troyes. ℟. In scriptis, lex; in actis, fides.

* NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE TROYES. * Dans le champ, les armes impériales. En bas : (AUBE).

℟. * IN SCRIPTIS, LEX; IN ACTIS, FIDES. (*Dans nos écrits, la loi; dans nos actions, la bonne foi*). Dans le champ, un bras sortant d'un nuage et tenant une balance. En bas : 1807. [30m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Sur la planche, on a gravé par erreur, au lieu du droit ci-dessus décrit, celui du jeton des notaires de Soissons que nous avons publié planche XXII, n° 11, avec lequel le jeton des notaires de Troyes n'offre d'autre différence que celle de l'inscription.

N° 12 31 décembre 1807. Cliché.

Tête laurée de Napoléon. Jeuffroy. 1807. *Sans revers.*

Tête laurée de Napoléon, à droite. Dessous : JEUFFROY. 1807.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 13. 31 décembre 1807. Médaille.

Boissier adiudant commandant. ℟. Dem Edelsinn die Dankbarkeit.

BOISSIER ADIUDANT COMMANDANT ET MEMBRE DE LA LEGION D'HONNEUR. Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : ABRAMSON.

℟. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Dans le champ : DEM EDELSINN DIE DANKBARKEIT (*à la noblesse du caractère la reconnaissance*). — KALISCH 1807. [42m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le colonel Maurin.

Boissier (*Henri*), né à Saint-Côme, département du Gard, partit, au commencement de la révolution, comme volontaire, dans une des légions franches formées dans le midi. Il passa en 1792 dans la légion germanique, avec laquelle il fit une campagne en Belgique, et fut ensuite envoyé comme capitaine à l'armée de la Vendée. Il se trouvait à l'affaire de Luçon, le 28 juin 1793, à la tête d'une cinquantaine de dragons, lorsque l'Adjudant-Général Sandos ayant abandonné sa colonne forte de 600 hommes, Boissier en prit le commandement, et défit complètement 10,000 rebelles. Ce fait d'armes lui valut le grade d'Adjudant-Général, Chef de bataillon; et bientôt après celui d'Adjudant-Général Chef de brigade. Il fit successivement plusieurs campagnes aux armées de la Vendée, des Pyrénées-Orientales, du Danube et de l'Italie. Employé en 1806 à la Grande-Armée, il commanda, durant la campagne de Pologne en 1807, la province de Kalisch pendant dix mois, et celle de Posen pendant quatre. Sa conduite honorable dans l'exercice de ces fonctions lui mérita un témoignage éclatant d'estime et de reconnaissance de la part des habitans de la première de ces provinces, et ils firent frapper en son honneur la médaille ci-dessus décrite. Employé en 1808 à l'armée des côtes, au camp de Boulogne, et en 1809, à la seizième division militaire, à Lille, où il remplissait les fonctions de chef d'État-major, Boissier a été mis à la retraite le 24 décembre 1814. Il est décédé dans le département du Gard le 6 septembre 1833.

1808.

PLANCHE XXV.

N° 1. 27 janvier 1808. Médaille.

Vnitae in regno Westphaliae. ℟. Deo et Regi paterno.

UNITAE IN REGNO WESTPHALIAE. (*Unies dans le royaume de Westphalie*). Dans le champ, deux génies ailés, se tenant embrassés. A gauche, un autel auquel est adossé un livre portant ces initiales : D/K; à droite, un autre autel auquel sont adossées les tables du Décalogue portant, à gauche, les numéros I II III IV V; et à droite, les numéros VI VII VIII IX X. Exergue : DECR. D · XXVII IAN. MDCCCVIII. (*Decretum die vigesimâ septimâ januarii* 1808. — *Décret du vingt-sept janvier* 1808.)

℟. DEO ET REGI PATERNO. (*Au Dieu et au roi de nos pères*). Une femme à genoux devant un autel enflammé auquel sont adossées les tables du Décalogue, portant, à gauche, les numéros I II III IV V, et à droite, les numéros VI VII VIII IX X. En haut du champ, à gauche, le nom, en hébreu, de Jéhovah, entouré de rayons. En bas, une chaîne rompue par le milieu. Exergue : ABRAMSON. [42ᵐ.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Par décret du 27 janvier 1808, le roi Jérôme Napoléon accorda à tous les Israélites établis dans le royaume de Westphalie les mêmes droits, franchises et libertés qu'à tous les citoyens des autres cultes.

N° 2. 17 mars 1808. Jeton.

Napoleon. ℟. Université impériale.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : GAYRARD F. (*fecit*).

℟. Dans le champ, un aigle volant, tenant une palme entre ses serres. En bas : UNIVERSITÉ IMPERIALE. [32ᵐ.]

Le décret qui organisa l'université impériale est du 17 mars 1808.

N° 3. 17 mars 1808. Cliché.

Grand maître de l'université impériale. *Sans revers.* [75 ᵐ.]

GRAND MAITRE DE L'UNIVERSITE IMPERIALE * Dans le champ, un aigle, les ailes éployées, tenant une palme entre ses serres. Dessous : GATTEAUX.

Sans revers. [75ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette pièce était le sceau du grand-maître de l'université impériale. Il en existe une *variété* d'un plus petit module, que nous nous bornons à décrire dans l'article suivant.

N° 3. A. (*non gravé*). 17 mars 1808. Cliché.

Grand maître de l'université impériale. *Sans revers.* [55ᵐ.]

Droit semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus petit.

Sans revers. [55ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 4. 3 avril 1808. Médaille.

Iosephvs Napoleo Ivlia Maria. ℟. Effraenis paret.

IOSEPHVS NAPOLEO IVLIA MARIA. (*Joseph Napoléon, Julie Marie*). Bustes accolés du roi et de la reine, à droite.

℟. EFFRAENIS PARET. (*Il obéit sans frein*). Un cheval en liberté, devise de la ville de Naples. Exergue : ADVENTVI REGINAE EXPECTATISSIMO O. P. Q. N. (*Ordo populus que Neapolitanus*). ANNO REGNI III (*tertio*). (*A l'arrivée longtemps désirée de la Reine, le sénat et le peuple de Naples; l'an troisième de son règne*). [41ᵐ.]

La reine Marie Julie arriva à Naples le 3 avril 1808. Née le 26 décembre 1777, et fille d'un des plus riches négociants de Marseille, M. Clary, elle avait épousé, le 24 septembre 1794, Joseph Napoléon, frère aîné de l'empereur. Sa sœur est aujourd'hui reine de Suède.

N° 5. 30 avril 1808. Cliché.

Familia real de España · 1808. *Sans revers.*

FAMILIA REAL DE ESPAÑA. (*Famille royale d'Espagne*). Huit bustes groupés, à gauche, du Roi, de la Reine, des Infans et Infantes. Sur le bord du dernier buste, à droite : PAROY SP.ᵀ (*sculpsit*).

Sans revers. [64ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Dans la nuit du 17 au 18 mars 1808, un soulèvement éclata à Madrid. Le peuple menaça les jours du Prince de la Paix, don Manuel Godoï, favori du Roi, qui le dépouilla aussitôt de toutes ses dignités. Le 19, Charles IV abdiqua en faveur de son fils, le prince des Asturies, proclamé Ferdinand VII. Le 15 avril, Napoléon vint s'établir à Bayonne, pour conduire avec plus de facilité les affaires d'Espagne. Le prince des Asturies, et Don Carlos, son frère, y arrivèrent le 20; et le 30, le Roi, la Reine, les Infans, et le Prince de la Paix y firent leur entrée. La famille royale, dont presque tous les membres étaient alors réunis à Bayonne, se composait des princes dont les noms suivent:

Charles IV, né à Naples le 12 novembre 1748, roi d'Espagne et des Indes le 14 décembre 1788, décédé à Naples le 20 janvier 1819;

Louise-Marie-Thérèse de Parme, reine d'Espagne et des Indes, née le 9 décembre 1751, mariée, le 4 septembre 1765, à Charles IV, décédée à Naples le 2 janvier 1819;

Ferdinand-Marie-François de Paule, prince des Asturies, fils aîné du roi, depuis Ferdinand VII, né le 14 octobre 1784, décédé le 27 septembre 1833;

Charles-Marie-Isidore (*Don Carlos*), second fils du roi, né le 29 mars 1788;

François de Paule-Antoine-Marie, troisième fils du roi, né le 10 mars 1794;

Charlotte Joachime, fille du roi, née le 25 avril 1775, mariée, le 9 janvier 1790, à Jean-Marie-Joseph-Louis, prince-régent du Brésil, née le 13 mai 1767;

Marie-Louise-Joséphine, seconde fille du roi, née le 6 juillet 1782, reine-régente, le 2 août 1801, de l'Etrurie, qu'elle céda à Napoléon le 27 octobre 1807;

Marie-Isabelle, infante d'Espagne, née le 5 juillet 1789;

Don Ferdinand, frère du roi, né le 12 janvier 1751, roi de Naples et des Deux-Siciles le 5 octobre 1759, décédé le 4 janvier 1825;

Don Antonio, frère du roi, né le 31 décembre 1755.

Dès le 21 mars, Charles IV avait protesté contre l'abdication par lui souscrite le 19. Le 1ᵉʳ mai, Ferdinand remit la couronne à son père.

Le 5, Charles IV céda à Napoléon tous ses droits sur les Espagnes, et tous les infants adhérèrent à ce traité. Le 11, le prince des Asturies, accompagné de son frère, Don Carlos, et de Don Antonio, son oncle, partit pour le château de Valençay (Indre), où ils restèrent six années. Le 13, le roi et son épouse, la reine d'Étrurie, son fils et sa fille, l'infant Don François de Paule et le Prince de la Paix partirent pour le château de Compiègne. Le même jour, 13, le conseil de Castille de-

manda pour roi Joseph Napoléon, alors roi de Naples, que l'Empereur proclama roi des Espagnes et des Indes le 6 juin suivant.

N° 6. 24 mai 1808. Médaille.

Napoleon. ℞. Réunion de l'Etrurie à l'Empire.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Napoléon, en costume romain, le bras droit étendu, en signe de protection, vers l'Étrurie, qui lui présente divers attributs de son ancienne gloire dans les sciences et les arts. A ses pieds, une lyre adossée contre un autel. Exergue : REUNION DE L'ETRURIE A LA FRANCE MDCCCVIII. A gauche, circulairement : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La Toscane fut réunie à l'empire français, avec Parme et Plaisance, par un sénatus-consulte du 24 mai 1808.

N° 7. 7 juin 1808. Médaille.

Ios. Napoleo Hispaniar · et Indiar · rex cathol · ℞. Orbe meo.

IOS · (*Josephus*) NAPOLEO HISPANIAR · ET INDIAR · (*Hispaniarum et Indiarum*) REX CATHOL. (*catholicus*). *Joseph Napoléon, roi catholique des Espagnes et des Indes*). Buste à gauche. Dessous : CIƆIƆCCCVIII (1808).

℞. ORBE MEO (*Mon disque* [brille toujours dans ses États]). Dans le champ, la mer et le soleil levant. En bas, circulairement : F. DANIEL GRATI ANIMI CAVSSA (*F. Daniel : hommage de reconnaissance*). [43m.]

Cette médaille fut frappée par les soins de M. Daniel, président de l'Académie des sciences à Naples, en honneur du roi Joseph Napoléon, lorsqu'il quitta le trône de Naples pour celui d'Espagne, où il fut appelé par décret impérial de Bayonne du 6 juin 1808. La légende du revers fait allusion à cette idée hyperbolique de l'étendue des anciennes possessions du roi d'Espagne et des Indes, que le soleil ne se couchait jamais dans ses États.

N° 8. 8 juin 1808. Cliché.

Joseph Napoleon roi d'Espagne etc. le 6 juin 1808. *Sans revers.*

JOSEPH NAPOLÉON ROI D'ESPAGNE ET DES INDES. * Buste, à droite, en manteau royal. Sur le bord du bras : HEURTHAUX F. (*fecit*). En bas : LE 6 JUIN 1808.

Sans revers. [71m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Joseph-Napoléon Bonaparte, frère aîné de l'empereur, né à Corté, en Corse, le 7 janvier 1768, fit avec beaucoup de distinction ses études au collége d'Autun, en Bourgogne. De retour, en 1785, dans son pays natal, il devint, en 1792, membre de l'administration dont Paoli était président. Lorsque les Anglais s'emparèrent de l'île de Corse, Joseph se retira, avec sa famille, en France, et s'y maria, le 24 septembre 1794, avec Marie Julie Clary, qui lui apporta en dot un demi-million. Après avoir suivi son frère Napoléon en Italie, et rempli différens emplois, il fut, en 1797, envoyé comme ambassadeur à Rome. Pendant cette mission, un soulèvement populaire mit ses jours en danger, et le général Duphot tomba mort à ses côtés, frappé de plusieurs balles. Déchargé alors de ses fonctions diplomatiques, Joseph rentra dans le Conseil des Cinq-Cents, auquel il avait été appelé par le département de Liamone, et dont il fut nommé secrétaire. Il concourut, avec son frère Lucien, au succès du 18 Brumaire. Sous le régime consulaire, il fit partie du Conseil d'État, négocia le traité de paix et de commerce, signé à sa terre de Morte-Fontaine, le 30 septembre 1800, avec les États-Unis d'Amérique, conclut avec l'Autriche le traité de paix de Lunéville du 9 février 1801, et signa, le 25 mars 1802, celui d'Amiens. Nommé Grand-Officier de la Légion d'Honneur et Membre du Sénat, il présida, en 1803, le collége électoral du département de l'Oise. Le sénatus consulte organique du 28 floréal an 12 (18 mai 1804), en appelant Napoléon à l'empire, déclara Joseph et ses enfans héritiers du trône, à défaut d'enfans de Napoléon. Aux titres de Prince impérial et de Grand Électeur il joignit successivement ceux de Colonel, de Général de brigade et de Général de division. Il refusa, à cette époque, la couronne de Lombardie que lui offrit son frère, et dirigea le gouvernement, à Paris, durant la campagne d'Austerlitz. Mis bientôt après à la tête de l'armée destinée à envahir le royaume de Naples, il fit son entrée dans cette capitale le 15 février 1806, et fut proclamé roi de Naples et de Sicile par décret impérial du 30 mars suivant. Il signala son administration par de nombreux bienfaits et des améliorations de toute nature. La sagesse, la modération et surtout l'humanité présidèrent à tous les actes de son gouvernement. A la suite de la renonciation de la famille régnante au trône d'Espagne, Joseph devint roi des Espagnes et des Indes, en vertu d'un décret impérial du 6 juin 1808. Cette royauté ne fut pour lui qu'un long combat. Obligé plusieurs fois d'abandonner sa capitale, il en sortit définitivement en 1813, et rentra en France, à la fin de cette année, après avoir failli d'être enlevé, à Vittoria, par les troupes ennemies. Napoléon, à son départ pour l'armée, en janvier 1814, le nomma Lieutenant-Général de l'empire et Commandant en chef de la garde nationale. Lorsque les ennemis se présentèrent sous les murs de Paris, il se conforma aux ordres exprès de l'Empereur, en accompagnant à Blois le roi de Rome et l'Impératrice. Après l'abdication de Napoléon, Joseph se retira en Suisse, d'où il revint à Paris le 22 mars 1815. Appelé à siéger à la Chambre des Pairs, il fut chargé de nouveau de la Lieutenance impériale et de la Présidence du Conseil des Ministres, en l'absence de son frère. Les désastres de Waterloo, suivis immédiatement de la seconde abdication de l'Empereur, le déterminèrent à se retirer en Amérique, où il devait se réunir à Napoléon, qu'il vit pour la dernière fois à l'île d'Aix. Il ne s'embarqua toutefois qu'après avoir su que son frère avait quitté la France. Accueilli dans le Jersey, un des États de l'Union, il fut autorisé, par une loi spéciale, à acquérir des propriétés, sans devenir citoyen américain. Fixé dans les environs de Philadelphie, sous le nom de *Comte de Survilliers*, il a fondé de grands établissemens agricoles et a continué à s'occuper de la culture des lettres. Il avait publié, en 1799, un roman, intitulé *Moïna*, qui a été réimprimé en 1814. Après la révolution de Juillet, il a adressé, de New-York, le 18 septembre 1830, à la Chambre des Députés, une lettre qui n'y fut pas lue et dans laquelle il revendiquait les droits de son neveu, Napoléon II, à la couronne. Joseph Napoléon habite en ce moment Londres (1836).

N° 9. 6 juin 1808. Cliché.

Joseph Napoleon roi d'Espagne et des Indes. *Sans revers.*

JOSEPH NAPOLEON ROI D'ESPAGNE ET DES INDES. Buste, à gauche, en manteau.

Sans revers. [49m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 10. 10 juin 1808. Repoussé.

S. E. le Cardinal de Belloy. *Sans revers.* [44m.]

S. E. (*Son Excellence*) LE CARDINAL DE BELLOY. Buste, à gauche, avec le camail et la croix épiscopale. Dessous : ARCHEVEQUE DE PARIS. Un large liseré entoure le champ.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Il existe deux *variétés* de cette pièce d'un module plus grand et avec un liseré plus étroit. Nous les publions sous les numéros suivans.

Belloy (*Jean Baptiste de*), né à Morangles, près de Senlis, le 9 octobre 1709, embrassa jeune encore l'état ecclésiastique : il devint vicaire-général, official et archidiacre de Beauvais, évêque de Glandèves en 1751, et fut député, en 1753, à l'assemblée du clergé convoquée pour rétablir la paix dans l'église gallicane. A la mort de l'illustre Belzunce, il le remplaça à Marseille. Pendant la révolution, retiré à Chambly, petite ville voisine du lieu de sa naissance, il y passa paisiblement ces temps difficiles, et fit, le premier, le sacrifice de son titre, pour faciliter la conclusion du concordat en 1801. Nommé, en 1802,

Archevêque de Paris, et un an après Cardinal, il termina, dans ces hautes fonctions, une carrière honorée, et mourut le 10 juin 1808.

N° 11. 10 juin 1808. Repoussé.

S. E. le Cardinal de Belloy. *Sans revers.* [45 m.]

S. E. (*Son Excellence*) LE CARDINAL DE BELLOY. Buste semblable à celui de la pièce précédente. Dessous : ARCHEVEQUE DE PARIS. Un étroit liseré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 11. A. (*non gravé*). 10 juin 1808. Repoussé.

S. E. le Cardinal de Belloy. *Sans revers* [50 m.]

S. E. (*Son Excellence*) LE CARDINAL DE BELLOY. Buste et liseré semblable à ceux de la pièce précédente. Les caractères de la légende sont plus forts. Dessous : ARCHEVÊQUE DE PARIS.

Sans revers. [50m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 11 *bis.* (*non gravée*). juin 1808. Médaille.

Jean Fernel · Ambroise Paré. ℟. Hospice de la Maternité. Prix de l'école d'accouchement.

JEAN FERNEL · AMBROISE PARÉ. Bustes accolés, à droite. Exergue : LA MÉDECINE RENDUE A SON UNITE PRIMITIVE. DÉCRET DU 14 FRIMAIRE AN III DE LA R. F. (*République Française*). Au-dessus de l'exergue, à gauche, GATTEAUX.

℟. HOSPICE DE LA MATERNITÉ. ECOLE D'ACCOUCHEMENT ✻ Dans le champ : 4e PRIX ANTOINTE (*Antoinette*) LEGANGNEUR LALANDE. JUIN 1808. La légende et l'inscription sont gravées en creux, au burin. Argent. [60m.]
Revers inédit. Cabinet de M. L. Richard, fondeur.

Le droit de cette médaille avait précédemment été employé pour deux autres que nous avons publiées, *Collection des Médailles de la Révolution Française*, l'une planche LIII, n° 10, l'autre planche LXIX, n° 8. C'est ce qui nous a déterminés à ne pas en reproduire la gravure.

N° 12. 15 juillet 1808. Repoussé.

Joachim Napoleon roi de Naples et de Sicile. *Sans revers.* [50m.]

JOACHIM NAPOLEON ROI DE NAPLES ET DE SICILE Buste, à gauche, en manteau royal. Un large liseré entoure le champ.

Sans revers. [50m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Nous publions, à l'article suivant, une *variété* de cette pièce d'un module plus petit.

Joachim Napoléon Murat, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors, naquit le 25 mars 1771. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, il fit ses humanités à Cahors, et étudia à Toulouse le droit canon. Ses inclinations militaires le détournèrent bientôt de la profession à laquelle on le destinait, et il s'enrôla, en qualité de chasseur, dans le régiment des Ardennes. Devenu maréchal-des-logis, un acte d'insubordination l'avait ramené dans ses foyers, quand la révolution éclata. Il fut choisi par le département du Lot pour faire partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI, composée d'un certain nombre de fils de citoyens actifs de chaque département. A la suppression de cette garde, il passa dans le 21e régiment de chasseurs à cheval, où il fut fait lieutenant le 30 mai 1791. Murat se montra partisan enthousiaste de la révolution, et ses opinions prononcées, jointes à la bravoure et aux talents dont il fit preuve à l'armée des Pyrénées-Orientales, lui valurent un avancement rapide. Successivement Chef d'escadron et Colonel du 21e régiment de chasseurs, destitué après le 9 thermidor, réintégré à l'époque du 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), il servait, en 1796, à l'armée d'Italie, avec le grade de Chef de brigade, quand le Général en chef Bonaparte le prit pour un de ses aides-de-camp. Il se couvrit de gloire dans presque toutes les affaires de cette mémorable campagne, et fut nommé général de brigade. Il déploya la même valeur pendant l'expédition d'Égypte, et y gagna le grade de Général de division. Revenu en France avec Bonaparte, il lui rendit les services les plus signalés dans la journée du 18 brumaire, épousa, le 20 janvier 1800, une de ses sœurs, Caroline, et obtint le commandement de la Garde Consulaire. Il fit la nouvelle campagne d'Italie, et contribua puissamment à la victoire de Marengo. Président, en 1803, du corps électoral du département du Lot, il entra au Corps-Législatif, et fut nommé Gouverneur de Paris, avec rang de Général en chef. A l'avénement du gouvernement impérial, il devint Maréchal d'empire le 19 mai 1804, Prince, Grand-Amiral, et, en 1805, Grand-Aigle de la Légion-d'Honneur. Dans les campagnes de 1805 et 1806, il dirigea avec son intrépidité habituelle les opérations de la cavalerie, et eut une grande part aux succès des armes françaises. Créé Grand-Duc de Berg et de Clèves, le 30 mars 1806, après la paix de Tilsit, il reçut en 1808 le commandement du corps d'armée d'Espagne, et entra à Madrid le 23 mars. Charles IV l'investit de toute l'autorité royale, qu'il exerça jusqu'à son avénement au trône de Naples, où il remplaça Joseph Napoléon, en vertu d'un décret impérial du 15 juillet 1808. Joachim signala son règne par une bonne administration. Son courage pendant l'expédition de Russie, en 1812, ne se démentit pas. Après la retraite de l'armée, il remit, le 8 janvier 1813, le commandement en chef au Prince Eugène Beauharnais, et retourna en toute hâte à Naples. Il fit cependant encore la campagne de 1813 ; mais après la bataille de Leipsick il partit pour l'Italie, et ne tarda pas à abandonner Napoléon, en s'alliant à l'Angleterre et à l'Autriche, par deux traités des 6 et 11 janvier 1814, qui lui garantissaient la possession de son royaume. La chute de Napoléon le plaça dans une position dont il comprit tous les dangers. Dès qu'il eut connaissance du retour de l'île d'Elbe, il déclara que la cause de Napoléon était la sienne, et commença, le 30 mars 1814, les hostilités contre les Autrichiens. Ses premiers succès furent suivis de revers : il fut obligé de s'embarquer précipitamment, et arriva à Cannes le 25 mai 1815. La seconde abdication de Napoléon le mit dans la nécessité de chercher un refuge en Corse. Séduit par de perfides conseils, il réunit les faibles ressources qui lui restaient, pour aller reconquérir ses Etats, à la tête de 250 hommes. Les vents dispersèrent sa flottille, et, le 8 octobre, il descendit sur la plage du Pizzo, avec une trentaine d'hommes seulement. Arrêté presque aussitôt, sur un ordre expédié de Naples et arrivé dans la nuit du 12 au 13 octobre, il fut traduit devant une commission militaire, condamné à mort, et immédiatement fusillé. Peu d'instants avant l'exécution, il écrivit à sa femme une touchante lettre d'adieux, dans laquelle il enferma quelques boucles de ses cheveux. Il reçut la mort debout, les bras croisés, et en s'écriant d'une voix pleine et assurée : « Au cœur! » Son corps fut enterré dans l'église de Pizzo.

N° 12. A. (*non gravé*). 15 juillet 1808. Repoussé.

Joachim Napoleon roi de Naples et de Sicile. *Sans revers.* [44m.]

JOACHIM NAPOLEON ROI DE NAPLES ET DE SICILE. Buste et liseré semblables à ceux de la pièce précédente. Les caractères de la légende sont moins forts.

Sans revers. [44m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 13. 15 juillet 1808. Repoussé.

M. A. Caroline Reine de Naples. *Diadème au front. Sans revers.* [50m.]

M. A. (*Marie-Annunciade*) CAROLINE REINE DE NAPLES ET DE SICILE. Buste drapé, à droite, le front ceint du diadème. Un étroit liseré entoure le champ.

Sans revers. [50m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, à l'article suivant, une *variété* de cette pièce, d'un module plus petit.

Marie-Annunciade-Caroline Bonaparte, sœur de Napoléon, née à Ajaccio le 25 mars 1782, épousa, le 20 janvier 1800, Joachim Murat. Successivement Grande-Duchesse de Berg et Reine de Naples, elle prit une part active aux affaires de l'État et les dirigea elle-même avec autant de dignité que d'habileté, en qualité de Régente. Amie des lettres et des arts, protectrice des savants, des artistes, de tous les hommes distingués, elle a fondé des institutions qui durent encore. C'est à elle qu'est due la restauration du riche musée des antiques à Naples. Après la défaite des Napolitains à Tolentino, le 2 mai 1815, sa fermeté et sa prévoyance assurèrent le salut de la capitale, et la préservèrent des excès dont elle était menacée. Retirée, à la mort de son époux, dans les États Autrichiens, sous le nom de *Comtesse de Lipano*, elle a supporté l'adversité avec une résignation qui n'a point démenti son noble caractère. Ses propriétés personnelles ne lui ayant point été rendues, malgré les conventions les plus expresses, sa fortune est des plus médiocres, et c'est pour en recueillir quelques débris qu'elle a obtenu récemment l'autorisation de venir à Paris, qu'elle habite depuis quelques mois (1836.)

N° 13. A. (*non gravé*). 15 juillet 1808. Repoussé.

M. A. Caroline Reine de Naples. *Diadème au front. Sans revers.* [44 m.]

M. A. (*Marie-Annunciade*) CAROLINE REINE DE NAPLES ET DE SICILE. Buste et liseré semblables à ceux de la pièce précédente. Les caractères de la légende sont moins forts.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Nous donnons, sous le numéro suivant, une *variété* des deux pièces qui précèdent, sur laquelle on remarque plusieurs différences : le front n'est pas ceint du diadème; les cheveux sont relevés en natte par derrière; la draperie de la robe monte moins haut; et le liseré qui entoure le champ est d'une autre forme et plus large.

N° 14. 15 juillet 1808. Repoussé.

M. A. Caroline Reine de Naples et de Sicile. *Sans diadème; les cheveux relevés en natte par derrière. Sans revers.* [44 m.]

M. A. (*Marie-Annunciade*) CAROLINE REINE DE NAPLES ET DE SICILE. Buste drapé, à droite, sans diadème, les cheveux relevés en natte par derrière.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

PLANCHE XXVI.

N° 1. 15 juillet 1808. Repoussé.

Joachim Napoleon roi de Naples et de Sicile. *Sans revers.* [66 m.]

JOACHIM NAPOLEON ROI DE NAPLES ET DE SICILE. Tête à gauche.

Sans revers. [66m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 15 juillet 1808. Repoussé.

Joachim Napoleon roi de Naples et de Sicile. *Pièce ovale Sans revers.*

JOACHIM NAPOLEON ROI DE NAPLES ET DE SICILE. Buste à gauche, en grand costume.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 3. 15 juillet 1808. Repoussé.

M. A. Caroline reine de Naples et de Sicile. *Pièce ovale. Sans revers.*

M. A. (*Marie-Annunciade*) CAROLINE REINE DE NAPLES ET DE SICILE. Buste drapé, à droite, le front ceint du diadème.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 4. 15 juillet 1808. Repoussé.

Joachim Napoleon. Sans revers. [70 m.]

Buste lauré, à gauche, du roi de Naples, Joachim Napoléon.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 5. 15 juillet 1808. Repoussé.

Caroline reine de Naples. Sans revers. [70 m.]

Buste drapé, à droite, de la reine de Naples, Caroline Napoléon.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 6. 15 juillet 1808. Repoussé.

Murat roi de Naple et de deux Cecille. (*Sic*). *Sans revers.* [34 m.]

MURAT ROI DE NAPLE ET DE DEUX CECILLE * * * (*de Naples et des Deux-Siciles*). Tête à droite.

Sans revers. [34m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Il est difficile de s'expliquer la faute grossière de la légende de cette pièce.

N° 7. 19-22 juillet 1808. Médaille.

Baylen 19 de Julio de 1808. *Sans revers.*

Sur une banderole, on lit : BAYLEN 19 DE JULIO DE 1808. (*Baylen, le* 19 *juillet* 1808). Deux sabres en sautoir, au-dessus desquels est une couronne. En bas, une aigle française renversée. En haut : ROCHE.

Sans revers. Pièce ayant ordinairement un anneau. [34m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le 19 juillet 1808, le général Dupont accepta à Baylen, dans une position désavantageuse, le combat que lui présenta l'ennemi avec des forces supérieures, après avoir commis la double faute de ne point conserver sa communication avec Madrid, et de s'être laissé séparer des divisions Gobert et Vedel, qui faisaient les deux tiers de son armée. Le 22, au moment d'opérer avec le général Vedel une jonction qui mettait entre deux feux l'armée ennemie, il capitula, et comprit dans cet acte même les deux divisions séparées de son corps : exemple inouï dans les fastes de l'armée française, qui n'avait jusqu'alors jamais essuyé l'opprobre d'une capitulation en rase campagne! Au lieu d'être transportées à Rochefort, les troupes de Dupont, au nombre de 26,000 hommes, furent renfermées dans les pontons de Cadix. Cette capitulation porta l'atteinte la plus grave à la cause de Napoléon : elle enflamma le parti de l'insurrection, ébranla soudain toute l'Espagne, et changea la lutte à peine commencée en une guerre d'extermination.

N° 8. 25 juillet 1808. Médaille.

Napoleon. ℟. Præsentia donisque Tolosa felix.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PRÆSENTIA DONISQUE TOLOSA FELIX. (*Toulouse heureuse de sa présence et de ses bienfaits*). La ville de Tou-

louse debout, devant l'Empereur, qui lui montre le plan des embellissements projetés pour la ville. Sur la draperie qui couvre la table où le plan est placé, on voit les armes de Toulouse. Exergue : XXV · JULII · MDCCCVIII. (25 *juillet* 1808). A gauche, circulairement : ANDRIEU. F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Au retour de son voyage à Bayonne, Napoléon passa par Toulouse, où il arriva le 25 juillet 1808, à neuf heures du matin. Il y séjourna jusqu'au 28 qu'il en repartit à neuf heures du soir, et ordonna de nombreuses améliorations pour la ville et le département de la Haute-Garonne.

N° 9. 31 juillet 1808. Cliché.

Adventvs Avgvsti.—Bvrdigalae. *Sans revers.*

ADVENTVS AVGVSTI. (*Arrivée d'Auguste* [de l'Empereur]). La ville de Bordeaux debout, présentant des clefs à l'Empereur qui est à cheval, en costume romain. Exergue : BVRDIGALAE (*A Bordeaux*). M·DCCC·VIII.
Sans revers. [40m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est le projet d'une médaille destinée à rappeler le souvenir de l'arrivée de l'Empereur à Bordeaux, et qui n'a point été frappée. Dans son voyage à Bayonne, l'Empereur passa deux fois à Bordeaux. Arrivé le 4 avril 1808, à neuf heures du soir, il y séjourna jusqu'au 13, à quatre heures du matin. A son retour de Bayonne, il arriva à midi le 31 juillet, et repartit le 3 août, à deux heures après midi.

N° 10. 31 juillet 1808. Médaille.

Wellington. ℟. The english army arrives in the Peninsula.

ARTHUR DUKE OF WELLINGTON (*Arthur, duc de Wellington*). Tête à droite. Dessous : BRENET.

℟. THE ENGLISH ARMY ARRIVES IN THE PENINSULA. (*L'armée anglaise débarque dans la Péninsule*). Deux femmes, représentant l'Espagne et le Portugal, et dont l'une se couvre d'un bouclier, fuient devant l'aigle, aux ailes éployées et tenant le foudre entre ses serres, et implorent l'assistance de la flotte anglaise, dont on voit un bâtiment sur lequel se déploie le pavillon britannique. Dans le fond, une montagne et les colonnes d'Hercule. Exergue : MDCCCVIII. B. N. (*Brenet*). Au-dessus de l'exergue, à droite : J. (*James*) MUDIE. [40m.]

Cette pièce fait partie de la suite de quarante médailles frappées en Angleterre, par les soins de James Mudie, sur laquelle nous avons donné quelques détails à l'article de la médaille n° 4, A. (*non gravée*) planche IX, page 19. Nous ne ferons entrer que quelques uns de ces médailles dans notre publication.

Le 31 juillet 1808 s'opéra le débarquement dans la Péninsule d'une armée anglaise sous les ordres de Sir Arthur Wellesley, depuis lord Wellington, qui prit terre à Leyria, à trente lieues au nord de Lisbonne, et unit ses drapeaux à ceux de l'armée portugaise.

N° 11. 15 août 1808. Médaille.

Napoleo · L · M · (*Luigi Manfredini*). ℟. *Une couronne de chêne.*

NAPOLEO GALLORVM IMPERATOR ITALIAE REX. (*Napoléon, empereur des Français, roi d'Italie*). Tête casquée, à gauche. Sur le bord du cou : L · M · (*Luigi* (Louis) MANFREDINI.

℟. Sans légende. Une couronne de chêne. Le champ est lisse, et était destiné à recevoir gravé en creux, au burin, le nom de celui auquel la médaille était remise en prix. [45m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille, frappée à la Monnaie de Milan, était destinée à être donnée aux artistes, ou artisans, pour prix de découvertes utiles, ou de perfectionnemens dans des objets de sciences, d'arts et de manufactures, sur jugement de commissions formées dans l'Institut Royal Italien. La première distribution de cette médaille eut lieu, avec solennité et en présence de la cour, le 15 août 1808, jour de la fête de Napoléon. Des distributions semblables furent faites les années suivantes jusqu'à 1813.

N° 12. 13 août 1808. Médaille.

A · Fernando · VII · rey de España. ℟. En su exaltacion al trono la ciudad de Mexico.

A · FERNANDO · VII · REY DE ESPAÑA Y DE LAS INDIAS · (*A Ferdinand VII, roi d'Espagne et des Indes*). Buste en grand costume, vu de trois quarts, à droite. Dessous : N · CORDILLO · F · Mº · (*fecit Mexico*).

℟. EN SU EXALTACION AL TRONO LA CIUDAD DE MEXICO. (*A son avénement au trône, la ville de Mexico*). Un écusson aux armes de la ville de Mexico ; à gauche, un guerrier indien ; à droite, un aigle, le cou enlacé par un serpent. En bas, une corne d'abondance d'où s'échappent des fruits, et un carquois garni de flèches. Exergue : EN 13 DE AGOSTO DE 1808. (*Le* 13 *août* 1808). [43m.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Ferdinand-Marie-François de Paule, fils du Roi d'Espagne Charles IV et de Marie-Louise, princesse de Parme, naquit à Saint-Ildefonse le 14 octobre 1784. Proclamé à six ans Prince des Asturies, il épousa, en 1802, Marie-Antoinette, fille de Ferdinand IV, roi de Naples. Cette princesse étant morte le 21 mai 1806, le Prince des Asturies écrivit à Napoléon pour lui demander la main de l'une de ses nièces, la fille de Lucien Bonaparte. Napoléon laissa cette demande sans réponse. La découverte de cette démarche détermina Charles IV à faire emprisonner son fils à l'Escurial. Un décret rédigé par le favori du Roi et de la Reine, Don Manuel Godoï, Prince de la Paix, fut même adressé au Conseil de Castille pour faire déclarer traîtres à la patrie le Prince des Asturies et ses amis. Cependant une réconciliation eut lieu peu de temps après entre le père et le fils. Mais un mouvement populaire, qui éclata à Aranjuez et Madrid, les 17 et 18 mars 1808, obligea Charles IV à abdiquer en faveur du Prince des Asturies, qui fut aussitôt proclamé Roi, sous le nom de Ferdinand VII. Napoléon refusa de le reconnaître. Le 24 mars, Ferdinand fit son entrée à Madrid, et y fut accueilli avec enthousiasme. Peu de temps après il se rendit à Bayonne, où il entra le 20 avril. Charles IV y arriva le 30, avec la Reine et les Infans, et toute la famille signa une renonciation en forme de ses droits à la couronne d'Espagne. Ferdinand, relégué au château de Valençay (département de l'Indre), fit, pendant cinq ans que dura son emprisonnement, plusieurs tentatives pour se réconcilier avec l'Empereur, et lui demanda la main d'une princesse de sa famille. Cependant les Espagnols se levèrent de toutes parts au nom de Ferdinand VII et organisèrent la plus vigoureuse résistance. Le 11 décembre 1813, Napoléon, forcé de combattre à la fois toutes les puissances de l'Europe, signa un traité avec Ferdinand, qui partit le 3 mars suivant de Valençay, après avoir promis de reconnaître le gouvernement des Cortès, et rentra, le 22, en Espagne. Deux jours avant son arrivée dans la capitale, il fit dissoudre l'assemblée des Cortès, abolit tous ses actes et rétablit l'Inquisition. Une partie de ceux qui s'étaient dévoués à la défense de sa cause furent proscrits, incarcérés, traînés dans les bagnes, immolés sur les échafauds. Au mois d'avril 1816, il épousa en secondes noces Isabelle-Marie-Françoise, princesse de Portugal, qui mourut le 26 décembre 1818. Le 22 octobre 1819, il se remaria avec Marie-Josèphe-Amélie, princesse de Saxe, qu'il perdit encore le 2 mai 1829. Il envoya deux expéditions, en 1814 et 1816, pour réduire les colonies espagnoles de l'Amérique Méridionale qui s'étaient déclarées indépendantes. Une troisième se préparait à Cadix en 1819, quand une révolution éclata à l'île de Léon. La constitution décrétée par les Cortès en 1812 fut proclamée. Raphael Riego et Antonio Quiroga se mirent à la tête des troupes. Ferdinand accepta la constitution, jura de la faire exécuter et rassembla les Cortès. L'inquisition fut abolie, les jésuites chassés, la liberté de la presse rétablie. L'intervention de la France, concertée avec les monarques de la Sainte-Alliance au congrès de Vérone, renversa, en 1823, le gouvernement constitutionnel en Espagne, et rendit le pouvoir absolu à Ferdinand, que les Cortès avaient suspendu de ses fonctions à Séville, et emmené à Cadix. Ses premiers actes furent des actes de proscription contre tous ceux qui avaient pris part au gouvernement des Cortès. Les emprunts contractés en son nom sous ce régime furent annulés. Riego et un grand nombre de patriotes furent exécutés. Depuis

lors, l'Espagne n'a jamais joui d'une tranquillité complète. Le 9 décembre 1829, Ferdinand contracta un quatrième mariage avec Marie Christine, fille de François Ier, Roi de Naples. Il en eut une fille, Marie-Isabelle Louise, née le 10 octobre 1830. Dès le 29 mars de cette année il avait rétabli la pragmatique-sanction, portant que les princesses monteront sur le trône à défaut d'héritiers mâles. Depuis, il confirma encore cet acte et fit prêter serment à sa fille. En effet, à sa mort, arrivée le 27 septembre 1833, sa veuve s'est déclarée Régente pendant la minorité d'Isabelle II. Les droits de cette princesse au trône sont aujourd'hui contestés par Don Carlos, frère du roi, dont la lutte sanglante, engagée depuis deux années, a pour objet de soutenir les prétentions.

PLANCHE XXVII.

N° 1. 31 octobre 1808. Médaille.

Gioacchino Napoleone. ℟. Presa di Capri.

GIOACCHINO NAPOLEONE RE DELLE DUE SICILIE (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles*). Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : JALEY. FECIT. ANNO (*année*) MDCCCXI.

℟. AVVENIMENTO AL REGNO PRESA DI CAPRI. (*Avénement au règne; prise de Caprée*) 1808. Vue de l'île de Caprée, entourée de bâtimens sous voiles. [60m.]

L'île de Caprée, aujourd'hui Capri, à sept lieues et demie sud de Naples, célèbre par le séjour qu'y fit Tibère, est environnée de rochers, qui, dans les onze douzièmes de son pourtour, ont plusieurs centaines de pieds au-dessus du niveau de la mer. Depuis près de trois ans que les Anglais s'y étaient établis, ils n'avaient rien épargné pour en faire un boulevard formidable, et ils croyaient ce poste tellement inexpugnable, qu'ils l'appelaient le *Petit-Gibraltar*. A peine arrivé à Naples, le roi Joachim sentit l'importance de les en chasser. Dans la nuit du 4 au 5 octobre 1808, à trois heures du matin, une expédition, composée de près de deux mille hommes, partit de la rade de Naples, sous les ordres du général Lamarque. A trois heures de l'après-midi, le débarquement s'effectua. A sept heures du soir, les positions supérieures de l'ennemi furent enlevées à la baïonnette, et les assaillans occupèrent la hauteur d'Ana-Capri, qui domine l'île entière et ses forts. Maître de la partie supérieure, le général Lamarque s'empara bientôt de la partie basse, ferma toute communication aux Anglais avec la mer, et força le commandant Hudson Lowe, qui plus tard fut le geôlier de Napoléon à Sainte-Hélène, à capituler, le 18 octobre. La garnison était égale en force aux troupes qui l'avaient assiégée.

N° 2. 14 octobre 1808. Médaille.

Napoleon Alexander. ℟. Imperatorvm congressvs.

NAPOLEON ALEXANDER. Têtes laurées, en regard, de Napoléon et d'Alexandre.

℟. IMPERATORVM CONGRESSVS. (*Réunion des empereurs*). Le Temps, gravant sur un rocher l'histoire du congrès d'Erfurt, que lui dicte un Génie. A gauche : ERF (*Erfurt*) et la vue de cette ville. A droite : WIM (*Weimar*) et la vue de cette ville. Exergue : MDCCCVIII. Au-dessus de l'exergue, à droite : FACIUS F. (*fecit*). [42m.]

Cette médaille a été frappée à Weimar.

Parti le 22 septembre 1808 de Saint-Cloud, Napoléon entra le 27 à Erfurt, et alla au-devant d'Alexandre, arrivé à Weimar depuis deux jours. Les deux empereurs passèrent à Erfurt dix-huit jours dans l'intimité, au milieu des fêtes. Les princes de la Confédération du Rhin étaient accourus en foule à ce congrès, auquel deux souverains seulement, l'Empereur d'Autriche et le Roi de Prusse, n'avaient point été appelés. Le 12 octobre, Napoléon et Alexandre écrivirent, en commun, au Roi d'Angleterre pour l'engager à la paix, avances qui restèrent sans résultats. Le 14 octobre, les deux monarques se séparèrent pour ne plus se revoir; et le 19, Napoléon était de retour à Saint-Cloud.

N° 3. 14 octobre 1808. Médaille.

Erfordiae. ℟. Napoleoni grata civitas

Vue de la ville et des environs d'Erfurt. Exergue : ERFORDIAE XIV OCTOBRIS MDCCCVIII. (*Erfurt*, 14 *octobre* 1808). Sur la barre de l'exergue : FACIUS F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : NAPOLEONI GRATA CIVITAS. (*A Napoléon la ville reconnaissante*). [42m.]

Cette médaille a été frappée, comme la précédente, à Weimar.

N° 4. 14 octobre 1808. Repoussé.

Alexander 1.er empereur de toutes les Russies. *Sans revers.* [42m.]

ALEXANDRE I.ER EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES. Buste à droite, en uniforme. Dessous : NE LE 23 DECEMBRE 1777. Sur le bord du bras : H. (*Heurthaux*).

Sans revers. [42m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Alexandre Paulowitz, fils aîné de Paul I et petit-fils de la célèbre Catherine II, naquit le 24 décembre 1777. Son éducation fut confiée par son aïeule aux soins du colonel Laharpe, du pays de Vaud. Marié, le 9 octobre 1793, à Louise-Marie-Auguste de Baden-Baden, dont il n'a pas eu d'enfans, il succéda, le 24 juillet 1801, à son père, mort assassiné à la suite d'une conspiration. Son avénement au trône fut signalé par des actes d'une administration éclairée, et il introduisit dans le gouvernement de nombreuses et utiles réformes. Un traité, signé à Paris le 4 juin 1802, avait confirmé les relations amicales de la Russie avec la France. En 1805, il fit alliance avec l'Angleterre et l'Autriche pour combattre Napoléon. La journée d'Austerlitz, le traité de Presbourg, les victoires d'Eylau et de Friedland, déconcertèrent les plans de la coalition. A cette époque eut lieu l'entrevue fameuse sur le Niemen, où Alexandre jura à Napoléon une amitié éternelle. La paix, dont les bases avaient été posées dans cette réunion, fut signée à Tilsit le 9 juillet 1807. Au congrès d'Erfurt, il donna à l'Empereur tous les témoignages du dévouement le plus sincère. A une représentation solennelle de la tragédie d'Œdipe, jouée devant les deux monarques, les souverains de l'Allemagne, leurs ministres et leurs courtisans, au moment où Philoctète, en parlant à Hercule, prononce ce vers :

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux;

Je l'éprouve tous les jours, dit Alexandre, en serrant fortement la main de Napoléon. Malgré ces démonstrations, Alexandre ne tarda pas à apporter des modifications au blocus continental, auquel il avait adhéré. La mésintelligence éclata entre lui et Napoléon, et la guerre fut déclarée en 1812. Les désastres de cette campagne eurent une influence fatale sur les destinées de la France et de Napoléon. Alexandre, devenu chef de la coalition des puissances européennes, concourut à renverser deux fois Napoléon du trône où les vœux de la France l'avaient deux fois élevé. Au mois de janvier 1815, Alexandre joignit au titre d'Empereur et d'Autocrate de toutes les Russies, celui de Roi de Pologne. C'est lui qui conçut et fit adopter le pacte de famille entre tous les souverains, connu sous le nom de traité de la *Sainte-Alliance*. Il est décédé le 1er décembre 1825, dans la ville de Taganrock, à cinq cents lieues de sa capitale. L'ordre de succession appelait à régner après lui son frère le Prince Constantin, qui a cédé ses droits à son plus jeune frère, aujourd'hui régnant sous le nom de Nicolas Ier.

N° 5. 31 octobre 1808. Repoussé.

Alexandre premier empereur de Russie. Pièce ovale. *Sans revers.*

ALEXANDRE PREMIER EMPEREUR DE RUSSIE. Buste à droite, en uniforme.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 6. 14 octobre 1808. Repoussé.

Alexander. I. imp. russorum. *Pièce ovale. Sans revers.*

ALEXANDER. I. IMP. (*primus imperator.*) RUSSORUM. Tête laurée, à droite. Dessous : BRENET.

Sans revers. Pièce ovale. [40-34m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 7. 25 octobre 1808. Médaille.

Tête de Minerve. ℟. Corps législatif. Session de l'an 1808.

Tête de Minerve casquée, à gauche, semblable à celle de la médaille n° 6, planche XIII. Dessous : JEUFFROY.

℟. CORPS LÉGISLATIF. En bas : SESSION DE L'AN 1808. Le champ est lisse et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom du député auquel cette médaille était remise. En bas : SESSION DE L'AN 1808. [38m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons donné, à l'article de la pièce n° 6, planche XIII, les détails relatifs à cette médaille des membres du Corps-Législatif.

La session du Corps-Législatif de 1808 fut ouverte le 25 octobre 1808 par une séance impériale.

N° 8. 27 octobre 1808. Jeton.

Fonderies de Vaucluse. ℟. Société anonime. *Mercure incliné.*

Dans une couronne, formée d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne, on lit : FONDERIES DE VAUCLUSE 1807.

℟. SOCIÉTÉ ANONIME (*anonyme*). Mercure incliné, la main droite appuyée sur un faisceau, et de la gauche levant en l'air son caducée. A droite, une enclume, un marteau, une ancre et un canon. Dans le champ, d'un côté, les signes de Vénus et de Mars; de l'autre, ceux de Jupiter et de Saturne. Exergue : 27 8.BRE (*octobre*) 1808. Au-dessus de l'exergue, à gauche : MERLEN. Pièce octogone. [33m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 27 octobre 1808. Jeton.

Fonderies de Vaucluse. ℟. Société anonime. *Mercure debout.*

Dans une couronne, formée d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne, on lit : FONDERIES DE VAUCLUSE 1807.

℟. SOCIÉTÉ ANONIME (*anonyme*). Mercure debout, le bras droit appuyé sur un faisceau, et de la main gauche tenant son caducée. A ses pieds, un canon et une ancre adossée au faisceau. D'un côté, les signes de Vénus et de Mars; de l'autre, ceux de Jupiter et de Saturne. Exergue : 27. 8.BRE (*octobre*) 1808. Au-dessus de l'exergue, à gauche : MERLEN. Pièce octogone. [33m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10. 31 novembre 1808. Médaille.

Napoleon. ℟. Bataille de Sommo Sierra.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Napoléon debout, dans un char attelé de deux chevaux, foudroie le Génie de l'inquisition, qui, renversé sous les pieds des chevaux, une torche enflammée à la main, lui dispute le passage entre les colonnes d'Hercule, et qui, dans sa chute, a entraîné une de ces colonnes. A terre, on aperçoit des fers, divers emblèmes de l'inquisition, et une branche de lys brisée. Exergue : BATAILLE DE SOMMO SIERRA L'INQUISITION DETRUITE MDCCCVIII. Au-dessus de l'exergue, à gauche : JEU. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille a été gravé, sur les dessins de M. Denon, par M. *Nicolas-Guy-Antoine* Brenet *fils*. Les initiales Jeu, qui sembleraient celles du nom de *Jeuffroy*, sont une indication apocryphe. Les coins en avaient été préparés, mais ne purent pas servir avant la chute du gouvernement impérial. Achetés en 1815, ils furent employés en Angleterre, où le revers fut frappé avec la tête de Napoléon que nous avons publiée planche XIII, n° 8. Ce n'est que depuis la révolution de juillet que cette médaille se frappe à la Monnaie de Paris.

Il existe (cabinet de madame Sœhnée) deux *variétés* en étain du revers de cette pièce : sur l'une, l'exergue est lisse; ce n'est pas une branche de lys, mais une branche de chêne qui gît à terre brisée, et il n'y a aucun emblème de l'Inquisition; sur l'autre, le mot Sommo Sierra, à l'exergue, est gravé ainsi : SOMMO SEERA.

Le 30 novembre 1808, dix mille hommes de la réserve espagnole, protégés par des retranchemens et seize pièces de canon en batterie, défendaient le passage de la fameuse montagne de Sommo-Sierra. Le général Montbrun, à la tête des chevau-légers polonais, gravit les hauteurs, exécute une des plus belles charges de cavalerie, emporte au galop les escarpemens et les batteries d'une position que la nature semblait avoir rendue inexpugnable pour toute autre arme que l'infanterie, décide ainsi l'affaire, et ouvre à l'armée française la route de Madrid.

N° 11. 4 décembre 1808. Médaille.

Napoleon. ℟. Entrée des Français à Madrid.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. PORTE DE ALCALA. Vue de la porte d'Alcala, à Madrid. Exergue : ENTRÉE DES FRANÇAIS A MADRID LE IV. DECEMBRE MDCCCVIII. En bas, circulairement : BRENET F. (*fecit*) DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'Empereur arriva le 2 décembre 1808 sur les hauteurs qui environnent Madrid. La ville était occupée par soixante mille hommes armés, composés en grande partie de la populace fanatique des campagnes. Cent pièces de canon défendaient les remparts; les rues, les portes, les maisons étaient barricadées. Le soir, à sept heures, le général Maison, soutenu par quatre pièces d'artillerie de la garde, se logea dans les faubourgs. Bientôt tous les débouchés tombèrent au pouvoir des troupes françaises. L'Empereur fit adresser plusieurs sommations à la ville, qui se rendit le 4, à six heures du matin. A dix heures, le général Belliard en prit le commandement. Le jour même, Napoléon supprima le tribunal de l'inquisition, annula les droits féodaux, abolit les barrières de province à province, transporta les douanes aux frontières, et prescrivit l'organisation immédiate d'une cour de cassation.

N° 12. 31 décembre 1809. Repoussé.

Frederic Guillaume III roi de Prusse. *Sans revers* [42m].

FREDERIC GUILLAUME III ROI DE PRUSSE. Buste à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : H. (*Heurthaux*). Un cordon en grènetis entoure le champ.

Sans revers. [42m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 13. 31 décembre 1808. Repoussé.

A. de Mecklenbourg reine de Prusse. *Touffe de cheveux sur le front. Sans revers.* [45m.]

A. (*Amélie*) DE MECKLENBOURG REINE DE PRUSSE. Buste habillé, à droite, les cheveux nattés et ramenés en touffe sur le front.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce est une *variété* de celle que nous avons publiée, planche XXIV, n° 6.

N° 14. 31 décembre 1808. Repoussé.

Louis Napoleon roi de Hollande. *Pièce ovale. Sans revers.*

LOUIS NAPOLEON ROI DE HOLLANDE. Buste à gauche, en grand costume.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 14. A. (*non gravée*). 31 décembre 1808. Repoussé.

Hortence Eugenie. *Pièce ovale. Sans revers.*

HORTENCE (*Hortense*) EUGENIE REINE DE HOLLANDE. Buste, à droite.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Hennin.

Nous n'avons pas pu nous procurer assez tôt, pour la graver, cette pièce qui fait pendant avec la précédente.

N° 15. 31 décembre 1808. Repoussé.

Louis Napoleon roi de Hollande. *Liséré étroit. Sans revers.*

LOUIS NAPOLEON ROI DE HOLLANDE. Buste à gauche, en costume royal. Un étroit liséré entoure le champ.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, à l'article suivant, une *variété* de cette pièce, du même module, mais sur laquelle le liséré est plus large que sur celle-ci.

N° 15. A. (*non gravé*) 31 décembre 1808. Repoussé.

Louis Napoleon roi de Hollande. *Liséré large. Sans revers.* [50m.]

LOUIS NAPOLEON ROI DE HOLLANDE. Buste semblable à celui de la pièce précédente. Un liséré plus large entoure le champ.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 16. 31 décembre 1808. Repoussé.

Jerome Napoleon roi de Westphalie. *Pièce ovale. Sans revers.*

JEROME NAPOLEON ROI DE WESTPHALIE. Buste à gauche, en grand costume.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 17. 31 décembre 1808. Repoussé.

Jerome Napoleon roi de Westphalie. *Sans revers.* [44m.]

JEROME NAPOLEON ROI DE WESTPHALIE. Buste à gauche, en costume et manteau. Un large liséré entoure le champ.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce est une *variété*, d'un plus petit module, de celle que nous avons publiée, planche XXI, n° 11.

PLANCHE XXVIII.

N° 1. 31 décembre 1808. Médaille.

Παυλινα Σεβαστου αδελφη. ℞. Ημων καλη Βασιλευε. *Les trois grâces.*

ΠΑΥΛΙΝΑ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΔΕΛΦΗ. (*Pauline, sœur de l'Empereur*). Tête à gauche. Dessous : AN. (*Andrieu*).

℞. ΗΜΩΝ ΚΑΛΗ ΒΑΣΙΛΕΥΕ. (*Belle, sois notre reine*). Groupe des trois Grâces. [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous avons suivi, pour cette médaille et les suivantes jusqu'au n° 8, le classement indiqué par le catalogue de la Monnaie des médailles de Paris.

N° 2. 31 décembre 1808. Médaille.

Παυλινα Σεβαστου αδελφη. ℞. La princesse Pauline visite la monnaie des médailles.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Dans le champ : S. A. I. (*Son Altesse Impériale*) LA PRINCESSE PAULINE VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES. [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1808. Médaille.

Βασιλισσα Καρολινη. ℞. Νεοπολιτων. *Taureau à face humaine.*

ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΑΡΟΛΙΝΗ. (*La reine Caroline*). Tête à droite. D'un côté, une branche de myrthe; de l'autre, une rose. Dessous : BP. (*Brenet*).

℞. Un taureau à face humaine, aux cornes duquel une figure ailée attache une couronne. Au-dessus : ΑΩΗ (1808). Entre les jambes du taureau : ΔΕΝ (*Denon*). Exergue : ΝΕΟΠΟΛΙΤΩΝ (*Des Napolitains*). [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 31 décembre 1808. Médaille.

Βασιλισσα Καρολινη. ℞. La princesse Caroline reine de Naples visite la monnaie des médailles.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. S. A. I. (*Son Altesse Impériale*) LA PRINCESSE CAROLINE REINE DE NAPLES VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1808. Médaille.

Ορτησια Βασιλισσα ℞. Τιμωσι τιμωμεναι. *Attributs des Arts.*

ΟΡΤΗΣΙΑ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. (*La Reine Hortense*). Tête à droite. Dessous : AN (*Andrieu*).

℞. Dans le champ, un chevalet sur lequel est la toile d'un tableau représentant le buste habillé d'une femme. Les attributs de la Peinture et de la Musique sont rangés autour du chevalet, auquel est suspendue une couronne de roses. Exergue : ΤΙΜΩΣΙ ΤΙΜΩΜΕΝΑΙ Ε. (ετος) ΑΩΙΓ (*Honorées, elles honorent. Année* 1813). Dessous, à gauche : BP (*Brenet*); à droite : AN (*Andrieu*). [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Pour ne pas séparer ces huit petites médailles, nous classons ici, en nous conformant au catalogue de la Monnaie, celle qui est décrite dans cet article, bien qu'elle paraisse n'avoir été frappée qu'en 1813, d'après le millésime gravé à l'exergue du revers.

N° 6. 31 décembre 1808. Médaille.

Ορτησια Βασιλισσα. ℞. La reine Hortense visite la monnaie des médailles.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Dans le champ : S. M. (*Sa Majesté*) LA REINE HORTENSE VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES. [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1808. Médaille.

Ελισα Σεβαστου αδελφη ℞. Via da Lucca a Pisa.

ΕΛΙΣΑ ΣΕΒΑΣΤΟΥ ΑΔΕΛΦΗ. (*Élisa, sœur de l'Empereur*). Tête à droite. Dessous : AN (*Andrieu*).

℞. Vibilia, déesse des voyageurs et des chemins, couchée sur une grande route au pied d'une colonne miliaire qui porte le chiffre 4. Exergue : VIA DA LUCCA A PISA. (*Route de Lucques à Pise*). Dessous : DENON. D. (*direxit*); BRENET. F. (*fecit*). [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 31 décembre 1808. Médaille.

Ελισα Σεβαστου αδελφη ℞. La princesse Elisa Grande Duchesse de Toscane visite la monnaie des médailles.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Dans le champ : S. A. I. (*Son Altesse Impériale*) LA PRINCESSE ELISA GRANDE DUCHESSE DE TOSCANE VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES. [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1808. Cliché.

Napoleon le grand emp. de Fr. et roi d'Italie. *Sans revers.*

NAPOLEON LE GRAND EMP. DE FR. (*empereur de France*) ET ROI D'ITALIE. Tête nue, à droite. Un cordon en grènetis entoure le champ.

Sans revers. [36m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 10. 31 décembre 1808. Cliché.

Buste en uniforme de Napoléon coiffé du chapeau à cornes. Sans revers.

Sans légende. Buste en uniforme, à gauche, de Napoléon coiffé du chapeau à cornes.

Sans revers. [105m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 11. 31 décembre 1808. Cliché.

Napoleon I. Empereur des Français. *Aigle et croix de la Légion d'Honneur. Sans revers.*

NAPOLEON I.ER EMPEREUR DES FRANÇAIS. Dans le champ, buste lauré de l'Empereur, à droite. Au-dessus, la couronne impériale; derrière, l'aigle surmonté de la couronne et tenant le foudre entre ses serres; devant, la croix de la Légion-d'Honneur; dessous, le sceptre, la main de justice et deux branches de laurier en sautoir. En bas : ROI D'ITALIE.

Sans revers. [78m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 12. 31 décembre 1808. Repoussé.

Eugene Napoleon vice-roi d'Italie. *Pièce ovale. Sans revers.*

EUGENE NAPOLEON VICE-ROI D'ITALIE. Buste, à gauche, en grand costume.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 13. 31 décembre 1808. Repoussé.

Amelie de Baviere vice-reine d'Italie. *Pièce ovale. Sans revers.*

AMELIE DE BAVIERE VICE-REINE D'ITALIE. Buste habillé à droite, le front ceint du diadème.

Sans revers. Pièce ovale. [38-32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 14. 31 décembre 1808. Repoussé.

Eugène Napoleon vice-roi d'Italie. *Sans revers.* [45m.]

EUGÈNE NAPOLEON VICE-ROI D'ITALIE. Buste, à gauche, en costume royal. Un étroit liséré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 14. A. (*non gravé*). 31 décembre 1808. Repoussé.

Eugène Napoleon vice-roi d'Italie. *Buste à gauche, en costume royal. Sans revers.* [50m.]

EUGÈNE NAPOLEON VICE-ROI D'ITALIE. Buste et liséré semblables à ceux de la pièce précédente, mais d'un module plus grand : les caractères de la légende sont plus forts.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 15. 31 décembre 1808. Repoussé.

Amélie de Bavière vice reine d'Italie. *Sans revers.* [45m.]

AMELIE DE BAVIÈRE VICE-REINE D'ITALIE. Buste habillé, à droite, le front ceint du diadème. Un étroit liséré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous donnons à l'article suivant une *variété* de cette pièce, d'un plus grand module.

N° 15. A. (*non gravé*). 31 décembre 1808. Repoussé.

Amèlie de Baviére vice reine d'Italie. *Sans revers.* [50m.]

AMÈLIE DE BAVIÉRE VICE REINE D'ITALIE. Buste et liséré semblables à ceux de la pièce précédente, mais d'un module plus grand : les caractères de la légende sont plus forts.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 16. 31 décembre 1808. Repoussé.

Eugène Napoleon vice roi d'Italie. *Buste, à droite, en uniforme. Sans revers.* [45m.]

EUGÈNE NAPOLEON VICE-ROI D'ITALIE. Buste, à droite, en uniforme.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 17. 31 décembre 1808. Repoussé.

Camille prince de Borghese. *Sans revers.*

CAMILLE PRINCE DE BORGHESE. Buste, à gauche, en uniforme. En bas : PRINCE ET DUC DE GUASTALLA.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Camille Borghèse, né à Rome, le 8 août 1775, était issu d'une famille de Sienne qui a fourni à l'Eglise le pape Paul V et plusieurs cardinaux. Il fit, avec l'armée française, les campagnes de 1796 et 1797. En 1803, il vint à Paris, et Bonaparte, devenu Premier Consul, lui fit épouser, le 28 août de la même année, sa sœur Pauline, veuve du général Leclerc. Le 27 mars 1805, il reçut de l'Empereur la jouissance des droits de citoyen français, et ensuite, avec le grand-cordon de la Légion-d'Honneur, le titre de Prince de la famille Impériale. Revêtu, en 1806,

d'un nouveau titre, celui de Duc de Guastalla, il fit la campagne de 1806 comme il avait fait celle de 1805. Après la paix de Tilsit, nommé Gouverneur-Général des départemens au-delà des Alpes, il fixa, en 1810, sa résidence à Turin. A la suite des événemens de 1814, il se retira d'abord à Rome, ensuite à Florence, où il est décédé le 9 mai 1832.

N° 18. 31 décembre 1808. Repoussé.

M. Pauline princesse de Borghese. *Sans revers.*

M. (*Marie*) PAULINE PRINCESSE DE BORGHESE. Buste drapé, à droite. En bas : PRINCESSE ET DUCHESSE DE GUASTALLA.

Sans revers. [45ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Marie-Pauline Bonaparte, seconde sœur de Napoléon, née à Ajaccio, en Corse, le 20 octobre 1780, épousa d'abord le général Leclerc, et s'embarqua avec lui pour Saint-Domingue, quand il fut appelé à prendre le commandement de l'expédition contre cette île. Son mari étant mort le 2 novembre 1802, elle revint en France, et se maria en secondes noces, le 28 août 1803, avec le Prince Camille Borghèse. Ses goûts, autant que l'espèce d'antipathie qu'elle conserva toujours pour l'impératrice Marie-Louise, la tinrent éloignée de la Cour. En 1814, Pauline, encore dans la disgrâce de l'Empereur, était à Nice, quand elle apprit l'abdication de Napoléon. Elle accourut pour le consoler, vint partager son exil à l'île d'Elbe, et le réconcilia avec Lucien et Murat. Après le débarquement de Napoléon à Cannes, elle retourna à Rome, d'où elle lui envoya ses plus belles parures de diamans dont le prix était considérable. Après la seconde abdication de son frère, elle continua d'habiter Rome, où sa maison devint le rendez-vous de la société la plus brillante. Forcée, par l'état de sa santé, de quitter ce séjour, elle se fixa d'abord à Pise, puis auprès de son époux à Florence, où elle est décédée le 9 juin 1825.

N° 19. 31 décembre 1808. Jeton.

Soleil. ℟. Jeton.

Dans le champ, le soleil rayonnant.

℟. Dans le champ, entre deux branches d'olivier en sautoir : JETON. [23ᵐ.]

Inédit. Monnaie des médailles de Paris.

Ce jeton paraît avoir été employé, à cette époque, dans les maisons de jeux de Paris.

PLANCHE XXIX.

N° 1. 31 décembre 1808. Repoussé.

S. E. le maréchal Ney duc d'Elchingen. *Sans revers.*

S. E. (*Son Excellence*) LE MARÉCHAL NEY DUC D'ELCHINGEN. Buste à gauche, en uniforme.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Nous avons cru devoir classer à la fin de 1808 cette pièce et les suivantes jusqu'au n° 8, ainsi que les nᵒˢ 14 et 15, parce qu'elles paraissent avoir été frappées dans le cours de cette année; elles font toutes partie, comme la plupart des pièces semblables que nous avons déjà données et que nous donnerons par la suite, d'une collection de repoussés, gravés en partie par M. Heurthaux, et publiés par P. G. Liénard, sous le titre de *Médailler général des Hommes illustres, célèbres ou fameux, anciens et modernes.* Ce titre, qui a été lui-même gravé et frappé en cliché et en repoussé, a souvent été employé comme revers de ces pièces, ainsi qu'on l'a vu planche XXXVII, n° 3, page 43, de notre *Collection des Médailles de la Révolution Française*, qui contient aussi, à l'article de la pièce n° 1, planche XVI, page 19, des détails relatifs aux publications numismatiques de Liénard. Sur ces pièces on remarque l'emploi de deux lisérés différens, l'un étroit, l'autre plus large; la même tête a souvent aussi été frappée de deux modules, l'un de 50, l'autre de 45 millimètres; enfin quelques unes de ces pièces sont de forme ovale. Il est facile de les reconnaître à la similitude de ces types.

Ney (*Michel*), né à Sarrelouis, le 10 janvier 1769, d'un simple artisan, reçut une assez bonne éducation, et entra à treize ans dans une étude: ses parens le destinaient au notariat; mais il préféra le métier des armes, et le 13 février 1787 il s'engagea dans un régiment de hussards. Élevé, en 1790, au grade d'officier, il devint Adjudant-Général en 1796, et au mois d'août de la même année fut promu au grade de Général de brigade. En l'an vi, il s'empara de Manheim à la tête de cent cinquante hommes; ce trait de courage lui valut peu de jours après le grade de Général de division. Il se signala à l'armée d'Italie, comme il l'avait fait précédemment à l'armée du Rhin, et concourut au gain de la bataille de Marengo. Envoyé en qualité de Ministre plénipotentiaire auprès des cantons Helvétiques, il les détermina à signer, en 1803, un traité de médiation. En 1804, nommé Maréchal de l'Empire, il fit, à la tête du sixième corps, d'abord la campagne d'Autriche, dans laquelle il remporta de grands avantages, notamment à Elchingen et à Ulm, et ensuite contribua à abattre la Prusse à Iena et la Russie à Friedland. Ses soldats l'appelaient depuis long-temps le *brave des braves*; Napoléon lui confirma ce glorieux surnom. En Espagne, en Portugal, Ney continua de déployer le courage le plus brillant. Dans la campagne de Russie, en 1812, il se couvrit d'une gloire immortelle à la bataille de la Moskowa, à la suite de laquelle il fut nommé *Prince de la Moskowa*; il avait été précédemment créé *Duc d'Elchingen.* Pendant la fatale retraite, il soutint l'honneur des armes françaises, et rejoignit, avec son corps que l'on croyait perdu, le gros de l'armée dont il avait été séparé pendant plusieurs jours. En 1813, son intrépidité décida du succès des batailles de Lutzen et de Bautzen. En 1814, à Brienne, à Champ-Aubert, à Montmirail, il résista avec succès aux forces supérieures qui lui furent constamment opposées. Pair de France sous la première Restauration, il fut chargé, à l'époque du débarquement de Napoléon, du commandement de la sixième division militaire à Besançon. Après avoir fait tous les préparatifs de résistance à l'Empereur, Ney céda à l'entraînement de ses troupes et se rallia à son ancien général. Mis en jugement après la seconde Restauration, il fut condamné à mort par la Chambre des Pairs le 4 décembre 1815, et le lendemain, à neuf heures du matin, il fut fusillé près de la grille du Luxembourg, du côté de l'Observatoire. Comme on lui proposait de lui bander les yeux : « Ignorez-vous, répondit-il, que depuis vingt-cinq ans je sais regarder en face les balles et les boulets? » Il ôta son chapeau de la main gauche, l'éleva au-dessus de sa tête, et s'écria d'une voix assurée : « Je proteste contre le jugement qui me condamne ; j'eusse mieux aimé mourir pour ma patrie dans les combats; mais c'est encore ici le champ d'honneur. *Vive la France!* » Puis s'adressant aux vétérans qui devaient faire feu sur lui : « Soldats, faites votre devoir, et tirez là, » dit il en plaçant la main droite sur son cœur. Au même instant il tomba percé de six balles, dont trois l'avaient atteint à la tête. Son corps, transporté à l'hospice de la Maternité, fut le lendemain rendu à sa famille, qui le fit inhumer sans appareil au cimetière de l'Est, dit du Père-Lachaise.

N° 2. 31 décembre 1808. Repoussé.

Le general Junot gouverneur de Paris. *Sans revers.*

LE GENERAL JUNOT GOUVERNEUR DE PARIS. Buste à droite, en uniforme à revers. Dessous : PREMIER AIDE DE CAMPS (*camp*) DE SA MAJESTÉ L'EMPEREUR ET ROI.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Junot (*Andoche*), né à Bussy-les-Forges (Côte-d'Or) le 23 octobre 1771, était étudiant en droit au commencement de la révolution. Parti comme grenadier dans un bataillon de la Côte-d'Or, il se trouva, en 1796, au siége de Toulon. Bonaparte l'ayant pris pour secrétaire lui dictait un jour une dépêche, quand une bombe éclata à côté de Junot et le couvrit de terre; il secoua la poussière de dessus le papier, et se tournant vers le général, il lui dit avec le plus grand sang-froid : « La bombe est venue fort à propos, j'avais besoin de poudre pour sécher mon écriture. » Dès ce moment, il ne cessa plus d'accompagner Bonaparte ; il le suivit en Italie en qualité de son aide-de-camp, et obtint rapidement les grades de Chef

d'escadron, de Colonel et de Général de brigade. Il se distingua en Egypte par sa bravoure et son audace, revint en France avec Bonaparte, prit part au 18 brumaire, et, au commencement de 1804, fut nommé d'abord Commandant et ensuite Gouverneur de Paris. Il passa à l'armée dite d'Angleterre avec le grade de Général de division, et reçut le titre de Colonel-Général des hussards. Après avoir été Ambassadeur en Portugal, il fit la campagne d'Austerlitz. A la fin de 1807, il eut le commandement de l'armée réunie à Bayonne et destinée à s'emparer du Portugal. Après une marche des plus pénibles, ce ne fut qu'à Abrantès, petite ville sur le Tage, à vingt-cinq lieues de Lisbonne, que cette armée trouva des ressources; c'est sans doute pour cela que Napoléon donna à Junot le titre de duc d'Abrantès, titre auquel ne se rattache aucun souvenir militaire. Junot ne s'opposa pas avec des forces assez considérables au débarquement des Anglais, qui l'obligèrent à évacuer le Portugal. Il fit plus tard la seconde campagne de Portugal sous les ordres de Masséna, commanda, en 1812, le 8ᵉ corps dans l'expédition de Russie, et, après la retraite de Moscou, fut nommé Gouverneur-Général des Provinces Illyriennes. Mais bientôt, sa raison s'étant égarée, on le ramena en France, chez son père, à Montbard. Arrivé le 22 juillet 1813, il y était à peine depuis deux heures, que, dans un violent accès de fureur, il se jeta par la fenêtre et se cassa la cuisse. L'amputation fut pratiquée; mais il arracha l'appareil, et mourut le 28 du même mois.

N° 3. 31 décembre 1808. Repoussé.

S. E. le gᵃˡ Junot duc d'Abrantes gouv.ʳ de Paris. *Sans revers.*

S. E. LE Gᴬᴸ (*Son Excellence le général*) JUNOT DUC D'ABRANTES GOUV.ᴿ (*gouverneur*) DE PARIS. Buste, à droite, en uniforme. Dessous : C.ᴱᴸ G.ᴬᴸ (*colonel général*) DES HUSSARDS 1.ᵉʳ AIDE DE CAMP DE S. M. (*Sa Majesté*).

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 4. 31 décembre 1808. Repoussé.

Le g.ᵃˡ Junot gouv.ʳ de Paris c.ᵉˡ g.ᵃˡ des hussards. *Sans revers.*

LE G.ᴬᴸ (*général*) JUNOT GOUV.ᴿ (*gouverneur*) DE PARIS C.ᴱᴸ G.ᴬᴸ (*colonel général*) DES HUSSARDS. Buste, à droite, en uniforme à revers. Dessous : DUC D'ABRANTES 1ᵉʳ AIDE DE CAMPS (*camp*) DE S. M. L'EMPE.ᴿ (*Sa Majesté l'empereur*) ET ROI.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le colonel Maurin.

N° 5. 31 décembre 1808. Repoussé.

S. E. M. Bernadotte prince de Ponte Corvo. *Sans revers.*

S. EX. M. (*Son Excellence Monseigneur*) BERNADOTTE PRINCE DE PONTE CORVO. Buste, à droite, en uniforme. En bas : MARECHAL DE L'EMPIRE.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Bernadotte (*Charles-Jean*), aujourd'hui Roi de Suède et de Norwége sous le nom de Charles XIV, est né à Pau en Béarn, le 26 janvier 1764, d'une famille de bourgeoisie honorable. A seize ans, il entra au service comme simple soldat au régiment de royale marine. Sergent en 1789, Colonel en 1792, Général de brigade en 1793, et bientôt après Général de division, il servit en cette qualité dans l'armée de Sambre-et-Meuse, en 1794, et participa par son courage au succès de la journée de Fleurus. Employé successivement en Allemagne et en Italie, il fut, à la paix de Campo-Formio, nommé Ambassadeur à Vienne. Après la révolution du 30 prairial an 7 (18 juin 1799), il devint Ministre de la guerre. Sous le Gouvernement Consulaire, il fut nommé Conseiller d'État et Général en chef de l'armée de l'Ouest. Le 19 mai 1804, il fut élevé à la dignité de Maréchal de l'Empire. En 1805, le département des Hautes-Pyrénées le nomma Candidat au Sénat-Conservateur. Il fit la campagne d'Allemagne en 1805, et sa conduite à la bataille d'Austerlitz mérita les éloges de Napoléon, qui le nomma, le 5 juin 1806, Prince Souverain de Ponte-Corvo. Après la campagne de Prusse, à laquelle il prit une part active, il commanda, en 1808, une armée cantonnée dans les provinces de Fionie et de Jutland, et se concilia l'estime des habitants par la modération, la sagesse et l'intégrité de son administration. Il dut à cette conduite le choix que les États de Suède firent de lui, en 1810, pour Prince Royal. Il fit son entrée à Stockholm le 1ᵉʳ novembre de cette année. Dès 1812, la Suède étant entrée dans la coalition de l'Europe contre la France, le Prince Royal débarqua, le 18 mai 1813, à Stralsund, à la tête de trente mille hommes, commanda l'aile droite de la grande armée des alliés, et, par sa coopération, contribua aux revers et à la chute de Napoléon. Après la mort du roi Charles XIII, arrivée le 5 février 1818, le Prince Royal, qui prit le nom de Charles XIV, fut couronné comme Roi de Suède, à Stockholm, le 11 mai 1818, et le 7 septembre suivant, à Drontheim, comme Roi de Norwége. Son fils Oscar, né le 4 juillet 1799, qu'un décret des États-Généraux a autorisé à gouverner le royaume en cas de maladie du Roi, a épousé, le 19 juin 1823, la fille aînée du Prince Eugène Beauharnais.

N° 6. 31 décembre 1808. Repoussé.

Oudinot général de division. *Sans revers.*

OUDINOT GÉNÉRAL DE DIVISION. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de M. Lagrénée et de M. le colonel Maurin.

Nous publierons, planche XLIV, n° 10, une *Variété* de cette pièce, sur laquelle l'inscription de *Oudinot général de division* est remplacée par celle de s. ex. (*son Excellence*) le maréchal oudinot.

Oudinot (*Charles-Nicolas*), né le 2 août 1767, à Bar-sur-Ornain, s'enrôla, dès l'âge de seize ans, dans le régiment de Médoc. En 1790, il embrassa avec chaleur le parti de la Révolution, et fut nommé, l'année suivante, Chef de bataillon des volontaires de la Meuse. Colonel, en 1792, du régiment de Picardie, sa conduite à la tête de ce régiment lui valut bientôt le grade de Général de brigade, et la prise de Constance celui de Général de division. Nommé Commandant des grenadiers réunis de la Grande Armée, il fit les campagnes de 1805, 1806, 1807 et 1809. En récompense de sa conduite à la bataille de Wagram, l'Empereur le nomma Maréchal de l'Empire et Duc de Reggio. En 1810, il occupa le royaume de Hollande, et commanda, pendant l'expédition de Russie, le 2ᵉ corps de la Grande Armée. Il couvrit la retraite de l'armée en 1813, et prit part aux plus terribles affaires de la savante et laborieuse campagne de France en 1814. Après l'abdication de Napoléon, il devint Colonel-Général des grenadiers et chasseurs royaux. Il vécut dans la retraite pendant les Cent Jours, et, après la seconde Restauration, il fut nommé Commandant en chef de la garde nationale parisienne, Major-Général de la garde royale, Pair de France, Ministre d'État. Dans la guerre d'Espagne, en 1823, il eut le commandement de Madrid. Le duc de Reggio est aujourd'hui (1836) Pair de France.

N° 7. 31 décembre 1808. Repoussé.

Hullin général de division. *Sans revers.*

HULLIN GÉNÉRAL DE DIVISION. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinets de M. Lagrénée et de M. le colonel Maurin.

Hullin (*Pierre-Auguste*), né à Genève, le 6 septembre 1758, vint à Paris quelques années avant la Révolution, et y vécut de l'état d'horloger. Il se trouvait, le 14 juillet 1789, à la prise de la Bastille, et se fit remarquer parmi les assaillans. Persécuté sous le régime de la Terreur, il fut employé par le Général Bonaparte à l'armée d'Italie, en qualité d'Adjudant-Général, et seconda ses projets au 18 brumaire. Il suivit le Premier Consul à l'armée d'Italie, devint Général de Division et Commandant des grenadiers de la Garde Consulaire, en 1803, et fut chargé, au mois de mars 1804, de présider le conseil de guerre qui condamna à mort le Duc d'Enghien. Après avoir été Commandant de Vienne en 1805, et de Berlin en 1806, il fut nommé Commandant de la première divi-

sion militaire, à Paris. Sa résistance au général Mallet, en 1812, fit échouer l'audacieuse entreprise que ce général avait conçue de renverser le Gouvernement Impérial. A la première Restauration, le Général Hullin perdit le commandement de Paris, que lui rendit le retour de Napoléon, et que la seconde Restauration lui fit perdre de nouveau. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, celle du 17 janvier 1816 l'obligea de sortir de France. Il passa les années de son exil en Allemagne et en Belgique, jusqu'à l'époque où une nouvelle ordonnance le rappela dans sa patrie. Le Général Hullin, qui habite Paris, est atteint d'une cécité complète.

N° 8. 31 décembre 1808. Repoussé.

Denon directeur g.al du musée Napoléon. *Sans revers.*

DENON DIRECTEUR G.AL (*général*) DU MUSÉE NAPOLÉON. Buste habillé, à gauche.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous avons publié une courte notice sur Denon, dans notre *Collection des médailles de la Révolution Française*, planche LXVIII, N° 8, page 89.

N° 9. 31 décembre 1808. Médaille.

Tête de Denon. ℟. Denon.

Sans légende. Tête de Denon, à droite. Autour du champ, un cordon en grènetis.

℟. Dans le champ : DENON. Autour du champ, un cordon en grènetis. [15m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille a été gravée par Abramson et frappée à Berlin, en 1808.

N° 10. 31 décembre 1808. Médaille.

V. Denon. ℟. Elles parleront toujours pour lui.

Tête à gauche. Dessous : V. (*Vivant*) DENON. A gauche, circulairement : GALLE F. (*fecit*).

℟. ELLES PARLERONT TOUJOURS POUR LUI. Les deux figures assises de Medinet Abon. Exergue : BR. (*Brenet*). [18m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Une des deux figures colossales représentées sur cette médaille est celle de Memnon, qui, selon les anciens, rendait un son tous les matins, lorsqu'elle était frappée par les rayons du soleil levant. L'inscription du revers fait allusion à cette propriété sonore.

N° 11. 31 décembre 1808. Médaille.

V. Denon. ℟. Et lui aussi il a vecu dans le grand siecle.

Tête à gauche. Dessous : V. (*Vivant*) DENON. A gauche, circulairement : GALLE F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : ET LUI AUSSI IL A VECU DANS LE GRAND SIECLE. [18m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 12. 31 décembre 1808. Médaille.

Vivant Denon. ℟. Elles parleront toujours pour lui.

VIVANT DENON. Tête à gauche. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

℟. ELLES PARLERONT TOUJOURS POUR LUI. Les deux figures assises de Medinet Abon. Exergue : B. F. (*Brenet fecit*). [18m.]

N° 13. 31 décembre 1808. Médaille.

Vivant Denon. ℟. Et lui aussi il a vecu dans le grand siècle.

VIVANT DENON. Tête à gauche. Dessous : GALLE F. (*fecit*). Autour du champ, un cordon en grènetis.

℟. Dans le champ : ET LUI AUSSI IL A VECU DANS LE GRAND SIECLE. Autour du champ, un cordon en grènetis. [17m.]

N° 14. 31 décembre 1808. Cliché.

L'amiral de Leissegues. Paris. 1808. *Sans revers.*

L'AMIRAL DE LEISSEGUES. Buste, à droite, en uniforme. Dessous : PARIS 1808.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Leissegues (*Corentin Urbain-Jacques-Bertrand de*), né, le 29 août 1758, à Hanvec, près de Quimper (Finistère), entra dans la marine militaire, en qualité de volontaire, en avril 1776. Lieutenant de vaisseau en 1792, il devint Capitaine en 1793, et contribua puissamment, avec quatre cents marins, à la prise de la Guadeloupe. Elevé au grade de Contre-Amiral, il obtint, en 1802, du Dey d'Alger, la délivrance d'un grand nombre d'esclaves. En octobre 1804, il commanda en chef l'armée navale de Brest. Chargé, en 1805, du commandement d'une escadre destinée à porter des troupes et des armes à Saint-Domingue, il eut à soutenir dans la baie, contre l'amiral anglais Duckwort, un combat que Napoléon regarda comme un des plus beaux faits d'armes de la marine française. En 1809, il défendit Venise, et en 1811 il commanda les forces navales françaises, italiennes et napolitaines, dans les îles Ioniennes. Promu, en 1816, au grade de Vice-Amiral, il fut mis à la retraite l'année suivante, et est décédé à Paris le 26 mars 1832.

N° 15. 31 décembre 1808. Repoussé.

A Français directeur g.al des droits-réunis. *Sans revers.*

A (*Antoine*) FRANÇAIS DIRECTEUR G.AL (*général*) DES DROITS-REUNIS. Buste habillé, à gauche. Sur le bord du buste : MED. (*médailler*) LIENARD. Dessous : CONSEILLER D'ÉTAT COMTE DE L'EMPIRE.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Français de Nantes (*Antoine*), né, le 17 janvier 1756, à Valence (Drôme), entra de bonne heure dans l'administration des finances. En 1791, Député de la Loire-Inférieure à l'Assemblée législative, il s'y fit remarquer par un rapport sur les troubles intérieurs. Membre de l'administration centrale du Département de l'Isère, il siégea, en 1798, dans le Conseil des Cinq-Cents. Après le 18 brumaire, Préfet de la Charente-Inférieure, il fut successivement appelé au Conseil d'État et à la Direction-Générale des Droits-Réunis. Après la seconde Restauration, il rentra dans la vie privée jusqu'en 1819, époque à laquelle il fut envoyé à la Chambre des Députés par le Collége électoral de l'Isère. Pendant sa direction générale, il avait manifesté son goût pour les lettres, en peuplant ses bureaux d'hommes qui les cultivaient. Il a publié lui-même quelques ouvrages. Il est décédé à Paris le 8 mars 1836.

N° 16. 31 décembre 1808. Repoussé.

Buste de Français directeur g^{al} des droits réunis. Pièce ovale. Sans revers.

Sans légende. Buste semblable à celui de la pièce précédente.

Sans revers. Pièce ovale. [44-38m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 17. 31 décembre 1808. Médaille.

Jerome Napoleon I. ℟. Mines et usines du Hartz. Glück auf!

JEROME NAPOLEON I ROI DE WESTPHALIE. Tête à gauche. Dessous : * 1808 *

℟. * MINES ET USINES DU HARTZ * Dans le champ, entre deux branches d'olivier en sautoir : GLÜCK AUF! (*courage*). Au-dessus, une étoile; dessous, deux marteaux de mineur en sautoir. En bas, circulairement : SUPERUM DIIS ACCEPTUS ET IMIS. (*Favorisé des dieux du ciel et de l'enfer*). [39m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons expliqué à l'article de la médaille n° 12, planche IV, que l'exclamation *Glück auf!* est celle des mineurs, quand ils découvrent une nouvelle veine de métal.

N° 18. 31 décembre 1808. Médaille.

Napoleon. ℟. Acad. imp. des b.x arts de Fr. a Rome.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite; au-dessus, une étoile; devant, un foudre; dessous: N. P. (*Nicolas-Pierre*) TIOLIER F. (*fecit*).

℟. ACAD · IMP · DES B.X ARTS DE FR · A ROME. (*Académie impériale des beaux-arts de France à Rome*). Vue de la Villa-Médicis, palais où sont logés, aux frais du gouvernement français, les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. Exergue, à gauche : G · G · (*Guillaume-Guillon*) LETHIERE DIRECTEUR; à droite : N · P · (*Nicolas-Pierre*) TIOLIER · F · (*fecit*); au milieu, la louve allaitant deux enfans. [42m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille a été gravée à Rome, en 1808, par M. *Nicolas-Pierre* Tiolier, alors pensionnaire de l'Académie de France. Le revers a été employé pour une autre médaille qui a été frappée en 1809, à l'occasion de la visite du Roi de Naples, Joachim Napoléon, à l'Académie de France à Rome, et que nous publierons planche XXXIV, n° 4.

Lethiere (*Guillaume-Guillon*), peintre d'histoire, né à la Guadeloupe, au quartier Sainte-Anne, en 1760, a composé un assez grand nombre de tableaux estimés, entre autres celui de *Junius Brutus condamnant ses fils*. Son mérite le fit choisir par la quatrième classe de l'Institut pour aller remplir les fonctions de Directeur de l'École des Beaux-Arts, à Rome. La durée de chaque exercice était fixée à six années : on fit une exception en sa faveur, et il remplit cette place pendant neuf ans. Il s'y trouvait encore lorsque la quatrième classe de l'Institut l'admit au nombre de ses membres. Il est décédé à Paris, le 22 avril 1832.

N° 19. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℟. Chambre des notaires arr. de Versailles.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. En bas, devant le cou : BR. (*Brenet*).

℟. JUSTITIAE SOLE PACTA COMPONUNT. (*Le flambeau de la justice éclaire leurs actes*). Dans le champ, en haut, le soleil dont les rayons vont frapper, à gauche, la balance; à droite, la main de justice. En bas : CHAMBRE DES NOTAIRES ARR. (*arrondissement*) DE VERSAILLES —— SEINE ET OISE. [28m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 20. 31 décembre 1808. Jeton.

Avoués de Villefranche. ℟. Lege duce floret imperium.

AVOUÉS DE VILLEFRANCHE. Un écusson aux armes de la ville de Villefranche.

℟. LEGE DUCE FLORET IMPERIUM. (*L'influence de la loi fait fleurir l'État*). Deux femmes se tenant par le bras : l'une représente la France couronnée et portant le sceptre impérial; l'autre, la Justice tenant un glaive et une balance. Derrière elles, à droite, un obélisque, sur le piédestal duquel on lit : CODE CIVIL. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 21. 31 décembre 1808. Jeton.

Guillotin. ℟. Sancitis a *supr.* rer. imp. int. administro... *a.* 1804 *fundatæ* legibus.

JOS. IGN. (*Josephus-Ignatius*) GUILLOTIN SANTO MED. PAR. ACAD. (*Medicæ Parisiensis Academiæ*) PRÆSES (*Joseph-Ignace Guillotin, président de l'Académie de médecine de Paris*). Buste habillé, à droite. Dessous : 1807-08. Sur le bord de l'épaule : D. (*Droz*).

℟. Dans le champ, en haut, une petite tête de face; dessous : SANCITIS A SUPR. RER. IMP. INT. (*Supremo rerum imperii interioris*) ADMINISTRO CONFIRMATISQUE ACAD. MED. PAR. A. (*Academiæ Medicæ Parisiensis anno*) 1804. FUNDATÆ LEGIBUS J. I. (*Josephus Ignatius*) GUILLOTIN PRÆS. (*præses*) 1807. (*Le Ministre de l'intérieur approuve et sanctionne les règlemens de l'Académie de médecine de Paris, fondée en* 1804. — *Joseph-Ignace Guillotin, président.* 1807). [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous donnons, à l'article suivant, une *variété* de cette pièce où l'on remarque plusieurs différences dans l'inscription du revers.

Guillotin (*Joseph-Ignace*), né à Saintes, le 28 mai 1738, entra comme Maître ès-arts dans l'ordre des Jésuites, qu'il quitta bientôt pour se livrer à l'étude de la médecine. Au mois de décembre 1770, il fut reçu docteur. Partisan de la Révolution, il fut appelé, en 1789, à l'Assemblée des États-Généraux. Lorsque cette Assemblée s'occupa des bases du Code Criminel, il proposa et fit adopter que les mêmes peines fussent infligées aux coupables, sans distinction de rang ni d'état; que le préjugé d'infamie qui rejaillissait sur toute la famille du condamné cessât d'exister, et que le plus grand supplice fût d'avoir la tête tranchée. Dans les mêmes vues, toutes philanthropiques, il proposa d'employer dorénavant, comme instrument de supplice, une machine propre à donner la mort sans douleur, et dont le modèle existait déjà en Italie, mais qui reçut différentes modifications, d'après l'avis de M. Louis, secrétaire de l'Académie de chirurgie. On donna à la machine proposée par Guillotin le nom de *Guillotine*, de préférence à celui de *Petite Louison*, qu'elle avait déjà reçu du nom de M. Louis. Emprisonné pendant le règne de la Terreur, Guillotin ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Occupé depuis lors de son art, il fut l'un des fondateurs de la Société Académique de Médecine de Paris, dont il devint Président. Il est décédé le 26 mai 1814.

N° 22. 31 décembre 1808. Jeton.

Guillotin. ℟. Sancitis a *sup.* rer. imp. int. administro... *anno* 1804. *fund* legibus.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℟. SANCITIS A SUP. RER. IMP. INT. (*Supremo rerum imperii interioris*) ADMINISTRO CONFIRMATISQUE ACAD. MED. PAR. (*Academiæ Medicæ Parisiensis*) ANNO 1804 FUND (*fundatæ*) LEGIBUS —— J. I. (*Josephus Ignatius*) GUILLOTIN PR. (*præses*) 1807. (*Le Ministre de l'intérieur approuve et sanctionne les règlemens de l'Académie de médecine de Paris fondée en* 1804. — *Joseph-Ignace Guillotin, président,* 1807. [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

On a gravé, par erreur, sur la planche, une tête différente de celle du numéro précédent. Celle qui est ici gravée a été employée pour un autre jeton qui porte le millésime de 1809, et que nous publierons à cette année.

PLANCHE XXX.

N° 1. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℟. Comité central de vaccine.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. E. (*Emmanuel*) CRETET MINISTRE DE L'INTÉRIEUR. Dans le champ : COMITÉ CENTRAL DE VACCINE FORMÉ LE XI . MAI. MDCCC. En bas : MDCCCVIII. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2. 31 décembre 1808. Jeton.

Société medico-pratique. ℞. Vita brevis ars longa.

Dans le champ : SOCIÉTÉ MEDICO-PRATIQUE 1808.

℞. Un autel orné du miroir dans lequel le serpent se regarde. Sur l'autel, une coupe ; à gauche, un squelette de cheval, un candelabre avec sa lampe allumée ; à droite, trois volumes et le coq. Exergue : VITA BREVIS ARS LONGA. (*La vie est courte, mais l'art durable*). [28m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1808. Jeton.

Buste d'Hippocrate. ℞. Societé de médecine pratique.

Sans légende. Buste d'Hippocrate, à gauche.

℞. SOCIETÉ DE MÉDECINE PRATIQUE CRÉÉE EN 1808. Dans le champ, le bâton d'Esculape, entouré du serpent. [24m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 31 décembre 1808. Plaque.

Pepiniere impériale. *Sans revers.*

PEPINIERE IMPÉRIALE. Dans le champ, un aigle couronné, les ailes éployées, et tenant le foudre entre ses serres. Dessous : DEPARTEMENT DU RHONE.

Sans revers. Pièce ovale. [45-38m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce paraît avoir servi de plaque aux gardiens de la pépinière impériale du Département du Rhône.

N° 5. 31 décembre 1808. Médaille.

Loterie impériale de France. ℞. *Un aigle.*

Dans le champ : LOTERIE IMPÉRIALE DE FRANCE B.AU (*bureau*). A la suite, on gravait en creux, au burin, le numéro du bureau de loterie auquel cette médaille appartenait.

℞. Dans le champ, un aigle, les ailes éployées, tenant le foudre entre ses serres. Cette pièce a ordinairement une bélière. [53m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille était portée par les colporteurs qui, attachés aux bureaux de loterie, vendaient des billets dans les rues. Elle a remplacé, sous l'Empire, celle que nous avons publiée dans notre *Collection des Médailles de la Révolution française*, planche LXV, n° 1.

N° 6. 31 décembre 1808. Jeton.

Societés (*sic*) d'agriculture... de Provins. *Au-dessous, une étoile.* ℞. *Un aigle.*

Dans le champ, en haut, une rose, et au-dessous : SOCIETÉS (*société*) D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE PROVINS. En bas, une étoile.

℞. Sans légende. Un aigle, les ailes éployées, tenant le foudre et une branche d'olivier. [30m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'emploi du pluriel, au lieu du singulier, pour le premier mot de l'inscription du droit, est une erreur du graveur. Pour la réparer, la lettre S de la fin du mot *Sociétés* a été enlevée à l'outil sur quelques exemplaires de ce jeton. Nous en publions, sous le numéro suivant, une *variété* sur laquelle cette faute n'existe pas.

N° 7. 31 décembre 1808. Jeton.

Société d'agriculture de Provins. *Au dessous, un château.* ℞. *Un aigle.*

Dans le champ, en haut, une rose, et au-dessous : SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE PROVINS. En bas, au milieu d'un paysage, un château flanqué de tourelles.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [30m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 8. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℞. Chambre de commerce d'Orléans. *Caducée.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. CHAMBRE DE COMMERCE D'ORLÉANS. Dans le champ, un caducée ailé. Exergue : LOIRET M.DCCC.VIII. Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℞. Chambre de commerce d'Orléans. *Couronne.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Une couronne composée d'épis et de fruits. Dans le champ : CHAMBRE DE COMMERCE D'ORLEANS. Un fleuron, et au-dessous : LOIRET MDCCCVIII. Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℞. La chambre de commerce de Carcassonne. *Une corne d'abondance et une branche d'olivier en sautoir.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℞. LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CARCASSONNE. Dans le champ, une corne d'abondance garnie de fruits et de fleurs, et une branche d'olivier, en sautoir. Pièce octogone. [29m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* du revers de cette pièce.

N° 11. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℞. La chambre de commerce de Carcassonne. *Une corne d'abondance renversée.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite, semblable à celle de la pièce précédente.

℞. LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CARCASSONNE. Dans le champ, une corne d'abondance renversée : elle est garnie de fleurs et de fruits. Pièce octogone. [29m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette pièce a été gravé par M. Depaulis.

N° 12. 31 décembre 1808. Jeton.

Napoleon. ℞. Comité d'audition des comptes de Mrs Fonvielle ae et cie.

NAPOLEON I.ER PROTECTEUR DU COMMERCE. Tête laurée, à droite. Dessous : 1808.

℞. COMITÉ D'AUDITION DES COMPTES DE MRS (*messieurs*) FONVIELLE A.É ET CIE (*aîné et compagnie*). Un vaisseau voguant à pleines voiles. A droite, un mur de fortification ; à gauche, dans le fond, une étoile. Pièce octogone. [35m.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

M. le chevalier Fonvielle établit à Paris, en 1808, une société dont le but était d'entretenir, au milieu de la guerre et malgré les Anglais, des relations régulières entre la France et ses colonies. Des navires, partis des ports de France le plus favorablement situés, devaient approvisionner des productions de la métropole toutes nos possessions dans les mers des Indes, et en rapporter leurs produits. Déjà six bâtimens étaient arrivés à leur destination ; six autres étaient prêts à les suivre, quand les Anglais se rendirent maîtres de nos colonies, et ruinèrent ainsi cette entreprise.

N° 13. 31 décembre 1808. Jeton.

L.·. et chap.·. d'Isis. ℟. Concordia liberalitate, etc.

L .·. ET .·. CHAP .·. (*loge et chapitre*) D'ISIS O.·. (*Orient*) DE PARIS. CONSTI.·. (*constitués*) EN 1808. * Dans le champ, le triangle et le niveau.

℟. CONCORDIA LIBERALITATE AMICITIA FULGET. (*Elle brille par la concorde, la libéralité, l'amitié*). Une figure d'Isis, de face, assise sur un trône supporté par deux sphinx, répand de la main gauche des fleurs et des fruits, et de la droite presse l'une de ses mamelles. Exergue : MERLEN. F. (*fecit*). [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La *Loge d'Isis* a été installée à Paris le 11 juillet 1808.

N° 14. 31 décembre 1808. Jeton.

▭ .·. des cœurs unis. ℟. Unis par l'honneur et l'amitié.

▭ (*Loge*) DES COEURS UNIS O.·. (*Orient*) DE PARIS. Dans le champ, entre deux branches d'olivier, le compas et l'équerre, et au milieu une étoile flamboyante à cinq pointes, au centre de laquelle est la lettre G. En bas : OD. F. (*fecit*).

℟. UNIS PAR L'HONNEUR ET L'AMITIÉ. Un autel surmonté de deux cœurs enflammés et sur la face duquel est une étoile flamboyante à cinq pointes, avec la lettre G rayonnante au centre. Exergue : 5808. (1808). [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La *Loge des Cœurs-Unis*, qui a fait frapper, en 1808, le jeton décrit dans cet article, existait depuis le 7 mai 1766.

N° 15. 31 décembre 1808. Jeton.

L.·. des amis réunis or.·. de Rouen. ℟. Omnibus utilis.

* L.·. (*Loge*) DES AMIS RÉUNIS OR.·. (*Orient*) DE ROUEN * Des instrumens maçonniques et trois branches de laurier, d'olivier et d'acante, placés dans un panier qui est sur un cube. En bas : AN DE LA V.·. L.·. (*vraie lumière*) 5808. (1808).

℟. Minerve debout, tenant de la main droite une palette et des pinceaux, et de la gauche, sa lance. A ses pieds, un bouclier sur lequel on lit : OMNIBUS UTILIS. (*Utile à tous*). Dans le fond, à gauche, une pyramide; à droite, le portique d'un temple, dont la frise porte cette inscription : R.·. 13.·. J.·. (*Réunie le treizième jour de ?*) 1808. Sur le fronton du temple, le signe S rayonnant. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Ce jeton, dont nous publions une *variété* sous le numéro suivant, a été également employé pour la *Loge des Arts réunis de Rouen*, avec cette seule différence qu'à la légende du droit le mot ARTS est substitué à celui d'AMIS.

N° 16. 31 décembre 1808. Jeton.

L.·. des arts réunis or.·. de Rouen. ℟. Omnibus utilis.

* L.·. (*Loge*) DES ARTS REUNIS OR.·. (*Orient de Rouen*) * Sujet semblable à celui de la pièce précédente.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [32m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La *Loge des Arts réunis*, à Rouen, a été installée le 29 décembre 1807.

N° 17. 31 décembre 1808. Jeton.

Loge des arts réunis o.·. de Rouen. ℟. Animum hic domare, nec non parere legibus.

LOGE DES ARTS REUNIS O.·. (*Orient*) DE ROUEN. Dans le champ, deux branches d'olivier formant couronne. Au milieu, entouré d'un cordon entrelacé et terminé par deux glands, un trophée formé du triangle, du compas, du niveau et de l'équerre. Au-dessus de ce trophée, à gauche, le croissant de la lune; à droite, le soleil. En haut, dans une étoile à cinq pointes et rayonnante, la lettre G. En bas : 5808. (1808).

℟. ANIMUM HIC DOMARE NEC NON PARERE LEGIBUS. (Nous apprenons à) (*dompter ici nos passions et* (à) *obéir aux lois*). Minerve, debout, tient de la main droite sa lance et s'appuie sur un bouclier orné d'un soleil rayonnant et autour duquel on lit : OMNIBUS UTILIS (*utile à tous*). De la main gauche, elle montre le portique d'un temple placé dans le fond à droite, dont la frise porte cette inscription : R.·. 13.·. J.·. 5808. (*Réunie le treizième jour de* 1808?). Sur le fronton du temple, un trophée formé d'attributs des arts. [31m].

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 18. 31 décembre 1808. Médaille.

Italiae. Galliarvm q. arcanae. etc. Mediol. ℟. *Deux faisceaux.*

ITALIAE. GALLIARVM Q. (*que*) ARCANAE. SAPIENTIAE HIEROPHANTIS SANCTIORI. FOEDERE SOCIATIS. MEDIOL. (*Mediolani*) ANNO. V.·. L.·. (*veri luminis*) 5808. (*Les adeptes de la sagesse occulte d'Italie et de France unis à Milan par une sainte association, l'an de la vraie lumière* 5808. (1808).

℟. Dans le champ, deux faisceaux, avec un caducée à gauche, et une épée flamboyante à droite, placés sur un triangle. En haut, enlacés dans une couronne, un compas, une équerre et des balances. En bas, un niveau. [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le Grand Orient du royaume d'Italie était en correspondance avec le Grand Orient de France, et avait pour grand-maître le prince Eugène Napoléon, vice-roi d'Italie.

1809.

PLANCHE XXXI.

N° 1. 16 janvier 1809. Médaille.

Iohannes Moore. ℟. Heros! quem noluit Deus superesse triumpho.

IOHANNES MOORE. EG. B. (*Eques-Britannicus*. (*Jean Moore, chevalier anglais*). Tête à gauche. En bas : EXERC. BRITAN. IN. HISPAN. (*Exercitûs Britannici in Hispaniis*) DUX. (*Général de l'armée anglaise en Espagne*).

℟. HEROS! QUEM NOLUIT DEUS SUPERESSE TRIUMPHO. (*Héros que Dieu ne voulut pas laisser survivre à son triomphe*). Un guerrier assis sur un lion et soutenu par la Victoire. A gauche, l'Espagne en pleurs, tenant un drapeau fleurdelisé; à droite, l'Angleterre avec son écusson à ses pieds, déployant l'étendard britannique. Dans le fond, des cavaliers qui fuient. Exergue : OB^T XVI JAN : (*Obiit die sexdecimâ januarii*) MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, à droite : P. W. F. (*P. Wyon fecit*) [39^m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Moore (*Sir John*) né à Glasgow en 1761, obtint, en 1776, le grade d'Enseigne dans un régiment d'infanterie. En 1794, il fut employé en Corse, devint Adjudant-Général, et Brigadier-Général en 1795. En 1800, il fit partie de l'armée envoyée contre les Français en Egypte, fut blessé à Aboukir, et à son retour en Angleterre, créé Chevalier de l'Ordre du Bain. En 1808, il eut d'abord le commandement d'une division en Portugal et, bientôt après, de toute l'armée destinée à soutenir les Espagnols. Le salut de ses troupes l'ayant déterminé à les faire rembarquer, il venait dans ce but d'atteindre la Corogne, lorsque, le 16 janvier 1809, attaqué par l'armée française, il fut mortellement frappé d'un boulet qui lui emporta l'épaule gauche et une partie de la clavicule. Son corps fut enterré, pendant la nuit qui suivit sa mort, dans la citadelle de la Corogne. On lui a élevé un monument dans la cathédrale de Saint-Paul de Londres, et un autre à Glasgow, où il était né.

N° 2. 7 février 1809. Jeton.

Napoleon. ℟. Chambre de commerce de Dieppe.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. CHAMBRE DE COMMERCE DE DIEPPE. Dans le champ, un caducée ailé. Exergue : DECRET IMPERIAL DU VII FEVRIER · MDCCCIX. Pièce octogone. [32^m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 3 mars 1809. Médaille.

Felice principe di Lucca e Piombino. ℟. Elisa princ · di Luc · e Piomb · gran-duchessa di Tosc.

FELICE PRINCIPE DI LUCCA E PIOMBINO. (*Félix, prince de Lucques et de Piombino*). Tête, à gauche. Au-dessous : SANTARELLI F. (*fecit*).

℟. ELISA PRINC · DI LUC · E PIOMB · (*Principessa di Lucca e Piombino*) GRAN-DUCHESSA DI TOSC · (*Toscana*). (*Elisa, Princesse de Lucques et Piombino, Grande-Duchesse de Toscane*). Tête, à droite. Au-dessous : SANTARELLI F. (*fecit*). [40^m.]

Par un Sénatus-Consulte du 2 mars 1809, le Gouvernement Général des départements de la Toscane fut érigé en Grande Dignité de l'Empire, sous le titre de Grand-Duc, ce Gouvernement pouvant d'ailleurs être conféré à une Grande-Duchesse. Par décret impérial du lendemain, 3 mars 1809, la Princesse de Lucques et Piombino, Elisa, sœur de Napoléon, fut nommée Grande-Duchesse de Toscane.

N° 4. 3 mars 1809. Repoussé.

Elisa Napoleon grande-duchessa di Toscana. *Sans revers.*

ELISA NAPOLEON GRANDE DUCHESSA DI TOSCANA. (*Élisa Napoléon Grande Duchesse de Toscane*). Buste habillé, à droite, le front ceint du diadème. En bas : PRINCESSE DE LUCQUES ET PIOMBINO.

Sans revers. [50^m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 5. 24 mars 1809. Jeton.

Napoleon. ℟. Jmprimerie Jmpériale.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Dans le champ : JMPRIMERIE JMPÉRIALE. — DÉCRET DU XXIV. MARS M.DCCC.IX. [32^m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 24 mars 1809. Médaille.

Gioacchino Napol. ℟. Voti pubblici per la nuova piazza Murat.

GIOACCHINO NAPOL · (*Napoleone*) RE DELLE DUE SICIL. (*Sicilie*). (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles*). Tête à gauche.

℟. Dans le champ : VOTI PUBBLICI PER LA NUOVA PIAZZA MURAT NEL GIORNO NATALIZIO DEI NOSTRI AUGUSTI LI 25. MARZO 1809. ANNO I. DEL REGNO. (*Vœux publics pour la nouvelle place Murat, le jour de l'anniversaire de la naissance de notre auguste monarque, le* 25 *mars* 1809, *an* 3e *de son règne*). [37^m.]

Le nom de *Place Murat* fut donné à la Place commencée en face du Palais du Roi, à Naples.

N° 7. 26 mars 1809. Médaille.

Gioacchino Napol. ℟. Alle legioni provinciali.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℟. Dans le champ, un faisceau de quatorze drapeaux surmontés de l'aigle, avec une couronne au milieu. Sur le premier drapeau de gauche : SICUREZZA (*sûreté*); sur le dernier de droite : INTERNA (*intérieure*). En bas, circulairement : ALLE LEGIONI PROVINCIALI LI 26. MARZO 1809. (*Aux légions provinciales, le* 26 *mars* 1809). [37^m.]

Cette médaille fut distribuée aux Officiers des Légions Provinciales formées pour la défense du Royaume, pendant que l'armée napolitaine était réunie en Allemagne à l'armée française.

N° 8. 22 avril 1809. Médaille.

Traité de Presbourg rompu. ℟. Abensberg · Eckmuhl.

Le temple de Janus Quadrifons, dont la porte est brisée, en signe de guerre. Exergue : TRAITE DE PRESBOURG ROMPU PAR L'AUTRICHE — IX AVRIL MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON DIR. (*direxit*).

℟. ABENSBERG · ECKMUHL. Napoléon debout, en costume romain, les bras étendus sur deux trophées d'armes. Exergue :

BATAILLES DES XX ET XXII · AVRIL MDCCCIX · XL·M · PRISONNIERS. Au-dessus de l'exergue, circulairement à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : BRENET. F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 8 avril 1809, l'Autriche, rompant le traité de Presbourg sans aucune déclaration de guerre, commença les hostilités, en prenant l'offensive sur tous les points, et fit envahir la Bavière, la Franconie, le Tyrol, l'Italie et la Pologne. Arrivé à Donawerth dans la nuit du 16 au 17, Napoléon annonça par une proclamation sa présence aux troupes. Le 19, il donne aux différents corps une direction dont ils avaient manqué jusqu'à son arrivée. Le 20, à la bataille d'Abensberg, il culbute les corps autrichiens aux ordres de l'Archiduc Louis, et rompt la ligne de l'Archiduc Charles. Le 21, au combat de Landshut, il occupe la base de l'ennemi et met sa gauche en fuite. Le 22, il bat à Eckmühl l'Archiduc Charles, qui, dans cette bataille, perd 5,000 hommes tués, 15,000 prisonniers, 12 drapeaux et 16 pièces de canon. Toutes les opérations de cette campagne, commencée sous d'aussi heureux auspices, se trouvent consignées avec la fidélité la plus consciencieuse dans les *Mémoires sur la guerre de* 1809 *en Allemagne*, publiés en 1824 par le *Général* Pelet.

N° 9. 23 avril 1809. Médaille.

Napoleo. ℞. Avstriacis fulmine deiectis. *Encelade.*

NAPOLEO GALLOR. IMP. ITAL. (*Gallorum imperator Italiæ*) REX PROTECT. FŒDERAT. RHEN. (*Protector fœderationis Rhenicæ*). (*Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin*). Tête, à gauche. Derrière, un foudre. Au-dessous : H. (*Hieronymus-Jérôme*) VASSALLO F. (*fecit*).

℞. AGGRESSVS MAGNVM RESCINDERE COELVM. (*Il essaie d'escalader la hauteur des cieux*). Encelade écrasé sous le mont Etna. Sur la barre de l'exergue : L. M. F. (*Ludovicus* (Louis) *Manfredini fecit*). Exergue : AVSTRIACIS FVLMINE DEIECTIS (*Les Autrichiens foudroyés*) MDCCCIX. [42m.]

Cette médaille a été frappée à la Monnaie de Milan à l'occasion de la bataille de Ratisbonne.

Le 23 avril 1809, la ville de Ratisbonne, dans laquelle l'Archiduc Charles avait trouvé un refuge, après une défaite presque complète, fut escaladée par les troupes placées sous les ordres du Maréchal Lannes; les premiers qui parurent sur le sommet de la brèche furent Labédoyère et Marcelin Marbot. A Ratisbonne, Napoléon adressa ses félicitations à l'armée dans une proclamation où l'on remarque les passages suivans : « Soldats, vous avez justifié mon attente; vous avez suppléé » au nombre par la bravoure ; vous avez glorieusement marqué la dif- » férence qui existe entre les soldats de César et les cohues armées » de Xerxès.... 100 pièces de canon, 40 drapeaux, 50,000 prisonniers, » 3 équipages attelés, 3,000 voitures attelées portant les bagages, toutes » les caisses des régimens : voilà le résultat de la rapidité de vos mar- » ches et de votre courage... avant un mois nous serons à Vienne. »

N° 10. 23 avril 1809. Repoussé.

Napoléon blessé devant Ratisbonne. *Sans revers.*

L'Empereur, une main sur la crinière de son cheval, a le pied gauche sur l'étrier. Son pied droit blessé est encore nu et posé sur la terre ; le chirurgien, entouré de tout l'appareil de son art, l'enveloppe de bandages. Autour de l'Empereur sont groupés le maréchal du palais Duroc et plusieurs militaires de tous grades. Exergue : NAPOLÉON BLESSÉ DEVANT RATISBONNE 20 AVRIL 1809.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

C'est le 23 avril 1809 que Napoléon fut blessé devant Ratisbonne, et non le 20, comme l'indique par erreur cette pièce, dont le sujet est imité du tableau de Gautherot exposé au salon de 1810.

Après les victoires d'Abensberg et d'Eckmühl, l'armée française, arrivée sous les murs de Ratisbonne, se préparait à l'assaut. Voici en quels termes *le Général* Pelet, dans ses *Mémoires sur la guerre de* 1809, raconte l'événement que rappelle la pièce ci-dessus décrite : « Napoléon s'était » arrêté sur un plateau découvert.... Se trouvant seul avec le maréchal » Lannes, il se sentit touché au pied droit. Aussitôt on l'entoure, la » botte est enlevée, et on aperçoit une forte contusion de balle. Le bruit » se répand rapidement et au loin que l'Empereur est blessé. Les soldats » accourent de toutes parts ; le fantassin abandonne ses faisceaux, le ca- » valier son cheval; en un instant 15,000 hommes entourent leur père, » malgré le canon ennemi qui réunit ses boulets sur cet immense groupe. » Le premier besoin de Napoléon est de répondre à tant d'amour, et » d'aller tranquilliser l'inquiétude de l'armée. Il monte à cheval; des rou- » lements de tambour prolongés sur la ligne rappellent le soldat dans les » rangs. Il les parcourt, et reçoit partout les expressions de la plus vive » joie, du plus ardent dévouement. »

N° 11. 13 mai 1809. Médaille.

Porte St. Martin. ℞. Porte de Carinthie.

PORTE S.T (*saint*) MARTIN. Vue de la porte Saint-Martin, à Paris. Exergue : L'EMPEREUR PART DE PARIS LE XIII AVRIL MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON DIR. (*direxit*).

℞. PORTE DE CARINTHIE. Vue de la porte de Carinthie à Vienne. Exergue : L'EMPEREUR ENTRE A VIENNE LE XIII MAI MDCCCIX. — ANDRIEU F. (*fecit*); DENON DIR. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 10 mai 1809, Napoléon arriva à dix heures du matin devant Vienne, et fit occuper sans résistance la première enceinte et les faubourgs. La ville était défendue par l'Archiduc Maximilien, qui l'évacua après une lutte de trente-six heures. Dès le matin du 12, le Général O'Reilly, resté dans la place, annonça qu'il était prêt à capituler. La capitulation fut ratifiée le 13, à deux heures du matin. A six heures, les troupes françaises occupèrent la porte de Carinthie, et à neuf heures, elles firent leur entrée dans Vienne, un mois juste après le départ de l'Empereur de Paris. L'armée trouva à Vienne de nombreuses ressources en munitions de guerre de toute espèce.

PLANCHE XXXII.

N° 1. 17 mai 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. Aqvila redvx. *Le Tibre.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Le dieu du Tibre, tenant une corne d'abondance et un gouvernail, et couché sur son urne au pied du Capitole, sur le sommet duquel on aperçoit le temple de Jupiter. A ses pieds, une louve allaitant un enfant. Au-dessus, un aigle, portant un foudre entre ses serres, vole vers le temple. Exergue : AQVILA REDVX. (*L'aigle revenu*) MDCCCIX. Sur la barre de l'exergue : ANDRIEU F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Les Etats Romains furent réunis à l'Empire français par un décret impérial rendu à Vienne le 17 mai 1809, et sanctionné par un sénatus-consulte organique du 17 février 1810.

N° 2. 17 mai 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. Rome— Paris. *La ville de Paris coiffée d'un vaisseau.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite,

semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. ROME PARIS. Deux têtes de femme superposées, représentant Rome et Paris : celle de Rome porte un casque surmonté d'une louve allaitant deux enfans; celle de Paris est coiffée d'un vaisseau. Sous le bord du bras de la ville de Paris : DEPAULIS F. (*fecit*). En bas, à gauche : DENON. D. (*direxit*); à droite : MDCCCIX. [40m.]

N° 3. 17 mai 1809. Médaille.

Rome Paris. ℟. Aqvila redvx.

Droit semblable au revers de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille n° 1, même planche. [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 17 mai 1809. Médaille.

Napoleon. ℟. Rome Paris. *La ville de Paris coiffée d'un casque sur lequel est un vaisseau.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*). Dessous : DENON D. (*direxit*).

℟. ROME PARIS. Têtes semblables à celles du revers de la médaille précédente, avec cette différence que la figure de la ville de Paris est coiffée d'un casque sur lequel est représenté un vaisseau. Sur le bord du bras de cette figure : DEPAULIS F. (*fecit*). En bas, circulairement, à gauche : DENON. D. (*direxit*); à droite : MDCCCIX. [40m.]

Monnaie des médailles de Paris.

N° 5. 20 mai 1809. Repoussé.

L. G. Suchet gl en chef du 3e corps de l'armée d'Espagne. *Sans revers.*

L. G. (*Louis-Gabriel*) SUCHET G.AL (*général*) EN CHEF DU 3.E CORPS DE L'ARMÉE D'ESPAGNE. Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : COMTE DE L'EMPIRE.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nommé, au commencement de mai 1809, Général en chef du 3e corps de l'armée d'Espagne, en remplacement du Général Junot, Duc d'Abrantès, le Général Suchet en prit, le 20 mai, le commandement à Sarragosse.

N° 6. 30 mai 1809. Médaille.

G · L · duc de Montabello (*sic*). ℟. Il existe dans nos (un cœur figuré).

G · L · (*G* pour *J. Jean Lannes*) DUC DE MONTABELLO (*Montebello*). Buste, à droite, en uniforme.

℟. IL EXISTE DANS NOS · Et au milieu du champ, un cœur. Plomb. [18m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce, d'une exécution grossière, a été faite à l'occasion de la mort du Maréchal Lannes, Duc de Montebello, peut-être par un des soldats de son corps d'armée, et avec le plomb des balles trouvées sur le champ de bataille d'Essling.

Nous empruntons encore aux *Mémoires du Général* Pelet *sur la guerre de* 1809, quelques détails sur les derniers momens du Maréchal.

« Le 22 mai 1809, vers trois à quatre heures après-midi, Lannes, environné de ses officiers, était assis dans le bas-fond qui règne du village d'Essling à celui d'Asparn, lorsqu'un boulet de trois, lancé au hasard du côté d'Enzersdorf, vint en ricochant frapper les deux genoux du Maréchal, qui les tenait croisés l'un sur l'autre. Lannes est aussitôt transporté dans l'île de Lobau, où Napoléon se trouvait avec Masséna. Dès que l'Empereur l'aperçoit, il court, se précipite sur lui, le couvre de baisers. Il l'appelle au milieu des sanglots, et lui dit d'une voix étouffée : *Lannes, mon ami, me reconnais-tu ?... C'est moi... c'est l'Empereur... c'est Bonaparte, ton ami?... Lannes... Lannes, tu nous seras conservé.* Le Maréchal ouvre les yeux à cette voix amie, et répond avec peine : *Je désire vivre... si je peux encore vous servir... ainsi que notre France... mais je crois qu'avant une heure... vous aurez perdu... celui qui fut votre meilleur ami.* Napoléon à genoux devant le héros mourant, pleurait à chaudes larmes... La douleur que manifesta l'Empereur était si vive, qu'aucun des témoins de cette scène ne pourra jamais révoquer en doute la profonde sensibilité qui l'excitait. Le Maréchal Lannes ne put passer sur l'autre rive du Danube que le 23 au matin. Il resta à Ebersdorf. Il perdit toute connaissance depuis le lendemain 24, jusqu'au 30, jour où se termina sa glorieuse vie. Pendant ces sept journées, Napoléon alla constamment le visiter, soir et matin. »

N° 7. 14 juin 1809. Médaille.

Napoleon. ℟. Les aigles françaises au-delà du Raab.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Le dieu du Raab reposant sur son urne. Dans le fond, à droite, un paysan qui fuit vers des montagnes éloignées, à la vue de l'étendard français planté sur les bords du fleuve. Exergue : LES AIGLES FRANÇAISES AU DELA DU RAAB. M.DCCCIX. Dessous, à gauche : DUBOIS. F. (*fecit*); à droite : DENON. D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille fut faite à l'occasion de la bataille de Raab, remportée par le Prince Eugène Napoléon, le 15 juin 1809, anniversaire de Marengo et de Friedland. Nous publions une *variété* de cette pièce sous le numéro suivant.

N° 8. 14 juin 1809. Médaille.

Les aigles françaises au-delà du Raab. ℟. *Un aigle.*

Droit semblable au revers de la médaille précédente.

℟. Au milieu du champ, un aigle, les ailes éployées, tenant entre ses serres une couronne de laurier. [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 14 juin 1809. Projet de médaille.

Arabona ad flexum capta. *Sans revers.*

Un fleuve couché, tenant de la main droite un gouvernail et appuyé de la gauche sur un tonneau d'où s'échappe une figure. Dans le champ, un étendard français surmonté de l'aigle. A gauche de l'étendard, deux petites figures se donnant la main, et au-dessous : PANNONIAE (*à la Pannonie*); à droite : SIGNIS TRANS ARABONEM CONSTITVTIS (*drapeaux plantés au-delà du Raab*). Exergue : ARABONA AD FLEXVM CAPTA M.DCCCIX (*Les rives du Raab occupées* 1809). En bas, circulairement à gauche : DUBOIS F · (*fecit*); à droite : DENON. D. (*direxit*).

Sans revers. Étain. [41m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce est un projet de revers pour une médaille sur la bataille de Raab, qui n'a pas été exécutée.

N° 10. 14 juin 1809. Cliché.

Bataille de Raab. *Sans revers.*

BATAILLE DE RAAB XIV JUIN. La Victoire assise à gauche, tenant de la main droite une couronne de laurier. A gauche, un trophée d'armes; en haut, le *vexillum*, sur lequel est la lettre N. A droite, un autre trophée également avec le *vexil-*

lum, sur lequel on aperçoit la dernière moitié de la lettre N. Exergue : MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, à droite, circulairement : DEPAULIS. Un cordon en grènetis entoure le champ.

Sans revers. [130m.]

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Cette pièce est le modèle qui, sauf quelques différences, a servi pour le revers de la médaille décrite sous le numéro suivant.

N° 11. 14 juin 1809. Médaille.

Eugene Napoleon. ℞. Bataille de Raab.

EUGENE NAPOLEON VICE ROI D'ITALIE. Tête, à gauche.

℞. ANNIVERSAIRE DE MARENGO ET DE FRIEDLAND. La Victoire assise, à gauche, tenant de la main droite une couronne de laurier. A gauche, un trophée d'armes; en haut, le *vexillum*, sur lequel on lit : 14 JUIN 1800. A droite, un autre trophée également avec le *vexillum*, sur lequel on lit : 14 UIN 807 (*juin* 1807). Cette inscription est en partie cachée par l'une des ailes de la Victoire. Exergue : BATAILLE DE RAAB XIV JUIN MDCCCIX. [40m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille a été frappée en Allemagne, vers 1825.

N° 12. 5 juillet 1809. Médaille.

Proelium ad Eslingam. ℞. Itervm ibidem.

DANVVIVS PONTEM INDIGNATVS. (*Le Danube indigné sous un pont qui l'outrage*). Le dieu du Danube, en fureur, détruisant un pont de bateaux. D'un côté, une pièce de canon et une aigle française; de l'autre, un aigle. Exergue : PROELIVM AD ESLINGAM XXII · MAII MDCCCIX. (*Bataille d'Essling*, 22 *mai* 1809).

℞. ITERVM IBIDEM (*Au même lieu une seconde fois*). Des troupes de diverses armes traversant un pont jeté sur le Danube. La Victoire, qui plane au-dessus, couronne leurs étendards. Exergue : TRAIECTVS V. IVLII MDCCCIX. (*Passage* (du Danube) *le* 5 *juillet* 1809). Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La légende du droit est imitée de ce vers de Virgile : *Pontem indignatus araxes* (Énéide, chant 8, vers 728).

La bataille d'Essling fut livrée les 21 et 22 mai 1809. Pendant ces deux jours, la victoire, disputée avec acharnement, n'échappa aux Français que par la rupture des ponts sur le Danube, qui établissaient la communication entre les deux parties de l'armée, momentanément ainsi séparées l'une de l'autre. Les 4 et 5 juillet, l'Empereur fit repasser le Danube et livra la bataille d'Enzersdorff, prélude de la grande bataille de Wagram. Le cadre dans lequel nous sommes obligés de nous renfermer ne nous permet pas de donner ici le détail des manœuvres de ces journées. On les trouvera tout au long, ainsi que celles qui assurèrent la victoire de Wagram, dans les *Mémoires du Général* Pelet.

N° 13. 6 juillet 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de Wagram.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Hercule menaçant de sa massue un géant qu'il foule aux pieds, emporte la Victoire que ce dernier cherche à retenir. Exergue : BATAILLE DE WAGRAM. VI JUILLET MDCCCIX. Dessous, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : GALLE F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La bataille de Wagram, gagnée par Napoléon le 6 juillet 1809, et que le Général Pelet appelle le chef-d'œuvre des batailles *tactiques*, coûta aux Autrichiens 24,000 hommes tués ou blessés, 3 Généraux morts, 10 blessés, parmi lesquels était l'Archiduc Charles, 20,000 prisonniers, 30 canons et plusieurs drapeaux. En récompense de leur conduite dans cette journée, l'Empereur éleva au rang de Maréchaux Macdonald, Oudinot et Marmont.

N° 14. 6 juillet 1809. Médaille.

Napoleon le grand. ℞. Bataille de Wagram. Les trophées de cette bat :

Dans le champ, entre une branche de chêne et une branche de laurier en sautoir : NAPOLEON LE GRAND. Au-dessus, une couronne.

℞. BATAILLE DE WAGRAM LE 6 JUILLET 1809. Dans le champ : LES TROPHÉES DE CETTE BAT : (*bataille*) ETOI : ENT 10 DRAP : (*drapeaux*) 40 PIÈCES DE CANON 20000 PRISON : (*prisonniers*) DONT 350 OFFICIERS. TOUS LES BLESSÉS DE L'ENNEMI. LES AUTRICH : (*Autrichiens*) ONT PERDU AU MOINS 60000 HOMMES. Or. [24m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 15. 6 juillet 1809. Médaille.

Napoleo. *Couronne de fer.* ℞. Hostibvs vbiqve fvsis caesis captis.

NAPOLEO . MAGNVS . GALL. IMP . IT . (*Gallorum imperator Italiæ*) REX P . F . AVG. (*pius*, *felix*, *augustus*) INVICTVS. (*Napoléon-le-Grand*, *Empereur des Français*, *Roi d'Italie*, *pieux*, *heureux*, *auguste*, *invincible*). Tête, à droite, avec la couronne de fer. Au-dessous : L. (*Ludovicus-Louis*) MANFREDINI F. (*fecit*).

℞. HOSTIBVS VBIQVE FVSIS CAESIS CAPTIS. (*Les ennemis partout dispersés*, *détruits*, *faits prisonniers*). La Victoire tenant le foudre et une palme. Exergue : MDCCCIX. [42m.]

Cette médaille a été frappée à Milan, à l'occasion des victoires de la campagne de 1809 et de la bataille de Wagram. Nous en donnons une *variété* à l'article suivant.

N° 15. A. (*non gravée*). 6 juillet 1809. Médaille.

Napoleo. *Couronne de fer avec couronne de laurier.* ℞. Hostibvs vbiqve fvsis caesis captis.

Droit semblable à celui de la médaille précédente, avec cette seule différence qu'autour de la couronne de fer est gravée une couronne de laurier.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [42m.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 16. 6 juillet 1809. Repoussé.

Charles Louis archiduc d'Autriche. *Sans revers.*

CHARLES LOUIS ARCHIDUC D'AUTRICHE. Buste, à droite, en uniforme. Sur le bord du buste : LIENARD.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur l'*Archiduc* Charles, dans notre *Collection des Médailles de la Révolution française*, planche LXXI, n° 2, page 93.

Cette pièce nous a paru convenablement placée au 6 juillet 1809, jour de la bataille de Wagram, dans laquelle l'Archiduc Charles, Généralissime des troupes autrichiennes, lutta, sinon avec succès, au moins avec opiniâtreté, et même avec gloire, contre l'habileté plus heureuse de Napoléon. S'il commit des fautes dans la disposition et la conduite de l'action, il sauva, par une savante retraite, son armée, qui était la dernière espérance de la Cour de Vienne, et allait reporter la guerre au sein de l'Allemagne, lorsque l'armistice signé à Znaïm, le 12 juillet, mit un terme aux hostilités.

PLANCHE XXXIII.

N° 1. 18 juillet 1809. Médaille.

N. Heurteloup. ℟. Les chirurgiens des armées d'Allemagne.

N. (*Nicolaus*) HEURTELOUP TURONENSIS, EXERCITUUM IMPERATOR. GALLOR. CHIRURG. (*Imperatoris Gallorum chirurgicus*) PRIMARIUS. (*Nicolas Heurteloup, de Tours, chirurgien en chef des armées de l'Empereur des Français*). Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : sur une table, un miroir et le bâton d'Esculape entouré du serpent et horizontalement placé. Exergue : VINDOBON (*Vindobonæ*) XVIII IULII MDCCCIX. (*A Vienne, le 18 juillet* 1809).

℟. LES CHIRURGIENS DES ARMÉES D'ALLEMAGNE. Dans le champ : S M. (*Sa Majesté*) A TEMOIGNÉ SA SATISFACTION DE LA MANIERE, DONT LA CHIRURGIE A SERVI, ET PARTICULIÈREMENT, DES SERVICES DU CHIRURGIEN EN CHEF HEURTELOUP. ——— XXVIII BULLETIN DE L'ARMÉE. ——— [95m.]

Cette médaille, faite à Vienne en 1809, a été offerte, en or, à Heurteloup, par les chirurgiens de l'armée d'Allemagne. Il en existe des épreuves coulées en métal de cloche. Elle a été publiée dans *l'Histoire métallique de Napoléon*, mais réduite à 46 m., sans que cette réduction ait été indiquée.

Heurteloup (*Nicolas*), né à Tours le 26 novembre 1750, emporté par une sorte d'instinct vers l'étude de la chirurgie, en reçut les premières leçons d'une sœur de charité, nommée Agathe Boissy, remarquable par son savoir. Chirurgien-Élève à l'île de Corse, en 1770, il parvint rapidement aux premiers grades de la chirurgie militaire. En 1792, attaché à l'armée du Midi et des Côtes, il y servit en qualité de Chirurgien-consultant, et en 1793 il prit place au Conseil de santé, où il continua à siéger jusqu'à sa mort. Les lumières qu'une longue expérience lui avait données le firent choisir, en 1808, pour la Direction du service chirurgical à la Grande Armée, poste important dans lequel il déploya toute l'activité d'un jeune homme. Il fut récompensé de ses services par le grade d'Officier de la Légion-d'Honneur et le titre de Baron. Il obtint aussi des Chirurgiens-Majors de l'armée un témoignage peut-être plus flatteur encore : ils se réunirent pour lui décerner la médaille ci-dessus décrite. Il fut atteint, en 1812, d'une forte congestion cérébrale, à laquelle il succomba, à Paris, le 27 mars.

N° 2. 21 juillet 1809. Médaille.

Fondation de la L.·. d'Elisa à l'Or.·. de Florence. ℟. Force, sagesse, bonté.

GOURY * AUDÉ * GABBORIA * GAUTIER * MARMILOR * BARONI * MENIL. Ici une étoile à cinq pointes dans laquelle est la lettre G. Cette légende commence en haut, par la droite. Dans le champ : FONDATION DE LA L.·. (*Loge*) D'ELISA A L'OR.·. (*l'orient*) DE FLORENCE LE 2e JOUR DU 5e MOIS DE L'AN 5809 (1809).

℟. FORCE * SAGESSE * BONTÉ * Un triangle lumineux dans lequel est la lettre E (*Élisa*) surmontée d'une couronne d'étoiles. [43m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Le 21e jour du cinquième mois 5809, correspond au 21 juillet 1809.

N° 3. 15 août 1809. Médaille.

Napoleon. ℟. Urca Parisios deducta.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. La ville de Paris assise sur son vaisseau, tenant une corne d'abondance, reçoit sur le bras droit les eaux jaillissantes d'une urne sur laquelle on lit URCA (*Ourcq*), qu'une jeune nymphe élève de toute la hauteur de ses bras, tandis qu'une autre arrose ses pieds des eaux qui sortent de son urne placée sur ses genoux et portant l'inscription : SEQVANA (*la Seine*). Exergue : URCA PARISIOS DEDUCTA XV AUGUST (*Augusti*) MDCCCIX. (*Les eaux de l'Ourcq amenées à Paris le* 15 *août* 1809). Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Un décret du 29 floréal an 10 (19 mai 1802), porte qu'il serait ouvert un canal de dérivation de la rivière d'Ourcq, qui ferait arriver cette rivière dans un bassin près de la Villette. Ce canal devait avoir, entre autres objets d'utilité, celui d'amener à Paris un assez grand volume d'eau pour suffire aux besoins de ses habitans et aux embellissemens de la ville. La quantité moyenne des eaux était évaluée par jour à 8,510 pouces pendant six semaines de l'année, et pendant le surplus à 12,637 pouces et demi. Les travaux d'exécution commencèrent le 22 septembre 1802, et l'ouverture du bassin de la Villette eut lieu en grande pompe le 15 août 1809. De ce bassin, deux branches réunissent le canal à la Seine, l'une à Saint-Denis, l'autre près le pont d'Austerlitz. Ces deux dérivations abrègent la navigation de trois lieues de sinuosités que forme la Seine et de tout le temps qu'exige la navigation si encombrée de cette rivière dans Paris.

N° 4. 31 août 1809. Médaille.

Jupiter stator. Napoleon a Schœnbrunn. ℟. Anvers attaquée.

JUPITER STATOR. Jupiter assis sur son trône, appuyé sur la haste et tenant le foudre. Exergue : NAPOLEON A SCHOENBRÜNN MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : DOMARD F. (*fecit*).

℟. La ville d'Anvers debout, la main droite appuyée sur une lance renversée, tenant de la gauche un caducée, et un pied posé sur la proue d'un vaisseau. A droite, trois tours surmontées par une main, armes de la ville d'Anvers. Exergue : ANVERS ATTAQUÉE PAR LES ANGLAIS M.D.CCCIX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : DEPAULIS. F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

A la fin de juillet 1809, les Anglais se présentèrent dans l'Escaut avec une nombreuse expédition de troupes et de vaisseaux. Ils s'emparèrent de Flessingue le 15 août. Là se bornèrent leurs succès, et ils dûrent bientôt abandonner le pays, chassés par les maladies et la défense qui leur fut opposée. Cette expédition, destinée à opérer une forte diversion dans les affaires de la guerre d'Autriche et les négociations avec la Cour de Vienne, ne produisit en effet aucun résultat. Napoléon resta ferme à Schœnbrunn, dirigeant les négociations et laissant l'Empire se défendre lui-même. C'est à cette fermeté que fait allusion le type de *Jupiter Stator* employé sur la médaille ci-dessus décrite, qui nous a paru ainsi convenablement placée au 31 août 1809.

N° 5. 31 août 1809. Médaille.

Ferdinando VII · a Gallis capto. ℟. Perfidiam fide superat angelopolis.

FERDINANDO VII · A GALLIS CAPTO. (*Ferdinand VII, prisonnier des Français*). Buste, à droite, en uniforme.

℟. PERFIDIAM FIDE SUPERAT ANGELOPOLIS (*San-Angelo triomphe de la perfidie par sa fidélité*). Dans le champ, entre une palme et une branche de laurier en sautoir, les armes de la ville. Les lettres K. V. qui figurent sur cet écusson paraissent les initiales de *Karolus-Quintus* (Charles-Quint). Autour de l'écusson, cette légende : ANGELIS SVIS MANDAVIT DE TE · VT CVSTODIANT TE. (*Il a commandé à ses anges de te garder*). Exergue : P.a J.n M.a GUERR.o A.o DE 1809. (*Pedro Juan Maria Guerrero año de* 1809. —

Pierre-Jean-Marie Guerrero, année 1809). Pièce ovale, avec bélière. [46-37ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Nous avons cru convenable de publier cette médaille et les deux suivantes, comme manifestation des sentimens politiques qui animaient à cette époque une partie du peuple espagnol.

N° 6. 31 août 1809. Médaille.

Viva largo tiempo la raza de los Bourbones. ℟. El patriota verdadero.

VIVA LARGO TIEMPO LA RAZA DE LOS BOURBONES. (*Vive long-temps la race des Bourbons!*) Dans le champ, un pèlerin debout devant la Vierge assise, qui tient l'enfant Jésus sur ses genoux. En haut, le soleil rayonnant; dans le fond, des maisons. En bas : LA VERDADERA FÉ. (*La vraie foi*).

℟. EL PATRIOTA VERDADERO (*Le vrai patriote*). Dans le champ, deux étoiles, et au-dessous : NOS ARMAMOS PARA ASSEGURAR NUESTROS ALTARES, NUESTRA RELIGION, NUESTRAS GLORIAS, LA CASTITAD DE NUESTRAS MUGERES, LA LIBERTAD DE NUESTROS HIJOS Y DE NUESTRA NACION! (*Nous nous armons pour défendre nos autels, notre religion, nos gloires, la chasteté de nos femmes, la liberté de nos enfans et de notre patrie!*) En bas, deux branches de laurier en sautoir. Étain. [40ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 7. 31 août 1809. Médaille.

Amado Fernando VII. ℟. La industria y el ualor se uniran in defensa del monarca.

AMADO FERNANDO VII · EL COMERCIO DE N · E. (*nuestro estado*) DERRAMARA GUSTOSO SU SANGRE EN TU DEFENSA · (*Bien aimé Ferdinand VII, le commerce de notre province versera avec plaisir son sang pour ta défense*). Buste, à droite, en uniforme.

℟. LA INDUSTRIA Y EL UALOR SE UNIRAN EN DEFENSA DEL MONARCA. (*L'industrie et la valeur s'uniront pour la défense du monarque*). Dans le champ, Mars et Mercure debout, se tenant par le bras. A côté de Mars, des drapeaux et des armes; à côté de Mercure, des attributs du commerce. Exergue : * TOMAS SURIA EN * MEXICO AGOSTO DE 1809. (*Thomas Suria, à Mexico. Août* 1809). Pièce ovale, avec bélière. [56-44ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N. 8. 14 octobre 1809. Médaille.

Napoleon. 1809. ℟. Campagne de 1809. *Renommée.*

NAPOLEON EMP. (*Empereur*) ET ROI PROT. (*Protecteur*) DE LA CONF. (*Confédération*) DU RHIN. Tête laurée, à droite. Sous le cou : BABOUOT. F. (*fecit*). En bas : 1809.

℟. CAMPAGNE DE 1809. Dans le champ, la Renommée embouchant la trompette et tenant de la main gauche deux couronnes et une palme. Exergue : ENTRÉE A VIENNE BATAILLES D'ECKMULH (*Eckmuhl*), D'ESSLING, WAGRAM & CONQUETE DE L'ILLYRIE. RÉUNION DE L'ÉTAT ROMAIN. PAIX DE VIENNE. Au-dessus de l'exergue, à gauche : DUVIVIER. [55ᵐ.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille n'a été frappé que depuis la révolution de juillet 1830. La tête avait été précédemment employée avec une couronne pour revers, comme nous l'indiquons à l'article suivant.

Cette pièce, qui rappelle une partie des résultats de la campagne de 1809, nous a paru convenablement placée à la date de la paix de Vienne qu'elle mentionne.

N° 8. A. (*non gravée*). 14 octobre 1809. Médaille.

Napoleon. 1809. ℟. *Couronne.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℟. Une couronne de chêne. Le champ est lisse. [55ᵐ.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 9. 14 octobre 1809. Médaille.

L'empereur leˢ conduit la gloire leˢ couronne. ℟. *Buste lauré de Napoléon sur un autel.*

L'EMPEREUR LEˢ CONDUIT LA GLOIRE LEˢ COURONNE. Dans le champ : 14 8Bᴿ. (*octobre*) LA PAIX 1809.

℟. Buste lauré de Napoléon, à droite, placé sur un autel dont la face est ornée d'un médaillon avec la lettre N (*Napoléon*). Derrière l'autel, deux gerbes de blé; devant, à droite, une corne d'abondance et deux ballots sur lesquels pose un aigle couronné, les ailes déployées. En haut, la Renommée embouchant la trompette et tenant à la main une branche d'olivier. Étain. [25ᵐ.]
Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

Le droit de cette pièce a la forme des pièces de billon de vingt centimes alors en circulation.

PLANCHE XXXIV.

N° 1. 14 octobre 1809. Médaille.

Napoleon. ℟. Paix de Vienne.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Napoléon couronné de laurier, sa chlamyde rejetée sur l'épaule, debout auprès d'un autel sur lequel il pose de la main droite une branche d'olivier, met le feu, avec une torche qu'il tient de la main gauche, à un monceau de dépouilles militaires. Exergue : PAIX DE VIENNE MDCCCIX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : ANDRIEU F. D. D. (*fecit, Denon direxit*). [40ᵐ.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Par le traité de paix signé à Vienne, le 14 octobre 1809, l'Autriche céda, en faveur des Souverains de la Confédération du Rhin, Saltzbourg, Bergtolsgaden, avec une partie de la Haute-Autriche; à Napoléon, Gorice, Montefalcone, Trieste, le cercle de Villach en Carinthie, et tous les pays situés à la droite de la Save, jusqu'à la frontière de la Croatie Turque, au Grand-Duché de Varsovie, toute la Gallicie occidentale, avec Cracovie, ainsi que le cercle de Zamosc dans la Gallicie orientale; et enfin à la Russie, dans la partie la plus orientale de la Gallicie, un territoire renfermant une population de 400,000 âmes. L'empereur d'Autriche reconnut en outre tous les changements survenus, ou qui pourraient survenir en Espagne, en Portugal, en Italie, et adhéra au système prohibitif adopté par la France et la Russie contre l'Angleterre.

N° 2. 14 octobre 1809. Médaille.

Napoleon. ℟. Conquête de l'Illyrie.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Une vache allaitant son veau; au-dessus, une massue : types des anciennes monnaies d'Illyrie. Exergue : CONQUÊTE DE L'ILLYRIE M.DCCCIX. En bas : DEPAULIS F. (*fecit*); DENON. D. (*direxit*). [40ᵐ.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Un décret impérial, rendu à Schœnbrunn le 14 octobre 1809, porta réunion de la Dalmatie et des pays cédés à la France par le traité de Vienne du même jour, en un seul corps, sous la dénomination de *Provinces Illyriennes*.

N° 3. 24 octobre 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. Premier hommage de la France reconnaissante. Paix de Schönbrunn.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ FECIT. AN 1809.

℞. PREMIER HOMMAGE DE LA FRANCE RECONNAISSANTE. La ville de Strasbourg brûlant de l'encens sur un autel dédié au commerce, dont la face est ornée d'un caducée ailé. Exergue : PAR LA VILLE DE STRASBOURG LE 24 OCTOBRE 1809. — PAIX DE SCHÖNBRUNN. Au-dessus de l'exergue, à gauche : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ. F. (*fecit*). [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La tête du droit de cette médaille a été employée pour trois autres médailles que nous publierons planche XXXVI, numéros 2, 3, et 4. Cette médaille, qui n'a été frappée, pour la première fois, qu'après la chute du gouvernement impérial, en Allemagne, vers 1825, et dont les coins existent aujourd'hui à la Monnaie des médailles de Paris, servit d'abord pour la médaille de la *Banque de France*, que nous donnons planche XXXVII, n° 2.

N° 4. 16 novembre 1809. Médaille.

Joachim Napoleon visite l'Academie des beaux arts a Rome. ℞. Acad · imp · des b.x arts de Fr · a Rome.

Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : JOACHIM NAPOLEON VISITE L'ACADEMIE DES BEAUX ARTS A ROME LE 16 9.BRE (*novembre*) 1809.

℞. ACAD · IMP · DES B.X ARTS DE FR · A ROME. (*Académie impériale des beaux-arts de France à Rome*). Vue de la Villa-Medicis, à Rome. Exergue, à gauche : G · G · (*Guillaume-Guillon*) LETHIERE DIRECTEUR; à droite : N · P · (*Nicolas-Pierre*) TIOLIER · F · (*fecit*) 1808. Au milieu, la louve allaitant deux enfans. [42m.]

Le revers de cette pièce est semblable à celui de la médaille que nous avons publiée planche XXIX, n° 18.

N° 5. 3 décembre 1809. Médaille.

Tête de Minerve. ℞. Corps Legislatif. Session de l'an 1809.

Tête de Minerve casquée, à gauche, semblable à celle de la médaille n° 6, planche XIII. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LEGISLATIF. Le champ est lisse. En bas : SESSION DE L'AN 1809. [38m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La session du Corps Législatif de 1809 fut ouverte, le 3 décembre 1809, par une séance impériale.

N° 6. 7 décembre 1809. Médaille.

Frederic Auguste. ℞. S. M. le roi de Saxe visite la Monnaie des Médailles.

FREDERIC AUGUSTE ROI DE SAXE. Tête, à droite. En bas : ANDRIEU F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*).

℞. Dans le champ : S. M. (*Sa majesté*) LE ROI DE SAXE VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES EN DÉCEMBRE MDCCCIX. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La visite du Roi de Saxe à la Monnaie des Médailles de Paris eut lieu le 7 décembre 1809, comme l'indique l'inscription du revers de la médaille suivante.

N° 7. 7 décembre 1809. Médaille.

Fred. Aug. *Écusson.* ℞. S. M. le roi de Saxe visite la Monnaie impériale de Paris.

FRED. AUG. (*Frédéric-Auguste*) ROI DE SAXE. Écusson aux armes de Saxe.

℞. Dans le champ : S. M. (*Sa Majesté*) LE ROI DE SAXE VISITE LA MONNAIE IMPERIALE DE PARIS LE 7 DECEMBRE 1809. [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 21 décembre 1809. Jeton.

Napoleon. ℞. Agrees du tribunal de commerce de Paris.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

℞. I. JANV. (*premier janvier*) 1808 CODE DE COMMERCE. Le Code de commerce ouvert, avec le caducée et l'épée de justice. Sur ce volume on lit : TITRE VIII. DES LETTRES DE CHANGE. Exergue : AGREES DU TRIBUNAL DE COMMERCE XXI DEC. M.DCCCIX. (21 *décembre* 1809). Pièce octogone. [36m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 27 décembre 1809. Médaille.

Fred. *Ecusson.* ℞. S. M. le roi de Wurtemberg visite la monnaie impériale de Paris.

FRED. (*Frédéric*) ROI DE WURTEMBERG. Entre deux palmes en sautoir, un écusson aux armes de Wurtemberg. En bas : TIOLIER.

℞. Dans le champ : S. M. (*Sa Majesté*) LE ROI DE WURTEMBERG VISITE LA MONNAIE IMPERIALE DE PARIS LE 27 DECEMBRE 1809.

Tranche : BALANCIER A VIROLE ADOPTÉ EN 1803. [27m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 31 décembre 1809. Repoussé.

Friedrich August kœnig von Sachsen. ℞. *Sans revers.* [45m.]

FRIEDRICH AUGUST KOENIG VON SACHSEN. Buste, à droite, en uniforme. En bas : FRÉDÉRIC AUGUSTE ROI DE SAXE.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce et la suivante paraissent avoir été frappées à l'époque du séjour du Roi de Saxe à Paris, à la fin de l'année 1809.

N° 11. 31 décembre 1809. Repoussé.

Friedrich August kœnig von Sachsen. *Sans revers.* [50m.]

Droit semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un plus grand module. La légende allemande est en caractères plus forts.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 12. 31 décembre 1809. Repoussé.

Fridericus Wurtembergiae rex. m.ler Lienard. *Sans revers.*

FRIDERICUS WURTEMBERGIAE REX. Buste, à droite. Sur le bord du cou : M.LER (*médailler*) LIENARD. En bas : FRÉDÉRIC ROI DE WURTEMBERG.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce paraît avoir été frappée à l'époque du séjour du Roi de Wurtemberg à Paris, à la fin de l'année 1809.

PLANCHE XXXV.

N° 1. 31 décembre 1809. Cliché.

Napoleon — Joséphine — Paroy. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. JOSEPHINE IMPERATRICE ET REINE. Bustes accolés, à gauche. L'Empereur, le front ceint de laurier, est coiffé d'une tête d'aigle tenant le foudre dans son bec; à son col, sont les pattes du lion et la massue d'Hercule. En bas : 1809. Sur le bord du bras de l'Impératrice : PAROY.

Sans revers. [71m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 31 décembre 1809. Cliché.

Joachim Napoleon. Paroy. *Sans revers.*

JOACHIM NAPOLEON ROI DE NAPLES ET DE SICILE. Buste, à gauche, en costume royal. Sur le bord du bras : PAROY. En bas : 1809.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 3. 31 décembre 1809. Médaille.

Gioacchino Napoleone. ℞. Onore al merito.

GIOACCHINO NAPOLEONE. (*Joachim Napoléon*). Tête à gauche.

℞. Deux branches de laurier formant couronne; au milieu du champ : ONORE AL MERITO. (*Honneur au mérite*). [34m.]

Cette médaille était donnée en prix au mérite militaire.

N° 4. 31 décembre 1808. Médaille-décoration.

Fur tapferkeit und gutes betragen. ℞. H N.

FUR TAPFERKEIT UND GUTES BETRAGEN * (*A la valeur et à la bonne conduite*). Dans le champ, un trophée d'armes.

℞. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne. Dans le champ, surmontées d'une couronne royale, les initiales H N (*Hieronymus Napoleon.—Jérôme Napoléon*). Dessous : 1809. Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. [37-32m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 5. 31 décembre 1809. Jeton.

Ιπποκρατης. Galle. ℞. Faculté de médecine de Paris.

ΙΠΠΟΚΡΑΤΗΣ (*Hippocrate*). Tête à gauche. Derrière, le bâton d'Esculape entouré du serpent. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

℞. FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS. Dans le champ, le bâton d'Esculape entouré du serpent. Dessous : MDCCCIX · [33m.]

N° 6. 31 décembre 1809. Jeton.

Tête d'Hippocrate. Brenet. ℞. Société de médecine de Bordeaux.

Tête d'Hippocrate, à droite. Dessous : BRENET.

℞. Dans le champ : SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE BORDEAUX. Au-dessus, une étoile; au-dessous, deux branches de laurier en sautoir. [26m.]

Inédit. Monnaie des médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1809. Jeton.

Guillotin. ℞. Colligit ut spargat.

JOS. IGN. (*Josephus-Ignatius*) GUILLOTIN SANTO MED. PAR. ACAD. (*Medicæ Parisiensis Academiæ*) PRÆSES (*Joseph-Ignace Guillotin, président de l'Académie de médecine de Paris*). Buste à droite. Dessous : 1807-08. (1808.)

℞. COLLIGIT UT SPARGAT. (*Elle les réunit pour les répandre*). La déesse Hygiæa assise, tenant de la main droite le bâton d'Esculape, et de la gauche un miroir dans lequel viennent se réunir les rayons du soleil, qui se réfléchissent sur le globe terrestre placé à droite. Devant la Déesse et à droite, sont divers volumes et un coq. Exergue : MED. (*Medica*) ACADEMIA PAR. (*Parisiensis*) J. I. (*Josephus Ignatius*) GUILLOTIN PRÆS. (*præses*) 1809. (*Académie de Médecine de Paris. — Joseph-Ignace Guillotin, président.* 1809). Au-dessus de l'exergue, du côté gauche : DROZ F. (*fecit*). [28m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous avons publié, nos 21 et 22, planche XXIX, deux autres pièces relatives au Docteur Guillotin.

N° 8. 31 décembre 1809. Cliché.

Grand prix de gravure.... par J.-E. Gatteaux. *Sans revers.*

GRAND PRIX DE GRAVURE EN MÉDAILLES REMPORTÉ EN 1809 PAR J. E. (*Jacques-Édouard*) GATTEAUX. Mars, casqué, tenant de la main droite un glaive et de la gauche un javelot; la Victoire le suit, tenant une palme à la main. Exergue lisse.

Sans revers. [73m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le sujet de ce concours, *Mars et la Victoire*, fut, en 1809, le même pour la gravure en pierres fines et la gravure en médailles. Le premier grand prix de gravure en médailles fut remporté par M. *Jacques-Édouard* GATTEAUX, le second grand prix par *Julien-Marie* JOUANNIN.

N° 9. 31 décembre 1809. Médaille.

Elisa-imp · soror · ℞. Dignioribus munerandis.

ELISA-IMP · (*imperatoris*) SOROR · LUCAE-ET · POPVLON · D · (*Populoniæ dux*). (*Élisa, sœur de l'Empereur, duchesse de Lucques et de Piombino*). Tête, à droite. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

℞. Dans une couronne de laurier : DIGNIORIBUS MUNERANDIS. (*Récompense aux plus dignes*). [36m.]

Cette médaille, qui servait aux prix de l'Académie de Lucques, paraît avoir été frappée en 1809. La tête du droit a été employée plus tard pour une médaille frappée, en 1811, à l'ouverture d'une nouvelle route.

N° 10. 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleone. ℞. Lycaeum iaderense.

NAPOLEONE MAGNO IMPERANTE. (*Sous le règne de Napoléon-le-Grand*). Au milieu du champ, un caducée. En bas : V. DAND. DALM. PROC. (*Vicente Dandolo Dalmatiæ procuratore.— Vincent Dandolo, gouverneur de la Dalmatie*).

℞. MERITOS INDICIT HONORES. (*Il accorde de justes récompenses*). Dans le champ, une couronne de laurier; au milieu : LYCAEUM IADERENSE (*Lycée de Zara*). En bas : MDCCCIX. [45m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Zara, ville capitale de la Dalmatie, sur l'Adriatique, est sur une langue de terre séparée du continent par un fossé profond, qu'on passe sur un pont. Elle est à soixante lieues sud-est de Venise et à cent sept lieues sud de Vienne.

N° 11. 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleone. ℞. Liceo convitto di Novara.

NAPOLEONE IMP. DEI FR. RE D'ITAL. PROT. DELLA CONF. (*Imperatore dei Francesi, Re d'Italia, Protettore della Confederazione*) DEL RENO (*Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin*). Tête, à gauche. En bas : H. (*Hieronymo-Jérôme*). VASSALLO F. (*fecit*).

℞. LICEO CONVITTO DI NOVARA (*Lycée* convict *de Novarre*). Une couronne d'olivier. Dans le champ, en haut, la lettre A. Le reste du champ est lisse, et était destiné à recevoir, gravé en creux, au burin, le nom de l'élève qui obtenait le prix. [44m.]

Cette médaille, frappée à la Monnaie de Milan, était donnée en prix aux Élèves du Lycée *convict* de Novarre. Elle fut ordonnée par le Ministre des Finances du Royaume d'Italie, Prina, comme protecteur particulier de ce Lycée. La première distribution en fut faite le 29 août 1809.

Convitto rappelle le *contubernium* des Romains. Il y a en plusieurs lieux d'Allemagne, et nommément en Saxe, des Colléges appelés Colléges *convicts*, de *convictus*. On indique par ce nom la réunion d'individus dans un même lieu, pour un but commun. Les *colléges convicts* d'Italie sont ce que nous nommons, en France, des *colléges d'internes*, c'est-à-dire qui reçoivent des pensionnaires à demeure.

PLANCHE XXXVI.

N° 1. 31 décembre 1809. Jeton.

Circ. liter. Lvgvd. ℞. In circvlo consonet semper.

En haut : CIRC · LITER · Exergue : LVGVD · M · DCCC · IX (*Circulus litterarius lugudunensis* 1809. — *Cercle littéraire à Lyon.* 1809). Lion, à gauche, tenant une branche d'olivier. Sur la plinthe qui le supporte : MERCIÉ A LYON.

℞. IN · CIRCVLO · CONSONET · SEMPER · (*Que son harmonie règne toujours dans le cercle !*) Une lyre au milieu d'un cercle formé par le serpent qui se mord la queue. Un ruban est attaché à la lyre. [31m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2. 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleon. *Le bout de la bandelette n'a pas de gland. Premier coin.*
℞. La Banque de France.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 3, planche XXXIV. Le bout de la bandelette n'a pas de gland. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ FECIT. AN 1809.

℞. LA BANQUE DE FRANCE. La Banque de France, assise sur une plinthe ornée d'un aigle couronné, tient de la main droite une branche de chêne, et s'appuie du bras gauche sur deux cornes d'abondance, posées sur un coffre-fort, gardé par un serpent. Derrière la plinthe, la roue de la Fortune et un gouvernail. L'exergue est lisse, et l'on y gravait en creux, au burin, le nom de la personne à laquelle cette médaille était offerte. Au-dessus de l'exergue, à gauche : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ. F. (*fecit*). [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille était offerte en or par la Banque de France à ses anciens Régens ou Censeurs, à la fin de l'exercice de leurs fonctions. Madame Sœhnée en possède un exemplaire qui a été décerné à son beau-père, et qui porte à l'exergue du revers : A M. SOEHNÉE, CENSEUR, AN 1810.

N° 2. A. (*non gravée.*) 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleon. *Le bout de la bandelette a un gland. Deuxième coin.*
℞. La Banque de France.

Droit semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence que le bout de la bandelette a un gland.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [68m.]

N° 3. 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. La banque de France reconnoissante.

Droit semblable à celui de la médaille n° 2, même planche.

℞. LA BANQUE DE FRANCE RECONNOISSANTE. Un cartouche dans une couronne d'épis et de fruits. En bas : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ F. (*fecit*). [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille n'est, comme la suivante, qu'un projet qui n'a pas servi. La seule qui ait été distribuée, en très petit nombre, aux Régens et Censeurs de la Banque de France, est celle que nous avons publiée, sous le n° 2, même planche.

N° 4. 31 décembre 1809. Médaille.

Napoleon. ℞. *La banque de France remettant une médaille à un vieillard qui lui est présenté par Mercure.*

Droit semblable à celui des médailles nos 2 et 3, même planche.

℞. Sans légende. La Banque de France assise, remettant une médaille à un vieillard qui lui est présenté par Mercure. Exergue lisse ; au-dessus, à gauche : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ. F. (*fecit*). [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1809. Jeton.

Prvdhommes de Lyon. ℞. Jvstice et bonne foi.

PRVDHOMMES DE LYON. Un lion. Au-dessous, on lit : M · D · CCC · VIIII.

℞. JVSTICE ET BONNE FOI. Le caducée, les balances et deux mains jointes, le tout groupé en forme de trophée. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Les Conseils de Prud'hommes, dans les villes de commerce de France, furent institués par une loi du 18 mars 1806, portant création, à Lyon, d'un Conseil composé d'abord de neuf membres, cinq négocians-fabricans et quatre chefs d'atelier, et ensuite de quinze membres, par un décret du 8 novembre 1810. Un décret impérial, rendu à Schœnbrunn, le 11 juin 1809, et dont la rédaction fut modifiée par un autre décret du 20 février 1810, établit un règlement général sur l'institution des Conseils de Prud'hommes, et sur leurs attributions, sur leur juridiction, qui fut de nouveau déterminée par un décret du 3 août 1810.

N° 6. 31 décembre 1809. Jeton.

Napoleon. ℞. Chambre de commerce d'Anvers.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste lauré et drapé, à droite. Dessous : J · P · (*Jean-Pierre*) DROZ F. (*fecit*).

℞. CHAMBRE DE COMMERCE D'ANVERS. Un fleuve (*l'Escaut*), couché, tenant de la main gauche un gouvernail, et de la main droite, appuyée sur un dauphin, une corne d'abondance. Exergue : une main ouverte, emblème de la ville ; au-dessous : M. DCCC. IX ; au-dessus, à gauche : DROZ F. (*fecit*). [32m.]

N° 7. 31 décembre 1809. Médaille.

Camera di commercio di Firenze. ℞. Alla Vigilanza.

CAMERA DI COMMERCIO DI FIRENZE (*Chambre de commerce de Florence*). Dans le champ, un caducée ailé, avec une branche d'olivier et une corne d'abondance renversée, d'où sortent des écus. En bas : 1809.

℞. Dans le champ : ALLA VIGILANZA E ALLA INDUSTRIA (*A la vigilance et à l'industrie*). [33ᵐ.]

N° 8. 31 décembre 1809. Jeton.

Fidus et Velox. ℞. Messageries imperiales.

FIDUS ET VELOX (*Fidèle et rapide*). Mercure, assis dans un char à deux roues, tenant le caducée et les rênes des chevaux qu'on ne voit pas. Aux moyeux des roues sont attachés deux grandes ailes. Exergue : 1809. Au-dessus de l'exergue, à droite : DROZ F. (*fecit*).

℞. Une couronne de chêne. Dans le champ, en haut, une étoile, au centre de laquelle est la lettre N (*Napoléon*). Au-dessous : MESSAGERIES IMPERIALES —— RUE NOTRE DAME DES VICTOIRES. Pièce octogone. [35ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1809. Jeton.

Napoleon. ℞. Messageries imperiales.

NAPOLEON EMPEREUR. Buste lauré et drapé, à droite. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

℞. MESSAGERIES IMPERIALES. Revers semblable au droit de la pièce précédente, avec cette seule différence que le millésime 1809 est en chiffres plus petits. Pièce octogone. [35ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 31 décembre 1809. Médaille.

Manufacture de Contamine. ℞. Prix d'industrie.

MANUFACTURE DE CONTAMINE. Vue de l'usine de M. de Contamine.

℞. PRIX D'INDUSTRIE ET DE BONNE CONDUITE. Un ouvrier travaillant à un métier. [37ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

M. Gédéon de Contamine établit, en 1810, à Fromelennes, près Givet, département des Ardennes, une usine composée d'une fonderie, où l'on réduisait en plaques le cuivre rouge, le cuivre jaune et le zinc, et d'une manufacture contenant les laminoirs, les batteries et la tréfilerie, où l'on préparait ces métaux pour les besoins de la marine et du commerce. Ce vaste établissement utile à la fois à la guerre, à la marine, au commerce et aux arts, fut cité honorablement dans le rapport du jury pour la distribution des prix décennaux.

N° 11. 31 décembre 1809. Médaille.

Manufacture impériale des tabacs à Strasbourg. ℞. Ouvrier.

MANUFACTURE IMPÉRIALE DES TABACS. Dans le champ, un aigle, la tête surmontée de la couronne impériale et les ailes éployées, tient le foudre entre ses serres. En bas : A STRASBOURG.

℞. Au milieu du champ : OUVRIER. Étain. [47ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille paraît avoir servi de carte d'entrée aux ouvriers employés dans la manufacture impériale des tabacs, à Strasbourg.

N° 12. 31 décembre 1809. Jeton.

Etablissement cree en 1807. ℞. Eau clarifiée. Une voie.

ETABLISSEMENT CREE EN 1807. Dans le champ, une étoile, au-dessous : CLOITRE NOTRE DAME. Sous cette inscription, deux seaux.

℞. EAU CLARIFIEE ET DEPUREE. Dans le champ : UNE VOIE. —— 1809. [23ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons déjà publié deux *variétés* de cette pièce, planche XXIII, nᵒˢ 9 et 10.

PLANCHE XXXVII.

N° 1. 31 décembre 1809. Jeton.

Sept Ecossais réunis. ℞. La douce et confiante amitié les unit.

SEPT ECOSSAIS RÉUNIS. Le serpent qui se mord la queue. Dans le cercle qu'il forme, une croix grecque à pointes élargies, dans laquelle est une autre croix grecque. En bas : O.·. (*Orient*) DE PARIS.

℞. LA DOUCE ET CONFIANTE AMITIÉ LES UNIT. Le compas et l'équerre. Dans le centre, une étoile à sept pointes, avec des flammes dans les intervalles. En face de chaque pointe sont les chiffres ainsi disposés :

```
   7
2     5
4     3
  6 1
```

L'étoile est entourée de rayons. Au-dessous : 5809 (1809). [30ᵐ.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

La *Loge des Sept Écossais réunis* a été installée le 4 février 1809.

N° 2. 31 décembre 1809. Jeton.

Tributaire d'Hiram. ℞. 1809.

TRIBUTAIRE D'HIRAM. Dans le champ, deux branches de myrte formant couronne; au milieu, un tombeau surmonté des lettres : O.·. P.·. (*Orient de Paris*). En bas : 5809. (1809).

℞. Dans le champ, en haut, à gauche, le soleil; à droite, la lune; au milieu, un compas ouvert et une équerre renversée, avec la lettre G au centre. En bas : 1809. [26ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

La *Loge des Tributaires d'Hiram* a été installée le 18 décembre 1808.

N° 3. 31 décembre 1809. Jeton.

L'ordre de H—D—M— introduit en Fr. par J. Matheus. ℞.... Chabouillé 1786, etc.

L'ORDRE DE H—D—M · (n/ *Herodom*) INTRODUIT EN FR · (*France*) PAR J · (*Jean*) MATHEUS · G · M · P. (*Grand-Maître Provincial*) 1786. Édifice carré, de style gothique. On y arrive par un pont placé à gauche, et dans le milieu duquel est un pont-levis; à droite, est un escalier. Sur le sommet de l'édifice, une colonne, au haut de laquelle est un livre ouvert. Sur la face de l'édifice, deux cartels; sur l'un, le compas ouvert et l'équerre; sur l'autre, la lettre R. Exergue : CHAP.·. DE H—D—M · (*Chapitre de Hérodom*) DU CHOIX · A PARIS 1809 JALEY FECIT. L.·. A—P—H—T—N·

℞. Dans le champ : I. T—R—S—T—A (1ʳᵉ *terseta*) N · CHABOUILLÉ 1786 II. T—R—S—T—A (2ᵉ *terseta*) L. J. DORBAN 1789 III. T—R—S—T—A (3ᵉ *terseta*) A. C. DURIN

1806 IV. T—R—S—T—A (4ᵉ *terseta*) C. A THORY 1807 DÉPUTÉ T—R—S—T—A (*terseta*) J. P. ROUYER [32ᵐ.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Matheus (*Jean*), né le 27 juillet 1757, à Walsheim, proche Neustadt An-Der-Hart, à quelques lieues de Landau (aujourd'hui Bavière Rhénane) annonça de bonne heure les dispositions les plus heureuses pour le commerce. Il passa quelques années dans les comptoirs de Heidelberg, de la Suisse et de Marseille, et vint, en 1775, jeter à Rouen les fondemens d'une maison qu'il a élevée au plus haut degré de splendeur et de prospérité. Membre de l'Académie de Rouen, administrateur de la Banque de cette ville, président de la Société biblique de la Seine-Inférieure, Consul de Danemarck, durant trente-trois ans, il est décédé le 3 novembre 1823.

N° 4. 31 décembre 1809. Jeton.

Gᵈᵉ ▭ de H—D—M— en France. ℞. Pro opere aut bello.

Gᴰᴱ ▭ DE H—D — M · EN FRANCE · (*Grande Loge de Herodom, en France*). Armoiries dans l'écusson desquelles est un lion debout. En bas, circulairement : NEMOME IMPUNE LACESSET (*Nul ne m'attaquera impunément*).

℞. PRO OPERE AUT BELLO (*Pour le travail ou pour la guerre*). Armoiries dans l'écusson desquelles sont trois tours et une équerre. Deux mains sortant de nuages, à gauche et à droite, tiennent l'épée et la truelle. En bas, circulairement : IN THE LORD WE PUT OUR TRUST (*C'est dans le Seigneur que nous plaçons notre confiance*). Au-dessous de l'écusson : F.·. (*frère*) JALEY · Fᵀ (*fecit*) ANNO · 5809 · (*An* 1809) [35ᵐ.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 31 décembre 1809. Médaille.

Benef. ⁚ . Or .·. de Madrid. ℞. *Equerre, corne d'abondance et compas.*

Dans le champ, un triangle rayonnant, au centre duquel sont deux mains jointes, et adossé à un caducé ailé. Autour du triangle : BENEFᴬ. OR.·. (*Orient*) DE MADRID.

℞. Dans le champ, une équerre, une corne d'abondance debout, et un compas. Autour du champ, à gauche, six étoiles ; à droite, sept. Cette pièce a une bélière. [36ᵐ.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement sur la Loge pour laquelle ce jeton a servi.

N° 6. 31 décembre 1809. Cliché.

Buste de face de Andreas Hofer. Sans revers.

Buste de face de Andreas Hofer, en costume tyrolien.
Sans revers. [14ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Andreas Hofer, né, en 1765, dans le Tyrol, au bourg de Saint-Léonard, Passayer-Thal, exerçait le métier d'aubergiste, lorsqu'à l'époque de la guerre de 1809 entre la France et l'Autriche, il devint le chef de l'insurrection qui éclata dans le Tyrol réuni à la Bavière par le traité de Presbourg. La nuit du 10 avril 1810 avait été choisie par les conjurés pour l'exécution du complot, qui eut d'abord un plein succes. Du 11 au 13, tous les détachemens bavarois furent ou désarmés, ou passés au fil de l'épée. La parfaite connaissance que Hofer avait du pays lui procura plusieurs avantages importans ; mais les succès rapides de la Grande-Armée, et la paix qui les suivit ne tardèrent pas à livrer de nouveau le Tyrol à la Bavière. Hofer, qui, maître à Inspruck, et délaissé par l'Autriche, avait pendant quelques semaines exercé une sorte de dictature sur tout le Tyrol, fut obligé de se cacher, et sa tête fut mise à prix. Réfugié au milieu de rochers presque inaccessibles, le 8 janvier 1810, un détachement nombreux de soldats français cerna son asile et s'empara de sa personne. Transféré dans les prisons de Mantoue, un conseil de guerre le condamna à être fusillé. Il mourut avec fermeté le 25 février 1810. Sa mémoire est restée en grand honneur parmi ses compatriotes, et dans beaucoup de maisons on voit son portrait que rappelle la pièce ci-dessus décrite. Sa barbe descend jusqu'à la ceinture, et son costume est celui des paysans tyroliens : justaucorps rouge, veste brune, culotte noire, bretelles vertes brodées, jointes sur la poitrine par une bande carrée.

N° 7. 31 décembre 1809. Cliché.

Buste de Napoléon entouré de rayons. Sans revers.

Dans un cordon en grènetis, buste de Napoléon, à droite, entouré de rayons.
Sans revers. [17ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 8. 31 décembre 1809. Cliché.

Napoleon I empereur. Lavy. *Sans revers.* [105ᵐ.]

NAPOLEON I EMPEREUR. Buste lauré et drapé, à gauche. Dessous : LAVY. Un cordon en grènetis entoure le champ.
Sans revers. [105ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 9. 31 décembre 1809. Repoussé.

Napoleon emp. des Francais. *Sans revers.* [64ᵐ.]

NAPOLEON EMP. (*empereur*) DES FRANCAIS. Buste, à gauche, en uniforme et en manteau.
Sans revers. [64ᵐ.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10. 31 décembre 1809. Repoussé.

Napoleon empereur des Francais roi d'Italie. *Sans revers.* [68ᵐ.]

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS ROI D'ITALIE. Buste lauré, à gauche. Un cordon en grènetis entoure le champ.
Sans revers. [68ᵐ.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 31 décembre 1809. Repoussé.

L'abbe de l'Epée. Paris 1809. *Sans revers.*

L'ABBE DE L'EPÉE. Buste, à gauche, en costume d'abbé. Dessous : PARIS 1809. Un large liséré entoure le champ.
Sans revers. [44ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce, sur laquelle ne se trouve point l'inscription : PARIS 1809. Nous avons donné quelques détails biographiques sur l'Abbé de l'Épée dans notre *Collection des Médailles de la Révolution française*, planche LXXXVIII, n° 9, page 119.

Cette pièce et les suivantes, jusqu'au nᵒ 15, font partie de la collection Liénard. Commencée sous le Consulat et continuée sous l'Empire, elle comprenait un grand nombre d'hommes célèbres anciens qu'il ne nous a pas paru convenable de faire entrer dans notre *Collection des Médailles de l'Empire français*, parce qu'ils sont étrangers à cette époque. Nous n'avons fait d'exception que pour celles de ces pièces qui portent le millésime de l'année où elles ont été gravées, et pour la pièce de la même planche n° 15.

N° 12. 31 décembre 1809. Repoussé.

L'abbé de l'Epée. *Sans revers.*

L'ABBÉ DE L'EPÉE. Buste, à gauche, en costume d'abbé. Un étroit liséré entoure le champ.
Sans revers. [44ᵐ.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 13. 31 décembre 1809. Repoussé.

Le maréchal de Turenne. 1809. *Sans revers.* [45m.]

LE MARÉCHAL DE TURENNE. Buste, à gauche, revêtu d'une armure. En bas : 1809. Un large liséré entoure le champ.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce d'un plus grand module, et sur laquelle ne se trouve point le millésime 1809.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le Maréchal de Turenne, *Collection des Médailles de la Révolution française*, planche LXXIX, n° 6, page 106.

N° 14. 31 décembre 1809. Repoussé.

Le maréchal de Turenne. *Sans revers.* [50m.]

LE MARÉCHAL DE TURENNE. Buste, à gauche, revêtu d'une armure. Un étroit liséré entoure le champ.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 15. 31 décembre 1809. Repoussé.

Henri IV roi de France. *Sans revers.*

HENRI IV ROI DE FRANCE. Buste, à gauche, de Henri IV, revêtu d'une armure et le front ceint de laurier.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

La Collection de repoussés, publiée par Liénard, comprenait un grand nombre d'hommes célèbres étrangers à l'époque dont nous nous occupons. Nous avons donc cru devoir, par ce motif, les écarter, pour la plupart, de notre publication, en donnant seulement celles de ces pièces qui portent le millésime de l'année où elles ont été gravées. Nous n'avons fait d'exception à cette règle que pour la pièce ci-dessus décrite, qui atteste une tolérance assez remarquable de la part du Gouvernement Impérial.

Né à Pau, le 13 décembre 1553, *Henri IV* mourut assassiné par Ravaillac, à Paris, le 14 mai 1610.

1810.

PLANCHE XXXVIII.

N° 1. 5 février 1810. Médaille.

Têtes du Roi et de la Reine de Bavière. ℞. Le roi et la reine de Baviere visitent la Monnaie des médailles.

Têtes accolées, à droite, du Roi et de la Reine de Bavière. Sur le bord du cou du Roi : ANDRIEU F. (*fecit*); au-dessous, DENON DIR. (*direxit*).

℞. Dans le champ : LL. MM. (*Leurs Majestés*) LE ROI ET LA REINE DE BAVIERE VISITENT LA MONNAIE DES MÉDAILLES EN FEVRIER MDCCCX. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette pièce nous a paru devoir être classée au 5 février 1810, jour de la visite du Roi et de la Reine de Bavière à la Monnaie des Espèces, comme l'indique la pièce décrite sous le numéro suivant.

N° 2. 5 février 1810. Médaille.

Maximilien Joseph. ℞. Le roi et la reine de Baviere visitent la Monnaie imperiale de Paris.

MAXIMILIEN JOSEPH. Dans le champ, un écusson aux armes de Bavière. A l'exergue, un large fleuron; au-dessus de l'exergue, à droite, circulairement : TIOLIER.

℞. Dans le champ : L.L. M.M. (*Leurs Majestés*) LE ROI ET LA REINE DE BAVIERE VISITENT LA MONNAIE IMPERIALE DE PARIS LE 5 FEVRIER 1810.

Tranche : BALANCIER A VIROLE ADOPTÉ EN 1803. [28m.]

N° 3. 11 mars 1810. Médaille.

Napoleon... M. Lvdovica. ℞. Felicibvs nvptiis. Vota pvblica. [48m.]

NAPOLEON GALL · IMP · (*Galliæ imperator*) ITALIAE REX · M · (*Maria*) LVDOVICA · FRANC · AVST · IMP · FIL · A · A. (*Francisci Austriæ imperatoris filia, Archidux Austriæ.— Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie. Marie-Louise, fille de François, Empereur d'Autriche, Archiduchesse d'Autriche*). Têtes, en regard, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous, une branche de palmier et une branche de rosier en sautoir. En bas : J · HARNISCH · F. (*fecit*).

℞. FELICIBVS · NVPTIIS · (*A l'heureux hyménée*). La ville de Vienne, tourellée et assise, tient de la main gauche un sceptre surmonté de l'aigle à deux têtes, et de la droite grave sur un bouclier, que lui présente l'Amour, l'inscription suivante : VOTA PVBLICA · (*Vœux publics*). Devant elle, une corbeille de roses; de chaque côté, un flambeau allumé et orné de bandelettes. Exergue : VINDOB · XI · (*Vindobonæ die undecimâ*) MARTII MDCCCX · (*A Vienne, le 11 mars 1810*). Sur la barre de l'exergue, à gauche : F · ZEICHNER · F. (*fecit*). [48m.]

Le 15 décembre 1809, Napoléon réunit une assemblée de famille dans son cabinet, et annonça qu'ayant perdu l'espérance d'avoir des enfans de son union avec l'Impératrice Joséphine, l'intérêt de l'État le déterminait à sacrifier les plus douces affections de son cœur, et à demander la dissolution de son mariage. L'Impératrice Joséphine donna son consentement à cette dissolution. On dressa de ces déclarations respectives un procès-verbal, que signèrent les membres de la famille impériale, l'archichancelier et le secrétaire de l'état civil. Le lendemain, 16, un sénatus-consulte prononça la dissolution du mariage, et, le 14 janvier suivant, l'officialité de Paris en déclara la nullité, quant au lien spirituel. Le 7 février 1810, fut conclue une convention de mariage entre Napoléon et l'Archiduchesse Marie-Louise, fille de François II, Empereur d'Autriche. Le 3 mars, le Prince de Neufchâtel et de Wagram, chargé de demander la main de l'archiduchesse, arriva à Vienne, et, le 11, il l'épousa solennellement au nom de son souverain. Le 13, cette princesse quitta Vienne; le 16, la Reine de Naples, envoyée par Napoléon, la reçut à Braunau des mains de sa famille. La princesse trouva sur la route, à chaque coucher, une lettre de son époux. Le 29, elle se mit en route pour Compiègne, où résidait l'Empereur et où devait avoir lieu le cérémonial de l'entrevue, fixée au 30. Mais impatient de connaître son épouse, Napoléon alla l'attendre sous le porche d'une petite église, au-delà de Soissons, dans le village de Courcelles, où elle devait relayer. Aussitôt qu'elle arriva, il monta brusquement dans la voiture, et le lendemain il fit servir le déjeuner près du lit de l'Impératrice. Ce fut ainsi que se passa l'*entrevue de Compiègne*, que l'on appela la *surprise de Courcelles*.

N° 4. 11 mars 1810. Médaille.

Napoleonis... et M. Lvdov... Felicibvs nvptiis. ℞. Vota pvblica. [35m.]

NAPOLEONIS GALL · IMP · ET M · LVDOV · FRANC · A · IMP · F · A · A · (*Galliæ imperatoris, et Mariæ-Ludovicæ, Francisci Austriæ imperatoris filiæ, Archiducis Austriæ.*— (A l'heureux hyménée) *de Napoléon, Empereur des Français, et de Marie-Louise, fille de François, Empereur d'Autriche, et Archiduchesse d'Autriche.* Deux flambeaux allumés, unis par une bandelette. Exergue : FELICIBVS NVPTIIS. (*A l'heureux hyménée*).

℞. Dans le champ, une couronne formée d'une branche de palmier et d'une branche de rosier unies par une étoile; au milieu : VOTA PVBLICA. (*Vœux publics*). En bas : VINDOB XI MART (*Vindobonæ die undecimâ martii*) MDCCCX. (*A Vienne, le 11 mars 1810*). [35m.]

N° 5. 11 mars 1810. Médaille.

Franciscvs I * M · Lvdovica · Napoleon I · M · Lvdov · ℞. Concordia.

FRANCISCVS I * M · (*Maria*) LVDOVICA · NAPOLEON I · M · LVDOV. (*Maria-Ludovica*) (*François Ier. Marie-Louise. Napoléon Ier Marie-Louise*). Têtes accolées de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche, en regard de celles de l'Empereur et de l'Impératrice des Français. En bas : F · STUCKHART.

℞. En haut, sur une bandelette : CONCORDIA · (*Concorde*). Une femme, assise et de face, tenant de chaque main une corne d'abondance, dont les pieds se croisent devant elle. Exergue : MDCCCX · Au-dessus de l'exergue, à droite : ST. (*Stuckhart*) [33m.]

L'Empereur d'Autriche se faisait nommer, en cette qualité, François Ier : comme chef de l'Empire Germanique, il portait le titre de François II.

N° 6. 11 mars 1810. Médaille.

Napoleon... M · Lvdovica.. ℞. XI · Martii · MDCCCX ·

NAPOLEON I GALLORVM IMP · ITAL · (*Imperator Italiæ*) REX ET M · (*Maria*) LVDOVICA ARCHI · (*Archidux*) AVSTRIÆ · (*Napoléon Ier, Empereur des Français, Roi d'Italie, et Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche*). Bustes, en regard, de Napoléon et de Marie-Louise. Sur le bord du bras du buste de Napoléon : ST : (*Stuckhart*).

℞. L'Hymen, portant de la main droite une torche allumée, pose de la gauche une guirlande de roses sur une couronne qui surmonte un bouclier appendu à une colonne. Sur le pié-

destal de la colonne, on lit : XI · MARTII · MDCCCX · (11 *mars* 1810). Exergue : D. GUILLEMARD. F. (*fecit*). [47m.]

Cette médaille a été frappée à Prague.

N° 7. 11 mars 1810. Médaille.

Têtes en regard de Napoléon et de Marie Louise. ℞. Felix gentibus Austriæ et Galliæ Coniugium. [52m.]

Têtes en regard de Napoléon et de Marie-Louise. En bas : I · SCHMIDT · F · (*fecit*).

℞. Dans le champ : FELIX GENTIBUS AUSTRIÆ ET GALLIÆ CONIUGIUM NAPOLEONIS ET LUDOVICÆ · IV · NONARUM APRILIS A · D · (*anno domini*) MDCCCX · (*Heureux hyménée de Napoléon et de Marie-Louise pour les peuples d'Autriche et de France. 4ème jour avant les nones d'avril, an du Seigneur* 1810). [52m.]

Cette médaille a été frappée à Prague : nous en publions sous le numéro suivant une *variété inédite* d'un plus petit module. Le quatrième jour avant les nones d'avril correspondait, chez les Romains, au 2 avril, jour où fut célébré, à Paris, le mariage de Marie-Louise avec Napoléon.

N° 8. 11 mars 1810. Médaille.

Têtes en regard de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Felix gentibus Austriæ et Galliæ Coniugium. [35m.]

Droit semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus petit module.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, mais d'un plus petit module. [35m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 9. 11 mars 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. Zum andenken des friedens. 1810.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite; dessous : IETTON (*Jeton*).

℞. ZUM ANDENKEN DES FRIEDENS. (*En mémoire de la paix*). La Victoire courant, à droite, tient de la main gauche une palme, et de la droite, une couronne. Exergue : IETTON (*Jeton*) 1810. [26m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de relever la singularité de l'emploi des deux langues française et allemande sur des jetons du même genre. Celui-ci paraît avoir été frappé à Nuremberg, à l'occasion du mariage de Marie-Louise avec Napoléon, mariage qui cimenta, entre la France et l'Autriche, la paix signée à Vienne, le 14 octobre 1809.

N° 10. 22 mars 1810. Médaille.

Entrée de l'imperatrice en France. ℞. Napoléon Marie-Louise. *Couronne avec une olive à droite, en dessus.*

ENTRÉE DE L'IMPERATRICE EN FRANCE. La cathédrale de Strasbourg. Exergue : STRASBOURG 22 MARS 1810. Au-dessus de l'exergue, à gauche, le nom du graveur (Courtot) a été écrasé sur le coin et est illisible.

℞. Une couronne formée de deux branches d'olivier dont les feuilles sont serrées à côté l'une de l'autre, avec quelques olives : au commencement de la branche de droite, en bas, on voit, en dessus, une seule olive. Dans le milieu de la couronne : NAPOLÉON MARIE-LOUISE. [32m.]

L'Impératrice Marie-Louise arriva à Strasbourg, le 22 mars 1810, à quatre heures après midi. La Ville lui donna, le lendemain 23, une fête des plus brillantes, et elle en repartit le 24, à huit heures du matin.

N° 10. A. (*non gravée*). 22 mars 1810. Médaille.

Entrée de l'imperatrice en France. ℞. Napoléon Marie-Louise. *Couronne avec deux olives à droite, en dessous.*

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Une couronne formée de deux branches d'olivier, assez fournies, et avec beaucoup d'olives : au commencement de la branche de droite, en bas, on voit, en dessous, deux olives. Dans le milieu de la couronne : NAPOLÉON MARIE-LOUISE. [32m.]

N° 10. B. (*non gravée*). 22 mars 1810. Médaille.

Entrée de l'imperatrice en France. ℞. Napoléon Marie-Louise. *Couronne avec une olive à droite, en dessous.*

Droit semblable à celui des deux pièces précédentes, avec cette seule différence qu'au-dessus de l'exergue, à gauche, on lit le nom du graveur : COURTOT.

℞. Une couronne formée de deux branches d'olivier, minces, avec peu d'olives : au commencement de la branche de droite, en bas, on voit, en dessous, une seule olive. Dans le milieu de la couronne : NAPOLÉON MARIE-LOUISE. [32m.]

PLANCHE XXXIX.

N° 1. 2 avril 1810. Repoussé.

Tête de l'Impératrice Marie-Louise, à droite. Sans revers.

Tête de l'Impératrice Marie-Louise, à droite.

Sans revers. Pièce ovale. [195-168m.]

Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Cette pièce, faite par M. Bosio, est une ébauche de la tête de Marie-Louise, qui servit de modèle aux graveurs chargés de l'exécution des médailles frappées à son effigie, à l'occasion de son mariage.

Marie-Louise, Archiduchesse d'Autriche, fille de François II, Empereur d'Allemagne, et de Marie-Thérèse de Naples, née le 12 décembre 1791, était, en 1809, restée malade de la petite-vérole, au palais impérial de Vienne, lorsque l'armée française arriva devant cette capitale et la bombarda. Napoléon, informé de cette circonstance, fit aussitôt, par égard pour cette princesse, changer la direction des batteries, de manière à ce que le palais fût épargné. Nous avons donné, à l'article de la médaille n° 3, planche XXXVIII, quelques détails concernant son mariage avec Napoléon. Le 20 mars 1811, elle lui donna un fils. Quand Napoléon allait se mettre à la tête de ses armées, il nommait ordinairement l'Impératrice Régente et lui adjoignait un Conseil. Marie-Louise, toujours disposée à suivre l'avis des membres de ce Conseil, ne décidait jamais rien par elle-même. Le 23 janvier 1814, Napoléon lui conféra de nouveau la Régence, et lui adjoignit son frère, le Roi Joseph, sous le titre de Lieutenant-Général de l'Empire. Les armées alliées s'étant approchées de Paris, Marie-Louise quitta la capitale le 20 mars, avec les membres du Conseil de Régence, les grands dignitaires et les ministres. Après l'abdication de l'Empereur, en échange du premier trône du monde, elle reçut, pendant sa vie, la souveraineté du Duché de Parme, Plaisance et Guastalla. Avant de se rendre dans ses nouveaux États, elle alla à Vienne, où elle resta quelque temps. Elle y apprit, en 1815, le retour de l'Empereur en France, sa seconde abdication et sa captivité. A cette époque, on exigea qu'elle se séparât de son fils, et elle se soumit à cette séparation. Depuis lors, elle est devenue étrangère à la famille de Napoléon, comme à la France.

N° 2. 2 avril 1810. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Napoleon emp. et roi. M. Louise d'Autriche. [40m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*).

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. M. (*Marie*) LOUISE D'AUTRICHE. Napoléon, en costume d'Empereur romain, et Marie-Louise debout, les mains jointes, devant un autel allumé; la face de l'autel est ornée d'une torche, d'un carquois et d'un arc en sautoir, et sur sa base on lit : JOUANNIN F. (*fecit*). Exergue : I AVRIL MDCCCX. Dessous : DENON D. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 31 mars 1810, toute la Cour se réunit à Saint-Cloud pour la célébration du mariage civil de Napoléon et de Marie-Louise, qui fut prononcé le 1er avril, par l'Archichancelier. Le lundi 2, l'Empereur et l'Impératrice firent leur entrée solennelle dans la capitale, au milieu d'un concours immense de peuple. Ils reçurent la bénédiction nuptiale du Grand-Aumônier de France, le Cardinal Fesch, dans une salle de la galerie du Louvre, disposée en chapelle, avec des tribunes pour les Rois, les autres souverains et les Ambassadeurs. Les Rois, Reines, Princes et Princesses de la famille impériale, tous les corps de l'État, toutes les dignités civiles et militaires assistèrent à cette brillante solennité, qui réunit huit mille personnes dans la grande galerie du Louvre. Pendant toute la journée, la Cour et la Ville furent dans l'ivresse d'une fête générale.

Des médailles de quatre modules différens furent frappées à cette occasion, comme précédemment au sacre, et, plus tard, à la naissance du Roi de Rome. Les plus grandes furent données, en or ou en argent, aux personnes qui assistèrent à la cérémonie. Les plus petites en très grand nombre furent jetées au peuple par les hérauts d'armes.

N° 3. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon emp. et roi. M. Louise d'Autriche. ℞. *Couronne.*

Droit semblable au revers de la médaille précédente.

℞. Une branche de grenadier et une branche de myrte formant couronne. Dans le champ, en haut, une flèche; en bas, un flambeau. Dessous : BRENET F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette médaille, qui paraît avoir servi à cette époque de pièce de mariage, avait été précédemment employé avec une inscription, sur une médaille relative au mariage du Prince Électoral de Bade avec la Princesse Stéphanie Beauharnais, et que nous avons publiée, planche XIII, n° 8.

N° 4. 2 avril 1810. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Napoleon emp. et roi M. Louise d'Autriche. [32m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable à celui de la médaille n° 2, même planche, avec ces différences : la base de l'autel ne porte pas le nom de JOUANNIN, et à l'exergue, on lit, au milieu : MDCCCX. Audessous, à gauche : BRENET F · (*fecit*); à droite : DENON D · (*direxit*). [32m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 2 avril 1810. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Napoleon emp. et roi. M. Louise d'Autriche. [27m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

Revers semblable à celui des médailles nos 2 et 4, même planche, avec ces différences : sur la base de l'autel on lit : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ F. (*fecit*); et à l'exergue : I. AVRIL M.DCCCX, dessous : DENON DI. (*direxit*). [27m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 2 avril 1810. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Napoleon emp. et roi M. Louise d'Autriche. [15m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable à celui des médailles, nos 2, 4 et 5, même planche, avec ces différences; sur la base de l'autel on lit : GALLE F. (*fecit*); et à l'exergue : 1810. [15m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon Ier emp. et roi. ℞. Napoleon emp. et roi M. Louise d'Autriche. [15m.]

NAPOLEON Ier EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite.

Revers semblable à celui de la médaille précédente.
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. A. (*non gravée*). 2 avril 1810. Médaille lenticulaire.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. Napoleon Bonaparte Marie Louise. [7m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise.

℞. Dans le champ : NAPOLEON BONAPARTE MARIE LOUISE. [7m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce, gravée, comme les deux suivantes, par M. Galle, était, comme elles, destinée à être montée en bague.

N° 7. B. (*non gravée*). 2 avril 1810. Médaille lenticulaire.

Têtes de Napoléon et de Marie-Louise. ℞. *Aigle.* [5m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise.

℞. Aigle sur le foudre, à droite. [5m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 7. C. (*non gravée*). 2 avril 1810. Médaille lenticulaire.

Tête de Napoléon. ℞. *Aigle.* [5m.]

Tête de Napoléon, à droite.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [5m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 8. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon Ier emp. et roi. ℞. *L'Amour emportant le foudre.*

NAPOLEON I.er EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite.

℞. L'Amour emportant le foudre. Exergue : MDCCCX. [15m].
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 2 avril 1810. Médaille.

Napolio... Maria Lvdovica. ℞. Ob felicitatem hymenaei avg.

NEAPOLIO ∨ MAGNVS ∨ IMP ∨ (*imperator*) ET ∨ MARIA LVDOVICA ∨ AVSTR (*Austriencis*). (*Napoléon-le-Grand, Empereur, et Marie-Louise d'Autriche*). Dans une couronne de laurier et de roses, fermée par une étoile, les têtes de Napoléon et de Marie-Louise accolées à gauche. En bas, un petit lion. Sur le bord du cou de la tête de l'Empereur, on lit : MERCIÉ · F.T LUG. (*Fecit Lugduni.—Fait par Mercié, à Lyon*).

℞. OB ∨ FELICITATEM HYMENAEI ∨ AVG. (*augusti*). (*Pour le bonheur d'un auguste hyménée*). La ville de Lyon tourellée et debout, gravant sur un bouclier placé sur un autel ces mots : VOTA LVG (*Lugduni*) · (*Vœux de Lyon*). L'autel est allumé et décoré d'un lion sur la face. Exergue : CONSILII·

MVNICIP · LVG (*Municipalis Lugdunensis*) IVSSV · PERCVSSVM KAL · APR · (*Kalendis aprilis*) M·DCCC·X (*Frappé par ordre du conseil municipal de Lyon. Kalendes d'avril* 1810). Sur la barre de l'exergue : MERCIÉ SCULP^T. (*sculpsit*) LUGDUNI. (*Gravé par Mercié, à Lyon*). [48^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Chez les Romains, le premier jour du mois s'appelait toujours celui des Calendes.

N° 10. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleo... Maria Alousia. ℞. Saevum procul Martem felix teda relegat.

NAPOLEO M. I ET R. AUG. (*Magnus imperator et rex augustus*) MARIA ALOUSIA I. ET R. AUG. (*Imperatrix et regina augusta.— Napoléon-le-Grand, Empereur et Roi, Marie-Louise, Impératrice et Reine*). Têtes accolées, à droite, de Napoléon avec la couronne de fer, et de Marie-Louise avec le diadème. En bas : L. (*Ludovicus* (Louis) MANFREDINI F. (*fecit*).

℞. SAEVUM PROCUL MARTEM FELIX TEDA (*tæda*) RELEGAT. (*Un heureux hyménée éloigne le cruel Mars*). L'Hymen, armé d'une torche allumée, chasse devant lui le dieu Mars. Exergue : A (*anno*) MDCCCX (*an* 1810). Sur la barre de l'exergue, à droite : L. M. F. (*Ludovicus* (Louis) *Manfredini fecit*). [42^m.]

Cette médaille a été frappée à Milan.

PLANCHE XL.

N° 1. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon.. Marie Louise. ℞. Mariage de la France.

SA MAJESTE EMPEREUR (*l'empereur*) NAPOLEON—MARIE LOUISE ARCH^SE (*Archiduchesse*) D'AUTRICHE-IMPERATRICE DES FRANCAIS NEE LE 12DEC^BRE (*décembre*) 1791. Bustes de Napoléon et de Marie-Louise en regard. Au milieu, en haut, la couronne impériale. Exergue : VA RENAITRE A JAMIS (*jamais*) LE BONHEUR DE LA FRANCE.

℞. Napoléon et Marie-Louise, de chaque côté d'un autel, derrière lequel on voit le Pape. Deux autres figures à gauche, et une à droite. Un dais est suspendu au-dessus de ces divers personnages. Sur la face de l'autel : L'AN 1810. Exergue : MARIAGE DE LA FRANCE. Cette pièce a ordinairement une bélière. Étain. [42^m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon empereur Marie Louise son épouse. ℞. Ces augustes époux, etc.

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS. Cette légende est placée à gauche, en deux lignes concentriques. MARIE LOUISE SON EPOUSE. Cette légende est placée à droite, également en deux lignes concentriques. Bustes de Napoléon et de Marie-Louise, encadrés dans deux médaillons à côté l'un de l'autre. En haut, et au milieu, la couronne impériale, au-dessous de laquelle est la décoration de la Légion-d'Honneur. En bas, deux cœurs enflammés, placés sur un fleuron; au-dessous, on lit : MARIE (*Mariés*) LE 2 AVRIL.

℞. Deux mains jointes sur lesquelles est posée la couronne impériale. Au-dessus, dans le champ :
CES AUGUSTES ÉPOUX EN COMBLANT TOUS LES VOEUX
COULERONT DES JOURS PURS SOUS LA GARDE DES DIEUX.
ET DE LEURS (*leur*) UNION DE LEUR NOBLE ALLIANCE
VA RENAITRE A JAMAIS LE BONHEUR DE LA FRANCE.
Sous cette inscription, un fleuron, et en bas 1810. Pièce avec bélière. Étain [40^m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

N° 3. 2 avril 1810. Médaille.

Napoleon Ier Marie Louise. ℞. Ces augustes epoux, etc.

NAPOLEON 1er MARIE LOUISE. Buste de Napoléon et de Marie-Louise, en regard. Au milieu, en haut, la couronne impériale; en bas MARIES LE 2 AVRIL 1810.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. Pièce avec bélière. Étain. [40^m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 27 avril - 1er juin 1810. Médaille.

Napoleonus. ℞. Mars in Belgiis.

NAPOLEONUS MAGNUS IMPERATOR (*Napoléon le Grand Empereur*). Buste lauré, à droite. Dessous : TREBUCHET. F. F. (*fecit*).

℞. MARS IN BELGIIS. ANNO (*Mars en Belgique, année*). Dans le champ, Mars debout, tenant une lance de la main droite. Exergue : MDCCCX. [45^m.]
Inédite. Cabinet de M. le comte Emile de l'Espine.

Parti de Compiègne avec l'Impératrice Marie-Louise, le 27 avril 1810, Napoléon visita les principales villes de la Belgique, termina cette tournée par Dunkerque, Lille, Calais, Boulogne, Dieppe, le Havre et Rouen, et fut de retour à Saint-Cloud le 1er juin.

N° 5. Juin 1810. Médaille.

Tête du Grand-Duc de Wurtzbourg. ℞. Le Prince Ferdinand Grand Duc de Wurtzbourg visite la Monnaie des médailles.

Tête, à droite, du Grand-Duc de Wurtzbourg. En bas : BRENET F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*).

℞. Dans le champ : S. A. I. (*Son Altesse Impériale*) LE PRINCE FERDINAND, GRAND DUC DE WURTZBOURG VISITE LA MONNAIE DES MÉDAILLES EN JUIN 1810. [34^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Ferdinand III (*Joseph-Jean-Baptiste*), Archiduc d'Autriche, naquit le 6 mai 1769. Son père Léopold ayant été appelé au trône impérial par la mort de Joseph II, céda la souveraineté de Toscane à Ferdinand, qui fut proclamé Grand-Duc le 7 mai 1791. Il fut le premier souverain de l'Europe qui reconnut la République Française; mais elle ne trouva en lui qu'un allié incertain et timide. A la paix de Lunéville, en 1802, il obtint, comme dédommagement de la perte de ses États d'Italie, le Duché de Saltzbourg avec la dignité électorale. La guerre de 1805 lui enleva ses nouvelles possessions. Par une des stipulations du traité de Presbourg, il les céda à l'Autriche, et reçut en échange le pays de Wurtzbourg. Il accéda ensuite à la Confédération du Rhin, reçut le titre de Grand-Duc, et vint, en 1810, assister au mariage de Napoléon avec Marie-Louise. En 1812, Napoléon annonça l'intention de le faire Roi de Pologne; mais ce projet n'eut aucune suite. Le traité de Paris, en 1814, rendit la Toscane à Ferdinand. Il est décédé à Florence, le 18 juin 1824, laissant pour successeur son fils Léopold II.

N° 6. 1er juillet 1810. Médaille.

Princeps Kurakin. ℞. Divino auxilio ereptus flammis.

ALEXANDER BORRISSOWICZ PRINCEPS KURAKIN N · (*natus*) 18 JAN · A · (*januarii anno*) 1752 · (*Alexandre, fils de Boris, prince Kurakin, né le* 18 *janvier* 1752). Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ · F · (*fecit*).

℞. Dans une couronne d'olivier et de chêne : DIVINO AUXILIO

FREPTUS FLAMMIS AD SUORUM OMNIUMQUE FELICITATEM PARISIIS 1 JULII. A. D. (*Anno Domini*) MDCCCX. (*Sauvé des flammes par le secours divin, pour le bonheur des siens et de tous, à Paris le 1er juillet, l'an du Seigneur* 1810. [50m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 1er juillet 1810, le Prince de Schwartzenberg, ambassadeur d'Autriche, donna, en l'honneur du mariage de la fille de son souverain, un bal brillant auquel assistèrent l'Empereur et l'Impératrice. Il avait fait construire une vaste salle dans le jardin de son hôtel, rue de Provence. Au milieu de la fête, les rideaux des fenêtres ayant pris feu, tout l'édifice devint la proie des flammes. L'Impératrice fut exposée à quelques dangers dont Napoléon la préserva. Une belle-sœur de l'Ambassadeur, rentrée dans la salle pour y chercher un de ses enfans, périt suffoquée par la fumée et à moitié brûlée. Une vingtaine de personnes reçurent des blessures graves, ou coururent risque de la vie. De ce nombre fut le Prince Kurakin, Ambassadeur de Russie, qui, en souvenir du désastre auquel il avait échappé, fit frapper la médaille ci-dessus décrite.

Kurakin (*Alexandre Borissowiez, Prince*) né le 18 janvier 1752, attaché dès sa jeunesse à Paul 1er, l'accompagna dans ses voyages en Prusse et en France. Nommé, en 1796, Ministre et Vice-Chancelier de l'Empire, il se démit de ses fonctions en 1802, fut peu de temps après appelé à l'Ambassade de Vienne, puis, chargé, en 1807, par Alexandre, de conclure la paix à Tilsit. L'année suivante, il devint Ambassadeur en France, et occupa ce poste jusqu'en 1812, époque de la rupture avec la Russie. Il est décédé à Weimar, le 6 juillet 1818.

N° 7. 6 juillet 1810. Médaille.

Neapolio. ℟. Napoléon à la mémoire du Duc de Montebello.

NEAPOLIO IMPERATOR (*Napoléon, Empereur*). Tête laurée, à gauche, semblable à celle du n° 8, planche IV. Dessous : GALLE FECIT.

℟. Dans le champ : NAPOLEON A LA MEMOIRE DU DUC DE MONTEBELLO MORT GLORIEUSEMENT AUX CHAMPS D'ESSLING LE XXII. MAI M.DCCC.IX. POMPE FUNEBRE DANS LES BASILIQUES DES INVALIDES ET DE S.TE (*sainte*) GENEVIEVE ORDONNEE LE III. JANVIER M.DCCC.X. PRESIDEE PAR S. A. S. (*Son Altesse Sérénissime*) LE PRINCE ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE DUC DE PARME CELEBREE PAR LES SOINS DE LL. EE. (*Leurs Excellences*) LE DUC DE FELTRE MINISTRE DE LA GUERRE LE COMTE BIGOT DE PREAMENEU MINISTRE DES CULTES LE VI. JUILLET M.DCCC.X. [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Les obsèques solennelles du Duc de Montebello et la translation de ses cendres, des Invalides au Panthéon, eurent lieu le 6 juillet 1810.

Lannes (*Jean*) Duc de Montebello, né à Lectoure (Gers), le 11 avril 1769, d'une famille estimée, mais pauvre, fut d'abord mis en apprentissage chez un teinturier. A l'époque de la première réquisition, en 1792, il marcha un des premiers aux frontières, et partit pour les Pyrénées-Orientales en qualité de Sergent-Major de l'un des bataillons qui se formèrent dans le midi de la France. Chef de brigade en 1795, la paix de Bâle l'avait renvoyé dans ses foyers, quand, à la fin de 1796, il partit, comme simple volontaire, pour l'armée d'Italie. C'est au combat de Millésimo et sur le champ de bataille qu'il fut de nouveau nommé Chef de brigade. Au siége de Mantoue, il conquit le grade de Général de brigade. Il suivit Bonaparte en Égypte, y déploya une audace infatigable et une bravoure à toute épreuve. De retour en France, il prit une grande part à la journée du 18 brumaire : il était alors Général de division et commanda le quartier-général établi aux Tuileries. Bientôt après il fut mis à la tête de la Garde Consulaire, avec la double qualité de commandant en chef, et d'Inspecteur de ce corps. Dans la nouvelle campagne d'Italie, si heureusement terminée à Marengo, il commanda l'avant-garde, et contribua puissamment au succès de cette journée, à la suite de laquelle les Consuls lui décernèrent un sabre d'honneur. Le 19 mai 1804, il fut élevé à la dignité de Maréchal de l'Empire. Il fit, toujours à la tête de l'avant-garde, les campagnes d'Autriche et de Prusse en 1805 et 1806, d'Espagne en 1808, et d'Autriche en 1809. A Abensberg, à Eckmühl, à Ratisbonne, il concourut à assurer le succès des armes françaises. Après avoir fait capituler Vienne, il fit des prodiges de valeur pendant les deux journées que dura la bataille d'Essling. A la fin de la seconde, le 22 mai 1809, il fut atteint d'un boulet, comme on l'a vu à l'article de la médaille, n° 6, planche XXXII, page 72, et mourut à Vienne même mois. Le plus bel éloge de cet illustre guerrier est dans ce mot de l'Empereur : — *Je l'avais pris pygmée et je l'ai laissé géant.*

N° 8. 15 août 1810. Médaille.

Napoleon. ℟. A Desaix.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Une figure héroïque debout, le bras gauche étendu, et de la main droite tenant une épée renversée; à droite, un étendard français; à gauche, un obélisque chargé de caractères hiéroglyphiques, au pied duquel est une tête colossale du sphinx. Exergue : A DESAIX XV AOUT MDCCCX. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON. D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 15 août 1810, jour de la fête de l'Empereur, et anniversaire de sa naissance, fut découverte la statue de Desaix, qui avait été élevée sur la place des Victoires, et qui est représentée sur cette médaille. Elle fut jugée généralement mauvaise, et fut retirée depuis, sous le gouvernement impérial même. Le même jour, fut aussi découverte la colonne de la place Vendôme. Nous avons donné quelques détails biographiques sur Desaix dans notre *Collection des Médailles de la Révolution française*, planche LXXVII, n°6, page 102.

N° 9. 15 août 1810. Médaille.

Napoleon. T. Mercandetti. ℟. Labori et industriae praemium et honor.

NAPOLEON FRANCORVM IMPERATOR ET ITALIAE REX * (*Napoléon, Empereur des Français et Roi d'Italie*). Tête laurée, à gauche. Dessous : T. (*Thomasus*) MERCANDETTI F. R. (*fecit Romæ*) MDCCCX. (*Fait par Thomas Mercandetti, à Rome* 1810).

℟. Dans le champ : LABORI ET INDVSTRIAE PRAEMIVM ET HONOR ROMAE IDIBVS AVGVSTI ANNO MDCCCX. (*Honneur et récompense au travail et à l'industrie. Rome, ides d'Auguste, an* 1810). Dessous : · T M · (*Thomasus* (Thomas). *Mercandetti*). [68m.]

Cette médaille fort rare (cabinet de madame Sœhnée) était donnée en prix, et fut distribuée à Rome le 15 août 1810, jour de la fête de l'Empereur et de l'anniversaire de sa naissance.

N° 10. 18 août 1810. Jeton

Napoleon. ℟. Commission des remedes secrets.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : GAYRARD F. (*fecit*).

℟. S. E. (*Son Excellence*) LE COMTE DE MONTALIVET MINISTRE DE L'INTERIEUR * Dans le champ : COMMISSION DES REMEDES SECRETS INSTITUÉE EN EXÉCUTION DU DECRET DU 18 AOUT 1810. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 18 août 1810. Jeton.

Napoleon. ℟. Commission de revision des remedes secrets.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, avec cette seule différence que l'inscription dans le champ commence ainsi : COMMISSION DE RÉVISION DES REMEDES SECRETS, &. [32m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

PLANCHE XLI.

N° 1. 14 septembre 1810. Médaille.

Gratitud de España a la intrepidez britanica. Bagur... Palamos... ℟. Alianza eterna.

GRATITUD DE ESPAÑA A LA INTREPIDEZ BRITANICA. (*Gratitude de l'Espagne à l'intrépidité Britannique.*) Dans le champ : BAGUR 10 DE SETIEMBRE PALAMOS 14 DE SETIEMBRE 1810. (*Bagur*, 10 *septembre*, *Palamos*, 14 *septembre* 1810.)

℟. Dans le champ, entre deux drapeaux dont les plis flottans les entourent, les écussons d'Espagne et d'Angleterre. Dessous : ALIANZA ETERNA. (*Alliance éternelle.*) Autour du champ, deux branches de laurier en sautoir, formant guirlande. [46ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Bagur et Palamos, bourgs de la Catalogne, situés le premier à une demi-lieue de la mer, le second sur la Méditerranée même, où il y a un bon port, furent, dans la campagne de 1810, occupés par un corps de troupes anglaises, occupation dont les Espagnols ont consacré le souvenir par la médaille ci-dessus décrite.

N° 2. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleo. ℟. Imperium terris animos æquavit olympo.

NAPOLEO IMPERATOR. (*Napoléon empereur.*) Buste, à gauche, en uniforme.

℟. Dans le champ, une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne; au milieu : IMPERIUM TERRIS ANIMOS ÆQUAVIT OLYMPO. (*Son empire est aussi grand que le monde, son génie aussi élevé que les cieux.*) [25ᵐ.]

L'inscription du revers de cette médaille est empruntée à Virgile, *Énéide*, chant 6, verset 783.

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3. 31 décembre 1810. Repoussé.

Tête laurée, à droite, de Napoléon. Sans revers. [48ᵐ.]

Sans légende. Tête laurée, à droite, de Napoléon.

Sans revers. [48ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 4. 31 décembre 1810. Cliché.

Tête laurée, à gauche, de Napoléon. Andrieu. *Sans revers.* [140ᵐ.]

Tête laurée, à gauche, de Napoléon. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

Sans revers. [140ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Andrieu a gravé du même module, comme pendant de cette pièce, les têtes accolées de Napoléon et de Marie-Louise, que nous donnons à la planche suivante, n° 1.

N° 5. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon empereur des Français roi d'Italie. Galle. *Sans revers.* [68ᵐ.]

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI D'ITALIE. Tête laurée, à gauche. Dessous : GALLE FECIT.

Sans revers. [68ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 31 décembre 1810. Cliché.

Marie Louise imperatrice. Andrieu. *Sans revers.* [68ᵐ.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste drapé, à droite. Sur le bord du bras : ANDRIEU. F. (*fecit*).

Sans revers. [68ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon Marie Louise. Andrieu. *Sans revers.* [46ᵐ.]

NAPOLEON MARIE LOUISE. Têtes accolées, à droite, de l'Empereur et de l'Impératrice. Sur le bord du cou de Napoléon : ANDRIEU F. (*fecit*); dessous : DENON D. (*direxit*).

Sans revers. [46ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise Napoleon. Gayrard. Morviller. *Sans revers.* [43ᵐ.]

MARIE LOUISE NAPOLEON. Têtes accolées, à gauche. Sur le bord du cou de Napoléon : GAYRARD · F (*fecit*); au-dessous : MORVILLER.

Sans revers. [44ᵐ.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 9. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon emp. et roi. M. Louise d'Autriche. Galle. *Sans revers.* [32ᵐ.]

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. M. (*Marie*) LOUISE D'AUTRICHE. Dessous : GALLE F. (*fecit*). Autour du champ un cordon en grènetis.

Sans revers. [32ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE XLII.

N° 1. 31 décembre 1810. Cliché.

Bustes accolés, à gauche, de Napoléon et de Marie Louise. Andrieu. *Sans revers.* [140ᵐ.]

Bustes accolés, à gauche, de Napoléon et de Marie-Louise. Sur le bord du cou de Napoléon : ANDRIEU FECIT.

Sans revers. [140ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons publié, planche XLI, n° 4, une tête seule de Napoléon, du même module, gravée également par Andrieu, et destinée à faire pendant de la pièce ci-dessus décrite.

N° 2. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon 1ᵉʳ Marie Louise. *Bas-relief.* Gayrard. *Sans revers.* [70ᵐ.]

NAPOLEON I.ᵉʳ MARIE LOUISE. Buste lauré de Napoléon, et buste habillé de Marie-Louise, placés, à droite, à côté l'un de l'autre. Au-dessous, un bas-relief, sur lequel Napoléon, sous la figure de Mars, et Marie-Louise, sous celle de la Paix, se donnent la main au-dessus d'un autel; du côté de l'Empereur, une naïade représentant la Seine; du côté de l'Impératrice, un fleuve représentant le Danube. Sous ce bas-relief : GAYRARD Fᵀ (*fecit*). 1810.

Sans revers. [70^{m}.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon 1^{r} emp^{r} M^{ie} Louise imp^{ce}. Gayrard. Garreau. *Sans revers.* [43^{m}.]

NAPOLEON I.^{R} EMP^{R} (*empereur*) M^{IE} (*Marie*) LOUISE IMP^{CE} (*impératrice*). Bustes accolés, à droite, de Napoléon en uniforme et de Marie-Louise. Sur le bord du buste de l'Empereur : GAYRARD F. (*fecit*); au-dessous : GARREAU.

Sans revers. [43^{m}.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise Napoleon. Morel. *Sans revers.* [67^{m}.]

MARIE LOUISE NAPOLEON. Têtes accolées, à gauche. Dessous : MOREL F. (*fecit*).

Sans revers. [67^{m}.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon Marie Louise. *Costume impérial. Sans revers.* [40^{m}.]

NAPOLEON MARIE LOUISE. Bustes accolés, à droite. Napoléon est en costume impérial, avec le grand collier de l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Sans revers. [40^{m}.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon 1er. Marie Louise. François II. *Sans revers.* [62^{m}.]

NAPOLEON IER EMPEREUR DE FRANCE MARIE LOUISE IMPERATRICE DE FRANCE FRANCOIS II EMPEREUR D'AUTRICHE. Trois bustes accolés, à droite. Dessous : GAYRARD F. (*fecit*).

Sans revers. [62^{m}.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

François Ier (*Joseph-Charles*), empereur d'Autriche, qui, comme chef de l'empire germanique, porta également le titre de François II, naquit le 12 février 1768. Fils de Léopold II et de Marie-Louise d'Espagne, il fut d'abord élevé sous les yeux de son père, et ensuite sous ceux de son oncle, Joseph II. Le 1er mars 1792, il succéda à son père Léopold II, fut proclamé roi de Hongrie le 6 juin, élu empereur romain le 7, et proclamé en cette qualité, le 14 juillet de la même année. Il soutint avec acharnement contre la France plusieurs guerres interrompues par les traités de Campo-Formio, le 17 octobre 1797, et de Lunéville, le 3 février 1801, et recommencées de nouveau en 1805 et en 1809. A la suite de cette dernière campagne, François donna, en 1810, sa fille, l'archiduchesse Marie-Louise, en mariage à Napoléon. Quatre années après il se joignit à la coalition qui réussit à renverser deux fois du trône son gendre, sa fille et son petit-fils. François Ier est mort le 2 mars 1835. Il avait épousé successivement une princesse de Wurtemberg, une princesse des Deux-Siciles, une archiduchesse d'Autriche et une princesse de Bavière.

N° 7. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon emp. Ma^{rie} L^{se} d'Au^{che}. F^{çois} II. *Sans revers.* [62^{m}.]

NAPOLEON EMP. DES F^{CAIS} (*empereur des Français*) ROI D'I^{LIE} (*d'Italie*) MA^{RIE} L.^{SE} D'AU^{CHE} IMP.^{CE} ET R.^{NE}, (*Marie-Louise d'Autriche, impératrice et reine*) F^{ÇOIS} II. EMP. D^{CHE} R. DE B^{ME} ET DE H^{GRIE} * (*François II, empereur d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie*). Trois bustes accolés, à gauche. Dessous : 1810. Sur le bord du cou de Napoléon : HEURTAUX.

Sans revers. [62^{m}.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 8. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon emp. M.^{rie} L.^{se} F.^{s} II. *Sans revers.* [35^{m}.]

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI · M^{RIE} L.^{SE} IMP.^{CE} ET R.^{NE} (*Marie-Louise, impératrice et reine*). F.^{S} II EMP. D^{CHE} R. DE B.^{ME} ET D^{GRIE} (*François II, empereur d'Autriche, roi de Bohême et de Hongrie*. Trois bustes accolés, à gauche, semblables à ceux de la pièce précédente, mais d'un plus petit module. Dessous : 1810. Sur le bord du cou de Napoléon : HEURTAUX. (*Heurthaux*).

Sans revers. [35^{m}.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 9. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon 1.er M. Louise. François II. *Sans revers.* [24^{m}.]

NAPOLEON Ier M. (*Marie*) LOUISE. FRANÇOIS II. Trois bustes accolés, à gauche, semblables à ceux des deux pièces précédentes, mais d'un plus petit module. Dessous, une branche de laurier.

Sans revers. [24^{m}.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

PLANCHE XLIII.

N° 1. 31 décembre 1810. Repoussé.

François II Marie Louise Napoleon 1er. *Sans revers.* [51^{m}.]

FRANCOIS II MARIE LOUISE NAPOLEON Ier. Trois têtes accolées, à droite. Dessous : GAYRARD F. (*fecit*).

Sans revers. [51^{m}.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 31 décembre 1810. Cliché.

Têtes accolées de Napoléon casqué et de Marie Louise. Sans revers. [114^{m}.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. L'Empereur est coiffé d'un casque sur lequel est représentée la Victoire. Le corps de l'Empereur et de l'Impératrice est caché par le haut d'un bouclier orné d'un bas-relief représentant un combat.

Sans revers. [114^{m}.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

Cette pièce est un projet de médaille qui a été modelé en cire par M. Gayrard, en style de camée. Le bas-relief du bouclier est imité d'une médaille de la renaissance représentant la bataille de Cannes.

N° 3. 31 décembre 1810. Cliché.

Tête de Marie-Louise. Sans revers. [84^{m}.]

Sans légende. Tête à droite, de Marie-Louise, le front ceint du diadème.

Sans revers. [84^{m}.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 4. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise imperatrice. Morel. *Sans revers.* [68m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste habillé, à droite. Dessous : MOREL F. (*fecit*).

Sans revers. [68m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 31 décembre 1810. Cliché.

Marie Louise d'Autriche impce de France. Heurthaux. *Sans revers.* [62m.]

MARIE LOUISE D'AUTRICHE IMPCE (*impératrice*) DE FRANCE ET REINE D'ITALIE. Buste habillé, à droite; sur le bord du buste : HEURTHAUX. Dessous : 1810.

Sans revers. [68m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 6. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon empereur des Francais. *Sans revers.* [50m.]

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS. Tête laurée, à gauche, dans un médaillon ovale. De chaque côté, une branche de laurier. Autour du champ, un cordon en grènetis, entouré de deux lisérés, le premier moins étroit que le second.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie-Louise imperatrice des Francais. *Sans revers.* [50m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE DES FRANCAIS. Buste habillé, à droite, dans un médaillon ovale. De chaque côté, une branche de laurier, celle de droite est entremêlée de roses. Autour du champ, un cordon en grènetis, entouré d'un large liséré.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise imperatrice. *Sans revers.* [42m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste habillé, à droite.

Sans revers. [42m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise imperatrice. Lienard. *Collier à un rang. Sans revers.* [45m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste drapé, à droite, avec un collier à un rang. Sur le bord du bras : LIENARD.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 10. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie Louise imperatrice. Lienard. *Collier à un rang. Sans revers.* [55m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste drapé, à droite, avec un collier à un rang, semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un plus grand module. Sur le bord du bras : LIENARD.

Sans revers. [55m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 11. 31 décembre 1810. Repoussé.

Marie-Louise imperatrice. Med. Lienard. *Collier à deux rangs. Sans revers.* [55m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE. Buste habillé, à droite, avec un collier à deux rangs. Sur le bord du buste : MED. (*médailler*) LIENARD.

Sans revers. [55m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

PLANCHE XLIV.

N° 1. 31 décembre 1810. Cliché.

Napoléon empereur des Français. Lang. *Sans revers.* [100m.]

NAPOLÉON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Buste, à droite, en uniforme, et drapé d'un manteau en fourrure, sur le devant duquel est le crachat de la Légion-d'Honneur. Dessous : J. LANG ·

Sans revers. [100m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 31 décembre 1810. Cliché.

Marie Louise imperatrice *de* Français. Lang. *Sans revers.* [100m.]

MARIE LOUISE IMPERATRICE DE (*des*) FRANÇAIS. Buste, à gauche, coiffé du diadème et drapé d'un manteau en fourrure. Au milieu du corsage, un médaillon de Napoléon. En bas : J : LANG.

Sans revers. [100m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 31 décembre 1810. Repoussé.

S. A. S. le prince Cambacérès duc de Parme. *Sans revers.* [50m.]

S. A. S. (*Son Altesse Sérénissime*) LE PRINCE CAMBACÉRÈS DUC DE PARME. Buste, à gauche, en costume d'Archichancelier. Dessous : ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE. Un large liséré entoure le champ.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cambacérès (*Jean-Jacques-Regis*), né à Montpellier, le 15 octobre 1753, fut nommé, à l'avènement du Gouvernement impérial, le 18 mai 1804, Archi-Chancelier de l'Empire. Nous avons donné sur sa participation aux affaires publiques jusqu'à cette époque quelques détails à l'article de la médaille n° 10, planche LXXIV, page 99, de notre *Collection des Médailles de la Révolution Française.* Depuis, Cambacérès, qui avait pris une grande part à la confection du Code civil, présida souvent le Sénat. En mars 1814, il suivit au-delà de la Loire, l'Impératrice Régente et le Roi de Rome, et dès le 9 avril il envoya son adhésion aux actes du Sénat qui excluaient Napoléon du trône. Il vécut dans la retraite jusqu'au 20 mars 1815. Ayant repris alors le titre et les fonctions de Prince Archi-Chancelier, il devint Membre de la Chambre des Pairs; mais la seconde Restauration le força de sortir de France et de se réfugier en Belgique. Rappelé en 1818 par Louis XVIII, qui lui conféra le titre de Duc, aux élections de 1820, il vota à bulletin ouvert pour les candidats ministériels, en disant : « Je viens joindre mon vote à celui des fidèles amis de la monarchie. » Cambacérès est décédé à Paris le 8 mars 1824.

N° 4. 31 décembre 1810. Repoussé.

S. A. S. le prince Cambacérès duc de Parme. *Sans revers.* [46m.]

S. A. S. (*Son Altesse Sérénissime*) LE PRINCE CAMBACÉRÈS DUC DE PARME. Buste semblable à celui de la pièce précé-

dente. La légende est en caractères plus petits. Dessous : ARCHI-CHANCELIER DE L'EMPIRE. Un étroit liséré entoure le champ.

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

N° 5. 31 décembre 1810. Repoussé.

Alex.^{dre} Berthier Prince de Neuchatel et de Wagram. *Sans revers.*

ALEX^{DRE} (*Alexandre*) BERTHIER PRINCE DE NEUCHATEL ET DE WAGRAM. Buste, à droite, en uniforme. Dessous : CAQUÉ F. (*fecit*).

Sans revers. [50^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Berthier (*Alexandre*), né à Versailles le 20 novembre 1753, reçut une éducation toute militaire. Entré de bonne heure au service, il alla combattre en Amérique, sous Rochambeau et Lafayette. En 1789, major général de la garde nationale de Versailles, il en devint commandant général en 1791. Employé plus tard à l'armée de l'Ouest, il la quitta pour prendre la direction de l'état-major de celle des Alpes. Bonaparte lui confia les mêmes fonctions dans sa première campagne d'Italie, et à son départ pour Rastadt lui laissa le commandement de l'armée. Berthier suivit Bonaparte en Égypte, rentra avec lui en France, devint ministre de la guerre, puis général en chef de l'armée de réserve, et fut chargé d'organiser le gouvernement du Piémont et de conclure la paix avec l'Espagne. Quand Napoléon fut monté sur le trône impérial, il fit partager à Berthier sa haute fortune, le nomma successivement Maréchal d'empire, Grand-Veneur, chef de la première cohorte de la Légion-d'Honneur, Vice-Connétable, Prince souverain de Neufchâtel, Prince de Wagram, et lui conserva dans toutes ses campagnes, en Prusse, en Espagne, en Autriche, en Russie, le titre de major de la Grande-Armée. Berthier fut envoyé en 1810 à la cour de Vienne, pour demander l'Archiduchesse Marie-Louise en mariage. Après la malheureuse issue de la campagne de France, il adressa, de Fontainebleau, son adhésion à la déchéance de l'Empereur. Nommé capitaine de la cinquième compagnie des gardes du corps de Louis XVIII, il suivit, au 20 mars 1815, le Roi à Gand, et se retira bientôt après à Bamberg, dans la principauté de son beau-père, le duc Guillaume de Bavière Birkenfeld. Il y périt de mort violente, en se jetant ou en étant jeté d'une fenêtre, au moment du passage d'un régiment russe qui marchait vers la frontière de France.

N° 6. 31 décembre 1810. Repoussé.

Joan^{es} sif^{us} card^{is} Maury. *Sans revers.*

JOAN^{ES} SIF^{US} CARD^{IS} MAURY ARCH^{US} EPISC^{US} M^{TIS} F^{NI} NOM^{US} ARCHIEP^{US} PARISIENSIS. (*Joannes Siffranus cardinalis Maury, archiepiscopus, episcopus Montis-Fiasconi, nominatus archiepiscopus Parisiensis.— Jean Siffrein, cardinal Maury, archevéque* (in partibus de Nice), *évéque de Monte-Fiascone, nommé archevéque de Paris*). Buste, à gauche, en costume d'archevêque.

Sans revers. [52^{m}.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le Cardinal Maury dans notre *Collection des Médailles de la Révolution Française*, planche V, n° 6, page 7. C'est le 14 octobre 1810 que l'Empereur lui confia l'administration du Diocèse de Paris.

N° 7. 31 décembre 1810. Repoussé.

J. B^{te} Jules Bernadotte prince royal de Suède. *Sans revers.*

J. B.^{TE} (*Jean-Baptiste*) JULES BERNADOTTE PRINCE ROYAL DE SUÈDE. Buste, à droite, en uniforme.

Sans revers. [44^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le Prince Royal, aujourd'hui Roi de Suède, à l'article de la pièce n° 5, planche XXIX, page 65. Les prénoms de Bernadotte étaient, comme l'indique cette pièce, *Jean-Baptiste-Jules*. C'est en devenant Prince Royal de Suède qu'il prit ceux de *Charles-Jean*.

N° 8. 31 décembre 1810. Repoussé.

Bernadotte prince royal de Suède ne en 1764. *Sans revers.*

BERNADOTTE PRINCE ROYAL DE SUEDE NE EN 1764. Buste, à gauche. Autour du cou, la partie supérieure d'une cuirasse antique.

Sans revers. [51^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 9. 31 décembre 1810. Repoussé.

S. A. S. le prince Lebrun duc de Plaisance. *Sans revers.*

S. A. S. (*Son Altesse Sérénissime*) LE PRINCE LEBRUN DUC DE PLAISANCE. Buste, à droite, en costume d'Archi-Trésorier. Dessous : ARCHI-TRÉSORIER DE L'EMPIRE.

Sans revers. [46^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Lebrun (*Charles-François*), né à Saint-Sauveur-Landelin, le 19 mars 1759, fut nommé, à l'avènement du Gouvernement impérial, le 18 mai 1804, Archi-Trésorier de l'Empire. Nous avons donné sur sa participation aux affaires publiques jusqu'à cette époque quelques détails à l'article de la médaille n° 11, planche LXXIV, page 99, de notre *Collection des Médailles de la Révolution Française*. Lebrun conserva la surveillance suprême des Finances, et concourut à l'institution de la Cour des Comptes. Napoléon le nomma Duc de Plaisance. En l'an 13, il avait été envoyé à Gênes comme Gouverneur-Général de la Ligurie; en 1810, il alla remplir en Hollande les fonctions de Lieutenant-Général de l'Empereur, titre qui fut remplacé en 1811 par celui de Gouverneur-Général. L'invasion des armées étrangères, en novembre 1813, le força à rentrer en France. Dans les Cent-Jours, il reprit son titre et son rang de Prince Archi-Trésorier, et fut de plus Grand-Maître de l'Université. A la seconde Restauration, il fut rayé de la liste des Pairs, sur laquelle il fut rétabli en 1819. Il est décédé à son château de Saint-Mesme, près Dourdan, le 16 juin 1824.

N° 10. 31 décembre 1810. Repoussé.

S. Ex. le marechal Oudinot. *Sans revers.*

S. EX. (*Son Excellence*) LE MARECHAL OUDINOT. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [44^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce est une *variété* de celle que nous avons publiée, planche XXIX, n° 6.

Le Général Oudinot fut nommé Maréchal de l'Empire par décret impérial du 14 juillet 1809.

N° 11. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon le Grand. *Buste lauré.* ℞. Marie Louise imp.

NAPOLEON LE GRAND. Buste lauré, à droite. Sur le bord du cou : M F.

℞. MARIE LOUISE IMP (*impératrice*). Buste habillé, à gauche. [17^{m}.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 31 décembre 1810. Médaille.

Marie Louise imp. ℞. *Armes impériales.*

MARIE LOUISE IMP (*impératrice*). Buste habillé, à gauche.

℞. Dans le champ, les armes impériales. [17^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 13. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon le Grand. *Le chapeau à plumes sur la tête.* ℞. Marie Louise. *Buste de face.*

NAPOLEON LE GRAND. Buste, à droite, en costume impérial, le chapeau à plumes sur la tête.

℞. MARIE LOUISE. Buste habillé, de face. [15m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 14. 31 décembre 1810. Médaille.

Marie Louise. *Buste de face.* ℞. *Aigle couronné.*

MARIE LOUISE. Buste habillé, de face.

℞. Dans le champ, un aigle couronné, à droite. [15m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

N° 15. 31 décembre 1810. Médaille.

Marie Louise. *Buste de face.* ℞. *Napoléon à cheval, en uniforme.*

MARIE LOUISE. Buste habillé, de face.

℞. Dans le champ, Napoléon à cheval, en uniforme, à gauche. [15m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le docteur Burney.

N° 16. 31 décembre 1810. Médaille.

Marie Louise. *Buste de face.* ℞. *Buste de Marie Louise, de profil, à droite.*

MARIE LOUISE. Buste habillé, de face.

℞. Buste habillé de Marie-Louise, de profil, à droite. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 17. 31 décembre 1810. Médaille.

Buste de Marie-Louise, de profil, à droite. ℞. *Aigle couronné.*

Buste habillé de Marie-Louise, de profil, à droite.

℞. Dans le champ, un aigle couronné, à droite. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 18. 31 décembre 1810. Médaille.

Buste lauré de Napoléon à droite. ℞. *Buste de Marie Louise, de profil, à droite.*

Buste lauré de Napoléon, à droite.

℞. Buste habillé de Marie-Louise, de profil, à droite. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE XLV.

N° 1. 31 décembre 1810. Médaille.

Tête de Napoléon. ℞. Premiere decade du dix-neuvième siècle.

Tête laurée de Napoléon, à gauche. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*). Dessous : DENON D. (*direxit*).

℞. PREMIERE DECADE DU DIX NEUVIEME SIÉCLE. Minerve, assise près d'un autel, tenant dans chaque main une couronne; sur l'autel sont placées des palmes et des couronnes, et sur sa base on lit : ANDRIEU F. (*fecit*). Exergue : L'EMPEREUR NAPOLEON A DÉCERNÉ (Ici un espace vide qui était destiné à recevoir le nom de celui auquel la médaille était donnée.) LE C.TE (*comte*) MONTALIVET M.TRE (*ministre*) DE L'INTÉRIEUR DÉCEMBRE MDCCCX. [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Par un décret d'Aix-la-Chapelle du 12 fructidor an 12 (30 août 1804), Napoléon avait institué des prix de dix mille et de cinq mille francs qui devaient être distribués, de dix en dix ans, le jour anniversaire du 18 brumaire an 8 (9 novembre 1799). Il appelait à y concourir tous les ouvrages de sciences, de littérature et d'arts, toutes les inventions utiles, tous les établissemens consacrés au progrès de l'agriculture ou de l'industrie nationale, publiés, connus ou formés dans l'intervalle des concours. Il devait d'abord y avoir neuf grands et treize petits prix. Mais un second décret, du 28 novembre 1809, augmenta ce nombre, détermina plus positivement la nature des ouvrages qui devaient concourir, et fixa le mode de jugement, ainsi que la solennité de la distribution. Ce nouveau décret institua dix-neuf prix à dix mille francs, et seize à cinq mille. Il établit, comme le précédent, que les ouvrages seraient examinés par un jury composé des présidens et secrétaires perpétuels de l'Institut; mais il ajouta une disposition supplémentaire qui avait pour objet de soumettre le rapport de ce jury aux quatre classes de l'Institut. Celles-ci firent connaître leurs jugemens; mais la distribution des prix, qui devait avoir lieu le 9 novembre 1809, et qui fut prorogée jusqu'à la fin de 1810, ne s'effectua jamais.

N° 2. 31 décembre 1810. Médaille.

1ere decade du XIXe siecle. ℞. *Couronne.*

I.ERE DECADE DU XIXE SIECLE. Minerve assise près d'un autel, et tenant dans chaque main une couronne. Sur l'autel, des palmes et des couronnes. Exergue lisse.

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Champ lisse [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille et la suivante, préparées pour les prix décennaux, ne furent pas distribuées.

N° 3. 31 décembre 1810. Médaille.

Minerve tenant dans chaque main une couronne. ℞. *Couronne.*

Sans légende. Sujet semblable à celui du droit de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon. ℞. Ecole imperiale de dessin de Lyon.

NAPOLEON EMPEREVR. Tête laurée, à droite. En bas : CHAVANNE F. (*fecit*).

℞. ECOLE IMPERIALE DE DESSIN DE LYON. Dans le champ, une couronne de laurier. En bas : CONSERVAT. (*Conservatoire*) DES ARTS. [41m.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 5. 31 décembre 1810. Jeton.

Tête de Napoléon. ℞. Académie des sciences arts et belles lettres de Dijon.

Tête laurée de Napoléon, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Dans le champ : ACADÉMIE DES SCIENCES ARTS ET BELLES LETTRES DE DIJON. Dessous, tête de Méduse ailée. [32m.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 6. 31 décembre 1810. Jeton.

Tête de Napoléon. ℞. Prix de l'École de Soreze.

Tête de Napoléon, à gauche. Dessous : BRENET. En bas : DENON DIREXIT.

℞. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Dans le champ : PRIX DE L'ECOLE DE SOREZE. [34m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons publié plusieurs pièces relatives à l'école de Sorèze dans notre *Collection des Médailles de la Révolution française*, planches L et LXII, nos 6 et 7, pages 62 et 82.

N° 7. 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. Aux sciences et aux arts.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à gauche.

℞. AUX SCIENCES ET AUX ARTS. Minerve assise, tenant de la main droite une couronne et de la gauche un rouleau de papier déployé. Devant elle, les attributs des sciences et des arts ; derrière, le hibou et le bouclier avec la tête de Méduse. Exergue : 1810. [33m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon. ℞. Orphelines de la Légion-d'Honneur.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Une jeune fille, dans l'attitude de la douleur et tenant un livre sur ses genoux, est assise au pied d'un tombeau orné de la décoration de l'ordre de la Légion-d'Honneur et ombragé par un laurier dont deux branches réunies forment une couronne. Devant elle, une corbeille à ouvrage. Exergue : ORPHELINES DE LA LÉGION D'HONNEUR. MDCCCX. A gauche, circulairement : DENON. D. (*direxit*) ; à droite : DEPAULIS F. (*fecit*) [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Indépendamment des Maisons Impériales Napoléon d'Ecouen et de Saint-Denis, instituées par décret du 29 mars 1809, pour l'éducation des filles, sœurs, nièces et cousines des membres de la Légion-d'Honneur, un décret impérial, du 21 septembre 1810, créa des maisons d'Orphelines de la Légion-d'Honneur, et les plaça sous la protection d'une Princesse de la famille impériale et sous la surveillance du Grand-Chancelier de l'ordre. Par décret du 15 février 1811, trois de ces maisons furent établies, la première, dans la maison dite *de Corberon*, rue Barbette, à Paris ; la deuxième, dans la maison dite *de Barbeaux*, près de la forêt de Fontainebleau ; la troisième, dans la maison dite *des Loges*, forêt de Saint-Germain. Ces maisons ont été supprimées en 1814.

N° 9. 31 décembre 1810. Médaille.

A la memoire de G. J. Moitte statuaire. ℞. A l'immortalité.

A LA MÉMOIRE DE G. J. (*Guillaume-Jean*) MOITTE STATUAIRE Mbre (*membre*) DE L'INSTITUT DE FRANce Buste à droite. Dessous : E. (*Edouard*) GATTEAUX SON ÉLÈVE. 1810.

℞. Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : A L'IMMORTALITÉ. [60m.]
Inédite. Cabinet de M. Édouard Gatteaux.

Le revers de cette médaille a été employé pour d'autres médailles, notamment pour celle de d'Alembert, qui a été gravée par *Nicolas-Marie* Gatteaux *père*.

Moitte (*Jean-Guillaume*), sculpteur, né à Paris, le 10 novembre 1746, remporta, en 1768, le grand prix de sculpture. Il a exécuté un grand nombre d'ouvrages estimés, entre autres la statue de Cassini ; celle du général Custines ; la statue équestre du général d'Hautpoul ; le bas-relief du fronton du Panthéon, représentant la Patrie qui couronne les Vertus civiques et guerrières ; les figures colossales de la Bretagne et de la Normandie, placées toutes deux à la barrière des Bons-Hommes ; une statue équestre de Napoléon ; les bas-reliefs pour la colonne du camp de Boulogne ; la statue de Jean-Jacques Rousseau, méditant l'*Émile*, et celle du Guerrier se dévouant pour la patrie. Moitte, qui fut successivement Membre de l'ancienne Académie de peinture et sculpture, Membre de l'Institut et Chevalier de la Légion-d'Honneur, est décédé à Paris, le 2 mai 1810.

N° 10. 31 décembre 1810. Médaille.

Imp. Neapoleo Max. ℞. Stvdiis fovendis.

IMP. (*Imperator*) NEAPOLEO MAX. (*maximus*). (*L'Empereur Napoléon-le-Grand*). En bas : MERCANDETTI. F. (*fecit*).

℞. STVDIIS FOVENDIS (*A l'encouragement des études*). Dans le champ, un écusson avec ces initiales : S · P · Q · T · (*Senatus Populusque Tifernensis.—Le Sénat et le Peuple de Tifernum*). En bas, une tour. [39m.]

Cette médaille était donnée en prix à *Città di Castello*, anciennement *Tifernum*, dans les États Romains. Nous en publions, sous le numéro suivant, une *variété*, qui était destinée au même usage.

N° 11. 31 décembre 1810. Médaille.

Praesidivm · et · tvtela · orbis · ℞. Stvdiis fovendis.

PRAESIDIVM · ET · TVTELA · ORBIS · (*Le secours et l'appui du monde*). Buste drapé, à droite, de la Vierge Marie, avec l'auréole. En bas : T · M · F · R · (*Tomaso Mercandetti fecit Romæ. — Gravé à Rome par Thomas Mercandetti*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [39m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE XLVI.

N° 1. 31 décembre 1810. Jeton

Napoleon. ℞. Notaires de l'arrondt. de Laon.

NAPOLEO IMPERATOR ET REX (*Napoléon, empereur et roi*). Tête laurée, à droite ; dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. HIS PACTA REGUNTUR. (*Ces lois sont la règle des contrats*). Un autel décoré d'un aigle les ailes éployées, au-dessus duquel sont la couronne et deux branches de laurier en sautoir. Sur l'autel sont trois volumes ; l'un ouvert, porte : CODE NAPOLEON ; sur un autre on lit : CODE PROC (*de procédure*) ; et sur le troisième : COM. (*de commerce*). Exergue : CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE LAON (AISNE) 1810. Pièce octogone. [31m.]
Monnaie des Médailles de Paris

N° 2. 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. Notaires arrond. de Clermt. Ferrand.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Sur le bord du cou : TIOLIER F. (*fecit*).

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Dans le champ, une table, avec une lampe antique, une écritoire et un rouleau de papier déployé, sur lequel paraît écrire une main sortant d'un nuage. Sous la table, les balances de la justice et le miroir dans lequel se regarde le serpent. Exergue : NOTAIRES ARROND. (*arrondissement*) DE CLERM.T (*Clermont*) FERRAND PUY-DE-DOME. Pièce octogone. [33m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1810. Jeton.

Synagogue consistoriale de Bordeaux. ℞. Elevee en l'an 1810.

Dans une couronne de myrte : SYNAGOGUE CONSISTORIALE DE BORDEAUX — JALEY F.Y (*fecit*).

℞. Dans une couronne de myrte : ELEVEE EN L'AN 1810 SOUS LE REGNE DE NAPOLEON LE GRAND. [36m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 31 décembre 1810. Jeton

Napoleon. ℞. Tresor public.

NAPOLEON 1ER EMPEREUR DES FRANC. (*Français*). Tête laurée, à droite; dessous : TIOLIER. F. (*fecit*)

℞. Dans une large bordure, au milieu du champ : TRESOR PUBLIC. Pièce octogone. [34m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1810. Jeton.

Chambre dv commerce (*de Lyon*). ℞. Svis le Lyon...

VIRTVTE DVCE COMITE FORTVNA. (*La vertu pour guide, la fortune pour compagne*). Dans le champ : CHAMBRE DV COMMERCE.

℞. SVIS LE LYON QVI NE MORS POINT SINON QVAND L'ENNEMI ME POIND. Dans le champ, les armes de la ville de Lyon. Pièce octogone. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon. ℞. A Pierre Vignon.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 3, planche XXXIV. Le bout de la bandelette n'a pas de gland. Dessous : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ FECIT. AN 1809.

℞. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : A PIERRE VIGNON, OFFICIER DE LA LEGION DHONNEUR PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE LES NOTABLES COMMERCANS DE PARIS MDCCCX. [68m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. P H M (*Marron*).

NAPOLEON EMPEREUR. Buste, à droite. Dessous, à gauche : DROZ F. (*fecit*).

℞. Un cartouche ovale entouré d'une branche d'olivier et d'une branche de chêne : il est surmonté d'une lampe; au-dessous est suspendue la décoration de la Légion-d'Honneur. Sur le cartouche, sont ces lettres : P H M (*Paul Henri Marron*). Pièce octogone. [34m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Marron (*Paul-Henri*), naquit à Leyde, en Hollande, le 20 avril 1754, d'une famille originaire du Dauphiné, qui avait cherché dans les États du Stathouder un asile contre les persécuteurs de la religion protestante en France. Voué de bonne heure à la prédication de la morale évangélique, il fut appelé, en 1762, comme chapelain à l'ambassade de Hollande à Paris. Dès que Louis XVI eut déclaré, par une ordonnance, les protestans citoyens français, Marron quitta, en 1788, l'ambassade hollandaise, et fut désigné pour pasteur dans la capitale de la France. Jeté peu de jours seulement dans les cachots pendant la révolution, il fut, après la mort de Robespierre, rendu à la liberté et à ses fonctions. Il prit une part active à l'organisation du culte protestant, dont la loi du 18 germinal an 10 (8 avril 1802) avait rétabli les prérogatives. A cette époque, il fut nommé Président du Consistoire à Paris, et membre de la Légion-d'Honneur. Il possédait des connaissances étendues, et a publié, outre quelques poésies latines, des articles sur la littérature hollandaise. Marron est décédé, dans l'exercice de ses fonctions, à Paris, le 31 juillet 1832.

N° 8. 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. Commerce de la boucherie de Paris.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. COMMERCE DE LA BOUCHERIE DE PARIS. Dans le champ, un taureau représenté comme sur les anciennes monnaies de Thurium. Exergue : SOUS L'ADMINISTRATION DU COMTE DUBOIS PRÉFET DE POLICE. 1810. Pièce octogone. [34m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. ℞. Boulangers de la ville de Paris.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite.

℞. SAINT-HONORÉ. Saint Honoré, avec la crosse et la mitre, la tête entourée d'une auréole. Exergue : COMMUNAUTÉ DES MAITRES BOULANGERS DE LA VILLE DE PARIS. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Saint Honoré est, comme on sait, le patron des boulangers.

Nous donnons, à l'article suivant, une *variété* de cette pièce : elle porte le nom du graveur Droz sous la tête du droit.

N° 9. A. (*non gravé*). 31 décembre 1810. Jeton.

Napoleon. Droz. ℞. Boulangers de la ville de Paris.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 31 décembre 1810. Jeton.

Tête de Napoléon. ℞. Charcutiers de Paris.

Tête laurée de Napoléon, à droite; au-dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Dans le champ : CHARCUTIERS DE PARIS. Au-dessous, une barre d'exergue sur le milieu de laquelle est une hure de porc. Exergue lisse. [32m.]

N° 11. 31 décembre 1810. Jeton.

Entrepreneurs de maconnerie de Paris. ℞. Sous le regne de Napoleon.

REUNION DES ENTREPRENEURS DE MACONNERIE DE PARIS. Un trophée formé de l'équerre, de la règle et du compas. Dans le champ : L'AN 1810. JALEY FECIT.

℞. Deux branches de myrte formant couronne. Dans le champ : SOUS LE REGNE DE NAPOLEON LE GRAND PROTECTEUR DES ARTS. Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* du revers de cette pièce.

N° 12. 31 décembre 1810. Jeton.

Entrepreneurs de maconnerie de Paris. ℞. Le 13 janvier 1810.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : LE 13 JANVIER 1810. Pièce octogone. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

PLANCHE XLVII.

N° 1. 31 décembre 1810. Cliché.

Buste de Caroline Napoléon, Reine de Naples. Sans revers.

Buste drapé, à gauche, de Caroline Napoléon, reine de Naples, le front ceint du diadème.

Sans revers. [55m.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 2. 31 décembre 1810. Cliché.

Buste d'Élisa Napoléon. Sans revers.

Buste, à droite, d'Élisa Napoléon, le front ceint d'une couronne.

Sans revers. [84m.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 3. 31 décembre 1810. Médaille.

Buste d'Esculape. ℟. Prix de clinique interne fondé par le baron Corvisart.

Buste d'Esculape, à gauche; derrière, le bâton entouré du serpent; dessous : DUPRÉ F. (*fecit*).

℟. Dans le champ : PRIX DE CLINIQUE INTERNE FONDÉ PAR LE BARON CORVISART. —— FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS 1810. [41m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Corvisart Desmarêts (*Jean-Nicolas*), naquit à Dricourt, département des Ardennes, le 15 février 1755. Destiné d'abord au barreau, son inclination l'entraîna vers l'art de guérir, et il devint médecin. Il débuta dans la carrière par un cours d'accouchement, succéda à Desbois de Rochefort, à l'hôpital de la Charité, et commença, en 1789, ses leçons de clinique, qui lui acquirent une brillante renommée. En 1795, à la création de l'École de Santé, depuis Faculté de Médecine, il fut nommé professeur de clinique interne. En 1797, il obtint la chaire de médecine au Collége de France. Bonaparte, premier Consul, le choisit pour son premier médecin, et le chargea du soin d'organiser sa maison médicale. Attaché dès lors à la personne de Napoléon, et successivement des impératrices Joséphine et Marie-Louise, il employa en faveur de son art le crédit dont il jouissait; fit élever, à l'hôpital de la Charité, l'amphithéâtre destiné aux leçons de médecine pratique; institua une société d'instruction médicale, dont les membres étaient choisis parmi les élèves les plus assidus et les plus distingués, et fonda un prix pour ceux de ces élèves qui auraient recueilli le plus grand nombre d'observations utiles. La médaille ci-dessus décrite fut frappée à cet usage, et ce fut lui aussi qui fit graver les jetons à la tête d'Hippocrate et d'Esculape. En 1806, parut son *Essai sur les maladies du cœur*, qui obtint, en 1810, la mention honorable à la distribution des prix décennaux. Corvisart fut nommé Officier de la Légion-d'Honneur lors de la création de l'ordre, Commandeur de l'ordre de la Réunion, enfin Baron de l'Empire. En 1811, l'Institut l'appela dans son sein : il était membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. A la chute du gouvernement impérial, il prit la résolution de vivre dans la retraite. Le 18 septembre 1821, il succomba, à Paris, des suites d'une troisième attaque d'apoplexie. D'après ses instructions testamentaires, son corps fut transporté directement de son hôtel à la terre d'Athis.

N° 4. 31 décembre 1810. Médaille.

Napoleon. ℟. Societé centrale de vaccine

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ, en haut : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR. —— SOCIETÉ CENTRALE DE VACCINE. La partie inférieure du champ est lisse et était destinée à recevoir le nom, gravé en creux au burin, de la personne à laquelle cette médaille était remise. [40m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 5. 31 décembre 1810. Jeton.

Guillotin. ℟. Recognitis denuoq... confirmatis...

JOS. IGN. (*Josephus-Ignatius*) GUILLOTIN SANTO MED. PAR. ACAD. (*Medicæ Parisiensis academiæ*) PRÆSES. — (*Joseph-Ignace Guillotin, président de l'Académie de Médecine de Paris*). Buste habillé, à droite; dessous : 1807-08 (1808).

℟. Dans le champ, en haut, deux fleurs médicinales. Au-dessous : RECOGNITIS DENUO Q. (*que*) CONFIRMATIS SANCITIS ACADEMIÆ MED. PAR. (*Medicæ Parisiensis*) STATUTIS ATQUE IN STATUTA COMMENTARIIS J. I. (*Josepho-Ignatio*) GUILLOTIN PRÆSIDE 1809-1810. (*Les statuts et les interprétations des statuts de l'Académie de Médecine de Paris sanctionnés, revus et définitivement confirmés. Joseph-Ignace Guillotin, président*, 1809-1810). Sous cette inscription est horizontalement placé le bâton d'Esculape entouré du serpent. [28m.]

Ce jeton est une *variété* de ceux que nous avons publiés planche XXIX, nos 21 et 22, et planche XXXV, n° 7.

N° 6. 31 décembre 1810. Jeton.

A. Portal. ℟. Praeses hon · et perp · coetvs academ · medic · Paris ·

A. (*Antonius*) PORTAL GALLIACENSIS MED. PAR. ACAD. (*Medicæ Parisiensis academiæ*) PRÆSES (*Antoine Portal, français, président de l'Académie de médecine de Paris*). Buste, à gauche; dessous 1809-10 (1810).

℟. Dans le champ, un coq. Au-dessous : PRAESES HON · ET PERP. COETŶS ACADEM · MEDIC · PARIS · (*Præses honorarius et perpetuus cœtûs Academici medici Parisiensis. — Président honoraire et perpétuel de l'Académie de Médecine de Paris*). Ici un fleuron · SERVAT ET PERFICIT (*Il conserve et perfectionne*). En bas, une coupe dans laquelle boit un serpent. [28m.]

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

Portal (*Antoine*), naquit à Gaillac, le 5 janvier 1742, d'une famille qui avait déjà fourni plusieurs médecins distingués. Après avoir étudié la médecine à Montpellier, il vint à Paris en 1765, et s'y fit bientôt connaître par ses écrits importans et par son habileté dans la pratique de la médecine. En 1769, il fut reçu membre de l'Académie des sciences. A peu près à la même époque, il fut nommé professeur d'anatomie au Collége de France, et, en 1777, il dut à l'amitié de Buffon la place de professeur-administrateur d'anatomie humaine au Jardin-des-Plantes. Ses ouvrages, nombreux et savans, ont obtenu le plus grand succès, et ont été traduits dans presque toutes les langues de l'Europe. Portal, devenu successivement Président d'honneur perpétuel de l'Académie de médecine, Baron, premier médecin consultant de Louis XVIII et de Charles X, Commandeur de la Légion-d'Honneur et Chevalier de Saint-Michel, est décédé à Paris, le 25 juillet 1832, des suites d'une maladie calculeuse chronique.

N° 7. 31 décembre 1810. Jeton.

A. Portal. ℟. Servat et perficit.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℟. SERVAT ET PERFICIT (*Il conserve et perfectionne*). Dans le

champ, des armoiries auxquelles est appendue la décoration de la Légion-d'Honneur. [28m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 31 décembre 1810. Cliché.

Honneur et Patrie. Weinand de Paris. *Sans revers.*

* HONNEUR ET PATRIE * La Paix debout et de face, portant de la main droite une corne d'abondance et de la gauche s'appuyant sur une ancre. Près d'elle, à gauche, un autel surmonté des tables de la loi et dont la face est ornée d'un aigle : dans le fond, à droite, un bateau. Exergue : PAX EVOCAT OPES (*La Paix appelle la richesse*). En bas, autour du champ : A. P. M. WEINAND DE PARIS.

Sans revers. [42m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous n'avons pu nous procurer aucun renseignement précis sur la destination de cette pièce.

N° 9. 31 décembre 1810. Jeton.

Amateurs de la cible. *Faisceau.* ℟. Corbeil.

AMATEURS DE LA CIBLE. Dans le champ, un faisceau. Exergue : PRIX.

℟. SEINE ET OISE. Dans le champ, un aigle, à gauche, les ailes éployées, et tenant le foudre entre ses serres. Dessous : CORBEIL. MDCCCX. [27m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

N° 10. 31 décembre 1810. Jeton.

Amateurs de la cible. *Deux fusils en sautoir.* ℟. Corbeil.

AMATEURS DE LA CIBLE. Dans le champ, deux fusils en sautoir, entrelacés d'une couronne de laurier. En bas : PRIX.
Revers semblable à celui de la pièce précédente. [27m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 31 décembre 1810. Jeton.

La l.·. ecossaise de Marie Louise. ℟. La r.·. l.·. eco.·. ci d'.·. la reunion des etrangers.

LA R.·. L.·. (*respectable Loge*) ECOSSAISE DE MARIE LOUISE A L'OR.·. (*l'orient*) DE PARIS. Dans le champ, le manteau impérial drapé et surmonté de la couronne; au milieu le compas et l'équerre, avec l'étoile rayonnante à cinq pointes, au centre de laquelle est la lettre G. A l'entour, sept étoiles; dessous, trois maillets en sautoir. En bas : 1810.

℟. LA R.·. L.·. ECO.·. (*respectable loge Ecossaise*) CI D^T.·. (*devant*) LA REUNION DES ETRANGERS O.·. (*orient*) DE PARIS. Dans le champ, entre deux branches de myrte, trois équerres entrelacées, avec le soleil rayonnant. Au milieu, en bas : 1783. Pièce heptagone. [29m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 12. 31 décembre 1810. Jeton.

L.·. imperiale des Francs Chevaliers. ℟. Dieu l'Empereur les Dames.

L.·. (*loge*) IMPERIALE DES FRANCS CHEVALIERS. Un aigle de face, les ailes éployées, placé dans un triangle, au sommet duquel est une étoile au centre d'une couronne; deux branches d'olivier et de laurier entourent le tout; au-dessous, deux guirlandes de fleurs.

℟. DIEU L'EMPEREUR LES DAMES. Un cercle formé d'un serpent se mordant la queue; au-dessus, la couronne impériale. Dans le cercle, le signe ℓ, et au-dessous une flèche. [27m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 13. 31 décembre 1810. Jeton

Loge des Amis triomphants. ℟. Recompense au zele.

LOGE DES AMIS TRIOMPHANTS. Un aigle, les ailes éployées, tenant une banderole sur laquelle on lit : CONCORDIA .·. VERITAS (*Concorde, vérité*). Au-dessous, le compas, le niveau et l'équerre. Exergue : ORIENT DE PARIS. Au-dessus de l'exergue, à gauche : THEVENIN.

℟. Deux branches d'olivier formant couronne. Dans le champ : RECOMPENSE AU ZELE AN 1810. En haut, l'étoile à cinq pointes, rayonnante au centre de laquelle est la lettre G. [27m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 14. 31 décembre 1810. Jeton.

L.·. de l'Epi d'Or. ℟. O.·. de Paris.

L.·. (*loge*) DE L'EPI D'OR. Dans le champ, un épi de blé.

℟. O.·. (*orient*) DE PARIS. Le compas ouvert et l'équerre; au milieu, une étoile à cinq pointes, rayonnante, au centre de laquelle est la lettre G. En bas : 5810. (1810). [27m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

PLANCHE XLVIII.

N° 1. 31 décembre 1810. Cliché.

L'amour a dicté mon choix. *Sans revers.*

L'AMOUR A DICTÉ MON CHOIX. Napoléon, en costume romain, et Marie-Louise, debout, les mains jointes; derrière eux, la Religion. Dessous, circulairement : JE JURE DE T'AIMER AU DE LA ^DU TOMBEAU. Autour du champ, une couronne de roses.

Sans revers. [78m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 2. 31 décembre 1810. Repoussé.

Le Marechal Massena. *Sans revers.*

S. E. (*Son Excellence*) LE MARECHAL MASSENA DUC DE RIVOLI. Buste, à droite, en uniforme. Dessous : PRINCE D'ESSLING.

Sans revers. [45m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

La légende qui entoure le buste est à peine lisible.

Masséna (*André*) naquit à Nice le 6 mai 1758. Entré à dix-sept ans au service, il ne put, malgré son mérite reconnu de ses supérieurs, obtenir l'épaulette de sous-lieutenant, et, après quatorze années de services, il prit son congé en 1786. Quand la Révolution éclata, il rentra au service, fut nommé adjudant-major au bataillon du Var, et, peu de temps après, chef de ce bataillon. Masséna monta rapidement aux plus hauts emplois de la hiérarchie militaire. Le 22 août 1793, il devint général de brigade, et le 20 décembre, général de division. Dans la célèbre campagne de 1796, Bonaparte lui confia le commandement de l'avant-garde, à la tête de laquelle il força le passage du fameux pont de Lodi, enleva Pizzighitone, et entra le premier dans Milan. Ce fut à

cette époque qu'il reçut, du plus illustre des guerriers, le surnom d'*Enfant chéri de la Victoire*. La guerre, un instant assoupie, s'étant bientôt rallumée en Europe, Masséna sut rendre vaines les dispositions du Prince Charles, généralissime de l'armée ennemie, anéantit l'armée russe, commandée par Suwarow, et détruisit une grande partie de l'armée autrichienne devant Zurich. Vainqueur de deux des plus habiles généraux de l'Europe, il sauva la France. Envoyé en Italie, à la fin de 1799, il arrêta, sous les murs de Gênes, l'armée de Mélas, destinée à envahir nos provinces méridionales, et prolongea jusqu'à la dernière extrémité la résistance de cette place. A l'avénement du gouvernement impérial, il fut nommé Maréchal de l'Empire et Grand Cordon de la Légion-d'Honneur. En 1805, il reçut le commandement de l'armée d'Italie, et, par ses habiles manœuvres, empêcha l'archiduc Charles de marcher au secours de Vienne. Après la paix de Presbourg, il fut chargé de conquérir le royaume de Naples. En 1807, dans la campagne de Pologne, Napoléon confia à Masséna le commandement de l'aile droite de la Grande Armée. Le titre de Duc de Rivoli, avec une dotation considérable, consacra alors ses nouveaux comme ses anciens services, en rappelant une bataille qui avait fait briller tous ses talens militaires. Dans la campagne de 1809, il soutint sa haute réputation, et contribua puissamment au triomphe des armées françaises. Le titre de Prince d'Essling, que Napoléon lui décerna le 15 août 1809, fut la juste récompense de son active participation à cette mémorable bataille. En 1810, il eut le commandement de l'armée de Portugal, et il y déploya de nouveau toutes les ressources de son génie. Obligé, enfin, de se replier devant les forces supérieures de l'ennemi, sa retraite fut un chef-d'œuvre de stratégie. Des éclaircissemens sur cette campagne, peu connue alors en France, ont été publiés par M. le général Pelet, ancien aide-de-camp de Masséna, qui l'appelait *son Fils d'armes*. Envoyé à Paris pour exposer à Napoléon les résultats de cette guerre, M. Pelet eut avec l'Empereur deux conférences très vives, à la suite desquelles il reçut le grade de Colonel. L'état de sa santé ne permit pas à Masséna de faire la campagne de Russie. Chargé du commandement de la Provence, il y resta pendant la première Restauration, et y était encore quand Napoléon débarqua à Cannes. Étranger à tout service militaire dans les Cent-Jours, après la seconde abdication de l'Empereur, le Gouvernement provisoire le nomma Commandant-général de la garde nationale de Paris. Appelé à participer au jugement du Maréchal Ney, il se récusa d'abord, et se prononça ensuite pour l'incompétence du Conseil de guerre. Dénoncé à son tour à la Chambre de 1815, et réduit à se justifier, il ne survécut que peu de temps à nos derniers désastres, et mourut à Paris, le 4 avril 1817. Ses restes ont été déposés dans le Cimetière de l'Est, dit du Père-Lachaise.

N° 3. 31 décembre 1810. Cliché.

Napoleon 1. empereur des Francais. *Sans revers.*

NAPOLEON I · EMPEREUR DES FRANCAIS. Buste, à gauche, lauré et en uniforme. Autour du champ, deux branches de laurier formant couronne.

Sans revers. [68m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 4. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon empereur. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR. Buste lauré, à gauche, en uniforme brodé et drapé d'un manteau.

Sans revers. [45m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 5. 31 décembre 1810. Cliché.

Napoléon le grand. *Sans revers.*

NAPOLEON LE GRAND. Tête laurée, à droite.

Sans revers. [82m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 6. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon empereur des Français et roi dItalie. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS ET ROI DITALIE. Buste lauré, à gauche, en uniforme brodé et drapé d'un manteau. Sur le bord du manteau, à droite : LIENARD. En bas : PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN.

Sans revers. [62m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 7. 31 décembre 1810. Repoussé.

Buste en uniforme de Napoléon. Sans revers.

Buste, à gauche, de Napoléon, en uniforme, avec le grand cordon de la Légion-d'Honneur. En bas : RIBOURT.

Sans revers. [38m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Le nom de *Ribourt* est à peine lisible.

N° 8. 31 décembre 1810. Repoussé.

Napoleon empereur des Francais et roi d'Italie. Anagramme : Ainsi cela fera la prospérité du monde entier. *Sans revers.*

NAPOLEON EMPEREUR DES FRANCAIS ET ROI D'ITALIE. En haut du champ, tête de l'Empereur, à droite, entre deux branches de laurier en sautoir. Au milieu du champ, un cartouche, avec le mot : ANAGRAMME. Dessous, entre deux étoiles : AINSI CELA FERA LA PROSPÉRITE DU MONDE ENTIER. En bas, un large fleuron. De chaque côté, au-dessus de cette inscription, la lettre N dans une petite couronne.

Sans revers. [80m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 9. 31 décembre 1810. Repoussé.

François 1er empereur d'Autriche. *Sans revers.*

FRANÇOIS I.er EMPEREUR D'AUTRICHE. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [48m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 10. 31 décembre 1810. Repoussé.

F.cois II emp. d'Autriche roi de Bohême et d'Hongrie. *Sans revers.*

F.COIS (*François*) II EMP. (*empereur*) D'AUTRICHE ROI DE BOHÊME ET D'HONGRIE. Buste, à gauche, en uniforme.

Sans revers. [58m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 11. 31 décembre 1810. Médaille.

Fief imperial de Gniewkowo. ℞. Lennosc' Cesarska Gniewkowska.

FIEF IMPERIAL DE GNIEWKOWO. Dans le champ, un écusson entouré du grand cordon de la Légion-d'Honneur, avec la lettre S au milieu.

℞. LENNOS'C' CESARSKA GNIEWKOWSKA. (*Fief impérial de Gniewkowo*). Dans le champ, un aigle couronné, les ailes éployées et tenant le foudre entre ses serres. Pièce ovale. [47-41m.]

Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

Le fief de Gniewkowo paraît avoir été érigé en faveur du général Savary.

1811.

PLANCHE XLIX.

N° 1. 1er janvier 1811. Jeton.

Napoleon. ℞. Commerce de vin de la ville de Paris.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite. Au-dessous : DESBOUFS F. (*fecit*).

℞. COMMERCE DE VIN DE LA VILLE DE PARIS. Une grappe de raisin au centre d'une couronne de feuilles de vigne. En bas : FORMATION DU I JR (*janvier*) 1811. Pièce octogone. [34m.]

Cette pièce servait de jeton de présence à la compagnie des marchands de vins de Paris. Nous en avons vu (cabinet de madame Sœhnée) un exemplaire en bronze enchâssé dans une pièce de cuivre figurant un tonneau et portant, du côté droit, en haut : N SAINJARD ; et en bas : DEROULEUR.

N° 2. 11 janvier 1811. Jeton.

Le F.·. membre de la L.·. la Ruche. ℞. Constituee a l'or.·. de Paris.

IGNAVUM · FUCOS · PECUS · A · PRÆSEPIBUS · ARCENT · (*Elles* (les abeilles) *éloignent de leurs ruches l'essaim stérile des bourdons*). Dans le champ : LE F.·. (*frère*) (Ici un espace vide où l'on gravait le nom du membre de la Loge auquel cette pièce était destinée.) MEMBRE DE LA L.·. (*loge*) LA RUCHE.

℞. CONSTITUEE A L'O.·. (*l'orient*) DE PARIS A LA DATE DU IX JOUR DU XI MOIS 5810 (1810). Dans le champ, une ruche autour de laquelle voltigent des abeilles. [35m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

L'année maçonnique commençant le 1er mars, le neuvième jour du onzième mois de 1810 correspond au 9 janvier 1811.

N° 3. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie Louise. ℞. Napoleon Francois Joseph Charles roi de Rome. [40m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*).

℞. NAPOLEON FRANCOIS JOSEPH CHARLES ROI DE ROME. Tête, à gauche; sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*). En bas : XX MARS MDCCCXI. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Des médailles de trois modules différents furent frappées à l'occasion de la naissance du Roi de Rome : il y en avait eu précédemment de quatre modules au sacre, et au mariage de Napoléon avec Marie-Louise. Nous publions les deux autres sous les numéros 6 et 7, même planche.

Les plus grandes furent données, en or ou en argent, aux personnes qui assistèrent à la cérémonie du baptême. La plus petite fut en très grand nombre jetée au peuple par les hérauts d'armes.

NAPOLÉON-FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH, fils de l'Empereur Napoléon et de l'Impératrice Marie-Louise, naquit à Paris, le 20 mars 1811. Il reçut à sa naissance les titres de PRINCE IMPÉRIAL et de ROI DE ROME. Emmené, en 1814, dans les États Autrichiens, son aïeul, l'Empereur d'Autriche, François, lui imposa le nom de DUC DE REICHSTADT. En 1815, après la deuxième abdication de Napoléon, des membres de la Chambre des Représentans demandèrent qu'il fût proclamé sous le nom de NAPOLÉON II. A Sainte-Hélène, Napoléon n'a pas cessé un seul instant de s'occuper de son fils, et loin de satisfaire au désir qu'il exprima souvent de le revoir, ses geôliers lui refusèrent jusqu'à la consolation de recevoir de ses nouvelles. *Mon fils*, fut encore une des dernières paroles qu'il prononça en mourant. Le jeune Napoléon avait le visage allongé, le front très haut, les yeux brillants, la bouche et le menton de son père. Il est décédé, le 22 juillet 1832, au château de Schœnbrunn, près Vienne, et sa mort prématurée a été attribuée à une phthisie pulmonaire.

N° 4. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie Louise. ℞. Napoleon F.r J.h C.s Roi de Rome. *Marie Louise debout. Louve et aigle.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. NAPOLEON F.R JH CS (*Francois-Joseph-Charles*) ROI DE ROME. Marie-Louise, debout, sous le costume d'une matrone romaine, tenant son fils dans ses bras. A ses pieds, à gauche, un aigle battant des ailes; à droite, une louve allaitant deux enfans. Exergue : NE LE XX MARS MDCCCXI. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : JOUANNIN. F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* du revers de cette pièce; la légende est différente, et aux pieds de Marie-Louise ne se trouvent ni l'aigle ni la louve.

N° 5. 20 mars 1811. Médaille.

Napoleon Francois Joseph Charles Roi de Rome. ℞. Naissance du roi de Rome. *Marie Louise debout.*

NAPOLEON FRANCOIS JOSEPH CHARLES ROI DE ROME. Tête, à gauche, semblable à celle du n° 3, même planche. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*). En bas : XX MARS MDCCCXI.

℞. NAISSANCE DU ROI DE ROME. Marie-Louise debout, sous le costume d'une matrone romaine, tenant son fils dans ses bras. Exergue : MDCCCXI. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON. D. (*direxit*); à droite : JOUANNIN. [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie Louise. ℞. Napoleon Francois Joseph Charles roi de Rome. [32m.]

Têtes accolées, à droite, de Napoléon et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. NAPOLEON FRANCOIS JOSEPH CHARLES ROI DE ROME. Tête à gauche; sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*). En bas : XX MARS MDCCCXI. [32m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes de Napoléon et de Marie Louise. ℞. Napoleon F. J. C. Roi de Rome. [15m.]

Têtes accolées, à gauche, de Napoléon et de Marie-Louise.

℞. NAPOLEON F. J. C. (*François-Joseph-Charles*) ROI DE ROME. Tête à gauche. [15m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 20 mars 1811. Médaille.

Roi de Rome avec un bonnet. ℞. Paris Rome. [18m.]

XX MARS MDCCCXI. Tête, à droite, du Roi de Rome avec un bonnet.

℞. PARIS ROME. Deux têtes de femme superposées, à droite, représentant Paris et Rome; celle de Paris est coiffée d'un vaisseau; celle de Rome porte un casque surmonté d'une louve allaitant deux enfans. En bas : MDCCCIX. [18m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le revers de cette pièce, qui a été gravée en 1809, à l'occasion de la réunion des États romains à l'Empire français, rappelle le revers de la médaille que nous avons publiée planche XXXII, n° 2, page 71.

N° 9. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes de la ville de Rome et du Roi de Rome. ℞. Roma. — Napoleon Francois, etc. [27m.]

Têtes superposées, à gauche, de la ville de Rome et du Roi de Rome. Au-dessous : MONTAGNY. F. (*fecit*). 1811.

℞. Dans le champ : ROMA (*Rome*)—NAPOLEON FRANCOIS JOSEPH C.L ROI DE ROME NE LE 20 MARS 1811. [27m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 20 mars 1811. Médaille

Avrea condet saecvla qui rvrsvs latio. Mercandetti. *Colonne Trajane.* ℞. Labori et indvstriae praemivm et honor.

XII · KAL · APRIL · MCCMXI · (*Die duodecimâ kalendarum aprilis* 1811.—*Le* 12 *des calendes d'avril* 1811). Minerve, assise au pied de la colonne Trajane, tend les bras vers le ciel, pour recevoir un enfant, présenté par Mars, qui, entouré de nuages et précédé de l'aigle portant une branche d'olivier dans son bec et le foudre entre ses serres, semble descendre de l'Olympe. Auprès de Minerve, la louve et les deux enfans, le regard tourné vers Mars. Sur la face du piédestal de la colonne, on lit, en six lignes : SENATVS · POP. IMP. CAESAR TRAIANO · A MAX · TRIB · P · AD · DECLA MONS · ET · I . Dans le fond, à gauche, le Colysée; à droite, le temple de la Concorde, sur le fronton duquel on lit en deux lignes : SQVE · ROMANVS VM · RESTITVIT. Exergue : . . . . AVREA CONDET SAECVLA QVI RVRSVS LATIO. (*Il rendra l'âge d'or au Latium*). En bas : T. (*Thomasus*) MERCANDETTI. F. (*fecit*) ROMAE... (*Gravé à Rome par Thomas Mercandetti*).

℞. Dans le champ : LABORI ET INDVSTRIAE PRAEMIVM ET HONOR ROMAE IDIBVS AVGVSTI ANNO MDCCCX. (*Honneur et récompense au travail et à l'industrie. Rome, ides d'Auguste, an* 1810.) Dessous : · T/M · (*Thomasus* (Thomas) *Mercandetti*). Autour du champ, on a gravé en creux sur cet exemplaire : GIOACCHINO MORTOLA ROMANO; et en bas : C. * 3. C'est le nom de la personne à laquelle cette médaille a été donnée en prix. [68m.]

Cette médaille, fort rare (cabinet de M. Rollin), dont le revers est le même que celui de la pièce que nous avons publiée planche XL, n° 9, fut frappée à Rome, à l'occasion de la naissance du fils de Napoléon, et fut, comme la première, destinée à servir de prix pour l'encouragement des beaux-arts et des manufactures.

N° 11. 20 mars-11 juin 1811. Médaille.

Osimo esultante per la nascita del re di Roma. ℞. Premio nella giostra etc.

GALLO CESARE PODESTA MUNICIPALE (*Gallo Cesare Podestat municipal*). Dans le champ : OSIMO ESULTANTE PER LA NASCITA DEL RE DI ROMA. (*Osimo heureuse de la naissance du Roi de Rome*).

℞. PREMIO NELLA GIOSTRA DELLI XI GIUGNO 1811. (*Prix de la joûte du* 11 *juin* 1811). Dans le champ, emblème des médailles de Dyrrachium. Pièce coulée, avec bélière. [41m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 20 mars 1811. Médaille.

Têtes du Roi de Rome et de la ville de Rome coiffée d'un casque avec la louve. ℞. *Un aigle.* 1810.

Têtes accolées, à gauche, du Roi de Rome et de la ville de Rome, coiffée d'un casque sur lequel est représentée la louve.

℞. Un aigle, les ailes éployées. Exergue : 1810. [37m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 20 mars 1811. Médaille.

La ville de Rome tenant le Roi de Rome sur ses genoux. ℞. Regi Romae virtvtis trivmphantis, etc.

La ville de Rome, assise, à gauche, sur un siége dont la face latérale représente la louve allaitant deux enfans, tient sur ses genoux le Roi de Rome, portant la main de justice. Derrière eux, un aigle les ailes éployées, et au-dessus, une étoile.

℞. Dans le champ, en haut, un triangle rayonnant; au-dessous : REGI ROMAE VIRTVTIS TRIVMPHANTIS AB. HERODOMO SODALITAS IV · ORDINVM · EQVITES MARIAE · LODOV. (*Lodovicæ*) SOCII · CONTVR · NVM ∴ SACRVM · SOLL ∴ DIE · DD ∴ TEMP ∴ ROM ∴ A ∴ L ∴ 5811. (*Au Roi de Rome la loge de la Vertu Triomphante, rit d'Hérodom, et les quatre ordres des chevaliers de Marie-Louise, l'an de la lumière* 5811). En bas : ∴ T ∴ (*Thomasus-Thomas*) MERCANDETTI. [40m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE L.

N° 1. 20 mars 1811. Médaille.

Napoleon I. et M. Lvdovica. ℞. Novam accipe spem orbis.

NAPOLEON I GALL : IMP : ITAL : REX · ET M : LVDOVICA ARCHI : AUST : (*Napoleon primus, Gallorum imperator, Italiæ rex, et Maria Ludovica archidux Austriæ.* — *Napoléon premier, empereur des Français, roi d'Italie, et Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche*). Entre une branche de laurier et une branche de roses, formant couronne, deux médaillons en regard représentant l'un le buste de Napoléon, l'autre celui de Marie-Louise. Au milieu, un flambeau allumé. Au-dessus du groupe, la couronne impériale; au-dessous, l'aigle, les ailes éployées, tenant le foudre dans ses serres et planant sur des nuages. En bas, à gauche : STUCKHART.

℞. NOVAM ACCIPE SPEM ORBIS (*Reçois le nouvel espoir du monde*). Une femme assise, ayant un aigle auprès d'elle, reçoit dans ses bras un enfant que lui présente un génie ailé. Exergue : REX ROMAE NATVS DIE XX MARTII MDCCCXI · (*Le Roi de Rome, né le* 20 *mars* 1811). Sur la barre de l'exergue, à gauche : ST : (*Stuckhart*). [49m.]

Cette médaille a été frappée à Vienne.

N° 2. 20 mars 1811. Médaille.

Napoleon François Joseph Charles Roi de Rome. ℞. Virtvs principis firmamentvm reipvblicae.

NAPOLEON FRANCOIS JOSEPH CHARLES ROI DE ROME.

Buste, à gauche. Sur le bord du cou : I · SCHMIDT F. (*fecit*). En bas : XX MARS MDCCCXI.

℞. VIRTVS PRINCIPIS FIRMAMENTVM REIPVBLICAE. (*Les vertus du prince sont l'appui de l'État*). Un enfant assis, tenant un serpent dans chaque main. [41m.]

Cette médaille paraît avoir été frappée à Prague.

N° 3. 20 mars 1811. Repoussé.

Le Roi de Rome. *Buste surmonté d'une couronne. Sans revers.* [35m.]

LE ROI DE ROME. Buste, à gauche, surmonté d'une couronne et placé sur un bas-relief représentant la louve qui allaite deux enfans. De chaque côté du buste, une branche de laurier et une corne d'abondance.

Sans revers. [35m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous donnons, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

N° 4. 20 mars 1811. Repoussé.

Le Roi de Rome. Lambert. *Sans revers.* [44m.]

LE ROI DE ROME. Buste, à gauche, au milieu de deux branches de laurier formant couronne et appuyée sur deux cornes d'abondance en sautoir. Dessous, un bas-relief représentant la louve qui allaite deux enfans. En bas : LAMBERT.

Sans revers. [44m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5. 20 mars 1811. Cliché.

Tête de la ville de Rome. Sans revers.

Sans légende. Tête de la ville de Rome, à gauche, coiffée d'un casque sur lequel est représentée la louve avec un seul enfant.

Sans revers. [34m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Ce coin avait été préparé pour une médaille relative à la naissance du Roi de Rome : le revers ne fut pas fait, et ce coin ne fut pas employé. Il est de M. *Jacques-Édouard* GATTEAUX *fils*.

N° 6. 20 mars 1811. Repoussé.

Napoleon Ir. Marie Louise. Nap · F · J · C · Roi de Rome. *Sans revers.* [27m.]

NAPOLEON IR. MARIE LOUISE. NAP · F · J · C · (*Napoléon-François-Joseph-Charles*) ROI DE ROME. Dans une couronne, trois bustes superposés, à gauche.

Sans revers. [27m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 20 mars 1811. Repoussé.

Napoleon Marie Louise. J. F. C. N. Roi de Rome. *Sans revers.* [20m.]

NAPOLEON. MARIE LOUISE. J. F. C. N. (*Joseph-François-Charles-Napoléon*) ROI DE ROME. Trois bustes superposés, à gauche.

Sans revers. [20m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 20 mars 1811. Repoussé.

Napoleon le Grand. Marie Louise d'Autriche. Le Roi de Rome. *Sans revers.* [50m.]

NAPOLEON LE GRAND MARIE LOUISE D'AUTRICHE. Bustes accolés, à droite, de l'Empereur et de l'Impératrice, avec un petit buste, à droite, du Roi de Rome entre les deux. En bas : LE ROI DE ROME.

Sans revers. [50m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

N° 8. A. (*non gravée*). 20 mars 1811. Repoussé.

Napoleon le Grand Marie Louise d'Autriche. Le pce imal Roi de Rome. *Sans revers.* [55m.]

NAPOLEON LE GRAND MARIE LOUISE D'AUTRICHE. Trois bustes, à droite, disposés comme dans la pièce précédente, avec cette différence qu'autour du cou du Roi de Rome est passé le grand cordon de la Légion-d'Honneur, auquel la croix est suspendue. En bas : LE PCE IMAL (*prince impérial*) ROI DE ROME.

Sans revers. [55m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9. 20 mars 1811. Repoussé.

Napoleon 1.er Marie Louise. N. F. C. Roi de Rome. *Sans revers.* [40m.]

NAPOLEON IER MARIE LOUISE. N. F. C. (*Napoléon-François-Charles*) ROI DE ROME. Bustes accolés, à droite, de l'Empereur et de l'Impératrice, avec un petit buste, à droite, du Roi de Rome entre les deux.

Sans revers. [40m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10. 20 mars 1811. Repoussé.

M. Louise. Napoleon Roi de Rome. Il fut couronné dans le sein de sa mère. *Sans revers.* [48m.]

M. (*Marie*) LOUISE IMPERATRICE NAPOLEON ROI DE ROME. Buste, à droite, de l'Impératrice, coiffée du diadème, avec un voile parsemé d'étoiles et d'abeilles. Elle tient un enfant appuyé sur son sein. Sur le bord extérieur de cette pièce, circulairement : IL FUT COURONNÉ DANS LE SEIN DE SA MÈRE. En bas : NÉ LE 20 MARS 1811.

Sans revers. [48m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 7 avril 1811. Jeton.

▭ des cœurs unis O.·. de Paris. ℞. A Napoleon Roi de Rome.

▭ (*Loge*) DES COEURS UNIS O.·. (*orient*) DE PARIS. Entre deux branches de myrte, le compas et l'équerre; au milieu, une étoile rayonnante à cinq pointes, au centre de laquelle est la lettre G. En bas : OL. F. (*fecit*).

℞. Dans le champ, entre deux branches de laurier : A NAPOLEON ROI DE ROME. En bas : 7 AVRIL * 5811 * (1811). [27m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 12. 4 juin 1811. Médaille.

Ville de Bayonne. Fête des 2. 3. et 4 juin. ℞. Soli fac cernere solem.

VILLE DE BAYONNE FETE DES 2. 3. ET 4 JUIN 1811. Dans le champ, les armes de la ville de Bayonne.

℞. SOLI FAS CERNERE SOLEM (*Lui seul peut regarder le soleil*). Dans le champ, en haut, le soleil rayonnant, vers le-

quel monte un aigle en s'élevant au-dessus d'un rocher. Exergue : 20 MARS 1811. — JALEY. F. (*fecit*). [37m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille est un projet qui n'a pas été terminé : il n'en existe que des épreuves en plomb.

N° 13. 9 juin 1811. Médaille.

Bapteme du Roi de Rome. ℞. A l'empereur les bonnes villes de l'empire.

Napoléon, en costume impérial, debout devant un fauteuil, tient son fils au-dessus des fonts baptismaux, sur lesquels sont deux vases sacrés et une branche de laurier. Au pied des fonts baptismaux est un livre d'église à fermoirs, avec une croix sur la couverture. La face du fauteuil est ornée de la lettre N (*Napoléon*) entourée de laurier. Exergue : BAPTEME DU ROI DE ROME M.DCCC.XI. Sur la barre de l'exergue : LAFITTE DEL. (*delineavit*). Au-dessus de l'exergue, à gauche, circulairement : ANDRIEU FECIT.

℞. Dans le champ : A L'EMPEREUR LES BONNES VILLES DE L'EMPIRE. Autour du champ, quarante-neuf couronnes murales disposées circulairement sur deux rangs. Chacune d'elles porte le nom d'une ville de l'Empire. La couronne avec le nom de *Paris* est la plus grande et occupe la partie la plus élevée du cercle ; au-dessous sont celles de la seconde et de la troisième ville de l'Empire, *Rome* et *Amsterdam*. Viennent ensuite celles des autres villes par ordre alphabétique. Sur le premier rang : ALEXANDRIE, AIX-LA-CHAPE (*Chapelle*), AMIENS, ANGERS, ANVERS, BESANÇON, BORDEAUX, BOURGES, BRÊME, BRUXELLES, CAEN, CLERMONT, COLOGNE, DIJON, FLORENCE, GAND, GÊNES, GENÈVE, GRENOBLE, HAMBOURG, LAROCHELLE, LIÉGE, LILLE ; sur le deuxième rang : LIVOURNE, LUBECK, LYON, MARSEILLE, MAYENCE, METZ, MONTPELLI (*Montpellier*), MONTAUBA (*Montauban*), NANCY, NANTES, NICE, ORLÉANS, PARME, PLAISANCE, REIMS, RENNES, ROUEN, ROTTERDAN (*Rotterdam*), STRASBOUR (*Strasbourg*), TOULOUSE, TOURS, TURIN, VERSAILLES. [68m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Au retour de Napoléon de l'île d'Elbe, comme vingt-deux des villes de l'empire avaient cessé d'appartenir à la France, on substitua à ce revers une tête de Napoléon. Nous publions cette *variété* sous le numéro suivant.

N° 14. 9 juin 1811. Médaille.

Tête de Napoléon. ℞. Bapteme du Roi de Rome.

Tête laurée de Napoléon, à gauche. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*). Dessous : DENON D. (*direxit*).

Revers semblable au droit de la pièce précédente. [68m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

PLANCHE LI.

N° 1. 16 juin 1811. Médaille.

Tête de Minerve. ℞. Corps legislatif. Session de l'an 1811.

Tête de Minerve casquée, à gauche, semblable à celle de la médaille n° 6, planche XIII. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LEGISLATIF. Le champ est lisse ; en bas : SESSION DE L'AN 1811. Le millésime 1811 est gravé en creux au burin. [38m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

La session du Corps-Législatif de 1811 fut ouverte le 16 juin 1811, par l'Empereur en personne.

N° 2. 5 août 1811. Médaille.

Hieron · Napol · Catharina. ℞. Glück auf. Clausthal. [44m.]

HIERON · NAPOL · (*Hieronymus Napoleon*) KOENIG · CATHARINA KOENIGIN · V · (*von*) WESTPHALEN · (*Jérôme Napoléon, roi, Catherine, reine de Westphalie*). Bustes accolés, à droite, de Jérôme et de Catherine.

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : GLÜCK AUF! CLAUSTHAL DEN 5. AUGUST 1811. (*Courage! Clausthal, le* 5 *août* 1811). Dessous, deux marteaux en sautoir, auxquels est suspendue une lampe de mineur. [44m.]

Nous avons fait connaître à l'article de la médaille n° 12, planche IV, que le mot *Glück auf*, est l'exclamation des mineurs quand ils découvrent une nouvelle veine de métal.

N° 3. 5 août 1811. Médaille.

Hieronymus. ℞. Glück auf. Clausthal. [31m.]

HIERONYMUS NAPOLEON. (*Jérôme Napoléon*). Buste lauré, à droite. Dessous : C.

℞. Deux branches de laurier formant couronne. Dans le champ : GLUCK AUF. CLAUSTHAL IM AUGUST 1811. (*Courage! Clausthal, en août* 1811). [31m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 4. Décembre 1811. Médaille.

Hieronymus Napoleon. ℞. Seegen des Mansfelder bergbaues.

HIERONYMUS NAPOLEON. (*Jérôme Napoléon*). Buste lauré, à droite.

℞. KOENIG VON WESTPHALEN FR. PR. (*französischer Prinz*). (*Roi de Westphalie, Prince français*). Dans le champ : SEEGEN DES MANSFELDER BERGBAUES. (*Bénédiction de la mine de Mansfeld*). * 1811 * C. En bas : 10 ST. EINE MARK F. (*fein*). [37m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 5 29 décembre 1811. Médaille.

Al F.·. T.·. Somenzari. ℞. ▭ di Napo.·. O di Udine.

Dans une couronne d'olivier, au milieu du champ : AL F.·. (*fratre*) T.·. SOMENZARI CHE PARTE — IL 29 DEL X MESE 5811. (*Au frère Somenzari qui part. — Le 29e jour du dixième mois* 5811 (1811).

℞. Deux triangles l'un dans l'autre. Dans celui que l'on voit en entier est au milieu une étoile à cinq pointes et rayons dans laquelle est la lettre N (*Napoléon*). Dans la pointe supérieure, un œil dans un triangle entouré du serpent se mordant la queue. Dans la pointe à gauche, une épée et une couronne ; dans la pointe à droite, une branche et un volume ouvert. Dans les trois pointes de l'autre triangle on voit, savoir, dans la pointe à gauche : ▭ DI NAPO.·. (*Loggia di Napoleone — Loge de Napoléon*). Dans la pointe à droite : O (*oriente*) DI UDINE (*orient d'Udine*). Dans la pointe inférieure : A.·. V.·. L.·. 5808 (*Anno veri luminis* 5808. — *An de la vraie lumière* 5808). [37m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

L'année maçonnique commençant le 1er mars, le 29e jour du 10e mois correspond au 29 décembre.

Nº 6. 31 décembre 1811. Repoussé.

Napol.on N.on ... L.s Roi de Rome... M. L.se F.s II. M. L.se B.ix S. A. Imp. M.e M.re *Six bustes groupés, à droite. Sans revers.* [66m.]

NAPOL.ON EMP. (*Napoléon empereur*) ET ROI, N.ON L.S (*Napoléon Louis*) ROI DE ROME NÉ LE 20 MARS 1811. M. L.SE IMP. ET R.NE (*Marie-Louise, impératrice et reine*) F.S II EMP. D.HE (*François II, empereur d'Autriche*) M. L.SE B.IX IMP. DCHE (*Marie-Louise-Béatrix, impératrice d'Autriche*). En bas : S. A. IMP. M.E M.RE DE NAP.ON. (*Son Altesse Impériale Madame, Mère de Napoléon*). Six bustes groupés, à droite. Dessous : HEURDTAUX F. (*fecit*).

Sans revers. [66m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 7. 31 décembre 1811. Cliché.

Napol.on N. C. F. J. Roi de Rome... M. L.se F.s II. M. L.se B.ix S. A. Imp. M.me mère. *Six bustes groupés, à gauche. Sans revers* [79m.]

NAPOL.ON EMP. (*Napoléon empereur*) ET ROI. N. C. F. J. (*Napoléon Charles-François-Joseph*) ROI DE ROME NE LE 20 MARS 1811. M. L.SE IMP. (*Marie-Louise, impératrice*) ET REINE. F.S II EMP. D.CHE (*François II empereur d'Autriche*). M. L.SE B.IX IM.CE D.HE (*Marie-Louise-Béatrix, impératrice d'Autriche*). En bas : S. A. IMP. M.ME MERE. (*Son Altesse Impériale Madame Mère*). Six bustes groupés, à gauche.

Sans revers. [70m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 8. 31 décembre 1811. Médaille.

Napoleon le Grand. ℟. *Le Roi de Rome couché.*

NAPOLEON LE GRAND. Buste, à droite, en grand costume impérial et coiffé du chapeau à plumes.

℟. Dans le champ, le Roi de Rome couché et décoré de l'ordre de la Légion-d'Honneur. En haut, l'étoile rayonnante à cinq pointes de la Légion-d'Honneur, au centre de laquelle est une couronne. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 9. 31 décembre 1811. Médaille.

Napoleon emp. et roi. ℟. *Le Roi de Rome couché.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête, à gauche, coiffée de la couronne de fer.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 10. 31 décembre 1811. Médaille.

Marie Louise. ℟. *Le Roi de Rome couché.*

MARIE LOUISE. Buste habillé, de face.

Revers semblable à celui des deux médailles précédentes. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 11. 31 décembre 1811. Jeton.

D'Aguesseau. ℟. Notaires de l'arrond.t de Compiègne.

JUSTITIÆ VITAM IMPENDIT. (*Il consacre sa vie à la justice*). Buste, à gauche, de d'Aguesseau. Dessous : H. F. (*Henri-François*) D'AGUESSEAU.

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ, NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE COMPIEGNE. Pièce octogone. [33m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 12. 31 décembre 1811. Jeton.

Napoleon. ℟. Notaires de l'arrond.t de Rouen.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée à droite, Dessous : JALEY F. (*fecit*). 1811.

℟. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Une femme, portant la main de justice, est assise devant une table sur laquelle elle écrit. Exergue : NOTAIRES DE L'ARR.T. (*l'arrondissement*) DE ROUEN. SEINE INF.RE (*inférieure*). MDCCCXI. Au-dessus de l'exergue, à droite : JALEY. F. (*fecit*) [30m.]

Nº 13. 31 décembre 1811. Jeton.

Lois françaises. ℟. Chambre des avoués. Versailles.

Dans le champ, les tables de la loi, entourées de rayons et portant cette inscription : LOIX (*Lois*) FRANÇAISES. Dessous, en sautoir, la main de justice et le miroir de la Vérité. En bas : IN LEGIBUS SALUS. (*Le salut est dans les lois*).

℟. QUOD NON LEX, PUDOR VETAT. (*Ce que ne défend pas la loi, l'honneur le défend*). Dans le champ, entre une branche de chêne et une branche de laurier : CHAMBRE DES AVOUÉS. En bas : VERSAILLES. Pièce octogone. [32m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nº 14. 31 décembre 1811. Médaille.

Napoleo Avgvstvs Maria Aloisia Avgvsta. ℟. Coemeterivm Bononiense.

NAPOLEO AVGVSTVS MARIA ALOISIA AVGVSTA. (*Napoléon, auguste, Marie-Louise, auguste*). Têtes accolées, à droite, de l'Empereur et de l'Impératrice. En bas, une étoile.

℟. COEMETERIVM BONONIENSE. (*Cimetière de Bologne*). Vue du cimetière de Bologne et des environs. A l'exergue, la façade d'entrée du cimetière. Au-dessous : LAPIS AUSPICALIS PORTICVS A COEMET AD PORTICVM MARIAE LVCANAE STATVTVS. A · (*anno*) MDCCCXI. En bas : M. *Mercandetti.* [74m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Cette pièce est un essai de médaille destinée à rappeler la pose de la première pierre du cimetière de Bologne : elle ne paraît pas avoir été frappée et les épreuves que nous connaissons ont été coulées : ce qui rend illisible une partie des mots de l'exergue au revers.

PLANCHE LII.

Nº 1. 31 décembre 1811. Médaille.

Athénée de Vaucluse. ℟. Musis artibus arvis.

G. (*Goswin*) DE STASSART PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE DE VAUCLUSE A F. (*François*) PÉTRARQUE. Une couronne de chêne entoure le champ qui est lisse. En bas : M.DCCC.XI.

℟. Dans le flanc de montagnes élevées, à l'entrée d'une grotte, une nymphe couronnée de roseaux repose sur une urne; à ses pieds, croît un laurier; derrière elle, un autel sur lequel sont placées deux couronnes; une lyre y est appuyée. Exergue : MUSIS ARTIBUS . ARVIS . M.DCCC.XI. (*Aux muses, aux arts, aux champs*, 1811). Au-dessus de l'exergue, à gauche : ANDRIEU F. (*fecit*). [42m.]

STASSARD (*Goswin Joseph-Augustin, baron de*), né à Malines, le 2 sep-

tembre 1780, après avoir rempli diverses fonctions publiques, fut nommé, le 12 janvier 1810, à la préfecture de Vaucluse. Il y a laissé de nombreux et honorables souvenirs de son administration, entr'autres un monument élevé, par ses soins et à ses frais, à la mémoire de Du Tillet, évêque d'Orange, et un prix fondé pour l'éloge de Pétrarque à l'Athénée de Vaucluse, consistant dans la médaille ci-dessus décrite.

N° 2. 31 décembre 1811. Médaille.

Mines · de · charbon · de terre · dAnzin · Raismes · etc. ℟. Conferences-des-chefs-de-l'administration

MINES · DE · CHARBON · DE TERRE · DANZIN · RAISMES · FRESNES · ET · VIEUX · CONDE. ✱ Dans le champ, des machines destinées à l'exploitation des mines.

℟. CONFERENCES-DES-CHEFS-DE-L'ADMINISTRATION-ET-DE-LA-DIRECTION ✱ Une femme voilée et drapée, tenant une palme de la main gauche, debout à côté d'une porte fermée; à ses pieds, un glaive. [35m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce servait de médaille de présence aux assemblées des chefs de l'administration des mines d'Anzin, Raismes, Fresnes et Vieux-Condé.

Les mines de charbon de terre d'Anzin, Raismes, Fresnes, Vieux-Condé et Saulve, près de Valenciennes et Condé, appartenaient en 1811 à la même compagnie, lorsque celle-ci fit frapper la pièce décrite dans l'article ci-dessus, ainsi que les deux suivantes. Un autre jeton de présence pour les conférences fut frappé en 1821.

N° 3. 31 décembre 1811. Jeton.

Mines du Vieux Conde. ℟. *Jetton* de mineur. [31m.]

MINES DU VIEUX CONDE. Dans le champ, deux branches d'olivier formant couronne; au milieu, une abeille.

℟. JETTON (*jeton*) DE MINEUR. Dans le champ, deux branches de chêne formant couronne. [31m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce et la suivante, qui sont frappées en cuivre, ont été aussi coulées en métal de cloche (Cabinet de madame Sœhnée). Ces jetons sont remis aux ouvriers quand la journée est faite, et ils les présentent à la caisse pour être payés.

Les *mineurs* forment la première classe d'ouvriers, dont le travail consiste à détacher la mine.

La ville de *Vieux-Condé* est située dans le département du Nord, à trois lieues de Valenciennes. Son territoire renferme des mines de charbon de terre, découvertes en 1756 par le vicomte Desandrouin : elles sont exactement semblables à celles de Fresnes. La ville de *Vieux-Condé* prit sous la république le nom de *Vieux-Nord-Libre*.

N° 4. 31 décembre 1811. Jeton.

Mines du Vieux Conde. ℟. *Jetton* d'hercheur. [28m.]

MINES DU VIEUX CONDE. Dans le champ, deux branches d'olivier formant couronne; au milieu, une abeille.

℟. JETTON (*jeton*) D'HERCHEUR. Dans le champ, deux branches de chêne formant couronne. [28m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Les *hercheurs* forment la deuxième classe d'ouvriers, dont le travail consiste à voiturer la mine intérieurement et à la disposer à monter au jour.

N° 5 31 décembre 1811. Jeton.

Mines dAnzin. ℟. D. T. M. C. W. [35.m]

Au milieu du champ, dans un cordon en grènetis : MINES DANZIN.

℟. Dans le champ, les initiales suivantes entrelacées : D T. M. C. W. Ce jeton est frappé, comme le suivant, sur une pièce de cuivre carrée. [35-37m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce et les trois suivantes paraissent avoir été employées au même usage que les précédentes, jusqu'à ce que celles-ci aient été frappées en 1811, pour les remplacer.

N° 5. A. (*non gravé*). 31 décembre 1811. Jeton.

Mines d'Anzin. ℟. D. T. M. C. W. [27m.]

Droit semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus petit.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus petit. [27m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. 31 décembre 1811. Jeton.

Mines de Fresne. ℟. D T L M P. [28m.]

Au milieu du champ, dans un cercle : MINES DE FRESNE[S].

℟. Dans le champ, les initiales suivantes entrelacées : D T L M P T. [28m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. A. (*non gravé*). 31 décembre 1811. Jeton.

Mines de Fresnes. ℟. D T L M P. [23m.]

Droit semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus petit.

Revers semblable à celui de la pièce précédente, mais d'un module plus petit. [23m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 31 décembre 1811. Médaille.

Elisa-imp · soror. ℟. Avgvstae-conditrici.

ELISA — IMP · (*imperatoris*) SOROR · LVCAE — ET · POPVLON · D · (*Populoniæ dux.*) (*Élisa, sœur de l'empereur, duchesse de Lucques et de Piombino*). Tête, à droite. Dessous : GALLE F. (*fecit*).

℟. AVGVSTAE — CONDITRICI. (*A l'auguste fondatrice*). Dans le champ, une colonne sur laquelle on lit : MONT — ELIS — ET FEL — (*Montone — Élisa et Félix*). Exergue : INCOLAE — PAGI · MONTIONIS · ELISAEI · A · (*Anno*) MDCCCXI. (*A Élisa les habitans du bourg de Montone, an* 1811.) [36m.]

La tête du droit a été précédemment employée pour une médaille que nous avons publiée planche XXXV, n° 9, page 77.

N° 8. 31 décembre 1811. Jeton.

Empire Francais. ℟. L. D. S. J. etc. Omnes in uno.

EMPIRE FRANCAIS. Dans le champ, un aigle, à droite, les ailes éployées et tenant le foudre.

℟. L. D. S^T. J. S. L. T. D. D. S^T. L. D. L. M. D. F. R. Dans le champ, un compas ouvert et une équerre suspendus par un ruban; entre les branches de l'équerre, une étoile à cinq pointes. Au-dessous, deux branches d'olivier en sautoir. Exergue : OMNES · IN · UNO (*Tous en un*). [28m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Nous n'avons pu nous procurer des renseignemens précis sur la signification des initiales qui composent la légende.

N° 9. 31 décembre 1811. Jeton.

P. F O.·. d'Angers. ℟. Non sibi sed suis.

Dans une couronne formée d'une branche de chêne et d'une branche d'olivier : LABORIS FULCIMENTUM (*appui du travail*). P. F O.·. (*orient*) D'ANGERS 1811.

℟. NON SIBI SED SUIS (*Non pour soi, mais pour les siens*). Un coq, une poule et quatre poussins. En bas : HEURTHAUX · F. (*Heurthaux fecit*). [30^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 10. 31 décembre 1811. Médaille.

Memb.·. de la R.·. ▭ de Napoleon le Grand a l'or.·. de Madrid.·. ℟. L'union fait la force.

MEMB.·. DE R.·. ▭ (*Membre de la respectable loge*) A L'OR.·. (*l'orient*) DE MADRID.·. Entre deux branches de laurier, tête laurée de Napoléon, à droite. Dessous : AN 5811 (1811).

℟. L'UNION FAIT LA FORCE. Dans le champ, un autel surmonté de deux cœurs enflammés; au-dessus, deux mains jointes, sortant des nuages. En haut, une étoile, avec la lettre G au centre; à gauche, le croissant de la lune, entourée de cinq étoiles; à droite, le soleil rayonnant. En bas, à gauche, le compas et l'équerre; à droite, la règle et le maillet. [42^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 11. 31 décembre 1811. Jeton.

Etablissement cree en 1807. ℟. Eau clarifiee... dix voies.

ETABLISSEMENT CREE EN 1807. Dans le champ, au milieu d'une couronne : 10 VOIES.

℟. EAU CLARIFIEE ET DEPUREE. Dans le champ : DIX VOIES. —— 1811. [27^{m}.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons déjà publié trois pièces relatives au même établissement, planche XXIII, n°s 9 et 10, page 52, et planche XXXVI, n° 12, p. 79. Il existe (Cabinet de M. Lagrénée) une *variété* de la pièce décrite dans cet article : elle porte le millésime de 1807. Nous ne l'avons pas publiée à cette date, parce qu'elle ne nous a été communiquée que depuis.

N° 12. 31 décembre 1811. Médaille

Napoleone. ℟. Accademia della crvsca ristabilita.

NAPOLEONE IMPERATORE E RE (*Napoléon, empereur et roi*). Tête laurée, à gauche. Dessous : SIRIES F. (*fecit*).

℟. ACADEMIA DELLA CRVSCA RISTABILITA. (*Académie de la Crusca rétablie*). Dans le champ, un blutoir. Dessous : IL PIV BEL FIOR NE COGLIE (*Cueillez-en la plus belle fleur*). — CIƆIƆCCCXI. (1811). [33^{m}.]

Instituée en 1582, à Florence, l'Académie de la *Crusca*, qui est une Société libre, a en Italie à peu près la même destination que chez nous l'Académie française. Son principal but est le maintien de la pureté de la langue italienne. A cet effet elle a pris pour symbole un blutoir, espèce de tamis qui sert à passer la farine pour la séparer du son (*crusca*), la partie la plus grossière du blé moulu. Les Italiens pour désigner ce que nous appelons un puriste lui donnent le nom de *cruscante*. L'Académie de la *Crusca* a publié un excellent Vocabulaire et des éditions correctes d'auteurs anciens.

N° 13. 31 décembre 1811. Médaille.

Ioachimvs Napoleo. ℟. Sic artibvs venit honos.

IOACHIMVS NAPOLEO NEAP. (*Neapolis*) ET SICILIAE REX. (*Joachim Napoléon, roi de Naples et de Sicile*). Tête, à gauche.

℟. SIC ARTIBVS VENIT HONOS (*Honneur aux beaux-arts!*) Minerve assise, à gauche, et appuyée sur son bouclier, tient de la main droite une couronne, qu'elle élève au-dessus d'un trépied, sur lequel on voit un compas et une équerre. A ses pieds, un râteau et d'autres attributs des arts. Exergue : M.DCCC.XI. [43^{m}.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 14. 31 décembre 1811. Médaille.

Ioachim Napol. ℟. Fulget et fovet.

IOACHIM NAPOL. SICIL. (*Napoleon Sciliarum*) REX VNIUERSITATIS STVDIORVM RESTAVATOR (*restaurator*) * (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles, restaurateur des études de l'université*). Buste, à droite.

℟. FULGET ET FOVET (*Il brille et réchauffe*). Vue du golfe de Naples. Dans le fond, à gauche, le soleil levant et le Vésuve enflammé. Sur le devant, à gauche, Neptune assis. A droite, Minerve debout. Derrière eux, dans la mer, deux sirènes dont l'une joue de la lyre. Exergue : SCIENTIARUM DECORI (*A l'honneur des sciences*). MDCCCXI. [45^{m}.]

Cette médaille était donnée en prix par l'académie des sciences de Naples.

1812.

PLANCHE LIII.

N° 1. Février 1812. Médaille.

Giovachino Napoleone. ℞. Istitvto Salesiano.

GIOVACHINO NAPOLEONE RE DELLE DUE SICILIE. (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles*). Tête à droite; au-dessous : REGO.

℞. ISTITVTO SALESIANO. (*Institut Salésien.*) Une femme, assise à droite et drapée. Elle tient de la main droite une lyre, et sur l'index de sa main gauche est posé un oiseau. Exergue : PREMIO DELLE ALUNNE FEBBRAJO 1812. (*Prix décerné aux élèves. Février* 1812). [27m.]

Le nom de l'Institut Salésien, destiné à l'éducation des demoiselles, rappelle celui de saint François de Sales.

N° 2. 19 mars 1812. Médaille.

Fer · VII. ℞. Constitucion politica de la Monarquia española.

FER · (*Fernando*) VII · POR LA G · (*gracia*) DE DIOS Y LA CONST · (*constitucion*) DE LA MON · (*monarquia*) REY DE LAS ESPANAS · (*Ferdinand VII, par la grâce de Dieu et la constitution de la monarchie, roi des Espagnes*). Tête laurée, à droite.

℞. Dans le champ, à gauche, un guerrier casqué et tenant une lance, à droite, un Américain, armé d'un arc, soutiennent le livre de la Constitution, sur lequel on lit : CONSTITUCION POLITICA DE LA MONARQUIA ESPAÑOLA. (*Constitution politique de la monarchie espagnole*). Le livre est posé sur deux globes figurant les deux mondes. Dans le fond, la mer; à gauche, un lion et les colonnes d'Hercule, avec cette inscription : PLUS ULT (*ultrà*); à droite, un vaisseau. Exergue : PROMULGADA EN CADIZ A 19 DE MARZO DE 1812. (*Promulguée à Cadix, le* 19 *mars* 1812). Au-dessus de l'exergue, à gauche : F · SAGAU · F · (*fecit*). [54m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

C'est le 19 mars 1812 que les Cortès générales et extraordinaires, assemblées à Cadix, proclamèrent la célèbre constitution d'Espagne, qui fut alors reconnue par toutes les puissances européennes, excepté la France. Détruite en 1814 par Ferdinand VII, rétablie en 1820, elle fut de nouveau abolie en 1823.

N° 3. 28 juin 1812. Médaille.

Napoléon. ℞. Prise de Wilna.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Deux chefs Polonais en costume national, prêtant serment de fidélité à la Confédération des Polonais, entre les mains de Napoléon, qui, debout, la tête découverte, appuie la main droite sur le bouclier de l'un d'eux, et de la gauche tient le sabre de l'autre. Exergue : PRISE DE WILNA XXVIII. JUIN MDCCCXII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON DIR. (*direxit*); à droite : ANDRIEU F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le 22 juin 1812, Napoléon adresse à ses armées une proclamation par laquelle il leur annonce que la seconde guerre de Pologne est commencée. Le 24, l'armée franchit le Niémen; le 28, elle fait son entrée dans Wilna, ancienne capitale de la Lithuanie, où Napoléon s'arrête pendant dix-sept jours.

N° 4. juin 1812. Médaille.

Pie VII à Paris. ℞. *Crucifix.*

PIE VII A PARIS JUIN MDCCCXII. Buste du Pape, à gauche, avec une étole brodée, et la calotte sur la tête. Dessous : LOQUE.

℞. Un crucifix; au pied de la croix, de chaque côté, une femme; dans le fond, une ville. Exergue : LOQUE. Pièce ovale, ayant ordinairement une bélière. [27-23m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

La tête de cette pièce est la même que celle des nos 15 et 17, planche III.

N° 5. 20 juillet 1812. Médaille.

Napoleon. ℞. L'aigle française sur le Borysthene.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Le Dieu du Borysthène assis sur un rocher et appuyé sur son urne, témoigne sa surprise à la vue des aigles françaises plantées sur ses bords. Exergue : L'AIGLE FRANÇAISE SUR LE BORYSTHÈNE MDCCCXII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON. D. (*direxit*); à droite : BRANDT. F. (*fecit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Le prince d'Eckmühl, à la tête du premier corps d'armée, arriva à Mohilow le 20 juillet. Quelques partis avaient atteint le Borysthène deux ou trois jours avant.

N° 6. 7 septembre 1812. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de la Moskowa. *Un cavalier.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, pl. V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Un hussard français, le sabre nu à la main, venant de forcer une redoute ennemie, passe sur le corps d'un soldat russe, et en poursuit un autre qui fuit à toutes jambes. Exergue : BATAILLE DE LA MOSKOWA VII SEPTEMBRE M·DCCCXII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : JEUFFROY F. (*fecit*); à droite : DENON DIR. (*direxit*). [40m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

La bataille de la Moseowa fut livrée à vingt-cinq lieues ouest de Moscou, sur les bords de la Kalogha, petite rivière qui se jette dans la Moscowa. Napoléon, en sortant le matin de sa tente, s'écria : « Voilà un beau soleil; c'est le soleil d'Austerlitz. » Cette bataille fut une des plus opiniâtres et des plus sanglantes dont les annales militaires présentent le récit. Toutes les batteries russes furent successivement assaillies et enlevées. La plus formidable de leurs redoutes, emportée par les cuirassiers, coûta la vie aux généraux Montbrun et Caulincourt. Les Français, qui eurent douze à treize mille hommes hors de combat et neuf

mille tués, s'emparèrent de cinquante pièces de canon, et firent plusieurs milliers de prisonniers. Les Russes perdirent environ cinquante mille hommes. Le maréchal Ney, qui avait puissamment contribué au gain de cette bataille, reçut le titre de Prince de la Moscowa.

N° 7. 7 septembre 1812. Médaille.

Napoleon. ℟. Bataille de la Moskowa. *Hercule combattant les géans.*

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite. Dessous : DROZ F. (*fecit*).

℟. Hercule, combattant les Géans, foule aux pieds ceux qu'il a déjà terrassés, et lève sa massue sur deux autres qui lui résistent encore. Au-dessus plane un aigle, tenant un foudre dans ses serres. Exergue : BATAILLE DE LA MOSKOWA 7 SEPTEMBRE 1812. Au-dessus de l'exergue, à gauche, circulairement : J. P. (*Jean-Pierre*) DROZ. F. (*fecit*). [55ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Le poinçon du revers de cette pièce a servi aussi pour une médaille frappée en 1819, et portant pour légende : AUX BRAVES ARMÉES FRANÇAISES.

N° 8. 14 septembre 1812. Médaille.

Napoleon. ℟. Entrée a Moscou.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. ENTRÉE A MOSCOU. Vue du Kremlin, sur les remparts duquel est plantée une aigle française; le drapeau tricolore flotte sur la tour la plus élevée. Exergue : XIV. SEPTEMBRE 1812. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BR. F. (*Brenet fecit*); à droite : DE : D. (*Denon direxit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 14 septembre, l'armée française arrive devant Moscou, l'ancienne capitale de la Russie et le berceau de l'empire, que le général Kutusow abandonne sans la défendre. Des hauteurs du mont Salut qui la domine, on voit cette grande cité, moitié orientale, moitié européenne, avec ses huit cents églises, ses mille clochers, ses coupoles dorées que le soleil fait étinceler. A cet aspect, les vainqueurs, frappés d'étonnement et d'admiration, s'écrient, en battant des mains : « Moscou ! Moscou ! » Les chefs partagent cet enthousiasme : Napoléon lui-même en est saisi; et en entrant dans le Kremlin, antique et célèbre demeure des Rurick et des Romanow, il s'écrie : « Je suis donc enfin dans Moscou, dans l'antique palais des Czars, dans le Kremlin ! » Mais bientôt un affreux incendie éclate : le 16 septembre, Moscou tout entier présente l'image d'une vaste fournaise. Le 23 octobre l'armée française sort de la ville, après quarante jours d'occupation.

N° 9. 14 septembre 1812. Médaille.

L'armée française entrée a Moscou. ℟. Bataille de la Moskwa.

L'ARMÉE FRANÇAISE ENTRÉE A MOSCOU. Buste, à gauche, de Napoléon, en costume de Consul. Sur le bord du bras : CHAVANNE F. (*fecit*). Exergue : LE 14 SEPTEMBRE 1812. La légende et l'inscription de l'exergue sont gravées en creux au burin.

℟. Dans une couronne de chêne, au milieu du champ : BATAILLE DE LA MOSKWA GAGNÉE PAR LES FRANÇAIS LE 7 SEPTEMBRE 1812. Cette inscription est gravée en creux au burin. [43ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

La tête de cette pièce est la même que celle de la médaille que nous avons publiée planche LXXVIII, n° 3, *Collection des médailles de la Révolution française*, et qui fut frappée à Lyon à l'occasion du rétablissement de la place Bellecour. La pièce ci-dessus décrite paraît n'être qu'un exemplaire de cette médaille, sur lequel on a remplacé, au droit et au revers, la légende et les inscriptions gravées en relief, par d'autres gravées en creux au burin.

N° 10. 14 septembre 1812. Repoussé.

Entrée de Napoleon dans Moscou. *Sans revers.*

Napoléon, à cheval, au milieu de rochers et montrant de la main droite les tours et les clochers d'une ville qu'on aperçoit dans le fond, à gauche. Exergue : ENTREE DE NAPOLEON DANS MOSCOU. ❊

Sans revers. [70ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le sujet de cette pièce est le même que celui du cliché que nous avons publié planche LXXVI, n° 6, *Collection des médailles de la Révolution française*, et qui représente le général Bonaparte au passage du grand Saint-Bernard.

N° 11. 10 octobre 1812. Médaille.

Napoleon. ℟. L'aigle française sur le Wolga.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℟. Le dieu du Wolga fuit épouvanté à la vue de l'aigle française plantée sur ses bords au milieu de roseaux. On voit sortir de l'eau la tête d'un esturgeon, poisson dont ce fleuve abonde. Exergue : L'AIGLE FRANÇAISE SUR LE WOLGA. M·DCCCXII. Au-dessus de l'exergue, à gauche, circulairement : DENON D. (*direxit*); à droite : MICHAUT. F. (*fecit*). [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Dans les premiers jours d'octobre, des corps français se portèrent au nord de Moscou, sur la route de Twer, s'approchèrent du Wolga, et s'y maintinrent quelque temps.

N° 12. 15 octobre 1812. Médaille.

Conservatoire impérial de musique et de déclamation. ℟. Réorganisé... 1812.

CONSERVATOIRE IMPÉRIAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION. Apollon debout, à droite, tient de la main gauche une lyre appuyée sur une colonne, et de la droite élève en l'air une couronne. Dans le champ, à gauche, un masque tragique, et au-dessous, un glaive; à droite, un masque comique, et au-dessous, un bâton pastoral et des pipeaux. Exergue : XV OCTOBRE 1812. Au-dessus de l'exergue, à droite : R. (*Ramberg*) DUMAREST.

℟. Dans le champ : FONDÉ EN MDCCLXXXIX RÉORGANISÉ PAR LE DÉCRET IMPÉRIAL DU XV. OCTOBRE MDCCCXII. [49ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

La figure d'Apollon, au droit de cette médaille, est la même que celle qui avait précédemment servi pour une médaille destinée comme celle-ci aux professeurs du Conservatoire, gravée également par Ramberg Dumarest, en l'an X, sous le Consulat, et que nous avons publiée dans notre *Collection des médailles de la Révolution française*, planche XCII, n° 5.

Fondé en 1789, créé sous le nom d'*Institut national*, par décret du 18 brumaire an II (8 novembre 1793), le *Conservatoire de musique* organisé d'abord par une loi du 16 thermidor an III (3 août 1795), fut, plus tard, réorganisé par un décret impérial du 15 octobre 1812.

PLANCHE LIV.

N° 1. 15 décembre 1812. Médaille.

Napoleon. ℞. Retraite de l'armee.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Un guerrier casqué, et couvert d'une peau de tigre, s'éloigne d'un pays aride, en lançant un regard furieux sur Borée, qui, de son outre pressée entre ses bras, dirige sur lui des vents destructeurs. Dans la campagne, on aperçoit une pièce de canon démontée, un cheval mort, un caisson en proie aux flammes et un arbre dépouillé. Exergue : RETRAITE DE L'ARMEE. NOVEMBRE. MDCCCXII. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : GALLE F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

L'armée française arriva à Kowno le 15 décembre, et cette ville fut évacuée dans la nuit suivante. C'est à ce jour que peut être fixé le terme de la fatale retraite qui mit fin à la campagne de Russie.

N° 2. 31 décembre 1812. Jeton.

Mrs les notaires de l'arrondissement de Montbrison. ℞. Lex est quodcumque notamus.

MRS (*messieurs*) LES NOTAIRES DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON. Dans le champ, les armes impériales. En bas : LOIRE. GALLE F. (*fecit*).

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi*). Un cadran solaire, sur le cercle duquel on lit : 23/45. Exergue, au milieu d'un fleuron : MDCCCXII. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 31 décembre 1812. Jeton.

Loge de Saint Claude de la paix sincère. ℞. Orient de Paris.

LOGE DE SAINT CLAUDE DE LA PAIX SINCÈRE. Un triangle rayonnant, au centre duquel est la lettre G; au-dessus, un compas; au-dessous, une équerre.

℞. ORIENT DE PARIS. Un temple, dont le dôme est surmonté d'une étoile. [25m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 31 décembre 1812. Jeton.

Napoleon ℞. Notaires de l'arrondt. de Villefranche.

NAPOLEON EMPEREUR ET ROI. Tête laurée, à droite. Sur le bord du cou : DROZ FECIT. En bas : DENON DIREXIT · M·DCCC·VI·

℞. NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE VILLEFRANCHE RHONE. Dans le champ, les armes impériales. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Sur la planche LIV, on a gravé par erreur la tête de Napoléon que nous avons publiée planche XLVI, n° 10, au lieu de celle qui est décrite dans cet article et que nous avons aussi déjà publiée planche XV, n° 8.

Il existe deux *variétés* de cette pièce : nous les donnons sous les numéros suivans.

N° 5. 31 décembre 1812. Jeton.

Napoleon. ℞. Fides publica.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. FIDES PUBLICA. (*Foi publique*). La Justice, tenant d'une main l'épée, et de l'autre la balance, est assise, à droite, sur un cube portant ces mots : LEGES ET MORES (*lois et mœurs*). Elle s'appuie du bras droit sur un volume sur lequel on lit : CODEX NAPOL · (*Napoleonis*) (*Code Napoléon*). Exergue : M.D.CCCXII. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 31 décembre 1812. Jeton.

Notaires de l'arrond.t de Villefranche. ℞. Fides publica.

NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE VILLEFRANCHE. Dans le champ, les armes impériales.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1812. Médaille.

Ecole française des beaux arts a Rome. ℞. *Napoléon assis.*

ECOLE FRANÇAISE DES BEAUX ARTS A ROME RETABLIE ET AUGMENTEE PAR NAPOLEON EN 1803 ✽. Entre deux branches de laurier formant couronne, une tête de Minerve. Autour, les attributs des beaux-arts.

℞. Napoléon, en grand costume, assis, à gauche, sur le trône impérial, et tenant de la main droite une couronne. Exergue : E. (*Edouard*) GATTEAUX. ROME. 1812. [58m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, gravée en 1812, ne fut terminée et frappée que dans le mois de mai 1814, après l'entrée de Louis XVIII à Paris. Elle fut vendue depuis ce moment, ainsi que toutes les autres de la suite impériale frappées à la Monnaie des Médailles, jusqu'après la seconde restauration en 1815.

N° 8. 31 décembre 1812. Cliché.

Concour (*concours*) de gravure en médailles de 1812. *Sans revers.*

CONCOUR (*concours*) DE GRAVURE EN MÉDAILLES DE 1812. Hercule debout, tenant de sa main droite une massue, et portant dans le bras gauche un enfant; à ses pieds, une louve. Exergue : PAR H. F. BRANDT.

Sans revers. [72m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Au concours de gravure en médailles de 1812, il ne fut pas décerné de premier grand prix. M. Michaux obtint le deuxième grand prix (pièce *inédite*, Cabinet de M. Lagrénée). La pièce de Brandt concourut sans succès.

N° 9. 31 décembre 1812. Médaille.

Hommage de la reconn · (*reconnaissance*) à J · B · Regnault. ℞. Les dames eleves de J. B. Regnault.

HOMMAGE DE LA RECONN · (*reconnaissance*) A J · B · (*Jean-Baptiste*) REGNAULT. Buste habillé, à gauche. Sur le bord du bras : N · (*Nicolas*) TIOLIER. F · (*fecit*). En bas : GUERIN DELIN · (*delineavit.* — *Dessiné par Guérin*).

℞. SOUVENIR DE LA JEUNESSE ET DES ARTS. Dans le champ, deux mains jointes; au-dessous : PACTE D'UNION ÉTERNELLE ENTRE LES DAMES ELEVES DE J · B · (*Jean-Baptiste*) REGNAULT, PEINTRE, M^BRE (*membre*) DE L'INSTITUT ET CHEV · (*chevalier*) DE L'EMPIRE. 1812. [30^m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Regnault (*Jean-Baptiste*), peintre d'histoire, né à Paris le 17 octobre 1754, remporta, à l'âge de vingt ans, le premier grand prix de peinture. En 1783, son tableau de l'Education d'Achille par le centaure Chiron lui ouvrit les portes de l'Académie. Depuis, il a exécuté un grand nombre d'ouvrages. Regnault est mort à Paris le 12 octobre 1829.

N° 10. 31 décembre 1812. Jeton.

Buste de la duchesse de Courlande. ℞. A ses amis.

Buste habillé, à gauche, de la duchesse de Courlande Sur le bord du buste : J · LAROQUE.

℞. ANNE DOROTHÉE DUCHESSE DE COURLANDE. Dans le champ : A SES AMIS —— 1812. [23^m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 31 décembre 1812. Jeton.

Guillotin. ℞. Statutis acad. soc. med. Par... MDCCCXII.

JOS. IGN. (*Josephus-Ignatius*) GUILLOTIN SANTO MED. PAR. ACAD. (*Medicæ Parisiensis Academiæ*) PRÆSES. (*Joseph-Ignace Guillotin*, *président de l'Académie de médecine de Paris*). Buste habillé, à droite. Sur le bord du buste : D. (*Droz*). Dessous : 1807-08. (1808).

℞. Dans le champ, en haut, deux fleurs médicinales. Au-dessous : STATUTIS ACAD. SOC. MED. PAR. A SUPR. RER. IMP. INT. (*Academicæ societatis medicæ Parisiensis a supremo rerum imperii interioris*) ADMINISTRO RECOGNITIS DENUO QUE SANCITIS. (*Le Ministre de l'Intérieur approuve et sanctionne les Statuts de l'Académie de médecine de Paris.*) Sous cette inscription est horizontalement placé le bâton d'Esculape entouré du serpent. Dessous : MDCCCXII. [28^m.]

Ce jeton est une *variété* de ceux que nous avons publiés planche XXIX, n°s 21 et 22, planche XXXV, n° 7, et planche XLVII, n° 5.

N° 12. 31 décembre 1812. Jeton.

Athénée de médecine de Paris. ℞. *Le bâton d'Esculape.*

Dans le champ : ATHÉNÉE DE MÉDECINE DE PARIS —— FONDÉ EN 1812.

℞. Dans le champ, entre deux branches de laurier formant couronne, le bâton d'Esculape entouré du serpent. [23^m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 13. 31 décembre 1812. Jeton.

Surveillance des batiments. ℞. Préfecture du département de la Seine.

SURVEILLANCE DES BATIMENTS. Un chapiteau placé sur un piédestal et surmonté d'un aigle les ailes éployées. Sur la face du piédestal : AN 1812. Exergue : DESNOYERS F. (*fecit*).

℞. PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. GRANDE VOIRIE. Dans le champ : VILLE DE PARIS. Au-dessous, un compas ouvert et une règle. [33^m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 14. 31 décembre 1812. Jeton.

Ardente amitie O.·. de Rouen. ℞. La mort même ne l'en a pas separé.

Dans le champ, en haut, un triangle rayonnant; en bas, un autel surmonté d'un cœur enflammé; près de l'autel, un compas, une équerre, un niveau, une truelle. Exergue : ARDENTE AMITIE O.·. (*orient*) DE ROUEN.

℞. LA MORT MÊME NE L'EN A PAS SEPARE. Dans le champ, un arbre chargé de rameaux morts et entouré de lierre. Pièce octogone. [33^m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

PLANCHE LV.

N° 1. 31 décembre 1812. Médaille.

Tête du Roi de Rome. ℞. S · M · l'imperatrice Marie Louise visite la Monnaie de Paris.

Tête du roi de Rome, à droite; au-dessus, une étoile; au-dessous: N · (*Nicolas*) TIOLIER · F · (*fecit*).

℞. S · M · (*Sa Majesté*) L'IMPERATRICE MARIE LOUISE VISITE LA MONNAIE DE PARIS LE 1812. [32^m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille avait été préparée en 1812 pour une visite de l'impératrice à la Monnaie de Paris, qui n'eut pas lieu. Elle resta donc en projet et ne fut pas mise en circulation. Il en fut gravé une autre en 1813 : nous la publierons planche LVIII, n° 1.

N° 2. 31 décembre 1812. Médaille.

Minerve lyonnaise. ℞. Societe des amis dv commerce et des arts.

MINERVE LYONNAISE. Tête, à gauche, de Minerve, la tête couverte d'un casque dont le cimier est surmonté d'un lion. En bas : CHAVANNE F. (*fecit*).

℞. SOCIETE DES AMIS DV COMMERCE ET DES ARTS. Dans le champ, une couronne de laurier. [52^m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 3. 31 décembre 1812. Jeton.

Napoleon. ℞. Chambre de commerce de Bayonne.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite; dessous : BRENET.

℞. CHAMBRE DE COMMERCE DE BAYONNE. Un vaisseau à trois mâts en chargement. Sur le quai, des ballots et des hommes qui les transportent. Exergue : VIGENT FIDE (*La bonne foi avive* (le commerce) — BRENET. [30^m.]
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 4. 31 décembre 1812. Jeton.

Prudhomme pêcheur. ℞. *Une ancre.*

PRUDHOMME PÊCHEUR. Dans le champ, un aigle les ailes éployées, la tête surmontée de la couronne impériale, et tenant le foudre entre ses serres. Exergue : MDCCCXII.

℞. Dans le champ, une ancre, entre deux palmes. [29^m.]
Inédit. Cabinet de M. le docteur Burney.

Par décrets des 8 décembre 1790, et 12 janvier 1791, l'Assemblée nationale avait confirmé les juridictions de prud'hommes pêcheurs ci-devant établies.

N° 5. 31 décembre 1812. Jeton.

Buste à deux visages. ℞. Heur et malheur. *Les deux Fortunes* [33m].

Buste à deux visages, l'un à gauche, serein; l'autre, à droite, en pleurs; en face du premier, une roue entière; en face du second, une roue brisée. En bas : GAYRARD. F. (*fecit*).

℞. Dans le champ, deux figures debout représentant la Bonne et la Mauvaise Fortune. Celle-ci, à gauche, semble s'éloigner, tenant de la main droite un caducée rompu, et de la gauche un fouet à plusieurs lanières; près d'elle est une roue brisée. L'autre, près de laquelle est une roue entière, est dans une attitude calme et tranquille, tenant de la main gauche une corne d'abondance, et s'appuyant de la droite sur une rame. Exergue : HEUR ET MALHEUR. En bas : DENON DIR. (*direxit*) GAYRARD F. (*fecit*). [33m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Ce jeton et les deux suivans furent frappés pour l'usage des tables de jeu du Palais Impérial.

N° 6. 31 décembre 1812. Jeton.

Heur et malheur. ℞. *L'Amour et la Fortune.* [29m].

HEUR ET MALHEUR. Droit semblable à celui de la pièce précédente, moins les deux roues.

℞. L'Amour, conduit par la Fortune, l'un et l'autre les yeux bandés. La Fortune tient de la main droite une corne d'abondance d'où s'échappent toutes sortes de fruits; à ses pieds est une roue. Exergue : Deux taupes; dessous : DENON. D (*direxit*) GAYRARD · F (*fecit*). [29m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1812. Jeton.

Heur et malheur. ℞. *La Fortune* [35m].

HEUR ET MALHEUR. Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. La Fortune, les yeux bandés, debout sur un globe, tient une roue. A gauche, une ancre; à droite, une taupe. En bas : DENON DIR. (*direxit*); LOSCH F. (*fecit*). [35m.]
Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 31 décembre 1812. Cliché.

Raphael Sanzio d'Urbin. *Sans revers.*

RAPHAEL SANZIO D'URBIN. Buste à gauche. Dessous : N · (*Nicolas*) TIOLIER. F (*fecit*) · 1812.

Sans revers. [36m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette pièce a été gravée par M. Tiolier, comme étude, dans le style monétaire. Le coin en fut trempé en 1820, et fut employé à cette époque pour une pièce destinée une société d'artistes dite *des Trente.*

N° 9. 31 décembre 1812. Médaille.

Michel piu che mortal angel divino. ℞. Levan di terra al ciel nostr' intelletto.

MICHEL PIU CHE MORTAL ANGEL DIVINO. (*Michel, plus qu'un mortel, ange divin*). Buste, à droite, de Michel-Ange. Dessous : SANTARELLI F : (*fecit*).

℞. LEVAN DI TERRA AL CIEL NOSTR 'INTELLETTO · (*Ils élèvent notre intelligence de la terre au ciel*). Dans le champ, une couronne de chêne et deux couronnes de laurier entrelacées. En bas : MDCCCXII. [54m.]

Cette médaille était donnée en prix par l'Académie des beaux-arts de Florence.

PLANCHE LVI.

N° 1. 31 décembre 1812. Jeton.

Parfaite réunion, O.·. de Paris. ℞. P R.

PARFAITE REUNION. Tête, à droite, de Minerve. Sur son casque, entouré d'une couronne de myrte, est un hibou; au-dessus de la tête, sept étoiles formant couronne.

℞. Dans le champ, une branche de chêne et une branche de myrte formant couronne; au milieu, un triangle rayonnant, au centre duquel sont les initiales : P R (*parfaite réunion*). Pièce à sept pans. [40m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2. 31 décembre 1812. Jeton.

Triple union. ℞. Orient de Rheims.

TRIPLE UNION. Trois mains entrelacées sortant des nuages. Exergue : 5812 (1812).

℞ ORIENT DE RHEIMS. Un soleil rayonnant; au centre, en haut, un compas; en bas, une équerre; à l'entour, une couronne d'étoiles. A l'exergue, deux branches de myrte en sautoir. [23m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 31 décembre 1812. Jeton.

Loge de la parfaite union a l'orient de Valenciennes. ℞. Constantia meruere lumen.

LOGE DE LA PARFAITE UNION A L'ORIENT DE VALENCIENNES. Deux femmes debout et drapées, se tenant par la main.

℞. CONSTANTIA MERUERE LUMEN. (*Par leur constance ils ont mérité la lumière.*) Un triangle rayonnant, au centre duquel est une inscription en caractères hébreux; en haut, un compas; en bas, une équerre. [26m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 4. 31 décembre 1812. Jeton.

S.·. trib.·. dépal des GG.·. JJ.·. séant à Douay. ℞. Præsentibus

S.·. TRIB.·. DÉPAL DES GG.·. JJ.·. (*Souverain tribunal départemental des grands-juges*). SÉANT A D OUAY. Dans le champ, une balance; au-dessous : 5812 (1812).

℞. Dans le champ, en haut : PRÆSENTIBUS (*aux présens*). Dessous, un œil ouvert, entouré de rayons; en bas, ces signes : C ▭ O. [22m.]
Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 31 décembre 1812. Jeton.

S.·. C.·. de l'ecole de la sagesse et du triple-accord reunis a la V.·. de Metz, 5812. ℞. *Emblèmes maçonniques.*

S.·. C.·. (*souverain chapitre*) DE L'ECOLE DE LA SAGESSE ET DU TRIPLE ACCORD REUNIS A LA V.·. (*vallée*) DE METZ — 5812 (1812).

℞. Une couronne de roses; dans le champ, en haut, une rose sur une croix rayonnante; en bas, un pélican nourrissant ses petits; à gauche, une tête de Minerve, et au-dessous un hibou; à droite, deux mains entrelacées, et au-dessous trois triangles superposés. [24ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de ce jeton.

N° 6. 31 décembre 1812. Jeton.

S.·. C.·. de l'ecole de la sagesse et du triple-accord, etc.—V. d'un franc. ℞. *Emblèmes maçonniques.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente, avec cette différence que le millésime 5812 est remplacé par ces mots : V · (*valeur*) D'UN FRANC.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [24ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 31 décembre 1812. Jeton.

L.·. de Joseph la Concorde O.·. de Naples. ℞. Rit ancien et accepté.

L.·. (*loge*) DE JOSEPH LA CONCORDE O.·. (*orient*) DE NAPLES ✛. Une branche de laurier et une branche de myrte formant couronne, et séparée en haut par une étoile rayonnante, au centre de laquelle est la lettre G. Au milieu du champ, deux mains jointes; en bas, trois petits triangles entrelacés.

℞. RIT ANCIEN ET ACCEPTÉ. Une balance, entre deux colonnes. [26ᵐ.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. 31 décembre 1812. Médaille.

A Napoleone., la citta di Bergamo. ℞. F. Cornalia.

A NAPOLEONE IMPER (*imperatore*) E RE. (*A Napoléon, empereur et roi*). Dans le champ, un arc de triomphe. Exergue : LA CITTA DI BERGAMO MDCCCXII. (*La ville de Bergame* 1812).

℞. Dans le champ : F. CORNALIA BAR (*barone*) DEL REGNO PRÆF (*præfetto*) DEL DIPART · (*dipartimento*) L. LOCHIS PODESTA. (*F. Cornalia, baron de l'empire, préfet du département. L. Lochis, podestat.*) [79ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9. 31 décembre 1812. Médaille.

Gioacchino Napoleone. ℞. Premio agli alunni de reali collegi.

GIOACCHINO NAPOLEONE RE DELLE DUE SICILIE. (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles.*) Un aigle, à droite, tenant le foudre entre ses serres.

℞. PREMIO AGLI ALUNNI DE REALI COLLEGI. (*Prix aux élèves des colléges royaux.*) Dans le champ : DIO TI AIUTI A CONSERVARLO. (*Dieu t'aide à le conserver.*) [32ᵐ.]

Cette médaille était donnée en prix aux élèves des colléges royaux du royaume de Naples.

N° 10. 31 décembre 1812. Médaille.

Gioacchino Napoleone. ℞. Al osservatorio Giovachino.

GIOACCHINO NAPOLEONE RE DELLE DUE SICILIE. (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles.*) Buste, à gauche, en uniforme. Sur le bord du bras : JALEY. FECIT. ANNO MDCCCXI (*année* 1811).

℞. AL OSSERVATORIO GIOVACHINO. (*A l'observatoire Joachim*). Vue de l'observatoire de Naples. Exergue : NAPOLI. MDCCCXII (*Naples.* 1812). [60ᵐ.]

La tête du droit avait été précédemment employée pour une médaille que nous avons publiée planche XXVII, n° 1.

N° 11. 31 décembre 1812. Médaille

Tête de Joachim Napoléon. ℞. *Femme tenant un voile.*

Sans légende. Tête, à gauche, de Joachim Napoléon.

℞. Sans légende. Femme volant dans les airs et tenant un voile enflé par le vent. [27ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

1813.

PLANCHE LVII.

N° 1. 14 février 1813. Médaille.

Tete de Minerve. ℟. Corps Legislatif. Session de l'an 1813.

Tête de Minerve casquée, à gauche, semblable à celle de la médaille n° 6, planche XIII. Dessous : JEUFFROY.

℞. CORPS LEGISLATIF. Le champ est lisse. En bas : SESSION DE L'AN. 1813. [38m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

La session du Corps-Législatif de 1813 fut ouverte, le 14 février 1813, par une séance impériale. « Je désire la paix, dit Napoléon ; elle est nécessaire au monde. Quatre fois depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix honorable et conforme à la grandeur de mon empire. »

N° 2. 4 mars 1813. Médaille.

Berlein befreit. ℟. Durch Tschernischef.

BERLIN BEFREIT VON DEN FRANZOSEN (*Berlin délivré des Français*). Une femme ailée plane dans les airs, tenant de la main droite un glaive flamboyant et de la gauche une couronne.

℟. DURCH TSCHERNISCHEF (*Par Tschernischef*). Un Cosaque à cheval. Exergue : D. (*Den*) 4 MÆRZ 1813 (*Le 4 mars* 1813). Cette pièce a ordinairement une bélière. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille se frappe à la Monnaie de Berlin.

Les premiers débris de l'armée française de Russie étaient arrivés le 21 janvier 1813 à Berlin. Le 4 mars suivant, grâces à la défection de plusieurs divisions prussiennes, un corps de Cosaques occupa la capitale de la Prusse.

N° 3. Mars 1813. Médaille.

Alexander... Fr. Wilhelm. ℟. Bunduiss zump kampf.

ALEXANDER KAISER VON RUSSLAND FR. (*Friedrich*) WILHELM KOENIG VON PREUSSEN (*Alexandre, empereur de Russie. Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*). Bustes en regard d'Alexandre et de Guillaume. En bas : LOOS.

℟. BÜNDNISS ZUM KAMPF FÜR UNABHÄNGIGKEIT UND WOHLSTAND (*Alliance pour la conquête de l'indépendance et de la prospérité nationale*). Exergue : GESCHLOSSEN IM MÄRZ 1813 (*formée en mars* 1813). Dans le champ, un tombeau; sur la face : D. 5 NOV. (*Den fünften november — le* 5 *novembre*) 1805. Au-dessous, les écussons de Russie et de Prusse, entourés d'une guirlande de chêne; en bas : IM VERTRAUEN AUF GOTT (*Avec confiance en Dieu*). [44m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le 1er mars 1813 fut signé à Kalisch, entre la Russie et la Prusse, le traité d'alliance qui détermina la sixième coalition continentale contre la France. Déjà, en 1805, l'empereur Alexandre et le roi Frédéric-Guillaume, en signant, le 1er octobre, à Potsdam, un traité complété, le 5 novembre suivant, par des conventions additionnelles, s'étaient promis de réunir leurs efforts contre la France.

N° 4. 19 mars 1813. Médaille.

Dresdens bruecke von den Franzosen... enstellt. ℟. *Vue d'un pont sur l'Elbe et de la ville de Dresde.*

Dans le champ : DRESDENS BRUECKE VON DEN FRANZOSEN AM 19 MÆRZ DURCH SPRENGUNG ENSTELLT (*Les Francais font sauter les ponts de Dresde le* 19 *mars*). En bas : R. KRUEGER. F. (*fecit*).

℟. Vue d'un pont sur l'Elbe et de la ville de Dresde. [33m.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions sous le numéro suivant une *variété* du revers de cette médaille.

Le 21 mars 1813, les Russes et les Prussiens s'emparèrent de Dresde. Dès le 23 février, le roi de Saxe était allé chercher un asile à Plauen, de là il se rendit à Ratisbonne, et enfin à Prague, où il resta jusqu'à ce que la victoire de Lutzen lui eut rouvert les portes de sa capitale.

N° 5. 19 mars 1813. Médaille.

Dresdens bruecke von den Franzosen... enstellt. ℟. *Vue d'un pont rompu sur l'Elbe.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Vue d'un pont rompu sur l'Elbe. [33m.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Le revers de cette pièce présente, avec celui de la précédente, deux différences : le pont sur l'Elbe est rompu, et l'on n'aperçoit pas les monumens de la ville de Dresde.

N° 6. 19 mars 1813. Jeton.

L.·. de l'union parfaite de la perseverance. ℟. O.·. de Paris.

L.·. (*loge*) DE L'UNION PARFAITE DE LA PERSEVERANCE. Deux hommes debout s'embrassant. Dans le fond, un temple élevé sur un soubassement; autour, quelques arbres; au-dessus, la lune et le soleil. Sur le fronton du temple, la lettre G rayonnante. En bas : LAMBERT. F. (*fecit*).

℟. O △ (*orient*) DE PARIS LE 17me JOUR DU 9me MOIS 5806 (1806). Un écusson dans lequel est le soleil rayonnant. Cet écusson est surmonté d'une couronne à pointes. Au-dessous, une équerre et deux marteaux en sautoir. Une banderole qui se détache de chaque côté de l'écusson porte : 19 MARS 1813. [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 2 avril 1813. Médaille.

Gott segnete die vereinigten heere. ℟. Sturm von Lüneburg.

GOTT SEGNETE DIE VEREINIGTEN HEERE (*Que Dieu protège les armées alliées!*) Sujet semblable à celui de la pièce n° 2, même planche.

℞. STURM VON LÜNEBUBG DURCH DÖRNBERG D. 2 APR. (*Den zweite april*) 1813. (*Prise de Lunebourg par Dornberg, le* 2 *avril* 1813. [15m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille se frappe, comme celle que nous publions même planche, n° 2, à la Monnaie de Berlin.

N° 8. 10 avril 1813. Médaille.

Lagrange. ℞. Né à Turin en M.DCC.XXXVI.

JOSEPH LOUIS LAGRANGE. Buste, à gauche. Sur le bord du bras : DONADIO F. (*fecit.*)

℞. Dans le champ : NÉ A TURIN EN M.DCC.XXXVI. MORT EN M.DCCC.XIII. ——— GALERIE METALLIQUE DES GRANDS HOMMES FRANÇAIS — 1818. [41m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Nous décrivons, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

Lagrange (*Joseph-Louis*), né à Turin, le 25 janvier 1736, de parens français, avait dix-sept ans, lorsqu'il se livra, seul et sans guide, à l'étude des meilleurs ouvrages d'analyse. En moins de deux ans il fut au courant de la science. Fondateur d'une société savante à Turin, correspondant d'Euler et d'Alemberg, membre de l'Académie de Berlin, en 1764, il remporta le prix que l'Académie des Sciences avait proposé sur la théorie de la libration de la lune. Couronné dans quatre autres concours, il fut nommé, par le grand Frédéric, à la présidence de l'Académie de Berlin, en remplacement d'Euler. Pendant plus de vingt ans qu'il en fut Directeur, il publia plus de soixante dissertations. En 1787 il vint se fixer à Paris. Après avoir traversé, non sans péril, l'époque de la terreur, il fut nommé, l'un des premiers, professeur de l'Ecole Normale et de l'Ecole Polytechnique, membre de l'Institut national et du bureau des longitudes. Napoléon le fit successivement Sénateur, Grand-Officier de la Légion-d'Honneur, Comte de l'Empire et Grand'Croix de l'ordre de la Réunion. Lagrange mourut le 10 avril 1813; le 13, ses restes furent déposés au Panthéon. Outre un grand nombre de mémoires, ses principaux ouvrages sont : *Additions à l'algèbre d'Euler; Mécanique analytique; Théorie des fonctions analytiques; Résolution des équations numériques.*

N° 8. A. (*non gravée*) 10 avril 1813. Médaille.

Lagrange. ℞. Né à Turin le XXV janvier MDCCXXXVI.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Dans le champ : NÉ A TURIN LE XXV JANVIER MDCCXXXVI MORT A PARIS LE X AVRIL MDCCCXIII. [41m.]

Inédite. Cabinet de M. Hennin.

N° 9. 2 mai 1813. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de Lutzen.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme; au-dessus, une couronne de laurier; en bas : DENON. D. (*direxit*) DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. Un cosaque et un cavalier prussien fuyant à toute bride devant l'armée française qu'on aperçoit dans l'éloignement. Exergue : BATAILLE DE LUTZEN 11. MAI MDCCCXIII. Au-dessus de l'exergue, à gauche : BRENET. [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La bataille de Lutzen fut, suivant l'expression de Napoléon, une bataille d'Égypte. L'armée française n'avait pas de cavalerie; l'infanterie et l'artillerie suffirent pour remporter une victoire qui eut en Europe un retentissement égal à celui des plus belles de l'Empereur. Les souverains confédérés furent défaits à Lutzen avec deux armées de vieux soldats prussiens et russes, vingt-cinq mille hommes d'une excellente cavalerie et une artillerie immense, contre quelques divisions de conscrits armés de la veille et marchant au feu pour la première fois. Cent cinquante mille coups de canon furent tirés dans cette journée. Toute la ligne des alliés plia affaiblie de quinze à vingt mille hommes : sa belle cavalerie la préserva d'une entière déroute. Dans la nuit, elle essaya de ressaisir le champ de bataille; mais l'Empereur avait ordonné de bivouaquer en carrés par divisions, et sa prévoyance fit échouer cette dernière tentative.

N° 10. 21 mai 1813. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de Wurtchen.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste semblable à celui du n° 9, même planche.

℞. INFANTERIE FRANÇAISE, BATAILLE DE WURTCHEN. Un faisceau de fusils, formé sur un monceau de dépouilles ennemies, orné de quatre drapeaux français et surmonté d'une figure de la Victoire. Exergue : XXI. MAI MDCCCXIII. En bas : BRENET F. (*fecit*) DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Avant d'engager une affaire générale, l'Empereur avait fait halte à Dresde, organisé les Saxons, incorporé les renforts arrivant de l'intérieur, et porté l'armée active à 150,000 hommes, y compris 15,000 chevaux. Les alliés étaient au nombre de 160,000 dont 30 à 40,000 de cavalerie. L'Empereur de Russie avait pris le commandement en chef. Le 21 mai, la bataille de Wurtchen s'engagea à une heure après midi, et suivant la prophétie annoncée le matin par Napoléon à son armée, elle fut gagnée à trois heures. Mais l'Empereur manquait, comme à Lutzen, d'une cavalerie assez nombreuse pour tirer des fruits de sa victoire : elle le rendit seulement maître des routes qui conduisent en Silésie. Les pertes de part et d'autre furent énormes; il y eut hors de combat 12,000 Français et 18,000 coalisés.

N° 11. 19 octobre 1813. Médaille.

Franz. I. Alexander. ℞. Schlacht der alliirten bey Leipzig.

FRANZ . I . KAIZER . V : (*von*) OESTERREICH * ALEXANDER . V (*von*) RUSSLAND * (*François premier, Empereur d'Autriche, Alexandre, Empereur de Russie*). Bustes en regard de François et d'Alexandre. Dessous : JETTON (*jeton*). Sur le bord du bras d'Alexandre : STEINER.

℞. DIE ENTSCHEID : (*entscheidende*) SCHLACHT DER ALLIIRTEN BEY LEIPZIG (*La bataille décisive des alliés près de Leipzig*). Vue de la ville de Leipzig et de la bataille livrée près de cette ville. Dans les airs, un aigle couronné, tenant le glaive et le globe. Exergue : DEN 18—19 OCT : (*october*) 1813 (*Les 18—19 octobre 1813*). [34m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La journée du 15 octobre avait été consacrée par les deux armées aux préparatifs d'une bataille pour le lendemain. Le 16, une brume épaisse qui se prolongea jusqu'à neuf heures, retarda le feu. Comme Napoléon allait donner le signal, il fut prévenu. La bataille de Wachau commença : une canonnade effroyable l'annonça sur les deux lignes. Les positions des 2e et 5e corps furent prises et reprises jusqu'à six fois. Cette scène acharnée finit à l'avantage des Français. L'action, longue et terrible, dura jusqu'à la nuit, sans qu'aucun des deux partis eût droit à s'attribuer la victoire. Le 17, Napoléon resta dans sa tente occupé à dresser le plan de la bataille du lendemain.

Le 18, à dix heures, les deux armées sont en présence. Celle des coalisés compte 350,000 hommes, 50,000 chevaux, 1,000 pièces de canon. Il reste à Napoléon 125,000 hommes, 22,000 chevaux, 600 canons. La lutte s'engage avec des forces aussi inégales, et dure tout le jour acharnée et sanglante. Ney, avec 40,000 hommes, résiste à 150,000 alliés, et la victoire semble prête à couronner encore une fois les savantes combinaisons de l'Empereur, quand les Saxons composant le 7e corps, aux approches de la cavalerie russe, courent à sa rencontre, font face en arrière et tournent leurs canons contre les Français! Cet attentat militaire, le plus odieux qu'offrent les annales de la guerre, laissa un grand vide dans la ligne française. Cependant le combat continua avec la même fermeté. La nuit seule sépara les combattans et mit fin au carnage.

Les deux journées du 16 et du 18 octobre avaient coûté à l'ennemi 50,000 hommes de ses meilleures troupes et autant aux Français; mais la différence des forces avait sensiblement diminué au désavantage de ceux-ci, et une troisième bataille se présentait avec des chances beaucoup trop défavorables pour être livrée. D'ailleurs on se trouvait à bout

de munitions; les parcs n'offraient plus que 16,000 coups : on en avait tiré 220,000 dans les deux batailles. Il fallut de nécessité ordonner la retraite : elle se commença à la nuit sur Leipzig.

Napoléon donna l'ordre de construire trois ponts sur l'Elster, pour faciliter l'écoulement des troupes au-dessus de Leipzig; mais, dans la confusion ordinaire à la suite de semblables journées, cet ordre ne reçut pas d'exécution. Au jour, le 19, les coalisés assaillirent les corps qui couvraient le mouvement. On avait miné le pont de l'Elster, et l'on y avait placé un poste de sapeurs pour le faire sauter au moment où les extrêmes arrière-gardes seraient en sûreté. Ces hommes, entendant la fusillade se rapprocher, perdirent la tête; ils mirent le feu à la mine et coupèrent la retraite à une grande partie des 3ᵉ, 5ᵉ, 8ᵉ et 11ᵉ corps qui n'avaient point achevé de défiler. Le maréchal Macdonald échappa en se jetant à la nage. Poniatowski, au moment où il lançait son cheval dans l'Elster, fut atteint mortellement de plusieurs coups de feu.

N° 12. 19 octobre 1813. Médaille.

Europae concordia vindex libertatis. ℞. Franc. I. Alex. I.

EUROPAE CONCORDIA VINDEX LIBERTATIS. (*L'union de l'Europe, vengeresse de la liberté.*) La Victoire, debout, écrivant sur un bouclier ce mot : LIPSIA (*Leipzig*). Elle tient une épée entourée d'une branche de laurier. A ses pieds, un soc, des drapeaux, des chaînes rompues et l'aigle français brisé. Sur la base : H : KARL F : (*fecit*). En bas : H : FÜGER INV : (*invenit*).

℞. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne. Dans le champ : FRANC · I · ALEX · I · FR · WILH · III · (*Franciscus primus, Alexander primus, Fridericus Wilhelmus tertius*) AVGVSTI · GERMANIAE · LIBERTATEM · ADSERVNT · SOCIATIS · ARMIS · AD · LIPSIAM · D · D · (*diebus*) XVI · XVIII · XIX · OCT · (*octobris*) MDCCCXIII · DEBELLATO · HOSTE · GALLO · (*François premier, Alexandre premier, Frédéric-Guillaume trois, ont conquis la liberté de la Germanie, en associant leurs armes à Leipzig, les* 16, 18, 19 *octobre* 1813, *jours où ils triomphèrent des Francais ennemis*). [50ᵐ.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Tous les souverains allemands entrèrent successivement dans l'alliance formée par l'Autriche, la Prusse et la Russie, dans le but solennellement annoncé d'affranchir l'Allemagne. Seul, de tous les alliés de la France, le roi de Saxe resta fidèle à sa cause, et paya cette fidélité de la perte d'une partie de ses États.

N° 13. 19 octobre 1813. Médaille.

Poniatowski. ℞. Zyl dla oyczyzny, etc.

JOZEF XIAZE PONIATOWSKI. (*Joseph, prince Poniatowski*). Tête à droite; dessous : CAUNOIS F. (*fecit*).

℞. ZYL DLA OYCZYZNY · UMARŁ DLA SŁAWY. (*Il a vécu pour la patrie, il est mort pour la gloire.*) Femme voilée debout, pleurant sur une urne qu'elle embrasse et qui est placée sur un autel décoré des armes du prince Poniatowski. Exergue : BOG MI POWIERZYŁ HONOR POLAKOW ; JEMU GO TYLKO ODDAM. 19 PAZ : 1813. (*Dieu m'a confié l'honneur des Polonais : à lui seul je le rendrai.* 19 *octobre* 1813.) Au-dessus de l'exergue, à gauche : CAUNOIS. [41ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Poniatowski (*le prince Jean Ciolek*), neveu du dernier roi de Pologne, Stanislas-Auguste Poniatowski, naquit à Vienne (Autriche) le 7 mai 1766. Entré à seize ans au service d'Autriche, il se distingua en 1787 dans la guerre contre la Porte, et devint colonel de dragons et aide-de-camp de Joseph II. Il retourna dans sa patrie, quand la diète constituante de 1788 voulut régénérer la Pologne, et lutta comme général en chef de l'armée nationale contre l'armée d'invasion de Catherine II, chargée d'étouffer la constitution du 3 mai 1791. L'issue de cette lutte et le second partage de la Pologne en 1793, l'obligèrent à s'exiler. Ses compagnons d'armes firent frapper une médaille à son effigie, avec cette inscription : MILES IMPERATORI (*Le soldat à son général*), qu'ils lui offrirent avant son départ. Les Polonais s'étant soulevés en 1794 contre le joug des étrangers, Poniatowski se présenta comme volontaire le 27 mai, au camp de Kosciuszko, alors généralissime, et qui dans la campagne de 1791 avait commandé une division sous ses ordres. Choisi bientôt pour chef d'un corps d'armée, il s'illustra dans la défense de Varsovie. Après l'issue désastreuse des derniers efforts des Polonais, Poniatowski s'expatria de nouveau, et alla vivre à Vienne. Rentré à Varsovie en 1798, l'entrée des Français en Pologne, en 1806, et l'espérance d'une nouvelle existence pour sa patrie, le déterminèrent à se mettre à la tête de l'armée polonaise, qui, sous ses ordres, se signala par de brillans exploits. Le traité de Tilsit, du 7 juillet 1807, ayant fait passer le Grand-Duché de Varsovie sous le gouvernement du roi de Saxe, Poniatowski devint ministre de la guerre du Grand-Duché. Dans la campagne de 1809, il assura l'indépendance de son territoire, en luttant avec avantage contre les Autrichiens. Après la paix de Vienne, il donna tous ses soins à fonder des établissemens militaires, tels qu'une maison d'invalides, un hôpital militaire, des écoles de génie et d'artillerie. En 1811, le roi de Saxe nomma Poniatowski son ambassadeur extraordinaire à Paris, pour y assister à la cérémonie du baptême du roi de Rome. Commandant du 5ᵉ corps pendant la campagne de 1812, en Russie, il se couvrit de gloire dans les affaires où il prit part. A l'ouverture de la campagne de 1813, Napoléon lui confia le commandement d'un corps d'armée. A la journée du 16 octobre, il fit, devant Leipzig, des prodiges de valeur. Le soir, la dignité de maréchal de l'Empire lui fut conférée par l'Empereur. Le 18, il se battit encore toute la journée. Chargé de protéger la retraite de l'armée, il contint, avec un petit nombre de troupes dévouées, les colonnes ennemies qui s'avançaient en force. Par une méprise funeste, tous les ponts avaient été coupés. Alors ne voyant plus de salut, il s'écria en agitant le sabre : « Compagnons, mourons » comme il convient aux soldats de la patrie; mais vendons chèrement » notre vie. » Se jetant alors sur une colonne prussienne qui le pressait, il en repoussa le premier rang. Déjà blessé pendant la journée, il reçut, à cette dernière charge, un coup de feu à l'épaule gauche. Ses soldats l'entourent et le conjurent de se conserver à la Pologne pour des jours plus heureux. « Non, dit-il; Dieu m'a confié l'honneur des Polonais; « c'est à lui seul que je veux le remettre. » Il reçut encore une blessure, et parvint cependant à passer la Pleisse à la nage, pour protéger la retraite de ses troupes légères. Arrivé avec une suite peu nombreuse sur les bords de l'Elster, l'ennemi lui criait encore de se rendre; mais en vain : se trouvant trop faible pour pouvoir se battre, il se jeta dans le fleuve et disparut. Ainsi périt cet illustre guerrier, le 19 octobre 1813. A ses côtés mourut son intrépide aide-de-camp Bléchamp, que l'on a vu, au milieu des flots, supporter son héroïque généralissime et disparaître avec lui. Le corps du prince, retrouvé seulement le 24 octobre, fut embaumé et porté à Varsovie où tous les honneurs dus à son rang lui furent rendus. Le lieu de sa mort, à Leipzig, est consacré par un modeste monument que l'armée polonaise lui éleva à son retour de cette désastreuse campagne. On a déposé plus tard ses dépouilles mortelles dans les tombeaux des rois à Cracovie; il y repose à côté de Sobieski et de Kosciuszko.

N° 14. 19 octobre 1813. Repoussé.

Mort du prince Joseph Poniatowski. *Sans revers.*

Le prince Poniatowski, suivi d'un lancier polonais, lance par-dessus un cadavre son cheval dans l'Elster qui coule au pied d'une rive escarpée. Dans le fond, à droite, deux lanciers, dont l'un tire un coup de fusil, et l'autre traîne après lui son cheval par la bride. Exergue : MORT DU PRINCE JOSEPH PONIATOWSKI LE 19 OCTOBRE 1813. A gauche : MOREL.

Sans revers. [70ᵐ.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

PLANCHE LVIII.

N° 1. 31 décembre 1813. Médaille.

Tête de Marie-Louise. ℞. L'impératrice Marie-Louise a honoré de sa presence la M. des Médailles.

Tête de Marie-Louise, à droite. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. Dans le champ, un balancier; au-dessus, le monogramme ML (*Marie-Louise*) entouré de rayons. Exergue : L'IMPERATRICE MARIE LOUISE A HONORÉ DE SA PRESENCE LA M. (*monnaie*) DES MÉDAILLES MDCCCXIII· Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET F. (*fecit*); à droite : DENON D. (*direxit*). [22m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille avait été préparée en 1813, comme celle que nous avons publiée planche LV, n° 1, pour une visite de l'Impératrice à la Monnaie de Paris, qui n'eut également pas lieu cette année.

N° 2. 31 décembre 1813. Jeton.

Notaires de l'arrond.t de Meaux. ℞. Lex est quodcumque notamus.

NOTAIRES DE L'ARROND.T (*l'arrondissement*) DE MEAUX. Les armes impériales. En bas, à gauche : TIOLIER.

℞. LEX EST QUODCUMQUE NOTAMUS. (*Tout ce que nous écrivons devient loi.*) Un cadran solaire, sur le cercle duquel on lit : 23/45. Exergue : DÉP.T (*département*) DE SEINE ET MARNE 1813. [30m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 31 décembre 1813. Jeton.

Napoleon. ℞. Agens de change de Paris.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à gauche. Sur le bord du cou : N. (*Nicolas*) TIOLIER. En bas : 1813.

℞. Vue de la façade de la Bourse de Paris. Exergue : AGENS DE CHANGE DE PARIS. Au-dessus de l'exergue, à droite, de côté : N. (*Nicolas*) TIOLIER. Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 31 décembre 1813. Jeton.

Napoleon. ℞. Conseil de Prud'hommes. Rouen.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête semblable à celle de la pièce précédente. En bas : 1813.

℞. CONSEIL DE PRUD'HOMMES. Une femme assise et drapée tient une couronne au-dessus de deux mains jointes qui sortent de nuages. Sur la base de son siége est une balance et le millésime : 1807. Exergue : ROUEN. Au-dessus de l'exergue, à gauche : TIOLIER. Pièce octogone. [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le décret impérial portant établissement d'un conseil de prud'hommes pour la ville de Rouen est du 20 juin 1807.

N° 5. 31 décembre 1813. Jeton.

Jean Rouvet. ℞. Commerce de bois flotté. [33m.]

JEAN ROUVET INVENTEUR DES FLOTTAGES EN 1549. Buste, à gauche.

℞. APPROVISIONNEMENT DE PARIS. Une tige de roseau et une branche de chêne formant couronne; au milieu : COMMERCE DE BOIS FLOTTE. En bas : DROZ F. (*fecit*). Pièce octogone. [33m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Le 7 octobre 1838 a eu lieu, à Clamecy, en présence des autorités locales, l'inauguration du buste de Jean Rouvet sur le nouveau pont de l'Yonne.

N° 6. 31 décembre 1813. Jeton.

Jean Rouvet. ℞. Commerce de bois flotté. [30m.]

JEAN ROUVET INVENTEUR DES FLOTTAGES EN 1549. Buste, à gauche.

℞. APPROVISIONNEMENT DE PARIS Une tige de roseau et une branche de chêne formant couronne; au milieu : COMMERCE DE BOIS FLOTTÉ. Pièce ronde. [30m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 31 décembre 1813. Jeton.

Commerce de charbon de terre. ℞. 1813.

APPROVISIONNEMENT DE PARIS. Dans une couronne d'olivier : COMMERCE DE CHARBON DE TERRE.

℞. Deux hommes nus travaillant dans une mine de charbon. Exergue : 1813. GAYRARD. F. (*fecit*). Pièce octogone. [34m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

N° 8. 31 décembre 1813. Médaille.

Philibert de l'Orme. ℞. *Une couronne de laurier.*

PHILIBERT DELORME ✱ ARCHITECTE FRANÇAIS. Buste habillé, à gauche. En bas : E. (*Édouard*) GATTEAUX. 1813.

℞. Une couronne; le champ est lisse. [56m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, dont nous publions une *variété* sous le numéro suivant, était distribuée en prix aux lauréats architectes par l'Académie des Beaux-Arts de Paris.

Delorme (*Philibert*) naquit à Lyon vers le commencement du XVIe siècle, et dès l'âge de quatorze ans alla étudier l'antiquité en Italie. Attiré à Paris par le cardinal Du Bellay, introduit à la cour de Henri II et de ses fils, le fer à cheval de Fontainebleau fut son premier ouvrage. Il donna ensuite les plans des châteaux d'Anet et de Meudon : celui de Saint-Maur fut continué sur ses dessins. La tour des Valois, à Saint-Denis, et le palais des Tuileries furent également élevés d'après ses plans. Catherine de Médicis, qui lui avait confié l'intendance de ses bâtiments, récompensa en 1555 ses travaux par le don des abbayes de Saint-Eloi de Noyon et de Saint-Serge d'Angers, quoiqu'il ne fût que tonsuré : elle y joignit la qualité de conseiller et d'aumônier ordinaire du Roi. Philibert Delorme mourut en 1577.

N° 8. A. (*non gravée*). 31 décembre 1813. Médaille.

Philibert de l'Orme. ℞. *Une couronne de laurier et de chêne.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne; le champ est lisse. [56m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 31 décembre 1813. Médaille.

Napoleon. ℞. Confiance force. *Mont-Cenis.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. CONFIANCE FORCE. Le Mont-Cenis, au sommet duquel est un aigle debout sur le trône impérial. Exergue : EN TROIS MOIS LA FRANCE ET L'ITALIE ARMENT DOUZE CENT MILLE HOMMES POUR LA DEFENSE DE L'EMPIRE MDCCCXIII. Au-dessus de l'exergue, à droite : BRENET; et circulairement : DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Après les journées de Bautzen et de Wurtchen, Napoléon, profondément ému des preuves de dévouement de sa jeune armée, frappé d'admiration pour cette guerre de héros qu'avaient faite sous ses yeux des conscrits à peine sortis de leurs dépôts ou du village de leurs pères, décréta qu'un monument serait érigé sur le Mont-Cenis, et consacrerait à jamais sa reconnaissance envers les peuples de France et d'Italie : pensée semblable à ces inspirations sublimes que donnaient jadis à Napoléon ses grandes actions d'Italie, d'Égypte et d'Allemagne !

N° 10. 31 décembre 1813. Jeton

□ .·. des HHH O.·. du Havre. ℞. Harmonia honor humanitas regunt. *Emblèmes maçonniques.*

Dans le champ, un autel sur lequel est placé un livre ouvert ; la face de l'autel porte l'inscription suivante : PRO DEO ET PATRIA. (*Pour Dieu et la patrie*). Au-dessus, en haut, un triangle rayonnant ; à gauche, la lune ; à droite, le soleil. De chaque côté de l'autel, une colonne ; sur celle de gauche, la lettre J ; sur celle de droite, la lettre B. Exergue : □ .·. (*loge*) DES HHH O.·. (*orient*) DU HAVRE 5813 (1813).

℞. HARMONIA HONOR HUMANITAS REGUNT. (*L'harmonie, l'honneur, l'humanité nous gouvernent.*) Dans le champ, une étoile flamboyante à cinq pointes; au-dessus, un compas; au-dessous, une équerre; de chaque côté, une branche de myrthe en sautoir. [29m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

N° 11. 31 décembre 1813. Jeton.

□ .·. des HHH O.·. du Havre. ℞. Harmonia honor humanitas regunt. *Une couronne de chêne et de laurier.*

Droit semblable à celui de la pièce précédente, avec les différences suivantes : l'autel et le livre sont plus petits, et la face ne porte point d'inscription. En haut, à la place du triangle, est une truelle entourée de très petits rayons. La lune, le soleil, les colonnes et les caractères de l'exergue sont également plus petits. Dans l'exergue, on lit en haut, à gauche : DES.; à droite : F. (*fecit*).

℞. Dans le champ, une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne; au milieu : HARMONIA HONOR HUMANITAS REGUNT. (*L'harmonie, l'honneur, l'humanité nous gouvernent.*) [29m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE LIX.

N° 1. 31 décembre 1813. Cliché.

Grand prix de gravure en medales Brandt. *Sans revers.*

Thésée découvrant les armes de son père. Exergue : GRAND PRIX DE GRAVURE EN MEDALES (*médailles*) REMPORTÉ EN 1813 PAR H. F. BRANDT.

Sans revers. [82m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Le deuxième grand prix fut remporté par M. Augustin Caunois.

N° 2. 31 décembre 1813. Médaille.

Napoleone. ℞. Monte Santo.

NAPOLEONE I. IMP. (*imperatore*) DE FRANCE E RE D'ITALIA. (*Napoléon Ier, empereur des Français et roi d'Italie.*) Tête laurée, à droite.

℞. Une couronne de laurier; au milieu du champ : MONTE SANTO 1813. Cette inscription est gravée en creux au burin. [36m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Monte-Santo, bourg des Etats de l'Église, à sept lieues d'Ancône, est situé sur une colline, près de l'Adriatique, où il a un petit port pour la pêche. Nos recherches n'ont pu nous procurer aucun renseignement sur l'affaire qu'un des corps de l'armée d'Italie paraît avoir eue sur ce point, et dont cette pièce était destinée à rappeler le souvenir.

N° 3. 31 décembre 1813. Médaille.

Napoleone. ℞. Serravalle.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Une couronne de laurier; au milieu du champ : SERRA-VALLE. 1813. Cette inscription est gravée en creux au burin. [36m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Serra-Valle, ville du royaume Lombardo-Vénitien, à huit lieues de Trévise. Le prince Eugène, dans une lettre du 29 octobre 1813, parle des opérations du général Grenier sur la Piave, théâtre non loin duquel est situé Serra-Valle. Une autre lettre du 10 novembre annonce que l'ennemi se fortifie dans Serra-Valle et qu'il y a six bataillons de grenadiers. Ces renseignemens sont les seuls qu'il nous ait été possible de nous procurer au sujet de cette pièce.

N° 4. 31 décembre 1813. Médaille.

Napoleon. ℞. Canal de Mons à Condé.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. CANAL DE MONS A CONDÉ. La Félicité, assise sur une barque, tient de la main gauche la barre du gouvernail, et de la droite, une corne d'abondance. Dans le fond, à droite, le clocher de Mons. Exergue : LE COMMERCE DU DEPARTEMENT DE JEMMAPE. MDCCCXIII. Du côté gauche, circulairement : BRENET F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La ville de Mons, réunie à la France en 1794, devint sous l'Empire le chef-lieu du département de Jemmapes. Le *canal de Mons à Condé* commence à Mons, où il dérive des rivières de Trouille et de Haine. Il se dirige en ligne droite à l'ouest, entre en France, département du Nord, arrondissement de Valenciennes, et se termine à Condé, où il débouche dans l'Escaut par la rive droite, après un développement de

six lieues, dont une lieue et demie en France. Il a sept écluses. Les transports consistent principalement en charbon de terre.

N° 5. 31 décembre 1813. Médaille.

Ioakimvs Napoleo. ℞. Reditvs Avgvsti.

IOAKIMVS NAPOLEO VTR. SICIL. (*utriusque Siciliæ*) REX. (*Joachim Napoléon, roi des Deux-Siciles*). Tête, à droite.

℞. REDITVS AVGVSTI. (*Retour du Roi*). Un guerrier casqué et drapé à l'antique sur un cheval lancé au galop. En haut, la Victoire ailée tient, à deux mains, au-dessus de sa tête une branche de laurier. Exergue : O. P. Q. (*ordo populusque*) NEAPOLITANVS OPTIMO PRINCIPI A. (*anno*) MDCCCXIII. (*La noblesse et le peuple de Naples à son excellent monarque. An* 1813). [42m.]

Le 24 octobre 1813, deux jours après avoir reçu à son bivouac un émissaire des alliés qui lui garantit, de la part de l'Autriche et de l'Angleterre, la possession du royaume de Naples, Joachim Murat quitta la Grande Armée pour retourner dans ses Etats. Le 6 janvier 1814, il signa un armistice avec l'Angleterre; le 11, un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche, en vertu duquel 30,000 Napolitains durent marcher contre la France.

N° 6. 31 décembre 1813. Jeton.

Arquebuse de Chateau-Thierry. ℞. Nul ne s'y frotte.

ARQUEBUSE DE CHATEAU-TIERRY. Deux fusils en sautoir. En bas : 1813.

℞. NUL NE S'Y FROTTE. Une branche de houx [26m.]
Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 7. 31 décembre 1813. Cliché.

Buste de Napoléon en uniforme. Sans revers.

Buste de Napoléon, en uniforme, à gauche.

Sans revers. [72m.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 8. 31 décembre 1813. Repoussé.

Napoleon le Grand. *Sans revers.*

NAPOLEON LE GRAND. Napoléon en uniforme, debout, les bras croisés. De chaque côté, des drapeaux et des armes en faisceau.

Sans revers. [80m.]
Inédit. Cabinet de M. Depaulis.

N° 9. 31 décembre 1813. Médaille.

Gott war mit uns. ℞. 1813.

GOTT WAR MIT UNS. IHM SEY DIE EHRE! (*Dieu était avec nous : à lui la gloire!*) Dans le champ, les initiales : F W. (*Friedrich Wilhelm. — Frédéric Guillaume*). Au-dessus, la couronne; au-dessous : PREUSSENS TAPFERN KRIEGERN (*aux braves guerriers de la Prusse*).

℞. Dans le champ, la croix de fer de Prusse; au milieu : 1813. Tranche : AUS PROBERTEM GESCHUTZE. (*Métal de vieux canons*). Cette pièce a ordinairement une bélière. [29m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille fut distribuée aux soldats prussiens après la campagne de 1813. Nous en publions deux autres, planche LXIII, nos 11 et 12, qui furent distribuées après la campagne de 1814.

N° 10. 31 décembre 1813. Médaille.

Gerechtigkeit weisheit. ℞. Eintracht überwindet alles.

GERECHTIGKEIT WEISHEIT. U : (*und*) EINIGKEIT BEGLÜCKEN. D : (*die*) MENSCHHEIT. (*La justice, la sagesse et la concorde font le bonheur de l'humanité*). La Justice, la Sagesse et la Concorde debout. Exergue, à droite : THO : STETTNER.

℞. EINTRACHT ÜBERWINDET ALLES. (*L'union triomphe de tout*). Le portique d'un temple à sept colonnes, à chacune desquelles sont attachées les armoiries d'une des puissances coalisées contre la France. Dans la frise on lit : HEIL EUCH VEREINTEN (*Salut à vous, alliés!*). Exergue : 1813; et à droite : ST. (*Stettner*). [49m.]
Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le docteur Burney.

Les deux côtés de cette pièce s'ouvrent et renferment douze ronds de papier, dont six sont couverts de douze estampes relatives à divers événemens arrivés en Allemagne et en France, depuis le 2 mai jusqu'au 22 décembre 1813; les six autres contiennent les explications, plus deux titres.

1814.

PLANCHE LX.

N° 1. 25 janvier 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Depart de l'Empereur. Janvier MDCCCXIV.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*); DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. Deux femmes debout, tenant un enfant qui regarde un guerrier en costume grec, auquel il semble dire adieu. Ces personnages représentent l'Empereur, l'Impératrice; le Roi de Rome et la Ville de Paris; et le sujet est disposé de façon à rappeler les adieux d'Hector et d'Andromaque. Exergue : DEPART DE L'EMPEREUR JANVIER · 1814 · Au-dessous de l'exergue, à gauche : BRENET · F · (*fecit*) DENON · D · (*direxit*). [41ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, frappée d'abord en Angleterre, ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris, où elle se frappe aujourd'hui avec une tête d'Andrieu, semblable à celle du n° 4, planche V.

De retour à Saint-Cloud, le 9 novembre 1813, Napoléon s'occupe, avec son ardeur ordinaire, de créer et d'organiser tous les moyens de résistance à l'invasion ennemie. Il appelle aux armes la population virile des départemens les plus voisins des frontières; il donne aux levées en masse des officiers et des généraux nés dans ces départemens. Le 8 janvier 1814, il met en activité les 30,000 hommes de la garde nationale de Paris. Le 23, après avoir confié à la fidélité de cette garde le roi de Rome et sa mère, il signe les lettres patentes qui confèrent la régence à l'Impératrice. Le 24, il charge son frère Joseph du commandement de la capitale. Dans la nuit, il embrasse sa femme et son fils pour la dernière fois, et part le 25 au matin pour soutenir une lutte inégale avec l'Europe entière liguée contre la France.

N° 2. 25 janvier 1814. Médaille.

Defense de l'empire. ℞. Marie Louise imp. reine et regente.

DEFENSE DE L'EMPIRE. Buste de Napoléon en uniforme, à droite. Dessous : L'EMPEREUR PART DE PARIS LE XXV. JANVIER MDCCCXIV.

℞. MARIE LOUISE IMP. (*impératrice*) REINE ET REGENTE. Buste habillé, à gauche, de Marie-Louise, coiffée du diadème. Dessous : XXIII JANVIER MDCCCXIV. [40ᵐ.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, frappée d'abord en pays étranger, ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris.

Napoléon conféra, par lettres patentes du 23 janvier 1814, à l'impératrice Marie-Louise le titre de Régente. Elle devait, à ce titre, présider le Sénat, le Conseil d'État, le Conseil des ministres et le Conseil privé, sans qu'elle pût toutefois autoriser par sa signature la présentation d'aucun sénatus-consulte, ou proclamer aucune loi de l'État.

N° 3. 25 janvier 1814. Médaille.

Tête de Napoléon. ℞. *Tête de Marie-Louise voilée.*

Sans légende. Tête de Napoléon, à droite. Sur le bord du cou : VASSALLO.

℞. Sans légende. Tête, à gauche, de Marie-Louise, coiffée du diadème et voilée. [40ᵐ.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Cette médaille paraît avoir été frappée en Angleterre.

N° 4. 1ᵉʳ février 1814. Médaille.

Fr : Wilh : Carl Cronprinz V. Würtemberg. ℞. Die Schlacht V. Brienne.

FR : WILH : (*Friedrich Wilhelm*) CARL CRONPRINZ V. (*von*) WÜRTEMBERG (*Frédéric-Guillaume — Charles, prince royal de Wurtemberg*). Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : DIE SCHLACHT V. (*von*) BRIENNE. (*Bataille de Brienne*). Vue de la ville et de la bataille de Brienne. Exergue : D : I (*den erste*) FEBRUAR 1814. (*Le 1ᵉʳ février 1814*). [33ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le combat de Brienne, engagé par Napoléon contre les généraux russes Sacken et Alsufief et le général prussien Blücher, eut lieu le 29 janvier : il fut long et disputé, et à la nuit seulement l'armée française réussit à pénétrer dans le château où Napoléon avait passé sa première jeunesse. Le 1ᵉʳ février fut livrée la bataille de la Rothière, village à deux lieues et demie de Brienne : commencée à une heure et demie après midi, elle ne cessa qu'à minuit. Les Français eurent à tenir tête à des forces quadruples : ils se retirèrent en bon ordre du champ de bataille dont l'ennemi resta maître. De part et d'autre les pertes en tués, blessés et prisonniers furent à peu près égales. Cette journée, à laquelle le corps du prince de Wurtemberg prit la part la plus active, donna l'offensive aux coalisés.

N° 5. 10 février 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de Champaubert.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*) DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. Hercule, luttant contre trois athlètes, appuie le genou sur la poitrine de l'un d'eux qu'il a déjà terrassé. Exergue : BATAILLE DE CHAMPAUBERT X. FEVRIER M.DCCCXIV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON · D. (*direxit*); à droite : BRENET · F · (*fecit*) [40ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Frappée d'abord avec la tête ci-dessus décrite, cette médaille se frappe aujourd'hui avec celle que nous publions planche LXIV, n° 1. Cette dernière a été gravée par M. Brenet pour servir à toutes les médailles de la suite impériale relatives aux événements de 1814 et de 1815, dont la gravure lui avait été confiée par M. Denon, et qui, bien qu'exécutées à la fin du Gouvernement Impérial ou au commencement de la Restauration, ne font partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris. La même observation s'applique également aux médailles que nous publions même planche nᵒˢ 6, 9 et 10; planche LXI, nᵒˢ 5 et 6; LXII, n° 1; LXIV, n° 1; LXV, nᵒˢ 4 et 5; LXVI, n° 4; LXVII, n° 2; LXVIII, nᵒˢ 7 et 9.

Depuis la bataille du 1ᵉʳ février à la Rothière, l'armée de Silésie côtoie la Marne et marche sur Paris par les deux routes qui y conduisent de Châlons, tandis que la Grande Armée s'avance par l'une et l'autre rive de la Seine. Le corps russe d'Alsufief, composé de 6,000 hommes, est laissé vers Sézanne, pour entretenir la communication des deux armées alliées. C'est sur ce corps que Napoléon, abandonnant la rive droite de la Seine, vient se jeter par un mouvement des plus rapides. A peine 1,500 Russes

parviennent à s'échapper. Alsufief, deux autres généraux, 45 officiers, 1,800 soldats et 21 pièces de canon sont les trophées de cette journée.

N° 6. 18 février 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Bataille de Montereau.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*); DEPAULIS, F. (*fecit*).

℞. Napoléon, armé d'un foudre, monté sur un char attelé de chevaux ailés; dans l'éloignement, des soldats se battant sur le pont de Montereau. Exergue : BATAILLE DE MONTEREAU FEVRIER MDCCCXIV. BRENET. F. (*fecit*) DEN. D. (*Denon direxit*) [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille n'a été frappée et ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris.

La ville de Montereau fut enlevée de vive force par Napoléon à la tête de la garde. Avant de laisser le temps de se reconnaître aux troupes alliées qui l'occupaient, on emporta les ponts; l'ennemi se retira affaibli de six mille hommes.

N° 7. 28 février 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Fevrier MDCCCXIV.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℞. FEVRIER MDCCCXIV. Un aigle debout sur le foudre; au-dessus de sa tête, une étoile; à gauche, deux poissons, signe zodiacal du mois de février; à droite, la Victoire tenant à la main une couronne. En bas : BRENET · F · (*fecit*); DENON · D · (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce.

L'aigle est ici représenté au repos, mais prêt à prendre son essor et à porter le foudre à Jupiter : allusion à l'ouverture de la campagne sur la Marne et sur l'Aube et aux succès obtenus dans cette campagne.

N° 8. 28 février 1814. Médaille.

Napoleon empereur. ℞. *Aigle debout.*

NAPOLEON EMPEREUR. Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : GAYRARD F. (*fecit*).

℞. Un aigle debout sur le foudre; à gauche, une branche de laurier; à droite, Renommée embouchant la trompette. [17m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille est une imitation de la précédente.

N° 9. 31 mars 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Fortune adverse.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, planche V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

℞. La Fortune debout, sur une barque, vue par le dos, ayant vent contraire; une rame est brisée. Dans le champ, à gauche, une roue également brisée. Exergue : FORTUNE ADVERSE MARS MDCCCXIV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET · F · (*fecit*); à droite : DENON · D · (*direxit*). [41m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, frappée d'abord en Angleterre, ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie de Paris.

Le 30 mars 1814, Paris, menacé par trois colonnes fortes ensemble de 140,000 hommes, n'eut à leur opposer qu'environ 25,000 hommes. Ces forces soutinrent honorablement le choc; mais avant le milieu de la journée la plupart des positions qu'elles défendaient étant enlevées, on ouvrit des négociations qui se terminèrent par une convention, en vertu de laquelle les troupes durent se retirer à Fontainebleau avec tout le matériel qu'elles pourraient enlever jusqu'au lendemain à six heures du matin. Pendant le combat, l'Empereur, après avoir marché militairement jusqu'à Villeneuve-l'Archevêque, monta dans une chaise de poste, accourant à Paris où sa présence eût fait surgir de nombreux combattants. Il arriva trop tard. A quelques lieues au-delà d'Essone, il rencontra la tête de colonne en marche sur la route d'Italie. Il lui restait la ressource de concentrer à Fontainebleau les 20,000 hommes qui évacuaient Paris et les 30,000 qu'il ramenait de la Haute-Seine, puis d'offrir la bataille sous les murs de la capitale; mais les événemens politiques dominèrent les combinaisons de la guerre. Le Sénat prononça le 2 avril la déchéance de Napoléon : le duc de Raguse, Marmont, prit parti pour une fraction d'assemblée qui délibérait sous les baïonnettes étrangères. Il livra son corps d'armée dont la mission était de défendre la ligne de l'Essone, donnant ainsi le signal d'une défection qui devint bientôt si générale que l'Empereur se vit forcé d'abdiquer.

N° 10. 31 mars 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. Malheurs de la guerre.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*); DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. Un Cosaque à pied, et la lance en main, poursuivant deux femmes qui fuient épouvantées; à gauche, des bestiaux morts; à droite, une chaumière embrasée. Exergue : MALHEURS DE LA GUERRE MARS MDCCCXIV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON. D. (*direxit*); à droite : BRENET. F. (*fecit*). [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 31 mars 1814. Médaille.

Alexander. — Franz — Fr. Wil : ℞. Einzug in Paris.

ALEXANDER. I. KAI. V. (*Kaiser von*) RUSSLAND. FRANZ. I. K. V. OESTER : (*Kaiser von Oesterreich*) FR : WIL : III KOE : V. (*Friedrich Wilhelm III kœnig von*) PREUSSEN * (*Alexandre Ier, empereur de Russie; François Ier, empereur d'Autriche; Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse*). Les bustes de ces trois souverains, celui de François, en haut, à droite; les deux autres au-dessous, en regard. En bas : IETTON (*jeton*). A gauche, sous le buste d'Alexandre : STETTNER.

℞. EINZUG IN PARIS (*Entrée à Paris*). Vue du faubourg et de la porte Saint-Martin, sous laquelle défilent les troupes alliées. Exergue : DEN 31 MOERZ 1814 (*Le 31 mars 1814*). [38m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La capitulation de Paris fut signée le 31 mars à deux heures du matin. A midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse et le généralissime autrichien Schwarzenberg entrèrent dans Paris à la tête d'une grande partie de leurs troupes. L'empereur d'Autriche avait été retenu en Bourgogne par la marche de Napoléon sur Fontainebleau.

N° 12. 31 mars 1814. Médaille.

Franz. I. — Alexander. I. — Fr : Wil : III. — ℞. Schoen wie die deutsche eiche, etc.

FRANZ. I. KAI : V. OESTER : (*Kaiser von Oesterreich*) ALEXANDER. I. KAI : V. (*Kaiser von*) RUSSLAND. FR :

WIL : III KÖ : V. (*Friedrich Wilhelm der dritte kœnig von*) PREUSSEN ✻ (*François Ier, empereur d'Autriche; Alexandre Ier, empereur de Russie; Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse*). Les bustes de ces trois souverains, celui d'Alexandre en haut, à gauche, les deux autres au-dessous, en regard. En bas : STETTNER FEC : NBG : (*fecit Nürnberg*).

℟. SCHOEN WIE DIE DEUTSCHE EICHE GRÜN MEINES VOLKES GLÜCK (*Beau comme le chêne allemand, fleurit le bonheur de mon peuple*). Minerve debout, tenant de la main droite sa lance entourée d'un rameau de chêne, et de la gauche s'appuyant sur un bouclier, sur lequel on lit : GERMANIA (*Allemagne*). Les deux côtés de cette pièce s'ouvrent, et renferment, avec deux titres, douze ronds de papier, dont six sont couverts de douze estampes relatives aux événemens de la France en février et mars 1814 : les six autres contiennent les explications. [49m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 13. 31 mars 1814. Médaille.

Alexander. ℟. We conquour to set free.

ALEXANDER EMP. (*emperor*) OF ALLE THE RUSSIAS. (*Alexandre, empereur de toutes les Russies*). Buste, à gauche, en uniforme.

℟. WE CONQUOUR TO SET FREE (*Nous concourons à affranchir*). Dans le champ : EMP. (*emperor*) OF RUSSIA K · (*king*) OF PRUSSIA MARQUIS WELLINGTON PRINCE SCHWARTZENBERG (*empereur de Russie; roi de Prusse; marquis Wellington; prince Schwartzenberg*). En bas : MARCH. 31 1814 (31 *mars* 1814). [25m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le revers de cette pièce a été employé pour une autre médaille que nous publions planche LXI, n° 9.

PLANCHE LXI.

N° 1. 30 mars 1814. Repoussé.

Hauteurs de St. Chaumont. *Sans revers.*

Vue des hauteurs de Saint-Chaumont envahies par des soldats Russes que repoussent des élèves de l'École polytechnique, les uns à coups de sabre et de fusil, les autres à coups de canon. Au milieu d'eux, un élève tient, de la main droite, son schako en l'air, et de la gauche, un drapeau déployé sur lequel on lit : ECOLE POLYTECHNIQUE. Exergue : HAUTEURS DE St. (*saint*) CHAUMONT LE 30 MARS 1814. Au-dessus de l'exergue, à gauche : MOREL F. (*fecit*).

Sans revers. [70m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Une réserve mobile de vingt-huit bouches à feu, servie par les élèves de l'École polytechnique, auxquels se joignirent trente canonniers de la garde, pour faire l'office de pointeurs et chefs de pièce, fut placée, le 29 mars 1814, à la barrière du Trône. Le 30, pendant qu'une poignée de soldats disputaient aux nombreuses divisions russes et prussiennes les hauteurs qui dominent Paris du nord au levant, l'artillerie de réserve se porta, vers onze heures, sur le chemin de Vincennes, d'où elle commença son feu contre la gauche de la ligne ennemie. Bientôt entourés par de nombreux escadrons de lanciers russes, les élèves de l'Ecole polytechnique résistent avec valeur à leur attaque et les forcent à la retraite. Leur feu ne cessa qu'à la fin de l'action, et à onze heures du soir ils ne quittèrent la position qu'ils avaient conservée près de la barrière du Trône que pour se diriger vers Fontainebleau.

N° 2. 31 mars 1814. Médaille.

Blücher Schwartzenberg. ℟. Die deutschen brüder.

Dans une couronne de laurier : BLÜCHER SCHWARTZENBERG. Bustes en regard des deux généraux. Autour de la couronne, une légende en deux lignes. Sur la première ligne : DES DEUTSCHEN VOLKS UNSTERBLICHE HELDEN UND ZIERDEN (*Les immortels héros et la gloire du peuple allemand*). Sur la deuxième ligne, du côté du buste de Blucher : KATZBACH MOCHERN LEIPZIG BRIENE (*Brienne*) LAON. Du côté du buste de Schwartzenberg : KULM LEIPZ (*Leipzig*) BAR SUR AUBE FERE CHAMP. (*Champenoise*) MONTM : (*Montmartre*). Entre les feuilles de laurier de la couronne, les lettres suivantes séparées l'une de l'autre à égales distances : P A R I S.

℟. DIE DEUTSCHEN BRÜDER FUR FRIEDEN U · (*und*) VATERLAND SIEGR : (*siegreich*) (*Les confédérés allemands ont triomphé pour la paix et la patrie*). Un arc de triomphe surmonté d'une statue, et sous lequel défilent des troupes. L'attique du monument porte cette inscription : THOR PARIS (*Porte de Paris*). Au pied de l'arc de triomphe, un guerrier reçoit des clefs que lui présente une femme agenouillée. En haut, trois étoiles, ayant chacune au centre une initiale, la première : W (*Wilhelm—Guillaume*); la seconde : F (*Frantz — François*); la troisième : A (*Alexander — Alexandre*). Exergue : IN PARIS DEN 31 MAERZ 1814 (*A Paris, le* 31 *mars* 1814). [38m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Blucher (*Gebhart, Lebrecht* de) *prince de Wahlstadt*, feld-maréchal prussien, né, le 16 décembre 1742, à Rostock, dans le duché de Mecklenbourg-Schwerin, était porte-drapeau d'un régiment de hussards suédois, dans la guerre de Sept Ans, lorsqu'il fut pris, en Poméranie, par les Prussiens. Incorporé dans les troupes de Frédéric, il devint bientôt capitaine; mais le dépit de se voir préférer un subalterne dans une promotion le détermina à demander son congé, que Frédéric lui accorda en ces termes : « Le capitaine Blucher est autorisé à quitter le service, » et il peut aller au diable si cela lui convient (1773). » Rentré dans l'armée en 1786, avec le rang de major, il fit, en qualité de colonel, la campagne de 1792. Il commandait en octobre 1806, comme lieutenant-général, l'avant-garde de l'armée qui combattit à Auestaedt, et n'échappa que par un mensonge au général français Klein, auquel il persuada qu'un armistice venait d'être conclu. Réfugié dans Lubeck, il ne tarda pas à être obligé de capituler. En 1813, les opérations du centre de l'armée alliée lui furent confiées; battu à Lutzen et à Bautzen, il fut cependant nommé général en chef de l'armée dite de Silésie forte de 120,000 hommes. Après avoir concouru efficacement au succès des affaires de Katzbach et de Leipsig, Blucher entra sur le territoire français en 1814. Arrivé à Brienne, le 29 janvier, il fut attaqué par Napoléon et obligé de battre en retraite. Il soutint un nouveau choc, à la vérité avec 90,000 hommes contre 36,000, à la Rothière et sur les hauteurs de Laon, et se trouva sous les murs de Paris le 30 mars 1814. Commandant, en 1815, de l'armée destinée à agir entre la Moselle et la Meuse, il entra en Belgique, fut battu, le 16 juin, par l'armée française à Ligny et à Sombref, eut un cheval tué sous lui, et fut sur le point d'être fait prisonnier. A Waterloo, le mouvement opéré par la colonne prussienne et qui décida du sort de cette journée, était commandé par le général Bulow, et Blucher, arrivé vers la nuit, trouva la bataille presque terminée. Entré à Paris par capitulation, il voulut faire sauter le pont d'Iéna, projet dont l'exécution fut empêchée par la médiation de l'empereur Alexandre. Blucher est mort à Krieblowitz, le 12 septembre 1819. On lui a élevé des statues à Rostock, à Berlin et à Breslau.

Schwartzenberg (*Charles-Philippe, prince de*) né à Vienne le 15 avril 1771, entra au service dès 1789, et dans la guerre contre les Turcs parvint au grade de lieutenant-colonel. Il fit les premières guerres de la Révolution contre la France, et devint successivement colonel, général-major en 1796, et feld-maréchal lieutenant en 1799. Chargé, en 1805, d'un commandement à l'aile droite de l'armée autrichienne, il s'échappa,

après la perte de la bataille devant Ulm, avec quelques régimens de cavalerie. Ambassadeur à Paris, en 1809, il eut une grande part au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. En 1812, il commanda un corps d'armée autrichien de trente mille hommes, mis à la disposition de Napoléon pour seconder ses opérations contre la Russie, et reçut le bâton de feld-maréchal. Nommé, en 1813, commandant en chef de l'armée autrichienne qui se rassemblait en Bohême, et bientôt après généralissime des armées coalisées, il fit, en cette qualité, les campagnes de 1813 et de 1814. Le 30 mars, jour de l'attaque de Paris, il publia une proclamation où il annonçait les intentions des alliés au sujet du Gouvernement de la France. Ce fut lui qui décida le maréchal duc de Raguse à abandonner la cause de Napoléon. En 1815, général en chef des armées alliées du Haut-Rhin, il se réunit aux armées anglaise et prussienne sous les murs de Paris, après la bataille de Waterloo. A son retour à Vienne, il fut choisi pour présider le Conseil aulique de guerre. Il est mort le 15 octobre 1820 à Leipsig.

N° 3. 31 mars 1814. Cliché.

31 mars 1814. *L'aigle à deux têtes planant sur les tours de Notre-Dame. Sans revers.*

31 MARS 1814. L'aigle à deux têtes, surmonté de la couronne royale fleurdelisée et tenant dans un bec une branche de lis, et dans l'autre une branche de laurier, plane sur les tours de Notre-Dame. Sur son ventre, un écusson aux trois fleurs-de-lis. En bas, circulairement : LE C^{TE} (*comte*) DE PAROY.

Sans revers. [39^{m}.]

Inédit. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

L'auteur de cette étrange pièce paraît être le même que celui auquel est dû le médaillon de Napoléon et de Joséphine que nous avons publié planche XXXV, n° 1.

N° 4. 10 avril 1814. Médaille.

Britannia. ℟. Battle of Toulouse.

BRITANNIA (*la Grande-Bretagne*). Tête, à gauche, coiffée d'un casque lauré, sur la bombe duquel est un lion. En bas : R. G. F.; et circulairement à droite : J. MUDIE DT. (*delineavit*).

℟. BATTLE OF TOULOUSE (*bataille de Toulouse*). Le duc de Wellington, debout, tient de la main gauche un drapeau fleurdelisé, et de la droite une couronne de laurier et une palme. Près de lui, à gauche, un trophée d'armes. Exergue : X. APRIL MDCCCXIV (10 *avril* 1814). Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET; à droite : MUDIE DT. (*delineavit*). [40^{m}.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille fait partie de la Collection de James Mudie dont nous avons parlé page 19.

Depuis le passage de la Bidassoa, effectué le 7 octobre 1813, le maréchal Soult, à la tête de sa petite armée, avait tenu six mois entiers en échec les forces considérables des Anglais. Le 24 mars 1814 il arrive sous les murs de Toulouse. En quinze jours, les abords de cette grande ville, dominée de toutes parts, sont, par ses ordres, couverts d'ouvrages qui font de la capitale du Languedoc un vaste camp retranché. L'armée française ne compte que 29,000 hommes, y compris 6,000 conscrits de nouvelle levée imparfaitement armés. Le duc de Wellington, qui l'a constamment suivie, a sous ses ordres 71,000 combattans effectifs, tous soldats éprouvés. Le 10 avril 1814, les armées française et anglaise ont formé leur principale ligne de bataille à l'orient de Toulouse, entre la rive gauche du Lers et les hauteurs du Calvinet. L'action commence à huit heures du matin, sur le centre des deux armées. L'armée anglaise, repoussée sur les hauteurs du Calvinet, après avoir attaqué et mis en désordre la division Taupin, s'avance sur la route de Caraman. Le maréchal Soult la force à se replier. La nuit termine cette bataille, où une seule redoute, une seule pièce de canon, tombent au pouvoir des Anglais! Ceux ci ont 12,000 hommes hors de combat, tandis que les Français n'ont perdu que 3,000 hommes tués ou blessés. Resté maître de ses lignes toute la journée du lendemain, le maréchal réussit encore à tromper la vigilance de son adversaire, auquel la nécessité le force d'abandonner Toulouse, et le 12 il se replie vers le département de l'Aude, emmenant avec lui toute son artillerie, ses bagages et les blessés transportables. La bataille de Toulouse, la dernière de vingt-deux années de guerre, ajouta une gloire nouvelle à l'immense renommée du maréchal Soult.

Soult (*Jean-de-Dieu*), duc de Dalmatie, né à Saint-Amans (Tarn), le 29 mars 1769, entra comme soldat dans le régiment royal-infanterie, où il reçut ses premiers grades. A la fin de 1791, sous-lieutenant de grenadiers dans le premier bataillon du Haut-Rhin, bientôt après adjudant-major et capitaine, il fut appelé à l'état-major de l'armée de la Moselle. Il enleva le camp de Marsthal, se distingua à la bataille de Wissembourg, et remplit les fonctions de chef d'état-major de l'avant-garde de l'armée. Nommé adjudant-général chef de bataillon le 9 pluviose an 2 (28 janvier 1794), colonel le 25 floréal (14 mai) de la même année, général de brigade le 20 vendémiaire an 3 (11 octobre 1794), il commanda l'attaque de la gauche à la bataille d'Altenkirchen, où les Autrichiens essuyèrent une défaite complète. Général de division le 2 floréal an 7 (21 avril 1799), il défit près de Zurich un corps d'Autrichiens et tua leur général Otze, en même temps que le général en chef Masséna battait les Russes : il contribua ainsi beaucoup au gain de la célèbre bataille de Zurich, comme aussi, l'année suivante, à la belle défense du pays de Gênes. Il se couvrit de gloire à toutes les affaires auxquelles il prit part et fut plusieurs fois blessé. Commandant supérieur en Piémont, après la victoire de Marengo, il avait été désigné pour aller prendre en Égypte le commandement des troupes françaises, à la place de Menou, quand la capitulation de ce général rendit cette expédition sans objet. Colonel-général de la garde des Consuls, après la conclusion du traité d'Amiens, Soult, à la rupture de ce traité, commanda en chef le camp de Boulogne. Il reçut, à la première promotion, le 19 mai 1804, le bâton de maréchal de France, et à la tête d'un des corps de la grande armée d'Allemagne, dirigea, le 2 décembre 1804, les opérations du centre à la bataille d'Austerlitz. Après une attaque vigoureuse et un combat terrible, il s'empara des hauteurs de Pratzen et décida le succès de cette mémorable journée. Napoléon, rencontrant le maréchal Soult sur le champ de bataille, lui dit, entre autres félicitations : « Maréchal, vous êtes le premier » manœuvrier de l'Europe. » Grand cordon de la Légion-d'Honneur et chef de la quatrième cohorte de cet ordre le 1er février 1805, il fit la campagne suivante en Prusse, commanda l'aile droite à la bataille d'Iéna le 14 octobre 1806, concourut le 6 novembre à la prise de Lubeck, suivie le 7 de la capitulation de Schwartau, par suite de laquelle le général Blucher se rendit prisonnier avec tous les débris de son armée. Chef du quatrième corps pendant la campagne de Pologne, le maréchal Soult prit part à la bataille d'Eylau le 6 juin 1807, et s'empara, le 16, de Kœnisgberg. Après le traité de Tilsit, il fut créé duc de Dalmatie. Passé en Espagne, en 1808, il eut le commandement du centre de la grande armée, battit l'armée d'Estramadure, s'empara de Burgos, de Santander, et poursuivit l'épée dans les reins l'armée anglaise jusqu'au port de la Corogne, où, après un combat très vif, livré le 16 janvier 1809, le général ennemi John Moore perdit la vie. La Corogne se soumit le 20 : deux cents pièces de canon et vingt mille fusils furent trouvés dans la place. La prise du Férol, qui capitula le 27, fut encore plus importante : huit vaisseaux de ligne, trois frégates, plusieurs corvettes, un arsenal renfermant plus de quinze cents pièces de canon et des munitions de toute espèce, tombèrent au pouvoir du maréchal. Chargé d'envahir le Nord du Portugal, il culbuta tout ce qui s'opposa à sa marche et poussa les Anglo-Portugais jusqu'à Oporto, dont il enleva d'assaut, le 19 mars, les formidables retranchemens. Nommé major-général des armées françaises en Espagne, en remplacement du maréchal Jourdan, le duc de Dalmatie, avec 30,000 hommes, anéantit, à Ocana, le 12 novembre 1809, une armée de 60,000 Espagnols, prit trente drapeaux, cinquante pièces de canon, et fit 28,000 prisonniers. Maître de Séville le 29 janvier 1810, il eut le gouvernement militaire de toute l'Andalousie, et employa le reste de la campagne à la pacifier et à l'organiser. En 1811, il pénétra dans l'Estramadure, et le 11 mars s'empara de Badajoz. Investi du commandement en chef des trois armées d'Espagne, il répara, en 1812, par ses savantes manœuvres, des désastres auxquels il avait été étranger. Le duc de Dalmatie, mis, au mois de mars 1813, à la tête du 4e corps de la Grande-Armée, commanda le centre aux batailles de Lutzen et de Bautzen. Vers le milieu de la même année, Napoléon l'envoya en qualité de lieutenant-général, et avec des pouvoirs illimités, prendre le commandement

en chef des débris de l'armée d'Espagne, rassemblés devant Bayonne. Le duc de Dalmatie reforma cette armée, et conserva l'offensive pendant plusieurs mois avec des chances variées. Assailli à la fin dans ses propres lignes par un ennemi très supérieur en nombre, il livra les 9, 10, 11 et 13 décembre, sur la Nive et l'Adour, quatre combats opiniâtres, qui coûtèrent seize mille hommes à ses adversaires. Avec des forces très disproportionnées, il soutint les combats d'Orthès, le 27 février 1814; d'Aire, le 1er mars; de Vic-de-Bigorre, le 19; de Tarbes, le 20; et le 10 avril, la mémorable bataille de Toulouse. Nommé, le 3 décembre 1814, au ministère de la guerre, le duc de Dalmatie remit son portefeuille le 11 mars 1815. A son retour, Napoléon lui conféra la dignité de Pair, et les fonctions de major-général. Dans ce dernier poste, il combattit avec sa valeur ordinaire à Fleurus et à Waterloo. Après la capitulation de Paris, il suivit l'armée au-delà de la Loire. Compris dans l'ordonnance de proscription du 24 juillet 1815, il se retira à Dusseldorf avec sa famille. Rentré en France en 1819, il fut admis à siéger à la Chambre des Pairs le 5 novembre 1827. La Révolution de juillet 1830, en faisant appel à sa haute capacité, à sa vieille expérience et à son patriotisme éprouvé, le plaça au premier rang de ses défenseurs. Ministre de la guerre le 17 novembre 1830, et Président du Conseil le 11 octobre 1832, grâce à son énergie et à son activité infatigables, le duc de Dalmatie organisa en peu de mois une armée capable d'imposer aux puissances étrangères. Il imprima en même temps à la politique de la France une action ferme et digne, un caractère d'indépendance et de nationalité qui, en commandant au-dehors le respect, au-dedans consolida le gouvernement nouveau. Éloigné momentanément des affaires le 18 juillet 1834, M. le duc de Dalmatie a été envoyé, le 25 avril 1838, comme Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour assister au couronnement de la reine Victoria. Cette mission a été pour lui un véritable triomphe, sans égal dans les fastes de l'histoire. Un peuple tout entier accourant avec enthousiasme au-devant de l'illustre guerrier que sur tous les champs de bataille il a long-temps rencontré comme adversaire presque toujours heureux; trente mille personnes, l'élite des trois royaumes, se levant à son entrée dans l'église de Westminster et le saluant de leurs acclamations; partout, dans les campagnes comme dans les villes, dans les palais comme sur les grandes routes, tous les partis, tous les rangs, confondus dans une admiration commune, s'empressant à l'envi à fêter l'ancien compagnon d'armes et le premier lieutenant de Napoléon: Tel est l'accueil inouï et magnanime que la Grande-Bretagne a eu l'honneur de faire au représentant de la France, et que nul jamais n'a reçu d'aucun peuple avant le maréchal duc de Dalmatie! Placé de nouveau à la tête du Cabinet français le duc de Dalmatie a été nommé, le 12 mai 1839, Président du Conseil et Ministre des affaires étrangères.

N° 5. 11 avril 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. L'empereur Napoleon abdique.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*); DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. L'empereur Napoléon, debout, près d'une table, signe l'acte de son abdication. Une furie, la torche à la main, et représentant les dissensions civiles, s'efforce de l'en empêcher, en essayant en vain de retenir son bras. Exergue : L'EMPEREUR NAPOLEON ABDIQUE XI · AVRIL. MDCCCXIV. Dessous : BRENET. F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, frappée d'abord en Angleterre, ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris, où elle se frappe maintenant avec une tête de Napoléon, à droite, sans inscription ni nom de graveur.

L'abdication de Napoléon fut rédigée dans les termes suivants : « Les » puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le » seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, l'empereur Na- » poléon, fidèle à son serment, déclare qu'il renonce, pour lui et ses » héritiers, aux trônes de France et d'Italie, et qu'il n'est aucun sacri- » fice personnel, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire à l'in- » térêt de la France. — Fontainebleau, 11 avril 1814. »

N° 6. 20 avril 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. *L'empereur recevant un drapeau.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 9, planche LVII. En bas : DENON. D. (*direxit*); DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. L'Empereur, debout, reçoit un drapeau des mains d'un grenadier qui se cache la figure en signe de désespoir. Exergue : AVRIL · MDCCCXIV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON D. (*direxit*); à droite : BRENET · F · (*fecit*). [40m.]

Monnaie des médailles de Paris.

Cette médaille ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris.

Le 20 avril 1814, Napoléon, au moment de se séparer des vieux guerriers de sa fidèle garde, rangés dans les cours du palais de Fontainebleau, leur adressa ces mémorables paroles : « Je vous fais mes adieux. Depuis » vingt ans que nous sommes ensemble, je suis content de vous. Je vous » ai toujours trouvés au chemin de la gloire. Toutes les puissances de » l'Europe se sont armées contre moi; quelques uns de mes généraux » ont trahi leurs devoirs et la France : elle-même a voulu d'autres desti- » nées. Avec vous et les braves qui me sont restés fidèles, j'aurais pu » entretenir la guerre civile; mais la France eût été malheureuse. Soyez » fidèles à votre nouveau Roi; soyez soumis à vos nouveaux chefs, et » n'abandonnez point notre chère patrie. Ne plaignez pas mon sort : je » serai heureux lorsque je saurai que vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu » mourir; si j'ai consenti à survivre, c'est pour servir encore à votre » gloire : j'écrirai les grandes choses que nous avons faites. Je ne puis » vous embrasser tous, mais j'embrasse votre général. Venez, général » Petit, que je vous presse sur mon cœur! Qu'on m'apporte l'aigle, que » je l'embrasse aussi! Ah! chère aigle, puisse le baiser que je te donne » retentir dans la postérité! Adieu, mes enfants; mes vœux vous accom- » gneront toujours; gardez mon souvenir! »

N° 7. 20 avril 1814. Repoussé.

Fontainebleau. *Sans revers.*

L'Empereur presse dans ses bras un général de la garde impériale, tandis que devant eux un grenadier, tenant d'une main un drapeau, se cache de l'autre la figure. Exergue : FONTAINEBLEAU 1815 (*pour* 1814).

Sans revers. [39m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 8. Avril 1814. Médaille.

Frid. Wilhelm Kronprinz von Wurtemberg. ℞. Sieg mit ihm.

FRID. (*Friedrich*) WILHELM KRONPRINZ VON WURTEMBERG. (*Frédéric-Guillaume, prince royal de Wurtemberg*). Buste lauré, à gauche.

℞. SIEG MIT IHM (*victoire avec lui*) 1814. Trois étendards plantés en terre. Le premier, à gauche, porte : ÖSTR (*Oestreich.* — *Autriche*); le deuxième : WURT (*Wurtemberg*); le troisième : RUSSLAND (*Russie*). Celui du milieu est surmonté d'une couronne dans laquelle se trouve une étoile. A terre, un casque et deux drapeaux surmontés d'un aigle. En bas : I. L. WAGNER F. (*fecit*). [36m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Guillaume (*Frédéric-Charles*), né le 27 septembre 1781, a succédé à son père Frédéric Ier, roi de Wurtemberg, le 30 octobre 1816.

N° 9. Avril 1814. Médaille.

We conquour to set free. ℞. Inseperable friends.

WE CONQUOUR TO SET FREE (*Nous concourons à affran-*

chir). Dans le champ : EMP · (*emperor*) OF RUSSIA K · (*king*) OF PRUSSIA MARQUIS WELLINGTON PRINCE SCHWARTZENBERG. (*Empereur de Russie, roi de Prusse, marquis Wellington, prince Schwartzenberg*). En bas : MARCH 31 · (31 *mars*) 1814.

℞. INSEPERABLE FRIENDS (*inséparables amis*). Un militaire, coiffé du chapeau à trois cornes, à cheval sur un âne, la figure du côté de la queue. A son cou est attachée une corde tenue par un diable à pied, qui mène l'âne par la bride. Exergue : TO ELBA (*à l'île d'Elbe*). [25m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le droit de cette pièce est semblable au revers de celle que nous avons publiée, pl. LX, n° 13.

N° 10. Avril 1814. Jeton.

Ville de Paris. Grande voirie. ℞. 1814.

PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. Dans le champ : VILLE DE PARIS. En haut : GRANDE VOIRIE. En bas, un compas ouvert placé sur une règle.

℞. Portique d'un temple à quatre colonnes. A gauche, une espèce de sceptre; à droite, un caducée ailé. Exergue : 1814. DESNOYERS F. (*fecit*). [32m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

On a, par erreur, gravé sur la pl. LXI, comme revers du jeton n° 10, le revers du jeton n° 11, et comme droit du jeton n° 11, le revers du jeton n° 10.

N° 11. Avril 1814. Jeton

Vaccinations municipales de Paris. ℞. Ex insperato salus.

Dans une couronne, au milieu du champ : VACCINATIONS MUNICIPALES DE PARIS. M.DCCCXIV.

℞. Dans le champ, une vache; au-dessus, une lancette ouverte EX INSPERATO SALUS.—— (*salut inespéré*). [32m.]

Inédit. Monnaie des Médailles de Paris.

PLANCHE LXII.

N° 1. Avril 1814. Médaille.

Napoleon. ℞. *Grenadiers de la garde impériale brûlant leurs drapeaux.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 9, pl. LVII. En bas : DENON D. (*direxit*); DEPAULIS. F. (*fecit*).

℞. Deux grenadiers de la garde impériale à genoux brûlent leurs drapeaux et en recueillent les cendres. Derrière eux, deux autres grenadiers debout se partagent un aigle qu'ils viennent de briser. Exergue : AVRIL MDCCCXIV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : BRENET. F. (*fecit*); à droite : DENON. D. (*direxit*). [40m.]

Inédite. Monnaie des médailles de Paris.

Cette médaille ne fait partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris.

Nous avons vu (cabinet de M. Hennin) une estampe du temps sur le même sujet; elle porte l'inscription suivante : « Les aigles brûlées. — » Dédié aux braves de la Patrie. — Les braves de la vieille garde apprenant qu'on voulait les priver de leurs aigles, les brûlèrent et en burent » les cendres mêlées dans du vin. L'un d'eux, après avoir bu, portant la » parole pour tous, dit aux officiers royaux qui apportaient les drapeaux blancs : *Allez dire au duc de Berry que nos aigles sont en » sûreté.* »

N° 2. Avril 1814. Médaille.

Per vos lux tenebris a iove sparsa meis. ℞. *Trois couronnes.*

L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse à cheval. Au-dessous, une portion du globe terrestre sur laquelle on lit : EUROPA (*Europe*). En haut, la Renommée plane entre deux nuages, d'une main tenant une couronne et de l'autre embouchant la trompette. Exergue : PER VOS LUX TENEBRIS A IOVE SPARSA MEIS. M.D.C.C.C.X.IV. (*Par vous une lumière céleste dissipe mes ténèbres.* 1814).

℞. Dans le champ, une couronne de nuages; au milieu, un triangle rayonnant au centre duquel est un œil. Autour du triangle, trois couronnes unies entre elles par des liens entrelacés. [52m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europæ. ℞. Au pacificateur de l'Europe. [27m].

GALLIA REDDITA EUROPÆ (*La France rendue à l'Europe*). Dans le champ, un écusson aux trois fleurs-de-lis. En bas : APRILE (*avril*) 1814.

℞. AU PACIFICATEUR DE L'EUROPE. Dans le champ : A I (*Alexandre premier*) PARIS. Dessous : TIOLIER. [27m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions sous le n° 5, même planche, une *variété* de cette pièce, d'un plus grand module.

Cette médaille et les cinq suivantes ont été frappées à la Monnaie de Paris.

Une erreur de numérotage a été commise dans la gravure de la planche LXII. On a réuni, sous le n° 4, deux revers variés du n° 3, et sous le n° 6, deux revers du n° 5. Nous rectifions dans cet article et les cinq suivants, le numérotage de ces Médailles qui sont réellement au nombre de *six*, au lieu de *quatre*, qu'indique la planche gravée, et qui, en place des numéros 3, 4, 5 et 6, doivent porter les numéros 3, 4, 4 *bis*, 5, 6, et 6 *bis*.

N° 4. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europæ. ℞. François I.. Ange de paix. [27m]

Droit semblable à celui de la médaille précédente

℞. FRANÇOIS I · EMP · (*empereur*) D'AUTRICHE. Dans le champ : ANGE DE PAIX——PARIS. Dessous : TIOLIER. [27m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le n° 6 même planche, une *variété* de cette pièce, d'un plus grand module.

N° 4 *bis*. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europæ. ℞. Frederic Guillaume III · Ange de paix. [27m.]

Droit semblable à celui des deux pièces précédentes.

℞. FREDERIC GUILLAUME III · ROI DE PRUSSE. Dans le champ : ANGE DE PAIX——PARIS. Dessous : TIOLIER. [27m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le n° 6 *bis*, même planche, une *variété* de cette pièce, d'un plus grand module.

N° 5. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europæ. ℟. Au pacificateur de l'Europe. [36m].

Droit semblable à celui des trois pièces précédentes, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille n° 3, même planche, mais d'un plus grand module. [36m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 6. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europæ. ℟. François I · Ange de paix. [36m.]

Droit semblable à celui des quatre pièces précédentes, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille n° 4, même planche, mais d'un plus grand module. [36m.]

Inédite. Cabinet de madame Shœnée.

N° 6 *bis*. Avril 1814. Médaille.

Gallia reddita Europe. ℟. Fredéric Guillaume III · Ange de Paix. [36m.]

Droit semblable à celui des cinq pièces précédentes, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui de la médaille n° 4 *bis*, même planche, mais d'un plus grand module. [36m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. 30 mai 1814. Médaille.

Omnivm votis expetita redit. ℟. Pax Parisiensis Evropae salvs.

OMNIVM VOTIS EXPETITA REDIT (*Elle revient appelée par tous les vœux*). La Paix, tenant de la main droite une palme et une branche d'olivier, et de la gauche une corne d'abondance, plane entre deux nuages sur le globe terrestre. En bas, circulairement de chaque côté du globe : XXX · MAI · MDCCCXIV. Dessous le globe, sur le cordon de la médaille : PÖNNINGER · F · (*fecit*).

℟. Dans le champ, entre deux palmes en sautoir : PAX · PARISIENSIS · EVROPAE · SALVS · (*Paix de Paris, salut de l'Europe*). [48m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le 30 mai 1814, fut signé à Paris le traité de paix entre le nouveau gouvernement de la France et les puissances alliées. Les limites de la France furent rétablies ainsi qu'elles existaient au 1er janvier 1792. Il fut stipulé que toutes les puissances engagées dans la dernière guerre enverraient, sous deux mois, des plénipotentiaires à Vienne, pour régler, dans un congrès général, les arrangements complémentaires du présent traité.

N° 8. 30 mai 1814. Médaille.

Nvnqvam videbimvs eis similes itervm · ℟. Avspicivm melioris aevi ·

NVNQVAM VIDEBIMVS EIS SIMILES ITERVM · (*Nous ne reverrons plus jamais leurs pareils*). Bustes accolés et laurés, à droite, du prince régent d'Angleterre, de l'empereur de Russie, de l'empereur d'Autriche et du roi de Prusse. Dessous : THOMASSON DIREX · (*direxit*).

℟. AVSPICIVM MELIORIS AEVI · (*Augure d'une ère meilleure*). La Paix debout, tenant d'une main une branche d'olivier et de l'autre une corne d'abondance. Exergue : PAX · PER · EVROPAM MDCCCXIV · MAI · XXX. (*Paix en Europe, 30 mai* 1814). [47m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Georges (*Frédéric-Auguste*), fils aîné du roi Georges III, né le 12 août 1762, fut déclaré prince de Galles et Duc de Cornouailles peu de jours après sa naissance. Après une jeunesse des plus orageuses, il épousa, le 8 avril 1795, sa cousine, la princesse Caroline-Amélie-Élisabeth, seconde fille du duc de Brunswick. Ce mariage fit le malheur des deux époux et devint une source d'actes scandaleux, dont le plus mémorable fut le procès intenté à Caroline en 1820. Vers la fin de 1810, son père étant retombé pour la troisième fois dans un état d'aliénation mentale, le prince de Galles fut nommé Régent par un acte du parlement, prêta serment, en cette qualité, le 6 février 1811, et conserva ce titre jusqu'à la mort de Georges III. Il reçut, en 1814, avec de grands honneurs et une rare magnificence, les empereurs Alexandre et François qui étaient venus visiter l'Angleterre. Le 29 janvier 1820, il succéda à son père, sous le nom de Georges IV. Il est décédé à Windsor le 26 juin 1830.

N° 9. 30 mai 1814. Médaille.

Emp. of Russia. etc. ℟. Nulla dies pacem nec fœdera rumpet.

EMP. (*emperor*) OF RUSSIA. KING OF PRUSSIA. DUKE OF WELLINGTON & MARSHAL BLUCHER · (*Empereur de Russie, roi de Prusse, duc de Wellington et maréchal Blucher*). Quatre bustes accolés, à droite. Au-dessus, une banderole avec cette inscription : NON NOBIS PRO MUNDO NATI (*Nés, non pas pour nous, mais pour l'univers*). Dessous : M·DCCCXIV. Sur le bord du cou du buste de l'empereur de Russie : W T F.

℟. NULLA DIES PACEM NEC FOEDERA RUMPET (*Jamais la paix ni les traités ne seront rompus*). Assis sur un rocher au milieu de la mer, l'Angleterre s'appuie, de la main droite, sur un écusson à ses armes, et, de la gauche, tient un gouvernail. A ses pieds, un enfant montre du doigt, dans un livre ouvert, l'inscription suivante : PEACE TO EURO (*Europe*) MAY 30 1814 (*Paix à l'Europe, 30 mai* 1814). Sur le feuillet en regard, un serpent qui se mord la queue forme un cercle dans lequel est gravé en chiffres romains : XIX. Au-dessous de l'enfant, sur le rocher : K & S. [47m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

PLANCHE LXIII.

N° 1. 30 mai 1814. Médaille.

Friede auf erden. ℟. Alles was odem hat lobe den herrn.

FRIEDE AUF ERDEN (*Paix sur la terre*). Une femme, portant entre ses bras un enfant qui tient de la main droite une branche d'olivier et de la gauche une corne d'abondance renversée d'où s'échappent des fleurs et des fruits, plane dans un nuage au-dessus d'une partie du globe terrestre. Sur le globe sont disséminés les noms de : NANT. (*Nantes*) BORDEAUX PARIS AMSTERD (*Amsterdam*) MADRID HAMB (*Hambourg*) CASSEL LION (*Lyon*) GENÈVE BERLIN KÖNIGS (*Kœnigsberg*). Exergue : PARIS D · (*den—le*) 30 MAI 1814.

℟. ALLES WAS ODEM HAT LOBE DEN HERRN. (*Que tout ce qui respire loue le Seigneur*). Plusieurs groupes, dans diverses attitudes, les uns à genoux, les autres debout, élèvent leurs regards et leurs bras vers le ciel. En haut, un triangle rayonnant. Exergue : LOOS. [41m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 2. 30 mai 1814. Médaille.

The arts commerce... ℟. Definitive treaty of peace.

THE ARTS COMMERCE MANUFACTURES & AGRICULTURE

(*Arts, commerce, industrie et agriculture*). Autour de cette légende, deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ, une branche d'olivier et une corne d'abondance en sautoir.

℞. Dans le champ : DEFINITIVE TREATY OF PEACE SIGNED AT PARIS . 30 . MAY . 1814. (*Traité définitif de paix signé à Paris, le* 30 *mai* 1814). Autour du champ, deux branches de chêne formant couronne. [43m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 3. 8-27 juin 1814. Médaille.

William Frederick. ℞. He prosper'd because he desired peace.

WILLIAM FREDERICK KING OF PRUSSIA (*Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*). Buste, à droite, en uniforme. Sur le cordon, cette inscription : BY DETERMINED BRAVERY HE REGAIND THE FREEDOM AND INDEPENDENCE OF HIS COUNTRY · (*Par une bravoure à toute épreuve, il a reconquis la liberté et l'indépendance de son pays*).

℞. Dans le champ, au milieu d'une couronne de chêne : HE PROSPER'D BECAUSE HE DESIRED PEACE (*Il a prospéré parce qu'il a désiré la paix*). Sur le cordon, cette inscription : INTRODUCED BY VICTORY TO THE BRITISH NATION THE 8 TH (*eighth*) & RETURNED 27 TH (*seven and twentieth*) JUNE 1814 · ⁚ · (*Amené par la Victoire sur le sol britannique le* 8 *et reparti le* 27 *juin* 1814). [41m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Une erreur de numérotage a été commise dans la gravure de la planche LIII. On a gravé, comme revers du n° 4, le revers de la pièce ci-dessus décrite, et comme droit du n° 4, le revers qui appartient aux médailles de Wellington et de Blucher, gravées sous les nos 5 et 6. Le n° 4 n'existe pas et doit être supprimé.

N° 4-5. Juin 1814. Médaille.

Duke of Wellington. ℞. We praise thee o God.

DUKE OF WELLINGTON (*duc de Wellington*). Buste, à gauche, en uniforme. Sur le cordon, cette inscription : ENGLAND . PORT.L (*Portugal*) SPAIN . SWED.N RUSS.A PRUSS.A AUSTR.A HOLL.D (*Sweden, Russia, Prussia, Austria, Holland*) & FRANCE . UNITED 30TH (*thirtieh*) MAY . 1814 · ⁚ · (*L'Angleterre, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Russie, la Prusse, l'Autriche, la Hollande et la France alliées le* 30 *mai* 1814).

℞. Sur le cordon : WE PRAIZE THE O GOD, WE ACKNOWLEDGE THEE TO BE THE LORD. (*Nous te louons, ô Dieu, nous te reconnaisons pour être le Seigneur*). Dans le champ, un lion et un mouton couchés : près d'eux, une corne d'abondance, une gerbe d'épis, et un livre ouvert, sur lequel on lit : PEACE 1814 (*Paix* 1814). Dans le fond, une église avec un clocher surmonté d'une croix. En haut, le soleil rayonnant et une colombe portant dans son bec une branche d'olivier. [41m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Nous donnons à cette médaille le numéro double 4-5, ainsi qu'à la suivante celui 4-6, pour indiquer que le revers attribué par erreur, sur la planche, au n° 3, appartient aux pièces gravées sans indication de revers sous les numéros 5 et 6.

Wellington (*Arthur Wellesley, duc de*), né à Dungan-Castle, le 1er mai 1769, fut élevé au collége d'Eton et envoyé ensuite en France à l'école militaire d'Angers. Il entra de fort bonne heure au service : enseigne le 7 mars 1787, lieutenant le 23 décembre suivant, lieutenant-colonel en 1793, colonel en 1796, il suivit, en 1797, son frère dans l'Inde, où il combattit à la bataille de Malavilly, dans laquelle Tippoo-Saeb fut vaincu, et contribua à la prise de Seringapatam, dont on le nomma ensuite gouverneur. Sa conduite et ses succès dans l'Inde lui valurent le grade de major-général, et un vote de remerciements du parlement d'Angleterre. Pourvu du commandement d'une brigade en 1805, premier secrétaire de l'Irlande en 1807, sir Arthur Wellesley quitta ce poste pour commander la réserve de l'armée envoyée en Danemarck sous le général Cathcart, et concourut à la capitulation de Copenhague. Élevé, le 25 avril 1808, au rang de lieutenant-général, il fut ensuite nommé commandant de l'expédition de Portugal. Obligé de retourner en Angleterre peu après son débarquement effectué à l'embouchure du Mondégo, il revint débarquer à Lisbonne le 22 avril 1809, avec le titre de vicomte de Wellington et le commandement en chef de l'armée anglo-portugaise. Dès lors commença pour lui en Portugal et en Espagne cette lutte opiniâtre qui ne se termina qu'en France au mois d'avril 1814. Il la soutint avec une active persévérance, quoique avec des chances variées, contre les plus habiles généraux de l'empire, Masséna, Soult, Ney, Jourdan, à Talaveyra de la Reyna, Busaco, Torrès-Vedras, Almeïda, Ciudad-Rodrigo, Badajoz, Salamanque, Madrid, Burgos, Vittoria, Pampelune, Saint-Sébastien, Orthès et Toulouse. Ses services furent magnifiquement récompensés. En Portugal, il fut créé comte de Vimiera et marquis de Torrès-Vedras; en Espagne, grand d'Espagne de première classe et duc de Ciudad-Rodrigo; en Angleterre, pair du royaume, vicomte Wellington de Talaveyra, comte d'Angleterre, marquis du Royaume Uni, feld-maréchal, marquis de Douero, duc de Wellington. Il reçut de l'Espagne la terre de Sotto di Roma, et le parlement anglais lui vota douze fois des remerciements, 4,000 livres sterling de pension annuelle, et successivement 600,000 livres sterling pour être employées à former un établissement et en achat de terre. Le 5 juillet 1814, lord Wellington fut nommé ambassadeur à Paris, et envoyé ensuite au congrès de Vienne, où il se trouvait encore au retour de Napoléon en France au mois de mars 1815. Proclamé par les souverains alliés généralissime des troupes coalisées, il alla établir son quartier général à Bruxelles. Après la bataille de Waterloo, dont l'issue fut moins l'œuvre des dispositions militaires du général anglais, que de l'arrivée inattendue de l'armée prussienne, le parlement vota de nouveaux remerciements à lord Wellington, et une somme de 200,000 livres sterling fut ajoutée à celles qui lui avaient déjà été accordées. Tous les souverains de l'Europe le décorèrent aussi de leurs ordres, et l'empereur Alexandre accompagna celui de Sainte-Anne de première classe d'un cadeau de la valeur d'un million. Le roi des Pays-Bas l'éleva à la dignité de prince de Waterloo; l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse lui conférèrent le grade de feld-maréchal de leurs armées. A la suite du traité du 20 novembre 1815, le duc de Wellington fut chargé du commandement général des troupes alliées qui occupèrent une partie du territoire français, et il le conserva jusqu'à l'évacuation de la France, arrêtée en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle. A son retour en Angleterre, à la fin de 1818, il fut pourvu de la charge de grand-maître de l'artillerie. Le 25 janvier 1828, il fut mis à la tête du cabinet britannique, d'où sortirent immédiatement les whigs qui y étaient entrés après la mort de Canning. C'est sous son ministère que fut adopté par les deux chambres le bill d'émancipation des catholiques, mis à exécution le 23 avril 1830. Il est sorti, le 15 novembre suivant, du ministère, lord Grey ayant été chargé par Guillaume IV de former une administration nouvelle. Le duc de Wellington est encore (1839) un des chefs du parti tory.

N° 4-6. Juin 1814. Médaille.

Von Blucher. ℞. We praise thee o God.

G. L. (*Gebhart Lebrecht*) VON BLUCHER, PRINCE DE WAGSTADT (*Gebhart Lebrecht de Blucher, prince de Wagstadt*). Buste, à gauche, en uniforme. Sur le cordon, cette inscription : THE HERO OF FREEDOM THE PRIDE OF OUR COUNTRY AND ORNAMENT OF HUMAN NATURE. (*Le héros de la liberté, l'orgueil de notre pays et l'honneur de la nature humaine*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [41m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Après le traité de paix de Paris, le feld-maréchal Blucher se rendit en Angleterre, où il reçut le plus brillant accueil.

N° 7. Juin 1814. Médaille.

They shall prosper that love thee. ℞. The liberties of Europe..

THEY SHALL PROSPER THAT LOVE THEE (*Ils prospèreront ceux qui t'aiment*). La Paix debout, tenant de la main droite une branche d'olivier, et de la gauche, une corne d'abondance renversée, d'où s'échappent des écus. Dans le fond, la mer et des vaisseaux. Sur le devant, un tonneau avec cette inscription : TO FRANCE (*pour France*). Exergue : 1814. Dans le coin, à gauche : HETTLE.

℞. Dans le champ : THE LIBERTIES OF EUROPE REST, (*restered*) BY THE UNITED EFFORTS OF ENGLAND AND HER AUGUST ALLIES THE PRELIMINARIES OF PEACE SIGNED MAY 30 1814 (*Les libertés de l'Europe rétablies par les efforts réunis de l'Angleterre et de ses augustes alliés : Préliminaires de la paix signés le* 30 *mai* 1814). [25m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 8. Octobre 1814. Médaille.

Duke of Cambridge. ℞. The English re-enter Hanover.

H. R. H. (*his royal highness*) DUKE OF CAMBRIDGE (*son altesse royale le duc de Cambridge*). Buste, de face, en uniforme. Sur le bord du bras : WEBB · F · (*fecit*).

℞. THE ENGLISH RE-ENTER HANOVER (*Les Anglais rentrent dans le Hanovre*). Une femme assise, présentant une gerbe d'orge à deux chevaux. Exergue : MDCCCXIV. En bas, à gauche : MUDIE D. (*direxit*); à droite : BARRE F. (*fecit*) [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille fait partie de la Collection de James Mudie, dont nous avons parlé page 19.

Cambridge (*Adolphe-Frédéric, duc de*), le plus jeune des fils de Georges III, roi d'Angleterre, naquit le 24 février 1774. Il reçut une éducation toute militaire, et fut nommé enseigne à l'âge de seize ans. Envoyé ensuite à l'Université de Gœttingue, il y acquit une grande connaissance de la langue allemande. Chargé, en 1803, de défendre le Hanovre, il ne tarda pas à laisser le commandement au général Walmoden, qui fut obligé de capituler. Depuis cette époque, il obtint successivement plusieurs grades dans l'armée. Lorsque le Hanovre rentra sous la domination anglaise en 1814, le duc de Cambrige y retourna pour organiser cet électorat en royaume : il en fut nommé gouverneur-général le 24 octobre 1816, et vice-roi le 22 février 1831, fonction qu'il a remplie jusqu'à la mort de son frère, le roi Guillaume IV, décédé le 20 juin 1837. La loi de succession ayant appelé au trône de la Grande-Bretagne sa nièce, la reine Victoire, le duc de Cumberland, frère du roi Guillaume, est devenu ce même jour roi de Hanovre, sous le nom de *Ernest-Auguste.*

N° 9. Novembre 1814. Médaille.

Congress zu Wien. ℞. Gründung des allgemeinen friedens.

CONGRESS ZU WIEN (*congrès de Vienne*). L'empereur de Russie, l'empereur d'Autriche et le roi de Prusse assis devant une table. Derrière eux, cinq plénipotentiaires debout. Exergue : IETTON (*jeton*).

℞. GRÜNDUNG DES ALLGEMEINEN FRIEDENS. (*Fondation de la paix universelle*). Une femme, tenant une écharpe déployée, plane dans les airs. Au-dessous, dans le fond, des églises avec leurs clochers surmontés d'une croix. Sur le devant une statue de la Justice, les yeux couverts d'un bandeau, portant de la main droite un glaive, et de la gauche une balance. Au pied de la statue, une femme agenouillée. Exergue : IN NOV : (*november—en novembre*) 1814 I. [33m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

En exécution de l'article 32 du traité de Paris du 30 mai, le congrès de Vienne s'ouvrit le 3 novembre 1814.

N° 10. 31 décembre 1814. Médaille.

Gott war mit uns. ℞. Hanseatische legion.

GOTT WAR MIT UNS (*Dieu était avec nous*). Dans le champ, les trois écussons des villes anséatiques de Lubeck, Brême et Hambourg.

℞. HANSEATISCHE LEGION (*Légion anséatique*). Dans le champ : DEM VATERLANDISCHEN KAMPFE 1813. 1814. ZUM ANDERKEM ✱ (*à la mémoire des guerres patriotiques de* 1813 *et* 1814). En bas : LUBECK. BREMEN. HAMBURG. (*Lubeck, Brême, Hambourg*). Cette médaille a ordinairement une bélière. [36m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 11. 31 décembre 1814. Médaille.

Gott war mit uns. ℞. 1813 —— 1814.

GOTT WAR MIT UNS. IHM SEY DIE EHRE! (*Dieu était avec nous : à lui la gloire!*) Dans le champ, les initiales F W (*Friedrich Wilhelm.—Frédéric Guillaume*). Au-dessus, la couronne; au-dessous : PREUSSENS TAPFERN KRIEGERN (*aux braves guerriers de la Prusse*).

℞. Dans le champ, la croix de fer de Prusse, et au milieu d'une couronne formée d'une branche de laurier et d'une branche de chêne, les millésimes : 1813 —— 1814.

Tranche : AUS PROBERTEM GESCHUTZE (*métal de vieux canons*). Cette pièce a ordinairement une bélière. [29m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille, et la *variété* suivante, furent distribuées aux soldats prussiens après la campagne de 1814. Nous avons publié, planche LIX, n° 9, celle qui leur fut distribuée après la campagne de 1813.

N° 12. 31 décembre 1814. Médaille.

Gott war mit uns. ℞. 1814.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

Revers semblable à celui de la médaille précédente, avec le seul millésime 1814, au lieu des millésimes 1813-1814.

Tranche semblable. Cette pièce a ordinairement une bélière. [29m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

1815.

PLANCHE LXIV.

N° 1. 25 février 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. Séjour à l'île d'Elbe.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme. Dessous : BRENET F. (*fecit*).

℟. SEJOUR A L'ILE D'ELBE MDCCCXIV ET MDCCCXV. La Fortune assise sur un rocher au milieu de la mer, semble attendre, pour faire tourner sa roue placée sous ses pieds, les ordres d'un aigle debout derrière elle et les ailes fermées. Autour de la légende, une bordure dans laquelle sont figurées les douze signes du zodiaque. A droite, circulairement : BRENET F. (*fecit*) DENON D. (*direxit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Frappée d'abord en Angleterre avec la tête que nous avons publiée planche XIII, n° 8, cette médaille se frappe aujourd'hui avec celle-ci-dessus décrite.

Le 13 mai 1814, à six heures du soir, Napoléon, qui s'était embarqué au port de Saint-Rapheau sur une frégate anglaise, entra à Porto Ferrajo, capitale de l'île l'Elbe. La mairie devint son palais. Pendant les dix mois qu'il régna sur les Elbois, son gouvernement ne fut qu'une administration de famille. Il étendit le travail des mines, fit des constructions, des plantations, répandit des bienfaits. Les trames ourdies à Vienne contre la sûreté de sa personne, le dessein formé de le transporter à Sainte-Hélène, l'inexécution du traité de Fontainebleau, et surtout le mécontentement général de la France contre le gouvernement royal, déterminèrent le retour de Napoléon. Des munitions de guerre avaient été achetées à Naples, des armes à Alger, des transports à Gênes. Une troupe de mille hommes, dont six cents de la garde, deux cents chasseurs corses, deux cents fantassins, et cent chevau-légers polonais, reçut tout-à-coup l'ordre d'embarquement par un coup de canon, le 26 février 1815, à huit heures du soir. « Le sort en est jeté, » dit l'Empereur, en mettant le pied sur le brick *l'Inconstant*. Six autres petits bâtiments légers composaient la flottille impériale. Ce ne fut qu'après une heure que la petite armée apprit où son général la conduisait. « Soldats, nous allons en France, dit-il; nous allons à Paris. » Le cri de *Vive la France! Vive Napoléon!* s'éleva dans les airs. Le vent contraire ralentit la marche. La journée du 28 fut employée à copier trois proclamations, deux au nom de l'Empereur, l'une aux Français, l'autre à l'armée, et la troisième à l'armée, au nom de sa garde. Enfin le 1er mars, l'Empereur débarqua au golfe Juan. Il reçut un bon accueil des premiers habitants qu'il rencontra. Le bivouac fut établi dans une plantation d'oliviers : « Beau présage; s'écria Napoléon, puisse-t-il se réaliser! »

N° 2. 1er mars 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. A Napoleon le CVI reg^t.

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à gauche. Dessous : DENON DIR. (*direxit*); DROZ FECIT.

℟. A NAPOLEON LE CVI. REGT. (106e *régiment*). Un cippe élevé sur un double soubassement et orné d'un aigle tenant la foudre au milieu d'une couronne de laurier. Sur la frise, cinq couronnes de laurier entourant, celle du milieu, une étoile, et les autres la lettre N. Exergue : GOLFE JUAN MDCCCXV. [26m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

Napoléon, après avoir passé par Grasse, Sisteron, Gap, la Mure, et fait en six jours soixante-douze lieues à travers un pays de montagnes très difficile, entra le 7 mars à Grenoble. A défaut des clefs, les habitans lui en offrirent les portes qu'ils avaient brisées. Sur sa route, il avait rencontré un bataillon, au-devant duquel il s'avança seul, et découvrant sa poitrine : « S'il en est un parmi vous, dit-il, qui veuille » tuer son général, son Empereur, il le peut, le voici! » Les soldats répondirent par acclamations : *Vive l'Empereur!* et marchèrent sur Grenoble avec lui. Le même jour, le colonel Labédoyère lui amena le 7e régiment de ligne, et ce puissant renfort décida le succès de cette entreprise, la plus merveilleuse dont l'histoire ait à conserver le souvenir.

N° 3. 20 mars 1815. Médaille.

L'aigle planant. XXVI. fevrier MDCCCXV. ℟. Retour de l'Empereur. Mars MDCCCXV.

Un aigle couronné, portant dans son bec la décoration de la Légion-d'Honneur, plane au-dessus des mers entre la France et l'île d'Elbe que l'on aperçoit dans le lointain. Exergue : XXVI. FEVRIER MDCCCXV. BREN. F. (*Brenet fecit*); DEN. D. (*Denon direxit*).

℟. Napoléon debout, en uniforme, le chapeau sur la tête, les bras croisés sur la poitrine, se présente au peuple et à l'armée, représentés par un paysan qui lui tend les bras et par un grenadier qui lui présente les armes. Exergue : RETOUR DE L'EMPEREUR MARS MDCCCXV. Au-dessus de l'exergue, circulairement, à gauche : DENON DIR. (*direxit*); à droite : ANDRIEU F. (*fecit*). [40m.]

Monnaie des Médailles de Paris.

La marche de Napoléon sur Paris ne fut qu'un long triomphe et réalisa complétement les belles paroles de la proclamation qu'il avait adressée du golfe Juan, le 1er mars, à l'armée : « Venez vous ranger sous les drapeaux de votre chef! La Victoire marchera au pas de charge. L'aigle, » avec les couleurs nationales, volera de clocher en clocher jusqu'aux » tours de Notre-Dame.... » Le 20 mars, à neuf heures du soir, Napoléon entra à Paris par la barrière de Fontainebleau. Dans le château des Tuileries, il fut porté jusqu'à ses appartemens particuliers sur les bras de la multitude réunie depuis le matin pour l'attendre et le saluer de ses acclamations.

N° 4. 20 mars 1815. Médaille.

Napoleon. Le Roi de Rome. Marie-Louise. ℟. Retour de l'Empereur.

Têtes accolées, à droite, de Napoléon, du Roi de Rome et de Marie-Louise. Dessous : ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 5. 20 mars 1815. Médaille.

Napoléon. Le Roi de Rome. Marie-Louise. ℟. *L'aigle planant.*

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

Revers semblable au droit de la médaille n° 3, même planche [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 20 mars 1815. Médaille.

Napoléon. Marie-Louise. Le Roi de Rome. ℟. Mars 1815. *Aigle*

Têtes accolées, à droite, de Napoléon, de Marie-Louise et du Roi de Rome.

℟. MARS 1815. Un aigle debout : au-dessus de sa tête, une étoile. [15m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 20 mars 1815. Médaille.

Miles imperator populus. ℟. Napoleoni Magno. fideli Bertrand.

Un aigle, les ailes éployées, tenant dans le bec une branche de laurier, déchire avec ses serres une branche de lys. Dans le fond, la mer et la flottille de Napoléon quittant l'île d'Elbe. Au-dessus, trois mains jointes et une banderole avec cette inscription : MILES IMPERATOR POPULUS (*L'Armée, l'Empereur, le Peuple*). Exergue : DIEU PROTEGE LA FRANCE 1er MARS 1815. Dessous, à gauche : GOUBAUDIN (*invenit*); à droite : MERLENF. (*fecit*).

℟. Dans une couronne de laurier : NAPOLEONI MAGNO · FIDELI BERTRAND. (*A Napoléon-le-Grand, au fidèle Bertrand*). Au-dessous, deux serpens entrelacés, et en bas : PATRIÆ PRODITORES OBLITI (*Les traîtres à la patrie oubliés*). [38m.]

Nous publions sous le numéro suivant une *variété* de cette pièce.

Bertrand (*Henri-Gratien*, Comte de), né à Châteauroux le 28 mars 1773, entra au service dans l'arme du génie, parcourut tous les grades militaires, fit l'expédition d'Égypte, et reçut successivement les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et général de brigade. Après la bataille d'Austerlitz, où il se couvrit de gloire, Napoléon l'admit au nombre de ses aides-de-camp. Les talens et la bravoure qu'il déploya dans les campagnes d'Autriche en 1809 et de Russie en 1812, déterminèrent Napoléon à le nommer Grand Maréchal du palais à la mort du Maréchal Duroc. Il prit part aux succès de Lutzen et de Bautzen, et protégea la retraite de l'armée après les batailles de Leipzig et de Hanau. La campagne de France, en 1814, fournit un nouveau théâtre à ses exploits. Resté fidèle à Napoléon, il voulut partager sa mauvaise fortune et le suivit à l'île d'Elbe. Débarqué en France avec lui en 1815, il employa toute son activité et tous ses talens à seconder ses projets avant comme après sa rentrée dans Paris. Depuis ce moment il ne le quitta plus, le suivit dans son exil, adoucit ses infortunes, et ne songea à revenir en France qu'après avoir recueilli son dernier soupir. Le général Bertrand avait été condamné à mort, par contumace, le 7 mai 1816. A son retour dans sa patrie, en 1821, son jugement fut annulé par ordonnance, et il fut réintégré dans ses grades militaires. Nommé, au mois d'octobre 1830, colonel de la 4e légion de la garde nationale de Paris, et bientôt après gouverneur de l'École Polytechnique, il fut élu membre de la Chambre des députés en 1831, et n'a cessé d'en faire partie qu'en 1834. Sa carrière parlementaire a été surtout marquée par l'espèce de formule qui terminait tous ses discours : « Je vote pour la liberté illimitée de la presse. »

N° 7. A. (*non gravée*). 20 mars 1815. Médaille.

Miles imperator populus. ℟. Napoleoni magno fideli Bertrand.

Droit semblable à celui de la médaille précédente, avec les différences suivantes : l'aigle, dont les ailes ne sont pas éployées, ne tient pas non plus dans son bec de branche de laurier; la branche de lys, qu'il déchire avec ses serres, est moins forte et autrement disposée; les navires qui composent la flottille sont plus grands; enfin l'exergue ne porte aucun nom.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [38m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Après son retour, Napoléon attribua, en toute occasion, le triomphe du 20 mars au peuple et à l'armée. « Ce sont, disait-il, les sous-lieutenans et les soldats qui ont tout fait; c'est au peuple et à l'armée que je dois tout. » Et ailleurs : « Soldats! s'écriait-il, la gloire de ce que nous venons de faire est toute au peuple et à vous. La mienne se réduit à vous avoir connus et appréciés. »

N° 8. 20 mars 1815. Médaille.

Napoleon Ier, *avec uniforme.* ℟. Dieu protege la France. [27m.]

NAPOLEON Ier EMPEREUR. Buste, lauré et en uniforme, à droite.

℟. DIEU PROTEGE LA FRANCE. La mer et deux bâtimens. Pièce ayant ordinairement une bélière. [Étain. 27m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe deux *variétés* de cette pièce, l'une du même module que nous décrivons à l'article suivant; nous publions l'autre, qui est de plus grand module, sous le n° 9, même planche.

N° 8. A (*non gravée*). 20 mars 1815. Médaille.

Napoleon Ier, *sans uniforme.* ℟. Dieu protege la France. [27m.]

NAPOLEON I.er EMPEREUR. Buste lauré, à droite, sans uniforme.

Revers semblable à celui de la pièce précédente. [Étain. 27m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 9. 20 mars 1815. Médaille.

Napoleon Ier, *avec uniforme.* ℟. Dieu protege la France. [37m.]

Droit semblable à celui de la pièce n° 8, même planche, mais d'un plus grand module.

Revers semblable à celui du n° 8, même planche. [Étain. 37m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10. 20 mars 1815. Médaille.

Napoleon Ier. ℟. Je · remercie · Dieu · du retour de mon père.

NAPOLEON Ier EMPEREUR. Buste lauré, à droite, en uniforme.

℟. JE · REMERCIE · DIEU · DU RETOUR DE MON PERE. Le Roi de Rome, tenant dans chaque main une couronne, debout devant un buste colossal de Marie-Louise. [Étain. 27m.]

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 11. 20 mars 1815. Médaille.

Neapolio imperator. ℟. Paris, 1815. *Hector et Andromaque.*

NEAPOLIO IMPERATOR. Buste, à droite, casqué et cuirassé à l'antique.

℟. Hector, auquel une femme présente son fils, reçoit le baiser d'adieu d'Andromaque. Derrière eux, un guerrier debout, appuyé sur sa lance. Dans le fond, une tour crénelée et une muraille sur laquelle on lit : PARIS. Exergue : 1815. [65m.]

Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Ce fut dans la nuit du 24 au 25 janvier 1814 que Napoléon, à son départ pour la campagne de France, embrassa sa femme et son fils pour la dernière fois. Le sujet de cette médaille semble avoir été inspiré par ces paroles de l'Empereur : « Le sort d'Astyanax, prisonnier des Grecs, m'a toujours paru digne de pitié. »

PLANCHE LXV.

N° 1. 22 avril 1815. Médaille.

Napoleon Ier. ℟. Constitution de 1815.

NAPOLEON Ier EMPEREUR. Buste lauré et en uniforme, à droite.

℟. Deux branches de laurier formant couronne; au milieu : CONSTITUTION DE 1815. [Plomb. 37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette pièce et la suivante, formées de deux plaques de plomb rapportées, semblent l'une et l'autre des contrefaçons de la médaille que nous publions n° 3, et qui seule paraît avoir été faite à l'époque qu'elle rappelle.

Le 22 avril 1815 fut promulgué l'*acte additionnel aux constitutions de l'Empire.* Il instituait deux Chambres législatives, une Chambre de Pairs héréditaires, et une Chambre de Représentans élus par le peuple suivant deux degrés d'élection. Par le dernier article, le peuple français se dessaisissait du droit de rétablir, dans aucun cas, les princes Bourbons, l'ancienne noblesse féodale, les prérogatives féodales et seigneuriales, les dîmes et un culte quelconque qui serait privilégié et dominant. L'*Acte additionnel* fut accepté par 1,300,000 votants et rejeté seulement par 4,206.

N° 2. 1er juin 1815. Médaille.

Napoleon Ier. ℟. Fidelite patrie. [37m.]

NAPOLEON Ier EMPEREUR. Buste lauré et en uniforme, à droite, semblable à celui n° 1, même planche.

℟. FIDELITE ET PATRIE. Vue de l'estrade élevée au Champ-de-Mars, devant l'École Militaire, à Paris, pour la cérémonie du Champ de Mai. Exergue : CONSTITUTION D (*de*) 1815. [Plomb. 37m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous publions, sous le n° suivant, une pièce qui paraît avoir servi de modèle à celle-ci.

Pendant son séjour à Lyon, l'Empereur avait rendu, le 13 mars 1815, un décret portant convocation à Paris des colléges électoraux de département, en assemblée extraordinaire du *Champ de Mai*, soit pour corriger nos institutions, soit pour assister au couronnement de l'Impératrice et du Roi de Rome. Cette cérémonie, qui rappelait la première fédération de 1790, eut lieu au Champ-de-Mars, le 1er juin 1815.

N° 3. 1er juin 1815 Médaille.

Napoleon Ier. ℟. Fidelite patrie. [38m.]

NAPOLEON Ier EMPEREUR. Buste lauré et en uniforme, à droite, semblable à celui du n° 9, planche LXIV.

℟. FIDELITE ET PATRIE. Sujet semblable à celui de la pièce précédente. Exergue : CONSTITUTION D (*de*) 1815. [Étain. 38m.]

Cette pièce assez rare, dont la précédente paraît être une contrefaçon, en diffère, au droit, par le buste qui est d'un autre caractère et plus allongé, au revers, par l'inscription de l'exergue dont les lettres et surtout le millésime 1815 sont beaucoup plus forts. Nous en publions, n° 5, même planche, une *variété* qui se frappe à la Monnaie des Médailles de Paris.

N° 4. 1er juin 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. *Serment de l'Empereur à la Constitution.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui que nous avons publié n° 1. planche LXIV. Dessous : BRENET. F. (*fecit*).

℟. Un autel, dont la face est ornée d'un aigle portant une couronne de laurier dans ses serres, est surmonté d'une table de la loi, sur laquelle on lit : CONSTITUT (*constitution*) FRANÇAISE. A gauche, un Sénateur et un homme du peuple, à droite, Napoléon tenant l'étendart surmonté de l'aigle, tous trois vêtus à la romaine, prêtent serment, la main levée au-dessus de l'autel. Exergue : MDCCCXV. BRENET F. (*fecit*); DENON D. (*direxit*). [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille et la suivante ne font partie que depuis 1830 de la Collection de la Monnaie des Médailles de Paris.

Le 1er juin 1815, du haut de son trône, élevé devant la façade de l'Ecole-Militaire, l'Empereur prononça un discours où l'on remarqua les passages suivans « Empereur, Consul, Soldat, je tiens tout du peuple; » dans la prospérité, dans l'adversité, sur le champ de bataille, au conseil, » sur le trône, dans l'exil, la France a été l'objet unique et constant de » mes pensées et de mes actions... Lorsque nous aurons repoussé une » injuste agression, une loi solennelle réunira les différentes dispositions » de nos Constitutions, aujourd'hui éparses... » Après ce discours, et la proclamation de l'acceptation de l'*Acte additionnel*, Napoléon, descendant les degrés de son trône, se rendit à un autel immense construit au milieu du Champ de-Mars, et là il prêta sur l'Evangile son serment de fidélité à la nouvelle Constitution.

N° 5. 1er juin 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. Fidélité et patrie. [40m.]

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 4, même planche. Dessous : BRENET F. (*fecit*).

℟. FIDÉLITÉ ET PATRIE. Vue de l'estrade élevée au Champ-de-Mars, devant l'Ecole-Militaire, à Paris, pour la cérémonie du Champ de Mai. Exergue : CONSTITUTION · D · (*de* 1815. A gauche, circulairement : BRENET [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 1er juin 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. Champ de mai. *Aigle.*

NAPOLEON EMPEREUR. Tête laurée, à droite.

℟. CHAMP DE MAI. Un aigle, les ailes éployées. Dessous : 1. JUIN MDCCCXV. [13m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 7 juin 1815. Médaille.

Tête de Minerve. ℟. Chambre des representans. 1815

Tête de Minerve casquée, à gauche, semblable à celle de la médaille n° 6, pl. XIII. Dessous : JEUFFROY.

℟. CHAMBRE DES REPRESENTANS. Le champ est lisse. En bas : SESSION DE L'AN 1815. [39m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

La Chambre des Représentans, qui, aux termes de l'*Acte additionnel*, était composée de six cent vingt-neuf membres, fut ouverte le 7 juin 1815 par l'Empereur en personne. Le discours d'ouverture fut surtout remarquable par ce début : « Depuis trois mois, les circonstan-» ces et la confiance du peuple m'ont revêtu d'un pouvoir illimité. Au-» jourd'hui s'accomplit le désir le plus pressant de mon cœur. Je viens » commencer la monarchie constitutionnelle. Les hommes sont trop im-» puissans pour assurer l'avenir; les institutions seules fixent les desti-» nées des nations. »

N° 8. 18 juin 1815 Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℟. Waterloo.

NAPOLEON BONAPARTE. Tête laurée, à droite. Dessous : E. (*Émile*) ROGAT F. (*fecit*).

℟. WATERLOO. Un aigle combattant contre quatre vautours. Exergue : 18 JUIN 1815. En bas : E. (*Émile*) ROGAT F. (*fecit*). [40^{m}.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille a été gravée et frappée depuis 1830.

Napoléon partit de Paris le 12 juin 1815. Les hostilités commencèrent le 15, et le 16, avec 67,000 hommes, il défit, à Ligny sous Fleurus, 96,000 Prussiens commandés par Blucher, et qui essuyèrent une perte de 22,000 hommes. Le 18 fut livrée la bataille de Waterloo ou de Mont-Saint-Jean, à l'entrée de la forêt de Soignes, dans la direction de Genappe à Bruxelles et à quatre lieues de cette ville. L'Empereur avait fait ses dispositions pour percer le centre des Anglais, couper la retraite à la droite et à la gauche de leur ligne, et séparer Wellington de l'armée prussienne. Engagée vers midi, la bataille se prolongea jusqu'à la nuit. Malgré l'arrivée d'un corps de 30,000 Prussiens conduits par Bulow, Wellington était battu, et son mouvement de retraite commencé, lorsqu'au lieu du corps du maréchal Grouchy, sur lequel Napoléon comptait, Blucher entre en ligne à la tête de 30,000 hommes, et décide du sort de cette mémorable journée. Après avoir épuisé ses munitions, l'armée française est obligée de céder aux efforts réunis des Anglais et des Prussiens. Le désordre se met dans ses rangs; la cavalerie ennemie, multipliant ses charges contre les bataillons rompus et dispersés, redouble la confusion qu'augmente encore l'obscurité de la nuit. De chaque côté les pertes furent égales; celle des Français s'élève à la moitié des combattants; celle des alliés à 34,000 hommes; mais leur victoire est des plus complètes, et doit avoir une fatale influence sur les destinées de la France. Aussi les monumens et les médailles furent-ils multipliés par toute l'Europe pour en éterniser le souvenir. Entraîné dans la déroute, entouré d'ennemis, Napoléon se plaça, l'épée à la main, au milieu d'un carré, et voulut périr avec les braves qui combattaient encore. « La mort ne veut pas de vous, lui dirent ses grenadiers; » retirez-vous. » Les généraux qui l'entouraient l'arrachèrent à la mort, qu'il affrontait comme un soldat.

N° 9. 18 juin 1815. Médaille.

George p. regent. ℟. Wellington — Waterloo

GEORGE P. (*prince*) REGENT. (*Georges, prince Régent*) Buste lauré, à gauche. Dessous : I WYON. PIN. (*pinxit*).

℟. Dans le champ, en haut : WELLINGTON. La Victoire assise, tient de la main droite une branche de palmier, et de la gauche une branche de laurier. Dessous : WATERLOO. Exergue : JUNE 18 1815. (18 *juin* 1815). I. WYON S. (*sculpsit*) [35^{m}.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 10. 18 juin 1815. Médaille.

Herzog von Wellington fürst von Blücher. ℟. Dem andenken der... tage des 16 : 17 : 18 : juni 1815.

HERZOG VON WELLINGTON FÜRST VON BLÜCHER. (*Duc de Wellington, prince de Blucher*) Dans le champ, en haut, au milieu d'un cadre reposant sur quatre drapeaux en sautoir, les têtes en regard de Wellington et de Blucher; au-dessus, une couronne de laurier; au-dessous : LA BELLE ALLIANCE. En bas, une partie du globe terrestre portant les noms : S. (*saint*) IOAN (*Jean*) WATERLOO. Sur le globe on voit la garde d'une épée, un écusson sans armoiries et le bâton d'un étendard, dont l'aigle est brisée. Sur le cordon de la médaille : F · STUCKHART · F. (*fecit*).

℟. Dans le champ, un génie ailé, au milieu de nuages, tient de la main droite un glaive entouré d'une branche de laurier, et de la gauche un écusson, au centre duquel est un faisceau entouré également d'une branche de laurier, avec ces inscriptions, en haut : M · S · IOAN. (*Mont Saint-Jean*). En bas : WATERLOO. Au-dessous : DEM ANDENKEN DER FUR DIE VERBUNDETEN HEERE SO SIEGREICHEN FÜR EUROPAS WOHL SO ENTSCHEIDENDEN TAGE DES 16 : 17 : 18 : JUNI 1815 (*A la mémoire des journées des* 16, 17, 18 *juin* 1815, *si glorieuses pour les armées alliées, si décisives pour le bonheur de l'Europe*). [31^{m}.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

La bataille du 18 juin 1815 reçut des Français le nom de *Mont Saint-Jean*, des Anglais celui de *Waterloo*, et des Prussiens, celui de la *Belle-Alliance*.

N° 11. 18 juin 1815. Médaille.

Crown prince of Orange. ℟. Waterloo.

CROWN PRINCE OF ORANGE (*Prince royal d'Orange*). Dans le champ, un cavalier à cheval galoppant à gauche. En bas : HOLLAND GLORY (*Gloire de la Hollande*).

℟. Une branche de palmier et une branche de laurier formant couronne; au milieu : WATERLOO JUNE 18 1815. (18 *juin* 1815). [25^{m}.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée

N° 12 18 juin 1815. Médaille.

Friedrich August herzog zu Nassau. ℟. Den Nassauischen streitlern bey Waterloo

FRIEDRICH AUGUST HERZOG ZU NASSAU (*Frédéric-Auguste, duc de Nassau*). Buste, à droite. Dessous : I. I.

℟. DEN NASSAUISCHEN STREITERN BEY WATERLOO. (*Aux guerriers du duché de Nassau qui ont combattu à Waterloo*). Dans le champ, la Victoire ailée debout tient de la main [illegible] palme, et de la gauche place une couronne sur la tête d'un guerrier. Exergue : DEN 18 JUNI 1815 (*le* 18 *juin* 1815) Cette pièce a une bélière. [29^{m}.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

PLANCHE LXVI.

N° 1. 18 juin 1815. Médaille.

Blücher Wellington. Loos. ℟. Der sieggewohnten etc.

Dans une couronne de laurier : BLÜCHER WELLINGTON Têtes en regard. En bas : LOOS.

℟. Dans le champ : DER SIEGGEWOHNTEN HELDEN HERLICHSTER SIEG VON GOTT GEGEBEN ZUM UNVERWELKLICHEN LORBEER KRANZ —— VERNICHTUNG DES MEINEIDIGEN FEINDES NACH VIERTÆGIGER SCHLACHT BEI LA BELLE ALLIANCE D. (*den*) 18 JUNI 1815. (*Aux héros habitués à vaincre Dieu a donné pour couronne immortelle de laurier la plus glorieuse des victoires.* —— *Anéantissement de l'ennemi parjure, après quatre jours de combat, à la Belle-Alliance, le* 18 *juin* 1815). [36^{m}.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 2. 18 juin 1815. Repoussé.

B. UND W. (*Blucher und Wellington.*) *Deux mains jointes. Sans revers.*

Dans le champ : B. UND. W. (*Blucher und Wellington*). Deux

mains jointes tiennent un aigle renversé. En bas : SEIN ENDE (*sa fin*).

Sans revers. [21m.]
Inédite. Cabinet de M. Hennin.

N° 3. 18 juin 1815. Médaille.

Wilhelm IV kœnig V : Hannover. ℟. Den siegern von Waterloo

WILHELM IV KOENIG V : (*von*) HANNOVER A : (*auch*) KOENIG D : V : R : GROSSBRIT : U : IRL * (*Der vereinigten Gross Britannien und Irland. — Guillaume IV, roi de Hanovre et des Royaumes-Unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*). Tête à droite.

℟. Autour du champ, l'inscription suivante en deux lignes : DEN SIEGERN VON WATERLOO DAS DANKBARE VATERLAND (*Aux vainqueurs de Waterloo la patrie reconnaissante*). ERRICHTET HANNOVER D. (*den*) XVIII JUN (*juni*) MDCCCXXXII (*Érigée à Hanovre, le 18 juin 1832*). Au milieu du champ, une colonne. Exergue : XVIII JUN (*juni*) MDCCCXV. [50m.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N° 4. 22 juin 1815. Médaille.

Napoleon II. *Avec diadème.* ℟. Napoleon donne son fils à la France.

NAPOLEON II EMP. (*empereur*) DES FRANÇAIS. Tête ceinte du diadème, à gauche. Dessous : XX JUIN MDCCCXV.

℟. L'empereur Napoléon debout, en costume impérial, présente son fils à une femme aussi debout qui figure la France. Exergue : NAPOLEON DONNE SON FILS A LA FRANCE JUIN MDCCCXV. [40m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille, dont la tête est une copie de celle que nous publions n° 5, même planche, a été frappée en Angleterre, comme la *variété* que nous décrivons à l'article suivant. Il est à remarquer qu'au droit des trois pièces 4, 4 A et 5, entre la date XX et le mot JUIN, il y a un espace vide, laissé sans doute pour ajouter au chiffre XX la date réelle de la seconde abdication de Napoléon.

Depuis 1830, cette médaille fait partie de la collection de la Monnaie de Paris, où elle a été frappée d'abord avec une tête laurée, à droite, sans légende, comme celle des médailles nos 7 et 9, pl. LXVIII, et où elle se frappe maintenant avec la tête gravée par M. Brenet, que nous avons publiée planche LXIV, n° 1.

Le 22 juin 1815, au palais de l'Elysée, Napoléon dicta à son frère Lucien la déclaration suivante : « Au peuple français. — En commençant » la guerre pour l'indépendance nationale, je comptais sur la réunion de » tous les efforts, de toutes les volontés, et le concours de toutes les » autorités nationales; j'étais fondé à en espérer le succès, et j'avais » bravé toutes les déclarations des puissances contre moi. Les circon- » stances me paraissent changées. Je m'offre en sacrifice à la haine des » ennemis de la France. Puissent-ils être sincères dans leurs déclarations, » et n'en avoir voulu seulement qu'à ma personne! Ma vie politique est » terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de *Napoléon II, Em- » pereur des Français.* Les ministres actuels formeront provisoirement le » Conseil de gouvernement. L'intérêt que je porte à mon fils m'engage à » inviter les Chambres à organiser sans délai la Régence par une loi. » Unissez-vous tous pour le salut public et pour rester une nation in- » dépendante. »

N° 4. A. (*non gravée*). 22 juin 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. Napoleon II *Avec diadème.*

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Tête laurée, à droite, semblable à celle du n° 4, pl. V. Sur le bord du cou : ANDRIEU F. (*fecit*).

Revers semblable au droit de la médaille précédente. [40m.]
Inédite. Cabinet de M. le docteur Burney.

Cette médaille a été, comme la précédente, frappée en Angleterre.

N° 5. 22 juin 1815. Médaille.

Napoleon II. *Sans diadème. Sans revers.*

NAPOLEON II EMP. (*empereur*) DES FRANÇAIS. Tête, à gauche, les cheveux flottans, sans diadème. Dessous : XX JUIN MDCCCXV.

Sans revers. [40m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le coin de cette pièce paraît avoir été préparé, à l'époque de 20 juin 1815, avec un poinçon gravé antérieurement pour une médaille dont le revers ne fut pas fait, et qui n'a pas été frappée. La tête de la médaille n° 4, même planche, est une copie de celle-ci.

N° 6. Juin 1815. Cliché.

Suchet commandant larmee de Lyon. *Sans revers*

M (*Maréchal*) SUCHET COMMANDANT LARMEE DE LYON JUIN 1815. Buste en uniforme, à gauche.

Sans revers. [40m.]
Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Nous avons donné page 38 quelques détails biographiques sur le maréchal Suchet.

N° 7. Juin 1815. Médaille.

Bombardement de MDCCCXV. ℟. Au sieur pompier Valenciennes reconnoissante.

BONBARDEMENT (*bombardement*) DE MDCCCXV. Armes de de la ville de Valenciennes. Exergue, à gauche : BR (*Brenet*).

℟. Deux branches de chêne formant couronne. Dans le champ : AU SIEUR POMPIER VALENCIENNES RECONNOISSANTE (*reconnaissante*). [34m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

L'espace laissé libre dans l'inscription du revers était destiné à recevoir le nom du pompier auquel la médaille était donnée

---

N° 8. 7 juillet 1815. Médaille

Blücher Wellingthon. Loos ℟. Der entscheidenden helden etc. Paris.

Droit semblable à celui du n° 1, même planche.

℟. DER ENTSCHEIDENDEN HELDEN-SCHLACHT GLORREICHE VOLLENDUNG —— EINZUG DER PREUSSISCHEN UND ENGLISCHEN SIEGER IN PARIS D. (*den*) 7 JULIUS 1815. (*Issue glorieuse de la décisive bataille de héros. —— Entrée des vainqueurs Prussiens et Anglais à Paris, le 7 juillet 1815*). [36m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Le 3 juillet 1815 fut signée à Saint-Cloud une convention militaire entre le maréchal prince d'Eckmuhl, commandant l'armée française, d'une part, Wellington et Blucher, généraux des troupes anglaises et prussiennes, d'autre part. L'armée française se retirera derrière la Loire, emportant avec elle tout son matériel, son artillerie de campagne, ses caisses militaires et tous ses effets. Les barrières de Paris seront remises le 6; le service continuera d'y être fait par la garde nationale et par le corps de la gendarmerie municipale. La convention est déclarée commune à toutes les armées alliées.

N° 9. 7 juillet 1815. Médaille.

Arthur duke of Wellington. ℞. Colonade of the Louvre.

ARTHUR DUKE OF WELLINGTON. (*Arthur, duc de Wellington*). Tête, à droite, semblable à celle que nous avons publiée planche XXVI, n° 10. Dessous : BRENET.

℞. COLONADE OF THE LOUVRE (*Colonnade du Louvre*). Vue du Louvre. Exergue : THE ENGLISH ARMY ENTERS PARIS THE VII OF JULY MDCCCXV. (*L'armee anglaise entre à Paris, le 7 juillet* 1815). [40^{m}.]
Inedite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille fait partie de la collection de James Mudie, dont nous avons parlé page 19.

PLANCHE LXVII.

N° 1. 8 juillet 1815. Médaille.

Fatis *persecutus* Neapolio Neptuni hospes. ℞. Napoléon s'embarque à Rochefort.

FATIS PERSECUTUS NEAPOLIO NEPTUNI HOSPES (*Victime du Destin, Napoléon, hôte de Neptune*). Napoléon, les bras croisés, debout sur une galère antique; devant lui, à droite, un trident et une étoile au-dessus; derrière, à gauche, un glaive renversé et au-dessus un casque. Exergue, à gauche : A; à droite : D. (*Amédée Durand*).

℞. Dans le champ : NAPOLEON S'EMBARQUE A ROCHEFORT LE VIII JUILLET M.DCCC.XV. [27^{m}.]
Inedite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille, exécutée dans les premiers jours de la seconde Restauration, a été frappée en Angleterre. Le graveur, M. Amédée Durand, pensionnaire de l'Académie de France à Rome en 1810, se rendit en mars 1816 à Londres, où, au moyen d'un mauvais balancier loué à un fabricant de boutons, il monnoya des épreuves de cette pièce. Les coins en ont été achetés en 1833 par la Monnaie des médailles. Le mot *persecutus*, employé comme il l'est dans la légende du droit, est une faute de latinité, et n'a pas le sens français que l'auteur a voulu y attacher. Cette faute a été corrigée dans la *variété* que nous publions à l'article suivant.

Le 25 juin 1815, Napoléon avait demandé deux frégates pour le transporter hors de France. Parti de la Malmaison le 29 juin à cinq heures du matin, le 3 juillet il atteignit Rochefort. Mais les ordres presque publics d'y faire armer deux frégates à la destination de l'Amérique avaient donné l'éveil aux Anglais sur le point de l'embarquement, et ils avaient établi leur croisière devant ce port. Pendant son séjour dans la ville, Napoléon reçut de tous côtés des marques de dévouement et des offres de service. Le 8 juillet, il quitta pour la dernière fois le sol français, et monta un canot de dix rameurs pour aller coucher à bord de *la Saal*.

N° 1. A. (*non gravée*). 8 juillet 1815. Médaille.

Fatis · *propulsus* · Neapolio · Neptuni · hospes. ℞. Napoléon s'embarque à Rochefort.

FATIS · PROPULSUS · NEAPOLIO · NEPTUNI · HOSPES · (*Victime du destin, Napoléon, hôte de Neptune*). Sujet semblable à celui de la médaille précédente : les caractères de la légende sont plus forts, et le mot PERSECUTUS est remplacé ici par celui de PROPULSUS.

Revers semblable à celui de la médaille précédente. [27^{m}.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2. 15 juillet 1815. Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℞. Surrendered to... Bellerophon.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui des médailles planche XIII, n° 15, et planche LVII, n° 9, mais sans couronne de laurier au-dessus de la tête. Dessous : MUDIE. DIR. (*direxit*); WEBB. F. (*fecit*).

℞. SURRENDERED TO H. B. M. S. (*His Britannic Majesty's ship*) BELLEROPHON CAPT. (*captain*) MAITLAND. (*Rendu à bord du vaisseau de Sa Majesté Britannique le Bellérophon, capitaine Maitland*). Le Bellérophon sous voiles, un aigle perché sur son grand pavillon. On aperçoit près du banc de quart Napoléon debout, coiffé du petit chapeau. A quelque distance est un autre vaisseau. Exergue : XV. JULY MDCCCXV (15 *juillet* 1815); à gauche : BRENET F. (*fecit*); MUDIE D. (*direxit*). [40^{m}.]
Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, dont une copie se frappe depuis 1830 à la Monnaie de Paris, avec la tête que nous avons publiée planche LXIV, n° 1, a d'abord été frappée en Angleterre, et fait partie de la collection de James Mudie, dont nous avons parlé page 19.

Napoléon eût pu tenter de forcer la croisière anglaise etablie devant Rochefort, ou s'échapper, sous un déguisement, à sa surveillance; mais il lui répugne de sacrifier ceux qui sont prêts à donner leur vie pour lui, et il juge indigne de son caractère et de son rang de devoir à la faveur d'un déguisement la conservation de sa liberté. Confiant dans l'assurance que lui a fait donner le capitaine Maitland, commandant *le Bellérophon*, qu'il est autorisé à le conduire en Angleterre, il écrit, le 13 juillet 1815, au prince Régent cette lettre célèbre : « Altesse royale, en » butte aux factions qui divisent mon pays, et à l'inimitié des plus gran- » des puissances de l'Europe, j'ai terminé ma carrière politique, et je » viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. » Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de V. A. R. » comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes » ennemis. » Le 15, Napoléon se rend à bord du vaisseau amiral de la station. En mettant le pied sur *le Bellerophon*, il dit au capitaine Maitland : « Je viens à votre bord me mettre sous la protection des lois de » l'Angleterre. » Noble confiance à laquelle le gouvernement anglais répondit par la plus insigne déloyauté! Après avoir été retenu neuf jours par les calmes et les vents contraires, *le Bellérophon* jeta, le 24, l'ancre dans la baie de Torbay, et deux jours après appareilla pour Plymouth. Là, une affluence considérable accourut pour contempler le grand homme du siècle. A l'heure où Napoléon paraissait sur le pont, toute cette foule le saluait, restait la tête découverte, et, agitant les chapeaux, remplissait l'air d'acclamations. Cet accueil devait être pour lui le présage assuré d'une généreuse hospitalité, quand le 30 juillet, il reçoit une pièce ministérielle qui lui apprend « que l'île de Sainte-Hélène a été choisie pour sa future résidence; que son climat est sain, et que sa situation permettra de le traiter avec plus d'indulgence qu'on ne pourrait le faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on serait obligé d'employer pour s'assurer de sa personne. » A cette nouvelle, Napoléon oppose les plus énergiques réclamations; mais ses plaintes ne sont pas écoutées, et alors il adresse au ministère anglais une protestation où l'on remarque les passages suivans : « Je proteste solennellement ici, à » la face du ciel et des hommes, contre la violence qui m'est faite, con- » tre la violation de mes droits les plus sacrés, en disposant par la force » de ma personne et de ma liberté. Je suis venu librement à bord du » *Bellérophon*; je ne suis pas prisonnier; je suis l'hôte de l'Angleterre..... » J'en appelle à l'histoire; elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la » guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher » un abri sous ses lois. Quelle plus éclatante preuve pouvait-il lui donner » de son estime et de sa confiance? Mais comment répondit-on en An- » gleterre à une telle magnanimité? On feignit de tendre une main hos- » pitalière à cet ennemi, et quand il se fut livré de bonne foi, on l'im- » mola. » Le 7 août, à deux heures après midi, Napoléon passa du *Bellérophon* sur *le Northumberland*. Les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud et le comte de Las-Cases avaient seuls obtenu la permission

de l'accompagner. Le 10, l'escadre fit voile pour Madère. Le 17, le *Northumberland* passa en vue du cap La Hogue : c'est là que Napoléon salua pour la dernière fois la France : « Adieu, adieu, terre des braves! Adieu, » chère France! Quelques traîtres de moins, et tu serais encore la grande » nation et la maîtresse du monde. » Le 24 on s'arrêta à Madère; le lendemain on fit voile pour Sainte-Hélène, en vue de laquelle on arriva le 14 octobre 1815.

N° 3. 15 juillet 1815. Médaille.

Napoleon. ℟. Annibal.

NAPOLEON. Tête nue, à droite. Sur le bord du cou : ANDRIEU. F. (*fecit*).

℟. ANNIBAL. Tête nue, à gauche. En bas : DENON · D · (*direxit*). [40m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille a été frappée en Angleterre. Elle fait allusion au rapport qui existait entre Napoléon, lorsqu'il alla demander un asile en Angleterre, et Annibal, qui, dans une situation à peu près semblable, se retira dans les Etats d'Antiochus, roi de Syrie, après la perte de la bataille de Zama et l'abaissement de Carthage sous la puissance romaine.

N° 4. Juillet 1815. Médaille.

Buste de Marie-Louise. ℟. Maria Luigia princ. imp. Arcid. d'Austria.

Buste habillé, à droite, de Marie-Louise.

℟. Dans le champ : MARIA LUIGIA PRINC. IMP. ARCID. (*principessa imperiale arciduchessa*) D'AUSTRIA. PER LA GR. (*grazia*) DI DIO DUCH. (*duchessa*) DI PARMA PIAC. E GUAST (*Piacenza e Guastalla*) 1815. (*Marie-Louise, princesse impériale, archiduchesse d'Autriche, par la grâce de Dieu, duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla.* 1815). En bas, circulairement, à droite : DONALDI. F. (*fecit*). [40m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Aux termes du traité signé à Paris le 11 avril 1814 entre les plénipotentiaires de Napoléon et ceux des souverains alliés, l'impératrice Marie-Louise reçut en toute propriété et souveraineté les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, lesquels devaient passer à son fils.

N° 5. Juillet 1815. Repoussé.

Buste de face de Napoléon. Sans revers.

Dans une couronne en grènetis, au milieu du champ, buste de face de Napoléon en uniforme : de chaque côté, une branche de laurier.

Sans revers. Pièce ovale en hauteur. [36-30m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 6. Juillet 1815. Repoussé.

Famille de Napoléon. *Sans revers.*

FAMILLE DE NAPOLEON EMPEREUR DES FRANÇAIS. Bustes habillés de Napoléon, de Marie-Louise et du Roi de Rome, à gauche. En haut, une étoile rayonnante. En bas, une branche de chêne et une branche de laurier en sautoir. Dessous, entre trois abeilles, de chaque côté : HEURTHAUX FECIT 1815. Le bord de cette pièce est entouré d'une guirlande où se trouvent séparées par des aigles les initiales : N M F (*Napoléon, Marie, François*).

Sans revers. [65m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 7. Juillet 1815. Repoussé.

Le grand aigle. *Sans revers.*

Un aigle dont le corps est surmonté d'une tête de militaire, à favoris et moustaches, et coiffé du chapeau à trois cornes de la garde impériale. Exergue : LE GRAND AIGLE.

Sans revers. Pièce carrée en hauteur. [52-35m.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 8. Juillet 1815. Médaille.

Grenadier français. ℟. A la gloire des armées françaises.

GRENADIER FRANÇAIS. Buste, de face, d'un grenadier avec l'uniforme et le bonnet à poil.

℟. Dans une couronne de laurier : A LA GLOIRE DES ARMÉES FRANÇAISES. [47m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Lagrénée.

Cette médaille s'ouvre en deux parties et renferme dix-sept ronds de papier, sur lesquels sont inscrits les noms et les dates des batailles livrées par les armées françaises, depuis 1792 jusqu'en 1814.

N° 9. 3 août 1815. Médaille.

Gleicher geist gleicher schutz allen standen. ℟. Die beamten... unterleitung des general intendanten Ribbentrop.

GLEICHER GEIST GLEICHER SCHUTZ ALLEN STANDEN (*Égale bienveillance, égale protection à toutes les classes*). Dans le champ, en haut, la croix de fer de Prusse; au-dessous, l'aigle couronné, les ailes éployées; en bas : PARIS 3 AUG. (*August*) 1815. (3 *août* 1815).

℟. DEM KÖNIGE TREUE DEM VATERLANDE ANHÄNGLICHKEIT DER ARMEE SORGFALT (*Fidélité au roi, attachement à la patrie, sollicitude pour l'armée*). Au milieu du champ, deux branches de laurier renversées, en sautoir; dessous : DIE BEAMTEN DER KÖNIGLICH PREUSSISCHEN ARMEE UNTER LEITUNG DES GENERAL INTENDANTEN RIBBENTROP. (*Les employés de l'armée prussienne, sous la direction de l'intendant général Ribbentrop*). En bas, deux branches de chêne en sautoir. [38m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 10. 16 octobre 1815. Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℟. Napoleon at St Helena.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 2, même planche. Dessous : MUDIE. DIR. (*direxit*); WEBB. F. (*fecit*).

℟. Napoléon, assis sur un rocher, dans une attitude de profonde méditation et la tête appuyée sur sa main droite. Devant lui, l'Histoire à genoux lui présente de la main droite une plume et l'engage à écrire les annales de sa vie : de la gauche, elle tient un burin qu'elle appuie sur un volume déroulé. En haut, la Renommée embouchant la trompette et portant des tablettes sous le bras droit. En bas, dans l'éloignement, deux vaisseaux sous voiles. Exergue : NAPOLEON AT ST. (*Saint*) HELENA (*Napoléon à Sainte-Hélène*). A gauche, circulairement : MUDIE D. (*direxit*); à droite : MILLS F. (*fecit*). [40m.]

Inédit. Cabinet de madame Sœhnée.

Cette médaille fait partie de la collection de James Mudie dont nous avons parlé page 19.

Le 14 octobre 1815, l'escadre anglaise arriva en vue de l'île Sainte-Hélène. Le 15, elle jeta l'ancre à midi, et l'on mit en panne. Le 16, l'Empereur descendit à terre avec le général Bertrand et l'amiral Cockburn. Il s'établit, le 17, dans le pavillon de Briars, qui ne formait qu'une pièce au rez-de-chaussée, surmontée d'un grenier. Dès le premier jour de son arrivée à Sainte-Hélène, Napoléon, qui disposa de tant de cou-

ronnes, se trouve réduit à une méchante petite cahute de quelques pieds en carré, perchée sur un roc stérile, sans rideaux, ni volets, ni meubles. Là il se couche, s'habille, mange, travaille, demeure. Il ne peut ni monter à cheval, ni même prendre un bain, et ses compagnons, ses serviteurs sont à une lieue de lui! Le 10 décembre, après un séjour d'environ deux mois dans le pavillon de Briars, Napoléon alla prendre possession de son dernier asile, *Longwood*, simple ferme de la Compagnie des Indes, et assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lendemain même de son débarquement, Napoléon s'occupa d'accomplir la promesse qu'il avait faite, à Fontainebleau, à ses compagnons d'armes, en partant pour l'île d'Elbe : « J'écrirai » les grandes choses que nous avons faites ; » et il commença le travail important de ses Mémoires, qu'il a depuis continué sans interruption. Ce fut la seule consolation de son long exil, ou plutôt de sa lente agonie.

N° 11. 16 octobre 1815. Médaille.

Waar zal ik ont komen. ℞. Bonaparte op St. Helena.

Napoléon, en uniforme et coiffé du petit chapeau, est assis sur un rocher situé au milieu de la mer, la main droite étendue vers les flots. Dans l'éloignement, plusieurs vaisseaux. Exergue : WAAR ZAL IK ONT KOMEN (*Comment m'échapperai-je?*).

℞. Dans le champ : BONAPARTE OP S^T. (*Sanct*) HELENA (*Bonaparte à Sainte-Hélène*). En bas : D & A A. [27^m.]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Les instructions des ministres anglais à l'amiral Cockburn portaient que, si Napoléon essayait de s'échapper, il s'exposerait à être mis en prison, ainsi que quiconque de sa suite qui serait découvert cherchant à favoriser son évasion. Plus tard, un bill du parlement soumit ces derniers à la peine de mort. « Etre relégué pour toute sa vie dans une île » entre les tropiques, s'écria Napoléon, quand on lui signifia que Sainte-» Hélène avait été choisie pour sa résidence, privé de toute communi-» cation avec le monde, et de tout ce qu'il renferme de cher à mon » cœur! c'est pis que la cage de Tamerlan! Autant aurait valu signer tout de suite mon arrêt de mort. »

1816—1819—1821.

PLANCHE LXVIII.

N° 1. 31 décembre 1816. Médaille.

Napoleon. ℞. Non di lui ma di chi lo tradi imago.

NAPOLEONE IMPERATORE E RE. (*Napoléon, empereur et roi.*) Tête laurée, à droite; au-dessous, neuf étoiles formant une couronne; au-dessus, une branche de laurier et une palme en sautoir, et la roue brisée de la Fortune.

℞. NON DI LUI MA DI CHI LO TRADI IMAGO (*Ce n'est pas son image, mais celle de ceux qui l'ont trahi*). Prométhée enchaîné sur un rocher; un vautour lui ronge le foie. En bas, 1816. [75^m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

On trouva dans la chambre de Napoléon, après sa mort, quelques papiers qu'il avait déchirés. Sur l'un d'eux on lisait : « Nouveau Promé-» thée, je suis cloué à un roc, où un vautour me ronge. Oui, j'avais » dérobé le feu du ciel pour en doter la France : le feu est remonté à sa » source, et me voilà! »

Le testament de Napoléon, du 15 avril 1821, signale Marmont, Augereau, Talleyrand, comme les premiers auteurs des deux issues si malheureuses des invasions de la France. « Je leur pardonne, ajoute-t-il; » puisse la postérité française leur pardonner comme moi! »

N° 2. 5 mai 1821. Médaille.

Ναπολεων. ℞. Αθανατος απο θνητου.

ΝΑΠΟΛΕΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ ΚΑΙ ΒΑΣΙΛΕΥΣ (*Napoléon, empereur et roi*). Buste lauré, à droite; dessous : N.

℞. ΑΘΑΝΑΤΟΣ ΑΠΟ ΘΝΗΤΟΥ (*Immortel après sa mort*). Dans le champ, en bas, un rocher; en haut, un aigle, les ailes éployées, tenant un laurier entre ses serres; au-dessus, une étoile. Exergue : Ε. ΑΩΚΑ (ἔτος αωκα. — *Année* 1821). [14^m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille et les trois suivantes ont été gravées à Augsbourg. Bien qu'elles portent des dates différentes, nous avons cru devoir les classer à celle du 5 mai 1821, le millésime de cette année étant inscrit sur la médaille de Napoléon.

N° 3. 5 mai 1821. Médaille.

Ιωσηφινα. ℞. Φιλουσα αντιφιλουμενη.

ΙΩΣΗΦΙΝΑ. ΣΕΒΑΣΤΗ. ΚΑΙ. ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ. (*Joséphine, impératrice et reine*). Buste habillé, à gauche.

℞. ΦΙΛΟΥΣΑ ΑΝΤΙΦΙΛΟΥΜΕΝΗ (*Aimant, étant aimée*). Une femme debout, faisant l'aumône à un vieillard à genoux, appuyé sur deux béquilles. Exergue : ΕΑΩΘ (ἔτος αωθ. — *Année* 1809.) [14^m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

N° 4. 5 mai 1821. Médaille.

Ευγενειος. ℞. Εν ανδρασιν ανηρ.

ΕΥΓΕΝΕΙΟΣ ΙΤΑΛΙΑΣ ΕΞΑΡΚΟΣ (*Eugène, exarque (vice-roi) d'Italie*). Tête, à gauche; dessous : N.

℞. ΕΝ ΑΝΔΡΑΣΙΝ ΑΝΗΡ. (*Homme parmi les hommes*). Un faisceau d'armes. Exergue : Ε. ΑΩΙΔ. (ἔτος αωιδ'. — *Année* 1814.) [14^m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Il existe une *variété* du droit de cette pièce : le buste est habillé.

N° 5. 5 mai 1821. Médaille.

Ορτησια. ℞. Τιμωσι τιμωμεναι.

℞. ΟΡΤΗΣΙΑ ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ (*La reine Hortense*). Tête, à droite; dessous : N.

℞. ΤΙΜΩΣΙ ΤΙΜΩΜΕΝΑΙ (*Elles honorent, étant honorées*). Dans le champ, un chevalet sur lequel est la toile d'un tableau représentant le buste habillé d'une femme. Les attributs de la peinture et de la musique sont rangés autour du chevalet, auquel est suspendue une couronne de roses. Ε. ΑΩΙΔ'. (ἔτος αωιδ'. — *Année* 1814). [14^m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Cette médaille est la copie, d'un plus petit module, de celle que nous avons publiée, planche XXVIII, n° 5.

N° 6. 31 décembre 1819. Médaille.

Evgenivs Levchtenbergiae dvx. ℟. *Une couronne.*

EVGENIVS LEVCHTENBERGIAE DVX AICHSTADII PRINCEPS. ET. ET. (*Eugène, duc de Leuchtenberg, prince d'Eichstadt, etc., etc.*) Tête, à gauche. Dessous : F. PUTINATI. F. (*fecit*). 1819.

℟. Une branche de chêne et une branche de laurier formant couronne : champ lisse. [62ᵐ.]

Inédite. Cabinet de madame Sœbnée.

Eugène Beauharnais, fils du général Alexandre Beauharnais et de Joséphine Tascher de La Pagerie, naquit à Paris le 3 septembre 1781. Il n'avait pas quatorze ans, lorsque son père, à l'âge de trente-quatre ans, périt, le 23 juillet 1794, sur l'échafaud révolutionnaire. Alors sa mère était incarcérée et privée de sa fortune; et il fut obligé, pour exister, d'entrer en apprentissage chez un menuisier. Peu de mois après, il fut mis dans un pensionnat à Saint-Germain-en-Laye, et s'y fit remarquer par des succès dans toutes ses études. Nous avons fait connaître (page 2) comment il fut l'auteur de l'alliance de sa mère avec le général Napoléon Bonaparte. Après ce mariage, il entra dans la carrière militaire et s'attacha dès-lors à la fortune de son beau-père, sous lequel il fit ses premières armes en Italie et en Egypte. De retour en France avec son général, il le suivit dans la glorieuse campagne d'Italie. Promu, sur le champ même de Marengo, au grade de chef-d'escadron des chasseurs de la garde, nommé, en 1802, colonel au même régiment, et en 1804 général de brigade, il fut, après l'établissement du Gouvernement impérial, élevé à la dignité de Prince français, et nommé Archi-Chancelier d'État le 1ᵉʳ février 1805. En juin suivant, Napoléon le nomma Vice-Roi de l'Italie Septentrionale, érigée en royaume et divisée en quatorze départemens. Le 12 janvier 1806, Eugène épousa la princesse Auguste-Amélie, fille du roi de Bavière. Le 20 décembre 1807, le Vice-Roi d'Italie fut créé prince de Venise. Dans la campagne de 1809, il eut le commandement de l'armée d'Italie, à la tête de laquelle il remporta, le 14 juin, à Raab, une victoire que Napoléon appela *la petite-fille de Marengo.* Quand Napoléon eut résolu de rompre son mariage avec Joséphine, pour s'unir, par les liens du sang, à la maison d'Autriche, le prince Eugène accepta et remplit la triste mission de notifier au Sénat, au nom de l'Empereur, la déchéance de sa mère. Commandant du 4ᵉ corps de la Grande-Armée en Russie, il concourut aux succès qui signalèrent à Ostrowno, à Mohilow, à la Moscowa, le commencement de la campagne de 1812. Dans la fatale retraite, après le départ de Napoléon et celui du roi de Naples, il prit, à Posen, le commandement en chef de l'armée, qu'il ramena, dans le meilleur ordre possible, jusqu'à Magdebourg. A la bataille de Lutzen, le 2 mai 1813, il commanda l'aile gauche, et à la tête de l'avant-garde il entra à Dresde le 10 mai. Le 12, il reçut l'ordre d'aller organiser et commander une armée en Italie. Il lutta plusieurs mois, avec des forces inégales, contre les Autrichiens, et remporta sur eux, le 8 février 1814, une victoire qui leur coûta cinq mille hommes hors de combat, et deux mille prisonniers. Après la chute du Gouvernement Impérial, il revint à Paris, où il reçut de Louis XVIII un accueil distingué. A la mort de sa mère, il se retira à Munich, auprès du roi de Bavière, son beau-père, qui lui donna le duché de Leuchtenberg et le rang de prince de sa maison. Étranger depuis lors aux affaires publiques, il est mort à Munich le 21 février 1824.

N° 7. 5 mai 1821. Médaille.

Napoleon. ℟. Séjour de Napoléon à l'ille (l'île) Sainte Hélène.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui que nous avons publié n° 1, planche LXIV. Dessous : BRENET. F. (*fecit*).

℟. SÉJOUR DE NAPOLÉON A L'ILLE (*l'île*) SAINTE HÉLÈNE. Napoléon assis écrit sur des tablettes que tient devant lui la Victoire ailée et debout. Exergue : XVIII. OCTOBRE MDCCCXV. JUSQU'A SA MORT. [40ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille a été frappée d'abord avec une tête laurée de Napoléon, à droite, sans légende.

Le 17 avril 1816, le nouveau gouverneur, sir Hudson Lowe, qui avait succédé à l'amiral Cockburn, fit sa première visite à Longwood. « Il est » hideux, dit Napoléon; c'est une face patibulaire. » La conduite du geôlier ne justifia que trop cette première impression du captif. Rien ne fut oublié par ce bourreau pour torturer sa victime; et il n'est sorte de raffinemens de barbarie qu'il n'ait inventés pour accroître son supplice et hâter le terme de son existence : surveillance inquisitoriale; entourage d'espions et de sentinelles; entraves continuelles à ses promenades; privations de toute nature; manque absolu du strict nécessaire; interdiction de toute communication avec la garnison et les habitans de l'île; saisie de sa correspondance; refus des nouvelles de sa famille et de son fils; éloignement arbitraire de ses médecins; enlèvement de ses compagnons d'exil : telle fut la lente et douloureuse agonie à laquelle l'infâme Hudson Lowe condamna Napoléon pendant plus de cinq années.

N° 8. 5 mai 1821. Médaille.

Tête de Napoléon entourée d'une couronne. ℟. Il mourut sur un rocher.

Dans le champ, tête laurée de Napoléon, à droite, sans légende, au milieu d'une couronne de chêne et de laurier attachée par des rubans sur lesquels on lit : RIVOLI PYRAMIDES MARENGO LUNEVILLE AMIENS CODES LEG.ᴼᴺ D'HON. (*Légion-d'Honneur*) AUSTERLITZ JENA TILSIT SIMPLON WAGRAM.

℟. IL MOURUT SUR UN ROCHER. Vue de l'île Sainte-Hélène; au-dessus des rochers plane un aigle portant une palme dans ses serres; de chaque côté de l'île, un vaisseau; dans le fond, à droite, le soleil couchant. Exergue : ILE Sᵀᴱ (*sainte*) HELENE. 5 MAI 1821. [63ᵐ.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, qui fait partie, depuis 1830, de la Collection de la Monnaie de Paris, a d'abord été frappée en Angleterre.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis le débarquement de Napoléon à l'île Sainte Hélène, que le climat avait déjà attaqué sa santé. Au commencement de 1821, son dépérissement visible ne fit qu'augmenter. Dans le mois de février, une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène : Napoléon songea d'abord à celle de Jules-César, et sembla prévoir que sa propre mort était prochaine. Le 17 mars commença la crise qui ne devait pas tarder à l'emporter. Le 15 avril il fait son testament, où il laisse de nombreux témoignages de bienveillance pour les services anciens et nouveaux qu'il a reçus, et où il exprime le vœu « que ses » cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple » français qu'il a tant aimé. » Le 19, il renouvelle contre la conduite du gouvernement britannique ses protestations qu'il termine ainsi : « Je lègue » l'opprobre de ma mort à la maison régnante d'Angleterre. » Le 21, il reçoit les secours de la religion. Le 24, il ajoute plusieurs codicilles à son testament. Le 2 mai, dans un accès de délire, il se croit à la tête de l'armée d'Italie. Le 5, à cinq heures et demie du soir, à l'instant même où le canon annonçait le coucher du soleil, Napoléon n'interrompt le sommeil léthargique où il était plongé que pour laisser échapper ces deux mots : « Tête d'armée. » Ces paroles furent les dernières qu'il prononça, et son dernier regard s'était arrêté sur le buste de son fils placé depuis un mois en face de son lit.

N° 9. 5 mai 1821. Médaille.

Napoléon. ℟. Mort de Napoléon.

NAPOLEON EMP. (*empereur*) ET ROI. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui du n° 1, planche LXIV. Dessous : BRENET F. (*fecit*).

℟. Dans le champ, la Victoire ailée, agenouillée devant un tombeau sur la face duquel est l'initiale N (*Napoléon*). En haut, une couronne d'étoiles. Exergue : MORT DE NAPOLEON A L'ILE SAINTE HÉLÈNE V MAI MDCCCXXI. Du côté gauche, circulairement : BRENET INV. (*invenit*) ET FEC. (*fecit*). [40m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Cette médaille, comme celle du n° 7, même planche, a été frappée d'abord avec une tête laurée, à droite, de Napoléon, sans légende.

Après l'autopsie du corps de Napoléon faite, conformément à ses intentions, par le docteur Antomarchi, le cœur fut détaché et mis dans un vase d'argent rempli d'esprit-de-vin. Mais, la volonté de l'Empereur, qui avait demandé qu'il fût rapporté en Europe, ne put être exaucée : le gouverneur s'y opposa. Napoléon revêtu des habillemens qu'il avait coutume de porter pendant sa vie, et de l'uniforme de colonel des chasseurs de la Garde Impériale, décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne de Fer, fut exposé sur un des lits de campagne dans sa petite chambre à coucher convertie en chambre ardente. Son épée était à son côté, et le manteau bleu qu'il avait porté à Marengo servait de drap mortuaire. Napoléon resta exposé le 6 et le 7 mai. L'affluence fut considérable et la douleur unanime. Le 8 mai, le corps, enfermé dans un quadruple cercueil, où l'on mit, avec son chapeau, des pièces de toutes les monnaies frappées à son effigie, fut transporté en grande pompe à sa dernière demeure. Les Français qui ne l'avaient pas quitté, les habitans de l'île et la garnison formèrent le cortége. Pendant la cérémonie, l'artillerie tira cinq coups de canon de minute en minute. Le lieu où repose Napoléon est un site très romantique, au fond d'une petite vallée que l'on appelle *Vallée du Géranium*. Auprès, coule un filet d'eau limpide. Au commencement de l'exil, cette vallée était un des repos favoris de Napoléon dans ses promenades : ce lieu lui plaisait, et un sentiment de prédilection l'y attirait : « Si je dois » mourir sur ce rocher, dit-il au général Bertrand, faites-moi enterrer » au-dessous de ces saules, près de ce ruisseau. » Une garde fut destinée à veiller sur les dépouilles du grand homme, jusqu'à ce que, suivant son vœu testamentaire, elles puissent *reposer sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français qu'il a tant aimé.*

N° 10. 5 mai 1821. Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℟. Né à Ajaccio.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste, à gauche, au milieu de nuages, porté sur un aigle, les ailes éployées et tenant le foudre entre ses serres.

℟. Dans le champ : NÉ A AJACCIO EN CORSE AN M.DCC.LXVIIII MORT A L'ILE Ste. (*sainte*) HELENE AN M.DCCC.XXI. [40m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 5 mai 1821. Médaille.

Napoleon kaiser von Frankreich. ℟. Geb : d : 15. August 1769.

NAPOLEON KAISER VON FRANKREICH (*Napoléon, empereur de France*). Tête laurée, à gauche; dessous : JETTON. (*jeton*).

℟. GEB : D : (*geboren den*) 15. AUGUST. 1769. GEST : D : (*gestorben den*) 5. MAI. 1821. (*Né le* 15 *août* 1769; *mort le* 5 *mai* 1821). Vue de l'île Sainte-Hélène et du tombeau de Napoléon. Exergue : ST (*sanct*) HELENA. (*Sainte-Hélène*). [32m.]
Inédite. Cabinet de M. Alexandre Vattemare.

N° 11. A. (*non gravée*). 5 mai 1821. Médaille.

Napoleon. ℟. Il passe à l'immortalité.

NAPOLEON BONAPARTE. Tête à droite.

℟. Dans le champ, une étoile; dessous : IL PASSE A L'IMMORTALITÉ — LE 5 MAI. 1821. — [10m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

1832--1833.

PLANCHE LXIX.

N° 1. 22 juillet 1832. Médaille.

V mai MDCCCXXI. ℟. XXII juillet MDCCCXXXII.
Apothéose du duc de Reichstadt.

Buste de Napoléon, mort. Dessous : V MAI MDCCCXXI. A droite, circulairement : BAUCHERY Ft. (*fecit*).

℟. Napoléon, porté sur des nuages, reçoit son fils qui monte vers lui. A ses côtés, un aigle les ailes éployées. Dessous, une couronne et un sceptre brisé. A droite, circulairement : BAUCHERY Ft. (*fecit*). [52m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 2. 22 juillet 1815. Médaille.

Napoleon II empereur. ℟. Né à Paris.

NAPOLEON II EMPEREUR DES FRANÇAIS. Buste, à gauche, en uniforme. Dessous : CAQUÉ 1834.

℟. Dans le champ : NÉ A PARIS LE 20 MARS 1811. PARTI POUR VIENNE AVRIL 1814. PROCLAME PAR LES CHAMBRES LE 23 JUIN 1815. MORT A VIENNE LE 22 JUILLET 1832. [50m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 3. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon le grand. ℟. La statue de Napoleon rétablie...
à la gloire de la France. [40m.]

NAPOLEON LE GRAND. Dans le champ, la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. En bas : MONTAGNY FECIT.

℟. LA STATUE DE NAPOLEON RÉTABLIE SUR LA COLONNE PAR LOUIS PHILIPPE I. Dans le champ, au milieu d'une couronne de laurier : A LA GLOIRE DE LA FRANCE 28 JUIL (*juillet*) 1833. [40m.]
Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

Les fêtes du troisième anniversaire de la Révolution de Juillet furent surtout remarquables par la réinstallation de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. Le rétablissement de son image fut considéré comme la réparation d'un outrage fait au pays, dans un temps

de calamité. Au moment où les légions de la garde nationale, serrées en masse dans le jardin des Tuileries, étaient disposées pour déboucher par la place Vendôme, le Ministre du commerce, ayant pris les ordres du Roi, fit enlever le voile qui couvrait la statue de Napoléon, au milieu des acclamations universelles et des cris de *Vive l'empereur !*

N° 4. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon le grand. ℞. La statue de Napoleon est rétablie. [13m.]

NAPOLEON LE GRAND. La statue sur la colonne.

℞. Dans le champ : LA STATUE DE NAPOLEON EST RÉTABLIE SUR LA COLONNE 1833. Pièce ayant une bélière. [13m.]

Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

N° 5. 28 juillet 1833. Médaille.

28 j.t 1833. *Statue.* ℞. La statue de Napoleon rétablie.

Dans le champ, entre un glaive et un sceptre, la statue de Napoléon sur la colonne. De chaque côté : 28 Jt. (*juillet*) 1833. En bas : SEURRE · I (*invenit*) · DOMARD. F. (*fecit*).

℞. Dans le champ : LA STATUE DE NAPOLEON RÉTABLIE SUR LA COLONNE DE LA GRANDE ARMEE. [25m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 28 juillet 1833. Médaille.

28 j.t 1833. *Statue.* ℞. A Napoleon le grand.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Dans le champ, deux palmes formant couronne; au milieu : A NAPOLEON LE GRAND LA FRANCE REGENEREE. [25m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 7. 28 juillet 1833. Repoussé.

Apotheose de Napoleon. *Sans revers.*

APOTHEOSE DE NAPOLEON. Napoléon en uniforme, les bras croisés sur la poitrine et coiffé du chapeau à trois cornes, debout sur un globe terrestre entouré de nuages. A gauche, une branche de laurier.

Sans revers. [40m.]

Inédit. Cabinet de M. L. Richard.

N° 8. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon le grand. ℞. La statue est rétablie sur la colonne de la grande armee.

NAPOLEON LE GRAND. Statue sur la colonne. En bas : MONTAGNY.

℞. Dans le champ : A LA GLOIRE DE LA FRANCE LA STATUE DE NAPOLEON EST RÉTABLIE SUR LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE. MDCCCXXXIII. [22m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 9. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon le grand. ℞... La statue... est rétablie sur la colonne par Louis Philippe I.

Droit semblable à celui de la médaille précédente.

℞. Dans le champ : A LA GLOIRE DE LA FRANCE LA STATUE DE NAPOLÉON EST RÉTABLIE SUR LA COLONNE PAR LOUIS PHILIPPE I. 1833. [22m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 10. 28 juillet 1833. Médaille.

Erigée sur la colonne de la place Vendôme. *Ancienne statue.*
℞. Napoleon replace sur la colne. *Nouvelle statue.*

ERIGÉE SUR LA COLONNE DE LA PLACE VENDOME EN AOUT 1810 DESCENDUE EN AVRIL 1814. Dans le champ, entre ces mots : NAPOLEON EMPEREUR, l'ancienne statue de Napoléon sur la colonne, en costume romain, la main droite appuyée sur un glaive, et tenant de la gauche une statuette de la Victoire. En bas : BRENET.

℞. NAPOLEON REPLACÉ SUR LA COL.NE (*colonne*) EN JUILET (*juillet*) 1833 SOUS LE RÈGNE DE LOUIS PHILIPPE I. Dans le champ, entre une massue et une statue de la Victoire, la nouvelle statue de Napoléon sur la colonne, en uniforme et chapeau à trois cornes. En bas : BRENET. [54m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 11. 28 juillet 1833. Médaille

Louis Philippe I. ℞. La statue de Napoleon est rétablie sur la colonne.

LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. Tête laurée, à gauche. Dessous : MONTAGNY. F. (*fecit*).

℞. LA STATUE DE NAPOLEON EST RETABLIE SUR LA COLONNE PAR LOUIS PHILIPPE I. Dans le champ, la statue de Napoléon sur la colonne; à gauche : JUIL (*juillet*); à droite : 1833; dessous : MONTAGNY FECIT. [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 12. 28 juillet 1833. Médaille.

Louis Philippe I. ℞. Louis Philippe I rétablit la statue de Napoleon.

LOUIS PHILIPPE I ROI DES FRANÇAIS. Tête laurée, à droite. Dessous : CAQUÉ. F. (*fecit*).

℞. Dans le champ : LOUIS PHILIPPE I RETABLIT LA STATUE DE NAPOLEON ET PASSE LA REVUE DE LA GARDE NATIONALE ET DE LA LIGNE AUX CRIS DE VIVE LE ROI 28 JUILLET 1833. [40m.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 13. 28 juillet 1833. Repoussé.

Napoleon le grand. *Vue de deux maisons de la place Vendôme. Sans revers.*

NAPOLEON LE GRAND. Statue sur la colonne. De chaque côté, une maison de la place Vendôme; on n'en voit que les deux étages supérieurs.

Sans revers. [39m.]

Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 14. 28 juillet 1833. Médaille.

Au grand homme la patrie reconnaissante. ℞. Arcole Aboukir Marengo etc.

AU GRAND HOMME LA PATRIE RECONNAISSANTE 28 JET (*juillet*) 1833. Statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. Sous la calotte de la colonne : DUCLOS.

℞. Dans le champ, une branche de laurier et une branche de chêne formant une couronne entourée de rayons; au milieu : ARCOLE ABOUKIR MARENGO WAGRAME (*Wagram*) MOSCOWA. [35m.]

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 15. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon replacé sur la colonne. ℞. 20 jetons.

NAPOLEON REPLACE SUR LA COLONNE EN JUIET (*juillet*) 1833. Statue sur la colonne.

℞. Au milieu d'une branche de chêne : 20 JETONS. [22m.]
Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 16. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon le grand. ℞. Tout pour le peuple français.

NAPOLEON LE GRAND. La statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme.

℞. Une couronne de laurier, entourée d'une bandelette sur laquelle on lit : TOULO (*Toulon*) IÉNA MARENG (*Marengo*) AGRAM (*Wagram*) ARCOL (*Arcole*). Au milieu du champ : TOUT!!! POUR LE PEUPLE FRANÇAIS. Dessous, deux drapeaux en sautoir avec un aigle au centre. En bas : INAUGURE LE 28 Jt. (*juillet*) 1833. Cette pièce a ordinairement une bélière. [Etain. 31m.]
Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

N° 17. 28 juillet 1833. Cliché.

Le fils de Napoleon en uniforme. Sans revers.

Le fils de Napoléon debout, en uniforme de hussard, tenant de la main droite son chapeau, et de la gauche s'appuyant sur son sabre. Dans le fond, un paysage.
Sans revers. [Plomb. 39m.]
Inédit. Cabinet de M. L. Richard.

Cette pièce et les deux suivantes ont été frappées à l'occasion du rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme.

N° 18. 28 juillet 1833. Cliché.

A la memoire de Napoleon. *Sans revers.*

A LA MEMOIRE DE NAPOLEON 27 28 29 JUILLET 1833. La colonne surmontée de la nouvelle statue. Exergue : 1805.
Sans revers. [Plomb. 36m.]
Inédit. Cabinet de M. L. Richard.

N° 18. A. (*non gravé*). 28 juillet 1833. Cliché.

Trophée. Sans revers.

Un trophée composé d'une épée et d'une branche de laurier en sautoir, sur lesquelles est placé le chapeau à trois cornes; dessous, la croix de la Légion-d'Honneur. Pièce ovale en largeur.
Sans revèrs. [Plomb. 34-43m.]
Inédit. Cabinet de M. L. Richard.

N° 19. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon empereur de la republique française. ℞. La nouvelle statue de Napoléon est inaugurée etc.

NAPOLEON EMPEREUR DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. Buste, à droite, habillé de la redingote et coiffé du chapeau à trois cornes. Dessous : E. (*Émile*) ROGAT.

℞. TROISIEME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE JUILLET 1830. Dans le champ, une couronne de laurier; au milieu : LA NOUVELLE STATUE DE NAPOLÉON EST INAUGURÉE SUR LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE EN REMPLACEMENT DE CELLE DÉTRUITE AU RETOUR DES BOURBONS. [51m.]
Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

N° 20. 28 juillet 1833. Médaille.

Napoleon empereur de la republique franse. ℞. La statue de Napoléon renversée par les rois relevée par le peuple.

NAPOLEON EMPEREUR DE LA REPUBLIQUE FRANSE (*française*). Buste, à gauche, habillé de la redingote et coiffé du chapeau à trois cornes. Dessous : 1833.

℞. Une couronne de laurier; au milieu : LA STATUE DE NAPOLÉON RENVERSÉE PAR LES ROIS RELEVÉE PAR LE PEUPLE. [25m.]
Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

Cette médaille a été, comme la précédente, gravée par M. *Emile* Rogat.

N° 21. 28 juillet 1833. Médaille.

Statue. Seurre in. ℞. La statue... retablie sur la colonne de la grande armée par Louis Philippe I.

Dans le champ, entre un glaive et un sceptre, la statue de Napoléon sur la colonne. En bas : SEURRE · IN (*invenit*). DOMARD · F · (*fecit*).

℞. Dans le champ : LA STATUE DE NAPOLEON RÉTABLIE SUR LA COLONNE DE LA GRANDE ARMÉE PAR LOUIS PHILIPPE I. 28 JUILLET 1833. [25m.]
Inédite. *Monnaie des Médailles de Paris.*

SUPPLÉMENT.

1804--1806.

PLANCHE LXX.

N° 1. 16 juin 1804. Cliché.

L'empereur Napoleon I a visité l'ecole d'arts de Compiegne. *Sans revers.*

LEMPEREUR NAPOLEON I A VISITE LECOLE DARTS DE COMPIEGNE LE 28 PRAIRIAL LAN I DE SON REGNE 1804. Cette légende est gravée en creux. Dans le champ, tête de Napoléon, à gauche.
Sans revers. [75m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Un arrêté du premier consul Bonaparte, en date du 6 ventôse an 11 (25 février 1803), régla l'organisation du collége de Compiègne et statua qu'à compter du mois de germinal suivant (mars-avril), l'instruction donnée à ce collége aurait pour but de former de bons ouvriers et des chefs d'ateliers. Les matières de l'enseignement, l'administration du collége, les conditions d'admission furent déterminées par le même arrêté. Peu de temps après, cet établissement prit la dénomination d'*École des arts et métiers*. Un décret du 5 septembre 1806 ordonna la translation de cette école à Châlons-sur-Marne, où elle fut

installée le 14 décembre de la même année. L'exposé de la situation de l'Empire lu par le Ministre de l'intérieur Champagny au Corps Législatif dans sa séance du 10 nivôse an 13 (31 décembre 1804), contenait cette mention : « A Compiègne, l'Ecole des arts et métiers obtient tous les jours de nouveaux succès. »

N° 2. Juillet 1804. Médaille.

Armée d'Hanovre. ℞. Vivandier.

ARMÉE D'HANOVRE. Un aigle, à droite, la tête surmontée d'une couronne, les ailes éployées, et tenant le foudre entre ses serres. Dessous : COMMANDÉ (*commandée*) PAR S. E. LE M^{AL}. (*son excellence le maréchal*) BERNADOTTE. L'AN 1ER. DE L'EMP. (*l'empire*).

℞. Dans le champ : VIVANDIER. Pièce avec bélière. [Plomb. 42^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 3. Juillet 1804. Médaille.

Armée d'Hanovre. ℞. Blanchisseuse.

Droit semblable à celui de la pièce précédente.

℞. Dans le champ : BLANCHISSEUSE. Pièce avec bélière. [Plomb. 42^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 4. 2 décembre 1805. Cliché.

Bataille des trois empereurs. *Sans revers.*

IMMOTUS CONCURRERE VIDIT. IL A VU SANS EFFROI LEUR (*leurs*) VIOLENS EFFORTS. Dans le champ, en haut, au milieu d'une couronne de lauriers, le soleil rayonnant. L'aigle de France couronné déchire de son bec l'aigle à deux têtes de Russie, et tient entre ses serres l'aigle d'Autriche renversé. A gauche, sur le devant, fuit un lion, et dans le fond, le léopard d'Angleterre, derrière la mer couverte de vaisseaux, semble regarder tranquillement cette lutte. Exergue : BATAILLE DES TROIS EMPEREURS 1805.

Sans revers. [75^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une *variété* de cette pièce. Les détails sur la bataille d'Austerlitz se trouvent page 20, n° 9, planche IX.

N° 5. 2 décembre 1805. Cliché.

Allegorie sur la bataille des trois empereurs. *Sans revers.*

IMMOTUS CONCURRERE VIDIT. IL A VU SANS EFFROI LEURS VIOLENS EFFORTS. Sujet semblable à celui de la pièce précédente, mais avec plusieurs différences. La légende est autrement disposée et en caractères plus petits : le soleil est moins grand; au-dessus de l'aigle à deux têtes, à droite, on lit : RUSSIE; au-dessous de l'aigle à deux têtes renversé, on lit : AUTRI (*Autriche*); au-dessus du lion, à gauche : PRUSSE; près du léopard, placé, non en arrière, mais en avant de plusieurs vaisseaux : ANGLE (*Angleterre*). Enfin l'exergue porte : ALLEGORIE SUR LA BATAILE (*bataille*) DES TROIS EMPEREURS.

Sans revers. [78^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 5. A. (*non gravée*). 30 décembre 1805. Médaille.

Huit drapeaux donnés au Tribunat. ℞. Napoleon passe le Rhin à Kell, etc.

Dans le champ : XXX DÉCEMBRE MDCCCV INAUGURATION DES HUIT DRAPEAUX DONNÉS PAR S. M. NAPOLÉON AU TRIBUNAT.

℞. Dans le champ : NAPOLÉON PASSE LE RHIN A KELL, (*Kehl*) LE 9 VENDÉMIAIRE AN 14, POUR ALLER COMBATTRE LES AUTRICHIENS ET LES RUSSES, IL FUT PARTOUT VAINQUEUR : ET LE 11 FRIMAIRE SUIVANT, LA VICTOIRE D'AUSTERLITZ FORÇA LES EMPEREURS D'ALLEMAGNE ET DE RUSSIE A DEMANDER LA PAIX. [50^{m}.]

Inédite. Monnaie des Médailles de Paris.

N° 6. 31 décembre 1805. Cliché

Napol. imp. aug. *Colonne de la place Vendôme.* *Sans revers.*

Vue de la colonne de la grande armée, et des bâtiments de la place Vendôme. Exergue : NAPOL. IMP. AUG. MONU. BELLI. GERM. ÆDIF. (*Napoleo imparator augustus monumentum belli Germanici ædificavit*). MDCCCV. (*Napoléon, empereur, a élevé ce monument de la guerre d'Allemagne.*) 1805.

Sans revers. [80^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous avons donné quelques détails sur la colonne de la place Vendôme, page 25, n° 13, planche XI.

N° 7. 31 décembre 1805. Cliché.

Le triomphe de Trajan. *Sans revers.*

VENIT VIDIT VICIT. (*Il est venu, il a vu, il a vaincu*). Napoléon, en costume romain, et armé du sceptre, est traîné dans un char à quatre chevaux que conduit la Victoire, tenant devant lui une palme et une couronne. Derrière le char, Minerve debout élève son bouclier au-dessus de la tête de l'empereur. En haut, un génie brûlant de l'encens et semant des fleurs; à droite, une étoile rayonnante. Exergue : LE TRIOMPHE DE TRAJAN.

Sans revers. [78^{m}.]

Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 8. 31 décembre 1805. Médaille.

Madame Larose cantiniere. ℞. 8me regt. d'art^{ri} à pied.

MADAME LAROSE CANTINIERE DE LA 15ME COMP. (*compagnie*). Dans le champ, un aigle; au-dessous : N° 149.

℞. Dans le champ : 8ME REGT. D'ART^{RI} (*régiment d'artillerie*) A PIED 15ME COMPAGNIE; en haut, circulairement : DE PREMIER CORPS, en bas : DE LA GRANDE ARMÉE. [40^{m}.]

Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Le droit et le revers de cette pièce sont gravés en creux au burin.

N° 9. 20 décembre 1806. Médaille.

Fridericus Augustus rex Saxoniæ. ℞. Corona regia dignissimus.

FRIDERICUS AUGUSTUS REX SAXONIÆ. (*Frédéric-Auguste, roi de Saxe*). Buste, à droite, revêtu d'une cuirasse, avec un grand cordon et un manteau drapé par-dessus. En bas : C·I. KRUGER IUN · (*junior-jeune*).

℞. CORONA REGIA DIGNISSIMUS (*Le plus digne de la couronne royale*). Un Génie ailé et debout place une couronne sur un autel; de chaque côté, des nuages. Exergue : DRESDÆ D · XX · DECBR · (*die vigesimâ decembris*) MDCCCVI · (*A Dresde, le 20 décembre 1806*). [65^{m}.]

Inédite. Cabinets de M. Rollin et de M. Lagrénée.

Voir page 34, n° 1, planche XV, la notice sur le roi de Saxe Frédéric-Auguste.

1806—1809.

PLANCHE LXXI.

N° 1. 14 octobre 1806. Cliché.

Il est venu il a vu il a vainc^u. Allegorie sur la bataille d'Iéna. *Sans revers.*

IL EST VENU IL A VU IL A VAINC^U. Sujet semblable à celui de la pièce que nous avons publiée planche XIV, n° 10, et dont ce cliché est une *variété*, d'un module un peu plus grand. Les principales différences consistent dans la disposition du groupe, en haut, à droite, de l'aigle emportant une couronne, une épée et une colonne, ainsi que dans l'inscription, en haut, à gauche, du nom FREDERIC. Exergue : ALLEGORIE SUR LA BATAILLE D'IENA.

Sans revers. [78^m.]
Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous publions, sous le numéro suivant, une troisième *variété* de cette pièce. Voir quelques détails sur la bataille d'Iéna page 32, n° 7, planche XIV.

N° 2. 14 octobre 1806. Cliché.

Il est venu il a vu il a vaincu. Allégorie sur la bataille d'Iéna. *Sans revers.*

IL EST VENU IL A VU IL A VAINCU. Sujet semblable à celui de la pièce précédente, avec plusieurs différences : les caractères de la légende sont plus petits; le groupe de l'aigle, en haut, à droite, est autrement disposé, ainsi que le mot BERLIN, et le groupe, en bas, de l'aigle déchirant les flancs d'un léopard : les mots ROI DE PRUSSE ne sont pas audessous, mais au-dessus du léopard. Exergue : ALLEGORIE SUR LA BATAILLE D'IENA.

Sans revers. [78^m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 3. 31 décembre 1806. Cliché.

Arc de triomphe du Carousel *Sans revers.*

Vue de l'arc de triomphe élevé sur la place du Carrousel, devant le château des Tuileries, à Paris. Sur le sommet, un char vide, attelé de quatre chevaux. Exergue : ARC DE TRIOMPHE DU CAROUSEL (*Carrousel*).

Sans revers. [78^m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Voir quelques détails sur l'Arc de triomphe du Carrousel, page 37, n° 10, planche XVI.

N° 4. 31 décembre 1806. Cliché.

La prudence et la victoire guident Napoleon vers l'arc de triomphe du a sa gloire. *Sans revers.*

Sujet semblable à celui de la pièce que nous avons publiée pl. XVI, n° 11, et dont ce cliché est une *variété*. Les principales différences consistent dans l'arc de triomphe, au fond, à droite, qui est plus grand, et dans la disposition des mots de l'exergue : LA PRUDENCE ET LA VICTOIRE GUIDENT NAPOLEON VERS L'ARC DE TRIOMPHE DU A SA GLOIRE.

Sans revers. [80^m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 5. 25-26 juin 1807. Cliché.

Entrevue des empereurs de France d'Allemag^n et de Russie. *Sans revers.*

Le pavillon placé au milieu du Niémen, dans lequel sont, à droite, les empereurs Napoléon et Alexandre s'embrassant, et à gauche, le roi de Prusse. Derrière le pavillon, à gauche, une seconde tente, et une troisième, sur le devant, à droite; dans l'une et dans l'autre, des officiers. De chaque côté, au-delà du fleuve, des soldats rangés en bataille, et sur le premier plan deux barques portant, celle de gauche, le drapeau de France, celle de droite, celui de Russie. Exergue : ENTREVUE DES EMPEREURS DE FRANCE D'ALLEMAG^N (*d'Allemagne*) ET DE RUSSIE.

Sans revers. [80^m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

L'empereur d'Allemagne n'assista pas à l'entrevue de Tilsit, comme l'indique par erreur l'exergue de cette pièce : les monarques présens étaient l'empereur des Français, l'empereur de Russie et le roi de Prusse. Voir page 44, n°s 13 et 14, planche XIX.

N° 6. 17 juillet 1807. Médaille.

Napoleon kayser. ℞. Denckmal Napoleon : dess grosen beÿden einzuge in Dresden.

NAPOLEON KAŸSER. VON FRANCKREICH : U (*und*) KÖNIG : VON ITALIEN * (*Napoléon empereur des Français et roi d'Italie*). Buste, à droite, en uniforme et coiffé du chapeau à trois cornes.

℞. DENCKMAL NAPOLEON : DES. GROSEN BEŸDEN EINZUGE IN DRESDEN D : (*den*) 17 JULI 1807. (*A la mémoire des deux entrées de Napoléon-le-Grand à Dresde, le* 17 *juillet* 1807). Dans le champ, un arc de triomphe, surmonté du soleil rayonnant. Étain. [52^m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Nous avons fait connaître, page 46, n° 3, planche XXI, l'accueil que Napoléon reçut à Dresde, à son arrivée dans cette ville, après la paix de Tilsit.

N° 7. 17 juillet 1807. Médaille.

Napoleon magnus... hospes exoptatus Dresdae. ℞. En tibi Saxoniae prospera stella micat.

Dans une couronne de laurier, au milieu du champ : NAPOLEON MAGNUS VICTOR ET PACIFICATOR SUMMUS (*Napoléon-le-Grand, vainqueur et pacificateur suprême*). En bas, circulairement : HOSPES EXOPTATUS DRESDAE D · (*die*) XVII IUL · (*julii*) MDCCCVII. (*Hôte désiré à Dresde, le* 17 *juillet* 1807).

℞. EN TIBI SAXONIAE PROSPERA STELLA MICAT. (*Par toi l'étoile de la Saxe jette un brillant éclat*). Dans le champ, en haut, une étoile à cinq pointes, entourée de rayons et au centre de laquelle est la lettre N (*Napoléon*); en bas, le globe terrestre, sur lequel on lit : SAXONIA (*la Saxe*). Exergue : C · I · KRÜGER F · (*fecit*). [40^m.]
Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

N° 8. 31 décembre 1807. Jeton.

Cuchet et comp^e. ℞. Eau clarifiée. Dix voies.

ETABLISSEMENT DU TERRAIN. Dans le champ : * CUCHET ET COMP^IE (*compagnie*). Dessous, une branche de chêne, tournée à droite.

℟. EAU CLARIFIÉE ET DEPURÉE. Dans le champ : DIX VOIES —— 1807. [27m.]
Inédit. Cabinet de M. Lagrénée.

Cette pièce est une *variété*, de plus grand module, de celle que nous avons publiée planche XXIII, n° 10, page 52. Au lieu de DIX VOIES, celle-ci ne portait que : *Une voie.*

N° 9. 31 décembre 1809. Cliché.

Buste de l'impératrice Joséphine dans un médaillon. Sans revers.

Au milieu du champ, dans un médaillon, le buste habillé de l'impératrice Joséphine, à droite, la tête ceinte du diadème et de la couronne. Au-dessus de sa tête, en dehors du médaillon, deux petits génies élèvent une couronne : l'un embouche la trompette, l'autre porte une corne d'abondance renversée. Un troisième, en bas, à gauche, tient un livre ouvert; à droite, un nid d'oiseaux auxquels la mère apporte la becquée.
Sans revers. [79m.]
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

N° 10. 31 décembre 1809. Médaille.

Lodew. Nap. kon. van Holl. ℟. Eendragt maakt magt.

LODEW. NAP. KON. VAN HOLL. (*Lodewyk Napoleon, koning van Holland.— Louis Napoléon, roi de Hollande*). Buste, à droite.
℟. EENDRAGT MAAKT MAGT. (*L'union fait la force*). Un guerrier debout, casqué et revêtu d'une armure antique, tient de la main droite une épée. Près de lui, un écusson aux armes de Hollande surmontées de la couronne royale. En bas : 1809. [41m.]
Inédite. Cabinet de M. Lagrénée.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le roi *Louis* Napoléon, à l'article de la médaille n° 16, planche XIII, page 30.

N° 11. 31 décembre 1809. Jeton.

Tributaires d'Hiram. ℟. *Attributs maçonniques.*

TRIBUTAIRES D'HIRAM O.·. (*orient*) DE PARIS. Dans le champ deux branches de myrte formant couronne; au milieu, un tombeau surmonté d'une urne où brûlent des parfums. Sur la face du tombeau, on lit : A HIRAM. Au-dessous, une tête de mort et des ossements en sautoir. En bas : 5809 (1809).
℟. Dans le champ, en haut, à gauche, un croissant; à droite, deux maillets; au milieu, un compas ouvert et une équerre renversée, avec la lettre G rayonnante au centre. En bas, deux épées en sautoir.
Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Ce jeton est une *variété* de celui que nous avons publié planche XXXVII, n° 2.

1810—1824.

PLANCHE LXXII.

N° 1. 31 décembre 1810. Médaille.

R.·. L.·. imperiale Carolina O.·. di Milano. ℟. *Le soleil.*

Au milieu du champ, dans une couronne d'étoiles : R.·. L.·. (*reale logia*) IMPERIALE CAROLINA O.·. (*oriente*) DI MILANO. (*La loge impériale et royale Caroline, orient de Milan*).
℟. Au milieu du champ, dans une couronne d'étoiles, le soleil rayonnant, vu de face. Pièce avec bélière. [36m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette loge maçonnique paraît avoir été constituée en 1810.

N° 2. 31 décembre 1812. Médaille.

Stephanie Napoleon. ℟. Zum lohne den zoglinginnen.

STEPHANIE NAPOLEON GROSHERZOGINN VON BADEN. (*Stéphanie Napoléon, grande duchesse de Bade*). Tête, à gauche, coiffée du diadème. Sur le bord du cou : DOELL. En bas : MDCCCXII.
℟. Dans une couronne de roses, au milieu du champ : ZUM LOHNE DEN ZÖGLINGINNEN DER KRANKENPFLEGE IM INSTITUT ZU HEIDELBERG. (*Récompense aux élèves de l'institut hospitalier de Heidelberg*). —— SINE CHARITATE NIHIL SUM (*sans la charité je ne suis rien*). ST PAUL. [47m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 3. Octobre 1814. Médaille.

Franz II etc., 14 *bustes*. ℟. Siegs und friedens münze zum wiener congress.

Dans le champ, la Victoire ailée debout sur le globe terrestre, tenant d'une main une couronne et de l'autre une palme. Autour, quatorze bustes laurés des monarques et généraux alliés, avec les inscriptions suivantes, en commençant par celui du milieu en haut : KAI. (*kaiser*) FRANZ II; à droite : KAIS. (*kaiser*) ALEXANDER. I.; à gauche : KO. (*koenig*) WILHELM II.; à la suite du buste d'Alexandre : HER. V. (*herzog von*) WEIMAR. F. (*fürst*) SCHWARTZENBERG. F. (*fürst*) WREDE. GR. (*graf*) BULOW. GR. (*graf*) YORK. KR. V. (*kronprinz von*) SCHWEDEN. GR. (*graf*) PLATOW. F. (*fürst*) WITTGENSTEIN. HER. (*herzog*) WELLINGTON. F. (*fürst*) BLUCHER. KR. V. (*kronprinz von*) WURTEMBERG. (*Empereur François II. Empereur Alexandre Ier. Roi Guillaume II. Duc de Weimar. Prince Schwartzenberg. Prince Wrède. Comte Bulow. Comte York. Prince royal de Suède. Comte Platow. Prince Wittgenstein. Duc de Wellington. Prince Blucher. Prince royal de Wurtemberg*). Autour des bustes, la légende suivante : TREBBIN. 23 AUG. (*august-août*) 1813. KATZBACH. 26. AUG. (*august-août*) 1813. KULM. 30. AUG. (*august-août*) 1813. DENNEWITZ. 6. SEPT. (*september-septembre*) 1813. NOLLENDORF. 17. SEPT. (*september-septembre*) 1813. LEIPZIG. 16-19 OCT. (*october-octobre*) 1813.
℟. Dans le champ, un arc de triomphe surmonté d'un char attelé de quatre chevaux; dessous : SIEGS UND FRIEDENS MÜNZE ZUM WIENER CONGRESS OCTOBER. 1814. (*Médaille de victoire et de paix frappée à l'occasion du congrès de Vienne. Octobre* 1814.) Autour du champ, une légende circulaire en six lignes, dont les cinq premières indiquent les noms et les dates des batailles livrées en 1813 et 1814. La sixième ligne contient les noms des villes suivantes. DANZIG. ZAMOSK. MODLIN. STETTIN. GENF. (*Genève*) NYMWEGEN (*Nimègue*). WITTENBERG. TORGAU. DRESDEN.

LION (*Lyon*). TOUL. BREDA. NANCY. BRÜSSEL (*Bruxelles*). PARIS. [Etain. 76m.]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Le congrès de Vienne s'ouvrit le 3 novembre 1814.

N° 4. Mai 1815. Repoussé.

Mgr Talleyrand de Périgord prince de Benevent. *Sans revers.*

MGR (*monseigneur*) TALLEYRAND DE PÉRIGORD PRINCE DE BENEVENT. Buste habillé, à gauche; dessous : DROZ F. (*fecit*).

Sans revers. [40m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Talleyrand (*Charles-Maurice de Périgord, prince de*), issu d'une famille ancienne qui régna dans le Quercy, naquit à Paris en 1754. Destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, il fut nommé, en 1780, agent général du clergé. Évêque d'Autun en 1789, député du clergé de son diocèse aux États-Généraux, il officia pontificalement sur l'autel de la Patrie à la Fédération de 1790. Réfugié aux États-Unis pendant plusieurs années, il revint à Paris en 1797, et fut nommé au mois de juillet Ministre des relations extérieures, fonctions qu'il perdit bientôt pour les reprendre sous le Consulat. Après l'établissement du Gouvernement impérial, nommé Grand-Chambellan, il fut, le 5 juin 1806, élevé à la dignité de Prince souverain de Bénévent, et le 9 août 1807, à celle de Vice-Grand-Électeur. Remplacé dans son ministère par M. de Champagny, il passa les dernières années de l'Empire au milieu des alternatives de disgrâce et de faveur. Nommé, le 1er avril 1814, l'un des membres et Président du Gouvernement provisoire, il exerça la plus haute influence sur la chute de Napoléon. Ministre des affaires étrangères le 12 mai 1814, et Pair de France le 4 juin suivant, sous le nom de Prince de Talleyrand, il fut envoyé au congrès de Vienne en qualité de Plénipotentiaire français. Ce fut lui qui sollicita avec le plus d'ardeur les déclarations du 13 et du 25 mars 1815 contre Napoléon. Rentré à Paris avec Louis XVIII, il reprit, le 8 juillet, la direction des affaires étrangères, avec le titre de Président du Conseil, dont il se démit au bout de trois mois. Après la Révolution de juillet 1830, le prince de Talleyrand remplit pendant environ quatre années la mission d'Ambassadeur en Angleterre. Il est décédé à Paris le 17 mai 1838.

N° 5. Mai 1815. Repoussé.

Taleyrand prince de Machiavel. *Sans revers.*

TALEYRAND (*Talleyrand*) PRINCE DE MACHIAVEL. Buste habillé, à gauche; dessous : un renard courant.

Sans revers. [38m.]

Inédit. Cabinet de M. Rollin.

Cette pièce paraît avoir été faite pendant les Cent-Jours, époque où les passions politiques étaient le plus ardentes contre le prince de Talleyrand.

N° 6. Juin 1815. Médaille.

Federagion du champ de mai. ℞. L'union fait la force.

FÉDERAGION (*Fédération*). Napoléon, debout sur une estrade, tient à la main un drapeau surmonté de l'aigle impérial. Au pied de l'estrade trois grenadiers en bataille. Derrière eux, une tribune. Exergue : DU CHAMP DE MAI.

℞. L·UNION FAIT LA FORCE. Un autel surmonté de cinq piques et dont la face est ornée d'un aigle. A gauche, un grenadier, et derrière lui, une pièce de canon montée; à droite, une forteresse sur les murailles de laquelle flotte un drapeau. A l'exergue, deux canons et deux drapeaux en sautoir, avec un tas de boulets de chaque côté; à gauche, l'initiale N; à droite, l'initiale P (*Napoléon*). Pièce avec bélière. [Etain. 38m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 7. 20 mars-22 juin 1815. Médaille.

Les cent jours. ℞. Miles, imperator populus.

LES CENT JOURS. Buste, à droite, de Napoléon en uniforme.

Revers semblable au droit de la médaille n° 7, planche LXIV, avec cette différence que l'exergue ne porte aucun nom de graveur. [38m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

Cette médaille n'a été frappée que depuis la Révolution de juillet 1830.

N° 8. 27 juin 1815. Médaille.

Vive Napoléon II. ℞. Les citoyens, les autorités civiles et militaires lont proclamé empereur.

VIVE NAPOLÉON II. Le buste de Napoléon II, porté par quatre soldats, sur une civière drapée. Exergue : A LYON.

℞. Dans le champ, une étoile; au-dessous : LES CITOYENS, LES AUTORITÉS CIVILES ET MILITAIRES LONT PROCLAMÉ EMPEREUR LE 27 JUIN 1815. —— R. DULAULOY, GOUVERNEUR A. PONS, PRÉFET JARS, MAIRE CORCELLE, C. D. L. G. N. (*commandant de la garde nationale*). [45m.]

Inédite. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 9. 30 juillet 1815. Médaille.

Bonaparte Napoleon. ℞. Je proteste solennellement ici etc.

BONAPARTE NAPOLEON. Buste habillé, à droite, de Napoléon coiffé du chapeau à trois cornes. Sur le bord du bras : E (*Émile*) ROGAT.

℞. Dans le champ : JE PROTESTE SOLENNELLEMENT ICI A LA FACE DU CIEL ET DES HOMMES CONTRE LA VIOLENCE QUI M'EST FAITE, CONTRE LA VIOLATION DE MES DROITS LES PLUS SACRÉS, EN DISPOSANT PAR LA FORCE DE MA PERSONNE ET DE MA LIBERTÉ. JE SUIS VENU LIBREMENT A BORD DU BELLÉROPHON, JE NE SUIS PAS PRISONNIER, JE SUIS L'HOTE DE L'ANGLETERRE. J'Y SUIS VENU A L'INSTIGATION MÊME DU CAPITAINE QUI A DIT AVOIR DES ORDRES DU GOUVERNEMENT DE ME RECEVOIR ET DE ME CONDUIRE EN ANGLETERRE AVEC MA SUITE, SI CELA M'ÉTAIT AGRÉABLE. JE ME SUIS PRÉSENTÉ DE BONNE FOI, POUR VENIR ME METTRE SOUS LA PROTECTION DES LOIS DE L'ANGLETERRE. AUSSITOT ASSIS A BORD DU BELLÉROPHON, JE FUS SUR LE FOYER DU PEUPLE BRITANNIQUE. SI LE GOUVERNEMENT, EN DONNANT DES ORDRES AU CAPITAINE DU BELLÉROPHON DE ME RECEVOIR AINSI QUE MA SUITE, N'A VOULU QUE ME TENDRE UNE EMBUCHE, IL A FORFAIT A L'HONNEUR ET FLÉTRI SON PAVILLON. SI CET ACTE SE CONSOMMAIT CE SERAIT ENVAIN QUE LES ANGLAIS VOUDRAIENT PARLER DÉSORMAIS DE LEUR LOYAUTÉ, DE LEURS LOIS ET DE LEUR LIBERTÉ. LA FOI BRITANNIQUE SE TROUVERA PERDUE DANS L'HOSPITALITÉ DU BELLÉROPHON. J'EN APPELLE A L'HISTOIRE; ELLE DIRA QU'UN ENNEMI QUI FIT VINGT ANS LA GUERRE AU PEUPLE ANGLAIS VINT LIBREMENT, DANS SON INFORTUNE, CHERCHER UN ASILE SOUS SES LOIS. QUELLE PLUS ECLATANTE PREUVE POUVAIT-IL LUI DONNER DE SON ESTIME ET DE SA CONFIANCE? MAIS COMMENT RÉPONDIT-ON EN ANGLETERRE A UNE TELLE MAGNANIMITÉ? ON FEIGNIT DE TENDRE UNE MAIN HOSPITALIÈRE A CET ENNEMI, ET QUAND IL SE FUT LIVRÉ DE BONNE FOI, ON

L'IMMOLA ! — NAPOLÉON. En bas, un vaisseau en pleine mer; dans le fond, à gauche, un rocher. [51m.]
Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

Cette médaille n'a été frappée que depuis la Révolution de juillet 1830. Nous avons donné, page 130, n° 2, planche LXVII, quelques détails sur l'embarquement de Napoléon à bord du Bellérophon, et sur sa protestation contre son exil à Sainte-Hélène.

N° 9, A. (*non gravée*). Juillet 1815. Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℞. Arthur duke of Wellington.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste, à droite, en uniforme, semblable à celui que nous avons publié planche LXVII, n° 2. Dessous : MUDIE. D. (*direxit*); WEBB. F. (*fecit*).

℞. ARTHUR DUKE OF WELLINGTON (*Arthur duc de Wellington*). Buste, à droite, en uniforme. Dessous : MILLS F. (*fecit*); MUDIE D. (*direxit*). [40m.]
Inédite. Cabinet de M. Rollin.

N° 10. 15 octobre 1815. Médaille.

Napoleon Bonaparte. ℞. Born. 15 Aug. 1769.

NAPOLEON BONAPARTE. Buste lauré, à droite. Sur le bord du cou : HALLIDAY F. (*fecit*).

℞. Dans le champ : BORN 15 AUG. (*august*) 1769. GEN : (*general*) AT THE SIEGE OF TOULON 1793. COMMANDED THE ARMY OF ITALY 1796. BATT (*battle*) OF LODI : CASTIGLIONI · & ARCOLA · 1796. SAILED FOR EGYPT 20 MAY 1798 · RET. (*returned*) 7 OCT · (*october*) 1799. DISOLVED THE CONVENTIONAL GOV. (*government*) 9 NOV · (*november*) 1799. DECLARED FIRST CONSUL 10 NOV · (*november*) 1799. PASSED MT. ST. (*mount saint*) BERNARD 15 MAR · (*march*) BATT · (*battle*) OF MARANGO 16 JUNE 1800. THE CICALPINE REPUBLIC PLACED UNDER HIS GOV · (*government*) 26 JAN · (*january*) 1802. THE LEGION OF HONOR INSTITUTED 15 MAY 1802. DECLARED CONSUL FOR LIFE 2 AUG · (*august*) 1802. CONQUERED HANOVER 5 JUNE 1803. DECLARED EMPEROR 18 MAY. CROWNED BY THE POPE 19 NOV. (*november*) 1804. DECLARED KING OF ITALY 26 MAY 1805. CAPTURED MACKS ARMY AT ULM 20 OCT · (*october*) ENTERED VIENNA 13 NOV · (*november*) 1805. BATTLE OF AUSTERLITZ 2 DEC · (*december*) 1805. CONFEDERATION OF THE RHINE PUBLISHED 27 JULY 1806. BATTLE OF JENA 14 OCT · (*october*) ENTERED BERLIN 27 OCT · (*october*) 1806. SURRENDER OF MADRID 4 DEC. (*december*) 1808. ENT (*entered*) VIENNA 10 MAY, BATT (*battle*) OF ESLING 22 MAY, & OF WAGRAM 6 JULY 1809. MARRIED M · (*Mary*) LOUISA DAUGHTER OF THE EMP (*emperor*) FRANCIS II · MAR · (*march*) 11 · 1810. HOLLAND & THE HANSE TOWNS ANNEXED TO THE FR. EMP. (*french empire*) 9 JULY 1810. KING OF ROME BORN 20 AUG. (*august*) 1811. ENT (*entered*) MOSCOW 14 SEP. (*september*) EVACUATED IT 22 OCT · RET. (*october. returned*) TO PARIS 18 DEC (*december*) 1812. BATTLE OF LEIPSIC 18 OCT · (*october*) 1813. ALLIES PASSED THE RHINE 4 JAN · (*january*) & ENT. (*entered*) PARIS 31 MAR · (*march*) 1814. ABDICATED THE THRONE OF FRANCE 11 AP. (*april*) 1814. DECLARED EMP. (*emperor*) OF ELBA BY THE ALLIES 11 AP. (*april*) 1814. ARRIVED AT ELBA 8 MAY 1814. RET. (*returned*) TO FRANCE 1 MAR. ENT. (*march. entered*) PARIS 20 MAR (*march*) 1815. BATTLE OF WATELOO 18 JUNE 1815. ABDICATED IN FAVOUR OF HIS SON 22 JUNE 1815. SURREND. (*surrendered*) HIMSELF TO ENG. (*england*) 18 JULY 1815. SENT · TO S. (*saint*) HELENA 7 AUG · (*august*) 1815. ARRIVED AT S. (*saint*) HELENA 15 OCT (*october*) 1815. (*Né 15 août 1769. Général au siége de Toulon, 1793. Commande l'armée d'Italie 1796. Bataille de Lodi, Castiglione et Arcole 1796. Fait voile pour l'Égypte 20 mai 1798. Revient* (en France) 7 *octobre* 1799. *Dissout le gouvernement de la Convention 9 novembre 1799. Passe le Mont Saint-Bernard 15 mars. Bataille de Marengo 16 juin 1800. Soumet à son autorité la république Cisalpine 26 janvier 1802. Institue la Légion-d'Honneur 15 mai 1802. Proclamé Consul à vie 2 août 1802. Fait la conquête du Hanovre 5 juin 1803. Proclamé empereur 18 mai. Couronné par le pape 19 novembre* (*pour* 2 décembre) 1804. *Proclamé roi d'Italie 26 mai 1805. Fait prisonnière l'armée de Mack à Ulm 20 octobre. Entre à Vienne 13 novembre 1805. Bataille d'Austerlitz 2 décembre 1805. Confédération du Rhin constituée 27 juillet 1806. Bataille d'Iéna 14 octobre. Entre à Berlin 27 octobre 1806. Entre à Madrid 4 décembre 1808. Entre à Vienne 10 mai. Bataille d'Esling 22 mai et de Wagram 6 juillet 1809. Épouse Marie-Louise, fille de l'empereur François II, le 11 mars* (*pour* avril) 1810. *Naissance du Roi de Rome 20 août* (*pour* mars) 1811. *Entre à Moscou 14 septembre; l'évacue 22 octobre. Revient à Paris 18 décembre 1812. Bataille de Leipzig 18 octobre 1813. Les alliés passent le Rhin 4 janvier et entrent à Paris 31 mars 1814. Abdique le trône de France 11 avril 1814. Reconnu empereur de l'île d'Elbe par les alliés 11 avril 1814. Arrivé à l'île d'Elbe 8 mai 1814. Revient en France 1er mars; entre à Paris 20 mars 1815. Bataille de Waterloo 18 juin 1815. Abdique en faveur de son fils 22 juin 1815. Se rend lui-même à l'Angleterre 18 juillet 1815. Part pour Sainte-Hélène 7 août 1815. Arrive à Sainte-Hélène 15 octobre 1815.*) [58m.]
Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

Plusieurs des dates gravées au revers de cette médaille sont fautives; nous les avons rectifiées.

Arrivé à Sainte-Hélène le 15 octobre 1815, Napoléon ne débarqua que le 16.

N° 11. 16 octobre 1815. Repoussé.

Ilsle St Helene. *Sans revers.*

ILSLE ST (*île sainte*) HELENE. Napoléon en uniforme, debout, les bras croisés. Dans le fond, à gauche, un palmier, et sur une montagne un fort au-dessus duquel flotte un drapeau; à droite, la mer, et un vaisseau les voiles déployées. Exergue : RIBOURT F. (*fecit*).
Sans revers. [40m.]
Inédit. Cabinet de M. le colonel Maurin.

N° 12. 5 décembre 1815. Médaille.

Le maréchal Ney. ℞. Frappé de mort au mépris de la capitulation militaire.

LE MARÉCHAL NEY. Tête, à gauche. Dessous : E. (*Émile*) ROGAT 1832.

℞. Dans le champ : FRAPPÉ DE MORT AU MÉPRIS DE LA CAPITULATION MILITAIRE DU 6 JUILLET 1815. Dessous, une branche de chêne et une branche de laurier en sautoir. [42m.]
Inédite. Cabinet de M. L. Richard.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le maréchal Ney page 64, n° 1, planche XXIX.

N° 13. 5 mai 1821. Médaille.

Napoléon. ℞. Born Aug[st]. 15 1769 - Died may 5 1821.

NAPOLEON. Dans le champ, à gauche, deux cyprès, dont les troncs séparés figurent la statue en pied de Napoléon. En bas, une femme tenant une couronne, est inclinée vers une tombe. Sur la pierre, une croix avec l'initiale N (*Napoléon*) au milieu. Devant la tombe, un aigle.

℞. Dans le champ, en haut : BORN AUG[ST]. (*august*) 15 1769. (*né le* 15 *août* 1769). —— Au-dessous : FIRST CONSUL DEC[R]. (*december*) 14 1799 EMPEROR MAY 18 1804 ABDICATED MAY 14 1814 EXILED TO S[T] (*saint*) HELENA AUG[ST]. (*august*) 8 1815. (*Premier consul* 14 *décembre* 1799. *Empereur* 18 *mai* 1804. *Abdique le* 14 *mai* (*pour* 11 avril) 1814, *est exilé à Sainte-Hélène le* 8 *août* 1815). —— En bas : DIED MAY 5 [TH] (*fifth*) 1821. (*Mort le* 5 *mai* 1821). [28[m].]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Maurin.

N° 14. 9 mai 1821. Médaille.

Emperor Napoleon. ℞. Born 15 aug. 1769.

EMPEROR NAPOLEON (*Napoléon, empereur*). Buste, à droite, au milieu d'une couronne de cyprès. Autour de la couronne : DIED 5 MAY BURIED IN RUPERTS VALLEY S[T]. (*saint*) HELENA 9 MAY 1821. (*Mort le* 5 *mai, enterré le* 9 *mai dans la vallée de Ruperts à Sainte-Hélène*). En bas : THOMASSON ET JONES. D. (*direxerunt*).

Revers semblable à celui de la médaille n° 10, même planche. [58[m].]

Inédite. Cabinet de madame Sœhnée.

N° 15. 31 décembre 1821. Médaille.

Plus heureux mais aussi fidèle. *Buste du général Bertrand.* ℞. Français rendu a sa patrie.

PLUS HEUREUX MAIS AUSSI FIDÈLE. Au-dessus de nuages, buste, à gauche, du général Bertrand, en uniforme. Au-dessous, une pierre tumulaire ombragée de deux cyprès et sur laquelle est étendu un chien. Près de la pierre, à gauche, une source. Circulairement, du même côté : SAMBARD F. (*fecit*).

℞. Une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne; au milieu : FRANÇAIS RENDU A SA PATRIE ET A L'ADMIRATION PUBLIQUE ILE D'ELBE S[TE]. (*sainte*) HELENE. [41[m].]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. le colonel Maurin.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le général Bertrand page 126, n° 7, planche LXIV.

N° 16. 21 février 1824. Médaille.

Prince Eugène. ℞. Honneur et fidélité.

PRINCE EUGENE. Buste, à gauche.

℞. NÉ A PARIS LE 3 SEPTEMBRE 1781 = MORT A MUNICH LE 21 FÉVRIER 1824. = Dans le champ, une branche de laurier et une branche de chêne formant couronne; au milieu : HONNEUR ET FIDÉLITÉ. [45[m].]

Inédite. Cabinets de madame Sœhnée et de M. Rollin.

Nous avons donné quelques détails biographiques sur le prince Eugène, page 133, n° 6, planche LXVIII.

FIN DE LA COLLECTION DES MÉDAILLES DE L'EMPIRE FRANÇAIS ET DE L'EMPEREUR NAPOLÉON.

TABLE

DE LA

COLLECTION DES MEDAILLES DE L'EMPIRE FRANÇAIS

ET DE L'EMPEREUR NAPOLEON.

Les chiffres romains indiquent les planches, les chiffres arabes les numéros des médailles et les pages du texte.

CORRECTIONS ET ADDITIONS.

Page.	Colonne.	Planche.	Nº	Ligne.	
13	2	VI	11	8.	*Au lieu de* 23m... *lisez* : 28m.
23	2	XI	2	1.	*Au lieu de* cliché... *lisez* : médaille.
39	2	XVII	12		*Lisez* : Nº 13.
—	2	—	13		*Lisez* : Nº 12.
52	1	XXIII	11		*Au lieu de* médaille... *lisez* : jeton.
57					Porte par erreur le nº 61.
58	1	XXV	13	12.	*Au lieu de* LIPANO... *lisez* : LIPONA.
77	1	XXXV	4	0.	*Au lieu de* 1808... *lisez* : 1809.
78	1, 2	XXXVI	2, 2 A, 3, 4...		Ajoutez : *Inédite*.
87	1	XLI	2	8.	*Au lieu de* verset... *lisez* : vers.

La médaille suivante ne nous a été communiquée qu'après l'impression du texte et le tirage des planches. Nous la classons ici comme elle eût dû l'être, si elle nous eût été plus tôt connue.

PLANCHE LXXI.

Nº 8 *bis*. 20 octobre 1808. Médaille.

Iosephvs Neapolio. ℞. Virtvte et fide.

IOSEPHVS NEAPOLIO. (*Joseph-Napoléon*). Buste ceint d'une bandelette, à gauche.

℞. HISPANIARVM ET IND * (*Indiarum*) REX INSTITVIT. (*Roi des Espagnes et des Indes l'a fondé*). Dans le champ, le collier de l'ordre de la Toison-d'Or formant couronne; au milieu : VIRTVTE ET FIDE. (*Pour le mérite et la fidélité*). En bas : XX OCTOB · (*die vigesimâ octobris*) MDCCCVIII. [39m.]

Inédite. Cabinet de M. Rollin.

INTRODUCTION.

Napoléon a rempli l'univers de son nom et de sa gloire : sa mémoire grandit de jour en jour, et les hommages qu'elle reçoit ne sont pas dictés par un enthousiasme éphémère. Si malgré de désastreux revers et d'effroyables calamités, la France a religieusement gardé le culte de Napoléon, c'est qu'elle n'a pas oublié que, Soldat, Consul, Empereur, sa devise fut constamment : *Tout pour le peuple français!* Si ses phalanges héroïques, dont le dévouement ne s'est jamais démenti, ont secondé ses gigantesques travaux, depuis Montenotte jusqu'à Mont-Saint-Jean, c'est qu'elles savaient que combattre et mourir pour leur général, c'était combattre et mourir pour la Patrie. Aussi a-t-il fallu, à deux fois, les efforts conjurés de vingt peuples et de douze cent mille baïonnettes, pour briser sur son front la couronne que les suffrages et les acclamations populaires y avaient à deux fois placée.

Grand dans la fortune, Napoléon fut plus grand peut-être encore dans l'adversité. Sa captivité et son agonie à Sainte-Hélène ne commandent pas moins l'admiration et le respect que sa force et sa puissance aux Tuileries. Le rocher où il mourut ne devait pas être sa demeure dernière; dans l'un des codiciles de son testament, en date du 16 avril 1821, il avait marqué lui-même la place de son tombeau : « Je désire, écrivait-il, que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce » peuple français que j'ai tant aimé. » A la nouvelle de sa mort, des voix généreuses s'élevèrent pour obtenir l'exécution de la volonté testamentaire de l'Empereur. Dès le 14 juillet 1821, la pétition suivante fut adressée à la Chambre des Députés : « Napoléon n'est plus. Nous réclamons ses cendres. L'honneur de la France exige cette restitution, et ce que l'honneur de la » France exige sera accompli. Elle ne peut souffrir que celui qui fut son chef, que celui qu'elle salua du nom de Grand et du » titre d'Empereur, demeure comme un trophée aux mains des étrangers, et que chaque Anglais puisse dire, en montrant » un insolent monument : — Voilà l'Empereur des Français! » — Cette pétition était signée par MM. le baron Gourgaud; le colonel Fabvier; le comte Armand de Briqueville; François Cossin, de Nantes; Henri Hartmann, fabricant.

Avant comme depuis la Révolution de Juillet 1830, de nombreuses pétitions ont renouvelé la même demande, et trouvé de chaleureux interprètes. Dans la séance de la Chambre des Députés du 9 avril 1836, M. le lieutenant-général Pelet appuya en ces termes celle de la ville de Toulouse : « La nation française manifeste tous les jours plus vivement les sentimens qui » l'animent envers l'Empereur... La France se doit à elle-même de ne pas laisser plus long-temps captives au-delà des mers les » cendres de celui qui l'a couverte de gloire et de bienfaits... Les ennemis de Napoléon lui ont reproché une ambition » insatiable, une passion effrénée pour les batailles. Ces accusations seront démenties par l'histoire, et elles le sont déjà. » Elle prouvera que les rois étrangers ont continué contre l'Empire la coalition formée à Pilnitz contre la Révolution de 89, » et destinée à rétablir la famille des Bourbons avec le pouvoir absolu. Elle prouvera que ces souverains ont fait dans » Napoléon une guerre à mort au représentant de la Révolution, et que l'Empereur a été obligé de porter le théâtre des combats » au milieu des pays étrangers, afin de le tenir éloigné du territoire français... Hâtons-nous de réclamer les cendres de Napo- » léon. L'Angleterre s'empressera de nous les rendre, afin de repousser toute solidarité avec le ministère oligarchique de 1815, » donnant des fers à l'ennemi généreux qui venait s'asseoir au foyer du peuple britannique. Elle voudra venger l'injure faite » à sa loyauté, à ses lois, à ses libertés, vainement invoquées par le captif du *Bellérophon.* »

Après dix-neuf années, le dernier vœu de l'Empereur va être enfin exaucé. Le rétablissement, en 1833, de sa statue sur la Colonne de la Grande-Armée appelait une réparation plus complète. Le Gouvernement français a redemandé à l'Angleterre le précieux dépôt que la trahison avait remis dans ses mains, et l'Angleterre s'est empressée de l'accorder, pour effacer, autant qu'il est en elle, les traces douloureuses du passé. M. le prince de Joinville doit se rendre très prochainement, avec plusieurs navires, à l'île de Sainte-Hélène, pour y recueillir les restes mortels de Napoléon. « Désormais, suivant les paroles du ministre » de l'Intérieur, M. de Rémusat, la France, et la France seule, possèdera tout ce qui reste de Napoléon. Son tombeau, comme » sa renommée, n'appartiendra à personne qu'à son pays. » Les restes mortels de l'Empereur Napoléon seront apportés à l'église des Invalides. Le tombeau sera placé sous le dôme exclusivement réservé, ainsi que les quatre chapelles latérales, à la sépulture de l'Empereur. A l'avenir, aucun autre cercueil ne pourra y prendre place. L'épée que Napoléon portait à Austerlitz sera déposée sur son tombeau.

La Collection des *Médailles de l'Empire français*, qui fait suite à celle des *Médailles de la Révolution française*, était le complément obligé des publications du *Trésor de Numismatique et de Glyptique.* Outre les grands événemens qu'elles rappellent, et l'intérêt historique qu'elles présentent, un grand nombre des pièces de cette série montrent quels rapides progrès les arts ont faits, en peu d'années, sous un gouvernement qui sut les encourager avec goût et les protéger avec discernement. Les médailles de la Révolution et du Consulat laissaient, pour la plupart, beaucoup à désirer sous le double rapport de la composition et de l'exécution. Mais, sous la direction habile du savant Denon, les travaux numismatiques atteignirent bientôt à un éminent degré de perfection. Les têtes de Napoléon, gravées par Andrieu et par Droz, d'après le buste de Chaudet, rivalisent avec les plus belles de celles qui ont été exécutées depuis le xve siècle. A une ressemblance frappante, comme on l'a justement remarqué, elles unissent un caractère de grandeur et une beauté idéale. Les revers de la plupart des médailles de la *Monnaie de Paris* ne se recommandent pas moins par la pureté du style, que par d'heureuses imitations des monumens antiques. Le burin n'a manqué à aucun des grands événemens, à aucune des grandes institutions du Gouvernement Impérial, et parmi les graveurs qui se sont placés au premier rang, il suffit de citer : Andrieu, Brenet, Depaulis, Droz, Galle, Gatteaux, Dumarest, Dupré, Duvivier, Michaut, Tiolier, Gayrard, Jaley, Jeuffroy, etc.

L'ouvrage que je publie est le fruit de plusieurs années de laborieuses recherches. On comprendra sans peine tout ce qu'il a dû me coûter de soins, quand on le comparera à ceux qui ont paru jusqu'à ce jour sur le même sujet. Il n'en existe que trois, fort incomplets, et tous les trois ont été publiés en Angleterre, à une date déjà ancienne.

A description of the series of medals struck at the national medal mint by order of Napoleon Bonaparte, commemorating the most remarkable battles and events during his dynasty. By captain Laskey. (Description de la Collection des médailles frappées à la Monnaie Nationale, par ordre de Napoléon Bonaparte, et rappelant le souvenir des batailles et des événemens les plus remarquables de son règne, par le capitaine Laskey). 1818. Londres, in-8°, de 239 pages, sans planches, avec un portrait de Napoléon. Cet ouvrage donne, avec l'historique des événemens auxquels elles se rapportent, la description seulement des 141 médailles, dont se composait, en 1815, la Collection de la Monnaie de Paris : le catalogue de cette Collection est imprimé, en français, en tête du volume.

Medallic history of Napoleon Bonaparte, translated by miss Ann Mudie Scargill, from the original manuscript intended to have been published by the late government of France. (Histoire métallique de Napoléon Bonaparte, traduite par mademoiselle Anna Mudie Scargill, sur le manuscrit original destiné à être publié par le dernier gouvernement de France). 1820. Londres, in-8°, de 82 pages, sans planches. Cet ouvrage donne, avec un historique beaucoup plus abrégé que le précédent, les légendes et les inscriptions de 137 médailles de la Collection de la Monnaie de Paris.

Histoire métallique de Napoléon, ou *Recueil des Médailles et des Monnaies qui ont été frappées depuis la première campagne de l'armée d'Italie, jusqu'à son abdication en* 1815, par M. Millingen. 1819-1821. Londres, in-4° en deux parties, avec un supplément, formant ensemble 154 pages de texte, accompagné de 74 planches. Cet ouvrage, comme on le voit, embrasse la période écoulée depuis 1796 jusqu'à 1815, et donne, sans commentaire historique, la description d'environ 500 pièces. Mais, il convient de déduire de ce nombre, d'une part, 75 pièces pour l'époque correspondante de 1796 à 1804, qui, dans ma *Collection des Médailles de la Révolution française*, comprend 36 planches et 400 pièces; d'autre part, 85 pièces de monnaie, qui n'entrent pas dans le présent ouvrage. Ces retranchemens réduisent à 340 le chiffre des pièces appartenant à l'Empire Français, depuis son établissement jusqu'à sa chute.

A ces trois ouvrages, on peut ajouter le *Catalogue* publié, en 1833, *des Médailles du Musée monétaire de Paris*. Ce Catalogue, dans une de ses parties, renferme la description de 206 médailles des campagnes et du règne de Napoléon, dont 160 seulement concernent le gouvernement impérial.

La Collection publiée par le *Trésor de Numismatique*, des *Médailles de l'Empire français et de l'Empereur Napoléon*, sans les Monnaies, donne la description de 576 médailles, 221 jetons, 143 repoussés, 72 clichés, ensemble 1,012 pièces, ou trois fois plus de monuments numismatiques, que le plus complet des ouvrages publiés jusqu'ici. De ces 1,012 pièces, 954 sont reproduites par la gravure sur les 72 planches qui accompagnent le texte; 59 sont seulement décrites, sans être gravées; 683 sont *inédites*, c'est-à-dire décrites ou gravées pour la première fois.

Ainsi, pour la période écoulée depuis 1796 jusqu'à 1815, l'ouvrage du capitaine Laskey donne la description, sans planches, de . . . . 141 médailles;

Celui de miss Scargill, également sans planches, de . . . . 137 »

Le Catalogue du Musée monétaire de Paris, de. . . . . 206 »

L'histoire métallique de M. Millingen, avec 74 planches (2 de plus que celles qui acompagnent la présente publication) de. . . . . 500 médailles et jetons;

Tandis que la Collection du *Trésor de Numismatique*, pour la période du gouvernement impérial, et à partir de 1804 seulement, comprend. . . . . . . 1,012 médailles, jetons, clichés et repoussés.

Sans compter. . . . . 338 » » » »

Compris dans la Collection de la *Révolution française*, depuis 1796 jusqu'en 1804. . . . . Ensemble 1,400 » » » »

La description de chaque pièce est accompagnée d'éclaircissemens sur les faits et de notices sur les personnages. Les pièces qui n'offrent que des *variétés* ou des différences peu importantes, sont, à peu d'exceptions près, les seules qui n'aient point été gravées. Le métal est, en général, indiqué, lorsqu'elles n'existent pas en plusieurs métaux. Les médailles de la Monnaie de Paris ayant été frappées alternativement avec la tête d'Andrieu (pl. V, n° 4), de Droz (pl. XIII, n° 8), de M. Brenet (pl. LXIV, n° 1) et de M. Depaulis (pl. XIII, n° 15), le revers, pour la plupart, a été seul gravé, avec renvoi, dans le texte, à la planche sur laquelle se trouve la tête.

Je me suis attaché à suivre l'ordre chronologique, en classant chaque pièce à sa date, et, à défaut de date précise, à celle de l'évènement qu'elle rappelle, ou à la fin de l'année à laquelle elle paraît devoir appartenir.

Pour la classification des années 1814, 1815, 1816, etc., j'ai adopté les règles suivantes: — 1814. — Le règne de l'Empereur Napoléon ayant fini le 11 avril 1814, jour de son abdication à Fontainebleau, la série des pièces de son règne finit à ce jour. Depuis le 12 avril jusqu'au 31 décembre 1814, j'ai admis toutes celles qui, faites en France ou hors de France, par les alliés ou en leur honneur, se rapportent positivement à Napoléon ou à l'Empire français. — 1815. — J'ai admis, avec les pièces de son règne, qui a commencé le 20 mars et fini le 22 juin 1815, celles qui sont relatives à l'Empereur ou aux souvenirs de son Empire, et qui doivent être classées depuis le 1er janvier jusqu'au 20 mars, et depuis le 23 juin jusqu'au 31 décembre 1815. Pour les médailles faites par les alliés ou en leur honneur, en 1815, j'ai suivi la même règle que pour celles de 1814. Quelque pénible que pût être l'admission de ces dernières, destinées surtout à consacrer les revers et les malheurs de la France, je n'ai pas cru devoir les rejeter, d'abord par respect pour la vérité historique, ensuite aussi parce qu'il en ressort cet utile enseignement, qu'il n'a fallu rien moins que la coalition de vingt monarques, pour renverser celui qui seul avait planté ses aigles victorieuses sur les remparts de toutes leurs capitales. — 1816-1821-1833. — J'ai admis, pour ces années, seulement les pièces qui se rapportent personnellement à Napoléon et aux membres de sa famille.

Pendant l'impression de l'ouvrage, j'ai découvert des pièces qui avaient échappé à mes premières recherches. Je les ai réunies dans un *Supplément*, au nombre de 38, dont 36 ont été gravées sur les trois dernières planches. Enfin, une nouvelle médaille m'a été communiquée après l'impression du texte et le tirage des planches. J'en donne la description à la suite de la table, et elle sera gravée, pour un nouveau tirage, sur la planche LXXI, où elle recevra le n° 8 *bis*.

Il me reste, en terminant, à remercier les amateurs qui m'ont laissé puiser dans leurs précieuses Collections. C'est un devoir et un plaisir pour moi de citer, en leur adressant l'expression de ma vive reconnaissance, madame Sœhnée, M. Rollin, M. Hennin, qui a bien voulu me céder les matériaux préparés par ses soins pour une suite de son *Histoire Numismatique de la Révolution française*, M. le colonel Maurin, M. Lagrénée, M. Depaulis, M. L. Richard, M. le comte Émile de L'Espine, M. Alexandre Vattemare, M. Tabard, M. Gentil-Descamps. Je dois un témoignage tout particulier de gratitude à M. le docteur Burney, de Greenwich, près Londres, pour la libéralité avec laquelle il m'a permis de disposer de sa Collection, assurément la plus riche de l'Angleterre en monuments numismatiques de cette époque. Le bienveillant concours de tous ces amateurs éclairés a seul rendu possible l'achèvement de l'œuvre que je me suis efforcé de ne pas rendre trop indigne du grand nom de Napoléon.

Georges-Julien FELLMANN.

Paris, le 1er juin 1840.

TRÉSOR
DE NUMISMATIQUE
ET DE GLYPTIQUE,

III 2

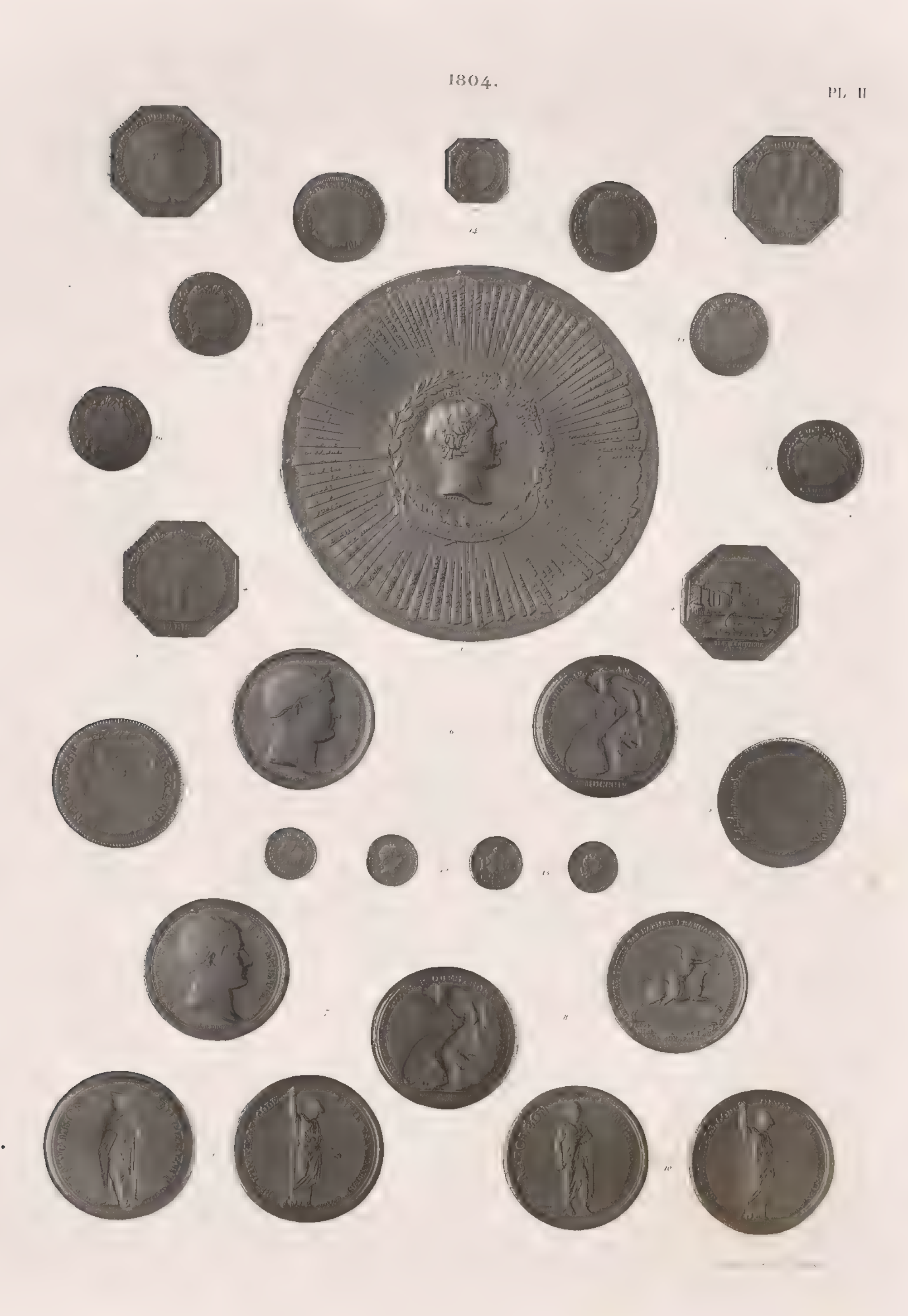


III 2

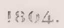

1804.


PL. 1

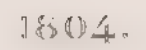






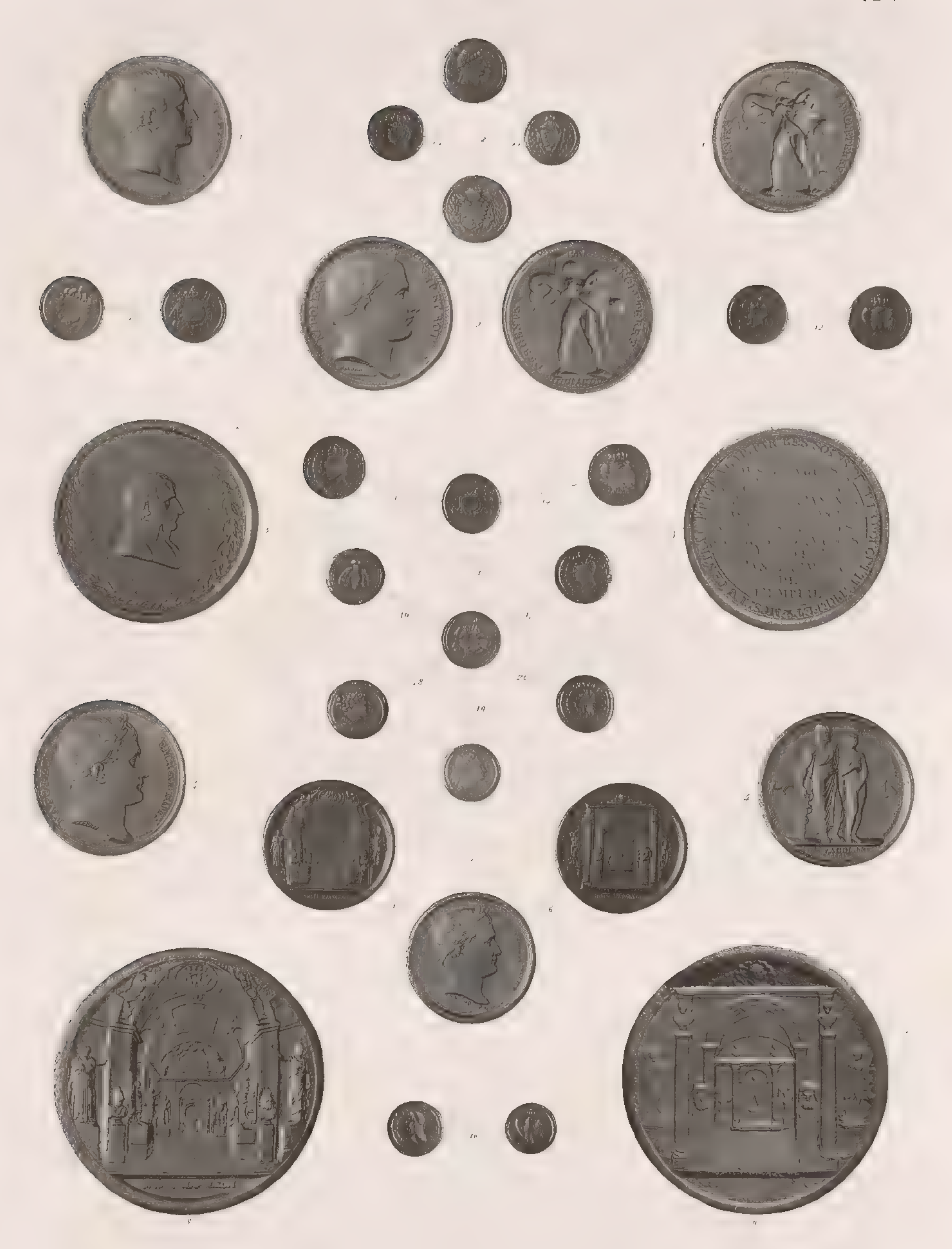






1804.



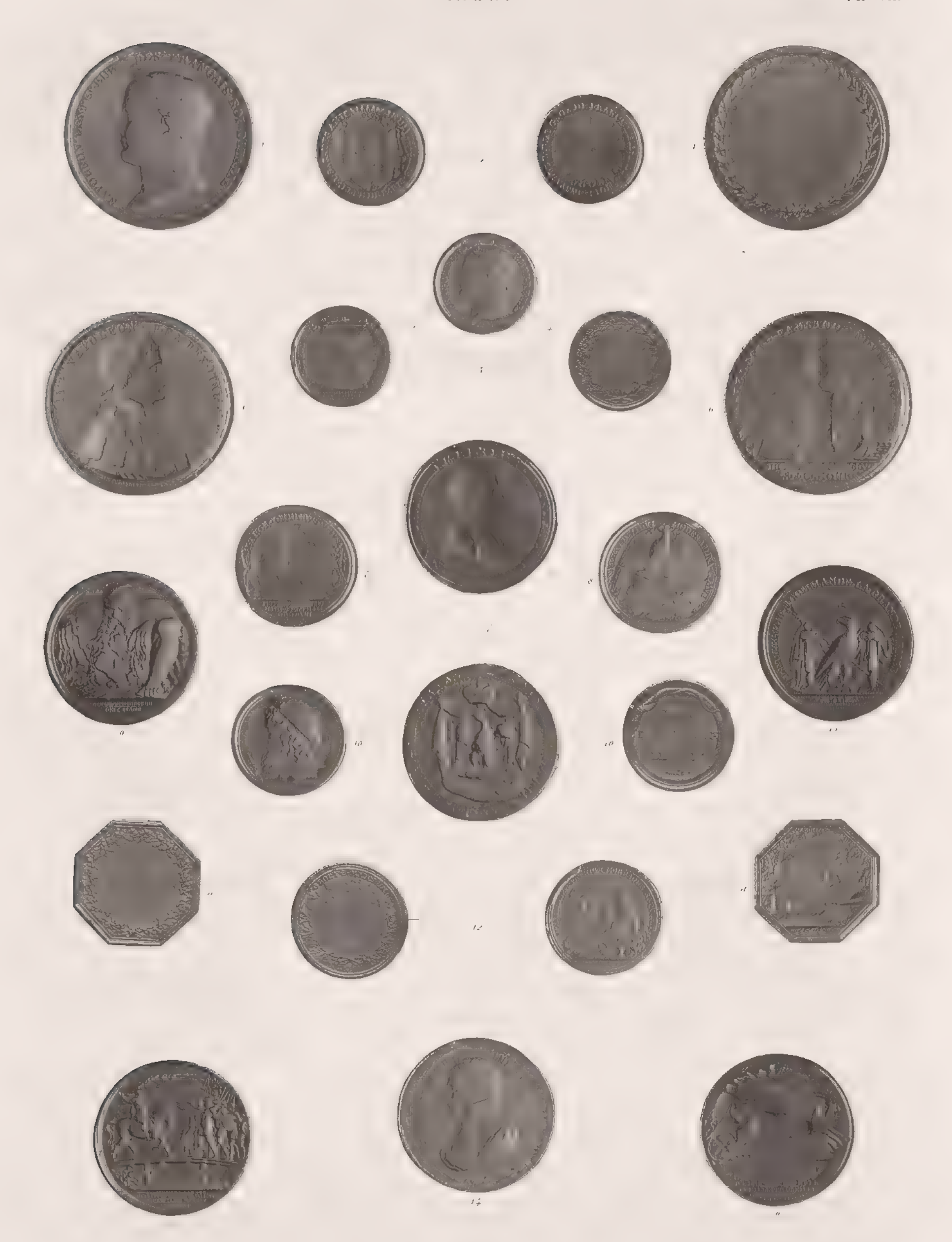






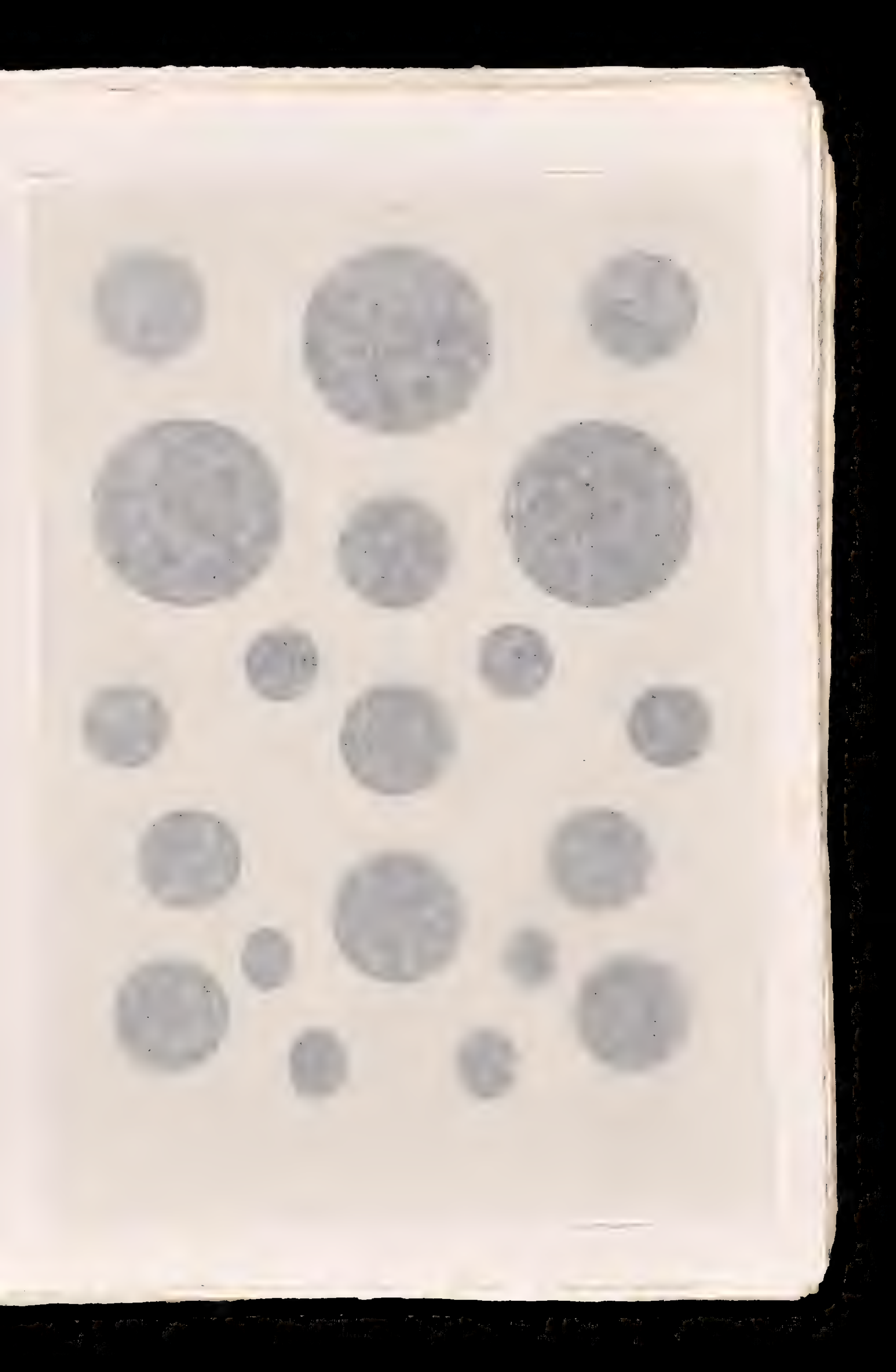


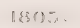




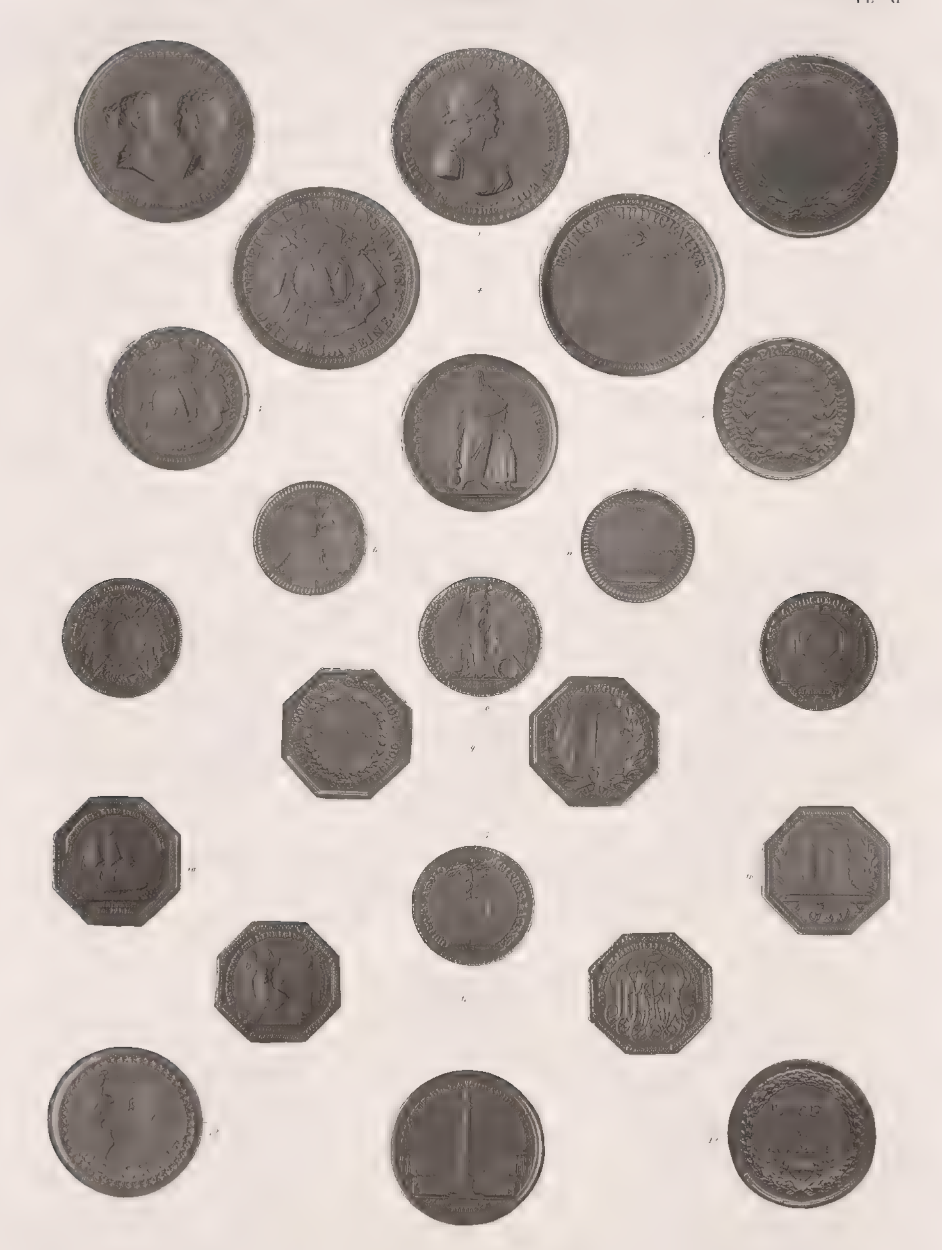




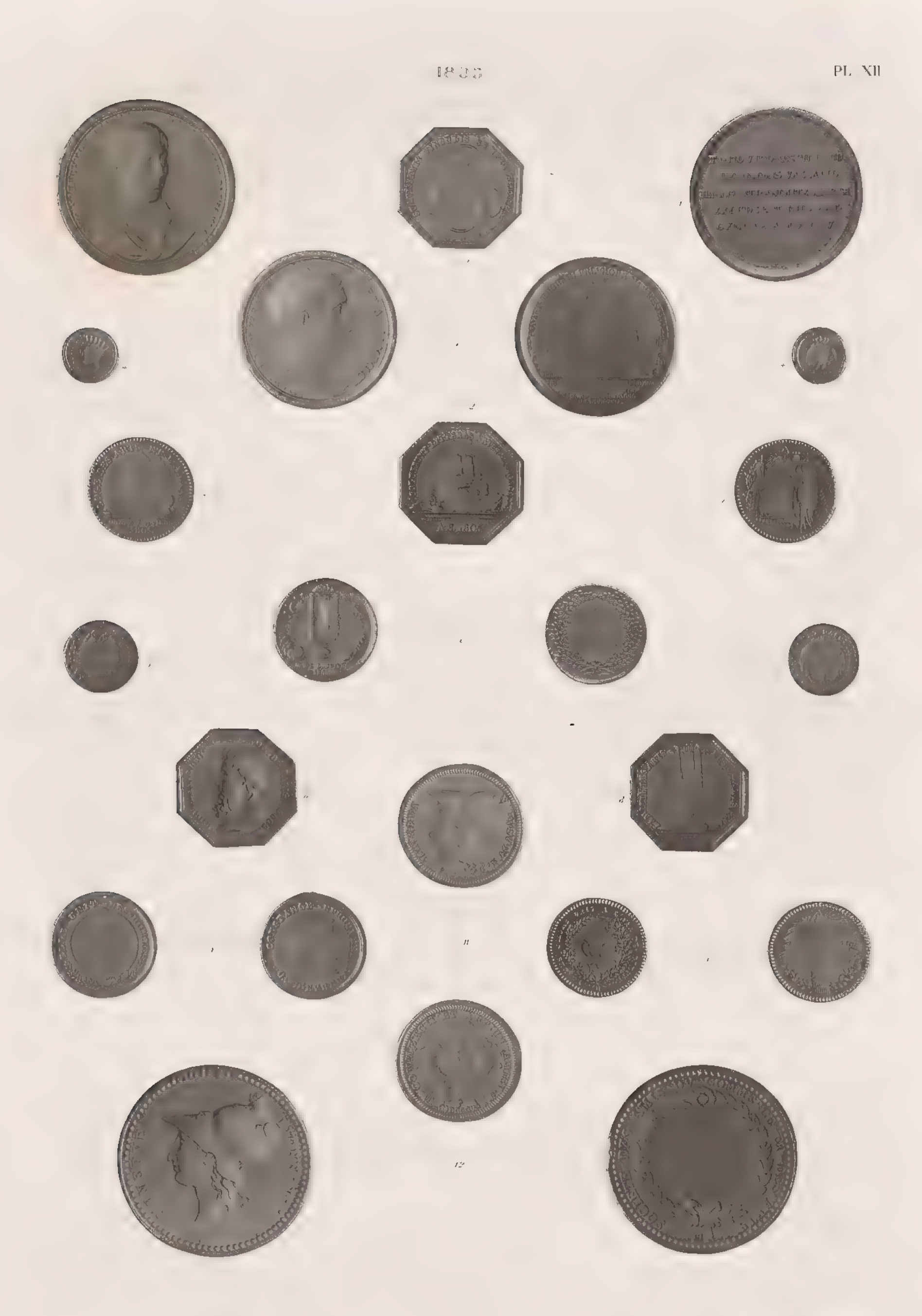




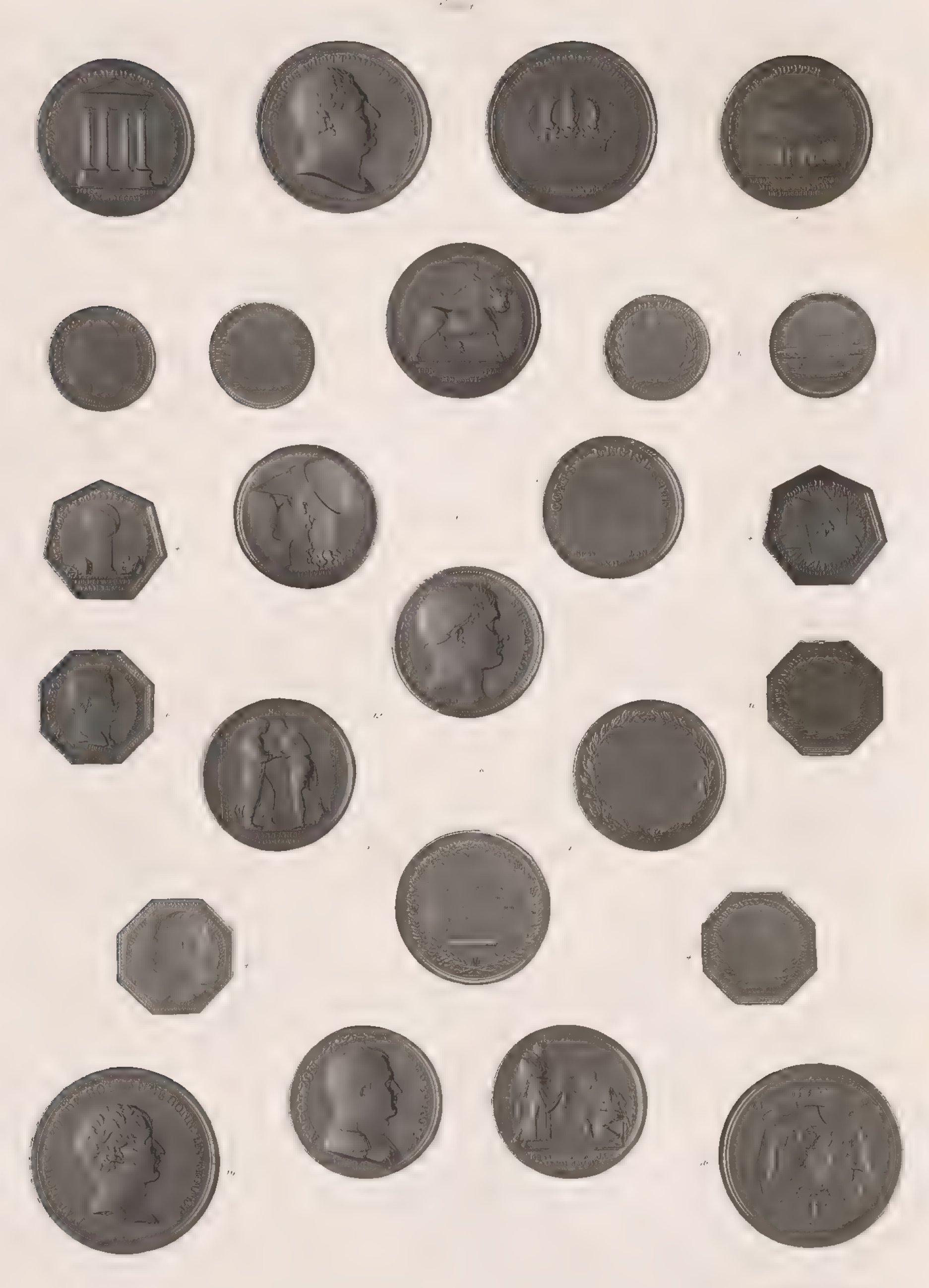










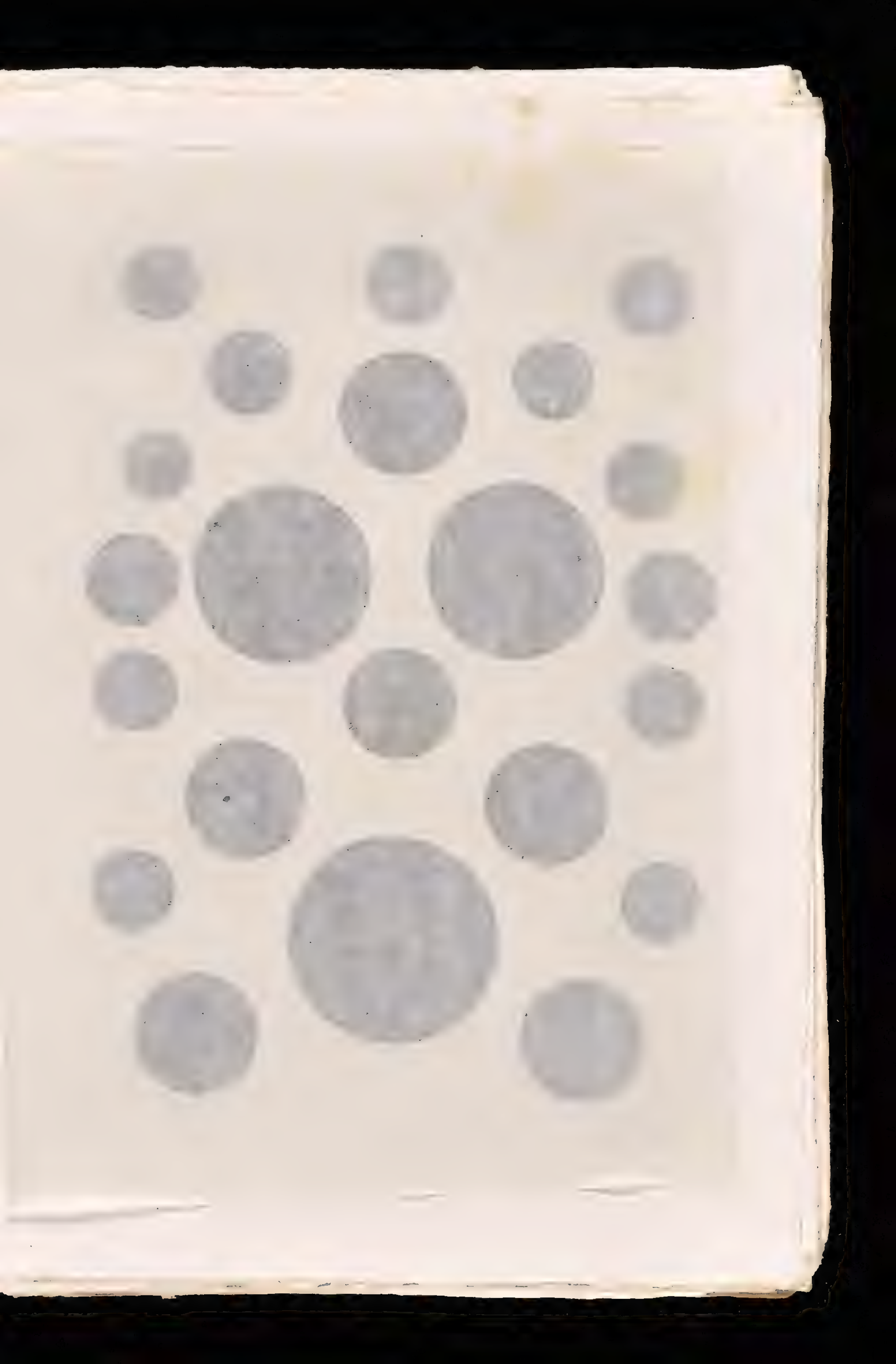


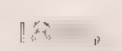








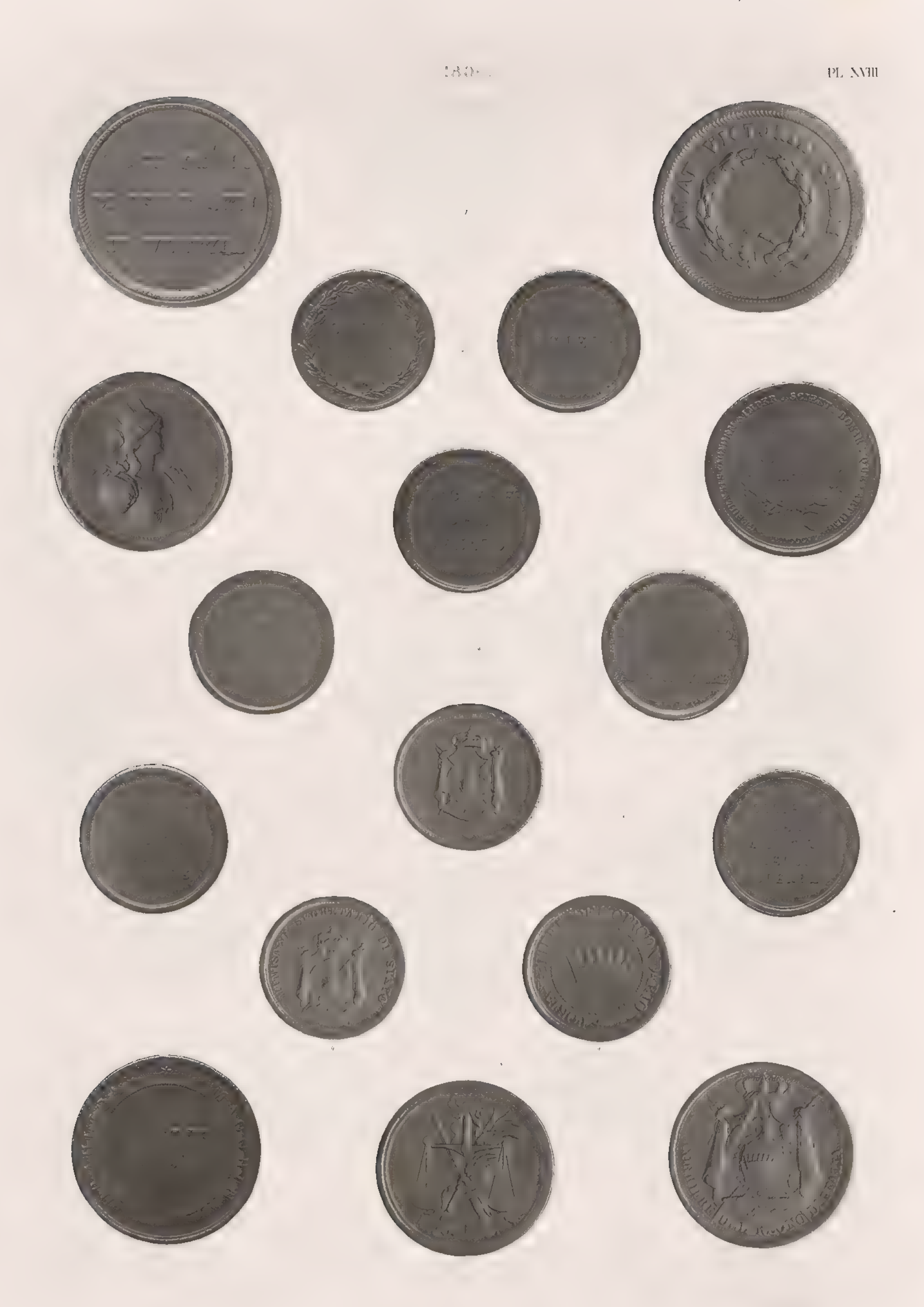


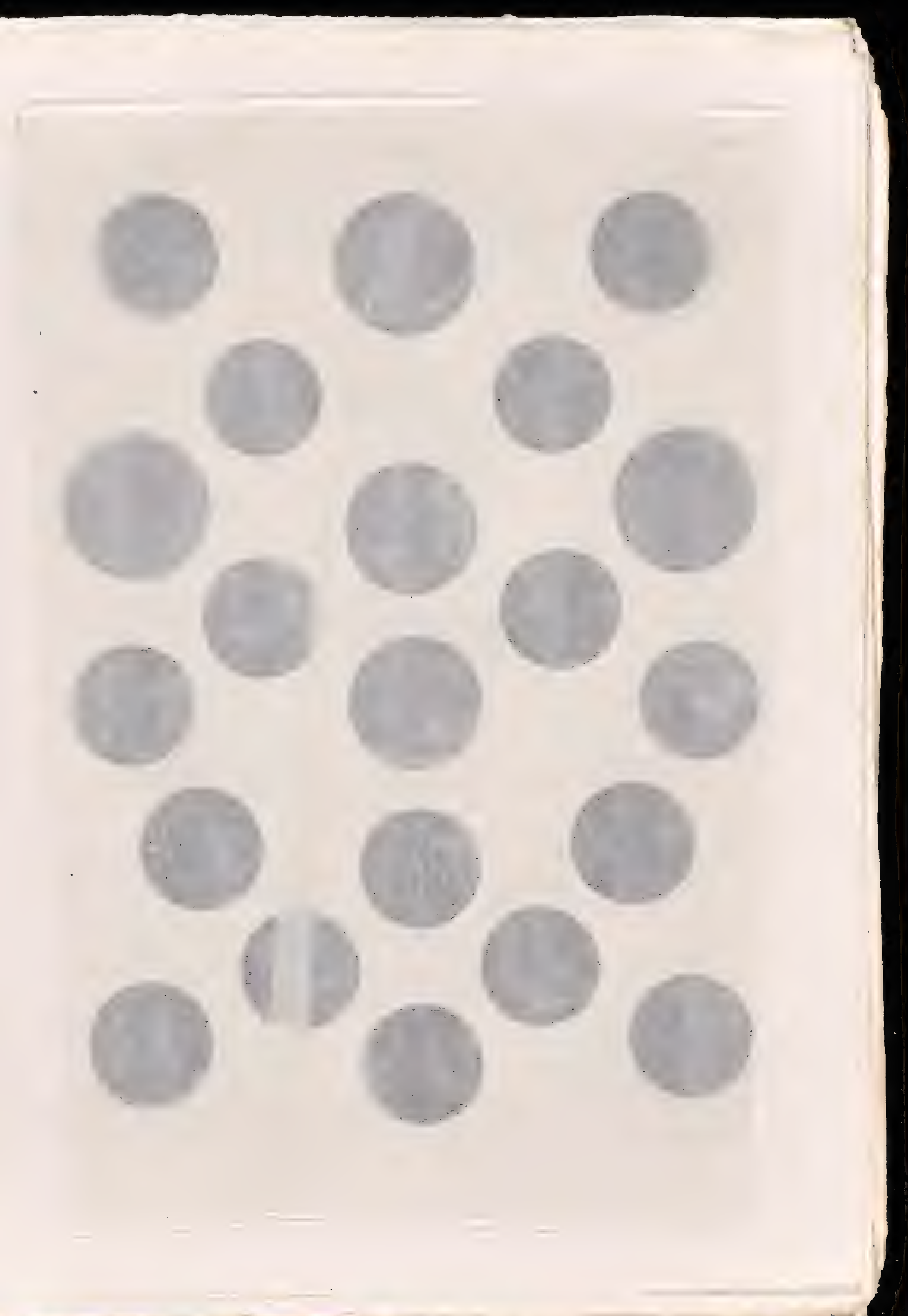


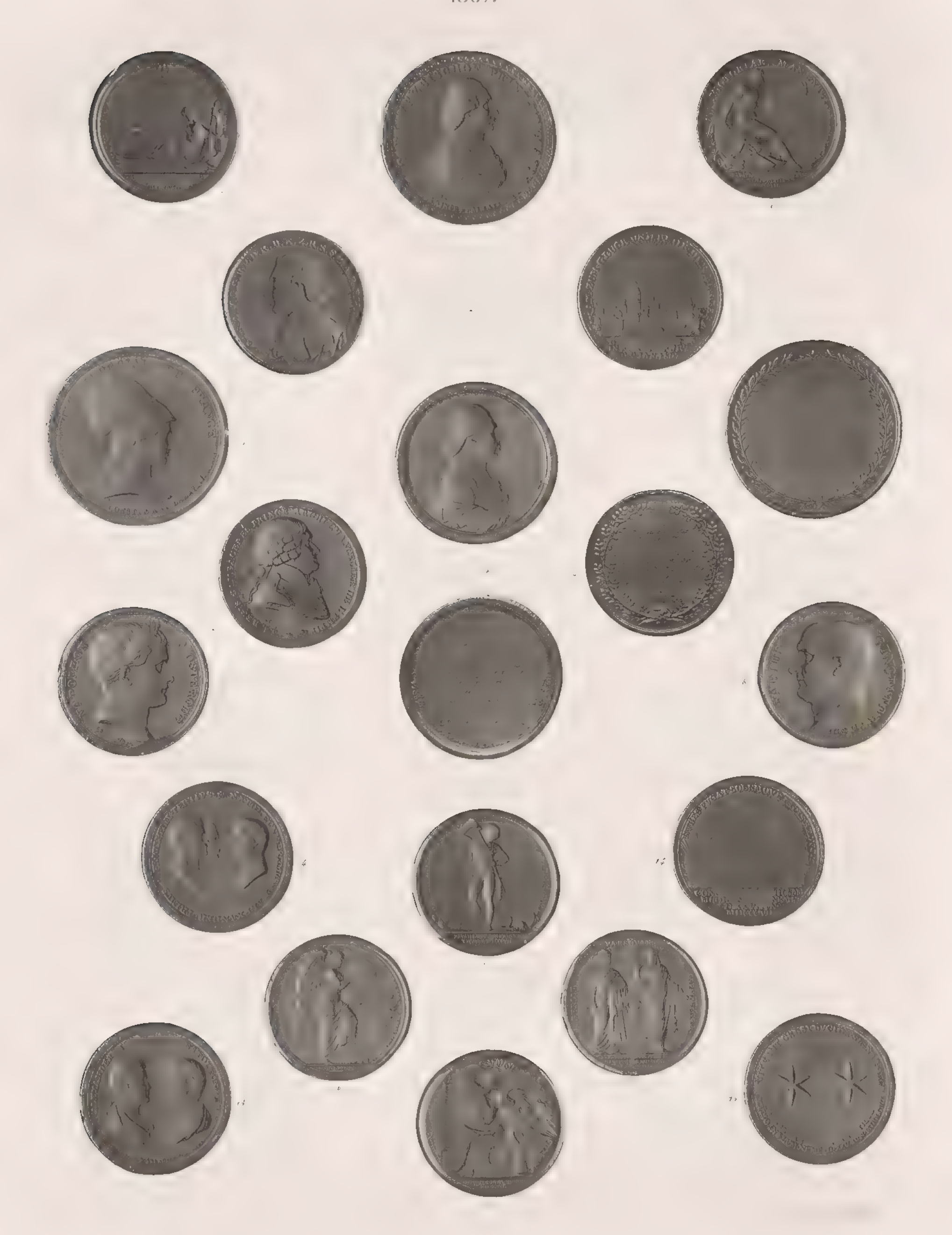
















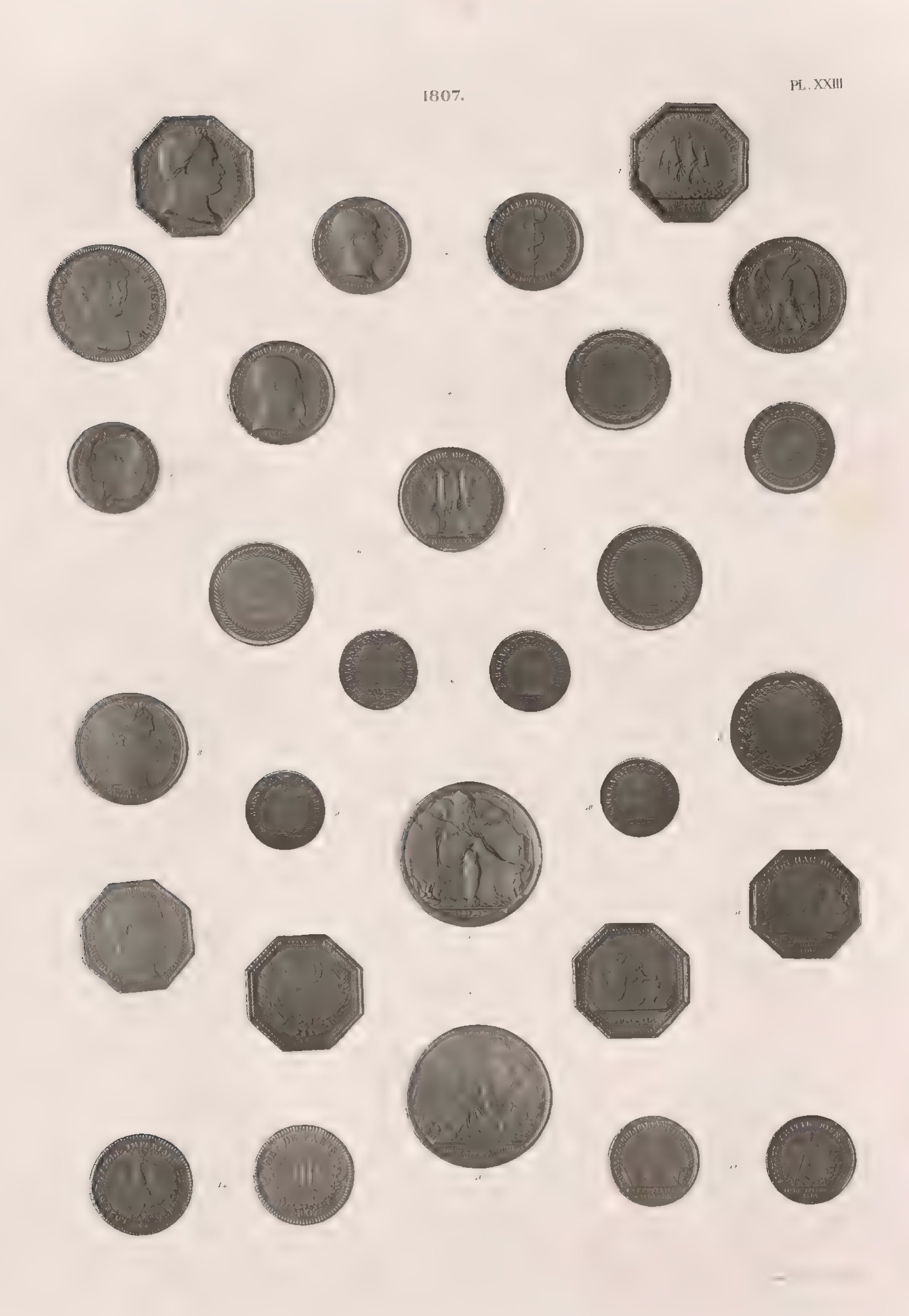







1807.









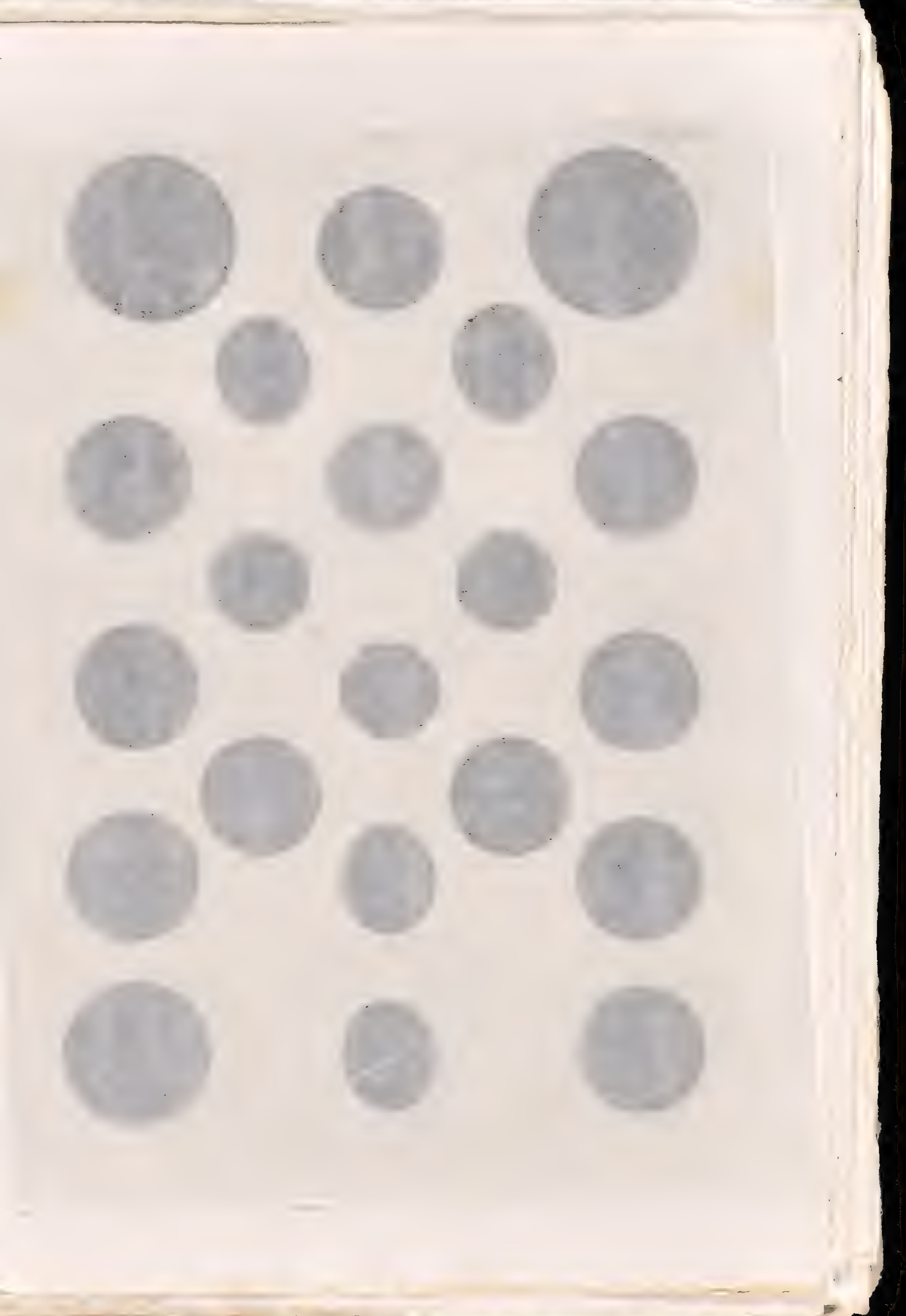


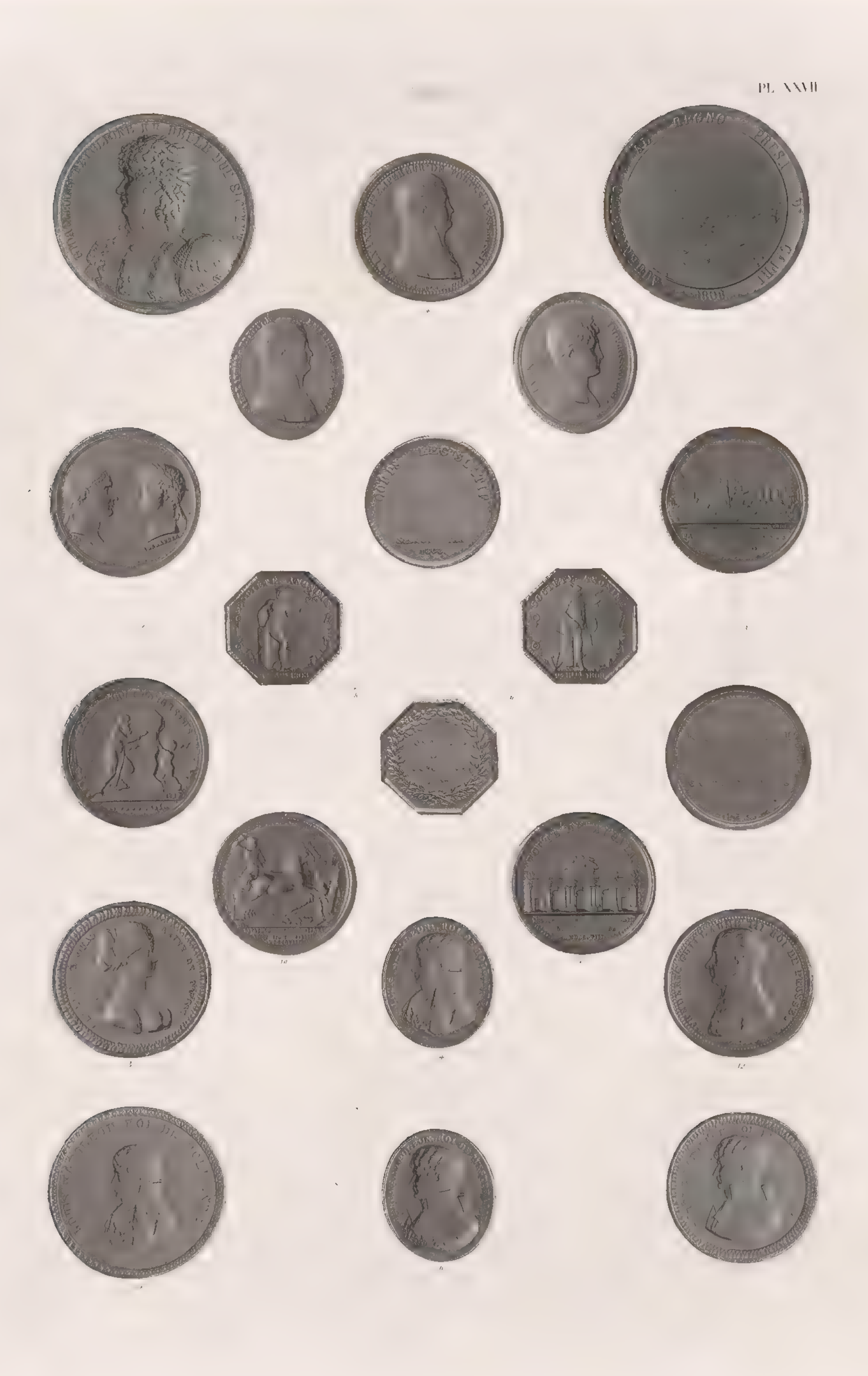




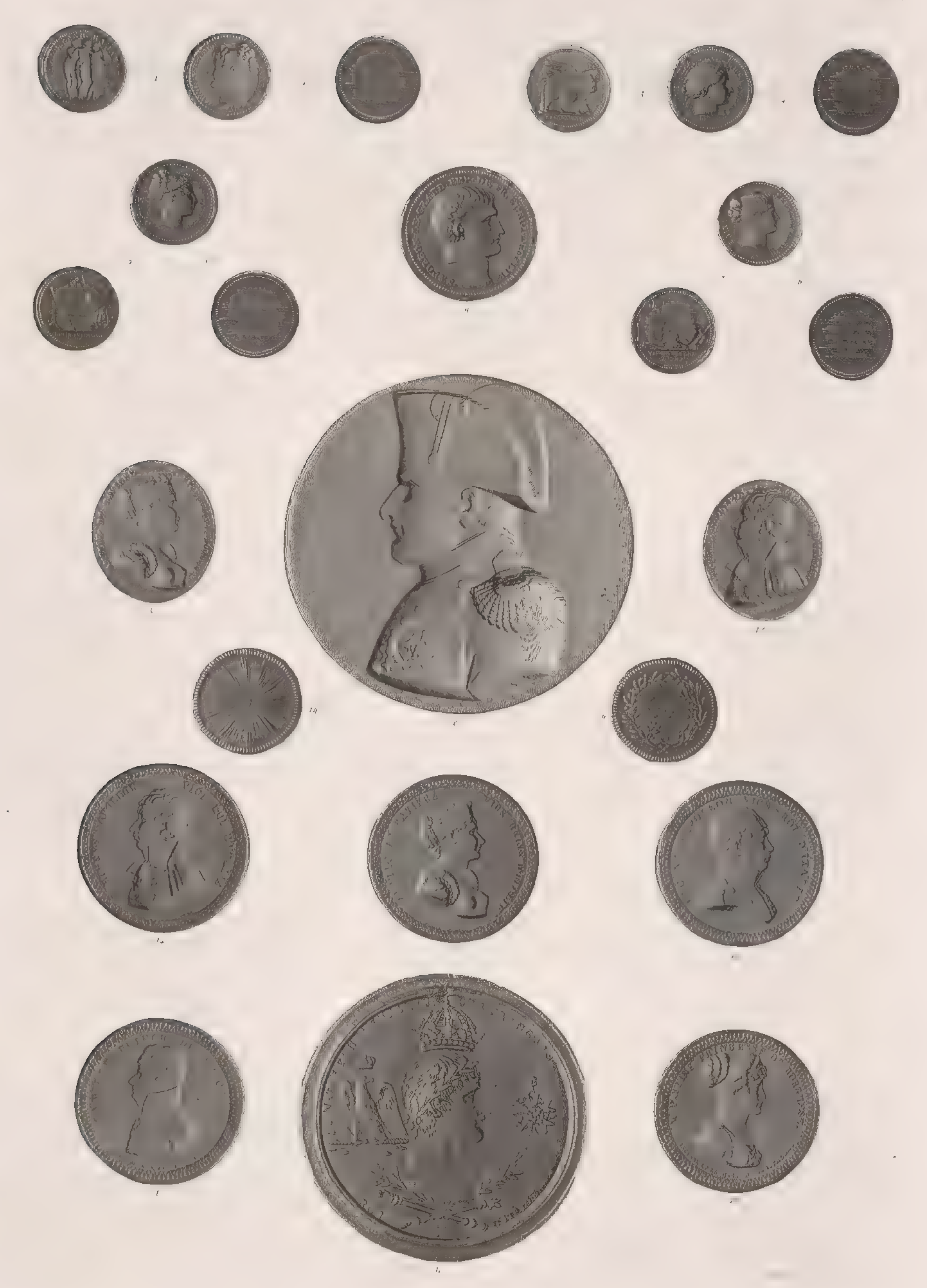




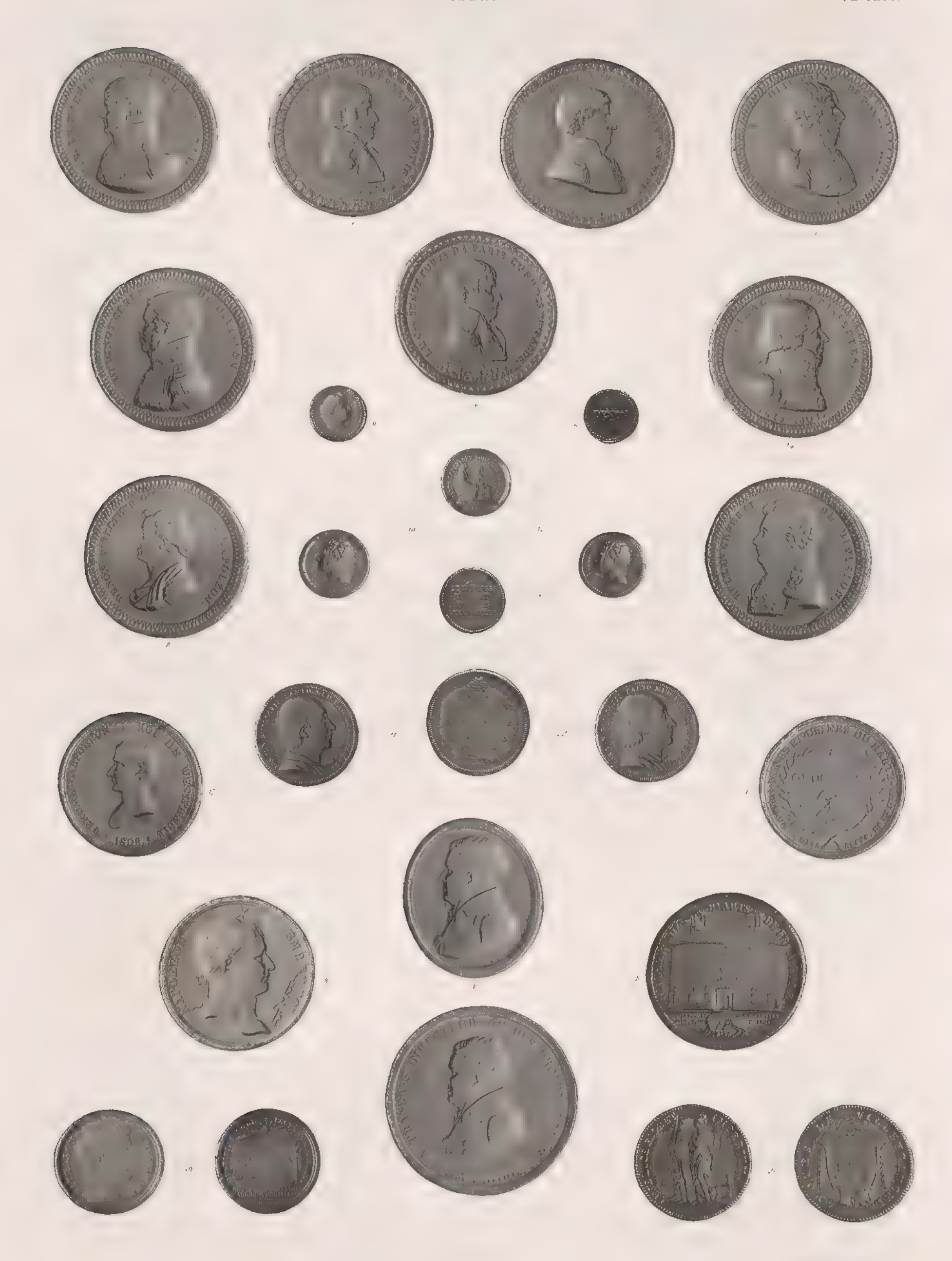


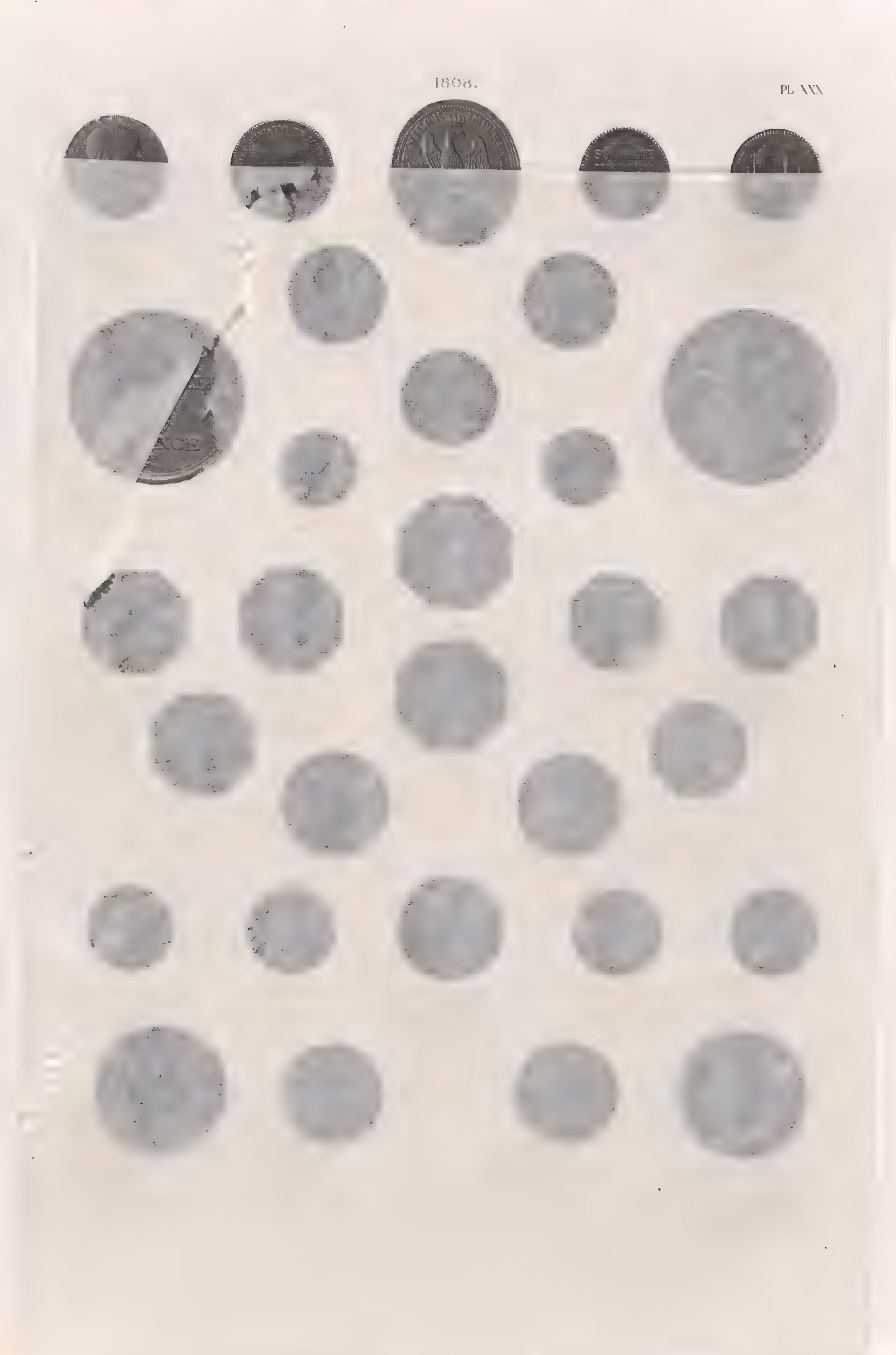


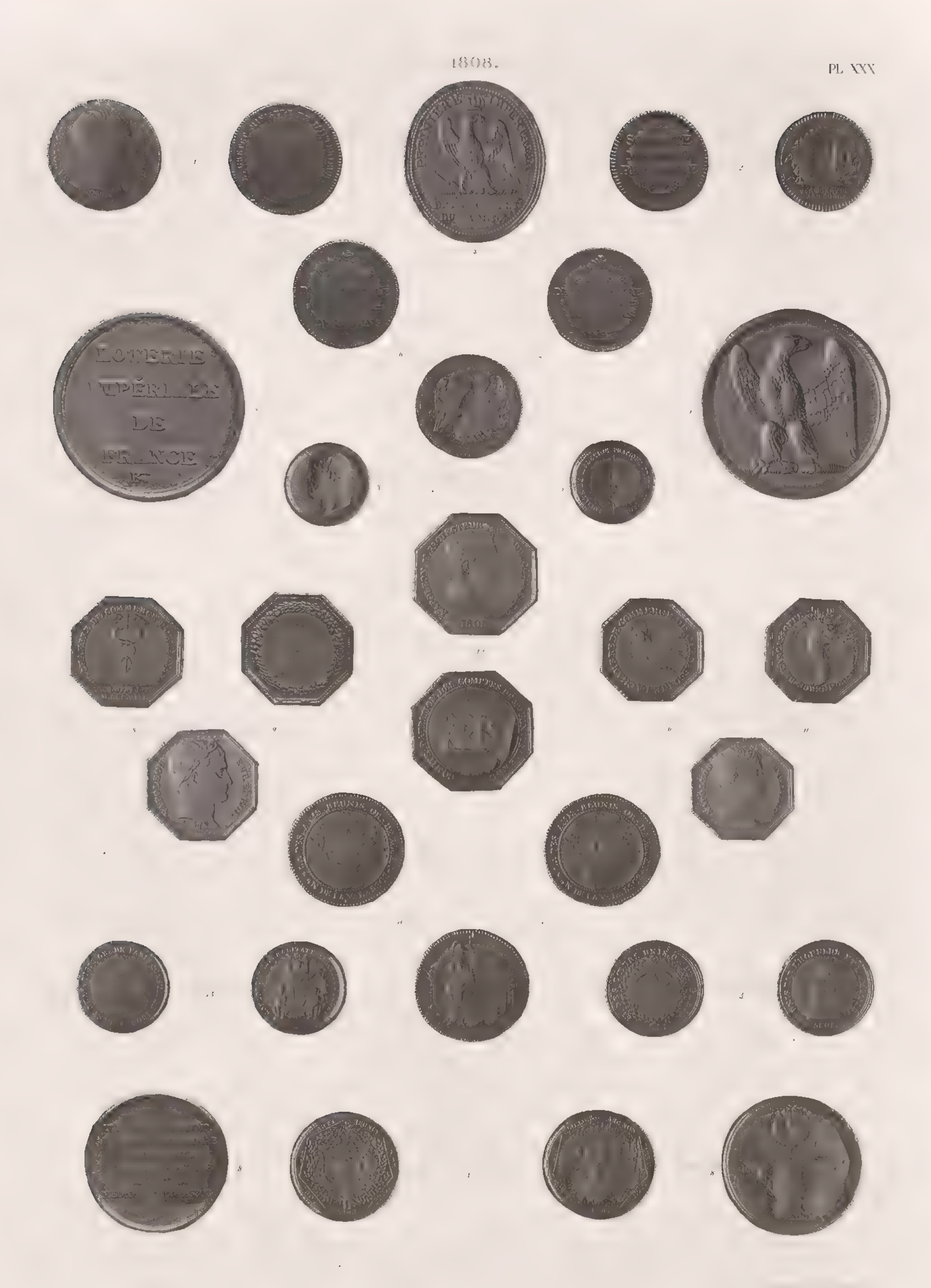











LOTERIE
IMPÉRIALE
DE
FRANCE




1809.










S. M. A TÉMOIGNÉ
EN CHEF HEURTELOUP
XXVII BULLETIN
DE L'ARMÉE




NAPOLEON EMPEREUR ET ROI.
CORPS LEGISLATIF

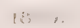















FELICIBUS NUPTIIS













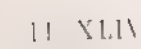



Pl. XLI








Pl XLIV

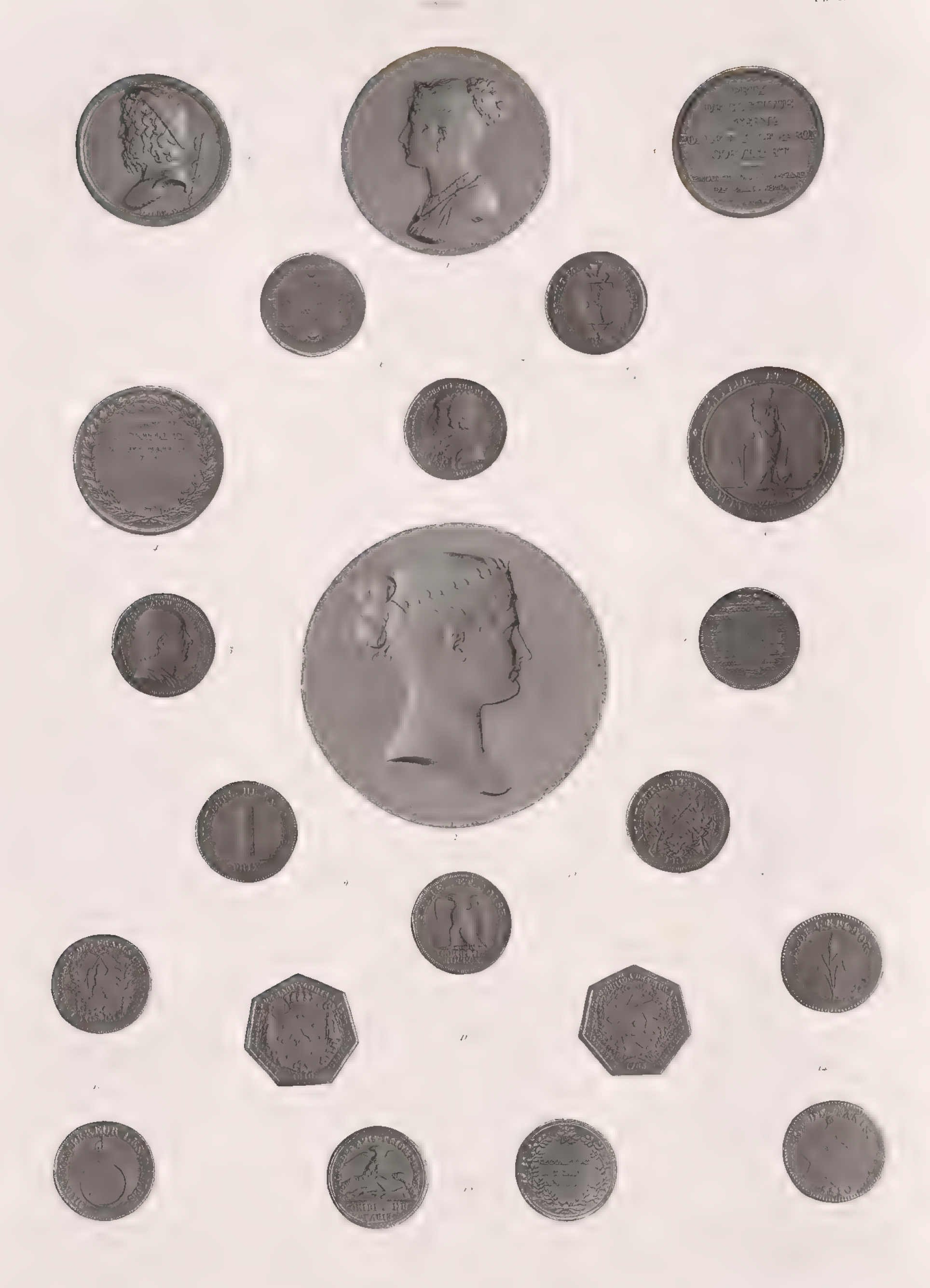












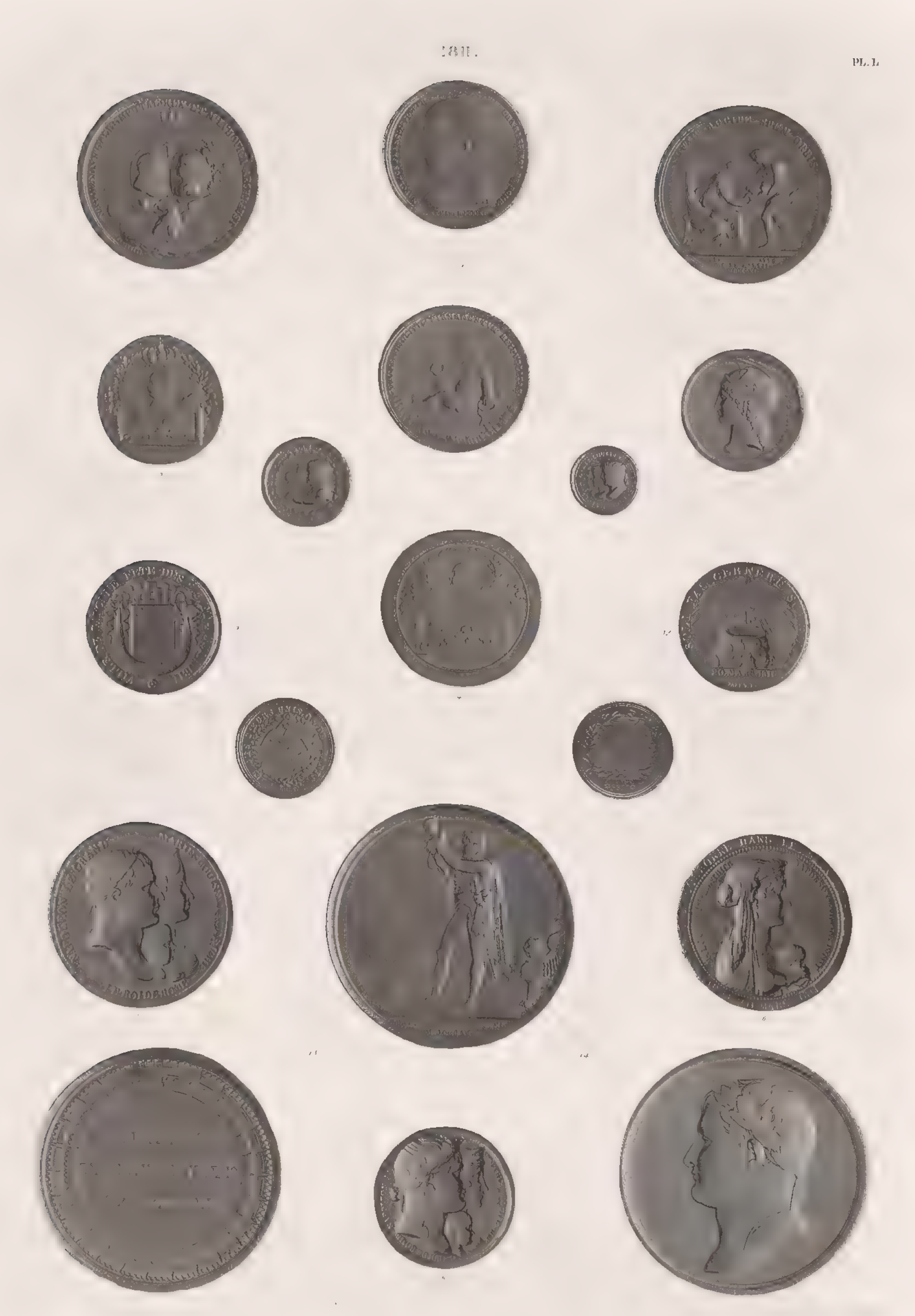



1810

















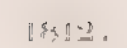


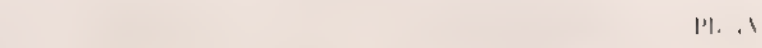




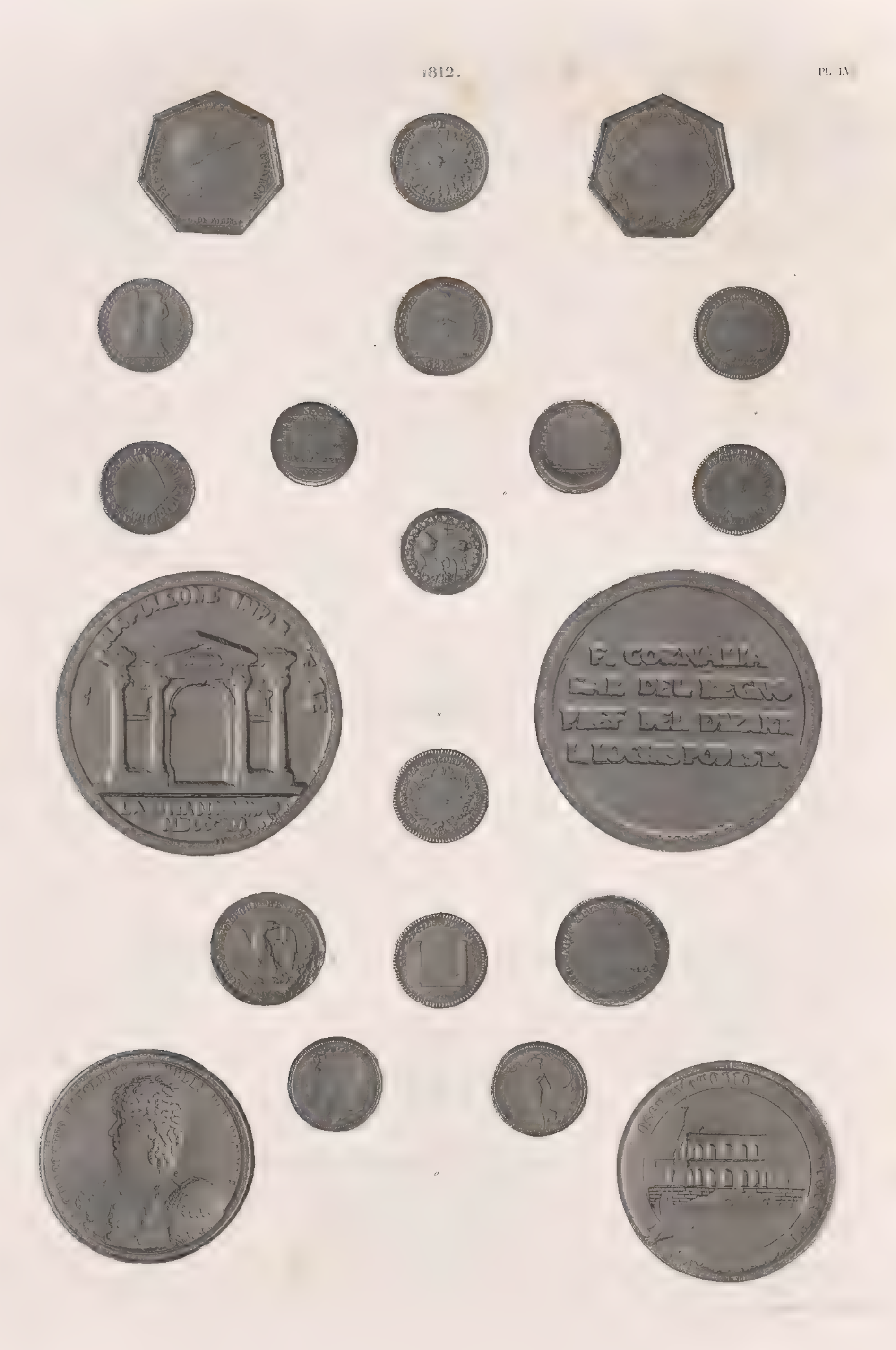










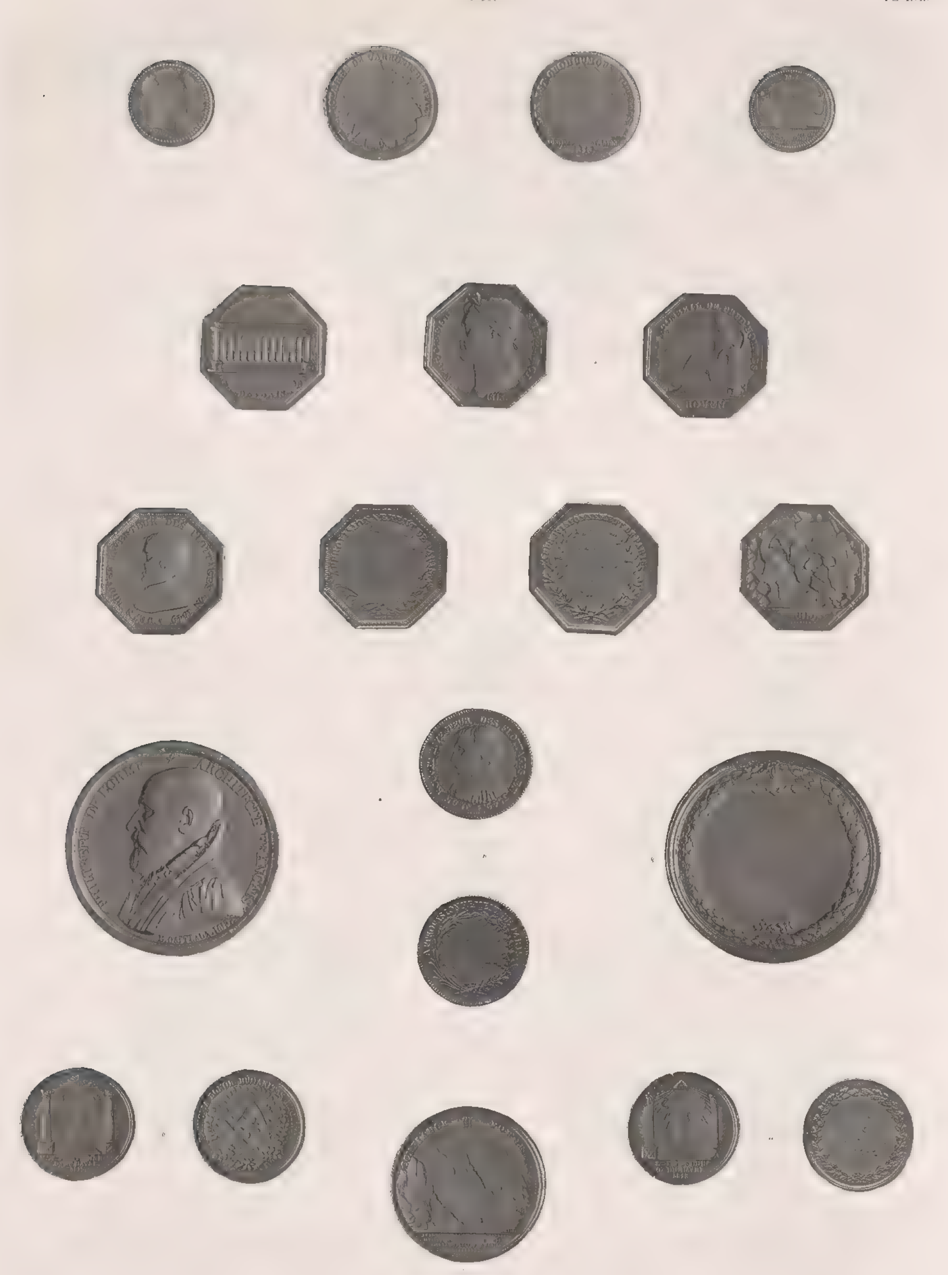















NAPOLEON LE GRAND









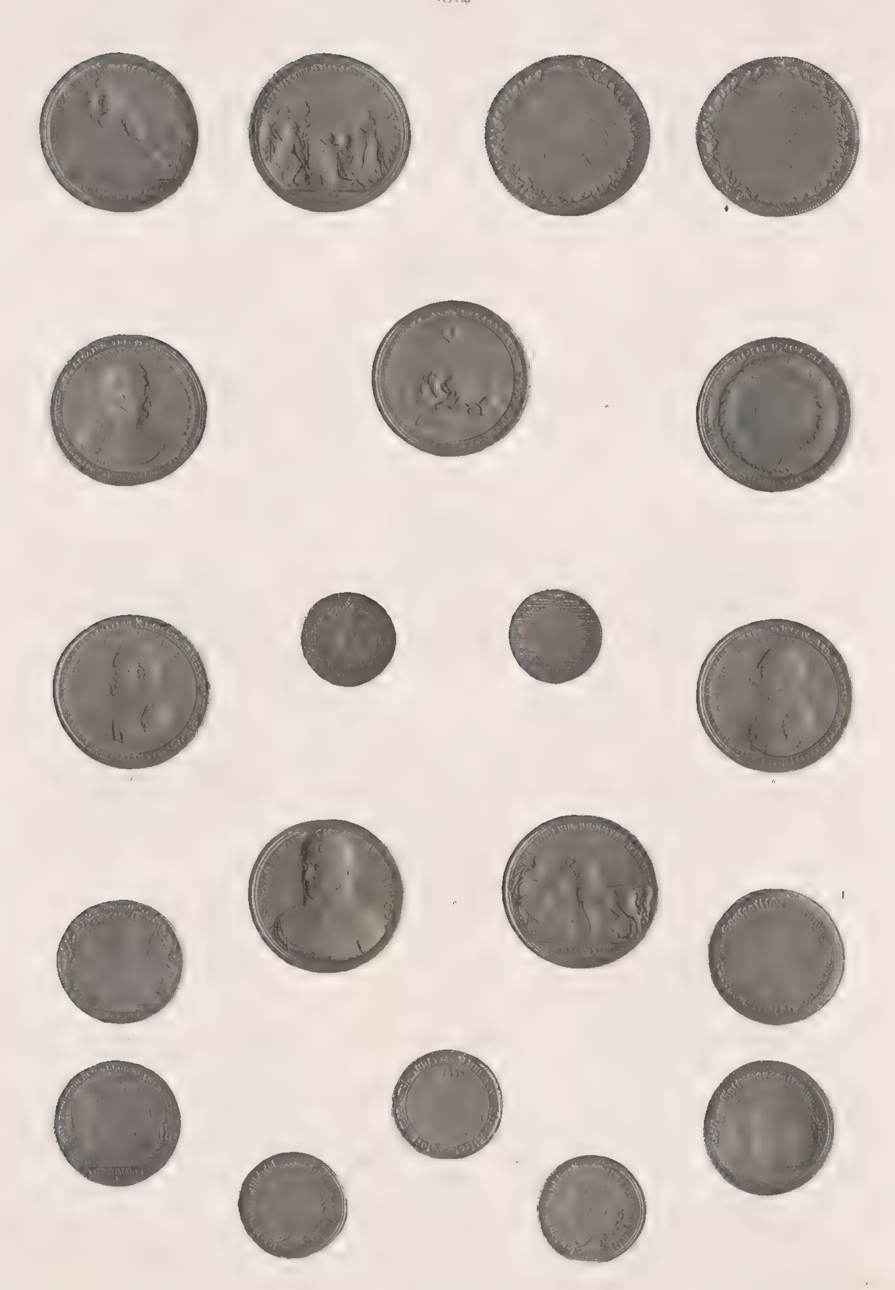




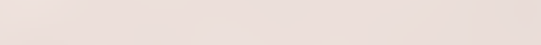




1514



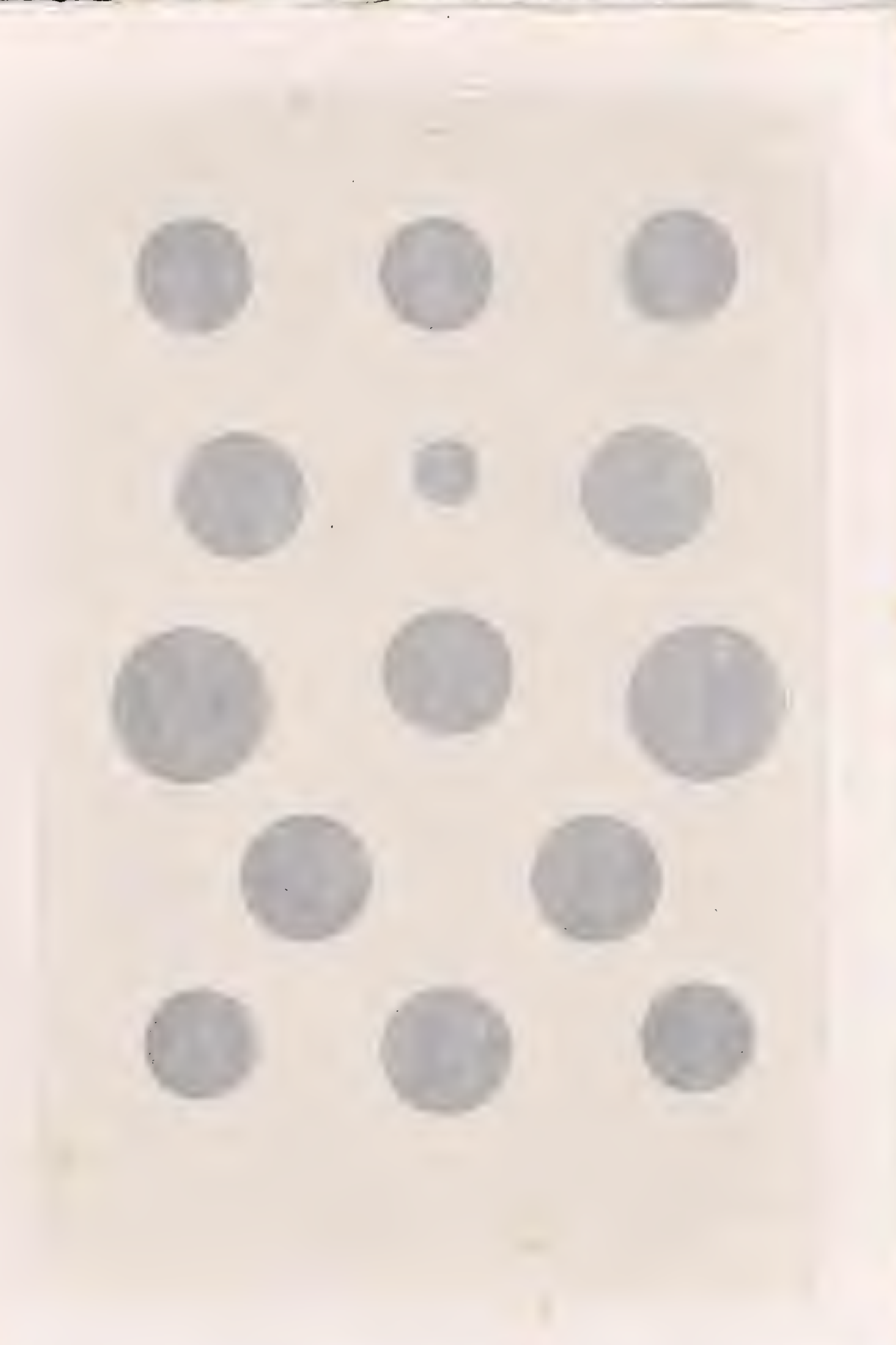


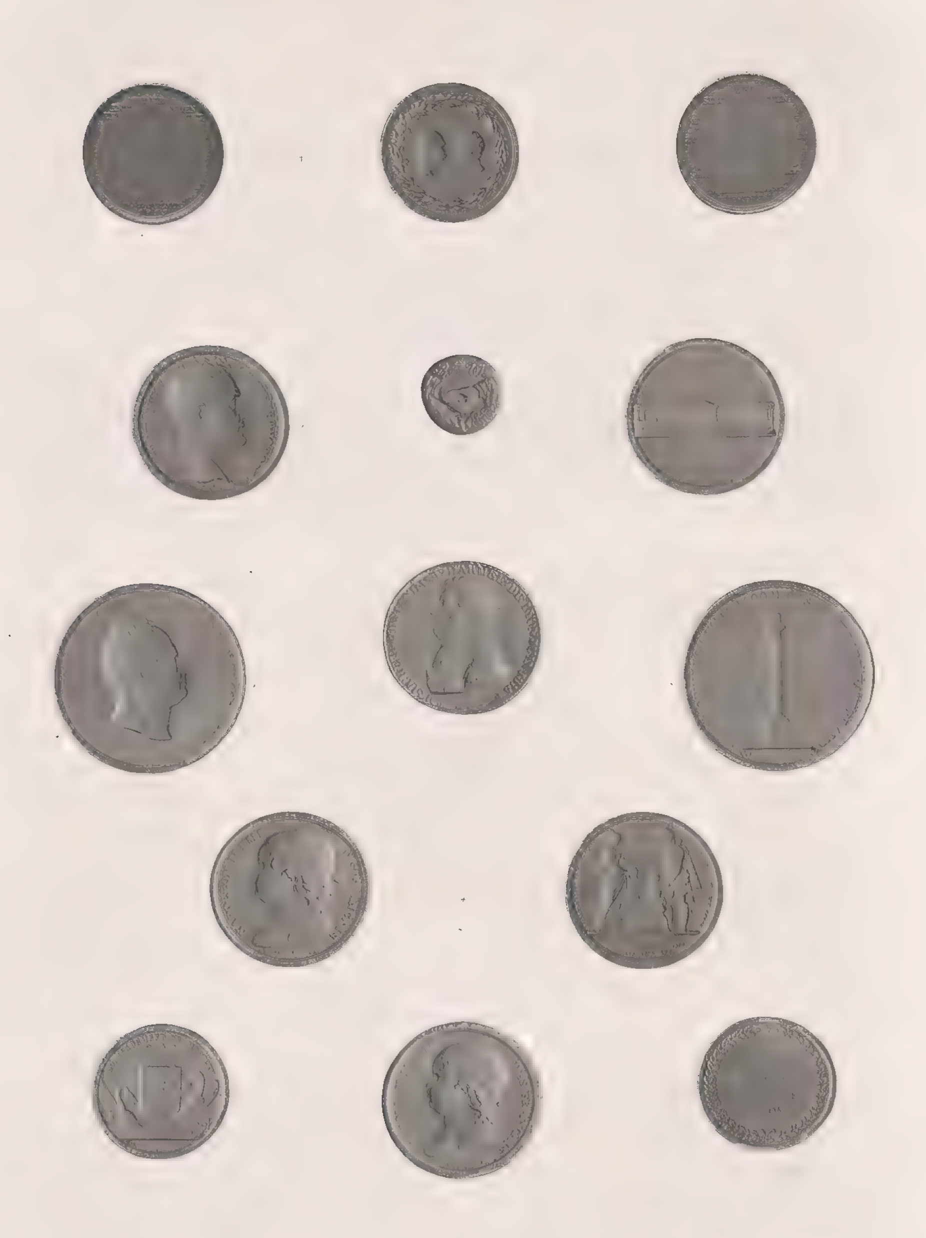












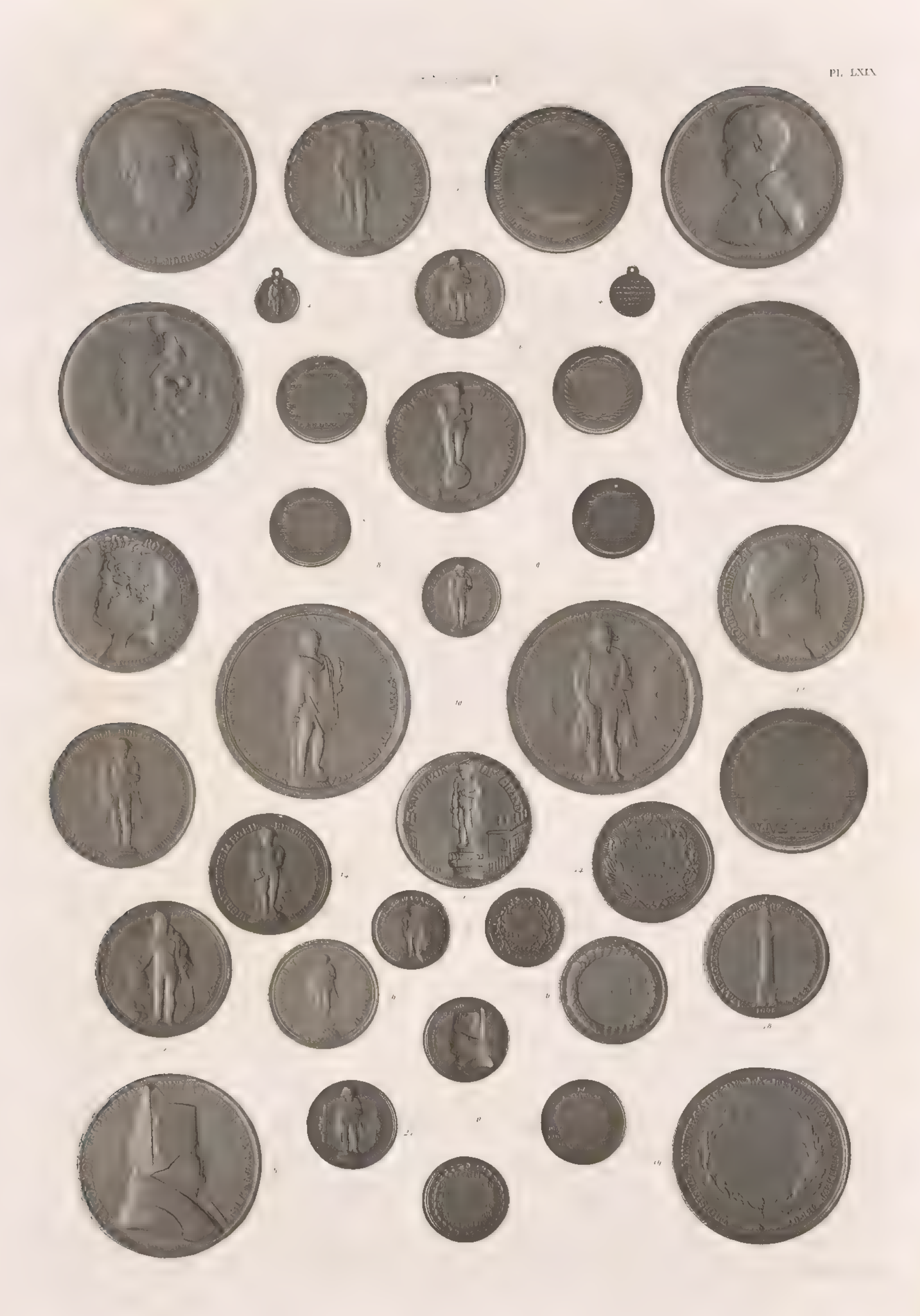





Pl. LXVIII










VIVANDIER







